REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXXVIII. — 1er NOVEMBRE 1868.

+ Décembre

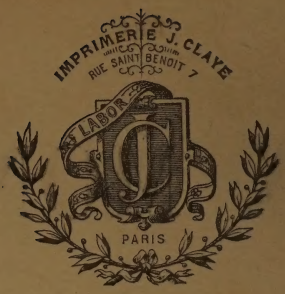
IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

Albert Lemoine.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

THE GETTY CENTER
LIBRARY

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

VIII.

DEÁK FERENCZ [1].

Dans nos sociétés démocratiques, dit-on, il n'est plus d'homme, si éminent qu'il soit, qui exerce une influence décisive sur la marche des événemens : les peuples obéissent à certains courans d'idées qui les emportent malgré tout. Cette proposition n'est vraie qu'à moitié. Les hommes qui ne sont grands que parce qu'ils disposent d'un grand pouvoir ne sont plus autant qu'autrefois, il faut l'espérer, les maîtres de disposer à leur gré du sort de l'humanité; mais jamais ceux qui représentent un principe de justice n'ont exercé une action plus prompte, plus irrésistible, plus souveraine. Un soldat de fortune, vaincu, exilé, pauvre, sans autre bien que son épée, sort on ne sait d'où, met en fuite des armées, prend des villes au galop de son cheval, conquiert des royaumes, et, constituant l'unité de l'Italie, fonde en Europe un nouvel état de premier ordre. L'histoire, l'épopée même offre-t-elle un spectacle plus ex-

(1) Ferencz signifie François. En hongrois, le nom de baptême se met toujours après le nom de famille. J'ai emprunté les élémens de cette esquisse biographique d'abord à deux études publiées, l'une par M. Csengery sous le titre de *Ungarn's Redner und Staatsmänner*, l'autre par un anonyme très bien renseigné, sous le titre de *Ungarn's Männer der Zeit*, puis aux *blue books* du parlement anglais et aux notes manuscrites qu'a bien voulu me fournir un membre du parlement hongrois, M. Antoine Zichy.

traordinaire et un plus prodigieux changement accompli en moins de temps par un seul homme? Ailleurs, nous avons vu un simple avocat, inconnu en Europe, porté à la tête d'une nation héroïque par le seul renom de sa vertu, dicter les conditions de la reconstitution de l'empire d'Autriche, assurer au descendant de tant d'empereurs la couronne de saint Étienne, et encore aujourd'hui, disposant de la confiance de ses concitoyens, tenir dans ses mains le sort de ce puissant état et en position de jeter ainsi un poids décisif dans la balance en cas de conflagration générale. Cet homme, c'est François Deák. Depuis que l'attention se porte sur les affaires d'Allemagne, on entend sans cesse répéter son nom, et je ne vois guère en Europe de citoyen disposant d'une pareille puissance. Il ne sera donc pas sans intérêt de faire connaître sa vie et ses opinions.

I.

François Deák naquit le 13 octobre 1803 à Söjtör (1), dans le comitat de Zala. Son père y possédait une propriété rurale qu'il faisait valoir lui-même, comme tous les propriétaires hongrois, et dont les produits suffisaient à ses modestes besoins. Les Deák appartenaient à la classe moyenne de la noblesse; ils étaient cependant d'ancienne famille : la mère du fameux Verböczy, l'auteur du *corpus juris* hongrois, s'appelait Apollonia Deák, de Deákfalva. Ils portaient dans leur écusson un livre et une plume, emblèmes d'aspect peu féodal, mais qui semblaient indiquer d'avance d'où devait provenir l'illustration de ce nom, jusqu'à ce jour inconnu à l'histoire. François Deák fit ses humanités à Györ, puis étudia le droit à Raab. Il y débuta même comme avocat; mais, tout en plaidant et en s'initiant aux arcanes de la jurisprudence, il s'occupait avec passion de politique, comme tout le monde en Hongrie à cette époque.

La résistance séculaire et indomptable des Magyars contre les empiétemens de la cour de Vienne, suspendue pendant les guerres de Napoléon, venait de se réveiller plus ardente que jamais. Contrairement au texte des anciennes lois hongroises, la diète n'avait plus été convoquée depuis 1811. De 1822 à 1824, le gouver-

(1) La plupart des notices publiées en allemand portent que Deák est né à Kehida. Söjtör, Kehida et Puszta-Szent-Lászlò étaient trois domaines qui formaient l'ancienne propriété de la famille Deák. Le domaine de Söjtör et la maison où Deák est né appartiennent aujourd'hui à sa sœur, Mme d'Oszterhuber. Deák hérita de Kehida après la mort de son frère Antoine, et il y résidait habituellement jusqu'en 1849. Sa retraite favorite pendant l'été est une habitation des champs qu'il a conservée à Szent-Lászlò, près de Söjtör. Sous les ombrages des tilleuls et des ormes, il consacre ses loisirs à la sculpture sur bois, où il réussit, paraît-il, très bien. Deák a vendu en 1849 sa terre de Kehida au comte Széchenyi.

nement, pour éviter de réunir une assemblée dont il craignait les exigences, s'efforça d'obtenir directement des comitats les subsides et les recrues dont il avait besoin. Espérant que des gens dont il aurait comblé les vœux ne lui refuseraient rien, il confirma le droit de vote individuel des innombrables membres de la petite noblesse. Dans le comitat de Zala, il y en avait plus de vingt mille, cultivant la terre de leurs propres mains ou vivant dans un état voisin de l'indigence. Pauvres, mais fiers, ignorans, mais d'autant plus orgueilleux de leur sang magyare, ils formaient la partie la plus remuante de la nation, celle dont l'hostilité contre l'Autriche était la plus enracinée, la plus irréconciliable. En s'adressant directement à eux et en leur accordant ainsi un pouvoir que la constitution n'attribuait qu'à la diète, le gouvernement commit une de ces fautes auxquelles n'échappent guère les dynasties qui veulent résister aux progrès légitimes de la liberté, même aux dépens de la légalité. Il n'obtint pas ce qu'il désirait; partout des orateurs populaires enflammèrent l'esprit d'opposition. Il fallut bien finir par convoquer la diète. — Quand elle se réunit en 1825, l'Autriche vit avec effroi se redresser devant elle, sur son propre territoire, dans la ville royale de Presbourg, ces principes de la révolution, ces aspirations vers l'égalité et la liberté que la sainte-alliance et la France du droit divin venaient d'écraser en Italie et en Espagne. Les chambres rédigèrent une proclamation pleine de menaces, et proposèrent de mettre les commissaires royaux en accusation. L'orage ne fut conjuré que par l'intervention conciliante du palatin et par des concessions de la cour de Vienne. L'assemblée de 1825 fut appelée la diète de la renaissance, parce que c'est de là en effet que date en Hongrie le réveil de la vie politique, qui n'a cessé depuis d'acquérir sans cesse plus de puissance et plus d'éclat malgré les revers de 1849 et le régime de compression à outrance dont ils furent suivis.

Le jeune Deák se jeta sans hésiter dans le mouvement libéral qui emportait alors presque tous ses concitoyens. Il prit une part active aux débats ardens qui ne manquaient pas de s'ouvrir à toutes les réunions de la congrégation du comitat de Zala. Il avait droit d'y assister en sa double qualité de noble et d'avocat. Quatre fois par an se réunissait, comme on sait, au chef-lieu de tous les comitats la congrégation, à laquelle pouvaient prendre part tous les nobles, — il y en avait plus de six cent mille dans le royaume, — et les personnes remplissant une fonction libérale, comme les ministres du culte, les médecins, les instituteurs, les notaires, les hommes de loi. En temps ordinaire, le nombre des assistans était très restreint; mais dès qu'une question importante était à l'ordre

du jour, il y avait foule, la réunion devenait orageuse, les orateurs parlaient tour à tour au milieu des interruptions ou des applaudissemens, et souvent les partis opposés en venaient aux mains. Cette assemblée départementale avait à choisir les fonctionnaires de toutes les catégories, juges, sous-préfets, officiers de police, notaires, et les deux représentans que chacun des cinquante-deux comitats avait le droit d'envoyer à la diète centrale. Nulle part, sauf peut-être aux États-Unis, l'élection directe ne joue un rôle aussi prédominant qu'en Hongrie. Là véritablement on peut dire que tous les pouvoirs émanent de la nation. Comme les représentans recevaient des instructions, c'est-à-dire un mandat impératif, la congrégation discutait d'abord toutes les questions que devait aborder ensuite la diète. Elle se transformait alors en un *meeting* à la façon anglaise, ou plutôt en un *club* semblable à ceux que la révolution de 1789 et celle de 1848 ont fait surgir en France. Les chefs de parti et les tribuns populaires, les députés influens et les orateurs de cabaret y prenaient tour à tour la parole, car c'est là en définitive que se décidait la marche des affaires. Qu'un régime aussi ultra-démocratique avec un mécanisme représentatif aussi défectueux n'ait produit que de bons résultats tant que la main du despotisme ne l'a point faussé, cela fait le plus grand honneur à la nation hongroise et prouve une fois de plus l'action modératrice de la pleine liberté.

Le jeune Deák acquit bientôt dans les assemblées de son comitat une influence que justifiaient la maturité précoce de son esprit et ses profondes connaissances juridiques. Il partageait les idées de l'opposition; il voulait introduire dans l'organisation sociale de la Hongrie ces principes d'égalité et de justice qui sont devenus le patrimoine commun de l'humanité et le premier besoin des peuples civilisés; mais en même temps il était décidé à défendre les antiques libertés de son pays et à faire prévaloir sa langue, ses institutions, sa nationalité. Il apportait dans les débats une grande clarté d'exposition, une déduction serrée en même temps qu'une extrême modération dans les conclusions. Il savait toujours précisément ce qu'il voulait, et il poursuivait son but avec fermeté et persévérance, ce qui est une grande force partout, dans les réunions nombreuses et populaires plus encore qu'ailleurs. Il ne tarda point à être accepté comme le chef de son parti dans le comitat, et sa fermeté, sa sagesse, le rendaient déjà digne d'aller le représenter au sein de l'assemblée nationale. De même que la jeunesse grecque se préparait par les luttes de l'arène aux rencontres décisives des champs de bataille, ainsi c'était dans les joutes oratoires des comitats que les jeunes Hongrois, qui visaient à diriger les affaires de leur pays

s'exerçaient à l'art si difficile et si noble de la parole, et s'initiaient à la carrière parlementaire. Cette antique institution, qui remonte à plus de mille ans, est encore aujourd'hui la meilleure préparation à la vie publique que puisse posséder un pays libre. C'est à cette école que se sont formés tous les hommes d'état, tous les orateurs de la Hongrie; c'est par cet organe que l'amour de la liberté a pénétré jusque dans les derniers rangs du peuple. Un pays s'enorgueillira en vain de posséder dans sa capitale un parlement éclatant de lumières et d'éloquence : si dans les provinces il n'y a que des institutions locales privées de vie, d'action et d'indépendance, le régime parlementaire n'aura ni racines dans la nation ni garanties de durée.

Antoine Deák, le frère aîné de François, était député du comitat de Zala à la diète. Son instruction était étendue, son intelligence élevée, mais sa santé se trouvait ébranlée. Se sentant atteint du mal qui devait bientôt l'emporter, il donna sa démission. Comme ses collègues réunis à Presbourg déploraient sa retraite, il leur répondit: « Je vous enverrai à ma place un tout jeune homme qui a plus de savoir et de mérite dans son petit doigt que moi dans toute ma personne. » Il parlait de son frère François, qui fut élu, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans. C'était en 1825. Le jeune député fut parfaitement accueilli par les chefs de l'opposition. C'étaient dans la chambre haute Széchenyi, le grand comte, et le fameux baron Wesselényi, le géant de la Transylvanie, aussi renommé par sa force herculéenne que par l'audace et la fougue de sa parole tonnante, et dans la chambre basse Paul Nagy, l'orateur élégant qui avait fait entendre au sein de l'antique salle de Presbourg les accens de l'éloquence moderne. La première fois que Deák parla, Dionys Pázmándy, qui lui répliqua, le félicita sur son heureux début; mais ce fut seulement dans la diète de 1832 à 1836 que Deák conquit, sans y avoir visé, la position de *leader* de l'opposition. A vrai dire, celle-ci manquait de chef. Paul Nagy, par trop de condescendance envers le gouvernement, avait perdu toute influence et était même devenu suspect; Ragályi avait abandonné le parti du progrès, Kölcsei prononçait d'admirables discours, mais le tact politique lui faisait défaut; Eugène Beöthy et Moriz Szentkirályi ne s'étaient pas encore fait connaître; Bernäth et Pázmándy, malgré leur talent, manquaient d'autorité.

Les qualités qui portèrent naturellement Deák à la tête de son parti n'étaient point de celles qui frappent dès l'abord et commandent l'attention. Ses connaissances ne s'étendaient pas à des matières très variées; mais il avait étudié à fond les annales de son pays, et surtout les précédens de son histoire parlementaire. Sa

parole, dépourvue de cet éclat, de cette pompe orientale familière aux Magyars, éclairait d'une vive lumière tous les sujets, découvrait le côté faible de l'adversaire et le réfutait avec une logique impitoyable. Au sein d'une assemblée portée à l'exagération et aux écarts de la parole, l'enchaînement rigoureux de ses idées et sa modération, qui ne lui faisaient demander que ce qui était immédiatement réalisable, lui assuraient une prépondérance incontestée. Guider un parti d'opposition enclin naturellement à tout pousser à l'extrême, le discipliner, lui donner de la cohésion, la chose n'est nulle part facile; elle l'est bien moins encore en Hongrie par suite de l'ardeur du tempérament et de la susceptibilité des amours-propres. Il y parvint néanmoins sans effort, sans nulle habileté calculée, par le seul effet de sa façon de penser et d'agir. Il évitait toujours de blesser la vanité de ses amis et même celle de ses ennemis; jamais il ne faisait sentir sa supériorité ni ne se portait au premier rang; il s'efforçait de procurer à ses adhérens l'occasion d'exposer leurs idées et de faire valoir leur mérite. Enfin, quand il exprimait son opinion, il le faisait simplement, avec une sorte de défiance de lui-même et sans vouloir l'imposer aux autres; tous s'y ralliaient néanmoins, parce qu'ils comprenaient qu'elle était la meilleure à suivre.

La diète de 1832 à 1836 est une des plus importantes de ce siècle pour l'histoire de la Hongrie. D'abord vinrent les débats au sujet des *gravamina*, c'est-à-dire des griefs que l'opposition élevait à la charge d'un gouvernement qui ne pouvait s'habituer à respecter les antiques priviléges de la nation magyare, et qui à tout moment les violait ouvertement ou en méconnaissait l'esprit. La chambre aborda ensuite les projets de réforme sociale. L'opposition demandait l'égalité pour tous et l'abolition des priviléges. Les nobles ne payaient aucun impôt parce qu'ils étaient tenus seuls au service des armes. Tous devaient faire partie de « l'insurrection générale » ou levée en masse qui avait jadis combattu les Turcs, et qui durant les guerres contre Napoléon avait encore fourni 50,000 hommes. Maintenant que la conscription était introduite, il ne restait aucun prétexte à cette exemption de l'impôt, d'autant plus injuste qu'elle était invoquée par un nombre plus grand d'individus. Les paysans, affranchis du servage depuis la fin du siècle dernier, supportaient toutes les charges, et étaient tenus de cultiver par corvées les terres des seigneurs. Ce qui rendait ce régime inique moins intolérable, c'est que « l'imposition royale » était fixée par la loi à une somme d'environ 5 millions de florins, dont le recouvrement s'effectuait par les percepteurs du comitat, et dont la rentrée était loin d'être régulière. Il faut le redire à l'honneur de la haute noblesse hongroise, ce fut

elle qui demanda la première l'abolition des priviléges dont elle surtout profitait. Elle était animée de ce généreux esprit de justice qui avait entraîné l'aristocratie française la nuit du 4 août. Au lieu d'encourager ce mouvement d'émancipation, comme l'avaient fait Marie-Thérèse et Joseph II, le cabinet de Vienne y opposa une résistance acharnée, et s'efforça de le comprimer par tous les moyens. Il se présentait néanmoins une difficulté qui exigeait une solution immédiate : il s'agissait de savoir si les nobles seraient obligés de se soumettre au péage qu'il fallait établir sur le magnifique pont suspendu qui aujourd'hui fait à Pesth l'orgueil du Danube, et dont alors Széchenyi avait conçu le projet. Sur le pont de bateaux, le manant seul payait, le noble passait, fier de son inique privilége. C'est à l'occasion de ces questions que Deák prononça une série de discours qui fixèrent sur lui l'attention de tout le pays. Il éleva aussi la voix pour défendre la malheureuse Pologne et pour réclamer le droit d'asile en faveur des Polonais qui s'étaient réfugiés en Hongrie. A partir de ce moment, on vit que son vote décidait du sort d'une proposition, et que sa parole commandait la majorité.

Quand la session fut close, le gouvernement crut devoir recourir aux moyens extrêmes pour comprimer le mouvement qui emportait tout le pays. Il fit condamner Wesselényi et jeter en prison Lovassy et Kossuth, jeunes tribuns qui communiquaient au peuple l'enthousiasme qui les animait. Éternel aveuglement du pouvoir! une nation vient-elle à s'agiter pour obtenir plus de liberté ou de justice, il s'imagine qu'il arrêtera tout en frappant ceux qui paraissent conduire la foule. Il n'arrête rien et prépare l'explosion qui bientôt l'emportera, semblable à un machiniste insensé qui, pour ne pas entendre le bruit strident de la vapeur, fermerait la soupape sans songer que la force bouillonnante à laquelle il a ôté toute issue ne tardera pas à l'anéantir.

La diète de 1839 se réunit enflammée de toutes les colères qui remuaient le pays, et décidée à imposer au gouvernement le respect de ses droits séculaires. Deák était à la tête de l'opposition. Tous les députés de son parti se groupaient autour de lui et en recevaient le mot d'ordre. Il les conduisit avec tant de vigueur, d'ensemble et de sagesse que le gouvernement en fut intimidé. Le palatin alla jusqu'à consulter Deák, et tira de la conférence qu'il eut avec lui la conclusion qu'il était temps de céder. Kossuth fut remis en liberté, mais son ami Lovassy était mort en prison. Le comte Rháday, député du comitat de Pesth, qu'on empêchait d'occuper sa place en l'impliquant dans un procès de lèse-majesté, fut également amnistié. Deák avait acquis assez d'autorité pour servir d'arbitre entre la couronne et la nation, et il était parvenu à les ré-

concilier en maintenant intactes les libertés constitutionnelles qu'il considérait comme le fondement de l'existence de la Hongrie. Les hommes du pouvoir, les chefs du parti conservateur, s'inclinaient eux-mêmes devant lui, et quand il joua ce rôle extraordinaire pour lequel il semblait prédestiné, il n'avait que trente-six ans.

Un des amis de Deák, L. Töth, nous a tracé de lui à cette époque une vive esquisse. Nous sommes à Presbourg, et la diète est réunie. — Entrons dans le local de ce club, rempli d'une épaisse fumée de tabac, où les députés de l'opposition se réunissent presque chaque soir pour s'entendre sur la marche à suivre dans les débats parlementaires. Demain il y aura une séance importante, car un rescrit impérial est arrivé de Vienne, et il s'agit d'y répondre. L'animation est extrême, l'orgueil national est blessé. On en veut à notre indépendance, s'écrie-t-on de toutes parts; on prétend asservir le libre royaume de saint Étienne. Ces libertés que nous avons su conserver contre trois siècles d'attentats successifs, on veut nous les ravir aujourd'hui, pacifiquement, lentement, doucereusement; mais le sang de nos pères coule encore dans nos veines, et Rákóczi n'est point oublié. — Ainsi parlent les plus exaltés. D'autres prêchent la modération, sans parvenir à se faire écouter. La discussion est brillante, mais elle flotte au hasard. Autant de têtes, autant d'avis différens. Impossible de s'entendre. En ce moment entre dans la salle un homme jeune encore et d'apparence robuste. Sur ses larges épaules s'élève, supportée par un cou assez court, une tête ronde pleine de bonhomie et d'*humour*. D'épais sourcils ombragent des yeux gris où la malice le dispute à la bonté. Rien en lui n'indique l'orateur. Ses vêtemens sont noirs, propres, mais d'une coupe un peu ancienne. Il tient à la main une grosse canne à pommeau d'ivoire. On dirait un bon bourgeois de Presbourg venant prendre au cabaret son verre de bière quotidien. Il va s'asseoir sur un canapé; il s'y installe à son aise, sans façon, et allume un nouveau cigare à celui qu'il vient de finir. Il suit d'abord la discussion avec une attention sérieuse; puis, comme on semble attendre son avis, il parle à son tour. Il s'exprime simplement, comme s'il causait. Il expose en peu de mots l'objet du débat. Il montre les points sur lesquels tous sont d'accord et le but qu'on veut atteindre. Il indique avec précision les moyens de réussir, le côté faible par où il faudra attaquer l'adversaire, les concessions qu'on peut lui faire, les droits qu'il faut maintenir à tout prix. Il égaie cette déduction, serrée comme la démonstration d'un théorème, de plaisanteries familières, d'anecdotes, de comparaisons. A cette vive et égale clarté, les sophismes se dissipent, les fureurs se calment, les imaginations magyares se dégrisent. Le bon sens a

parlé, la cause est instruite. Le plan de bataille est tracé, on se lève et l'on va souper. Ce bon bourgeois qui gouverne ainsi la majorité de l'assemblée souveraine, c'est François Deák.

Un incident extraordinaire vint encore accroître l'estime que lui avait vouée la nation. Pendant l'agitation qui précéda les élections pour la diète de 1843, il s'était élevé avec force contre l'exemption d'impôt dont jouissait la noblesse. Dans le comitat de Zala, comme partout, deux partis se trouvaient en présence : l'un invoquant le droit acquis, les anciennes traditions, la constitution sainte, dont il ne fallait détacher aucune pierre sous peine de la voir crouler tout entière; l'autre parlant au nom de l'égalité, de la justice, de l'intérêt public, des principes de la civilisation moderne, et visant à conférer les mêmes droits « jusqu'au dernier des zigeuner. » La noblesse indigente, « les pauvres en sandales » (*bocskoros namesek*), comme on les appelle en Hongrie, étaient très nombreux dans le comitat. Le parti conservateur était parvenu en cette occasion à entraîner la plupart d'entre eux, quoique d'ordinaire ils se prononçassent pour les idées les plus démocratiques. Ni l'argent ni le vin n'avaient été épargnés pour décider les récalcitrans. Le jour de l'élection, ils se réunirent en foule au chef-lieu aux cris incessamment répétés de *nem adozünk!* pas d'impôts! Les élections en Hongrie ne se font point avec cet ordre, ce calme, qu'on apporte en France à cet acte décisif de la vie politique. Ce qui s'y passe rappelle bien plutôt les luttes animées, violentes, souvent grossières, qui éclatent sur les *hustings* en Angleterre et en Amérique. Les pays libres ne s'effraient pas de ces désordres momentanés. Ce sont les exutoires des colères populaires. Quand sur les flancs d'un volcan s'ouvrent de petits cratères par où la lave peut s'épancher, les grands bouleversemens cessent d'être à craindre. Deák ne fut pas élu. Ses adversaires allèrent même jusqu'à le menacer dans sa paisible retraite de Kehida, mais les partisans de la réforme ne se soumirent pas aussi facilement que leur candidat à l'échec qu'ils venaient de subir. Une seconde épreuve eut lieu. Cette fois ils n'hésitèrent point à suivre l'exemple des conservateurs, et comme eux ils eurent recours aux promesses, à la corruption, à l'intimidation, même aux violences. De nouveau on en vint aux mains, le sang coula, mais ils l'emportèrent. Deák s'était élevé de toute son énergie contre les manœuvres employées par ses amis. Il avait déclaré d'avance qu'il n'accepterait pas un siége conquis, enlevé d'assaut par des moyens qu'il réprouvait. On ne voulut pas le croire; on se persuada qu'une fois élu il ne pourrait refuser. Deák fut inflexible, rien ne put le faire revenir de sa résolution. « Je n'ai pas, disait-il simplement, deux poids et deux mesures; je

ne puis user à mon profit de l'illégalité que je blâme chez mes adversaires. » C'était un acte de grand courage qui dut coûter beaucoup à sa vertu, non pour la place de député qu'il perdait, mais à cause du cruel mécompte qu'il infligeait à ceux qui s'étaient dévoués pour le succès de sa candidature. Plusieurs d'entre eux avaient payé de leur personne et de leur bourse au point de s'endetter. En récompense de leurs sacrifices, ils ne recevaient qu'un blâme public d'autant plus cruel qu'il tombait de plus haut. Leur désappointement fut extrême; dans leur colère, ils n'épargnèrent pas à Deák les plus amers reproches. Il sacrifiait, disaient-ils, l'intérêt du parti à l'ambition de se poser en homme d'une probité politique exceptionnelle. Les élections en Hongrie, comme dans tous les pays libres, donnaient lieu au conflit des passions surexcitées; mais jamais nul ne s'était avisé d'en récuser le résultat. Immoler le triomphe des principes à des susceptibilités personnelles et le bien public à d'étroits scrupules, c'était un coupable égoïsme. — En politique, ce qui est le plus difficile, c'est de résister à ses amis. Deák eut ce courage, et par son refus, qu'aucune accusation ne put ébranler, il rendit à son pays un service bien plus grand qu'en allant occuper son siége au parlement. Quand il s'agit de donner à toute une nation une leçon de moralité, des discours sont peu de chose; un acte, un noble exemple, parle plus haut que la plus merveilleuse éloquence.

L'absence de cet homme de bien produisit une impression profonde. Elle fut considérée comme un malheur public, et néanmoins chacun finit par rendre justice aux nobles sentimens qui avaient guidé Deák. « En France, s'écria Eugène Beöthy au sein de la diète, après la mort de Latour d'Auvergne, on continua dans son régiment à faire l'appel de son nom, et une voix répondait : Mort au champ d'honneur. En Allemagne, le jour du couronnement de l'empereur, on demandait : Y a-t-il un Dahlberg dans l'assistance? Je propose qu'à l'ouverture de chaque diète on demande aussi : Deák est-il présent parmi nous ? » Zsedényi, principal adversaire de celui qu'on avait déjà surnommé le grand député de Zala, rendit hommage, suivant l'usage anglais, à son antagoniste politique, et n'hésita point à dire que le plus pur caractère de la Hongrie manquait à la chambre. Les journaux les plus opposés aux opinions de Deák parlèrent dans le même sens. Sans avoir eu d'autre but que celui de remplir son devoir, il obtint un plus beau succès que par ses meilleurs discours : c'était le triomphe de l'honnêteté politique. Il fit autant d'honneur à ceux qui le décernèrent qu'à celui qui en fut l'objet. Nul n'osa occuper le siége que Deák avait laissé vacant. A la diète de 1843, le comitat de Zala n'eut plus qu'un seul repré-

sentant, le jeune député Chusy. Deák vécut retiré à la campagne, approfondissant les importantes questions qui se débattaient alors à la diète, et suivant d'un œil attentif le mouvement qui emportait la Hongrie vers de si tragiques destinées.

Kossuth, sorti de prison, avait remplacé les correspondances manuscrites qui lui avaient valu sa condamnation par le *Pesti Hirlap*. C'était le premier journal hongrois dans le sens moderne. Il défendait les droits de la nation avec une vigueur et un courage qui valurent à son rédacteur une popularité inouie. Széchenyi, qui avait donné le branle à cette agitation, commença dès lors à s'en inquiéter. Dans son *Kelet népe*, il s'efforça de la modérer, et attaqua Kossuth avec tant de vivacité que le chef du parti conservateur, Aurel Dessewffy, se vit forcé de l'en blâmer. Le grand comte avait cru que, comme autrefois, le mouvement n'emporterait que les classes supérieures; mais Kossuth, par son journal et par ses discours enflammés, avait soulevé le pays entier, et, ainsi que Dessewffy le disait très bien à Széchenyi, on ne conduit pas en petit comité un pays où dans cinquante-deux comitats la population a le droit de se réunir quatre fois par an pour tout discuter. Pendant les années qui précédèrent la révolution de 1848, la scission entre les deux nuances du parti réformateur s'accentua de plus en plus. De quel côté se rangeait Deák? Il continuait à vivre dans la retraite. Il ne prononçait pas de discours et ne publiait aucun écrit; mais il demeurait fidèle aux principes qu'il avait défendus. Dans toutes les questions alors débattues, liberté de la presse, égalité des confessions devant la loi, droits électoraux à donner aux villes qui n'étaient presque pas représentées au sein de la diète, suppression des priviléges, il se prononçait en faveur des réformes les plus radicales. Toutefois il voulait y arriver par un progrès régulier, par la légalité; surtout il repoussait absolument les projets de séparation d'avec l'Autriche, qui commençaient à se faire jour. « Je suis, répétait-il souvent, un réformateur, non un révolutionnaire. » L'éminent publiciste, l'ami fidèle de Deák et son collaborateur dans ses plus importans travaux, le baron Eötvös, âgé seulement de trente ans et déjà célèbre par ses romans, ses poésies, ses études de droit public, exprimait dans ses écrits les idées qui leur étaient communes. Tout en défendant Kossuth contre les attaques souvent outrées de Széchenyi, il se séparait de l'éloquent agitateur au sujet de la réorganisation politique de la Hongrie. Kossuth, dans son opposition radicale au gouvernement autrichien, voulait étendre encore les attributions déjà si larges des comitats, de façon que, l'exercice de la souveraineté passant complétement en leurs mains, la Hongrie se serait transformée en une fédération démocratique com-

posée de cinquante-deux états presque entièrement indépendans. C'était évidemment pousser la décentralisation jusqu'à la dissolution de l'état. Eötvös et Deák, s'élevant au-dessus des passions du moment, soutenaient que, quand on aurait un ministère responsable et un parlement investi des pouvoirs qui dans tout pays libre doivent lui appartenir, il ne faudrait pas que, sous prétexte d'autonomie, les assemblées provinciales pussent suspendre l'exécution des lois votées par l'assemblée nationale. Cette grave question des limites du pouvoir central, tant agitée lors de la fondation de la république des États-Unis, et qui préoccupe encore maintenant tous les esprits sérieux, fut alors en Hongrie l'objet de discussions qu'on peut placer à côté de celles de la célèbre publication américaine *le Fédéraliste*.

En 1846, Deák se sentit atteint d'un mal inconnu qui lui ôtait ses forces. Il chercha à les recouvrer en visitant les lieux de bains de son pays et de l'étranger. Il voyagea en Suisse, en Italie, en France et en Angleterre. Il revint mieux portant, mais trop faible encore pour accepter la candidature qu'on lui offrit aux élections de 1847. La situation de son pays le préoccupait vivement. Il n'y voyait d'issue que le despotisme ou la révolution. Il y avait un désaccord effrayant entre les fondemens et le couronnement de la constitution hongroise. Les rouages du régime représentatif, tel que les siècles l'avaient fait, étaient si compliqués qu'ils n'ouvraient pas de voie régulière aux idées nouvelles qui bouillonnaient dans les assemblées des comitats. Les députés avaient seuls le droit de proposer un changement aux lois en vigueur; mais ils n'arrivaient guère à faire prévaloir leurs résolutions. Le temps se perdait en discussions irritantes. Quand un projet était soumis à la chambre des magnats, ceux-ci le modifiaient d'ordinaire profondément. Les députés admettaient une partie des amendemens, puis renvoyaient le projet à la chambre haute. C'était un échange de notes et de contre-notes sans fin. Si l'on parvenait à s'entendre, il fallait encore expédier l'*elaborat* à la chancellerie hongroise de Vienne, qui le renvoyait avec de nouveaux changemens et un rescrit, ou bien qui ne répondait rien. Ainsi la chambre basse, émanée des ardentes assemblées des comitats, se trouvait réduite à l'impuissance. La cour de Vienne faisait-elle quelque promesse, celle-ci était accueillie par une explosion d'*eljen;* le représentant du souverain, le *personalis regius*, se servait-il d'une expression portant atteinte aux droits de la nation, on criait de toutes parts : *gravamen*, et quelque juriste ressassait les précédens. La diète était donc un excellent boulevard contre l'arbitraire, mais elle ne pouvait devenir un instrument de progrès et de réforme. Malgré beaucoup d'idées généreuses brillamment défendues, malgré les discours éloquens

de Klauzál et la tranchante logique de Moritz Szentkirályi, aussi acérée, disait-on, que son scalpel, la diète de 1843-1846 n'avait amené aucun résultat. L'opposition avait manqué d'un chef pour la conduire au combat. Après les élections de 1847, elle en trouva un dans Kossuth, qui avait pris pour mot d'ordre : « avec vous ou sans vous, et même contre vous; » mais tous les députés n'étaient pas disposés à le suivre. Széchenyi insista vivement auprès de Deák pour fonder un parti de la gauche modérée ayant pour devise « le progrès et la liberté sans révolution, » et se donnant pour mission de combattre à la fois Kossuth et le gouvernement. Deák s'y refusa toujours. Il ne croyait pas qu'il lui fût permis d'affaiblir le parti national par une scission déclarée, et il préférait courir les chances d'un soulèvement plutôt que de donner des armes au despotisme. Le parti libéral commença de voir clairement le lien intime qui unissait le sort de la Hongrie à celui des états héréditaires. Aussi longtemps que ceux-ci resteraient soumis à un régime despotique, les libertés hongroises seraient menacées. Le même souverain ne pouvait être à la fois maître absolu à Vienne et roi constitutionnel à Presbourg. La souveraineté du peuple et le *self-government* anglo-saxon au-delà de la Leitha et la compression à outrance de Metternich en-deçà, un pareil contraste ne pouvait durer. C'est ce que démontrèrent les deux députés du comitat de Tolna, Bezerédj, l'écrivain humanitaire, et Perczel, qui fut plus tard général des honveds. C'était la ferme conviction de Deák. Aussi a-t-il fait insérer dans *l'Ausgleich* de 1867, qui a établi le dualisme actuel, que, comme la Hongrie, l'autre moitié de l'empire serait dotée d'institutions constitutionnelles.

Il put espérer un moment que ses vœux allaient se réaliser, même pour les états héréditaires, quand le contre-coup de la révolution de février vint, comme un tremblement de terre, jeter bas l'ancien régime. On assure cependant que sa confiance en l'avenir fut vite ébranlée. Quand il vit dans tout l'empire les populations et leurs meneurs si peu préparés à jouir d'une liberté régulière, les dépositaires du pouvoir si imbus des anciennes idées autocratiques, les nationalités si aveuglées, si injustes dans leurs prétentions et leurs haines réciproques, il se sentit pris d'une grande tristesse, et il répétait souvent : « C'est le commencement de la fin. »

Le comte Louis Batthyányi, chargé de former le premier ministère hongrois, était parvenu à y faire entrer Széchenyi et Kossuth, le premier comme ministre des finances, le second comme ministre des travaux publics. Pour établir une entente entre ces deux antagonistes, la veille encore si acharnés l'un contre l'autre, il fallait un intermédiaire dont tous deux respectassent l'autorité. Le sage

de Kehida pouvait seul remplir cette mission. Batthyányi s'adressa donc à Deák; celui-ci hésita d'abord. Il n'avait aucun goût pour les fonctions publiques; mais il était habitué à mettre toujours l'intérêt du pays au-dessus de ses convenances personnelles. Il finit par accepter le portefeuille de la justice, pour lequel la pureté de son caractère et ses connaissances juridiques semblaient le prédestiner. Il entra en fonction le 17 mars 1848. Il prit pour secrétaire d'état Koloman Ghyczy, qui est actuellement le chef de la gauche. A la tête du comité chargé de préparer la codification des lois, il plaça Ladislas Szalay, que la Hongrie envoya bientôt après comme son représentant auprès du parlement de Francfort, et qui est devenu depuis l'un des premiers historiens et juristes de son pays.

Les fameuses lois de 1848, qui ont transformé la constitution politique de la Hongrie et que l'on a remises en vigueur l'an dernier, ne furent pas l'œuvre de Deák; elles étaient déjà élaborées quand il entra au ministère. Quoiqu'il en blâmât certaines dispositions, il s'appliqua à les mettre à exécution de manière à hâter l'émancipation des classes inférieures sans les soulever contre leurs anciens seigneurs. Ce fut là, assure-t-il, sa plus rude besogne. Les paysans nouvellement affranchis s'imaginaient qu'ils allaient se partager les terres de leurs maîtres. Ils accouraient en foule vers Deák pour obtenir justice. Sa porte était sans cesse assiégée par des gens appartenant aux nationalités les plus diverses, et plaçant tous en lui la même confiance. Le Magyar de Békes, le Souabe du Banat, le Slovaque d'Arva, le Valaque de Marmaros, tous s'adressaient à lui comme à un père pour régler leurs différends. En Hongrie, dans ce pays qu'on prétend dominé par une aristocratie orgueilleuse, nul n'est d'un abord plus facile que les ministres. Ils conservent l'appartement souvent très modeste qu'ils occupaient dans quelque maison particulière ou à l'hôtel, et à certaines heures ils vous y reçoivent. Le soir, ils vont comme d'ordinaire à leur club, où chacun peut les entretenir. Grâce à ces habitudes bourgeoises, ils restent en communication directe, immédiate avec l'opinion, tandis qu'ailleurs les ministres, enfermés dans leurs somptueux hôtels, entouré d'huissiers et de serviteurs, vivent dans une atmosphère factice où la vérité ne pénètre pas, et s'imaginent sauver le trône au moment où gronde déjà la révolution qui doit l'emporter. En un siècle de démocratie, les mœurs démocratiques sont utiles à tous, et plus qu'on ne le pense. Deák, en 1848, était logé à l'hôtel de l'archiduc Étienne. Le matin de bonne heure, il recevait ces paysans accourus de toutes parts vers lui. Il leur expliquait le sens des nouvelles lois qui les affranchissaient de la corvée sans leur attribuer la propriété des seigneurs. Il leur montrait que, jouissant de la pleine

liberté, de l'égalité devant la loi, ils pouvaient s'enrichir par le travail. Il les éclairait, les consolait; il leur communiquait l'amour de la justice et de la patrie qui l'animait lui-même, et ils s'en retournaient chez eux prêts à verser leur sang sous les ordres de leurs anciens maîtres pour la défense de ces mêmes lois dont ils avaient accusé l'iniquité.

Dans son administration, Deák avait pris pour mot d'ordre cette belle maxime qu'il répétait souvent à ses employés : « voulez-vous être libres, commencez par être justes. » Il disait aussi : « Soyez justes envers les petits, si vous voulez que les grands le soient envers vous. » De concert avec Szalay et Eötvös, il reprit l'élaboration d'un code criminel qui mérita la haute approbation de l'illustre Mittermayer et des principaux criminalistes allemands. Il prépara également la loi sur le jury. Au sein du ministère, il appuyait toujours avec Batthyányi, Eötvös, Mészárós et Klauzál les mesures qui permettaient une entente avec l'Autriche. Il voulait éviter la rupture complète, dont il n'avait cessé de prévoir et de prédire les funestes conséquences. La Hongrie aurait dû surtout éviter de s'aliéner la sympathie des libéraux et des capitalistes autrichiens. En instituant le régime de l'union personnelle, il aurait fallu faire immédiatement le partage de la dette. Avec moins de 200 millions de florins, la Hongrie se dégageait alors de toute solidarité financière avec l'Autriche. Depuis lors il lui a fallu accepter une charge triple. Dans les débats de l'hiver dernier, Deák s'est prononcé très nettement à ce sujet. « Nous avons commis, disait-il, une grande faute en 1848. Je dis nous parce que, moi aussi, j'y ai participé. On prétendait nous faire intervenir dans des dettes contractées sans notre assentiment. Nous n'y étions ni légalement ni équitablement tenus. La faute du ministère de Vienne fut d'exiger comme un droit ce qui de notre part ne pouvait être qu'une concession. La nôtre fut de nous arrêter à une question de forme, et de ne pas accepter aussitôt une transaction qui eût épargné bien du sang. Quels progrès nous aurions faits depuis! A quel degré de prospérité ne serions-nous pas parvenus! » Les amis de Deák prétendent que c'est à tort qu'il s'accuse d'avoir sur ce point méconnu l'intérêt véritable du pays. Il aurait vu dès lors clairement la voie à suivre, mais il aurait été impuissant à faire prévaloir son opinion.

Et en effet, entre la cour de Vienne, qui jetait les Croates et les Serbes sur les Hongrois pour leur enlever les droits qu'elle avait été forcée de leur concéder, et les patriotes exaspérés, qui ne voyaient de salut que dans l'insurrection, il n'y avait plus de place pour le parti qui voulait s'en tenir fidèlement à la légalité. En temps de révolution, les partis extrêmes restent seuls en pré-

sence. La popularité de Deák s'évanouissait rapidement. Il s'apercevait avec douleur qu'il perdait toute influence sur l'esprit d'un peuple qui se sentait trahi. Voyant le choc inévitable, il ne pouvait que gémir sur l'aveuglement du gouvernement. Le temps des transactions était passé. Il était attaqué avec acharnement par ceux qui dans tout compromis ne voyaient qu'un piége. Le journal *15 Marczius* (*le 15 Mars*) s'efforçait de lui enlever tout prestige. Il avait pris pour épigraphe permanente « plus de politique de *táblabiro.* » Presque tous les comitats avaient nommé Deák *táblabiro*, c'est-à-dire membre du tribunal provincial, comme les villes d'Angleterre accordent le droit de cité aux hommes dont elles veulent honorer le mérite. Cette distinction qui faisait de Deák l'élu de la nation entière, on lui en faisait un grief, on essayait d'en faire un ridicule. Le titre que la Hongrie avait accordé à son grand citoyen était pris comme synonyme de procureur aux idées étroites, attaché aux anciennes coutumes que la révolution devait balayer.

L'entrée du ban Jellachich avec ses Croates dans les comitats du sud et la mort du général Lamberg, assassiné sur le pont de Pesth au moment où il venait, au nom de l'empereur, négocier au sujet de l'organisation de l'armée, rendirent bientôt une lutte à main armée inévitable. La poésie elle-même entonnait le clairon des combats. Vörösmarty se taisait, mais Petöfi, ce Tyrtée hongrois, lançait au vent des Puztas ces chants guerriers, « le temps est venu, aujourd'hui ou jamais, » et, « les trompettes sonnent, le tambour bat : aux armes! » Tout le pays se soulevait en répétant ces refrains, comme la France de 93 partait pour la frontière en chantant *la Marseillaise.* Le rôle de Deák semblait terminé. Néanmoins il se dévoua jusqu'à la fin à des tentatives de conciliation qui seules, croyait-il, pouvaient épargner à sa patrie un inévitable désastre. En septembre, il se rendit à Vienne à la tête d'une députation qui avait pour mission de s'entendre avec la diète; mais la négociation ne put aboutir, on se sépara aigri de part et d'autre. Au commencement d'octobre, il sortit du ministère. Il conserva néanmoins son siége de représentant. Quand le prince Windischgrætz à la tête de l'armée autrichienne victorieuse arriva sous les murs de Bude, Batthyányi proposa de lui envoyer une députation pour négocier de la paix. Les deux chambres votèrent la motion. Par une sombre journée d'hiver, le 31 décembre 1848, la députation partit. Elle était composée d'hommes avec qui la cour de Vienne aurait pu s'entendre : l'archevêque d'Erlau, George et Antoine Mayláth, Batthyányi et Deák. L'orgueil de la force triomphante et la démence de la réaction enivrant Windischgrætz, il ne voulut point recevoir les Hongrois; il leur fit dire qu'il ne traitait pas

avec des rebelles. Ce mot a coûté cher à l'Autriche. Il lui a valu l'humiliation d'être vaincue par la Hongrie d'abord, et l'humiliation plus périlleuse encore d'être sauvée par la Russie. Ces rebelles gouvernent aujourd'hui à Pesth, et c'est en s'inclinant sous le drapeau tricolore de la révolution que l'empereur est monté sur « la colline du couronnement. » Combien la destinée de l'Autriche et de son jeune souverain eût été différente, si dès lors il avait tendu la main à cette déesse invincible qui s'avance à travers notre siècle, renversant tout ce qui fait obstacle à sa marche triomphante, la liberté! Que la poignante responsabilité de la rupture définitive et du sang versé retombe sur ceux qui l'ont provoquée! Il ne restait aux Hongrois d'autre alternative que l'humiliation complète ou l'appel aux armes. Ils préférèrent tirer du fourreau le sabre des Bethlen et des Rákóczi. Certes on ne peut leur en faire un crime, ils avaient pour eux le droit national et le droit historique; mais Deák, l'homme de la légalité, n'avait plus rien à faire sur une scène livrée désormais au hasard des batailles. La première partie de sa carrière politique prit fin avec ce triste jour de la Saint-Sylvestre où il revint du camp autrichien ayant perdu tout espoir d'un arrangement pacifique. Quand la diète se transporta à Debreczin, il ne l'y suivit pas.

II.

Pendant que les armées autrichiennes envahissaient le pays, Deák vivait dans son domaine de Kehida sans se cacher. Lorsque les Hongrois, victorieux à leur tour, réoccupèrent Pesth et Bude, il ne voulut pas quitter sa retraite. Au milieu d'une révolution, ni son caractère ni ses idées ne lui permettaient d'être utile à son pays; il préférait s'effacer. On n'a pas oublié les sanglantes exécutions qui suivirent la capitulation de Villágos, le comte Batthyányi, le comte Leiningen, Nagy Sandor, Damjanich, Torok, Aulich, Lanner, Kiss, fusillés ou pendus. Ce fut encore une grande faute. Aucun gouvernement ne s'est jamais sauvé par des vengeances politiques. Ceux qu'on tue se transforment en martyrs, et ne meurent plus. Ils ressuscitent pour le châtiment de leurs juges. L'an dernier en Hongrie, j'ai vu partout aux vitrines les portraits des victimes de 1848 rattachés ensemble par le même crêpe funéraire. Tandis que ses anciens collègues se dérobaient aux poursuites par l'exil, Deák n'était point inquiété; il n'eut pas d'interrogatoire à subir. La pureté de son caractère semblait inspirer le respect, même à ses ennemis. Il reprit peu à peu sa vie habituelle, se rendant à Pesth, ou à Vienne, quand ses affaires l'y appelaient. Il se remit avec ar-

deur à ses études favorites; mais il ne fit paraître aucun écrit pour donner son opinion sur la situation qui était faite à son pays. Tandis qu'Eötvös, Paul Somsich, Édouard Zsedényi, le comte Antoine Szécsen, publiaient d'importans ouvrages où ils revendiquaient les droits de leur patrie traitée en pays conquis, Deák se taisait. Son silence dura dix ans. Chose étrange, c'est pendant ce temps qu'il grandit aux yeux de tous, et que son influence devint souveraine. C'est alors qu'il s'éleva à cette situation unique qui le fit l'arbitre des destinées de la Hongrie. Comment? On ne saurait le dire. Jamais il ne parlait le premier des affaires publiques. Quand on l'interrogeait, il répondait en peu de mots. Il ne cachait pas sa pensée, mais il ne cherchait pas l'occasion de la faire connaître. Il comprenait que la réaction devait suivre son cours. Il assistait calme, indifférent en apparence, aux expériences de centralisation du ministère Bach. Il prévoyait qu'elles devaient misérablement échouer. C'est ce moment qu'il attendait. Jusque-là tout effort lui paraissait vain, toute plainte puérile. Il voyait peu de monde. Ayant vendu son domaine de Kehida, il habitait Pesth. Son plus grand bonheur était de faire du bien. Il consacrait chaque année une grande partie de ses modestes revenus à secourir des amis pauvres et à distribuer des aumônes aux familles nécessiteuses. Il avait même repris sa gaîté tranquille, et le soir venu, après une journée de travail, il aimait, en compagnie de quelques intimes, à raconter des anecdotes en fumant et en buvant de la bière. Cette attitude semblait inexplicable; elle irritait ceux dont l'âme plus ardente ne pouvait supporter le spectacle de la patrie asservie. Son ancien collègue au ministère, Szemere, alors exilé, écrivait à ce sujet : « Deák dans sa solitude ressemble à un oracle dans une contrée maudite que nul n'ose aller consulter. » Brutus sous les Tarquins avait agi de même, seulement Deák ne conspirait pas.

Quand le cabinet de Vienne voulut reconstituer la Hongrie, il essaya de s'entendre avec Deák. C'est alors que celui-ci adressait à M. de Schmerling, ministre de la justice en ce moment, cette lettre, reproduite par tous les journaux, où il déclarait avec autant de fermeté que de convenance qu'il ne pouvait rien, parce que la façon dont le ministère voulait régler les affaires hongroises était complétement opposée à ses principes. La résistance du « sage de la patrie » (*ország bölcse*) n'empêcha point le ministre Bach de tenter à son tour d'échanger avec lui « quelques paroles raisonnables. » Le plan des partisans de la centralisation pouvait très bien se justifier. Que voulaient-ils? Constituer tout simplement un état autrichien, comme il y a un état français, anglais, espagnol, accorder aux différentes provinces de l'empire les plus larges attributions pour le

règlement des intérêts locaux, mais investir le pouvoir central des pouvoirs qui lui sont indispensables pour assurer le maintien de l'unité nationale. Pour que l'Autriche continuât à subsister, il ne fallait pas, disaient-ils, lui refuser es conditions qui seules rendaient son existence possible. A tous les raisonnemens du ministre, reproduits pendant plusieurs entretiens, Deák répondait simplement : « Que votre excellence me pardonne, je ne connais que la constitution hongroise. Tant qu'elle n'est pas rétablie, je ne puis rien, car je ne suis rien. Je n'existe pas. » Le ministre insista, pressa en vain : il ne put le faire dévier de sa résolution.

Le cabinet viennois négociant avec Deák comme avec le représentant de la Hongrie, son autorité morale s'accrut encore. Une lettre d'un de ses compatriotes, écrite vers 1860, nous explique bien l'origine de ce prodigieux ascendant. — Pour Deák, disait-il, la vérité et la justice l'emportent sur tout intérêt politique, même sur celui de sa patrie, si celui-ci pouvait être en opposition avec le droit. On dit que les perles fines perdent leur éclat quand la personne qui les porte devient malade. Deák cesserait d'être lui-même, s'il devait prêter la main à ce qu'il considérerait comme une atteinte au droit, même pour délivrer son pays de l'oppression. Il ne ferait rien que sa conscience n'avouât pas, et nul ne sait jusqu'à quel point il porte le scrupule. Sa vue est perçante, la rectitude de son jugement est sans égale; mais il hésite à agir, tant il craint de ne pas bien agir. Il s'ensuit que beaucoup de gens, le voyant demeurer en repos au moment où, dans leur impatience, ils s'attendaient à le voir marcher en avant, l'accusent de manquer de courage; mais le peuple est frappé de la simplicité de sa vie, de la pureté de son caractère, de la logique de sa conduite politique, qui depuis quarante ans n'a pas varié. Il sait que Deák est incorruptible, que les promesses et les menaces ne l'ébranleront pas, que ni les influences de la cour, ni les murmures de la foule, ni les objurgations de ses amis, ni la crainte de la mort, ni même l'exaltation du sentiment patriotique, ne le feront sortir de la voie qu'il s'est tracée. Il lui attribue une sagesse surhumaine, une prudence, une prévoyance à déjouer tous les piéges et tous les périls. Deák est aux yeux des masses le type de la justice, l'organe de la vérité, la pierre de touche du bon droit. Il n'inspire point d'enthousiasme, car il n'a jamais cherché à entraîner personne par ses discours ou ses écrits; mais la nation entière croit que c'est de lui seul qu'elle doit recevoir le mot d'ordre. Aucun parti ne parviendrait à entraîner le peuple sans l'assentiment de Deák, car chacun pense que lui seul peut dire quand il sera prudent et juste de passer à l'action. Les exilés, quelque populaires qu'ils soient, ne trouveraient nul écho dans le pays, si Deák

se taisait; mais qu'il se lève, qu'il parle, et toute la Hongrie comme un seul homme obéira à sa voix. — L'appréciation dont nous venons de reproduire le sens explique pourquoi les Hongrois n'ont profité ni de la guerre d'Italie en 1855, ni de la guerre d'Allemagne en 1866, pour secouer un joug détesté. C'est que « le sage de la patrie, » qui ne voulait pas l'anéantissement de l'Autriche, ne leur en avait pas donné le signal. Bientôt son rôle allait devenir plus actif.

Le diplôme impérial du 20 octobre 1860 avait établi, sur le papier du moins, le système constitutionnel, car l'empereur François-Joseph y déclarait qu'à l'avenir aucune loi ne serait édictée, changée ou suspendue sans la coopération de la diète. Celle-ci devait avoir dans ses attributions les objets d'intérêt commun, comme la diplomatie, les finances, l'armée; le reste était réservé aux délibérations des assemblées provinciales. Le diplôme fut d'abord favorablement accueilli en Hongrie. Cependant se déciderait-elle à envoyer des députés au *reichsrath*, reconnaissant ainsi à cette assemblée centrale le droit de disposer de ses trésors et de ses soldats? consentirait-elle à n'être plus qu'une province de l'empire au lieu de continuer à être le royaume indépendant de saint Étienne? Là était la difficulté. Deák espéra qu'on pourrait arriver à une transaction acceptable par les deux partis, pourvu qu'on reconnût à la diète hongroise le droit de discuter les conditions de l'accord. Sur ce point-là, il n'admettait pas de transaction. Il reprenait l'ancienne et fière devise des Magyars : *nihil de nobis, sine nobis.* A Vienne, on était loin de marcher dans cette voie. Les Allemands, partisans d'une centralisation plus forte, avaient reproché au diplôme d'octobre de trop concéder au principe fédéraliste. La patente du 26 février 1861 vint étendre la compétence du pouvoir central : elle décidait que la Hongrie serait représentée au *reichsrath* par 85 députés, et elle accordait une représentation spéciale à la Transylvanie et à la Croatie, ce qui semblait admettre que ces *partes adnexæ* du royaume de saint Étienne n'auraient pas à envoyer de députés à Pesth. C'était porter atteinte à son intégrité territoriale.

Quelle fut l'attitude de Deák en présence de ces importans changemens? Quand les anciens conservateurs hongrois eurent obtenu le diplôme d'octobre, le chancelier baron Vay, qui était chargé de le promulguer en Hongrie, crut devoir s'adresser à Deák. Il lui demanda son concours, et le pria tout au moins de ne pas commencer la lutte sur le principe même de la constitution octroyée. Deák refusa de prendre des engagemens. Toutefois il ne voulut se mêler à aucune agitation hostile. Seulement, quand les journaux de Vienne le sommèrent de se prononcer, il déclara que, suivant lui, le seul terrain

sur lequel une entente était possible était celui des lois de 1848. Il disait en même temps à ses compatriotes qu'ils arriveraient plus tôt au but par des négociations conduites avec fermeté que par une rupture immédiate et violente.

En décembre, accompagné de son ami Eötvös, il eut à Vienne une longue conférence particulière avec l'empereur. Il en emporta sans doute la conviction qu'une entente était possible, car à son retour en Hongrie il changea complétement d'attitude, et après douze ans d'abstention absolue il rentra dans la vie publique avec décision et activité. Le moment d'agir lui semblait venu. On s'occupait de la réorganisation judiciaire des comitats et de la réforme de la législation hongroise. Il intervint dans cette élaboration avec sa modération et sa fermeté habituelles. D'une part, il n'admit point les exigences des radicaux, mais d'autre part il repoussa énergiquement le droit pénal et la législation sur la presse de l'Autriche comme contraire aux lois hongroises et au régime constitutionnel. La ville de Pesth répondit par une adresse au rescrit royal du 16 janvier 1861. Ce fut encore Deák qui la rédigea dans l'esprit d'opposition légale qui était le sien.

Les élections pour la diète eurent lieu conformément à la loi électorale de 1848. C'était déjà une première concession. Deák fut élu le 11 mars 1861 par la ville de Pesth. Dès les premiers jours, on put prévoir le rôle prédominant qu'il allait jouer. La méfiance pour tout ce qui émanait de Vienne, l'hostilité contre le gouvernement, étaient si grandes qu'un conflit s'éleva avant même l'ouverture de la diète. Une loi de 1848 avait décidé qu'à l'avenir cette assemblée se réunirait à Pesth. Le ministère, probablement pour marquer la prééminence de la couronne, crut devoir convoquer la diète à Bude, où se trouve le palais du souverain. Les députés se réunirent pour délibérer sur le parti à prendre. Les modérés proposèrent de se rendre d'abord à la séance solennelle d'ouverture à Bude, puis de se transporter à Pesth pour y tenir les séances ordinaires. Cette transaction ne satisfit point les députés de la gauche. Dès l'abord, ils voulaient contraindre le gouvernement à respecter l'œuvre de 1848 tout entière. Sur ce point, ils n'admettaient aucune concession, même pour une simple formalité. Ils proposaient de déclarer traître à la patrie tout député qui assisterait à la séance d'ouverture à Bude. Deák se lèva et déclara que, quoique dévoué aux lois de 1848 et peu amateur des cérémonies officielles, il se rendrait à Bude, dût-il être tout seul. L'opposition avancée avait la majorité; néanmoins ce fut la proposition du parti modéré qui fut suivie. Deák avait eu le courage de dire et la gauche le bon sens de faire ce qui était raisonnable.

A peine la diète se fut-elle réunie à Pesth que la question se présenta de savoir sous quelle forme elle allait faire connaître ses griefs et ses réclamations. La gauche, qui reconnaissait pour chef le comte Teleki, se prononçait pour une « résolution. » Elle devait blesser l'empereur et rendre impossible toute négociation ultérieure. Deák proposait de donner à l'exposé de principes que la diète voulait faire la forme d'une adresse. — Le langage, la conduite, pouvaient être fermes, mais pourquoi rendre le conflit inévitable? S'il doit avoir lieu, disait Deák, que la responsabilité en retombe sur la cour, non sur la diète. — Céder sur l'accessoire pour obtenir l'essentiel, telle a toujours été sa maxime.

Tandis que Deák travaillait avec son ami le publiciste Csengery à la rédaction du projet d'adresse qu'il comptait présenter aux chambres, le parti de l'opposition s'efforçait de grossir ses rangs. L'hostilité contre le cabinet autrichien était générale. Presque tous les députés s'étaient prononcés dans les réunions électorales contre la patente de février. A mesure qu'ils arrivaient de leur comitat, la gauche s'emparait d'eux et leur prêchait une ligne de conduite qui répondait parfaitement à la vivacité de leurs sentimens anti-autrichiens. Deák, lui, ne faisait rien pour que son opinion triomphât. Il lui répugne de se servir de son influence personnelle pour obtenir un vote. Il pousse le respect des convictions d'autrui si loin, à un tel excès peut-on dire, qu'il ne cherche pas même à conquérir des partisans ou à faire partager ses idées par l'entraînement de l'éloquence. Il veut que ce soit la seule évidence de la vérité qui subjugue ses contradicteurs. Le jour même où Deák devait donner lecture son projet d'adresse, une funèbre nouvelle se répandit dans Pesth : Ladislas Teleki, le chef de l'opposition, venait d'être trouvé mort dans sa chambre. Le dernier mot de ce drame n'est pas encore connu. Tiraillé, dit-on, entre certains engagemens pris envers empereur et la conduite que lui commandait son patriotisme, il se serait dérobé par un coup de pistolet à une position intolérable. Deák, atterré de l'événement, demanda la parole à l'ouverture de la séance pour prononcer l'éloge de son adversaire politique, mais son émotion fut si vive que es larmes lui enlevèrent la voix. Un frisson parcourut l'assemblée, et la discussion fut ajournée.

C'est le 13 mai suivant que Deák lut cette fameuse adresse qui pour la première fois appela sur son nom l'attention du monde entier. La diète hongroise vit se produire ce jour-là un fait à peu près sans exemple dans les annales parlementaires des autres pays. Quoique ayant perdu son chef, l'opposition avancée avait une majorité de quelques voix. Elle voulait que la chambre adoptât une « résolution. » Tisza et Ghyczy, qui avaient pris la place de Te-

leki, avaient déployé une ardente activité pour obtenir ce résultat, et cependant, quand le moment du vote arriva, la gauche décida que trois de ses membres quitteraient la salle afin que l'adresse de Deák fût adoptée sans qu'aucun des partisans de « la résolution » eût à voter contrairement à ses convictions.

Les dernières paroles de son discours avaient produit une impression profonde. « On prétendra peut-être, avait-il dit, que ma politique est craintive et lâche. Celui-là seul est craintif et lâche qui songe à sa propre personne là où l'intérêt de la patrie est en jeu; mais il ne mérite pas ce reproche, celui qui, sans s'inquiéter de son intérêt particulier, ne songe qu'au péril de son pays. Quand il ne s'agit que de nous, nous pouvons courir les hasards; quand il s'agit de ceux qui nous ont confié leur destinée, du sort de la patrie, alors il ne faut rien risquer, la prudence est un devoir. Il nous faut tout risquer pour la patrie, mais nous ne pouvons risquer la patrie elle-même. Je sais que nos ennemis, pendant les sombres années que nous avons traversées, ont rempli jusqu'au bord la coupe de nos amertumes. Je comprends que ce serait pour nous un âpre soulagement de laisser éclater la voix longtemps comprimée de nos colères et de nos douleurs, de donner un libre cours à notre juste indignation sans nous inquiéter des conséquences qui en pourraient résulter. Moi aussi, je partage le ressentiment qu'éprouve tout Hongrois contre ceux qui ont ruiné tant d'existences et semé tant de deuils dans notre patrie; mais je sens en moi la force d'aimer mon pays plus que je ne hais nos ennemis. Je préfère imposer silence au ressentiment dont mon âme déborde plutôt que de me laisser entraîner à un acte qui pourrait nuire à la Hongrie. Je connais toute la puissance de l'opinion publique. Je sais qu'elle élève qui la sert, et abat qui lui résiste. J'admets qu'il faut en tenir grand compte; mais j'ai un ami fidèle qui parle plus haut encore à mon cœur que l'opinion publique, un ami qui ne se laisse point fléchir, dont les injonctions sont sacrées pour moi, et dont le blâme me tuerait : cet ami incorruptible, c'est ma conscience. » L'orateur croyait parler devant une majorité hostile et jouer sa popularité; mais son triomphe fut complet. Jamais son merveilleux ascendant ne s'imposa d'une façon plus irrésistible. Ses adversaires les plus décidés furent subjugués.

Quand le projet d'adresse fut publié, il provoqua dans tout le pays un transport d'orgueil patriotique. Les journaux de Vienne eux-mêmes reconnurent que nul dans l'empire n'était capable de répondre à ce document magistral. En montrant quels étaient les droits que l'histoire et les traités donnaient à la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche, il fournissait à un peuple fanatique de son passé un

terrain légal pour la résistance dont rien désormais ne pourrait plus l'arracher. Cette adresse était comme une nouvelle bulle d'or où étaient inscrits tous les titres de noblesse et toutes les libertés de la nation magyare, elle est insérée au trésor des archives nationales, et sans cesse on la cite avec fierté. Ainsi que le disait alors un émigré hongrois, Deák l'a déposée sur le seuil qui sépare l'Autriche de la Hongrie, et nul empereur ne montera plus sur la « colline du couronnement » sans l'avoir relevée pour s'y conformer.

Dans cette mémorable pièce, celui qu'on appelait le « sage de la patrie » dit d'abord nettement que la Hongrie ne peut accepter une constitution octroyée. Ce qu'elle veut, c'est qu'on lui rende son antique constitution, née du développement historique de la nation, garantie par des traités, consacrée par l'expérience des siècles, et que le peuple lui-même pourra modifier, si les nécessités de l'époque le réclament. Le droit et la justice, la sainteté des contrats sont pour nous, ajoutait-il; contre nous, il n'y a que la force des armes. On veut faire de la Hongrie une partie intégrante, une province d'un empire autrichien, d'un état unitaire qui n'a jamais existé : nous ne pouvons y consentir sans sacrifier l'existence indépendante, la constitution traditionnelle de la Hongrie, et c'est ce que nous n'avons pas le droit de faire. La pragmatique sanction, qui est le traité en vertu duquel l'empereur est roi de Hongrie, considère notre pays comme un état indépendant. Les successeurs de Charles III, Marie-Thérèse, Léopold II, François Ier, Ferdinand V, ont tous respecté notre indépendance et notre droit de ne payer d'autres impôts que ceux votés par la diète. Joseph II seul a refusé de se faire couronner pour ne pas devoir sanctionner nos priviléges dans son diplôme inaugural. Aussi la Hongrie ne l'a-t-elle jamais reconnu comme son souverain légitime, et ses rescrits n'ont pas été insérés dans le recueil de nos lois. Le lien que la pragmatique sanction et tous les autres traités ont établi entre la Hongrie et les états héréditaires est une sorte d'union personnelle. De véritable union réelle, il n'y a pas trace. L'intérêt le plus évident de notre pays nous défend de confier la faculté de lever chez nous des hommes et des impôts aux décisions d'une assemblée où nos représentans seraient en minorité. L'Autriche a à défendre en Allemagne des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Elle fait partie de la confédération, la Hongrie point, et cependant celle-ci pourrait être entraînée à prendre part à une guerre qui ne la concernerait en aucune manière. — Après avoir réclamé la restitution à la couronne de saint Étienne de toutes les *partes adnexæ*, Transylvanie, Croatie, Slavonie et confins militaires, l'adresse finissait par déclarer catégoriquement que jamais la Hongrie n'enverrait de députés à un parlement central, que ja-

mais elle ne sacrifierait son indépendance et ses libertés, garanties par la constitution, par les lois, par les diplômes d'inauguration et par les traités.

Ce qui étonne dans ce document, c'est qu'il n'y est pas fait appel une seule fois, même indirectement, au droit naturel. Deák n'invoque que le droit historique. C'est le contraire qu'on fait ordinairement quand on veut résister aux souverains et fonder la liberté. « Les droits des hommes réunis en société, disait Turgot, ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. » Cela est vrai; un abus n'est pas respectable parce qu'il est ancien, une iniquité ne devient pas légitime parce qu'elle a duré. L'esclavage remonte aux premiers jours de l'humanité; on a cependant bien fait de l'abolir. Mais Deák, trouvant dans l'antique constitution de son pays les libertés modernes, et ayant à se défendre contre une dynastie d'ancien régime, choisissait admirablement son terrain en invoquant la tradition. Il s'appuyait sur le principe même d'où le souverain tirait sa légitimité. Celui-ci ne pouvait donc l'attaquer sans ébranler le fondement de sa puissance. M. de Schmerling, comme Joseph II et Necker, voulait brusquer les réformes et reconstruire l'état d'après un modèle plus régulier en renversant les institutions léguées par le passé. « Le premier devoir d'un ministre, disait Necker à propos des résistances de la Bretagne, est de faire rentrer cette province dans le droit commun sans tenir compte des priviléges incompatibles avec l'unité de la monarchie. » M. de Schmerling tenait exactement le même langage au sujet de la Hongrie. L'opinion en Europe était disposée à lui donner raison. L'Autriche offrait une constitution moderne, la Hongrie défendait des institutions vieillies. M. de Schmerling était un réformateur éclairé, Deák un conservateur étroit. L'adresse de Deák paraissait être l'œuvre d'un légiste, non d'un homme d'état. Et cependant j'incline à penser que Deák n'avait pas tort.

Sans doute la France, en 1789, ne trouvant que servitude dans son passé, a bien fait de rompre avec lui; mais la Hongrie, rencontrant la liberté dans le sien, devait y rester attachée. En France, les états-généraux n'étaient qu'un souvenir effacé de la mémoire du peuple, et le droit ancien que le recueil des anciennes iniquités. Aussi, depuis les légistes du moyen âge jusqu'aux économistes du XVIIIe siècle, tous les partisans de la justice et de l'égalité ont favorisé l'extension du pouvoir central; mais la royauté étant devenue plus tyrannique, plus odieuse et plus ruineuse surtout que l'aristocratie et que les administrations locales, successivement immolées à son profit, la révolution a tout balayé. En Hongrie, la noblesse, c'était en grande partie le peuple même; les institutions locales éma-

naient directement de lui; les diètes s'étaient succédé sans interruption depuis mille ans, et toujours elles avaient défendu les droits de la nation. Celle-ci était fière de ses lois, de sa constitution; elle les adorait et s'était toujours montrée prête à verser le plus pur de son sang pour les défendre. On conçoit que Deák, interprète fidèle de ses concitoyens, n'en ait rien voulu sacrifier en échange d'un régime nouveau octroyé et d'une efficacité incertaine. Ce qu'il n'a jamais consenti à abandonner, c'est « la continuité du droit. » Il savait toute la force que la tradition donne à la liberté. L'Angleterre conserve ses institutions représentatives, les États-Unis leur régime républicain, parce que ces deux pays y sont arrivés peu à peu, par un développement organique, par la tradition. La France semble ne pouvoir garder la liberté, qu'elle a si souvent et si héroïquement conquise, parce qu'elle y arrive toujours brusquement, en un jour de fureur populaire, sans que rien, ni son éducation, ni son histoire, ni son culte, ne la préparent à en jouir. En tout, la part de la tradition est grande, et qui veut s'en passer échoue. Voulez-vous réformer d'un coup l'organisation politique ou sociale d'un peuple, les mœurs, les idées, les intérêts résisteront, et vous aboutirez au despotisme après avoir traversé l'anarchie. Les yeux fixés sur la justice idéale, améliorez ce qui existe, corrigez les abus, et vous vous rapprocherez du but, quelque haut placé qu'il soit. La France, à la fin du XVIIIe siècle, a voulu rompre complétement avec l'ancien culte; après un prodigieux effort, elle est retombée aujourd'hui sous le joug d'une autorité plus intolérante que celle d'autrefois. Au XVIe siècle, l'Allemagne et l'Angleterre ont procédé en religion par voie de réforme; elles ont respecté la part de la tradition : le mouvement émancipateur a réussi. Dans les arts, c'est la tradition qui a permis aux hommes inspirés de créer des chefs-d'œuvre. Les grandes épopées nationales sont des légendes transmises, remaniées, à qui un poète est venu donner une forme définitive. Les drames des tragiques grecs, ceux de Shakspeare, de Racine, de Corneille, de Goethe, de Schiller, ont un fonds traditionnel. La peinture marche à sa perfection par une tradition ininterrompue et facile à suivre en Italie depuis Cimabue jusqu'à Raphaël. Pour la sculpture, pour l'architecture, la part de la tradition est bien plus grande encore. Remontez à l'origine des plus étonnantes inventions modernes, la locomotive, le télégraphe électrique par exemple, vous verrez qu'on n'y est arrivé que par des améliorations successives. La société, pas plus que la nature, n'aime à procéder par ces « écarts absolus, » que vantait Fourier. Les prodigieux changemens dont la surface de notre globe porte la trace se sont accomplis peu à peu, prétendent les géologues, le temps faisant l'œuvre de la force. Nos institutions,

nos lois aussi subiront de profondes transformations, mais les plus radicales et les plus durables ne seront pas brusques.

L'adresse de Deák fut très mal accueillie à Vienne. Elle énumérait d'une façon trop décidée les conditions auxquelles seulement la Hongrie consentirait à traiter. C'était le « sinon, non » des Aragonais. La chancellerie impériale y répliqua par un rescrit en date du 21 juillet. Il y était dit que l'union entre la Hongrie et les états héréditaires était tout autre que personnelle, qu'elle était plutôt réelle, que la Hongrie avait toujours été obligée de contribuer aux dépenses générales, que les lois de 1848 ne pouvaient être complétement remises en vigueur, attendu qu'elles avaient produit de graves désordres, et que dans l'intérêt de l'empire et du royaume il était urgent d'envoyer des députés au *reichsrath* de Vienne pour y discuter « les affaires communes. » En somme, c'était là le point auquel on tenait. Pourvu que les Hongrois se fissent représenter à la diète centrale, on leur aurait concédé tout le reste; mais les Hongrois sont de ces gens « à cou raide » dont parle l'Écriture. Il est impossible de les faire céder, surtout quand ils s'appuient sur leur « droit historique; » c'est un peuple de soldats et de juristes. Chacun d'eux est armé de son sabre et de son *corpus juris*. A défaut de l'un, ils se servent de l'autre. Ils invoqueront Verböczy d'abord, Rákóczi ensuite. Le rescrit impérial provoqua une explosion de mécontentement. Il n'y eut plus deux partis au sein de la chambre, il n'y en eut plus qu'un. On décida que jamais on ne céderait aux injonctions de Vienne, et on chargea Deák de faire connaître cette résolution.

La nouvelle adresse que Deák rédigea, et qui fut adoptée à l'unanimité, reproduit les mêmes argumens que la première, les développe, les fortifie par de nombreux précédens historiques. Il y réfute point par point et avec une impitoyable logique toutes les affirmations de son impérial contradicteur. Comme mémoire juridique, c'est un chef-d'œuvre qui n'aurait peut-être pas excité l'enthousiasme de tout autre peuple que des Hongrois, mais qui aurait entraîné le verdict de toute cour de justice. C'est un résumé de l'histoire politique de la Hongrie et une exposition de son droit constitutionnel. Le débat était sans issue. M. de Schmerling voulait faire du royaume de saint Étienne une province autrichienne; Deák et la nation tout entière réclamaient à Pesth une diète souveraine et un ministère responsable. L'adresse elle-même disait que toute communication ultérieure était inutile. Le 21 août 1861, la dissolution de la diète était prononcée. Celle-ci, s'appuyant sur la disposition constitutionnelle qui ne permet pas au souverain de dissoudre le parlement avant l'examen du budget, inséra au pro-

cès-verbal une protestation solennelle déclarant qu'elle ne cédait qu'à la force. Pendant cette bataille parlementaire de cinq mois, Deák, comme le commandant d'une place assiégée, n'avait pas quitté un instant la brèche attaquée par l'ennemi. La patrie s'était personnifiée en lui. Elle lui avait donné plein pouvoir. Il parlait et négociait en son nom, ou plutôt Deák, c'était la Hongrie.

Il paraît que le jour même de la dissolution de la diète il reprit sa manière de vivre habituelle, et qu'il alla avec quelques amis jouer aux quilles dans un cabaret de campagne des environs de Bude. On lui en a fait un reproche. Comment pouvait-il se livrer ainsi à de vulgaires distractions au moment où il avait donné le signal d'une lutte décisive entre son pays et l'Autriche? Comment expliquer tant d'indifférence en présence de si graves événemens? Deák, a-t-on répondu, était rentré dans la vie privée. A aucun prix, il ne voulait prendre la pose d'un martyr : il était d'ailleurs heureux du résultat de la session. Il était sûr de la victoire. Il avait donné à son pays un programme raisonnable qui avait été adopté à l'unanimité par tous les partis. Cette unanimité rendait toute révolution inutile, car elle assurait le triomphe de la résistance légale. Quand une nation tout entière est décidée à ne rien abandonner de ses droits, la compression, eût-elle à ses ordres une armée de gendarmes, n'en viendra pas à bout à moins de l'exterminer. Il savait que l'Autriche serait bientôt réduite à céder et que l'indépendance de la Hongrie triompherait. C'est pour cela que le soir du 21 août 1861 Deák buvait gaîment de l'*ofener*, et jouait aux quilles sous les tonnelles de la *Schöne Schäferin*.

Au mois de septembre, les assemblées locales de toutes les villes et de tous les comitats furent dissoutes. Des commissaires royaux reprirent le direction de l'administration. Le régime autocratique était rétabli comme au temps de Bach. En même temps, pour isoler les Hongrois, on exaltait le sentiment national en Croatie et en Transylvanie; on obtenait que des députés seraient envoyés à Vienne par les Roumains et les Saxons, en faveur de qui on avait abaissé le cens électoral. « Nous pouvons attendre, » avait dit fièrement M. de Schmerling, comptant que la Hongrie se lasserait de sa résistance. Il se faisait illusion sur la situation de l'Autriche. Menacée au sud par l'Italie, qui revendiquait Venise, au nord par la Prusse, qui aspirait à conquérir la prééminence en Allemagne, c'était une singulière imprudence de conserver sur ses flancs une Hongrie profondément ulcérée, que la main de Deák arrêtait seule sur le seuil d'une insurrection armée. Au printemps de 1865, l'empereur vit enfin le danger. C'est encore à Deák qu'on s'adressa par l'intermédiaire des magnats du parti conservateur, George Mayláth

et Sennyei. Le modeste avocat de Pesth qui tenait en ce moment dans ses mains le sort de l'empire des Habsbourg fit connaître les conditions qui rendraient possible un accord avec la Hongrie. Celle-ci ne sacrifierait rien de son autonomie. Son indépendance serait garantie, mais les objets d'intérêt commun se règleraient de commun accord. C'était l'esquisse du *dualisme* adopté depuis. L'impératrice engageait, dit-on, son époux à céder. Elle connaissait la langue et la littérature hongroises. Elle avait pour les Magyars plus de sympathie que la chancellerie viennoise. Un vague instinct lui révélait que le temps pressait. En juin, François-Joseph fut reçu avec enthousiasme à Bude. Par le manifeste de septembre, le ministère Belcredi suspendit la constitution de février 1861 afin de pouvoir élaborer une organisation acceptée par la Hongrie. Enfin en décembre l'empereur ouvrit en personne la diète à Pesth. L'accueil fut très brillant et très chaleureux. Les Hongrois se méfient de l'empereur d'Autriche, mais malgré tout ils aiment encore leur roi. De part et d'autre, on croyait pouvoir arriver à s'entendre; toutefois Deák ne voulait transiger en rien sur « la continuité du droit. » Il fallait d'abord remettre en vigueur les lois de 1848, votées par la diète et sanctionnées par le souverain. Quand un ministère responsable aurait été nommé, il pourrait proposer les modifications jugées nécessaires. C'est ce qu'une nouvelle adresse exposa. Le ministère Belcredi, qui désirait contenter la Bohême et la Croatie, ne put se décider à une concession qui devait irriter tous les Slaves. Il hésita, et répondit encore une fois par un rescrit en février 1866. L'ajournement de la diète suivit, et l'Autriche alla affronter sur les champs de bataille la Prusse et l'Italie sans avoir la Hongrie derrière elle.

Deák et son parti n'auraient point donné la main aux exilés de Klapka pour soulever la Hongrie, et après Sadowa ils n'abusèrent point de la défaite de l'Autriche pour augmenter leurs exigences, mais il n'en est pas moins certain qu'ils furent satisfaits des résultats de la guerre. Verser le sang hongrois pour garder Venise ou pour conquérir la prépondérance en Allemagne leur semblait également déplorable. Eötvös avait toujours fait voir dans ses publications que les plus grands dangers de la Hongrie provenaient de ce que l'Autriche faisait partie de la confédération germanique. Il dut donc saluer avec satisfaction le jour où elle en sortit. Qu'on désirât faire des états autrichiens un état unitaire, rien de plus naturel : l'erreur a été de croire qu'avec tant de nationalités distinctes, hostiles, ce vœu était réalisable, et en poursuivre l'accomplissement par la force était une folie qui menait à l'iniquité. Les événemens de 1866 ont mis un terme définitif à ces tentatives.

M. de Beust, arrivé au pouvoir, comprit qu'il fallait accepter sans discuter le programme de Deák, et c'est des mains du juriste hongrois que l'empire-royaume reçut l'organisation constitutionnelle qui y est maintenant en vigueur. Quand on étudie cette organisation, on ne peut se défendre d'admirer la prévoyance, la vigueur d'esprit, le génie politique qu'il a fallu pour construire un mécanisme qui répondît aussi bien aux nécessités diverses et souvent contradictoires de la situation; seulement, je l'ai dit et je le crois encore, ce mécanisme est trop compliqué pour bien marcher en temps de crise (1). C'est en dehors des délégations et d'homme à homme que M. de Beust a réglé les affaires avec le ministère hongrois, et quand il s'est agi de réorganiser l'armée, le ministre de la guerre « commun » n'a pas hésité à se rendre à Pesth pour défendre ses idées. Qu'un dissentiment sérieux se produise, que l'opposition triomphe en Hongrie, et il faudra arriver à des combinaisons plus simples et moins sujettes à se déranger. Dans son adresse de 1861, Deák a dit que le lien qui unissait le royaume à l'empire était l'union personnelle. Libre de choisir, c'est la forme qu'il eût sans doute adoptée. Il est probable qu'on y reviendra. Celle qui existe maintenant n'est que le dualisme en voie d'éclosion, *im werden;* à l'état parfait, le dualisme, c'est l'union personnelle.

C'est dans les débats d'où sortit l'*Ausgleich* qu'on peut admirer la vigueur de logique et l'extrême bon sens de Deák. En défendant son projet contre ses adversaires Tisza et Ghyczy, il ne dissimule pas les imperfections de son œuvre; tout ce qu'il veut prouver, c'est que dans la situation que les circonstances ont faite, il faut bien l'accepter. Ici encore il se montre fidèle à sa maxime favorite : ne céder à aucun prix sur le fond même du droit, mais transiger sur les détails d'exécution. Par l'adoption de l'*Ausgleich,* il était arrivé au but qu'il avait toujours poursuivi. La Hongrie avait reconquis ses libertés, son autonomie était respectée. La continuité du droit ne recevait aucune atteinte, et d'autre part les états héréditaires étaient dotés d'un régime constitutionnel, garantie indispensable du respect de la constitution hongroise. Il est certain qu'en 1867 c'est l'accord de M. de Beust et de Deák qui a sauvé l'Autriche d'une dissolution imminente.

On a voulu comparer Deák à Monk, qui, lui aussi, a restauré une dynastie; mais rien ne justifie ce parallèle, ni la nature de l'entreprise, ni les moyens employés pour la faire réussir. Monk a conspiré et conspiré contre la liberté au profit d'un régime si détestable, qu'il a fallu une seconde révolution pour en débarrasser

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1868.

l'Angleterre : il avait pour armes le mensonge, la dissimulation, et pour récompense de ses services il s'est fait combler de titres et de richesses. Deák n'a jamais eu d'autre moyen d'influence que son amour du droit et de la vérité, son bon sens et sa probité politique. S'il a contribué à raffermir le trône impérial ébranlé, ce n'est pas dans un intérêt dynastique, c'est pour permettre à la Hongrie de s'appuyer sur une Autriche régénérée. Et quant au prix de ses services, jamais il n'en voulut recevoir aucun, pas même des mains d'une nation reconnaissante. Il n'est guère d'exemple d'un désintéressement aussi absolu. Qu'il ait toujours refusé les honneurs et les richesses, on songe à peine à lui en faire un mérite, tant son âme paraît naturellement supérieure à ces avantages que les hommes de notre temps poursuivent avec âpreté. L'antiquité, l'âge moderne, nous offrent d'autres grands citoyens chez qui l'amour de la patrie avait étouffé toute vanité et toute cupidité; mais ce qui, même sur les cœurs les plus détachés des biens grossiers, exerce un grand attrait, c'est la popularité, l'applaudissement de la foule, la branche de laurier qu'offre la gratitude de tout un peuple. A cela même Deák paraît indifférent; son seul mobile est l'amour de son pays, la seule récompense qu'il cherche, la conscience du devoir rempli.

D'après un usage qui remonte à l'époque où les rois de Hongrie étaient électifs, le palatin devait demander au peuple rassemblé s'il acceptait le souverain élu, et après la réponse affirmative il lui posait la couronne sur la tête. La dignité de palatin n'était pas occupée, et on était décidé à la supprimer : qui donc allait remplir cet office le jour du couronnement? Il n'y eut qu'une voix : c'est Deák, c'est lui qui a rendu l'auguste cérémonie possible, c'est donc lui aussi qui doit poser la couronne sur la tête de l'empereur. A la diète, un vote unanime proclama son nom. Il s'excusa d'abord avec douceur, puis, comme on insistait et qu'on voulait presque le contraindre à accepter, il s'emporta; le visage empourpré, furieux, il déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que de consentir. C'est ainsi qu'il se déroba au plus grand honneur que le parlement pût lui décerner. L'empereur de son côté aurait désiré lui offrir quelque marque de sa gratitude. Deák ne voulut même point en entendre parler. Il n'y eut pas jusqu'au portrait de sa majesté impériale qu'il ne crût pouvoir refuser, non par manque de déférence, mais parce que, d'après lui, l'homme qui a fait son devoir n'a pas besoin d'en être récompensé. A la diète aussi on parla de lui voter une récompense nationale, comme le parlement anglais le fait d'ordinaire en faveur des hommes qui ont rendu au pays quelque service signalé; mais le projet fut abandonné : on savait trop bien que Deák refuserait avec indignation. L'empereur ayant demandé au

chef du cabinet s'il ne pouvait donc rien faire qui pût être agréable au « sage de la patrie, » le comte Andrássy lui répondit : « Sire, vous avez à votre disposition trésors, places, honneurs. Pour tout autre vous pouvez beaucoup, pour Deák vous ne pouvez rien. » Le jour du couronnement, je cherchai, parmi les groupes brillans qui défilaient sur le pont de Pesth ou qui se pressaient dans les tribunes réservées l'homme éminent dont chacun répétait le nom, et dont la prudence avait amené le triomphe de la Hongrie constitutionnelle. Je ne l'aperçus nulle part. J'appris plus tard que, fuyant la foule, il s'était retiré dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel de la reine d'Angleterre. Est-ce misanthropie, dédain ou affectation d'originalité? Aucunement. En bon bourgeois, il a ses habitudes, et, sa besogne faite, il aime à ne pas y être infidèle. Qu'il donne le signal de la lutte contre l'empereur ou qu'il lui rende la couronne que Kossuth lui avait enlevée, il ne faut point que cela l'empêche de faire sa partie de quilles ou sa promenade champêtre.

Le nouveau ministère hongrois aurait voulu qu'il se mît à sa tête. Il s'y est refusé, soit par une antipathie instinctive contre toute position élevée, soit plutôt parce qu'il croit pouvoir rendre plus de services en qualité de simple député. En Hongrie, les défenseurs de la liberté sont tellement habitués à se trouver dans l'opposition, le Magyar est si avide d'indépendance, que nul ne se range volontiers dans un parti ministériel. Aussi ceux qui soutiennent le ministère actuel s'appellent-ils le parti Deák. La situation est quelquefois difficile pour les membres du cabinet. Ils ont la responsabilité du pouvoir, et cependant le pouvoir réel n'est pas en leurs mains. Deák n'approuve pas toujours les projets ministériels dans tous leurs détails; il les amende d'ordinaire dans le sens de la liberté et de façon à donner satisfaction aux minorités. Récemment encore, à propos des lois confessionnelles, il a réclamé en faveur des dissidens. Dans le compromis avec la Croatie, élaboré de commun accord avec Eötvös, il a donné une preuve nouvelle de cet esprit de tolérance et d'équité qui le distingue. En 1862, sous le joug de la plus dure oppression, il avait adressé aux Croates un éloquent appel. Aujourd'hui que la Hongrie triomphante peut dicter ses conditions, il n'en a profité que pour les rendre si favorables à la Croatie qu'elles ont été accueillies à Agram par une illumination générale. Cette hostilité furieuse des Slaves du sud qui a perdu la Hongrie en 1849 est aujourd'hui apaisée, et si jamais les Magyars avaient encore à défendre leurs libertés, les Croates, loin d'être contre eux les instrumens aveugles de la réaction, seraient à leurs côtés pour protéger avec eux la patrie commune et leur antique constitution. L'effet produit par cette habile convention a été

tel qu'une partie des populations cisleithanes aspire à s'annexer à la Hongrie.

En fait de politique étrangère, Deák est partisan décidé de la paix. Il sait que c'est par la paix seulement que son pays acquerra plus de richesse, de stabilité, d'influence, et il n'ignore aucun des dangers auxquels la guerre peut l'exposer. Il est bon qu'on le sache à Vienne et ailleurs, jamais la Hongrie ne donnera ses armées et ses trésors pour soutenir les projets que la dynastie pourrait nourrir de reconquérir sa position en Allemagne. Le discours si habile que M. de Beust a prononcé récemment à la fête des tireurs, à Vienne, a semblé déjà trop allemand à Pesth, et le journal du parti Deák, le *Pesti Napló*, s'est fait l'organe des susceptibilités hongroises et a fait entendre des menaces de séparation. Le lien qui retient le royaume à l'empire est si fragile, qu'il ne faut pas l'exposer à une épreuve où les intérêts évidens des deux moitiés de l'état les entraîneraient en des directions opposées.

Au sein de la diète actuelle, il y a trois partis bien tranchés. C'est d'abord le parti Deák, qui veut réaliser tous les progrès, mais en respectant les formes du dualisme établi par l'accord de 1867, c'est-à-dire le système des délégations; c'est ensuite la gauche modérée, dirigée par Ghyczy et Tisza, et qu'on nomme le parti des *tigres* parce qu'il se réunit dans un hôtel qui porte cette enseigne. Son but est l'établissement de l'union personnelle, mais par les voies légales et sans révolution. Les *tigres*, malgré leur nom effrayant, révèrent le sage Deák, et souvent écoutent sa voix. Enfin il y a la gauche extrême, que guident Bözsörmenyi et Madarász. Ceux-ci défendent les idées de Kossuth. Ils veulent la séparation complète d'avec l'empire, et la république fédérative du Danube. L'Autriche se désagrégera inévitablement, disent-ils. Les Allemands autrichiens entreront dans la grande unité germanique. Si nous ne coupons pas à temps le lien qui nous rattache à eux, nous n'échapperons pas à la main de la grande Allemagne, tandis qu'unis aux Slaves et aux Roumains nous sortirons de sa sphère d'attraction, et notre indépendance n'aura plus rien à craindre.

Ce qui fait la force de ces partis, c'est leur discipline. Chacun d'eux a son local, son club, où se réunissent ses adhérens pour discuter les questions qui se présentent, pour prendre des résolutions, pour se distribuer les rôles à la veille des grandes batailles parlementaires. De cette façon, les sujets sont examinés au point de vue du parti et de l'intérêt général. Les diverses nuances se font des concessions, et on arrive à une entente indispensable au succès. La pratique régulière du régime constitutionnel exige des partis bien organisés, fermes dans leurs vues, soumis à une certaine discipline.

Quand de petits groupes mobiles et sans cesse en voie de formation veulent faire triompher chacun quelque dessein particulier, le ministère manque d'appui, le gouvernement flotte au hasard, la besogne législative ne se fait pas, tout reste en suspens et en souffrance. En Hongrie maintenant, c'est le parti Deák qui, ayant la majorité, gouverne, et c'est dans le club Deák que se préparent les résolutions de cette majorité. C'est donc là réellement qu'est le siége du pouvoir. Deák exerce une véritable dictature, mais c'est la dictature du bon sens et de la vertu. Ceux qui le suivent sont loin de partager toutes ses opinions, seulement ils ont une si grande confiance dans sa sagesse et dans son expérience qu'ils en viennent à dire : Il voit plus clair que nous, il faut marcher avec lui. On reconnaît l'intelligence politique d'un parti au tact qu'il met à se choisir un chef digne de le guider et à la constance qu'il déploie pour le soutenir. Cette qualité, les Hongrois la possèdent à un haut degré malgré la vivacité de leur imagination et la fougue de leur tempérament. C'est par là qu'ils ont triomphé de toutes les résistances. Le régime parlementaire fonctionne parfaitement à Pesth. La liberté est grande, et la main de l'état ne se fait sentir nulle part. A la fête du couronnement, une foule immense circulait dans les rues de la capitale tout le jour et toute la nuit. Je n'ai aperçu ni un gendarme, ni un agent de police, et il n'y a pas eu le plus petit désordre. La Hongrie offre un des exemples les plus instructifs de l'influence que les institutions exercent sur les mœurs. Voilà un peuple d'origine tartare, de sang méridional, plein de passion et de fougue, qui use de la liberté aussi correctement que les Anglais. Pourquoi? Parce que, ne se l'étant jamais laissé ravir, il la pratique depuis longtemps.

Je ne sais rien qui fasse plus d'honneur à la Hongrie que l'influence extraordinaire, souveraine, exercée par Deák, même sur ses adversaires, car il n'a rien de ce qui d'ordinaire charme, séduit, entraîne un peuple. Il n'a ni l'éloquence irrésistible de Kossuth, ni les mots brillans de Széchenyi, ni les vues générales d'Eötvös, ni les éclats de tonnerre de Wesselényi. Sa voix, claire et agréable, manque de ce timbre particulier qui remue les nerfs et fait vibrer les cœurs. Son débit est facile, mais uniforme. Quand il parle il fait peu de gestes. Il a d'ordinaire une main dans la poche, et de l'autre il tient quelques bouts de papier où sont notés les principaux argumens qu'il compte faire valoir. Ses discours sont préparés avec soin, non pour la forme, qu'il abandonne complétement au hasard de l'improvisation, mais pour les idées, qui sont toujours mûries, pesées et nettement conçues. On n'y retrouve pas ces métaphores hardies, ces couleurs éclatantes, cette pompe orientale

qu'aiment les Magyars. Le style en est simple, sans aucune recherche et presque sans éclat. Ce qui en fait la force, c'est la justesse, l'enchaînement logique, la déduction rigoureuse des considérations. Il parle à la raison, non à l'imagination; il veut convaincre, non éblouir et entraîner. Quand il riposte à ses adversaires, il a parfois recours à la plaisanterie ou à une douce ironie, jamais il ne les blesse par son dédain ou ses sarcasmes; il les réfute sans les humilier. En quelques mots, il dépouille leurs raisonnemens des voiles dont ils ont su les envelopper; il en tire le fond, qu'il expose aux regards, et qu'il combat en invoquant des principes admis par tous. Il porte ses scrupules d'honnêteté jusque dans le choix de ses argumens, et il ne voudrait pas l'emporter, s'il devait en employer un dont la valeur lui fût suspecte. Il n'excite pas d'enthousiasme, mais il commande le respect. Ce n'est pas un orateur, c'est plutôt un sage.

On lui a reproché d'avoir manqué de courage en 1848; la phrase stéréotypée était « *nem bátor, hanem bölcs*, il est plus sage que brave. » Le reproche était injuste. Il n'a fait que rester fidèle à ses convictions. Il a toujours voulu l'autonomie et la liberté pour la Hongrie, mais sans la séparer de l'Autriche. Dès qu'on eut rompu une union qui, d'après lui, était indispensable au salut de son pays, il se retira dans la vie privée. Il ne pouvait combattre pour des principes absolument contraires aux siens. Il manque peut-être de passion; mais n'est-ce pas pour cela qu'il est si clairvoyant et si prudent, et qu'il exerce sur ses ardens compatriotes une si salutaire influence? Il forme avec eux un contraste complet. Au milieu de cette nation brillante, avide de mouvement, de beaux costumes, de combats, de jeux, éprise de poésie romanesque et de belles paroles, il offre le type d'un bon bourgeois allemand. Son extérieur, ses allures, sa mise, sa façon de vivre, manquent complétement d'élégance aristocratique. Malgré ses soixante-cinq ans, il a conservé toute sa vigueur; ses larges épaules n'ont point fléchi, sa taille épaisse et même un peu lourde ne s'est point courbée, ses cheveux seulement commencent à grisonner, et sous ses épais sourcils en désordre brillent ses petits yeux pleins comme autrefois de malice et de bonté. Le menton fortement marqué et la figure carrée expriment la persistance d'une volonté forte. On devine l'homme qui en tout s'attache au réel, au solide, au vrai, et qui ne sacrifie rien aux illusions ni aux chimères. D'orgueil et de vanité, il n'en a point de traces. Sa vie est si simple que ses besoins ne dépassent pas ceux d'un artisan. Pour un homme politique, c'est une force; il ne sacrifiera à l'argent ni son indépendance ni son temps, il n'en aura même pas la tentation. Les folles dépenses de Mirabeau l'ont

conduit à tuer son corps et à souiller son nom. Deák n'a pas l'éloquence du puissant orateur français, mais il n'a point ses vices, et son suprême bon sens équivaut à du génie. La vie du grand citoyen hongrois n'a pas une tache, pas une faiblesse, pas une contradiction. Il est toujours resté semblable à lui-même. C'est un inestimable bonheur pour un peuple quand le grand homme qu'il apprend à vénérer est en même temps un homme pur. Son exemple, sans cesse présenté aux yeux de tous, ennoblit le caractère national. Chacun emprunte quelque chose de ses vertus, et s'élève rien qu'en apprenant à le connaître.

Dans le cœur du Hongrois, l'amour de la patrie l'emporte sur tous les autres sentimens. Les poètes eux-mêmes, chose rare, prétend Proudhon, mettent le patriotisme au-dessus de l'amour. « La liberté et l'amour, voilà mes seules affections, chante Petöfi. A l'amour je sacrifie volontiers ma pauvre vie, mais à la liberté je sacrifie l'amour. » Deák, lui, n'a vécu que pour son pays. Depuis qu'il est apparu pour la première fois dans l'assemblée de son comitat, on ne lui voit pas d'autre mobile; rendre la Hongrie heureuse et libre, tel est son but unique. Ses adversaires lui ont reproché l'étroitesse de ses vues, jamais ils n'ont mis en doute son désintéressement absolu. Qu'un intérêt personnel quelconque ait déterminé le moindre de ses actes, c'est ce que nul n'a pensé ni dit. Jamais il ne s'occupe de lui-même; il ne vit et n'agit que pour le bien public. Qu'on l'en loue, et il se fâche, tant se dévouer lui paraît naturel. Il a prouvé en maintes circonstances que, pour conserver sa popularité, il ne dévierait pas d'une ligne de la voie qu'il s'est tracée. C'est la rare marque d'une grande âme. Quand je cherche à qui le comparer, je ne trouve personne, tant chez lui la grandeur antique se mêle à la simplicité bourgeoise. Sans qu'il y ait nul parallèle à établir, on songe à Washington ou aux grands parlementaires de la révolution anglaise; nul simple bourgeois n'a exercé sur son pays un empire aussi absolu, aussi durable et obtenu par des moyens aussi purs. Il n'y a qu'une chose que Deák place au-dessus de sa patrie, c'est la justice, et, s'il a consacré toute son existence à la cause de son pays, c'est parce qu'elle était aussi la cause du bon droit.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XVI.

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE NATIONAL.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas tout à fait oublié la scène singulière faite par Napoléon à l'abbé d'Astros le 1er janvier 1811 en pleine cour des Tuileries, sa violente sortie contre M. Portalis devant tous les membres de son conseil d'état et les mesures prescrites à M. de Chabrol pour rendre plus étroite et plus dure la captivité de Pie VII (1). Aucun de ces actes qui causèrent une si vive émotion n'avait été arraché à l'empereur par un mouvement de colère irréfléchie. Il les avait tous calculés pour produire autour de lui un effet d'épouvante qu'il jugeait alors nécessaire au succès de ses nouvelles préoccupations politiques.

Depuis la paix signée à Vienne et qui avait si glorieusement mis fin à la campagne un instant compromise de 1809, depuis surtout

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1868.

l'étonnant mariage contracté avec une archiduchesse autrichienne, la pensée de Napoléon n'était plus exclusivement tendue vers la guerre. Celle qu'il soutenait de loin par l'intermédiaire de ses lieutenans contre les patriotes espagnols n'obtenait de sa part qu'une attention assez distraite. Quant à la lutte engagée de longue date avec l'Angleterre, la force même des choses lui avait imprimé un caractère beaucoup plus maritime et commercial que militaire. Pour le moment, elle n'inspirait à l'empereur aucune sérieuse inquiétude, et le public français en avait lui-même pris son parti comme d'un état de choses désormais habituel. Des redoutables difficultés avec la Russie que la perspicacité de Cambacarès avait entrevues dans un trop prochain avenir, il n'en était encore nullement question. Repliée sur elle-même, la dévorante activité du fondateur de la dynastie impériale s'était donc presque entièrement tournée vers les affaires intérieures de son immense empire. Maintenant qu'il avait réussi à imposer ses volontés à tous les souverains du continent et qu'il régnait seul, pour ainsi dire, des bords de la Néva jusqu'au détroit de Gibraltar, il était plus que jamais décidé à ne souffrir chez lui aucune résistance.

Jusqu'alors, il est vrai, il n'en avait guère rencontré. Le sénat, composé de ses plus dévouées créatures, n'avait pas un instant songé à lui causer le plus petit embarras. Il avait eu facilement raison des velléités d'indépendance qui s'étaient d'abord produites parmi les membres de son corps législatif. Dans tout ce qui touchait aux matières politiques, nul obstacle n'était à redouter pour lui. Son ombrageuse défiance n'en prévoyait aucun; mais dans les affaires religieuses il en pouvait être autrement, et sa merveilleuse sagacité de despote lui faisait d'avance pressentir que les nouveautés considérables qu'il se proposait d'introduire au sein de l'église catholique risquaient, en froissant la conscience de beaucoup de ses sujets, d'être plus difficilement acceptées que les changemens extraordinaires qu'il venait d'imposer l'épée à la main aux vieilles monarchies de l'Europe. Pousser à toute extrémité et jusqu'à complet développement ses conceptions politiques, telle était la pente fatale de cet aventureux génie. Il avait présentement résolu de réduire le pape à un véritable servage, de le contraindre à se fixer en France, à Paris même, s'il se pouvait, et d'en faire, comme l'annonçait clairement le sénatus-consulte du 17 novembre 1810, un simple fonctionnaire du grand empire avec un traitement de 2 millions de francs par an. Cependant, s'il était assez enivré d'orgueil pour caresser une aussi extravagante pensée, Napoléon n'avait pas l'esprit assez chimérique pour s'imaginer qu'elle pût être facilement mise à exécution. C'était pour intimider les opposans, pour se débarrasser à l'avance des objections trop fondées auxquelles il

s'attendait de la part de ses plus fidèles et plus sensés partisans, qu'il avait si cruellement traité le conseiller d'état Portalis. C'était surtout afin de réduire le clergé au silence en lui donnant bien à comprendre que toute résistance lui serait imputée à crime, qu'il avait hautement parlé de faire fusiller le malheureux abbé d'Astros, grand-vicaire de Notre-Dame.

S'entretenant plus tard à Sainte-Hélène avec ses compagnons de captivité, il a pu convenir à Napoléon de représenter les scènes que nous avons racontées comme autant de mouvemens de vivacité qui lui étaient involontairement échappés, et qu'il avait été dans le moment même le premier à regretter. Rien de moins fondé; son désappointement eût au contraire été fort grand, si le public du temps les avait ainsi interprétées. Loin de chercher à en atténuer l'effet, il fit alors tout ce qui dépendait de lui pour en prolonger autant que possible le terrible retentissement. Les preuves abondent à cet égard. Courageux jusqu'au bout, M. Pasquier n'avait pas craint, au sortir de la séance où M. Portalis avait été chassé du conseil d'état, de prendre la plume pour défendre par écrit, comme déjà il l'avait fait de vive voix, la cause de son ami, s'accusant derechef de n'avoir pas su tirer plus de parti de la confidence qu'il en avait reçue. M. Portalis, un peu remis de son premier trouble, avait tâché de son côté de se disculper lui-même, et le duc de Bassano s'était généreusement chargé de remettre de sa propre main à l'empereur la défense de son serviteur disgracié. Napoléon, irrité, ne daigna pas ouvrir la lettre de son préfet de police ni celle du fils de son ancien ministre des cultes. Elles étaient toutes deux encore cachetées sur son bureau lorsqu'il donna tranquillement au duc de Rovigo l'ordre de faire partir M. Portalis dans la nuit même pour le lieu de son exil. Le lendemain, quand il rencontra M. Pasquier à son lever, il ne trouva que des reproches à lui adresser au sujet d'une démarche qui avait rencontré l'approbation des personnes les plus attachées elles-mêmes au régime impérial. « J'ai peur, monsieur le préfet de police, lui dit l'empereur, que vous n'ayez pas une assez juste idée des devoirs d'un conseiller d'état. » Quarante-huit heures après, il prenait la peine d'écrire au vice-roi d'Italie uniquement pour lui faire part de ce qui venait de se passer. « J'ai, disait-il, chassé M. Portalis de mon conseil; je lui ai ôté toutes ses places, et l'ai exilé à quarante lieues de Paris. Je vous mande ceci afin que l'on soit bien convaincu de mon intention prononcée de faire cesser cette lutte scandaleuse de *la prêtraille* contre mon autorité (1). »

(1) L'empereur au vice-roi d'Italie, 5 janvier 1811. — Même lettre au prince Borghèse et à la grande-duchesse de Toscane. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI,

Afin de produire une impression d'effroi plus directe encore sur ce qu'il appelait *la prêtraille*, Napoléon, qui avait déjà fait conduire à Vincennes les cardinaux di Pietro, Oppizzoni et Gabrielli, fit en même temps mettre la main sur le prélat Gregori et le père Fontana, général des barnabites. M. de la Calprade et l'abbé Guairard, qui avaient reçu les compromettantes confidences du chanoine d'Astros, partagèrent sa détention. Un grand-vicaire de Metz et plusieurs ecclésiastiques de Marseille furent aussi arrêtés par la seule raison qu'on les accusait de porter trop d'intérêt aux cardinaux romains récemment enfermés à Vincennes. C'était là un crime irrémissible, et les femmes qui s'en rendirent coupables ne furent pas davantage épargnées. Au grand effroi de la société parisienne, qui les connaissait toutes deux pour leur mérite et leur piété, Mmes de Quinsonnas et de Soyecourt, violemment arrachées de chez elles, se virent à la même époque menacées d'être jetées pour le reste de leurs jours dans une prison d'état. On les considérait déjà comme perdues, car sous le premier empire il était rare de sortir d'un lieu si redouté. Le crédit de quelques amis, aidé de l'obligeance de M. Pasquier, les sauva. Il ne leur épargna pas toutefois l'ennui d'aller apprendre par une détention de quelque temps à l'hôtel de la préfecture de police de Paris combien il était dangereux aux personnes les plus inoffensives de donner prise, pour quelque motif que ce fût, aux soupçons du maître de la France.

Est-il besoin d'ajouter que de pareilles sévérités déployées coup sur coup au sein même de la capitale y avaient répandu la consternation. Une sorte de terreur planait sur le clergé de Paris. Les chanoines du chapitre métropolitain de Notre-Dame étaient particulièrement éperdus. Non-seulement le châtiment qui avait frappé l'abbé d'Astros les désolait, mais ils n'étaient pas sans inquiétude sur leur propre sort, car ils avaient jusque-là marché toujours d'accord avec leur infortuné collègue. Témoin de leur indicible épouvante, le cardinal Maury eut l'art de leur persuader qu'il dépendait d'eux de préserver les jours compromis de l'abbé d'Astros et de rendre la sécurité au diocèse si profondément troublé de Paris. « Il suffirait, leur dit-il, de révoquer sans délai les pouvoirs de vi-

p. 353. — La colère de Napoléon contre M. Portalis s'amortit toutefois avec le temps. En 1812, M. le comte Molé, alors grand-juge, l'ayant proposé pour la place de premier président à la cour impériale d'Angers, l'empereur signa sa nomination sans difficulté. Quant à l'abbé d'Astros, il paraît qu'il en coûtait davantage à l'empereur de lui pardonner, car il demeura prisonnier à Vincennes jusqu'au 9 février 1814. Quand les cosaques approchèrent de Paris, on le transporta, en compagnie de trois autres détenus ecclésiastiques, dans les prisons civiles d'Angers. Par une étrange coïncidence, ce fut son parent et son ami, le premier président Portalis, qui fut chargé d'aller peu de jours après lui annoncer à la fois sa délivrance, la chute de Napoléon et la restauration des Bourbons.

caire capitulaire donnés précédemment à leur collègue, de voter une adresse qui protestât en termes formels de la fidélité du clergé de la capitale à l'égard de son glorieux souverain, et qui témoignât hautement de la résolution où ils étaient tous d'observer scrupuleusement les lois de l'empire. » Ces sentimens animaient très sincèrement tous les membres du chapitre entier; ils n'élevèrent donc aucune difficulté, ils firent mieux encore. Afin que leur adresse, conçue d'un bout à l'autre dans le sens que l'empereur pouvait désirer, eût plus de chance d'en être favorablement accueillie, ils chargèrent Maury de la rédiger. Celui-ci, qui s'y attendait, l'avait préparée d'avance et même concertée avec Napoléon. Les termes en avaient été soigneusement calculés de façon à compromettre autant que possible le chapitre de Paris dans la querelle maintenant pendante entre l'empereur et le pape au sujet de l'institution des évêques. Le nouvel archevêque de Paris, si fort intéressé dans cette affaire, plaidant, à vrai dire, pour sa propre cause, y avait introduit nombre de thèses historiques et dogmatiques qu'avec son assurance accoutumée il n'avait pas hésité à placer sous l'autorité du grand nom de Bossuet, mais sur lesquelles les canonistes les plus célèbres et les plus attachés aux opinions gallicanes sont depuis, comme alors, difficilement tombés d'accord (1). C'est ainsi qu'il avait prétendu établir : 1° « que l'usage constant de toutes les églises de France était et avait toujours été depuis plusieurs siècles que les chapitres déférassent aux évêques nommés par le souverain tous les pouvoirs capitulaires, c'est-à-dire toute la juridiction épiscopale; 2° qu'en conséquence de ce droit ecclésiastique ce fut par le sage conseil de Bossuet à Louis XIV que tous les archevêques et évêques nommés depuis l'année 1682 jusqu'à l'année 1693 allèrent gouverner paisiblement, en vertu des pouvoirs qui leur furent donnés par les chapitres, les églises métropolitaines ou les cathédrales dont ils étaient appelés à remplir les siéges vacans, sans qu'on leur eût opposé alors ni le moindre empêchement ni la moindre réclamation. »

Un autre passage du projet d'adresse rédigé par Maury contenait une négation, voilée, il est vrai, mais positive, des droits reconnus de tout temps au saint-père. « D'après les principes du clergé de France, disait le projet d'adresse, n'y ayant dans l'église aucune puissance indépendante des canons, il n'en existe par conséquent aucune qui, par des voies contraires aux dispositions canoniques, ait le droit de mettre obstacle à cette prérogative ou plutôt à ce devoir du chapitre. »

Quand ces assertions furent produites devant le chapitre de Notre-

(1) Voyez *le Moniteur* du 7 janvier 1811.

Dame, elles étonnèrent un peu tous ses membres, qui toutefois restèrent complétement silencieux. Devant le cardinal-archevêque nommé de Paris, qui sortait de conférer avec l'empereur et qui s'en vantait très haut, aucun d'eux n'osait ouvrir la bouche. Seul l'abbé Émery eut la témérité de contredire énergiquement Maury ou plutôt le maître caché, mais trop visible, au nom de qui Maury venait de parler. Parmi les ecclésiastiques de France, aucun ne professait plus que l'ancien directeur de la confrérie des sulpiciens, récemment supprimée par l'empereur, le culte admiratif de Bossuet, et nul ne possédait, avec la véritable tradition des anciennes doctrines gallicanes, une science aussi approfondie du détail des affaires religieuses pendant le siècle de Louis XIV. C'est pourquoi, appelé ainsi sur son terrain, l'abbé Émery s'appliqua tout d'abord à soutenir avec beaucoup de chaleur qu'il n'y avait pas trace dans l'histoire du prétendu conseil donné par Bossuet à Louis XIV. Mis en demeure de fournir la preuve du fait qu'il avait allégué, le cardinal ne trouva rien à répondre, sinon *que Bossuet, consulté d'ordinaire par le roi sur toutes les affaires ecclésiastiques de son temps, avait dû l'être aussi sur celle-là* (1). Semblable argument laissait beaucoup à désirer. Il satisfit si peu l'abbé Émery, qu'il ne voulut jamais signer l'adresse en discussion, quoique sur ses observations et sur celles de quelques autres membres du chapitre le projet primitif eût dû subir quelques légers changemens. L'idée d'attacher son nom à cette manifestation, à tout le moins intempestive, contre l'autorité spirituelle du prisonnier de Savone était trop insupportable au généreux abbé. Pour se délivrer des importunités du cardinal Maury, il préféra quitter un peu brusquement la salle du chapitre.

L'adresse, délibérée le 3 janvier 1811 par le chapitre métropolitain de Paris, fut remise le 6 à Napoléon. L'empereur avait choisi ce jour parce que c'était un dimanche, et qu'il y avait après la messe réception officielle aux Tuileries (2). Il convenait à la politique de Napoléon de rendre aussi solennelle que possible la démarche faite auprès de lui par le chapitre de Paris et de donner un très grand retentissement à sa réponse. Le chanoine Jalabert était chargé de porter la parole au nom de ses collègues, qui n'avaient été comme lui prévenus que le matin même de l'audience. Soit calcul de la part du cardinal Maury, soit pure inadvertance, soit par suite de l'ahurissement où était chacun, il se trouva que la copie

(1) Lettres de l'abbé Émery à l'évêque d'Alais, des 12, 22 janvier, 4 et 21 février 1811. — Papiers manuscrits gardés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de M. Émery.

(2) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 6 janvier 1811. — (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

de l'adresse fut remise à l'orateur du chapitre aux Tuileries mêmes, quand déjà il était en présence de l'empereur, du grand aumônier et du ministre des cultes. Quelle ne fut pas la surprise de l'abbé Jalabert lorsque, se mettant à lire à haute voix la pièce qu'il avait entre les mains, il s'aperçut qu'on y avait modifié pour les affaiblir les témoignages d'affectueuse estime que le chapitre avait tenu à y insérer en faveur du pauvre abbé d'Astros, tandis qu'on avait au contraire rétabli le texte primitif de tous les passages changés sur les observations de l'abbé Émery. Intimidé par l'appareil si nouveau pour lui de la cour impériale, M. Jalabert ne fut pas assez maître de lui pour rétablir le texte effectivement voté par le chapitre, et l'adresse fut lue sous l'œil attentif de l'empereur telle que le cardinal Maury l'avait d'abord rédigée, et telle qu'on la trouve exactement reproduite dans *le Moniteur* (1) du 7 janvier 1811.

S'il ne nous appartient en aucune façon de prononcer sur l'orthodoxie des doctrines émises par le chapitre métropolitain de Paris, si nous ne sommes pas davantage en mesure d'indiquer la teneur précise des altérations imposées à l'œuvre des chanoines de Notre-Dame, nous pouvons en revanche donner pour la première fois au public le résumé authentique de la réponse du chef de l'état. Cette réponse avait été longuement méditée. Napoléon savait très bien que ses sujets catholiques, malgré toutes les précautions qu'il avait prises, ne laissaient pas de se préoccuper beaucoup plus qu'il n'aurait souhaité de ses démêlés avec le saint-père. Il devinait aussi parfaitement, quoiqu'il affichât à cet égard la plus su-

(1) Voir *la Vie de l'abbé Émery*, t. II, p. 293. — L'impartialité, qui est notre loi, nous oblige à dire que M. Poujoulat, dans la vie qu'il a écrite du cardinal Maury, rapporte qu'il a été amené à douter un peu de cette substitution d'une adresse à une autre. Ce doute lui est venu, dit-il, à la suite de la connaissance qu'il a eue de quelques papiers laissés par M. Picot, qui avait tenu lui-même entre les mains une note écrite par l'abbé Jalabert, laquelle ne justifierait pas ce soupçon. Nous croyons qu'il y a ici une simple confusion de mots. Jamais il n'a été question parmi les personnes bien informées de la substitution intégrale d'une adresse à une autre. Si c'est là l'erreur qu'a voulu redresser M. Picot, il a eu parfaitement raison. Il s'agit uniquement de savoir si, grâce à un procédé peu scrupuleux dont nous avons déjà rencontré trop d'exemples dans le cours de cette histoire, le texte d'un document public a été irrégulièrement modifié dans quelques-unes de ses parties, parce qu'il gênait les convenances impériales. Le cardinal Maury, par amour-propre d'auteur ou par ordre de l'empereur, a-t-il eu recours à une ruse vulgaire afin de procurer une satisfaction plus complète aux passions qui lui étaient communes avec son maître? Voilà tout le débat. Il nous paraît, quant à nous, tranché par l'affirmation du respectable M. Garnier, qui tenait tous les détails de cette audience de son intime ami l'abbé Émery. M. Jalabert l'aurait d'ailleurs raconté lui-même à l'auteur de la vie du directeur de Saint-Sulpice. Les témoignages de M. l'abbé Garnier, de M. Émery, la parole de M. Jalabert encore vivant, ne sont-ils pas plus dignes de créance que cette note si vague trouvée après sa mort, et qui n'a d'ailleurs jamais été produite?

perbe assurance, que les hommes modérés, les politiques, les indifférens et jusqu'aux adversaires habituels du saint-siége n'avaient pas vu d'un bon œil l'enlèvement violent du pape de Rome et sa rigoureuse détention à Savone. Il jugea donc le moment opportun, tandis que Pie VII était plus sévèrement séquestré que jamais et privé de toute espèce de communication avec les fidèles de sa communion, pour dresser contre lui un véritable acte d'accusation, pour tracer de ses relations antérieures avec la cour de Rome un historique que le prisonnier de Savone serait dans les circonstances présentes hors d'état de démentir, et qu'après les récentes sévérités dont Paris frémissait encore aucun de ses partisans les plus zélés n'oserait seulement contester. L'occasion était à ses yeux d'autant meilleure qu'en prenant soin de ne paraître que paraphraser l'adresse remise par le chapitre métropolitain de Paris, il allait trouver moyen de placer ainsi ses appréciations personnelles sous l'égide des ecclésiastiques recommandables qui en faisaient partie.

« Messieurs, leur dit l'empereur, je suis satisfait de l'exposition des principes du chapitre de Paris. Il est dans les miens de maintenir les droits de ma couronne. Je veux que la dignité de mon trône et l'indépendance de la nation ne puissent être compromises dans mes relations avec le pape. Après la cérémonie du sacre, Pie VII s'en est allé avec un vif ressentiment contre moi; j'en connais les motifs. Le premier était relatif aux propositions du clergé en 1682. Le pape, se trouvant seul avec moi, me montra une lettre de Louis XIV qui promettait de ne point ordonner l'exécution de sa déclaration sur les quatre articles. Le pape voulait que je lui en donnasse une semblable, promettant qu'elle resterait secrète... Je consultai le cardinal Fesch et d'autres prélats, qui me découvrirent l'espèce de piége qui m'était tendu... La seconde cause du ressentiment du pape vient de ce qu'il n'a pu obtenir la concession de la Romagne... Depuis ce temps, le pape n'a pas cessé d'être dans un tel état d'irritation qu'il a tout fait en sens contraire de ce qu'auraient exigé ses intérêts temporels et ceux de la religion (1). »

L'empereur se mit alors, avec sa verve accoutumée, à expliquer devant l'assistance émerveillée et devant les chanoines ébahis d'être ainsi mis au fait de ses grands desseins politiques comment l'unité de l'Italie, puissamment concentrée dans sa main, était nécessaire au succès de la lutte qu'il avait entreprise contre l'hérétique Angleterre. Il lui fallait pour vaincre cette nation, tout entière adonnée

(1) Sommaire de l'entretien de sa majesté avec le chapitre de Paris à l'audience du dimanche 6 janvier 1811. (Le texte de cette allocution, conservé parmi les papiers d'état du premier empire, n'a pas été inséré, comme l'ont été tant d'autres documens de cette nature, dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

au commerce maritime, être le maître absolu de l'Adriatique et pouvoir lui fermer tous les ports de la péninsule italique.

« Mais d'aussi grandes considérations, poursuivit l'empereur, n'ont eu aucune influence sur l'esprit du pape. Il s'est borné à répondre qu'il n'avait aucun motif de se déclarer contre les Anglais, qu'il était le père commun des fidèles, qu'il ne devait pas se priver de ses moyens de correspondance avec les chrétiens des pays d'outre-mer. Je ne pouvais pourtant pas le laisser à la merci des Anglais... Une longue négociation a eu lieu;... mais le pape a mieux aimé voir anéantir sa souveraineté temporelle. C'est encore avec le même esprit qu'il s'est conduit dans les affaires spirituelles. Des évêchés sont devenus vacans; j'ai usé dans la forme ordinaire de mon droit de nomination... Il refuse obstinément de donner l'institution canonique. En Allemagne, la religion est perdue par sa faute... Il ne s'est pas borné à des injures, il m'a excommunié, moi, mes ministres, toutes les personnes employées dans mon gouvernement. Ce sont toutes ces entreprises de la cour de Rome, ce sont les troubles qu'elle parvenait à susciter en France, qui sont cause que depuis le règne de Louis XIV on a toléré le cours des ouvrages qui, en affaiblissant l'empire de la religion, tendaient encore plus à détruire toute prépondérance du pape. Ce ne fut d'abord que quelques pièces de théâtre, telles que le *Tartufe,* etc., et ensuite des productions de tout genre qui ont fait le plus grand mal... »

Après avoir révélé à ses auditeurs comment Louis XIV avait jadis commandé le *Tartufe* à Molière ainsi qu'il venait de son côté de commander à M. Daunou son livre sur l'ambition des pontifes romains, afin de se préserver lui-même contre les usurpations menaçantes de Pie VII, après leur avoir si ingénieusement expliqué qu'en bonne logique c'étaient les anciens papes qu'il fallait rendre responsables de la publication de tant d'ouvrages anti-religieux parus dans les années antérieures à la révolution de 89, Napoléon se mit à entamer une longue thèse de sa façon sur l'institution canonique des évêques. Il parla ensuite avec une violente colère des lettres de Pie VII, qui circulaient dans tout l'empire.

« Ces lettres coupables avaient été transmises de Savone à Lyon par un valet de chambre de Pie VII, et c'était une femme qui, de Lyon, les avait ensuite portées jusqu'à Paris. L'abbé d'Astros, le prélat Gregori et le P. Fontana avaient trempé dans ces intrigues; c'est pourquoi il avait sévi contre eux... Cependant un tel état des choses ne saurait durer. Le pape me prend-il donc pour un des rois fainéans ou imbéciles que subjugua Grégoire VII? Je veux savoir où j'en suis, où l'on prétend me mener, et à quel point au juste on veut s'arrêter. Si le pape fait la

promesse solennelle de ne rien faire contre les quatre articles de 1682, qu'il retourne à Rome, qu'il vienne à Paris, qu'il choisisse un autre point de l'empire; cette liberté lui est donnée par le sénatus-consulte. Si saint Pierre revenait au monde, ce ne serait pas à Rome qu'il irait. Il a quitté Antioche, il a préféré Rome à Jérusalem parce que Rome était la première des capitales et le séjour des empereurs, comme l'est aujourd'hui Paris. Qu'il fasse d'ailleurs ce qu'il voudra avec les puissances étrangères, je ne m'en mêle pas. Il trouvera en Autriche les mêmes principes de liberté ou même de plus étendus; mais chaque puissance fait ce qui paraît mieux lui convenir... Ainsi, à l'égard des institutions canoniques, puisque le pape s'est obstiné à ne pas exécuter le concordat, je peux et je dois dans les circonstances actuelles y renoncer. Voilà, messieurs du chapitre, quels sont mes principes; faites-les connaître à vos curés. Ils sont tous à l'avantage de la religion, et je ne m'en écarterai jamais. »

En recevant cette réponse à leurs protestations de dévoûment, ces messieurs du chapitre durent comprendre un peu tardivement à quelle démarche inconsidérée ils s'étaient laissé entraîner, et quel parti l'empereur se proposait d'en tirer. L'adresse inspirée par le cardinal Maury n'avait pas en effet d'autre but que d'engager les personnages les plus considérables du clergé de Paris dans la querelle du chef de l'empire avec le chef de la religion catholique, et de donner à entendre au pape que tous les ecclésiastiques de l'empire français professaient les mêmes maximes. Afin d'en convaincre plus sûrement Pie VII, l'empereur, parfaitement satisfait des paroles que Maury avait su mettre dans la bouche des chanoines de sa cathédrale, n'eut rien de si pressé que de faire surgir de partout les plus chaleureuses adhésions aux doctrines émises par le chapitre métropolitain de Notre-Dame. Rien ne fut, à ce qu'il paraît, plus facile, et, le signal une fois donné, les adresses abondèrent à Paris. L'empereur trouva sans doute une satisfaction particulière et comme un régal de prince à mettre de préférence en évidence les manifestations gallicanes arrachées aux chapitres d'Italie, car tandis que les adresses françaises, froidement sollicitées, demeuraient obscurément ensevelies dans les cartons du ministère des cultes, toutes celles qui arrivaient de l'autre côté des Alpes recevaient au contraire la plus grande publicité. Les colonnes du *Moniteur* en furent littéralement encombrées presque chaque jour pendant des mois entiers. Au grand étonnement des lecteurs parisiens, ces documens ecclésiastiques usurpaient tout à coup la place de faveur autrefois réservée aux bulletins de la grande armée. En réalité, ce n'était pas aux oisifs de la capitale qu'ils étaient destinés. L'empereur se souciait beaucoup moins de l'effet qu'ils produiraient à Paris

que de celui qu'ils feraient à Savone. Pie VII, privé, on s'en souvient, de la société de ses plus intimes serviteurs, s'était vu retirer depuis peu tous ses livres. On lui avait enlevé papiers et plumes, et sans doute aussi, puisqu'elle lui était maintenant si complétement inutile, cette belle écritoire en or ciselé que le comte Salmatoris avait aux premiers jours de sa captivité fait avec tant d'apparat transporter dans son cabinet. La lecture du *Moniteur*, la promenade dans le petit jardin de l'évêché, étaient maintenant les seules distractions permises à Pie VII. M. de Chabrol avait grand soin que *le Moniteur* ne lui manquât jamais, et quand les numéros de la feuille officielle de l'empire contenaient quelques nouvelles propres à agir sur l'esprit de son prisonnier, il s'arrangeait de façon qu'ils fussent plus particulièrement mis sous ses yeux. S'il prêta une suffisante attention aux adresses insérées dans *le Moniteur* de janvier, février et mars 1811, Pie VII put reconnaître qu'à l'exception de cinq chapitres qui gardèrent un silence significatif, tous les chanoines des évêchés maintenus en Italie s'étaient empressés de se conformer au mot d'ordre envoyé de Paris. En parcourant le libellé de ces innombrables manifestations, il ne tint non plus qu'à lui de constater à quel point elles étaient semblables les unes aux autres et toutes calquées sur le même modèle. C'est qu'en effet un certain abbé Forloni, théologien du prince Eugène, tenait bureau ouvert d'adresses à Milan, et en fournissait tous ceux qui lui en demandaient. Parfois aussi les préfets nommés par Napoléon ne dédaignaient pas d'y mettre eux-mêmes la main afin d'être plus assurés qu'elles fussent tout à fait conformes à ce qu'on attendait d'eux à Paris. Parmi ces pièces d'origine italienne les plus propres à lui causer une douloureuse surprise, comment Pie VII n'aurait-il pas remarqué avec une tristesse amère les adresses votées par les chanoines de son ancien diocèse d'Imola et par ceux de Savone, sa résidence actuelle (1)? Pour nous qui avons sous les yeux les lettres quotidiennes de M. de Chabrol, nous sommes porté à croire que cet actif fonctionnaire aura voulu, pour tirer d'embarras le chapitre de son département, prendre lui-même la plume en cette délicate circonstance, tant on retrouve dans le factum soi-disant ecclésiastique du chapitre de Savone les expressions habituellement employées par le préfet de Montenotte, et que lui-même, pour plus de sûreté, avait le plus souvent le soin d'emprunter aux dépêches de son impérial correspondant. Quoi qu'il en soit, la teneur de ce document, empreint du plus fanatique enthousiasme, fut si agréable à l'empereur que cinq jours après qu'il eut paru au *Moniteur* Na-

(1) Voyez *le Moniteur* du 4 et du 5 mars 1811.

poléon ordonnait à son ministre des cultes de compter à l'évêque de Savone une gratification assez ronde (1).

Hors quelques faveurs insignifiantes ainsi dédaigneusement accordées soit pour leurs églises, soit pour eux-mêmes, les actes de singulière docilité que nous venons de raconter ne rapportèrent pas grand profit aux ecclésiastiques qui les commirent. Il est au contraire évident pour quiconque a étudié d'un peu près les actes et les paroles de l'empereur à cette époque de sa vie que l'obséquieuse démarche du chapitre de Notre-Dame et les nombreuses adhésions si facilement accordées aux complaisantes doctrines du cardinal-archevêque de Paris ne contribuèrent pas seulement à diminuer beaucoup la considération déjà quelque peu entamée que Napoléon avait jadis professée pour le clergé catholique; elles le poussèrent encore à demander davantage. A partir de ce moment, on le vit en effet proclamer en toute occasion et plus haut que jamais cette maxime d'état, qu'évêques, chanoines et curés lui devaient tous une obéissance égale à celle des autres fonctionnaires de son empire. Et, de bonne foi, quoi d'étonnant? Quand au sein d'une église, dont l'autorité doit être toute morale, les grands caractères ont graduellement disparu, quand le soin de sa dignité préoccupe si peu chacun de ses membres qu'au lieu d'en ressentir la perte comme une honte irréparable les plus considérables ne regardent pas à s'en prévaloir comme d'un mérite, il est rare que celui qui a exigé ces désastreux sacrifices en demeure longtemps reconnaissant. En exaltant son orgueil, ils en ont fait pour leur malheur et pour le sien un despote dont un jour ou l'autre ils se sentiront eux-mêmes incapables de satisfaire les croissantes exigences.

Tel était déjà, au commencement de 1811, l'étrange état d'esprit où était tombé l'ancien auteur du concordat qu'un instant il ne songea à rien moins qu'à régler par voie législative, avec le seul concours de son sénat et de ses députés, la question de l'institution canonique des évêques. Le jour même où il avait reçu aux Tuileries la députation des chanoines de Paris, frappé sans doute de l'humilité de leur attitude, qui ne faisait prévoir aucun obstacle, comptant pour l'aider dans cette œuvre sur le cordial appui de plusieurs membres de son conseil qu'il savait être mal disposés pour le saint-siége, Napoléon donna l'ordre à son ministre des cultes de réunir dans une même commission l'archi-chancelier Cambacérès, le ministre d'état Regnauld de Saint-Jean-d'Angely et les conseillers

(1) « Donnez 6,000 livres de gratification à l'évêque de Savone, qui est fort pauvre. » — Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 10 mars 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 459.

d'état Boulay de la Meurthe et Merlin (1). Quelles que fussent en ces matières leurs tendances personnelles, il se trouva que ces serviteurs zélés de l'empereur, d'un mérite si éminent, quoique si inférieurs à leur maître, se montrèrent en cette circonstance beaucoup plus sages politiques que lui. Ils réussirent à lui faire peu à peu reconnaître qu'aux yeux du clergé français et de tous ses sujets attachés à la foi catholique un projet de loi délibéré par les membres laïques du sénat et du corps législatif n'aurait pas une suffisante autorité, et qu'il risquerait, malgré la sévérité des sanctions pénales dont il serait entouré, de ne rencontrer jamais qu'une très incomplète obéissance. Déjà quarante-huit heures auparavant M. Bigot de Préameneu avait eu le courage fort méritoire de soumettre quelques représentations à l'empereur sur les inconvéniens qu'il y aurait à interdire solennellement, comme dans un premier mouvement de colère il l'avait voulu faire, toute demande quelconque adressée au saint-père. « Je ne pense pas, avait dit M. Bigot dans son rapport, qu'il soit nécessaire de notifier cette volonté tant aux évêques qu'au peuple par des formes législatives. Ce qui n'est qu'une suspension provisoire prendrait aux yeux des malveillans la couleur d'un schisme (2). »

De même qu'il s'était rendu aux remontrances de son ministre des cultes, de même l'empereur accepta sans trop d'impatience l'ouverture faite par les meilleures têtes de son conseil d'état et particulièrement par l'archi-chancelier. D'après l'avis plusieurs fois répété du prudent Cambacérès, il finit par se décider à consulter de nouveau le comité ecclésiastique qu'il avait appelé l'année précédente à délibérer sur les affaires de l'église de France. L'archi-chancelier n'était pas seul d'ailleurs à s'effrayer alors de la propension chaque jour plus marquée du chef de l'empire à se mêler des affaires de la religion et à s'immiscer violemment dans les questions de foi et de conscience. Bizarre interversion des rôles! tandis que des prélats désertaient par faiblesse la cause de leur église, d'anciens révolutionnaires, la plupart adversaires avérés des croyances catholiques ou pour le moins parfaitement indifférens, prenaient sous main sa défense par simple bon sens et par pure modération de caractère. « Ne vous compromettez pas inutilement, disait tout bas M. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely de la part de ses collègues aux évêques de Tours et de Nantes; l'empereur ne vous écouterait pas. Laissez-nous faire; nous élèverons des objections à la commission du conseil d'état, nous ferons naître des obstacles, nous oppo-

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 6 janvier 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

(2) Rapport de M. Bigot à l'empereur sur les conséquences résultant de la défense qui serait faite d'adresser aucune demande au pape, 4 janvier 1811.

serons des lenteurs, et le projet tombera de lui-même à l'eau. » Il en fut effectivement ainsi. Napoléon, qui ne se défiait point en matière religieuse des opinions de Cambacérès, de MM. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, Boulay et Merlin, découvrit, en les discutant avec eux, les inextricables difficultés de la mise à exécution de la loi qu'il avait d'abord songé à faire porter au corps législatif. S'il y renonça, si le schisme dont fut un instant menacée la France fut évité, voilà pourtant, en toute vérité, à quels docteurs l'église en fut principalement redevable.

Au reste l'hésitation, hâtons-nous de le dire, ne régnait pas alors seulement dans le sein des conseils du gouvernement. A cette époque de sa vie, l'empereur lui-même était tour à tour en proie sur ce sujet aux sentimens les plus opposés; sa conduite et son langage changeaient continuellement et présentaient du jour au lendemain les plus étranges contrastes. Certes l'impression qui semblerait à première vue résulter le plus clairement des scènes que nous avons mises sous les yeux de nos lecteurs, des paroles arrogantes dictées à M. de Chabrol pour qu'il les fît entendre au saint-père à Savone, de l'orgueilleuse allocution directement adressée au chapitre de Paris, c'est que non-seulement l'empereur était plein de confiance dans la rectitude de sa conduite à l'égard du chef de l'église catholique et dans l'excellence de sa thèse au sujet de l'institution canonique des évêques, mais aussi qu'il se tenait pour certain d'avoir de son côté dans cette querelle l'opinion des hommes éclairés, la sympathie des honnêtes gens et le sentiment des masses. Au fond, il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi. Tant d'assurance servait uniquement à recouvrir de sérieuses inquiétudes; Napoléon, attentif à faire naître chez les autres de trompeuses illusions, se rendait bien compte pour lui-même de l'état véritable des esprits, et démêlait parfaitement qu'entre le pape et lui l'opinion publique, bien que si mal informée et si sévèrement contenue, était plutôt favorable à son adversaire. Le bref récemment adressé de Savone par Pie VII au cardinal Maury avait excité chez lui le même mélange de colère réelle et de dédain affecté qu'avait naguère produit la bulle d'excommunication. Dans les deux occasions, son attitude fut semblable. Devant les familiers dont il était sûr, il parlait de l'acte d'omnipotence religieuse que le pape venait de se permettre comme d'une très dangereuse mesure ourdie par le saint-père avec la plus perfide noirceur. En présence des membres du clergé, il avait soin de n'y faire que des allusions vagues et détournées, comme à une vaine manifestation à laquelle il n'attachait aucune importance. Dans ses actes publics et dans ses harangues officielles, jamais il n'en fut seulement question. L'inconsistance de cette conduite démontre à quel point, malgré son mépris affiché

pour la juridiction spirituelle du souverain pontife, l'empereur aurait souhaité que le public de France et surtout le clergé de Paris ignorassent absolument que le choix du cardinal Maury avait été canoniquement blâmé et annulé par le chef de l'église catholique. Avec quelle instructive évidence ne voit-on pas s'étaler ici les flagrantes et misérables contradictions auxquelles sont parfois réduits les gouvernemens absolus, même les plus forts! La réception du bref du pape par l'abbé d'Astros avait déterminé l'arrestation en pleine cour des Tuileries du vicaire apostolique de Notre-Dame. Tout le monde savait que trois cardinaux et plusieurs prélats italiens avaient été envoyés au donjon de Vincennes, parce qu'ils étaient accusés d'avoir pris part à cet envoi. Il n'y avait si petit fonctionnaire de l'empire qui n'eût appris que M. Portalis avait été honteusement chassé du conseil d'état pour avoir eu seulement connaissance du bref, ni si humble curé de village qui en fût à ignorer que l'adresse du chapitre capitulaire de Paris et les adresses italiennes insérées au *Moniteur* n'avaient été si ardemment sollicitées qu'afin de protester contre la teneur dudit bref. Tout cela s'était passé au vu et au su de la France entière, du monde catholique et comme à la face du ciel. N'importe, le bref de Pie VII ayant déplu à l'empereur, personne dans son empire ne devait être censé savoir qu'il eût seulement existé. Afin que nul n'en parlât, il ne s'agissait, lui semblait-il, que de n'en point parler lui-même. Dans le cours de son allocution aux chanoines de Paris, Napoléon, quoiqu'il y eût continuellement pensé, s'était bien gardé d'en souffler mot. Même omission avait eu lieu au sujet des affaires de l'église quand Napoléon avait ouvert en décembre 1809 la session du corps législatif. Avec les représentans de la nation, sa réserve est plus grande encore, car il oublie entièrement, en rendant compte des faits survenus depuis leur dernière réunion, de mentionner l'enlèvement du pape à Rome et sa détention à Savone. Ce sont là des détails qui ne les regardent à aucun degré. En 1810, le corps législatif n'est pas convoqué. On n'a donc à lui parler de rien. Étrange aberration de ce grand génie dévoyé! comment l'empereur pouvait-il se figurer qu'en s'interdisant à lui-même de relater publiquement des événemens qui lui étaient désagréables, il imposerait par cela seul silence à tout le monde? Et quel moment choisissait alors Napoléon? Juste celui où il venait de confier à une réunion d'ecclésiastiques renommés par leur science le soin de résoudre les mêmes questions qui étaient alors secrètement, mais passionnément débattues dans tous les salons et dans toutes les sacristies de son empire.

Cependant ce silence, ridicule à commander parce qu'il était impossible à obtenir, ne suffisait plus à l'empereur. Il lui fallait, avant tout, donner le change à l'opinion. L'un des moyens em-

ployés fut d'insérer tout au long au *Moniteur* la délibération du conseil d'état qui déclarait nul et non avenu pour cause d'abus le bref du pape relatif à la nomination de M. d'Osmond à Florence. Puisque le conseil d'état n'avait pas songé à casser le bref tout semblable qu'on disait avoir été rendu contre la nomination du cardinal Maury, le public devait être conduit à conclure que ce bref n'avait jamais existé, et qu'il était une pure invention des ennemis du régime impérial. Malheureusement de pareils subterfuges n'étaient pas de mise auprès des personnes tant soit peu instruites de ce qui s'était passé. Il était par exemple bien difficile que le ministre des cultes, dans le rapport qu'il avait mission de rédiger pour les membres de la commission ecclésiastique, ne leur touchât pas au moins un mot des faits considérables dont on avait soigneusement dérobé la connaissance au corps législatif. S'il était pourtant une réunion d'hommes auxquels l'empereur n'eût aucun intérêt à rien cacher, parce qu'ils connaissaient parfaitement les faits et parce qu'ils étaient entièrement dévoués au régime impérial, c'étaient ceux auxquels M. Bigot allait avoir à s'adresser; mais l'habitude de toujours déguiser la vérité était la plus forte, et voici quelles singulières instructions l'empereur prit soin dans cette occasion de faire lui-même parvenir à son ministre des cultes. « Je vous renvoie votre exposé sur les affaires avec le pape. J'y trouve des inexactitudes. Par exemple, la réunion des états romains à l'empire a eu lieu lorsque le pape était à Savone, et non lorsqu'il était à Rome (1). Il ne faut pas parler de l'abbé d'Astros ni de son pamphlet, et moins encore du mariage et de la légitimité de l'enfant; cela est trop absurde. Il faut dire qu'aussitôt qu'un courrier m'eut instruit qu'on avait été obligé d'éloigner le pape de Rome, *parce qu'il voulait exciter un soulèvement dans le peuple*, j'ai ordonné qu'il fût conduit à Savone. *On peut ne pas parler de Grenoble* (2). »

II.

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer quelles étaient au fond les secrètes dispositions des hommes politiques que M. Bigot de Préameneu avait reçu l'ordre de réunir vers la fin de l'année 1809 pour discuter dans un conseil particulièrement sûr et intime les

(1) C'est l'assertion de Napoléon qui est erronée. Ainsi que s'en souviennent peut-être nos lecteurs, la prise de possession de Rome et la substitution au château Saint-Ange des couleurs françaises au drapeau pontifical avaient eu lieu le 9 juin 1811, pendant que Pie VII séjournait encore au palais du Quirinal. L'empereur veut probablement parler du sénatus-consulte, qui ne fut en effet publié que plus tard.

(2) L'empereur Napoléon au comte Bigot de Préameneu, 29 janvier 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t XXI, p. 372.

affaires religieuses, devenues peu à peu si considérables, et qui allaient pendant quelque temps encore fixer d'une façon à peu près exclusive l'attention du chef de l'empire. Nous avons également tâché d'expliquer comment, de plus en plus effrayés de la folie croissante des desseins dont ils avaient reçu la confidence, les membres du comité, ceux-là mêmes que Napoléon nommait en plaisantant « les philosophes de son conseil d'état, » s'étaient, par des motifs de pure sagesse humaine, entendus à l'insu du maître et fort à la dérobée avec les trois principaux dignitaires de l'église catholique, c'est-à-dire avec les adversaires que dans la pensée de Napoléon ils étaient destinés à combattre. Le premier effet de l'heureuse action « des philosophes de son conseil d'état » avait été de faire admettre leur incompétence par l'empereur, et conséquemment la sienne propre, dans une affaire aussi foncièrement religieuse que l'était celle de l'institution canonique à donner aux évêques; mais, si la question des bulles épiscopales ne relevait pas de l'autorité civile, si le droit d'en connaître appartenait exclusivement à l'autorité ecclésiastique dans l'état présent des choses, et par suite de la situation personnelle du pape, il devenait évident qu'un concile pouvait seul être mis en demeure de se prononcer. Cette idée de faire tenir un concile sous son règne, de donner à l'Europe un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis des siècles, était loin de déplaire à Napoléon. Elle flattait à la fois son imagination et son orgueil, car il y entrevoyait pour lui-même ce que l'événement ne justifia guère, un rôle extraordinaire, pareil à ceux qu'avaient joué jadis, aux temps de la primitive église, ces empereurs d'Orient et d'Occident qu'il se plaisait à prendre maintenant pour modèles. De même qu'il avait fait appel aux meilleures têtes politiques de son empire quand il avait songé à régler par voie législative les questions controversées avec le saint-père, de même Napoléon, aujourd'hui qu'il reconnaissait la nécessité de recourir pour les résoudre à l'autorité spirituelle, avait décidé de prendre l'avis préalable des membres les plus haut placés de son clergé de France. « Les embarras dans lesquels il se sentait enfoncer tous les jours davantage donnèrent naissance, comme le dit fort justement l'auteur des *Quatre Concordats,* à la formation de la première et de la seconde commission ecclésiastique. Ne sachant plus comment avancer, ne voulant pas reculer, Napoléon finit par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par chercher des guides qui le dirigeassent sur cette terre dont il se fatiguait à parcourir les profondeurs vagues et pour lui si complétement inconnues (1). » Où l'ancien archevêque de Malines se trompe un peu, croyons-nous, c'est quand il suppose que l'empereur désirait en

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats,* t. II, p. 447-448.

cette occasion trouver des guides. Cela n'était ni dans ses habitudes ni dans ses goûts. Il souhaitait des auxiliaires et des aides, au besoin des complices, ce qui est bien différent. Nous ne sommes pas davantage porté à convenir avec l'auteur des *Quatre Concordats* que, du jour où il consentit à s'éclairer sur quelques détails de l'avis des membres de sa commission ecclésiastique, Napoléon cessa tout à coup d'obéir à sa fougue accoutumée, que tout fut par cela même aussitôt redressé dans sa conduite, remis comme par enchantement dans la ligne de la raison et des vrais intérêts de la religion et de l'état (1). Ce sont là de pures illusions. Il est vrai d'ailleurs que les conseils dont les pouvoirs sont le plus limités ont encore par eux-mêmes une certaine autorité, et servent forcément de point d'arrêt. Il est non moins certain qu'après s'être donné ce frein à lui-même, ce qui avait été jusque-là sans exemple de sa part, Napoléon fut parfois obligé d'en supporter la contrainte et de modifier quelque peu pour y obéir l'impétuosité naturelle de ses allures. C'est pourquoi, sans en exagérer l'importance, nous croyons bon d'entrer dans quelques détails sur les deux commissions ecclésiastiques, réunies la première à la fin de novembre 1809, la seconde vers le milieu de janvier 1811.

L'origine de la première commission remontait au moment où le débat sur les investitures était devenu des plus vifs entre Napoléon et le saint-père, et quand ce dernier était déjà retenu captif à Savone. Cette commission, présidée par le cardinal Fesch, avait alors été composée du cardinal Maury, de l'archevêque de Tours, des évêques de Verceil, d'Évreux, de Nantes, de Trèves, du père Fontana et de l'abbé Émery. La plupart de ces noms ne sont pas nouveaux pour nos lecteurs, et nous avons eu maintes occasions de leur faire faire particulièrement connaissance avec l'oncle de l'empereur par le récit détaillé que nous avons donné de son orageuse ambassade à Rome. Rien n'était changé en lui depuis son retour en France, et son caractère était toujours resté le même. Relevé par les événemens eux-mêmes du rôle d'agent diplomatique et de représentant de son neveu à la cour papale, le cardinal Fesch avait profité de sa haute position ecclésiastique et des liens de parenté qui l'unissaient étroitement au souverain de la France pour afficher assez librement ses opinions, de longue date assez ultramontaines et devenues, depuis les mauvais traitemens auxquels il avait été en butte de la part de son neveu, de plus en plus favorables à la cause du captif de Savone. Cette singulière attitude avait acquis à Fesch une véritable popularité parmi les membres du clergé, comme dans le beau monde du faubourg Saint-Germain, tandis qu'elle lui avait

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 227 et p. 457.

par contre attiré de terribles coups de boutoir de la part de Napoléon, qui se plaignait parfois amèrement, et non sans quelque apparence de raison, de rencontrer ainsi sur son chemin la résistance opiniâtre du dignitaire de l'église de France sur lequel il aurait eu le plus de droits de compter, et qu'il n'avait d'ailleurs élevé à de si hautes fonctions qu'avec la pensée d'en faire le docile instrument de ses desseins. Plus ces reproches, que l'empereur ne lui épargnait guère dans l'intérieur de la famille et même parfois devant le public, devenaient vifs et injurieux, plus le cardinal, d'ordinaire assez emporté lui-même, savait demeurer calme et impassible. En vain Napoléon recourait, pour le forcer à se départir de cette attitude, aux plaisanteries les plus dures à propos des mœurs de sa jeunesse et de sa conduite dans les années qui avaient précédé sa rentrée dans le giron de l'église; Fesch, nous a raconté souvent l'un des témoins de ces scènes étranges, repoussait froidement les raisonnemens et les sarcasmes de son neveu, se retranchant derrière la profondeur des convictions auxquelles il était enfin revenu. C'est qu'en effet, depuis le jour ou il était allé se mettre sous la direction de l'abbé Émery, la tenue ecclésiastique de l'ancien chanoine d'Ajaccio n'avait plus donné prise à la moindre critique. Il avait repris avec une rare fermeté les habitudes, les mœurs et le langage de son état. Des anciens goûts de l'ex-fournisseur des vivres, il ne lui était resté que l'amour plus dispendieux qu'entendu des tableaux et un certain penchant à vivre dans le luxe; mais ce luxe lui-même avait revêtu une apparence parfaitement convenable et tout à fait en rapport avec le rang du primat des Gaules et du grand aumônier de l'empire. Il se complaisait d'ailleurs à faire principalement les honneurs de son splendide établissement aux hommes d'église qui composaient sa société ordinaire.

Dans cette situation pour ainsi dire inexpugnable, l'influence du cardinal Fesch aurait été prépondérante au sein de la commission ecclésiastique, si ses lumières avaient été à la hauteur de sa fortune, ou s'il avait seulement su faire un emploi quelque peu raisonnable de tant d'heureuses circonstances et d'un zèle que personne ne mettait en doute. Malheureusement pour Fesch, ses collègues, qui se rendaient parfaitement compte des avantages que leur président aurait pu procurer à la cause de l'église en raison de ses liens de famille avec l'empereur, savaient encore mieux à quel point il était capable de la compromettre auprès de lui par son ardeur intempestive, par ses maladresses ordinaires et, comme le dit cruellement M. de Pradt, « par sa naturelle *lourdise.* » Le rôle qui dans le sein de la commission ecclésiastique échappait ainsi au cardinal Fesch aurait dû hiérarchiquement revenir au cardinal Maury; mais depuis sa rentrée en France, depuis surtout sa récente nomi-

nation à l'archevêché de Paris, Maury avait entièrement ruiné de ses propres mains le prestige qui avait jusque-là entouré comme d'une auréole l'éloquent défenseur du clergé à l'ancienne assemblée constituante. Maury avait en effet eu le tort de conserver au milieu d'une société maintenant tout à fait rassise et plutôt démesurément réglée les habitudes de conduite et de langage contractées par lui aux époques les plus troublées de la révolution. La désinvolture de ses façons trop mondaines et la liberté de ses propos trop peu châtiés choquaient les gens de la cour impériale, tandis que dans leurs réunions particulières ses collègues ecclésiastiques, fatigués de sa faconde oratoire, étaient étonnés de trouver sa science de théologien aussi courte. Si la pureté de caractère, l'étendue des connaissances dans les matières spéciales et la finesse des vues en toutes choses avaient suffi, nul doute que la direction supérieure du comité n'eût tout de suite appartenu à celui de ses membres qui occupait dans la hiérarchie sacrée le rang le plus modeste. Elle serait venue s'offrir comme d'elle-même à l'abbé Émery; mais l'abbé Émery n'était entré que malgré lui dans la commission (1). Dès les premières séances, il avait combattu avec sa modération accoutumée, mais avec une rare énergie, les sentimens exprimés par la majorité de ses collègues; il ne leur avait pas dissimulé qu'il lui serait probablement impossible d'adhérer aux conclusions vers lesquelles la plupart semblaient déjà incliner, et par le fait il ne voulut jamais les signer.

A défaut de l'abbé Émery, qui se dérobait, l'influence à exercer sur la commission se trouva passer principalement aux mains de l'archevêque de Tours, M. de Barral, et de l'évêque de Nantes, M. Duvoisin. Les rôles joués par ces deux prélats sont, à partir de ce moment, devenus si considérables dans toutes les affaires subséquentes de l'église de France qu'il nous faut absolument, avant de passer outre, toucher un mot de leurs personnes. M. de Barral et M. Duvoisin appartenaient tous deux au clergé de l'ancien régime; ils s'y étaient même créé par leur mérite une position assez considérable avant 1789. Ils avaient l'un et l'autre émigré pendant la terreur, puis étaient rentrés en France presqu'à la même époque, peu de temps après la signature et avant la publication du concordat. Le premier consul avait rencontré tout de suite chez eux les dispositions communes alors à tous les ecclésiastiques auxquels il venait de rouvrir les portes si longtemps fermées de la patrie, c'est-à-dire une sincère reconnaissance de l'intérêt qu'il prenait alors aux choses de la religion et pour sa personne une admiration très

(1) Lettre de l'abbé Émery à l'évêque d'Alais, 20 janvier 1809. — Papiers manuscrits conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour servir à écrire la vie de l'abbé Émery.

vive. Par leurs mœurs exemplaires, par la nature de leurs doctrines, s'il faut tout dire, par la partialité complaisante qu'ils professaient à l'égard du pouvoir qui venait de s'établir sur la ruine de nos libertés, MM. de Barral et Duvoisin se trouvaient naturellement désignés à la bienveillance de Napoléon. Pour mettre à la tête du clergé qu'il était en train de recruter, le nouvel organisateur de la France voulait avant tout des pasteurs recommandables et dignes, et recherchait chez eux les qualités privées de préférence aux vertus publiques. Son instinct, qui d'ordinaire le trompait rarement, cette fois encore le servit à souhait. Cependant, au moment de leur retour en France, en 1801, la situation de M. de Barral et celle de M. Duvoisin n'étaient pas tout à fait égales. M. de Barral, ancien conclaviste du cardinal de Luynes, ancien agent du clergé français à Rome, ce qui était un poste considérable, avait été nommé évêque *in partibus* d'Isaure dès l'année 1788. Il avait en 1790 succédé à l'un de ses oncles, évêque de Troyes, dont il était coadjuteur. A peine rentré en France, l'habile et docte évêque, qui appartenait à une noble famille du Dauphiné et que cette circonstance n'avait pas desservi sous l'ancien régime, sut parfaitement se réclamer d'une parenté assez éloignée avec la veuve de M. de Beauharnais. Joséphine, faisant honneur à cette alliance, se déclara sa protectrice; elle obtint pour lui d'abord l'évêché de Meaux, puis le siége archiépiscopal de Tours, et en fit plus tard, quand elle devint impératrice, un sénateur et son premier aumônier. Prêtre convaincu et respectable, il ne faudrait pas s'y tromper, théologien renommé pour sa science, homme du monde par sa naissance et par ses relations sociales, M. de Barral posséda bientôt la confiance entière de Napoléon, qui avait tant de raisons de compter sur son absolu dévoûment. Le crédit fort naturel de l'archevêque de Tours aurait peut-être été plus grand encore, s'il n'avait pas fatigué quelquefois celui auquel il s'efforçait de complaire en prodiguant dans ses factums ecclésiastiques, d'ailleurs habiles et nourris de faits, une quantité de termes techniques et de figures imagées sentant un peu trop le séminaire. Napoléon, qui s'était fait de tout temps la loi absolue de tout lire, qui parcourait maintenant les mémoires des évêques de sa commission avec la même scrupuleuse attention que naguère les rapports des généraux de son armée, ne se démêlait qu'avec peine au milieu d'une phraséologie qui lui était encore assez peu familière. Quelque vif que fût devenu son goût inattendu pour les controverses théologiques, « on comprend, dit plaisamment l'abbé de Pradt, que l'*ange de l'école, le maître des sentences, le grand Yves de Chartres*, si vénérables qu'ils fussent, ne pouvaient pas être fort à l'usage d'un jeune conquérant que tout portait à trouver ces noms singulièrement nouveaux. »

L'empereur n'avait à redouter aucun ennui de ce genre de la part de M. Duvoisin. Élevé par les jésuites, successivement écolier, puis professeur très distingué à l'ancienne Sorbonne, nommé grand-vicaire à Laon avant la révolution, indiqué au choix de l'empereur par l'abbé Bernier pour remplir le siége épiscopal de Nantes, M. Duvoisin n'était pas seulement un canoniste émérite dont les écrits sur les matières religieuses étaient devenus promptement classiques, c'était aussi un maître dans l'art de persuader et de plaire, et cet art, il le portait partout avec lui. « Judicieux et clair, nous dit l'un de ses collègues, calme et méthodique, il savait donner à toutes les choses qu'il soutenait l'air de la raison; modéré par caractère comme par réflexion, il usait des hommes comme ils sont, sans s'irriter de leurs défauts ni se prévaloir de leurs faiblesses. Aussi bien placé dans le monde que sur sa chaire épiscopale, il avait tellement plu à Napoléon, que celui-ci affectait de redouter presque son ascendant. M. Duvoisin est un de ces évêques, disait-il parfois, qui me ferait faire tout ce qu'il voudrait et peut-être plus que je ne devrais. » Volontiers familier avec les ecclésiastiques, mais connaissant bien son monde, comme le prouvait sa constante réserve à l'égard de l'abbé Émery, jamais l'empereur ne se hasarda non plus à s'émanciper si peu que ce fût avec l'évêque de Nantes. « Souvent même, nous raconte M. de Pradt, au milieu des paroles peu mesurées qui suivaient ses emportemens, il lui est arrivé, s'adressant à M. Duvoisin, de lui dire : Ne croyez pas, monsieur, que ce soit pour vous que je parle (1). » M. Duvoisin était, comme son collègue M. de Barral, un de ces dignitaires de l'église de France sur lesquels l'empereur savait pouvoir sûrement compter, mais qu'il sentait aussi l'obligation de traiter avec de certains ménagemens qu'il n'accordait pas à tous les autres. Nous en aurons fini avec le personnel de la première commission ecclésiastique nommée en 1809 par l'empereur quand nous aurons ajouté que les évêques de Trèves, de Verceil et d'Évreux reproduisaient à un degré légèrement inférieur, quoique fort honorables et distingués eux-mêmes, et avec quelque variété dans leurs physionomies et leurs aptitudes individuelles, les traits principaux que nous venons de noter chez MM. de Barral et Duvoisin. L'abbé Fontana, général des barnabites et théologien très renommé en Italie, assista peu, à vrai dire, aux séances du conseil, et, partageant toutes les opinions de l'abbé Émery, ne tarda même pas sous prétexte de maladie à n'y plus paraître du tout. L'importance des questions soumises par l'empereur aux deux commissions ecclésiastiques, la gravité des réponses qu'il en obtint, l'influence qu'ont eue sur le cours des évé-

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, chap. XXI.

nemens les décisions auxquelles se sont arrêtés des personnages si haut placés dans l'église de France, les controverses mêmes auxquelles elles ont depuis donné lieu, nous imposent l'obligation d'entrer un peu plus avant dans le détail de ces délibérations d'une nature tout ecclésiastique et spéciale, mais qui n'en constituent pas moins le seul mouvement de politique intérieure un peu actif qui ait agité les esprits pendant toute la durée de l'empire.

III.

Ainsi que nous venons de le dire, la première commission ecclésiastique, si soigneusement composée, avait eu surtout pour mission, au mois de novembre 1809, de résoudre des questions relatives au gouvernement de l'église. Bien que posées déjà par les événemens eux-mêmes, ces questions gardaient encore à cette époque un caractère plutôt hypothétique que pratique, car, si la dissidence au sujet des institutions canoniques était déjà très vive entre le pape et l'empereur, elle n'avait pas encore été poussée jusqu'à la dernière extrémité, comme elle le fut plus tard, en janvier 1811, par le bref adressé au cardinal Maury. Trois séries distinctes de questions avaient été alors soumises à l'examen de la commission. La première concernait le gouvernement de l'église catholique en général, la seconde l'église de France en particulier, la troisième les églises d'Allemagne, celles de Toscane, et la bulle d'excommunication. Voici, emprunté au mémoire remis par ordre de l'empereur au conseil ecclésiastique, le texte de ces questions :

« Première série. — *Questions qui intéressent toute la chrétienté.* Le gouvernement de l'église est-il arbitraire? Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles?

« Il est hors de doute que depuis un certain temps la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles, que les affaires de l'église y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélats et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'église universelle ni d'en bien juger.

« Dans cet état de choses, convient-il de réunir un concile?

« Ne faudrait-il pas que le consistoire ou le conseil particulier du pape fût composé de prélats de toutes les nations pour éclairer sa sainteté?

« En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas de nécessité de faire des changemens dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne,

des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative?

« Deuxième série. — *Questions particulières à la France.* Sa majesté l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat? L'état du clergé de France est-il en général amélioré ou empiré depuis que le concordat est en vigueur?

« Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui depuis dix ans est sans évêques?

« Le gouvernement français n'ayant pas violé le concordat, si de son côté le pape refuse de l'exécuter, l'intention de sa majesté est de regarder ce concordat comme abrogé; mais dans ce cas que convient-il de faire pour le bien de la religion? Sa majesté adresse cette demande à des prélats distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques comme par leur attachement à sa personne.

« Troisième série. — *Questions sur la position actuelle.* Sa majesté, qui peut à juste titre se considérer comme le chrétien le plus puissant dans le rang suprême auquel la Providence l'a élevé, sentirait sa conscience troublée, s'il ne portait aucune attention aux plaintes des églises d'Allemagne, sur l'abandon dans lequel le pape les laisse depuis dix ans. Sa majesté le conjure d'y rétablir l'ordre. L'archevêque prince-primat vient encore de lui adresser ses représentations à cet égard. Si le pape continue, par des raisons temporelles ou par des sentimens haineux, à laisser ces églises dans l'état de perdition et d'abandon, sa majesté désire, comme suzerain de l'Allemagne, comme héritier de Charlemagne, comme véritable empereur d'Occident, comme fils aîné de l'église, savoir quelle conduite elle doit tenir pour rétablir le bienfait de la religion chez les peuples d'Allemagne.

« Il est besoin qu'il y ait une nouvelle circonscription d'évêchés dans la Toscane et dans d'autres contrées : si le pape refuse de coopérer à ces arrangemens, quelle marche sa majesté devra-t-elle suivre pour les régulariser?

« La bulle d'excommunication ci-jointe a été affichée, elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que dans des temps de trouble et de calamité les papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône? »

Le bruit était alors généralement accrédité dans le clergé de Paris que la rédaction des réponses avait été confiée, pour la première série, à l'évêque de Trèves, pour la seconde à l'évêque de Nantes, et pour la troisième à l'archevêque de Tours. Le travail de la commission fut assez expéditif, car dès le 11 janvier 1811

une partie du rapport, celle qui était la plus favorable aux vues de Napoléon, parut, non pas dans *le Moniteur*, jamais l'empereur ne le voulut permettre, mais dans les journaux non officiels, qui alors, eux aussi, on le sait, ne publiaient rien sans l'aveu du gouvernement. Nous ne donnerons pas la teneur intégrale des réponses de la commission; cela nous entraînerait trop loin. L'archevêque de Tours, M. de Barral, les a insérées dans ses *Fragmens ecclésiastiques*, qui virent le jour en 1815, et son ouvrage fait foi, quoiqu'on lui ait, non sans raison, reproché d'avoir opéré quelques suppressions et peut-être aussi des changemens qu'expliquent d'ailleurs assez naturellement les circonstances du moment (1). Au lieu d'analyser la teneur même de ces réponses que nos lecteurs curieux de ces matières pourront trouver *in extenso* dans le livre de M. de Barral, nous préférons donner une rapide esquisse des fluctuations intérieures qui se produisirent au sein de la malheureuse commission, si péniblement courbée sous le poids de la responsabilité qui pesait sur elle. Le point capital et comme le nœud de toute l'affaire était, à vrai dire, l'institution canonique à donner aux évêques. C'était afin de trouver le moyen de se passer de l'intervention spirituelle du saint-père dans la consécration des nouveaux pasteurs qu'il avait déjà choisis ou de ceux qu'il se proposait de mettre bientôt à la tête des diocèses vacans de l'église de France que Napoléon consultait le comité ecclésiastique. Il n'y avait pas un de ses membres

(1) Il résulte de plusieurs documens authentiques qui sont présentement sous nos yeux que M. de Barral ou ses éditeurs ont positivement supprimé le préambule des réponses faites par les évêques du comité, probablement parce que ce préambule contenait des protestations de dévoûment *à la personne sacrée* de l'empereur qui ne paraissaient plus de mise alors que Napoléon était à son tour prisonnier à l'île d'Elbe, en face et presqu'en vue de la petite ville de Savone. M. de Barral s'est-il permis de plus graves changemens? Nous ne saurions le dire. Il n'y a jamais eu de texte officiellement publié des réponses faites à l'empereur par les commissions ecclésiastiques de 1809 et de 1811. M. de Barral, comme l'indique le titre de son ouvrage, n'en a publié lui-même que des fragmens. On possède, il est vrai, au séminaire d'Orléans et à celui de Paris des copies complètes de ces réponses, qui ne sont pas entièrement conformes au texte publié par M. de Barral; mais cela même ne prouve rien, et l'on aurait peut-être tort de s'en rapporter à ces copies, car il peut, il doit même y avoir eu de notables différences entre la version primitive telle qu'elle avait été rédigée d'abord par les évêques et la version qu'ils ont ensuite officiellement remise après y avoir introduit les modifications exigées par le chef de l'état. Le texte présenté à l'empereur se conserve aujourd'hui aux archives impériales dans deux cartons $\frac{3178}{1028}$ et $\frac{3177}{1027}$, que tout le monde peut demander. Plusieurs personnes ont été, à notre connaissance, admises à les consulter. Nous aurions aimé à pouvoir, comme tant d'autres, comparer nous-même ces versions différentes; mais M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, nous ayant fait l'honneur de nous dire qu'il avait donné les ordres les plus positifs pour qu'il ne nous fût rien communiqué aux archives impériales, nous avons dû forcément renoncer au plaisir de nous livrer à cette très innocente enquête.

qui n'aperçût clairement le but du chef de l'empire et qui ne fût à peu près également épouvanté à la pensée soit de lui accorder nettement, soit de lui contester absolument la solution qu'il attendait de leur complaisance. Ils auraient bien voulu rester dans le vague, ou du moins s'arrêter à mi-chemin. C'est pourquoi ils se bornèrent d'abord à établir que, si le concordat venait décidément à n'être plus exécuté par l'une des parties contractantes, et s'il était par conséquent nécessaire d'adopter un nouveau mode d'institution pour les évêques, il faudrait avant tout le faire approuver par l'église elle-même, mais toujours dans la supposition qu'il ne s'agirait que de revenir à l'une des méthodes précédemment pratiquées. La commission faisait à ce sujet remarquer avec beaucoup de raison qu'une loi abrogée n'est plus une loi, et n'en peut recevoir à nouveau le caractère que par l'autorité qui l'a précédemment établie. Si la constitution civile du clergé de 1790 avait rencontré dans l'exécution tant de difficultés, il le fallait surtout attribuer à ce que les auteurs avaient méconnu un principe aussi incontestable. Partant de cette donnée, les membres de la commission ne pensaient pas qu'on pût songer à rétablir la pragmatique sanction, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervînt dans ce rétablissement; mais comment faire intervenir cette autorité? Sur ce point, les membres de la commission reconnaissaient formellement leur incompétence. Ils se hasardaient seulement à déclarer qu'en des conjonctures aussi délicates on ne pouvait rien faire de plus sage, de plus conforme aux règles, que de convoquer un concile national où le clergé de l'empire examinerait la question proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvéniens qu'entraînait le refus des bulles pontificales; la convocation d'un concile national n'aurait rien qui ne fût légitime et normal, car telle avait été dans une circonstance analogue la mesure proposée à Louis XIV, en 1688, par le parlement de Paris. Ces doctrines, habilement émises, ne donnaient point à l'empereur une suffisante satisfaction. Il exprima, par l'intermédiaire de MM. de Barral et Duvoisin, la volonté de savoir positivement si le concile national, aux yeux de la commission, aurait l'autorité nécessaire pour suppléer aux bulles canoniques, ou s'il faudrait encore recourir à cette autorité supérieure que la commission avait nommée sans la désigner expressément. Ainsi poussés dans leurs derniers retranchemens, les membres de la commission ecclésiastique furent amenés à dire qu'il ne leur appartenait en aucune façon de prévoir ce que le concile national jugerait à propos de faire dans l'étendue de ses pouvoirs. Il était pourtant probable que le concile adresserait au saint-père de respectueuses remontrances, et pourrait amener sa sainteté à un

arrangement. Si cette espérance se trouvait trompée, le concile se croirait peut-être autorisé à faire un règlement provisoire en déclarant toutefois que l'église de France ne cesserait de demander l'exécution du concordat, et qu'elle serait toujours prête à y revenir aussitôt que le souverain pontife ou ses successeurs consentiraient à l'exécuter. Dans le cas contraire, on aurait la ressource d'un concile général ou œcuménique, la seule autorité qui fût dans l'église au-dessus du pape; mais ce concile pourrait devenir lui-même impossible à rassembler, soit par le refus que ferait sa sainteté de le reconnaître, soit en raison d'une foule de circonstances faciles à prévoir. C'était encore là une impasse; Napoléon voulait absolument que la commission le mît en mesure de s'en tirer, et il exigea qu'elle prît sur elle de trancher la question. Alors, de guerre lasse, et n'osant pas se maintenir sur le terrain qu'elle avait d'abord choisi et qui était inattaquable, la commission finit par répondre « qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au saint-siége et à la personne du souverain pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline en vigueur, le concile national pourrait déclarer qu'attendu l'impossibilité de recourir à un concile œcuménique et l'immense danger dont l'église de France était menacée, l'institution donnée *conciliairement* par le métropolitain à l'égard de ses suffragans, ou par le plus ancien d'entre eux à l'égard du métropolitain, tiendrait lieu des bulles pontificales jusqu'à ce que le pape ou ses successeurs eussent consenti à l'exécution du concordat. » Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique paraissait à la commission suffisamment justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité. Cette loi, disait-elle, le pape l'avait reconnue lorsque, pour rétablir l'unité dans l'église de France, il s'était mis au-dessus des règles ordinaires en supprimant par un acte d'autorité sans exemple les anciennes circonscriptions diocésaines de France pour en créer de nouvelles. Cette dernière concession, arrachée non sans beaucoup de peine aux membres de la commission, fournissait enfin à l'empereur l'expédient auquel il avait tant de hâte d'arriver. Il aurait souhaité mieux, mais il se tint pour satisfait de ce qu'il avait obtenu.

A propos de la bulle d'excommunication, la commission, malgré les efforts réitérés de M. l'abbé Émery, arrêta une rédaction qui était calculée de manière à contenter absolument l'empereur. Elle déclara que « les excommunications et censures portées dans la bulle du 10 juin étaient nulles tant en la forme qu'au fond, et qu'elles ne pouvaient lier ni obliger les consciences. » Comme la bulle avait été lancée à l'occasion de l'envahissement de la souveraineté temporelle du pape, ils s'attachèrent à prouver que, la discipline et la foi ne reposant pas essentiellement sur cette souve-

raineté, les fulminations pontificales n'avaient point été dans la présente occasion justement mises en usage. Ils n'hésitèrent point à rappeler à ce sujet que sous Louis XIV et sous Louis XV « Avignon avait été occupé par les troupes françaises, et que les papes alors existans s'étaient abstenus de lancer les foudres de l'excommunication. »

Il ne nous appartient à aucun degré d'émettre une opinion quelconque sur les doctrines professées par des ecclésiastiques de grand renom sur des matières qui nous sont si parfaitement étrangères. En fait, il est difficile de ne pas remarquer combien l'occupation momentanée d'Avignon, que ni Louis XIV ni Louis XV n'avaient assurément l'intention de garder, avait peu de rapport avec l'occupation complète et la confiscation définitive de la totalité des états du saint-père. Quant à cette loi suprême de la nécessité qui faisait la base même de l'argumentation des membres de la commission, ne provenait-elle pas de la seule volonté de l'empereur, et comment pouvait-elle dès lors créer un droit en sa faveur? N'était-ce pas Napoléon qui tenait le pape captif, n'était-ce pas lui qui lui interdisait, par mesure de police, toute communication avec les prêtres et les fidèles de son église? Pie VII ne prétendait nullement refuser les bulles d'institution canonique aux évêques nommés aux siéges vacans de l'empire par la seule raison qu'on lui avait confisqué ses états; il se bornait à dire que, retenu prisonnier, privé de ses conseillers naturels, les membres du sacré-collége, dépourvu de tout moyen d'informations sur les sujets à lui désignés par le choix impérial, il était hors d'état de remplir avec une suffisante sûreté de conscience cette partie essentielle de ses attributions pontificales qui regardait le recrutement de l'épiscopat; remis en possession de sa liberté, entouré des conseils et des lumières qui lui étaient indispensables, il agirait suivant les inspirations de la volonté divine. Les souffrances trop réelles de l'église de France ne lui étaient donc pas imputables. Elles devaient en bonne logique être portées tout entières au compte de celui qui avait mis sa main violente sur le chef de la religion, et qui, le maintenant encore contre toute justice en état de séquestration absolue, avait jeté les affaires religieuses non-seulement de la France, mais de tous les pays catholiques, dans la plus inextricable confusion.

Aucun des membres de la commission ecclésiastique n'entretenait à ce sujet la moindre illusion, et les plus dévoués à l'empereur, son oncle en particulier, savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le fond des choses. Sans prétendre excuser ces dignitaires de l'église de France de n'avoir jamais osé ni parler ni agir dans le sens de leurs intimes convictions, nous croyons juste d'expliquer combien leur situation était difficile, et quels efforts plus ou moins heu-

reux ils firent pour tâcher de s'en tirer sans trop de déshonneur. En réalité, il faut le dire, la commission n'avait aucun pouvoir. Napoléon avait eu grand soin d'établir que ses attributions se bornaient à celles d'un simple conseil dont il consentait bien à prendre les avis, mais pour lui seul. Il n'était pas question de rien accepter ni de rien publier qui vînt d'elle. Le chef de l'empire avait désiré s'éclairer; il n'entendait pas se lier, ni surtout s'exposer à recevoir, sous quelque forme que ce fût, d'incommodes remontrances. Ainsi avertis de la modestie du rôle qui leur était assigné, les membres de la commission prirent grand soin d'y conformer scrupuleusement leurs démarches et leur langage. Ce serait se tromper beaucoup et leur faire une injure imméritée que de se représenter des prélats aussi religieux et aussi honorables que MM. de Barral et Duvoisin comme indifférens à la captivité et aux souffrances de Pie VII. Ils en étaient profondément affligés, ils souhaitaient ardemment sa délivrance; mais comment l'obtenir? Là était l'embarras. La demander personnellement et directement, comme un préliminaire indispensable de tout arrangement sérieux, au détenteur du pape, cela était trop compromettant. Ils savaient au surplus, comme nous dit l'un d'eux, que celui-ci aimait à rendre sa proie à peu près autant que l'enfer avare. S'ingérer dans une question aussi délicate, n'était-ce pas le vrai moyen de tout perdre (1)? A leur sens, la cessation des maux du saint-père ne pouvait s'attendre que de la fin de ses contestations avec Napoléon. C'était donc sur ce dernier qu'avant tout il fallait agir. Pour y réussir, il importait de bannir de son esprit tout préjugé défavorable à l'ordre religieux et lui représenter le clergé français non-seulement comme fidèle à sa personne, ce qui était exact, mais comme lui étant encore dévoué, ce qui était un peu exagéré, et comme entièrement rassuré et satisfait, ce qui avait tout à fait cessé d'être vrai. Telles étaient les préoccupations honnêtes sans aucun doute, mais, suivant nous, mal fondées, qui avaient dicté les réponses du comité ecclésiastique et inspiré surtout les protestations enthousiastes et les louanges hyperboliques dont son rapport était rempli. Il avait paru habile à l'archevêque de Tours et aux évêques de Trèves et de Nantes d'énumérer tous les titres du chef de l'empire à la reconnaissance de ses sujets catholiques, de s'identifier absolument, non sans se compromettre beaucoup plus qu'il n'était utile et surtout convenable, avec une politique qu'au fond de leur cœur ils étaient bien loin d'approuver. En cela, les prélats distingués que nous venons de nommer servaient très bien les desseins de l'empereur, mais assez mal les intérêts de leur église. Nous ne sommes pas de ceux qui sont disposés

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 459-460.

à s'étonner de rencontrer habituellement dans la bouche des prêtres un langage plein de déférence à l'égard des autorités existantes. Le clergé a toujours parlé au pouvoir et du pouvoir avec infiniment de respect, non pas à cause du pouvoir lui-même, comme le remarque judicieusement M. de Pradt, mais à cause de l'origine de ce pouvoir, dans lequel il s'est toujours complu à voir une émanation du droit divin. Cette habitude est ancienne chez le clergé de France. Qu'on parcoure les anciens procès-verbaux de nos assemblées ecclésiastiques, qu'on lise l'*Histoire universelle* de Bossuet ou ses admirables sermons prêchés à Versailles, on y rencontrera plus d'une louange singulière directement adressée par le grand évêque à Louis XIV. Sous le règne scandaleux de Louis XV, les habitudes adulatrices du sacerdoce français à l'égard du souverain ne furent nullement changées; elles se continuèrent jusqu'en 1789, car elles étaient de tradition. Il y a toutefois une différence importante à noter. Louis XIV, Louis XV malgré ses mœurs et Louis XVI étaient, au plus profond de leur cœur, des princes convaincus et chrétiens; à la connaissance de tous, Napoléon était philosophe. Il y a, il y aura toujours, quoi qu'on dise, quelque chose de choquant en soi et de particulièrement dégradant pour ceux qui s'y prêtent dans les protestations enthousiastes, dans les flatteries excessives décernées par les ministres d'une religion aux hommes puissans dont ils dépendent et qui n'admettent aucune de leurs croyances. C'est une triste condition en pareille circonstance de n'avoir à choisir aux yeux d'un public clairvoyant et le plus souvent frondeur qu'entre le métier de dupes ou le rôle de complices. Dans laquelle de ces deux catégories l'histoire doit-elle placer les membres des commissions ecclésiastiques de 1809 et 1811? Nous ne savons. Voici le jugement que portait sur eux dans le moment même un simple prêtre, leur collègue, qui ne se piquait, lui, d'aucun savoir-faire en politique, mais qui les éclipsait tous par la sainteté de sa vie, par la rectitude de son intelligence et par sa tranquille, mais inébranlable fermeté. « Comment nos évêques ne voient-ils pas, écrit l'abbé Émery à l'un de ses amis, que ces moyens de conciliation que l'empereur leur demande ne sont qu'un jeu de sa part pour en imposer aux simples et un masque pour couvrir sa tyrannie? Qu'il laisse l'église tranquille; qu'il rende à leurs fonctions le pape, les cardinaux, les évêques; qu'il renonce à des prétentions extravagantes : tout le reste sera bientôt arrangé. Et ces prélats qui regardent comme des améliorations, comme des bienfaits pour l'église les décorations ou les titres qu'ils ont obtenus! Où allons-nous donc, mon Dieu (1)? » Ces derniers mots de l'abbé Émery faisaient allusion à un passage des ré-

(1) *Vie de l'abbé Coustou*, par l'abbé Coste, p. 232.

ponses de la commission, qui mettait au nombre des faveurs accordées par l'empereur à la religion « la décoration de la Légion d'honneur donnée à un grand nombre de prélats, les titres de comte et de baron affectés aux archevêques et évêques de l'empire, l'admission de plusieurs d'entre eux dans le corps législatif et dans le sénat (1). »

Le pieux chagrin inspiré à M. Émery par l'attitude de ses collègues de la commission de 1810 n'était rien encore en comparaison du désespoir que ce même comité, légèrement modifié comme composition, devait lui causer lorsqu'il fut de nouveau réuni aux premiers jours de l'année 1811. Les événemens avaient marché pendant ce court espace de temps, et la querelle s'était prodigieusement envenimée entre Pie VII et Napoléon. Le choix des nouveaux membres adjoints à la commission de 1810 indiquait suffisamment ce que désormais l'empereur attendait d'elle. Le père Fontana, retenu prisonnier à Vincennes pour la part qu'il était soupçonné d'avoir prise à l'expédition de la bulle adressée au cardinal Maury, avait été remplacé par le cardinal Caselli, ce membre du sacré-collége à l'égard duquel le pape avait témoigné tant de défiance lorsqu'il avait été envoyé en mission à Savone, et M. de Pradt, archevêque nommé de Malines, avait succédé à l'évêque de Verceil, mort pendant le cours de l'année. Quels motifs avaient décidé l'empereur à désigner ce dernier personnage, si plein d'esprit, mais si complétement décrié, dont il venait de faire coup sur coup son chambellan et son premier aumônier? Ce n'était pas l'estime qu'il lui inspirait, car il l'avait toujours jugé plus sévèrement que personne, et jusqu'en ces derniers temps, croyons-nous, avec une malveillance passablement exagérée. « Je ne sais, écrivait-il de Schœnbrunn le 5 septembre 1809 à Fouché, si je vous ai dit de vous méfier de cet homme (l'abbé de Pradt) comme du plus grand ennemi qu'on puisse avoir. Cependant, comme je ne suis pas certain de vous l'avoir dit, je vous l'écris pour votre gouverne. Cet homme est un profond hypocrite, n'ayant ni les mœurs ni l'esprit de son état, et livré à un genre d'intrigues qui d'un jour à l'autre le conduira à l'échafaud (2)... » Depuis cette époque, M. de Pradt, qui avait à revenir de si loin dans l'esprit de Napoléon, s'était jeté à corps perdu dans la querelle soulevée à propos de l'institution canonique. Naturellement il avait embrassé avec son audace accoutumée d'allures et de langage la cause de l'empereur, et dès lors ses défauts n'avaient plus compté. C'était même sur lui que désormais Napoléon allait se

(1) Cette partie de la réponse des évêques n'est pas insérée dans les *Fragmens historiques de M. de Barral.*

(2) Lettre de l'empereur au comte Fouché, Schœnbrunn, 5 septembre 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XIX, p. 428.

reposer principalement du soin d'agir sur le clergé et de seconder en secret ses plus fâcheux desseins. En vain l'abbé Emery, effrayé d'une pareille association, écrivit au ministre des cultes pour se défendre de faire partie du second comité ecclésiastique (1). Sa lettre demeura sans réponse, et de nouveau il lui fallut se résigner à assister de sa personne à des délibérations dont il n'approuvait ni l'esprit ni le but.

Les instructions remises par le ministre des cultes à la seconde commission ecclésiastique ne laissaient planer aucun doute sur les intentions de Napoléon. L'empereur prenait bien soin de prévenir encore une fois ses conseillers ecclésiastiques que c'était uniquement comme attachés à sa personne et aux intérêts de ses peuples, dont ils étaient les premiers pasteurs, qu'il les avait réunis dans sa capitale, afin qu'ils lui indiquassent la marche la plus conforme aux conciles et aux usages de l'église (2). Suivait un résumé assez long et comme d'habitude fort partial des relations de Napoléon avec Pie VII.

« ... Le pape ayant violé le concordat synallagmatique, disait-on à la fin du rapport, l'empereur a bien voulu imiter Louis XIV dans sa longanimité, mais le pape, s'y étant opposé, ce que n'a pas fait Innocent XII, a rendu vain et inutile ce moyen. Dès lors il n'est plus suffisant pour assurer la paix de l'église. C'est ce qui a déterminé l'empereur à déclarer qu'il ne souffrirait plus que dans l'empire l'institution des évêques fût donnée par le pape... Ainsi donc deux déterminations ont été prises par sa majesté : 1° aucune communication n'aura lieu entre ses sujets et le pape que celui-ci n'ait posé les limites de son autorité en reconnaissant celles qui ont été posées par Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire qu'aux termes du sénatus-consulte il n'ait juré de ne rien faire en France contre les quatre propositions de l'église gallicane arrêtées dans l'assemblée du clergé de 1682; 2° de ne plus faire dépendre l'existence de l'épiscopat en France de l'institution canonique du pape, qui serait ainsi le maître de l'épiscopat. Quant aux mesures à prendre pour que l'église ne souffre pas de cette interruption de communication, et pour que les évêques ayant le caractère requis puissent exercer leur juridiction épiscopale, l'empereur s'en rapporte au comité pour lui faire connaître ce qui convient le mieux, soit qu'on revienne à la pragmatique de saint Louis tant regrettée, soit à tout autre usage.

(1) Lettre de M. l'abbé Émery à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 3 février 1811. — Papiers manuscrits conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de M. Émery.

(2) Instructions remises par M. Bigot de Préameneu au conseil ecclésiastique de 1811, 8 février 1811. — Ces instructions ne sont pas relatées dans les *Fragmens historiques* de M. de Barral.

Les questions posées au concile national étaient les suivantes :

« 1° Toute communication entre le pape et les sujets de l'empereur étant interrompue quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses qu'accorde le saint-siége ? 2° Quand le pape refuse persévéramment d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'empereur pour remplir les siéges vacans, quel est le moyen canonique de leur donner l'institution ? »

Le but de l'empereur était évident. Il consistait à mettre la commission en présence de résolutions arrêtées et de faits à peu près accomplis auxquels on la pressait simplement de donner une sorte de consécration spirituelle. « On pourrait difficilement, raconte un écrivain ecclésiastique dont les informations sont toujours exactes, exprimer les sentimens de tristesse qu'éprouvèrent les membres de la commission en entendant la lecture de ces instructions. M. l'abbé Émery surtout sortit de cette séance navré de douleur et tellement agité des plus sombres pressentimens, qu'il crut devoir écrire au cardinal Fesch pour lui faire comprendre l'impossibilité d'entrer dans les vues de l'empereur et la nécessité de l'en avertir au plus tôt. Il ajoutait que les évêques ne pourraient admettre là-dessus aucun tempérament, que, pour le cardinal lui-même, dans sa position personnelle, jamais la fermeté n'avait été plus indispensable, et que c'était l'occasion de résister jusqu'à l'effusion du sang. Cette lettre produisit son effet. Le cardinal se rendit chez l'empereur, et lui représenta que les évêques ne pourraient consentir aux propositions de son ministre des cultes, et qu'il devait s'attendre à faire des martyrs. Un instant Napoléon comprit qu'il y aurait quelque danger à pousser les choses à toute extrémité ; cependant il voulut que la commission donnât son avis sur les questions qui lui avaient été posées (1). »

L'abbé Émery avait beaucoup trop présumé du courage de ses collègues, et leurs réponses furent telles à peu près que l'empereur pouvait le souhaiter. Les premières phrases de leur rapport témoignaient de cette respectueuse sympathie pour le pape dont aucune réunion d'ecclésiastiques n'aurait pu se dispenser en de semblables circonstances sans s'exposer à la plus fâcheuse déconsidération. Les termes en étaient habilement choisis.

« La franchise et la sainte véracité de notre ministère ne nous permettent pas de déguiser la profonde douleur dont nous avons été pénétrés en apprenant que toute communication entre le pape et les sujets de

(1) Notice de M. Garnier, composée d'après les papiers conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de l'abbé Émery.

l'empereur venait d'être rompue. Sujets fidèles et respectueux, nous oserons néanmoins dire à votre majesté que, le saint-siége étant le lien le plus fort, le lien nécessaire à l'unité ecclésiastique dont il est le centre, nous ne pouvons plus prévoir que des jours de deuil et d'affliction pour l'église, si les communications et les rapports demeurent longtemps suspendus entre les fidèles et le père commun que Dieu leur a donné dans la personne de notre saint-père le pape (1). »

Après ce préambule qui était de nature à déplaire quelque peu à l'empereur, les évêques de la commission, reprenant le système de ménagement et de flatterie déjà employé l'année précédente, se hâtaient, pour réparer cette hardiesse, d'ajouter immédiatement :

« Des circonstances impérieuses peuvent quelquefois obliger d'apporter certaines modifications à la juridiction du chef de l'église sans en altérer la substance. Seulement ces changemens, même dans la discipline, s'ils étaient annoncés trop précipitamment, seraient suspects au peuple, toujours léger et inconsidéré dans ses jugemens. Il leur semblait donc que les esprits devaient être préparés à toute variation, et qu'il fallait qu'ils y fussent doucement amenés. Quant aux questions qui leur avaient été posées, les évêques répondaient, pour la première question, que, si des circonstances malheureuses empêchaient temporairement de recourir au pape pour les dispenses, c'était aux évêques eux-mêmes qu'il faudrait s'adresser. La réponse à la deuxième question portait en substance que, le pape refusant les bulles sans alléguer aucune raison canonique de son refus, le moyen le plus sage à prendre serait de faire ajouter au concordat une clause par laquelle il serait établi que le pape devrait donner l'institution dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu au concile de la province. Si le pape refusait d'acquiescer à cette modification du concordat, il n'y aurait rien de mieux à faire que de rétablir, pour ce qui concernait les évêques, les règlemens de la pragmatique sanction... Pour les rétablir légalement, la commission renouvelait la proposition déjà faite l'année précédente de convoquer un concile national ou une assemblée du clergé composée d'un certain nombre d'évêques pour chaque métropole. La commission souhaitait toutefois qu'avant de recourir à cette mesure on envoyât au pape une députation pour lui exposer les besoins de l'église de France et l'éclairer sur le véritable état des choses. Toutes les difficultés s'aplaniraient, disaient en terminant les évêques, si cette députation avait le succès dont nous osons nous flatter; mais si, contre toute espérance, ce dernier effort était inutile, les peuples, qui portent un œil inquiet sur nos délibérations, reconnaîtraient que nous n'avons rien négligé de ce

(1) *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 182.

qu'exige de nous le profond respect dû par les évêques au chef de l'église universelle. Leur confiance et l'autorité de notre ministère ne seraient point affaiblies, et ils montreraient moins de répugnance pour un nouvel ordre de choses que des circonstances impérieuses et la nécessité de pourvoir à leurs besoins spirituels nous auraient forcés d'adopter (1). »

La commission avait fini son travail le 4 mars 1811. Elle le remit aussitôt au ministre des cultes, et celui-ci le présenta à l'empereur, qui en parut très satisfait. Néanmoins, avant d'arrêter aucune détermination, Napoléon prit le parti de réunir en sa présence tous les membres de la commission ecclésiastique, ceux de ses conseillers d'état qu'il avait jadis invités à délibérer en comité secret sur les affaires ecclésiastiques et tous les grands dignitaires de l'empire, parmi lesquels figuraient non seulement l'archi-chancelier Cambacérès, mais aussi le grand vice-électeur, le prince de Talleyrand. Cette séance extraordinaire eut lieu aux Tuileries le 16 mars. Napoléon savait parfaitement à quel point les décisions qu'il avait pour ainsi dire arrachées aux évêques de la commission leur avaient coûté à prendre, et qu'ils ne les avaient adoptées qu'à contre-cœur. Il n'ignorait pas davantage que l'abbé Émery, après les avoir combattues de toutes ses forces, n'avait jamais voulu les signer. Tout l'intérêt de la réunion solennelle qu'il venait de provoquer consistait pour l'empereur à se trouver face à face avec l'ancien directeur du séminaire de Saint-Sulpice et à essayer enfin la puissance de sa dialectique religieuse et les forces de son éloquence théologique contre cet adversaire modeste, mais obstiné, dont il connaissait déjà la science et l'esprit, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer à cause de son honorable fermeté. Peu d'instans avant l'ouverture de la séance, deux prélats, M. Jauffret, évêque de Metz, et M. de Boulogne, évêque de Troyes, arrivèrent chez M. Émery, chargés par le cardinal Fesch de l'amener avec eux et dans sa propre voiture jusqu'aux Tuileries. M. Émery, qui n'avait pas reçu avis de la réunion, répondit que, n'ayant jamais eu voix délibérative dans la commission, l'ordre donné par l'empereur d'en rassembler tous les membres ne le regardait point. D'ailleurs il partait pour la campagne. Ces messieurs pourraient donc sans mentir affirmer qu'il n'était pas à Paris, ce qui serait très vrai quand ils le diraient, car il allait monter en voiture. Sa vraie raison était, comme il le fit sentir aux deux évêques, que son embarras serait extrême dans le cas où l'empereur l'obligerait à donner son avis sur les questions agitées dans la commission. L'un des prélats admettait cette défaite; l'autre lui objecta que son refus pouvait irriter l'empereur et attirer de

(1) *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 182.

nouveaux orages sur sa compagnie, déjà si mal vue du gouvernement impérial. Pour se tirer d'incertitude, le pieux abbé entra un instant dans son oratoire et sollicita à genoux les lumières dont il avait besoin afin de diriger sa conduite dans une circonstance si critique. Peu de minutes après, il en sortait, calme et résigné, déclarant à MM. Jauffret et de Boulogne qu'ils pouvaient l'emmener avec eux. C'est ainsi que fut conduit aux Tuileries à la dernière minute, avec une répugnance extrême et presque malgré lui, le héros à coup sûr fort involontaire de la scène qui nous reste à raconter.

M. Émery n'arriva point trop tard à la réunion. L'empereur s'était fait attendre pendant deux grandes heures. C'était son habitude de dire que les gens qui avaient longuement attendu étaient plus hébétés. Il parut enfin, environné de ses grands officiers et de cet appareil solennel qui lui était si parfaitement indifférent au camp en temps de guerre, mais dont il aimait à s'entourer dans les circonstances importantes de sa vie civile afin d'en imposer davantage aux gens, et qui là même se trouvait encore si parfaitement inutile, car sa personne seule produisait plus d'effet que toute cette magnificence de parade. Jusqu'en ces derniers temps, on avait répété que l'empereur avait ouvert cette pompeuse séance par une diatribe contre le pape dont les termes violens dépassaient toute vraisemblance. Toutefois ces récits ne semblaient pas mériter une entière confiance. Le doute n'est plus possible aujourd'hui, car les éditeurs de la *Correspondance de Napoléon Ier* ont bien voulu prendre la peine de nous donner eux-mêmes le résumé authentique des paroles qu'il prononça. En voici les principaux passages :

« ..... Messieurs les cardinaux, archevêques et évêques composant le comité ecclésiastique,..... vous me dites que le clergé de France, imbu de la doctrine sacrée de l'Évangile, s'indignerait de toute entreprise contre l'autorité du souverain.

« Le pape a entrepris contre mon autorité en excommuniant mes ministres, mes armées, presque tout l'empire, et ce pour soutenir des prétentions temporelles; cependant, dans l'état actuel de la religion catholique, où la doctrine de ceux qui ont subordonné les évêques aux volontés et aux intérêts de la cour de Rome a prévalu, quel moyen ai-je pour mettre mon trône à l'abri de pareilles attaques? Y a-t-il un moyen canonique de punir un pape qui prêcherait la révolte et la guerre civile?

« Le pape a entrepris non-seulement contre mon autorité, il a aussi entrepris contre l'autorité et le bien des églises de l'empire, soit en *laissant perdre* l'église d'Allemagne, soit en refusant d'instituer mes évêques, et depuis en défendant aux chapitres de remettre les pouvoirs de

vicaire capitulaire aux individus que j'aurais nommés... Des bulles, des correspondances, ont été imprimées par ordre du pape et répandues dans toute la chrétienté. *Il n'a pas dépendu de lui que les scènes des Clément, des Ravaillac, des Damien, ne se renouvelassent.* Il n'a pas dépendu de lui que je sois abandonné de mes peuples, de mes armées, comme Philippe le Long... Je sais qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu; mais le pape n'est pas Dieu. Lorsqu'on voit les papes constamment s'agiter et bouleverser la chrétienté pour les intérêts temporels du petit état de Rome, c'est-à-dire d'une souveraineté qui équivaut à un duché, on déplore l'état de la société catholique, compromise pour de si chétifs intérêts.

« ..... Je ne saurais plus regarder le concordat comme existant, et je ne puis accepter la modification que vous me présentez. Un contrat synallagmatique est nul quand une des parties l'a violé. Le pape a violé le concordat depuis quatre ans. Il a violé précédemment celui qu'il avait fait avec mon royaume d'Italie, ce qui a pénétré d'indignation toute mon église italienne. Dans cette situation des choses, la clause que l'institution serait donnée par les métropolitains, si le pape ne la donnait pas, ne garantirait pas mes successeurs des querelles qu'ils pourront avoir avec les papes (1). »

Après ce discours, « qui ne fut, dit Consalvi, qu'un tissu de principes erronés, de faussetés, de calomnies atroces, de maximes anticatholiques, pas un cardinal, pas un évêque n'eut le courage de défendre la vérité en présence de la force et de la puissance. Oubliant leurs devoirs, ils gardèrent tous un scandaleux silence (2). » Les ecclésiastiques présens à cette scène n'étaient pas les seuls à être terrifiés. L'étonnement et l'épouvante jetés dans l'assemblée entière par de telles invectives avaient fermé toutes les bouches. On se regardait les uns les autres sans souffler mot. Alors l'empereur, un peu embarrassé lui-même, et comme pour opérer une sorte de diversion, s'adressant à M. Émery, lui demanda ce qu'il pensait de tout cela. M. Émery, directement interpellé, jeta d'abord les yeux sur les évêques de la commission, comme pour obtenir d'eux la permission de dire son avis en leur présence, puis, se tournant vers l'empereur : « Sire, dit-il, je ne puis avoir sur ce point d'autre sentiment que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres dans toutes les églises de l'empire. Je lis dans ce catéchisme que *le pape est le chef visible de l'église.* Or un corps peut-il se passer de son chef, de celui à qui, de droit divin, il doit l'obéissance? » La simplicité de cette réponse et la citation de son propre

(1) L'empereur au comité ecclésiastique à Paris, 16 mars 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 481.

(2) Le cardinal Consalvi, cité dans les mémoires du cardinal Pacca, t. II, p. 297.

catéchisme parurent surprendre l'empereur, et comme il affectait d'attendre que M. Émery continuât de parler, celui-ci reprit : « On nous oblige en France à soutenir les quatre articles de la déclaration de 1682; mais il faut en recevoir la doctrine tout entière. Dans le préambule de cette déclaration, on lit que la primauté de saint Pierre et des pontifes romains est instituée par Jésus-Christ, et que tous les chrétiens lui doivent obéissance. De plus on ajoute que les quatre articles ont été décrétés pour empêcher que, sous prétexte des libertés de l'église gallicane, on ne pût porter atteinte à cette primauté. » M. Émery entra ensuite dans quelques développemens pour montrer que les quatre articles, quoiqu'ils limitassent la puissance du pape sur quelques points, lui conservaient une autorité si grande et si éminente qu'on ne pouvait régler sans sa participation aucune affaire importante en matière de dogme ou de discipline : d'où il conclut que, « si l'on assemblait un concile, comme on parlait de le faire, ce concile n'aurait aucune valeur, s'il se tenait sans l'aveu du pape. » La citation du catéchisme impérial avait quelque peu surpris l'empereur, car ce n'était probablement point sa lecture habituelle. Les citations de la déclaration de 1682 au contraire ne l'étonnèrent pas beaucoup, car il en avait fait une étude particulière. Plus d'une fois il avait même dit à son premier aumônier et à son confident, M. de Pradt, qu'il n'y avait rien du tout dans ces quatre propositions dont on faisait tant de bruit. Il n'avait pas été beaucoup plus satisfait, à son point de vue, du discours prononcé par Bossuet à l'ouverture de l'assemblée de 1682 et de la façon dont le grand évêque avait tenu d'un bout à l'autre la balance si parfaitement égale entre le pouvoir des souverains et celui des papes. Au grand ébahissement des assistans, Napoléon ne témoigna aucune colère. On eût presque dit, nous raconte l'un d'eux, qu'il prenait un certain plaisir « à provoquer, à agacer même M. Émery (1). » « Eh bien! reprit l'empereur, je ne conteste pas la puissance spirituelle du pape, puisqu'il l'a reçue de Jésus-Christ; mais Jésus-Christ ne lui a pas donné la puissance temporelle. C'est Charlemagne qui la lui a donnée, et moi, comme successeur de Charlemagne, je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas en user et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. Monsieur Émery, qu'avez-vous à dire à cela? — Sire, répondit M. Émery, je ne puis encore avoir là-dessus d'autre sentiment que celui de Bossuet, dont votre majesté respecte avec raison la grande autorité, et qu'elle se plaît à citer souvent. Or ce grand prélat, dans sa *Défense de la déclaration du clergé*, soutient expressément que l'indépendance et la pleine liberté du souverain pontife sont nécessaires pour le libre exercice de son auto-

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 452.

rité spirituelle dans tout l'univers et dans une si grande multiplicité de royaumes et d'empires. » Et tout de suite, sans hésitation, car il l'avait très présent à l'esprit, parce qu'il l'avait souvent cité à la commission elle-même, M. Émery se mit à rapporter textuellement le passage de Bossuet, faisant en particulier ressortir ces paroles de l'évêque de Meaux : « nous félicitons de sa souveraineté temporelle non-seulement le siége apostolique, mais encore l'église universelle, et nous souhaitons de toute l'ardeur de notre cœur que cette principauté sacrée demeure saine et sauve en toutes manières. »

Napoléon avait écouté patiemment, comme il lui arrivait d'ordinaire lorsqu'il rencontrait quelqu'un qui savait parler avec poids des choses qu'il connaissait parfaitement. « Eh bien! dit-il, je ne récuse pas l'autorité de Bossuet. Tout cela était vrai de son temps, où l'Europe reconnaissait plusieurs maîtres. Il n'était pas convenable que le pape fût alors assujetti à un souverain particulier; mais quel inconvénient y a-t-il que le pape me soit assujetti, à moi, maintenant que l'Europe ne connaît d'autre maître que moi seul? » L'embarras de M. Émery n'était pas médiocre en présence de cet incommensurable orgueil de l'empereur, car il aurait souhaité le convaincre, et ne voulait pas le blesser. « Votre majesté connaît mieux que moi, reprit-il, l'histoire des révolutions. Ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister, et dans ce cas tous les inconvéniens prévus par Bossuet pourraient reparaître. Il ne faut donc pas changer un ordre si sagement établi. » L'empereur ne répondit pas; mais, passant à la clause que les évêques avaient proposé de faire ajouter au concordat et portant que sa sainteté donnerait l'institution canonique dans un délai déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu au concile de la province, il interpella derechef M. Émery, lui demandant s'il croyait que le pape ferait cette concession. M. Émery répondit sans hésiter qu'il croyait que le pape ne la ferait pas, parce que ce serait anéantir son droit d'institution. L'empereur fit un mouvement, et, se tournant vers les évêques de la commission, il leur dit : « Ah! ah! messieurs, vous vouliez me faire faire un *pas de clerc* en m'engageant à demander au pape une chose qu'il ne doit pas m'accorder. » Les évêques furent très mortifiés de l'apostrophe que leur avait attirée la réponse de M. Émery. En se levant pour se retirer, l'empereur salua gracieusement de la tête l'ancien supérieur de Saint-Sulpice sans paraître faire beaucoup d'attention aux autres membres de la commission. Il demanda en sortant à l'un des évêques si ce que M. Émery avait dit de l'enseignement du catéchisme sur l'autorité du pape s'y trouvait effectivement. L'évêque ne put s'empêcher de le reconnaître. Il s'ensuivit un moment de conversation générale, et, se

groupant autour de l'empereur, les collègues de M. Émery, qui appréhendaient que sa franchise ne lui eût déplu, le supplièrent de l'excuser à cause de son grand âge. « Vous vous trompez, messieurs, répondit-il, je ne suis aucunement fâché contre M. Émery. Il a parlé en homme qui sait son affaire, et c'est ainsi que j'aime qu'on me parle. Il est vrai qu'il ne pense pas comme moi; mais ici chacun doit avoir son opinion libre. »

Tout le monde était sorti de cette séance frappé de la façon à la fois ferme et mesurée dont un simple prêtre avait su tenir tête à l'homme que personne n'osait plus contredire, mais étonné surtout de la patience avec laquelle l'empereur avait supporté cette contradiction. « Je savais bien que l'abbé Émery avait beaucoup d'esprit, dit tout haut M. de Talleyrand en s'adressant à ses voisins, mais je ne croyais pas qu'il en eût autant. Il a l'adresse de dire la vérité à l'empereur sans lui déplaire. » Napoléon avait gardé une telle impression de la sagesse de l'ancien directeur de Saint-Sulpice que le cardinal Fesch, voulant quelques jours après lui parler d'affaires ecclésiastiques, en reçut cette brusque réponse : « Taisez-vous, vous êtes un ignorant. Où avez-vous appris la théologie? C'est avec M. Émery, qui la sait, que je dois m'en entretenir (1). » Toutefois ces dispositions favorables de Napoléon pour l'abbé Émery n'allèrent pas si loin que de vouloir lui permettre de rentrer dans son séminaire. Au cardinal Fesch, toujours imprudent, mais non moins généreux, qui lui demandait cette grâce avec passion pour son ancien directeur de conscience, il se contenta de répondre : « C'est bon, nous verrons plus tard. » Cependant les jours de l'abbé Émery étaient comptés. L'effort qu'il avait fait pour soutenir devant le chef de l'empire une cause sacrée à ses yeux, et qui trouvait alors si peu de défenseurs, avait épuisé ses dernières forces. Il avait trop de perspicacité et de bon sens pour se flatter que l'impression qu'il avait un moment produite sur le chef de l'état pût durer longtemps et détourner les maux qu'il prévoyait pour l'église de France. Son courage personnel n'était pas abattu; mais il avait perdu toute confiance dans le dénoûment que les prétentions de plus en plus exorbitantes de l'empereur et les complaisances toujours croissantes de ses collègues de la commission ecclésiastique lui faisaient entrevoir. Comme nous l'avons déjà raconté, il ne songeait plus qu'à prendre les mesures nécessaires pour transporter le principal établissement des sulpiciens hors de France, à Baltimore, dans les états libres de l'Amérique du Nord; mais l'annonce de la prochaine réunion du concile national que l'empereur avait définitivement convoqué pour les premiers jours de juin parut lui por-

(1) *Vie de l'abbé Émery*, p. 311.

ter un nouveau coup. Il mourut avant qu'il ne fût assemblé, le 28 avril 1811.

Les paroles prononcées par l'abbé Émery dans la séance du 16 mars ne furent pas toutefois sans produire quelque effet sur les déterminations ultérieures de Napoléon. Il en avait remporté cette impression, que ses conseillers ecclésiastiques avec leur trop facile complaisance avaient été au moment de lui faire faire ce que lui-même avait appelé *un pas de clerc* en le compromettant dans une négociation dont il n'était point assuré de se tirer à son honneur. Il avait aussi retenu des citations de Bossuet commentées avec tant d'autorité par M. Émery, qu'un arrangement préalable avec le pape était nécessaire, s'il voulait éviter un schisme. Cela lui donna beaucoup à réfléchir. Si emporté qu'il fût par la passion, Napoléon aimait à calculer tous ses actes et à mettre en toute occasion, même quand il cédait aux plus extravagantes fantaisies, les meilleures chances de son côté.

Qu'on veuille bien se rappeler un instant les phases par lesquelles au sujet de ces matières ecclésiastiques avait successivement passé l'esprit de l'empereur, phases diverses et contradictoires que nous avons tâché d'exposer aussi exactement que possible dans cette étude. Au début, il avait songé à régler ces incommodes questions à lui seul et par la voie législative. Ses conseillers laïques les plus autorisés l'en avaient détourné; ils l'avaient renvoyé à la commission ecclésiastique de 1809; celle-ci ne lui avait donné que de vagues avis entremêlés de force complimens, mais sans lui apporter aucune solution satisfaisante. Réunie une seconde fois et mise au pied du mur en 1811, elle avait fini de guerre lasse par proposer un expédient qui à première vue avait semblé à l'empereur devoir le tirer enfin d'embarras; mais voici qu'un modeste prêtre lui avait tout à coup fait sentir pour ainsi dire au doigt et à l'œil, en présence de tous les hommes politiques de son empire, ce qu'un pareil expédient avait de futile et de dérisoire. Après tant d'efforts accumulés et tant de détours essayés apparaissaient plus que jamais la vanité des coups de force qu'il avait tentés et la nécessité pour lui de traiter à l'amiable, sur le pied de l'égalité, avec le pontife désarmé qu'il tenait depuis deux ans captif à Savone. Malgré tout ce que cette démarche allait coûter à son orgueil, l'empereur résolut de la tenter. Au moins ne fallait-il pas qu'elle fût inutile. Il nous reste maintenant l'obligation d'entrer, au sujet de cette tardive négociation, dans de singuliers et tristes détails qui n'ont jamais été révélés au public.

D'HAUSSONVILLE.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Il y a juste trente ans, un écrivain slave, racontant l'héroïque période où la Serbie avait enfin brisé le joug des Turcs, s'adressait en ces termes à l'Allemagne, et par l'Allemagne aux nations de l'Occident : « Que vous êtes injustes ! De tous les peuples chrétiens de l'Europe orientale, les Serbes les premiers se sont levés contre la domination ottomane, et sans autre secours que les sympathies de leurs frères moscovites, par leurs seules ressources, par leurs seules forces, ils ont vaincu de grandes armées. Bien plus, après une lutte de vingt ans entremêlée de chances contraires, ils ont purifié leur terre de la présence de l'ennemi et jeté partout dans le sol des germes durables de liberté, d'ordre, de prospérité pour l'avenir. Et vous, de ces luttes gigantesques vous êtes demeurés les spectateurs indifférens, tandis que vous n'avez pas eu assez de louanges pour exalter l'héroïsme de nos voisins, les peuples de langue hellénique, lesquels cependant, bien des années après nous, et soutenus par les acclamations, par l'or, par les armées de la chrétienté tout entière, n'ont réussi qu'avec peine à briser leurs fers dans une partie de leur contrée natale. » Ainsi parlait M. Possart, en 1838, dans ses études sur les héros serbes, et un critique allemand du plus rare mérite, un voyageur qui connaissait mieux que personne ce

monde si compliqué de l'Europe orientale, Jacques-Philippe Fallmerayer, lui faisait aussitôt cette singulière réponse : « Vous qui vous plaignez ainsi de l'indifférence des Allemands, je vois bien que vous ne nous connaissez point. Consolez-vous, historien de Kara-George et de Milosch, l'avenir vous dédommagera du passé. Quand les Slaves auront accompli leur mission, quand ils auront renouvelé l'Orient et peut-être tenu l'Occident en échec, les Allemands ne vous dédaigneront plus. Ils construiront des systèmes pour vous glorifier. Ces philosophies de l'histoire qui vous suppriment aujourd'hui seront toutes pleines de vous. Hegel, il y a vingt ans, à l'heure où vous souteniez cette lutte prodigieuse, affirmait que les Slaves ne comptaient pas dans le travail de l'humanité; les Hegel du XXe siècle trouveront aisément de nouvelles formules où resplendira votre génie. Attendez que la Russie domine l'Europe, l'Allemagne sera la première à s'incliner devant la mission historique des Slaves. Alors, héros de la Serbie, pâtres devenus chefs de peuples, vous aurez votre place dans les théories de ces Allemands que vous accusez d'indifférence. Les Allemands sont des érudits et des contemplatifs, le présent ne les touche guère, l'avenir les inquiète peu; mais qu'ils sont admirables pour expliquer philosophiquement le passé (1) ! »

On reconnaît à ces paroles le publiciste clairvoyant et amer qui n'a cessé pendant trente ans de stimuler le tempérament rêveur des nations germaniques et de les prémunir à sa façon contre les dangers du panslavisme. Si les Serbes se glorifient à juste titre de s'être levés les premiers contre l'oppression musulmane, à Fallmerayer appartient l'honneur de s'être levé le premier dans la presse libérale d'Europe contre la politique russe en Orient; c'est lui qui a poussé le cri d'alarme à l'heure où le libéralisme européen, dans son enthousiasme pour les Grecs, ne s'inquiétait guère d'aplanir la route qui peut conduire les Russes à Constantinople; le premier aussi, c'est lui qui, s'attachant à une cause bien ingrate en apparence, combattait pour le maintien de l'empire ottoman sans sacrifier les intérêts des populations chrétiennes. Au moment où nous venons résumer à notre tour et à l'aide de documens nouveaux (2) les transformations de la Serbie au XIXe siècle, nous éprouvons l'impérieux besoin d'inscrire au début de ces études cet étrange dialogue du premier historien des Serbes et du premier adversaire

(1) *Gesammelte Werke von Jacob-Philipp Fallmerayer;* Leipzig 1861. Voyez dans le deuxième volume l'article intitulé *Blick auf die untern Donauländer,* à la date de 1839. Voyez aussi sur Fallmerayer la *Revue* du 1er novembre 1862.

(2) *Serbien. Historisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868,* von F. Kanitz, 1 vol. in-4°. Leipzig 1868.

du panslavisme. Pourquoi? On le comprend sans peine. La philosophie même du sujet que nous allons traiter est exprimée ici par ces deux voix si différentes; avec l'historien national de Kara-George et de Milosch, il faut s'intéresser aux efforts de ce peuple héroïque; avec Fallmerayer, il faut se défier de la politique russe.

Le double souvenir que nous venons d'évoquer offre encore un autre intérêt; il sert à marquer les progrès accomplis depuis trente ans. Ni la plainte de l'historien serbe ni l'amertume du critique allemand ne seraient justifiées désormais. Déjà en 1838 M. Possart n'était pas tout à fait juste envers l'Allemagne lorsqu'il lui reprochait d'avoir assisté avec indifférence aux événemens de Serbie; il oubliait que, neuf années auparavant, un des plus célèbres historiens du pays de Schiller, un des rénovateurs de la science historique au XIXe siècle, M. Léopold Ranke, avait raconté d'après les chroniques locales et les témoignages des acteurs eux-mêmes les guerres de 1804 à 1817. Depuis M. Léopold Ranke, combien de voyageurs et de publicistes, en Allemagne, en France, en Angleterre, ont étudié avec sympathie les destinées de ce petit peuple! Dans une histoire des huit dernières années publiée récemment par M. Édouard Arndt, on trouve un chapitre intitulé *la Serbie depuis le traité de Paris*, et on y peut lire ces paroles significatives. « Parmi les peuples chrétiens autrefois les sujets, aujourd'hui les vassaux de la Porte, le plus énergique est le peuple serbe; des divers états formés du démembrement de l'empire turc, la Serbie occupe la première place au point de vue militaire. Les Serbes ont commencé leur guerre de délivrance en 1804, onze années avant les Grecs, et cette guerre, ils l'ont soutenue seuls, tandis que les Grecs ont attiré les regards et obtenu des secours de toute l'Europe. A la tête de l'insurrection hellénique étaient des princes et des hommes d'état, les Ypsilanti, les Mavrocordato; des écrivains, des savans illustres, prêtaient à ce mouvement l'appui de leur enthousiasme. Chez les Serbes au contraire, la guerre de délivrance est sortie des derniers rangs du peuple, et elle a eu pour chefs des hommes qui ne savaient pas même lire, un George Petrovitch, un Milosch Obrenovitch. L'origine de la révolution serbe a été absolument populaire; aussi toutes les institutions qui en sont nées portent-elles cette empreinte. Les Serbes n'ont pas fait venir leurs princes de l'étranger, ce n'est pas à l'étranger qu'ils ont demandé leurs institutions; tout est sorti chez eux de leur caractère et de leurs traditions nationales. Tandis que des Grecs, des Bosniaques même, frères des Serbes, pour se soustraire aux violences des oppresseurs musulmans, embrassaient l'islam en si grand nombre, la Serbie est restée invinciblement attachée à la foi chrétienne. » Cette

page est comme le résumé des études que l'Allemagne depuis une vingtaine d'années a consacrées aux affaires de Serbie, études qui se trouvent un peu partout, dans les journaux, dans les revues, dans les récits de voyages. Nous citerons, entre bien d'autres, les pages charmantes de M. Siegfried Kapper intitulées *Pérégrinations chez les Slaves du sud* (1). C'est en 1850, sous le règne du prince Alexandre Karageorgevitch, que M. Siegfried Kapper a visité Belgrade. La Serbie traversait alors une crise de langueur, résultat des secousses de 1848; les luttes secrètes de la diplomatie avaient remplacé les émotions de la guerre et les orages de la cité; l'influence autrichienne et l'influence russe se disputaient l'état naissant; M. Kapper, sans nulle prétention, et en se bornant à peindre les mœurs, a tracé des tableaux auxquels les événemens des années suivantes ont attaché le plus vif intérêt. Ce ne sont que des notes de touriste, des impressions toutes personnelles; mais de ces impressions et de ces notes l'histoire peut tirer son profit, tant l'esprit de l'observateur est animé d'une intelligente sympathie pour les Serbes.

La même sympathie éclate chez les voyageurs anglais ou français qui ont exposé à des points de vue divers les transformations de la principauté slave. Interrogez le *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, le *Voyage en Hongrie* de M. Thouvenel, le *Voyage en Bulgarie* de M. Blanqui, parcourez les rapports de M. Ubicini sur la Serbie et le Montenegro, consultez les traductions des chants nationaux des Serbes par M. Auguste Dozon, chancelier du consulat de France à Belgrade, rappelez-vous surtout les pages ardentes où notre collaborateur M. Cyprien Robert a si vivement reproduit les passions des partis à l'heure la plus passionnée de cette histoire; ajoutez à tant d'informations les poétiques études récemment publiées ici même par Mme Dora d'Istria; enfin, si vous voulez prendre connaissance des travaux anglais, n'oubliez pas les enquêtes du Dr Denton sur l'église serbe (2). Dans ces œuvres si diverses, vous trouverez toujours la même sympathie pour les Serbes, la même sollicitude pour ce petit peuple à qui l'avenir réserve peut-être un grand rôle en Orient.

Il n'y a donc plus lieu d'accuser l'indifférence de la presse occidentale. Ce serait une égale injustice de répéter aujourd'hui les amères paroles de Fallmerayer. Non certes, pas plus en Allemagne qu'en Angleterre ou en France, les écrivains qui s'occupent de la Serbie ne sont disposés à tourner au bénéfice des Russes l'héroïque

(1) *Südslavische Wanderungen,* von Siegfried Kapper, 2 vol.; Leipzig 1853.
(2) *Servia and the Servians,* by rev. W. Denton, in-8°.; Londres 1862.

histoire des compagnons de Kara-George et de Milosch. Contester l'appui moral que la Russie, par le fait seul de son existence, a prêté au premier soulèvement des Serbes, assurément ce serait chose insensée. Fallmerayer l'a déclaré lui-même. « Nous tenons, dit-il, pour une entreprise puérile de prétendre dissimuler le service rendu par la Russie à la révolution serbe. Eh! sans doute, les Serbes ont fait le coup à eux seuls, d'abord avec audace et violence sous l'impétueux Kara-George, puis sous Milosch avec autant de courage et plus d'esprit de conduite; mais ce qui donnait de la force à leurs bras, c'était la pensée qu'ils avaient derrière eux un peuple de même sang, de même foi, qui avait enlevé aux Osmanlis le prestige de la victoire. » Il n'y a ici que la reconnaissance d'une vérité incontestable; ce point mis à part, je n'ai rien vu chez les écrivains cités plus haut qui attestât des dispositions favorables à la politique moscovite. Presque tous au contraire prennent plaisir à signaler le sens pratique, le mélange de souplesse et de fermeté avec lesquels ce petit peuple a su déjouer les intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg, utilisant ou déclinant son appui suivant les occurrences, sans jamais rompre ni s'enchaîner jamais. Cette direction si remarquable de l'esprit public en Serbie ne peut qu'être encouragée par les travaux des publicistes européens. Ce n'est pas au profit des Russes qu'ils s'intéressent aux Serbes. Une idée qu'on a souvent développée ici même commence à se faire jour dans le monde politique, c'est que le meilleur moyen de combattre les prétentions du panslavisme est de prêter une juste attention aux intérêts des chrétiens de l'Orient. Les Hongrois eux-mêmes, il y a vingt ans, n'étaient-ils pas disposés à se donner aux Russes plutôt que de subir le joug des Habsbourg? Comment s'étonner que des populations slaves, si elles désespéraient de leur avenir, fussent tentées de suivre la même voie? Nous l'avons dit bien des fois, nous le répéterons encore : venez en aide aux chrétiens de l'Orient, vous brisez aux mains de la Russie l'arme la plus redoutable de sa politique. C'est à Belgrade, à Prague, à Agram, aussi bien qu'à Pesth et à Vienne, qu'est la solution des deux questions les plus urgentes, l'apaisement de l'Europe orientale et la juste reconstruction de l'Autriche.

Il appartient donc principalement à l'Autriche nouvelle de se montrer sympathique aux intérêts des chrétiens d'Orient. L'Autriche de M. de Metternich ne songeait qu'à entretenir la division parmi les peuples soumis à la maison de Habsbourg; on sait quel châtiment a renversé pour jamais cette politique odieuse. Ramenée par des événemens terribles dans la voie de la civilisation, l'Autriche de M. de Beust n'a d'autres moyens de salut que le respect de tous

les droits, la protection de tous les intérêts. L'ancienne Autriche croyait se soutenir par la compression et la haine; l'Autriche nouvelle ne se relèvera que par un esprit de généreuse équité. Le dualisme d'aujourd'hui, c'est-à-dire le partage de la vie politique entre les Allemands et les Magyars, ne peut être approuvé des esprits clairvoyans que comme un premier pas dans cette carrière; s'il devenait la loi définitive de l'empire, il serait bientôt aussi intolérable que l'ancien système, et fournirait le même aliment aux intrigues panslavistes. Au contraire, le jour où les peuples de l'est, Bohême, Hongrie, Pologne, formeraient une fédération sous le sceptre tutélaire des Habsbourg, ce jour-là rétablirait enfin la véritable Autriche, celle à qui son nom même indique ses destinées (1). Qui donc alors, dans l'Occident, ne consentirait pas à voir les tronçons épars du peuple serbe se réunir à leur tour et prendre place dans cette fédération inoffensive? Échappant ainsi et au despotisme turc et à l'ambition russe, les Serbes contribueraient pour une grande part à écarter le danger qui menace sur le Bosphore l'équilibre de l'Europe.

On dira que ce sont là des chimères, on dira que le parti des *Grands-Serbes*, celui qui veut la réunion des Serbes de la principauté avec les Serbes de Turquie et d'Autriche, est en réalité un parti russe. Appuyé sur l'histoire des cinquante dernières années, nous répondons que ce parti ne deviendrait un parti russe qu'à la dernière extrémité. Les Serbes ont trop vaillamment conquis leur indépendance, les Serbes sont demeurés trop fidèles à leur caractère propre en organisant leur nouvel état, les Serbes enfin ont montré un esprit politique trop sûr dans les circonstances les plus graves, pour se livrer au tsar à moins d'y être contraints par le désespoir. Un écrivain que nous avons cité déjà, et que nous citerons encore plus d'une fois, car on le rencontre à chaque pas dans ces questions, Fallmerayer, avait été frappé de cet esprit politique, de cette prudence et de cette ténacité chez les Serbes. Or, tout attaché qu'il fût, en haine de la Russie, au maintien de l'empire ottoman, un jour que la dissolution de cet empire lui apparaissait comme une catastrophe inévitable, il eut comme la vision prophétique d'une *Grande-Serbie* qui pourrait bien prendre la place des sultans. Il écrivait en 1838, à une époque où la Serbie s'organisait à peine sous la rude main de Milosch, et quand personne ne pouvait songer à ce qu'on appelle aujourd'hui le parti des *Grands-Serbes :* « Si les Serbes de Bosnie étaient chrétiens, si ceux du Montenegro n'étaient pas dirigés par des intérêts locaux et des influences étran-

(1) *OEst-Reich,* empire de l'est.

gères, peut-être, de la dissolution du sultanat de Constantinople, dissolution que la sagesse humaine aura grand'peine à empêcher, verrait-on se former sur le bas Danube une puissance intermédiaire chrétiennement organisée et suffisamment forte au point de vue militaire, laquelle, par son seul poids, épargnerait bien des soucis aux grands juges de paix européens. Si l'on considère quelles idées sont répandues depuis cent ans dans l'immense triangle illyrien, quelles espérances et quelles sympathies s'y sont formées, comme les intérêts particuliers s'y subordonnent d'eux-mêmes aux intérêts généraux, comme les choses finissent toujours par y triompher des phrases, il n'est pas besoin d'être prophète pour apercevoir les germes des complications politiques les plus sérieuses dans le sol de la Serbie et des pays qui lui tiennent par les liens du sang, après que les décombres turcs auront été entièrement balayés. » Voilà des vues hardies; ajoutons à notre tour qu'il n'est pas nécessaire de concevoir de telles pensées pour suivre avec intérêt les développemens de la principauté slave; c'est assez que les Serbes puissent être appelés par les événemens de l'avenir à figurer dans une fédération qui mettrait fin aux embarras de l'Orient. Or, bien que ces questions intéressent toute l'Europe, il faut reconnaître que la nouvelle Autriche y est particulièrement engagée. Qu'on l'entende comme on voudra, ce n'est point là une chimère.

Aussi ressentons-nous un vrai plaisir à voir de sérieux esprits de l'Autriche allemande entrer dans cette voie. C'est l'impression que nous avons éprouvée en lisant les *Études sur la Bosnie et l'Herzegovine* par M. Jean Roskiewicz, officier d'état-major dans l'armée autrichienne, et surtout le beau travail que M. F. Kanitz vient de publier sur la Serbie. Je me garde bien de mettre ces deux livres sur le même rang; je dis seulement que, malgré l'inégalité de mérite, ils appartiennent tous deux à un même ordre de recherches, et que ces recherches sont un heureux symptôme. M. Roskiewicz a séjourné quinze mois dans la Bosnie et l'Herzegovine, il les a parcourues dans tous les sens, il a vu de près les Serbes musulmans, les Serbes orthodoxes, les Serbes catholiques; il a observé les mœurs, les institutions, et ses notes de chaque jour sont devenues un livre. Quel sentiment l'a soutenu? L'idée que ces contrées si peu connues joueraient tôt ou tard un rôle important. Voilà pourquoi, tout en marquant d'un trait rapide le caractère et les habitudes du peuple, il s'attache surtout à décrire les lieux, les routes, les passages, à faire connaître les ressources militaires. Cet observateur est un officier d'état-major, et ce tableau d'un pays est surtout un rapport stratégique.

Tout autre est l'ouvrage de M. Kanitz; on peut l'appeler un mo-

nument élevé à la Serbie du XIXe siècle. M. Kanitz a passé neuf ans dans la principauté, de 1859 à 1868. Il a vu mourir le vieux Milosch, et ses notes s'arrêtent quelques mois avant l'assassinat du prince Michel. Nous avons ici la peinture la plus complète de la Serbie des dernières années, nous pouvons mesurer le point où est parvenu ce peuple viril depuis l'époque où il conquit son indépendance après une servitude de cinq siècles. De la barbarie héroïque de 1804 à l'organisation sociale et politique de l'heure présente, un cycle entier est parcouru. M. Kanitz était parfaitement préparé à ces études; il connaît la Serbie des anciens jours aussi bien que la Serbie du XIXe siècle, on a de lui des recherches très savantes sur les antiquités byzantines; c'est un historien, un archéologue, un ethnographe, c'est surtout un ami intelligent du peuple qu'il étudie. Il sait que les Serbes joueront nécessairement un grand rôle dans les transformations de l'Orient, et il se demande, non sans inquiétude, quel sera le dernier mot de la crise. « A côté de l'osmanli fataliste résigné d'avance à son destin inévitable, les raïas essaient déjà leurs forces pour le combat suprême. Grecs, Albanais, Roumains, Serbes, Bulgares, après une mort politique de bien des siècles, appelés à une vie nouvelle par la marche de l'histoire, se pressent de plus en plus au premier rang. Une mosaïque confuse de nationalités, de religions, de traditions politiques, d'ambitions contraires, apparaît aux regards étonnés. Comment les apprécier, les unir, les organiser politiquement? Ah! quelle tâche gigantesque pour les forces chargées de fonder les états, je veux dire la diplomatie et l'épée! » Voilà pourquoi il a consacré sa vie à l'étude des Serbes, persuadé que les descendans des hommes de 1804 sont le plus en mesure de fonder quelque chose de durable au milieu de ces ruines et de cette poussière. Quel autre peuple a la fibre nationale plus forte? Quel autre opposera mieux son génie propre aux intrigues moscovites? Que l'Europe libérale les seconde, tout marchera bien; mais, pour connaître à la fois l'état présent et les ressources possibles de la Serbie, il ne faut pas s'en tenir à la principauté. M. Kanitz, avant de composer son tableau, a visité les Serbes du Banat, du Montenegro, de l'Herzegovine, de l'Albanie. Renseigné de la sorte, pourvu d'observations qui lui permettaient des rapprochemens instructifs, le voyageur n'a reculé devant aucune fatigue pour achever son enquête. « Des dix-sept districts qui composent la principauté, il n'en est pas un seul, dit-il, où je n'aie fait de longs séjours; chez quelques-uns, j'ai réitéré mes visites pendant plusieurs années consécutives. Sur les bords du Danube, le long de la Save et de la Morava, dans les épaisses forêts de la Drina et de la Schoumadia, depuis la pyramide du Rtanj jusqu'au sommet

du Kopaonik, habité par les aigles, j'ai cherché le peuple serbe dans ses retraites les plus cachées, observant son caractère, ses mœurs, ses usages, écoutant ses légendes et ses chants, étudiant son état politique et social. » Il ajoute que dans ces comparaisons des Serbes de la principauté avec les Serbes de Turquie et d'Autriche, dans ces voyages, dans ces investigations de toute sorte, il avait pour but de mesurer impartialement les progrès accomplis par la Serbie des Obrenovitch, afin de calculer en même temps les chances de son avenir. Sur les questions présentes et celles qui s'y rattachent, nous ne saurions avoir un guide mieux informé.

Ainsi de 1829 à 1868, du dramatique récit de M. Ranke à l'enquête si détaillée de M. Kanitz, en y joignant les travaux publiés dans l'intervalle, nous pouvons étudier à l'aise toutes les périodes de cette histoire. Par un singulier privilége, ces soixante années de la révolution serbe, qui commencent à 1804, ont de quoi intéresser les esprits les plus divers. A ceux qui aiment les âmes exaltées, les passions violentes, les horreurs mêmes de la barbarie mêlée à l'enthousiasme, quel sujet signalerait-on qui vaille les aventures de Kara-George et de Milosch? Les politiques, on l'a vu par ce qui précède, seraient bien malavisés, s'ils négligeaient de surveiller le peuple serbe, de seconder et de régler sa marche, de savoir enfin par une étude continuelle quelles chances de péril ou de secours l'état des Obrenovitch peut apporter à la diplomatie de l'Occident. Voilà de grands motifs d'étude, ce ne sont pas les seuls. Il en est un autre, non pas plus élevé, mais plus désintéressé, d'un ordre plus calme et plus philosophique. L'érudition créatrice de nos jours, en plus d'une œuvre excellente, s'est appliquée à retrouver les élémens des cités primitives, à reconstruire pierre à pierre ces édifices vénérables, à évoquer cette série de transformations d'où naissaient la grande famille et la grande amitié, la patrie. Eh bien! ce tableau que la science est obligée d'arracher à des textes mutilés, le voici vivant sous nos yeux.

Un peuple semblait s'être perdu pendant cinq siècles d'une servitude écrasante. Tous ses chefs avaient péri, non-seulement les rois et les princes, mais les chefs de tribus. Soutenu cependant par ses antiques souvenirs, défendu par ses mœurs, par sa religion, par des coutumes originales et fortes qui entretiennent de famille en famille, de village en village, le sentiment de la communauté, il se lève un jour à l'appel de quelques hommes, au moment où on le croyait à jamais rayé du livre de vie. Il s'ignorait lui-même, la lutte lui révèle sa force. Tour à tour vainqueur et vaincu, il sait que le triomphe suprême lui est assuré. Bien plus, une fois maître de ce sol doublement sacré désormais, il trouve dans son propre génie

les assises d'un établissement régulier, il se donne des lois appropriées aux phases diverses de cette évolution tumultueuse, il passe d'une sorte de féodalité patriarcale à la dictature militaire, de cette dictature à une monarchie constitutionnelle. La cité s'élève, l'état s'organise; les politiques ont succédé aux hardis chefs de bandes. Tout cela est l'affaire d'un demi-siècle. Tel est le tableau que nous allons essayer de reproduire. Quand l'occasion se présente d'étudier à la clarté du soleil des choses qui d'ordinaire se cachent dans la nuit des âges, n'est-ce pas une bonne fortune pour la philosophie de l'histoire? Prenons garde d'encourir le reproche adressé par Tacite aux érudits de son temps : *vetera extollimus, recentiorum incuriosi.*

I.

On comprendrait peu l'héroïque élan d'où est sortie la régénération des Serbes, si on ne se rappelait d'abord ce qu'était sous le joug ottoman le peuple des Douschan et des Lazare. Une longue période de gloire suivie d'une période plus longue encore de misères, de souffrances et de honte, voilà, du IXe siècle au XIXe, l'histoire de la Serbie. Mille années divisées en deux parts, l'une éclatante et heureuse, l'autre sombre et horrible! Même aux jours où les pachas semblaient avoir tout étouffé dans la nation vaincue, ce contraste lui est toujours resté présent. En vain la vieille cité des rois serbes n'était plus qu'un monceau de ruines, en vain les Turcs régnaient à Belgrade, remplissaient toutes les villes, occupaient toutes les forteresses; dans les forêts, sur les montagnes, au fond des vallées inaccessibles, bien plus, à l'ombre des monastères déchus, sous les haillons de l'ignorance et de la superstition, un sentiment opiniâtre entretenait le souvenir des anciens chefs et des années glorieuses.

L'histoire de cette ancienne Serbie est encore à faire. Les érudits qui la connaissent le mieux y signalent d'immenses lacunes. Avant qu'on puisse l'écrire avec quelque certitude, dit M. Léopold Ranke, il faut que les documens ecclésiastiques du moyen âge, la vie de saint Siméon, la vie de saint Sava, les chroniques de l'archevêque Daniel et de ses successeurs, soient publiés dans un texte authentique. La période où les Serbes, à peine convertis au christianisme par Cyrille et Méthode, se trouvent obligés de faire leur choix entre l'église latine et l'église grecque est assurément une période décisive dans leur destinée. C'est au IXe siècle, on le sait, que les deux apôtres des Slaves ont accompli leur mission; presque en même temps éclate le schisme qui sépare l'église d'Orient de l'église occidentale. De quel côté se tourneront les Serbes, surtout quels

sentimens décideront leurs préférences? Ces grands apôtres des Slaves, saint Cyrille, saint Méthode, aujourd'hui encore objet d'une si profonde vénération dans l'église grecque, avaient été consacrés à Rome et défendus par le saint-siége contre les évêques allemands, fauteurs intéressés de l'hérésie des Trilingues (1). C'est à Rome que le plus illustre des deux frères, saint Cyrille, avait rendu le dernier soupir. De tels souvenirs étaient un engagement; quelles idées ou quels instincts ont donc entraîné les Serbes vers l'église orientale au moment même où ils avaient à défendre leur indépendance contre les empiétemens continuels des empereurs byzantins? L'histoire qui pourrait suivre dans les documens contemporains ce travail politique de la Serbie aux IXe et Xe siècles aurait des renseignemens précieux sur son caractère et son esprit. Ce n'est pas tout; on sait que dans l'immense famille slave les uns (Polonais, Tchèques, Croates) se sont attachés à l'église latine, et par là ont été plus ou moins mêlés au mouvement de la civilisation occidentale, tandis que les autres, en bien plus grand nombre, ayant suivi naturellement l'église grecque, restèrent associés aux destinées de l'Orient. C'est surtout la Serbie primitive qui s'est trouvée morcelée par cette division des églises. Dès le IXe siècle, il y a des Serbes catholiques et des Serbes orthodoxes; on dirait un partage des eaux à la cime des Balkans, les tribus de l'ouest se dirigeant vers Rome, celles de l'est gravitant vers Byzance. Eh bien! par une singularité plus frappante encore, le partage ne se fit pas seulement en orthodoxes et catholiques; le mahométisme, qui à cette époque disputait à la prédication chrétienne les peuplades établies au nord de l'empire d'Orient, détacha aussi certaines parties de la famille serbe. Je ne parle pas des Bosniaques, les Serbes musulmans d'aujourd'hui, lesquels ne sont devenus musulmans qu'après la conquête et pour se soustraire aux violences des vainqueurs. Si les Serbes nous offrent une vaste famille coupée en trois parts, l'une soumise à Mahomet, les deux autres suivant la loi du Christ, mais dans des communions opposées, les origines de leur histoire nous prépareraient peut-être à ce singulier spectacle. Ce qui est certain, c'est que dès le Xe siècle un missionnaire musulman, étant allé convertir les Bulgares au mahométisme sur la demande du roi de ce pays, traversa une des contrées slaves évangélisées par Cyrille et Méthode, et y trouva beaucoup de mahométans (2). Quoi qu'il en soit, c'est une situation bien

(1) Voyez sur ce point d'intéressans détails dans la thèse que M. Louis Léger a soutenue récemment devant la faculté des lettres de Paris, *Saint Cyrille et saint Méthode.*

(2) Ce rapport, traduit en allemand, a été publié à Saint-Pétersbourg par M. Fraehn: *Ibn-Fosslan's und anderer Araber Berichte über die Russen älterer Zeit,* 1823. — Le

digne d'étude que celle de ce peuple pressé ainsi par tant d'influences contraires à une époque décisive de l'histoire; à le voir plus tard si ferme et si habile, si audacieux et si prudent, on est disposé à croire que les mêmes qualités se déclarèrent chez lui dès le début, et l'on voudrait pouvoir l'apprécier sur pièces authentiques au moment où il subit cette périlleuse épreuve.

A défaut de ces documens, à défaut de cette histoire des anciens Serbes rétablie de siècle en siècle et de génération en génération, il y a du moins certaines périodes bien connues qui suffisent à mettre en relief les principaux traits du caractère national. Le premier, c'est un sentiment d'indépendance jalouse et une rare habileté à tirer parti des circonstances critiques. Au XIe siècle, il n'y avait entre les Serbes et l'empire d'Orient qu'un simple lien de vassalité; les Byzantins ayant voulu resserrer ce lien, introduire leur administration dans les vallées du Danube, lancer parmi les montagnards leurs collecteurs d'impôts, les Serbes, sans hésiter, chassent de leur territoire tous les agens de l'empire, les anciens comme les nouveaux. L'empereur envoie une armée pour les soumettre; ils l'attirent dans les montagnes et l'écrasent (1043). A dater de ce moment, les Serbes se constituent en souveraineté libre. Leurs chefs ne portaient pas encore le titre de rois : Grégoire VII fut le premier qui les salua de ce nom, espérant les détacher de l'église grecque; mais les Serbes se servaient de l'Occident contre l'Orient et de l'Orient contre l'Occident. Quand Manuel Comnène eut la prétention de restaurer l'empire de Constantin et de réunir les deux couronnes, les Serbes furent l'avant-garde de l'Europe romano-germanique contre les projets de Byzance. A ce moment, et quand Grégoire VII, non content de décerner au chef slave le titre de majesté, l'appelait du nom de fils, qui n'aurait cru que les Serbes se dégageraient bientôt de l'église byzantine, laquelle semblait impliquer pour eux la tutelle des empereurs d'Orient? Il n'en fut rien. Les Serbes voulaient avoir une église nationale. Soit que la puissance de la papauté romaine les inquiétât, soit que cette puissance fût trop éloignée pour qu'ils en pussent tirer profit, ils préférèrent l'église d'Orient, sauf à s'en approprier l'influence religieuse. Les avances des pontifes romains leur servirent à obtenir de précieuses concessions des patriarches de Constantinople. C'est ainsi qu'ils acquirent le droit de choisir toujours leur archevêque dans leur propre clergé; jusque-là, c'était le plus souvent un Grec délégué par le patriarche.

même fait est attesté par des voyageurs arabes du xe siècle, Ibn Haukhal et Massudi; Klaproth a traduit ces textes dans sa description des provinces russes situées entre la mer Caspienne et la Mer-Noire : *Beschreibung der Russischen Provinzen zwischen dem Kaspichen und Schwarzen Meere;* Berlin 1814.

Le premier archevêque serbe couronna le premier roi serbe. Cet archevêque et ce roi, saint Sava et Stéfan Ier, étaient fils tous deux de Stéfan Nemanja, chef de la dynastie qui a le plus fait pour la grandeur du pays (1). Dès ce jour, l'église nationale et la dynastie nationale grandissant ensemble, la Serbie, grâce à une succession de chefs glorieux, présente pendant trois siècles un spectacle de force et de cohésion bien rare au milieu du bouleversement de l'Europe orientale. Il suffit de rappeler ce qu'elle était au moment des irruptions asiatiques. Les Russes étaient soumis aux Mongols, les Polonais se rapprochaient des nations de l'Occident pour échapper à ce terrible ennemi, les Tchèques faisaient de même, et bientôt, sous leurs empereurs de la maison de Luxembourg, ils allaient prendre place au sein de la société romano-germanique; seuls alors parmi tous les Slaves, les Serbes avaient maintenu leur indépendance et leurs traditions. Quand les Mongols pénétrèrent sur leur territoire, l'archevêque, c'est-à-dire le chef de la religion, on pourrait dire le patriarche ou primat de Serbie, appela toute la nation aux armes, invoquant ses prédécesseurs saint Sava et saint Arsène ; la Serbie se leva, et les barbares s'enfuirent.

Le XIIe siècle avait vu grandir la dynastie de Nemanja et s'accroître le royaume de Serbie; pendant tout le XIIIe siècle, les luttes des Grecs et des Latins profitèrent à sa fortune. L'empire latin de Constantinople, en disparaissant, avait laissé de nouveaux germes de division dans ce pays déjà si tourmenté. La politique serbe ne négligea aucune occasion de s'affermir aux dépens de l'empire grec. On peut voir dans l'ouvrage de M. Kanitz tous les noms de ces princes qui, d'un côté s'unissant aux Bulgares, de l'autre établissant des relations avec Venise, préparaient le glorieux règne de Douschan (2). C'est Radoslaw, c'est Wratislaw, ce sont les trois Ourosch. Au milieu des vicissitudes de la guerre et des tragédies de famille, la politique serbe marche à son but. On est encore en

(1) Un siècle avant Stéfan Ier, un autre prince des Serbes, Michel (1050-1080), avait porté le titre de roi; c'est celui que le pape Grégoire VII avait salué de ce nom. Toutefois il ne paraît pas que ce titre se soit maintenu alors, sans doute parce qu'il était d'origine étrangère. Il est certain du moins que Stéfan, fils de Stéfan Nemanja, consacré roi des Serbes par son frère saint Sava, s'appelle dans l'histoire de Serbie *Stéfan Prvovjencani, Stéfan le premier couronné* (1195-1224). C'est ce même Stéfan *le premier couronné* qui se fit moine avant de mourir, et qui aujourd'hui encore est invoqué par l'église serbe sous le nom de saint Siméon. Les deux frères, le premier archevêque et le premier roi, sont les deux grands saints de la Serbie.

(2) M. Kanitz, plus complet ici que M. Ranke, ne s'appuie pas seulement sur l'estimable histoire de l'Allemand Engel et les recherches profondes des deux créateurs de l'érudition slave, Dobrowski et Schafarik; il résume les découvertes plus récentes des Allemands et des Russes, Hilferding, Dümmler, Zachariœ, Pichler.

pleine barbarie, et déjà se dessine un singulier esprit de conduite. Quel que fût l'adversaire de la cour de Byzance, les Serbes le soutenaient. Les vaincus, les prétendans, trouvaient toujours un refuge assuré dans leurs montagnes. Au commencement du XIVe siècle, il n'y avait pas dans toute la péninsule illyrique un état plus solidement constitué que la Serbie. En 1341, Jean Cantacuzène, qui venait de prendre la pourpre, désespérant de réussir avec ses partisans et les troupes latines qu'il avait appelées à son aide, s'engagea dans les montagnes et alla trouver le roi Stéfan Douschan à Pristina, sa résidence de fête. Ils formèrent une singulière alliance, dit l'historien Nicephorus Gregoras, cité par M. Ranke; ils s'étaient juré d'associer leurs intérêts, de faire absolument cause commune, et, pour éviter tout conflit dans le partage des conquêtes, il était stipulé que les villes prises à l'ennemi décideraient elles-mêmes auquel des deux elles appartiendraient. M. Ranke reconnaît là une coutume particulière aux Serbes, l'institution des fraternités électives (*probratimstvo*). On vit alors que les premiers chefs de la Serbie n'avaient pas eu tort, au point de vue politique, de préférer la communion grecque à la communion romaine; en haine des Latins, à qui le prétendant avait fait des avances, d'importantes cités, Mélénik, Edessa, prises par Cantacuzène, aimèrent mieux se donner à Douschan. Jean Cantacuzène commença dès lors à regretter ses engagemens, et, croyant réparer sa faute, il eut la détestable idée de susciter à son allié un adversaire inattendu, les Turcs osmanlis, qui grandissaient dans l'Asie-Mineure. Ce fut pour Douschan la source d'une puissance nouvelle. Les populations indécises entre les Grecs et les Serbes furent acquises désormais au héros qui défendait le sol chrétien contre les infidèles. Douschan d'ailleurs, tout en battant les Turcs, eut l'habileté de ne pas rompre tout d'abord avec Cantacuzène; il affectait de se dire attaché à son *frère* par des liens indissolubles. C'était en vertu de leur alliance qu'il agrandissait chaque année ses états, prenant la Macédoine, la Bosnie, l'Albanie, la Bulgarie, formant peu à peu un vaste royaume qui allait de Belgrade à Janina et de la Mer-Ionienne à la Mer-Noire. En 1347, on le trouve à Raguse, accueilli avec enthousiasme comme un protecteur de l'Europe. Le nom de roi des Serbes ne pouvait plus lui suffire. Pour s'assurer l'obéissance des provinces où il avait planté la bannière des Slaves, il osa prendre un titre que l'Orient et l'Occident, dit très bien M. Ranke, se disputaient encore, et qui en réalité n'appartenait plus à personne : il se fit appeler l'*empereur des Romains, le tsar de Macédoine aimant le Christ*. Ses monnaies nous le montrent couvert de la tiare et tenant en main le globe terrestre surmonté d'une croix. Il lui restait à faire une conquête d'un autre ordre. Si la distinction du spirituel et du temporel, — et c'est encore

là une remarque de l'éminent historien que nous venons de citer, — si cette distinction des deux pouvoirs est une idée propre au libéral génie de l'Occident, l'idée contraire est un principe tout oriental. Douschan ne pouvait admettre plus longtemps que le chef, même nominal, de la religion serbe fût un pontife de Constantinople. Ce n'était pas assez d'avoir assuré au clergé serbe, dès le XIe siècle, le droit d'élire son archevêque; tout le clergé de l'empire de Douschan, réuni à Phéra au nom de l'empereur des Romains, du tsar de Macédoine *aimant le Christ*, donna un patriarche à la Grande-Serbie.

Ce règne de Douschan est la période glorieuse de l'histoire des Serbes. Douschan est plus qu'un gagneur de batailles, c'est un pasteur de peuples. L'historien du droit slave, M. Maciejowski, affirme que, de toutes les législations slaves, la plus conforme au caractère national est la législation serbe; à Douschan appartient l'honneur d'en avoir établi les bases. On l'avait surnommé Douschan le Fort (*silni*); on aurait pu l'appeler aussi Douschan le Juste. Il s'appliquait à corriger les mœurs barbares de ses sujets; pour cela, il faisait des emprunts à la civilisation byzantine et à la culture meilleure des Vénitiens, continuant ainsi la tradition instinctive qui de tout temps avait poussé les Serbes à prendre une place intermédiaire entre l'Occident et l'Orient. Il s'était fait recevoir citoyen de Venise avec tous les droits d'indigénat et la promesse formelle de n'être livré à aucune puissance étrangère, car il prévoyait les catastrophes où pouvaient l'entraîner la situation de Byzance et les propres nécessités de sa politique. L'invasion des Turcs, appelés par Cantacuzène, la faiblesse de l'empire byzantin, déchiré par les compétitions adverses, tous ces dangers, encore plus que ses désirs de gloire, le poussaient à convoiter pour lui-même le trône de Constantinople. Les Turcs étaient décidément les alliés de celui qu'il nommait jadis son *frère*. Cantacuzène avait donné sa fille Théodora au sultan Soliman avec la ville de Gallipoli pour dot. Les Grecs de Cantacuzène et les Turcs de Soliman avaient déjà battu l'empereur serbe (1351); cette nouvelle invasion, cet établissement des Turcs aux frontières de la Serbie, devaient pousser Douschan à des résolutions décisives. Qu'allait devenir le grand travail de civilisation commencé avec tant d'ardeur? Il fallait écarter ce danger ou périr. Douschan ramassa toutes ses forces pour une entreprise gigantesque; il voulait balayer les Turcs des bords de la Mer-Noire, puis, renversant à la fois les deux prétendans, Cantacuzène et Paléologue, transporter à Constantinople le centre de l'empire serbe. Il s'avançait plein d'ardeur, plein d'espoir, à la tête de sa formidable armée, quand la mort l'arrêta brusquement dans une ville d'Albanie (1356).

Si l'introduction des Turcs en Europe par le lâche Cantacuzène

devait être cent ans plus tard pour toute la chrétienté orientale la cause d'effroyables malheurs, la mort de Douschan a été pour la Serbie le commencement immédiat de la ruine. La Serbie va lutter encore pendant un demi-siècle, elle aura encore de grands noms, de glorieuses figures, mais tout cela en vain; chaque année lui enlèvera un morceau de cet empire établi par Douschan, et qui pouvait aspirer à de si hautes destinées. Son fils, Ourosch V, était trop faible pour un tel fardeau. Après des tragédies domestiques dont le détail n'est point de notre sujet, les chefs de la féodalité serbe mettent à mort l'indigne héritier de Douschan, le dernier rejeton de Nemanja, et l'on voit paraître sur plusieurs points des chefs nouveaux, les uns appelés simplement voïvodes, les autres prenant le titre de rois, un Voukachine, un Marko Kralievitch, Lazare surtout, le knèze Lazare, dont le souvenir enflammait, il y a cinquante ans, les compagnons de Kara-George. Nous retrouverons tous ces noms dans les chants des montagnes. Pourquoi Marko et Lazare sont-ils les préférés de la légende épique? Parce qu'ils sont consacrés par l'infortune, parce qu'ils représentent la nation à l'heure des luttes suprêmes, dans ces luttes où, enveloppée par l'invasion ottomane, entamée sans cesse, mutilée, blessée à mort, jamais elle ne désespéra.

Les jours funestes approchaient. Lazare voulut tenter un grand coup : il appela aux armes tous les princes chrétiens de la péninsule illyrique, tous les voïvodes qui défendaient encore çà et là quelques lambeaux de l'empire de Douschan, et résolut de faire décider par les armes à qui devait rester l'Europe orientale, aux soldats du Christ ou aux soldats de Mahomet. La bataille eut lieu à Kossovo le 15 juin 1389, bataille terrible, acharnée, où tombèrent les deux chefs, le sultan Murad et le knèze Lazare. Les Serbes furent vaincus. On voit encore à Krouschevatz, vieille résidence des rois de Serbie, les restes de la mosquée où la fille de Lazare, Méléva, fut contrainte d'épouser Bajazet, fils de Murad. Une autre tradition serbe rapporte que les Turcs ne durent la victoire qu'à la trahison d'un knèze, Vouk Brankovitch, jaloux du succès de son frère d'armes, Milosch Obilitch. Vouk Brankovitch aurait été enseveli dans cette même mosquée, et tous les vendredis, pendant quatre siècles, les Turcs auraient allumé des feux sur sa tombe. Ce monument de honte n'existe plus. Lorsque Kara-George, dans les premières années de la guerre de l'indépendance, entra vainqueur à Krouschevatz, il fit briser la pierre, creuser la fosse et jeter au vent les ossemens du traître.

La journée de Kossovo marque la fin de l'ancienne Serbie. Bajazet n'a exigé que deux choses des héritiers de Lazare, la jeune

princesse Méléva et un tribut annuel; à ces conditions, il peut laisser subsister la royauté des vaincus, cette royauté n'est qu'une ombre. La veuve de Lazare, Milica, après avoir partagé un instant le trône déchu avec son fils Stéfan Lazarevitch, va s'enfermer dans un couvent. La vie monastique était le refuge des Serbes. On a remarqué le caractère religieux des rois de la dynastie de Nemanja, les liens qui les unissent au clergé national, ce goût qui les porte vers le cloître, même aux jours de prospérité, le prix qu'ils attachent à compter dans leur famille des archevêques, des patriarches, l'ambition qu'ils ont tous, même les plus violens, d'être inscrits plus tard sur la liste des saints. Était-ce instinct politique ou sentiment religieux? Je crois que les deux choses marchent ici d'accord. Il est certain que l'union de la royauté et de l'église, cette union sans ombrage, sans effort, sans besoin de concessions réciproques, cette union naturelle et naïve telle qu'on la voit chez les Serbes d'autrefois, est une chose unique dans l'histoire. Les rois serbes obéissaient au génie de leur race en favorisant cette union; il est clair pourtant qu'ils savaient très bien ce qu'ils faisaient quand ils voulaient avoir une église à eux et prendre place après leur mort parmi les saints nationaux. Princes politiques, princes doux et rêveurs, tous ont suivi la même voie. On ne s'étonnera donc pas que le premier roi de la Serbie déchue, le pieux Stéfan Lazarevitch, n'ait plus songé qu'à devenir un saint. Sa cour ressemblait à un cloître. Il vivait dans la prière et la contemplation, indifférent aux événemens du dehors, désintéressé de ces luttes où la Serbie n'avait plus de rôle à jouer, attentif seulement à remplir ses devoirs de vassal tantôt envers le sultan des Turcs, tantôt envers l'empereur d'Allemagne. Après lui, d'autres souverains apparaîtront encore, pâles ombres, figures plaintives dans le crépuscule de la nuit qui descend. Quelques-uns essaieront de s'unir aux Hongrois, de prêter main-forte à Jean Hunyade. Inutiles efforts! la religion même, leur dernière ressource, la religion, qui faisait leur force, les condamne à l'inaction; ils craignent le prosélytisme catholique des Magyars. A quoi bon d'ailleurs s'occuper de ces hommes qui n'ont des rois que le titre? Les derniers souverains de la vieille Serbie, c'est la reine Milica, devenue religieuse, c'est le doux Lazarevitch, perdu dans ses contemplations. La véritable oraison funèbre de cette dynastie morte, ce sont les pages où un moine célèbre, Constantin le Philosophe, trace l'éloge enthousiaste du moine couronné. « Honorons Stéfan Lazarevitch, répète sur tous les tons le panégyriste convaincu : il est grand, il est sage, il est le digne fils du glorieux Lazare, il est le protégé de Dieu, il est le gardien de la foi! » Curieux exemple de cette alliance obstinée de l'église

nationale et des dynasties nationales au moment même où ces dynasties viennent de s'éteindre!

En étudiant cette histoire de la Serbie primitive, de sérieux esprits se sont demandé si ce n'a pas été un malheur pour l'empire de Douschan d'avoir été attaché à la religion orthodoxe, s'il n'eût pas mieux valu pour les Serbes suivre la communion latine et prendre part avec elle aux destinées de la société romano-germanique, de cette société à qui appartient la civilisation du monde. Pendant deux siècles, du IXe au XIe, de saint Cyrille, apôtre catholique des Slaves, à saint Sava, fondateur de l'église nationale des Serbes, la Serbie paraît hésiter entre les Latins et les Grecs. Si elle eût marché avec les Latins, n'eût-elle pas été mieux défendue aux jours des suprêmes périls? Et quand les Grecs se montraient si peu dignes de l'empire d'Orient, les Serbes, soutenus par la société occidentale, n'auraient-ils pu recueillir ce grand héritage au profit de la chrétienté européenne? L'histoire alors eût changé de face. Que de hontes, que d'horreurs épargnées aux contrées du Bosphore, si Stéfan Douschan, l'empereur puissant et juste, le tsar de Macédoine *aimant le Christ*, muni des secours du pontife de Rome, eût transporté son trône à Constantinople? M. Ranke, qui pose la question au seul point de vue politique, n'a pas de peine à répondre que ces arrangemens rétrospectifs sont presque toujours des chimères. Les Hongrois étaient restés fidèles à la communion latine; on les a même vus en des heures funestes se faire les exécuteurs des vengeances romaines, on les a vus porter une guerre d'extermination chez l'héroïque George de Podiebrad, accusé d'hérésie; à quoi leur a servi cette fidélité, complice d'odieuses violences, lorsqu'ils sont devenus à leur tour le rempart de la chrétienté contre l'invasion ottomane? Ils ont succombé aussi; ni l'église romaine ni l'Europe occidentale n'ont pu préserver de la conquête une grande part de leur territoire. Il y avait dès cette époque trop de rivalités, trop d'intérêts complexes dans l'Orient chrétien pour que l'unité religieuse elle-même pût le défendre. A supposer d'ailleurs que les Serbes, de saint Cyrille à saint Sava, en cette période d'irrésolution apparente, se fussent décidés pour l'église latine, est-ce que leurs affinités naturelles avec l'église d'Orient ne les auraient pas ramenés de ce côté à l'heure où la primitive unité du moyen âge se disloquait de toutes parts?

Un des vieux chants serbes parvenus jusqu'à nous raconte une singulière aventure. La guerre ayant éclaté entre les Hongrois et les Turcs, un des derniers défenseurs de la Serbie expirante, George Brankovitch, alla trouver Jean Hunyade. — « Si tu es vainqueur, lui dit-il, que feras-tu de notre église? » Hunyade répondit : —

« J'établirai la religion catholique romaine. » — Alors Brankovitch va trouver le sultan. — « Si tu es vainqueur, que feras-tu de notre église? — Auprès de chaque mosquée, dit le sultan, il y aura une église, et tout habitant sera libre de se prosterner dans l'une ou de faire ses signes de croix dans l'autre. » On voit ici l'opinion répandue alors dans tout l'Orient qu'il valait mieux conserver sa foi sous les Turcs que de la perdre sous les Latins. La même idée reparaît en toute occasion, dans l'histoire comme dans la légende. La belle-fille de George Brankovitch, Hélène Paléologue, veuve de Lazare Georgevitch, avait cru pouvoir sauver ce qui restait encore de l'ancienne Serbie en offrant au pape la soumission religieuse de ses sujets; le peuple s'indigna de cette trahison, et fit appel aux Turcs. C'est là un exemple entre mille. Qu'elle était profonde, solide, tenace, l'aversion des chrétiens orientaux pour les chrétiens de l'église latine! Et pour expliquer cette haine suffit-il de rappeler la croisade de 1204, la prise de Constantinople, les dévastations des vainqueurs, l'établissement des Latins en Morée? Des historiens affirment que les Byzantins s'en souvenaient encore deux siècles plus tard, lorsqu'ils aimaient mieux voir dans Sainte-Sophie un turban de muphti qu'un chapeau de cardinal; on peut croire pourtant que ce ne fut pas là une impression unanime, et il semble que ces tristes souvenirs auraient dû s'effacer en présence des hordes asiatiques. La vraie cause de cette haine poussée ici jusqu'à l'aveuglement, c'est l'opposition fondamentale des deux esprits, de l'esprit de l'Orient et de l'esprit de l'Occident, éclatant au sein du christianisme.

De tous les écrivains qui ont traité ces questions, Fallmerayer est celui qui me paraît le plus voisin de la vérité. Quand nous apprécions l'église grecque, nous nous rappelons surtout les subtilités byzantines, les chicanes des Grecs dégénérés; il y a autre chose dans l'église d'Orient, je dirai volontiers dans l'église des peuples slaves, et l'élément que nous oublions, c'est le caractère même de ces peuples enfans, peuples naïvement et paisiblement religieux, peuples qui aiment l'immobilité comme l'Occident aime l'agitation et la vie. A considérer ces choses d'un peu haut, on s'aperçoit bien vite que catholiques et protestans de l'Europe occidentale représentent deux aspects divers d'un même esprit; le catholicisme du moyen âge avec sa scolastique hardie, ses systèmes innombrables, ses transformations continuelles, a enfanté le protestantisme du XVIe siècle, car le protestantisme n'a pas été seulement une révolte fortuite contre le paganisme italien de la renaissance, il a été surtout une évolution de la pensée chrétienne dans cet Occident toujours en travail. Les deux communions, si divisées qu'elles

soient, tiennent donc l'une à l'autre, relèvent l'une de l'autre, agissent l'une sur l'autre à travers les âges, elles sont enfin toutes les deux l'expression de la société romano-germanique, tandis que l'église orthodoxe, au milieu des misères qui la dégradent, emprunte sa force à son immobilité, c'est-à-dire au génie même de l'Orient. Les moines d'Occident étaient des pionniers infatigables; les moines d'Orient n'ont jamais été que des contemplatifs. Les couvens, aujourd'hui que tout est changé, sont des exceptions dans l'Europe occidentale, et tout au plus les ambulances d'une armée en campagne; l'Orient sera toujours le pays des cloîtres. Fallmerayer a tiré de là toute une philosophie de l'histoire; il a montré la société slave, qui grandit en face de la société romano-germanique, et il a essayé de prouver que c'était là non-seulement un drame politique, mais un drame religieux. On verra par la suite de ce récit que la Serbie du XIXe siècle a pris du moins une place distincte dans le drame religieux annoncé par Fallmerayer, puisque le prince Milosch y a établi la liberté des cultes, et que protestans ou catholiques y sont assurés des mêmes droits que les orthodoxes. Pour qui cherche dans le passé les indications de l'avenir, il est permis d'espérer que le souple génie des Serbes saura se préserver religieusement et politiquement des dangers où pourrait l'entraîner l'influence moscovite.

Ainsi écartons le problème soulevé par certains publicistes, ne cherchons plus si la Serbie des premiers temps eût mieux fait de s'attacher à l'église latine, et par l'église latine à la société occidentale. Ce qui a été devait être. La Serbie a suivi sa pente; nation orientale et destinée à jouer un rôle en Orient, c'est le christianisme de l'Orient qui est devenu le sien. Pour apprécier son esprit, il nous suffit de savoir que, par ses rapports avec l'Italie et l'Allemagne, elle a été dès le moyen âge une sorte d'intermédiaire entre l'Occident et l'Orient. Qui pourrait d'ailleurs regretter l'attachement des Serbes à l'église orthodoxe en voyant ce que cette église a fait pour les fils de Douschan et de Lazare? Pendant cinq cents ans de servitude, c'est elle qui a empêché la vie nationale de s'éteindre. Ni la barbarie ottomane ni ses propres misères n'ont pu altérer sa foi. Au fond de ses ignorances et de ses superstitions, l'étincelle sacrée vivait toujours. La vieille église avait consacré les vieux rois, elle était prête à saluer les dynasties nouvelles. Sans cette tradition invincible, sans cette foi et cet espoir, les deux pâtres, les deux gardeurs de pourceaux, Kara-George et Milosch, auraient pu être d'héroïques chefs de bandes; ils n'auraient pas rassemblé les tronçons de ce peuple et ressuscité les morts.

II.

On vient de voir la formation, la grandeur, la chute soudaine de l'empire serbe; on l'a vu frappé au cœur en pleine vie, en plein essor, au moment où il allait toucher le but. Quel contraste entre ces années d'activité glorieuse et la période qui va suivre! Un voyageur du XVIe siècle rapporte que les Serbes des environs de Belgrade lui apparurent comme de misérables captifs portant toujours la tête basse. De nos jours même, il y a vingt-cinq ans, M. Blanqui écrivait ces mots : « J'avais fait connaissance en Afrique avec la barbarie musulmane, et je la reconnus à ses œuvres dans Belgrade. Je retrouvais dans le faubourg de cette ville habitée par les Turcs la même hideuse physionomie que j'avais déjà observée à Koleah, à Blidah et à Constantine. Les costumes de l'Orient ne m'apparaissaient plus que comme la livrée de la misère et du fanatisme (1). » Si cela est vrai de tous les sujets de la Porte, même après un Selim, un Mahmoud, après ces souverains qui voulurent être, non pas les sultans des Turcs, mais les empereurs d'Orient, qu'était-ce donc pour les Serbes vaincus au lendemain de la conquête?

On ne saurait imaginer un tableau plus navrant que celui-là. Certes les orthodoxes ne soupçonnaient point ce qui les attendait quand ils préféraient les Turcs aux Latins. L'église catholique du moyen âge, dit M. Ranke, même aux époques de ténèbres et de barbarie, n'opprimait les dissidens que pour les convertir à ses dogmes; l'islamisme est fondé sur la distinction des croyans et des infidèles, les uns qui doivent régner, les autres qui doivent servir. L'islamisme ne cherche pas à convertir, même par le sabre; il croit posséder la vérité, cela lui suffit. Bien plus, s'il n'y avait pas d'infidèles, comment vivrait-il? C'est le Coran qui a dit : « Celui que Dieu abandonne à l'erreur, tu essaierais en vain de l'éclairer. » C'est aussi le Coran qui assure aux soldats de Mahomet la jouissance de la terre. Un peuple croyant et dominateur, un peuple infidèle et condamné à nourrir son maître, tel est l'idéal de l'état d'après la foi de l'islam. L'église chrétienne, avec ses trésors de vie, a enfanté les grandes nations de l'Occident; l'islamisme ne pouvait que détruire celles d'Orient.

La tolérance des Turcs reposait donc sur l'intérêt politique autant que sur le mépris de l'infidèle. C'est ainsi que les Serbes, aux premiers temps de la servitude, conservèrent leur organisation ecclésiastique, leur patriarche et leurs évêques. Des événemens dont

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841*, par M. Blanqui, membre de l'Institut de France; Paris, 1843, p. 66.

le détail est étranger à notre récit vinrent bouleverser tout cela. La Hongrie et l'Allemagne ayant lutté contre les Turcs et arrêté leur invasion, il arriva que de nombreuses familles serbes émigrèrent soit chez les Magyars soit dans les états des Habsbourg; les empereurs d'Allemagne mirent à profit cette circonstance, et au nom de leurs sujets serbes établirent des relations avec le patriarche de Serbie. Les sultans, avisés du péril, ne tardèrent point à supprimer ce patriarcat, rendant ainsi l'autorité au patriarche de Constantinople, qu'ils avaient sous la main; est-il besoin d'ajouter que celui-ci, servant sa politique en même temps que celle de son maître, n'envoya désormais à l'église de saint Sava et de saint Siméon que des évêques choisis parmi les Grecs? Ces évêques même, espèces de phanariotes, étaient plutôt des fonctionnaires turcs que les chefs d'une église chrétienne. Trois sortes de personnages représentaient l'administration ottomane chez les Serbes, le pacha, le cadi, l'évêque venu de Constantinople. Au pacha était dévolu le gouvernement, au cadi la justice, à l'évêque le culte, à tous les trois le devoir de faire payer les impôts. Il y avait d'autres collecteurs plus exigeans encore et plus redoutables, les spahis et les janissaires, qui avaient droit à des tributs directs, présens, dîmes, corvées. C'est pour eux que les pauvres Serbes labouraient les vallées et menaient paître les troupeaux de porcs dans les forêts de la montagne. A ces conditions, ils avaient conservé leur église, je veux dire leurs popes, leurs moines, condamnés comme eux à la misère et à la servitude.

Que pouvait être l'action de cette église décapitée? Fort grande, on va le voir; mais d'abord, car tout cela se tient, il faut achever en quelques traits la peinture du joug qui écrasait les Serbes. Obligés par la dîme, par le tribut, par la corvée, à nourrir leurs maîtres, ils ressemblaient à des bêtes de somme plutôt qu'à des créatures humaines. Sur ce sol qui leur rappelait tant de glorieux souvenirs et qu'ils arrosaient de leurs sueurs, aucun d'eux ne pouvait rien posséder, si ce n'est par la tolérance ou le caprice du pacha. Étaient-ils bien sûrs de se posséder eux-mêmes? Les plus forts, les plus habiles, sans parler des autres contributions, devaient cent jours de corvée par an, presque le tiers de l'année. Qu'ils ne pussent avoir en propre ni un cheval ni une arme dans un pareil état de choses, cette défiance se comprend; une mesure plus humiliante, c'était l'interdiction de tout travail relatif au métier de la guerre. Forger et ciseler les métaux, préparer le cuir, fabriquer les selles, disposer les harnais, pourvoir à l'équipage du spahi ou du janissaire, c'était l'affaire des Turcs; aux Serbes les durs labeurs et les métiers infimes, ce qui procurait le pain et l'or, fouiller le sol, couper le bois, garder les troupeaux de porcs. Tout était combiné de manière

à leur rappeler sans cesse leur servitude et leur néant. Certes, malgré ces prescriptions outrageantes, il pouvait bien leur arriver de monter un cheval dans la campagne, ne fût-ce qu'un cheval de labour. S'ils entrent dans une ville, il faut aussitôt mettre pied à terre. Un Turc, le premier venu, les appelle, leur donne des ordres; il faut obéir. On les insulte, on les frappe; il faut souffrir en silence. La moindre résistance est punie des peines les plus dures. Dans les champs même, sur les routes, aux environs de la ville, si un Serbe rencontre un Turc, il doit s'arrêter aussitôt ou s'écarter la tête basse. Il avait peut-être, le malheureux, une arme légère à sa ceinture, un poignard, un couteau, quelques pouces de fer, de quoi tailler une branche d'arbre ou se défendre contre les malfaiteurs; qu'il la cache au plus vite, sinon il pourrait bien être traité en rebelle et conduit au pal.

Le peuple serbe, comme tous les Slaves, a des trésors de résignation. Sa foi le soutient, son espérance lui parle de jours meilleurs; il souffre, et il attend. Comment s'étonner toutefois que de telles indignités exaspèrent des milliers d'hommes? Dans cette race si douce, il y a des cœurs indomptables, et les montagnes sont là qui les appellent. Quiconque est cité devant le cadi, quiconque se sent menacé par le pacha trouve là un refuge assuré; les forêts sont si épaisses, les montagnes si hautes! et que de défilés, que d'abris, que de remparts! Ce sont des forteresses que ces blocs de rochers, les forteresses natales, dont l'étranger ne connaît pas les abords. L'opprimé s'enfuit donc, gagne la forêt prochaine, s'élance vers les cimes, et va se joindre aux haïdouks. Les haïdouks sont les brigands serbes. Sans doute, bien avant la conquête, les montagnes de Serbie avaient pu être infestées par des gens qui vivaient de brigandage; c'est l'histoire de tous les pays de montagne aux temps de barbarie. S'il reste encore des traces de ces désordres dans des contrées comme l'Italie et l'Espagne, il est tout simple que l'ancienne Serbie n'en fût pas délivrée, même après les règnes de Douschan et de Lazare. Une fois les Serbes courbés sous le sabre ottoman, les choses prennent un autre caractère. Du XVe siècle au commencement du XIXe, les haïdouks ne sont plus des bandits ordinaires. Ne les comparez ni aux *fuorusciti* de l'Apennin, ni aux *bandolieri* des sierras; les derniers défenseurs de l'indépendance nationale viennent chaque jour grossir leurs rangs. Les héros mêlés aux brigands finissent par les élever jusqu'à eux. Une guerre de montagne s'organise sur mille points à la fois, guerre funeste aux Turcs, funeste aussi, on doit l'avouer, aux paisibles populations des villages serbes, car ce sont elles qui paieront pour les coupables, si quelque riche convoi des pachas est tombé aux mains des haï-

douks. N'importe, le récit de ces aventures entretient l'esprit guerrier dans la nation. Un reflet des vieux héros illumine le front des bandits. Leur légende se mêle à la légende de Marko *le fils de roi*. Quelles mâles figures dans les chants populaires que celles de Starina Novak et de son fils Grouïtza, tous deux invincibles, tous deux rois de la verte montagne! C'est à eux que les gens de la vallée demandent secours quand la tyrannie est trop odieuse, et jamais ils ne demandent en vain. Écoutez l'histoire de Grouïtza et du pacha de Zagorié, c'est le vivant tableau de la période que nous résumons.

« Le pacha de Zagorié écrit une lettre, et il l'expédie vers la plaine de Grahovo pour être remise aux mains du knèze Miloutine. « Miloutine, knèze de Grahovo, lui dit-il, prépare-moi un logement splendide, fais nettoyer trente chambres pour mes trente braves, et procure-moi trente jeunes filles dans les trente chambres pour mes trente braves. Pour moi, fais décorer la blanche tour, et que là soit ta chère fille, la belle Ikonia, afin qu'elle reçoive les caresses du pacha de Zagorié. »

« La lettre va de main en main jusqu'à ce qu'elle arrive à la plaine de Grahovo, aux mains du knèze Miloutine. En la lisant, les larmes lui tombent des yeux, et sa fille Ikonia, qui le voit, lui demande humblement : « O mon père, knèze Miloutine, d'où vient cette lettre (que le feu consume!) pour qu'en la lisant tu verses des larmes? Quelles nouvelles si tristes t'apporte-t-elle? — Ma fille, belle Ikonia, répond le knèze, la lettre vient de la plaine de Zagorié, du pacha maudit. Le pacha veut venir loger chez nous, il me demande trente chambres, avec trente jeunes filles pour ses trente braves; pour toi, il te veut avoir dans la blanche tour, afin de t'y donner ses caresses, moi vivant! Voilà pourquoi je gémis et je verse des pleurs. » Mais la belle Ikonia lui dit : « O mon père, knèze Miloutine, fais nettoyer les trente chambres et préparer un souper splendide; ne t'inquiète point des jeunes filles, je me trouverai trente compagnes, et pour moi je serai dans la blanche tour (1). »

Que fait Ikonia? —Cette institution des *probratimes*, c'est-à-dire des frères d'élection, qui joue un rôle si original et si touchant dans la vie des peuples serbes, ne s'applique pas seulement aux jeunes hommes, aux compagnons de guerre et d'aventures; les femmes n'en sont pas exclues. Ikonia, la fille du knèze, a un frère d'élection parmi les haïdouks, c'est Grouïtza Novakovitch. Elle lui écrit : « Frère, choisis dans ta bande trente jeunes compagnons qui soient beaux comme des vierges, et viens avec eux vers la plaine de Gra-

(1) J'emprunte ici la traduction faite directement sur le texte serbe par M. Auguste Dozon, *Poésies populaires serbes, traduites sur les originaux* par M. Auguste Dozon, chancelier du consulat-général de France à Belgrade; 1 vol. Paris 1859.

hovo, dans notre blanche maison. » Grouïtza répond à l'appel de sa sœur; les trente haïdouks, aussi beaux que des vierges, vêtus de fines chemises sous leurs tuniques de soie et d'or, vont être conduits dans les trente chambres. Grouïtza aussi ressemble à la fille d'un knèze, c'est Ikonia qui lui a donné son costume. « Frères, dit le jeune haïdouk, quand mon fusil retentira dans la tour, c'est que j'aurai tué le pacha; que chacun de vous alors tue son homme. » On entend résonner le pavé de marbre, c'est le pacha de Zagorié qui arrive. Grouïtza le reçoit dans la tour, baise sa main, son habit, lui verse le vin et l'eau-de-vie comme une esclave empressée; puis, quand le pacha étendu sur les coussins l'appelle à ses côtés, le jeune haïdouk, saisissant sa barbe blanche : « Tyran débauché, dit-il, je ne suis pas la belle Ikonia, je suis Grouïtza Novakovitch. » En même temps il le poignarde, et, courant à la fenêtre de la tour, tire deux coups de fusil pour avertir ses compagnons. C'était le signal de l'exécution terrible : dans les trente chambres du knèze, trente têtes tombèrent à la fois.

« ..... Les haïdouks ôtèrent leurs vêtemens de filles et remirent leurs habits, puis s'assirent à une table servie et mangèrent un souper splendide; mais voici venir le knèze Miloutine portant six cents ducats qu'il remet à maître Grouïtza : « Prends, mon fils, il y en a moitié pour toi et moitié pour tes compagnons, vous qui m'avez assisté dans l'extrémité où j'étais. » Après lui vient la belle Ikonia, portant trente chemises, dont elle fait présent aux trente haïdouks; quant à Grouïtza, son frère, elle lui donne des habits dorés et une aigrette toute d'or. Ensuite elle les congédie et les renvoie vers son père d'affection, Starina Novak, pour lequel elle avait préparé un cadeau de cent ducats, envoyant en outre à son oncle Radivoï le sabre du knèze son père. « Voici, frère, dit-elle, des cadeaux pour m'avoir assistée dans cette calamité. » Ensuite elle échange avec Grouïtza un baiser au visage. Grouïtza part vers le mont Romania, et la vierge rentre dans la blanche tour. »

Voilà une image de la Serbie sous les Turcs; çà et là, dans les villages, des knèzes, d'anciens seigneurs, ayant conservé un certain prestige de fortune, mais soumis aux mêmes outrages que le pauvre peuple, et là-haut, dans les Balkans, les généreux bandits protecteurs de tous les opprimés. Que Grouïtza Novakovitch soit uni à la belle Ikonia par les liens de la fraternité adoptive, ce fait seul prouve le caractère religieux qui rachetait chez les haïdouks les désordres d'une vie barbare. Cette fraternité, union tout idéale, formait empêchement au mariage comme la fraternité du sang. Et ce n'était pas seulement dans les familles des knèzes que les haïdouks

avaient des frères et des sœurs; on voit dans un des chants populaires que Grouïtza, frère adoptif de la belle Ikonia, avait aussi pour sœur d'adoption Mara la tavernière. L'homme qui a tant fait pour conserver les chants et les traditions de son pays, M. Vouk Stefanovitch, écrivait en 1818 dans le *Dictionnaire serbe :* « Les haïdouks se regardent tous comme des héros. Aussi ne se fait guère haïdouk que celui qui peut compter sur lui-même. Ils ont de la religion, ils jeûnent et prient Dieu comme tout le monde. Quand ils sont condamnés au supplice, si on leur promet la vie sauve à condition de se faire musulmans, pour toute réponse ils injurient Mahomet. « Est-ce qu'après tout il ne faut pas mourir? » ajoutent-ils, et pendant qu'on les conduit au pal, ils chantent à pleine tête. »

Eh bien! ces haïdouks, tant qu'a duré la conquête ottomane, ont été à certains égards l'expression et le symbole du peuple serbe. On a vu plus haut à quelles humiliations étaient soumis les Serbes des villes; qu'est-il résulté de là? Que les Serbes ont quitté les villes pour les villages. A la fin du XVIIIe siècle, la première chose qui frappait les voyageurs d'un bout de la Serbie à l'autre, c'était l'étrange répartition des habitants : dans les villes et les forteresses, rien que des Turcs ; dans les campagnes, au fond des vallées, partout où s'étaient formés des villages, rien que des Serbes. Combien de vieillards, interrogés par les voyageurs, déclaraient n'avoir jamais mis le pied dans une ville ! Ainsi, comme les haïdouks, dans les gorges des montagnes, entretenaient l'ardeur guerrière et les héroïques souvenirs, les tribus résignées, au fond de leurs solitudes, gardaient avec la même fidélité opiniâtre les mœurs, les croyances, les institutions des anciens jours, l'âme et la vie de leur race.

De ces institutions, les unes remontent aux origines les plus lointaines des peuples slaves, les autres sont le fruit d'un christianisme ingénu; il y en a de singulières, toutes sont poétiques et touchantes. D'abord quel sentiment des liens de nature! chaque famille est une tribu, et cette tribu n'a qu'une demeure. A mesure que le nombre des habitans s'accroît, la maison s'agrandit. Les maisons des villages serbes, sans doute en prévision de ces agrandissemens, sont séparées les unes des autres par des espaces considérables. Des murailles d'argile avec des toitures de chaume, voilà la construction. Au centre est la chambre principale, habitée par le père et la mère, la seule pièce où s'allume le foyer; autour, à droite et à gauche, s'ouvrent les chambres destinées aux enfans. Quand les enfans deviennent des hommes, quand un des fils se marie, on construit une nouvelle chambre. La maison s'allonge, s'allonge; on en voit qui forment toute une rue. L'autorité du père est sacrée dans ce monde patriarcal; c'est lui qui est le lien du faisceau. S'il meurt,

le fils aîné le remplace jusqu'au moment où la communauté trop nombreuse est contrainte de se partager. Le sentiment de la famille est si fort que le rôle de l'individu en bien des cas s'efface et disparaît. Chez ces peuples qui aiment tant à se mettre sous la tutelle de leurs patrons, jamais un des habitans de la maison, pas plus le père que le fils, ne songerait à sa propre fête; on célèbre le saint de la famille, le patron de la tribu. Ne croyez pas cependant que cette amitié générale s'oppose aux amitiés particulières; au sein de la communauté, et comme pour l'empêcher de se dissoudre, le sentiment de la fraternité se déploie avec une généreuse vigueur. Le frère est orgueilleux de sa sœur, la sœur jure par le nom de son frère. De deux frères, si l'un vient à mourir, l'autre est attaché par ses parens à la tombe où repose le mort jusqu'à ce qu'il ait fait choix d'un jeune homme du pays à qui l'enchaîneront ces mêmes liens que le trépas a rompus. Point de jeune Serbe sans un frère, c'est la vieille loi. Il leur faut à tous un soutien et une occasion d'être utile. De là aussi l'institution des *probratimes*, frères et sœurs d'adoption. Deux jeunes hommes qui se sont unis de la sorte s'appellent désormais *frères en Dieu;* entre un jeune homme et une jeune fille, c'est aussi une amitié religieuse, une alliance plus sainte encore que l'affection des enfans nés de la même mère. Ces fiançailles spirituelles écartent absolument toute idée de mariage. On ne s'engage pas ainsi à la légère; avant que la fraternité idéale avec ses devoirs et ses conditions soit irrévocablement conclue, il faut s'y préparer par une épreuve, j'allais dire par un noviciat d'une année.

Les alliances des *probratimes* ne regardent que les intéressés; toute la famille au contraire prend part aux cérémonies du mariage. Les deux pères arrêtent les conventions. La jeune fille n'a pas besoin de dot; introduire dans une maison une jeune femme qui aura de si sérieux devoirs à remplir, qui pourra faire tant de bien, dont la présence sera une bénédiction, quel profit pour la communauté! C'est le père du jeune homme qui offre des présens, et parfois des présens de haut prix, au père de la jeune fille. Le jour des noces, son frère la confie au cortége d'honneur envoyé par la famille où elle va prendre place. Elle arrive, des cérémonies patriarcales accompagnent les rites religieux. On lui met un enfant dans les bras; elle lui fait sa toilette. On lui donne une quenouille; elle en touche les murailles, ces murailles qui la verront si souvent occupée à son fuseau. On lui remet un pain, une cruche d'eau, une bouteille de vin; elle les dispose sur la table, promettant ainsi à la maison une ménagère attentive. On place entre ses lèvres un morceau de sucre qui lui ferme la bouche; ce signe veut dire que la

bouche sera discrète et qu'il n'en sortira que de douces paroles. La voilà mariée; pendant une année encore, la jeune femme sera considérée par les parens comme une jeune fille. Elle garde son titre de fiancée. Avec celui-là même qu'elle peut appeler son maître, la pudeur orientale lui inspire une réserve presque farouche. En lisant ces détails, on se rappelle certaines figures de la Bible, certains traits de la poésie hellénique. Au bout de quelques années seulement, quand ses enfans auront grandi autour d'elle, la *fiancée* sera décidément admise parmi les membres de la communauté.

Le même sentiment qui unit chaque famille unit les habitans de chaque village. Le village est une famille composée de plusieurs branches. C'est le village qui choisit ses deux chefs, l'ancien et le seigneur, le *kmète* et le *knèze*. Chaque famille fête son saint, chaque village aussi fête son patron. Ce jour-là, les habitans se réunissent sur une hauteur voisine, les popes arrivent avec des croix, des bannières, et la procession se déroule à travers les champs, appelant les bénédictions de Dieu sur les travaux de la terre. Les Turcs ayant interdit de bâtir des églises dans les villages, ces cérémonies en plein air sont des moyens d'entretenir le culte national. Bien des souvenirs de l'ancienne religion slave s'y mêlent aux traditions et aux croyances chrétiennes. Cette vieille religion n'offrait pas de mythes profonds, de rêveries grandioses, comme celles de l'Inde; elle reposait avant tout sur un sentiment vif et poétique des choses de la nature. Les alternatives des saisons, l'engourdissement et le réveil de la terre, la fête des morts, la fête de la vie et de l'amour, et tout cela sous des noms qui rappellent les divinités primitives, voilà ce qui se retrouvait dans les coutumes religieuses des Serbes. On comprend que le pope, même sans église, associé à ces fêtes, à ces cérémonies dont la nature est le temple, contribue à maintenir les traditions du pays. Il est pauvre, il est ignorant, il a plutôt l'air d'un paysan réduit à mendier que d'un représentant d'une grande doctrine; il vit du moins avec les malheureux opprimés, et, baptisant les nouveau-nés, bénissant les époux, ensevelissant les morts, il récite pour la communauté les prières qui entretiennent l'espérance. M. Ranke, tout en insistant beaucoup sur les fêtes poétiquement païennes où les Serbes invoquent le dieu de la pluie, le dieu du soleil, mêlés aux prophètes et aux saints, est obligé de reconnaître chez les disciples des popes un sentiment profond du Dieu annoncé par l'Évangile.

Et cependant, il faut le dire, les popes étaient trop ignorans, trop misérables pour avoir pu exercer parmi les Serbes l'action libératrice que signalent les historiens. Quand on parle de cette influence qui a tant contribué à entretenir la flamme du patriotisme, ce n'est

pas le pope qu'on désigne, c'est le moine. Enfermé dans son couvent, livré à la méditation, le moine inspire plus de respect que le pope, obligé souvent de gagner sa vie en cultivant les terres ou en gardant les troupeaux de ses fidèles. On se fie plus volontiers au moine : c'est à lui que le pénitent va confesser ses fautes, c'est de ses mains qu'on aime à recevoir la communion. Si les fêtes patronales sont pour les habitans de chaque village une occasion de resserrer les liens fraternels, les visites aux couvens sont une occasion semblable pour tous les villages d'une même contrée. L'ancienne Serbie s'était couverte de monastères élevés par la munificence et la piété des rois: pendant les siècles de servitude, c'est là qu'est le refuge de la vie nationale. A de certains jours, toute la région environnante y envoie ses enfans. Le couvent est caché derrière les forêts sombres, dans les plis de la montagne, retraite propice aux traditions comme aux espérances. On y arrive de toutes parts, on s'y installe souvent dès la veille au soir, puis après les cérémonies de la matinée, après la confession et la communion, la fête populaire commence. La grande famille a réuni quelques-uns de ses tronçons; on pense qu'à la même heure les autres monastères rassemblent des milliers de frères dispersés. On danse, on chante, surtout on écoute les moines racontant les légendes des vieux rois, on écoute le rapsode aveugle célébrant sur la guzla les malheurs de Douschan ou les prouesses de Marko.

Ainsi, tandis que les évêques grecs venus de Constantinople parcourent de loin en loin la contrée avec un appareil solennel, escortés et armés à la turque pour se défendre des haïdouks, c'est aux pauvres couvens des solitudes qu'appartient l'empire des âmes. « Se moquera-t-on encore, dit très bien M. Ranke, de cette manie qu'avaient les vieux rois serbes de construire partout des monastères et de s'y enfermer aux approches de la mort, pour y recevoir l'auréole des saints? » Leurs tombeaux sont là, et c'est de là que sortira la vie. Jamais religion nationale n'a mieux accompli sa mission; nulle part on n'a vu dépôt plus fidèlement gardé, nulle part vigilance plus naïve, plus sereine, plus confiante, entre la mort et la résurrection d'un peuple. « On l'a remarqué fort justement, dit encore le savant historien, si les Serbes de Bosnie ont passé à l'islamisme, c'est qu'il n'y avait pas chez eux d'aussi nombreux monastères pour protéger les vieux souvenirs. »

La poésie aussi, comme la religion, comme l'esprit de famille et de communauté, a entretenu la vie pendant cinq cents ans chez un peuple qui semblait condamné à mort, ou plutôt cette race saine, cordiale, religieuse, est une race naturellement poétique. On peut dire que le peuple serbe est le peuple poète par excellence au mi-

lieu des poétiques populations de l'Orient. Miçkiewicz l'a proclamé, lui qui se connaissait en poésie, et qui avait bien quelque droit d'être jaloux d'une telle louange pour ses frères de Pologne. Savez-vous comment il définit les Serbes? « Un peuple destiné à être le musicien et le poète de toute la race slave, » et cela naïvement, sans y prétendre, sans se douter seulement qu'il serait un jour, Miçkiewicz l'affirme, « la plus grande gloire littéraire » de cette famille immense (1). Cette poésie en effet est toute spontanée et absolument anonyme. Elle éclate partout, aussi drue que les herbes des vallées, aussi vivace que les chênes des montagnes. Et je ne parle pas ici de leur foi au monde des fantômes. Que les Serbes, peuple agricole, avec un sentiment si vif de la nature et une imagination si prompte, personnifient les puissances bienfaisantes ou terribles, que les hommes du sillon croient aux vampires et aux sorcières, qu'ils aient des rapports avec les *vilas*, ces belles jeunes filles aux robes blanches, aux longs cheveux flottans, habitantes des eaux solitaires, occupées à chercher les simples qui guérissent et toujours secourables aux malheureux, ce sont là des hallucinations qui se retrouvent plus ou moins chez tous les peuples enfans. Un phénomène bien autrement original, c'est le besoin unanime de chanter toutes les actions de la vie individuelle, tous les événemens de l'existence commune, et d'écouter religieusement ceux qui les chantent.

La grande collection de chants, de *pesmas*, publiée de nos jours par M. Vouk Stefanovitch Karadjitch, et si connue des lettrés de l'Europe, est le plus complet résumé de la vie nationale des Serbes. Il y a les *pesmas héroïques* et les *pesmas domestiques*, les poésies que l'on déclame et celles que l'on chante, celles qui peuvent se dire en tout lieu, à toute heure, et celles qui supposent un auditoire attentif. Ici les sentimens individuels, les strophes joyeuses ou attristées, là les souvenirs et les émotions de la patrie, les légendes qui font battre tous les cœurs. Une plume très compétente a retracé ici même d'après ces chants le caractère du peuple serbe (2). Nous n'avons pas à refaire ce tableau, notre sujet est tout autre; il suffit d'emprunter aux *pesmas héroïques* un petit nombre de traits qui se rapportent directement à cette étude. Nous voulons montrer comment la poésie, complétant l'œuvre de la religion et l'influence de l'esprit de famille, a maintenu du XVe siècle au XIXe cette vitalité nationale que le joug ottoman n'a pu briser. Dans cette série de chants épiques où apparaissent Douschan, Lazare,

(1) Miçkiewicz, *les Slaves*, t. Ier, p. 334.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1865, *la Nationalité serbe d'après les chants populaires*, par Mme Dora d'Istria.

Marko, les haïdouks, deux faits surtout frappent singulièrement, d'abord l'explication de cette défaite de Kossovo qui mit fin à l'indépendance de la vieille Serbie, ensuite le rôle attribué à Marko Kralievitch, c'est-à-dire à un personnage fort équivoque dans l'histoire réelle, grand batailleur, mais grand traître, qui tour à tour servit ou combattit les Turcs, tour à tour trahit et consola sa patrie.

Quel est donc, selon les héroïques rapsodes, la cause de la défaite de Kossovo? Une cause toute religieuse. Un faucon à tire-d'aile est arrivé de Jérusalem à Kossovo, tenant dans ses serres une hirondelle légère. Ce n'est pas un faucon, c'est le grand saint Élie, et ce que saint Élie apporte au prince des Serbes, ce n'est pas une hirondelle, c'est une lettre de la Vierge. « Lazare, illustre chef, veux-tu l'empire du ciel ou l'empire de la terre? Si tu choisis l'empire terrestre, fais seller les chevaux, fais serrer les sangles, et lance tes guerriers, sabre en main, sur l'armée des Turcs; tous les Turcs périront. Si tu choisis l'empire céleste, construis une église à Kossovo, non pas une église de marbre, mais une église de soie et d'écarlate, la vaste église des tentes guerrières; puis fais communier l'armée et range-la en bataille. L'armée succombera tout entière, et toi, prince, avec elle tu périras. » Lazare médite longuement, le roi et le saint se livrent un combat dans son cœur, il se décide enfin. « L'empire de ce monde est pour peu de temps, l'empire du ciel dure dans les siècles des siècles. » Il érige donc à Kossovo le mystique temple dont lui parle le message divin, le patriarche de Serbie vient d'arriver avez douze évêques, l'armée communie, la bataille s'engage; mêlée terrible! Les Turcs paient cher leur victoire, mais Lazare avec tous les siens, Lazare avec son immense armée est couché sur le flanc dans le temple de Kossovo. La vieille Serbie n'est plus qu'un souvenir.

Ainsi c'est librement que la Serbie est tombée; elle a préféré le ciel à la terre. Vous comprenez l'intention du rapsode inspiré par les moines, qui sait? du moine peut-être, du moine enthousiaste et pieux qui dans la défaite même de son pays veut trouver un motif d'orgueil et d'espérance. Elle est vraiment belle, cette explication de la journée fatale. Ne croyez pas qu'il y ait là un sentiment de résignation inerte. Ce poète, quel qu'il soit, n'est pas de ceux qui psalmodient quand il faut agir. Lazare sait qu'il succombera, qu'importe? il se bat comme un lion, et le sultan des Osmanlis mordra la poussière à ses côtés. Avec quelle émotion le chantre populaire glorifie les héros tombés dans la bataille! avec quelle indignation il flétrit les traîtres qui ont donné la victoire aux Turcs! Il oublie que cela devait être, que Lazare avait librement consenti à son héroïque défaite; il oublie la religieuse consolation qu'il pro-

pose à son pays. Quand le serviteur de Lazare revient tout sanglant de Kossovo, la reine Militza l'interroge en pleurant :

« Où est tombé le glorieux prince Lazare? Où est tombé le vieux Youg-Bogdan? Où sont tombés les neuf Yougovitch? Où est tombé Milosch le voïvode? Où est tombé Vouk Brankovitch? Où est tombé Strahinia Banovitch?

— Tous sont restés, maîtresse, à Kossovo, où le glorieux prince Lazare a succombé. Là beaucoup de lances ont été brisées, des lances turques, des lances serbes, mais plus de serbes que de turques, pour la défense de ton seigneur, maîtresse, de ton seigneur le glorieux prince Lazare. Youg, ton père, a péri en exemple au premier choc. Tombés aussi sont huit des Yougovitch, le frère ne voulant point abandonner le frère tant qu'un seul survivrait. Restait encore Bochko Yougovitch faisant flotter sa bannière sur Kossovo, dispersant les Turcs par troupes comme un faucon de légères tourterelles. Où le sang baignait jusqu'aux genoux, c'est là qu'a péri Strahinia Banovitch. Milosch, maîtresse, est tombé au bord de la Stinitza à l'eau glacée, et là bien des Turcs ont péri; Milosch a immolé le tsar turc Murad, et des Turcs douze mille soldats; Dieu ait en sa miséricorde qui l'a engendré! Il restera en souvenir au peuple des Serbes pour être raconté et chanté tant qu'il y aura des hommes et qu'il y aura un Kossovo. Et pour ce que tu demandes de Vouk le Maudit, maudit soit-il et qui l'a engendré! Maudite soit sa race et sa postérité! Il a trahi le tsar à Kossovo et détaché douze mille, ô maîtresse! de nos hardis guerriers (1). »

Pourquoi ces clameurs, si les Serbes du prince Lazare devaient gagner l'empire céleste au prix de leur terre natale? N'est-ce pas en toute liberté que le noble chef avait fait son choix? Touchantes contradictions du poète, vive image des sentimens qui l'agitent! Il invente pour ses frères une consolation surhumaine, et au moment où il la décrit en ses vers, il a besoin lui-même d'être consolé. Que de choses d'ailleurs dans ce tableau épique! Celui qui, ayant consenti devant Dieu à être vaincu par les Turcs, s'est battu si vaillamment jusqu'au bout, Dieu le bénira dans sa race. Il a gagné l'empire du ciel; l'empire d'ici-bas n'est point perdu pour ses enfans.

Et Marko Kralievitch (2), que représente-t-il dans les chants populaires? En réalité, son histoire n'est pas belle; hardi soldat, homme de coups de main, il a plus d'une fois appelé les Turcs en Serbie pour la satisfaction de ses vengeances. Seulement, une fois

(1) Traduction de M. Auguste Dozon.

(2) Marko *Kralievitch*, c'est-à-dire Marko *fils de roi*. *Kral* est le mot serbe qui répond à roi.

les Turcs vainqueurs à Kossovo et la Serbie sous le joug, ce terrible batailleur a fait trembler ses alliés de la veille. Voilà ce que la légende a retenu, oubliant tout le reste, et de là sont nés ces poèmes où Marko représente ce qu'il y a de plus pur au monde, l'héroïsme national et religieux. C'est exactement l'histoire du Cid Campéador telle que l'a retrouvée l'érudition de nos jours. Ce Marko transfiguré est le type du peuple serbe sous la domination ottomane, comme le Cid transfiguré est le type du peuple espagnol sous la domination des Maures. Marko ne craint rien, excepté Dieu. Le premier acte de sa vie est un acte de loyauté sublime. Son père, Voukachine, un des petits rois serbes vassaux de l'empereur Douschan, était le tuteur d'Ourosch, le dernier héritier de l'illustre race des Nemanja; quand Voukachine veut détrôner son pupille, Marko n'hésite point. « Mon père a tort, dit-il, l'empire est à cet enfant. » A ces mots, Voukachine le maudit : « Marko, mon fils, que Dieu t'extermine! Puisses-tu n'avoir ni tombeau ni postérité! Et puisse la vie ne pas te quitter que tu n'aies servi le tsar des Turcs! » En revanche, Ourosch le bénit : « Marko, mon parrain, Dieu t'assiste! Que ton visage brille dans le conseil! Que ton épée tranche dans le combat! Qu'il ne se trouve point de preux qui l'emporte sur toi, et que ton nom partout soit célébré, tant qu'il y aura un soleil et tant qu'il y aura une lune! » Cette malédiction et cette bénédiction, voilà d'avance la destinée de Marko. Il est esclave des Turcs, mais Dieu l'assiste, et partout où paraît Marko, le Turc est saisi d'épouvante. Un jour, Marko entre dans le divan, sa masse d'armes à la main, et le sultan recule jusqu'au mur. Une autre fois, il tue un vizir qui l'a insulté à la chasse, et afin de prévenir les faux rapports il va lui-même raconter la chose au sultan dans son palais d'Andrinople. Le sultan écoute, puis, éclatant de rire : « Bravo! dit-il, si tu n'avais pas agi de la sorte, je ne t'aurais plus appelé mon fils. Tout Turc peut être vizir, mais de brave pareil à Marko, il n'y en a point. » En même temps il lui donne mille ducats pour se réjouir et aller boire du vin frais. « Mais, ajoute le poète, ce n'était pas pour qu'il bût du vin que le sultan lui donnait ces ducats, c'était pour qu'il s'ôtât de ses yeux, car *la colère de Marko était terrible.* »

Dans cette longue série de poèmes consacrés à Marko, le fils de roi, bien des personnages serbes ont un rôle significatif; les plus touchans sont la mère de Marko, Euphrosine, et Milosch Obilitch, son frère d'armes. Ce que Marko fait de plus grand, c'est Euphrosine la pieuse reine qui le lui inspire. Lorsque Marko, appelé en arbitre au sujet de la couronne, se trouve placé entre son père et le jeune Ourosch, Euphrosine lui dit : « Marko, mon seul fils, que

maudit soit le lait dont je t'ai nourri, si tu témoignes faussement! » Quant à Milosch, guerrier et poète, c'est une sorte de héros idéal qui exprime les sentimens les plus élevés de sa race, comme Marko en représente la force et les colères formidables. Aussi, quel dévouement que celui de Marko pour Milosch Obilitch! Il le protége non-seulement contre les Turcs, mais contre les puissances mystérieuses, contre les *vilas* de la montagne. Sentimens de famille, tendre et virile amitié, comme tout cela est bien l'image du peuple serbe! Enfin, et c'est là surtout ce que signifie cette légende extraordinaire, Marko jusqu'à son dernier souffle est l'espoir des Serbes et l'épouvante des Turcs. Quand il s'éteint âgé de trois cents ans, quand la *vila* de la montagne l'avertit que son heure est venue, et que, ne pouvant tomber sous les coups du sabre ou de la lance, il va mourir de la main de Dieu, « l'antique tueur, » sa première pensée est de ne rien laisser derrière lui qui puisse profiter aux ennemis et nuire à ses frères. Quelle honte si Scharatz, son vaillant cheval, qui le porte depuis cent cinquante ans, allait tomber aux mains des Turcs! Il faut que Scharatz et Marko meurent ensemble. Il lui abat la tête d'un coup de sabre, et pieusement il lui creuse sa fosse. Ensuite il brise son sabre, il brise sa lance, et de sa main droite saisissant sa masse noueuse il la précipite « du haut de l'Ourvina dans la mer grise et profonde. » Comme il meurt sans blessure, sans fatigue même, et uniquement parce que son heure est venue, les gens qui passeraient par la montagne pourraient le croire endormi; lui-même il écrit une lettre pour annoncer qu'il est mort et demander qu'on l'ensevelisse. Il a sur lui tout un trésor de jaunes ducats qu'il divise en trois parts; l'une sera pour le passant qui lui rendra les derniers devoirs, l'autre sera consacrée à l'ornement des églises, la troisième sera donnée aux manchots et aux aveugles, afin que les aveugles aillent par le monde chantant Marko Kralievitch (1). Il place la lettre sur une branche du pin au pied duquel il va mourir; puis, ôtant son dolman vert, il l'étend sur l'herbe, se signe, s'assied, rabat son bonnet de martre sur ses yeux, se couche et ne se relève plus. Pendant une semaine entière, tous ceux qui passent sont persuadés qu'il dort, et s'écartent sans bruit, respectant son sommeil. Un vieux moine, l'igoumène Vaço (2), de la blanche église de Vilindar, traversant la montagne avec son diacre Isaïe, aperçoit la lettre sur la branche du pin, il s'approche, il l'ouvre... Ah! comme il pleure, le religieux à barbe blanche, en apprenant que Marko a cessé de vivre! Il met le corps

(1) Dès cette époque en Serbie, les *pesmas* héroïques étaient chantés par les mendians aveugles, qui les portaient de village en village.

(2) L'*igoumène*, le supérieur du couvent, mot que les Serbes ont emprunté aux Grecs.

sur son cheval, le porte jusqu'à la mer, puis, installé dans sa barque, se dirige vers le mont Athos. C'est là, sur la sainte montagne, dans le couvent serbe de Vilindar, que le moine ensevelit le héros. « Il ne lui éleva, dit le poète, aucun monument, afin qu'on ne reconnût point sa tombe, et que ses ennemis ne pussent y exercer de vengeance. » Sa tombe est donc un secret; qui sait même, à part le moine et son diacre, qui sait vraiment si Marko est mort? Bien des légendes contredisent la fin des poèmes populaires que nous venons de résumer; Marko n'est qu'endormi dans une caverne des Balkans, il se réveillera un jour et affranchira les Serbes. Vieilles mœurs, religion, poésie, tout est d'accord pour maintenir la séve chez le peuple des Douschan et des Lazare. Voilà comment les pâtres du XIXe siècle ont pu renouer la chaîne des princes et des héros du XIVe; voilà comment ces raïas méprisés du Turc se sont levés d'un seul bond à la voix de Kara-George et de Milosch Obrenovitch.

III.

Avoir conservé de tels élémens de vie, c'était beaucoup sans doute; il fallait pourtant quelque chose de plus. Sans un concours de circonstances extraordinaires, combien de temps encore les Serbes auraient pu ignorer leur force! Rien de plus intéressant à ce point de vue que la dernière période du XVIIIe siècle. Il y a là une quinzaine d'années qui ont exercé sur la Serbie une action décisive. Fallmerayer a raison de dire que l'empire de Pierre le Grand, par le fait seul de son existence, ouvrait une ère nouvelle à tous les chrétiens opprimés de l'Europe orientale. Il faut ajouter que l'Autriche, en ce qui touche les Serbes, a joué dans cette histoire un rôle plus direct et bien autrement salutaire. L'apparition de la première flotte russe dans la mer Égée en 1770 avait soulevé les Grecs; quand l'Autriche en 1788 se joignit à la Russie pour attaquer les Turcs et, comme disait Joseph II, « venger l'humanité sur ces barbares, » on vit les Serbes, sous le drapeau des Habsbourg, reconquérir les armes à la main toute une partie de leur pays. C'était vraiment la résurrection de Marko Kralievitch. A l'appel de l'empereur Joseph, des bandes étaient accourues de tous les points de la Serbie; à côté des laboureurs de la plaine et des pâtres de la montagne, on pense bien que les haïdouks ne manquaient pas. Ces corps-francs firent merveille en 1789, au siége et à la prise de Belgrade. Leur chef, le colonel Mihaljevitch, pénètre bientôt dans l'intérieur du pays; à la fin de 89, conduisant ses hardis montagnards par des chemins où jamais n'avait passé un canon, il paraît

devant la forteresse de Karanovatz et en chasse la garnison turque. Au mois de janvier 90, il prend d'assaut la ville dont le nom fait battre les cœurs serbes, Krouschevatz, la résidence des vieux rois, le sanctuaire des dynasties nationales. Les églises des Nemanja, si longtemps profanées par les Turcs et converties en écuries, retentissent d'actions de grâce à la louange du Christ.

Que de promesses dans ce premier élan! La politique européenne vint tout arrêter. Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on se préoccupe de sauver l'empire ottoman pour faire obstacle à l'ambition moscovite. La diplomatie du XIXe siècle, en poursuivant ce but, est bien obligée de compter avec les plaintes des populations chrétiennes, et de là les difficultés de sa tâche. D'une part soutenir les opprimés, de l'autre empêcher que cette juste cause ne soit exploitée par des intérêts égoïstes, l'entreprise est périlleuse. Le dernier siècle avait moins de scrupules. D'ailleurs qui connaissait les Serbes, qui pouvait s'intéresser à la patrie des Douschan, des Lazare, si vaillamment reconquise par les corps-francs? Les puissances maritimes de l'Occident, l'Angleterre et la Hollande, virent avec effroi cette marche de la Russie vers le Bosphore. Est-il vrai que la Prusse, visant dès cette époque à pousser l'Autriche vers le Danube et l'Orient, ait essayé de la soutenir contre les réclamations de l'Angleterre? M. Ranke l'affirme, et, si le fait est prouvé, ce serait là, pour le dire en passant, un curieux indice des conceptions qui dirigent depuis Frédéric le Grand la politique prussienne. Quoi qu'il en soit, les négociations diplomatiques arrêtèrent la marche victorieuse de la Russie et de l'Autriche. Le *statu quo* serait-il maintenu? obligerait-on la Turquie à faire des concessions? Tel était le fond du débat. Ces concessions étaient nécessaires, il est évident que l'humanité les exigeait; comment, dans quelle mesure, avec quelles garanties les imposer? Tout cela demandait une longue étude, et pendant ce temps les événemens prodigieux qui agitaient la France et l'Europe réclamaient l'attention des cabinets. On résolut de couper court au règlement des affaires de Turquie; le traité qui terminait la lutte et rétablissait le *statu quo ante bellum* fut signé à Sistova le 4 août 1791. N'importe, cette campagne manquée n'avait pas été infructueuse pour les Serbes, puisqu'ils s'étaient mesurés avec leurs tyrans, et qu'à leur naturelle bravoure ils avaient ajouté les ressources de la discipline militaire. On raconte qu'un des commissaires turcs auxquels les impériaux remettaient les forteresses prises pendant la guerre, voyant sortir une compagnie serbe en bon ordre, ne put retenir une exclamation de surprise où se mêlait un sentiment d'effroi : « Voisins, voisins, ah! qu'avez-vous fait de nos raïas? »

Malgré cette brusque interruption d'une entreprise si favorable aux chrétiens d'Orient, le traité de Sistova ne mettait fin ni aux alarmes des oppresseurs ni aux espérances des opprimés. Des événemens d'un autre ordre, compliquant et aggravant la servitude des Serbes, précipitèrent bientôt le dénoûment inévitable. Le sultan Sélim III, qui venait de monter sur le trône, était un de ces princes réformateurs comme en a suscité l'esprit du XVIIIe siècle. Avant lui déjà, bien des rapports s'étaient établis entre la Turquie et l'Occident, surtout depuis que la diplomatie française commençait à s'inquiéter des projets moscovites. En 1785, un ambassadeur de Venise auprès de la Porte, Agostino Garzoni, dans une de ses *relations*, signalait la présence d'un grand nombre d'officiers français envoyés en Turquie aux frais de leur gouvernement et occupés à y introduire des réformes militaires. A l'avénement de Sélim, en 1789, ce travail de rénovation prit un caractère bien autrement hardi. Changer l'armement des troupes, relever la marine, fortifier les ports, ce n'était pour lui qu'une faible partie de sa tâche. Avec les ingénieurs français, les idées françaises avaient pénétré à Constantinople. On traduisait en turc les ouvrages de Vauban, on traduisait aussi l'*Encyclopédie*. Sélim conçut le projet de détruire le vieux système ottoman, cette féodalité militaire qui paralysait l'empire, et d'y substituer la puissante organisation des états modernes. D'après le plan de Sélim, plus de pachas héréditaires gouvernant les provinces en maîtres et obligés seulement de payer au sultan le tribut annuel; on ne les nommerait que pour trois ans, et, ce terme passé, si leur administration soulevait des plaintes, on les remplacerait. Plus de ces janissaires établis dans les villes, y pratiquant toute sorte de métiers, imposant des corvées aux raïas, ne faisant le service qu'aux jours de solde, espèce d'aristocratie guerrière dégénérée et n'employant ses priviléges qu'à la satisfaction de ses intérêts; il s'agissait de les reconstituer en armée régulière et de soumettre cette armée à la discipline occidentale. Plus de ces despotes sans nombre autorisés à pressurer les raïas, pourvu qu'une grande part de ces rapines enrichît le trésor des sultans; l'état, comme chez les nations chrétiennes, formerait une vaste régie, et la dette de chacun serait légitimement perçue par des employés responsables. C'est toute une révolution; Sélim y succombera. Il fallait bien des années, bien des luttes, bien des tragédies horribles, avant que l'empire des sultans pût réaliser quelque chose d'un tel programme.

Quel va être pour les Serbes le résultat de ces révolutions? Un résultat singulier et bien inattendu. Tantôt un pacha favorable aux réformes de Sélim appellera les Serbes à son secours contre les

janissaires révoltés, et les Serbes ne laisseront pas échapper l'occasion de se jeter sur l'ennemi; tantôt, au milieu de complications inextricables, trompé par de faux rapports, dominé par les scrupules des gardiens du Coran, le sultan abandonnera les Serbes, et les malheureux raïas retomberont sous un joug plus effroyable. En quelques mots, voilà de 1793 à 1803 le sort de la Serbie. On peut lire dans l'ouvrage de M. Ranke tous les détails de cette histoire; qu'il me suffise de les résumer, le dénoûment nous appelle.

Il y avait déjà une dizaine d'années que duraient ces alternatives ou plutôt ces soubresauts de la servitude à la guerre et de la guerre à la servitude. Les janissaires avaient fini par l'emporter. Ce n'étaient même plus les janissaires d'autrefois, défendant leurs priviléges et voulant perpétuer les abus; la lutte en avait fait de véritables tribus armées qui, sous la conduite de leurs chefs, prétendaient se rendre indépendantes des sultans, afin de piller à loisir les villes et les campagnes. Ce pouvoir que les deys avaient conquis sur les côtes d'Afrique, les *dahis* (c'est le même nom) se l'attribuaient déjà dans les contrées du Danube. Vainqueurs des pachas, qui représentaient du moins pour les raïas une certaine liberté relative, les dahis avaient fait main basse sur le territoire serbe. Rien de plus affreux que cette prise de possession. Qu'on se représente à toute heure et sous toutes les formes un immense brigandage. Piller, incendier, c'étaient les moindres cruautés de ces êtres féroces. L'homme de la glèbe était littéralement leur jouet. Que de fois une bande de cavaliers entrait au galop dans un village, forçait toutes les femmes à danser sur la place, puis emmenait les plus belles! Séparés les uns des autres, égorgés au moindre signe de résistance, les Serbes étaient paralysés par la terreur. Un jour pourtant quelques-uns des knèzes de la montagne se réunissent dans un cloître et rédigent une supplique au sultan; l'un d'entre eux se chargera de la porter à Constantinople. « O toi, notre tsar, lui disent-ils, sache que les dahis nous ont tout arraché, jusqu'à nos vêtemens, et que nous en sommes réduits à nous couvrir d'écorces d'arbre. Et les brigands ne sont point satisfaits; il faut que notre âme aussi devienne leur proie, il faut qu'ils nous prennent notre religion et notre honneur. Pas un mari n'est assuré de garder sa femme, pas un père sa fille, pas un frère sa sœur. Couvens, églises, nos moines et nos popes, rien de sacré n'est à l'abri de leurs outrages. Si tu es encore notre tsar, lève-toi et délivre-nous des méchans. Si telle n'est point ta volonté, fais-nous-le savoir; alors il ne nous restera plus qu'à nous enfuir tous dans les montagnes, ou à nous jeter la tête la première dans nos fleuves et nos torrens. » Ces clameurs furent entendues; quelques-uns des pachas adversaires des dahis se trouvaient à Constantinople et purent appuyer les plaintes des raïas. Malheureuse-

ment le sultan n'opposa que des menaces aux violences des bandits, et des menaces irritantes qui aggravèrent le mal. « Si vous ne changez de conduite, écrivait-il aux dahis, j'enverrai une armée contre vous, non pas une armée turque, puisqu'il est défendu aux croyans de combattre les croyans, mais une armée d'une autre race, d'une autre religion, et il vous arrivera ce qui jamais n'est arrivé aux Osmanlis. » Les dahis eurent peur. Ils se disaient entre eux : « De qui donc parle-t-il? une armée d'une autre race et d'une autre religion? Point de doute, ce sont les raïas. Nous les avons vaincus, alors que le pacha de Belgrade se servait d'eux en hésitant. Cette fois, armés, enrégimentés, avec l'autorisation et l'appui du sultan, ils vont se lever en masse pour nous exterminer. Prenons les devans nous-mêmes, exterminons les Serbes. »

C'était au mois de février 1804. La razzia meurtrière fut bien vite combinée. On n'extermine pas un peuple de plusieurs millions d'âmes, mais on peut le réduire à rien pour longtemps en lui tuant ses chefs, ses soldats, tous ceux qui sont de taille à donner des ordres ou des exemples. Ce fut le plan des dahis, et ils l'exécutèrent avec une rapidité foudroyante. D'un bout à l'autre de la Schoumadia (c'est la plus grande province de l'ancienne Serbie), sur tous les points, dans tous les villages, knèzes, chefs de famille, chefs de communauté, tous ceux qui avaient action sur leurs frères, furent égorgés le même jour. On verra par la suite de cette histoire que deux dynasties princières sont sorties des derniers rangs de ce peuple; combien d'humbles chefs eussent été dignes dn même honneur parmi ceux qui furent assassinés en 1804! Humbles chefs, héros inconnus, leur gloire est d'avoir été désignés à la rage des dahis. Les chroniques serbes ont conservé leurs noms. Le premier tué fut Stanoje, knèze de Begalitza, puis Stéfan, knèze de Seoke, Théophan, knèze d'Oraschje, Pierre, knèze de Ressava, Raiza, knèze de Sabridge, et Elias Birtschanin, et Mark Tschaparapitch, et Alexa Nenadovitch... La liste est longue, et le clergé y tient noblement sa place : Hadschi Gero, supérieur du monastère de Moravtzi, Ruvim, archimandrite du cloître de Bogavadja, méritèrent d'être égorgés avec les knèzes.

Parmi les hommes dont les dahis craignaient le plus la force et la colère, il y avait dans la Schoumadia un certain George, fils de Pierre, George Petrovitch, que les Turcs appelaient Kara-George, c'est-à-dire George le Noir (1). Il s'était battu contre les oppresseurs de son pays dans les corps-francs de l'Autriche; après le traité de Sistova, il avait continué sa vie de guerre parmi les haïdouks de la

(1) En serbe, *Tserni-George*. On l'a désigné longtemps sous les deux noms, mais la forme turque a prévalu.

montagne, puis il était redescendu dans la plaine, et faisait paître les porcs qu'il vendait aux Allemands de la frontière. Il était taillé en colosse; taciturne, impétueux, soumis aux Turcs, puisqu'il le fallait, mais ayant parfois des éclats de fureur qui faisaient trembler ses maîtres, on eût dit une rustique image de Marko Kralievitch. On pense bien qu'un tel homme devait être une des premières victimes des dahis. Il habitait le village de Topola, lieu consacré désormais dans l'histoire de la Serbie nouvelle. Au moment où les meurtriers y pénétrèrent, Kara-George, aidé de ses pâtres, rassemblait ses troupeaux de porcs pour les vendre sur la frontière autrichienne. A la vue de l'ennemi qui accourait sur lui au galop, il laisse les troupeaux se débander, réunit ses hommes et s'élance dans la montagne. Il y trouve deux compagnons dignes de lui, Janko Katitsch, Vasso Tschaparatitch, tous deux du bourg de Sibnitza dans le district de Belgrade, tous deux désignés au poignard des assassins et qui avaient pu s'échapper à temps. Janko était renommé pour sa sagesse et son éloquence autant que pour sa bravoure; Vasso, frère de Mark, tombé l'un des premiers sous le fer des égorgeurs, était impatient de venger la chère victime. Les haïdouks des cimes voisines, deux surtout, deux chefs célèbres, Glavasch et Véliko, viennent grossir cette petite troupe qui sera bientôt tout un peuple. C'est de là que part le signal. Des émissaires s'en vont sur tous les points, portant cet ordre de Kara-George : « Que tout homme capable de manier un fusil se hâte de se joindre à nous. Emmenez les femmes, les vieillards, les enfans. Si quelqu'un s'y refuse, qu'on l'entraîne! »

Du haut de ces montagnes et dans un pays préparé de la sorte, les échos portent loin. Tous obéirent, tous marchèrent, les popes comme les autres. Il y avait des armes chez les haïdouks. En quelques jours, la Serbie entière était debout, la faux ou le fusil à la main, à l'abri des grandes forêts et des rochers inaccessibles. Ainsi, sans que l'Europe le sache, occupée qu'elle est de ses guerres où le destin du monde est en jeu, voilà un petit peuple qui engage une lutte à mort contre un puissant empire. Il ne s'agit plus seulement des dahis; l'ennemi, c'est le Turc : la Serbie sera libre ou elle périra écrasée. N'admirez-vous pas comme les poèmes populaires, chantés depuis cinq cents ans, se traduisent ici en actes héroïques? Enfin les jours annoncés sont venus!... Pour Kara-George et ses compagnons, ce sera la revanche décisive ou la conséquence suprême de Kossovo. Que Douschan et Lazare, que Marko et Milosch leur soient en aide!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UNE RUPTURE

SCÈNE DE LA VIE MONDAINE

HENRI DE ROUVRAY, trente-cinq ans.
DIANE DE CAPRY, vingt-huit ans.
UN DOMESTIQUE.

(Le théâtre représente un boudoir élégant et d'un goût parfait. — Ameublement assorti par la fantaisie, comme on en voit beaucoup aujourd'hui, mais confortable et riche. — Deux ou trois portraits de famille, un tortil de baron brodé çà et là, quelques fleurs de lis semées sur les tentures, le buste d'un prince absent, placent la scène au faubourg Saint-Germain. — Diane est assise auprès de la cheminée, une tapisserie à la main.)

UN DOMESTIQUE, annonçant.

Monsieur de Rouvray.

DIANE.

Comment! c'est vous?

HENRI.

Rien que moi! Me pardonnerez-vous de n'être pas un autre?

DIANE.

Je n'attendais personne.

HENRI.

On le voit bien. Ces fleurs, cette toilette, ce demi-jour mystérieux, ce parfum qui m'enivre à distance, voilà les attributs d'une veuve inconsolée qui aime sa solitude et qui ne veut recevoir âme qui vive.

DIANE.

Toujours méchant!

HENRI.

Baronne, j'ai fait vœu d'être méchant tant que les femmes seront cruelles. Comment vont nos amis communs?

DIANE.

Mais... je ne sais. Le monde n'est pas encore rentré, je suppose. Et vous-même, d'où venez-vous ainsi?

HENRI.

Je fus en déplacement de chasse durant cette saison d'automne chez quelques gentilshommes de mon intimité, s'il m'est permis d'emprunter le beau style des journaux de mode à la mode.

DIANE.

Vous avez laissé votre sœur en Touraine?

HENRI.

Avec ses huit enfans et mon patriarche de beau-frère, tous dans la Loire jusqu'aux oreilles; mais patience, ça monte encore.

DIANE.

Vous ne prendrez donc jamais rien au sérieux?

HENRI.

Tout dépend de la place où vous mettez le sérieux, chère amie.

DIANE.

Nulle part... avec vous.

HENRI.

Faut-il vous avouer un soupçon?

DIANE.

Si vous y tenez énormément...

HENRI.

Eh bien! baronne, malgré votre futilité apparente...

DIANE.

Grand merci!

HENRI.

Je vous tiens pour une femme de la plus haute intelligence et du cœur, passez-moi le mot, le plus vaillant et le plus droit.

DIANE.

Quelques personnes veulent bien m'honorer d'une certaine estime.

HENRI.

Vous méritez cela d'abord, et de plus l'homme qui vous aimerait tout de bon ne ferait pas une mauvaise affaire.

DIANE.

Quand ces messieurs reviennent de la chasse, ils sont d'une indulgence sans égale pour les défauts du sexe féminin.

HENRI.

Me prenez-vous pour un officier de marine? Je suis à Paris depuis trois jours, madame, et je n'ai pas gardé plus d'illusions qu'il n'en faut.

DIANE.

Mon bon ami, vous allez dire des sottises. Ce n'est pas ce qui m'effarouche; mais vous vous vanteriez ce soir au club de me les avoir dites, et voilà ce qui ne me plairait point. Je suis charmée de vous avoir vu, j'espère que vous ne resterez plus six mois sans m'honorer d'un bout de visite, et, si vous avez quelque affaire hors d'ici...

HENRI.

Je suis ennuyeux, n'est-ce pas?...

DIANE.

Non!

HENRI.

Si! Je suis au moins gênant. Il y a de l'indiscrétion à relancer une femme qui à tort ou à raison, mais à tort selon moi, prétend s'isoler comme vous faites.

DIANE.

En quoi donc isolée? On me trouve chez moi; vous en êtes la preuve vivante.

HENRI.

Et agaçante, pas vrai? Mais on ne vous rencontre que par hasard, et vous n'allez plus voir personne. C'est un péché, c'est même le moins pardonné de tous. Notre monde a ses lois, qui ne sont pas d'une sévérité par trop draconienne. Il excuse toutes les choses excusables, c'est-à-dire qui partent du cœur; mais il ne faut ni rompre ni dénouer avec lui.

DIANE.

Ai-je rompu?

HENRI.

A Dieu ne plaise! mais vous vous détachez quelque peu par cette réclusion obstinée. Montrez-vous, revenez, ne vous concentrez pas dans votre intérieur, si animé et si charmant qu'il vous puisse paraître. Tôt ou tard le jour vient où l'on n'est pas fâché de revoir les indifférens, qui sont le fonds de toute société humaine. Il faut donc éviter, quoi que le cœur nous conseille, de les tourner en ennemis.

DIANE.

Mille fois obligée. Il paraît que vous aviez un sermon à placer, mon bon Henri.

HENRI.

On a fait toute sorte d'économies! Adieu, baronne.

DIANE.

A bientôt.

HENRI.

Je vous y prends! Un soupir de satisfaction... Vous attendez quelqu'un?

DIANE, froidement.

Vous vous trompez. J'attends quelque chose.

HENRI.

Je crois que l'un ou l'autre se peut dire également dans l'affaire dont il s'agit. Que l'homme nous apporte la solution, ou que la solution nous...

DIANE.

Qu'est-ce à dire?

HENRI.

Eh! pourquoi voulez-vous m'obliger à le dire? On revient de Touraine et non du Congo. On sait le train ordinaire des choses de la vie. Il y a d'un côté des familles austères, impitoyables pour les faiblesses les plus légitimes du cœur, qui persécutent une innocente veuve sous prétexte qu'elle aura donné à celui-ci un peu plus d'audiences que l'usage ne le comporte. On la somme de se mettre en règle avec les lois divines et humaines; ce n'est pourtant pas un chef-d'œuvre que ces lois-là. Dans cette extrémité, une femme de bien ne voit guère qu'un parti à prendre. Elle pousse le jeune homme au pied du mur, et lui dit : Si vous m'aimez, mon cher, prouvez-le-moi dans la quinzaine en mettant une couronne de comte partout où j'ai brodé jadis un tortil de baron...

DIANE.

Je ne vous comprends pas. Que pensez-vous? Qu'avez-vous entendu dire? Est-ce Anatole qui?...

HENRI, continuant.

Mais d'un autre côté Anatole, s'il vous plaît de l'appeler ainsi, est un jeune homme horriblement timide.

DIANE.

Lui?

HENRI.

Pas toujours. Il a eu son moment de décision; mais la nature, l'éducation, les férules de l'abbé Ploche, une déplorable habitude d'obéir à papa, de céder à maman, de trembler devant les sourcils au pastel de sa vénérable tante,... en un mot pas de volonté, pas même le courage de dire au vieux marquis : « Mon cher père, j'ai vingt-cinq ans, et je me marie. » C'est votre faute aussi!

DIANE.

Ma faute à moi! ma faute!

HENRI.

Dame! un poltron, poussé dans ses derniers retranchemens, devient féroce. Si vous aviez suivi nos chasses de l'automne, vous auriez vu un cerf, c'est-à-dire le plus timide des animaux, charger la meute comme un tigre. J'avoue que votre situation n'était pas absolument satisfaisante; mais enfin, telle quelle, on la pouvait prolonger un certain temps. Il est jeune, la vie est pleine d'accidens heureux qui raccommodent bien des choses. Au lieu de laisser faire au hasard, ce vieil ami des amoureux, vous mettez le marché à la main d'un enfant qui prend peur, qui renonce à tout, qui s'abandonne, et qui m'envoie ici pour vous dire : « On aime mieux se priver de vous voir que de demander grâce à la famille. »

DIANE.

Ah! c'est ainsi?

HENRI.

Exactement.

DIANE.

Vous avez lu ma lettre?

HENRI.

Oui. Délicieuse, mais trop carrée, comme on dit depuis quelque temps.

DIANE.

Et il me prend au mot?

HENRI.

Que voulez-vous qu'il fasse?

DIANE.

Tout, excepté cela. Je ne vous pardonnerai jamais cette conduite.

HENRI.

La sienne, madame?

DIANE.

La vôtre. Si vous aviez une mauvaise nouvelle à m'annoncer, pourquoi prolonger mon supplice? On dirait que vous avez pris plaisir à mes angoisses, vous qui êtes pourtant un homme fort. Ce n'est pas généreux, monsieur. La mode de brûler les gens à petit feu est passée depuis un certain temps, même chez les sauvages.

HENRI.

Que vous vous méprenez! Personne au monde ne vous considère et, permettez-le, ne vous aime plus que moi.

DIANE.

Il s'agit bien de vous, en vérité! Écoutez, monsieur de Rouvray, vous ne connaissez pas ma vie.

HENRI.

Mon Dieu, je la connais strictement dans les limites du possible et du permis, et le peu que j'en sais n'est pas fait pour éteindre ma sympathie bien naturelle.

DIANE.

On m'a jugée horriblement chez nous. Et pourtant, si nous ne nous soutenons pas les uns les autres, qui est-ce qui prendra notre défense?

HENRI.

Je ne conseillerais à personne de vous accuser devant moi.

DIANE.

Non! parce que vous avez l'esprit fier et l'âme haute; mais vous m'accusez en vous-même, et c'est ce qui me révolte au dernier point.

HENRI.

Si vous daignez attacher quelque valeur à mon respect, j'en suis heureux, madame, car il est sincèrement tout à vous.

DIANE.

Ne me parlez donc pas comme une fin de lettre! Je vaux que l'on s'explique avec moi sur moi-même. Vous avez connu le baron; c'était un galant homme, comme on en voit encore quelques-uns, pas beaucoup. Son âge autorisait dans une certaine mesure la liberté de mes sentimens. J'ai mis mon point d'honneur à maintenir mes engagemens à la lettre, et je me suis entourée de barrières si hautes que vos amis les plus entreprenans n'ont pas même essayé de me faire déchoir.

HENRI.

C'est chose sue, et je vous jure que l'on vous a rendu pleine justice.

DIANE.

Sa mort m'a laissée seule et libre, car enfin ni mon père, ni mes sœurs, ni leurs maris, n'avaient le droit de contrôler les affections d'une veuve de vingt-six ans.

HENRI.

Ni moi non plus, d'accord.

DIANE.

M. de Sanlaville, qui n'avait pas mon âge, et qui sortait, je crois, de son collége ou de son séminaire, s'est épris d'une de ces passions enfantines dont l'exagération est sans danger pour vous, messieurs, mais où la sincérité d'une femme se laisse prendre quelquefois.

HENRI.

Souvent.

DIANE.

Je sais que l'on encourt un certain ridicule lorsque l'on donne créance aux sermens, aux menaces, au désespoir, au suicide d'un petit monsieur qui s'amuse et qui nous récite à huis clos les pages les plus brûlantes de la *Nouvelle Héloïse* ou de *Werther*. Oui, c'est folie que d'y croire; mais celles qui n'y croient pas risquent un

crime. Les malheurs sont vite arrivés. On est femme, on est faible; on s'immole, et le monde, qui n'entre pas dans ces détails de conscience, nous jette la pierre à coup sûr, soit que nous laissions courir un jeune homme à sa perte, soit que nous le sauvions à nos risques et périls. Qu'en dites-vous, monsieur de Rouvray? J'ai été faible, j'en conviens. Convenez à votre tour que je n'ai pas été coquette...

HENRI.

Vous avez été la meilleure et la plus adorable des femmes, et celui qui dirait autrement serait le dernier des belîtres.

DIANE.

L'avant-dernier.

HENRI.

C'est vrai!

DIANE.

Car enfin je me suis engagée, moi, sans demander ni garanties, ni réciprocité, ni reconnaissance même. J'ai tout donné à un jeune homme qui ne me promettait rien, qui n'avait le droit de rien promettre. Je n'ai rien stipulé, rien calculé, rien prévu.

HENRI.

Il n'y a que les braves cœurs pour s'aventurer ainsi, et moi-même...

DIANE.

Laissez-moi dire... Votre ami...

HENRI.

Je ne suis pas tellement son ami. Et sans la parenté lointaine qui nous lie...

DIANE.

Votre cousin, soit. Anatole m'a compromise autant qu'il l'a voulu. Je n'ai pas marchandé ma perte. Du jour où mon honneur est devenu le sien, je n'ai pas cru devoir en prendre plus de soin que lui-même. Ma porte lui a été toujours ouverte. Ma famille, mes gens, mes amis, les siens, le monde, ont su de notre amour tout ce qu'il a trouvé bon d'en laisser voir.

HENRI.

L'héroïsme de l'imprudence!

DIANE.

En vraie morale, je ne risquais rien. Libre, je m'unissais à un homme libre, qui tôt ou tard, s'il avait eu du cœur, devait se mettre en règle avec l'usage et la loi.

HENRI.

Les parens...

DIANE.

Leurs droits cessent à l'âge où l'homme peut se gouverner lui-

même. C'est justement parce que cette heure a sonné que ma famille m'a fait des remontrances, et que moi-même j'ai mis Anatole en demeure de prendre un parti.

HENRI.

Eh parbleu! j'entends bien; mais il est toujours imprudent de jouer tout son bien sur une carte.

DIANE.

A votre compte, la prudence me commandait de le croire infâme.

HENRI.

Non, mais faible. C'est un enfant qui ne deviendra jamais homme. Quand je pense à tout ceci, je ne sais si je dois vous plaindre ou vous féliciter.

DIANE.

Pensez-vous donc que je le pleure? Non, da! Grand bien lui fasse! Il reste encore des couvents, Dieu merci!

HENRI, avec enthousiasme.

Ah! baronne, que j'avais raison!

DIANE.

Quand? Comment? A quel propos?

HENRI.

Oui, je vous connaissais, je vous comprenais mieux que lui, lorsque je lui disais : Cette femme a réuni la tendresse de La Vallière au noble orgueil de Montespan.

DIANE.

En vérité, monsieur de Rouvray, vous m'avez fait l'honneur de plaider ma cause?

HENRI.

Avec tout ce que j'ai de force et de conviction. Je lui ai dit...

DIANE.

Laissons le plaidoyer, puisque le procès est perdu; mais je vous remercie de m'avoir gardé quelque estime, vous qui savez tout.

HENRI.

Où pouvais-je la mieux placer, mon estime? Faut-il la réserver pour les prudes qui fuient devant le danger ou pour les coquettes qui se jouent de la faiblesse humaine? Le véritable héroïsme, entendez-vous, consiste à tomber noblement, à sacrifier tout au bonheur de celui qu'on aime. C'est le martyre dans l'amour, et je ne connais pas de plus piètre sire au monde que celui qui méprise une femme parce qu'elle a eu la générosité de se donner à lui. Ah! madame, si vous saviez!

DIANE.

Je sais, monsieur, que vous vous êtes chargé du message, et j'ai quelque droit d'en conclure que vous ne blâmiez pas la trahison.

HENRI.

Eh bien! apprenez tout. Ce matin, quand je l'ai vu tremblant comme la feuille à l'idée d'implorer le consentement de son père, je me suis révolté, je l'ai flétri; non-seulement je lui ai reproché son ingratitude et sa mauvaise foi, mais je l'ai traité de lâche! Et il m'a laissé dire.

DIANE.

C'est impossible! Un homme que j'ai aimé!

HENRI.

Je vous le jure!

DIANE.

Qu'a-t-il fait?

HENRI.

Pas grand'chose, il a pleuré.

DIANE.

Et vous?

HENRI.

Moi?

DIANE.

Oui. Vous avez dû rire.

HENRI.

Pourquoi?

DIANE.

Parce que telle est votre humeur, et que vous semblez homme à prendre gaîment toute chose.

HENRI.

Ne parlons pas de moi, je vous en prie. Si je m'y mets, j'en dirai trop. Mieux vaut me taire, ici surtout.

DIANE.

Vous m'intriguez terriblement. Je pensais vous connaître un peu. Y aurait-il par hasard un autre M. de Rouvray sous celui que le monde admire?

HENRI.

Et vous aussi, vous me croyez tout en surface?

DIANE.

Non, mais je sais de vous ce que vous en avez fait paraître.

HENRI.

Soit, à votre aise. Ne cherchez point au-delà. Je suis un étourdi, un viveur, un homme de club et d'avant-scène, tout aux plaisirs faciles, qui, grâce à Dieu, ne chôment jamais à Paris, incapable d'aimer, n'est-ce pas? c'est convenu; je m'amuse.

DIANE.

Je ne dis pas cela.

HENRI.

Dites-le, croyez-le comme eux tous, vous, la seule à qui j'aurais voulu persuader le contraire!

DIANE.

Moi?

HENRI.

Vieille histoire! amour absurde, étouffé dans son germe; il y a plus de cinq ans, vous savez où; c'était en Normandie, votre mari vivait. Vous ne m'avez pas remarqué, vous êtes devenue veuve; Anatole a paru... Parlons de vous, ma belle, et pauvre et noble amie. Il ne faut pas que vous vous jetiez au couvent. Vous êtes jeune. La vie, que vous avez à peine commencée, vous garde une ample provision de bonheurs inconnus. Après avoir épuisé les joies amères du sacrifice, il vous reste à jouir de l'amour triomphant, dominateur et despotique. J'en connais plus de mille, sans me compter, qui s'enorgueilliront de ramper à vos genoux. Vivez, régnez, vengez sur quelques fous de mon espèce l'injure qu'un enfant sans conscience et sans remords fait subir à votre fierté.

DIANE.

Merci! je m'en tiens à mon plan. Le cloître me vengera mieux que toutes les vanités du monde. Je veux souffrir, mourir pour celui qui me laisse, sous ses yeux, à deux pas de lui, avec un obstacle infranchissable entre nous deux. Les remords lui viendront quand il sera vraiment un homme. Il voudra réparer son crime. Et même peut-être un jour se reprendra-t-il à m'aimer. Je le saurai, car les murs du couvent laissent passer les bruits du monde; mais, implacable comme la justice, je meurtrirai mon front sur les dalles du sanctuaire, j'enivrerai mon cœur d'un renoncement obstiné, et désespérée, mais contente, je jouirai de son malheur et du mien.

HENRI.

C'est joli, malheureusement c'est long. Moi, je vous vengerai en un tour de main, si vous me laissez faire.

DIANE.

Vous seriez homme à le tuer?

HENRI.

Comme un loup, pour vous faire hommage de sa patte.

DIANE.

A défaut de sa main? Merci. Vous êtes un brave garçon, je le savais; mais je ne mérite pas, je ne veux pas que vous exposiez votre vie.

HENRI.

Eh! que diable voulez-vous que j'en fasse? Elle n'est plus à moi.

DIANE.

A qui donc est-elle?

HENRI.

A vous, à vous seule. Je vous aime depuis notre première rencontre. Ce que j'ai souffert de votre unique et déplorable faiblesse, personne ne le saura, pas même vous.

DIANE.

Mon ami...

HENRI.

Vous ne me supposez pas capable d'un sentiment vulgaire?

DIANE.

Oh non!

HENRI.

Je serais le dernier des hommes, si j'abusais de ce trouble et de ce désespoir pour tomber à vos pieds et vous dire qu'en tout temps, en tout lieu, dans mes plus scandaleuses folies, je n'ai jamais pensé qu'à vous.

DIANE.

Vous ne le direz pas, j'en suis sûre.

HENRI.

Jamais! Si j'ai parlé, c'est pour vous faire entendre que ce malheureux petit roman, interrompu par la sottise d'un écolier, n'est pas même la première page de votre vie.

DIANE.

C'est la dernière.

HENRI.

Enfant!.. Mais les meilleurs, les plus loyaux et les plus braves mourraient avec délice pour un sourire de vous.

DIANE.

On pourrait encore m'aimer?

HENRI.

Si l'on peut!

DIANE.

Je vous crois; mais assez... Je vous en prie, ne me regardez pas ainsi. Je ne me possède pas bien. Cette nouvelle,... ces émotions,... vous-même qui m'apparaissez sous un jour favorable sans doute, mais absolument imprévu,... ce feu qui brille dans vos yeux... Laissez-moi, cher Henri.

HENRI.

Dans un pareil moment! quand vous êtes trahie par celui qui devrait s'immoler mille fois pour vous!...

DIANE.

Je ne veux la mort de personne. Je ne demande rien... Je suis heureuse,... oui, vraiment bien heureuse... de rencontrer dans mon

malheur un dévoûment... Adieu!... Merci... Adieu!... (Elle fait un mouvement pour sortir.)

HENRI, la retenant.

Ange!

DIANE.

Un pauvre ange terriblement déchu. Mes ailes sont brisées, et je ne sais plus où j'en suis.

HENRI.

Appuyez-vous sur moi. Disposez de mon bras, de mon sang, de ma vie, de mon salut éternel; commandez-moi des choses héroïques, effroyables, impossibles!

DIANE.

Je ne vous commande rien,... pas même de m'adorer.

HENRI.

Auriez-vous donc le cœur de me le défendre?

DIANE.

Oui!... Non!... Je ne sais pas...

HENRI.

Diane, vous m'aimez!... Dieu nous a créés l'un pour l'autre. Jusqu'à ce jour tout a été méprise dans votre vie et dans la mienne; mais nous devions nous rencontrer enfin.

DIANE.

Vous croyez?

HENRI.

Je le jure par vos grands yeux effarés, par votre cœur qui bat,... par ces lèvres...

DIANE.

Henri!

HENRI.

Ah! l'univers est à moi!... (Il la presse sur son cœur et l'embrasse. Silence.)

DIANE.

C'est pour la vie, n'est-ce pas?

HENRI.

Certes ce n'est pas moi qui ferai la sottise de rompre avec un petit être aussi délicieux.

DIANE.

Vous sentez-vous capable de m'aimer sans arrière-pensée?

HENRI.

Assurément, comment l'entendez-vous?

DIANE.

Le souvenir?...

HENRI.

Moi, jaloux du passé? Vous me faites injure.

DIANE.

Ce jeune homme n'était rien pour moi. Je l'ai plus oublié en une minute que si je ne l'avais jamais connu. Vous aviez raison, cher Henri, je commence une vie nouvelle. Vous m'avez ouvert tout un monde.

HENRI.

N'est-ce pas?

DIANE.

Le ciel a eu pitié de moi.

HENRI.

Méchante, qui voulait entrer au couvent! Y pensez-vous encore?

DIANE.

Oh! jamais, tant que vous m'aimerez.

HENRI.

Autant dire : jamais de la vie!

DIANE.

Vous êtes bon. Je ne méritais pas...

HENRI.

Je vous aime! Ah! si l'on m'avait dit ce matin qu'une si sotte ambassade aurait un si beau dénoûment. (Le domestique entre et apporte une lettre sur un plateau.)

DIANE, prenant la lettre.

De lui? Voilà qui est particulier. Comprenez-vous qu'il ose m'écrire?

HENRI.

Je le croyais mieux élevé. Sa lettre et ma visite font double emploi.

DIANE.

Quelque nouvelle impertinence sans doute.

HENRI.

C'est à moi qu'il manque surtout.

DIANE jette l'enveloppe, déplie la lettre, s'arrête au moment de la lire, et la tend à Henri.

Tenez, mon cher Henri. Voilà le cas que je fais de sa prose. Vous pouvez lire ou déchirer, à votre choix.

HENRI, après avoir jeté un coup d'œil sur la lettre.

Ah!... c'est nouveau.

DIANE.

Quoi donc?

HENRI.

Rien...

DIANE.

Mais encore?

HENRI.

Voyez vous-même. (Il lui rend la lettre.) Ces irrésolus sont capables de tout.

DIANE.

Ciel! (Lisant.) « Mon cher amour... »

HENRI.

Impertinent!

DIANE.

Pourquoi donc?... (Elle continue.) « Oubliez tout ce qu'Henri vous a pu dire... »

HENRI, à part.

C'est commode.

DIANE.

« ... Il est trop vrai que ce matin le respect filial, la peur d'exaspérer un digne homme que je vénère autant que je l'aime, m'avaient poussé aux dernières limites du désespoir. Je renonçais à vous, au bonheur, à la vie; mais Henri m'a traité de lâche... »

HENRI, à part.

Oui, j'ai bien travaillé.

DIANE, continuant.

« ... Et cette injure m'a jeté hors des gonds. A peine m'avait-il quitté que j'ai couru me précipiter aux genoux de mon père. Il est bon, chère Diane; il est clément et généreux. Il consent à bénir notre union... » — C'est un vrai gentilhomme. — « Il nous pardonne de nous être aimés sans son aveu. »

HENRI, à part.

L'aimable jeune fille que monsieur mon cousin!

DIANE.

« ... Attendez-moi, j'accours, j'ai besoin de tomber à vos pieds et de vous répéter pour la millième fois que je vous aime. »

HENRI.

Y serons-nous pour lui?

DIANE.

Vous n'êtes pas hospitalier pour les gens de votre famille.

HENRI.

Je suis avant tout de la vôtre, désormais.

DIANE.

Il ne vous manque plus que de vous impatroniser chez moi! N'est-ce donc pas assez, monsieur, d'avoir calomnié votre ami, votre parent, devant celle qu'il aime?

HENRI.

J'ai calomnié, moi?

DIANE.

Mais je ne vous ai pas cru. Mon cœur, ma conscience, tout mon être, protestaient contre une affirmation gratuite et monstrueuse.

HENRI.

Je n'ai pas entendu la protestation. Pardonnez-moi, madame.

DIANE.

Comment avez-vous eu le front?...

HENRI.

Le front?

DIANE.

Eh! oui, le front de me dire à moi-même qu'il m'abandonnait pour toujours.

HENRI.

J'ai rempli mon mandat en conscience, parole d'honneur.

DIANE.

Vous avez donc bien peu d'esprit, si vous n'avez pas deviné qu'après votre départ il irait implorer son père?

HENRI.

Je l'aurais deviné, s'il me l'avait dit.

DIANE.

Beau mérite! Que voulez-vous que je devienne à présent?

HENRI.

Tout ce qu'il vous plaira. Vous avez du choix, ce me semble.

DIANE.

Mais je n'aime et je ne connais qu'un seul homme!

HENRI.

Moi?

DIANE.

Lui!

HENRI.

Il paraît que les premiers ne sont pas les derniers, contrairement au mot de l'Évangile.

DIANE.

Blasphémez maintenant! Il ne vous manquait plus que cela! Que faire? que devenir? Vous ne voyez donc pas que je suis perdue?

HENRI.

Raisonnons.

DIANE.

Pas un mot! (Pleurant.) Ah! malheureuse que je suis!

HENRI.

Ne pleurez pas, Diane!

DIANE.

Trêve de familiarités, je vous prie.

HENRI.

Pardon! Mon tort le plus impardonnable est de n'avoir pas deviné qu'un timide deviendrait hardi par hasard.

DIANE.

Par amour.

HENRI.

Soit!

DIANE.

Vous le connaissiez, vous aviez reçu ses confidences, vous saviez à quel point il m'adorait! Il faut que vous soyez le plus aveugle des hommes pour avoir un seul instant douté de lui!

HENRI.

Et vous?

DIANE.

Eh! savais-je ce que je faisais? Vous avez abusé du fol entraînement d'une âme désespérée!

HENRI.

J'en conviens, si tel est votre bon plaisir; mais je suis prêt à réparer le mal que j'ai pu faire dans l'innocence de mon cœur.

DIANE.

Bien! J'accepte. Rentrez chez vous, fermez la porte, n'écrivez rien, ne dites rien à personne, et brûlez-vous la cervelle. A ce signe, je verrai que vous êtes un homme de cœur.

HENRI, à part.

Jusqu'à présent, je n'avais pas compris Marguerite de Bourgogne; mais ce rôle, qui paraît entaché d'exagération, commence à devenir vraisemblable.

DIANE.

Hésiteriez-vous par hasard?

HENRI.

Par hasard? non! mais par instinct de conservation. (On entend le roulement d'une voiture.)

DIANE.

Dieu! le voici! fuyez, disparaissez, sortez de ma maison, de ma mémoire. Il va vous rencontrer. Que croira-t-il? que direz-vous?

HENRI.

Moi? pas un mot, madame. Je reste son cousin fidèle... et votre serviteur discret. Rien ne s'est passé entre nous, car en somme erreur n'est pas compte.

* * *

LES

FRANÇAIS DANS L'INDE

History of the French in India, by major G. B. Malleson; London 1868.

Dire que les Français ne savent pas créer une colonie, c'est aujourd'hui énoncer une opinion que peu de gens sont disposés à contredire. De fait, les gouvernemens issus de la révolution de 1789 ne nous ont rien laissé qui soit comparable aux grandes colonies de la Hollande, de l'Espagne ou de l'Angleterre. Ces gouvernemens, doués de plus de cohésion que de force expansive, n'ont eu ni le loisir d'agir au loin ni l'insouciance de permettre à des aventuriers d'agir à leur place. D'un autre côté, les événemens contemporains tiennent une telle place dans notre histoire nationale, que nous regardons rarement ce qui s'est passé avant 1789. Habitués à tout dater du XIXe siècle ou à considérer avec dédain ce qui l'a précédé, nous oublions que nos aïeux ont accompli des actes qui maintenant seraient peut-être au-dessus de nos forces. Il est incontestable que la France avant la révolution ne le cédait comme nation colonisatrice à aucune puissance européenne. Le Canada, la Louisiane et Saint-Domingue en sont la preuve en Amérique; les établissemens de l'Inde le témoignent vers l'extrême Orient. On s'est surpris à regretter plus d'une fois que l'histoire de ces anciennes colonies ne fût pas écrite avec autant de soin que celle de la France continentale. Il y eut là des actions d'éclat dignes d'être rappelées à la mémoire, des hommes de génie dont le sou-

venir doit être honoré. Les archives coloniales peuvent fournir non-seulement des récits pleins d'intérêt, mais encore les leçons que le passé a coutume de donner à ceux qui le consultent avec conscience et scrupule. C'est une étude à faire tout entière avec les ressources de l'érudition moderne. Un officier anglais de l'armée des Indes, le major Malleson, vient de l'entreprendre en partie. Avec l'aide des mémoires du temps et des archives locales, il a refait l'histoire de nos succès et de nos revers dans l'Hindoustan depuis les premières expéditions des marins français dans ces parages jusqu'à la prise de Pondichéry par les Anglais en 1761. Que le récit des événemens qui remplissent cette période n'ait pas été exposé d'une façon impartiale par les écrivains du siècle dernier, on ne s'en étonnera guère. Les contemporains, prévenus ou mal informés, se laissent entraîner aisément à juger les faits d'un point de vue trop exclusif. Aussi M. Malleson a-t-il trouvé moyen de rectifier, chemin faisant, plus d'une opinion erronée. Il a rendu aux personnages leur vrai caractère. Disons tout de suite que nos compatriotes sortent de cette épreuve à leur honneur. A voir en quelle estime l'auteur du livre que nous allons analyser tient les fondateurs des colonies rivales de celles de l'Angleterre, avec quelles couleurs il peint les grandes figures de Martin, de Dupleix et de Bussy, on ne dirait pas que cet ouvrage a été écrit par un étranger.

I.

De nos jours, on va de Paris à Madras en vingt-huit ou trente jours, et cette année même les journaux du 22 août nous donnaient, grâce au télégraphe électrique, des nouvelles de l'éclipse observée trois jours auparavant à Masulipatam. Il y a deux cents ans, un voyage dans l'Inde n'exigeait pas moins de six ou huit mois pour l'aller et autant pour le retour. Il ne se rencontrait guère de gens assez audacieux pour braver les hasards d'une si longue traversée. Aussi les Portugais, après avoir découvert la route du cap de Bonne-Espérance, conservèrent-ils longtemps le monopole du commerce avec les contrées de l'extrême Orient, qui avait alors la réputation de recéler des richesses merveilleuses. Ils en tiraient des aromates, des épices, des cotonnades, des tissus et bien des marchandises précieuses que l'on achetait à vil prix aux Indes pour les revendre en Europe avec un bénéfice considérable. Lisbonne resta longtemps l'entrepôt de ce grand trafic; mais les Portugais furent toujours maladroits dans leurs relations avec les populations natives. Ils avaient établi leurs comptoirs par la force des armes, ils les conservaient par la terreur, et ne songeaient qu'à exploiter les malheu-

reux indigènes. Les Hollandais surent à leur tour se frayer un chemin vers l'Inde. Le peuple hindou les accueillit en libérateurs; toutefois ces nouveau-venus ne se montrèrent pas moins âpres au gain que leurs devanciers. Après avoir chassé les Portugais, auxquels il ne resta bientôt que Goa, ils se firent donner toute sorte de priviléges dans les places dont ils s'étaient emparés, et ils affichèrent la prétention d'exclure des rivages de l'Asie les autres nations européennes. Ces procédés égoïstes leur réussirent quelque temps.

En France, on n'était pas indifférent aux merveilleux récits qui avaient cours sur ces pays lointains. Dès les premiers temps de son arrivée au pouvoir, Colbert comprit quels avantages l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, seules puissances alors établies dans l'Inde, retiraient de leurs échanges avec cette contrée. Il résolut de faire naître un commerce régulier entre la France et l'Orient, et ne vit pas de meilleur moyen d'y parvenir que de créer, suivant l'usage du temps, une grande compagnie à privilége exclusif. La compagnie française des Indes orientales se constitua en 1664 au capital de 15 millions de livres tournois avec une concession de cinquante années. L'état lui faisait la part belle : il accordait une avance de 3 millions, et prenait à sa charge toutes les pertes que la compagnie subirait pendant les dix premières années de son exercice. Afin que toutes les classes de la société pussent s'y intéresser, Louis XIV déclara par un édit assez naïf que la noblesse ne dérogeait pas en prenant part au commerce avec les Indes. Une première expédition qui se composait de 4 gros navires armés en guerre, avec 520 hommes d'équipage, partit de Brest le 7 mars 1665, et atteignit Madagascar le 10 juillet suivant. Les directeurs de la compagnie voulaient installer d'abord un établissement dans cette île, première étape entre l'Europe et l'Inde. Cette colonie ne prospéra point. Les indigènes étaient hostiles, le terrain médiocrement fertile. Après quelques années de misères et de luttes contre les natifs, les colons survivans se retirèrent dans les îles de France et de Bourbon, qui étaient restées désertes jusqu'alors, bien qu'elles fussent découvertes depuis fort longtemps.

Toutefois l'expédition de Madagascar n'avait pas épuisé les ressources de la compagnie française. Colbert avait alors sous la main François Caron, qui, né en Hollande de parens français, avait été embarqué pour le Japon dès l'âge le plus tendre, s'était fait remarquer par son intelligence, son application au travail, et, les circonstances aidant, était devenu l'un des gros personnages de la compagnie hollandaise des Indes orientales. S'étant brouillé avec les directeurs de cette compagnie, qui le trouvèrent à la longue

trop ambitieux, il revint en Europe et se produisit en France avec la réputation d'un homme habitué aux entreprises lointaines. On le nomma directeur-général du commerce français en Orient. Il partit avec une nouvelle expédition au commencement de 1667. En passant à Madagascar, il reconnut le mauvais état de la colonie qui y avait été fondée deux ans auparavant; il ne voulut pas s'arrêter sur un terrain si défavorable, et se dirigea vers Surate, où il établit le premier comptoir que les Français aient eu dans l'Inde. Cette ville était déjà fréquentée par des navires hollandais et portugais. Caron y conduisit si bien les premières opérations commerciales que la compagnie lui conseilla d'étendre ses entreprises. La côte de Coromandel était alors le but de toutes les ambitions. Grâce aux progrès de la navigation, les navires d'Europe y allaient chercher les marchandises précieuses, dont les ports de Surate et de Cambaye avaient eu le monopole au temps reculé où le trafic des Indes se faisait par la Mer-Rouge. Le Coromandel possédait d'excellens ports qui servaient de débouchés aux fameux royaumes de Golconde et de Visapour. Il en partait de nombreux vaisseaux non-seulement pour l'Europe, mais aussi pour les îles aux épices, la Chine et le Japon. C'est là que les Français avaient hâte de s'établir.

Caron avait emmené un Persan, Marcara, homme d'un esprit insinuant, habitué par son origine et par des voyages antérieurs aux façons des monarques asiatiques. Marcara fut envoyé à la cour du roi de Golconde pour demander à ce souverain l'autorisation de créer un comptoir dans ses états, à Masulipatam. La négociation eut un plein succès : la compagnie obtint de pouvoir faire le commerce dans le royaume de Golconde sans être assujettie à aucun droit de douane à l'entrée ou à la sortie; mais cet avantage ne parut pas suffisant au chef de l'expédition française. Caron ne cessait de représenter à Colbert l'absolue nécessité d'avoir quelque part dans ces parages des forteresses, des ports de relâche, des lieux de ravitaillement, où les vaisseaux de la compagnie fussent indépendans des indigènes. Les Hollandais occupaient ainsi Trincomalé, sur la côte orientale de Ceylan; les Portugais s'étaient de même fortifiés à Saint-Thomé, sur la côte de Coromandel, et en avaient ensuite été chassés par les Hollandais. Les Français, renforcés par une escadre nouvellement arrivée d'Europe, s'emparèrent sans scrupule de ces deux établissemens. Ils furent incapables de se maintenir à Trincomalé, en sorte que d'une expédition fort coûteuse ils ne tirèrent qu'un assez mince résultat. Au reste Caron était, paraît-il, d'un caractère difficile. Il n'avait pu vivre en bon accord avec Marcara, dont les services avaient été très utiles à la compagnie au début de l'entreprise; celui-ci était parti pour

Java, emmenant une partie des colons venus de France. Les directeurs prétendirent que Caron avait abusé de sa position pour amasser, au détriment de ses commettans, une fortune considérable. Il fut rappelé en Europe, et, comme il se doutait des persécutions qu'on lui réservait à son retour, il eut la prudence de se diriger sur Lisbonne; mais en entrant dans le Tage son navire s'entr'ouvrit sur un rocher, il y périt avec tous ses compagnons.

C'était en 1673. Les Hollandais, furieux de s'être laissé surprendre, avaient déjà reconquis Trincomalé, qui ne leur avait guère été disputé; puis ils vinrent mettre le siége devant Saint-Thomé avec le concours du roi de Golconde, sur le territoire de qui ce poste se trouvait. Ils annonçaient très haut l'intention de ne pas tolérer sur le continent de l'Inde des rivaux trop remuans et trop ambitieux. Après quelques mois de blocus, les Français, n'ayant plus de vivres, furent obligés de se rendre. La capitulation leur laissait la liberté de se retirer où bon leur plairait. Or peu de temps auparavant ils avaient acquis d'un chef indigène un assez vaste emplacement au bord de la mer, à l'embouchure de la rivière Coleroun, vers le 12e degré de latitude. A l'évacuation de Saint-Thomé, tandis que le gros de la troupe repartait pour Surate sur les navires de la compagnie, 60 hommes sous la conduite de François Martin vinrent se fixer sur le lieu de cette nouvelle acquisition. La petite colonie conservait un vaisseau, un matériel de quelque importance et une assez grosse somme d'argent. Ce François Martin qui la commandait avait commencé sa carrière au service de la compagnie hollandaise. On suppose qu'il y avait connu Caron, qui l'enrôla sous les drapeaux de la compagnie française. C'était un homme énergique, entreprenant et discret, qui avait le talent de plaire aux monarques indigènes et à ses supérieurs hiérarchiques.

Il allait prouver aussi qu'il avait le talent plus rare de savoir commander. La jeune colonie avait été baptisée du nom de Pondichéry. Les débuts en furent difficiles; lorsque Martin vint s'y réfugier au mois d'avril 1674, les Hollandais étaient maîtres de la mer, on ne recevait rien de la métropole; le lieu était désert, il y fallait tout créer. Par compensation, le site était facile à défendre, bien abrité contre les vents terribles de la mousson d'hiver, salubre et en relation commode avec les marchés de l'intérieur. A cette époque, l'Inde fournissait à l'Europe d'énormes quantités de tissus. Dès que Martin put écrire en France que Pondichéry était en mesure d'expédier d'amples approvisionnemens de marchandises, les directeurs de la compagnie s'applaudirent de posséder ce nouveau comptoir, et reprirent confiance en l'avenir de la petite colonie. Il est à propos de dire quel était alors l'état politique de l'Inde. Des conquérans

tartares convertis à la religion musulmane s'étaient emparés de la péninsule presque entière. Leur empereur régnait à Delhi sous le titre de Grand-Mogol. Les négocians qui s'étaient aventurés dans l'intérieur du pays faisaient des récits merveilleux du faste de ce souverain et des splendeurs de sa cour. Les provinces éloignées obéissaient à des *soubhadars*, vassaux du Grand-Mogol. Le Deccan, vaste espace au centre de la péninsule, entre le Godaveri et la Cristnah, était l'une de ces provinces. Le Carnatic, qui s'étend le long de la côte de Coromandel entre les montagnes et la mer, était considéré comme une dépendance du Deccan; mais à mesure que l'on s'éloignait de Delhi, l'autorité de l'empereur devenait de plus en plus faible, en sorte que le pouvoir impérial était assez mal assis dans le Deccan, et que le Carnatic appartenait en réalité à de petits potentats à peu près indépendans, les nababs d'Arcot, de Golconde, de Tanjore. Plus à l'ouest, au nord du Malabar, les confédérés mahrattes faisaient revivre les vestiges presque éteints de la nationalité hindoue. Sous la conduite d'un chef fameux, Sivadji, ils avaient créé un grand royaume aux dépens de l'empire du Grand-Mogol; mais ils traitaient leurs conquêtes plutôt en brigands qu'en libérateurs. Au fond, il n'y avait nulle stabilité dans ces souverainetés éphémères, hindoues ou musulmanes, qui se disputaient le terrain avec acharnement.

Le seul moyen pour les colons de se faire respecter dans ce conflit de prétentions diverses consistait à être bien armés. Aussi, quoique la paix eût été conclue entre la France et la Hollande, Martin ne trouvait pas que sa petite garnison d'Européens suffît à protéger la ville naissante de Pondichéry. Il enrôla 300 indigènes qu'il instruisit et disciplina à l'européenne; ce fut le germe des régimens de cipayes que les gouverneurs eurent plus tard à leur solde. En même temps, il leur faisait défricher le sol et construire des maisons, il entourait les établissemens français de fortifications improvisées, et il y attirait bon nombre de natifs autant par de bons traitemens que par l'appât du gain. Cet homme possédait toute la finesse nécessaire pour se maintenir en paix sur un terrain si menacé. Il avait réussi à se faire bien venir des petits souverains du Carnatic. Quand Sivadji envahit la province à la tête d'une nombreuse armée de ses irrésistibles Mahrattes, qui ravageaient tout sur leur passage, il sut encore s'arranger avec ce redoutable conquérant. Quinze ans après sa fondation, Pondichéry était une colonie prospère, quoiqu'un peu négligée par la compagnie, qui voulait bien en recevoir des marchandises, mais qui se souciait peu d'y envoyer de nouvelles recrues. Cependant la guerre éclata de nouveau entre la France et la Hollande. Il n'y avait à ce moment que 30 ou 40 Européens dans les murs de Pondichéry.

Les Hollandais, qui avaient toujours des forces importantes dans l'Océan indien, résolurent d'en profiter pour détruire les colonies rivales qui leur faisaient ombrage. Au mois d'août 1693, une flotte de 19 vaisseaux montée par 1,500 soldats et 2,000 matelots parut sur la rade. L'amiral hollandais avait acquis à prix d'argent le concours du Grand-Mogol, dont les troupes vinrent bloquer la ville du côté de la terre. Martin n'était pas en état de résister à tant d'adversaires à la fois; après douze jours de siége, il dut capituler. L'ennemi prit possession de Pondichéry, et, ayant apprécié les avantages de cette situation, il en améliora les fortifications, tandis que Martin et ses compagnons étaient reconduits en Europe avec les honneurs de la guerre. Quoique vaincu, il fut bien reçu par le ministre et par les directeurs de la compagnie. On avait confiance en ses talens d'administrateur, en son aptitude à coloniser. Aussi, lorsque la paix de Ryswick rendit Pondichéry à la France, il reprit le commandement de la place. Une escadre chargée de troupes, de munitions et d'approvisionnemens de toute sorte l'accompagna sur la côte de Coromandel. Après avoir reconnu l'utilité de cette colonie, on voulait l'armer de telle façon qu'elle fût dorénavant à l'abri d'un coup de main.

Toutefois les affaires de la compagnie, mal dirigées sans doute en Europe, étaient dans une situation précaire; quinze années après son début, cette association avait perdu la moitié de son capital, et trente ans plus tard elle était à peu près ruinée. Si quelques-uns de ses comptoirs prospéraient, d'autres, et c'étaient les plus importans, n'étaient d'aucun profit. Elle avait mis d'abord à Madagascar le principal de ses établissemens, puis, lorsque les colons abandonnèrent cette île, le centre de ses opérations fut transféré à Surate; mais le commerce y était si languissant que cette place fut abandonnée à son tour au commencement du XVIIIe siècle. Pondichéry devint alors la capitale des possessions françaises dans l'Inde, et Martin en fut nommé directeur-général par lettres patentes de Louis XIV en date de février 1701. C'était un honneur bien acquis et bien mérité. On lui donnait par là autorité sur divers autres comptoirs plus ou moins éloignés : la factorerie de Masulipatam, fondée par le Persan Marcara, était un des meilleurs de ces postes secondaires. Au Bengale, les Français s'étaient montrés dans l'Hougly vers 1676. L'empereur Aureng-Zeb leur avait concédé le village de Chandernagor, ainsi que deux ou trois autres points, Balasore, Kassimbazar, où il y avait un peu de trafic; mais sous la ferme et habile direction de Martin Pondichéry conservait la suprématie. Lorsque cet excellent administrateur mourut le 30 décembre 1706, il y avait 40,000 indigènes groupés autour de la ville qu'il avait fondée; l'influence française était reconnue et aimée par les souverains du

voisinage. Ce qui n'est pas moins louable, Martin mourait pauvre; il avait enrichi ses compatriotes sans s'enrichir lui-même. Ceux qui lui succédèrent ne montrèrent pas toujours le même désintéressement.

Il serait superflu de parler des gouverneurs fort insignifians qui se succédèrent à Pondichéry pendant vingt ans après la mort de François Martin. Il ne serait pas moins inutile de rappeler l'incroyable agiotage qui de 1716 à 1720 se fit dans la rue Quincampoix sur les actions de la compagnie des Indes. Law avait fait entrer la Louisiane et le Canada, les Indes orientales et la Mer-Rouge, la Chine et le royaume de Siam, dans une compagnie unique qui monopolisait le commerce du monde entier. Cette monstrueuse association fondait en France le port de Lorient, battait monnaie, faisait la banque, et finalement disparaissait, comme chacun sait, dans une banqueroute gigantesque. Des débris de ce grand désastre financier sortit une compagnie perpétuelle des Indes avec un capital d'environ 100 millions, dont la presque totalité était dévorée d'avance. A peine les directeurs pouvaient-ils armer chaque année trois ou quatre navires. En même temps les gouverneurs de la colonie manquaient de cet esprit d'initiative qui pousse aux grandes entreprises. Les factoreries françaises languissaient. Par bonheur, elles eurent alors une longue période de paix pour se consolider. Leur splendeur date de l'époque où nous allons voir les gouverneurs se mêler aux affaires intérieures du Carnatic, faire alliance avec les souverains natifs, passer par degrés du rôle de vassaux à celui de protecteurs des royaumes indigènes.

Benoît Dumas, qui prenait en main le gouvernement de Pondichéry au mois de septembre 1735, était arrivé dans l'Inde à l'âge de dix-sept ans pour tenir l'un des emplois secondaires de l'ancienne compagnie. Appelé peu d'années après à siéger dans le conseil suprême, puis chargé d'administrer les îles de France et de Bourbon, Dumas revenait à Pondichéry avec la réputation d'un homme plein d'expérience, prudent et néanmoins résolu. Par caractère, il inclinait vers une politique de paix et de tranquillité; les circonstances lui dictèrent une conduite bien différente. Dès les premiers temps de son séjour, il obtenait du souverain de Tanjore la ville de Karikal, dix villages situés aux alentours de cette ville et les terrains en dépendant. Cela mettait les Français en face de l'ancienne et importante colonie hollandaise de Négapatam et de Tranquebar, possession danoise. Aucune nation d'Europe ne possédait sur la côte de Coromandel un établissement aussi considérable ni aussi étendu. Ce qui valait mieux encore qu'une extension de territoire, cela donnait aux monarques indigènes l'habitude de recourir

à l'autorité française lorsqu'un appui extérieur leur devenait nécessaire. Dumas allait avoir une occasion sérieuse de montrer aux natifs ce que valait la protection du drapeau français. Les Mogols avaient beaucoup étendu leurs conquêtes vers le sud sous le règne d'Aureng-Zeb; toutefois ils avaient laissé subsister à Trichinopoly, à Tanjore, à Madura, à Mysore, divers petits royaumes indigènes gouvernés par des princes hindous qui payaient tribut à l'empereur. Les tributs étant en retard, Dost-Ali-Khan, vice-roi ou nabab du Carnatic, voulut en réclamer le paiement par la force. Une nombreuse armée sous le commandement de Sabder-Ali, fils du nabab, et de Chunder-Sahib, son gendre, emporta d'assaut Trichinopoly, qui devint la capitale d'une principauté au profit de Chunder-Sahib; puis l'état de Tanjore succombait à son tour. Les autres princes hindous, que les progrès des mahométans effrayaient, firent appel au maharajah des Mahrattes en lui représentant qu'ils allaient être tous écrasés, s'ils n'étaient promptement secourus. Ce monarque était capable de mettre sur pied une force considérable. On l'avait déjà vu envahir les états du Grand-Mogol avec 150,000 cavaliers et autant de fantassins. Au reste, ses sujets aimaient la guerre à cause du butin qu'ils avaient coutume d'en rapporter. Les plaintes des petits souverains hindous furent écoutées avec complaisance. Ragodji-Bousla, fils du maharajah, se mit donc en route pour le Carnatic avec une troupe de 50,000 de ces fameux guerriers dont le nom faisait trembler tous les peuples de la péninsule. Dost-Ali rassembla tout ce qu'il avait de troupes, et, se portant au-devant de cette invasion, il essaya de lui fermer les passes des montagnes qui bordent le Carnatic à l'ouest. Peut-être y eût-il réussi; mais, en sa qualité de mahométan, il avait contre lui une partie de ses propres sujets qui faisait cause commune avec les Mahrattes. Un de ses généraux ouvrit par trahison un défilé à l'armée ennemie; une grande bataille s'ensuivit, Dost-Ali fut tué dans la mêlée, ainsi que l'un de ses fils, et ses troupes furent taillées en pièces. En un jour, Ragodji se trouva maître du Carnatic, sauf les places fortes où les débris de l'armée vaincue s'étaient réfugiés (mai 1740).

Les Français avaient sur les autres nations européennes établies à la côte de Coromandel l'avantage d'avoir acquis le territoire qu'ils possédaient par une concession gracieuse et volontaire du prince à qui ce territoire appartenait jadis, tandis que les Portugais, les Hollandais et les Anglais s'étaient emparés de leurs comptoirs par la ruse et la violence; en outre les indigènes avaient pu apprécier depuis quelques années l'énergie et la sagesse du gouverneur de Pondichéry. Aussi, à la suite de cette grande déroute de l'armée de Dost-Ali, les natifs accoururent-ils en foule vers la ville

française avec les richesses et les récoltes qu'ils voulaient mettre en sûreté. La veuve de Dost-Ali vint en grand appareil demander asile à Dumas, qui lui ouvrit les portes de la place et la reçut avec honneur. La femme de Chunder-Sahib prit le même chemin, et fut aussi bien accueillie. Dès que Ragodji eut appris que la colonie française recélait tant de butin, il bloqua Pondichéry en même temps qu'il faisait le siége de Trichinopoly et qu'il pillait toutes les villes sans défense. Trichinopoly ne tint pas longtemps : Chunder-Sahib, qui s'était enfermé dans cette forteresse, fut fait prisonnier et emmené par les Mahrattes à Sattara, leur capitale, en attendant une rançon; Sabder-Ali, fils du malheureux Dost-Ali, fit la paix avec les vainqueurs moyennant le paiement de grosses sommes d'argent. Les Mahrattes, après avoir occupé le Carnatic pendant plus d'un an, retournèrent enfin dans leur pays. Pondichéry avait été tout ce temps le refuge des vaincus. Aussi Sabder-Ali se crut obligé à une marque spéciale de reconnaissance. Dès qu'il se revit en possession paisible du royaume paternel, il agrandit d'une façon notable le territoire de la compagnie française; en même temps l'empereur mogol conférait à Dumas et à ses successeurs le titre de nabab, et lui donnait le commandement de 4,500 cavaliers équipés et entretenus aux frais de la cour de Delhi. Aucun Européen n'avait encore obtenu une telle faveur. Avec le rang de nabab, le gouverneur de la colonie française acquérait les prérogatives d'un souverain indigène vassal du Grand-Mogol. Dumas quittait Pondichéry au moment où ces honneurs venaient de lui être conférés. Il avait singulièrement accru la puissance de la colonie qu'il administrait depuis six ans. Il eut de plus la bonne fortune d'avoir pour successeur Dupleix, l'homme le plus capable de développer ces germes de prospérité.

II.

A qui étudie l'histoire du XVIIe siècle d'un point de vue général, Dupleix se présente comme un aventurier d'une hardiesse remarquable, mais parfois peu scrupuleux. Lorsqu'on examine ses actes de plus près, on trouve en lui l'étoffe d'un général, d'un diplomate, d'un administrateur. Doué de grands talens, placé sur un théâtre assez vaste pour user les forces du plus puissant génie, il ne lui a manqué que d'être soutenu par son pays et d'avoir des successeurs qui fussent dignes de lui. Né à Landrecies en 1697, il était fils d'un fermier-général et fut destiné dès l'enfance au commerce. Une campagne dans l'Atlantique et l'Océan indien lui inspira de bonne heure un ardent désir d'entrer au service de la

compagnie des Indes. A vingt-trois ans, il tenait déjà un haut rang à Pondichéry. Les officiers de la compagnie avaient à cette époque la licence de faire le commerce en leur propre nom. Quoique les affaires fussent alors dans un déplorable état de stagnation, Dupleix se lança audacieusement dans les spéculations commerciales et y réussit. En 1730, il était intendant de Chandernagor; cette colonie, trop négligée dès l'origine par les directeurs de la compagnie, était sans ressources; le nouvel intendant y introduisit des habitudes d'activité et d'énergie, si bien que quelques années plus tard le port de Chandernagor envoyait des navires sur toutes les côtes de l'Asie, depuis Bassorah jusqu'en Chine. Dès le début de son installation à Pondichéry, il montra la même ardeur; il ne perdit pas non plus une occasion de se concilier l'amitié des princes indigènes du voisinage. Arborant les insignes du grade de nabab, dont son prédécesseur avait été doté, il se posait aux yeux des habitans du Carnatic moins comme le représentant d'une puissance étrangère que comme l'un des lieutenans de l'empereur de Delhi.

Cette politique prévoyante ne fut pas longue à porter des fruits. En 1744, la guerre de la succession d'Autriche mit aux prises la France et l'Angleterre. Pour la première fois, ces deux nations rivales se disputèrent l'empire de l'Inde. Madras, à 30 lieues au nord de Pondichéry, était le centre des établissemens anglais. Le lieu avait été assez mal choisi; la rade, qui n'est abritée ni des vents ni des courans, est surtout dangereuse durant la mousson d'hiver, d'octobre à janvier. Le pays d'alentour ne dédommage pas de ces inconvéniens : le sol est sec et stérile, la population rare. Nonobstant, cette ville, fondée depuis un siècle et gouvernée avec prudence, s'était peuplée à la longue d'une grande quantité d'indigènes qui venaient vivre en paix où faire fortune à l'abri du pavillon britannique. Le gouverneur, Morse, vieil employé de la compagnie, avait été occupé toute sa vie d'opérations commerciales, et se souciait peu des affaires politiques, auxquelles il n'entendait rien. Entre lui et Dupleix, la partie n'était pas égale; mais le gouvernement britannique avait bien pris ses mesures. Tandis que Pondichéry était presque dégarni et que nul vaisseau de guerre de notre nation n'était en état de se montrer sur la côte de Coromandel, une escadre anglaise croisait dans les mers de l'Inde et menaçait d'y anéantir la marine française. Si l'ennemi se présentait en forces devant Pondichéry, la place, fortifiée à la hâte, était incapable d'offrir une longue résistance. Dupleix fit appel aux sentimens d'estime et d'amitié que le nabab du Carnatic avait témoignés de tout temps aux immigrans français. Ce souverain était alors un certain Anwaroudin; il se souvint des services que Dumas avait rendus au

pays lors de l'invasion des Mahrattes; il était prévenu d'ailleurs en faveur du nabab Dupleix par ce titre honorifique qui rangeait le commandant français au nombre des officiers du Grand-Mogol. Tout bien considéré, il vint s'interposer entre les deux nations ennemies : il notifia au gouverneur de Madras, qui était trop faible et trop peu entreprenant pour passer outre, une défense formelle d'attaquer les établissemens français.

La situation allait changer bientôt par l'entrée en scène d'un homme qui, non moins que Dupleix, mérite d'être compté parmi les créateurs de notre puissance coloniale. Au commencement de 1746, Mahé de La Bourdonnaye arrivait de l'Ile de France à la tête d'une nombreuse escadre. Rien de plus accidenté que la vie de ce vaillant navigateur. Embarqué à dix ans pour les mers du sud, lieutenant à vingt ans dans la flotte de la compagnie des Indes, il avait trouvé le loisir, tout en parcourant les mers, d'étudier tantôt la navigation avec ses compagnons de bord, tantôt les sciences exactes avec un jésuite, ou l'art des constructions avec un ingénieur du roi. En 1725, — il avait vingt-cinq ans, — nous le retrouvons commandant d'une frégate dans l'escadre qui, sous les ordres de M. de Pardailhan, s'empare de la petite ville de Maïhi sur la côte de Malabar. Il s'y conduisit avec tant de bravoure que l'amiral donna à la nouvelle conquête le nom du jeune capitaine. C'est la colonie de Mahé, qui appartient encore à la France. Après ce brillant fait d'armes, réduit par la paix à l'inactivité, La Bourdonnaye achète un navire et fait le commerce pour son compte sur les côtes de l'Arabie; puis il passe au service du roi de Portugal, et dirige une expédition contre le Mozambique; enfin il rentre en France et repart en 1735 pour les mers de l'Inde en qualité de commandant de l'Ile de France et de Bourbon.

Ces deux îles avaient été peuplées, comme on sait, par des colons revenus ruinés de Madagascar, ainsi que par les déserteurs des navires qui s'y arrêtaient en se rendant aux Indes et par d'anciens pirates dégoûtés de leur métier. Le climat était sain, le sol fertile, ces établissement avaient prospéré. Ils s'administrèrent longtemps eux-mêmes, et l'on ne dit pas que leurs affaires en allassent plus mal. En 1723, Dumas en devint gouverneur. Douze ans plus tard, quand cet intelligent officier fut nommé directeur-général des colonies situées sur le continent, il eut pour successeur Mahé de La Bourdonnaye. La population était turbulente; La Bourdonnaye sut lui inspirer du respect en même temps que de la confiance. La main-d'œuvre faisait défaut pour les cultures du sucre et du café, que l'on avait introduites; il y suppléa par des esclaves noirs recueillis sur les côtes d'Afrique et de Madagascar. Les ports furent

améliorés et fortifiés, des chantiers de construction s'ouvrirent, le commerce prit de l'essor. Lorsque La Bourdonnaye reparut dans sa patrie au bout de cinq ans, la guerre était imminente. Il eut l'éloquence de convaincre le cardinal Fleury, alors ministre tout-puissant, et les directeurs de la compagnie des Indes que rien ne serait plus avantageux, en cas de collision avec l'Angleterre, que de se montrer avec des forces supérieures dans les mers de l'Asie, et d'y ruiner les établissements anglais. On eut confiance en lui, il repartit pour l'Ile de France avec une flotte de cinq navires armés et équipés pour la guerre; mais à peine avait-il eu le temps de faire voir à cette escadre la côte de Coromandel que le timide cardinal, effrayé d'un armement qui ressemblait à une manifestation belliqueuse, lui expédia l'ordre de renvoyer ses navires en Europe. Peu de mois après, la guerre était déclarée; les croiseurs anglais saisissaient les bâtimens français dans toutes les directions. Dupleix, menacé dans Pondichéry, réclamait avec instance l'aide de La Bourdonnaye. L'amiral, posté sur la route de l'Inde, se voyait avec douleur hors d'état de secourir ses compatriotes. On eut alors l'exemple de ce qu'un gouverneur habile et énergique est capable de faire dans les circonstances les plus défavorables. Les guerres duraient longtemps au XVIIIe siècle. La Bourdonnaye improvisa une flotte, partie en construisant lui-même des navires, partie en retenant, bon gré, mal gré, ceux qui relâchaient à l'Ile de France. Par bonheur, du renfort lui vint de la métropole. Au mois de mars 1746, il mit à la voile avec neuf bâtimens; les canons n'étaient pas en nombre suffisant pour garnir les sabords, les vivres manquaient, les équipages étaient composés de nègres pour un tiers; en dépit de ces contre-temps, La Bourdonnaye se dirigeait vers Pondichéry, comptant sur la fortune pour suppléer à ce qui lui manquait. A peine a-t-il perdu de vue l'Ile de France, qu'un de ces effroyables ouragans, comme on en éprouve trop souvent dans l'Océan indien, disperse la flotte; elle se rallie dans la baie d'Antongil, au nord-est de Madagascar. Après quarante-huit jours perdus en réparations, elle met de nouveau à la voile; au large de Négapatam, elle livre un combat indécis aux Anglais; ceux-ci, mal commandés et trop prompts à perdre courage, se replient sur Trincomalé. La route de Pondichéry est libre; l'escadre aux ordres de La Bourdonnaye mouille devant cette ville le 8 juillet 1746.

Voilà Dupleix et La Bourdonnaye réunis; que vont-ils faire? Les événemens qui suivent méritent d'être racontés avec quelque étendue, parce que le récit qu'en présente M. Malleson diffère notablement des idées courantes. Les historiens incriminent la conduite de Dupleix; c'est au contraire à La Bourdonnaye que l'auteur anglais,

après une étude attentive des documens authentiques, inflige un blâme. Pour en bien juger, il importe d'abord de se pénétrer de la situation relative de ces deux hommes. La Bourdonnaye était seul maître sur la flotte et seul responsable des opérations navales; mais les instructions qu'il avait reçues lui prescrivaient de s'entendre avec Dupleix pour la défense de Pondichéry. Ce dernier, en qualité de gouverneur des établissemens de l'Inde, avait la haute main sur les opérations dont la côte de Coromandel devait être le théâtre. Il n'était, il est vrai, qu'un administrateur civil, le représentant d'une compagnie commerciale. Or les militaires ont à toute époque supporté avec impatience le contrôle d'un homme étranger à leur profession; mais par compensation Dupleix s'appuyait de l'avis d'un conseil supérieur qui se composait des principales autorités de la colonie, et dans lequel l'élément militaire était convenablement représenté. L'amiral avait deux partis à prendre, ou se mettre à la recherche de l'escadre anglaise et la détruire dans un combat naval, ou s'emparer de Madras. Après quelques jours d'une croisière infructueuse, convaincu que les vaisseaux ennemis refusaient le combat, il résolut d'entreprendre le siége de Madras. Les arsenaux de Pondichéry donnèrent les canons de gros calibre qui manquaient à l'armement de la flotte; la garnison de cette ville fournit des troupes de débarquement. La colonie anglaise était de son côté assez mal défendue; le fort Saint-George, qui la protége, se trouvait en mauvais état, les soldats étaient peu nombreux; ce qu'il y a de pis, le gouverneur Morse n'avait aucune velléité belliqueuse. Au bout de six jours, la place capitula sans que les assaillans eussent perdu un seul homme.

On ne doit pas perdre de vue que La Bourdonnaye était au service d'une compagnie de marchands qui agissait en temps de guerre à la façon des corsaires, et que d'ailleurs les usages du temps admettaient des compromis qui nous paraissent aujourd'hui contraires au droit des gens. Voici les termes de la capitulation : la garnison devenait prisonnière de guerre; les officiers civils et employés de la compagnie anglaise étaient libres de se rendre où bon leur semblait, même en Europe, sur leur parole de ne pas porter les armes contre la France. Quant à la place elle-même, marchandises, approvisionnemens, navires, arsenaux et établissemens de tout genre qui s'y trouvaient étaient le butin du vainqueur; le tout passait à l'actif de la compagnie victorieuse. Qu'allait-on faire de cette conquête? Devait-on transformer Madras en colonie française ou bien en raser les murs, ou encore revendre cette ville moyennant rançon aux négocians anglais, qui ne demandaient pas mieux que de la racheter. Dupleix, en fin politique, avait déjà tranché la ques-

tion. Le nabab Anwaroudin, qui s'était si complaisamment interposé deux ans plus tôt en faveur des Français, lorsque ceux-ci n'étaient pas en état de se défendre, prenait à cette heure, quoique avec plus de mollesse, les intérêts de la partie adverse. Le nabab aimait peu les Anglais, chez qui il ne rencontrait pas les qualités chevaleresques de nos compatriotes. Toutefois il lui déplut de laisser les Français se poser en triomphateurs sur un terrain qui dans ses idées était le domaine de leur maître à tous, le Grand-Mogol. Dupleix ne put l'apaiser qu'en promettant de lui livrer Madras; mais l'habile administrateur ne fit cette promesse qu'en se réservant, par une restriction implicite, de détruire auparavant les fortifications qui rendaient la place redoutable. Dupleix faisait en ce moment un beau rêve : il voyait La Bourdonnaye se diriger avec sa flotte victorieuse vers l'embouchure de l'Hougly, ruiner les établissemens naissans de Calcutta. Les Anglais expulsés du Bengale aussi bien que de la côte de Coromandel, la compagnie française restait seule maîtresse du commerce de l'Inde. Si ce plan, dont l'exécution était alors possible, avait été suivi, qui sait si les progrès de la Grande-Bretagne en Asie n'eussent pas été à jamais enrayés?

Par malheur, La Bourdonnaye n'avait ni tant d'ambition ni des vues si lointaines; il songeait au profit actuel. Aussi Madras ne fut pas plus tôt en son pouvoir qu'il traita avec le gouverneur Morse de la rançon de cette ville. Le prix, à vrai dire, en valait la peine : il s'élevait à 1,100,000 pagodes, ce qui équivaut à environ 11 millions de francs. Dupleix protesta énergiquement contre cet acte de vente; l'amiral n'en tint aucun compte. Dupleix, fort de l'avis conforme du conseil supérieur, envoya des employés civils à Madras en leur déléguant le pouvoir d'administrer cette conquête; La Bourdonnaye mit aux arrêts les fonctionnaires de la compagnie. Qui pouvait trancher le conflit entre les deux commandans? Il eût fallu quinze mois pour demander et recevoir les instructions du gouvernement français. Cependant le temps s'écoulait, et la mauvaise saison arrivait à grands pas. La Bourdonnaye n'ignorait pas que l'escadre ne pouvait sans danger prolonger son séjour sur la rade mal abritée de Madras. Il ne sut pas céder à temps. Le 15 octobre, un effroyable ouragan vint assaillir ses vaisseaux; les uns, jetés à la côte, se perdirent corps et biens; d'autres éprouvèrent les plus graves avaries; 1,200 hommes de ses équipages périrent dans cette tempête. Quinze jours après, il repartait à la hâte pour l'Ile de France avec les débris d'une flotte qu'il avait eu tant de peine à organiser.

Il faut dire que M. Malleson explique la conduite de La Bourdonnaye en cette circonstance par un acte qui entacherait le nom de l'amiral d'une honte indélébile. Les partisans de Dupleix ne s'étaient

pas fait faute d'attribuer le traité de restitution de Madras à des sentimens cupides; ils n'en avaient produit aucune preuve. M. Malleson prétend qu'il existe dans les archives de *India-House* un témoignage certain que La Bourdonnaye reçut des Anglais à cette occasion un présent personnel de 100,000 pagodes. En eut-on quelque soupçon en France? Il serait possible, car La Bourdonnaye fut enfermé à la Bastille dès son retour, sous l'accusation assez vague d'avoir employé à son profit les fonds de la compagnie. Il y resta trois ans au secret, réduit, faute d'encre et de papier, à écrire sa justification sur un mouchoir avec du marc de café; il en sortit comme il y était entré après un semblant de jugement qui proclama son innocence, et mourut peu après, le 9 septembre 1753. Il nous répugne de croire que ce grand homme fut aussi coupable que le dit l'historien anglais. Du moins on peut affirmer que, s'il a passé dans l'histoire de l'Inde comme un brillant météore, il n'y a rien accompli d'utile pour les intérêts de sa patrie.

Le départ de l'amiral mettait fin à un dangereux conflit : les Anglais étaient abattus, Dupleix était maître de la situation ; mais de nouveaux dangers menaçaient la colonie française. Le nabab Anwaroudin n'avait consenti à laisser les Français entrer à Madras que sur la promesse qui lui avait été donnée que cette conquête lui serait remise. Pendant un mois entier que La Bourdonnaye fut maître de la ville, Dupleix ne put tenir ses engagemens. Le nabab s'impatientait de ce retard. Se croyant bravé, il réunit une armée de 10,000 hommes sous les murs de Madras, et prit une attitude menaçante envers les Européens. Rien n'était plus contraire à la politique du gouverneur que l'idée d'entrer en lutte avec les natifs. Fidèle aux traditions de ses prédéceseurs, il avait toujours manifesté le désir de n'étendre les possessions françaises qu'en conservant une entente intime et cordiale avec les monarques indigènes. Cependant, en présence d'une attaque imminente, il eût été imprudent de conserver un rôle purement défensif. Un des meilleurs officiers de la colonie, le capitaine Paradis, se porta à la rencontre de l'armée ennemie avec un détachement de 230 Européens et 700 cipayes. La lutte était singulièrement disproportionnée, car le général Marphuz-Khan, fils d'Anwaroudin, s'était retranché près de Saint-Thomé dans une excellente position couverte par plusieurs batteries de canon, tandis que Paradis n'avait pas même une pièce d'artillerie. Néanmoins ce vaillant officier eut l'audace d'attaquer un adversaire dix fois supérieur en nombre. Secondé par une sortie opportune de la petite garnison de Madras, il culbuta les indigènes, qui s'enfuirent dans le plus complet désordre.

Ce combat fut livré le 4 novembre 1746. C'est une date mémorable dans l'histoire de l'Inde, M. Malleson le remarque avec raison.

Ce jour-là en effet, les positions respectives des colons et des souverains asiatiques se trouvèrent tout à coup renversées. Jusqu'alors Portugais et Hollandais, Anglais et Français ne s'étaient établis sur la côte de Coromandel qu'avec l'autorisation du nabab du Carnatic, dont ils s'avouaient les vassaux. On avait bien quelque raison de soupçonner que les soldats européens possédaient, grâce à leur armement et à leur discipline, une énorme supériorité sur les troupes de l'Asie; mais les aventuriers qui venaient dans l'Hindoustan pour faire le commerce et non pour se battre n'avaient pas encore eu l'idée d'entrer en lutte contre les armées innombrables que l'empereur de Delhi ou ses lieutenans pouvaient mettre en ligne. La victoire de Saint-Thomé leur montra qu'il n'était plus besoin de trembler devant les indigènes. Ceux-ci commencèrent à reconnaître de leur côté que ces étrangers devaient plutôt être des maîtres que des sujets.

Une fois l'armée du nabab taillée en pièces, Dupleix devenait libre de traiter Madras à sa guise. Il n'eut rien de plus pressé que de rompre l'engagement pris par La Bourdonnaye pour la rançon de cette ville. Les historiens ont voulu voir un manque de foi dans cette rupture d'un traité déjà conclu et en partie exécuté. M. Malleson n'a pas de peine à démontrer que le gouverneur n'était tenu à rien par une convention conclue sans son aveu, bien plus, malgré son opposition. Dupleix déclara au gouverneur Morse et aux autres officiers civils ou militaires de la compagnie anglaise qu'ils étaient prisonniers de guerre, et il expulsa tous les habitans qui ne voulaient pas se soumettre à l'autorité française. Il ne crut pas avoir encore assez fait pour anéantir l'influence de ses adversaires dans le Carnatic. Il restait aux Anglais deux comptoirs sur la côte, le fort Saint-David et la ville de Cuddalore. Le rêve de Dupleix était de leur enlever ces dernières places de refuge afin de les exclure complétement. Par malheur, le commandant en chef des troupes de Pondichéry était alors le général de Bury, vieil officier incapable. Le capitaine Paradis, à qui revenait l'honneur des premiers succès, occupait un rang si secondaire qu'il était impossible de lui donner la direction de l'armée active. Les trois ou quatre vaisseaux qui étaient demeurés dans l'Inde obéissaient à l'amiral Dordelin, qui n'avait également ni audace ni activité. Plusieurs attaques dirigées contre Cuddalore avec toutes les forces disponibles de la garnison échouèrent. Quand la flotte anglaise, qui s'était réparée et renforcée au Bengale, apparut sur la côte de Coromandel au mois de mars 1747, Dupleix fut contraint de rappeler autour de Pondichéry tous les détachemens épars. Lorsque peu de temps après une seconde escadre, sous les ordres de l'amiral Boscawen, l'un des meilleurs marins de la Grande-Bretagne, arriva d'Europe avec d'importans

renforts d'hommes et d'argent, les Français se trouvèrent dans la situation précaire où ils avaient mis leurs adversaires alors que La Bourdonnaye dominait sur mer. Bientôt après, Boscawen mit le siége devant Pondichéry; il avait une armée nombreuse et bien approvisionnée; par compensation, il était assez ignorant, dit-on, en opérations militaires. De son côté, le gouverneur français perdit dans une sortie le capitaine Paradis, le seul officier en qui il eût confiance; mais Dupleix avait, en dépit de son éducation civile, le tempérament militaire. Il dirigea si bien les travaux de défense que l'amiral anglais fut réduit à lever le siége au bout de sept semaines. Ce fut la dernière opération de cette longue guerre qui se poursuivait depuis cinq ans avec des résultats bien divers. La paix était faite en Europe. La France et l'Angleterre convinrent par le traité d'Aix-la-Chapelle de se restituer réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites. Madras fut donc rendu aux Anglais; mais les aventuriers des deux nations avaient trop de motifs de rivalité pour se calmer ainsi sur un signe venu de Paris et de Londres. Nous les verrons maintenant continuer les hostilités sous une forme indirecte en même temps qu'ils convieront à leurs luttes les souverains de tout l'Hindoustan.

III.

Lorsque la paix survint, les deux compagnies anglaise et française possédaient chacune un assez grand nombre de soldats en Asie; elles en avaient en réalité beaucoup trop pour la défense de leurs intérêts et pour l'équilibre de leurs budgets. Aussi elles trouvèrent tout naturel de prêter leurs troupes aux princes qui voulaient bien consentir à en payer l'entretien. Les indigènes avaient eu maintes occasions d'éprouver la valeur des Européens; ils étaient disposés à faire intervenir ces ambitieux alliés dans leurs querelles intestines. Or ces querelles étaient fréquentes, car, l'autorité lointaine du Grand-Mogol ayant perdu beaucoup de son efficacité et par conséquent de son prestige, les petits vassaux du Deccan et du Carnatic se débattaient en de perpétuels conflits. Il arriva naturellement que les Anglais et les Français, au lieu de s'entendre afin de rendre le calme au pays, prirent toujours parti pour des prétendans opposés. Le fameux Nizam Oul-Moulk, vice-roi du Deccan, était mort au mois de juin 1748, laissant une nombreuse famille; mais deux de ses enfans étaient seuls en état d'aspirer au trône qu'il laissait vacant : c'était Mozuffer-Jung, son petit-fils, qu'il avait désigné lui-même comme son héritier, et Nadir-Jung, l'un de ses fils, homme violent et débauché qui avait tenté plus d'une fois de s'emparer du pouvoir du vivant même du vieux Nizam. Nadir-Jung était seul présent à la

mort de son père; sans perdre de temps, il saisit ses trésors et se fit proclamer par l'armée vice-roi ou soubhadar du Deccan au préjudice de son neveu Mozuffer-Jung. Ce dernier eut aussitôt l'idée d'invoquer l'appui des Mahrattes; il se rendit donc à la cour de Pounah, et y fit la rencontre d'un ancien compétiteur à la royauté du Carnatic, Chunder-Sahib, qui était resté prisonnier depuis sept ans, faute de pouvoir payer une rançon. Ce Chunder-Sahib était, on s'en souvient, un fidèle ami des Français; sa femme et ses trésors étaient même en dépôt à Pondichéry depuis le commencement de cette longue captivité. A l'arrivée de Mozuffer-Jung, il s'en fit un allié et prévint Dupleix que deux fugitifs, deux compétiteurs, l'un au trône du Deccan, l'autre à la seigneurie du Carnatic, sollicitaient l'appui de la compagnie française. Le gouverneur de Pondichéry comprit tout de suite quel avantage il y aurait à faire arriver sur les principaux trônes de la péninsule deux prétendans qui seraient ses obligés et les défenseurs des idées françaises; mais il se souciait médiocrement de ramener les Mahrattes dans une contrée où leur souvenir était abhorré. Il s'empressa donc de payer une rançon de 700,000 roupies pour la mise en liberté de Chunder-Sahib. Ce chef fut bientôt en marche sur Arcot à la tête de 6,000 hommes; Mozuffer-Jung le rejoignit avec 30,000 soldats. Comme sur ces entrefaites la paix avait été conclue entre les deux puissances européennes, Dupleix, ayant des forces disponibles, fit appuyer Chunder-Sahib par une troupe de 400 Européens et 2,000 cipayes que commandaient de Bussy et d'Auteuil, les meilleurs officiers de la colonie. Le Carnatic appartenait encore à Anwaroudin, envers qui Dupleix se croyait dégagé de tout lien de reconnaissance depuis les hostilités qui avaient suivi la prise de Madras. Ce vieux nabab, âgé de cent sept ans, dit-on, attendait l'armée ennemie près d'Ambour avec 20,000 soldats natifs et un renfort de quelques aventuriers européens. Le 3 août 1749, une grande bataille fut livrée. Anwaroudin périt dans la mêlée; ses partisans s'enfuirent en désordre, laissant aux vainqueurs éléphans, chevaux, bagages et toute leur artillerie.

Cette victoire fut décisive. Mozuffer-Jung et Chunder-Sahib devenaient par le fait maîtres du Carnatic; mais Nadir-Jung tenait encore la campagne avec des forces considérables, et Mahomed-Ali, fils d'Anwaroudin, échappé au désastre d'Ambour, s'était réfugié dans la citadelle de Trichinopoly. Les alliés se mirent à la poursuite de ce dernier. Par malheur, les deux conjurés indigènes n'étaient ni l'un ni l'autre à la hauteur de leur situation, et Dupleix ne trouvait dans la garnison de Pondichéry aucun officier capable de mener avec vigueur les opérations militaires. L'un était trop vieux, un autre succombait aux atteintes du climat, un troisième manquait tout

à la fois de capacité et d'énergie. Certain jour, à la veille de livrer une grande bataille, d'Auteuil se vit abandonné par la moitié de ses soldats, qui se plaignaient de n'avoir pas obtenu une part suffisante dans le butin de la précédente victoire. Appuyés par un contingent anglais, les partisans de Nadir-Jung ramenèrent les Français jusque sous les murs de Pondichéry. Cette guerre était assez bizarre. Les deux principaux compétiteurs, Chunder-Sahib et Mahomed-Ali, disposaient chacun de 15 ou 20,000 soldats; quelques centaines d'Européens, des Français d'un côté, des Anglais de l'autre, n'avaient qu'à paraître sur les champs de bataille pour donner une supériorité temporaire à l'un ou l'autre parti. Sur les derrières, Nadir-Jung, soubhadar du Deccan, tenait en réserve une innombrable armée; seulement ce prince paresseux et débauché se tenait tranquille dans Arcot. Ajoutons que la lutte était confinée dans le triangle que forment les trois villes d'Arcot, Madras et Pondichéry, sur un espace qui mesure à peine 150 kilomètres dans sa plus grande dimension. Les petits souverains du voisinage, hindous, mahrattes ou mahométans, s'y mêlaient tour à tour au gré de leur ambition, et passaient d'un parti à l'autre suivant l'inspiration du moment. Dupleix s'avisa de faire attaquer la forteresse de Gingee, qui passait pour imprenable parmi les indigènes. Bussy, dont la réputation naissante allait grandir bien vite, emporta cette place d'assaut malgré les 12,000 hommes que Mahomed-Ali lui opposait. Alors Nadir-Jung se décida enfin à intervenir avec toutes ses forces. Ayant convoqué tous ses vassaux à Arcot, il entra en campagne avec 60,000 fantassins, 45,000 cavaliers, 700 éléphans et 300 pièces de canon. Le général français ne pouvait lui opposer que 800 Européens et 3,000 cipayes façonnés à l'européenne; mais Dupleix avait bien pris ses mesures. La discorde était au camp des ennemis. Au jour de la bataille, quelques petits rajahs abandonnèrent la cause de Nadir-Jung, qui périt dans la mêlée. Mozuffer-Jung, à qui revenait sans conteste le trône du Deccan, se proclama l'ami des Français, et leur promit toutes les faveurs qu'ils pouvaient désirer.

Au commencement de 1751, Dupleix avait enfin réussi à faire triompher les deux prétendans auxquels il s'était intéressé. Régner sur le Deccan, c'était être le maître de 35 millions de sujet. La reconnaissance de Mozuffer-Jung se traduisit par des avantages appréciables : il fit cadeau de 500,000 roupies aux troupes françaises qui l'avaient soutenu; une somme d'égale importance fut versée dans les caisses de la compagnie en compensation des subsides qu'elle avait fournis; les villes de Masulipatam, Yanaon, Karikal, avec des territoires de grande étendue, furent abandonnées en toute propriété à la compagnie. Les vainqueurs promettaient de se conduire dorénavant par les conseils et les avis de Dupleix. Ce fut en

vérité le beau moment de ce grand administrateur; il avait atteint le but de ses désirs, qui était de dominer dans la péninsule sous le couvert des monarques natifs; du cap Comorin jusqu'à Delhi, l'influence française était toute-puissante; en regard, les Hollandais et les Portugais conservaient à peine quelques ports de relâche, et les Anglais, bloqués dans Madras et Saint-Thomé, n'avaient plus de partisans sérieux. Après avoir passé quelques jours à Pondichéry et conféré à son allié Chunder-Sahib le gouvernement du Carnatic, Mozuffer-Jung voulut se rendre dans les provinces septentrionales du Deccan afin d'y consolider son pouvoir et d'en réorganiser l'administration, que la guerre avait jetée dans une grande confusion; mais il n'osait se livrer tout seul à ses sujets indigènes, dont la soumission était trop récente pour mériter une entière confiance. Il représenta donc à Dupleix qu'il ne pouvait entreprendre un si long voyage avec sécurité à moins d'emmener une escorte de soldats français. La paix paraissait assurée sur la côte de Coromandel. Les directeurs de la compagnie reprochaient à Dupleix de maintenir l'armée sur un pied de guerre ruineux pour les finances. Le gouverneur vit dans la demande de Mozuffer-Jung un excellent moyen d'alléger les charges d'entretien des troupes en même temps que d'affermir la prépondérance française au centre de la péninsule. Une petite armée de 300 Européens et 2,000 cipayes fut mise à la disposition du vice-roi; elle était commandée par Bussy. Ce général s'était déjà distingué en plusieurs affaires importantes. Il était jeune encore. Né en 1718, près de Soissons, d'une famille noble, mais pauvre, le marquis de Bussy avait été chercher fortune à l'Ile de France au temps où La Bourdonnaye en était gouverneur. Il avait pris part à l'expédition dirigée contre Madras en 1746, et avait alors quitté l'amiral pour se mettre sous les ordres de Dupleix, qu'il admirait beaucoup. C'était un homme ardent sur le champ de bataille, calme dans le conseil, rompu aux finesses de la diplomatie indigène. A peine était-il depuis trois semaines avec Mozuffer-Jung, que ce prince périt par accident dans une querelle avec un vassal dont son armée traversait les états. Bussy choisit aussitôt dans la famille du vice-roi défunt un certain Salabut-Jung, dont les droits au trône étaient peut-être contestables, mais dont la docilité ne devait rien laisser à désirer. Ce nouveau souverain confirma toutes les faveurs que son prédécesseur avait accordées aux Français; ce point réglé, Bussy reprit avec lui sa route vers le nord. Sous l'escorte des Européens, Salabut-Jung atteignit Hyderabad le 12 avril; après un court séjour, il se remit en marche, fit le 29 juin 1751 une entrée triomphale à Aurengabad, capitale du Deccan, et reçut dans une cérémonie solennelle l'investiture, que l'empereur de Delhi n'osa lui refuser.

Salabut-Jung, menacé d'un côté par les Mahrattes, de l'autre par des intrigans de sa propre famille, ne se serait pas maintenu longtemps sur le trône, s'il n'avait eu l'appui de Bussy. Les prétendans, nombreux comme dans tous les états musulmans, avaient des partisans jusque dans le palais et les conseils du vice-roi. Quant aux Mahrattes, leur chef, Badji-Rao, pouvait mettre en ligne une armée de 100,000 hommes, cavaliers pour la plupart, d'une bravoure à toute épreuve, d'une sobriété exemplaire, habitués à se mouvoir sans les énormes bagages dont les troupes mahométanes s'embarrassaient. Les bandes du Grand-Mogol et de ses vassaux, mal conduites et encore plus mal organisées, tremblaient d'avance à la pensée d'une rencontre avec ces terribles adversaires. Dès qu'il fut à Aurengabad, Bussy eut le talent de se faire respecter par tous les partis. Il n'était pas difficile de persuader au faible monarque du Deccan que les Français étaient ses plus fidèles défenseurs; mais comment avec quelques centaines d'hommes influer d'une manière sérieuse sur les affaires du pays? Bussy se fit livrer une forteresse qui commandait la ville; il y caserna ses soldats et les soumit à la plus rigoureuse discipline, si bien que les riches Hindous, exposés aux ravages de la guerre, et le menu peuple, opprimé par les seigneurs, s'habituèrent vite à considérer ces Européens comme des protecteurs. On les aimait pour leur sagesse en même temps qu'on les redoutait à cause de leur énergie. Lorsque les Mahrattes menacèrent de trop près les possessions du vice-roi, Bussy porta la guerre, par une manœuvre hardie, au cœur des états de Badji-Rao; grâce au tir perfectionné de l'artillerie française, il battit les cavaliers mahrattes et leur imposa une paix avantageuse. Après trois ans de séjour au centre du Deccan, il avait rendu de tels services que Salabut-Jung reconnaissant concédait à la compagnie un vaste territoire, la province des Circars, qui s'étend le long de la mer, de l'embouchure de la Cristnah aux frontières du Bengale. Les Français pouvaient se croire alors les maîtres de presque toute la péninsule, car tout leur obéissait ou subissait leur influence.

Cependant, depuis le départ de Bussy pour Aurengabad, les affaires étaient en mauvaise voie dans le Carnatic. Après le grand désastre où Nadir-Jung avait péri, Mahomed-Ali s'était réfugié dans la ville de Trichinopoly. On espéra quelque temps qu'il serait forcé de se rendre à merci, car il paraissait n'avoir plus ni soldats ni argent; mais les Anglais, auxquels il eût été trop pénible de voir des partisans de la France occuper tous les trônes de l'Inde méridionale, se décidèrent bientôt à le soutenir. La guerre reprit donc avec un nouvel acharnement entre Chunder-Sahib et Mahomed-Ali, appuyés l'un par Dupleix, l'autre par le gouverneur de Madras. Le premier avait plus d'audace et d'intelligence, le second était mieux secondé.

Les directeurs de la compagnie française, qui assistaient de loin à ce long conflit, n'aimaient pas la guerre, parce qu'il en résultait de grosses dépenses; ils auraient préféré que le chef des établissemens français se livrât à de tranquilles et fructueuses opérations commerciales qui auraient produit de gros dividendes. Ainsi, lorsque Dupleix demandait des soldats, la métropole lui envoyait le rebut des casernes; s'il réclamait des officiers habiles, on expédiait des coureurs d'aventures. D'Auteuil, qui s'était quelque peu distingué les années précédentes, était retenu par la goutte; de La Touche, à qui l'on avait dû de beaux succès, revenait de l'Ile de France avec un renfort de 700 hommes : le navire qui le portait, incendié en pleine mer, périt corps et biens. Un nouveau général venait d'arriver de France, c'était Law, un neveu du fameux financier; mais il ne sut que perdre les troupes qui lui étaient confiées. Du côté des Anglais au contraire, on comptait plusieurs officiers de mérite, entre autres le major Lawrence, qui resta, sauf un court intervalle, à la tête de l'armée, et surtout le jeune Robert Clive, en qui l'on discernait déjà les grands talens dont il donna plus tard tant de preuves. Clive était venu aux Indes en qualité de commis de la compagnie anglaise vers 1744; il était à Madras lorsque cette ville fut prise par La Bourdonnaye. Au bruit des armes, il sentit naître sa vocation belliqueuse et troqua bientôt son emploi de commis contre un brevet d'enseigne. Il n'était encore que lieutenant; mais il montrait une bravoure et une intelligence de la guerre que les chefs de la colonie anglaise ne méconnaissaient pas.

Pendant trois ans, Trichinopoly fut le centre des opérations stratégiques. Située à 150 kilomètres de la côte, à peu près par la latitude de Karikal, cette ville occupe le milieu d'une large plaine couverte de villages et de plantations, et commande le cours d'une rivière, le Cauveri. Elle était protégée à cette époque par deux enceintes flanquées de tours et des fossés profonds; à l'intérieur de la forteresse se dressait un rocher de 100 mètres de haut, et sur la cime de ce rocher il y avait une pagode d'où les vigies observaient sans cesse les mouvemens de l'ennemi. C'était en somme une place qui pouvait être défendue longtemps avec une artillerie bien servie et une garnison disciplinée à l'européenne. Il y avait toujours à l'intérieur d'assez gros détachemens de troupes anglaises, la force principale de l'assiégeant consistait surtout dans les contingens que Dupleix fournissait avec générosité à Chunder-Sahib. Une première fois, Trichinopoly fut serrée de si près que la reddition semblait inévitable. Clive eut l'audace de se jeter avec une poignée d'hommes sur Arcot, la capitale du Carnatic, une cité de 100,000 âmes, et il s'y maintint avec tant de persévérance que cette

diversion fit lever le siége de Trichinopoly. L'année d'après, Law, qui était revenu devant cette ville, commit la sottise de se laisser envelopper par le major Lawrence, auquel il fut contraint de se rendre avec 800 soldats européens et 2,000 cipayes. Cette fois Chunder-Sahib tomba entre les mains de son compétiteur, qui le fit mettre à mort. Après chacun de ces désastres, Dupleix réparait avec une nouvelle énergie les fautes de ses ineptes généraux. Que n'avait-il Bussy pour l'opposer à Clive et à Lawrence! mais rappeler Bussy, c'eût été renoncer à la position magnifique que cet officier avait conquise au cœur de la péninsule. Il eût été facile de terminer la lutte par un traité, puisque l'un des prétendans à la souveraineté du Carnatic avait disparu. Les Anglais s'y seraient prêtés volontiers; ils demandaient seulement que Dupleix voulût bien reconnaître les droits de leur protégé, Mahomed-Ali; ce point obtenu, ils ne se seraient pas inquiétés des avantages très réels que la compagnie française avait obtenus en d'autres parties de l'Inde. Par malheur, Dupleix était animé d'une haine violente contre ses adversaires; le but qu'il poursuivait au fond était de les expulser de tous leurs établissemens, ou tout au moins de leur retirer tout contrôle sur les affaires indigènes. Il refusa la paix honorable qui lui était offerte.

En France, les ministres du roi aussi bien que les directeurs de la compagnie s'impatientaient de cette interminable guerre. Dupleix remportait-il quelque avantage, on l'en félicitait; mais au premier revers on lui faisait entendre que la compagnie avait été instituée pour réaliser des bénéfices, non pour faire des conquêtes. Les actionnaires eussent préféré de gros dividendes à la gloire que faisait rejaillir sur eux la création d'un grand empire français en Asie. La compagnie des Indes dont le siége était à Londres ne désirait pas moins la paix que celle de Paris; de part et d'autre on convenait qu'il serait sage de ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures des souverains hindous, et l'on s'accordait des deux côtés, à Paris comme à Londres, à rendre Dupleix responsable de la prolongation des hostilités. C'était, disait-on, l'ambition du gouverneur de Pondichéry, son humeur belliqueuse, son esprit d'intrigue, qui maintenaient les deux compagnies rivales, mais non ennemies, en un état de guerre permanent. La plupart de ces accusations pouvaient être rétorquées avec presque autant de vérité contre le gouverneur Saunders, commandant de Madras; mais Dupleix avait contre lui le défaut d'être un homme supérieur et, ce qui est pis encore, le crime de le faire sentir à ceux dont il dépendait. On était jaloux de lui; sa perte fut résolue.

Le 1er août 1754, un navire mouillait en rade de Pondichéry,

ayant à bord le nouveau gouverneur-général des établissemens français dans l'Inde, Godeheu, qui portait en outre une commission du roi pour rétablir la paix et vérifier la gestion de son prédécesseur. Ce Godeheu était un ancien membre du conseil de Chandernagor devenu l'un des directeurs de la compagnie depuis son retour en France. D'un naturel faux et envieux, il avait longtemps affiché une complète admiration pour Dupleix, auquel il avait de grandes obligations, et néanmoins il avait recherché et accepté la mission de le supplanter. Il annonçait en débarquant que plusieurs gros navires avec 2,000 hommes de troupes fraîches le suivaient à peu de jours de distance. On craignait en effet que Dupleix ne voulût résister à l'autorité du commissaire du roi. Toutefois Godeheu fut reçu avec toute la pompe et la déférence que comportait sa double dignité. Il prit tout de suite la direction des affaires; pour commencer l'enquête dont on l'avait chargé, il mit sous le séquestre la fortune personnelle de son infortuné prédécesseur. Il est vrai de dire qu'il existait une singulière confusion entre la caisse particulière de Dupleix et le trésor de la compagnie. Passionné dans ses entreprises jusqu'au point de leur sacrifier sans mesure ses propres intérêts, Dupleix, qui possédait une fortune princière, payait au besoin de ses deniers la solde des troupes, et faisait d'énormes avances aux alliés de la compagnie. A l'époque où il fut rappelé en Europe, il lui était dû 7 ou 8 millions de francs par le trésor public et 22 millions par des princes indigènes. Lorsqu'il reparut en France, triste et ruiné, les ministres regrettaient déjà de l'avoir sacrifié à d'injustes rancunes. Ils lui laissèrent quelque temps l'espérance d'être remis à la tête des colonies qu'il avait gouvernées avec tant d'éclat, et qui dépérissaient depuis son retour; mais à la fin ses réclamations incessantes, les mémoires justificatifs qu'il écrivait, impatientèrent le gouvernement frivole de Louis XV. Il mourut dix ans plus tard, pauvre et presque oublié, après avoir régi des millions d'hommes et avoir vu en rêve l'immense empire que les Anglais devaient, moins d'un siècle après, fonder sur le même terrain par les procédés dont il leur avait donné l'exemple.

IV.

Au moment où Dupleix s'éloignait pour la dernière fois des rivages de l'Inde, la politique française était plus que jamais en veine de réussir; en réalité, le moindre détachement de la petite armée de 2,000 hommes que Godeheu amenait avec l'intention de ne s'en pas servir eût suffi pour assurer à jamais la suprématie de Pondichéry sur Madras. Le Deccan subissait l'ascendant de Bussy, les Mahrattes étaient devenus de fidèles alliés, le nabab de Mysore, Hyder-Ali,

qui devait plus tard devenir si redoutable, marchait sous notre drapeau. Le brusque rappel de Dupleix produisit un étrange effet sur l'esprit des souverains indigènes. « Les Français n'ont pas autant de puissance qu'ils voulaient nous le faire croire, se dirent-ils. Le roi d'Angleterre a enjoint au roi de France de faire revenir Dupleix en Europe, et celui-ci a obéi. » Ce fut bien pis lorsqu'ils virent la conduite que tenait le nouveau gouverneur. Par bonheur, Godeheu n'osa pas rappeler Bussy d'Hyderabad; mais il mit à la tête de l'armée du Carnatic un nouveau commandant, homme timide et irrésolu, en lui recommandant d'éviter autant que possible une rencontre avec l'ennemi. De ce coup, la forteresse de Trichinopoly, qui était assiégée pour la quatrième fois, fut encore sauvée. Au reste, Godeheu croyait très fin d'agir ainsi : il était venu avec la mission de conclure la paix à tout prix, et il s'acquittait de sa mission. D'autre part, le gouverneur Saunders, qui commandait toujours à Madras, eut l'esprit de deviner quelle bonne fortune c'était pour l'Angleterre que le départ de son illustre adversaire. Deux ans plus tôt, Saunders ne demandait à Dupleix que de renoncer au titre de nabab, qui lui conférait une sorte de vague primauté dans toute l'étendue du Carnatic. Cette condition admise, il eût volontiers conclu la paix en reconnaissant la souveraineté des Français sur les vastes territoires dont ils étaient devenus maîtres. Le traité conclu par Godeheu dans les derniers jours de 1754 n'était pas, tant s'en faut, aussi favorable. Les deux compagnies renonçaient pour l'avenir à toute dignité conférée par le Grand-Mogol; chaque nation ne conservait que des districts de très faible superficie autour des comptoirs de commerce, et les Français abandonnaient les belles provinces des Circars, que Dupleix et Bussy étaient si fiers d'avoir arrachées au vice-roi du Deccan. « Le but de notre compagnie, pensait Godeheu, est le commerce; nous devons nous abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des royaumes indigènes. » Abdiquer toute influence morale sur les populations de l'Inde, renoncer au prestige de supériorité que les Européens avaient acquis si vite sur ces royaumes en dissolution, c'était saper par la base l'empire franco-indien que Dupleix et ses prédécesseurs s'étaient flattés d'édifier. Deux mois après avoir signé ce traité honteux, Godeheu repartit pour la France. Sa mission était accomplie.

De Leyrit, qui vint le remplacer, était un ancien employé civil de la compagnie, bon négociant peut-être, mais à coup sûr mauvais diplomate et faible administrateur. Le traité de paix n'était pas définitif, car il devait s'écouler plus d'un an avant qu'il n'eût été soumis en Europe à la ratification des deux compagnies, et déjà on commençait à l'enfreindre. C'est qu'au fond la politique de non-

intervention dans les affaires indigènes que Godeheu s'était vanté de faire prévaloir était une chimère. Les deux puissances rivales établies sur la côte de Coromandel, possédant l'une et l'autre des troupes éprouvées et des places fortes, sollicitées à toute heure par les princes indolens dont elles étaient entourées, ne pouvaient faire autrement que de prendre un parti dans les querelles intestines de la péninsule. Malgré la convention récente, les Anglais soutenaient Mahomed-Ali contre des vassaux rebelles; Bussy conservait sa position à la cour du soubhadar. Une nouvelle rupture était imminente, lorsqu'au mois de mai 1756 la guerre éclata en Europe entre la France et l'Angleterre. En même temps que la nouvelle en arrivait à Pondichéry, le gouvernement métropolitain notifiait à de Leyrit l'intention de tenter un énergique effort pour rétablir l'influence française dans l'Inde et en expulser définitivement les Anglais. En attendant que l'expédition projetée parût dans les mers de l'Inde, de graves événemens survenaient dans le nord de la péninsule. A Hyderabad, une révolution de palais avait failli coûter la vie à Bussy et à ses compagnons; toutefois, après quelques mois de disgrâce où il eut l'occasion de déployer la bravoure et l'habileté dont il était doué, ce brillant officier reprenait auprès du soubhadar le poste d'un favori et d'un ministre tout-puissant. Au Bengale, le nabab Seurajou-Doulah avait enlevé aux Anglais la factorerie de Kassimbazar et la ville de Calcutta; mais Clive, non content d'avoir écrasé le nabab à la sanglante bataille de Plassy, avait repris Calcutta, enlevé Chandernagor aux Français, et se disposait à recommencer la lutte avec le prestige que lui donnaient le souvenir de ses anciens succès et les ressources de ces nouvelles conquêtes.

Depuis près d'un siècle que les Français avaient pris pied dans l'Inde, les gouvernemens successifs de Louis XIV et de Louis XV n'avaient vu dans ces colonies naissantes que des stations de commerce et des repaires d'aventuriers. Elles étaient régies par une compagnie financière dont les actionnaires étaient mus par le désir du lucre, elles étaient administrées par des employés de l'ordre civil chez qui les ministres ne s'inquiétaient guère de trouver des capacités diplomatiques ou militaires. Cependant, par la force des circonstances et grâce à deux ou trois gouverneurs de génie, les événemens dont cette région du globe était le théâtre s'imposaient tellement à l'attention publique que personne ne doutait plus que la côte de Coromandel ne fût à l'avenir l'un des principaux champs de bataille de la France et de l'Angleterre. Dupleix, à qui il n'avait manqué pour réussir que de recevoir le moindre secours de la métropole, Dupleix n'avait jamais été en état d'opposer un millier d'hommes à l'ennemi. On ne lui avait même jamais accordé quelques officiers de mérite. Les temps étaient changés. En 1756, le

gouvernement du roi résolut d'envoyer en une fois une armée de 3,000 hommes appuyée d'une escadre nombreuse. C'était l'élite de l'armée française; les noms les plus aristocratiques de la noblesse figuraient dans les cadres de cette petite expédition. Le commandement en chef était dévolu au comte de Lally-Tollendal, l'un des généraux les plus remarqués de l'Europe. Fils d'un Irlandais réfugié, Lally avait fait ses premières armes en Espagne et sur le Rhin; l'opinion publique attribuait la victoire de Fontenoy à une manœuvre hardie dont il aurait eu l'inspiration au milieu de la bataille. Chargé d'une mission diplomatique en Russie, il s'en était acquitté avec bonheur. M. Malleson manifeste pour ce héros infortuné une admiration rétrospective qu'il nous serait difficile de partager. Raide, arrogant, confiant en lui-même, Lally avait l'aplomb superbe des gens heureux qui n'ont jamais lutté contre les difficultés de la vie, et se font honneur de triomphes dus à des circonstances propices. Il y a comme cela des favoris de la fortune pour lesquels l'épreuve décisive vient tard; quelquefois elle ne vient jamais. Ignorant des affaires de l'Inde autant qu'homme du monde, ce général partait avec la double qualité de commandant en chef et de commissaire du roi pour toutes les possessions françaises de l'extrême Orient. La seule idée nette qu'il nourrît sur la contrée où il allait faire la guerre était un profond sentiment de défiance contre tous les représentans et fonctionnaires de la compagnie des Indes; à l'en croire, c'étaient des agens infidèles, ineptes et négligens, qui ne songeaient qu'à s'enrichir par des voies illicites. Leur expérience des hommes et des choses du pays, il n'en parlait qu'avec dédain, persuadé que l'on réussissait sous tous les climats à la condition d'agir promptement et de bien se battre. Il paraît au reste que les directeurs de la compagnie en France avaient contribué à le maintenir dans cette opinion. Par un contraste étrange, le comte d'Aché, qui commandait l'escadre, était aussi timoré que Lally était présomptueux.

Partie de France le 2 mai 1757, l'expédition ne débarquait à Pondichéry que le 28 avril de l'année suivante, après avoir perdu plusieurs mois par des relâches prolongées et des erreurs de route impardonnables. Une partie de l'armée avait précédé le gros de l'escadre; mais le chevalier de Soupir, qui était à la tête de ce détachement, était dépourvu d'initiative, le gouverneur de Leyrit n'en avait qu'une dose médiocre, et ces deux hommes en eussent eu davantage qu'ils se seraient encore abstenus d'agir, tant le caractère ombrageux de Lally les effrayait. Bien plus, ils n'avaient préparé ni vivres, ni munitions, ni bêtes de somme ou de trait, et le trésor était vide. Il n'y avait donc pas moyen d'entrer tout de suite en campagne. Cet ajournement était regrettable, car les Anglais n'é-

taient pas prêts à soutenir la lutte : toutes leurs forces se trouvaient alors dans le Bengale sous les ordres de Clive. Seulement une de leurs escadres tenait la mer. D'Aché en fit la rencontre au large de Négapatam, et en revint avec de telles avaries que, déjà trop prudent, il se promit de ne plus exposer aux hasards d'un combat naval les vaisseaux qui lui étaient confiés. Lally, qui arrivait avec l'intention de trouver en faute les officiers de la compagnie, ne se gênait pas pour leur faire des reproches de leur négligence; dès les premiers jours, il se les aliéna. Néanmoins il voulut marcher en avant. Se trouvant dépourvu de moyens de transport, n'ayant aucun soupçon des préjugés de caste qui dominent la société hindoue, il fit une levée en masse des natifs pour assurer le service de ses équipages. Dès lors il n'eut plus seulement contre lui les autorités de Pondichéry; la population indigène lui fut aussi hostile que la société coloniale.

Cependant, grâce au nombre et à la vigueur des troupes fraîches qu'il avait amenées, il obtint d'abord quelques succès en dépit de la malveillance ou de l'inertie du gouvernement local et de sa propre ignorance des affaires du pays. Il prit sans trop de résistance l'avant-poste de Cuddalore. Cinq semaines après être débarqué, il enlevait encore aux Anglais le fort Saint-David, l'un des plus anciens et des mieux défendus de leurs établissemens. Il voulait alors marcher sur Madras, profiter de ce que l'ennemi n'avait pas encore reçu de renforts, et par un coup de main hardi les expulser de cette ville, qui était le siége de leur gouvernement. S'il réussissait cette fois, les Anglais étaient par le fait exclus du Carnatic. Par malheur, il n'y avait plus d'argent pour payer la solde des troupes; les magasins étaient vides, les arsenaux dégarnis. De Leyrit et ses collègues, les membres du conseil de la compagnie, répondaient à toutes les réquisitions du général en chef en alléguant l'impossibilité de lever de nouveaux impôts ou de réunir des approvisionnemens. On vit alors se produire un fait sans précédent dans l'histoire de la compagnie : Dupleix et ses prédécesseurs avaient soutenu la lutte pendant de longues années sans recevoir aucun subside de la mère-patrie; le pays fournissait à tous leurs besoins. Lally au contraire, qui avait apporté de France des sommes considérables et qui en recevait encore de temps à autre, se voyait menacé par la famine. Lorsqu'un détachement de ses troupes était en marche, les natifs fuyaient de toutes parts et faisaient le vide devant les Français par crainte du pillage et de mauvais traitemens, tandis que les Anglais trouvaient partout à se nourrir. Tant bien que mal, Lally parvint enfin à organiser un corps expéditionnaire composé de 2,000 Européens et 5,000 cipayes. Ce fut avec cette armée qu'il vint mettre le siége devant Madras, que défendait une garnison presque d'égale

force. Bussy, récemment rappelé du Deccan, avait l'un des principaux commandemens de l'armée; mais, mécontent d'avoir reçu l'ordre de quitter la cour de Salabut-Jung, où il jouait le premier rôle depuis dix ans, lié par d'anciennes et étroites relations avec les membres du conseil colonial, qui étaient déjà en état de sourde hostilité contre Lally, enveloppé comme eux tous dans le commun dédain que Lally manifestait pour les Franco-Indiens qui avaient su faire fortune et gérer avantageusement leurs affaires en même temps que celles de la compagnie, cet officier n'était pas en veine de prêter un entier concours au général en chef. D'un autre côté, d'Aché, dont l'escadre avait été endommagée dans deux ou trois rencontres, refusait avec obstination de soutenir l'armée de terre; il osait à peine montrer son pavillon sur la côte de Coromandel. Aussi, après trois mois de siége, Madras tenait encore. A la première apparition d'une flotte anglaise, Lally se vit obligé de rétrograder sur Pondichéry; cette ville, dégarnie de troupes, était en effet à la merci d'un coup de main.

Ainsi s'était passée la campagne de 1758-1759. A l'automne de 1759, comme la lutte allait reprendre, l'armée française, que les désertions, les maladies et les pertes sur les champs de bataille avaient déjà bien affaiblie, fut menacée d'un danger plus grave. L'esprit d'hostilité contre Lally dont le gouverneur et les conseillers de Pondichéry avaient donné l'exemple avait également pénétré les troupes de la compagnie et surtout les anciens bataillons franco-indiens, qui servaient avec les troupes du roi sous les ordres immédiats du général en chef. Le gros de nos forces était alors campé près de Wandewash, à moitié chemin entre Arcot et Pondichéry. Les soldats n'avaient rien reçu depuis dix mois. Le 17 octobre, ils se mutinèrent, sortirent du camp en prenant la direction de Madras et firent dire à leurs officiers qu'ils allaient passer à l'ennemi, si l'arriéré de solde ne leur était payé sans délai. Le trésor était vide, comme il était toujours arrivé depuis deux ans. Néanmoins on réunit par des souscriptions particulières une somme suffisante pour satisfaire les révoltés; mais on comprend quels sentimens de défiance de tels incidens faisaient naître entre les généraux et les soldats. Le 21 janvier 1760, Lally fut attaqué dans son camp de Wandewash par des forces supérieures que commandait le colonel Coote. Les Français, battus et mis en déroute, ne se rallièrent que sous les murs de Pondichéry.

Bien qu'il n'y ait eu de chaque côté que 15 ou 1800 Européens en ligne, la bataille de Wandewash doit être comptée comme l'une des plus décisives du XVIIIe siècle; elle a donné l'Inde aux Anglais et ruiné à jamais l'empire franco-indien, qui avait été le rêve de Dupleix et de Bussy. A la suite de cette fatale journée, les Français

perdirent l'une après l'autre toutes les places qu'ils occupaient. Arcot, Davicotta, Karikal, tombèrent au pouvoir de l'ennemi presque sans résistance. Nul renfort n'arrivait d'Europe. D'Aché, que l'on savait s'être réfugié à l'Ile de France pour y réparer ses avaries, persistait à ne plus revenir sur le Coromandel. Pondichéry fut investi au mois de septembre 1760. Les habitants de cette ville étaient plus divisés que jamais. Tandis que Lally et les officiers venus dans l'Inde à sa suite s'occupaient avec un grand courage d'organiser la défense, les représentans de la compagnie et les colons ne songeaient qu'à sauver du naufrage la fortune amassée dans des temps plus prospères. Les finances publiques étaient ruinées sans ressources, mais les habitans étaient riches, et ils n'avaient pas le patriotisme de soutenir au moment suprême un général qu'ils avaient toujours abhorré. Lally attribuait tous les désastres des deux dernières campagnes à l'apathie, à l'indifférence et aux concussions du gouverneur civil et de ses collègues du conseil. Ceux-ci rejetaient la faute sur l'ignorance et la maladresse de Lally. La famine sévissait au dedans; les assiégeans resserraient leurs attaques. La situation était désespérée. Le 15 janvier 1761, Pondichéry capitula; la garnison et les habitans se rendaient sans conditions.

On connaît la fin de Lally. Revenu en France un an après, il fut en butte aux représailles de tous ceux qu'il avait accusés : Bussy, de Leyrit, d'Aché, se réunirent contre lui. On lui fit un procès qui traîna en longueur, car on ne savait trop quel crime lui reprocher; condamné à la fin par la justice sommaire de l'époque, il expia sur l'échafaud la faute de ceux qui l'avaient choisi pour une entreprise à laquelle il ne convenait pas et la négligence des ministres qui l'avaient abandonné. Cette sanglante expiation ne rendait pas l'Inde à la France. A la paix de Paris, en 1763, Pondichéry fut restitué, mais avec des fortifications démantelées, un commerce anéanti. Les Anglais reprirent encore cette ville sans peine à chacune des guerres qu'ils soutinrent contre nous, et lorsqu'elle nous fut laissée définitivement en 1815, les exploits de Bussy et de Dupleix n'étaient plus qu'un souvenir; il n'y avait plus place pour l'influence que ces deux grands hommes avaient voulu exercer au profit de leur patrie, car Hyder-Ali, le dernier partisan des Français, avait succombé depuis longtemps, et nos adversaires commandaient en maîtres dans le Deccan, aussi bien que sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Et maintenant, après avoir vu l'issue de cette longue lutte qui s'était prolongée pendant dix-sept années sans interruption et avec les succès les plus divers, on peut terminer, comme M. Malleson, en se demandant quelles sont les causes qui ont empêché la France

de partager avec sa rivale l'immense empire de l'Inde. Sont-ce les hommes qui ont fait défaut? Non, les Anglais n'ont pas eu en Asie à cette époque un administrateur qui fût l'égal de Dupleix ni un officier qui fût supérieur à Bussy. Le gouverneur Saunders n'avait guère d'autre qualité que la persévérance; Lawrence ne fut si souvent victorieux que parce que les généraux qu'on lui opposait manquaient de nerf et d'habileté. La compagnie anglaise n'eut qu'un homme de génie, Robert Clive, et encore il ne paraissait que par occasion sur le théâtre de la guerre, et les actes qui ont fait sa réputation ont tous été accomplis sur un autre terrain. Faut-il attribuer au caractère propre des deux nations les désastres de l'une et la victoire de l'autre? Encore moins; nul n'a mieux compris que Dupleix et Bussy comment il convient de manier les populations natives. Les indigènes se sentaient attirés par l'esprit chevaleresque, le désintéressement et la bravoure de nos compatriotes, qui devinèrent, bien avant que les Anglais n'en aient eu l'idée, que les royaumes de l'Hindoustan avaient besoin d'un appui extérieur, et que les Européens, sans exercer en apparence aucun pouvoir, par le seul fait d'un protectorat bénévole, pouvaient régner en maîtres sur la péninsule tout entière. C'est en France même, et non ailleurs, que nous découvrirons les motifs de l'échec que la politique française a subie dans l'extrême Orient au XVIIIe siècle. Depuis la fondation de Pondichéry en 1674 jusqu'à la prise de cette ville en 1761, le gouvernement royal ne s'occupa des affaires de l'Inde que pour y intervenir d'une manière funeste. Les premiers directeurs de la colonie ne recevaient rien de la mère-patrie, ni troupes ni subventions. Leurs petites armées se composaient de soldats d'aventure; elles étaient commandées par des officiers incapables : à l'exception de Bussy, jamais Dupleix ne put mettre à leur tête un général de quelque talent. Lorsque les ministres daignèrent porter leur attention sur ces établissemens lointains, ce fut pour restituer aux Anglais Madras, que La Bourdonnaye avait conquis, pour remplacer Dupleix par Godeheu, pour y envoyer Lally, un général brave sans contredit, mais d'une inexpérience déplorable; encore Lally fut-il abandonné à lui-même en face d'un adversaire dont les ressources se renouvelaient sans cesse. Cette histoire est triste. Cependant, si la politique française fut à cette époque de notre vie coloniale faible et maladroite, on s'en console en songeant à ces brillans aventuriers qui représentèrent leur pays avec tant d'éclat pendant près d'un siècle, et qui ont laissé dans la mémoire des peuples de l'Hindoustan le souvenir durable de leurs infructueuses entreprises.

H. BLERZY.

LES

DERNIERS MARINS

DU RÈGNE DE LOUIS XIV

L'histoire des derniers marins du règne de Louis XIV est l'histoire de la marine elle-même de 1700 à 1715. Dès la fin du XVIIe siècle en effet, elle commence à n'être plus un corps organisé, elle se fractionne par degrés, et, pour ainsi dire, s'individualise. Sous le coup d'événemens divers et de causes latentes, elle perd sa cohésion, son homogénéité, ses traditions. Lors de la splendeur d'un corps militaire, la masse de ses officiers est tellement unie dans les mêmes qualités de vaillance, d'expérience et de soumission, la hiérarchie est établie si solidement, la discipline si entière, que les hommes les mieux doués, les plus originaux d'aspect et de courage, tranchent à peine sur ceux qui les entourent. Leur éclat se confond dans l'éclat commun, leur personnalité disparaît dans cette personnalité collective qui est celle de leur arme. Cela n'existe point aux époques de revers et de trouble. La masse, que ne soutiennent plus les grandes lois d'ordre, que la fortune favorable ne fortifie plus, que les difficultés abattent, se désagrége, s'amoindrit, se disperse. Le niveau moral s'abaisse à mesure que la prospérité décroît. Pour employer une comparaison maritime, il semble que la marée montante des circonstances contraires recouvre d'oubli tous ceux qui n'étaient que de taille ordinaire, et qu'il n'émerge de cet affaissement général, pareils à des rochers inaccessibles aux flots, que quelques hommes au-dessus du découragement et des faiblesses de leur temps, parce qu'ils ont au plus

haut point l'amour de leur carrière et de leur patrie. Ce sont les efforts et la vie de ces hommes que nous allons essayer de raconter.

I.

En 1700, au moment où allait s'ouvrir la guerre de la succession d'Espagne, la marine française était déjà sur une pente fatale. Créée par Colbert, née de son génie persévérant, de son intelligente économie et de toutes les ressources de la politique qu'il sut faire adopter à Louis XIV, elle avait promptement atteint sous cette administration habile et vigoureuse une puissance extraordinaire. Au début, n'ayant point de vaisseaux, Colbert avait fait venir des constructeurs de la Hollande, acheté du bois et du fer dans les contrées du nord, établi sur des bases durables les arsenaux de Toulon et de Brest, qui existaient à peine, écrit ces admirables ordonnances qui, après deux cents ans, se sont conservées presque entières, fondé la compagnie des Indes, encouragé le commerce par toutes les faveurs imaginables, défendu et augmenté nos colonies, et à la paix d'Aix-la-Chapelle il pouvait déjà présenter au roi un état imposant des forces maritimes de la France. Allié tour à tour de la Hollande contre l'Angleterre et de l'Angleterre contre la Hollande, allié inutile, mais habile, il sut emprunter à l'une ses ressources matérielles, à l'autre sa tactique, et, les laissant mutuellement s'affaiblir, assit fortement sur leurs pertes communes les fondemens de la marine française, qui devait être bientôt leur rivale heureuse. Sous Seignelay, son fils, elle brilla du plus vif éclat. Elle couvrit l'Océan et la Méditerranée avec des flottes de 100 vaisseaux commandées par des hommes tels que Tourville, d'Estrées, Duquesne, Coetlogon, Chateau-Regnault. Elle ajouta dans ses fastes aux victoires de Messine, d'Agosta et de Palerme les noms du cap Beveziers, de Beachy-Head, de la baie de Bantry. Elle n'eut qu'un revers, aussi beau qu'un triomphe, La Hogue. De là cependant date sa décadence. Ce n'est pas que les pertes subies à La Hogue fussent irréparables, car l'année suivante, en 1693, Tourville reparut dans la Manche avec 98 vaisseaux de ligne; mais les finances s'étaient obérées par la longueur de la lutte, et l'on ne put dès lors fournir à la marine les ressources qu'elle eût exigées. En même temps le fils de Colbert, dont le génie eût peut-être grandi avec les circonstances, vint à mourir, et son successeur, Jérôme Phélippeaux, comte de Pontchartrain, homme froid, calculateur et méthodique, la laissa s'engourdir et la livra impuissante, sans ressort, à son fils quand il quitta le ministère en 1700.

Toutefois cette belle création de Colbert n'était point encore

anéantie. Tous les élémens de ce grand corps étaient épars, mais ils vivaient, et pouvaient d'autant mieux se rapprocher et se reconstituer sous la main d'un homme de talent, que la marine avait à son service des officiers tels que Jean Bart, d'Estrées, le bailli de Lorraine, Coetlogon, Forbin, Du Guay-Trouin, Ducasse. Marins excellens, caractères d'une trempe peu commune, ces hommes ont jeté un reflet d'héroïsme sur les dernières péripéties d'une lutte inégale. La France, sans autre appui que quelques vaisseaux d'Espagne montés par de mauvais équipages et de plus mauvais capitaines, avait à tenir tête sur toutes les mers aux deux marines les plus solides d'Europe, celles de l'Angleterre et de la Hollande. La tactique consommée des chefs d'escadre, les faits d'armes des capitaines de bâtimens armés en course, allaient rétablir jusqu'à un certain point l'égalité des conditions du combat.

Parmi ces figures originales se détache dès le début de la lutte celle du chevalier de Forbin. Il avait alors près de cinquante ans, et malgré ses remarquables qualités d'homme de mer, ses longues campagnes, son aventureuse intrépidité, il n'était encore que capitaine de vaisseau. Sa hauteur, son arrogance, son indiscipline, ses querelles avec le ministre, surtout le scandale de sa vie et de ses mœurs dans ces dévotes années du règne de Louis XIV, en étaient la cause. Doué des passions les plus vives et les plus diverses, il avait eu une existence fort agitée, toute remplie de duels, de faits de guerre et d'amours faciles. A quatorze ans, il s'était échappé de la maison paternelle et s'était réfugié à Marseille sur une galère du commandeur de Forbin-Gardanne, son oncle, qui l'accueillit, le fit habiller, et le retint à son bord comme cadet. Depuis lors il avait successivement fait la campagne de Messine avec le duc de Vivonne, celle d'Amérique avec le comte d'Estrées, celle d'Alger avec Duquesne et Petit-Renau. Ce fut à cette époque que les ambassadeurs du roi de Siam vinrent en France; Forbin fit partie de l'ambassade que Louis XIV envoya pour nouer des relations avec ce pays. Ce voyage à Siam, dont il faisait des récits merveilleux, posa fort bien à la cour le chevalier de Forbin. Le roi, Seignelay, le père La Chaise, voulurent le voir et l'entretenir. A la reprise de la guerre en 1689, il eut à Dunkerque le commandement d'une frégate de 16 canons, et alla croiser dans la Manche. Ce fut là qu'il fut fait prisonnier avec Jean Bart, et que tous deux s'évadèrent en traversant la mer dans un bateau pêcheur.

Jusqu'en 1700, il croise tour à tour, soit dans la Manche soit dans le nord avec Jean Bart, ou sert sous le maréchal de Tourville et le comte d'Estrées, sur les côtes d'Angleterre et d'Espagne. Il gagne la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine de vaisseau.

Cependant il n'a pas changé en vieillissant, et lorsqu'en 1702 il obtient le commandement de deux frégates dans le golfe Adriatique, il est sous le coup d'une double accusation de rapt et de meurtre: attaqué à coups de bâton dans les rues de Toulon par un homme du peuple, le père d'une jeune fille qu'il avait enlevée, il s'est dégagé en le perçant de son épée. Il prend la mer pendant que son procès s'instruit, afin d'échapper à tous les ennuis de sa vie privée, qu'il ne supporte plus si légèrement qu'autrefois. On dirait qu'avec toute la conscience de ce qu'il vaut il se lasse de n'être encore qu'un brillant aventurier et presque un « forban gentilhomme, » comme l'appellera bientôt, en jouant sur son nom, un envoyé du sénat de Venise. Il y a en effet jusque-là dans la vie et les allures du chevalier un étrange composé de grand seigneur et de flibustier.

Forbin avait été envoyé avec ses deux frégates dans l'Adriatique afin d'empêcher que le prince Eugène, qui opérait en Lombardie contre Catinat, ne pût se ravitailler sur les côtes de Dalmatie. Cette mission était délicate, car les Vénitiens, qui se prétendaient souverains du golfe, ne voyaient qu'avec mécontentement des navires du roi entreprendre quoi que ce fût contre les impériaux, qu'ils favorisaient secrètement. Forbin l'accepta néanmoins avec des instructions très restreintes, partit de Toulon et alla mouiller à Brindes, où il fut rejoint par deux bâtimens que le comte d'Estrées lui envoya de Naples. A chaque pas que le chevalier allait faire dans le golfe, la mauvaise volonté de la république de Venise devait lui apparaître. Arrivé à Durazzo, où il se trouvait sur le territoire du Grand-Turc, il avait envoyé Clairon, qui montait un de ses bâtimens, faire une reconnaissance à l'île de Querché, qui était aux Vénitiens. Bien qu'il y eût sur l'île un parti d'impériaux, le commandant Clairon, se fiant à la neutralité de la république, crut pouvoir descendre à terre avec un certain nombre de ses hommes pour entendre la messe; mais les impériaux eurent à peine appris son arrivée qu'ils l'entourèrent et le massacrèrent, ainsi que ses compagnons. Son navire sans capitaine leva l'ancre et se sauva vers Ancône. Quand Forbin se plaignit de cet attentat au gouverneur de Querché, celui-ci répondit simplement qu'il n'avait pu l'empêcher. Forbin se rendit alors à Venise, fit part des faits à l'ambassadeur de France, en écrivit à la cour, et se plaignit du peu d'étendue de ses instructions, qui ne lui permettaient de rendre aucun service au roi. Les impériaux n'avaient ni assez de navires ni assez de matelots pour approvisionner convenablement l'armée du prince Eugène, et elle se fût trouvée dans le plus grand dénûment, si les Vénitiens ne se fussent chargés de tout. Il fallait donc que Forbin, ne respectant plus une neutralité dérisoire,

pût arrêter, visiter et brûler, fussent-ils vénitiens, les navires qui faisaient ouvertement la contrebande. Il exigeait que la république donnât au moins des patentes aux vaisseaux qui sortaient de ses ports afin qu'on pût les distinguer des ennemis; mais le sénat, arguant de sa souveraineté sur l'Adriatique, d'où venait pour lui l'habitude de ne pas donner de patente aux bâtimens qui ne quittaient pas le golfe, refusa de renoncer à un usage qui favorisait les impériaux. L'ambassadeur de France se trouvait soumis au cardinal d'Estrées, venu exprès de Rome à Venise pour y faire observer la neutralité. Le cardinal, flatté et séduit par la république, blessé d'ailleurs que Forbin ne se fût pas adressé directement à lui, non-seulement ne fit pas droit à ses réclamations, mais lui enjoignit de ne pas embrasser tant d'affaires à la fois et d'exécuter ses instructions.

L'ombrageux Forbin s'irrita des reproches, et il ne songea qu'à éluder les ordres. Sa position devenait d'ailleurs intolérable. Tous les ports de la république avaient ordre de lui refuser l'entrée, il mouillait chaque soir en pleine côte. Depuis le commencement de la croisière, ses quatre navires n'avaient brûlé qu'un bateau aux impériaux et capturé deux barques chargées de sel. Il se mit dès lors à jeter à la mer les cargaisons des bâtimens suspects. Venise jeta les hauts cris. Le cardinal transmit ses plaintes à la cour, mais celle-ci, comprenant enfin que, si on ne mettait pas obstacle aux fraudes des Vénitiens, leur neutralité causerait autant de dommage que la guerre, tout en faisant désapprouver par le cardinal ce qu'avait fait Forbin, n'adressa aucun reproche direct à ce dernier. C'était l'autoriser à continuer.

Forbin, le prenant ainsi, brûla bâtiment sur bâtiment, visita jusqu'à la plus petite barque, et arrêta une flotte de 80 voiles qui se rendait à Trieste. Persuadé qu'elle allait y charger un grand convoi pour les impériaux, il n'osa toutefois la brûler sans l'agrément du cardinal, qui le lui défendit expressément, mais il eut soin de l'escorter jusqu'à Trieste et de l'y bloquer. Cependant, l'armée du prince Eugène ayant le plus grand besoin de secours, les Vénitiens permirent aux impériaux d'armer dans leur port un vaisseau de 50 canons acheté aux Anglais et une frégate de 26. Ces bâtimens devaient aller débloquer Trieste. Le cardinal, commençant à ouvrir les yeux, se plaignit de cet armement. « Faites retirer, lui répondit le sénat, le chevalier de Forbin de ces mers, et nous nous chargeons d'empêcher les impériaux de porter aucun secours au prince Eugène. » Le chevalier reçut l'ordre de se retirer à Brindes. A peine y était-il que le vaisseau de 50 canons et la frégate, sortant du port, saluaient le pavillon de Venise, ralliaient le convoi de Trieste, et l'accompagnaient à destination. L'heure de se venger était à la fin

arrivée. Précisément M. de Resson Deschiens était venu mettre à la disposition de Forbin un vaisseau de 50 canons. Le chevalier le monta immédiatement et donna sa petite frégate à M. Deschiens. Dès lors il domina complétement le golfe, empêcha toute communication des impériaux avec leurs villes de secours, enleva deux convois, et brûla, bien qu'il eût une patente de la république, un gros navire vénitien qui allait à Boucari. Quant au vaisseau anglais, après avoir escorté le convoi, il s'était réfugié à Venise, où il avait mouillé dans le port à quatre amarres. Par un clair de lune superbe, Forbin descend avec 50 hommes dans une chaloupe et deux canots, demande à un pêcheur où est le vaisseau en se faisant passer pour une embarcation de service, va droit à lui au milieu de mille petits bâtimens qui le voient faire sans se douter de rien, monte à l'abordage, surprend l'équipage endormi, le massacre ou le fait prisonnier, et se retire en mettant le feu au navire. Peu d'instans après, Venise s'éveillait à la lueur de l'incendie, aux détonations de l'artillerie, qui, toute chargée, envoyait çà et là ses boulets, et à l'explosion du bâtiment lui-même, dont le feu avait gagné les poudres.

Après cette exécution, les Vénitiens se tenant tranquilles, Forbin reprit un projet auquel il avait d'abord pensé, et qui consistait à détruire les ports de l'empereur, généralement dégarnis de troupes et mal fortifiés. Il commença par Trieste, accommoda en galiotes à bombes deux bâtimens qu'il avait pris, et alla reconnaître, en sondant près de la côte, l'endroit où elles seraient le mieux placées. Cette reconnaissance s'exécuta malgré un grand feu de mousqueterie et de canon qui partait des remparts. Presque aussitôt d'ailleurs le feu des vaisseaux français s'ouvrit sur la ville à l'entrée de la nuit, et, à la lueur de l'incendie que les bombes allumaient, on pouvait voir la population s'enfuyant dans les montagnes. Restait sur le môle une batterie barbette de 14 pièces de canon. Craignant d'être attaqué de ce côté, Forbin fit faire de sa chaloupe et de son canot deux demi-lunes flottantes, les couvrit de matelas, les remplit de fusiliers, y descendit lui-même, et, débarquant au môle, qu'il trouva désert, y encloua les canons. L'épouvante qu'il causait dans le golfe était extrême. Ayant envoyé sa chaloupe à Venise pour y porter ses lettres à l'ambassadeur de France, le bruit que lui-même était de retour avec son vaisseau se répandit dans la ville, et le sénat envoya deux de ses membres pour s'en assurer. De Trieste, il se rendit à Fiume; mais avant d'y diriger la principale attaque il voulut s'emparer du petit bourg de Lourano. A la fin du jour, il se porta sur Lourano avec quatre bâtimens à rames, ses canots et une bombarde. Il espérait n'avoir pas été vu, il se trompait. La porte

qui donnait sur la campagne était fermée, les bourgeois étaient su les remparts. La nuit se passa à jeter quelques bombes. Au matin, voulant savoir à quel genre de troupes il avait affaire, Forbin descendit dans un canot et alla ranger le rivage à une portée de fusil afin de trouver un lieu de débarquement. A la confusion et à l'inégalité du tir, Forbin reconnut des bourgeois; ils étaient à peu près quatre cents. Ayant rencontré un endroit convenable pour débarquer, il balaya la plage par un feu nourri de mousqueterie et de pierriers, et, mettant à terre un officier avec 80 hommes, il le chargea de pénétrer dans le bourg par la porte de la campagne. Lui-même, avec ses embarcations, alla forcer le port. Ils entrèrent en même temps. Pendant que Forbin, dans une sorte d'armistice, posait des corps de garde, et que les bourgeois se consultaient pour racheter le bourg, les soldats et les matelots commencèrent le pillage. Il ne fallait plus songer à une capitulation. Forbin organisa le pillage, rembarqua ses hommes, et dans la journée même se présenta devant Fiume, tout épouvantée du sac de Lourano. Immédiatement l'on convint du rachat pour 40,000 écus et 1,000 sequins de cadeau à Forbin; mais le lendemain, au moment où les embarcations françaises se rendaient à terre pour un traité définitif, et y portaient en outre les aumôniers chargés de rendre les vases sacrés que l'on avait pris à Lourano, elles furent reçues par un feu tellement vif qu'elles revinrent à bord en toute hâte. Un officier-général de l'empire, qui était arrivé pendant la nuit, n'avait pas voulu reconnaître la capitulation, et avait fait mettre la ville en état de défense. Forbin alla lui-même sonder, mais il trouva quatre-vingts brasses de fond, et fut accueilli par une canonnade si nourrie qu'il craignit d'exposer ses bombardes en pure perte. Il prit le parti de la retraite, non sans avoir envoyé quelques volées à la ville.

Tandis que ces incidens avaient lieu dans l'Adriatique, des événemens plus sérieux déjà se passaient au golfe du Mexique. La guerre semblait s'essayer aux deux extrémités du vaste théâtre qu'elle allait bientôt remplir. Dès 1701, l'amiral anglais Benbow avait été envoyé en Amérique pour convertir de gré ou de force à la cause de l'archiduc Charles, désigné par les alliés pour être roi d'Espagne, les gouverneurs des colonies espagnoles. Il y avait échoué, car Château-Regnault et Ducasse, expédiés chacun avec une escadre, l'un pour convoyer en Europe les galions du Mexique, l'autre pour lui faciliter cette opération, avaient fait proclamer la royauté de Philippe V. Pendant que Château-Regnault ralliait ses galions, Ducasse et Benbow allaient se trouver en présence. Les circonstances de leur rencontre caractérisent si bien le temps et les hommes, elles nous transportent dans un ordre de sentimens telle-

ment en dehors de notre manière d'envisager les conditions de la guerre, qu'il est nécessaire d'esquisser ces singulières physionomies. Les deux adversaires se valaient. Tous deux avaient fait leur apprentissage nautique dans les périlleuses aventures de la marine de course. On va voir quels capitaines se formaient à cette rude école, où les escadres d'Angleterre et de France commençaient à recruter des auxiliaires et souvent des chefs. Ducasse avait en Amérique le nom le plus populaire et le plus aimé. Fils d'un marchand de jambons de Bayonne, il s'embarqua jeune, et se fit flibustier. Son audace, son intelligence, son humanité, une sorte de probité chevaleresque, le firent remarquer de ses terribles camarades. Plus tard Ducasse entra dans la marine royale. C'était à lui et à ses anciens compagnons enrôlés à sa voix qu'en 1697 Pointis avait dû en grande partie la prise de Carthagène. Nommé après le départ de Pointis gouverneur de Saint-Domingue, il fit la prospérité de cette île; les divers établissemens anglais et la Jamaïque tremblaient au souvenir de ses descentes. Puissamment riche, il maria sa fille au marquis de Roye, capitaine de vaisseau et beau-frère de Pontchartrain. Ce fut peut-être à ce mariage qu'il dut de pouvoir défendre les colonies sans être gêné dans sa liberté d'action. Il devait plus tard recevoir du roi d'Espagne la Toison d'or, peu habituée, dit Saint-Simon, à tomber sur de pareilles épaules.

Quant à Benbow, les débuts heureux de cet amiral dans la marine anglaise se rattachaient à un fait qui annonçait autant d'audace que d'excentricité. En 1686, Benbow, qui ne commandait encore qu'un bâtiment marchand, fut attaqué par un corsaire barbaresque plus fort que lui. Il se laissa aborder; mais les assaillans furent bientôt forcés d'abandonner son navire, où ils laissèrent treize des leurs. Le capitaine anglais fit jeter les treize cadavres à la mer après en avoir fait couper les têtes, qu'il conserva soigneusement dans de l'eau salée. A son arrivée à Cadix, il les fit mettre dans un sac. La douane voulut visiter le sac, Benbow s'y refusa, disant qu'il ne contenait que des provisions pour son usage. Force lui fut alors de se rendre devant les magistrats, qui vinrent aisément à bout de sa feinte résistance. On juge de la stupéfaction des Espagnols quand les treize têtes roulèrent sur le plancher. Cette aventure fit du bruit et arriva jusqu'au roi d'Espagne, qui désira voir Benbow, lui fit un riche présent et en écrivit au roi d'Angleterre. Jacques II donna aussitôt à Benbow le commandement d'un navire. Depuis cette époque, la fortune du hardi capitaine ne se démentit pas. Il se distingua successivement dans les expéditions contre Dunkerque et Saint-Malo, et fut tenu en singulière estime par le roi Guillaume III. Ce prince le choisit quand il fut question d'envoyer un amiral aux

Indes occidentales; mais, craignant pour « l'honnête Benbow, » ainsi qu'il l'appelait, la fatigue de deux campagnes consécutives, il le fit venir et lui déclara qu'il ne lui en voudrait nullement d'un refus, s'il avait besoin de repos. Benbow lui répondit avec cette abnégation et ce sentiment du devoir qui distinguaient déjà les marins anglais que « pour lui tous les climats étaient les mêmes, qu'il ne pensait pas qu'un officier eût le droit de choisir sa station, et qu'il serait toujours prêt à se rendre sur n'importe quel point du globe quand le service de sa majesté l'exigerait. » Il arbora donc son pavillon à bord du *Breda*, de 70 canons, et partit avec 10 vaisseaux pour la Jamaïque. Le 19 juillet 1702, les escadres anglaise et française se rencontraient à la hauteur du cap Santa-Martha. Ducasse, avec 5 vaisseaux et 3 frégates, longeait la côte sous voiles légères, et se dirigeait vers l'ouest. Benbow, formant aussitôt sa ligne avec le *Breda* au milieu, s'efforça de prolonger l'escadre française. Il avait l'intention de ne commencer le combat que lorsqu'il serait complétement par le travers de celle-ci; mais, Ducasse ayant ouvert le feu, Benbow se vit forcé d'y répondre, et l'action s'engagea. Toutefois c'est moins à un combat naval que nous allons assister qu'à l'étrange spectacle d'un amiral abandonné trois jours de suite par ses capitaines, et continuant jusqu'à la mort une lutte disproportionnée que la générosité seule de son adversaire lui rendit possible.

A peine les vaisseaux de tête de Benbow eurent-ils échangé quelques boulets avec l'arrière-garde française, qu'ils tinrent le vent et se mirent hors de portée du canon. Le *Breda*, qui les suivait de près, prit leur place; mais, n'étant point soutenu par le reste de l'escadre, qui avait diminué de voiles, il resta seul au feu jusqu'à la nuit, et souffrit beaucoup. L'obscurité mit fin au combat. Le 20 au matin, indigné de la conduite de ses capitaines, l'amiral anglais prit la tête de la ligne, espérant que son exemple les forcerait à remplir leur devoir; mais il en fut ce jour-là comme la veille. Arrivé à portée de canon du *Saint-Louis*, Benbow s'aperçut qu'un seul de ses vaisseaux, le *Ruby*, obéissait à ses signaux. Ducasse, le voyant si peu soutenu, eut, de l'avis des Anglais eux-mêmes, la courtoisie de ne pas faire feu. Benbow toutefois n'accepta point cette sorte de grâce, et lorsqu'à deux heures de l'après-midi l'escadre française, profitant de la brise du large, mit toutes voiles dessus, il s'opiniâtra à la suivre. Un peu retardés d'abord, les deux vaisseaux anglais firent feu de leurs sabords de chasse, et se placèrent bientôt par le travers du *Saint-Louis* et du *Duc d'Orléans*. L'escadre anglaise, malgré les signaux de Benbow, qui lui ordonnait de venir au feu, restait hors de portée, et semblait simplement

l'escorter. Le combat de la veille recommença; mais cette fois le *Ruby* fut tellement maltraité que Benbow passa pour le couvrir entre lui et le *Saint-Louis*, et le fit remorquer au large par ses embarcations. Malgré la perte de son compagnon, le *Breda* ne cessa son feu que vers le soir. Ducasse, soit magnanimité, soit calcul, paraissait fuir jusqu'au fond du golfe cette escadre ennemie dont l'amiral seul s'acharnait à le poursuivre.

La nuit venue, Benbow se recueillit. Il eût pu renoncer à la lutte, mais il eût craint de justifier ainsi l'abandon de ses capitaines. Après avoir fait partir le *Ruby* pour Port-Royal et s'être réparé de son mieux, il continua de suivre l'ennemi. Le 21, à deux heures du matin, il l'avait rejoint. A cinq ou six milles en arrière se tenait l'escadre anglaise, qui ne se fatiguait point d'assister à sa propre honte. C'était sur le *Duc d'Orléans* que Benbow voulait diriger ses coups. Il avait en effet remarqué que ce vaisseau, maltraité dans les actions précédentes, marchait avec peine. A trois heures, il était par son travers, et lui lançait une bordée à double projectile; mais presque au même instant, déjà blessé au bras et au visage, il avait la jambe emportée par un boulet ramé. Après s'être fait descendre à la cale pour qu'on le pansât et avoir exigé qu'on le remontât sur le pont, il assista au combat étendu dans son cadre. Il eût été heureux de mourir alors, car il eût au moins en mourant pu croire à la défaite d'un de ses ennemis. Le *Duc d'Orléans* avait sa grande vergue en pièces, ses huniers emportés, son mât d'artimon brisé, ses flancs labourés de boulets. Si l'escadre anglaise arrivait, elle pouvait le couper et l'enlever. Benbow voulut tenter un nouvel effort, faire un dernier appel à ses capitaines. Il leur envoya dire par son chef d'état-major de se conduire enfin comme des hommes. Le capitaine Kirby de la *Défiance* vint alors à bord et pressa instamment l'amiral de cesser l'action. Celui-ci eut, dans son mépris, la curiosité de connaître l'avis des autres commandans, et les fit venir à l'ordre. Ce fut un spectacle tristement imposant que celui de cet amiral perdant la vie par trois blessures, pâle de souffrance, mais l'œil animé du feu de l'indignation et du combat, en face de ces hommes que la crainte seule rendait pâles et émus en sa présence. Il leur montra l'escadre française endommagée par le feu seul du *Breda* et cédant en apparence le champ de bataille à l'escadre anglaise, que leur pusillanimité avait du moins conservée intacte. Il leur parla d'honneur, de devoir, et n'obtint que les réponses incohérentes de la faiblesse ou le silence de la peur. Il les congédia, et laissa porter sur la Jamaïque. Ducasse, dont le noble cœur était fait pour comprendre tout ce qu'avait dû souffrir l'intrépide Benbow, lui envoyait quelques jours après la lettre suivante :

« Monsieur,

« Lundi dernier, je pouvais craindre de souper dans votre cabine; la volonté de Dieu a été qu'il en fût autrement, et je lui en adresse mes actions de grâces. Quant à ces capitaines qui vous ont lâchement abandonné, faites-les pendre sans scrupule, c'est tout ce qu'ils méritent.

« Je me donne l'honneur d'être, etc.

« DUCASSE. »

Benbow n'avait pas besoin du conseil de Ducasse. Le 6 octobre, il fit assembler une commission militaire présidée par le contre-amiral Whetstone pour juger les capitaines Kirby de la *Défiance*, Constable du *Windsor*, Wade du *Greenwich*, Hudson du *Pendennis*. Ils étaient accusés de lâcheté, d'inexécution d'ordres et de négligence dans leur devoir. Kirby, jugé le premier, fut condamné à mort; mais l'époque de l'exécution de la sentence fut réservée au bon plaisir de l'amirauté. Pour Constable, l'imputation de lâcheté fut écartée, toutefois, les autres charges étant prouvées contre lui, il fut cassé et emprisonné. Wade, jugé le troisième, reconnu coupable comme Kirby des trois chefs d'accusation et convaincu de plus d'avoir été ivre pendant toute la durée de l'action, fut condamné à mort. Hudson mourut peu de jours avant son jugement. Au printemps suivant, Kirby et Wade arrivèrent en Angleterre et subirent immédiatement leur sentence, la reine ayant expédié dans chaque port l'ordre de ne pas différer d'un instant la punition de gens qui avaient porté atteinte à l'honneur de leur patrie. Telles furent dans la marine anglaise les premières exécutions militaires : elles n'étaient que justes; le pays avait profondément ressenti le déshonneur que la conduite de ces capitaines jetait sur le pavillon. C'est de leur supplice que date cette inflexible sévérité qui, à côté d'honneurs extrêmes accordés au vainqueur, fit au vaincu un crime de son malheur, sévérité qui passa dans les lois et dans les mœurs de la nation, et que put à peine tempérer pour l'avenir la mort de l'illustre et infortuné amiral Byng.

Arrivé à la Jamaïque, Benbow fut obligé de se faire amputer, et mourut des suites de cette opération le 4 novembre 1702, regrettant jusqu'au dernier instant de n'avoir point remporté une victoire qu'il avait crue certaine. Ducasse cependant, avec un nombre égal de vaisseaux, était de tous points en état de lui tenir tête. Peut-être même s'étonnera-t-on qu'il n'ait pas mieux profité de la pusillanimité de ses ennemis pour les accabler. C'est qu'alors on ne faisait pas la guerre comme aujourd'hui. Il y avait dans tout combat un côté chevaleresque et courtois que chacun tenait à honneur de respecter en

faisant, pour ainsi dire, à son opposant sa part d'ombre et de soleil. Ducasse n'ouvrit point son feu sur le *Breda* et le *Ruby* quand il les vit s'avancer seuls contre toute son escadre. Il y avait de plus les instructions positives du ministre de ne pas aventurer sans absolue nécessité les vaisseaux du roi, que le délabrement des finances n'eût pas permis de remplacer. D'ailleurs, en attirant Benbow au fond du golfe du Mexique, Ducasse avait dégagé de tout obstacle le départ de Château-Regnault pour l'Europe avec les galions du Nouveau-Monde.

Ces galions toutefois ne devaient pas échapper aux Anglais. Arrivés sur les côtes d'Espagne, où l'amiral Rooke croisait avec 50 vaisseaux, ils furent obligés de se réfugier à Vigo. Bientôt après les 15 vaisseaux de Château-Regnault qui les escortaient y furent attaqués, enveloppés et pris. Ils ne succombèrent, il est vrai, que sous le nombre; mais ces 15 bâtimens perdus faisaient une brèche irréparable au vaste système de défense que le roi avait organisé et auquel toutes les forces de sa marine ne pouvaient que strictement suffire. La France et l'Espagne offraient dès lors un côté vulnérable qu'à force d'activité et de courage l'on pouvait dérober ou déplacer quelque temps, mais que la haine de l'Angleterre ou son bonheur devait tôt ou tard lui faire découvrir. En outre, et devançant le désastre de Vigo, la mort avait frappé un des plus grands hommes de mer que nous eussions à cette époque. Au retour d'une campagne dans le nord, Jean Bart était mort à Dunkerque le 27 avril 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. Tourville l'avait précédé dans la tombe le 28 mai 1701.

II.

Ces deux hommes qui mouraient avec le XVIIe siècle et qui semblaient ainsi se refuser à voir les malheurs de cette marine qu'ils avaient tant aimée, doués de génies différens, mais pénétrés d'un égal dévoûment pour elle, en avaient été les représentans les plus illustres, quoique les plus opposés. Tourville, né grand seigneur, avait commencé à servir comme chevalier de Malte dans la marine de l'ordre; de là il avait passé dans la marine française, et s'y était distingué dès son début par un courage à toute épreuve, une politesse rare presque inconnue des marins de ce temps et une connaissance aussi exacte des moindres détails de son métier que s'il eût été le pilote de son navire au lieu d'en être le commandant. Simple capitaine de vaisseau, il avait érigé en système la nécessité pour tout officier de marine de posséder ces connaissances pratiques. Assu-

jettissant son bord aux plus minutieuses précautions d'hygiène et de propreté, il avait ouvert à la marine cette voie de bonne tenue et de salubrité où elle allait bientôt marcher sous ses ordres. Quand l'intelligence d'un homme ne s'use pas dans les détails, elle s'élève du même coup aux plus vastes conceptions; elle n'a fait en quelque sorte, par cette sollicitude puérile aux yeux du vulgaire, qu'asseoir la base où elle doit opérer plus tard. Tourville, nommé amiral, embrassa une flotte d'un coup d'œil aussi sûr et aussi prompt qu'il l'avait fait pour un seul vaisseau, il la courba sous une discipline exacte, l'instruisit aux manœuvres théoriques, et en obtint ce qu'il voulut en lui donnant pour guides l'obéissance et l'honneur, ces deux grandes vertus qu'il possédait lui-même et dont il offrit à La Hogue un si mémorable exemple en combattant, sur un seul ordre du roi, une flotte double de la sienne. Il créa de plus l'esprit de corps par l'homogénéité et l'émulation. La marine royale lui dut d'être ce qu'elle s'est toujours montrée depuis malgré d'apparentes transformations, brave, instruite et polie.

Jean Bart est le premier marin de cette époque que sa naissance n'ait point protégé et qui soit arrivé par son seul mérite. Aussi son nom a-t-il été alors et est-il resté célèbre parmi nos populations maritimes. Ce fut en effet le premier enfant du peuple qui, selon l'expression qu'employa plus tard Napoléon, partit pour la guerre avec le bâton d'amiral dans sa giberne. Fils d'un corsaire de Dunkerque, il s'engagea d'abord dans l'escadre de Ruyter, quand ce grand homme de mer commandait contre l'Angleterre les flottes alliées de la France et de la Hollande. Il n'y fit qu'un médiocre matelot : ce n'était ni l'intrépidité ni l'intelligence qui lui manquaient; mais, habitué dès l'enfance à la camaraderie des armemens privés, il ne put jamais se ployer qu'imparfaitement à la discipline, cette nécessité du navire de guerre qui fait son unité et sa force. Redevenu libre aussitôt qu'il lui fut possible, il recommença ces courses qui lui étaient si chères, et laissa se développer ses qualités de marin sur ce théâtre de son choix. Vivant de la même vie que ses rudes compagnons, se les attachant par sa facile humeur, par son insouciance du butin, par son laisser-aller dans le service lors des circonstances ordinaires de la navigation, il les dominait à l'heure du danger par un courage de lion uni à un merveilleux sang-froid et en toute occasion par sa rare finesse, que couvraient les dehors d'une naïve bonhomie. Il arriva une époque dans la vie de Jean Bart où sortir son navire du port, le faire passer au travers d'une flotte ennemie par un temps de brume ou de tempête, et le rentrer quelques jours après avec un bâtiment capturé à la remorque, ne fut plus qu'un jeu pour l'intrépide cor-

saire. Il eût été, son courage et son talent à part, le plus habile pilote des côtes de France, d'Angleterre et de Hollande. Arrivé à cette première limite, son génie se transforme. Il songe à ce qu'il pourrait faire en tenant dans sa main plusieurs navires comme il y tient le sien, les groupant autour de lui sans ordre, presque à l'aventure, mais sûr qu'ils ne sortiraient pas du cercle d'action où s'exercerait sa puissante initiative, échauffant du feu de son âme des capitaines, tous ses admirateurs ou ses amis, et à qui, une fois l'affaire engagée, cette seule devise : « tous pour un et un pour tous! » tiendrait lieu de discipline et de tactique. Il fut donné à Jean Bart de se révéler au moment où la grande marine de flotte s'amoindrissait entre les mains du successeur de Seignelay. Le commerce commençait à se protéger lui-même, il organisait des armemens particuliers sur une vaste échelle. Il lui fallut un chef, un organisateur; ce fut Jean Bart. Entrant dans la marine royale comme commandant de ces grands armemens autorisés par le roi en qualité de capitaine de frégate, de capitaine de vaisseau, puis de chef d'escadre, il stipula toujours néanmoins son indépendance, tant l'illustre marin conservait, même au comble de sa gloire, une instinctive aversion pour toute hiérarchie militaire. Ce furent ces escadres de corsaires qui, par les pertes immenses qu'elles firent subir aux alliés, déterminèrent en partie la paix de Ryswick, et elles eussent peut-être changé le cours des événemens de la guerre de la succession d'Espagne, si Jean Bart eût vécu.

Il était mort après avoir créé la guerre de course comme Tourville avait créé la guerre d'escadre. Tous deux laissèrent des fils; mais Jean Bart devait être plus heureux que Tourville. François-Cornil Bart perpétua un jour en effet, revêtu de la dignité d'amiral, le nom de son père, tandis que le jeune Tourville tomba dès sa première campagne noblement frappé, mais ignoré. Plus heureux encore à un autre point de vue, pendant que Tourville jusqu'à une époque bien avancée du siècle n'eut que de pâles imitateurs, Jean Bart laissait derrière lui pour héritiers de son génie et de son bonheur Duquesne Mosnier, le chevalier de Saint-Pol, Forbin, Ducasse, Cassard et surtout Du Guay-Trouin, qui devait illustrer Saint-Malo comme Jean Bart avait illustré Dunkerque.

Du Guay-Trouin venait d'être nommé capitaine de vaisseau lorsqu'il obtint du roi la permission de faire construire à Nantes deux bâtimens de 50 canons chacun, le *Jason* et l'*Auguste*. C'est sur le *Jason* qu'il apparaît dans la pleine originalité de son héroïsme et de ses ressources d'homme de mer. En 1704, il part avec le *Jason*, l'*Auguste* et une corvette de 8 canons, la *Mouche*. Sa première croisière est pour les Sorlingues, où atterrissent d'ordinaire les flottes

marchandes. Étant à trois lieues de ses camarades, il rencontre la *Revenge*, garde-côte anglais de 72 canons, se présente pour l'aborder avec sa civadière prolongée, l'intimide au point de lui faire prendre chasse vers les Sorlingues, et ne l'abandonne qu'à ce port après trois heures de poursuite où les vitesses des deux vaisseaux ont été si égales qu'on a toujours pu combattre à portée de fusil. Quelques jours plus tard, la *Mouche*, s'étant séparée pendant la nuit, est prise par cette même *Revenge*, dont le capitaine se vante d'être sorti avec le *Falmouth*, vaisseau de 54, pour chercher les deux vaisseaux français et se mesurer avec eux. Du Guay-Trouin n'oubliera ni la perte de sa corvette ni la bravade de celui qui l'a prise. En attendant, il découvre en sortant de la Manche une flotte de 30 voiles escortée par un vaisseau anglais de 54 canons, le *Coventry*. Pendant que le *Jason* enlève en trois quarts d'heure le *Coventry* à l'abordage, l'*Auguste* donne au milieu de la flotte et amarine douze navires. En conduisant ces prises à Brest, Du Guay-Trouin reconnaît dans deux gros vaisseaux et une corvette qui arrivent vent arrière et mettent en travers à une lieue la *Revenge*, le *Falmouth* et « sa pauvre *Mouche*. » Malgré les avaries de son dernier combat et l'embarras de ses prises, Du Guay-Trouin pousse à l'ennemi, qui, au lieu de soutenir la lutte, prend la fuite.

Pendant que s'achève à Brest une frégate de 26 canons, la *Valeur*, dont il confie le commandement à son jeune frère, Du Guay-Trouin reprend la mer avec le *Jason*, l'*Auguste* et deux frégates de 20 à 26 canons. Pour la première fois il va éprouver l'inconstance de la fortune et, ce qui est plus pour un noble cœur, se voir abandonné par ses « camarades, » nom de solidarité et d'affection qu'il ne cesse dans ses mémoires de donner à ses capitaines. Il semble, quand on le lit, qu'il éprouve à parler de cette défection une sorte de honte personnelle. Il avait fait trois prises à la hauteur du cap Lézard lorsqu'il est surpris presque à l'improviste par deux vaisseaux anglais. Il court aussitôt au plus gros, le *Rochester*, de 66 canons, pour l'aborder; mais ce vaisseau lui lâche si à propos toute sa bordée au moment où il allait le prolonger à portée de pistolet, que toutes les manœuvres du *Jason* sont hachées et que ses voiles sans boulines ni bras se coiffent sur les mâts et le font virer vent devant. Dans cette évolution, le *Jason* reçoit une bordée en enfilade de l'arrière à l'avant, perd sa vergue de grand hunier, dont les deux morceaux crèvent la grand'voile en tombant, et n'a d'autre ressource que de laisser porter vent arrière sur l'*Auguste*, afin de se réparer à son abri et de revenir ensuite avec lui à la charge; mais l'*Auguste*, au lieu de l'accompagner, ne fait nulle attention à ses signaux, et s'éloigne de plus en plus. Du Guay-Trouin, ayant

réparé quelques voiles, prend le parti d'aller le chercher lui-même, seulement il y va escorté par les deux vaisseaux anglais, qui se sont placés l'un à bâbord, l'autre à tribord, et avec lesquels il échange de continuelles décharges. Pour que sa retraite n'eût pas l'air d'une fuite, et bien que l'*Auguste* pour marcher plus vite ait appareillé son foc d'avant, la seule voile qui lui restât à mettre, Du Guay-Trouin ne fait pas ajouter un morceau de toile et défend de couper le câblot de sa chaloupe, qu'il traîne à la remorque. Comme cependant, même avec ses débris de voilure, il gagne l'*Auguste*, il en profite pour appuyer d'un coup de canon à boulet le signal inutile qu'il a fait à ce vaisseau de venir lui parler, décidé, au cas où il ne répondrait pas, à diriger tout son feu sur lui. L'*Auguste* ayant enfin cargué ses basses voiles et les deux vaisseaux français étant réunis, les Anglais cessèrent le combat. Les deux frégates ne lui montrèrent pas d'ailleurs une meilleure volonté que l'*Auguste*. On n'usa pas en France pour le capitaine de ce bâtiment de la même sévérité qu'on avait déployée en Angleterre pour les capitaines de l'amiral Benbow. Le commandant du port de Brest le couvrit de sa protection, lui conserva même son navire, et Du Guay-Trouin indigné acheva la campagne de cette année sous les ordres de M. de Roquefeuille, aimant mieux servir « sous un si brave homme » que de commander à des gens sur lesquels il ne pouvait pas compter.

Une grande douleur l'attendait à Brest. Il y trouva son frère mourant. Ce jeune homme, sorti sur la *Valeur*, avait fait la rencontre d'un corsaire de Flessingue, et avait été mortellement blessé d'une balle à la hanche. C'était le second frère que Du Guay-Trouin perdait ainsi. Il ne s'en consola que par un redoublement d'activité, puisant sa résignation à deux belles sources, l'amour de son pays et une sorte de respectueuse affection pour son roi, prêt pour tous les deux à tous les sacrifices et à toutes les douleurs. Ce dévoûment de Du Guay-Trouin pour Louis XIV a quelque chose de touchant dans son humilité. Recevant chaque grade, chaque commandement avec la plus entière reconnaissance, jamais il ne lui arrive de se plaindre, si une faveur qui d'ailleurs ne serait qu'une justice ne vient pas assez vite pour lui. « Le roi trouve que je ne l'ai pas méritée, » dit-il, et il court la conquérir par de nouveaux combats et de nouvelles fatigues. Ce sentiment, que l'on voit chez Du Gay-Trouin dans toute sa pureté, est un des caractères particuliers des marins de cette époque. La royauté résumait pour eux toutes les idées de devoir, de patrie et d'honneur, et cette croyance en un seul homme était le mobile des dévoûmens à la fois les plus modestes et les plus sérieux.

Quand il reprit la mer, il lui survint d'avoir affaire à toute une flotte anglaise, et c'est l'aventure de sa vie où il déploya le plus de courage, de sang-froid et d'heureuse sagacité. Un vaisseau passa la nuit entre le *Jason* et l'*Auguste*. Les deux navires de Du Guay-Trouin virèrent alors et voguèrent de conserve avec ce vaisseau. Il fut reconnu au matin que c'était le *Chatham*, et, celui-ci s'étant également aperçu qu'il avait devant lui le *Jason*, le combat s'engagea joyeusement entre les deux adversaires. Du Guay-Trouin, qui voulait l'aborder sans coup férir, avait fait coucher tous ses hommes sur le pont lorsque ses vigies signalèrent l'escadre anglaise. Il prit chasse aussitôt et ordonna à l'*Auguste* de l'imiter et de jeter à la mer tout ce qui pouvait l'embarrasser, ancres, chaloupes, mâts, vergues de rechange. Ce fut en vain, l'escadre anglaise les avait rejoints à cinq heures du soir. Du Guay-Trouin, espérant que, dans la crainte de l'escadre de Coetlogon, qu'ils savaient à Brest, les Anglais ne se sépareraient point, ordonna à l'*Auguste* de tenir le vent, ce qui était sa meilleure allure, pendant que le *Jason* au contraire laisserait un peu arriver. Ses prévisions furent trompées. Six des bâtimens ennemis se détachèrent sur l'*Auguste*, et les quinze autres le poursuivirent lui-même. Le *Honster* de 64 canons fut sur lui en un instant. Étonné de cette vitesse, Du Guay-Trouin raconte qu'il eut la curiosité de savoir le nom de ce vaisseau et qu'il le fit demander par un interprète; mais le capitaine anglais, jugeant sans doute la question indiscrète, ne répondit qu'en lâchant sa bordée. Heureusement elle ne fit aucun mal à l'équipage, car les hommes étaient couchés à plat ventre. Ils se relevèrent tout à coup, et, faisant feu en criant *vive le roi!* jonchèrent de cadavres le pont anglais. Le *Honster* eût été enlevé d'emblée, si plusieurs vaisseaux ne fussent venus à son secours. Il s'établit alors un grand calme avec la nuit; le *Jason* était cerné par ses quinze ennemis. Sans aucun espoir de se sauver, Du Guay-Trouin prend la résolution suprême d'aller tête baissée, à l'instant où le combat recommencera, s'attaquer au commandant anglais et de périr en luttant contre lui plutôt que d'amener son pavillon. Plus tranquille alors, il s'assied sur sa dunette et regarde l'horizon. Ce furent de longues heures où le héros malouin, ne voyant pas d'issue à ce cercle qui l'enfermait, dut repasser sa vie et penser avec un mélancolique orgueil qu'elle se terminerait du moins glorieuse comme elle s'était écoulée. Déjà venaient les premières lueurs du matin et avec elles l'instant décisif où sa destinée allait s'accomplir, lorsque, regardant une dernière fois ces vaisseaux encore immobiles autour de lui, il s'aperçut « au milieu de cette morne occupation » qu'une tache noire se formait au loin. Ce nuage encore indécis, c'était son salut, il lui apportait la brise.

Appareillant ses basses voiles, brassant ses huniers, préparant tout et mettant avec quelques avirons son navire dans la position nécessaire pour recevoir le premier souffle de cette brise, il attendit et espéra. Du Guay-Trouin ne s'était pas trompé: bientôt ses voiles se gonflèrent, son navire marcha, et, pendant que les Anglais surpris perdaient un temps considérable en disposant leurs voiles et en se dégageant les uns des autres, car la brise avait fraîchi, le *Jason* était hors de portée. Le *Honster* seul le joignit encore et échangea avec lui quelques coups de canon. Du Guay-Trouin, qui se considère comme « un homme ressuscité, » se hâte de rentrer dans un port de France, car, suivant lui-même le conseil qu'il a donné à l'*Auguste*, il a jeté à la mer ses ancres et ses mâts de rechange. Néanmoins il s'empare d'un corsaire flessinguois, et ne rentre qu'avec lui à Lorient. Moins heureux, l'*Auguste* avait été capturé par les Anglais.

Les croisières aventureuses de ces vaillans hommes qui continuaient l'école de Jean Bart montrent comment se pratiquait cette guerre de course qui se signalait d'une façon si brillante à côté de la guerre d'escadre, et qui bientôt devait lui succéder. Elle n'a peut-être été aussi heureuse que parce qu'elle fut une première explosion du courage et de l'activité populaires, relégués jusque-là au second plan dans tous nos événemens politiques. Ce fut la bourgeoisie qui la paya et s'y enrichit, ce fut le peuple qui la servit et s'y distingua. Elle signa les lettres de noblesse de Du Guay-Trouin comme elle avait signé celles de Jean Bart. Par l'ardeur avec laquelle s'y portèrent nos populations maritimes, elle présagea l'élan d'enthousiasme que souleva en France, quelques années plus tard, en 1709, la lettre où Louis XIV, à bout de ressources, faisait pour la première fois appel à son peuple. Néanmoins, en marine surtout, l'enthousiasme ne suffit point à sauver un pays, et si de 1705 à 1715 la marine d'armateurs jeta seule quelque éclat sur les événemens de la guerre, elle le dut à des ressources d'exception, à la vente par l'état de ses vaisseaux et des objets d'armement contenus dans les arsenaux. On put voir au traité d'Utrecht de quel déplorable prix pour notre marine en général ces succès partiels avaient été payés. Ils l'étaient déjà de la perte de Gibraltar, que les Espagnols n'avaient point su garder, et dont l'amiral Rooke, qui croisait à son gré dans la Méditerranée ou l'Océan sans que notre marine de guerre le surveillât, s'était emparé par un hardi coup de main.

III.

Le retentissement de la prise de Gibraltar fut tel en Europe que Louis XIV résolut de le reprendre immédiatement. Dédaignant cette fois les conseils timides de Pontchartrain, il mit toute sa marine en ligne. Le maréchal de Tessé et le chevalier Petit-Renau reçurent des ordres pour assiéger la place par terre, pendant que la flotte du comte de Toulouse, sortant de Toulon, marcherait à la rencontre de l'amiral Rooke, l'écarterait de Gibraltar et commencerait l'investissement par mer. La marine d'escadre, jusque-là retenue dans les ports, allait enfin avoir une tâche digne d'elle à remplir, et la bataille de Velez-Malaga marque pour elle un moment décisif. Elle allait opposer aux Anglais ses plus beaux vaisseaux et ses derniers capitaines. Déjà expirante, elle allait avoir une dernière et belle journée avant de laisser pour longtemps son héritage à la marine de corsaires. C'est cette suprême démonstration d'énergie de notre puissance navale que nous allons raconter.

Auparavant toutefois il est intéressant de dire rapidement où en était alors la tactique dans les combats de mer et de quelle façon s'était développée la marine anglaise, que nous n'avions point cessé depuis un demi-siècle d'avoir pour adversaire ou pour émule. L'Angleterre n'avait eu que sous le règne d'Élisabeth ses premiers marins et ses premiers vaisseaux; mais ces marins furent Drake, Hawkins, Forbisher, et ces vaisseaux furent la flotte qui battit l'invincible Armada. Cette victoire révélait à l'Angleterre le secret de sa force. Aucun des souverains qui succédèrent à Élisabeth ne négligea la marine. Ce fut la seule préoccupation sérieuse du faible Jacques Ier, et Charles Ier y attacha assez d'importance pendant toute la durée de son règne pour vouloir s'en faire un soutien politique dans les dernières luttes civiles que sa mort termina. Quand Cromwell publia l'acte de navigation, il rendit à sa patrie un service aussi grand que celui que Thémistocle avait rendu aux Athéniens en leur persuadant de se jeter dans des maisons et des citadelles de bois. L'acte de navigation forçait le commerce anglais aux plus nobles et aux plus féconds efforts en exigeant que tout navire de commerce fût construit dans un port anglais, frété par un Anglais, monté par des Anglais; il favorisait les manufactures nationales en frappant de droits énormes tout produit étranger, et laissait enfin entrevoir au commerce qu'à défaut du droit la force serait toujours là pour le protéger.

Sous Cromwell et Charles II, cette marine déjà forte et compacte fit l'apprentissage des grandes guerres en luttant tour à tour contre la Hollande et la France, et un système nouveau sortit de ces com-

bats. Jusque-là on s'était à peu près battu de la même façon sur mer que sur terre. L'élément seul était changé, le champ de bataille était l'Océan. Les flottes, disposées en croissant, s'avançaient à force de rames ou vent arrière l'une contre l'autre; les archers lançaient leurs flèches, et lorsque l'abordage avait eu lieu, les hommes d'armes se chargeaient sur le pont ou s'assiégeaient dans ces lourds châteaux élevés aux deux extrémités du navire, et que l'on appelait château d'avant et château d'arrière. Avec des hommes tels que Ruyter, Van Tromp, Blake, Albemarle, Tourville, cette tactique toute féodale devait changer. A ces sortes de combats singuliers entre navires succédèrent les combats d'escadre à escadre. A la place d'une valeur absolue, le vaisseau n'eut plus qu'une valeur relative. L'on se mit en ligne de manière à prêter à l'ennemi le flanc, c'est-à-dire le côté le plus fort et garni de canons; chaque adversaire s'efforça de gagner le vent afin d'éviter à son gré ou d'engager le combat. Une vive canonnade le commençait; on y employait le boulet rond et le boulet ramé, on y ajoutait des flèches à artifices qu'on lançait dans les agrès et les voiles de l'ennemi. Si l'on était plus près, on employait les grenades et les pots à feu pour nettoyer les ponts et cela jusqu'au moment où l'une des deux lignes venait à plier; alors sur cette ligne à demi rompue on dirigeait des brûlots qui s'attachaient aux flancs du navire et le dévoraient, de sorte que chaque combat naval finissait par un incendie. Sous Jacques II, qui fut amiral avant d'être roi, et sous Guillaume d'Orange, ce fut cette tactique qui prévalut; mais, bien que nous devions la voir en honneur une grande partie du XVIIIe siècle, nous allons déjà saisir en germe, dès Velez-Malaga, le mouvement décisif qui, beaucoup plus tard, sous Suffren et sous Nelson, la modifiera profondément, et deviendra l'objet principal de la tactique contemporaine.

La flotte du comte de Toulouse, partie de Toulon vers le milieu d'août 1705, mouilla le 22 à l'est de Velez-Malaga. Le 23, elle appareilla et s'éleva pour avoir des nouvelles de la flotte anglo-hollandaise de l'amiral Rooke. On la découvrit fort loin, ayant le vent sur la flotte française, et le reste du jour fut employé à se préparer au combat. Le 24 au matin, on aperçut distinctement la flotte des alliés venant d'Afrique et arrivant sur celle du roi. La pensée de livrer bataille ce jour-là, qui était l'anniversaire de la Saint-Louis, remplissait d'enthousiasme les officiers et les matelots. Le comte de Toulouse, ayant serré avec le plus grand soin sa flotte sur une seule ligne, continua de courir sur la perpendiculaire du vent, et attendit l'ennemi avec une contenance pleine de fierté.

Cette bataille, qui du lieu où elle se livra reçut le nom de bataille de Velez-Malaga, était la première du XVIIIe siècle. La France

avait à effacer le désastre de La Hogue et à reconquérir cette prépondérance maritime qu'elle avait été si longtemps à obtenir et que depuis quelques années la faiblesse de son gouvernement, l'épuisement de ses ressources et des revers partiels lui avaient ravie. Héritière de cette suprématie, l'Angleterre n'avait qu'à la faire constater par un nouveau triomphe aux yeux de l'Europe. Enfin, si la Hollande n'était plus que l'alliée soumise de son ancienne rivale, elle allait risquer bravement ses derniers capitaines et ses derniers vaisseaux. L'attente était immense dans les deux flottes. L'on sentait d'ailleurs que cette grande lutte serait la dernière, car les intérêts continentaux qui se débattaient en Europe et l'épuisement général des finances qui en était la suite ne permettraient pas de longtemps à la puissance vaincue de reparaître dans la lice avec de pareilles forces. Il semblait enfin, par un singulier hasard, que les plus illustres capitaines des trois nations se fussent donné rendez-vous sur ce champ de bataille qui ne pouvait être disputé par de plus nobles rivaux.

La flotte française présentait un effectif de 49 vaisseaux de ligne portant 3,543 canons et 24,155 hommes, de 8 frégates portant 149 canons et 1,025 hommes, 9 brûlots, 2 transports et enfin 24 galères, dont 5 espagnoles. Elle était divisée en trois escadres. Au centre, sur le vaisseau amiral le *Foudroyant*, de 104 canons, était le comte de Toulouse. Alors âgé de trente ans, ce fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan était le premier prince du sang qui, destiné à cette périlleuse carrière du marin, s'y fût livré avec franchise et avec goût, espérant dans cette position exceptionnelle trouver un peu de l'initiative et de la liberté qui manquaient complétement à la cour compassée du grand roi. Cependant, malgré sa prédilection pour la marine, ce qu'il pouvait faire pour elle était peu de chose. Louis XIV en effet n'aima jamais ses enfans, auxquels il supposait une arrière-pensée d'ambition, et, jaloux de leurs succès, il les retint constamment dans la dépendance ou dans l'inaction. La haine et l'envie de Jérôme de Pontchartrain étaient ainsi admirablement servies par ce sentiment instinctif du roi, qui traita toujours de folies les tendances généreuses du prince et de sagesse les criminelles hésitations du ministre. Cependant le caractère du comte de Toulouse, moins froid et moins flegmatique que comprimé et retenu par les habitudes de son éducation, se développa au milieu de cette sympathique race de marins que la grandeur charme et séduit quand la grandeur fait au-devant d'elle les premiers pas. L'escadre l'aimait généralement. Il était d'un courage tranquille, et envisageait froidement le danger. Peut-être aurait-il été plus audacieux, si une plus longue pratique de son métier lui

avait enlevé la timidité de l'inexpérience. Cette défiance de lui-même le rendait plein de réserve et de modestie, et il suivait volontiers, en les couvrant de son nom et de sa responsabilité, les conseils du guide que le roi lui avait donné dans d'Estrées.

Le *Foudroyant* avait pour matelot d'avant le *Vainqueur*, commandé par le bailli de Lorraine, pour matelot d'arrière le *Terrible*, commandé par M. de Relingue. Le vice-amiral de cette escadre du centre était le marquis de Coetlogon sur le *Tonnant*, et le contre-amiral était de Pointis sur le *Magnanime*. L'avant-garde avait pour amiral de Villette-Mursai, monté sur le *Fier*. Les matelots d'avant et d'arrière étaient Saint-Maur sur le *Content*, et Ducasse sur l'*Intrépide*. Le vice-amiral de cette seconde escadre était d'Amfreville sur le *Saint-Philippe*, et le contre-amiral de Belle-Isle-Erard sur le *Magnifique*. L'arrière-garde enfin était commandée par de Langeron sur le *Soleil-Royal*, ayant pour ses matelots d'avant et d'arrière MM. de Tourouvre et d'Aligre sur l'*Invincible* et sur l'*Ardent*. Le vice-amiral était de La Harteloire sur le *Triomphant*, et le contre-amiral M. de Sepville sur l'*Admirable*.

La flotte anglaise présentait un effectif de 45 vaisseaux de ligne portant 3,254 canons et 20,045 hommes, de 6 frégates, 7 brûlots, 5 autres bâtimens et 12 vaisseaux hollandais. Comme la flotte française, elle était divisée en trois escadres. Au centre était l'amiral sir George Rooke sur le *Royal-Catherine*, ayant pour amiraux le chevalier Jean Leake sur le *Boyne*, et Thomas Dilkes sur le *Kent*. A l'avant-garde, sir Cloudesly Shovel montait le *Barfleur*, et avait sous ses ordres comme officiers-généraux George Buch sur le *Ranelagh* et le chevalier André Leake sur le *Grafton*. Enfin à l'arrière-garde étaient les Hollandais, commandés par les amiraux Kallembourg, Wassenaer et Vanderdussen.

L'amiral sir George Rooke n'eut pas plus tôt aperçu la flotte du comte de Toulouse qu'il comprit qu'elle venait reprendre Gibraltar. Il se résolut dès lors à la combattre. C'était le seul moyen de sauver sa conquête, car la garnison qu'il y avait laissée, insuffisante en nombre, mal approvisionnée, peu faite aux ressources et aux moyens de défense de la place, devait céder à un vigoureux coup de main, comme avaient cédé les Espagnols. Il réunit immédiatement son conseil, moins pour lui demander un avis que pour lui faire comprendre la nécessité de la résolution qu'il adoptait et le besoin qu'il y avait de vaincre. Cependant la situation était alarmante, car dans une récente et vaine tentative pour s'emparer de Ceuta la flotte s'était encombrée d'un certain nombre de blessés, et avait usé une partie de sa poudre et de ses boulets. Aussi, ne pouvant jusqu'au bout dominer son inquiétude et admettant la

possibilité d'un désastre, Rooke remit à ses capitaines des plis confidentiels qu'ils ne devaient ouvrir qu'au dernier instant, et dans lesquels il leur ordonnait de brûler leurs vaisseaux, si, après avoir épuisé toutes leurs munitions, ils se croyaient en danger d'être pris par les Français. Tous ses capitaines étaient partis lorsque sir Cloudesly Shovel, qui se retirait le dernier, rentra tout à coup dans la chambre de l'amiral et lui proposa un plan tout nouveau pour la tactique de cette époque. L'objet de l'escadre anglaise ne pouvait être de brusquer le combat, car c'était une espérance hasardée que de croire décider promptement l'action avec très peu de munitions, en ayant devant soi une flotte telle que la flotte française. Son but unique devait être de couvrir Gibraltar. La brise soufflait du sud, la flotte anglaise courait en ligne oblique sur l'avant-garde du comte de Toulouse. Il fallait continuer le plus longtemps possible cette route, qui permettait aux vaisseaux de se servir de tous leurs canons, puis, parvenu à une certaine distance, lui, Shovel, arriverait vent arrière avec son avant-garde, couperait de force la ligne française, et, suivi du corps de bataille de l'amiral Rooke, la doublerait sous le vent, la mettant ainsi entre deux feux pendant toute la durée de l'évolution. La bataille serait alors gagnée, ou dans le cas contraire la flotte anglaise, se trouvant entre l'ennemi et Gibraltar, pourrait toujours lui en intercepter le chemin et s'y réfugier au cas où les munitions manqueraient. Ce plan adopté, l'amiral Shovel se rendit à son poste pour le réaliser. Ce fut l'exécution qui le trahit. Les vaisseaux de son escadre, marchant mieux sous l'impulsion du vent arrière, se séparèrent rapidement de ceux qui les suivaient. Un vide se fit entre l'avant-garde anglaise et le corps de bataille. Villette-Mursai, apercevant cet espace libre, conçut le projet, analogue à celui de l'amiral Shovel, de serrer le vent, de couper la ligne anglaise, de virer après l'avoir coupée, et, la prolongeant de l'autre bord, de la mettre entre deux feux. Signalant aussitôt ce mouvement au comte de Toulouse, qui l'imita, il commença sa manœuvre. L'amiral anglais, se voyant alors devancé, redressa sa ligne. Rooke se hâta de combler le vide, et les deux flottes ennemies, toutes deux alors au plus près du vent et aux mêmes allures sur des lignes parallèles, engagèrent l'action.

Le rôle des amiraux était fini. Ce ne fut plus qu'un duel immense où chaque vaisseau choisit son adversaire, où l'intrépidité et le coup d'œil de chaque commandant eurent à décider le succès. Au corps de bataille, le *Royal-Catherine* attaque par deux fois le *Foudroyant*, et deux fois est obligé de plier. Le feu est terrible. D'Estrées, sans cesse aux côtés du comte de Toulouse, sur lequel il a promis de veiller, est admirable de sang-froid. Son maître d'équi-

page, qu'il a fait appeler sur la dunette pour lui donner quelques ordres, a la tête emportée par un boulet. Rivalisant de bravoure et d'impassibilité avec son amiral, le comte de Toulouse voit tomber à côté de lui l'intendant de l'armée, et empêche qu'on ne jette son cadavre à la mer avant d'avoir visité ses vêtemens et s'être assuré qu'il ne porte sur lui aucun papier important. L'*Eagle*, que commande lord Hamilton, s'attaque au *Foudroyant* et est repoussé comme l'a été le *Royal-Catherine*. Ces deux vaisseaux, dépassant le *Foudroyant*, s'attaquent alors successivement à son matelot d'avant, le *Vainqueur*, dont le commandant, le bailli de Lorraine, mortellement frappé, doit expirer la nuit suivante. Son vaisseau avait déjà eu affaire à trois vaisseaux de 60 canons qui l'avaient abandonné. M. de Grandpré, qui vient d'en prendre le commandement, reçoit si vigoureusement le *Royal-Catherine* et l'*Eagle*, qu'il les force à s'éloigner. A bord du *Terrible*, de Relingue expirant se fait porter sur le pont, et de son cadre suit et dirige encore le combat. Le capitaine du *Sérieux*, Champmelin, aborde trois fois le *Monk*, que commande le capitaine Mills, et est sur le point de l'enlever quand le feu s'y déclare en trois endroits. Il l'abandonne alors, mais il a le temps de se saisir d'une flamme qu'il envoie au comte de Toulouse comme trophée de sa victoire. Les Anglais, qui ont l'avantage du vent, évitent avec soin l'abordage, que les Français au contraire recherchent avec ardeur.

A l'avant-garde, Shovel, se laissant dépasser par Villette-Mursai, engage avec Ducasse un vif combat d'artillerie. Le brave Ducasse, quoique atteint de deux blessures, reste sur le pont de l'*Intrépide* et force à la retraite le *Barfleur*, dont le nom perpétue chez les Anglais leur triomphe de La Hogue. Villette-Mursai force au bout d'une demi-heure le matelot de Shovel, qui l'a attaqué, à se retirer derrière son amiral. Trois autres vaisseaux qui engagent l'action avec lui ont successivement le même sort. Le vice-amiral Thomas Dilkes, qui monte le *Kent*, prend leur place; mais Villette-Mursai est en train de vaincre, et il va forcer ce quatrième vaisseau à plier lorsqu'une bombe tombe sur la dunette du *Fier*, pénètre jusqu'à la première batterie, fait sauter l'arrière du vaisseau et met le feu dans toute sa poupe. Le désordre de cet accident fut d'autant plus grave qu'il y avait dans la galerie 50,000 cartouches de fusil qui partirent avec les armes de rechange chargées. Deux officiers sont tués, quelques autres blessés, le marquis de Villette est renversé et contusionné par les éclats. Le *Fier* se voit alors contraint d'arriver de deux aires de vent pour éteindre le feu de sa poupe. Malheureusement cette manœuvre tout indépendante est imitée par les vaisseaux qui le suivent, et l'avant-garde cesse un combat avantageux. Le

Magnifique aurait pu arrêter le mouvement, mais il l'exécute dans un premier moment de stupeur, car il vient d'avoir son contre-amiral, M. de Belle-Isle-Érard, mortellement blessé. Le fils et le neveu de Château-Regnault sont aussi, à l'avant-garde, les victimes de ce combat. Les Anglais, trop maltraités pour tirer avantage de cette fausse manœuvre, profitent avec joie du répit qu'elle leur donne, et d'un commun accord le feu cesse à l'avant-garde à cinq heures du soir. A sept heures, le comte de Toulouse forçait sir George Rooke à plier avec tout son corps de bataille.

A l'arrière-garde, le combat ne finit qu'à la nuit. Plusieurs vaisseaux français furent obligés de sortir de la ligne pour se réparer; mais M. de Langeron, sur le *Soleil-Royal*, força l'amiral Kallembourg d'abandonner son vaisseau l'*Albemarle*, qui sauta quelques momens après. De 800 hommes qui le montaient, l'amiral et 10 matelots seulement furent sauvés. Sur la flotte anglaise, les capitaines André Leake, John Cow et 687 hommes furent tués. Les capitaines Mings, Baker, Jumper et 1,632 hommes furent blessés. Les Hollandais eurent un capitaine et 400 hommes tués ou blessés. Outre les pertes du bailli de Lorraine, de Relingue, de Belle-Isle-Érard, des Château-Regnault, les Français eurent 1,500 hommes tués ou blessés.

La bataille avait duré dix heures. Elle était terminée, au moins pour ce jour-là. Le comte de Toulouse rassembla son conseil, et là, en présence de tous ses capitaines, se jeta dans les bras du comte d'Estrées et lui dit, en le remerciant de ses services, qu'il lui devait toute la gloire de cette journée. Il s'agit alors de savoir si l'on recommencerait le combat le lendemain. Chacun arrivait avec cette diversité de sentimens qui résulte d'une bataille indécise, les uns encore inquiets des dangers que la flotte avait courus, les autres fiers des succès qu'elle avait remportés. Cependant au milieu de l'incertitude générale des avis une pensée de prudence, presque de timidité, se faisait jour. C'était déjà dans notre marine un triste symptôme de cette démoralisation qui devait exercer une si fatale influence cent ans plus tard, et qui provenait à cette époque de dix années d'inaction presque totale, d'appauvrissement, de revers malheureusement trop certains et de succès toujours contestés. Nos marins n'avaient plus de confiance en eux, cette première garantie de la victoire. Le matin de la bataille de Malaga, chaque capitaine avait fait d'avance le sacrifice de sa vie et de ses espérances; aussi, surpris par l'issue de l'événement, plus heureuse qu'ils n'eussent osé la rêver, oubliant qu'on n'obtient le plus souvent les faveurs de la fortune qu'en les lui arrachant, tous hésitaient à la tenter davantage et désiraient en rester là. Le comte de Toulouse, dominé par sa modestie et son inexpérience, s'applaudissant d'être sorti avec

bonheur de sa première grande bataille, n'avait pas assez d'initiative pour imposer une résolution aux membres d'un conseil qui se composait de l'élite de la marine royale, et son avis devait être celui de la majorité des voix. Le comte d'Estrées de son côté, fier d'avoir assuré la gloire de son élève, enchaîné par ses instructions secrètes, qui lui recommandaient le plus grand ménagement de ses forces, songeant que la flotte qu'il avait entre les mains était la dernière que pourrait armer Louis XIV, le comte d'Estrées inclinait à la prudence. Ce fut alors qu'on apporta un message de M. de Relingue. Après avoir félicité le comte de Toulouse sur le succès de la journée, de Relingue le suppliait de le poursuivre, l'assurant d'après des avis certains que les Anglais, qui avaient épuisé presque toutes leurs munitions, n'avaient plus que quelques coups de canon à tirer par pièce. A entendre cette lettre pleine d'énergie, il semblait que de son lit de mort de Relingue voyait la victoire plus encore qu'il ne la prédisait. En même temps, comme pour venir en aide aux avis du héros expirant, la brise, sautant pendant la nuit au nord et le matin à l'ouest, nous donna l'avantage du vent. Il y eut dans le conseil un instant d'enthousiasme et de résolution, et l'on put croire, quand le comte de Toulouse leva la séance, que le soleil du lendemain éclairerait à la fois une nouvelle lutte et un triomphe.

Il n'en fut rien. Les hésitations reparurent. Plusieurs capitaines demandèrent le temps de réparer leurs avaries; on le leur accorda. La journée se passa dans l'inaction en vue de l'ennemi. Le surlendemain, la flotte était réparée, les équipages demandaient à grands cris le combat. Peut-être se fût-on à la fin décidé, lorsque vers le soir le vent changea au profit des Anglais. Pendant ces deux jours, on les avait insensiblement laissés s'éloigner de quatre ou cinq lieues. Maintenant qu'ils étaient au vent, il était inutile de les poursuivre. Se résignant à ce changement de la fortune, qui s'était lassée de nous être propice, le comte de Toulouse fit voile vers la France; mais, comme s'il eût pu prévoir tout ce que cette occasion manquée de vaincre entraînerait à sa suite de tristes résultats, il rentrait à Toulon avec un sentiment pénible dans le cœur.

L'amiral Rooke pendant ces deux jours était resté plein d'anxiété, mais en même temps de calme et d'énergie. Ce que de Relingue avait annoncé était vrai, chacun des vaisseaux anglais n'avait plus que cinq décharges à faire. Rooke comprit que la hardiesse seule de sa contenance pouvait le sauver ; aussi resta-t-il à portée de la flotte française sans l'approcher ou s'en éloigner, attendant ce que déciderait le comte de Toulouse, prêt, s'il le fallait, à combattre et à périr. Ce furent deux jours d'angoisses au bout desquels la fortune couronna enfin une patience qui ne s'était pas démentie. Quand la flotte française se fut éloignée, l'amiral Rooke fit voile

vers le détroit, se répara à la hâte à Lisbonne, et passa en Angleterre. Là, on avait cru d'abord à une victoire; on fut détrompé en voyant dans quel état revenait la flotte qui avait combattu à Malaga, et quelques jours plus tard, en pleine chambre des pairs, lord Haversham disait qu'il fallait féliciter l'amiral Rooke sur son heureuse délivrance. Malgré l'inestimable service que l'amiral avait rendu à sa patrie par la prise de Gibraltar et le beau sang-froid dont il avait fait preuve après Malaga, l'Angleterre ne lui pardonna point cette bataille incertaine. Elle préférait déjà se montrer ingrate à se montrer indulgente et n'admettait pas de demi-succès. On ôta la flotte de la Méditerranée à l'amiral Rooke. Il ne servit plus dès lors à la mer; mais il emporta dans sa retraite l'estime et l'affection des hommes les plus intègres et les plus illustres de l'Angleterre. Il mourut à cinquante-huit ans le 24 janvier 1709, et, malgré les hauts commandemens qu'il avait exercés pendant toute sa carrière, ne laissa qu'une fortune assez médiocre. Comme ses amis s'en étonnaient au moment où l'amiral écrivait son testament: « C'est vrai, dit celui-ci, je laisse peu de chose; mais ce peu de chose a été honnêtement gagné, et n'a jamais coûté une larme à un matelot ni une obole à la nation. »

Lorsque le comte de Toulouse revint à Toulon, il n'y trouva ni ressources, ni approvisionnemens, ni rechanges. Néanmoins, ne pouvant se résoudre à laisser tout à fait infructueuse une expédition qui avait coûté tant de sang et tant de peine, il dégarnit ses propres vaisseaux de leurs mâts et de leurs agrès, et parvint à composer à Pointis une escadre de 10 vaisseaux et de 9 frégates avec laquelle celui-ci dut concourir au siége de Gibraltar, qui se continuait par terre. Le comte de Toulouse eût pu faire un meilleur choix. Pointis, aigri par les accusations qui l'avaient poursuivi depuis Carthagène, peu heureux dans son commandement de l'escadre de Flandre, partait avec le pressentiment d'un malheur alors que, pour l'éviter, ce n'eût point été trop de la plus énergique résolution. Les forces qu'on lui donnait étaient d'ailleurs insuffisantes. En partant de Lisbonne, l'amiral Rooke y avait laissé sir John Leake avec 23 vaisseaux pour veiller sur Gibraltar. Ces 23 vaisseaux, réparés dans un port ami, bien approvisionnés, bien commandés, étaient prêts à sortir. Pointis, en apprenant cette nouvelle, alla s'enfermer à Cadix. Il espérait y compléter l'armement de ses vaisseaux; mais les ports d'Espagne étaient encore plus pauvres que ceux de France. Il se vit condamné à l'inaction et eut le tort de s'y résigner.

Ce fut seulement au mois de mars 1705 que, sur les instances réitérées du maréchal de Tessé, il se décida enfin à partir pour Gibraltar avec ses dix vaisseaux. On était prêt à donner l'assaut lorsqu'un orage épouvantable se déclara pendant la nuit. Cinq vaisseaux, sous

peine de périr sur leurs ancres, durent appareiller; les cinq autres, parmi lesquels était celui de Pointis, le *Magnanime*, se remettaient à peine de l'ouragan de la nuit lorsqu'ils aperçurent tout à coup l'escadre anglaise. La brume, ordinaire à cette époque de l'année, avait été si épaisse que les tours des signaux établies depuis Cadix jusqu'à Gibraltar n'avaient pu distinguer aucun navire. De plus, par une de ces négligences qui préparent les revers, Pointis avait oublié de faire croiser au détroit ou au cap Saint-Vincent quelques bâtimens légers qui fussent venus l'avertir de l'approche de l'ennemi. Mouillée sous le cap Carnero, l'escadre coupa immédiatement ses câbles et courut sur la côte d'Afrique; mais, promptement rejointe par les vaisseaux anglais, qui étaient carénés de frais, elle revira et chercha un abri sur celle d'Espagne. Un premier bâtiment encombré de malades se rendit presque aussitôt. Les capitaines Patoulet et de Mons repoussèrent trois abordages et ne se rendirent qu'au quatrième. Pointis seul sur le *Magnanime* et Lauthier sur le *Lys* se firent jour à travers la flotte anglaise; mais ce fut pour aller s'échouer à Marbella, à l'ouest de Malaga. Le *Magnanime* échoua avec tant de force que sa mâture tomba. Les commandans français, pour empêcher ces vaisseaux d'être capturés, y mirent le feu après en avoir retiré leurs équipages. Le désastre de Marbella fit abandonner le siége de Gibraltar, et l'on ne devait en reprendre la pensée que bien longtemps après.

C'est ainsi que s'accomplit en moins de cinq années l'anéantissement de cette marine royale qui, chancelante déjà, il est vrai, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, présentait encore cependant tant de vitalité. L'une des causes auxquelles il faut attribuer cette rapide décadence est l'immensité de la tâche qu'on lui donnait à remplir, et dont le désastre de Vigo, la bataille de Velez-Malaga et l'affaire de Marbella furent les inévitables conséquences. La seconde et la principale fut l'absence à sa tête, non point d'un homme de génie, mais seulement d'un homme probe et sincère qui, accueillant et protégeant ses capitaines, resserrant les ressorts de son administration relâchée, eût fait pénétrer dans les moindres rameaux l'influence réparatrice d'un pouvoir fécond et organisateur. C'est surtout le ministre que choisit Louis XIV qu'il faut accuser de nos revers. La physionomie de Jérôme de Pontchartrain, arrivé au ministère presque par droit de naissance, est une des plus tristement saillantes du XVIIIe siècle. Accusé par les mémoires du temps d'avoir eu toutes les mauvaises passions du cœur, la servilité, l'avidité, l'injustice et l'envie, il sut, par un secret privilége des natures perverses, les faire concourir au but qui fut la seule pensée de sa vie, se rendre indispensable au roi et garder le pouvoir. D'une profonde incapacité pour les choses de la marine, mais

loin d'être dépourvu d'intelligence et d'esprit, il comprit que le premier ennemi qu'il avait à combattre était la marine elle-même, que le premier effort qu'il ferait pour la sauver dévoilerait son inexpérience, et, semblable à un médecin qui aimerait mieux tuer son malade que d'avouer son ignorance, il la laissa périr faute de soins. L'inertie, cette arme si puissante des faibles, fut la règle constante de son égoïsme. Le second ennemi qu'il eût à redouter était l'homme qui, réunissant sur lui les sympathies de cette marine et fort du privilége de sa naissance, devait être tenté de se faire le soutien et le propagateur des réformes. Le comte de Toulouse aurait pu être pour le ministre un rival. Pontchartrain épousa les préventions du roi contre ses enfans. En apparence, il adopta les plans du grand-amiral; mais, les contrariant par le choix d'agens inintelligens, par des contre-ordres calculés, par des retards perfides, il leur fit perdre dans l'exécution toute efficacité. Sa capacité et son influence comme ministre étant sauvées, il lui fallait assurer sa fortune et sa réputation. L'affaiblissement de notre marine avait favorisé les armemens particuliers. Pontchartrain s'y associa, et, mettant à leur disposition nos arsenaux et nos marins, assura d'immenses succès à une guerre de course organisée avec de pareils élémens. Maître d'une immense fortune, oubliant volontairement que ces prêts usuraires de nos approvisionnemens et de notre personnel tarissaient les plus réelles de nos richesses maritimes, il présenta à Louis XIV comme une de ses créations cette manière de faire la guerre, et telle fut l'adresse avec laquelle il sut laisser dans l'ombre les anciens représentans de notre marine, qu'il passa presque pour un novateur de génie auprès du monarque et de la France. A cette époque en effet, la masse de la nation ne l'accusa point. Il se conserva ainsi tout-puissant pendant quinze années, jusqu'au dernier soupir du roi; mais avoir l'habileté de se perpétuer au pouvoir, cela n'absout pas un ministre. Jérôme de Pontchartrain non-seulement annula la puissante marine des deux Colbert, que le ministère de son père n'avait fait qu'affaiblir, mais, cachant sa ruine sous des succès trompeurs, il l'amena à ce point de décadence où elle fut tout entière à reconstituer, presque à créer. Il accomplit sciemment, pas à pas, conservant sa fortune et son influence, en ruinant son pays, l'œuvre d'un mauvais citoyen, et fut d'autant plus coupable que, vivant sous Louis XIV, possédant toute sa confiance, disposant, s'il l'eût voulu, d'énormes ressources, sans entraves et sans contrôle d'aucune sorte, il eût pu conduire la marine dans une voie certaine de grandeur et de prospérité.

HENRI RIVIÈRE.

LA RÉGION

DU BAS DE LA LOIRE

LES PALUDIERS DES MARAIS SALANS ET LES PÊCHEURS DES CÔTES.

Le travail d'assimilation qui se poursuit sous nos yeux entre les différentes régions de la France est produit surtout par les intérêts économiques. C'est sur ce terrain que les métamorphoses sont les plus rapides et les plus frappantes. Des groupes de population qui s'étaient jusqu'ici maintenus dans un isolement séculaire s'ouvrent de ce côté à l'action du dehors. De leur propre mouvement, ils la provoquent, la sollicitent, témoin ces vœux sans cesse renouvelés pour obtenir des routes, des chemins de fer, des voies navigables, enfin tout ce qui peut stimuler le développement de la production et l'élan commercial. Si les vieilles coutumes, les mœurs originales, les caractères tranchés de telle ou telle province tendent à se fondre dans une unité homogène, c'est la lutte industrielle qui est l'agent le plus actif de ces changemens. Sans doute les conditions de cette lutte ne sont pas les mêmes pour tous, sans doute aussi dans certains coins de notre pays on retrouve quelques-uns des élémens les plus intimes de l'ancienne nationalité française; mais ces petits mondes à part ressentent déjà les préoccupations et reçoivent le sceau de la civilisation contemporaine. Faut-il donc s'attendre à voir entièrement disparaître les types locaux, les traditions particulières? L'unité deviendra-t-elle l'uniformité? ou bien le mouvement qui s'accomplit laissera-t-il subsister dans les mœurs

ces mille variantes provenant des legs du passé, du milieu, du genre d'occupations? Pour éclaircir ces questions, il faut rechercher de quelle façon et dans quelle mesure des populations jusqu'ici obstinément immobiles sont enfin entrées dans le courant de l'activité générale. Ce mode d'envisager le progrès social, nous l'avons développé déjà ici même dans des études concernant plusieurs groupes industriels ou agricoles (1); nous voudrions appliquer les mêmes procédés d'analyse à cette partie de la Bretagne qui avoisine le bas de la Loire. Nous y sommes attiré par certaines questions récemment soulevées et qui réclament d'urgentes solutions. On y rencontre d'ailleurs dans les intérêts un mélange d'affinités et de contrastes qui prête au tableau un attrayant relief. Plusieurs catégories de travailleurs s'y présentent à l'observation : d'une part ceux qui profitent du voisinage de la mer, comme les paludiers des marais salans et les pêcheurs de la côte, puis les matelots qui montent nos bâtimens de guerre et de commerce, enfin les populations attachées à la terre et vivant de la terre, les cultivateurs, les ouvriers employés dans les vastes exploitations tourbières si singulièrement organisées dans ce pays. Les deux premiers groupes nous occuperont seuls aujourd'hui.

La région où nous nous transportons s'étend d'Indret et des forges de la basse Indre à la mer. Sur la rive gauche de la Loire, la petite cité du Pellerin, justement fière de sa position pittoresque et de ses riantes perspectives, sur la rive droite les vertes prairies et les nombreuses villas de Saint-Étienne-de-Montluc, en marquent les premières limites. Les extrémités opposées s'avancent dans l'Océan par les pointes de Mesquer, du Croisic, de Painchâteau et de Saint-Gildas. Occupant à peu près le tiers du département de la Loire-Inférieure, ce bassin remonte au nord, vers le Morbihan, jusqu'aux rives escarpées de la Vilaine, et descend au sud, vers la Vendée, jusqu'aux épais taillis du Bocage. Le groupe des pêcheurs et celui des paludiers s'entremêlent le long des côtes, à droite et à gauche du grand cours d'eau qui coupe cette région en deux parties à peu près égales.

I.

La production du sel marin, qui avait enrichi pendant longtemps nos provinces de l'ouest, en est arrivée aujourd'hui à un état des plus critiques. Après avoir traversé, surtout depuis une vingtaine

(1) Voyez en dernier lieu, dans la *Revue* du 1er juin 1867, *le Métayage et la Culture dans le Périgord.*

d'années, les épreuves les plus dures, elle subit en ce moment même une détresse qui anéantit un capital énorme et jette dans la misère des milliers de familles. L'importance des questions d'économie sociale et financière qui se trouvent liées à cette industrie n'est que trop hautement proclamée par l'*Enquête sur les sels* récemment publiée. Néanmoins les résultats de cette enquête ne fournissent pas sur l'état des choses toutes les lumières qu'on était en droit d'en attendre. Les lacunes semblent tenir surtout à un programme primitivement mal conçu et à des moyens d'investigation sur place insuffisans. En nous servant de ce document administratif, nous chercherons à le compléter par des renseignemens personnels.

Les marais salans faisaient vivre dans la région du bas de la Loire environ dix mille personnes. Ils y occupent sur les deux rives deux bassins comprenant ensemble près de 3,000 hectares : c'est à peu près le huitième de l'étendue qu'ils recouvrent sur les côtes de l'ouest à partir de la Gironde jusque dans la Manche. Le marais de la rive droite se divise en deux branches distinctes, le salin de Guérande, de Batz, du Croisic, du Pouliguen d'une part, celui de Mesquer, de Saint-Molf et d'Assérac de l'autre. Centre commercial de tout ce pays, la ville de Guérande le domine du haut du coteau sur lequel elle est bâtie. C'est une cité d'un autre âge, entourée de remparts élevés, ne communiquant avec le dehors que par quatre portes où l'on aperçoit encore la trace des ponts-levis. Des arbres gigantesques la cachent complétement à l'extérieur, et de la plaine elle apparaît moins comme une ancienne place de guerre des temps féodaux que comme un nid de verdure. Les collines environnantes contrastent tout à fait avec les bords des marais salans, les vignes et les céréales y réussissent à merveille; les terres touchant aux salines sont au contraire dépouillées de toute parure végétale. Il ne faudrait pas croire cependant que l'aspect général soit triste. De nombreux villages animent le paysage, et la vue est agréablement bornée du côté de l'Océan par les monticules verts et les allées d'arbres qui égaient les abords du Croisic et du Pouliguen. Au centre, le Bourg-de-Batz, édifié sur un fond de solides rochers, montre la haute tour de son église et les murailles ruinées d'une ancienne abbaye. Son petit port, presque toujours désert, est un coin des plus pittoresques. La mer s'y montrant terrible dans ses jours de furie, la nature semble avoir voulu y rassembler tous les moyens de défense. Ce sont d'énormes rochers de formes capricieuses, tantôt se dressant comme des faisceaux de lances, tantôt couchés comme d'énormes sphinx que le flot polit sans cesse, tantôt ressemblant à des vagues qui auraient été subite-

ment pétrifiées un jour de tempête. Sur la rive gauche de la Loire, le caractère du pays est tout différent. La ville de Bourgneuf domine les plaines salicoles à peu près comme Guérande sur la rive droite, mais de moins haut. Le rivage est partout plat et vaseux, les bords des marais se recouvrent chaque année d'une riche moisson de fèves ou de froment. Jadis fort malsain, ce territoire a beaucoup gagné par suite de desséchemens heureusement accomplis; mais les causes qui ont presque ruiné l'industrie saline dans l'ouest se sont fait sentir ici d'une manière non moins désastreuse que sur la rive droite.

Des deux côtés de la Loire, l'installation et le régime des exploitations salicoles sont à très peu de chose près les mêmes. Rien de plus facile à se représenter qu'un marais salant. Qu'on se figure un jardin maraîcher dont les carrés seraient pleins d'eau, et où les allées, au lieu de se trouver un peu au-dessous du sol cultivé, le domineraient de 10 ou 12 centimètres. Ces carrés s'appellent *œillets*. Ils sont remplis par l'eau de la mer, introduite à marée haute et préalablement concentrée pendant quinze ou trente jours dans des réservoirs attenant à chaque marais. Elle est après cela conduite dans les *œillets* à travers un système assez compliqué de canaux. La production du sel marin constitue ainsi une branche d'agriculture d'un genre spécial, où le concours visible de l'homme s'unit à l'œuvre mystérieuse de la nature. La terre a besoin d'être travaillée et disposée d'après certaines conditions pour que le sel s'y coagule, comme le champ pour que le blé y germe et y mûrisse. Ainsi on ne fabrique pas le sel marin, on le récolte. Rien d'étonnant dès lors que les paludiers empruntent aux agriculteurs une partie de leurs termes professionnels. A certains momens, dans leur langage, « le marais est en fleur, » et ils disent du sel qu'on le « cueille, » comme on le dit des fruits des vergers.

C'est dans l'*œillet*, où l'eau n'a guère qu'un centimètre de profondeur, que le sel se forme, grâce à l'évaporation que produit le soleil et que favorise le courant qui circule lentement entre les divers compartimens de la saline. Il tombe de lui-même au fond du bassin; le paludier, armé d'une espèce de long râteau, n'a plus qu'à le ramener sur des ronds en terre ménagés au bord de distance en distance. La récolte se fait tous les jours ou tous les deux jours. L'art consiste à bien ramasser tout le sel sans entraîner de vase en même temps. Dans le salin de Guérande, on retire séparément un sel blanc qui cristallise à la surface de l'œillet sous l'apparence d'une écume. Ce produit est employé pour la salaison des sardines. Faute de cette destination spéciale, il est à Bourgneuf mêlé avec le reste.

On conçoit sans peine que la production salicole dépend de l'état du ciel; il lui faut avant tout la chaleur des rayons solaires. Par un temps brumeux, point de cristallisation. Les étés pluvieux sont pour les paludiers des saisons désastreuses. La récolte peut donc varier énormément d'une année à l'autre; mais l'expérience enseigne qu'en calculant les produits pour une période de dix ans on arrive à une moyenne annuelle de 1,000 kilogrammes de sel par œillet. Le travail commence dans le courant du mois de juin, et il finit au plus tard au mois d'octobre. En 1868, année très favorable, les opérations avaient pu s'ouvrir dès le 12 mai (1). Le sel recueilli est porté chaque soir sur quelque point du talus aussi voisin que possible de la saline. On l'y entasse en *mulons* de forme conique, ressemblant assez bien de loin aux tentes d'un camp. Au salin de Guérande, le transport de la saline au mulon est exécuté par des femmes; autour de Bourgneuf, il est laissé aux hommes. Les femmes portent le sel sur la tête, dans de larges jattes en bois nommées *geddes* et contenant de 25 à 30 kilogrammes. Les hommes se servent de paniers d'osier qu'ils chargent sur l'épaule. Quand le sel doit être bientôt vendu, on se contente de recouvrir le mulon d'une mince enveloppe de terre. Si, comme il arrive parfois quand la récolte est bonne et les prix bas, des spéculateurs achètent de grandes masses de sel afin de le conserver plusieurs années, on forme des amas de 200,000, 300,000 kilogrammes, et on les abrite sous une épaisse couche de terre.

La propriété des marais salans est partout extrêmement divisée. On compte dans le salin de Guérande plus de 3,000 propriétaires ne possédant souvent que deux ou trois œillets disséminés entre plusieurs salines. Cette propriété est désormais fort peu recherchée. Les ventes sont presque impossibles. Le régime du travail constitue presque toujours une sorte d'association ou de métayage dont les fruits se divisent entre le paludier et le propriétaire. Leurs parts varient suivant les lieux. Dans le salin de Guérande, le premier reçoit communément le quart de la récolte; mais le propriétaire supporte les frais du portage des bords de l'œillet jusqu'au mulon. Les porteuses sont payées à raison de 1 franc par an et par œillet; elles profitent en outre du sel blanc formé à la surface. A Bourgneuf, l'usage attribue au paludier la moitié du produit et quelquefois plus, mais le portage s'opère à ses frais.

Dans l'un et l'autre cas, le gain du travailleur est bien minime. Les œillets de chaque propriétaire étant le plus souvent dispersés,

(1) Le salin de Guérande renferme 24,986 œillets répartis dans 800 salines, sans parler de 422 œillets plus rapprochés de Saint-Nazaire; celui de Mesquer compte 7,193 œillets; celui de Bourgneuf à peu près autant.

le paludier ne peut guère en cultiver que cinquante, pour lesquels sa part, année commune, atteint à peine le chiffre de 100 francs. S'il fait porter le sel par deux femmes de sa famille, il peut toucher, outre le prix du sel blanc, une somme d'environ 75 fr. Il réalise, il est vrai, quelques profits accessoires. Lors de la vente, il concourt moyennant paiement à la conduite de la marchandise jusqu'aux bateaux qui viennent la prendre dans les étiers, canaux naturels que la mer inonde à marée haute. Les réparations appelées *mises*, qu'il exécute durant l'hiver, et dont, par une vicieuse organisation du travail excluant tout contrôle, il est en fait l'unique juge, donnent lieu à une rétribution additionnelle. Si l'on évalue à 80 francs la somme provenant de ces deux dernières sources, on est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la limite ordinaire. Voilà donc, en forçant les chiffres, un total de 255 francs par an. C'est bien peu, et la situation du paludier est d'autant plus précaire qu'il ne peut, en raison du temps qu'il doit consacrer aux *mises*, augmenter ses ressources que dans une proportion insignifiante en s'employant durant l'hiver à d'autres travaux. Ces chiffres se rapportent au salin de Guérande; dans celui de Bourgneuf, c'est pis encore. Ici les frais d'exploitation excèdent parfois le produit du marais. On ne trouverait pas de paludier, si en même temps que la saline on ne louait des terres labourables, et il arrive que des fermiers offrent d'augmenter le prix de leur bail, si on consent à les décharger de la culture du sel. Aussi l'œillet, qui à Guérande se vendait, il y a peu de temps, de 400 à 450 francs, est tombé à 100. La valeur totale du salin est descendue de 7 millions à 1,500,000 francs. A Bourgneuf, où l'œillet valait de 100 à 150 francs, il est arrivé au prix désastreux de 15 et de 10 francs, tandis que les terres voisines doublaient et triplaient de valeur. Si la dépréciation est sur la rive gauche de la Loire beaucoup plus marquée que sur la rive droite, cela tient à des circonstances particulières. La pêche de la sardine et des établissemens de lavage et de raffinage établis sur les côtes assurent au sel du bassin de Guérande un certain écoulement local qui a empêché les prix de s'avilir autant que de l'autre côté du fleuve.

Aucun genre de propriété territoriale n'a traversé en France, depuis 1789, d'aussi nombreuses, d'aussi cruelles péripéties. Les possesseurs de salines ont eu à supporter d'abord le chiffre exorbitant de l'impôt sur le sel. Aboli au commencement de la révolution, rétabli en 1806 sous un autre nom et sur des bases toutes différentes, cet impôt est resté écrasant. Fixé dans le principe à 20 francs, puis à 40 les 100 kilogrammes, il fut en 1814 mis à 30 francs. Supprimée au mois d'avril 1848, la taxe fut de nouveau

rétablie au mois de décembre suivant et limitée à 10 francs. A ce taux-là, on devait payer cet été à Guérande 300 francs d'impôt pour le muid de sel valant 20 francs, et 360 francs à Bourgneuf pour la charge valant 12 ou 15 francs, sous la seule déduction de 5 pour 100 pour cause de déchet, chiffre fort inférieur au déchet réel. 360 francs pour une marchandise qui en vaut à peine 15! On peut voir que, dans le prix commercial du sel, c'est l'impôt qu'on rembourse; le prix de la matière première est insignifiant en comparaison.

Jusqu'ici cependant c'est la consommation ordinaire, ce sont les industries employant ou pouvant employer le sel qui se trouvent directement affectées. Des changemens ayant un tout autre caractère sont venus plus tard réagir indirectement et de la façon la plus désastreuse sur l'industrie du sel marin dans la région du bas de la Loire et dans tout l'ouest de la France. Ces changemens tiennent à diverses causes et surtout aux moyens rapides de transport qui ont modifié si profondément toutes les conditions antérieures de la concurrence. La production du sel en France se partage en trois larges zones, celles de l'est, du midi et de l'ouest. Dans l'est, le sel provient de sources salifères ou de mines; mais aujourd'hui, sauf sur un seul point, on traite les mines de sel comme les sources salées elles-mêmes. Au lieu d'en extraire la matière à coups de pioche, on remplit d'eau les galeries pratiquées à travers les gisemens, et quand cette eau est saturée de sel au degré voulu, on l'amène à la surface, et on la fait passer par des chaudières d'évaporation. Le soleil n'intervient pas, on n'a pas à compter avec le beau ou le mauvais temps, c'est une fabrication industrielle régulière. Dans le midi, on utilise le soleil, mais non plus tout à fait comme sur les bords de l'Océan. La Méditerranée n'ayant pas de flux et de reflux, c'est à l'aide d'appareils mécaniques qu'on fait monter l'eau de la mer ou celle des étangs de concentration dans d'immenses carrés formant les salines. On n'est pas forcé d'accélérer l'évaporation par une circulation continuelle. Avec une température toujours chaude, sous un ciel sans nuages, on n'a besoin que de renouveler l'eau de temps en temps, et l'on recueille le sel en une seule fois, à la fin de l'été. Les obstacles opposés à l'évaporation par un climat brumeux rendent la production plus intermittente, plus laborieuse et moins rémunératrice sur les rivages de l'Océan; en revanche, la qualité du sel y est supérieure.

Le sel de l'ouest et celui du midi s'étaient longtemps partagé l'approvisionnement de la France; l'exploitation des salines de Lorraine et de Franche-Comté ne date que des premières années de la restauration. Après avoir appartenu à l'état, qui les affermait à une

compagnie en lui concédant le monopole de la vente dans dix départemens, les mines furent aliénées en vertu de la loi du 1er juin 1840. Elles furent achetées par la reine d'Espagne Marie-Christine; mais depuis lors elles ont été revendues, de nouvelles concessions ont été faites, et les salines appartiennent aujourd'hui à des sociétés particulières, toutes très fortement constituées. Dans le midi, de puissantes associations se sont également créées. Après avoir éprouvé diverses tribulations, elles sont restées maîtresses de la production et de la vente. Aussi les salines de l'est et du midi ont-elles pu traiter de puissance à puissance avec les compagnies de chemins de fer quand il s'est agi d'établir les tarifs qui devaient leur être appliqués pour les transports. Les voies ferrées desservaient d'ailleurs les bassins du Rhin et du Rhône longtemps avant de pénétrer jusqu'aux extrémités de celui de la Loire. La région salicole qui s'étend au-dessous de Nantes attend encore d'être reliée au réseau de la compagnie d'Orléans. Aussi le marché s'est-il resserré de plus en plus. Tandis que le sel de l'ouest se vendait jadis sur toutes les côtes de la Manche et à l'intérieur jusqu'à Amiens, Clermont-Ferrand, Tulle, Mont-de-Marsan, il a bien de la peine à venir aujourd'hui à Caen, à Orléans, à Poitiers. Le débouché si important qu'offrait la capitale est perdu. En dehors du cercle étroit des provinces limitrophes, la basse Loire n'expédie plus que des masses peu importantes et pour des emplois où les qualités spéciales du sel marin de l'ouest sont absolument réclamées.

Qu'il fût impossible de songer à réagir contre les conséquences naturelles des perfectionnemens réalisés dans les voies de transport, c'est trop évident. Personne n'a eu cette idée. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les moyens de soulager l'industrie du sel marin dans l'ouest et de lui permettre de soutenir la lutte avec des armes moins inégales; mais ces moyens, il faut les chercher et les trouver sans retard. Propriété avilie et presque sans revenu, travail découragé et sans rétribution suffisante, tel est le terme où l'on est arrivé. Appliquer un remède prompt et efficace ou assister à la ruine complète d'une industrie qui est l'unique gagne-pain d'une population éprouvée et méritante, voilà l'alternative à laquelle se trouvent réduits le législateur et les intéressés.

On a parlé même, en dehors du pays, d'abandonner purement et simplement l'exploitation des marais salans. La solution à coup sûr serait sommaire; seulement elle deviendrait une véritable calamité publique. Les marais délaissés compromettraient gravement la salubrité de toute la contrée, et cela pendant longtemps, car il n'y a point de culture possible sur le sol des salines avant un terme diversement évalué, mais toujours considérable. Dans l'intervalle,

comment empêcherait-on les habitans de mourir de faim? Mieux vaut encore la pénurie actuelle qu'un manque de travail absolu. Heureusement il est possible de découvrir des solutions moins radicales et qui ne suppriment pas à la fois le mal et le malade.

L'effort doit venir surtout de l'industrie privée, cela va sans dire. Elle n'est pas jusqu'à ce jour demeurée complétement inactive. Un incontestable mouvement d'idées s'est produit depuis vingt ans dans le sein de l'industrie salicole du bas de la Loire. Il s'est manifesté sous diverses formes, surtout par de nombreuses publications faites dans le pays et attestant des connaissances approfondies. Les réclamations formulées devant les pouvoirs publics ont constitué parfois de véritables traités sur la matière. A côté de ces travaux de plume, des innovations heureuses ont été introduites dans la culture et le traitement du sel. On a fondé des usines où on le blanchit, le lave et le raffine; ce sont là autant de perfectionnemens sans lesquels il serait déjà impossible d'exploiter les salines de Guérande. Pratiqué aujourd'hui dans quatre usines au Croisic et au Pouliguen, le raffinage y avait été importé, il y a une vingtaine d'années, par des industriels habiles et entreprenans, MM. Benoît frères, originaires du Jura. Quant au lavage, il date de plus loin; mais il a reçu en 1852 dans l'usine de M. Maillard une transformation complète. Jusque-là on lavait le sel à la main dans des baquets; c'est tout au plus si une usine possédait un manége mû par un cheval. Un praticien fort ingénieux, M. Le Gall, introduisit alors le lavoir à hélice qu'il avait vu fonctionner pour le traitement du noir animal dans les raffineries de sucre de la Flandre. Ce n'est pas là sans doute le dernier mot des applications de la mécanique aux manipulations industrielles du sel. On arriverait sans trop de peine en persévérant dans cette voie à réduire beaucoup les frais de main-d'œuvre. Pour encourager les inventeurs, il faudrait d'abord que la récolte de la matière première dans les salines fût plus abondante et mieux dirigée. C'est d'améliorations de ce genre que cette industrie doit attendre une vigoureuse impulsion. L'obstacle le plus sérieux qui les empêche de se produire tient à l'extrême division de la propriété, à l'absence d'unité dans la direction des travaux; cela ralentit la besogne et paralyse l'esprit de progrès. Les inconvéniens de cette multitude d'exploitations distinctes ne sont pas moins visibles quand il est question de vendre les produits. Le commerce, concentré dans quelques mains, domine aisément le marché, et fait la loi à tous ces petits propriétaires.

Pour remédier à cette cause d'affaiblissement, on propose en ce moment même, à la saline de Guérande du moins, de former un syndicat chargé de gérer l'exploitation dans l'intérêt de tous. Un tel

arrangement serait facilité, au point de vue topographique, par l'état si compacte et si homogène des marais de la rive droite de la Loire. Sur la rive gauche même, il ne serait point irréalisable. Une nécessité pressante doit triompher ici de l'esprit d'inertie ou des répugnances des propriétaires. Les objections faites à ce projet ne sont pas sérieuses. Les uns expriment la crainte de se voir dépouiller ainsi de la libre disposition de leurs biens. Il est à peine besoin de montrer combien cette appréhension est chimérique, car chacun garderait la faculté d'en transmettre à son gré la propriété, et aurait un droit proportionnel sur les produits; on n'aliénerait que l'impuissance d'une exploitation isolée. D'autres redoutent l'immixtion administrative, qui serait certainement très fâcheuse, mais qu'il est bien facile d'éviter. Un pareil syndicat, constitué par les parties intéressées, ne relèverait que d'elles-mêmes. On peut relater cent exemples d'institutions analogues, fondées pour le desséchement de marécages, pour la construction d'écluses, de canaux d'irrigation, et qui ont conservé une parfaite indépendance. L'association profiterait aux paludiers aussi bien qu'aux propriétaires. C'est à l'avantage des uns et des autres que le syndicat pourrait mieux répartir le travail en confiant aux mêmes mains les marais contigus, mieux calculer la production en consultant les besoins de la consommation, rendre la vente plus fructueuse en choisissant mieux le moment de l'effectuer. Enfin un syndicat se trouverait dans une bien meilleure position que chacun des propriétaires pour traiter des conditions du transport avec les compagnies de chemins de fer, pour lutter contre la concurrence des salines de l'est, pour former auprès du gouvernement tous les vœux qui relèvent de sa compétence immédiate. Si des syndicats étaient installés pour la gestion des différens groupes, ce système appellerait une mesure complémentaire. On pourrait créer pour tout l'ouest un comité supérieur purement consultatif où siégerait un délégué de chaque syndicat. Destiné à discuter les questions intéressant l'ensemble des marais salans, ce comité pourrait se rassembler une ou deux fois par année en fixant lui-même le lieu de ses réunions, qu'il choisirait alternativement dans chaque groupe. L'industrie salicole de l'ouest serait ainsi constituée pour la défense et pour l'action. Le public n'aurait qu'à y gagner, car la concurrence entre les divers centres producteurs deviendrait plus sérieuse.

De son côté, sans empiéter sur le domaine de l'initiative privée, le gouvernement possède des moyens de réagir sûrement contre les causes de la détresse. Parmi les mesures qu'on attend de lui, il y a d'abord celles qui touchent l'impôt; nous examinerons ce point à part. Il y a d'autres remèdes encore pour l'application des-

quels on doit réclamer le concours de l'administration, par exemple l'expansion de l'enseignement professionnel. Rien de plus propre à combattre la routine, à préparer le perfectionnement des méthodes d'exploitation, à faciliter au besoin l'expérimentation des procédés nouveaux. On trouverait des avantages d'une autre espèce, mais non moins évidens, dans la construction sur les marais mêmes des routes « salicoles » analogues aux routes « agricoles » de la Sologne et des Landes. On commence à s'en occuper. On pourrait aussi curer et creuser les étiers, afin de les rendre plus accessibles à la navigation. En fait de transports, ce qui doit passer avant tout, c'est le prompt achèvement du chemin de fer de Saint-Nazaire à Guérande et au Croisic, dont l'exécution a été récemment résolue. Sur la rive gauche de la Loire, le salin de Bourgneuf aurait à solliciter le même avantage, qui profiterait à toute la région comprise entre le fleuve et la Vendée, laissée dans un regrettable oubli.

Tous ces projets cependant manqueraient leur but, si le régime actuel de l'impôt devait être conservé. L'illusion ne tarderait pas à s'évanouir devant l'expérience. Il serait d'abord équitable de modifier les dispositions qui placent les marais salans, pour la perception de la taxe foncière, au rang des terres de première classe. Il n'y a plus rien de vrai dans cette supposition. On s'écarte encore bien plus de la vérité et de la justice par la disposition qui fixe à 5 pour 100 la remise accordée pour cause de déchet. Des expériences officielles servant de base à l'administration dans ses propres achats ont démontré que les sels de l'ouest renferment dès l'abord un poids d'eau équivalant à 12 ou 15 pour 100. Cette déliquescence, qui en favorise l'emploi dans certains cas, les assujettit en réalité à une surtaxe pour une matière dépourvue de toute propriété saline, et qui disparaît dans le transport. L'injustice paraît plus choquante, si l'on songe aux avantages dérivant au contraire d'une remise de 3 pour 100 attribuée aux sels de l'est et à ceux du midi. A l'état brut, ces deux sels sont absolument secs; mais ils peuvent absorber pendant le transport une humidité qui en augmente le poids au profit du vendeur. Il en résulte en réalité pour lui un allégement des droits. On arriverait, en révisant ces taxes que rien ne justifie, à procurer aux salines de l'ouest un traitement égal à celui qu'ont obtenu les salines rivales. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que ce ne seraient là que des palliatifs. La véritable solution économique, la seule qui ne laisserait plus aux plaintes le droit de se produire, consisterait dans le retour à la mesure prise déjà deux fois, c'est-à-dire à la suppression de l'impôt. Au point de vue fiscal, la réduction à 10 francs est insuffisante pour permettre à l'industrie d'étendre largement l'emploi du sel

à de nouvelles applications. Il aurait fallu pour amener ce résultat l'absence complète d'impôt. L'accroissement de la consommation qui suivrait une telle mesure, soit dans l'agriculture, soit dans d'autres branches de la production, au grand profit de la richesse publique, ne saurait être l'objet d'un doute. L'accroissement de la consommation a été de plus de 300 pour 100 en Angleterre depuis la suppression des droits en 1825. On ouvrirait ainsi aux marais salans de l'ouest des perspectives assez larges pour écarter toute inquiétude relativement à la concurrence des autres centres de production. La perte du trésor serait moins lourde qu'il ne semble, si l'on retranche du produit annuel de l'impôt, évalué à 33 millions, le chiffre des frais de perception qu'occasionne une surveillance difficile, exercée par un très nombreux personnel. On peut croire, sans se montrer téméraire, que le sacrifice serait amplement compensé par l'essor de plusieurs autres branches du revenu public. Il est malheureusement à craindre que l'état présent de nos finances ne fournisse contre l'abolition immédiate de cet impôt une objection de circonstance. Si l'on se trouve forcé d'ajourner le remède véritable, c'est une raison de plus d'appliquer tout de suite ceux qui, sans supprimer la gêne, peuvent du moins empêcher la crise de devenir tout à fait irréparable.

II.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte et de considérer les rivages de l'Océan à droite et à gauche de la basse Loire pour juger que la topographie locale s'adapte merveilleusement aux exigences de la pêche côtière. Entre les nombreuses pointes hérissées de récifs qui semblent lui jeter un défi, la mer a pénétré plus ou moins profondément dans les terres, échancrant la côte de la façon la plus capricieuse. Ce ne sont que baies, rades, anses, criques, refuges prédestinés pour les barques. Aussi les pêcheurs sont-ils nombreux; cependant une pêche spéciale, celle de la sardine, y domine toutes les autres. Elle règne à peu près exclusivement au Croisic, à la Turballe, au Pouliguen, à Piriac. Elle occupe dans ces ports près de deux cents bateaux, la plupart dans les deux premiers, qui sont en même temps de grands marchés ouverts au commerce de la sardine.

Cette pêche commence en mai et dure six ou sept mois par an. Chaque printemps, la sardine arrive à époque fixe sur les côtes méridionales de la péninsule armoricaine. L'armée émigrante vient du sud; mais quel est son point de départ? On l'ignore. Dans l'arrière-saison, quelques colonnes descendent aussi du nord le long des

côtes du Finistère; ce sont, d'après l'opinion la plus accréditée, les mêmes bandes qui, après avoir touché l'Angleterre, reparaissent vers les îles d'Ouessant. Durant l'été, les phalanges se succèdent sans cesse, ne faisant guère que passer. A mesure que la saison avance, le poisson, d'abord fort exigu, grossit et se fortifie. Il atteint son développement normal vers le milieu d'août.

Les bancs de sardines sont parfois tellement compactes qu'ils semblent ne former qu'un seul corps obéissant à une même impulsion. Ils se présentent alors sur un front de 8 ou 10 mètres de large, avec une longueur variable que l'œil ne peut pas toujours calculer. L'eau disparaît presque sous les écailles argentées de ces agiles voyageurs. D'autres fois, par suite de certaines circonstances atmosphériques, les blocs se divisent, et les poissons dispersés courent à l'aventure. Il arrive en outre après des bourrasques un peu fortes ou même sans cause apparente que les phalanges se cachent complétement pendant plusieurs jours, laissant le pêcheur découragé à ses inutiles poursuites. La sardine se tient le plus souvent à 3 ou 4 kilomètres du rivage; point de règle absolue néanmoins à cet égard, la pêche réussit parfois à quelques encâblures de la côte. A la fin de la saison, quand le poisson s'apprête à s'éloigner, on est contraint de s'élancer après lui jusqu'à sept ou huit lieues du côté de Belle-Isle. L'époque à laquelle ces hôtes temporaires recherchent nos rivages est celle de la reproduction. Les œufs sont déposés sur des roches ou des plantes marines, toujours à de grandes profondeurs. Aussitôt après l'éclosion, on aperçoit suivant les bancs des armées de jeunes sardines extrêmement petites qui s'enfuient avec les autres au mois de novembre ou de décembre. Sont-ce celles-là qui reviendront l'année suivante aux lieux où elles sont nées? Doivent-elles en attendant entreprendre une lointaine pérégrination, ou s'enfoncent-elles seulement dans les gouffres de l'Océan? Autant de points obscurs dans l'histoire naturelle de la sardine. Seulement on peut être assuré que la moisson ne manquera point sur ces rivages à l'heure accoutumée.

Le mode suivi pour recueillir cette espèce de manne marine offre certaines particularités assez curieuses. Les embarcations, munies d'une très grande voile, sont montées par quatre ou cinq hommes accompagnés d'un mousse. Ce personnel, sur les côtes les plus voisines de la Loire, forme un total de 800 à 900 individus. Cela représente, en y comprenant les familles des pêcheurs, une population de 3 à 4,000 âmes dont l'existence est liée aux hasards de cette rude et aléatoire poursuite des sardines. Quant au matériel, en dehors de la barque, qui en est la partie principale, il ne comprend que les filets destinés à prendre le poisson et les appâts

pour l'allécher. Les procédés mis en œuvre diffèrent essentiellement de ceux des autres pêches. Lorsque le pêcheur a reconnu le voisinage d'un banc, il laisse tomber perpendiculairement son filet, dont l'extrémité inférieure est entraînée vers le fond par des plaques de plomb, tandis que des carrés de liége retiennent le bord supérieur à la surface des eaux. On se borne ensuite à jeter l'amorce d'un des côtés du filet. Les sardines, en se précipitant de l'autre pour la saisir, s'engagent dans les mailles, et ne peuvent ni avancer, parce que leur corps est plus gros que leur tête, ni reculer, parce que les ouïes entr'ouvertes s'embarrassent dans le fil. Elles sont assez solidement retenues pour qu'on puisse continuer la pêche avec un autre filet avant de relever le premier.

Le haut prix de l'amorce généralement employée pèse très lourdement sur le budget de la pêche, il absorbe plus du tiers du produit brut. Cette amorce consiste dans les rogues ou œufs de morue provenant en général des côtes de Norvége, et qu'on expédie en barils de 130 kilogrammes environ. Le prix en est très variable; mais la moyenne doit être fixée au moins à 50 francs le baril (1). On calcule que 17 barils ou environ 850 francs de rogue sont nécessaires pour l'approvisionnement annuel de chaque bateau. Le frai d'autres poissons, surtout celui du maquereau, pourrait être également employé; mais on n'y trouve pas d'économie. Il est vrai que, pour réduire la dépense, on se sert aussi de la chevrette grise pilée nommée *gueldre*, et qu'on mélange avec la rogue. Les pêcheurs prétendent que le poisson ne mange pas la *gueldre*, qui offre seulement l'avantage d'obscurcir l'eau environnante. Quoi qu'il en soit, cet expédient est adopté. Ce sont des femmes désignées sous le nom de *chevrettières* qui sont chargées d'approvisionner la barque de *gueldre*. Elles vont pêcher les chevrettes dans les marais salans ou dans les petits cours d'eau que la mer montante creuse sur les plages : dure besogne qui les oblige à marcher des journées entières, portant sur la tête une charge pesante, dans une eau vaseuse et trouble trop souvent semée de morceaux de verre ou de cailloux aigus. Dans le port de la Turballe, les chevrettières ne sont point rémunérées par un salaire fixe, elles ont droit à une part dépendant du résultat de la pêche. Au Croisic, les femmes ont repoussé ce mode de paiement, bien qu'elles n'eussent qu'à y gagner. La résistance à ce système est d'autant plus difficile à expliquer qu'on devrait être familiarisé dans les ports de pêche avec l'idée d'association. Chaque bateau présente en effet le spectacle d'une

(1) En 1867, le prix était de 110 francs. La France tire de l'étranger pour plus de 2 millions de francs de rogue par an.

petite société. Défalcation faite du prix des appâts et de quelques menues dépenses, le produit se divise en trois parts égales dont deux reviennent à l'équipage, l'autre au propriétaire du bateau. On n'a donc fait à la Turballe que mettre au rang des coopérateurs les deux femmes qui préparent la gueldre, et dont la part égale celle d'un pêcheur.

Le salaire est peu en rapport avec les périls qu'affrontent ces intrépides marins, qui, sur leurs embarcations légères, exposés à de subits et terribles coups de vent, courent peut-être plus de risques le long de ces côtes que les baleiniers dans les mers australes. Il est en moyenne d'environ 300 francs pour sept mois de navigation. Comptez en outre 80 francs, et c'est beaucoup, pour la pêche durant l'hiver, jusqu'à présent fort mal organisée, et vous aurez la maigre somme sur laquelle doit vivre le plus souvent au Croisic la famille du pêcheur. A la Turballe, deux circonstances améliorent un peu la situation : les femmes trouvent plus fréquemment à s'employer dans les *confiseries* de sardines, qui sont là plus nombreuses qu'au Croisic, en outre les familles ont presque toutes un morceau de terre à cultiver, ce qui manque absolument de l'autre côté de la rade, et ce qui serait d'ailleurs en dehors des goûts des Croisicais. Si la part du travail est faible, ce n'est pas que celle du capital soit trop forte. Le tiers net revenant au bateau, déduction faite des prélèvemens qu'il subit, monte au plus à 650 ou 700 francs, sur lesquels il faut prendre les frais de l'entretien annuel de la barque et des filets, l'intérêt et l'amortissement du prix d'achat. La faiblesse de ces résultats tient surtout à la défectueuse organisation de la pêche durant l'hiver, au mauvais état des ports d'armement et à la cherté de la rogue.

Le système suivi dans le commerce même de la sardine n'est pas non plus à l'abri de toute critique. Comme on est forcé de vendre les produits aussitôt que la barque arrive au port, les prix changent presque chaque jour. De 2 fr. 50 c. le mille aujourd'hui, ils pourront monter demain à 25 ou 30 fr. et même plus haut. L'usage traditionnel est d'ailleurs pour un millier de sardines d'en donner 1,260, qui se comptent avec une extrême rapidité par six à la fois. Les achats ont lieu soit pour la consommation immédiate, soit pour les *confiseries*. Le petit cabotage, les chemins de fer, les voitures, les chevaux, les mules, les porteurs à pied, sont utilisés selon le rayon à parcourir pour la prompte expédition d'un produit qui ne saurait attendre au-delà de 10 ou 12 heures. La vente se fait littéralement à la course jusqu'à 12 et 15 kilomètres de distance. Les revendeurs, avec leur *gedde* de bois sur la tête, ne prennent pas le temps de respirer. Les chemins de fer ont naturellement fort étendu le cercle

du marché quotidien, d'autant plus qu'on se montre un peu moins difficile sur la qualité à mesure qu'on s'éloigne des côtes. Quant aux *confiseries,* elles s'abstiennent d'acheter quand les embarcations reviennent avec un trop minime butin et que les prix s'élèvent. Elles ne marchent pas constamment, même pendant l'été; les ateliers se vident ou se remplissent selon les alternatives de la pêche. Les opérations devant d'ailleurs s'exécuter d'urgence, on ne perd pas un moment pour compter les sardines, pour les laver, les saler, les plonger dans l'huile bouillante, les faire sécher sur des treillis en fil de fer, enfin pour les ranger dans les boîtes de fer-blanc, qui sont mises en dernier lieu durant quelques heures dans des chaudières d'eau en ébullition. Le succès de l'opération dépend surtout de la qualité de l'huile employée. Si l'huile est mauvaise, ou si l'on utilise trop longtemps la même huile sur les fourneaux, les produits laisseront forcément à désirer. Depuis quelques années, des boîtes préparées avec négligence, même d'une façon peu loyale, ont abondé en France et surtout ont été exportées outre-mer en quantité innombrable. Le commerce, il faut bien le dire, a poussé le premier à la mauvaise fabrication; il a réclamé avant tout des conserves à bas prix. C'était peu scrupuleux, et c'était imprudent. Le résultat le plus clair a été jusqu'à présent de restreindre la consommation des sardines en boîtes et de compromettre ainsi les destinées de la pêche de la sardine, qui sont liées à la faveur que rencontreront désormais dans le public les conserves à l'huile. Celles-ci en effet ont notablement réduit le marché ouvert aux poissons préparés d'après l'antique et moins efficace méthode qui consistait à encaquer et à presser les sardines dans des barils. Les premières confiseries remontent à une vingtaine d'années tout au plus. A ce moment, la découverte de l'or en Californie suscitait la convoitise de milliers d'émigrans, qui avaient besoin d'approvisionnemens faciles à transporter. Le débouché était vaste, l'essor de la nouvelle industrie fut des plus rapides. Telle grande fabrique de la Turballe qui ne mettait en boîtes, en 1851, que 5 millions de sardines en conservait en 1866 près de 40 millions. Cette prospérité a cessé de grandir et même décline; on sait pourquoi. Il dépend des fabricans de la faire renaître.

Ce qui n'est pas moins urgent pour que la pêche de la sardine sorte de la période un peu languissante qu'elle traverse, c'est de provoquer l'abaissement du prix des appâts. On peut chercher une amorce moins coûteuse et aussi sûre que la rogue, on peut également enlever aux Norvégiens l'espèce de monopole qu'ils ont accaparé sur notre marché, et dont ils se prévalent. La Norvége n'est pas seule en mesure de nous fournir de la rogue. On en a envoyé,

mais irrégulièrement et par petites quantités, de Saint-Pierre, de Terre-Neuve, du Danemark. Il s'agit de favoriser le courant d'importation par des demandes suivies. Les prix baisseront à mesure que s'établira la concurrence. Ici le gouvernement peut aider l'industrie en utilisant pour l'éclairer les moyens d'information qu'il possède au dehors. Il lui appartient encore d'une manière plus immédiate d'améliorer les voies de transport propres à faciliter le prompt écoulement de la marchandise. Pour les produits de la pêche comme pour ceux des salines, la construction du chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande figure au nombre des mesures qui promettent les résultats les plus significatifs.

Un intérêt non moins évident commanderait d'améliorer les petits ports des côtes avoisinant l'embouchure de la Loire, et dont l'état laisse tant à désirer. Après des ouvrages si multipliés et peut-être un peu trop luxueux exécutés dans les ports commerciaux de premier et de second ordre, il est grand temps de songer aux ports de moindre importance, dont dépend parfois la prospérité de tout un district. A la Turballe, par exemple, où règne une si grande activité, où l'on a vu en douze ou quinze ans s'édifier une petite cité sur un point à peine habité jadis, il n'existe qu'une sorte de digue très courte, insuffisante pour abriter dans la mauvaise saison les barques pressées contre ce rempart, où elles se heurtent les unes les autres. Pourtant nous sommes ici devant une rade splendide, où l'eau abonde et permet tous les arrangemens désirables. Égale insuffisance d'abri ou absence totale de travaux de défense à Léra, à Piriac, à Mesquer, au Cormier, à Saint-Michel-Chef-Chef, à Saint-Brévin, aux Moutiers. Au Croisic, au Pouliguen, à Pornic, les ports ont besoin d'être curés, creusés, élargis ou débarrassés de roches dangereuses. Sur plusieurs de ces points, il est vrai, à la suite des vœux exprimés par les conseils généraux, diverses constructions ont été décidées; quelques-unes même sont en voie d'exécution. Elles serviront sans doute à faire reconnaître l'étendue des lacunes existant encore après un si long délaissement et la nécessité de pousser les travaux avec activité.

Quand s'ouvrirent les lignes ferrées de La Rochelle, de Lorient, des sables d'Olonne, les barques de la côte armoricaine furent aussitôt attirées vers ces ports par la facilité des expéditions. Le Croisic vit tomber à rien la riche clientèle qu'il possédait auparavant. Dans l'arrondissement de Saint-Nazaire, les transactions sur le poisson tombèrent en six ans de 654,000 à 60,000 francs. Lorsque le chemin de fer reliera ce port au réseau de la compagnie d'Orléans, on aura donc à réagir contre des habitudes prises. Pour réussir à les modifier, il importe que la pêche puisse prendre dans

le pays toute l'extension dont elle est susceptible. Cette condition est indispensable. Grâce à une initiative individuelle résolue et persévérante, on a déjà vu s'introduire au Croisic pendant l'hiver la pêche de la crevette, qui s'exécute, non sans périls, dans de très petits canots, et donne environ pour 40,000 francs de produits annuels. C'est un chiffre bien minime sans doute; mais c'est un exemple utile pour stimuler la grande pêche côtière sur de fortes barques pontées, telle que la pratiquent dans le voisinage avec tant de profit les pêcheurs de l'île de Groix. Ainsi comprise, la pêche devient une industrie progressive, tandis que la pêche de la sardine, réduite à elle-même, semble devoir rester stationnaire.

Il ne suffirait pas néanmoins aux pêcheurs du Croisic, de la Turballe et des autres points de cette partie des côtes, d'obtenir l'amélioration de leurs ports et d'accroître le cercle de leurs opérations. Il faut encore qu'ils puissent compter sur des conditions favorables pour les envois et pour le commerce à l'intérieur de la France. La consommation du poisson devrait trouver une place beaucoup plus large dans l'alimentation publique. C'est un vrai malheur que l'on ait entassé chez nous comme à plaisir toutes les mesures tendant à ranger parmi les alimens de luxe ce produit sain, nourrissant, et qui pourrait être vendu à bon marché. L'obstacle principal à un accroissement de consommation propre à stimuler l'activité de la pêche provient de l'exagération des taxes d'octroi et des conditions de transport par les voies ferrées. Les chemins de fer n'ont jamais considéré le poisson frais comme un objet de première nécessité ; ils lui ont appliqué leurs tarifs les plus onéreux. Toutes les lignes ne possèdent pas même un matériel suffisamment approprié aux exigences de ces expéditions. On allègue qu'il n'y a pas assez d'envois, et on les empêche précisément ainsi de se multiplier. Longtemps certaines compagnies ne consentaient à recevoir le poisson que dans les voitures fermées de la messagerie ordinaire, ce qui rendait presque impossible le transport durant l'été. A un expéditeur qui demandait l'usage des voitures aérées servant au transport des animaux vivans, on a fini par accorder l'usage de *trucs* entièrement découverts, qui valent mieux sans doute que les voitures fermées, mais qui laissent le poisson, malgré la bâche qui le recouvre, trop exposé aux rayons du soleil. Quant à l'octroi, il y aurait sur ce sujet beaucoup à dire, et ce n'est pas seulement à propos de poisson que l'on peut relever une tendance générale et très fâcheuse qui se manifeste dans les administrations municipales. On dirait que la plupart puisent leurs inspirations dans cette fausse économie politique qu'on pourrait appeler l'économie de la cherté. Beaucoup d'industries en souffrent, la pêche côtière

peut-être plus que toute autre. On ne saurait trop vivement souhaiter que l'on cesse de la comprimer sous des taxes qui restreignent si considérablement le débouché de ses produits.

Un autre vœu qu'il reste à faire pour elle, c'est que le gouvernement apporte la plus grande réserve dans son intervention par voie réglementaire. On a pu juger plus d'une fois des inconvéniens de la réglementation. Telle mesure prise jadis en vue de favoriser la reproduction du poisson avait provoqué des plaintes si générales et si fondées qu'on dut reconnaître la nécessité d'en suspendre l'exécution. Le ministère de la marine, de qui relèvent ces questions, n'incline pas de lui-même, c'est justice de le reconnaître, vers la réglementation exagérée; il se considère plutôt comme le protecteur de la population maritime. On peut l'engager seulement à résister aux sollicitations que des intérêts aveugles ou trop craintifs sont portés à lui adresser. Dans les cas mêmes où il serait reconnu indispensable de prescrire certaines conditions, on peut lui demander que les formalités soient simplifiées, et que les décisions arbitraires cèdent la place à des règles nettes et précises. Dans la périlleuse industrie qu'exercent les intrépides pêcheurs des côtes, il est bien rare qu'on rencontre, je ne dirai point la fortune, mais même une aisance modeste. On livre chaque jour sa vie aux hasards des vents et des flots sans le moindre espoir, au bout d'une navigation poursuivie durant de longues années, d'arracher le moindre lambeau de la toison d'or. C'est bien le moins que le gagne-pain des familles ne soit pas subordonné à la recherche d'une inutile homogénéité.

Pour les pêcheurs comme pour les paludiers, nous aboutissons donc en fin de compte au même mot de liberté, soit par rapport à l'impôt, soit par rapport à la réglementation. Certes, dans l'industrie des uns et des autres, les conditions journalières sont absolument dissemblables. Au fond cependant, le fait commun qu'ils dépendent de la mer et qu'ils ont besoin d'écouler leurs produits vers l'intérieur établit entre eux une certaine communauté d'intérêts qui les place sous l'égide des mêmes principes. Tandis qu'au point de vue économique leurs situations ont tant de rapports, les habitudes, les mœurs, les caractères, diffèrent profondément dans chacun des deux groupes, et y conservent, malgré les points de contact dus au voisinage, une originalité distincte.

III.

Chez les paludiers et les pêcheurs du bas de la Loire, on ne s'attend point sans doute à découvrir de ces traits de caractère gran-

dioses et saisissans qui captivent l'imagination. L'intérêt du tableau tient à d'autres circonstances, il tient surtout à la simplicité de vie de ces robustes travailleurs. Grâce à la salubrité du pays, la population des côtes, soit qu'elle s'adonne à la pêche, soit qu'elle exploite les marais salans, se fait remarquer par une constitution vigoureuse. Les hommes sont grands et bien découplés, les femmes ont une fraîcheur de teint mainte fois célébrée. Elles y joignent une force remarquable et qui n'exclut point la souplesse. Il suffit de voir, pour en juger, les paludières du salin de Guérande portant sur la tête leurs lourds fardeaux, les pieds nus, en courts jupons, courant plutôt que marchant sur le bord des salines. Dans les familles cependant la vie est dure et parcimonieuse : presque jamais de viande, le matin et le soir une soupe maigre, à midi des pommes de terre mal assaisonnées, — tel est le menu ordinaire du paludier. Le voisinage de la mer permet d'y ajouter la sardine et quelques coquillages très vulgaires qui ne valent pas la peine d'être transportés dans les villes et qui ne s'y vendraient pas. La détresse dont souffre l'industrie locale a rendu cette chétive alimentation de plus en plus précaire. Cruel ou badin, le vieux dicton, « qui dort dîne, » a trouvé plus d'une fois ici sa triste application. Durant le dernier hiver, quelques pauvres gens restaient au lit tout le jour afin de s'épargner un repas. Les paludiers qui en sont réduits à leur seule profession, et c'est la grande majorité, traînent une existence malheureuse. Il en est de même pour les pêcheurs de sardines, car dans les deux états, sous le rapport des intermittences du travail, l'analogie est complète : on ne travaille communément que durant un laps de temps trop court pour produire un gain suffisant, et hors de son métier le paludier, comme le pêcheur, ne trouve que bien rarement de l'occupation. Les terrains cultivables sont extrêmement restreints autour du salin de Guérande. Quelques paludiers du Bourg-de-Batz, mais peu nombreux, joignent au labeur ordinaire et aux travaux dans les marais de petites opérations de colportage et de commerce. De même pour les pêcheurs de sardines, point ou peu de besogne l'hiver. Leurs ressources si rigidement circonscrites, surtout au Croisic, où le travail agricole est inconnu, ne pourront s'accroître que par les développemens de la grande pêche côtière.

Rapprochés sous le rapport des interruptions du travail, comme sous celui des conditions de la vie matérielle, les paludiers et les pêcheurs le sont encore dans leur commun attachement aux mœurs traditionnelles; mais l'empire de la coutume se révèle fréquemment chez les uns et chez les autres par des traits dissemblables. Les premiers avaient toujours montré des goûts sédentaires, un vif attachement au foyer de la famille, où le père exerçait une sorte d'au-

torité patriarcale. S'écartait-on du pays, ce n'était que pour de courtes pérégrinations commerciales dans un rayon de quinze ou vingt lieues; on allait vendre de porte en porte le sel et la sardine. Conduisant devant eux leurs mules infatigables qui faiblissaient au départ sous le poids d'une charge trop pesante, mais à chaque station allégée, ces muletiers connaissaient tous les chemins des campagnes; ils pénétraient jusqu'au moindre hameau, loin des sentiers battus. La plupart arrivaient du Bourg-de-Batz, où l'entente d'un tel négoce peut être regardée comme un don natal. Si le nombre des colporteurs de sel et de sardines a notablement diminué aujourd'hui, si la zone parcourue s'est restreinte, il n'en faut pas conclure que les goûts et les aptitudes aient changé. Les dispositions sont les mêmes, on aime toujours les courses mercantiles; mais il faut céder devant les transformations qui les rendent moins fructueuses. Avec les chemins de fer, le commerce à dos de mulet a vu de jour en jour s'affaiblir ses chances de succès. Jamais ces déplacemens éphémères n'avaient ébranlé l'amour du foyer domestique; mais lorsqu'on a été poussé dans ses derniers retranchemens par la crise du travail, il a bien fallu chercher au dehors les moyens de vivre. On est allé louer ses bras dans les villes voisines, on a pris de nouveaux métiers. Frappante marque des rigueurs subies : à Batz, où l'on répugnait absolument de temps immémorial à la profession de marin, on a vu depuis quelques années un certain nombre de jeunes gens, exilés des marais paternels, demander un refuge à la grande navigation.

Cette population de Batz, issue, dit-on, de quelque rameau de la famille saxonne et jalouse de conserver intacts sa race et son sang, n'admettait point de mariages contractés hors de son sein. Une telle union eût passé pour une mésalliance. L'obligation de se dépayser a forcément fait succéder une certaine tolérance à l'esprit exclusif d'autrefois, sans détruire néanmoins le fond des préférences locales. D'autres témoignages attestent que l'attachement aux coutumes demeure toujours un des traits les plus saillans du caractère local. Quelques usages, legs visibles du paganisme gaulois, s'étaient perpétués presque jusqu'à nos jours. Il y a moins de trois quarts de siècle qu'au Croisic on célébrait encore tous les ans au mois d'août, par des démonstrations grotesques, la fête d'*Hirmen*, divinité païenne figurée sous la forme d'une pierre à large base érigée près de la mer. Les femmes exécutaient autour de cette pierre une sorte de danse sacrée, et toute fille qui en dansant touchait la pierre était assurée de ne point se marier dans l'année. Voici un exemple très significatif de cette ténacité à observer les pratiques traditionnelles. Il y a près du Croisic une antique chapelle de Saint-Goustan qui, depuis plus de soixante-dix ans,

n'est plus affectée au service du culte et sert de magasin pour l'artillerie. Cette chapelle fut jadis le but d'un pèlerinage, elle l'est encore malgré les transformations qu'elle a subies. Des habitans de Batz en particulier viennent chaque année, le lundi de la Pentecôte, prier auprès de ces murs jadis sacrés.

Le fond des mœurs apparaît au grand jour dans les habitudes religieuses. Ici, point de manifestations équivoques. A travers les diverses modifications locales qui ont pu s'accomplir de nos jours, ce côté du tableau est demeuré à peu près intact, parmi les paludiers comme parmi les pêcheurs. Rien de plus significatif que la solennelle bénédiction donnée tous les ans, le jour de l'Assomption, à la baie du Croisic, du haut d'une des promenades qui dominent cette ville, fête touchante à laquelle les vastes horizons de la mer servent de cadre. Des cérémonies analogues s'appliquent dans le voisinage à tel ou tel bras de mer habituellement fréquenté par les embarcations de la pêche. Aussi l'interruption du travail le dimanche est-elle partout observée. La récolte du sel et la pêche de la sardine ont dû être autorisées en raison de l'urgence que présentent ces deux opérations. Le sel ne peut attendre, et les poissons en marche doivent être saisis au passage; mais tous les autres travaux cessent rigoureusement, y compris le portage du sel sur les bords des marais, moins pressé que la récolte proprement dite. L'influence salutaire que cette coutume exerce est d'ailleurs facile à constater dès qu'on pénètre un peu dans la vie de la population. Le dimanche est le jour où chacun prend quelque soin de sa personne. Chez le plus pauvre comme chez le plus aisé, les grossiers habits de travail font place à des vêtemens propres. On se repose du fatigant labeur quotidien. C'est aussi le jour des réunions. Dès le matin, on voit les familles se rendre par groupes à l'église; personne n'y manque, les hommes pas plus que les femmes. Ceux que leur besogne avait séparés durant la semaine se trouvent ainsi rapprochés. L'usage de se visiter dans l'après-midi profite aux relations de parenté ou de voisinage. L'âme et le cœur semblent se ressouvenir de leurs droits. Dès que l'homme n'est pas une machine qui puisse fonctionner sans relâche, dès qu'il ne ressemble pas non plus aux bêtes de somme qui n'éprouvent aucun besoin de l'esprit et de la conscience, cet attachement à la tradition si bien constaté dans ce pays s'accorde avec l'intérêt matériel comme avec l'intérêt moral de l'individu.

Jusque dans ces derniers temps, on pouvait considérer comme un signe visible et un gage extérieur de l'empire des mœurs la conservation du costume héréditaire, principalement dans certaines localités où l'originalité en est surtout frappante. Aujourd'hui l'ancienne rigidité s'est affaiblie sous ce rapport; ce n'est pas aux

goûts des populations qu'il faut s'en prendre, c'est à la difficulté des temps. Le Bourg-de-Batz peut nous servir d'exemple. L'habillement traditionnel des paludiers y étant coûteux, la gêne croissante des familles a dû nécessairement amener des modifications plus ou moins notables. Ce costume est ce qu'on appelle le costume des mariés. Les femmes ne le revêtent pour la première fois que le jour de leurs noces. On le ménage soigneusement ensuite, de manière qu'il puisse durer toute la vie. On ne le porte plus qu'aux grandes solennités ou bien dans des fêtes de famille. Pour le marié, il consiste en une chemisette de drap brun, une collerette de mousseline, une culotte courte bouffante et deux camisoles, l'une blanche et l'autre bleue. Un grand manteau de drap noir recouvre le tout. Un chapeau à trois cornes avec ganse de velours, des bas blancs brodés et des souliers en daim blanc complètent la parure. La mariée porte une coiffe brodée et un fichu blanc bordé de dentelle, un corsage et une ceinture en fils d'or, un jupon violet, une robe blanche, les manches rouges ou blanches, le tablier de soie jaune ou rouge, les bas rouges brodés et les sandales violettes. Ni le soin ni une certaine élégance ne manquent dans l'arrangement de la toilette des femmes. On peut en juger même les dimanches ordinaires, où elles ne prennent pas leur grand costume, et où elles se contentent d'en mêler quelques parties à des atours tout modernes. L'habillement et surtout la coiffure diffèrent de village à village. Du reste les principaux articles du costume ordinaire, chez les hommes comme chez les femmes, se justifient par les nécessités du travail ou par la nature du climat. Le soleil brûlant de l'été, dont les rayons sont renvoyés par les marais salans comme par des lentilles, nécessitait les chapeaux à larges bords. Les doubles ou triples vêtemens de laine, les bandelettes ramenées sur les joues, s'expliquent par les grands vents qui règnent sur les côtes et par les rapides changemens qui font passer la température d'un extrême à l'autre. Quant aux culottes serrées aux genoux, elles ont l'avantage de permettre de détacher facilement les bas ou les guêtres lorsque la besogne oblige à marcher dans l'eau. D'après ces exigences, on peut croire que, tant que dureront les occupations actuelles, l'ancien costume gardera quelque chose de son caractère primitif.

Il ne faudrait pas se figurer que, sous l'influence des usages anciens, les esprits restent plongés dans l'engourdissement. Rien ne serait plus faux. L'instruction primaire, par exemple, est en progrès dans ce milieu autant qu'ailleurs. Quand la progression est le moins sensible, c'est qu'elle est entravée par des circonstances indépendantes de la volonté des individus. Les parens en général se montrent très disposés à envoyer leurs enfans à l'école; mais la difficulté la plus sérieuse qu'ils rencontrent provient des distances

à franchir pour s'y rendre, de la dispersion des villages sur un territoire étendu et de la configuration d'ordinaire si fâcheuse des communes elles-mêmes. Pour les familles de pêcheurs, les nécessités du travail à la mer éloignent trop vite les enfans de l'étude. Dès que les jeunes garçons commencent à grandir, une seule pensée les anime, une pensée que leur famille partage, que la situation suggère, celle de s'embarquer au plus vite pour gagner leur vie. A voir leur impatience, on dirait que la plante des pieds leur brûle sur le sol. Ils se sont de bonne heure familiarisés avec le spectacle des tempêtes, et n'en sont pas effrayés; puis la mer n'a-t-elle pas ce qui tente le plus le cœur de l'homme, l'immensité et l'inconnu? Les écoles se voient donc désertées de bonne heure. On a même été obligé de hâter ici l'époque de la première communion. Elle se fait à onze ans, afin de permettre le départ des enfans dès la douzième année. Pour les jeunes filles, ces motifs d'interrompre les études n'existent pas, il est vrai; cependant l'influence de l'exemple réagit sur l'emploi de leur temps. Il n'y aurait en pareil cas que l'établissement d'écoles d'adultes convenablement appropriées au besoin local pour entretenir le germe primitif et en assurer les fruits. C'est du reste un trait à signaler ici que l'aptitude assez générale pour les travaux intellectuels. Le voisinage de l'Océan, les perspectives qu'il ouvre sur des pays lointains, les relations qu'il facilite au dehors, ont servi à propager une foule de notions utiles peu communes dans d'autres contrées, notions de hasard, mais qui stimulent le désir d'en acquérir d'autres. La situation éveille en outre sur les côtes un besoin d'instruction spéciale. Tous les jours, on voit sortir des diverses couches de la population des jeunes gens se livrant à des études qui leur permettent de se faire recevoir maîtres au cabotage ou capitaines au long cours.

Cette naturelle disposition des esprits prête aux relations privées un attrait qu'entretiennent encore la bonne humeur et la franchise ordinaire des habitans. De ces dernières qualités résulte une solidité précieuse dans les rapports de la vie courante. Ces dispositions n'ont pas été entamées par les changemens économiques réalisés sous nos yeux; les caractères restent en général ce qu'ils étaient, ouverts et accueillans. Un esprit de mutuelle confiance, dont l'honnêteté avait dès longtemps formé la base, peut passer à juste titre pour un des signes de la physionomie de ces populations. Çà et là sans doute l'insuffisance du gain annuel dans les marais salans a porté, paraît-il, quelque atteinte à la probité traditionnelle. On a mis sous nos yeux certains comptes où après les prélèvemens ordinaires, après la réparation et l'entretien des marais, le propriétaire se trouvait en définitive redevable envers son subordonné. Ce fait lui-même ne serait pas toujours un indice de fraude,

et puis des exemples isolés n'altèrent pas le fond du tableau. Il y a chez le paludier une fierté native qu'on juge parfois excessive, mais qui le relèverait bien vite au besoin d'un affaissement accidentel. Cette fierté des caractères domine jusque dans la gêne la plus cruelle. Si malheureux qu'on soit, on ne se plaint guère; silencieuse et résignée, la misère cherche à se dissimuler au dehors. Elle se voile tant qu'elle peut. En voyant les familles le dimanche, on ne se douterait jamais de ce qu'elles peuvent endurer de privations pendant la semaine. A l'intérieur des habitations, on cherche également par la bonne tenue des ménages à sauver les apparences. Les économies portent sur l'alimentation, parce que de cette manière l'amour-propre au moins n'a point à souffrir. « Cache ton bonheur, » disait un philosophe de l'antiquité; mais ici c'est le malheur qui s'efforce de se dissimuler aux regards.

Un autre trait saillant, c'est que dans son travail le paludier aime mieux les grands coups de main, les rudes poussées, comme on dit, interrompues par des repos plus ou moins longs, que des efforts moindres, mais constans. Ce goût provient visiblement du genre de sa tâche journalière, qui n'est pas continue. Il en est à peu près de même pour la pêche. Presque toujours le pêcheur hors de sa barque semble incapable de toute besogne. Ce qui l'éloigne de la mer existe à peine devant ses yeux. La mer, voilà son champ, sa vigne, son atelier. Il restera de longues heures assis au pâle soleil de l'hiver, abrité contre le vent le long d'un mur, ou debout sur un quai, regardant d'un œil distrait le flot qui s'élève ou s'abaisse, sans se demander si le temps qu'il dépense ainsi stérilement ne pourrait pas recevoir quelque emploi avantageux. Que la mer seule doive le nourrir, telle est sa conviction la plus habituelle. Cette commune pensée semble d'autant plus profondément enracinée que les hommes restent plus longtemps embarqués. Sur certains points des côtes, ce sont les femmes qui cultivent les lambeaux de terre ensemencés. Voyez-vous des hommes travailler dans les champs, ce sont les invalides de la navigation, ou bien ceux que la mer a d'elle-même repoussés de son sein. Si dans les récits du foyer, comme dans les premiers exemples qu'il a sous les yeux, l'enfant du Croisic et de la Turballe apprend à aimer la mer, ce n'est point cependant la pêche qui captive d'abord sa jeune imagination. Il dirige sa préférence vers la navigation lointaine, qu'entoure plus de mystère et d'imprévu. Il ne reste guère sur les embarcations des côtes; au bout de peu de temps, il s'en échappe et s'engage comme novice pour le grand cabotage ou pour les voyages au long cours. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers l'âge de quarante ou de quarante-cinq ans, alors que le navire long-coursier dédaigne son âge mûr, qu'il se consacre à la pêche. Sur les rivages du bas de la Loire, la pêche

de la sardine devient communément le dernier asile et le dernier gagne-pain du matelot. Ne serait-ce point de la communication constante avec les forces indomptables de l'Océan que viendrait la résignation si ordinaire chez ces populations dans les épreuves de la misère? Peut-être s'est-on accoutumé sans le savoir à l'idée de l'impuissance individuelle devant les irrésistibles forces de la nature. Cette docilité, qui n'exclut point l'énergie particulière, mais concentrée, qu'une rude existence tend à développer, a l'inconvénient de laisser subsister un fonds d'insouciance difficile à vaincre. Que le mal dérive de là ou d'ailleurs, il existe : sur ces côtes, on manque d'initiative; chacun, tout en ayant conscience de sa valeur et de sa force, ose à peine la produire. Il suffirait d'une impulsion intelligente et vigoureuse pour ranimer des instincts d'indépendance et d'action qui ne sont qu'engourdis.

Paludiers et pêcheurs aiment leur travail, leur lot dans la vie, sentiment qui devient de plus en plus rare ailleurs. Ils peuvent se plaindre de l'insuffisance du salaire, jamais de la besogne elle-même. Cette fidélité dans une tâche héréditaire met parfois obstacle à certaines réformes que semblent commander des considérations du plus grand poids. On est en droit, par exemple, de trouver que le labeur attribué à la femme dans les marais salans l'écarte trop longtemps du foyer domestique, qu'il l'oblige à un trop large déploiement de forces. Les porteuses de sel n'ont pour ainsi dire pas le temps de dormir dans la saison de leur grande besogne. Le travail commence l'après-midi, se prolonge souvent fort avant dans la nuit, et n'exempte pas la femme des soins ordinaires du ménage, ni même de l'exercice de certain métier accessoire. D'aussi durs travaux sont d'ailleurs acceptés sans amertume, les femmes s'y dévouent avec un courage que rien n'ébranle. Cette passive soumission ne saurait empêcher de former des vœux pour que l'abus disparaisse des pratiques locales. Cela serait tout à l'avantage des enfans, qui seraient mieux surveillés et mieux dirigés. C'est ainsi que des réformes de l'ordre économique réagissent souvent de la façon la plus avantageuse sur l'ordre moral.

Il en est d'autres au contraire, purement morales, dont les intérêts matériels profiteraient dans une large mesure. L'une des plus désirables touche à un défaut qu'on peut appeler la plaie des côtes, et dont il faut peut-être attribuer la cause première aux privations excessives de la vie journalière, j'entends parler de l'abus du vin. Pour les pêcheurs, certains usages liés à l'exercice de leur industrie semblent favoriser des excès trop fréquens. La stipulation d'un pot-de-vin, et il faut ici prendre le mot dans son sens le plus littéral, accompagne toute vente de sardines à raison de un ou deux pots par millier. Il existe encore des pots-de-vin supplémentaires

dans diverses occasions, pot-de-vin payé par le vendeur quand on achète la rogue, par l'armateur quand la pêche atteint un certain chiffre, quand on règle les comptes. Le vin est l'inséparable condition de tous les contrats, et il est consommé tout de suite; on ne l'emporte pas chez soi. On dirait qu'au sortir de sa barque le pêcheur, qui n'avait pris avec lui le matin que du pain sec et de l'eau, veut se récompenser de l'abstinence subie. Le soir, les libations sont accompagnées d'un repas, le repas de l'équipage, qui se fait à l'auberge et qu'on appelle *gaudriade*, peut-être du mot latin *gaudere*, se réjouir. Chaque homme fournit son vin, il fournit aussi son poisson, car dans la pêche des sardines tous reçoivent une part en nature de 40 sardines par millier. En fait de vin, les hommes regardent leur droit comme si exclusif qu'à la Turballe, où l'on admet les femmes chargées de préparer la *gueldre* sur un pied de parfaite égalité pour le partage du gain, on réduit leur salaire en vin à une demi-bouteille. Il est rare qu'on mette en réserve des bons de vin, même quand ils sont le plus nombreux, grâce à la réussite de la pêche. Ce n'est pas cependant que dans ces cas le chef de famille ne pense qu'à lui, et vive dans l'abondance au dehors, tandis qu'on jeûne au logis. L'argent ne lui tient pas plus dans la main chez lui qu'à l'auberge. Ce qui est sacrifié, ce qui est complétement mis en oubli, c'est la pensée du lendemain. On ne se préoccupe ni du temps où la pêche cessera, ni des éventualités qui en peuvent paralyser les résultats. En fait de prévoyance, on a presque tout à apprendre.

Au milieu de cette population vivant au jour le jour, on avait songé à établir une société de secours mutuels d'un genre particulier. L'institution aurait fait des avances pour des constructions nouvelles, pour le remplacement des bateaux perdus à la mer, pour secours aux familles dont les chefs auraient péri victimes de leur dangereux métier. En ce qui concerne les visites de médecin et la vente des médicamens à prix réduits, elle aurait rempli la tâche d'une société mutuelle ordinaire. Cette idée, excellente sous tous les rapports, avait été mise en avant par le commissaire de marine du Croisic, si bien en mesure de connaître la situation des pêcheurs. Le projet cependant n'a pu sortir de la phase des pourparlers. S'il n'a pas trouvé les pêcheurs favorables, ce n'est point parce qu'on leur demandait une cotisation de 25 centimes par semaine durant la saison de la pêche des sardines; c'est plutôt parce qu'on réclamait en outre l'abandon d'un pot-de-vin par jour, abandon désirable, puisqu'il aurait indirectement profité à la famille. Le refus sur ce dernier article venait moins toutefois d'une résistance aveugle que d'un raisonnement erroné. On craignait qu'il ne

résultât, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de la concession demandée une réduction de gain. Lorsqu'il paiera tout en argent, se disait-on, l'acheteur n'aura plus qu'une seule préoccupation, ramener les prix à leur chiffre actuel; le sacrifice serait dès lors consenti en pure perte. Illusion complète, quoique dérivant d'une apparence spécieuse! Quand l'acheteur prend un millier de sardines pour un certain prix, il est impossible qu'il en sépare dans sa pensée le supplément payé pour le vin. Qu'il paie avec la main droite et avec la main gauche ou seulement d'une seule main, la dépense reste la même pour lui. Avec le système en vigueur, il est obligé de voir le total, et il fait nécessairement subir d'un côté une réduction équivalente à la surcharge qu'il subit de l'autre. Point de doute possible sur l'intérêt des pêcheurs; ils ne pouvaient rien perdre. L'institution projetée, en fortifiant leur situation, n'aurait fait que rendre plus difficile un abus comme celui qu'ils redoutaient. Si pour le moment de récentes divisions dans le groupe le plus nombreux, celui de la Turballe, peuvent entraver la reprise du projet, ce n'est pas une raison pour y renoncer. Un jour ou l'autre il reparaîtra, car il répond à la généralité des besoins. C'est une bonne semence qu'on a jetée et qui produira ses fruits.

Jusqu'à présent, l'idée et la pratique de l'aide mutuelle, quand elles se traduisent par des institutions collectives, sont fort éloignées des habitudes de la population. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. Cela n'empêche point que dans les rapports entre parens ou même entre voisins on ne soit disposé à se prêter réciproquement assistance. Les bons exemples en ce genre ne manquent pas. Qu'une circonstance malheureuse vienne mettre un chef de famille dans l'impossibilité de remplir sa tâche habituelle, on s'en charge volontiers pour lui; on écarte ainsi de sa demeure un dénûment absolu. Un essai qui exigeait l'accord de volontés multiples a même réussi à Guérande pour une institution un peu distincte, il est vrai, des sociétés mutuelles : il s'agit d'une boulangerie commune. L'établissement fonctionne régulièrement depuis près de deux années. Durant l'année 1867, où le blé a été si cher, il a rendu de réels services. Non-seulement il a pu vendre le pain un peu au-dessous du prix courant, mais encore il a mis moralement obstacle à une surélévation qui n'aurait pas manqué de se produire dans le commerce ordinaire. Il y a bien eu certains mécomptes quant à la constance de quelques-uns des premiers adhérens : il en est qui ont faibli au dernier moment par suite de l'obligation de payer comptant et de renoncer aux facilités de crédit, si coûteuses d'ailleurs, qu'ils trouvaient chez les boulangers. Déjà cependant les résultats obtenus ont ramené plusieurs de ces dis-

sidens trop tôt découragés. Le chiffre de la fabrication importe beaucoup dans une telle entreprise. Si l'on emploie seulement 200 kilogrammes de farine par jour, ce qui donne environ 270 kilogrammes de pain, le bénéfice ne peut s'élever, d'après les comptes mêmes de la société, qu'à 2 ou 3 francs, tandis qu'avec 400 kilogrammes il monterait à une somme quadruple. De tels exemples en disent plus aux yeux des masses que tous les raisonnemens de la théorie, et ils préparent la voie dans le même ordre d'idées à des applications plus étendues. La récente organisation d'un comice salicole et agricole qui a eu sa première exposition à Guérande au mois de septembre 1868 mérite aussi d'être citée comme un utile essai de manifestations collectives.

Dans un milieu où le travail manque de régularité, où le revenu de chaque famille ouvrière, chez les paludiers comme chez les pêcheurs, reste presque toujours plus ou moins au-dessous des plus stricts besoins de la famille, il n'est pas surprenant que l'esprit de prévoyance ait tant de peine à s'acclimater. Il n'en devient que plus nécessaire de donner promptement suite aux mesures destinées à améliorer l'exploitation des marais salans et les conditions de la pêche côtière. Aux considérations purement économiques se joignent, pour les conseiller, les considérations morales les plus décisives. L'intérêt privé y concourra principalement par l'union des volontés en ce qui concerne les salines, et par le développement des opérations durant l'hiver en ce qui concerne la pêche.

Quant au gouvernement, en dehors de la suppression de l'impôt, son rôle porte avant tout sur l'élévation de la remise pour cause de déchet, et sur l'amélioration des voies de transport. Dans ce dernier ordre d'idées, le prompt établissement du chemin de fer projeté est une question vitale pour le pays. Seulement le tracé à suivre n'importe pas moins que la construction elle-même. Telle direction pourrait ravir à la ligne ferrée la plus grande part de son utilité. Le nouveau chemin de Saint-Nazaire au Croisic doit être le chemin des côtes. Si l'on veut que l'entreprise puisse à la fois se suffire à elle-même et rendre les services attendus, deux conditions sont indispensables : il faut d'une part que le chemin touche à Guérande, centre commercial de tout ce pays, et de l'autre qu'il longe le rivage. Les ressources les plus fécondes du trafic tiennent au voisinage de la mer. Là se trouvent les points recherchés durant la belle saison. A Saint-Nazaire, à mesure que se prononcera davantage l'inévitable progression que doit prendre cette ville, on tendra de plus en plus, comme dans d'autres cités maritimes, à fixer au dehors le siége de sa vie de famille et de son installation domestique. Déjà le mouvement s'accomplit en ce sens-là. Il n'y a qu'à

voir comme la côte se couvre d'habitations. Si le chemin de fer s'écartait du rivage, cette perspective de développement s'évanouirait. Les transports provenant des salines et de la pêche ne peuvent pas suffire à l'alimentation d'une route ferrée. Certes l'appoint provenant de ces deux sources n'est point à dédaigner; mais ce n'est qu'un appoint. Pour la pêche, le transport périodique n'occupera jamais que peu de place sur les véhicules. Quant au sel, on ne hasarde rien en disant qu'année moyenne toute la récolte pourrait, s'il le fallait, être transportée en moins de douze jours. Ce n'est que sur le mouvement des personnes et celui des marchandises que ce mouvement même implique, qu'il faut compter pour alimenter la traction. Pays à vivifier, essor à donner aux affaires, possibilité de vivre pour la voie ferrée, tout milite en faveur du tracé le long de la mer. Quant à la nécessité d'aboutir à Guérande, elle n'est pas moins manifeste. C'est vers cette ville que sont dirigés tous les produits d'un pays fécond en vin, en céréales, en bétail, et dont il importe de ne pas troubler arbitrairement les habitudes. Laisser Guérande à l'écart, ce serait se priver de gaîté de cœur des avantages inhérens à un marché dont la clientèle est faite. D'ailleurs le chemin de fer récemment voté appelle un prolongement du côté de la Vilaine pour aller par les marais salans de Saint-Molf et de Mesquer et par le district agricole d'Herbignac rejoindre à Redon la voie ferrée de Nantes vers le Morbihan et le Finistère. Indispensable pour compléter de ce côté le système des chemins de fer départementaux, cet embranchement ne peut avoir son point de départ qu'à Guérande.

On peut juger désormais des conditions dans lesquelles s'accomplissent au bas de la Loire les modifications économiques dont nous parlions en commençant. On le voit, l'attachement au sol natal, le respect des traditions, le culte du passé, n'ont pas empêché les habitans des côtes occidentales de ressentir les effets de l'esprit d'entreprise et des aspirations vers le progrès qui sont un des signes et une des nécessités de notre temps. Leur situation et même leurs habitudes aggravent pour eux par certains côtés les conditions de la lutte industrielle dans laquelle il faut, sous peine de périr, que ce pays reprenne son rang. Heureusement les qualités morales de ces populations les mettent dans une situation plus favorable que ne le feraient les ressources matérielles de la région qu'elles ont à exploiter. En les examinant à ce point de vue, on reconnaîtra qu'elles forment un rameau vigoureux dans le grand faisceau des forces nationales, et que leur plus grand tort sans doute est de s'être laissé trop oublier.

A. Audiganne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1868.

Il y a un singulier problème qui devient maintenant notre affaire de tous les jours, dont nous traînons avec ennui l'insipide fardeau, et qui finirait par être presque plaisant, s'il ne s'agissait pas de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous serons demain, si nous étions les simples spectateurs d'une destinée qui ne serait pas la nôtre. Comment se fait-il que le temps où on multiplie le plus les protestations pacifiques soit justement celui où on croit le moins à la paix, où l'opinion, saisie de crédulités et d'effaremens étranges, reste à la merci de tous les incidens grands ou petits qui se succèdent dans la politique? Et comment se fait-il aussi d'un autre côté que le temps où l'on parle le plus de stabilité dans le gouvernement, dans les institutions, de fixité dans la direction des affaires, soit précisément celui où l'on semble le plus disposé à mettre en doute cette fixité, à chercher partout les signes de crises intimes, où l'on passe sa vie à attendre chaque matin la révélation d'une politique nouvelle, quelque coup de théâtre qui va tout changer? C'est notre déplorable et agaçante histoire de tous les jours. C'est un bulletin aussi invariable que celui de ces deux généraux espagnols du temps de la guerre civile dont on disait tous les matins : « Alaix poursuit Gomez! » Alaix n'atteignit jamais Gomez, — pas plus que l'homme n'atteint le bonheur, ajoutait un mordant humoriste. Nous, nous poursuivons la paix et la liberté, nous saisissons des ombres et nous recommençons. A vrai dire, on aurait déjà gagné beaucoup, si on finissait par se donner un peu de fermeté et de tenue au milieu de cette crise universelle que nous traversons, si on en venait à ne pas prendre feu sur tout, et si on se disait qu'en définitive c'est la loi des situations difficiles de flotter sans cesse dans ces irritantes oscillations, entre tous les bruits contradictoires. Nous devrions bien pourtant y être accoutumés; nous en avons vu

bien d'autres, et nous devrions au moins garder la bonne contenance des conscrits qui ne saluent plus les boulets à leur seconde bataille. Nullement, nous ne nous accoutumons pas à cette poursuite dans le vague et dans l'inconnu à travers toutes ces fusées qui s'appellent les mauvais bruits. Nous perdons patience en face d'une situation dont nous entrevoyons la gravité sans en connaître d'une façon précise les conditions, et qui ne se manifeste que par des recrudescences périodiques d'incertitude. Mais aussi que fait-on pour remédier à ces dispositions maladives, pour rassurer ou pour conduire l'opinion? On ne fait rien, ou ce qu'on fait ne répond pas au mal réel, et n'a le plus souvent qu'un résultat absolument opposé à celui qu'on attendait. Quand on ne prononce pas des discours énigmatiques, on garde un silence qui provoque plus d'interprétations encore, et ce qu'on ne veut ni dire ni taire, on le met dans une carte de géographie qui ne laissera certainement pas échapper le grand secret.

Au premier coup d'œil sans doute, la situation de l'Europe, si tendue qu'elle soit toujours, ne s'est point aggravée dans ces derniers temps. Les relations apparentes des gouvernemens n'ont pas changé sensiblement de caractère, et même un instant l'opinion avait été agréablement surprise par le bruit d'une diminution des forces militaires de la Prusse et de la France. Depuis quelques jours, on n'en est plus là, on revient à toutes ces perspectives d'un conflit possible. Encore une fois un souffle est passé dans l'air, réveillant le sentiment de la gravité des choses, et c'est tout juste à ce moment que vient de paraître cette carte d'une origine mystérieuse qui a la prétention d'illustrer une politique en représentant dans une image parlante la situation stratégique de la France à trois époques, après 1815, après 1830 et aujourd'hui. On avait annoncé l'apparition de la carte ou des trois cartes en une seule, sans oublier les légendes, comme un événement destiné à rasséréner l'atmosphère et à remettre le calme dans les esprits par l'image rassurante de nos prospérités, si bien qu'on se pressait pour avoir la révélation, l'évangile géographique. L'invention n'est pas heureuse. C'est une puérilité en couleurs, un jeu inoffensif dont pourront s'amuser ce premier de l'an les enfans qui ont des dispositions à la stratégie, pour peu qu'on songe à piquer ces frontières si ingénieusement décrites de petits soldats et de petits drapeaux afin de rendre l'image plus jolie. On aura soin surtout de varier les uniformes pour compléter l'effet. — Sérieusement qu'a-t-on voulu faire par cette démonstration politico-géographique en trois cartes? Quelle impression a-t-on cru laisser dans les esprits qui ne se paient ni de mots ni d'images? A-t-on voulu se persuader à soi-même et persuader aux autres qu'en effet la situation de la France s'est trouvée singulièrement améliorée par la transformation récente de l'Europe centrale, par les événemens qui ont fait il y a deux ans de la Prusse la puissance maî-

tresse de l'Allemagne? Cette idée au reste, ce n'est pas la première fois qu'elle se produit. Imaginée deux mois après Sadowa comme le dédommagement d'un mécompte inavoué, elle se déployait avec hardiesse dans une circulaire diplomatique qui ne trompait personne, pas même ceux qui cherchaient à se faire illusion, puisque le lendemain ils avouaient leurs angoisses patriotiques, et demandaient à la France d'accepter le fardeau d'un état militaire proportionné aux circonstances nouvelles. Elle avait disparu depuis, on n'y revenait qu'avec une timidité désabusée; elle semble reparaître aujourd'hui, et en réalité la carte qui vient d'être livrée au public est l'illustration de la circulaire de M. de Lavallette. Aujourd'hui comme il y a deux ans, mise en carte de géographie ou en circulaire diplomatique, l'idée n'est pas de nature à détourner le courant des impressions publiques, par la raison bien simple qu'elle ne touche pas au vif des choses, qu'elle ne répond pas à la vraie question qui s'agite, qu'enfin, eût-elle pour le moment quelque apparence de vérité, elle ne résout rien et laisse l'avenir de demain dans sa menaçante obscurité.

Le gouvernement français, nous le croyons bien, ne nourrit pas des préméditations belliqueuses; il a la bonne volonté de la paix, il désire la paix pour beaucoup de raisons, et la première de toutes, c'est qu'il y est intéressé, c'est qu'il y a des moments où on ne se jette plus volontiers dans ces hardies entreprises où il faut de l'audace et du bonheur. Malheureusement il est sous le poids de deux ou trois préoccupations qui l'entraînent à des démarches contradictoires nées de la position qu'il s'est faite en laissant s'accomplir des événemens qui ont déconcerté toutes ses prévisions. Il est un peu comme tout le monde, il veut la paix sans y croire; mais à coup sûr la plus dangereuse manière de la vouloir, et probablement la plus inefficace pour l'assurer, c'est de reculer devant la vérité des situations, c'est de chercher à se faire illusion et à faire illusion aux autres par des billevesées géographiques qui, pour panser une blessure d'amour-propre, jettent un voile sur ce qui est le vrai danger du monde européen tel que l'a laissé la guerre d'Allemagne. Une carte n'y peut malheureusement rien. L'artifice de cette composition de géographie repose sur une combinaison de couleurs distribuées d'après cette idée qu'autrefois l'Allemagne était une puissance agglomérée et compacte, liant ensemble 80 millions d'hommes commandés par l'Autriche et la Prusse, ayant ses avant-postes dans les Pays-Bas, nous enserrant dans un cercle de forteresses occupées par le même ennemi, touchant par tous les points à notre frontière béante du nord, et pesant sur nous de son poids gigantesque, tandis que maintenant tout est changé, l'œuvre de 1815 a disparu pour le plus grand bien de l'équilibre européen. Aujourd'hui l'Autriche est sortie de l'Allemagne et s'enfuit vers l'Orient avec sa couleur verte. La Prusse, agrandie, il est vrai, ne compte que 30 millions d'hommes avec la confédération du nord,

tandis que l'Allemagne du sud, prenant une autre couleur, devient une puissance distincte. D'un autre côté, les Pays-Bas ont cessé d'exister, il n'y a plus que la Belgique et la Hollande; le Luxembourg lui-même a échappé à l'Allemagne. Autrefois, depuis Liége jusqu'à Trieste, la confédération germanique ne formait qu'un tout uni contre la France; elle disposait de toutes les forteresses qui nous enfermaient dans un cercle de fer dont une seule puissance avait la clé. Aujourd'hui, si les Prussiens sont toujours et plus que jamais à Mayence, Landau et Germesheim n'appartiennent plus qu'à la Bavière, et ne sont gardés que par elle; Rastadt est occupé par les troupes de Bade, Ulm par la Bavière et le Wurtemberg réunis. Notre frontière du nord, autrefois béante, s'est fortifiée et dégagée dans ses points de contact avec l'Allemagne, à laquelle nous ne touchons que par une bande de territoire, et dont le poids écrasant ne paralyse plus tous nos mouvemens. Nous sommes en face d'une variété d'états des plus rassurantes. Voyez les couleurs!

Tout cela est merveilleux, ingénieux et bien trouvé. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'autrefois la confédération germanique était une puissance organisée pour la défense, n'ayant rien de menaçant et d'agressif; c'était une machine compliquée, lourde à mettre en branle; avant qu'elle n'eût pris ses résolutions, ses dispositions, elle avait à tenir compte de tous les intérêts qui concouraient à une délibération; avant qu'elle ne fût prête, une guerre était presque finie, et elle l'a bien prouvé dans ces événemens où il s'agissait d'elle-même, où elle a disparu. Maintenant l'Allemagne, c'est la Prusse énergique, ambitieuse, alerte, toujours prête à marcher, et quand on la relègue dans le nord avec ses 30 millions d'hommes, on n'oublie qu'une chose, les traités d'alliance offensive et défensive qui mettent dans ses mains et sous sa direction toutes les forces des états allemands du sud, de telle sorte qu'au point de vue stratégique la Prusse, c'est l'Allemagne tout entière. Voilà l'irrésistible vérité qui éclate à travers ce bariolage de couleurs destiné à créer l'illusion d'une variété d'états et d'intérêts que la marche des choses tend de plus en plus à faire disparaître. Nous ne recherchons pas si c'est un mal ou un bien pour l'Allemagne, si les Allemands ont tort de se concentrer, de poursuivre une organisation différente, ce n'est là qu'une question allemande. Ce qui est certain, c'est que les traités de 1815 ont disparu, oui, sans doute, mais sans créer pour les intérêts français des garanties nouvelles, — c'est que la situation a changé, et que, malgré ces chiffres artificiellement combinés et des couleurs plus vaines encore, elle n'a point changé au profit de la France. Et si les événemens ne nous avaient pas créé une faiblesse relative au lieu de nous assurer des garanties nouvelles, s'ils n'avaient pas rompu le rapport des forces au centre de l'Europe, que signifierait la politique du gouvernement français depuis deux ans? S'il n'y avait eu rien de nouveau dans l'état du monde, il ne

se serait pas attaché à multiplier les armemens, à augmenter notre puissance militaire au point de la rendre onéreuse, à organiser nos forces de façon à leur donner ce caractère de disponibilité qui doit effectivement faire réfléchir ceux qui seraient tentés de soulever de mauvaises querelles. Il ne pouvait avoir qu'une pensée, comme on l'a dit, celle de rétablir par l'équilibre militaire l'équilibre politique rompu; mais cette pensée même est ce qui détruit le plus complétement d'avance toutes ces petites et vaines démonstrations par des cartes de géographie; c'est la révélation saisissante des changemens qui se sont accomplis, de la nouveauté d'une situation où la paix ne tient plus qu'au respect de la force pour la force. C'est ce qui domine tout aujourd'hui, et c'est même ce qui fait que tous ces bruits de désarmemens partiels qui courent quelquefois ont si peu de succès et si peu d'efficacité pour réveiller la confiance publique. Il importe assez peu en vérité de congédier quelques soldats dans des pays où les chefs militaires se vantent eux-mêmes d'avoir organisé leurs forces de manière à les avoir sous la main et à pouvoir faire marcher leurs armées en une dizaine de jours. Le danger n'est point dans la présence de quelques hommes de plus ou de moins sous les drapeaux de la France et de la Prusse, le danger est dans le caractère même de ces armemens nouveaux à l'abri desquels toutes les politiques vont se placer, dans des institutions militaires qui ne sont elles-mêmes que l'expression permanente, redoutable, de deux situations contraires qui se menacent sans cesse par une invincible logique, même quand on affecte le plus de prodiguer cette monnaie courante des protestations pacifiques.

La vérité est que dans cette situation pleine de dissonances et d'intimes orages, on risque toujours de se heurter à quelque complication imprévue. Il y a quelque chose qui semble neutraliser sans cesse les efforts qu'on a l'air de faire, et rendre la paix, cette malheureuse paix qu'on poursuit, plus laborieuse et plus problématique. Au moment où on se croit plus rapproché ou moins éloigné du but, tout est remis en question par une sorte de fatalité qui n'a pourtant rien que de simple, puisqu'elle tient à tout un ordre d'événemens. Un jour, c'est cette question du Slesvig qui reparaît à l'horizon du nord, et qui, réduite à ce qu'elle est, à la rétrocession de quelques districts, n'a plus certes qu'une médiocre importance, mais qui peut garder sa gravité, ne fût-ce que comme prétexte, comme le dernier signe d'une situation anormale entre le Danemark et l'Allemagne, surtout s'il est vrai, ainsi qu'on l'a dit à Berlin, que la Prusse se montre peu disposée à exécuter cette partie du traité de Prague en présence de la possibilité d'un conflit européen. Un autre jour, c'est de Vienne que part le signal d'inquiétude, nouveau coup de fouet donné à l'opinion. Que la proposition faite au *reischrath* de relever l'état militaire de l'Autriche et de le porter au chiffre de 800,000

hommes n'ait rien qui ne soit assez naturel dans cette fureur de préparatifs guerriers qui s'est emparée de l'Europe, on le sait bien; ce n'est pas le fait lui-même qui est extraordinaire. Que de plus M. de Beust ait pu se laisser aller à exagérer un peu les couleurs pour hâter la discussion et enlever le vote de la commission du *reischrath*, ce serait encore possible. Il n'est pas moins vrai que les motifs invoqués par le chancelier d'Autriche pour qu'on ne disputât pas les moyens militaires au gouvernement étaient de nature à avoir un singulier retentissement.

M. de Beust s'est expliqué avec d'autant plus de liberté qu'il parlait dans l'intimité d'une commission en recommandant le secret. Naturellement le secret a été bien gardé, puisque toute l'Europe le connaît. Or la situation de l'Autriche, telle que le chancelier de l'empire l'a peinte, n'est rien moins que rassurante pour l'empire et pour l'Europe elle-même. Un conflit toujours imminent et presque prévu entre la France et l'Allemagne nouvelle, la Prusse ne répondant point parfaitement aux tendances bienveillantes et à la réserve du cabinet de Vienne, la Russie froide et expectante, paraissant être la première des puissances qui trouvent que « l'Autriche a le tort d'exister, » l'Italie amicale, mais n'ayant pas toujours les mains libres, les principautés danubiennes transformées en un vaste arsenal de guerre par on ne sait qui et pour l'exécution de projets inconnus, ce sont là quelques-uns des traits du tableau que M. de Beust a tracé de l'Europe. L'Autriche, en restant libre, impartiale et réservée, doit, selon lui, se tenir en mesure de se défendre contre toute pression extérieure, d'exercer aussi sa part d'influence dans les événemens qui peuvent éclater. Quel que puisse être l'entraînement d'un discours presque familier, il est difficile d'admettre qu'un homme aussi exercé, un chancelier d'Autriche, ait pu parler ainsi par une simple fantaisie d'imagination. S'il a cru devoir accentuer les traits, c'est que sans doute il le jugeait utile. Son discours, même atténué, a évidemment de la portée dans les conditions actuelles, à moins qu'il n'ait fait de la diplomatie en parlant de ce ton, et que nous n'en fassions à notre tour en nous amusant à des cartes modestes et pacifiques. Rien ne peint mieux assurément l'instabilité profonde et chronique de cette situation européenne où les incidens se succèdent, où la lumière éclate par intervalles, et où l'opinion déroutée finit par croire à tout parce qu'elle ne peut plus croire à rien.

Il se reproduit quelque chose de semblable dans nos affaires intérieures. On parle de la stabilité comme de la paix, et l'on n'y croit pas. On est toujours porté à soupçonner des crises intimes, des chocs d'influences qui après tout existent peut-être quelquefois, à prédire des changemens qu'on croit inévitables parce qu'ils sont nécessaires. Le fait est que sous une apparence de calme monotone l'opinion reste incertaine et sceptique; elle n'est ni satisfaite ni confiante. D'où vient cette dispo-

sition au malaise et à l'incrédulité, cette attente toujours trompée? Nous ne voulons pas aller chercher en ce moment les grandes causes, les causes générales. Il y en a peut-être de plus simples, de plus directes, prises dans la donnée actuelle de choses, et la première, la plus sensible, c'est qu'après une longue expérience, semée de bien des déceptions, l'opinion en est venue à ne plus croire à l'efficacité de l'organisation des forces exécutives telle qu'elle est aujourd'hui. Il manque à cette organisation qui garde toujours l'empreinte d'un gouvernement tout personnel, il manque la lumière, la responsabilité, cette sûreté qui naît d'elle-même quand les personnages publics exercent le pouvoir par la confiance du pays ou des mandataires du pays en même temps que par la délégation du chef de l'état. De là, malgré le talent des hommes, l'affaiblissement de l'autorité ministérielle, réduite d'un côté à se défendre quelquefois contre des influences insaisissables, et de l'autre n'ayant pas sur l'opinion l'ascendant qu'elle devrait avoir, qu'elle aurait naturellement, si elle offrait par elle-même une garantie. Ces vérités si simples font leur chemin, et il y a peu de jours, dans une réunion publique à Saint-Calais, un député de la majorité du corps législatif, M. Haentjens, se trouvant en présence de ces inquiétudes générales qu'aucune parole officielle ne peut dissiper, en venait lui-même comme par une logique naturelle à cette conclusion. Dans sa conviction, l'empereur, éclairé par l'expérience, ne pouvait manquer de reconnaître « que le seul remède possible à ces incessantes inquiétudes, c'était de placer en face des assemblées un ministère responsable qui subirait directement l'influence de la nation. » Et si des membres de la majorité du corps législatif en arrivent eux-mêmes à subir l'empire de cette vérité, il faut bien certainement qu'ils sentent l'impossibilité d'aller plus loin dans cette voie de perpétuelles incertitudes.

Une autre cause de ce malaise qui se manifeste sous tant de formes diverses, c'est que le gouvernement ne s'est peut-être pas rendu compte de l'élan qu'allaient prendre les esprits le jour où ils voyaient se rouvrir une issue vers un régime plus libéral. Les uns et les autres n'ont plus marché du même pas. L'opinion, vivement réveillée, s'est reprise à toutes les espérances libérales, et est devenue plus pressante, plus exigeante même, si l'on veut; la politique officielle au contraire, après avoir fait acte d'initiative, a semblé hésiter devant son œuvre; elle s'est arrêtée au moment où elle donnait l'impulsion autour d'elle, elle a semblé plus d'une fois préoccupée de diminuer dans les détails d'exécution des réformes dont elle reconnaissait le principe. Elle a resserré le cercle autour de l'opinion après l'avoir à demi rendue à elle-même. Il en est résulté une disproportion intime, croissante, entre les aspirations des esprits et les actes du gouvernement, entre l'élan de l'opinion et le champ qu'on a ouvert devant elle. De là ce mal de la déception et de

la défiance qu'une demi-liberté aggrave, qu'une liberté vraie peut seule guérir.

S'il est un spectacle fait pour ajouter aux démonstrations du temps présent et pour réveiller parmi les hommes tous les goûts libéraux, c'est celui des époques et des régimes qui n'ont rien de libéral. On parle souvent, et c'est un argument bien vain, des faiblesses et des erreurs de la liberté ; mais ce qui est plus éclatant encore, c'est la faiblesse du despotisme lui-même. Il a beau faire, il ne peut pas durer, il ne peut pas heureusement aller jusqu'au bout de ses entreprises, il est arrêté en chemin par une puissance invisible. Quand il croit avoir dompté tous ses ennemis, sa force échoue contre un dernier ennemi plus dangereux que tous les autres, la nature des choses ; quand il pense avoir vaincu toutes les résistances matérielles, il se trouve en face d'une résistance morale qu'il n'avait pas prévue, dont il se figure rester maître, et qui finit par avoir raison de lui. Un jour de 1808, — on touchait à la guerre d'Espagne et on allait prendre Rome, — le cardinal Fesch, qui n'était pourtant pas un démagogue ni même un idéologue, écrivait à l'empereur son neveu : « Sire, vous couvrez la terre de vos armes et de votre puissance, mais vous ne sauriez commander aux consciences. » C'est le résumé de l'histoire des démêlés de Napoléon et de la papauté, de cette histoire que M. d'Haussonville déroule dans ces études sur *l'Église romaine et le premier empire* qui excitent un si vif intérêt à mesure qu'elles se succèdent ici même, et dont le troisième volume, publié aujourd'hui, conduit jusqu'à la captivité de Pie VII. Le livre instructif, substantiel et neuf sous plus d'un rapport de M. d'Haussonville touche à bien des problèmes ; il a toute sorte d'opportunités à un moment où s'agitent plus que jamais ces questions du pouvoir temporel, de l'indépendance de l'église et de l'état, qui marchent à grands pas vers leur solution, pourvu qu'on ne prétende pas les trancher par des procédés renouvelés d'autrefois. Certes, à un point de vue supérieur, ces luttes elles-mêmes montrent le peu de défense qu'un pape trouve dans une souveraineté politique, et le danger qui résulte pour son autorité religieuse de cette confusion de pouvoirs et d'intérêts ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Cette histoire si impartialement racontée par M. d'Haussonville a un intérêt d'un autre genre, d'un ordre moral et politique.

Il y a dans l'âme humaine mise en présence de certains faits de tels réveils d'équité naturelle, un tel instinct de résistance aux dominations abusives, que malgré tout, même quand Napoléon aurait raison quelquefois, même quand il semblerait se faire le champion d'une idée destinée à vaincre dans l'avenir, il trouve le moyen de gâter sa cause, et toutes les sympathies suivent invinciblement ce vieux pape qu'il arrache du Quirinal pour le traîner de Rome à Grenoble, de Grenoble à Savone, de Savone à Fontainebleau. Dans ce duel étrange, Pie VII n'est plus seule-

ment un chef de la religion en lutte avec l'esprit de la société civile, c'est le représentant désarmé de toutes les indépendances foulées aux pieds ou menacées, c'est la conscience aux prises avec la brutalité despotique, c'est la faiblesse contre la force, et ce vieux pape dans sa prison est en vérité plus embarrassant que lorsqu'il était sur son vieux trône, sans alliés et sans secours. Ce qu'il y a de plus étonnant et de plus triste encore que le fait lui-même, c'est la puérilité cauteleuse et violente avec laquelle l'empereur s'ingénie à cerner, à étouffer et à déjouer cette résistance qui lui échappe. Napoléon croit réussir en décourageant le pape par les menaces et par l'isolement, en faisant le silence autour de lui, et en séquestrant, pour ainsi dire, la question. Il ne réussit qu'à se perdre dans un système de ruses et de persécutions sans nom, allant jusqu'à faire crocheter les bureaux du captif de Savone pendant ses promenades. Le malheur de Napoléon, c'était de croire qu'il pouvait tout, qu'il avait droit de haute et basse justice sur tout, qu'il n'avait qu'à vouloir pour se faire pape lui-même, que son pouvoir ne connaîtrait pas de colonnes d'Hercule, comme il le disait un jour à son frère Joseph dans le paroxysme secret d'un orgueil solitaire. Il s'accoutumait ainsi à tout braver, à tout mépriser, à ne pas tenir plus de compte de ses ennemis que de ses amis, d'un vieillard sans défense que de l'honneur de ceux qui l'entouraient, témoin cette scène du conseil d'état où, dépassant toutes les bornes de l'infatuation et de la dureté calculée, il chassait M. Portalis comme un infime serviteur pris en faute, — parce que M. Portalis avait connu un bref du pape! Et puisque nous sommes sur ce point des procédés de l'empire, il faudrait citer aussi une récente brochure publiée à La Haye sur *Napoléon Ier et le roi de Hollande.* Ce récit intéressant de M. Jorissen sur un épisode de la politique impériale est un document de plus dans l'histoire, qu'il rectifie en l'éclairant de révélations nouvelles. Napoléon traitait ses frères comme le pape, comme ses serviteurs les plus dévoués. Le jour vient cependant où toutes ces forces, ces faiblesses, si l'on veut, ces dignités et ces sentimens humiliés ou enchaînés se relèvent et retombent sur celui qui a cru qu'il suffisait de mépriser les hommes pour les gouverner. C'est assurément le plus grand exemple du déréglement du despotisme, mais aussi en fin de compte de son impuissance.

Il faut que les peuples, à cette école de l'histoire comme sous l'influence de leurs intérêts les plus immédiats, s'accoutument à se gouverner, à ne chercher qu'en eux-mêmes les moyens d'assurer leur indépendance et leur prospérité, et de tous les moyens d'échapper aux dictateurs, aux sauveurs qui naissent toujours dans les temps de révolution, le meilleur c'est de les rendre d'avance inutiles par une politique de forte et libérale modération qui retienne un pays sur le penchant des agitations indéfinies. L'Espagne aujourd'hui, à la suite de sa dernière

révolution, est entrée dans une de ces crises où elle peut très bien un jour ou l'autre, si elle n'y prend garde, aboutir à la dictature, comme elle peut aussi, si elle le veut, s'arrêter à temps dans un régime régulier réalisant toutes les libertés nécessaires sans rompre violemment et soudainement avec les plus vivaces instincts, ou, si l'on veut, avec les habitudes du peuple espagnol. Elle est venue à propos, cette énigmatique révolution espagnole, pour nous donner le spectacle d'une comédie bizarre, qui devient pourtant un peu monotone en se prolongeant, et qu'on pourrait appeler la comédie des conseils inutiles. Depuis qu'elle est accomplie, tous les médecins consultans de l'Europe, mais particulièrement de la France, médecins monarchistes, mais particulièrement républicains, se sont mis en campagne pour offrir à l'Espagne leurs conseils et leurs recettes, toutes également infaillibles. Chaque matin et chaque soir, la république est expédiée à Madrid sous la forme de consultations historiques ou de dithyrambes, de proclamations, de manifestes, d'allocutions démonstratives, et parmi les donneurs de conseils prêchant la république à l'Espagne l'accord le plus parfait ne règne pas toujours : il y a les purs, les vieux, se redressant et rappelant à l'ordre les néophytes, les conscrits, en leur disant : De quoi vous mêlez-vous? Vous empiétez sur nos droits. La république fédérale en Espagne, qu'est-ce à dire? Il n'y a que la république une et indivisible sous tous les climats et sous toutes les latitudes, sous peine d'excommunication majeure! — Viennent ensuite ceux qui rappellent la révolution française de 1848 à l'Espagne pour l'enflammer par un si bel exemple, et ceux qui l'en font souvenir pour l'effrayer. De leur côté, les chefs de la révolution espagnole, Serrano aussi bien que Prim, entretiennent un petit commerce épistolaire qui ne laisse pas d'avoir son prix dans la comédie.

Ce qu'il y a de clair, c'est que l'Espagne reçoit froidement les conseils, et renvoie la monarchie constitutionnelle à ceux qui lui envoient la république. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait pas en ce moment des républicains au-delà des Pyrénées, et que ceux qui existent ne puissent rallier des adhérens à la faveur d'un interrègne dont on n'entrevoit pas la fin, où tout devient par cela même possible. M. Orense, marquis d'Albaïda, après avoir tenu des *meetings* pour la république à Madrid, voyage à travers l'Espagne, promenant son programme et faisant des discours. Un des chefs les plus jeunes et les plus brillans du parti démocratique, M. Emilio Castelar, après un exil de deux ans, vient de rentrer à Madrid au milieu des ovations que lui ont préparées les étudians, et se dispose sans doute à soutenir la cause républicaine. Dans quelques provinces, il y a eu des manifestations assez républicaines et peut-être encore plus inspirées par l'esprit fédéraliste. Ce qui est certain, c'est que l'idée fait peu de progrès. Les *meetings* tenus à Madrid ont été froids et n'ont guère échauffé la population. M. Orense a été invité un

peu ironiquement par les journaux à établir la république dans ses terres d'Albaïda; on le trouve un peu jeune avec ses soixante ans passés.

Chose plus grave, les chefs de la révolution eux-mêmes se sont prononcés l'un après l'autre pour une royauté constitutionnelle, et M. Olozaga, qui, après avoir résisté pendant quelques jours aux plus pressans appels, a fini par se rendre en Espagne, M. Olozaga, le plus implacable ennemi de la dynastie qui vient de tomber, a manifesté, lui aussi, des opinions favorables à la monarchie dans les discours qu'il a semés sur son chemin, à Saragosse, à Guadalajara, à Madrid. M. Olozaga n'a qu'une faiblesse, c'est de trop laisser voir le ressentiment satisfait d'une vieille injure personnelle qu'il n'a pu s'empêcher de rappeler. Son opinion n'est pas moins celle d'un homme considérable, et assurément, si quelque chose peut prouver à quel point l'Espagne est encore imbue de l'idée traditionnelle de la royauté, c'est le peu de disposition qu'elle montre à se laisser séduire par une autre forme de gouvernement lorsqu'il lui serait si facile de céder à la tentation; nous dirons plus, c'est en quelque sorte le train monarchique qui se conserve dans un état républicain de fait. N'a-t-on pas déjà créé des ducs? On l'a dit du moins. La monarchie garde donc toutes les chances au-delà des Pyrénées; mais alors où est le roi qui sera appelé à régner sur l'Espagne?

Ici l'obscurité recommence, et la question en vérité ne semble point avoir fait un pas depuis un mois, si ce n'est que le chef du parti carliste, le jeune infant don Carlos, vient de notifier à tous les souverains étrangers l'abdication de son père, qui le fait roi *in partibus* — en attendant que les Espagnols lui donnent une royauté. Or les Espagnols n'ont nullement l'air d'être disposés à se tourner vers l'infant don Carlos, si libéral qu'on le représente à leurs yeux, et, d'après toutes les apparences, il faudrait que l'Espagne fût lancée dans de singulières aventures de guerre civile, qu'elle fût étrangement éprouvée et fatiguée, pour rétrograder jusque-là. Parmi toutes les autres candidatures princières, les unes ont déjà disparu, comme celle du prince Alfred d'Angleterre, les autres ne se dessinent pas distinctement. Le roi dom Fernando, père du roi de Portugal, serait toujours probablement le candidat préféré de quelques-uns des personnages tout-puissans à Madrid, de M. Olozaga en particulier; seulement le roi dom Fernando, qui aime la vie facile et les arts, semble peu envieux d'une couronne; s'il se laissait tenter, il trouverait peut-être l'opposition de son fils, le roi dom Luiz, et si l'un et l'autre se laissaient entraîner, ce seraient peut-être les Portugais qui verraient avec ombrage une combinaison apparaissant à leurs yeux comme un acheminement vers cette union ibérique pour laquelle ils professent un médiocre enthousiasme. Reste le duc de Montpensier, dont le nom ne laisse pas d'être toujours prononcé, et il serait certainement bizarre que ce fût la révolution de 1868 qui vînt justifier les pressentimens de l'ancien ambassa-

deur d'Angleterre à Madrid, M. Bulwer, qui était en 1846 si vivement opposé au mariage du duc de Montpensier avec l'infante Luisa Fernanda parce qu'il voyait en lui un futur roi d'Espagne. Sur tous ces points d'ailleurs, les chefs de la révolution ne s'expliquent point, ils ne laissent pas entrevoir leurs préférences. Ils ne disent rien, eux, pas plus que M. Olozaga lui-même, et ils ne disent rien peut-être parce qu'ils ne savent absolument rien, parce qu'ils partagent l'incertitude de tout le monde, parce qu'après tout il est plus facile de renverser une royauté que d'en élever une nouvelle.

Au milieu de tout cela cependant, un certain ordre s'établit au-delà des Pyrénées. On revient à toutes les apparences de la vie régulière. Les juntes révolutionnaires qui s'étaient formées dans les provinces se dissolvent l'une après l'autre, suivant en cela l'exemple de celle de Madrid. La plus récalcitrante de toutes, la junte de Barcelone, a fini elle-même par abdiquer. Il n'y a plus aujourd'hui cette multitude de petites souverainetés s'exerçant avec une complète indépendance dans leur sphère locale sans s'informer de ce qui se faisait ailleurs. Le gouvernement provisoire établi à Madrid sous la forme d'un ministère présidé par le général Serrano est à peu près universellement reconnu. Il administre autant qu'il peut, il fait des lois autant qu'il veut, il nomme des généraux, il change des employés, il adresse des manifestes à la nation espagnole, et notifie son avénement à l'Europe par une circulaire habilement conçue du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Lorenzana. Au fond, à travers les incohérences qui l'assiégent, il représente évidemment une honorable pensée de conciliation, une politique assez modérée pour que la France, l'Angleterre, l'Italie, le Portugal, aient cru pouvoir entrer avec lui en relations régulières, et ce qu'il y a de mieux, c'est que le nonce du pape lui-même, sans se laisser émouvoir par bien des mesures qui touchent l'église, comme les suppressions de couvens et d'ordres religieux, n'a pas été le dernier à nouer des rapports avec le nouveau ministre des affaires étrangères. Ainsi, à peu près obéi à l'intérieur, reconnu par quelques-unes des principales puissances dès aujourd'hui et probablement demain par les autres, le gouvernement provisoire de Madrid a tous les dehors d'un pouvoir régulier en attendant la réunion des cortès constituantes, qui ne sont pas encore convoquées, et l'Espagne jouit de l'ordre au sein de la révolution la plus complète qu'elle ait traversée depuis longtemps : elle a la tranquillité matérielle, elle a échappé jusqu'ici à la guerre civile; mais il serait puéril de se fier entièrement à ce calme extérieur.

Ce qui existe au-delà des Pyrénées est un certain état maintenu par une sorte de neutralisation de partis, par la réserve que tout le monde s'impose pour ne pas glisser dans quelque effroyable crise, par une trêve volontairement consentie. Sous cette surface paisible, il y a des symp-

tômes quelquefois menaçans et des difficultés de toute sorte qui ne font que commencer. Ces juntes qui ont fonctionné pendant un mois laissent un dangereux héritage d'anarchie; elles ont usé de leur indépendance en changeant les lois générales du pays, en abolissant des impôts, en faisant tout ce que font les juntes en Espagne dans une révolution. Il y a même des provinces du midi où on a confisqué des propriétés privées, notamment celles du général Manuel de la Concha et d'un autre ancien ministre, M. Canovas del Castillo, qui était pourtant de l'union libérale. A Malaga tout récemment encore, un industriel qui refusait de subir la loi des ouvriers en cédant à une demande d'augmentation de salaires a été assailli dans sa maison à main armée, menacé dans sa vie, traîné révolutionnairement à la junte populaire, et on n'a pu le sauver qu'en le faisant évader de la ville. Sur plus d'un point, il y a eu des désordres aussi crians, quoique partiels et passagers. En même temps le gouvernement provisoire se trouve en face de difficultés financières sans mesure et qu'il aggrave lui-même. D'un côté il hérite d'un déficit de près de 3 milliards de réaux, de l'autre il supprime des impôts d'un produit certain pour les remplacer dictatorialement par un impôt de capitation difficile à établir et destiné sans doute à provoquer de terribles répugnances. D'un jour à l'autre, il devait être dans la nécessité de recourir au crédit, et effectivement il vient de décréter un emprunt d'un milliard; mais, à moins de subir toutes les conditions usuraires, pour faire un appel sérieux au crédit, il faudrait offrir certaines garanties, il faudrait s'établir, traverser les premières heures d'incertitude et d'agitation, éviter de glisser dans l'anarchie. L'Espagne, on ne peut s'y méprendre, reste dans une situation dangereusement précaire tant que des cortès constituantes n'auront pas décidé de son avenir, tant qu'il n'y aura qu'un pays livré à lui-même, sans direction, et un gouvernement remuant plus de questions qu'il n'en résout, réduit en définitive à ne pas perdre sa popularité, à céder beaucoup pour vivre. C'est là qu'on en est au-delà des Pyrénées pour le moment.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE ET DRAMATIQUE.

Cette fois le public ne dira pas comme Louis XIV : « J'ai failli attendre! » Nous ne sommes qu'au début de la saison, et déjà le Théâtre-Italien a passé en revue le meilleur de son répertoire. Fraschini, comme Licinius dans *la Vestale,* « devancé l'aurore, » et l'étoile elle-même s'est levée si matin que personne de son monde n'était encore là pour accla-

mer sa présence avec l'enthousiasme consacré et lui jeter le bouquet de la mariée. Mme Patti n'a qu'un moment à nous donner, Saint-Pétersbourg avant un mois va nous la prendre; il a donc fallu se hâter et tout de suite entrer *in medias res*. La *Lucia, Rigoletto, la Traviata,* puis *le Barbier* et *Don Pasquale* nous l'ont montrée sous ses divers aspects de cantatrice dramatique, sentimentale et légère. Les curieux, — on sait combien dans les théâtres de musique cette engeance abonde autour de certaines personnalités féminines, — les curieux étaient de toutes parts sur le qui-vive : ne s'agissait-il pas de se rendre compte à nouveau de cette voix si rare, d'étudier les modifications que le mariage pouvait avoir apportées dans ses timbres? Nous aimons à reconnaître que sur ce point délicat la brillante virtuose n'a rien à regretter. Sa voix reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, et même, s'il y a quelque chose de changé, ce quelque chose est à son avantage. Il semble qu'elle ait gagné en plénitude, en chaleur, en étendue. A la vérité, je suis porté à craindre qu'elle n'ait perdu en justesse. Dans la *Lucia,* le soir de la représentation d'ouverture, elle a constamment chanté *haut,* et cet accident s'est renouvelé le surlendemain dans *Rigoletto,* dans le quatuor du dernier acte surtout, où de malencontreuses vibrations venaient à chaque instant contrarier l'effet de ce sublime morceau. Il conviendrait pourtant d'ajouter que Mme Patti ne méritait pas tout le reproche, et que la plus grande part en doit être imputée à Fraschini, très fatigué cette année, et qui, de son chef, avait dès les premières mesures engagé l'affaire au-dessus du ton : une grande artiste, une musicienne se fût tirée de là, et pendant le cours du morceau eût trouvé moyen de rétablir l'ordre; mais nous ne sommes plus au temps de la Frezzolini, il faut bien qu'on se le dise sans trop maugréer contre le présent, et tout en rendant pleine justice aux virtuoses qu'il nous montre.

Y a-t-il seulement l'étoffe d'une virtuose chez cette jolie Lissa Ricci, fille et nièce des deux compositeurs de *Crispino,* et qui paraissait l'autre soir pour la première fois dans l'opéra de la famille? On se plairait à le souhaiter en voyant tant de gentillesse et de dispositions théâtrales; par malheur la voix manque, et ce défaut n'a fait que s'affirmer davantage à la reprise de la *Contessina,* un de ces ouvrages d'allure preste et dégagée dont la plume du prince Poniatowski emprunte le secret à la tradition du bouffe italien. C'est de l'improvisation, si l'on veut, mais à la manière des Fioravanti, des Ricci : une grande faculté d'occuper la scène, du mouvement, un entrain facile, trop facile peut-être sur le choix des motifs, et avec cela de la musique par momens excellente, comme dans le chœur d'introduction, le quatuor sans accompagnement et cette symphonie de l'orage, décidément traitée de main de maître. La main du maître, disons mieux, la main de l'homme qui sait son affaire, voilà ce que jusqu'à la fin une certaine critique ne cessera de contester à l'auteur de *Pierre de Médicis.* Il est ainsi nombre de ces organisa-

tions artistes jusqu'au plus intime de l'être, et dont les produits doivent fatalement porter la peine d'un préjugé qui s'attache aux œuvres des gens du monde. Musique de prince et d'amateur, s'écrient les envieux, et la masse d'applaudir à cet ostracisme et d'accepter sans effort un jugement qui flatte ses mauvaises pasions. Au cas où l'exemple du prince Poniatowski ne suffirait pas, j'en citerais un autre non moins frappant. Il existe de par le monde une partition de *Roméo et Juliette* actuellement en train de faire son chemin, et qui malgré vents et marée arrivera à son jour, à son heure, par cette irrésistible force d'impulsion que toute œuvre remarquable porte en elle. L'auteur, dont le moindre tort est de s'appeler le marquis d'Ivry, s'était d'abord contenté d'imprimer sous un nom d'emprunt son ouvrage, connu seulement et apprécié de ces quatre-vingt-dix ou cent individus dont l'opinion est comme le foyer où le public vient tôt ou tard allumer sa lanterne. Le hasard fit que M. Capoul rencontra cette partition égarée sur un piano. Il l'emporta chez lui en curieux, la lut en musicien, s'en éprit en chanteur, en artiste, et trouva là tant d'inspiration vraie, de passion ressentie et rendue, qu'il se fit à lui-même le serment d'être ce Roméo, n'importe à quelle période de sa carrière et n'importe sur quel théâtre. Être le colonel de Maillepré et plaire aux dames, c'est déjà un fort joli rêve; mais aborder le drame lyrique par l'une de ses plus idéales créations, venir de son propre mouvement témoigner devant le public en faveur d'une œuvre qui vous a convaincu, c'est tendre à des succès plus dignes.

En attendant, l'Opéra s'occupe de monter le *Faust* de M. Gounod, sans trop d'enthousiasme et avec cette sage lenteur qui préside aux combinaisons d'un échiquier. Il avait d'abord été résolu qu'on reprendrait *Armide* cet hiver; puis, la distribution faite et les études déjà même engagées, sont arrivés les différends avec Mme Marie Sasse, qui semble mettre au renouvellement de son engagement des conditions auxquelles le théâtre hésite à satisfaire. Et comme il est assez d'usage que dans le doute on s'abstienne, l'œuvre de Gluck a disparu du programme, et s'est vue aussitôt remplacée par la question de *Faust,* question pleine de promesses et peut-être aussi d'illusions, à coup sûr pleine d'embarras.

On raconte que l'ancien directeur du Théâtre-Lyrique contesterait à l'Académie impériale le droit de disposer de cette partition, qu'il se réserverait, lui, d'exploiter un jour ou l'autre et tout à son aise à la *Renaissance,* espèce de théâtre *in partibus* toujours en passe d'ouvrir demain. Nous ne possédons sur les titres de cette revendication que les données les plus imparfaites; mais que l'acte qu'elle invoque existe ou non dans la teneur qu'on lui prête, il y a là un fait moral très délicat et qui ne saurait manquer d'être apprécié par des juges tels que les nôtres. N'est-ce pas en effet aux efforts persistans, à la sollicitude imperturbable de l'ancien directeur du Théâtre-Lyrique, que ce *Faust* doit une bonne partie de son renom? Rappelons-nous les débuts de M. Gounod à l'Opéra, et les

chutes fameuses par lesquelles ces débuts furent marqués. Prendre en main la fortune de l'auteur de *Sapho,* de *la Nonne sanglante,* mettre à la disposition du chantre de *la Reine de Saba* toutes les ressources d'un théâtre, lui donner d'emblée pour sa Marguerite Mme Carvalho, il se peut que ce fût là une spéculation habile; convenons cependant que de pareilles initiatives, eussent-elles d'ailleurs cent fois réussi, demeurent un titre imprescriptible à la reconnaissance des amis du grand art, d'autant que la campagne, une fois engagée sous ces auspices, ne s'arrêta plus. Pour moi, je me sens transporté d'admiration en présence de ces patronages militans, de cette lutte énergique, indomptable en l'honneur de la plus noble des causes, celle d'un talent que le public répudiait, et qu'il s'agissait de faire prévaloir à tout prix. J'ignore absolument quels sont les motifs que M. Carvalho compte développer devant ses juges, si le procès s'entame; mais, à défaut de titres ayant cours en droit, il en possède un, son dévoûment, pour lequel l'opinion lui donne d'avance cause gagnée. Revendiquer est en certaines occasions plus qu'un droit, c'est un devoir, et, s'il arrive à l'ex-directeur de perdre son procès, on ne lui marchandera pas du moins de reconnaître que sa femme et lui ont furieusement bien mérité de cette partition dont on les déshérite. D'ailleurs qui pourrait dire ce que vaudra dans un avenir plus ou moins rapproché l'objet du litige?

Ce *Faust,* qu'on paraît se disputer en ce moment, se jouait à Ventadour, il y a quelques mois, devant des salles vides, et c'était Mme Carvalho qui chantait Marguerite. A l'Académie impériale, ce sera Christine Nilsson. Eh bien! après? Tous ceux qui l'ont vue à Londres dans ce rôle savent comme nous qu'elle y est au-dessous du médiocre. Allons-nous encore avoir affaire aux cheveux blonds de la jolie Suédoise? et l'assommante ritournelle tant modulée à propos d'Ophélie recommencera-t-elle au sujet de Marguerite? Il serait temps d'en finir avec ces mignardises de *keepsake*. Mlle Nilsson a déjà fourni plus de la moitié de la carrière qu'elle devait traverser à l'Opéra, et le public ne connaît d'elle que son écrin de gammes chromatiques. N'avons-nous donc rien autre chose à savoir de son génie de grande artiste? Toujours les mêmes niaiseries, toujours : « Hamlet est mon époux, moi, je suis Ophélie! » Gracieux sourire, mais trop connu, sur une vieille chanson qui radote!

Lord Palmerston, déclarant un jour que l'air de la reine Hortense ne suffisait plus à la situation, demandait un peu de *Marseillaise.* Les abonnés de l'Opéra commencent, eux aussi, à trouver que cette note prodiguée à outrance pourrait bien avoir fait son temps. Comment! on reprend *les Huguenots,* on remet à neuf le chef-d'œuvre qui de partout s'effilochait, et Mlle Nilsson n'est pas de la fête! Qui l'empêchait donc de chanter la reine de Navarre? Est-ce que par hasard cette Marguerite-là ne serait point assez blonde pour ses cheveux? Dans moins de six semaines que l'aimable Suédoise passe à Londres, elle en donne plus aux Anglais

qu'elle ne nous en aura donné, à nous, dans tout le cours de son année. Nous avons eu de la belle Ophélie à satiété, et voilà maintenant que nous allons voir Marguerite descendre de son cadre! Je me demande où se trouve en Europe un public qui se laisserait faire de la sorte. Il y a pourtant un répertoire à l'Opéra, un grand répertoire où les noms de Gluck, de Mozart, de Weber, de Rossini et de Meyerbeer sont tenus en quelque honneur. Pourquoi alors pas une seule note de ces maîtres? Ces gosiers qu'on paie un prix si fabuleux n'ont-ils à nous chanter que des intermèdes, et n'y a-t-il donc rien à espérer en dehors de toutes ces chinoiseries musicales qui d'ailleurs vont se démodant? La pure et simple virtuosité ne saurait toujours suffire. Elle est de ces choses dont un poète du dernier siècle a dit qu'elles ont la fragilité du verre, comme elles en ont l'éclat. Fragilité, ton nom est voix! Que d'exquises délicatesses dont il semble que par lassitude Christine Nilsson ait aujourd'hui perdu le secret! Qu'est devenu, par exemple, dans le fabliau que roucoule Ophélie au second acte ce renflement de son d'un travail si adroit jadis, si rare et si prestigieux? Soit distraction, soit que l'effort désormais coûte trop à sa voix ennuyée, le trait ne se reproduit plus dans son incomparable précision. Ainsi d'une infinité de charmans détails que votre dilettantisme éveillé se rappelle, attend, et qui vous manquent. En revanche, on s'arrange de manière à tuer le temps, à tromper cette désuétude dont se sent à la longue accablé tout chanteur qui n'a point en lui de grandes convictions d'artiste. On envoie un petit signe de main, un sourire d'intelligence à ceux de ses amis qu'on reconnaît dans la salle, on cause en scène, on marivaude pour son propre compte; la belle Ophélie et le prince Hamlet se font des niches, et laissent M. Belval et Mme Gueymard, — les grands-parens, — croire seuls que « c'est arrivé! » Ce n'est pas encore tout à fait, si l'on veut, comme aux Bouffes-Parisiens, mais c'est déjà peut-être un peu plus qu'il ne conviendrait à l'Opéra.

Après des vicissitudes prolongées, le Théâtre-Lyrique vient enfin d'ouvrir ses portes avec *le Val d'Andorre* et une *nouvelle* troupe qui ressemble trop à l'ancienne pour qu'on en puisse encore beaucoup parler. Au train dont vont les choses, le métier de directeur de théâtre d'ici à quelques années ne sera plus tenable. Le public a bientôt fait de dire aux gens : « Procurez-vous des chanteurs, arrangez-vous de manière à composer un ensemble qui m'intéresse, et vous me verrez peupler vos déserts. » Où sont les sujets à cette heure? Sur quel marché d'Italie ou d'Allemagne trouverez-vous cet oiseau merveilleux qui s'appelle un ténor, et dont l'espèce de plus en plus rare tend à disparaître tout à fait? Enfin, c'est à n'y pas croire, tel grand théâtre d'un pays voisin allait en être réduit tantôt à suspendre ses représentations, si le directeur de l'Académie impériale ne lui fût gracieusement venu en aide en lui prêtant M. Warot et Mlle Godefroid! Qu'est-ce que Mlle Godefroid? Qui la connaît chez nous autrement que pour l'avoir vue jouer Inès dans *la Favorite?* Et penser

qu'il y a quelque part des capitales auxquelles on peut offrir cet agrément d'entendre Mlle Godefroid chanter la Valentine des *Huguenots!* L'illusion ne fut pas de longue durée, il n'importe; ce fait seul donne la mesure et de la disette absolue où sont presque toutes les scènes, et de ce qu'est aujourd'hui la troupe de l'Opéra, capable encore, tout en se suffisant à elle-même, de ravitailler çà et là les nécessiteux. Quant aux lacunes, chacun sans doute peut les dire : point de ténor que M. Villaret, chose fort triste, surtout lorsqu'on voudrait frapper un coup d'éclat avec la reprise des *Huguenots!* Et cependant cette troupe de l'Opéra fonctionnant, manœuvrant d'ensemble et de commun accord, n'a pas son égale en Europe! Si les premiers trop souvent laissent à désirer, les seconds partout ailleurs prennent la tête. Quand je dis les seconds, je n'entends point parler des coryphées, et je mets hors de jeu les exploits récens de Mlle Godefroid à Bruxelles.

Cette première soirée du Théâtre-Lyrique n'a pas répondu à tout ce qu'on en attendait. Était-on bien en droit de beaucoup attendre? Au dehors, l'illumination annonçait la fête; au dedans, c'était froid, morose; la musique d'Halévy n'éveillait que de sourds échos. C'est pourtant un ouvrage rempli d'intérêt que ce *Val d'Andorre,* une partition très proche parente des *Mousquetaires de la reine.* Même style travaillé, alambiqué, inquiet, toujours en passe de changer ses mouvemens, et par instant beaucoup d'élévation, de pathétique. La romance de Rose de mai, au second acte, est un chef-d'œuvre d'expression tendre et désolée. Cet Halévy, qui cependant fut un maître, n'a jamais eu dans sa vie qu'une note, une note de hautbois, que depuis l'admirable *adagio* de l'air d'Éléazar dans *la Juive* vous retrouvez partout, mais si intense, si douloureusement ressentie, qu'elle éveille en vous des vibrations irrésistibles. D'ailleurs quel musicien n'a été plus ou moins l'homme d'une note et d'un instrument? Weber n'a de prédilection que pour la clarinette; l'âme d'Hérold, elle est dans le violon, comme l'âme d'Halévy dans le cor anglais. — Il faudrait, pour traduire le beau morceau dont je parle, un autre talent et d'autres moyens que n'en possède la jeune artiste qu'à défaut de celle à qui d'abord on avait pensé le Théâtre-Lyrique vient de faire débuter. Grande, élancée, d'une physionomie agréable, avec de jolis yeux très capables d'expression, Mlle Fidès Devriès sait jouer, s'émouvoir, et déjà s'entend à passionner la scène. Elle a de vrais instincts de comédienne, et c'est fort dommage qu'une intelligence qui s'annonce si bien au théâtre ne soit point servie par une voix meilleure. Cette voix d'une personne de dix-huit ans a l'accent usé, vieillot; les timbres, qui séparément ont parfois du bon, au lieu de se lier, de se fondre ensemble, se contrarient; on dirait des cassures de cristal. Je veux bien que la nature y soit pour quelque chose, mais ce défaut-là se rencontre aussi trop souvent chez les élèves de Duprez pour qu'on n'en rende pas un peu l'école responsable. A ces premières soirées d'essai du Théâtre-Lyrique,

d'autres bientôt succéderont qui sans doute initieront davantage le public au programme de la nouvelle administration, car évidemment on doit tenir en réserve des spectacles moins surannés que celui auquel nous venons d'assister, et tout ceci ne saurait être que l'avant-scène de ce qui va maintenant se passer. Dans *Martha,* qui depuis s'est montrée sur l'affiche, l'aînée des deux sœurs Devriès a dit avec un vrai talent le rôle de la servante-duchesse. Combien sont-elles aujourd'hui celles qui en dehors de la Patti chanteraient la cavatine du troisième acte avec cette justesse dans la note et cette précision dans le trait! Et personne n'applaudit, et toute cette voix, tout cet art, se dépensent en pure perte. A quoi tient donc le succès au théâtre? *Le Barbier* de Rossini s'apprête aussi à faire une galante apparition. Pendant qu'à la place du Châtelet les débuts vont leur train, les jeunes s'essaient à l'Opéra. M. Devoyod, qui s'était, on le sait, d'abord fait remarquer dans le Nélusko de *l'Africaine,* prend *Guillaume Tell,* et Mlle Mauduit entre dans *Hamlet* par la porte que laissait ouverte l'absence de Mme Gueymard, partie en congé de deux mois pour Madrid.

Avoir vingt ans, être la svelte Alice et s'embéguiner dans l'appareil de la reine Gertrude, c'est assurément faire passer son art avant sa coquetterie; d'autre part, et de si bonne grâce que le public se prête au jeu, il lui sera toujours bien difficile d'admettre que Mlle Mauduit puisse être la mère de M. Faure. Aussi la jeune artiste en a tout de suite bravement pris son parti, et sans chercher à se vieillir, à se *grimer,* sans avoir recours à cette mèche grisonnante dont Rachel jadis fit usage dans *Athalie,* n'a demandé l'illusion qu'à la dramatique énergie de sa voix et de son talent, et à ce compte elle a vaillamment réussi. Un des plus grands esprits de l'Angleterre contemporaine, démontrant que lady Macbeth doit être blonde et de complexion frêle et délicate, Carlyle, a très ingénieusement ridiculisé ce préjugé de notre ancien théâtre qui ne voulait pour représenter ses héroïnes que des matrones corpulentes. La reine Gertrude avec ses troubles de conscience, ses nocturnes épouvantes, appartient à cette classe d'organisations où le système nerveux prédomine, et rien ne montre que ce rôle impose à l'actrice de si fortes conditions d'embonpoint. Pour traduire Shakspeare, un comédien intelligent vaut tous les commentateurs du monde; la grande mistress Siddons jouait lady Macbeth en blonde et *féminisait* le personnage. C'est qu'il ne s'agit point simplement pour une actrice de comprendre un rôle, elle doit encore l'approprier à sa nature, à sa physionomie. De là ces éternelles contradictions entre la théorie et le fait, au bout desquelles il se trouve que tous ont raison, selon la circonstance. Dans cet *Hamlet* de l'Opéra où chacun tire à soi, où M. Faure représente un prince de tragédie classique à côté de la romantique Nilsson, qui poétiquement se détache en vignette anglaise, Mme Gueymard s'est composé une excellente figure de Clytemnestre bourgeoise qui peut manquer de

relief, mais suffit au drame, à la musique. Mlle Mauduit, elle, joue d'instinct, comme l'intelligence lui en dit, et chante en cantatrice assez sûre d'elle-même pour ne craindre personne et triompher des difficultés d'une musique très souvent écrite trop bas. Dans le finale du second acte, sa belle voix s'est déployée avec une aisance, une vigueur dont le public l'a tout de suite récompensée, et ceux qui l'attendaient au grand duo avec Hamlet n'ont pu qu'applaudir à l'autorité parfaite de son geste et de son accent. Remplacer de la sorte, c'est créer à son tour. Il n'y a peut-être pas quatre ouvrages du répertoire où Mlle Mauduit n'ait ainsi figuré à son heure. Quel fonds il faut avoir de musicienne et d'artiste pour se prêter, suffire à toutes les combinaisons et toujours avec honneur, c'est ce que ceux-là seuls peuvent savoir qui ont vu de près les choses de théâtre, et connaissent la vraie valeur des services rendus.

Le nouveau directeur du Théâtre-Lyrique est un des plus actifs et des plus convaincus protagonistes des ouvrages de Richard Wagner. Nul doute qu'il n'ait hâte maintenant de compléter par la mise en scène ce qu'il a fait pour la musique de l'avenir dans ces fameux concerts populaires dont quelques très remarquables fragmens des *Maîtres chanteurs de Nuremberg* ont déjà cette année illustré la première séance. J'entends parler du *Rienzi;* ce ne serait là qu'une demi-mesure. Lorsqu'on s'attache à la gloire d'un compositeur, ce n'est point ses œuvres de jeunesse qu'il faut aller ainsi compulser. Je me souviens d'avoir jadis, à Dresde, entendu ce *Rienzi*. Cela pourrait être tout aussi bien du Marschner, et vous chercheriez inutilement dans ce style composite ouvert à toutes les influences du dehors, dans ce cosmopolitisme musical, l'originalité *voulue* et le grand parti-pris qui depuis ont si vigoureusement appelé, forcé la discussion sur l'auteur. *Lohengrin,* voilà l'œuvre à faire connaître, l'œuvre d'attraction! Et l'initiative devrait ici plutôt appartenir à l'Académie impériale, qui d'ailleurs ne demanderait pas mieux que de la prendre. Une chose acquise pourtant, c'est que, de ce *Lohengrin,* aujourd'hui tout le monde en veut. A Bade, cet été, la seule annonce de l'ouvrage de Richard Wagner avait suffi pour amener des quatre coins de l'Europe la plus intelligente des cohues, et quel dommage qu'on ne puisse nommer tant de directeurs de théâtre qui, sous prétexte d'aller étudier le champ de bataille de Sadowa, se sont rendus incognito sous la tente du maître chanteur de Nuremberg! Action et réaction, ainsi va le monde. Il y a dans l'histoire de l'art, comme dans la vie des peuples, certaines heures où tels noms qui d'abord avaient paru invraisemblables et presque risibles s'imposent avec autorité. Les rodomontades littéraires de Richard Wagner, en aidant immensément à sa popularité, avaient commencé par faire beaucoup de tort à sa musique. Pour combien la mauvaise humeur du public, excitée par cette arrogante et systématique démonétisation de tout ce qu'on admire, n'est-elle pas entrée dans la chute du *Tannhäuser* à l'Opéra! Aujourd'hui le scandale de pareilles soirées ne serait plus pos-

sible. L'homme qui a écrit la partition de *Lohengrin* peut être discuté; mais, les rieurs feront bien d'en prendre leur parti, à présent il faut qu'on l'écoute. Rossini, qui n'est ni un sot ni un envieux, et dont, à tout prendre, l'enthousiasme qu'on peut lui supposer pour l'auteur de *Tristan und Iseult* ne saurait, j'imagine, égarer le jugement, Rossini disait naguère : « Avant dix ans, Wagner sera maître de toutes les scènes de l'Europe; c'est là un fait qui peut plaire ou ne pas plaire, mais que nul de nous ne saurait empêcher. » Et pourquoi tenter de l'empêcher? Quel génie voyons-nous poser sa candidature? Sans vouloir diminuer la valeur personnelle des deux seuls maîtres qui à l'heure qu'il est règnent au premier rang, n'est-il pas permis d'avancer que Verdi et Richard Wagner doivent en somme une bonne partie de leur influence à la médiocrité de ce qui les entoure, que leur force profite de la commune faiblesse, et qu'en d'autres temps ils n'eussent peut-être pas été tout ce qu'ils sont? Relative ou non, leur supériorité n'en est pas moins reconnue, et ce n'est pas un signe du temps médiocrement caractéristique de voir tous les directeurs de théâtre, même au plein du succès que leur vaut tel opéra d'occasion, tenir toujours leurs yeux fixés sur les deux maîtres.

Je n'ai point à faire ici l'éloge du livre de *Cadio,* une des plus originales et assurément des plus vigoureuses conceptions de ce grand esprit toujours au travail, à la peine, et qui semble avoir pour tâche de montrer aux générations nouvelles comment, à force d'activité, de volonté, on se perpétue au premier rang sans fléchir. Ce qui me charme surtout dans *Cadio,* c'est l'intérêt particulier de la forme; vous n'avez affaire ni à un roman dialogué, ni à un drame historique, vous êtes dans l'histoire même, dont les événemens reproduisent le côté pittoresque, et dont la conscience parle par la bouche des personnages. Ce livre m'a donné par momens de ces sensations qu'on n'éprouve qu'en lisant certaines chroniques de Shakspeare. Je citerais telle page de la dernière partie, — la scène des soldats s'apprêtant à fusiller les condamnés, — qui, pour le naturel, touche au sublime. C'est vrai, *réel,* avec un rayon d'idéal que la présence de l'auteur toujours et partout communique. Il discute avec ses caractères, anime et commente son paysage, ce qui fait que la plupart du temps ses personnages, de son propre aveu, sont des abstractions. Marie Hoche, par exemple, « c'est l'âme de la France, l'ange de la révolution. » Saint-Gueltas, le comte Henri de Sauvières, chacune de ces figures représente une idée. Nous en connaissons même une, et ce n'est certes pas la moins belle de ce tableau de maître, qui, à force de tendre vers l'absolu, finit par devenir un être de raison pure, pour lequel il n'y a point de nom dans la pièce, et qui s'appelle tout simplement le délégué! On comprend tout de suite quels avantages la forme dialoguée en un pareil sujet offrait à l'activité d'un artiste tel que George Sand. Elle avait aussi ses inconvéniens, car si d'une part nulle

autre forme littéraire ne saurait mieux traduire la pensée de l'écrivain résolu à laisser les divers personnages qu'il met en jeu plaider librement leur cause, de l'autre le dialogue, il faut bien le reconnaître, favorise terriblement les grands écarts vers la tirade. Or Saint-Gueltas, quand on lui donne la réplique, n'est point homme à se refuser la satisfaction d'entonner sa cavatine de bravoure. Une fois lancé, il s'analyse lui-même, se raconte sans mesure. « Tu vois bien que je suis une de ces puissances fatales qui doivent tout traverser et tout vaincre... Cet être qui t'appartient a été prédestiné aux travaux d'Hercule d'une époque de monstres et de prodiges! » Les scènes entre amant et maîtresse tourneront à la politique sociale, on se charmera par les contrastes.—Vous, vous appelez l'ancien régime, et je vous déteste. — On vous nomme la révolution, et je vous hais! — Quant au reste, rien ne nous empêche de nous aimer. — N'importe, dans un roman de George Sand ces côtés critiques disparaissent. Il ne vous déplaît même pas d'oublier par instant le héros et l'héroïne pour ne songer qu'au grand écrivain couvrant tout de son éloquence, habile à se passionner à tour de rôle, et jamais en peine de trouver des argumens pour tout le monde.

Autre chose est le théâtre, où l'action veut qu'on la respecte, où le style, pour peu qu'il déclame, fatigue. D'ailleurs, de cette suite d'épisodes, comment dégager la pièce, où la trouver parmi ces dialogues, et surtout pourquoi l'avoir cherchée? Le mariage de Mlle de Sauvières avec Cadio, que dans le roman tant de préliminaires motivent, ici n'est amené par rien. Pour ceux-là mêmes à qui le livre est familier, cette scène *ex abrupto* perd toute sa physionomie originale; quant au farouche délégué, il n'en reste plus qu'une ombre, et quelle ombre! Cette mâle et rude figure du poème, ne se montrant en quelque sorte que pour paperasser des registres d'état civil entre deux rustres d'occasion, dépouille à l'instant son prestige. Vous vous dites : Voilà une abstraction qui se déclasse. Vous lui en voulez de son plumet, de son écharpe si tricolore, de ses bottes si fortes et de ses paremens si rouges, et quand elle prend des airs tragiques en s'écriant de sa plus grosse voix : « La république ne veut pas que nous mêlions nos petites querelles à ses grandes guerres! » vous seriez tenté de lui répliquer à votre tour : Eh! s'il vous plaît, où donc avez-vous vu que les hommes aient jamais fait autre chose que de mêler leurs petites querelles aux grandes guerres de la patrie? Les Gracques et les Brutus, vos fiers modèles dans les temps antiques, s'en sont-ils beaucoup privés, et dans ce moment même où vous nous haranguez, les Robespierre, les Saint-Just, les Couthon, et leur proconsul à Nantes, Carrier, s'en gênent-ils?

J'imagine que le nouveau directeur de la Porte-Saint-Martin, en train de balayer ses planches, et pressé d'acclienter son théâtre à la littérature, se sera tout naturellement adressé à George Sand. On était sous l'impression toute récente du grand succès de *Cadio :* rien de plus simple

que de découper en drame ce roman. La pièce viendrait ou ne viendrait pas, mais en attendant on avait un titre sur son affiche et un nom illustre pour se recommander près du public. Il n'y aurait point à s'étonner que George Sand n'eût pas goûté d'abord outre mesure l'idée d'un pareil ravaudage; toutefois le génie a de ces indifférences, et ce qu'il ne ferait pas, trop souvent il le laisse faire. C'est un tort, car, besogne pour besogne, mieux vaudrait encore le remaniement de l'artiste que la manipulation de l'ouvrier. Il eût été difficile en effet d'agir plus maladroitement. On a coupé sans recoudre, à la hâte, à la diable, et ce n'est certes pas la faute du metteur en scène si de ce beau livre quelque chose subsiste encore dans son drame. Les caractères eux-mêmes y revivent effacés, amoindris; à peine les reconnaît-on. A ce joueur de biniou, « artiste et poète, » amoureux des grands bois, des grandes bruyères, des étoiles de la nuit, « du bruit des ruisseaux et du vent dans les feuilles, » à cette Korigane démoniaque, à ce Lovelace de la guerre civile, il faut, pour vivre, agir et s'espacer, les idéales campagnes du roman. Le théâtre, avec son brutal réalisme, détruit tout, et quel théâtre, cette Porte-Saint-Martin, où les apostrophes n'épargnent personne, où des milliers d'haleines au moins suspectes soufflent d'en haut sur la *gentiane bleue!* — La pièce est bien jouée, mais par des sujets qui manquent de jeunesse. Tout ce monde a ses chevrons dûment gagnés sur les champs de bataille, et dans une troupe qui se recrute on aimerait à voir plus de sang nouveau. Mlle Thuillier, au dénoûment, fait une belle mort, une mort très pathétique. Elle réussit moins, à mon sens, dans le côté capricant et fantasque du rôle. Son ironie n'a point assez d'éclat strident, et ses soubresauts sont d'une simple et vulgaire sabotière. Ajoutons aussi, pour être juste, qu'il y a de ces effets qui, sous certains costumes, ne se peuvent rendre. Le romancier crée, façonne, habille son personnage comme il l'entend, et le lecteur accepte la fiction sans trop de peine, car il lui en coûte moins en somme de croire que d'y aller voir. Au théâtre, les conditions changent; nous voyons, nous touchons, et lorsque ces figures d'une poésie déjà si aventureuse dans le livre nous apparaissent sous un bonnet de coton, en casaque de flanelle, en sabots, notre imagination recule épouvantée devant ce prosaïsme, et volontiers s'en prendrait au comédien de la déconvenue. Très embarrassé au début, et cela se conçoit quand on songe à l'âge et au caractère du personnage qu'il s'agit pour lui de représenter, M. Mélingue se relève plus tard, et c'est alors le véritable officier de la république française. Dignité froide et sévère, intelligence des moindres détails, chaleur intense, mais sachant se gouverner, goût parfait dans la manière de se mettre; du capitaine Buridan, rien ne reste que la fière stature et l'imperturbable aplomb scénique.

Maintenant parlerai-je de M. Roger? Il en coûte à mes sympathies pour le talent, pour les honnêtes gens qui du moins en ont eu, d'avoir à par-

courir cette élégie. Schiller, parlant un jour sur la tombe de je ne sais plus quel Roscius de son temps, commençait ainsi son oraison funèbre : « Hélas ! messieurs, de l'art du comédien rien ne reste ! » Plût à Dieu que cette opinion fût vraie, car mieux vaudrait cent fois que tout périt que de voir ce que trop souvent nous voyons survivre. M. Roger fut certainement un des artistes les mieux doués de cette période, un de ceux que le succès a le plus légitimement récompensés de leurs efforts. Il fut à l'Opéra le dernier de ces chanteurs lettrés, intelligens, distingués en dehors des choses de leur art, dont Nourrit reste le modèle. Qui ne se souvient des triomphes obtenus par M. Roger dans le Fernand de *la Favorite,* dans le Jean de Leyde du *Prophète,* qu'il eut l'honneur de créer? Qui ne l'a cent fois regretté dans ce Raoul des *Huguenots* dont il fut, après Duprez et Mario, la plus brillante et la plus complète incarnation? De cruelles infortunes l'ont atteint; c'est un fait, et le public s'y est associé selon la mesure de son caractère, lequel, il faut bien le reconnaître, ne sera jamais très sentimental, quoi qu'on fasse. A tort ou à raison, le public se dit qu'il paie assez cher ses chanteurs de leur vivant pour n'avoir plus à s'occuper d'eux lorsqu'ils sont morts ou passent pour tels. Mlle Nilsson perdrait sa voix demain que pas un de ceux qui lui jetaient, il y a six mois, tant de bouquets n'irait seulement s'enquérir de ses nouvelles. *Dura lex, sed lex;* le public use et abuse du droit qu'il s'arroge d'être ingrat, et les chanteurs comme les cantatrices, prévoyant de loin cette ingratitude, réclament des appointemens de cent vingt et cent quatre-vingt mille francs; public et chanteurs, tout le monde est dans son droit, tous ont raison, excepté les directeurs, lorsqu'il leur arrive de se soumettre à ces ridicules prétentions. L'erreur complète, absolue, serait donc de croire que le public, quand vous revenez à lui après la défaite, puisse jamais vous tenir compte d'un passé dont il se tient résolûment quitte. Les tristesses profondes, les douloureuses réactions qu'au spectacle de ces grandes décadences les honnêtes gens ressentent en particulier, la masse ne les connaît pas : elle est impitoyable, féroce, et devant ses grossiers quolibets et ses lazzi il n'y a pas de gloire qui tienne. Pourquoi aussi venir se fourvoyer dans cette galère? Toutes les belles raisons que donne M. Roger dans les longues lettres qu'il écrit aux journaux ne nous feront point croire qu'il n'eût point agi plus sagement en déclinant dès l'abord toute espèce de relations avec ce terrible Saint-Gueltas. A l'Opéra-Comique, à l'Opéra, tous lui avaient trop dit qu'il était un grand comédien, et n'avait nul besoin de sa cavatine pour continuer à réussir. Aux jours de défaillance, il a voulu tenter l'épreuve et s'est perdu. Je sais quelqu'un à qui Frédérick Lemaître, plus avisé, répondait : « Vous me demandez pourquoi je ne joue pas Molière; mais c'est peut-être pour que les gens comme vous m'adressent cette question. Si je le jouais, vous ne me la feriez plus, et c'est là une curiosité qui flatte trop vivement l'amour-propre pour qu'on ne se garde

pas d'y satisfaire! » C'est se tromper d'ailleurs étrangement que de croire que l'art du comédien qui chante soit le même art que celui du comédien qui joue. Une voix d'opéra conserve toujours et partout des intonations musicales auxquelles, dans le dialogue de *la Dame Blanche* ou de *Zampa,* peut se faire, à tout prendre, une oreille échauffée par le bruit des violons, mais qui contrarient horriblement l'atmosphère ambiante d'une salle de drame. On a dit que l'oiseau, même quand il marche, laisse apercevoir qu'il a des ailes. Il semble qu'un acteur d'opéra, lorsqu'il parle, n'attende qu'un appel d'orchestre pour s'enlever, et c'est vraisemblablement sous l'empire de cette illusion que les amateurs aristophanesques des troisièmes galeries s'écriaient l'autre soir à la Porte-Saint-Martin en saluant le panache blanc et les bottes à glands d'or de Saint-Gueltas : « Attention là-bas! faites silence, il va chanter! »

S'il y a des drames, *la Reine Margot* par exemple, qui, toujours repris avec succès, ont finalement prévalu sur le roman d'où ils étaient sortis, *Cadio* ne sera pas du nombre, et longtemps après que la pièce aura disparu de l'affiche, on relira ce roman pour sa forme éloquente et ses nobles tendances, œuvre de conciliation et d'apaisement, comme il sied au génie d'en écrire au soir de l'existence, et que la mise en scène, avec ses suppressions forcées, ses exigences anti-philosophiques, devait gâter. A Dieu ne plaise que je veuille ici le moins du monde contester à George Sand son droit au théâtre. L'auteur du *Marquis de Villemer,* de *Victorine* et de *François le Champi* n'a pas besoin qu'on lui dise comment il faut s'y prendre. Toutes ces distinctions de genre ne sont bonnes que pour le menu peuple des intelligences. Le génie, quand il se mêle de vouloir à son tour *faire du théâtre,* ne craint et n'envie personne; toutefois il faut qu'il s'en mêle, et qu'il s'en mêle seul. F. DE LAGENEVAIS.

Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI,
par M. Louis Legrand, 1 vol. in-8°; Thorin.

L'ancien régime est séparé de nous par deux générations à peine, cependant il est peu connu, c'est M. de Tocqueville qui le constate. Les hommes qui avaient pu le voir à l'œuvre se sont plus attachés à le détruire qu'à le décrire, et les historiens qui ont les premiers entrepris de nous raconter les causes et les résultats de la révolution de 1789 se sont contentés d'esquisser à grands traits la physionomie de la société française à ce moment solennel. Ces tableaux, forcément un peu sommaires, mais tracés parfois de main de maître, ont suffi pour fixer la signification générale de ce grand mouvement. Il reste aujourd'hui, si l'on veut le bien connaître, une tâche plus obscure et plus ingrate à remplir. Il faut reconstituer l'organisation compliquée de l'ancienne France, analyser ses tendances, dénombrer les résistances sourdes et les forces latentes dont la terrible explosion étonna le monde. Cette nécessité a été parti-

culièrement comprise dans ces dernières années. Des chercheurs persévérans, explorant sans se rebuter les volumineux cartons des archives départementales, ont mis en pleine lumière une foule de détails jusqu'à présent dédaignés et qui n'en forment pas moins la base solide de l'histoire. C'est dans leurs publications plus consciencieuses que brillantes que les annalistes futurs viendront puiser les matériaux du monument définitif qu'ils élèveront à la révolution française.

L'étude que M. Legrand vient de consacrer à Sénac de Meilhan prendra un rang honorable parmi ces utiles travaux. On y saisit sur le fait la vie administrative d'une province sous le règne de Louis XVI, on y touche du doigt chacun des rouages de la machine gouvernementale sous l'ancien régime, mécanisme bizarre où une concentration de pouvoir excessive n'excluait pas une complication qui paralysait presque le mouvement. Le Hainaut et le Cambrésis sont d'autant plus intéressans à étudier de près que certains historiens avaient mis en circulation au sujet de cette intendance des opinions qu'un examen plus attentif des faits ne justifie point. Elle avait, d'après eux, conservé malgré la conquête française un régime empreint d'un libéralisme relatif. Leur illusion se comprend : le simulacre des institutions antérieures à l'annexion avait été conservé en effet, seulement elles ne fonctionnaient plus. Valenciennes avait comme autrefois un prévôt, douze échevins, un conseil de surveillance de vingt-cinq membres, un grand-conseil de deux cents qu'on aurait dû réunir tous les trois mois. Malheureusement tous ces magistrats, nommés par l'intendant, étaient à sa discrétion, et quant au grand-conseil, dont il y avait lieu de redouter les velléités d'indépendance, il ne fut jamais convoqué. Aussi la ville, administrée d'une manière pitoyable, finit-elle par faire banqueroute. Il faut dire à la décharge de la municipalité que la charge écrasante des impôts était pour beaucoup dans cette situation précaire. Valenciennes avait à verser tous les ans au trésor royal une somme si forte, et avait si bien élevé ses octrois pour arriver à la réunir, que la ville était devenue presque inhabitable. Au moment de la conquête, c'était une cité de 30,000 âmes, industrieuse et prospère; quarante ans plus tard, l'industrie avait disparu, et la population était réduite à 19,000 habitans, dont un tiers vivait d'aumônes. C'était bien pis dans les campagnes environnantes, la famine y était en permanence.

Survinrent les tentatives de décentralisation de Necker et de Turgot. On comprend que des gens encore mal remis de la secousse de 89 éprouvent quelque douceur à se figurer que la convocation des assemblées provinciales aurait pu devenir le point de départ d'une ère de transition douce entre l'ancien régime, qui s'écroulait, et le nouveau, qui se cherchait encore. Alors la face du monde était changée. La révolution, qui dans ce système serait née de circonstances toutes fortuites, se réduisait à une série de progrès réguliers et paisibles. Il a suffi à M. Legrand de compulser d'une manière exacte et complète les documens authentiques relatifs à l'assemblée provinciale du Cambrésis pour montrer que ces demi-mesures ne pouvaient pas aboutir. Ces tentatives de conciliation ne devaient servir qu'à faire éclater le dissentiment qui existait entre le gouvernement et la nation. Ce que celle-ci commençait à réclamer, c'était

la liberté de droit commun, l'égalité légale. Ce que naïvement le gouvernement lui offrait comme une panacée efficace, c'était une réforme tout imprégnée de théories féodales. Il réunissait des assemblées qui pussent le conseiller, le surveiller au besoin; mais les membres en étaient nommés par lui, il choisissait les juges qu'il voulait bien consentir à se donner. Doit-on être surpris après cela que les députés investis par la faveur royale d'un droit de contrôle énervé d'avance aient perdu leur temps en de mesquines querelles?

Une autre cause contribuait à paralyser les assemblées provinciales, on la distingue nettement dans le Hainaut et dans le Cambrésis. Cette cause, c'est l'hostilité sourde avec laquelle les représentans du pouvoir accueillaient les instructions libérales qu'on leur expédiait de Versailles. C'est le sort et le châtiment des gouvernemens qui ont substitué comme base de leur autorité la force à la justice de voir le haut personnel de leurs fonctionnaires, les instrumens principaux de leur action, être les premiers à les entraver quand ils veulent chercher dans une autre voie la stabilité que l'arbitraire ne leur donne plus. Les dévoûmens qu'ils ont façonnés se refusent à cette application nouvelle. Il est curieux de voir ici quelle habileté déploie l'intendant de la province pour rendre illusoire l'influence de l'assemblée. Cet intendant n'était pourtant ni un pédant ni un sot. C'était un homme distingué à tous égards, un personnage dont il avait été maintes fois question comme candidat au ministère, un de ces gentilshommes disciples des économistes et des philosophes qui savaient avec tant de verve mettre à nu les vices du temps, c'était Sénac de Meilhan, qui s'est fait un nom honorable dans les lettres, et eût pu dans d'autres temps s'en faire un dans la politique; mais c'était un intendant. Cet homme d'esprit, cet administrateur habile, borna son rôle à ruser avec le pouvoir pour faire échouer les combinaisons de ses chefs. A tous les degrés de la hiérarchie, il en était à peu près de même. Les privilégiés se défendaient. Sénac de Meilhan et les politiques égoïstes et sceptiques qu'il représente en cette affaire disparaissent de la scène dès que le tiers-état y fait son entrée. On commence à voir apparaître le peuple dans la grande enquête qui précéda la convocation des états-généraux, et M. Legrand a été bien inspiré de consigner à la fin de son livre, solide et nourri de faits, les vœux exprimés dans les cahiers de l'intendance qu'il étudie. On ne saurait mettre en lumière avec trop de soin ces cahiers où revit l'âme de la France de 89, et où le programme de la France nouvelle est encore contenu. ALFRED ÉBELOT.

Les Promenades de Paris, par M. A. Alphand; — Rothschild.

L'un des bienfaits de la civilisation moderne est la création hygiénique des jardins publics. Ces jardins, ces *squares*, ces *poumons,* comme les appellent nos voisins d'outre-Manche, étaient devenus indispensables pour nos grandes villes. On a compris qu'un ensemble de transformations dont l'effet inévitable était de faire disparaître tous les jardins particuliers devait faire une large part aux jardins publics. N'en déplaise

à nos souvenirs romantiques, les ruelles gothiques ont fait leur temps, et le soleil n'est de trop nulle part. Dans les villes futures, que nul de nous ne verra, mais que peuvent rêver déjà les imaginations fécondes, villes dont toutes les rues seront bordées par un jardin, qui ressembleront à un grand parc habité et non à une carrière en exploitation, il y aura plus de poésie, quoi qu'on en dise, que dans ces amoncellemens de maisons grimaçantes, nauséabondes cités du « bon vieux temps » qu'on a spirituellement dépeintes d'un mot : des gargouilles contemplant un cloaque.

Jusqu'au XVIIIe siècle, il n'y eut en France d'autres promenades publiques que certains emplacemens spéciaux dans les grandes villes, tels que la Place-Royale de Paris, le Cours la Reine et quelques jardins appartenant soit aux rois ou aux princes, soit à de grands seigneurs qui daignaient de temps en temps les livrer aux vilains pendant quelques heures; puis vint la transformation graduelle des anciennes fortifications en larges avenues plantées d'arbres auxquelles est demeuré attaché le nom guerrier de boulevards. La révolution française a livré à la foule plusieurs résidences princières qu'avaient enfermées jusqu'alors des murailles jalouses. Vers la fin de la restauration, l'insuffisance des promenades commença pourtant de se manifester : on vit en peu d'années des constructions envahir les deux jardins de Tivoli, ceux de Beaujon, de Marbeuf, une grande partie des Champs-Élysées. Dès lors on comprit que la création des jardins publics, des *squares* et des boulevards devait être une conséquence logique et trop différée de l'agrandissement des villes. C'est l'histoire de ces transformations diverses qui nous est racontée dans *les Promenades de Paris*. Cet important recueil, qui s'adresse aux ingénieurs, aux architectes, aux horticulteurs, non moins qu'aux amateurs de fleurs et de jardins, comprendra, outre la description des nouveaux boulevards et des *squares*, bois ou parcs créés ou remaniés par M. Alphand, les détails les plus précis sur l'entretien et les frais de premier établissement de ces ouvrages et de ces plantations.

Un chapitre spécial sera consacré à la description de la belle collection des végétaux exotiques que possède la ville de Paris. C'est dans les serres de l'administration municipale que l'on étudie la difficile question de l'acclimatation de ces plantes. Les plus remarquables d'entre elles sont dans *les Promenades de Paris* l'objet de magnifiques chromolithographies qui font de ce recueil un véritable album dont l'introduction renferme une monographie de l'art des jardins. C'est donc un traité complet sur la matière que nous promettent les premières livraisons de cette publication, à laquelle on ne peut adresser qu'un reproche, celui de paraître dans un format dont les proportions énormes créeront de véritables difficultés aux futurs lecteurs de ce recueil. ED. GRIMARD.

L. BULOZ.

LES ÉPREUVES

DU

RÉGIME CONSTITUTIONNEL

M. GUIZOT ET SES MÉMOIRES.

I. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps,* par M. Guizot, 8 vol. in-8°. — II. *Histoire parlementaire de France. — Recueil complet des discours prononcés dans les chambres de 1819 à 1848,* par le même; 5 vol. in-8°. — III. *Trois générations, — 1789-1814-1848,* — par le même; 1 vol. in-18, etc.

La révolution française, dès son apparition, a jeté sur la scène une classe d'hommes à la physionomie originale et forte qui a laissé son empreinte dans tout ce qu'elle a fait, dans ses œuvres comme dans les assemblées qu'elle a remplies de ses pensées et de ses passions. Ces hommes que la révolution n'avait pas créés, mais qui par elle seule ont grandi et sont devenus ce qu'ils ont été, ces hommes, dis-je, ceux qui ont survécu, n'ont cessé depuis d'être reconnaissables à travers la mobilité des choses. C'est même leur caractère d'avoir si peu changé quand tout changeait autour d'eux. Ils sont restés jusqu'au bout ce qu'ils étaient, des hommes nourris de toutes les grandes idées humaines et philosophiques de leur siècle, audacieux d'esprit et d'instinct même lorsqu'ils étaient d'une âme modérée, confians dans leur œuvre parce qu'ils la croyaient juste autant que nécessaire, marqués en tout, dans le geste, dans l'attitude, dans la manière d'être et de penser, du sceau indélébile d'une

époque exceptionnelle. Ils n'ont pas été toujours sans doute à l'abri des défaillances, ils ont senti le poids des événemens dans un temps où les événemens se précipitaient; ils n'ont pas moins gardé dans les situations diverses qu'ils ont eu à traverser cette séve intérieure, cette force de vie qu'ils tenaient de l'un des plus prodigieux mouvemens qui aient soulevé l'espèce humaine, et en mourant, la plupart à un âge avancé, après trois ou quatre révolutions, ils portaient encore sur leur visage un reflet de leur jeunesse; ils ressemblaient moins à des vieillards ordinaires qu'à des témoins d'un âge héroïque survivant au milieu de nos luttes amoindries : ils avaient vu 1789!

Un jour, sous le règne du roi Louis-Philippe, au commencement d'une séance de la chambre des pairs, il se trouva seulement six membres présens, dont l'un était M. de Talleyrand. Ils avaient tous été de l'assemblée constituante, et ils avaient tous plus de quatre-vingts ans. Ces six vieillards ne purent s'empêcher de se regarder avec cette satisfaction d'hommes qui ont fait une longue route et qui arrivent encore des premiers. Ce n'étaient pas les plus purs demeurans de 1789; mais la rencontre de ces six vieillards résumait toute une histoire, et leur empressement témoignait de cette séve d'activité qu'ils gardaient jusque dans leur déclin.

Plus d'une fois, et notamment dans un morceau qui a pour titre *Trois générations*, M. Guizot a tracé le portrait de cette race d'hommes, et il l'a fait d'une plume affectueuse et libre, en fils respectueux et indépendant. C'est qu'en réalité il est lui-même de cette race, il en a la hauteur morale, la gravité, la fermeté active, le sens libéral, avec toutes ces nuances que l'influence des choses fait pénétrer dans le caractère et dans les idées, avec ce surcroît de confiance dans les allures que donne l'espoir ou la prétention de faire ce qu'ont tenté les ancêtres et de le faire mieux. Comme ses devanciers, auxquels il se rattache par une si évidente filiation, il porte avec sérénité sa ferme vieillesse, et comme eux au besoin il serait des premiers à l'ouvrage. Lui aussi, il a gardé jusqu'au bout la séve de l'esprit, et s'il n'est plus l'acteur passionné, retentissant d'autrefois sur la scène publique, s'il met presque son ambition à rester en dehors des mêlées actuelles de la politique, il prend une part active encore aux luttes de son temps par ses travaux, par ses récits, par ses méditations sur les problèmes religieux, par tous ces souvenirs d'une vie agitée qu'il s'est complu depuis quelques années à évoquer en face de spectacles si différens. Homme de sérieuse et forte trempe, qui reste comme une des plus hautes expressions de la période parlementaire, qui a aimé la lutte avec l'ardeur d'une nature à la fois sévère et passionnée, qui a connu toutes les fortunes de ce régime auquel il a attaché son nom, et que

je voudrais traiter comme un personnage de l'histoire, dont je voudrais fixer le caractère, le rôle et les idées comme s'il n'était plus là. C'est le moyen d'être juste sans cesser d'être libre.

I.

L'esprit de parti a autant d'iniquités que de faveurs pour les hommes que leurs talens ou les circonstances appellent à figurer sur la scène du monde. M. Guizot a connu les séductions puissantes de la popularité, et il a vu aussi monter jusqu'à lui l'impopularité, les hostilités implacables. Plus d'une fois notamment on a voulu lui faire injure en mettant en contradiction les différentes périodes de sa vie publique, ses actes, ses pensées, ses intentions, ses allures, ce qu'il a dit et ce qu'il a fait dans l'opposition et dans le gouvernement. C'est peut-être au contraire de tous les contemporains, celui qui a le moins changé, celui qui est resté le plus invariablement lui-même sous la mobilité des apparences et dans la diversité des situations, à travers tant d'événemens prodigieux, imprévus, qui ont fait successivement du fils obscur d'un bourgeois protestant de Nîmes le secrétaire-général du ministère de l'intérieur de la restauration en 1814, le professeur populaire de la Sorbonne et un des chefs de l'opinion libérale en 1828, le ministre de la monarchie de juillet à sa première et à sa dernière heure, dans les jours de lutte et dans la catastrophe. Ce qu'il est encore aujourd'hui dans cette verte vieillesse où il domine par la sérénité de l'esprit les lassitudes de l'âge, il l'a été à tous les momens dans sa virilité active, et il l'était déjà dans sa jeunesse, dans cette grave jeunesse formée au sein des splendeurs étouffantes de l'empire; je veux dire que dès son entrée sur la scène on voit déjà se dessiner les linéamens de ce caractère que les événemens n'ont fait que confirmer et développer, comme les années ne font qu'accuser les traits du visage humain.

Dans cette longue carrière empreinte d'une singulière unité morale, quoique très diverse, M. Guizot est peut-être un de ceux qui représentent le plus essentiellement l'homme moderne dans son ascension et dans sa dignité. D'autres, même aujourd'hui encore, sont aidés par la naissance, par la fortune, par tous ces moyens de parvenir à la faveur desquels on se trouve du premier coup porté à mi-chemin; M. Guizot, et c'est surtout son originalité, c'est en cela justement qu'il représente l'homme moderne, M. Guizot ne s'est élevé que par le travail de l'esprit, par l'autorité du talent, par la puissance d'une raison supérieure appliquée à la politique, par l'impulsion d'une intelligence trempée et fortifiée dans l'étude, nullement

dépourvue de savoir-faire, mais en même temps accompagnée de ce sentiment de fierté légitime qui lui a fait dire aux premières pages de ses *Mémoires :* « Je suis de ceux que l'élan de 1789 a élevés, et qui ne consentiront pas à descendre... » M. Guizot a de bonne heure visé haut dans ses ambitions pour lui-même et pour sa classe, de bonne heure il a senti en vrai fils de 1789, en fils émancipé appartenant à une génération nouvelle, disposé à s'établir en régulateur et en modérateur dans les irrévocables conquêtes de la révolution française, et ici tout a son importance dans les origines de cet éminent esprit.

Quand M. Guizot arriva pour la première fois à Paris, en étudiant obscur, vers 1807, il avait à peine vingt ans; il est né le 4 octobre 1787. Il avait vu son père, homme de loi estimé à Nîmes, périr de la main du bourreau pour n'avoir pas voulu suivre la révolution jusque dans ses excès, et il venait de Genève, où sa mère s'était réfugiée après la terreur, où il avait passé lui-même une enfance sérieuse, tout occupée de fortes études. Il arrivait jeune et inconnu, non plus dans ce Paris remué et grondant de la révolution, tel que Benjamin Constant l'avait vu douze ans auparavant, à son entrée, au lendemain des journées de prairial, mais dans un Paris pacifié et soumis. L'empire était alors dans sa toute-puissance. Que restait-il de cette révolution dont 1789 avait été la merveilleuse aurore, et qui avait déjà parcouru tant de phases diverses? Tout et rien; à côté d'institutions civiles fortement organisées, une absence complète de vie publique, la fatigue ou le dégoût des agitations, l'ordre pour satisfaire les âmes affamées de repos, la gloire pour rehausser la servitude, enfin l'égalité sous un maître. L'empire n'était point une société, c'était une vaste hiérarchie de fonctionnaires et de soldats surmontée d'un homme pensant, agissant et parlant seul pour le pays, réduit à obéir et à se taire. Il n'y avait plus aucune place pour la politique dans cette puissante machine fonctionnant en silence sous des dehors éclatans. Les libertés de l'esprit n'avaient d'autres refuges que quelques-uns de ces salons décrits par M. Guizot, les réunions de la *Décade philosophique*, les salons de Mme de Rumford, de Mme d'Houdetot ou de Mme de Tessé, de M. Suard ou de l'abbé Morellet : asiles épars et discrets où se retrouvait quelque chose des goûts, des idées, des mœurs du XVIIIe siècle, où passaient tour à tour des survivans de l'assemblée constituante, des écrivains, des philosophes, et où, à défaut d'une opposition directe qui n'eût point été permise, régnait une certaine indépendance de pensée et de conversation.

C'est par cette porte des salons de Mme de Rumford et de M. Suard que M. Guizot entrait dans le monde. Il y trouvait des relations

utiles autant que flatteuses, une sympathie attentive pour sa jeunesse et pour son talent, des encouragemens à se produire; il y portait de son côté une instruction sérieuse, « le goût des lettres, des plaisirs nobles et de la bonne compagnie, » selon son expression, des idées qui se ressentaient de sa forte éducation protestante et qui étonnaient quelquefois, mais qui intéressaient comme une nouveauté. Dans ces camps de demi-opposition mondaine où l'esprit était en honneur et où l'on parlait librement de tout excepté de politique, M. Guizot était la jeunesse et l'avenir, non pas la jeunesse turbulente et frivole, mais la jeunesse grave, méditative et studieuse. Il apparaît assez comme le frère aîné d'une génération qui naissait à peine, qui grandissait obscurément sans se douter qu'elle serait appelée un jour à renouer les traditions libérales de la révolution sur les ruines de ce glorieux despotisme dont personne alors n'eût osé prévoir la fin.

C'est là en effet le caractère de M. Guizot dès ses premiers pas. Ce monde ou ces mondes de l'empire qui se déploient autour de lui, il les traverse sans se confondre avec eux. Entre ces sociétés intelligentes qui l'accueillaient, qui lui ouvraient la carrière, et la société officielle où ses protecteurs voulaient un moment le faire entrer comme auditeur au conseil d'état, il a son originalité, et cette originalité n'est pas précisément dans les quelques écrits par lesquels il commençait à appeler sur lui l'attention, les *Annales d'éducation*, les notes sur l'*Histoire de la décadence de l'empire romain*, de Gibbon, les articles mis au *Publiciste* de M. Suard ou le compte-rendu d'une exposition de peinture; l'originalité de M. Guizot est dans son être moral, dans cette indépendance d'un esprit qui se cherche, qui reste lui-même au milieu de toutes les influences qui l'environnent et le pressent. Remarquez bien les traits originaux, distinctifs, de cette nature formée en quelque sorte au confluent d'une société expirante et d'une société nouvelle.

Par ses relations premières, M. Guizot était d'un monde tout plein de l'esprit et des idées du XVIIIe siècle; il n'avait, lui, ni ces idées, ni ce culte du dernier siècle : il avait puisé dans sa sévère éducation genevoise des traditions chrétiennes, des croyances précises et une précoce austérité de pensée qui l'éloignaient des doctrines philosophiques du temps. Son intelligence, formée dans une tout autre atmosphère, se nourrissait de littérature et de philosophie allemandes, de Kant, de Herder, de Schiller, bien plus que de Condillac, de l'*Encyclopédie* ou de Voltaire. M. Guizot a toujours eu pour le XVIIIe siècle des mouvemens d'équité superbe, d'impartiales condescendances; il ne l'a jamais goûté sérieusement, de même qu'il n'en a jamais senti les vives et subtiles nuances. C'était un

jeune Français revenant de Genève, au tour d'esprit calviniste et germanisant, qui effectivement devait faire sourire les habitués des salons de Mme d'Houdetot et de M. Suard. Par sa naissance, par toutes ses fibres bourgeoises et protestantes, M. Guizot appartenait nécessairement à la révolution française; il vivait avec ceux qui en avaient partagé les espérances, mais déjà il commençait à distinguer, à choisir dans ce grand héritage mêlé de chimères, de théories décevantes et d'excès. C'était un fils de la révolution qui n'avait rien de révolutionnaire, qui, par un instinct naissant de philosophe conservateur ou d'historien, se sentait choqué de ce qu'il y avait eu d'exclusif, de désordonné dans cette violente crise de la société française, dans cette rupture radicale avec le passé, et même en subissant l'attrait de ce « pur et patriote parti » de 89 dont il parle, de ces constituans qu'il rencontrait quelquefois dans les salons, il les jugeait peut-être avec une sympathie mêlée de sévérité puritaine pour leurs illusions et leur insuffisance.

Moralement, M. Guizot se séparait encore plus de l'empire et de ce monde impérial qui se déployait avec ses splendeurs brutales. Il n'avait nullement à s'en plaindre, il est vrai : il lui devait d'être avant vingt-cinq ans et après quelques minces essais littéraires professeur d'histoire moderne à la Sorbonne, il n'avait trouvé que bonne grâce auprès du grand-maître de l'Université, M. de Fontanes, « ce courtisan raffiné d'un glorieux despote, qui se tenait pour satisfait quand il avait prêté à l'adulation un noble langage, » et qui ne laissait pas d'aimer, d'honorer l'indépendance quand il la rencontrait chez les autres, même chez les jeunes gens; mais enfin, en acceptant ces faveurs, M. Guizot n'avait pas la fascination de l'empire, et il le prouvait dès le premier jour en se défendant de parler de l'empereur dans son discours d'ouverture à la Sorbonne. Étranger à la révolution par son âge, il était encore plus étranger à l'empire par ses idées. L'instinct du lettré et du libéral protestait secrètement en lui contre un régime qui montrait « trop d'arrogance dans la force, trop de dédain du droit, » trop de mépris pour la dignité humaine, pour l'indépendance de l'esprit, et qui avait la puérilité de guerroyer contre Mme de Staël au moment même où il dominait le monde.

C'était en réalité un jeune homme intelligent et actif, cherchant sa voie avec indépendance, considéré pour son esprit, mêlé aux sociétés du temps, et de préférence à celles de l'opposition, assez habile en définitive pour devenir en peu d'années, de simple précepteur dans une famille suisse, professeur à la Sorbonne, et mettant de la gravité en tout, même dans ce qui a été, je pense, l'unique roman de sa vie, dans cette mystérieuse et délicate colla-

boration au *Publiciste* qui amenait son mariage avec une personne d'une distinction rare, mais plus âgée que lui, Mlle Pauline de Meulan. Si dans ce monde mêlé de l'empire il y a un groupe auquel M. Guizot se rattache plus intimement, c'est ce groupe qui se réunissait autour de M. Royer-Collard, alors professeur de philosophie et doyen de la faculté des lettres. Dans les salons de Mme de Rumford et de M. Suard, M. Guizot n'était après tout qu'un hôte de passage accueilli avec intérêt, un jeune inconnu qui promettait et dont on se plaisait à encourager les premiers pas en lui trouvant des idées un peu étranges, un ton un peu dogmatique, en répétant quelquefois un mot de M. de Fontanes : « ces protestans, on ne les fait jamais céder. » La société de M. Royer-Collard et de ses amis lui offrait plus que le charme de relations libérales et bienveillantes; c'était pour lui une sorte de patrie morale, il y trouvait des opinions, des goûts, des traditions, une gravité de mœurs, des vues sur le passé et sur l'avenir, des habitudes de spéculation philosophique qui répondaient à ses plus intimes pensées. M. Guizot, un des derniers venus dans ce groupe indépendant, était appelé, sans le savoir encore, à renouveler l'enseignement de l'histoire comme M. Royer-Collard renouvelait déjà l'enseignement de la philosophie, et c'était là entre ces deux hommes rapprochés par la main de M. de Fontanes le commencement d'une liaison qui n'a pas toujours résisté depuis aux épreuves de la politique, mais qui se fondait alors, malgré une grande différence d'âge, sur l'attrait mutuel de deux fortes intelligences, sur de singulières similitudes morales, sur des antipathies et des sympathies communes.

M. Guizot a raison de dire dans ses *Mémoires* que cette opposition de gens d'esprit ou de penseurs solitaires au sein de laquelle s'est formée sa jeunesse n'offrait aucun danger immédiat et prochain pour le régime impérial, que c'était une opposition toute de pensée et de conversation, sans dessein précis d'hostilité comme sans illusion, et que Napoléon ne faisait que céder à un puéril ombrage d'omnipotence quand il réprimait comme une conspiration cette tranquille résistance de l'esprit. Certainement ce n'était ni un mot courant dans les salons, ni une phrase, si éloquente qu'elle fût, glissée par Chateaubriand dans un article du *Mercure de France,* ni le livre de Mme de Staël sur l'*Allemagne,* ni une leçon de philosophie de M. Royer-Collard, ce n'était rien de tout cela qui menaçait l'empire dans son existence. Les destinées de l'empire, c'était l'empereur seul qui les jouait chaque jour sur tous ses champs de bataille, c'était la toute-puissance des armes qui pouvait seule prolonger ou abréger la durée d'un régime fondé sur la guerre et sur la conquête. L'esprit n'y pouvait rien, M. Guizot a

raison, et il n'a pas moins raison d'ajouter que cette opposition de l'esprit, impuissante et inoffensive pour le moment, sans portée politique, était cependant pour l'empire le vrai et sérieux péril de l'avenir. Ceux qui se fient uniquement à la force ne savent pas ce que peut à la longue un petit nombre d'hommes persistant à rester debout, et réservant les droits de la dignité humaine, de l'indépendance morale. Les dissidens des salons, des lettres ou des écoles sous l'empire représentaient simplement cette résistance passive au sein d'une société entraînée et dominée par le génie de la guerre, et entre ces nuances multiples d'opposition celle de M. Royer-Collard et de ses amis, quoique la moins visible et la moins bruyante, était peut-être la plus dangereuse, justement parce qu'elle procédait d'une haute inspiration morale.

Par son enseignement philosophique, M. Royer-Collard était l'adversaire du sensualisme du XVIIIe siècle et le promoteur passionné d'une renaissance des fortes doctrines du spiritualisme. Par ses instincts comme par ses traditions en politique, c'était un royaliste, non pas un royaliste de l'ancien régime, mais un royaliste constitutionnel, prenant à la révolution ce qu'elle avait eu de légitime, n'entrevoyant de restauration possible que par la ratification des libérales conquêtes de 1789. Faire rentrer l'âme dans l'homme par la philosophie spiritualiste et le droit dans le gouvernement par la conciliation de tous les intérêts légitimes, c'était, selon le mot de M. Guizot, la grande pensée que M. Royer-Collard nourrissait dans sa modeste vie, et c'était aussi à ses yeux la seule issue pour échapper à de perpétuelles alternatives d'anarchie et de despotisme. Ceux qui vivaient dans sa familiarité, sans avoir la hauteur de son intelligence, pensaient comme lui. Ce n'étaient point assurément des hommes dangereux; ils ne conspiraient pas, ils ne pouvaient rien, ils ne faisaient rien, ils n'auraient pas hâté d'une heure la chute de l'empire; seulement ils restaient froids et incrédules devant ce déploiement gigantesque de la force, ils ne pouvaient pas croire à la durée indéfinie d'un régime qui faisait si peu de cas de la dignité humaine dans son administration intérieure, et qui tenait si peu de compte des grandes nécessités nationales dans les combinaisons de sa politique. Ils assistaient immobiles et silencieux au spectacle du météore glorieux et sanglant voyageant partout en Europe avant d'aller s'éteindre dans les glaces vengeresses de la Russie, et quand ils se réunissaient quelquefois, c'était pour s'entretenir « à voix basse » des événemens du jour, pour calculer ensemble ce qui restait de chances à cette fortune grandiose qui s'épuisait par ses excès.

C'étaient d'obscurs insoumis de la pensée et de la conscience

qui avaient sur le génie lui-même l'avantage de le juger. Napoléon ne s'y méprenait pas; il se trompait sur les moyens de traiter avec cette puissance modeste et indépendante de l'esprit qu'il trouvait devant lui et qu'il croyait soumettre en l'intimidant, il ne se trompait pas sur la nature des choses. Parfois, dans ses momens lucides, il voyait sans ombrage l'enseignement de M. Royer-Collard, il n'était pas insensible à l'éclat qui pouvait rejaillir sur son règne de la renaissance du spiritualisme philosophique, de même qu'il avait aimé à parer son avénement de l'éclat d'une restauration religieuse; dans les momens où l'instinct du despote se réveillait en lui, il sentait que refaire les âmes par un enseignement viril, c'était les élever, les affranchir et les préparer à la revendication de la liberté politique. En outre Napoléon n'ignorait nullement les opinions royalistes de M. Royer-Collard, ses anciennes relations avec les princes de la maison de Bourbon, et plus il avançait dans son orageuse carrière, plus il devinait avec la sagacité du génie que ces Bourbons oubliés en apparence étaient les seuls héritiers possibles de son pouvoir, s'il succombait. Aussi M. Royer-Collard et ses amis lui étaient-ils profondément suspects, bien qu'il sût parfaitement qu'il n'avait rien à craindre de leur opposition. Il voyait en eux les auxiliaires inavoués, les précurseurs secrets de ces héritiers qu'il dédaignait et qu'il redoutait à la fois, les amis naturels « du gouvernement futur, » et il voyait clair, puisqu'en définitive ces hommes de méditation et d'étude représentaient la seule idée qui pût relever aux yeux de la France une restauration monarchique, si elle devenait nécessaire, et compenser la gloire en déclin, — l'idée libérale. Dans leurs réunions, qui n'avaient encore rien de politique, ils étaient les fauteurs de cette cause de la liberté et de la paix à laquelle l'adresse du corps législatif, en 1813, rendait un premier, un timide et inutile témoignage en face des catastrophes qui se précipitaient, et c'est ainsi que dans cette tempête où allait sombrer l'empire naissait une école très moderne par les idées, par les instincts comme par les hommes dont elle se composait, qui la veille encore n'était qu'un groupe de philosophes, d'historiens, de professeurs, et qui le lendemain était un parti sérieux, — une école que M. Royer-Collard a marquée à l'origine du sceau de sa forte originalité, que M. Guizot a continuée après M. Royer-Collard en lui imprimant à son tour son caractère, et qui, à dater de ce jour, a laissé sa trace dans l'histoire des essais constitutionnels de la France pendant trente-quatre ans.

C'est par la restauration que l'école doctrinaire, sans être connue encore sous son vrai nom, et sans même cesser d'être une école, est devenue un parti puissant, exerçant une influence souvent déci-

sive, toujours sérieuse. C'est aussi par la restauration que le plus jeune des doctrinaires, M. Guizot, devenait un homme public, et tout d'abord le crédit de M. Royer-Collard le poussait, lui protestant, parvenu de la veille, au poste de secrétaire-général de l'abbé de Montesquiou dans le premier ministère de Louis XVIII. Jusque-là, il était resté en dehors de toute action politique, uniquement absorbé dans ses travaux littéraires et surtout depuis deux ans dans des études historiques, où il portait des idées neuves, la passion de l'équité et de l'exactitude, le goût des généralisations éveillé en lui à la lecture de Kant. Il s'était borné à vivre dans la familiarité de M. Royer-Collard et de ses amis, partageant leurs anxiétés et leurs espérances, et il n'avait eu l'occasion d'être initié au secret des affaires du temps que par ses rapports avec quelques-uns des membres du corps législatif, Maine de Biran, Gallois, Flaugergues, pendant que se délibérait cette adresse de 1813 qui faisait bondir Napoléon. Au commencement de 1814, M. Guizot avait fait le voyage de Nîmes, et c'est là qu'allait le chercher une lettre de M. Royer-Collard, le rappelant tout à coup pour faire de lui l'auxiliaire direct de M. de Montesquiou au ministère de l'intérieur, tandis que M. Royer-Collard lui-même devenait directeur de la librairie, et que quelques autres de ses amis entraient de leur côté dans l'administration nouvelle. M. Guizot revint à Paris avec la vive impression de ce qu'il avait vu sur son chemin, de ce spectacle de populations profondément ébranlées par la catastrophe de l'empire, et en même temps avec la confiance hardie d'une jeune ambition qui voit la carrière s'ouvrir devant elle.

Or, dans ce pêle-mêle d'une révolution qui en quelques jours ramenait la France d'un régime mille fois consacré par la victoire à la vieille monarchie héréditaire, que signifiaient ces quelques hommes qui, sans occuper la première place, avaient cependant assez de valeur pour être recherchés et écoutés? Ils représentaient, au lendemain comme à la veille de l'empire, une idée modératrice et jusqu'à un certain point une génération nouvelle. Royalistes et libéraux à la fois, ils ne se confondaient ni avec les émigrés ni avec ceux dont le libéralisme ressemblait à un souvenir révolutionnaire. C'étaient des esprits réfléchis qui voyaient dans cette monarchie restaurée, dans cette royauté à la fois ancienne et nouvelle revenant avec la charte, l'instrument d'une pacification nécessaire, d'une grande transaction entre tous les intérêts.

C'est avec ces idées que M. Royer-Collard et ses amis se donnaient à la première restauration; c'est avec ce sentiment d'une nécessité supérieure au génie lui-même que, sans se laisser éblouir ni décourager par la résurrection impériale du 20 mars, ils atten-

daient la seconde restauration, devenue plus inévitable encore que la première, et que M. Guizot tentait la démarche la plus hasardeuse en allant à Gand comme le plénipotentiaire des modérés de France auprès de Louis XVIII; c'est avec cette pensée, invariablement modératrice et constitutionnelle, qu'ils reprenaient tous leur place dans la politique au lendemain des cent-jours, et que M. Guizot devenait secrétaire-général de M. Barbé-Marbois au ministère de la justice, comme il l'avait été de l'abbé de Montesquiou au ministère de l'intérieur. Secrétaire-général dans les premiers cabinets de la restauration en 1814 et en 1815, président du conseil dans le dernier ministère de la monarchie parlementaire en 1848, ces changemens de fortune, ces dates, ces contrastes, ne sont pas seulement la singulière et saisissante expression de la vie publique d'un homme, ils résument une époque coupée elle-même par une révolution nouvelle; ils forment en quelque sorte le cadre des deux grandes périodes constitutionnelles auxquelles M. Guizot s'est trouvé associé par l'esprit comme par l'action, avec cette différence toutefois que dans la première, c'est le philosophe, l'historien, le publiciste, prenant bien vite le pas sur l'acteur secondaire de la politique et arrivant à la popularité par l'éclat de l'intelligence; dans la seconde, c'est l'homme d'état appliquant les théories du philosophe, portant ses idées au pouvoir et succombant avec elles.

II.

Assurément, dans notre histoire française, la restauration a été une des périodes les plus fécondes. Après les excitations guerrières et les grandeurs décevantes de l'empire, elle a eu et elle a gardé à travers tout le séduisant reflet d'une des époques les plus favorables à toutes les activités de l'esprit, aux aspirations généreuses et aux vivaces enthousiasmes. Elle a été comme le printemps libéral et intellectuel de ce siècle. Ce fut son malheur de naître sous le poids d'une double fatalité contre laquelle elle n'a cessé de se raidir, et qui a fini par la tuer. Jetée en France par un reflux de l'invasion étrangère, apparaissant à travers une humiliation nationale, elle devait avoir contre elle le sentiment patriotique offensé; par les passions d'ancien régime dont elle portait le germe, elle devait troubler, irriter les instincts libéraux, les intérêts de la société moderne, et la violente péripétie des cent-jours, en amenant une seconde invasion, en poussant à l'extrême toutes les animosités, n'avait fait qu'envenimer cette tragique situation. Cette fatalité cependant n'était qu'apparente et n'avait rien d'irrémédiable.

Ce n'était évidemment que par une criante injustice des partis

que la restauration pouvait porter la peine des malheurs sous lesquels pliait la France. Elle n'avait rien fait pour attirer ces malheurs, ce n'était pas pour elle que l'Europe avait pris les armes. Elle était plutôt une garantie contre de plus violentes représailles, et, même en profitant de la victoire des alliés, les chefs de la restauration, quelques-uns du moins, gardaient assez l'instinct français pour ressentir l'amertume de la défaite. On se souvient des patriotiques émotions du duc de Richelieu pendant les négociations de ces traités de 1815, qu'il subissait, l'âme navrée, comme une nécessité cruelle. Ce n'était pas un mauvais Français, celui qui, devant sa couronne à l'invasion, écrivait le jour où cessait l'occupation étrangère : « Duc de Richelieu, j'ai assez vécu, puisque, grâce à vous, j'ai vu le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. » On peut dire aujourd'hui que la coalition européenne n'avait pas même fait pour la restauration ce qu'elle aurait dû faire. Si elle n'eût été uniquement préoccupée de pousser à bout sa victoire, si elle avait eu, je ne dis pas de l'équité, mais de la clairvoyance et une certaine grandeur habile, elle aurait compris que, puisqu'elle ne pouvait pas détruire la France et s'en partager les dépouilles, elle était la première intéressée à se montrer libérale envers ce gouvernement nouveau qu'elle suscitait, à lui faciliter les moyens de vivre avec honneur au lieu de le laisser accablé sous l'excès des représailles, exposé à tous les ressentimens du patriotisme et flétri de ce nom de gouvernement de l'étranger. La vérité est que la restauration portait la peine de tout ce qu'elle n'avait pas fait, et que par elle-même, malgré les douloureuses coïncidences de son origine, elle n'avait rien d'incompatible avec les intérêts nationaux de la France dans une situation qui n'était pas son œuvre, qui était la rançon des ambitions démesurées de l'empire.

D'un autre côté, la restauration, c'était sans doute la résurrection d'une royauté qu'on croyait à jamais disparue, ce n'était pas nécessairement l'ancien régime. Elle se distinguait tout de suite de l'ancien régime par son premier acte, par cette charte qui ressemblait à un grand traité de paix entre tous les intérêts, qui était une garantie pour la société moderne, et à laquelle Louis XVIII s'attachait par bon sens autant que par amour-propre d'auteur. Roi par son droit, il le croyait ainsi, imbu de beaucoup d'idées surannées, plein de superstitions et de puérilités monarchiques, Louis XVIII n'était pas moins un esprit libre et ouvert, admettant aisément la nécessité des concessions, répugnant par instinct ou par calcul aux réactions violentes, n'ayant de parti-pris que sur sa légitimité, et coulant sur tout le reste, avec les choses et avec les hommes, ayant au fond le goût du bien, et gardant assez de fermeté d'âme

pour rester modéré et calme aux milieu des excitations des cent-jours, même pour avouer qu'on avait pu se tromper pendant la première restauration. Cette nouvelle épreuve, au lieu d'aigrir et d'exaspérer Louis XVIII comme bien d'autres, n'avait fait que l'affermir dans son goût pour un régime modéré et pour la charte. Il n'y avait donc rien de perdu; mais une charte n'est qu'une charte, et les situations politiques sont ce que les passions les font.

Tout le monde ne comprenait pas la restauration comme Louis XVIII ou comme M. Royer-Collard. Auprès du roi éclatait en quelque sorte un parti plein de ressentimens et de colères, d'autant plus dangereux qu'il rentrait avec l'ivresse d'une victoire inespérée. Chose étrange, au lieu de parler avec dignité des malheurs du pays, comme le faisait le gouvernement, au lieu de songer à guérir la blessure faite à l'orgueil national par l'invasion, il se plaisait à l'irriter : il se vantait d'être revenu par l'étranger, de régner par l'étranger, il faisait de la royauté restaurée l'exécutrice odieuse de la sainte-alliance sur la terre française. Au lieu de s'appliquer à rassurer les intérêts créés par la révolution et par l'empire, il ne perdait pas une occasion de les effrayer, de les menacer, et avec un acharnement dont on n'a plus l'idée il rédigeait des adresses, il enflait la voix pour demander au roi « des justices, » c'est-à-dire des vengeances. La charte elle-même, ces étranges royalistes se faisaient un jeu de l'affaiblir dans son caractère en la représentant comme une œuvre sans sincérité, comme une concession dangereuse que la royauté était libre de retirer, et en définitive, à leurs yeux, l'histoire de France depuis vingt-cinq ans n'avait été qu'une grande bataille où la révolution était d'abord restée victorieuse, où c'était maintenant à l'ancien état social de renaître par les mêmes moyens. Puissans à la cour, dans les salons, dans le parlement, ces royalistes ne dominaient pas, mais ils semblaient dominer. Que devait-il en résulter? C'est qu'à l'autre extrémité du monde politique tous les instincts et les intérêts menacés ne pouvaient que s'émouvoir et s'aigrir dans une incurable méfiance, s'accoutumant dès lors à faire peser sur la restauration elle-même la responsabilité de tout ce que disaient ou méditaient ses dangereux défenseurs, et se rejetant dans des conspirations où se nouait la bizarre alliance des partisans de la révolution et des partisans de l'empire sous un drapeau libéral. Entre ces deux camps ennemis se tenait un gouvernement modéré, mais incertain, résistant aux uns et aux autres, et luttant laborieusement contre la fatalité des passions extrêmes.

Il y a pourtant un moment, après les premières explosions de 1815, où la restauration semble avoir choisi sa voie et s'être fixée dans sa politique. C'est cette période des ministères du duc de Ri-

chelieu, de M. Dessoles, de M. Decazes, qui va de l'ordonnance du 5 septembre 1816 à 1820, et qu'on pourrait appeler la période de la fondation du régime constitutionnel en France. Ces années sont réellement le règne de la politique modérée. C'est alors que, par l'accord du gouvernement et des chambres, s'accomplissait tout ce qui a été fait de sérieusement libéral sous la restauration. C'est alors qu'on votait la loi électorale de 1817, qui créait évidemment la représentation la plus directe et la plus sincère, et dont les discours de M. Royer-Collard sont restés le lumineux commentaire. De son côté, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, âme indépendante et fière, faisait triompher cette loi du recrutement de 1818, qui était une œuvre politique au moins autant que militaire, qui recomposait une armée à l'image de la nation, et dont le principe sérieusement démocratique a survécu à travers tous les changemens. C'est enfin des chambres de ce temps que sortaient ces lois sur la presse de 1819 qu'on invoquait récemment encore, qu'on trouverait aujourd'hui très libérales, tant nous avons fait de chemin, et qui offraient à M. Guizot l'occasion de prononcer son premier discours parlementaire comme orateur du gouvernement. Dans les chambres et dans le conseil d'état se trouvaient réunis des hommes appartenant aux nuances d'opinions les plus diverses, discutant avec une vive indépendance, M. Royer-Collard auprès de M. Molé, M. de Serre et M. Camille Jordan à côté de M. Siméon et de M. Portalis, M. Guizot à côté de royalistes comme M. de Ballainvilliers ou de M. Bérenger le jurisconsulte, qui soutenait dès lors le suffrage universel. Malheureusement cette situation était fragile, elle reposait sur une de ces combinaisons d'équilibre qui ne sont qu'un artifice plus ingénieux qu'efficace. Si le ministère semblait incliner vers le parti libéral comme dans la loi électorale de 1817, il soulevait contre lui les royalistes de la droite; s'il faisait quelques concessions aux royalistes, il mettait en défiance les libéraux. Il cheminait entre deux oppositions également ardentes.

Que fallait-il pour brusquer la crise inévitable et pour changer la direction politique de la restauration? Quelques accidens tout au plus. Le premier accident fut l'élection d'un régicide, de l'abbé Grégoire, représentée aussitôt comme une injure pour le roi, comme une évocation sinistre de la convention. Le second accident, bien plus terrible, bien plus décisif, ce fut l'assassinat du duc de Berry, qui faisait tomber soudainement en défaillance la politique modérée du ministère Decazes, comme si elle eût été coupable d'un meurtre, et semblait justifier les royalistes en préparant leur triomphe. En un moment, tout se trouvait changé; un crime livrait le pouvoir et la France aux mains de ceux qui depuis cinq ans harce-

laient la marche libérale de la restauration, qui se présentaient comme les seuls sauveurs de la monarchie compromise par les faiblesses ministérielles autant que par les menées révolutionnaires, et la situation était singulièrement simplifiée. Dans un camp passaient les ultra-royalistes, arrivant enfin aux affaires, ardens, impatiens de consolider leur victoire et d'en tirer parti, se précipitant dans une voie de réaction sociale, religieuse, sous un chef d'une intelligence plus souple et plus fine qu'élevée, tacticien habile et politique sans grandeur. Dans l'autre camp se pressait une opposition multiple, grossie de tous ceux que le changement de politique séparait du gouvernement, comptant dans ses rangs toutes les intelligences d'élite, résolue à la lutte, non moins ardente, confiante, elle aussi, car elle sentait le pays derrière elle.

C'était simple effectivement, et c'était redoutable. Un duel implacable commençait, et la charte devenait le terrain sur lequel on combattait. Louis XVIII, avec son cœur froid et son esprit avisé, n'était pas encore, il est vrai, l'homme des coups de tête qui perdent les dynasties. Sans ressembler à Charles II, il pouvait, comme le premier roi de la restauration d'Angleterre, avoir la chance de mourir la couronne au front; mais Jacques II n'était pas loin, — ni même Guillaume d'Orange. Jacques II était aux Tuileries, attendant son heure de royauté, encourageant la réaction avec une candeur étourdie, prêt à pousser les fautes jusqu'au bout et à disparaître dans un 1688 qui a duré dix-huit ans. C'est l'histoire de la restauration et des fatalités qu'elle s'est créées à elle-même.

Le rôle des doctrinaires dans ce drame politique de quinze ans a été aussi sérieux que décisif. Tant que le gouvernement de la restauration ne déviait pas de la route où il était entré à partir de l'ordonnance du 5 septembre 1816 et semblait accepter sincèrement cette belle et virile tâche d'être le fondateur, l'organisateur du régime constitutionnel en France, les doctrinaires, qui commençaient à être connus sous leur vrai nom et à étendre leur influence, restaient auprès de lui; ils l'aidaient dans ce laborieux enfantement d'un régime nouveau, et même, par une de ces combinaisons qui brouillent l'histoire politique, dans ces temps primitifs de la restauration, c'étaient les doctrinaires qui se faisaient les défenseurs jaloux des prérogatives royales, c'étaient les royalistes qui semblaient s'armer avec le plus d'ardeur des droits parlementaires. Après tout, les uns et les autres étaient dans leur rôle et savaient ce qu'ils faisaient, ceux-ci en se servant de la liberté sans l'aimer pour arriver à la domination, ceux-là en se serrant pour le moment autour d'un roi qui était le premier constitutionnel du royaume, et en ne refusant pas les moyens de vivre à des ministères éclai-

rés. Alliés actifs, efficaces et peut-être embarrassans quelquefois, les doctrinaires servaient ce gouvernement bien intentionné dans les chambres et au conseil d'état de la parole et de la plume.

Le jour où la politique changeait, ils passaient dans l'opposition, allant eux-mêmes au-devant de la mesure qui les excluait du conseil d'état, et cette séparation se compliquait d'une rupture douloureuse avec un des leurs, M. de Serre, nature passionnée et droite, âme généreuse, esprit élevé et agité, qui après avoir été un des amis les plus intimes de M. Royer-Collard, après avoir combattu avec lui, se laissait entraîner dans le camp royaliste, croyant sauver la monarchie. C'était M. de Serre qui se chargeait comme garde des sceaux, dans cette première étape de réaction, de signifier à ses amis de la veille un congé naïvement brutal, en laissant à M. Royer-Collard une pension de 10,000 francs, à M. Guizot un traitement qu'il était censé toucher sur le budget des affaires étrangères, et en promettant à M. de Barante une ambassade en Danemark. M. Royer-Collard rejeta la pension avec une fierté dédaigneuse et ne revit plus M. de Serre; M. de Barante n'alla pas en Danemark, et M. Guizot n'avait rien à refuser, puisque le traitement qu'on offrait de lui laisser n'existait pas; il se bornait à relever la méprise de M. de Serre de l'accent d'un homme qui fait son apprentissage de hauteur dans la riposte. « J'attendais votre lettre, j'avais dû la prévoir... Demain comme hier je n'appartiendrai qu'à moi-même, et je m'appartiendrai tout entier... » Les uns et les autres s'y attendaient en effet. C'étaient désormais de dangereux adversaires qui ne devaient plus désarmer qu'un instant, en 1828, dans cette courte et vaine éclaircie du ministère Martignac; mais dans le camp ennemi comme auprès du gouvernement ils restaient fidèles à eux-mêmes, ils ne cessaient de s'appartenir, selon le mot de M. Guizot. Les circonstances changeaient leur position, elles ne changeaient pas leur caractère, elles ne faisaient qu'ouvrir à leurs facultés d'orateurs et d'écrivains une carrière plus libre en leur préparant l'occasion de grandir sous les yeux du pays dans la lutte qui s'étendait et s'animait de jour en jour.

Au milieu de cette opposition qui comptait tant de nuances et qu'agitaient des mobiles si divers, c'était une classe d'hommes d'une originalité singulière, mêlant à des idées laborieusement combinées toutes les saillies d'une nature morale supérieure. On a demandé quelquefois si les doctrinaires étaient nombreux et combien ils étaient. Ils se sont multipliés depuis, ils ont déteint pour ainsi dire autour d'eux; à l'origine, ils n'étaient qu'un petit nombre, et en réalité il n'y en a peut-être que deux qui résument sous une forme concentrée la subtile et forte essence de l'esprit doctrinaire.

Hommes de pensée et de réflexion arrivés aux affaires par l'étude, par le professorat, ce n'étaient pas précisément des politiques, quoiqu'ils aient eu une grande action politique; ils n'avaient ni la netteté du coup d'œil, ni la simplicité de décision, ni l'art de manier avec sûreté les passions et les intérêts. C'étaient des théoriciens, des raisonneurs, des généralisateurs, des alliés incommodes et des opposans dangereux, portant dans la politique leurs habitudes spéculatives et les allures hautaines de leur pensée, hardis d'intelligence et habiles à déguiser leurs irrésolutions sous l'ampleur des formules, superbes pour eux-mêmes et modestes pour les autres. Quand M. Guizot dit que dans la tentative des doctrinaires il y avait « un grand orgueil, mais un orgueil qui commençait par un acte d'humilité, » c'est vrai; seulement l'orgueil était pour ceux qui faisaient la tentative, l'acte d'humilité consistait dans l'aveu des erreurs et des fautes de ceux qui les avaient précédés.

Leurs doctrines étaient moins des opinions que des axiomes résumant une conception particulière de société et de gouvernement qui était à coup sûr une des entreprises les plus sérieuses pour fonder la politique sur des bases rationnelles à l'issue de toutes les révolutions, qui procédait d'une idée générale de la philosophie et de l'histoire en même temps qu'elle portait la marque indélébile du caractère de ceux qui s'en faisaient les initiateurs et les théoriciens. Par tout leur être, les doctrinaires se rattachaient assurément à 1789. Ils avaient plus que de l'antipathie, ils avaient du dédain pour l'ancien régime et la contre-révolution, à qui ils reconnaissaient le pouvoir de troubler le monde moderne, non de le faire rétrograder. — L'aristocratie, ils l'admettaient comme un fait historique, sans lui accorder le caractère d'une force vivante, sans voir en elle autre chose qu'un souvenir, « une fiction indulgente de la loi, » en la reléguant d'un mot dans le passé : « la voix du commandement aristocratique ne se fait plus entendre au milieu de nous. » L'instinct bourgeois vivait profondément en eux, et même ils le poussaient quelquefois jusqu'à la morgue. Ils avaient la fierté d'une classe qui se sent en possession de la puissance, et qui entre partout comme chez elle. Un jour l'abbé de Montesquiou, qui voyait renaître le « goût du vieux » autour de lui, et qui voulait sans doute habiller ses amis à la mode du temps, eut l'idée d'offrir à M. Royer-Collard le titre de comte. — « Comte vous-même ! » répondit brusquement M. Royer-Collard à son interlocuteur déconcerté. Un vrai doctrinaire n'a jamais été comte. — La monarchie traditionnelle, ces esprits altiers ne la niaient pas, ils l'admettaient au contraire comme un fait légitime, permanent, qui n'acquerrait toutefois une force de durée qu'en s'adaptant à l'état social nouveau, en faisant alliance avec

tous les intérêts légitimes nés de 1789. C'étaient donc des hommes profondément pénétrés des instincts de la société moderne, types civils d'un tiers-état qui venait de faire son avénement dans la gloire militaire; mais en même temps ils n'avaient, ils ne voulaient avoir rien de commun avec la politique révolutionnaire. Ils ne condamnaient pas seulement la révolution dans ses excès, ils la combattaient jusque dans son esprit et dans ses théories, ou du moins dans une de ses théories essentielles, la souveraineté populaire; ils en répudiaient avec hauteur les idées, les procédés, les habitudes et même le langage, en ayant la prétention de l'épurer par une interprétation supérieure.

De là la politique des doctrinaires. Entre la souveraineté du peuple issue de la révolution et la souveraineté du droit divin, qui n'était plus qu'une superstition surannée, ils élevaient une souveraineté nouvelle destinée à remplacer les deux autres, la souveraineté de la raison humaine, de l'intelligence, représentée par les classes éclairées, mandataires elles-mêmes de la nation tout entière, et ces idées, ils les développaient dans leurs écrits, dans leurs discours, avec une éloquence sévère, toutes les fois que revenaient ces questions de la presse, des élections, du jury, qui ravivaient incessamment la lutte. Placés entre tous les partis, ils n'avaient ni la fougue tribunitienne d'un Manuel, ni l'entraînement chevaleresque d'un Foy, ni l'éternelle jeunesse révolutionnaire d'un Lafayette, ni la verve acérée d'un Benjamin Constant. Ils parlaient et ils écrivaient comme ils pensaient, avec plus de force que de chaleur, avec plus de gravité que de séduction. Au fond, c'étaient de vrais et sérieux libéraux servant à leur manière un grand mouvement, ayant le goût de la contradiction et de la lutte, relevant l'opposition par leur caractère et par leurs idées, répondant d'ailleurs par leur doctrine aux aspirations intimes d'une partie de la société française, et c'est ce qui faisait un moment leur popularité dans les luttes grandissantes de la restauration.

M. Royer-Collard, sur qui se résolvait un jour cette popularité en le faisant sept fois député dans une élection, en jetant son nom comme un défi au ministère Villèle, M. Royer-Collard est resté la haute expression du mouvement doctrinaire de la restauration, il en a été l'oracle presque auguste, le guide imposant et inactif; M. Guizot en était la jeunesse et l'espérance, si on a jamais été jeune dans l'école doctrinaire. Quand la réaction de 1820 l'exilait du conseil d'état et le rejetait dans l'opposition, il n'avait ni un âge assez avancé, ni un nom assez connu, ni une position assez en vue pour entrer dans les chambres; mais il avait acquis le goût des affaires, et ce ne fut jamais l'ambition qui lui manqua. Il avait assez de ta-

lent, il avait contracté assez de liens d'opinion et d'amitié pour être toujours compté; il avait l'avantage et le stimulant d'une de ces disgrâces opportunes qui relèvent un homme en attirant sur lui une attention sympathique, et de plus il restait écrivain et professeur avant de devenir à son tour orateur parlementaire. M. Guizot était *auteur*, comme disait M. Royer-Collard, qui pensait ne pas l'être, et qui plus tard écrivait un jour à un autre homme, à M. de Tocqueville, avec sa façon particulière de dire : « Oui, monsieur, nous différons sur un point essentiel, c'est vous qui l'avez indiqué en un seul mot : vous êtes auteur. Or je voudrais que, tout en faisant, quand il vous plaira, d'excellens livres, vous ne fussiez pas auteur. » M. Guizot, lui aussi, était *auteur*, même il l'a toujours été plus qu'il ne l'a cru, dans le gouvernement comme dans l'opposition, et il l'était d'autant plus qu'il avait à faire face à une honorable pauvreté. Au moment de sa disgrâce, avant de savoir ce qu'il ferait de cette indépendance qui lui était rendue, il allait passer quelque temps à la *maisonnette*, près de Meulan, une modeste habitation de campagne riante et entourée de verdure qu'une femme d'un caractère élevé et d'un cœur généreux, Mme de Condorcet, lui offrait sans le connaître intimement, qu'il acceptait sans embarras, et c'est là que par sa première brochure : *Du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel*, il entrait dans cette campagne de dix ans où il allait devenir un des chefs de l'opinion, un des guides de la jeunesse libérale, un des maîtres dont l'enseignement retentissant a été la force et l'éclat d'une époque.

Comme M. Royer-Collard, mais avec un esprit plus actif, plus porté à s'étendre, justement parce qu'il était plus jeune et plus ambitieux, M. Guizot, dans son opposition, ne dépassait pas ce qu'on peut bien appeler la mesure doctrinaire. Adversaire résolu de la réaction qui commençait, il ne ressentait aucune amertume, aucune antipathie contre cette restauration qu'il avait servie sans arrière-pensée, et qui semblait maintenant se livrer au courant des aventures. Chez beaucoup de ceux dont il se trouvait de plus en plus rapproché par la force des choses dans l'opposition, il y avait des haines, des préventions, d'incurables défiances, qu'il ne partageait pas. Il ne portait en lui-même ni la blessure de 1815 ni l'immortelle passion révolutionnaire. Surtout il ne conspirait pas; il voyait dans les sociétés secrètes « un héritage des temps de tyrannie qui devient le poison des temps de liberté, » et une des choses les plus caractéristiques est ce qu'il dit lui-même de ses rapports avec ceux qui conspiraient, qui tentaient de l'attirer dans leurs rangs.

Un jour, Manuel, esprit un peu étroit, mais cœur chaleureux et

implacable ennemi des Bourbons, profitait de quelques rapports de société avec M. Guizot pour aller le trouver, et lui dévoilait le fond de sa pensée. Manuel voyait une incompatibilité irrémédiable entre la maison de Bourbon et la France de la révolution; il déroulait en termes mesurés et interrogateurs toutes les perspectives de l'avenir, la chance inévitable d'un changement de dynastie, la possibilité d'une solution par un retour à Napoléon II. M. Guizot répondit par un petit discours qu'il a peut-être un peu arrangé dans ses souvenirs, mais qui reproduit ses dispositions intimes. Il insistait sur ce fait, que la contre-révolution, si bruyante qu'elle fût, n'était point à craindre, que la restauration était un de ces pouvoirs qui n'ont pas assez de force pour aller jusqu'au bout de leurs mauvais penchans, qui sont libéraux par nécessité, et il ajoutait : « Je redouterais beaucoup un pouvoir qui, tout en maintenant l'ordre, serait d'origine, de nom ou d'apparence assez révolutionnaire pour se dispenser d'être libéral... » M. Guizot n'avait aucun goût pour les complots qui se proposaient dès ce moment une révolution nouvelle; il trouvait que le gouvernement méritait d'être combattu, non d'être renversé. Le plus grand excès de conspiration auquel il se soit jamais laissé aller a été sa participation à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, qui était d'ailleurs une association publique, agissant ostensiblement, avec un but précis; mais, s'il déclinait les avances de Manuel et des jeunes adeptes du carbonarisme qui venaient le tenter, il ne restait pas moins leur allié par la force des choses, par la vivacité croissante de son opposition. Si, comme bien d'autres, dans cette lutte qui s'engageait à fond, il ne nourrissait pas l'arrière-pensée de pousser à bout la restauration, de l'enfermer dans la charte pour la contraindre à y périr suffoquée ou à s'en évader par une effraction qui légitimerait toutes les représailles, il était de ceux qui n'entendaient livrer aucun droit, qui combattaient avec résolution pour cette cause libérale dont le drapeau flottait au-dessus d'une France nouvelle en marche, et le général Foy avait raison de lui dire après avoir lu une de ses brochures : « Vous gagnez sans nous des batailles pour nous. »

Il conspirait sans le vouloir, comme conspirent toujours la liberté et la raison en face d'un gouvernement assez étroit, assez mal inspiré pour vouloir vivre en dehors de la raison et de la liberté. Il conspirait avec cette légion d'esprits qui se levaient alors, qui se jetaient avec l'impatiente ardeur de la jeunesse dans toutes les carrières pour tout renouveler, et dont le bruyant avénement créait cette situation redoutable où toutes les forces morales, intellectuelles du pays étaient d'un côté, où il ne restait plus de l'autre qu'un pouvoir perdant de jour en jour ses plus brillans alliés,

même des royalistes comme Chateaubriand, s'isolant à vue d'œil au milieu de la nation avec ses idées surannées et ses velléités de réaction.

La grande conspiration de M. Guizot à cette époque, c'est sa pensée, c'est ce travail intellectuel de dix ans par lequel, libre désormais de tout lien officiel, il entre peu à peu en possession d'une renommée qui le met à la tête d'une génération libérale grandissant dans la lutte et par la lutte. Comme publiciste, M. Guizot développait tous les principes d'un libéralisme modéré dans cette série de brochures qui se succédaient d'année en année : — *Du gouvernement de la France depuis la restauration* (1820). — *Des conspirations et de la justice politique* (1821). — *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* (1821). — *De la peine de mort en matière politique* (1822). — Il en venait en 1827 à entrer plus directement dans la mêlée des opinions par la fondation de la *Revue française*, ce grave recueil autour duquel se ralliaient ses amis formant un groupe distinct à côté du jeune camp du *Globe;* mais c'est surtout comme historien, comme philosophe de l'histoire, que M. Guizot prenait dans ces brillantes luttes de la restauration un ascendant sérieux et croissant, l'ascendant d'un maître à la parole puissante, éclairant la science par la politique et la politique par la science, répondant tout à la fois par ses théories aux libérales préoccupations de la société française et par la nouveauté de ses recherches à la curiosité des intelligences en travail. Jusque-là, M. Guizot n'avait été qu'un professeur entrant presque par faveur à la Sorbonne, puis distrait pendant quelques années par la politique; le mouvement des choses le ramenait en pleine maturité de l'âge et de l'esprit à ce qui était après tout la première vocation de sa nature, à l'enseignement, comme au moyen le plus sûr d'agrandir sa fortune politique.

Les gouvernemens ne savent pas toujours ce qu'ils font. Ils infligent quelquefois des disgrâces qui ressemblent étrangement à des bonheurs pour les hommes. En 1820, M. Guizot a le bonheur d'être exilé du conseil d'état, et, tout en faisant des brochures, il remonte dans sa chaire pour conquérir un public, pour dérouler devant un auditoire encore peu accoutumé à cet enseignement l'histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe. En 1822, il a le bonheur de voir son cours suspendu par M. de Frayssinous, le grand-maître royaliste de l'Université, qui a la faiblesse de punir dans le professeur le publiciste libéral, et aussitôt il commence ses recherches sur la révolution d'Angleterre; il entre, avec l'indépendance d'un esprit préparé et maître de ces questions,

dans le mouvement de rénovation des études historiques en France, partageant ce beau feu qui courait partout, donnant et recevant tour à tour l'impulsion; il amasse par une investigation patiente et réfléchie les matériaux qui serviront à son cours de 1828 le jour où le ministère Martignac lui rendra la parole, à ces leçons sur l'histoire de la civilisation en Europe et sur l'histoire de la civilisation en France, œuvre de savant, de philosophe et de politique, dont l'homme d'état dans sa retraite a le droit de dire que ce n'est pas seulement une époque dans sa vie, que c'est une époque dans l'histoire des idées françaises de notre temps.

M. Guizot a eu tous ces bonheurs d'être contraint ou conduit par les premiers hasards de sa vie publique à devenir un orateur puissant et populaire, un des chefs de la science historique nouvelle, un des héros de cette Sorbonne de 1828 où se rencontraient à la fois trois hommes, M. Cousin et M. Villemain à côté de M. Guizot, répandant la lumière sur la philosophie, sur la littérature et sur l'histoire, s'inspirant de tout ce qui faisait vibrer l'âme de leurs contemporains, ralliant la jeunesse et même plus que la jeunesse autour d'eux, montrant par ce qu'ils déployaient d'éloquence, comme par les sympathies qu'ils excitaient, que, si la France pouvait être réservée encore à des épreuves politiques, elle était du moins assez maîtresse d'elle-même pour ne plus reculer de longtemps. C'était en quelque sorte l'explosion d'une France nouvelle, intelligente, libérale, amoureuse de nouveauté et de mouvement en dehors des cadres officiels, impuissans à la retenir, prêts à éclater eux-mêmes sous cette affluence de jeunesse et de vie.

L'enseignement de M. Guizot, tel qu'il apparaît encore aujourd'hui, était aussi élevé que nouveau. Il procédait d'une pensée supérieure d'équité et de vérité qui avait été, pour ainsi dire, un instinct chez le professeur avant de se préciser et de se fortifier par l'étude; il s'inspirait de cette idée, qu'on avait beaucoup trop dédaigné le passé faute de le connaître ou de le juger, que les révolutions elles-mêmes, loin d'être une destruction systématique et orgueilleuse, n'étaient que l'accomplissement d'une destinée poursuivie à travers les siècles, qu'il y avait à tenir compte de tout ce qui avait concouru à la civilisation, et, l'esprit tout plein de cette pensée, M. Guizot déroulait, comme il le dit, « dans leur développement parallèle et leur action réciproque, les élémens divers de notre société française, le monde romain, les barbares, l'église chrétienne, le régime féodal, la papauté, la royauté, les communes, le tiers-état, la renaissance, la réforme...»

C'était un éclectisme savant naturalisé dans l'histoire des faits humains à côté de cet autre éclectisme appliqué par M. Cousin à

l'histoire des idées. Je dirai tout de suite ce qui pouvait être une faiblesse et ce qui a pu devenir une cause de méprise dans ces larges et substantielles analyses de tous les élémens de la société française. Sans s'égarer sur les données essentielles qu'il connaissait de première source, le professeur se laissait évidemment trop aller à son penchant pour les formules générales, il pliait trop quelquefois la réalité à des idées préconçues, il faisait trop concourir tous les faits du passé à une seule fin, le triomphe d'un certain système de gouvernement et d'institutions politiques par l'avénement définitif de la capacité, de l'intelligence, des classes moyennes. L'histoire de cette façon semblait n'avoir plus qu'un but vers lequel elle tendait à travers les siècles avec une invincible fixité, au-delà duquel elle devait s'arrêter ou se clore, et M. Guizot n'était pas seul à penser ainsi. M. Augustin Thierry, cet autre rénovateur des études historiques, avec les nuances particulières de son talent, avait au fond les mêmes idées, — si bien que ces hommes d'une si haute et si mâle intelligence se sont trouvés en quelque sorte pris au dépourvu lorsque d'autres événemens ont éclaté tout à coup devant eux, au moment où ils en étaient encore à croire qu'ils avaient sous les yeux « la voie tracée vers l'avenir..., la fin providentielle des siècles écoulés... » Qui ne se souvient de ce sentiment de trouble et de déception qu'exprime naïvement M. Augustin Thierry dans ses derniers travaux sur le tiers-état au lendemain de la révolution de 1848? Le jour où cette révolution s'était accomplie, toutes les perspectives de l'histoire s'étaient trouvées soudainement bouleversées aux yeux de cet homme éminent. C'était le pli de l'idée fixe et préconçue qui remplissait aussi les savantes leçons de M. Guizot; mais à part ce qu'il pouvait y avoir d'un peu artificiel dans cette conception encore plus politique qu'historique, nul assurément n'a décrit avec plus de sûreté et de force la marche et les élémens de la civilisation française. Nul n'a représenté avec plus d'élévation, avec une sagacité plus profonde et une plus libre impartialité les faits généraux du passé, le rôle des classes, le travail permanent des idées à travers la mobilité des choses.

Cet enseignement avait le souverain mérite d'être nouveau et excitant, de laisser dans les esprits des impressions viriles, d'étendre l'horizon devant les intelligences, et en fin de compte cette pensée politique qui se mêlait à la science sans en troubler la sérénité, c'était ce qui achevait le succès de l'historien en popularisant ses travaux, c'était ce qui créait une sorte de communication intime, électrique entre le professeur et le public; c'était enfin ce qui préparait la rentrée éclatante de M. Guizot dans la vie active, ce qui le désignait en 1829 aux électeurs de Lisieux, ralliés autour de son

nom comme autour d'un drapeau de libéralisme, au moment même où d'un autre côté, dans le camp royaliste, M. Berryer arrivait, lui aussi, pour la première fois à la chambre des députés, portant à une cause vaincue ou près d'être vaincue le secours de cette éloquence que M. Royer-Collard appelait « une puissance. » M. Berryer et M. Guizot arrivaient ensemble pour assister comme acteurs à un dénoûment que ni l'un ni l'autre ne désirait.

Si la restauration, au lieu de se perdre dans une résistance vaine aux plus vivaces aspirations du pays, eût été tout simplement un régime prévoyant et sensé, elle n'eût point trouvé un péril dans l'éclat d'un enseignement populaire, dans cette expansion de toutes les forces morales qui se déployaient autour d'elle. Si Charles X, au lieu d'être un de ces rois qui semblent faits pour représenter les dynasties perdues, eût été un souverain à demi clairvoyant, il aurait compris que, dans cette opposition dont le flot montait sans cesse autour de lui et menaçait de le submerger, tout n'était point ennemi, qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour rattacher à sa cause les royalistes constitutionnels comme M. Royer-Collard et ses amis; mais Charles X ne voyait rien, ne comprenait rien : il écoutait parfois M. Royer-Collard avec surprise, sans malveillance, en le prenant simplement pour un homme entiché d'idées chimériques. Au point où en étaient les choses, les royalistes constitutionnels eux-mêmes n'auraient pas sauvé peut-être la restauration, ils auraient été du moins une force pour elle, ils lui auraient ôté le caractère d'un pouvoir étourdi et provocateur. Rejetés dans l'opposition, ils étaient la vivante manifestation d'une incompatibilité croissante entre le gouvernement et le pays. Par leur présence dans le camp ennemi, ils rendaient d'autant plus sensible cette situation extrême où d'heure en heure une transaction devenait plus difficile, où il était peut-être déjà trop tard.

Ce qui est certain, c'est que tout était fini le jour où, par la nomination de M. de Polignac, « le drapeau de la contre-révolution était arboré sur les Tuileries. » Ce jour-là, le drame se resserrait. Pendant que l'opposition, groupant toutes les forces libérales, toutes les nuances d'opinion, en était déjà à se demander comment on défendrait les institutions menacées, le roi en était de son côté à rouler tous les projets dans son esprit léger. Un jour, peu avant les ordonnances de juillet, l'ambassadeur de Russie, M. Pozzo di Borgo, qui était allé voir Charles X à Saint-Cloud, le trouva ayant sur sa table la charte ouverte à l'article 14, et interrogeant avec une apparence de candeur inquiète ce mystérieux article, ce terrible sphinx, pour en obtenir la réponse qu'il désirait. La révolution de 1830 était là tout entière. M. Guizot la voyait venir, et il en était

agité; il s'en préoccupait non-seulement pour le pays, mais aussi pour lui-même, pour son « rôle futur » dans les événemens qui se préparaient. « J'en passais et repassais dans mon esprit toutes les chances, dit-il, les regardant toutes comme possibles, et voulant me tenir prêt à toutes, même à celles que je souhaitais le plus d'écarter... » Il arrivait ainsi à cette révolution avec sa popularité de professeur et son titre de député, avec les impatiences d'action qui l'agitaient et les craintes dont il ne pouvait se défendre.

Pour ceux qui acceptaient la guerre et étaient décidés à tout, même à répondre par un « coup d'état populaire » au « coup d'état de la royauté, » la situation était simple en effet; elle était plus complexe et plus difficile pour les royalistes constitutionnels qui, entraînés au combat comme les autres, se demandaient avec anxiété si en défendant les institutions ils n'allaient pas frapper à mort la royauté elle-même, et si un changement de dynastie n'allait pas jeter la France dans une aventure plus périlleuse. — « Et moi aussi, disait M. Royer-Collard quelques jours après 1830, je suis parmi les victorieux, triste parmi les victorieux! » Ils étaient tous du moins, M. Guizot comme M. Royer-Collard, des vainqueurs involontaires. Il y avait seulement une différence entre les deux : M. Guizot n'était pas aussi triste que M. Royer-Collard. Pour celui-ci, la révolution de 1830 marquait la fin d'une période morale et politique avec laquelle il s'était identifié; pour M. Guizot, c'était le commencement d'une époque où il entrait, selon son expression, « avec puissance » dans les affaires, et du premier coup l'ancien secrétaire-général de l'abbé de Montesquiou devenait le ministre de l'intérieur du premier cabinet de la monarchie nouvelle, chargé de régler la marche du convoi qui emportait la dynastie vaincue à Cherbourg.

III.

Une question singulière, que M. Guizot relève lui-même dans ses *Mémoires*, a survécu comme une mélancolique énigme à cette révolution de 1830, qui était la seconde étape du gouvernement constitutionnel. La France, forte de son droit, n'eût-elle pas mieux fait de s'arrêter à temps dans la lutte à laquelle elle était provoquée, de ne pas laisser une résistance légitime dégénérer en révolution, en un mot de donner elle-même l'énergique exemple du respect de la loi en forçant roi et ministres à la respecter sans aller plus loin? Autre alternative : le vieux roi, une fois vaincu et réduit à payer d'une abdication sa témérité, ne valait-il pas mieux accepter la royauté d'un enfant avec la régence d'un prince populaire qui avait le choix d'être le protecteur libéral d'une longue minorité ou le

Guillaume d'Orange de la France? Un changement de dynastie n'était-il pas une faiblesse de plus au lieu d'être une garantie nouvelle? Au fond, cette question, qui ressemble à un désaveu rétrospectif et à un regret, contient en germe la destinée, les embarras et les contradictions de ce régime naissant. Elle laisse entrevoir ce qu'il y avait de confus dans cette explosion publique en apparence si soudaine et si belle d'unanimité, qui était effectivement unanime comme acte de résistance, mais qui ne l'était plus dès qu'il s'agissait de préciser le sens, la direction et les limites de cette crise nouvelle où entrait la France bannières déployées.

Une vérité éclatante à travers tout, c'est que, s'il y avait du danger à exagérer le mouvement, à le laisser s'égarer dans les agitations indéfinies, il y en avait au moins autant à le rétrécir dès qu'il était accompli. La révolution de 1830 n'était rien, ou elle était la réaction victorieuse de l'esprit national et de l'esprit de liberté incessamment refoulés par la restauration. Elle apparaissait comme une revanche des blessures de 1815 et de toutes les menaces d'ancien régime, comme un retour plus ou moins mitigé aux traditions de la révolution et de l'empire. Dans l'instinct du peuple comme aux yeux de l'Europe et du monde, c'était son caractère, sa loi, sa logique, de telle sorte que cette révolution nouvelle, comme la restauration, mais dans un tout autre sens, naissait, elle aussi, sous le poids d'une double fatalité. La restauration avait la fatalité de l'invasion étrangère et des entraînemens d'ancien régime qu'elle portait en elle, et elle venait de succomber pour avoir cédé à son penchant, pour n'avoir pas secoué la solidarité de la sainte-alliance et des passions réactionnaires. La révolution de juillet avait la fatalité de la réaction toute libérale et nationale dont elle était l'expression aussi bien que des entraînemens nationaux et révolutionnaires qu'elle suscitait partout à son exemple en Europe, et en fin de compte elle a probablement péri pour avoir trop résisté à la logique de son origine, pour avoir voulu être trop sage.

Qu'il y eût une mesure à saisir et à observer, qu'on dût se garder des excès d'autrefois, des conquêtes impériales tout comme des déchaînemens anarchiques, qu'une politique nouvelle, à la fois modérée et hardie, fût nécessaire enfin, c'était bien clair, et c'est là justement que se retrouvaient en présence, dès le premier jour, dans le feu même de la lutte, les deux esprits qui avaient concouru à la révolution de juillet, — deux interprétations nées en quelque sorte de la nature des choses. Pour les uns, pour ceux qui sentaient comme le peuple, qui n'avaient jamais aimé la restauration, et qui voyaient dans sa chute le réveil d'une France nouvelle, la révolution de 1830 devait avoir ses idées, comme elle

retrouvait son drapeau. Il fallait, dans la politique extérieure, montrer l'épée de la France à la coalition européenne, toujours prête à se recomposer, protéger les nationalités en insurrection, aller jeter au fond du Rhin les traités de 1815. A l'intérieur, si on adoptait une royauté nouvelle, il fallait lui imprimer le sceau d'une origine populaire et l'entourer de toutes les libertés, en inaugurant le nouveau régime par une constitution plus large et plus démocratique. Il fallait, en un mot, rompre avec le passé. Pour ceux qui n'avaient point la haine de la restauration, qui auraient voulu qu'elle vécût sans coups d'état, et qui voyaient simplement dans la révolution la défense de la légalité outragée, il ne s'agissait plus de tout cela. L'essentiel était de modérer au plus vite cette révolution, de la faire rentrer dans l'ordre constitutionnel, de la désarmer de ce qu'elle avait de menaçant pour l'Europe, de la ramener au strict nécessaire, en contenant les ardeurs nationales et les déchaînemens démocratiques. L'idéal eût été le retour le plus prompt à la légalité, au régime de la charte avec la garantie d'une royauté plus libérale personnifiant la France nouvelle.

De là ces deux politiques que M. Guizot appelle la politique du mouvement et la politique de résistance, qui se manifestaient immédiatement et s'entre-choquaient sans cesse, sauf à transiger presque toujours dans les premiers momens. Le vœu populaire était pour une royauté nouvelle; mais aussitôt, pour atténuer l'effet de cette origine révolutionnaire, on imaginait une théorie des dynasties collatérales, des « princes les plus rapprochés du trône, » une quasi-légitimité faisant la plus petite brèche possible au droit héréditaire. Entre ceux qui ne voulaient rien changer à la charte et ceux qui voulaient tout changer, on trouvait un terme moyen, la charte avec quelques modifications et le millésime de 1830. On disputait sur des distinctions, pour savoir si le roi Louis-Philippe avait dit que *la charte* ou qu'*une charte* serait désormais une vérité. C'étaient des luttes quelquefois puériles, presque toujours passionnées et ardentes qui avaient pour théâtre les premiers conseils du nouveau roi, les chambres, la place publique, l'âme même de la nation. Le régime de 1830 est né dans ces luttes, il a vécu, il a grandi par elles, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que le jour où elles ont perdu de leur vivacité et où le terrain a paru affermi, le jour où la politique de résistance a semblé définitivement victorieuse, le régime s'est affaissé, comme si la vigilance et la force s'étaient épuisées avec le combat.

Je n'ai pas besoin de dire pour quelle politique était M. Guizot. Son choix était tout fait d'avance, et il n'avait point à se démentir pour être ce qu'il a été. Libéral de la veille, révolutionnaire d'un jour par accident ou par nécessité, conservateur du lendemain par pré-

voyance et avec passion, il ne cessait d'être lui-même, et l'un des premiers il s'engageait dans la lutte avec la sérieuse ardeur d'une ambition entrant dans un grand rôle public et sentant sa force, avec cette idée fixe qu'on avait « un gouvernement à fonder, » que les chefs de la révolution avaient désormais à prouver qu'ils étaient « capables de manier le pouvoir et de maintenir l'ordre en développant la liberté. » Refaire une monarchie vraiment constitutionnelle avec un roi nouveau, au milieu des agitations intérieures et des méfiances de l'Europe, remettre la France en paix avec elle-même et avec les autres, c'était là l'œuvre à réaliser, telle que la concevait M. Guizot, telle qu'elle s'est accomplie en définitive, et c'est certainement le mérite de ce régime de 1830 de s'être fondé, de s'être défendu et d'avoir vécu pendant dix-huit ans sans coups d'état, sans violences dictatoriales, par la seule force de la discussion et de la loi. Ministre de l'intérieur dans le premier cabinet de la monarchie nouvelle, ministre de l'instruction publique aux heures des luttes les plus ardentes, entre 1832 et 1836, dans ces cabinets réduits à se mesurer avec les plus redoutables insurrections, à Paris ou à Lyon, ambassadeur de France à Londres dans un moment de crise extérieure, ministre des affaires étrangères et président du conseil dans le cabinet qui a duré le plus longtemps, du 29 octobre 1840 au 24 février 1848, orateur toujours engagé au plus fort des combats parlementaires, M. Guizot est assurément un des deux ou trois hommes qui représentent avec le plus d'éclat ce régime de dix-huit ans, qui lui ont imprimé leur caractère en le servant dans toutes les situations. Le roi Louis-Philippe a été sans doute le premier homme d'état de son règne; il l'était par l'expérience, par la raison, par l'habileté, et nul n'a mieux su maintenir à travers tout les directions essentielles de sa politique, comme aussi nul ne s'entendait mieux à se plier aux nécessités de son rôle constitutionnel. C'est le type du prince éclairé, entreprenant de guérir la France de la révolution et de la guerre par une sérieuse et honnête liberté. Au-dessous du roi, M. Guizot a été un des deux ou trois chefs de file des grandes batailles parlementaires, le champion éloquent, opiniâtre, invariable, d'un système complet tendant à la stabilité par la résistance, et bien plus que M. Royer-Collard, qui n'a été jamais qu'une grande influence morale, dont le nom appartient particulièrement d'ailleurs à la restauration, il a été après 1830 la personnification du doctrinaire au pouvoir, du doctrinaire parlant et agissant.

On pourrait dire que dans le passage de M. Guizot au pouvoir durant ces années de la monarchie de juillet il y a eu deux choses. Il y a eu ce que j'appellerai une œuvre morale. Comme ministre de l'instruction publique, dans sa sphère indépendante, M. Guizot

s'inspirait d'une large et féconde pensée. Il portait dans le gouvernement le respect et l'affectueuse préoccupation de tout ce qui touche à l'intelligence; il traitait avec une sympathie attentive, avec le désir sincère de les honorer et de les voir grandir, les lettres, les arts, les sciences, et en même temps, c'est par lui qu'était préparée la première loi organisant sérieusement l'instruction primaire. Il ne se bornait pas seulement à se donner le lustre d'une loi libérale sur l'enseignement du peuple, il en surveillait l'application, il entrait en communication directe avec les instituteurs pour les exciter et les relever à leurs propres yeux. Le ministre de l'instruction publique faisait son devoir avec la supériorité d'une intelligence accoutumée à ne point s'effrayer des libertés et des progrès de l'esprit humain. Comme politique associé à la direction des affaires générales du pays, M. Guizot reste l'expression vivante d'un de ces deux systèmes que la révolution de 1830 mettait en présence, et dont l'antagonisme forme en quelque sorte le nœud des destinées du régime de juillet. Il a sa place dans les prospérités et dans les revers de cette monarchie, dont il a eu l'étrange fortune de conduire les funérailles après l'avoir reçue à son berceau, et ici je voudrais saisir de plus près le rôle de M. Guizot, la part de ses idées et de son action dans cette émouvante aventure du dernier régime constitutionnel, où les grands bonheurs sont suivis de si prompts désastres.

M. Guizot, cela n'est pas douteux, a été par son talent comme par son caractère une des forces de la monarchie constitutionnelle de 1830. Il a été mêlé à tout ce qu'elle a fait, et il a partagé ses revers sans les comprendre. S'il a été emporté avec elle, ce n'est point parce qu'il n'était pas libéral, M. Guizot est peut-être dans un certain sens un des esprits les plus libéraux de notre temps; je veux dire que ce qui lui plaît et ce qui l'attache dans le régime représentatif, c'est l'émulation toujours excitée, c'est la mêlée des opinions et des partis relevée et ennoblie par la grandeur des intérêts qui s'agitent. Plutôt que de vaincre sans combat, il préférerait presque, je pense, le combat sans la victoire. Il aime la lutte pour elle-même, pour les émotions qu'elle donne, en homme qui croit à la puissance de la vérité dans la discussion, peut-être aussi parce qu'il se sent de force à la soutenir. Même dans sa retraite d'aujourd'hui, au souvenir des anciens combats auxquels il n'a pas assisté, il retrouve de ces accens d'un soldat désespéré d'être retenu loin du champ de bataille. — Un jour, vers la fin de 1832, au moment où les plus graves questions s'agitaient dans les chambres et où ses compagnons du ministère du 11 octobre, M. de Broglie, M. Thiers, faisaient seuls face à l'ennemi, il se trouvait malade; il souffrait de son immobilité plus encore que de son mal. « Je n'ag-

gravais pas mon impuissance par mon agitation, dit-il, mais je la subissais avec un profond chagrin. Au fond de mon lit et dans mon silence, je passais mon temps à réfléchir sur les événemens qui s'accomplissaient, sur les batailles qui se livraient sans moi; je discutais en moi-même ce que j'aurais fait ou dit; je sentais ce que j'aurais senti, si j'y avais assisté... » M. Guizot a aimé le pouvoir, on le lui a dit, et il ne le cache guère; il a aimé encore plus la lutte, parce qu'il a eu la passion de la vie publique avec ses chances et ses responsabilités, parce qu'il n'est pas de ceux qui auraient voulu tenir la puissance d'une faveur vulgaire. Au fond, c'était le partisan résolu d'un gouvernement libre, qui en admettait toutes les conditions, qui le voulait sérieux, sincère, efficace. Le goût de la liberté, la tolérante équité dans les discussions, même l'orgueil du droit parlementaire, M. Guizot les a eus certainement, et personne ne les a eus peut-être au même degré, avec l'éclat d'une intelligence supérieure faite pour servir les grandes causes.

Le goût de la liberté était réel et profond, le talent était éclatant, l'idée que M. Guizot se faisait du régime constitutionnel était singulièrement dangereuse, et en servant la monarchie de 1830 avec autant de fidélité que d'éloquence il la compromettait évidemment par sa façon de l'aimer, par sa manière de comprendre la politique intérieure et la politique extérieure de la France nouvelle. Je ne parle pas de l'ordre matériel à maintenir et des nécessités temporaires qui s'imposaient au lendemain d'une révolution. C'était la rançon momentanée d'une confusion inévitable; mais en dehors de ces accidens de répression faits pour disparaître avec la lutte, ce qu'il y avait de dangereux, c'était l'idée même que M. Guizot portait au gouvernement qu'il a soutenu jusqu'au bout, et qui, sous des dehors inoffensifs, plausibles, cachait une étrange méprise. Cette idée, c'est celle qu'il avait développée sous la restauration dans le camp doctrinaire, et dont il croyait voir dans le régime constitutionnel de 1830 la réalisation victorieuse : c'est le gouvernement de l'intelligence et de la capacité par les classes moyennes, ce que l'auteur des *Mémoires* appelle lui-même un « torysme bourgeois. » Ce n'est pas que M. Guizot ait été réellement et plus que tout autre l'homme d'état des classes moyennes. Cet homme d'état a existé un moment au lendemain de 1830, c'était M. Casimir Perier. Celui-là, par une sorte d'inspiration spontanée, par un mouvement irréfléchi, avait été vraiment pendant toute une heure le politique de la bourgeoisie, se jetant aux affaires en homme d'action, non en homme d'étude, poussant jusqu'au génie la haine du désordre et la passion de raffermir la société menacée, gouvernant en premier consul civil, armé de la loi et rien que de la loi, ne pliant pas plus devant la royauté que devant les agitateurs. C'était l'homme d'état éclatant

tout à coup dans le péril. M. Guizot a été plutôt après M. Casimir Perier, comme il avait été avant lui, le théoricien de la prépondérance des classes moyennes, et cette idée, il l'a développée sans cesse dans ses discours, il s'en est inspiré nécessairement dans ses actes comme homme public. « Oui, disait-il en 1837 dans un de ses plus éloquens discours, oui, aujourd'hui comme en 1820, comme en 1830, je veux, je cherche, je sers de tous mes efforts la prépondérance politique des classes moyennes en France, l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire que les classes moyennes ont remportée sur le privilége et sur le pouvoir absolu de 1789 à 1830. Voilà le but vers lequel j'ai constamment marché, vers lequel je marche encore aujourd'hui... »

Rien n'est plus simple en apparence, et cependant, sous la grandeur des paroles, là était la dangereuse méprise. Si M. Guizot voulait dire que l'intelligence et la capacité ont un empire naturel dans les affaires des hommes, c'est une vérité qui n'a rien de nouveau, qui a eu ses applications sous tous les régimes et dans tous les temps, qui n'a pu recevoir qu'une confirmation nouvelle et plus étendue. Si cette idée de la prépondérance des classes moyennes avait un sens précis et politique, si elle signifiait que ces classes sont spécialement appelées à gouverner par le droit de la capacité, de l'intelligence et des intérêts qu'elles représentent, il fallait nécessairement les constituer, les « organiser, » puisque M. Guizot disait le mot, leur donner les conditions, les caractères, les priviléges d'une classe gouvernante. M. Guizot s'est défendu toujours avec vivacité de cette pensée de vouloir créer des privilégiés nouveaux. Fort bien; seulement il imposait alors aux classes moyennes le rôle le plus pénible et le plus difficile. Il les faisait à la fois prépotentes et impuissantes. Par cela même qu'il leur réservait l'action politique, il les désignait à toutes les haines, à toutes les hostilités, en les laissant de toutes parts vulnérables; il les plaçait en un mot dans cette situation où elles n'avaient aucune des forces, aucun des moyens de défense d'une classe gouvernante, et où elles en avaient tous les inconvéniens, tous les désavantages.

Et sur quoi se fondait cette présomption d'aptitude au gouvernement qui créait un droit à la prépondérance? Uniquement sur un cens électoral. C'était un fondement fragile. Je ne veux pas dire que ce ne fût un progrès en 1817, et que le cens n'ait eu longtemps sa raison d'être. C'était là malheureusement aussi un fait matériel, brutal plus encore que le suffrage universel, et M. Guizot s'exposait à ce qu'on lui dît qu'il n'aboutissait ainsi qu'à rétrécir singulièrement les bases de la monarchie constitutionnelle, et à pousser les esprits sur cette pente où, dans le naufrage de tous les titres anciens, la naissance, l'hérédité de famille, il fallait, à tout

prix et par tous les moyens, conquérir la fortune pour arriver à la vie politique. Quand on interprétait si étrangement ce mot qu'il adressait un jour à ses concitoyens de Lisieux : « enrichissez-vous! » on était à coup sûr souverainement injuste, et on ne faisait en définitive que dégager la logique d'un système qui semblait faire dépendre de l'argent le droit politique, la prépondérance d'une classe.

Au fond, par cette idée de la prédominance des classes moyennes, M. Guizot se laissait tout simplement aller à transporter dans la politique les théories du philosophe historien accoutumé à suivre dans le passé tous ces élémens divers, la royauté, la noblesse, la bourgeoisie, le peuple; il croyait les voir toujours autour de lui comme des êtres distincts; il les distribuait artificiellement, — et même après une expérience cruelle il n'avait pas renoncé à son idée de prédilection. Lorsqu'en 1861, recevant à l'Académie française le père Lacordaire, il avait à parler de son prédécesseur, M. de Tocqueville, cet autre observateur sagace et plus large de la démocratie, il disait : « La démocratie a de nos jours une passion pleine d'iniquité et de péril; elle se croit la société elle-même, la société tout entière; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire qu'elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines!... » M. Guizot ne voyait pas qu'en effet aujourd'hui, et il y a trente ans c'était déjà ainsi, la démocratie n'est plus une partie de la société, elle est bien la société tout entière, et en prétendant barricader la monarchie constitutionnelle qu'il servait dans une petite citadelle au sein de cette vaste société, il mettait, selon une de ses expressions favorites, cette monarchie dans un grand et pressant péril, sans mieux servir les classes moyennes elles-mêmes. Il déposait dans la politique intérieure de la France nouvelle le germe d'inévitables conflits.

La méprise n'était pas moins réelle et moins périlleuse dans la politique extérieure. M. Guizot a aimé la paix, il l'a défendue avec une passion infatigable sous M. Casimir Perier et quand il dirigeait lui-même les affaires étrangères de la France; il en a fait la condition essentielle et permanente de la monarchie de 1830 depuis le premier jour jusqu'au dernier, et, sans hésitation, il commençait par accepter la première nécessité de cette politique, c'est-à-dire par présenter à l'Europe une France sage, respectant les traités, désavouant toute intention de revenir sur l'œuvre de 1815, résistant à ses propres exaltations aussi bien qu'à l'appel des peuples soulevés au signal de la révolution de juillet. Le roi Louis-Philippe voulait la paix autant au moins que M. Guizot, et je n'ai pas envie d'affaiblir la valeur morale des sentimens qui animaient le roi et le

ministre. L'un et l'autre avaient gardé le souvenir des déchaînemens de la force, des blessures faites à l'humanité et à la civilisation par vingt-cinq ans de guerre; ils sentaient la puissance moralisatrice de la paix. Ils avaient de grandes et sérieuses raisons pour cela, et ce n'est plus aujourd'hui qu'on pourrait parler encore de la vieille blessure des traités de 1815, après des événemens qui nous ont appris qu'il pouvait y avoir plus de danger à laisser abolir ces traités qu'à les laisser vivre.

Il n'est pas moins certain que cette politique ne tenait compte ni de quelques-uns des griefs les plus légitimes, ni de quelques-uns des instincts les plus vivaces de la France, et qu'en paraissant s'inspirer d'un intérêt immédiat de conservation elle a été une cause perpétuelle de faiblesse pour la monarchie de juillet. En voulant donner à la révolution de 1830 le caractère d'une puissance régulière, elle la désarmait trop, elle enchaînait trop son action, elle ne faisait pas une part suffisante à un grand mouvement d'opinion, aux nécessités d'un rôle nouveau dans une situation nouvelle, et ce n'est pas seulement par elle-même, c'est surtout par la manière dont elle était entendue et expliquée que cette politique semblait mettre la révolution de juillet en contradiction avec ses origines, avec l'inspiration nationale dont elle était la victorieuse expression. M. Guizot ne se bornait pas à défendre la paix; il voulait l'infliger comme une nécessité, comme une pénitence, comme une rançon de nos vieux péchés. Pour forcer la France à être sage, il se plaisait à lui montrer la coalition européenne toujours prête à se recomposer au premier signal, ce qui était vrai, mais ce qui était en même temps l'irritante révélation des hostilités contre lesquelles nous avions à nous débattre. Ce n'était pas assez pour lui de démontrer que la politique française ne pouvait se lancer dans une guerre de propagande et accepter la solidarité de tous les mouvemens révolutionnaires qui éclataient en Europe; il fallait prouver que nous n'avions rien à voir dans tout cela, répudier toutes ces alliances avec les faibles et les opprimés. Il ne se contentait pas de se soumettre aux traités de 1815 comme à un fait existant et de dire, avec M. Thiers, qu'il fallait « les respecter et les détester; » il voulait inculquer à la France cette idée qu'elle n'avait rien à regretter, rien à espérer, qu'elle se trouvait après tout dans la plus régulière et la plus honorable des situations. Les médecins, quand ils sont auprès d'un malade un peu difficile, ont le soin d'envelopper les remèdes désagréables dans une capsule qui en atténue l'amertume; M. Guizot faisait le contraire : il présentait à la France cette belle chose qui s'appelle la paix enduite de toute sorte d'amertumes à dévorer, de traités de 1815 à respecter, d'humilians souvenirs à refouler. — M. Guizot a semblé toujours

prendre un plaisir superbe à braver l'impopularité d'une contradiction avec un sentiment national auquel il ne s'associe pas, qu'il ne reconnaît que pour le corriger et le contenir, comme il se plaît aussi à rudoyer le sentiment révolutionnaire.

Je voudrais montrer par un saisissant exemple comment se produisent ces contradictions intimes, profondes, qui sont le plus souvent le résultat de toute une situation. Parmi ceux qui se sont intéressés à ces belles luttes parlementaires d'autrefois, qui ne se souvient d'une séance passionnée de la chambre des députés qui venait rappeler tout à coup les scènes les plus orageuses de la convention? C'était en 1844. Au milieu d'une discussion gravement commencée, dans laquelle on proposait de *flétrir* quelques députés légitimistes qui s'étaient rendus à Londres pour voir M. le duc de Bordeaux, une flèche lancée d'une main sûre allait subitement atteindre M. Guizot en pleine poitrine. On lui reprochait par représailles un de ses actes de 1815, ce voyage qu'il avait fait à Gand pour porter au roi Louis XVIII les conseils des royalistes constitutionnels au moment où les armées étrangères étaient en marche contre la France. M. Guizot sentit le coup, et aussitôt, dépouillant son caractère de ministre, descendant dans l'arène « personnellement, » comme il le disait, il relevait le défi au milieu d'une assemblée attentive et frémissante. « Je suis allé à Gand..., » dit-il; au même instant éclatait un effroyable orage. Les apostrophes, les injures, se croisaient dans l'air et enveloppaient l'orateur; on l'accusait de trahison, on lui criait qu'il manquait de « sens national. » On envenimait chacune de ses paroles, chacune de ses actions; on le menaçait presque. M. Guizot cependant, ferme et immobile à la tribune, le regard fier, tenait tête à l'orage, accablant de temps à autre les interrupteurs de son dédain, et reprenant après chaque explosion sa phrase commencée : « je suis allé à Gand... » Pendant deux heures, le tumulte allait en croissant, la chambre était dans un indescriptible état de fièvre.

Certes dans cette scène le beau rôle était moralement pour M. Guizot, qui seul à la tribune opposait à ce déchaînement un impassible courage, et beaucoup de ces interrupteurs étaient de vulgaires sycophantes qui s'armaient d'un souvenir, d'un mot audacieusement maintenu, pour se donner à bon compte un air de patriotisme. Parmi eux, il doit y en avoir au moins quelques-uns bien lotis depuis, qui trouvent sans doute la France prodigieusement relevée après les derniers événemens d'Allemagne, et qui la trouvaient humiliée en 1844. Et cependant, à part ce côté moral, ces interrupteurs avaient pour eux un avantage; dans leurs clameurs, il y avait un sentiment vrai, la révolte d'un instinct patriotique ému d'une idée blessante, et c'était M. Guizot qui subissait les

inconvéniens d'une position difficile, qui avait tort, parce qu'il ne tenait pas assez de compte d'une susceptibilité légitime. Il portait la peine de ces circonstances douloureuses qui ont fait vivre quelques-uns de nos contemporains dans des jours où ils se sont trouvés placés entre le patriotisme strict, instinctif, qui suit le drapeau jusque dans ses aventures les plus extrêmes, jusque dans ses folies, et cet autre patriotisme plus réfléchi, plus large, où entre un sentiment général de justice avec l'amour de la liberté. M. Guizot s'est évidemment toujours ressenti de son origine dans ses idées sur la politique extérieure. Ce n'est pas qu'il ait été moins qu'un autre sensible à la grandeur de la France; mais cette grandeur, il la comprenait autrement, en philosophe, en homme qui n'a jamais éprouvé certains frémissemens, qui a toujours été plus préoccupé d'éviter les grands risques que de poursuivre les grands succès, et qui après les décevantes conquêtes d'autrefois n'entrevoyait pour la France d'autre rôle, d'autre avenir qu'une paix tranquille et libre dans la limite des traités, à l'abri des dangereuses surexcitations de l'orgueil national.

Ce que je veux remarquer dans cette manière de comprendre la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure, c'est cette pensée de résistance à la double logique d'une révolution née d'une réaction victorieuse de l'esprit national et de l'esprit libéral, c'est le danger de réduire le rôle de la France, — de la France de 1830, — à quelque chose qui ressemblait étrangement à de l'immobilité au dedans et au dehors, c'est enfin la disproportion entre une réalité assez modeste le plus souvent et l'éclat des maximes dont se recouvrait cette réalité. C'était une politique d'orateur encore plus que d'homme d'action. L'art de M. Guizot était de considérer tout comme des incidens et de mépriser les incidens en les subordonnant à ce qu'il appelait, dans un langage un peu solennel, « la bonne politique..., la grande politique. » Son idée fixe, c'était de maintenir la paix entre les élémens publics qui s'agitaient autour de lui, et, quand il avait maintenu la paix, de croire qu'il avait tout gagné; son malheur était de ne rien voir au-delà d'un cercle officiel et légal, et de se créer ainsi une atmosphère artificielle où il se faisait illusion à lui-même par ses succès de parole. M. Guizot se trompait. Tandis qu'il passait sa vie à mettre le pied sur des étincelles, les grands incendies se préparaient. Au moment où il se reposait sur une majorité législative incontestable, il voyait le pays lui échapper sans comprendre comment s'accomplissait ce mouvement. Il s'en faisait si peu l'idée que quelques mois à peine avant 1848, pressé sur une médiocre question de réforme électorale, et entendant un député s'écrier que le jour du suffrage universel viendrait, il prononçait ces étranges paroles : « Non, il n'y a pas de jour

pour le suffrage universel; il n'y a pas de jour où toutes les créatures humaines puissent être appelées à exercer des droits politiques! La question ne mérite pas que je me détourne en ce moment de celle qui nous occupe... »

Penchant naturel d'un grand esprit confiant et optimiste, volontiers dogmatique et affirmatif, parce qu'il est peu porté à croire qu'il se trompe, et toujours prêt à relever ses actes, même ses contradictions, par quelque parole superbe! Je ne sais s'il y a un plus curieux exemple de cette disposition intime de M. Guizot que ce qu'il dit de la coalition de 1839, de cette campagne où il s'alliait à tous ses adversaires de la veille pour abattre le ministère de M. Molé. « C'était un vrai gouvernement libre que j'avais à cœur de fonder... Dans mon élan vers ce but, ma faute fut de ne pas tenir assez de compte du sentiment qui dominait dans mon camp politique et de ne consulter que mon propre sentiment et l'ambition de mon esprit plutôt que le soin de ma situation : faute assez rare de nos jours, et que, pour dire vrai, je me pardonne en la reconnaissant. » Et voilà justement ce qui s'appelle un vrai doctrinaire, se pardonnant volontiers ses fautes à lui-même, traitant du même coup lestement ses amis, en relevant d'un grand mot le but qu'il poursuivait et qui a été si bien atteint!

En réalité, M. Guizot reste dans l'histoire de notre temps le type supérieur d'une génération qui a rempli la scène. Il a grandi avec elle, il a été un de ses guides, et jusque dans sa vigoureuse vieillesse il montre encore ce qu'il y avait en elle de puissance et de séve. C'est assurément la génération la plus féconde après celle de 1789. Elle avait pour elle la supériorité de l'esprit, le sentiment libéral, l'activité, l'habileté, tous ces dons enfin des générations qui ont leur fortune à faire. C'est par elle que le régime parlementaire a été fondé et qu'il a vécu. Elle a régné dans la littérature et dans la politique pendant trente ans et plus, et même encore aujourd'hui, comme sa devancière de 1789, elle a gardé dans la diversité des succès et des talens je ne sais quels traits communs, je ne sais quelle originalité marquée à l'effigie d'une époque. Ce sont les fils du régime parlementaire. Ne vous est-il jamais arrivé de vous trouver dans une réunion où se rencontraient quelques-uns de ces hommes d'il y a trente ans; insensiblement, presque involontairement, ils allaient les uns vers les autres, ils finissaient par se rejoindre; on pouvait les reconnaître à leur geste, à leur pose, à leur manière de parler; ils faisaient encore des discours, quelquefois ils se complimentaient mutuellement sur leurs œuvres. On sentait qu'ils étaient de la même race et du même temps. Exilés de la scène publique, ils ne se sont pas reposés; ils ont retrouvé au contraire une ardeur nouvelle, ils ont gardé surtout ce beau feu libéral qui enflamma leur jeunesse. C'était une génération essentiellement intelli-

gente, ayant tout ce qui vient de l'intelligence. Il ne lui a manqué que l'art de faire durer ce qu'elle avait créé, l'art de se préparer des successeurs pour continuer son œuvre. Différente de cette race dont parle le mot latin, *prolem sine matre creatam*, elle a été, elle, une race ayant une mère, la plus grande des mères, la génération de 1789, et n'ayant pas de descendance. C'est là ce qui lui a manqué en effet. Elle n'a pas eu ce je ne sais quoi de maternel, cette force de sympathie, cette chaleur féconde qui donne la vie à une génération nouvelle. Elle n'a pas aimé assez ses successeurs, et après avoir tout remué, tout tenté et même tout réalisé un moment, elle a vu périr subitement une fortune en apparence si prospère et si belle. Elle a laissé une œuvre à recommencer. M. Guizot, disais-je, est resté un des types de cette forte et brillante race parlementaire qui est née ou a commencé de poindre sous l'empire, qui a grandi sous la restauration, qui s'est déployée sous la monarchie de 1830, et c'est justement un des traits de cette grande carrière de résumer toutes les vicissitudes de cette fortune, d'avoir touché à tous les gouvernemens, de s'être déroulée dans son énergique *ligne droite* au milieu de toutes les révolutions, de toutes les tentatives, à travers lesquelles la France n'a cessé de poursuivre un idéal politique qu'elle cherche encore.

Une chose est certaine, et j'ose dire qu'elle se dégage de toutes ces vicissitudes publiques dont la carrière de M. Guizot est le vivant reflet. Depuis que la France est à la poursuite d'une politique faite pour mettre en équilibre ses désirs et ses intérêts, ses impatiences d'action et sa sécurité, elle a tout essayé, elle a tout connu, et elle n'a pas eu de bonheur. Elle est la brillante et ingénieuse victime d'une fatalité qui s'acharne à chacune de ses espérances pour la ruiner, et qui ne lui laisse entrevoir de temps à autre un meilleur destin que pour la rejeter aussitôt dans toutes les anxiétés de ses dramatiques aventures à travers tous les régimes. Il y a eu des gouvernemens qui lui ont donné de la gloire militaire plus qu'elle n'en voulait, jusqu'à l'excès, mais qui lui ont refusé la liberté. Il y a eu d'autres gouvernemens qui lui ont donné la liberté sans se préoccuper peut-être assez des généreux tourmens de grandeur nationale qui l'agitent sans cesse; il y en a eu même qui ne lui ont donné ni la liberté ni la gloire, et qui n'ont pas moins fait leur temps. Chacun a porté la peine de ce qui lui manquait, et c'est le pays qui a payé pour tous. Il y a un gouvernement qui est dans le génie comme dans l'histoire de la France, et auquel elle pardonnera de durer, c'est celui qui lui assurera une mesure de grandeur nationale et de liberté où elle puisse se déployer dans sa virilité sans menacer les autres et sans se menacer elle-même.

CHARLES DE MAZADE.

LA

NOUVELLE GENÈSE

L'ESPRIT NOUVEAU DANS LES SCIENCES DE LA NATURE [1].

I. — HISTOIRE DES ALPES. — PREMIÈRES IMPRESSIONS DES AGES GÉOLOGIQUES.

Quand j'arrivai en Suisse, il y a dix ans, dans le petit village que j'habite depuis ce temps-là, j'étais profondément séparé du monde. Au lieu de m'enterrer vivant dans une stérile lamentation que je savais sans écho, je cherchai quelque objet qui pût occuper mon esprit et remplir l'abîme qui s'était ouvert devant moi. Quel pouvait être cet objet? Je le cherchai et le trouvai au même moment. Il m'enveloppait de toutes parts; je n'eus qu'à regarder et à me laisser instruire. Je sentais en moi des forces encore vives, mais à quoi les appliquer? Mes instrumens avaient été brisés, fallait-il donc me réduire à l'inertie? L'homme se dérobait à moi, je me vis forcé d'embrasser la nature. Elle venait à moi, elle m'invitait à la comprendre (2). Comment l'aborder? Je rapportais de mon séjour

(1) Les pages qu'on va lire serviront d'introduction à un nouvel ouvrage que M. Quinet doit publier assez prochainement, et qui forme une philosophie naturelle sous le titre de *la Création*.

(2) Il est presque impossible d'habiter la Suisse sans que l'histoire naturelle s'offre à vous de tous côtés. Parmi les ouvrages les plus importans et récens des naturalistes suisses que j'ai eus le plus souvent sous les yeux, je citerai d'abord, pour y revenir plus loin, les livres suivans : *Traité de Paléontologie,* par F. J. Pictet, — *Géographie botanique raisonnée,* par Alphonse de Candolle, — *Recherches géologiques dans les parties*

en Belgique quelques vues ébauchées. Le moment était venu de les suivre et de les développer.

J'avoue que le premier séjour dans les hautes Alpes me jeta dans une sorte de stupeur; elles m'accablèrent, et qu'il m'a fallu de temps pour me familiariser avec elles! Quand je les touchai pour la première fois à certaines hauteurs, à la Wengern-Alp, au Saint-Gothard, je crus être jeté sur une autre planète. Cet horizon me semblait au-delà des facultés humaines; j'eus besoin de faire effort sur moi pour m'accoutumer à ces sublimités; elles m'écrasaient comme certaines paroles de la Bible, elles me remplissaient d'une horreur sacrée. Voilà ma première impression.

La seconde fut bien différente. Dès que je pus réfléchir, je m'aperçus que ces sommets, ces pics, au milieu desquels j'allais vivre désormais, avaient chacun sa biographie. La description ne suffisait plus : on cherchait les origines, les époques, les âges, la grandeur, la décadence, de ces colosses qui m'avaient d'abord paru immuables. C'est là le point de vue actuel, celui qui me revenait de tous côtés, et hors duquel la plus belle vision est stérile.

Qu'était-ce que cela, si ce n'est une histoire? J'étais environné non pas de blocs inertes qui n'avaient rien à me dire, mais d'un groupe de géans qui avaient chacun ses annales et ses vicissitudes. Ils rentraient dans le domaine des sciences historiques. N'en suivaient-ils pas, eux aussi, les lois? C'est là ce que je me demandai avant toute autre question. Je compris dès lors qu'en m'attachant à la connaissance des révolutions du globe je ne sortais pas du sujet ordinaire de mes travaux, je l'étendais. Une fois cette conviction formée dans mon esprit, je vis se dresser devant moi une foule de problèmes nouveaux.

Si la géologie est avant tout une histoire, elle doit reproduire les lois les plus générales de l'histoire. Par là, je commençai à entrevoir des points communs entre les révolutions du globe et les révolutions du genre humain, comme si elles appartenaient les unes et les autres à un même plan qui se déploie d'âge en âge. En même temps il me parut que c'était là un champ ouvert où personne n'avait encore posé le pied; à mesure que j'avançai, je fus étonné de la foule de rapports qui naissaient d'eux-mêmes entre des sciences que l'on a toujours séparées et qui pourtant portent le même nom : histoire naturelle, histoire civile. Je crus entrevoir que l'une pouvait éclairer l'autre dans la plupart des cas.

Une fois dans cette voie, ce qui m'intéressait dans les colosses de

de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc, par Alphonse Favre; — *Die Urwelt der Schweiz,* von Dr Oswald Heer.

pierre au milieu desquels je vivais et qui furent longtemps notre seule compagnie, ce n'était pas seulement le spectacle qu'ils m'offraient chaque jour, c'était bien moins leur présent que leur passé. S'ils étaient les temples de l'esprit, *templaque mentis*, j'en voulus voir les fondemens sacrés. Je voulus savoir surtout d'où ils venaient, comment ils avaient pris cette figure et ce qu'ils avaient à me dire des temps dont ils sont les seuls témoins.

J'interrogeai les géologues, ils me répondirent. Je vis par eux les pics des Alpes, d'abord noyés sous des mers primitives, soulever leurs fronts chauves hors des eaux, former des plages rasantes, vaseuses, s'élever, monter, grandir encore, toucher les cieux, et presque aussitôt décroître par la dénudation, s'abaisser, se découronner, diminuer de la tête et bientôt de la moitié de leur hauteur. Quelle grandeur et quelle décadence! Je ne pouvais me séparer de cette histoire. Qu'étaient-ce que les vicissitudes des empires et des royaumes en comparaison de ces annales?

J'avais longtemps gardé le préjugé que plus les montagnes sont hautes plus elles sont anciennes. Je ne me lassais pas du spectacle qui donnait à ce préjugé un démenti écrasant. D'abord je voyais à la place des Alpes une plaine marine. Ces mers inconnues, innomées, déposaient lentement dans leurs lits, à l'insu du reste de l'univers, un épais manteau de couches sédimentaires; puis les montagnes, en se soulevant, arrivaient au jour, emportaient ce manteau de coquilles. Elles continuaient de grandir, elles le trouaient du front, et ainsi elles dominaient de leurs têtes sereines, relativement jeunes, les plis antiques de cette vaste draperie qui s'arrêtait à leurs épaules. Le Mont-Blanc surtout avait déchiré son enveloppe. De sa tête granitoïde récente, il surplombait les assises déposées par les océans qui ont précédé son origine et l'ont couvé sous leurs flots. Je me figurais un héros qui, pour combattre, laisse tomber son manteau à ses pieds.

Combien de fois, pendant que tout me manquait dans l'ordre des choses humaines, je me suis senti fortifié par la contemplation de ces éternités debout autour de moi! Elles n'étaient pas impassibles, comme je me les figurais autrefois. Au contraire chacune de leurs rides cachait un souvenir, et ce souvenir était un monde. Il est vrai qu'elles étaient moins vieilles que je n'avais imaginé; à certains momens, elles me semblaient presque mes contemporaines, tant on les disait nouvelles. Devaient-elles pour cela m'être moins vénérables? Je les voyais surgir avant l'époque de l'apparition de l'homme comme les gradins du temple. L'édifice venait d'être achevé quand l'hôte parut.

Pics sacrés, cimes inaccessibles pour moi, qui me couvrez de

votre ombre, soutenez mes pensées nées à vos pieds. Vous les avez inspirées, elles sont votre œuvre. Protégez-les, vous qui protégez le brin d'herbe dans vos vallées.

II. — LE GRAND EXPLIQUÉ PAR LE PETIT.

Après avoir eu l'impression générale, je voulus considérer le détail, et par là je fus confirmé dans l'idée que les principaux efforts des naturalistes se concentrent sur des questions d'origine. Non-seulement ils rétablissaient des époques dans l'histoire des masses montagneuses; mais ils partageaient et subdivisaient à l'envi ces époques, ne laissant plus un moment de la durée sans lui rendre son caractère, sa forme, sa physionomie. Ainsi cet incommensurable passé où je ne voyais d'abord qu'un chaos pétrifié s'animait dans chacune de ses rides. J'assistais au développement de l'architecture d'un monde, et, pour reconstruire sous mes yeux ces édifices tant de fois écroulés, pour leur rendre leur figure étage par étage, quels étaient les moyens dont l'homme disposait? Ces moyens étaient méprisables en apparence; dans la réalité, ils étaient irrésistibles.

Ce ne sont pas en effet les grands êtres, puissans mammifères, quadrupèdes, vertébrés, qui par leurs ossuaires aident l'homme à se reconnaître au milieu des temps où il ne vivait pas encore. Les grands êtres n'ont, pour ainsi dire, rien à nous apprendre sur l'histoire de la terre, tant ils sont rares ou récens; ils en savent à peine plus que l'homme sur les époques anciennes. Ceux qui nous éclairent sur la formation des pics géans, ce ne sont pas les géans du monde organisé; ce sont au contraire les petits, les imperceptibles, les mollusques à coquilles, qui ont le secret des montagnes. Le mastodonte, le mammouth gigantesque, n'ont rien à nous dire sur les Alpes. Consultez plutôt celui qui rampe, celui que tous les autres méprisent et foulent du pied, l'huître, le pecten, et moins encore. S'il est un être imperceptible, tel que le foraminifère, qu'il se montre. Voilà celui qui possède le secret des monts orgueilleux. Interrogez-le. C'est lui, et lui seul, qui pourra vous apprendre la naissance, la formation, l'exhaussement des sommets, comment d'immenses voûtes ont surgi sur des piliers, comment ces arcades se sont écroulées, comment elles ont laissé subsister des murailles à pic, des aiguilles, des contre-forts, premier linéament des vallées. Il a été témoin de ces histoires, il en a été une portion, il y a joué son rôle.

Voilà pour la figure des montagnes; s'il s'agit de leur âge, qui nous le dira? Comment saurons-nous quel sommet a surgi le pre-

mier au-dessus des eaux? Sont-ce les Alpes? Est-ce le Jura? De tous les êtres rassemblés, voyons quel est celui qui possède ce secret, car il m'importe de ne plus être dupe d'un front chauve ou sourcilleux. Je veux que les frimas entassés sur la tête des montagnes ne m'en imposent pas. Il se peut que sous ces amas de neige se cache une jeunesse relative. J'interroge tous les êtres, en commençant par les plus fiers, les plus renommés, et tous me répondent : Nous ne savons. A la fin, je ramasse sur la terre un animalcule presque invisible, un coquillage infime, en forme de lentille, auquel on a donné le nom de *nummulite* à cause de sa ressemblance avec une petite pièce de monnaie, et cet infiniment petit me répond : Moi, moi seul je connais l'âge des Alpes et celui du Jura. Je te le dirai. Les Alpes ont beau se couvrir de neiges éternelles, — c'est une vieillesse trompeuse. Le vieillard, c'est le Jura.

Et qu'en sais-tu? lui dis-je, et je mis l'imperceptible coquille à mon oreille; la coquille murmura et me dit : Je le sais. Quand le Jura parut au jour, je n'existais pas encore, puisque aucune de mes coquilles n'a été déposée sur son front nu; il est donc vrai qu'il m'a précédée dans le temps. Tout invisible que je suis, je forme la borne de deux mondes. Au contraire j'ai été emportée et soulevée avec les Alpes jusqu'à toucher les cieux. Tu me trouveras, si tu oses me chercher, jusque sur la pointe des principales aiguilles qui font cortége au Mont-Blanc. C'est moi qui lui ai donné mon sceau, et c'est pour attester que, malgré leurs neiges immaculées, les Alpes n'ont été faites qu'après moi, et quelques-unes par moi. J'ai fait aussi l'Himalaya jusqu'à la ceinture (1).

Une autre question semblait devoir échapper éternellement à l'esprit humain : je veux dire la hauteur des montagnes dans les anciennes époques. Qui me dira jusqu'où elles s'élevaient, si elles sont aujourd'hui à leur maximum d'altitude, ou si elles se sont déjà abaissées, et de combien? Qui les a mesurées avant que l'homme ne fût au monde? Là encore toute notre science nous vient du plus ignorant. C'est encore une fois le mollusque à coquille qui a mesuré avant nous la hauteur des colosses, Himalaya, Alpes, Cordillères. Et comment cela? Sur quelques pics, les dépôts des mers se voient encore superposés à la dernière cime; mais sur les pics les plus rapprochés de ceux-ci ces mêmes stratifications manquent, et les pyramides ont été décapitées : c'est donc évidemment que les dépôts stratifiés ont été emportés, les sommets usés par l'éro-

(1) D'Archiac et Jules Haime, *Description des Animaux fossiles du groupe nummulitique de l'Inde*, p. 175-179.

sion, la dénudation; d'où cette conclusion forcée que les plus hautes Alpes, par exemple le Mont-Blanc, ont déjà perdu une partie de leur hauteur, probablement la moitié.

Grâce à ces mêmes êtres inférieurs, on sait aussi qu'au commencement les Alpes formaient un épais massif qui n'était encore partagé par aucune vallée profonde. Il y avait des îlots soulevés, mais dans ces îlots point de gorges ni de découpures intérieures; c'étaient des blocs continus où ne serpentait aucun des défilés qui forment aujourd'hui le dessin et les contours de ces torses de géans. Comment a-t-on pu retrouver l'époque où ce dessin manquait encore à l'ossature des Alpes? En observant que les coquilles de l'époque tertiaire n'ont pas pénétré dans l'intérieur du massif. C'est donc que les mers ne trouvaient pas alors d'issue pour s'insinuer entre les chaînes montagneuses.

Ainsi non-seulement on retrouve l'âge, la hauteur des sommets, mais encore ce qui semblait devoir échapper le plus à la curiosité de l'homme, la forme, le dessin, la sculpture des montagnes à chaque époque de leur passé. Et que font de plus les historiens les plus minutieux quand ils retrouvent les âges divers des langues, des arts, dans chaque civilisation et même dans chaque peuple? On a découvert que la forme générale d'une partie des Alpes est celle d'un gigantesque éventail. Où est la main qui a ployé et déployé cet éventail de pierre du Mont-Blanc au Mont-Rose, au Saint-Gothard, au Splugen? Je voudrais en entendre le dernier froissement.

III. — DÉCADENCE DES ALPES.

Le moment capital de cette histoire est celui où les montagnes émergées, grossies de la dépouille de chaque mer, carbonifère, triasique, liasique, jurassique, crétacée, nummulitique, s'élevant toujours, arrivées enfin à la région des neiges, se couvrirent pour la première fois de frimas éternels en sortant d'un climat tropical. La terre n'avait encore rien vu de semblable. Le froid, la neige, la glace, qu'était-ce que cela? Qu'était-ce que ce blanc manteau dont les Alpes avaient chargé leurs épaules? Plus leurs têtes s'élevaient, plus elles entraient dans un monde nouveau où tout contredisait, déconcertait ce qui s'était montré dans les époques antérieures. Des sommets inaccessibles à la vie descendent des mers gelées; là où les glaciers se rencontrent, ils se superposent, s'échafaudent l'un sur l'autre. Premier moment de la décadence des Alpes.

Les pics commencèrent à s'user sous de perpétuelles tourmentes et sous des chasse-neiges. Partagées en blocs, leurs aiguilles roulent sur les nappes de glace, et celles-ci, par-dessus les lacs et les

monts déjà abaissés, transportent leurs fardeaux, laissant à chaque station de leur voyage des moraines latérales et terminales jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres. Après de longues époques, quand la température s'adoucit et qu'une partie des glaces commença de fondre, quels entassemens de rochers écroulés elles entraînèrent avec elles! Comme les flancs des montagnes furent creusés, écorchés et fouillés! C'est alors que les vallées reçurent leur dessin et leurs découpures, que les torses des montagnes semblèrent se raidir, que les pics, dénudés, s'effilèrent en aiguilles, que les dents et les dentaux percèrent à travers les gorges, que le front des géans se chargea de rides.

De jeunes qu'elles étaient, les Alpes parurent soudainement vieilles et décharnées; en effet, la dénudation, en entraînant les parties molles, en écorchant les pentes, en diminuant les sommets, ne laissa que le squelette des Alpes de l'époque précédente. Ainsi je voyais comme une préparation à l'histoire générale du dessin et de la sculpture dans l'histoire des Alpes. Ces masses se profilaient peu à peu sous mes yeux comme entre les mains d'un sculpteur. Chaque moment de son œuvre m'apparaissait en son entier. A la fin, après l'époque glaciaire et diluvienne, j'aperçus dans l'atelier un colossal torse du Belvédère mutilé et sublime.

J'ai pu jouir à mon aise du spectacle des ruines de la nature pendant le séjour que j'ai fait dans les Alpes vaudoises, aux plans de Fresnière (1). Que sont toutes les ruines de Palmyre et de Babylone auprès de celles-là? Le pic de l'Argentine et celui du Grand-Muveran forment encore les jambages contournés des deux piliers sur lesquels portait l'immense voûte qui les rattachait l'un à l'autre pendant l'époque du monde tertiaire. Qu'est devenue cette arcade gigantesque? où est ce dôme de l'un des palais de la création? Le dôme s'est écroulé pierre à pierre, et les débris ont rempli la vallée; ils forment aujourd'hui des piédestaux mousseux sur lesquels croissent les sapins, qui, n'y trouvant presque aucune terre végétale, vivent d'air et de lumière. La rivière torrentueuse de l'Avançon court à travers ces ruines. C'est un enfant en colère près de son berceau; il se mutine en vain, il ne peut ébranler les blocs énormes qui se jouent de son impuissance et de ses clameurs.

La montagne qui est le plus près s'appelle le Cheval-Blanc, parce que ses roches figurent la tête, le cou, l'encolure, la longue échine d'un cheval gigantesque. En escaladant le ciel, il s'est abattu dans l'épaisseur des bois. Au-delà de ce premier bas-relief alpestre s'élève toute droite la haute muraille lézardée du Grand-Muveran. Elle ferme le fond d'un cirque jonché partout de quartiers de rochers

(1) Dans le chalet de mon ami, M. Bergeron.

qui de siècle en siècle ont roulé de ses cimes. Je me disais que le jour viendra où la masse entière sera précipitée en dolmens naturels. Rien ne restera debout des fiers sommets, l'homme pourra douter qu'ils aient jamais existé. Il niera alors l'existence des Alpes; elles ne seront plus qu'une légende dans la mémoire d'une postérité inconnue.

Il semble que cette éternité qui s'écroule pierre à pierre devrait effrayer la pensée de l'homme; la nature qui se dégrade, n'est-ce pas là un terrible *memento mori* pour celui qui habite ces solitudes? Je ne pouvais d'abord y placer en esprit que des chartreux occupés de creuser leur fosse dans cette fosse alpestre. Je m'attendais à rencontrer le spectre de saint Bruno derrière chaque roc décharné; mais, au milieu des fleurs, je m'accoutumai bien vite à ce spectacle de la mort d'un monde. Qui en effet se soucie aujourd'hui de ces monts décapités? Qui pense à ces cirques renversés, à la menace de ces murailles fendillées? L'impression des ruines de la nature n'a rien de triste quand l'homme y mêle ses travaux champêtres. Elle a de quoi se réparer quand elle voudra, et l'on aime à voir l'homme survivre à l'univers aveugle. Quelquefois un bloc colossal, antédiluvien, s'arrête dans sa chute à la porte d'un petit chalet : image du chaos qui expire au seuil de la demeure et de la pensée de l'homme! Une chèvre escalade le bloc immense, et précède le berger dans la tiède bergerie.

Je voulus me donner le plaisir d'assister aux soulèvemens des Alpes, ou du moins d'en marquer le moment solennel, et je m'assurai que ma curiosité sur ce point pouvait aussi être satisfaite. Les géologues me montrèrent que les flancs des Alpes étaient enveloppés de couches sédimentaires qui avaient dû originairement être horizontales comme les flots où elles s'étaient déposées, et tout au contraire elles avaient pris au penchant des monts une position presque verticale. Il fallut bien reconnaître qu'elles avaient été redressées en même temps que les Alpes, et que la draperie s'était modelée sur le corps. De plus on me fit voir que les couches étaient formées en partie de coquilles qui appartenaient au tertiaire moyen. La conclusion à laquelle je ne pouvais me soustraire était que le soulèvement général avait eu lieu après cette époque, et qu'il datait ainsi des derniers temps tertiaires.

Cette méthode de chronologie m'ouvrait ainsi à chaque moment des horizons imprévus; je la comparais à la méthode des historiens. Je me demandais si, dans les événemens humains de la haute antiquité, il en était beaucoup qui pussent être classés avec autant de certitude. A cette science toute nouvelle des révolutions terrestres, j'aurais voulu emprunter sa marche si assurée; d'autre part l'imagination que les savans portent dans leur science m'étonnait jus-

qu'au vertige, quand, en les suivant, je voyais par leurs yeux ces mêmes Alpes disparaître à certaines périodes, redescendre au fond des mers comme des plongeurs, remonter encore à la surface, et rapporter du gouffre la matière amollie de nouveaux sédimens.

Je ne savais d'abord si c'était là un jeu auquel je pusse me confier; mais peu à peu, moi aussi, je me familiarisai avec ces jeux de l'abîme. Au lieu de me croire entouré de masses inertes, immuables, sans signification ni rapport avec le temps, je compris que je pouvais à mon tour évoquer ou effacer les cimes alpestres suivant les époques où je voulais me replacer en esprit. Depuis ce jour, elles m'apparurent comme des chronomètres témoins des éternités disparues. Je ne me lassais pas de les interroger, de les faire surgir à chaque moment du passé, tantôt rampantes, tantôt à mi-corps, ou renversées, ou debout, et dans chacune de ces attitudes je retrouvais la date d'un certain moment du monde.

Dès lors je cessai d'être seul, ou plutôt je me vis dans une compagnie qui me donnait l'impression des éternités passées et futures. Ces grands témoins ne parlaient pas, il est vrai, et c'est le seul reproche que j'avais à leur faire; mais n'est-ce point parler que de révéler ce que je désirais tant connaître ? n'est-ce point parler que de compter une à une les époques écoulées ? A mon appel, quelques-uns de ces pics surgissaient par-dessus les autres, comme le fantôme agrandi de Samuel, et racontaient les empires souterrains du chaos.

IV. — COMMENT LES MONTAGNES RÉFUTENT LES DIEUX OISIFS D'ÉPICURE. — EN QUOI LES MÉTHODES GÉOLOGIQUES PEUVENT SERVIR AUX HISTORIENS.

Quand je lisais les philosophes du dernier siècle, et qu'ils me parlaient de cette *éternité d'oisiveté* qui a précédé l'homme sur la terre, j'étais souvent embarrassé de répondre. Je ne savais comment remplir les jours et les siècles où je n'avais pas vécu. Un Dieu éternellement oisif répugnait à ma raison, et pourtant je ne pouvais montrer ses œuvres. Quelle lumière s'est faite à mes yeux ! Je vois, je touche dans la série des êtres accumulés en couches profondes les travaux et les jours de ces âges que je ne peux dénombrer. Comme chaque instant a été occupé et rempli ! Comme les témoins se pressent pour attester le travail, l'enfantement, l'activité laborieuse, infatigable de ces temps que l'on me disait vides et déserts ! Le pecten que je ramassais hier dans le rocher de Chillon réfute mieux que je ne savais faire les dieux oisifs d'Épicure.

Avant d'avoir jeté les yeux sur ces mondes antérieurs, j'étais comme un homme qui ne connaît que l'histoire de son village depuis que son père s'y est établi. Tout le passé du genre humain lui est fermé; il est égaré dans le présent, sans avoir aucune idée de

la route par laquelle il y est arrivé. Aujourd'hui je ressemble à ce même homme devant lequel vient de se dérouler l'histoire universelle des modernes, du moyen âge, des Romains, des Grecs, des Orientaux; j'ai retrouvé mes liens d'origine non-seulement avec le genre humain, mais avec le monde lui-même.

Dans la société des Alpes se découvraient à moi une chronologie, un art supérieur de vérifier les dates, une critique, qui m'offraient l'équivalent et la confirmation de ce que j'ai rencontré toute ma vie dans l'histoire. Je ne tardai pas à voir que ces rapports ne doivent pas se borner à ces similitudes, mais qu'ils peuvent être conduits beaucoup plus loin, et devenir comme une méthode de découvertes. Dès lors je me décidai à aller jusqu'au bout dans ce chemin qui s'offrait à moi.

Quand, par exemple, je m'assurai pour la première fois de cette vérité, que « jamais dans les Alpes ni ailleurs il n'y eut deux couches semblables, » cette proposition me frappa. Je vis bien que je rencontrais là une vérité non-seulement géologique, mais universelle. Eh quoi! pas une de ces générations de pierres entassées l'une sur l'autre ne se ressemble ni ne se répète? Le temps ne refait pas deux fois la même roche. Il ne revient jamais sur ses pas, même dans les œuvres sourdes, inanimées, qu'il dérobe aux yeux sous l'épaisseur des montagnes. Je me dis que j'aurais pu deviner cette vérité souterraine, qu'elle s'était offerte cent fois à moi à la clarté du soleil, dans le spectacle des générations humaines. N'avais-je pas vu les assises du monde civil se superposer, les peuples, les états, les arts se succéder sans jamais se répéter d'une manière identique? Il y avait donc un fil qui pouvait me conduire de la nature à l'homme, et me ramener de l'homme à la nature. En ce moment, la lumière semblait m'arriver de tous côtés. Je me mis à suivre ce rayon, bien décidé à voir où il me conduirait.

La nouvelle histoire des êtres sera de notre temps ce qu'a été à la renaissance la découverte du mouvement de la terre autour du soleil. Cette idée se fera sentir en toutes choses, elle entrera dans chacune des pensées humaines. L'ordre et la paix des intelligences renaîtront de cet ordre si visible dans le passé. En voyant une préparation si constante, un plan si soutenu, des fondemens si vastes, un si grand ordre dans l'éternité passée, l'homme prendra confiance dans l'éternité future. Il cessera de la craindre.

V. — UNE HEURE DE TROUBLE DANS LA SCIENCE. — L'ESPRIT DE CRITIQUE APPLIQUÉ A LA CHRONOLOGIE DE LA TERRE.

Comment ne pas admirer les efforts de l'esprit pour restaurer avec l'édifice écroulé des montagnes, à tel moment donné du temps,

le dessin de ces voûtes gigantesques dont les arcs se correspondent, les unes rentrant sous la terre et serpentant dans l'intérieur du globe, les autres s'élevant en dômes à des hauteurs énormes au-dessus de l'altitude actuelle des Alpes? Qu'est-ce que la restauration des terrasses de Babylone, de Ninive ou des coupoles de Ctésiphon à côté de la restauration de l'architecture du Mont-Blanc, des Aiguilles-Rouges ou de la Dent du Midi?

Cependant il y eut un moment de vertige dans la science, lorsque les couches bouleversées des Alpes de Maurienne parurent donner un démenti à toutes les lois établies par la paléontologie. On rencontrait dans le terrain houiller ou plutôt anthracifère des animaux fossiles qui appartenaient à toute une autre époque du monde. Les étages que l'on avait si exactement distingués partout ailleurs étaient là confondus l'un avec l'autre. Les différentes mers entre lesquelles on avait partagé les époques du globe parurent rentrer l'une dans l'autre, mêler, brouiller leurs flots, au point que toute chronologie disparut. Les plantes, les mollusques, les flores et les faunes qui avaient servi à marquer la différence des âges, se trouvant pêle-mêle dans la même région, achevaient de déconcerter l'esprit, de ruiner l'échafaudage des ères et des époques élevé avec tant d'efforts depuis un quart de siècle.

Les sciences les plus positives ont donc, elles aussi, leurs instans de trouble où elles semblent se détruire de leurs propres mains. Si le fil chronologique qui nous guide à travers les temps historiques venait à se rompre tout à coup, si tout se confondait à nos yeux dans un même moment, empire d'Assyrie, Rome antique, Grèce, moyen âge, renaissance, Égypte des Pharaons, sans qu'il nous fût possible de les distinguer par aucun trait certain, nous comprendrions ce que durent éprouver quelques géologues en se sentant égarés au milieu de la succession des âges géologiques. Le fil conducteur auquel ils étaient accoutumés leur échappait, la meilleure partie de leur science s'en allait en fumée. Les Alpes les réfutaient, et comment contredire de tels docteurs? Tout était donc à recommencer.

Là aussi, on vit que la science la plus positive ne peut se passer d'une certaine foi. Quelques géologues, bien rares (1), eurent

(1) Voyez Alphonse Favre, *Recherches géologiques dans les parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse voisines du Mont-Blanc*, t. III, p. 359, 360, 366.

L'ouvrage de M. Alphonse Favre contient en soi plusieurs ouvrages et comme plusieurs couches successives : explorations personnelles, exposés théoriques, voyages géologiques qui ont tout l'intérêt d'une suite d'ascensions sur les plus hautes cimes. L'expérience vient ainsi continuellement contrôler sur les lieux la théorie, et la théorie solliciter l'expérience. C'est un enseignement de géologie dans un voyage de découvertes en pleine nature alpestre. Je ne sais si l'on a assez mis en lumière la quantité extraordinaire de faits accumulés qui sont dus à l'auteur. Un travail de près de trente années

foi dans les lois précédemment établies sur la succession des êtres organisés. En dépit des apparences, ils ne se laissèrent pas déconcerter par une exception, si grande qu'elle pût être. « Je le crois parce que vous l'avez vu, répétait Lyell; mais, si je l'eusse vu moi-même, je ne le croirais pas. »

Persuadés que ce qui se voyait dans le reste du monde s'était passé aussi dans la vallée de la Maurienne, ces naturalistes finirent, à force de constance, par découvrir que les époques qui semblaient confondues dans la Maurienne ne l'étaient qu'en apparence, que dans les convulsions du globe certaines pages avaient été brouillées dans les Alpes de Savoie, que chacune n'en portait pas moins une date particulière, qu'il s'agissait seulement de les replacer à leur ordre. Les océans n'avaient pas été mêlés, mais plus tard, dans l'émersion, les couches avaient été bouleversées, pliées, repliées, de telle sorte que la vallée était devenue le sommet, et le sommet la vallée. Ainsi la foi, aidée de la critique, redressait les montagnes.

Singulier exemple de l'esprit de critique appliqué aux masses alpestres! Si les pages, les alinéas, les chapitres, les sections d'un ancien livre étaient brouillés, quel art ne faudrait-il pas pour en rétablir la série et l'ordonnance! C'est ce que faisaient au XVIe siècle les Scaliger, les Casaubon, pour les manuscrits grecs et latins. De nos jours, il y a des Scaligers et des Casaubons qui remettent à leur place les feuilles et les chapitres brouillés du livre du globe. Pendant trente-cinq ans, les géologues restèrent confondus à la vue des couches carbonifères de la Maurienne; on venait, disait-on, d'y découvrir des bélemnites (1). Autant vaudrait dire que l'on a trouvé une page de celtique ou de germanique dans le *Zend-Avesta*. Quel émoi ne serait-ce pas parmi les philologues et les érudits! Le texte original semblait au moins altéré d'une manière irréparable; cependant on est parvenu à redresser les couches dans leur position première, à corriger le texte altéré, ou, pour mieux dire, faussé par une surprise des temps géologiques qui ont suivi.

VI. — CE QUE LA NATURE A DE NOUVEAU A DIRE A L'HOMME. — APPLICATION AUX ARTS.

C'est ainsi que je commençai à comprendre que désormais la nature a quelque chose de nouveau à dire à l'homme. Hier encore que demandions-nous aux montagnes? Des illusions, des effets de

était seul capable de fournir cette masse d'observations et d'explorations nouvelles. A véritablement parler, cet ouvrage est un monument élevé au Mont-Blanc, il ne pouvait être exécuté que dans la patrie de Saussure.

(1) Groupe de coquilles fossiles qui ont la forme d'un doigt, d'une flèche, d'un fer de lance.

surface, un front qui se colore au coucher du soleil, un torrent qui passe, une avalanche qui roule, un Thabor qui se transfigure, un pic qui se coiffe de nuages, c'est-à-dire l'impression d'un moment, la figure du présent, auquel nous nous suspendions entre deux abîmes. Maintenant au contraire ce moment présent fait place à des éternités qui s'entassent sur d'autres éternités; nous nous faisons à notre gré les contemporains des âges perdus : ils reprennent à nos yeux leurs figures. De superficielle qu'elle était, la nature se creuse pour se laisser voir en pied, de la base à la tête, depuis l'origine des choses. Autre science, autre poésie, autre réalité, autre idéal; je n'ai fait qu'entrevoir ici ce nouveau monde; osons y entrer plus avant.

Hier encore la face de la terre me paraissait immuable. Je retrouvais le même paysage que nos pères avaient vu. Sur cette surface uniforme, l'homme seul changeait, d'autant plus éphémère que tout le reste était plus fixe et plus invariable. C'était là le fond de la poésie comme de la philosophie. Aujourd'hui quel horizon vient de se montrer! Quelle porte magique s'est entr'ouverte tout à coup! Au-delà du seuil du monde actuel, par-delà cette première superficie, spectacle jeté en pâture à la curiosité humaine, j'aperçois, se déroulant à mon gré, comme les cercles de Dante, une suite de paysages qui s'enchaînent et remontent d'âge en âge dans une perspective indéfinie. Quand viendront leurs Claude Lorrain, leurs Ruysdaël et leur Poussin? Le monde de nos jours n'est plus que le premier plan de ces paysages, de ces lointains qui se découvrent à moi, quelque nom qu'on leur donne, pour marquer un fond qui fuit toujours, quaternaire, tertiaire, jurassique, liasique, triasique, houiller, silurien, devonien. La langue hésite encore et balbutie pour peindre ces mondes révélés d'hier. Il m'est plus facile de les saisir que de les nommer. On avait toujours pressenti que la nature actuelle n'est qu'un voile qui cachait une nature plus profonde. Le voile s'est déchiré. Regardez, il cachait des infinis.

Un peintre met quelquefois sur le devant de son tableau une ruine, une rocaille, un tronc d'arbre mort, un troupeau couché de bœufs ruminans, pour faire valoir le fond qui s'éloigne en une suite de gradations aériennes; de même la nature. Nous avons été assez longtemps dupes de l'artifice. Ne nous arrêtons plus seulement à la surface du monde actuel, qui n'est que le devant du tableau. Passons au-delà; voyons enfin le fond.

Et pourquoi les arts ne nous aideraient-ils pas à retrouver ce passé? Si nous voulons faire rentrer dans les arts la grande imagination créatrice, n'est-ce pas là une voie qui s'ouvre d'elle-même et invite le génie à s'y engager? Raphaël a osé peindre les prémices du globe et les continens ébauchés sous le doigt de l'Éternel,

Corrége le bois sacré de Jupiter, Nicolas Poussin le déluge, Dominiquin les campagnes bibliques de Sodome. Pourquoi le peintre n'irait-il pas aujourd'hui au-delà de ces horizons?

La science lui fournirait le fond; et peut-être serait-ce encore un grand moment pour les arts que celui où l'imagination, mariée à la science, rendrait la vie aux choses mortes, c'est-à-dire aux âges principaux dont se compose l'histoire de la terre. Si Michel-Ange a montré le monde à son dernier moment dans la lueur livide du jugement dernier, pourquoi cette même puissance, l'imagination, n'évoquerait-elle pas sur la toile le monde à son berceau, dans les lueurs torrides des premiers jours? Pourquoi ne reverrait-on pas la solitude des forêts premières? Croit-on que l'épanouissement du monde floral ne dirait rien à l'artiste, et qu'il n'y aurait pas de place pour un Paul Potter au milieu des troupeaux nouvellement apparus de l'Atlantide? Croit-on que les Alpes, couronnées encore de roseaux, surgissant à peine du fond des mers et rougies pour la première fois par la lumière du soleil, seraient indignes d'exercer le pinceau d'un nouveau Claude Lorrain? Si les scènes de la Genèse ont été un des alimens de la peinture au XVIe siècle, pourquoi les scènes de la nouvelle Genèse n'inspireraient-elles pas les artistes de notre temps? On dit que les esprits languissent, que les sources anciennes sont épuisées, soit; voilà un monde nouveau qui se révèle, pourquoi n'enfanterait-il pas un art nouveau?

La sculpture et la peinture, chez les anciens et les modernes, ont agrandi le monde réel en inventant des êtres qui n'ont jamais pu exister. Pense-t-on que les sphinx des Égyptiens accroupis sur le sable, les centaures, les faunes, les satyres des Grecs, les griffons, moitié hindous, moitié perses, les goules du moyen âge, les anges-serpens de Raphaël, ne pussent trouver d'analogues dans les êtres vivans qui ont peuplé la terre avant l'époque présente? Il me semble au contraire que les reptiles dinosauriens, les iguanodons, les plésiosaures, pourraient rivaliser avec les dragons à la gueule enflammée de Médée, les serpens volans avec les serpens de Laocoon, les plus anciens ruminans et les grands édentés, mylodon, mégathérium, avec les taureaux couronnés de Babel, les mammifères incertains, les mystérieux dinothériums et toxodons avec les sphinx gigantesques de Thèbes, les ichthyosaures avec les hydres d'Hercule et les harpies d'Homère, le cheval hipparion aux pieds digités avec les chevaux de Neptune ou avec le monstre de Rubens à la crinière soulevée, à la croupe colossale. J'aimerais à voir et à entendre l'ancêtre des chiens, l'amphicyon, hurler au carrefour de la création des mammifères tertiaires; je ne regretterais pas le Cerbère des enfers et ses trois gueules.

Si les artistes grecs et modernes étaient réduits à imaginer des

alliances de formes impossibles, l'artiste dont je parle n'aurait au contraire qu'à puiser dans le monde organisé; il aurait l'avantage de trouver sous sa main des formes toutes préparées dans l'atelier de la nature; il pourrait ainsi être réaliste tout en dépassant les limites du monde actuel, ce qui semble le but suprême de l'art.

Allons plus loin. On pourrait même rajeunir la mythologie pittoresque, les dieux antiques, en les plaçant dans un autre horizon pour lequel ils ont été faits, puisqu'ils sont éternels. Ils puiseraient une autre vie, toute nouvelle, dans une nature plus primordiale d'où ils sembleraient surgir. Ce serait réaliser la fable d'Antée. Tous les dieux et les déesses reprendraient leur force et leur génie en touchant le sein de leur nourrice, la terre, en sa première jeunesse. L'art antique se marierait à l'art nouveau en des lointains faits pour ces épousailles. On verrait le Jupiter aux pieds de bouc du Corrége écarter de sa puissante main les rameaux impénétrables de la première forêt de fougères arborescentes. Ce fourré de végétation primordiale, ce chaos de cycadées, d'araucarias, de sigillaires sous la voûte épaisse d'arbres sans fleurs, ne représenterait-il pas l'horreur du bois sacré d'où vient de s'élancer le jeune dieu à la recherche d'Antiope? Et n'y aurait-il pas là un certain sublime qui manquera toujours aux ormes cultivés de Parme et de Lombardie?

Autre exemple. Voici la Diane du Titien endormie; le silence des solitudes est répandu sur ses yeux assoupis et sur tous ses membres. La beauté vigoureuse du Tyrol italien se réfléchit tout entière dans chaque partie du corps de la divine dormeuse; mais ne pourrions-nous pas la transporter endormie dans un endroit plus retiré, dans une nature plus ancienne, tel qu'un ravin profond caché sous les premiers massifs des arbres à larges feuilles, ou au bord d'une mer moins fréquentée que le lac de Garde ou de Côme? Je voudrais même qu'aucune rame n'eût jamais effleuré cette mer. Le sommeil de la déesse ne serait-il pas plus serein, plus divin, si l'homme n'existait pas encore, s'il ne pouvait l'épier, si même la prière d'aucun mortel ne se glissait dans ses songes et ne l'importunait? C'est alors que ses membres vierges pourraient se reposer sur une terre vierge, avant que la volupté ne fût divulguée dans le monde. Sans flèches, sans arc, sans chien, elle serait défendue par la nature première.

Pour la Vénus de Lucrèce ou de Raphaël, je la ferais non pas naître, mais apparaître du fond des eaux à l'époque où les fleurs naquirent pour la première fois, et où les mamelles des mammifères se gonflèrent de lait et d'amour, car c'est le moment où elle reçut sa ceinture. J'aimerais aussi à voir le cyclope pasteur que Nicolas Poussin a peint à la cime de l'Etna garder ses troupeaux;

ce seraient des chevaux marins, des cerfs gigantesques, des dinothériums, des pachydermes primitifs, des anthracotheriums et des porcs de la grosseur du bœuf. Je voudrais entendre ses pipeaux au temps où la Sicile était encore jointe à l'Afrique et où un grand Nil d'eau douce abreuvait le berger et le troupeau de l'Atlas à l'Etna. Pour un berger monstrueux, ne faut-il pas un troupeau monstrueux?

Michel-Ange a eu la vision de ces choses; ses Titans, le jour et la nuit, ouvrent l'aube des époques géologiques bien plus qu'ils n'appartiennent à une époque marquée de l'histoire humaine.

VII. — L'ESPRIT HISTORIQUE APPLIQUÉ AU MONDE VÉGÉTAL.

Nous demandons aujourd'hui à chaque peuple : d'où viens-tu? quels sont tes parens, tes ancêtres? Es-tu né en ce pays, ou descends-tu d'une terre étrangère? L'histoire nous répond, et c'est ainsi que nous parvenons à comprendre l'état actuel de chaque nation. La révolution française n'a pu s'expliquer sans l'ancien régime, ni les États-Unis d'Amérique sans le puritanisme anglais, ni l'Amérique méridionale de nos jours sans l'Espagne de Philippe II et le régime colonial, ni le pape sans César, ni l'homme moderne sans l'homme du moyen âge et de la réforme. Même dans les Moldaves et les Valaques d'aujourd'hui nous avons retrouvé les Italiens de Trajan. Chaque événement nous renvoie à un événement antérieur.

Non-seulement nous avons cherché les ancêtres de chaque fait, mais aussi de chaque pensée. Ce qui semblait le plus capricieux, le plus spontané, poésie, philosophie, a été ramené à ces lois de développement et d'enchaînement qui sont l'esprit de suite à travers les âges. Même les rêves les plus subtils, systèmes, utopies, ombres qui passent et repassent dans l'intelligence, ont dû répondre à cette question : d'où venez-vous? Interrogée, la famille des chimères a dû montrer ses parens et ses plus lointaines origines. Soit dans la réalité, soit dans la fiction, la loi de la génération des siècles a été la pensée constante de quiconque s'est illustré de nos jours dans l'ordre littéraire ou philosophique.

Chaque nation, fouillant ainsi son passé, se donnait pour tâche intellectuelle de retrouver ses stations successives dans le temps. C'est pour avoir établi cette solidarité entre les périodes de la vie de chaque peuple que le génie de notre temps est si éminemment historique. Ce n'est pas une curiosité vaine qui tourne l'homme de nos jours vers ses origines. Il s'est aperçu qu'il ne peut se connaître aujourd'hui qu'en se connaissant tel qu'il était hier. Le problème de Socrate, le *nosce te ipsum*, borné au présent, était insoluble. La science nouvelle a commencé en interrogeant le passé.

Qu'est-il arrivé de là? Une chose inévitable : que ce même esprit,

cette même curiosité du passé, ont été transportés de l'histoire civile dans les sciences naturelles, et qu'ils tendent de plus en plus à en devenir l'âme. La méthode que l'homme s'applique aujourd'hui à lui-même, il l'applique aussi à la nature. C'est là justement la révolution qui s'accomplit dans l'esprit scientifique de nos jours.

Voulez-vous saisir d'un trait la différence des naturalistes dans les siècles précédens et des naturalistes de notre temps? Je pense qu'elle consiste en ceci : les premiers se contentaient, avec Linné et Buffon, d'étudier les êtres organisés tels qu'ils se présentaient à leurs yeux. Ils décrivaient bien plus qu'ils n'expliquaient. Quand ils avaient fait connaître une plante, un animal, tels qu'ils nous apparaissent dans l'état actuel du monde, leur tâche était remplie. De nos jours au contraire que de questions immenses, imprévues, soulève la moindre créature! Quel déchaînement de curiosités, de suppositions effrénées dans notre âge qui se croit si positif! L'histoire naturelle, qui était auparavant une description, devient pour la première fois une histoire.

Il ne nous suffit plus de connaître la famille, l'espèce de cette plante. Oh! que nous sommes devenus plus curieux ou plus téméraires! Nous voulons savoir encore pourquoi elle se trouve ici plutôt que là, par quelle succession d'événemens elle se rencontre sur ce rocher. La curiosité des contemporains d'Homère pour les aventures de chaque étranger jeté sur le rivage, nous la ressentons pour les aventures de chaque être que le hasard nous apporte. Il n'est si pauvre graminée qui ne nous doive le récit de son odyssée à travers les cataclysmes des âges géologiques.

Depuis que nous avons l'ambition de connaître non-seulement le présent de la nature vivante, mais encore son passé, quelles annales infinies s'ouvrent devant nous! Tout devient matière d'histoire. Chaque être a la sienne qui se perd dans un incommensurable lointain. Toute créature gagne ainsi ses quartiers de noblesse, par lesquels elle remonte à un ancêtre témoin d'une autre figure du monde. Voyez ce chêne. D'où vient-il? Nul de son espèce n'existait en Occident avant que l'Europe n'eût pris sa forme actuelle. Peut-être son ancêtre avait-il ses racines dans l'Atlantide de Platon, alors qu'elle unissait l'Europe à l'Amérique. Peut-être germait-il en Asie, d'où ses rejetons ont émigré en Europe quand la communication a été ouverte entre ces deux continens après le retrait de la mer qui les séparait. Quoi qu'il en soit, à la seule vue de cette branche de chêne, vous voilà replongés dans une histoire qui précède toutes les histoires.

Et il n'est pas besoin du chêne pour jeter si loin de si profondes racines. La moindre plante, la plus humble, a eu ses migrations à travers les époques antérieures : avant d'arriver sous votre main,

dans ce ravin où vous la rencontrez, elle a cheminé lentement, patiemment, du fond des âges, portée par le souffle des continens qui ne sont plus. C'était d'abord une grande île où elle s'était réfugiée pendant des milliers de siècles. L'île a sombré, la mémoire s'en est éteinte; mais la fleur a survécu, elle raconte aujourd'hui les annales de tout un monde perdu.

Voyez ce brin d'herbe rampant au sommet chauve des Alpes. Qui l'a porté sur cette froide cime? Où s'est-il réfugié pendant l'époque glaciaire? Sur quelle moraine a-t-il flotté? sur quel bloc erratique? Vous voilà encore une fois rejeté, de génération en génération, de siècle en siècle, dans les plus grandes questions de la distribution première des êtres organisés.

Appliquée ainsi à l'observation de la nature, la méthode historique ouvre partout des horizons nouveaux, elle agrandit la dignité de chaque être. La généalogie que l'on dressait autrefois seulement pour les rois et les grands de la terre, il faut la faire maintenant pour chaque brin d'herbe, pour un insecte, un lis, une libellule. Que faisaient leurs ancêtres? Comment ont-ils traversé l'époque tertiaire? comment ce lis n'a-t-il pas perdu sa robe d'argent, cette marguerite sa couronne, cette parnassie sa tunique moirée, en traversant les révolutions du globe? Commment cette libellule a-t-elle voltigé de génération en génération depuis les forêts carbonifères jusqu'à nos jours sans se froisser les ailes? Où les anémones se sont-elles abritées en Suisse pendant le soulèvement des Alpes? Comment le Mont-Blanc, en émergeant, a-t-il porté sur ses épaules ses bouquets de gentiane, d'orchis, de rhododendron, de jonquille, sans les faner? Curieuses annales qui s'entrouvrent dans le calice d'une fleur comme dans le fond d'un océan!

A ce point de vue, les plantes deviennent les archives du passé, inscriptions vivantes qui racontent l'histoire des révolutions englouties sous les mers primitives. Certaines plantes d'Écosse sont les mêmes que celles qui croissent sur les sommets des Alpes et du Groënland. Qu'est-ce à dire? Comment la migration a-t-elle pu se faire des cimes de l'Oberland à l'Écosse? Elles ne peuvent vivre dans la plaine. Comment donc l'ont-elles traversée? Quelle énigme! En voici la solution. La simple rencontre de ces fleurs témoigne d'événemens immenses : une mer inconnue qui, roulant de l'Oural au Groënland, parsemée d'îles, portait sur ses glaces flottantes les graines et les plantes des Alpes à l'Écosse, au Groënland, au Labrador. Sous le lit de la mer du Pas-de-Calais s'est retrouvée une forêt de conifères implantées dans le sol. Cette forêt dit assez que le continent et les îles britanniques étaient unis entre eux. La même bruyère et le même saxifrage croissent en Irlande, dans les Asturies et à Madère. Ne voyez-vous pas surgir aussitôt le continent

qui attachait alors l'Irlande à l'Espagne et peut-être à la Syrie?

Telle autre plante se rencontre aux deux extrémités du monde. Sans doute elle a marché d'un hémisphère à l'autre. Évoquons en esprit le continent intermédiaire qui lui a servi de chemin. Par ce frêle lien végétal, l'Afrique se trouvera rattachée et contiguë à l'Inde, le Chili touchera à la Nouvelle-Zélande. Comment les espèces de l'Amérique australe ont-elles passé dans la région arctique? Il faut pour cela que les montagnes de l'isthme de Panama n'aient pas toujours été si abaissées; elles ont dû offrir aux plantes une station plus élevée qu'aujourd'hui pour que la migration n'ait pas été arrêtée. Ainsi, de génération en génération, les fleurs ont traversé les océans sur le dos des Cordillères, qui plus tard se sont affaissées. De cap en cap, de glacier en glacier, ces fleurs portent aujourd'hui témoignage des mondes disparus derrière elles.

VIII. — LE NATURALISTE DE NOS JOURS.

Si jamais les poètes, les historiens se sont épris de chimères, voici une chose qui peut leur servir d'excuse. C'est de voir combien les sciences les plus positives, la géologie, la botanique, excellent à créer des mondes que le talisman des *Mille et une nuits* n'eût jamais osé évoquer. En déchiffrant les inscriptions végétales, les botanistes géologues se jouent de la réalité actuelle. Le rêve de l'Atlantide de Platon devient une des bases de la science de notre âge positif. Souvent les plus circonspects se livrent aux hypothèses les plus gigantesques. Vous les diriez pris du vertige de l'abîme quand ils évoquent les îles, les archipels, les hémisphères immergés. Dans ces évocations, ils n'ont souvent que l'indice d'un lichen ou d'une algue pour conclure à l'existence d'un monde. Vous hésitez à les suivre dans le gouffre, vous craignez que ces mondes révélés dans l'azur des mers équatoriales ne vous échappent et ne se dissipent comme une bulle de savon.

Rassurez-vous, c'est une main forte qui vous conduit dans ces abîmes. Il s'agit ici de tout autre chose que d'une imagination vaine. A mesure que l'esprit de l'historien est devenu l'esprit du naturaliste, celui-ci a acquis un sens nouveau. Sa force, son énergie, son audace, ont doublé. Quel problème pourrait l'effrayer? Il tient dans sa main le fil avec lequel il se retrouve quand il lui plaît. Aussi avec quel sang-froid il se livre à l'abîme! Suivez-le, il se joue avec l'inconnu. Il descend au fond des océans antérieurs peuplés de monstres, comme s'il était enveloppé de la cloche du plongeur, et il voit clair dans ces mondes d'hypothèses mêlées de réel. Il palpe, il sonde le sol des mers qui n'existent plus que dans sa pensée. Il vit à son aise parmi les monstres et les colossales chi-

mères comme dans un muséum. Il y respire librement, et après qu'il a ainsi palpé l'insondable, il remonte à la surface du monde actuel; il rentre froidement dans la nature vivante, et vous sentez qu'il n'a rien laissé de sa raison dans cette joute avec l'impossible.

Il a tout expliqué (1) par un état de choses antérieur à celui que nous connaissons, par des mers qui s'étendent ou se retirent, des îles qui s'interposent, des isthmes qui se joignent. Vingt fois il a repétri le globe dans ses mains, comme un sculpteur l'argile. S'est-il trompé, ce n'est que pour un temps. Son génie n'en a point été entamé, car il sait s'arrêter et se redresser à propos. La géologie lui a appris à vérifier ses univers antérieurs sur des documens de pierre. Il n'est dupe que pour un moment de ses créations antédiluviennes. Il corrige ses mers triasique, liasique, crétacée. Il retouche incessamment les paysages de ses archipels primaires, siluriens. Il biffe sur la carte ses îles permiennes, il leur trace d'autres contours. Et pourquoi? Parce qu'un fait nouveau, imperceptible, un coquillage, un crustacé révélé d'hier, vient subitement changer la figure de cet univers perdu et retrouvé.

Voilà le naturaliste de nos jours, tel que je le vois dans les deux Geoffroy Saint-Hilaire, dans Lyell, Pictet de La Rive (2), Alphonse de Candolle, Darwin, Oswald Heer. Il rature perpétuellement sa chronique géologique. Il la rapproche incessamment du vrai par une critique minutieuse. Comment cela? Je l'ai dit, parce qu'il a en lui le véritable esprit historique.

Ici se montre le côté le plus élevé de notre époque : l'histoire civile et la science de la nature se rencontrent et se concilient. Après avoir suivi des lignes plus ou moins contraires, elles convergent aujourd'hui à ce point d'intersection qui se trouve être la pensée la plus haute de notre temps. C'est là que les esprits qui sont le plus étrangers les uns aux autres se montrent identiques, souvent sans le savoir. La méthode par laquelle M. Alphonse de Candolle suit de station en station les migrations du saxifrage, du chêne ou de la bruyère est au fond la même que celle par laquelle Augustin Thierry

(1) Ceci s'applique bien à la *Géographique botanique raisonnée* de M. Alphonse de Candolle. Ce grand ouvrage classique est une encyclopédie du monde végétal où sont posés tous les problèmes avec une précision lumineuse qui en prépare la solution. L'auteur insiste principalement sur les *causes antérieures* qui ont précédé le monde actuel. Vaste application de l'esprit et de la méthode historiques à l'étude des plantes du globe entier.

(2) Aucun ouvrage ne m'a été plus utile que le *Traité de paléontologie* de M. Pictet de La Rive. La hardiesse et la prudence y sont unies dans une mesure que je n'étais pas accoutumé à rencontrer ailleurs. Combien il est à désirer que l'on porte dans la philosophie l'esprit méthodique dont cet ouvrage me semble être un des plus excellens modèles!

suivait pied à pied les migrations des barbares, et Ottfried Müller celles des Doriens.

Les stations d'un dieu, les sanctuaires oubliés, les débris d'un culte, d'un nom sacré, moins encore, étaient pour l'historien ce que les stations des plantes sont devenues pour le botaniste. Dans le monde physique comme dans le monde civil, le passé s'efforce en vain de se dérober et de s'enfouir loin des yeux de la postérité. Il suffit du plus faible témoin pour le dévoiler à travers ses ombres.

Ainsi d'un côté la famille des historiens, de l'autre celle des naturalistes, ont fait chacune leur œuvre à part, sans se reconnaître ni s'entendre mutuellement, et il se trouve que cette œuvre est la même. Tous ont cheminé longtemps par bandes isolées, à l'écart, indifférens ou hostiles, ou s'ignorant les uns les autres, et voilà qu'ils aboutissent à un foyer commun où ils ont échangé leurs flambeaux. Les naturalistes et les historiens se sont emprunté instinctivement leur esprit; la méthode des uns est devenue la méthode des autres. Osons le dire, cette rencontre est le plus grand événement intellectuel de notre temps.

Un pas reste à faire, lequel? Se reconnaître les uns les autres. Ce que l'histoire civile et l'histoire naturelle ont entrepris isolément, par instinct, il est temps qu'elles l'accomplissent par réflexion, avec la pleine intelligence des lois communes qui les régissent. Si elles ont fait de si grandes choses en agissant séparément, que ne feront-elles pas, unies et éclairées par la connaissance de leur parenté! Où n'atteindront pas ces deux esprits quand ils auront la conscience réfléchie, profonde de leur alliance? Quel mystère leur résistera? Quelle porte ne leur cédera pas? Quel abîme ne s'éclairera pas? La comparaison des lois de l'histoire universelle civile et des lois de l'histoire naturelle n'a jamais été faite. Il faut au moins la tenter. Quelque opinion que l'on puisse avoir des résultats de cette comparaison, on avouera qu'elle manque encore à la science. Donnons-nous le plaisir de tenter ici ce chemin inconnu.

IX. — UNE PROPHÉTIE DE LA SCIENCE.

Les géologues qui se sont le mieux renfermés dans l'observation laissent échapper des paroles qui sont pour moi un sujet de surprise toujours croissante. Si la poésie osait ouvrir de pareilles perspectives, on l'accuserait de s'être enivrée à la coupe des ménades; mais non, les savans les plus circonspects nous jettent en pâture ces mots étranges : que la création n'est pas finie (1), qu'elle ne s'arrêtera pas à l'homme, qu'elle enfantera de nouvelles flores,

(1) « La création est-elle finie parce que l'homme est arrivé?... L'induction d'une part, et de l'autre un regard jeté sur le passé, pourraient nous faire entrevoir que la

de nouvelles faunes, un monde supérieur à l'humanité. Sur cela ils ferment leur livre, et prennent congé de nous, comme s'il s'agissait de la proposition la plus simple du monde.

Mais pour nous il en est autrement; nous les avions pris pour guides, et ils nous ont conduits de rochers en rochers, d'observations en observations, au bord d'un précipice où le monde actuel disparaît. Pourquoi nous laissent-ils errans et désarmés en face de cet inconnu où le plus ferme esprit a peine à se défendre du vertige? Pressons leur texte et voyons ce qu'il renferme.

Étrange prophétie que les naturalistes nous jettent en se jouant! Y ont-ils bien pensé? Combien elle surpasse toutes les prophéties des Isaïe et des Ézéchiel! Dans celles-ci, il s'agissait toujours de pauvres empires, Égypte, Médie, Babylonie, condamnés à périr; maintenant ce n'est pas d'un empire qu'il s'agit, c'est du genre humain lui-même. Sa disparition est annoncée, on lui marque ses jours; l'heure viendra où il ne sera plus, et pourtant la terre sera encore habitée. Ce dernier point est celui qui nous pèse le plus.

L'homme savait en effet qu'il n'est pas immortel; mais jusqu'ici il s'était persuadé que, s'il devait périr, tout ce qui a vie périrait avec lui; il se figurait qu'il avait si bien pris possession de la terre qu'elle ne pouvait désormais appartenir qu'à lui. L'idée d'avoir des successeurs n'était jamais entrée dans son esprit; puis c'était sa consolation de penser que, s'il venait jamais à manquer au monde, le vide qu'il laisserait ne pourrait se combler, tant il croyait avoir rempli de lui la terre et le ciel. Toujours l'homme s'était représenté qu'il était devenu nécessaire à l'univers, si bien que, lui disparu, l'univers aussi disparaîtrait à son tour.

Il s'était même figuré qu'à l'origine des choses sa chute seule avait entraîné la chute de la nature entière; tout s'était obscurci avec lui. Que serait-ce donc de l'anéantissement de son espèce! Sans doute l'anéantissement de toute chose animée. Son dernier jour devait être un jour d'horreur pour l'univers. Sans lui, plus de vie, plus de progrès, une terre vide et désolée, orpheline, qui porterait à jamais le deuil de l'homme disparu, le globe devenu un sépulcre; partout le silence, le froid, des continens déserts. Pour pleurer à jamais une si grande perte que celle de l'homme, il fallait le pleur éternel de la terre et des cieux.

Voilà comment il se consolait de la mort par la mort de tout ce qui a vie aujourd'hui dans le monde. Quelle fleur oserait encore se

création n'est pas finie. » Voyez d'Archiac, *Introduction à l'étude de la paléontologie stratigraphique*, t. II. p. 467.

« Alors probablement, au moyen d'un de ces phénomènes biologiques dont Dieu seul a le secret, il arrivera sur la terre une nouvelle faune et une nouvelle flore. » (Alphonse Favre, *Recherches géologiques*, t. III, p. 531.)

montrer et s'épanouir, quel oiseau chanter, quand le monde serait dans un tel veuvage? Les étoiles mêmes devaient tomber de la voûte du firmament. Tout au contraire il faut maintenant nous accoutumer à cette idée nouvelle que l'homme passera, comme ont passé les ammonites et les roseaux primaires, et que d'autres vies plus complètes et sans doute meilleures que la sienne s'épanouiront à sa place. De tout le bruit qu'a fait le genre humain, que restera-t-il? Ce qui reste aujourd'hui du murmure des insectes dans la forêt carbonifère.

Eh quoi! est-il possible qu'un être supérieur à l'homme surgisse un jour pour le dominer, comme l'homme domine aujourd'hui les animaux? Cet être supérieur refoulera-t-il dans les bois, dans les îles, l'espèce humaine, comme nous refoulons aujourd'hui le bison ou le bouquetin? Est-ce ainsi qu'elle est destinée à périr?

L'orgueil de l'homme est aussi sa puissance; il sait aujourd'hui qu'il est le roi de la nature, et cela l'aide à rester à la hauteur de son personnage. Mais si tout à coup cette royauté absolue lui était disputée au coin de quelque rocher, s'il venait à rencontrer son maître, je crains bien qu'il ne perdît du même coup ses facultés acquises, car il n'est pas de ces rois qui survivent à leur détrônement. Après avoir été le souverain du globe, comment se le figurer l'animal domestique de son successeur? Un tel mécompte l'accablerait; la honte, la stupeur, feraient le reste; son âme le quitterait, et comme il ne pourrait accepter le second rôle ni soutenir le premier, il sortirait de la scène.

Admettons sur la terre ce successeur de l'homme, cet héritier triomphant, tel que l'annoncent les géologues; serait-il possible qu'il n'admirât pas comme nous nos arts, nos poèmes, la Vénus de Milo, Homère, Raphaël? Au moins il respecterait notre géométrie. Oui, sans doute, mais peut-être comme nous respectons et admirons les hexagones de l'abeille et le nid de l'oiseau. Quel beau banc de polypiers! dirait-il; il s'agirait du Parthénon. Quel beau chant d'oiseau! ce serait l'*Iliade*.

Dans le pressentiment de l'immortalité, n'y a-t-il pas aussi quelque chose qui répond aux avertissemens de la science? Par-delà la mort et le tombeau, nous appelons un monde meilleur, des vies plus élevées, des formes plus belles, des êtres plus achevés, et c'est là une croyance que l'on n'arrachera pas du cœur de l'homme. Je ne voudrais pas borner cette croyance à n'être que la vision anticipée des développemens de la vie à travers les âges futurs géologiques; il est certain que dans cet instinct d'un monde meilleur je trouve la loi qui est aujourd'hui révélée, publiée, manifestée par la science de la nature.

E. Quinet.

UN

PAQUET DE LETTRES

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Cher monsieur le comte,

L'excellent abbé Derval m'a transmis vos affectueux complimens, et je viens vous en exprimer toute ma gratitude. Monseigneur de son côté vous rend mille grâces pour l'intérêt que vous prenez à ses souffrances physiques. Un habile praticien de Paris, le docteur Vincent, a déjà procuré de grands soulagemens à notre vénéré pasteur, et tout me fait espérer que, Dieu aidant, les dangers que nous redoutons seront à jamais conjurés.

Vous voulez bien, monsieur le comte, m'inviter à venir au printemps passer quelques jours à Sainte-Croix; je vous en suis fort reconnaissant. Je n'ai point oublié la grâce charmante avec laquelle vous et Mme la comtesse voulûtes bien m'y accueillir lors de la première communion du jeune vicomte, et cela serait pour moi une joie grande que de revoir ces ombrages touffus, ces bosquets embaumés, où nous eûmes, s'il vous en souvient, de si longues et de si douces conversations sur l'éducation religieuse du cher enfant.

La confiance dont vous me donnâtes alors le précieux témoignage suffirait à me rendre chère cette campagne de Sainte-Croix, alors même que les souvenirs personnels de mon humble enfance ne seraient pas là pour m'attirer vers ce beau pays.

C'est dans cette maisonnette entourée de son petit verger, qui touche à vos terres et confine au bourg, que se passa mon enfance, c'est là que plus tard je résolus de me donner à Dieu, là que mon vieux père, après une vie de labeur, rendit son âme... Chers souvenirs, touchantes impressions, que votre invitation ravive en mon cœur!

Mais à ce sujet, que me dit l'excellent abbé Derval? Vous auriez jeté les yeux, m'assure-t-il, sur cette modeste chaumière, négligée depuis si longtemps. J'ai peine à croire, monsieur le comte, que ma maisonnette ait pu attirer un seul instant votre attention, et je suis bien plutôt porté à penser qu'il y a là quelqu'une de ces innocentes malices dont le bon abbé Derval est fort capable.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

Mon cher comte,

En offrant de consacrer à l'installation d'une école laïque un emplacement attenant à vos terres et confinant au bourg, vous avez donné une preuve trop évidente de vos généreuses tendances pour qu'elle n'amène pas autour de votre nom un grand nombre de sympathies.

Votre candidature, je ne vous le cache pas, a soulevé dans le canton que vous habitez une sorte d'hésitation que doit sûrement conjurer votre libérale promesse; aussi n'ai-je point hésité à en faire ressortir les côtés honorables pour vous. Votre dévoûment a été accueilli en haut lieu comme il devait l'être; — confiance et activité!

Je mets aux pieds de Mme la comtesse mes respectueux hommages, et vous prie de croire, mon cher comte, à mon chaleureux concours.

P. S. Il serait urgent que votre promesse fût promptement suivie d'un commencement d'exécution.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Assurément, mon cher Ledoyen, si elle n'était pas laïque,... mais par de hautes considérations qu'il serait trop long de vous énumérer, cette école doit être laïque... *quant à présent.* C'est là qu'est toute la difficulté; vous êtes charmant avec vos expédiens! Dire à l'abbé Leroux ce qu'il en est, c'est amener une tempête. Voyez-le, et enlevez la place d'assaut. — J'irai jusqu'à quinze mille francs, si besoin est. Soyez prudent, — mais ne perdez pas de temps, — c'est une somme, que diable! Vous m'assurez qu'il n'y a pas d'hypothèque?

Venez donc tirer un lapin un de ces jours, vous savez que vous êtes toujours le bien-venu, mon cher ami.

P. S. Mme Ledoyen va bien, j'espère. La comtesse me demandait hier de ses nouvelles. Votre fils n'avance pas, que diable! voilà un surnumérariat qui dure trop.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Ce que vous me mandez au sujet de la santé de monseigneur, mon cher abbé Leroux, nous comble de joie. Les souffrances ont enfin cessé : Dieu soit béni! car c'est bien plutôt à l'intercession de la Providence qu'à la science humaine qu'il faut attribuer cet heureux résultat.

Le docteur Vincent, — je ne conteste pas son habileté de praticien, — n'est-il pas un libre penseur,... je ne sais,... un matérialiste? J'en ai entendu beaucoup parler lors de mon dernier voyage à Paris, ce me semble. Il a publié des brochures, émis et soutenu des théories... Monseigneur a dû singulièrement souffrir à l'idée d'appeler à son chevet un homme aussi tristement célèbre; mais ce n'est point à nous d'apprécier les intentions de la Providence et de discuter la valeur des instrumens dont elle se sert pour arriver à ses fins.

Après la crise douloureuse que notre cher pasteur vient de traverser, ne pensez-vous pas qu'une semaine ou deux à la campagne lui feraient grand bien? Doublement épuisé par les souffrances physiques et par les soucis toujours croissans de son administration pastorale, ne pensez-vous pas, dis-je, qu'un peu de calme et de repos lui serait salutaire?

La petite chapelle de Sainte-Croix se parerait de ses plus belles fleurs, et monseigneur sait de reste que son appartement est toujours préparé pour le recevoir. Je n'ai pas besoin de vous parler de notre reconnaissance. La saison s'annonce bien; déjà les fleurs s'entr'ouvrent au soleil, et vous savez mieux que personne, mon cher abbé, vous qui avez conservé dans votre cœur le sentiment de la nature, vous savez combien sont délicieuses ces premières promesses de l'été.

Puisque nous parlons campagne, laissez-moi vous dire en passant que vous êtes un peu sévère pour ce bon abbé Derval, que nous aimons tous deux, et qui n'a fait que vous transmettre fidèlement mes paroles. En voyant l'autre jour votre petite propriété, dont vous tirez, je crois, un bien mince profit, l'idée me vint de vous en proposer l'acquisition. Excusez-moi de vous parler affaires, mais j'ai pensé que la vente de ce morceau de terre pourrait être agréée par vous. L'enclos est enclavé dans mon parc, et pourrait y être joint. Ce ne sont là au reste que propos en l'air, et si j'en ai parlé à l'abbé Derval, c'est qu'il pourrait y avoir pour vous double avantage dans cette petite transaction, avantage à vous débarrasser d'un bien presque improductif dont l'administration, pour n'être pas fort compliquée, n'en est pas moins en dehors de vos préoccupations ordinaires, avantage à profiter de la plus-value que donne à votre

terrain la position exceptionnelle qu'il occupe dans le parc de Sainte-Croix. Pour en finir avec ce fameux projet, un mot encore : je ne sais au juste quelles sont la contenance et la valeur des Herbiers; mais ils ne me paraissent pas loués d'une façon très avantageuse, et je serais presque tenté de vous reprocher quelque négligence dans l'administration de votre bien, si je ne devinais sous cet apparent abandon la trace de votre charité et de votre bon cœur.

Le loyer des Herbiers est-il de 150, 200, 300 francs? Calculez, mon cher abbé, le capital que représente ce revenu, *quel qu'il soit*, et, comme il est juste que je paie la convenance, priez mon notaire, maître Ledoyen, de multiplier par deux le susdit capital.

Vous voyez, cher abbé Leroux, que je suis rond en affaires. L'acquisition des Herbiers n'est pas, à vrai dire, une affaire.

LE COMTE DE X... A MONSIEUR A. SAX, FABRICANT D'INSTRUMENS DE CUIVRE.

Monsieur Sax,

N'auriez-vous pas fait erreur dans le choix des embouchures? Tout est fort bien quant au reste, à l'exception cependant d'un pavillon qui a été singulièrement endommagé dans le transport, et dont j'ai fait constater l'état au chemin de fer. Mes musiciens, qui, à vous dire le vrai, ne sont pas des virtuoses, se plaignent extrêmement des embouchures. S'il était possible d'en avoir de plus larges, je vous serais obligé de me les expédier. Les sons devraient-ils être un peu moins purs par le fait de ce changement, que mes pompiers n'y verraient pas grand inconvénient, ni moi non plus.

Veuillez mettre le comble à votre complaisance en m'envoyant quelques fanfares de la plus grande facilité et produisant de l'effet, quelque chose de gai, de bien cadencé. Votre situation vous met en mesure de me rendre ce petit service mieux que qui que ce soit. Vous m'aviez promis aussi de joindre à votre envoi la poudre qui sert à nettoyer les cuivres. Fort importante, cette poudre! Notre musique joue le plus souvent en plein air, et le moindre brouillard, la moindre pluie ternit affreusement ces instrumens.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

J'ai la douleur de vous annoncer que monseigneur vient d'avoir une rechute infiniment plus sérieuse que les autres. Cette crise se manifesta quelques heures seulement après le départ du célèbre opérateur que nous fîmes venir de Paris il y a quelques jours, et sur lequel vous avez émis une opinion en tout conforme à la mienne. Les sécrétions aqueuses ne trouvant pas d'issue, les douleurs devinrent bientôt intolérables. On télégraphia immédiatement; mais

en dépit de notre empressement, les secours se faisant trop attendre, — jugez de nos angoisses! — nous fûmes obligés d'avoir recours à un praticien du pays, le docteur B..., homme bien pensant et respectable à tous égards. Soit qu'il n'eût pas l'habitude de ce genre d'opérations, soit qu'en une aussi grave occurrence le poids de la responsabilité fît trembler sa main et troublât son jugement, ce malheureux docteur n'arracha que des cris à notre vénéré pasteur, et n'obtint que des résultats d'une efficacité insignifiante.

Nous sommes désespérés en présence des souffrances supportées par monseigneur avec ce courage, j'allais dire cet héroïsme, que les âmes vraiment fortes trouvent seules dans la foi religieuse. Il ne peut être question en un pareil moment, vous le comprenez, monsieur le comte, d'un voyage à Sainte-Croix.

Dans mon trouble, j'allais oublier les propositions que vous me fîtes au sujet du petit bien que me légua mon père vénéré. Les questions d'argent ne sont guère de ma compétence, et Dieu a bien voulu qu'elles fussent pour moi en quelque sorte un sujet de répulsion. Je ne me suis jamais demandé quelle pouvait être la valeur des Herbiers, j'avoue même que l'idée de m'en déposséder ne m'était jamais venue à l'esprit. A mesure que nous avançons dans la vie, Dieu, qui nous détache des biens temporels, nous rend plus précieux les souvenirs du cœur, de telle sorte que l'offre que vous avez bien voulu me faire, et que votre notaire m'a renouvelée avec une certaine précision, me trouble sans me tenter, me désole sans me convaincre.

Mais j'ai scrupule en vérité à parler d'une affaire comme celle-là alors que dans ce palais monseigneur étendu sur son lit...

Je vous quitte, monsieur le comte; excusez le décousu de cette lettre que j'écris à la hâte.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Eh morbleu! mon maître, vous moquez-vous? N'avez-vous pas compris que la chose était urgente et que j'étais pressé? Mes offres le prouvent assez clairement! Croyez-vous que je m'obstinerais à l'acquisition de cette baraque, si dans le bourg ou touchant au bourg je trouvais un emplacement convenable? Non, mais le diable m'emporte! vous êtes prodigieux, Ledoyen. Le temps presse, agissez; je vous donne carte blanche quant au prix; je suis disposé à un sacrifice d'argent, — je dis sacrifice, je ne dis pas folie. — Il me faut la masure de l'excellent abbé Leroux.

Vous n'ignorez pas le respect que j'éprouve pour son saint caractère; mais les préoccupations ordinaires de sa vie l'éloignent un peu trop vraiment des affaires de ce monde. Des sentimens de fa-

mille, des souvenirs d'enfance fort respectables à coup sûr, mais dont il n'apprécie pas nettement l'exagération, l'attachent par des liens trop forts en vérité à cette motte de terre, qui n'a, sur ma parole, aucune espèce de valeur. Le vieux père de l'abbé Leroux est mort dans cette maisonnette en saint ou à peu près, je n'y veux pas contredire; mais les murs en sont délabrés, la toiture vermoulue, pas une fenêtre ne ferme, les tuiles disjointes, fendues, rongées, laissent pénétrer la pluie, si bien qu'en temps d'orage j'ai su par la Claude qu'il fallait porter au grenier toutes les terrines de la maison. Le sol pierreux, la terre plus pauvre que de mesure, se refusent à toute culture... Le chiendent y languit! Cela n'est point cependant ce qui m'embarrasse, et ces raisons ne sont pas des obstacles pour moi; faites-les valoir, quoi qu'il en soit, et, s'il le faut... dame! s'il le faut, poussez jusqu'à vingt mille; mais faites vite et habilement, vous savez que je suis homme à savoir reconnaître un service. La correspondance m'accable, — j'écris vingt-cinq ou trente lettres par jour.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Ce que vous me mandez de la santé de monseigneur nous plonge, la comtesse et moi, dans la consternation. Que de souffrances et d'angoisses pour couronner l'édifice d'une vie consacrée tout entière au bonheur des autres!... Les expressions me manquent; nous sommes navrés!

Nous prions Dieu, et du plus profond de notre cœur, pour le rétablissement de notre saint prélat. — Veuillez lui transmettre l'expression de nos vœux.

J'ai un remords, mon cher abbé : je ne vous ai point affligé au moins en insistant quelque peu pour la vente des Herbiers? J'attends un mot qui me rassure.

LE COMTE DE X... AU CURÉ DE SAINTE-CROIX.

Monsieur le curé,

Vous me rappelez une promesse que je n'avais nullement oubliée, veuillez le croire, et votre lettre m'arrive au moment même où je m'occupais d'en hâter la réalisation. En briguant l'honneur de défendre au corps législatif les intérêts de ce beau pays, je fais passer les besoins de l'âme avant les besoins du corps, et j'estime que la régénération sociale que nous souhaitons est tout entière dans la libre expansion des idées religieuses.

C'est vous dire, monsieur le curé, que je n'ai point oublié la maison du Seigneur. Vous pouvez compter sur les fonds nécessaires pour la restaurer entièrement. L'important serait donc maintenant

de charger l'architecte diocésain d'étudier la question et de faire le devis des travaux à exécuter.

LE CURÉ DE SAINTE-CROIX AU COMTE DE X...

Au nom de toute la paroisse, merci, monsieur le comte, pour vos généreuses promesses. Les nobles pensées que vous exprimez en si beaux termes me sont un sûr garant de vos intentions, et ce que vous ferez pour Dieu ne restera point, soyez-en sûr, sans récompense; mais, permettez-moi de vous le dire, nous différons un peu dans l'entente des moyens d'exécution. Au lieu de fixer la somme à demander sur le devis de l'architecte, il serait bien préférable de régler le devis des travaux à faire sur l'importance de la somme obtenue. La vieillesse est curieuse de jouir, ce en quoi il faut l'excuser, et notre église, qui n'est plus jeune, préférerait un bon coup de pioche à tous les devis du monde.

Vos bonnes intentions vous valent nos remercîmens, monsieur le comte; la réalisation prochaine de vos pieuses promesses vous méritera notre reconnaissance et, je le dis sans détour, notre efficace sympathie en toute chose.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Dieu a exaucé mes prières et les vôtres, monsieur le comte : monseigneur est infiniment mieux, et je puis enfin répondre à la lettre affectueuse dont vous avez bien voulu m'honorer.

Je fus visité l'autre jour par maître Ledoyen, qui me fit au sujet de la vente des Herbiers des ouvertures tellement précises et pressantes que j'en ressentis tout d'abord un grand trouble. Eh quoi! est-il donc vrai que vous songiez sérieusement à acquérir cette modeste propriété? De quelle contenance est-elle? En vérité, je ne sais, quoique je l'estime sensiblement plus vaste que ne paraît le croire maître Ledoyen. Alors il faut aliéner cette humble demeure! Mon cœur se serre; je revois la vaste chambre bien aérée, avec sa grande cheminée en belle pierre de taille et ses grosses poutres saillantes en cœur de chêne, et aussi ses épaisses murailles que dans mon imagination d'enfant je comparais à celles d'une forteresse. Je vois encore mon vieux père occupant les dernières heures de sa vie à la culture de ce cher jardin, faisant la récolte de ses fruits, et en dépit de l'âge trouvant encore la force d'arracher ses pommes de terre, — pardon pour ces détails, — ses chères pommes de terre, les meilleures du pays à dix lieues à la ronde, disait-il avec son bon sourire. Ah! que nous étions de son avis, nous autres bambins! comme nous nous ébattions dans le vaste et haut grenier!... et nos jeux autour de cette belle eau de source qui coule incessamment

de la fontaine ! Comme ces souvenirs me reviennent à l'esprit quand je songe à ce petit bien insignifiant pour vous, monsieur le comte, mais qui fut pour ma famille une sorte de paradis terrestre, et dont la fertilité permit à mes vieux parens de vivre dans l'abondance de toute chose. L'an dernier, lorsque je revis les Herbiers à propos de la toiture, que je fis refaire complétement, je songeais que moi aussi j'y viendrais sans doute finir mes jours en paix avec moi-même et avec les autres... Vendre ce pauvre toit ! Eh ! monsieur le comte, alors même que, désireux de vous complaire, j'accepterais en principe cette transaction, au moment de signer l'acte la plume me tomberait des mains !

Que deviendront les locataires actuels des Herbiers? Claude et sa femme sont mes parens, les seuls parens qui me restent. Ils sont installés là depuis douze ou quinze ans, et le ciel a béni leur union en leur envoyant six enfans qu'ils élèvent dans l'amour du travail et la crainte de Dieu. La petite culture des Claude est dans le voisinage des Herbiers, ce qui est pour eux une grande économie de temps et de fatigue. Mon cœur saigne à l'idée de briser la vie de ces gens simples, honnêtes et pieux... Voyons, les abandonnerai-je sur la grande route, sans toit, sans ressource? Où trouveraient-ils, pressés qu'ils seraient par le besoin, où trouveraient-ils un fermage aussi avantageux que celui des Herbiers, dont je peux leur demander un loyer insignifiant, étant bon parent et point homme d'argent, grâce au ciel.

Vous me direz, monsieur le comte, que Claude est un cultivateur habile, qu'il ne ménage ni la peine ni la fumure, qu'il est plus soucieux du bien d'autrui que du sien propre, qu'il tiendrait à honneur de rendre les terres qu'on lui confierait dans un meilleur état que celui où il les aurait reçues ; vous me direz que Claude, en un mot, est un précieux fermier, mais qui saura l'apprécier? Les gens de son espèce sont modestes et ne font point parade de leurs qualités. Et, voyez, votre petite ferme de La Brèche, que votre fermier va laisser tout à l'heure, à l'expiration de son bail, dans un si déplorable état, ne prouve-t-elle pas que les propriétaires les plus sensés et les plus intelligens se laissent prendre aux apparences dans le choix de leur locataire?

Tout bien pesé, renonçons, monsieur le comte, à ce projet de vente, ou tout au moins attendons un peu; laissez-moi me faire à cette idée, laissez-moi aussi le temps de préparer mes pauvres parens au chagrin d'abandonner leur toit. L'hiver sera rude ; laissons passer l'hiver.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Et que voulez-vous que j'y fasse? — Vous ne comprenez pas du tout ma position. — On me l'impose laïque! Je sais parfaitement que je me fais des ennemis; mais le temps presse, il faut en finir. Oui, je m'engage à louer ma ferme de La Brêche à ce Claude, qui peut être fort bien pensant, mais dont la paresse ne craint pas de rivalité. Eh bien! je la lui loue sans augmentation de prix. Il est vrai que les terres sont un peu épuisées par les betteraves de l'autre animal,... enfin!

Quant aux Herbiers, ces vingt-cinq mille francs sont notre grosse artillerie; n'en usez qu'au dernier moment.

Vingt-huit mille francs!... je voulais dire vingt-cinq mille francs... enfin peu importe. C'est monstrueux! agissez. Je suis sur les dents; je ne me soutiens que par des excès de café noir.

MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE, AU COMTE DE X...

Je crois que nous sommes enfin maîtres de la situation, monsieur le comte. Tout me porte à croire que le succès de la journée est dans cette artillerie de réserve dont vous m'avez confié la direction, et à laquelle je vous prierai d'ajouter quelques bouches à feu.

LE COMTE DE X... A MAÎTRE LEDOYEN, NOTAIRE.

Morbleu! mon cher, mais autant dire que vous voulez piller l'arsenal! Ma situation est inouie, et je ne crois pas que cette candidature ait jamais eu de précédens! Ce que je reçois de prospectus dépasse l'imagination. Vingt lettres par jour, douze bureaux de tabac sur le tapis... sur mon tapis! Toutes les plaies du département se donnent rendez-vous à Sainte-Croix. Il faut tout guérir, tout consoler. Bertrand, le cantonnier, m'a demandé une pelle et une pioche neuves. Je m'attends à ce que le facteur me prie discrètement de renouveler ses bottes. Aidez-moi pour ce que je vous ai dit, et comptez sur moi; je suis accablé.

MONSIEUR SAX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Les embouchures qui vous furent livrées avec les instrumens sont celles que l'art et l'expérience imposent. Je m'étonne que vos exécutans n'en soient pas satisfaits. Musicalement parlant, leurs plaintes sont absolument déraisonnables. Quoi qu'il en soit, comme je tiens particulièrement à satisfaire vos désirs, je vais immédiatement étudier la question.

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Une rechute de monseigneur, rechute qui pouvait avoir des conséquences de la plus grande gravité, m'a empêché de vous écrire immédiatement au sujet d'une conversation que j'eus récemment avec maître Ledoyen. Cette conversation fut interrompue subitement par les souffrances de notre cher malade, et je dus courir à son chevet.

Sans doute je suis rassuré sur le sort de mon bon Claude, sur celui de son intéressante famille, si laborieuse et méritante, — six enfans, monsieur le comte! — mais je n'ai point encore pu rassembler assez de courage pour accepter le sacrifice tout personnel que vous demandez de moi. Excusez ma faiblesse. Je vous tiens en trop grande estime pour répondre à vos flatteuses insistances par un refus formel; mais de grâce laissez-moi le temps de me façonner à cet abandon.

Dans sa langue d'homme d'affaires, maître Ledoyen entasse les chiffres, étale les opérations... Hélas! je regrette vraiment que la Providence ne m'ait point assez bien doué pour apprécier à sa juste valeur la délicatesse de ces petits travaux.

A cette heure où notre vénéré malade réclame encore tous mes instans, il m'est impossible de me recueillir et de conclure. J'ai dû redemander en toute hâte cet opérateur de Paris dont les croyances, — quelles croyances! — sont, j'en ai bien peur, beaucoup au-dessous de ses talens de praticien. Il faut avouer maintenant que son adresse est merveilleuse : le soulagement fut immédiat. Pourquoi faut-il que la reconnaissance soit impossible envers un homme de cette sorte, et qu'après avoir souhaité aussi ardemment sa venue à cause de ses talens, on en soit réduit, à cause de ses principes, à remercier le ciel de son départ.

LE COMTE DE X... A MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU.

Voici un brouillon, un projet de profession de foi. Ce ne sont là que quelques mots que je jetai sur le papier hier au soir. Je n'ai pas cru devoir dépouiller cette page de tout charme littéraire, ai-je eu tort? Je serais désireux d'avoir en tout ceci vos officieux conseils. C'est à l'ami que je m'adresse; c'est l'ami, n'est-ce pas, qui me répondra? Mettez en marge vos observations.

Aux électeurs de la septième circonscription.

« Messieurs,

« En m'offrant à vos suffrages comme candidat de la septième circon-

scription, je ne cède pas, veuillez le croire, à des vues étroites d'ambition personnelle. Mon passé, mon nom, qui depuis des siècles se lie à l'histoire de cette contrée, ma position de fortune enfin, — dont je parle sans orgueil, — me mettent au-dessus de ces mobiles mesquins. Disons toute la vérité : si je sollicite l'honneur de vous représenter, c'est poussé par un mouvement spontané de mon cœur, par l'irrésistible besoin de manifester au souverain ma reconnaissance et la vôtre.

« Né dans ce pays, vivant au milieu de vous, au sein même de cette population laborieuse, honnête, pleine de force et de foi, j'en connais les besoins, les désirs, les aspirations, et le jour où au pied sacré du trône j'aurais à en formuler la respectueuse expression, je trouverais dans la profondeur de mes convictions intimes la force de me maintenir à la hauteur de votre patriotique désintéressement.

« Le dévoûment inébranlable que j'ai voué pour toujours à une tête auguste que la Providence a visiblement touchée de son doigt ne saurait ressembler à ces dévoûmens superficiels, sans religion, sans foi, dont les hommes du passé, — je parle d'eux sans colère, — ont donné le triste exemple. Trop longtemps notre malheureux pays, ainsi qu'un frêle esquif, fut ballotté parmi les écueils de l'anarchie. Consolidons les bases inébranlables du trône. De nos convictions formons un faisceau, si j'ose dire, qui soit comme un piédestal immense au sommet duquel l'état flotte à pleines voiles vers ses glorieuses destinées. » (Tout cela doit être revu, il n'y a que le jet). « On a voulu troubler votre confiance par des paroles coupables; sur certaines questions, il faut parler avec franchise et appeler la lumière. La paix, messieurs, veut dire prospérité, comme aussi la guerre signifie grandeur. Il n'est pas une âme vraiment française qui, devant cette double vérité, ne se sente frémir d'orgueil.

« Électeurs de la septième circonscription, il n'est point de prospérité sans grandeur... Il n'est pas de grandeur sans prospérité!

« Voilà en deux mots quelle serait ma ligne politique; mais que sert de vous parler davantage? Le temps des phrases pompeuses et des débats vides est passé, et je croirais porter atteinte à la noblesse de vos sentimens en entrant ici dans les vaines subtilités d'une discussion de détails. Voyons les choses de haut, jugeons avec notre cœur, avec ce cœur qui sait voir dans la brillante auréole du génie le divin symbole de l'honneur national.

« Électeurs de la septième circonscription, vous avez en moi un ami.»

Suis-je dans la voie? Il est tout d'abord malaisé de trouver le langage qui convient aux masses. Je crois cependant qu'il y a là quelques bons morceaux.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

Bien, très bien, mon cher comte; impossible de parler avec plus

de dignité et de franchise. Peut-être souhaiterais-je dans le commencement un peu plus de chaleur et d'abandon, quelque chose dans le caractère de ceci :

Aux électeurs de la septième circonscription.

« Chers concitoyens,

« L'heure solennelle a sonné où la France entière, la France honnête et loyale fait appel à tous les dévoûmens, à tous les hommes de cœur qui veulent le bien du pays. C'est à ce titre, chers concitoyens, que je pose ma candidature et m'offre à vos suffrages. En face de l'hydre anarchique qui semble vouloir relever la tête, en présence de ces sourdes menées qui menacent le repos du travailleur et celui du père de famille, il faut que les bons citoyens se comptent, il faut que les dévoûmens se concentrent. Unissons-nous, nous serons invincibles, et l'avenir nous devra son bonheur. »

Ne trouvez-vous pas cela préférable? L'allusion à votre position de fortune est dangereuse. Ne pourrions-nous glisser sur tout cela de la façon suivante :

« Je ne suis point aveugle sur les besoins du présent et les tendances de l'avenir. Les idées ont marché, je le sais, je le comprends, et je tiens à honneur de me dire l'homme d'un progrès réfléchi. »

Votre navire ballotté par l'orage est une belle figure. Vous avez parlé avec votre cœur; mais je redoute un peu « le piédestal immense au sommet duquel..., etc. » Cette poétique image sera-t-elle bien comprise? Tout cela est à remanier. Quant aux aspirations de la nation, ne craignez pas de les affirmer, c'est là qu'est notre force; une certaine rudesse de langage ne saurait déplaire en cette circonstance :

« Que voulons-nous tous, si ce n'est la liberté dans l'ordre et le respect d'une autorité indépendante, si ce n'est la prospérité de la France dans la juste confiance de sa valeur et de sa puissance, si ce n'est la dignité nationale dans l'entente raisonnée des ressources et des moyens dont notre inépuisable pays dispose?

Votre définition de la paix et de la guerre vient ensuite tout naturellement.

« Partant plus de sous-entendus et de faux-fuyans, la franchise est le flambeau des âmes fortes. »

Après ces mots : *le flambeau des âmes fortes*, je placerais sans y rien changer votre péroraison, qui est un chef-d'œuvre : « Mais

que sert de vous parler davantage, etc., » on ne peut mieux dit et mieux pensé. « Trop longtemps la France..., etc. » Parfait. Et comme tout cela est juste, vrai!

Accélérez l'exécution du projet d'école, et croyez, monsieur le comte, que je suis bien tout à vous.

LE COMTE DE X... A L'ABBÉ LEROUX, AU PALAIS ÉPISCOPAL.

Une rechute de monseigneur! Ah! mon Dieu! que me dites-vous là, mon cher abbé? J'espère tout au moins que cela n'a point eu de suites? Comme je partage vos inquiétudes, comme je comprends que vous ne soyez peu disposé à causer avec maître Ledoyen! Cependant, permettez-moi de vous le dire, c'est pousser un peu loin l'oubli des choses de ce monde, et les offres absolument exceptionnelles que mon notaire vous a faites ne sont pas de celles que l'on doit négliger. Parlons sans détour; aussi bien n'ai-je pas le temps de parler autrement.

Je ne vous apprends rien de nouveau en vous disant que j'ai fort grande envie des Herbiers, n'est-ce pas? Or cette grande envie, qui se traduit pour vous par un nombre considérable de billets de banque, pourrait fort bien n'être pas éternelle, et le temps que vous demandez pour réfléchir me paraît être bien dangereux pour vous. J'admets et je respecte tous les souvenirs de famille qui vous rattachent à cette masure; mais l'amour que vous ressentez pour elle est en vérité bien platonique, car je ne sache pas qu'en dix années vous ayez mis deux fois le pied sur votre patrimoine. En bonne conscience, puis-je m'imaginer que l'abbé Leroux, que je connais, que l'abbé Leroux, confident et ami de monseigneur, aspirant et avec raison aux plus hautes dignités ecclésiastiques qui semblent faites pour lui, viendra terminer ses jours dans la baraque des Herbiers?

J'ai peur vraiment que les préoccupations qui m'assiégent en ce moment ne donnent à ma franchise une sorte de brusquerie qui ne m'est pas familière. Acceptez-en d'avance mes excuses.

Je vous offre d'acheter immédiatement les Herbiers moyennant une somme de trente mille francs payable à la signature de l'acte. Je vous délivre en outre des inquiétudes que peut vous causer l'avenir de la famille Claude, fort pieuse assurément, mais on ne peut moins laborieuse, j'ai la douleur de vous l'apprendre.

Voyons, mon cher abbé, j'agis franchement et... largement, vous ne sauriez le nier. Je suis pressé, dites-vous. — Eh! croyez-vous que, si je ne l'étais pas, je vous ferais de semblables propositions?

L'ABBÉ LEROUX AU COMTE DE X...

Il est possible, monsieur le comte, que ces trente mille francs qui veulent arriver là comme un coup de massue dépassent de beaucoup, d'après vos calculs, la valeur réelle de mon petit bien; mais encore une fois je suis malhabile en ces matières, et ma vue est courte pour estimer la valeur vénale des choses qui me tiennent au cœur.

Veuillez remarquer que vous venez m'offrir un marché que je ne souhaitais pas, qui me répugne encore, dont l'idée seule me cause une véritable douleur. Or, dans cette situation, sur quoi voulez-vous que je me base pour estimer le prix des Herbiers, si ce n'est sur la grandeur des regrets que j'éprouve à m'en déposséder?

Vous me faites toucher du doigt l'impatience que vous éprouvez à en devenir acquéreur; c'est me flatter extrêmement, sans pourtant me consoler. Veuillez croire que le premier désir dont vous voulûtes bien honorer mon coin de terre en centupla tout à coup la valeur pour moi.

Quant aux argumens de maître Ledoyen, que je désespère de réfuter en termes convenables, ils me paraissent pécher par la base. L'insignifiance de loyers que depuis douze ou quinze ans j'accepte sans impatience, loin de diminuer la valeur foncière des Herbiers, ne l'augmente-t-elle pas au contraire, et n'est-il pas juste que le capital que vous m'offrez me fasse oublier quinze années de sacrifices?

Maître Ledoyen prétend que vous ne sauriez entrer dans ces considérations; moi, j'affirme que votre position de fortune, monsieur le comte, vous permet d'entrer dans toutes les considérations imaginables. Je ne m'expliquerais pas votre grand désir d'acheter cette propriété, si je ne vous supposais la louable pensée de lui redonner pour l'avenir une valeur considérable que les circonstances probablement ont fait méconnaître jusqu'à présent. Or cette valeur considérable dont la justesse de vos jugemens me prouve clairement l'évidence, serait-il équitable que je n'en profitasse pas? Puis-je oublier que dans le faible arbrisseau que je vous cède il y a un chêne puissant dont vous tirerez un incalculable profit? Enfin puis-je de gaîté de cœur déposséder de cette petite fortune mes héritiers, mes humbles héritiers, ou à défaut d'héritiers les pauvres, qui sont nos enfans à nous, monsieur le comte? Vous me parlez le cœur sur la main; je veux sur l'heure imiter votre exemple. Les propositions dont vous honorez ma petite propriété me furent faites, il y a peu de temps, par les bons frères des écoles chrétiennes, qui,

trouvant les Herbiers merveilleusement situés, voulaient y fonder un établissement.

Vous le dirai-je? En dépit de l'excellence du but, je fus faible avec les bons frères tout comme je suis faible avec vous, et aujourd'hui encore, entre ces deux offres également honorables, je reste douloureusement indécis. Maître Ledoyen dira encore que vous ne sauriez entrer dans ces considérations; mais vous avez fait appel à ma franchise, et je me crois obligé à vous avouer toutes mes faiblesses.

LE COMTE DE X... AU MAIRE DE SAINTE-CROIX.

Tout ce que vous ferez sera bien fait, mon cher Ledru. Je suis accablé de travail, et il ne faut rien moins que mon dévoûment inébranlable à la personne du souverain et la conviction profonde dans le plus sacré des devoirs pour me donner la force de résister à de semblables fatigues. Mettons à quatre-vingts, mettons à cent le nombre des couverts. Je veux rompre le pain avec le plus grand nombre possible de mes chers électeurs.

Vous me demandez le texte de mon toast; je l'avais oublié, mais je l'improvise incontinent. Faites-y une réponse simple où ma personne ne soit pas trop directement en jeu; l'enthousiasme, vous le comprenez, ne doit pas venir de vous. Voici ce toast; j'y mêle à dessein quelque gaîté, car je désire que ce banquet ne perde pas son caractère de fête de famille.

Sapeurs-pompiers!

Je viens ici sans pompe (hilarité probable), fraternellement, vous exprimer la joie que je ressens à me trouver au milieu de vous. Alors même qu'une longue communauté d'intérêts n'aurait pas cimenté entre nous une sincère affection, notre dévoûment commun au souverain serait un lien assez puissant pour que nous puissions nous dire éternellement amis. Nous voulons tous la prospérité du pays, la facilité des transactions, l'extinction de l'ignorance; or pour cela que faut-il? Entretien facile des chemins vicinaux, création indispensable d'écoles primaires. En vous offrant un rouleau compresseur d'un maniement commode, j'ai voulu... (Bravos probables). Ne me remerciez pas, mes amis, ma récompense est tout entière dans l'idée que l'empierrement de vos routes sera désormais plus facile et plus rapide. Si d'autre part, en prenant sur moi de créer dans ce bourg une école primaire vaste, bien aménagée, je me... (Bravos probables). Assez, mes amis, l'émotion me gagne à l'expression chaleureuse de ces sympathies qui s'adressent, avouez-

le, bien moins à ma personne qu'à ces convictions dont mon cœur déborde, et qui ne sont, je le sais, que l'écho des vôtres.

Voilà, mon cher Ledru, ce que je pense dire, à peu de chose près.

LE COMTE DE X... A M. PAGANI, ARTIFICIER.

Monsieur Pagani,

Cinquante douzaines ne seront pas de trop. Je tiens à la quantité. Peu de rouge dans les feux de Bengale, point si possible. J'ai fait couper trois peupliers suivant vos mesures. Vous trouverez ici charpente et main-d'œuvre. Je tiens essentiellement à l'aigle. Je n'ai pas le temps d'entrer dans plus de détails; je compte sur votre bon goût et votre intelligence.

MAITRE LEDOYEN AU COMTE DE X...

Enfin, monsieur le comte, l'affaire est conclue. Le contrat de vente ainsi que le bail sont prêts à être signés demain à trois heures, si vous le voulez bien. L'heure me paraît bonne en ce que vous pourrez, en prenant le train express, repartir presque immédiatement.

Je ne veux pas revenir sur cette opération, qui nous a demandé tant de peines; mais sans votre dernière lettre, qui ne laissait place à aucune hésitation, je n'osais véritablement pas terminer l'affaire. Trente-trois mille cinq cents francs! plus le fermage pour neuf années de La Brèche à un prix... que je n'ose qualifier, puisqu'il a votre consentement.

PAGANI, ARTIFICIER DE SA MAJESTÉ LA REINE D'ESPAGNE, AU COMTE DE X...

Monsieur le comte,

Ayant déjà travaillé pour un grand nombre d'élections, nous sommes en mesure de comprendre parfaitement le caractère du feu d'artifice que vous souhaitez. Croyez que nous avons mis tous nos soins tant dans le choix des couleurs que dans la composition des emblèmes et des allégories.

En date de ce jour, je fais mettre au chemin de fer les trois caisses, qu'accompagne notre plus intelligent contre-maître.

MONSIEUR ANATOLE DU BOIS DE GROSLAU AU COMTE DE X...

(Remettre en mains propres.)

Dépouillement désastreux! Nous sommes consternés. — Minorité de 2,546 voix. Le coup vient de l'évêché. Comment expliquez-vous cela?

LE MAIRE DE SAINTE-CROIX AU COMTE DE X...

Je perds la tête au milieu de cette catastrophe. Je crains, monsieur le comte, que ces embouchures trop étroites, qui ont augmenté singulièrement les difficultés d'exécution et causé le charivari que vous savez, n'aient sourdement aigri les esprits. Tout le monde a fait son devoir; mais le malheur est irréparable.

LA COMTESSE DE X... A L'ABBÉ LEROUX.

Mon cher abbé,

Je ne saurais vous dire combien j'ai été peinée en apprenant les épreuves successives par lesquelles monseigneur vient de passer. Durant ces cruelles angoisses, nous avons été avec vous par l'esprit et par le cœur; nous avons partagé vos inquiétudes et nous avons participé aussi à votre joie lorsque le danger a été conjuré. Dieu soit béni!

J'ai eu de plusieurs côtés des détails précis sur la santé de monseigneur; mais c'est hier seulement que vos lettres si touchantes à tous égards me furent communiquées. Que n'ai-je été consultée, mon cher abbé, que n'êtes-vous venu me demander alliance défensive? Voilà un bien grand mot, n'est-ce pas? mais je n'en trouve pas d'autre. Voyons, entre nous, cette alliance-là ne vous compromettait guère, et, croyez-moi, elle en valait une autre. Les femmes, vous le savez, sont pour les choses délicates du cœur particulièrement bien douées; la Providence les console par là de mille petites misères. Je vous aurais compris, mon cher abbé, je vous aurais aidé, j'aurais agi, j'aurais discuté, — nous autres, gens faibles, nous avons notre éloquence, — j'aurais gagné notre procès, et je vous aurais évité, pauvre cher exproprié, tous ces chagrins dont je ne vois que trop clairement la trace dans vos touchantes lettres; mais pourquoi désespérer? Voyons, nous avons perdu en première instance; rien de plus. Faut-il en vérité qu'un marché conclu au milieu du trouble et de l'inquiétude causés par la maladie de monseigneur pèse à tout jamais sur vous? Faut-il d'un trait de plume briser un doux avenir, effacer tout un passé, renoncer à ces chers ombrages, à la demeure au toit rougeâtre, toute pleine encore de tendres souvenirs que mon cœur de femme devine et bénit, et le petit verger si frais et si fertile sous ses grands pommiers, et la fontaine à l'eau murmurante, et toutes ces choses dont vous peignez si simplement et si éloquemment le charme!

Non, non, cela ne sera pas, non assurément; je ne peux pas, je ne veux pas l'admettre. Fiez-vous à moi, et ce vilain rêve sera ef-

facé pour toujours. Vous regrettez cruellement cette signature fatale? Annulons-la, déchirons ce maudit contrat. Sur un mot de vous, sur un signe, je vous déclare que la chose sera faite.

Et maintenant ne venez pas me demander par quels moyens j'arriverai à ce résultat. On trouve dans son cœur des armes puissantes de persuasion, mon cher abbé, lorsqu'il s'agit du bonheur de ses amis.

L'ABBÉ LEROUX A LA COMTESSE DE X...

Hélas! madame la comtesse, votre précieuse sympathie vient apporter à mes petits chagrins une bien tardive consolation. Je n'en suis pas moins profondément touché par les témoignages affectueux dont vous voulez bien m'honorer.

Je ne saurais m'en cacher, mon cœur se serra lorsqu'il fallut signer cet acte qui me dépossédait à tout jamais de mon humble toit; mais bientôt je me demandai s'il n'y avait pas dans une douleur semblable une trop grande attache aux avantages passagers de ce monde, si la Providence ne m'envoyait pas à dessein cette petite épreuve, et je trouvai dans des préoccupations d'un ordre plus élevé l'oubli de ces misères.

Annuler ce contrat! Et que ne manquerait-on pas de dire, grand Dieu! Quels moyens, quelles influences ne m'accuserait-on pas d'avoir employés pour en arriver à l'annulation d'engagemens publiquement et loyalement contractés!

Non, chère dame, acceptons les faits accomplis. Par goût et par respect pour mon caractère, je crains le bruit que causent de semblables affaires, et je tiens à éviter les bavardages qui en seraient la conséquence. Sans doute le moment fut douloureux pour moi, mais le coup est porté, et j'aurais honte d'attacher à cette petite blessure plus d'importance qu'il ne convient.

D'ailleurs, si douce et si persuasive que soit votre influence auprès de M. le comte, vous croyez peut-être la victoire plus facile qu'elle ne le serait, et pour rien au monde je ne voudrais vous exposer, chère dame, à un échec dont votre trop grande bonté ne peut admettre la possibilité. Encore une fois, acceptons les faits accomplis, et ne changeons rien aux choses que les lois humaines ont revêtues de leur sanction.

J'apprends l'insuccès de M. le comte aux dernières élections; veuillez lui transmettre mes complimens de condoléance.

Abbé Leroux.

Pour avoir collationné les textes :

Gustave Droz.

LA

QUESTION DE L'OR

II.

LE DOUBLE ÉTALON MONÉTAIRE.

I.

Dans un précédent travail (1), nous avons traité la question de la monnaie au point de vue de la dépréciation, nous avons cherché si, par suite de l'abondance des mines d'or de la Californie et de l'Australie, il y avait eu un changement quelconque dans la valeur des métaux précieux. Nous avons interrogé les faits et la théorie, et nous croyons avoir démontré que, jusqu'à ce jour au moins, il n'y a eu aucun changement, que l'abondance de l'or n'a produit qu'un effet, celui d'activer le développement de la richesse publique. Nous voudrions maintenant étudier la question à un point de vue plus pratique, et examiner les modifications qui se sont introduites dans le rapport de valeur entre les deux métaux qu nous servent d'étalon monétaire, l'or et l'argent. Depuis la découverte des fameuses mines de la Californie en 1848, de l'Australie en 1851, le métal le plus abondant a été l'or. Les nouvelles mines en produisent à elles seules annuellement pour 700 millions, le

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1868.

reste du monde pour 200, et sur une production totale des deux métaux qu'on évalue de 11 à 1,200 millions l'or compte pour environ 900 millions. C'est le renversement de ce qui existait autrefois. Pendant plus de trois siècles, de 1545 à 1848, la quantité d'argent mise au jour a été comme poids quarante-sept fois plus forte que celle de l'or et trois fois comme valeur. En 1800, l'argent comptait encore pour 200 millions et l'or pour 82. En 1848, l'or commença de prendre le dessus. La production de celui-ci fut de 247 millions, celle de l'argent de 215. C'était la Russie qui, par la découverte récente de ses gisemens aurifères, était venue apporter ce changement dans les anciens rapports; mais ce n'était rien à côté de celui qui devait résulter de l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie. Depuis 1853, les rapports entre les deux métaux se sont modifiés à ce point que la production de l'argent n'est plus comme poids que de 5 contre 1 vis à vis de l'or, et comme valeur que de 1 contre 2 1/2, ce qui faisait dire à M. Michel Chevalier en 1865 que, sur 14 milliards fournis par l'Amérique et l'Australie depuis 1848, 3 milliards 700 millions l'avaient été en argent, et 10 milliards 300 millions en or. On s'est demandé tout naturellement quel allait être l'effet d'un tel changement, si la valeur de l'or n'en souffrirait pas, et si elle ne descendrait point au-dessous de ce rapport de 15 1/2 à 1, qui avait été fixé en France par la loi de germinal an XI. Au cas où il en serait ainsi, qu'y aurait-il à faire pour se mettre à l'abri de ces mouvemens et pour conserver un étalon de valeur à peu près fixe?

Ce fut sous l'influence de cette préoccupation que la Hollande en 1850 et presque immédiatement après la Belgique démonétisèrent leur or. La Hollande possédait comme nous le double étalon, mais elle avait attribué à l'or une valeur supérieure à celle qu'il avait en France, à celle qu'il avait réellement. Le rapport entre les deux métaux se trouvait être de 15,87 à 1; il s'en était suivi que toute la circulation du pays était en or, d'après ce principe qu'une monnaie inférieure à sa valeur légale expulse toujours la monnaie d'une valeur supérieure réduite au même cours qu'elle. L'argent s'en était allé, et quand à la suite de l'émotion produite par la seule découverte des mines de la Californie, — car il ne s'agissait pas encore de l'Australie, — elle voulut changer son système monétaire, il lui fallut rejeter 175 millions de florins de son marché, soit plus de 400 millions de francs, et les remplacer par une somme équivalente en argent. Cette mesure accomplie précipitamment à nos portes contribua plus que la production des mines à déterminer le changement de valeur qui se manifesta aussitôt entre l'or et l'argent. La remarque en avait déjà été faite par M. Léon Faucher dans

un excellent travail intitulé : *De la production et de la démonétisation de l'or*, et publié ici même (1), et elle est parfaitement juste. Plus on est rapproché des marchés où s'accomplissent de grands changemens, plus on est exposé à en subir les influences. L'or qui se produit en Californie et en Australie passe par bien des étapes avant de nous parvenir. Il sert d'abord à augmenter la circulation du pays même où il est extrait, puis il va dans les grands centres commerciaux avec lesquels ce pays est en rapport. Ceux-ci le revendent à d'autres, et quand il arrive à sa destination définitive, il a exhaussé le niveau de plusieurs canaux sans en faire déborder aucun ; il en est autrement quand il s'agit d'un changement brusque de système monétaire, comme celui de la Hollande en 1850, et qu'il faut tout à coup remplacer 400 millions d'or par 400 millions d'argent. Il était impossible qu'en France nous n'en fussions pas très affectés à cause de l'état de notre circulation, qui était alors tout en argent. Nous fûmes particulièrement chargés de vendre le métal qu'on recherchait et de prendre celui qu'on refusait. De là une variation de valeur assez rapide entre les deux métaux.

On voulut aussi à ce moment nous entraîner à suivre l'exemple de la Hollande, à prendre l'argent comme monnaie exclusive au lieu de l'or, dont on prédisait l'avilissement prochain. Notre gouvernement eut la sagesse de résister. Bientôt après, les choses avaient complétement changé de face, l'or était graduellement entré dans la circulation, et la substitution à l'autre métal s'était faite sans secousse et sans compromettre aucun intérêt. Le changement de valeur qui avait amené cette substitution était si minime qu'on s'en était à peine aperçu, et qu'il ne pouvait pas être mis en balance avec les avantages qu'on trouvait à posséder une monnaie plus commode et d'un transport plus facile ; personne ne s'en plaignit, et aujourd'hui on est tellement habitué à la monnaie d'or, elle a tellement pris sa place dans la circulation, qu'on l'en verrait sortir avec infiniment de regret. Aussi quand on examine le principe du double étalon et qu'on cherche s'il n'y a pas à le modifier, c'est non plus pour expulser l'or, mais pour savoir s'il doit régner seul ou conjointement avec l'autre métal sur les bases établies par la loi de germinal. D'ailleurs, en dehors de toute autre considération, la question n'est plus entière comme au lendemain de la découverte des mines de la Californie et de l'Australie. A ce moment, la circulation des pays qui avaient le double étalon, la nôtre surtout, étaient presque exclusivement en argent. Le sacrifice à faire, s'il y en avait un, eût été peu considérable ; mais aujourd'hui que la

(1) Voyez la *Revue* du 15 août 1852.

plus grande partie de notre argent a disparu et que la circulation est presque tout entière en or, l'œuvre serait très difficile, très dispendieuse, presque impossible. Personne ne pourrait songer, par exemple, à remplacer 3 milliards 1/2 d'or qui existent peut-être en France par 3 milliards 1/2 d'argent. On ne saurait où les prendre, et on ferait renchérir ce dernier métal d'une façon prodigieuse. Il est donc question, nous le répétons, non plus de supprimer l'or, mais de savoir quelle part on lui fera dans la circulation.

La foi dans le double étalon, ébranlée depuis longtemps dans l'esprit des hommes de science, a commencé de l'être pour tout le monde à la suite de la convention que nous avons faite avec plusieurs états limitrophes à la fin de 1865 pour régler d'un commun accord l'état de la monnaie divisionnaire. Cette convention ne touchait pas, il est vrai, au principe du double étalon, elle le respectait là où il existait, et c'était peut-être un tort; mais pour empêcher l'exportation de la monnaie divisionnaire d'argent, dont la rareté se faisait sentir de plus en plus dans les transactions et les gênait, elle décidait qu'on en abaisserait le titre de 900 à 835 millièmes, et qu'on n'en ferait plus qu'une monnaie d'appoint. Il y avait donc une singulière anomalie à laisser subsister deux pièces de même métal dont l'une à 900 millièmes de fin et l'autre à 835 millièmes. Aussi le public se dit-il tout naturellement que ce qui était bon pour retenir la monnaie divisionnaire le serait également pour retenir la pièce de 5 francs, si tant est qu'on voulût la retenir. Que si au contraire on n'en avait pas besoin, et qu'on fut résigné à la voir disparaître complétement, l'état pouvait bien lui-même réaliser le bénéfice qu'il y aurait à en opérer le retrait, au lieu de l'abandonner à la spéculation. Cela compenserait les frais qu'il aurait à faire pour la remplacer par de la monnaie d'or. En 1866, notre gouvernement nomma une commission pour étudier la question. Elle fut composée de huit membres choisis parmi les hommes les plus compétens. Cette commission, après plusieurs réunions, se prononça pour le maintien du *statu quo* à la majorité de 5 voix contre 3. Nous ne savons pas exactement quelles sont les raisons qui l'ont décidée, elle n'a pas, à notre connaissance, publié les procès-verbaux de ses séances. On croit seulement qu'elle a été surtout entraînée par cette considération, que, le double étalon n'ayant pas eu jusqu'ici d'inconvéniens pratiques, il n'y avait pas nécessité de rien changer à notre circulation. L'année suivante, à l'occasion de l'exposition universelle, la question fut reprise; il y eut alors une conférence de délégués envoyés par les divers états, et ayant mission d'examiner si on ne pourrait point s'entendre pour avoir une monnaie qui eût un caractère international, qui réalisât ce qu'on appelle l'unité monétaire, soit sur la

base de la convention de 1865, soit sur toute autre (1). Cette conférence, qui fut convoquée par M. de Parieu, présidée par lui et par le prince Napoléon, posa dès la première réunion comme principe que, pour arriver à l'unité, il fallait d'abord avoir partout le même étalon, et que cet étalon ne pouvait être qu'en or. Là-dessus il n'y eut aucune divergence, tout le monde reconnut que la monnaie d'or était la plus utile, et celle surtout qui répondrait le mieux aux besoins de l'avenir. Il n'y eut de difficultés que sur les moyens d'exécution, difficultés qui subsistent, qui sont graves, et dont nous entretiendrons peut-être un jour les lecteurs de la *Revue*. En attendant, la monnaie d'or venait de recevoir de cette conférence une consécration nouvelle; elle était proclamée la meilleure. Cette déclaration fit réfléchir les états à double étalon et à étalon d'argent seul; ils purent se dire qu'indépendamment des inconvéniens qu'il y aurait pour eux à ne pas avoir toute leur monnaie principale dans le métal qui serait celui de l'unité monétaire, si cette unité venait jamais à se faire, il y en avait déjà dans le présent à garder une monnaie qui était considérée comme inférieure, et qui le deviendrait de plus en plus avec l'extension que prendrait l'or. Aussi vit-on immédiatement en Allemagne un mouvement d'opinion se prononcer dans ce sens.

Le *handelstag*, association des chambres de commerce réunie à Francfort, mit au concours la question de savoir comment on pourrait passer sans trop de dommage de la monnaie d'argent à la monnaie d'or; mais ce qui appela surtout l'attention la plus sérieuse, ce fut le changement qui s'opéra dans la valeur respective des deux métaux. De 1853 à 1867, contrairement à ce qui se passait avant 1848, l'argent avait fait prime sur l'or. Cette prime s'était élevée jusqu'à 2 pour 100, et avait eu pour résultat dans notre pays de nous faire enlever la plus grande partie de nos pièces de 5 francs, et même un peu de notre monnaie divisionnaire, celle qui était la moins usée. On n'en frappait plus de nouvelles. En 1867, pour des raisons que nous indiquerons plus tard, la prime ayant baissé sensiblement et l'argent étant revenu à peu près au pair avec l'or, selon le rapport fixé par la loi de germinal, il reparut des pièces de 5 francs d'argent dans la circulation, et on nous assure que dans l'espace d'un an et demi il en a été frappé pour 136 millions. C'est un aspect nouveau de la question. Après avoir perdu notre argent parce qu'il faisait prime sur l'or, allons-nous maintenant perdre notre or parce qu'il reprendrait l'avantage sur l'argent, et ne con-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1867 un travail de M. É. de Laveleye sur *la Monnaie internationale*.

serverons-nous jamais dans la circulation que le métal le plus déprécié? Pour changer notre argent contre de l'or jusqu'à concurrence de 3 milliards peut-être, il nous en a coûté, en supposant une prime de 2 pour 100 en faveur de l'argent, environ 60 millions; mais au moins nous avons gagné d'avoir une monnaie plus commode et plus en harmonie avec les besoins de l'avenir. Si maintenant nous allions perdre notre or parce qu'à son tour il aurait une prime à peu près égale sur l'argent, nous aurions subi un double dommage qu'on peut évaluer à 120 millions, le tout pour revenir à la monnaie la plus incommode, et dont personne ne veut plus. — Cette donnée est très sérieuse; elle appelait un nouvel examen de la question. Notre gouvernement ne tarda pas en effet à ouvrir une nouvelle enquête en adressant une circulaire aux trésoriers-payeurs-généraux et aux chambres de commerce. Cette circulaire leur posait diverses questions. « 1° Quelle est la proportion approximative des valeurs en pièces de 5 francs argent, comparée à la valeur totale de la monnaie d'or, que l'on peut présumer être actuellement en circulation? 2° Le public aurait-il répugnance à voir l'or devenir l'instrument exclusif des paiemens pour les sommes au-dessus de 50 fr., ou pour une somme un peu supérieure, s'il y avait lieu? 3° Les pièces de 5 francs sont-elles achetées avec prime par rapport à l'or pour quelques usages et emplois commerciaux particuliers, — par exemple pour l'exportation dans telle ou telle direction? 4° Sont-elles achetées avec prime pour l'usage intérieur en France, comme l'or l'était autrefois, avant 1848 par exemple? 5° Y aurait-il un intérêt commercial quelconque à ce que, si l'or était adopté comme seule monnaie normale, il fût frappé des pièces de 5 francs argent au titre actuel et sans cours obligatoire dans l'intérieur de la France, enfin comme simple monnaie de commerce? 6° Dans le cas où le gouvernement adopterait l'or dans les conditions définies par la loi de l'an XI comme étalon unique, trouverait-on préférable au goût des populations et aux besoins de la circulation que la pièce de 5 francs fût entièrement supprimée, ou qu'elle fût frappée à 835 millièmes de fin, et ne pût dès lors être imposée dans les paiemens au-delà d'une certaine somme? »

Il y a dans ces questions plus que des faits à apprécier, il y a des inductions à établir. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce étaient assurément fort à même de faire connaître la quantité de pièces de 5 francs argent qui pouvaient rester dans leurs départemens, de dire si on les achetait avec prime et en vue de quelle destination; mais ils n'avaient pas la même autorité pour déclarer s'il y avait lieu de procéder au remplacement définitif de l'argent par l'or, et ce qu'on devrait faire de l'argent, une

fois démonétisé. C'étaient là des questions de doctrine un peu en dehors de leur compétence. Ils pouvaient craindre d'engager leur responsabilité en y répondant, et il était à supposer que, s'ils y répondaient, ce serait pour se montrer favorables au système existant, comme font toujours ceux qui n'ont pas des opinions arrêtées, qui ne veulent pas se compromettre, et pour lesquels le maintien du *statu quo* est toujours la solution préférable. Eh bien! les autorités consultées n'ont pas craint de s'engager, et voici les réponses qu'elles ont faites sur les questions même qui pouvaient le plus les embarrasser.

Sur 91 receveurs-généraux, 69 ont demandé de voir l'or devenir l'étalon unique de la monnaie; sur ce nombre, 55 voulaient que la pièce de 5 francs fût réduite au titre de 835 millièmes de fin, 11 qu'elle fût supprimée tout à fait, 9 opinaient pour que, tout en cessant d'être une monnaie légale, elle pût encore être frappée sur la demande et selon les besoins du commerce, soit pour le trafic intérieur, soit pour être exportée en Orient. Parmi les 22 receveurs qui se prononcent moins catégoriquement en faveur de l'étalon d'or, 13 ont fait des réponses ambiguës, 9 seulement expriment nettement le vœu que les conditions actuelles de la circulation soient maintenues. Quant aux chambres de commerce, 68 ont donné leur avis; 10 opinent pour la suppression pure et simple de la pièce de 5 francs en argent, 10 pour que l'on conserve cette monnaie sans lui donner cours obligatoire, 25 se prononcent pour la réduction du titre à 835 millièmes de fin : en tout, 45 se montrent donc favorables à l'adoption de l'étalon d'or. 2 réponses sont évasives, 8 douteuses, 13 favorables au double étalon.

Ces réponses avaient incontestablement une grande importance; jointes à la déclaration de la conférence internationale et au changement de valeur de l'argent, elles infirmaient complétement les décisions de la première commission. M. le ministre des finances l'a compris, et il vient, il y a quelques mois, de nommer une nouvelle commission, composée cette fois de 20 membres, qui doit, dit-on, faire connaître son opinion assez prochainement. Sera-t-elle ou non favorable au maintien du double étalon? Nous l'ignorons; mais comme la question est d'intérêt général, et qu'il appartient à chacun de l'examiner, nous croyons utile de présenter ici quelques observations préalables.

II.

D'abord il y a un point qu'il est nécessaire d'éclaircir avant d'étudier le fond du débat. On a dit que la monnaie d'argent était le

seul étalon véritable de la France, que l'or n'avait été admis qu'à l'état d'exception, par tolérance, et qu'on n'avait point le droit d'en faire un étalon monétaire au même titre que l'argent, que ce serait manquer au respect des contrats et de la propriété. Cette thèse a été soutenue notamment lorsqu'on proposait à l'état de démonétiser l'or pour n'avoir pas à en subir la dépréciation prochaine. En effet, si l'on ne s'inspire que de la disposition générale de la loi de germinal an XI, et surtout de certaines déclarations qui en ont précédé et accompagné la discussion, on peut se figurer que la monnaie d'argent est bien le seul étalon qu'on ait voulu adopter. Voici ce que dit la loi de germinal dans sa disposition générale. « Cinq grammes d'argent de 9/10e de fin constituent l'unité monétaire qui conserve le nom de franc. » On avait proposé de déclarer d'une façon plus explicite encore, dans un article spécial, que le franc d'argent serait la mesure invariable des métaux précieux. Cet article ne fut pas voté; mais M. Gaudin, le ministre des finances d'alors, qui avait présenté le projet de système monétaire, disait dans son exposé des motifs présenté aux consuls de la république, que ce projet avait pour but de fixer désormais le prix et la valeur de l'argent, qu'on ne serait plus exposé à en voir changer le titre ou le poids suivant l'abondance ou la rareté; que la dénomination répondrait toujours au poids, et que celui qui aurait prêté, par exemple, 200 francs ne pourrait jamais être remboursé avec moins de 1 kilogramme d'argent, qui vaudrait toujours 200 francs, ni plus, ni moins. Il ajoutait que l'or serait vis-à-vis de l'argent, dans la proportion de 15 1/2 à 1, et que, s'il survenait plus tard des événemens qui forçassent à changer cette proportion, *l'or seul devrait être refondu.*

L'opinion de M. Gaudin était favorable au double étalon, mais à la condition, comme il le dit, que lorsqu'il y aurait des changemens dans le rapport de valeur fixé par la loi, ce serait l'or qui serait refondu, modifié quant au poids ou quant au titre, et, qu'on me pardonne l'expression, réajusté avec l'argent. M. Bérenger, rapporteur au conseil d'état, était pour une autre solution : il n'admettait l'or que comme une monnaie dont le prix varierait suivant la valeur respective des métaux précieux sur le marché, et il s'exprimait ainsi au sujet du double étalon. « Si au lieu d'une matière monétaire on en a deux qui représentent concurremment la monnaie de compte, les chances de variations doublent, et il n'y a plus d'égalité entre la condition du créancier et celle du débiteur, car ce dernier, étant le maître de payer dans l'une ou l'autre monnaie, choisira nécessairement celle dont le cours est le plus bas. Dès lors on se déterminera plus difficilement à devenir créancier. Si la

loi fixe la valeur courante de l'or et de l'argent, la monnaie de compte est représentée non par une quantité donnée d'or ou par une quantité donnée d'argent, mais par une raison composée, 1° du rapport établi par la loi entre la valeur de l'or et celle de l'argent, 2° de celui fixé par le commerce, 3° de la proportion pour laquelle les monnaies d'or et d'argent entrent dans la circulation. »

Ce fut l'opinion de M. Gaudin qui prévalut. On décida qu'on frapperait des pièces d'or ayant une valeur nominale déterminée, mais on ne s'expliqua point avec précision sur la question du changement de poids et de titre en cas de variation des deux métaux. Quoi qu'il en soit, si l'esprit de la loi de germinal était favorable à l'étalon d'argent, il ne put résister à la force des choses. La seule fabrication des pièces d'or d'une valeur déterminée suffit pour leur donner un cours légal comme à l'argent, on les offrit en paiement, et personne ne put les refuser; il y a plus, *les offres réelles*, même faites en or, en cas de litige, furent toujours sanctionnées par les tribunaux. Par conséquent il ne peut pas y avoir de doute sur la légalité de la monnaie d'or. Non-seulement c'est une question vidée par la jurisprudence, mais c'est aussi une question d'équité. Il est bien évident qu'à moins de stipulations contraires, et nous ne savons pas jusqu'à quel point elles seraient admises par les tribunaux, tous les contrats depuis longtemps ont été faits en vue du paiement en or ou en argent laissé au choix du débiteur, et comme celui-ci choisit toujours le métal le plus déprécié, on a accepté d'avance les mauvaises chances du double étalon. L'état est donc parfaitement libre de faire ce qu'il jugera préférable, il peut démonétiser l'argent sans craindre de violer des droits acquis. Ceci dit, nous passons à la question de fond.

Parmi les avantages que l'on attribue au double étalon se trouve celui de rendre les relations commerciales plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre des deux monnaies. S'il s'agit d'un pays qui ait l'étalon d'argent, nous trouvons dans notre stock métallique de quoi régler avec lui. De même s'il faut régler en or. Nous avons donc un double avantage qui n'appartient pas aux pays qui n'ont qu'un étalon. Quand il a été question pour la première fois de démonétiser l'argent, on nous a opposé notamment nos rapports avec la Hollande, avec l'Allemagne, et on nous a dit que nous rendrions ces rapports beaucoup plus difficiles. Les personnes qui font l'objection ne se rendent pas bien compte de l'état des choses. Elles se figurent que, parce que nous avons les deux métaux comme monnaie légale, ils sont toujours l'un et l'autre à notre disposition, et que, si des remises un peu importantes en argent par exemple étaient à faire en Hollande ou en Allemagne, nous en trouverions aisément

le montant dans notre circulation. C'est une grande erreur. C'en eût été une au moins lorsque l'argent jouissait d'une prime. Dans ce moment-là, bien qu'en possession légale du double étalon, nous n'avions en réalité qu'une monnaie en circulation, qui était l'or. L'argent avait disparu, il était devenu une marchandise qu'on ne se procurait plus que chez les gens qui font métier de la vendre, c'est-à-dire en la payant le prix qu'elle vaut. Avec le double étalon, on n'a pas, comme on dit, deux cordes à son arc; on n'en a toujours qu'une, et la moins bonne, et nous ne voyons pas comment notre situation eût été plus embarrassée, si l'argent avait été démonétisé. Nous l'aurions acheté sous forme de lingots au lieu de l'acheter sous forme de monnaie, et les frais de refonte eussent été en moins. Pour être en parfaite relation avec une contrée, il faut avoir non-seulement le même métal qu'elle comme signe monétaire, mais encore posséder le même type. La pièce de 5 francs argent n'a pas cours au-delà du Rhin, en Hollande et en Allemagne, et, avant de l'envoyer dans ces pays, il faut préalablement la convertir en florins ou en thalers. La possession du même métal ne tranche que la moitié de la difficulté, si elle en tranche la moitié, car aujourd'hui la monnaie d'or est reçue partout, et nous considérons comme un fait que, même vis-à-vis des pays qui ont l'étalon d'argent, les règlemens sont plus faciles avec l'or qu'avec l'autre métal frappé à un type différent. Par conséquent l'argument tiré de l'avantage d'avoir un double étalon pour répondre à de doubles besoins n'a aucune valeur. Le maintien de l'étalon d'argent ne fait pas que ce métal reste dans la circulation, et de plus on peut parfaitement y suppléer.

Nous arrivons à un autre prétendu avantage du double étalon qui ne paraît pas avoir plus d'importance. On dit : Lorsque vous n'avez qu'un étalon monétaire, qu'il soit d'argent ou d'or, vous êtes livrés à toutes les oscillations de valeur que peut subir ce métal; qu'il devienne tout à coup très abondant, et immédiatement vous en subissez la dépréciation. Si au contraire vous avez conservé les deux étalons avec un rapport de valeur entre eux fixé par la loi, comme il est rare qu'ils deviennent tous les deux très abondans à la fois, la dépréciation de celui qui l'est le plus se trouve arrêtée par la fixité de celui qui l'est le moins. C'est ce qu'on appelle le système du parachute. Le mérite de ce système nous a toujours paru incompréhensible. Comment, avec la faculté qu'on a, qu'on ne peut pas enlever, de fondre et d'exporter la monnaie qui a le plus de valeur et le droit que possède le débiteur de payer avec celle qui en a le moins, l'une peut-elle servir de parachute à l'autre? Parce qu'on laisserait inscrit dans la loi que la pièce de

20 francs en or vaut quatre pièces de 5 francs en argent, se figure-t-on qu'on forcerait à l'échanger de cette façon, si l'argent venait à faire prime? Il faudrait pour y arriver appliquer la loi du maximum, et on sait ce qu'elle amène, la disparition complète de la marchandise qu'elle veut réglementer. La Banque de France a toujours eu dans ses caisses une somme plus ou moins considérable en argent qu'elle conserve on ne sait pour quelle éventualité. Nous n'avons jamais ouï dire que, lorsque ce métal faisait prime, elle en donnât à quiconque venait lui en demander, et qu'elle fût disposée à l'échanger contre de l'or au taux fixé par la loi de germinal. Le système du parachute n'est qu'une idée ingénieuse tirée de comparaisons qui ne peuvent s'appliquer ici. Quand un métal devenu très abondant doit se déprécier, ce n'est pas la coexistence d'un autre comme signe monétaire qui peut l'en empêcher. Il subira la dépréciation absolument comme s'il était seul; il la subira même plus grande à cause de la concurrence de l'autre métal. S'il eût été seul, il eût rencontré plus de besoins à satisfaire, il eût occupé une place plus grande dans la circulation, partant son abondance se serait moins fait sentir, et il eût eu d'autant plus de chances d'échapper à la dépréciation. Par conséquent ce qu'on appelle le système du parachute agit en sens inverse de ce qu'on suppose. Loin de donner plus de stabilité aux deux métaux qui se trouvent en concurrence, il en précipite au contraire la dépréciation en raison même de cette concurrence. Rien ne nous paraît plus clair.

On donne encore comme argument en faveur du double étalon, et particulièrement du maintien de la monnaie d'argent, qu'avec elle on peut conserver des encaisses plus considérables qu'avec l'or dans les principaux établissemens financiers, qu'on est moins exposé aux crises. Cet argument, nous l'avons démontré, repose sur un cercle vicieux. Il suppose ce qui n'existe pas, ce qui ne peut exister, la possibilité d'avoir toujours des encaisses dans le métal que l'on veut. — Quand on possède le double étalon, on a en circulation non la monnaie qu'on veut, mais bien celle qui a le moins de valeur, celle que la spéculation consent à vous laisser, tantôt l'argent, tantôt l'or. La Banque de France avait autrefois son encaisse métallique en argent, il est aujourd'hui en or. Pourquoi? Parce qu'on lui a enlevé la plus grande partie de son argent, et elle n'a pu conserver ce qui lui en reste qu'à la condition de ne le montrer jamais, de le tenir soigneusement renfermé dans ses caisses, et complétement inactif. S'il lui était arrivé de s'en servir pour ses opérations dans le moment où il faisait prime, elle n'en aurait pas gardé un écu de 5 francs. On peut aller plus

loin encore et dire que, même avec l'étalon d'argent unique, l'argument n'a pas la valeur qu'on lui suppose. Si les encaisses des banques se vident à de certains momens, c'est parce qu'on est débiteur à l'étranger, qu'on a le change contre soi, et qu'il faut faire des remises en numéraire, ou encore parce qu'à l'intérieur on a besoin de plus de monnaie par suite du développement des affaires et de la cherté de quelques denrées, comme le blé par exemple. En serait-il autrement, si les encaisses étaient d'argent? Pourrait-on se défendre davantage contre les difficultés, éviter de faire des remises au dehors, répandre moins de numéraire à l'intérieur? En définitive, quand on est débiteur, il faut payer, et nous n'en serions pas plus dispensés avec une monnaie qu'avec l'autre. Si nous n'avons que celle d'argent, les frais de transport seront plus considérables, voilà tout; mais, lorsque nous aurons des remises à faire au dehors, il nous faudra toujours les aller prendre dans les grands établissemens financiers qui les possèdent, et les encaisses se videront aussi bien avec l'argent qu'avec l'or. De même pour l'intérieur; ce n'est pas la nature du métal qui peut empêcher un pays de rechercher le numéraire quand il en manque. Il n'y aurait qu'un cas où il en serait autrement : c'est si, avec le métal d'argent pour monnaie, les relations au dehors et les affaires au dedans se trouvaient moins actives, ce qui en effet pourrait bien arriver. Or, quand on appuie sur le passé cette théorie de la plus grande facilité des encaisses et de la moindre fréquence des crises avec le métal d'argent, on oublie de tenir compte du développement des relations commerciales qui a eu lieu depuis. Ces relations étant moins étendues autrefois, il était naturel qu'on eût moins besoin de numéraire, qu'on fût moins exposé aux crises; mais aussi la richesse publique faisait moins de progrès. Est-ce là l'idéal auquel on se propose de revenir? Veut-on, pour éviter les grandes fluctuations des encaisses et rendre les crises moins fréquentes, ralentir le mouvement des affaires?

Mais, continue-t-on, l'argent étant une monnaie plus lourde, plus embarrassante que l'or, on le laissera davantage dans les banques, et on fera un plus grand usage du crédit, en particulier de la monnaie fiduciaire. L'inconvénient alors est d'une autre espèce. Nous n'avons pas besoin de répéter ce qui a été dit maintes fois et ce qui est accepté par tous les esprits sérieux, que la monnaie doit être la base de toutes les opérations commerciales, et que, si on peut recourir au crédit pour donner à celles-ci plus d'extension et de rapidité, il ne faut jamais perdre de vue qu'elles doivent toujours être réalisables en numéraire, que c'est pour elles une condition *sine qua non* de vitalité. Si on ne tient pas compte de cela, si

l'on développe les affaires outre mesure en les appuyant seulement sur le crédit, on s'expose aux plus grands dangers; il arrive un jour où l'édifice, construit plus ou moins artificiellement, s'écroule, et ce jour-là on s'aperçoit que l'on avait travaillé dans les airs. Les opérations n'ont plus de base, et la monnaie métallique devient d'autant plus recherchée qu'on avait cru pouvoir s'en passer. Ainsi l'argument qu'on donne en faveur du maintien des encaisses d'argent par l'extension du crédit est précisément celui qui tendrait à les compromettre davantage, puisqu'il conduirait plus vite aux embarras, et que dans ces momens-là il n'y a pas d'encaisse qui résiste, qu'il soit en or ou en argent, à moins qu'on n'ait recours aux mesures les plus rigoureuses. Il est vrai qu'il y a des gens qui indiquent encore comme un préservatif des encaisses d'argent en cas de crise la difficulté matérielle de compter cette monnaie, la lenteur qu'on peut y mettre, et ils supposent que pendant ce temps la panique peut se calmer et la confiance renaître! C'est là un argument puéril; il n'a d'abord aucune valeur dans les momens où la crise a pour cause l'absence même de numéraire, où il en faut à tout prix. Ce n'est pas la difficulté matérielle de le compter et le temps qu'on pourrait y mettre qui empêcheraient de le réclamer lorsqu'on consent à le payer 7 et 8 pour 100; si c'est la confiance seule qui fait défaut, la même difficulté n'arrêterait pas davantage. On l'a bien vu en 1848. La Banque de France avait tout son encaisse en argent, et il n'a pas fallu moins qu'un décret pour la mettre à l'abri des demandes de remboursement. Ainsi, soit qu'on envisage le double étalon au point de vue de l'avantage qu'on lui attribue de rendre les rapports plus faciles avec les pays qui ont l'une ou l'autre monnaie, soit qu'on l'examine à celui d'une fixité plus grande qu'il donnerait à la valeur des métaux précieux en général, soit enfin qu'on le croie plus favorable à l'extension du crédit, il n'y a aucun argument qui résiste à une discussion sérieuse. J'en cherche d'autres encore, et je n'en trouve plus qu'un, aussi nouveau qu'inattendu, qui a été présenté tout récemment, et qui mérite d'être examiné. On a dit, et c'est M. Wolowski surtout qui a soulevé l'objection (1) : Si vous démonétisez l'argent, vous vous exposez à donner une plus-value considérable à l'or; peut-être en élèverez-vous le prix de 25 pour 100, ce qui équivaudrait, en ce qui concerne l'état seulement, à une augmentation des charges de la dette publique de plus de 3 milliards. Il y a heureusement dans cette hypothèse beaucoup d'exagération.

(1) Voyez un mémoire intitulé *l'Or et l'Argent*, lu le 5 octobre 1868 par M. Wolowski à la séance annuelle des cinq académies.

Nous n'avons jamais partagé, quant à nous, les appréhensions de ceux qui ont cru dans le passé ou qui croiraient encore dans un avenir assez prochain à l'avilissement de l'or par suite de l'abondance des mines de la Californie et de l'Australie, et la raison de notre opinion, c'est que le développement progressif des affaires absorbera davantage de métaux précieux, et que la place de l'or dans la circulation sera de plus en plus grande. Nous avons compté, pour en assurer la fixité relative, sur le moindre emploi de l'argent; mais nous n'allons pas jusqu'à conclure, comme M. Wolowski, que l'or pourrait bien renchérir et acquérir une plus-value de 25 pour 100. Cela nous paraît impossible. D'abord l'argent qui existe dans le monde ne sera pas démonétisé du jour au lendemain et partout à la fois. S'il est vrai que l'or soit la monnaie des pays riches, il y a malheureusement encore beaucoup de contrées qui ne sont pas prêtes à le recevoir, et pour lesquelles il n'est pas d'une utilité réelle. Quand toute l'Europe se mettrait à le prendre, l'argent resterait encore en Asie, dans une partie de l'Amérique, dans l'Afrique, qui n'auraient pas de motif d'agir de même. S'il y a aujourd'hui vingt et quelques milliards de ce dernier métal dans le monde, la moitié au moins est dans ces contrées. C'est déjà une grande cause d'atténuation pour le danger dont on nous menace. Ajoutez que la démonétisation de l'argent, si elle a lieu partout en Europe, ne s'accomplira pas subitement; on y mettra le temps, et pendant que s'opérera cette démonétisation la Californie et l'Australie fourniront de nouveaux milliards du métal privilégié pour remplacer celui qu'on ne voudra plus. D'ailleurs ce dernier lui-même, l'argent, ne disparaîtra pas tout à fait, il restera au moins à l'état de monnaie divisionnaire, et il aura en cette qualité une importance d'autant plus grande que la monnaie principale aura plus de valeur et sera moins susceptible de se diviser en petites coupures. Enfin, pour ce qui a rapport à notre pays, et c'est le point de vue où il faut se placer d'abord, nous n'avons à nous préoccuper que de l'effet que pourrait produire en France la démonétisation de notre argent, cet effet ne peut pas être grand, comme nous l'indiquerons plus tard. Nous croyons donc qu'on peut sans témérité aucune passer outre à l'objection de M. Wolowski et examiner en toute liberté le chapitre des inconvéniens du double étalon. C'est ce que nous allons faire maitenant.

III.

Le premier inconvénient du double étalon, c'est qu'il est en contradiction avec le but qu'on veut atteindre. Locke l'a dit il y a

longtemps, « deux métaux tels que l'or et l'argent ne peuvent servir au même moment et dans le même pays de mesure pour les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit toujours la même et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des matières qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait comme mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » On répondra d'abord qu'il n'y a pas d'étalon, à proprement parler, dans le sens absolu du mot, tel que paraît l'entendre Locke, car il n'y a aucun métal qui, comme le mètre, soit invariable et puisse toujours donner la mesure exacte de la valeur. Qu'on ait l'argent ou qu'on ait l'or, on est exposé à des variations, cela est possible; mais, si on a les deux, les chances sont doubles, et elles s'accroissent, ainsi que je crois l'avoir démontré, en raison même de la concurrence des deux métaux servant au même usage. On répondra ensuite, en ce qui nous concerne, que nous avons le double étalon depuis environ soixante-dix ans, et qu'il n'a dans la pratique amené aucun inconvénient, qu'il n'a pas empêché les progrès de s'accomplir, ni même l'or de se substituer à l'argent lorsqu'on l'a jugé utile. Cela est possible encore; mais de ce qu'il n'a pas eu d'inconvénient dans le passé, il ne s'ensuit pas qu'il n'en aura jamais dans l'avenir. Les situations changent, et ce qui était bon hier ne le sera plus demain. Autrefois les relations commerciales étaient peu étendues, il fallait moins de numéraire pour y faire face, — le métal d'argent suffisait, — il suffisait de même pour ce qu'on appelle la monnaie de poche. Si nous étions obligés aujourd'hui de porter en argent ce que nous croyons utile à nos besoins de chaque jour, nous en serions fort incommodés, et chacun s'en plaindrait. La monnaie d'or est la monnaie des pays commerçans et des pays riches, parce que c'est celle qui, ayant le plus de valeur sous le moindre volume, s'accommode le mieux à la multiplicité et à l'importance des transactions. Si jamais l'allégorie mythologique des trois âges de l'humanité, l'âge de fer, l'âge d'argent et l'âge d'or, a eu une application précise, c'est à propos du signe monétaire : il était en fer ou en bronze à l'origine des sociétés, lorsqu'il y avait peu d'échanges; il a été en argent alors que les relations se sont développées; enfin aujourd'hui, avec l'extension qu'elles ont prise, il le faut en or. C'est ce qui fait que la découverte des mines de la Californie et de l'Australie a été vraiment un acte providentiel, parce qu'elle a fourni l'instrument d'échange le plus utile au progrès, et au moment même où l'on allait en avoir

particulièrement besoin. L'or est si bien la monnaie indispensable à présent que la Belgique et la Suisse, qui en 1850, guidées par de fausses considérations, l'avaient démonétisé, se sont empressées de le reprendre en 1860, pour laisser l'argent à l'état de monnaie divisionnaire.

On sait ce qu'il faut penser de la plus grande facilité des rapports commerciaux avec les pays à monnaie d'argent en ayant le double étalon; nous avons montré que, même avec ces pays, les règlemens pouvaient parfaitement se faire en or, que ce métal était reçu partout. Il en est autrement si l'on n'a que de l'argent à offrir aux pays qui ont la monnaie d'or; les règlemens alors présentent des difficultés sérieuses qui se traduisent par un change plus ou moins défavorable. Un auteur très consciencieux, et dont les recherches statistiques méritent toujours grande confiance, M. Clément Juglar (1), a dressé un tableau des variations du change de notre pays avec l'Angleterre depuis le commencement du siècle jusqu'en 1864. Ce tableau est très intéressant à consulter. On y voit que de 1819 à 1852 le change nous a été plus défavorable qu'il ne l'a été depuis. En voici l'explication. Le taux du change avec un pays étranger s'établit sur deux choses principales : 1° sur les rapports commerciaux et autres qui vous constituent débiteur ou créancier, 2° sur la nature de la monnaie qu'on peut proposer en paiement. Les règlemens entre nations se font comme entre individus, avec du numéraire. Si on est débiteur, il faut envoyer celui qui est nécessaire au paiement et en supporter les frais de transport. Le change s'établit en conséquence, c'est-à-dire qu'on trouve des gens dont c'est le métier qui, pour vous éviter la peine de cet envoi direct, vous vendent une traite sur l'endroit même où vous avez à payer, et avec laquelle vous pouvez éteindre votre dette. Le prix de cette traite ne peut pas dépasser de beaucoup les frais de transport, car autrement on aurait intérêt à envoyer soi-même le numéraire; mais il arrive jusque-là. C'est donc déjà un élément favorable pour le change que d'avoir une monnaie d'un transport commode et facile, ayant beaucoup de valeur sous un petit volume. M. É. Levasseur, dans son excellent livre sur *la Question de l'or*, établit que pour transporter jusqu'à la frontière une somme de 310,000 fr. il en coûterait 310 fr. en argent et seulement 200 fr. en or. Maintenant, si la monnaie d'argent qu'on possède n'est pas celle du pays où le règlement doit avoir lieu et n'y a pas cours, la question se complique; il faut se procurer la monnaie qui a cours, l'a-

(1) Voir le livre intitulé *du Change et de la liberté d'émission*, par M. Clément Juglar, 1868.

cheter, et ces nouveaux frais viennent s'ajouter à ceux de transport; on les trouve résumés dans le taux du change, qui s'élève d'autant plus. C'est ce qui explique comment dans nos rapports avec l'Angleterre le change nous a été plus défavorable lorsque notre circulation métallique était tout en argent que lorsqu'elle a été en or. Il résulte du tableau dressé par M. Juglar qu'à différentes reprises, entre 1819 et 1852, nous l'avons vu monter à 25,80 et même 25,90 pour la livre sterling payable à Londres lorsque le pair est de 25,20. Depuis 1852, nous avons été débiteurs encore plus d'une fois de nos voisins; mais jamais le change ne s'est élevé plus haut que 25,30 et 25,35, parce qu'au-delà nous aurions envoyé directement notre monnaie d'or, qui est parfaitement reçue. Les 10 ou 15 centimes au-dessus du pair représentent à peu près les frais de transport.

Sans doute les moyens de communication, devenus plus faciles et plus économiques, ont dû contribuer aussi à ce résultat; mais ils ne peuvent à eux seuls expliquer l'énorme différence de 50 à 60 centimes dans le prix de la livre sterling entre une époque et l'autre. Les difficultés tenant autrefois à la nature de notre monnaie y sont certainement pour beaucoup. Par conséquent il n'est pas tout à fait exact de dire que le maintien du double étalon n'a eu jusqu'à ce jour aucun inconvénient. Il a eu au moins celui de nous faire payer plus cher le change avec l'Angleterre, et il l'aurait bien plus encore dans l'avenir, si par malheur nous n'avions encore que de la monnaie d'argent à offrir à nos voisins. Nos relations ont triplé depuis cette époque, et lorsque nous avons des remises à leur faire, c'est sur une échelle considérable. On nous vante la facilité que donne à nos rapports avec l'Allemagne et la Hollande le maintien du double étalon. Qu'est-ce que cela à côté des embarras qu'il pourrait nous créer avec les pays les plus commerçans du monde, avec l'Angleterre et les États-Unis? car aux États-Unis aussi, bien que le double étalon existe encore nominalement, il a cessé d'exister en fait, comme chez nous du reste. On ne frappe plus de dollars en argent, et sur un monnayage total en ce métal de 136,351,512 dollars, 4,366,342 seulement sont en pièces de 1 dollar, tandis que 331,098,417 sont frappées en subdivisions de cette pièce.

Enfin on est allé jusqu'à prétendre qu'avec l'argent l'usure, ce qu'on appelle le frai, est moins considérable qu'avec l'or. Rien n'est moins prouvé que cette assertion; il résulte au contraire d'expériences chimiques et de calculs qui ont été faits avec le plus grand soin que l'argent s'use quatre ou cinq fois plus vite que l'or. En outre, à valeur égale, l'argent coûte plus cher à ex-

traire et à convertir en monnaie, et prête aussi davantage à la fraude en raison de la densité, qui est moins grande. On a pu remarquer qu'il y a toujours eu plus de pièces fausses en argent qu'en or; mais nous ne voulons pas insister sur ces points: ils n'ont qu'une importance secondaire à côté des autres considérations qui tendent à donner aujourd'hui à l'or une fixité de valeur que ne possède pas l'argent, et qu'il possédera peut-être de moins en moins. En 1800, la production de l'or était de 82 millions, celle de l'argent de 200; en 1848, le premier métal arrivait à 247 millions et le second à 215 1/2, c'est-à-dire que la production de l'or avait triplé, tandis que celle de l'argent ne s'était accrue que de 7 1/2 pour 100. Néanmoins pendant cette première moitié du siècle l'or n'a pas cessé de faire prime sur l'argent, et à cause de cette prime il n'a pu entrer dans la circulation active des pays qui avaient le double étalon. Il était déjà très recherché; mais ce qui est plus significatif encore, c'est ce qui s'est passé depuis. On estime que pendant les neuf ou dix premières années qui ont suivi l'exploitation des mines de la Californie et de l'Australie il a été extrait pour 8 milliards environ de métaux précieux, dont les trois quarts en or, et cependant dans l'intervalle la prime de l'argent sur l'or ne s'est guère élevée au-delà de 2 pour 100, et encore a-t-il fallu pour cela que la Hollande changeât tout à coup de système monétaire, et que l'argent trouvât un débouché immense dans l'extrême Orient, en Chine et au Japon. La cause qui assure maintenant la fixité relative de l'or est la même qui, après l'exploitation des fameuses mines du Pérou et du Mexique, a empêché l'autre métal de s'avilir en raison du poids qui en avait été fourni. La production de l'argent, pendant trois siècles, avons-nous dit, a été comme poids quarante-sept fois plus forte que celle de l'or, et cependant le rapport de valeur entre les deux métaux, qui était de 11 à 12 contre 1 en 1492, n'est descendu qu'à 15 1/2, où il est encore à peu près aujourd'hui. Il en a été ainsi parce que le métal d'argent était alors presque le seul en usage, celui qui convenait le mieux aux besoins de l'époque. Étant plus employé que son concurrent, il était retenu par cela même sur la pente de la dépréciation.

Les choses n'ont commencé à changer qu'à partir du moment où les Anglais, qui avaient répudié définitivement l'étalon d'argent en 1816, reprirent leurs paiemens en espèces vers 1819; ils monnayèrent tout à coup pour près d'un milliard d'or, ce qui procura bientôt à ce métal un débouché considérable; ce débouché ne fit plus que s'accroître avec le progrès de la richesse publique, et aujourd'hui les rôles sont renversés à ce point entre les deux

métaux que, contrairement à la croyance générale, le plus sensible aux variations de valeur, le plus susceptible de se déprécier, c'est le moins abondant, c'est l'argent. Au moindre temps d'arrêt qu'il éprouve dans un de ses débouchés, il baisse de valeur. Depuis quinze ans, nous en avons exporté en Asie environ pour 2 milliards 1/2, la Hollande en a pris pour 1/2 milliard en remplacement de son or; c'est à peu près l'équivalent de la production dans le même espace de temps, au moins de celle qui arrive jusqu'à nous. Eh bien! malgré cela, il a suffi que depuis deux ans nous ayons vu se fermer dans une certaine mesure nos débouchés vers l'extrême Orient, — ceux de l'Inde parce qu'elle n'a plus été chargée seule d'approvisionner l'Europe de coton et qu'on a eu moins à lui payer, ceux du Japon et de la Chine par suite de discordes civiles, — pour qu'immédiatement l'argent perdît la prime de 1 1/2 ou 2 pour 100 dont il jouissait, et comme il n'a plus trouvé en Europe la compensation de l'emploi qui lui manquait en Orient, il a reflué sur les pays à double étalon ou à étalon d'argent en se dépréciant. L'or maintenant est produit chaque année en quantité considérable, pour une valeur trois fois plus grande que celle de l'argent; mais chaque année aussi il acquiert des débouchés nouveaux. Pour lui, le marché s'agrandit sans cesse, tandis qu'il se resserre pour son concurrent. On agit donc en sens inverse de l'idée qu'on poursuit quand on cherche avec ce dernier métal l'instrument d'échange qui ait la valeur la plus fixe, et qui puisse donner plus de stabilité aux contrats; c'est l'or qui possède aujourd'hui cet avantage, et il faut s'empresser de le reconnaître pour agir en conséquence.

Dans notre précédent travail, nous avons cité un extrait de l'opinion de M. de Humboldt, qui disait, il y a quarante ans, en parlant des gîtes argentifères de l'Amérique, que les Européens avaient à peine commencé à jouir de cet inépuisable filon de richesses que possède le Nouveau-Monde; d'autres voyageurs ont exprimé la même idée, et un savant géologue, M. Dufresnoy, étudiant aussi l'avenir de la production des métaux précieux, a pensé, lui, que les mines d'or de la Californie deviendraient la source du développement des mines d'argent au Mexique, ce qui signifie qu'avec l'augmentation de richesse que procurera l'or on aura plus de capitaux à consacrer aux mines d'argent, et qu'on les rendra aussi plus productives. Ce qu'il y a de sûr, c'est que malgré les discordes civiles qui troublent les pays où ces mines se trouvent principalement, malgré l'insécurité des moyens de transport et les exactions de toute nature auxquelles l'exploitation est soumise, elles rendent chaque année de plus en plus. Un économiste allemand,

M. Soetbeer, a tracé un tableau curieux de la production relative des deux métaux précieux depuis 1800. Celle de l'argent est à son chiffre le plus bas par rapport à l'or en 1853, elle est cotée à 19 pour 100 seulement. A partir de cette époque, elle monte d'année en année, et en 1867 elle atteint 33 pour 100. Si cette progression continue, — et rien ne dit qu'elle ne continuera pas, — pendant que d'autre part les débouchés se fermeront, les pays à double étalon peuvent se trouver livrés aux plus graves embarras, le nôtre surtout, qui est le plus gros consommateur de métaux précieux qui existe en Europe.

Le grand obstacle au développement des mines d'argent a été jusqu'à ces derniers temps, en dehors de la difficulté des transports et des impôts de toute nature qui ont grevé l'exploitation, le haut prix auquel il a fallu payer le mercure qui sert à l'amalgame du métal d'argent. En 1850, on a trouvé en Californie une mine de mercure des plus abondantes. Immédiatement le prix de cet agent indispensable s'est abaissé des deux tiers, et on a vu augmenter sensiblement la production de l'argent. Que faut-il pour que cette augmentation continue? Que le prix du mercure baisse encore, — et cela peut résulter de la découverte de nouvelles mines, — qu'il y ait un peu plus de sécurité dans les transports et moins d'impôts sur l'exploitation. Toutes ces améliorations peuvent se trouver réunies, mais une seule suffit pour qu'il y ait progression, et la progression n'est pas même nécessaire. Avec deux années de ralentissement dans les débouchés de l'extrême Asie l'argent a perdu l'avantage qu'il possédait naguère sur l'or. Supposons que ce ralentissement se prolonge, supposons de plus, ce qui est dans les probabilités, que l'argent soit moins employé par l'Europe, et immédiatement nous le verrons revenir chez nous en grande abondance et avec d'autant plus de rapidité que les débouchés se fermeraient ailleurs : bientôt nous n'aurions plus que de la monnaie d'argent. Est-il quelqu'un aujourd'hui qui, en présence des exigences nouvelles de la civilisation, des habitudes prises, puisse envisager avec calme une pareille éventualité? Il ne faut pas se faire illusion, elle nous menace sérieusement. Le maintien du double étalon n'a pas eu d'inconvénient grave jusqu'à ce jour, parce que la substitution d'un métal à l'autre s'est faite dans le sens du progrès et des besoins de l'avenir. Si elle se faisait en sens contraire, les inconvéniens apparaîtraient à tous les yeux, personne ne voudrait les accepter. Les trésoriers-payeurs-généraux et les chambres de commerce, dans leurs réponses aux questions posées par la circulaire du ministre des finances, ont dit qu'il pouvait y avoir 9 ou 10 pour 100 d'argent dans la circulation métallique de la

France. Si on évalue cette circulation à 5 milliards, ce serait 450 millions. Ajoutons-y 350 millions pour la réserve toute particulière que possède en ce métal la Banque de France, nous voilà à 800 millions. Au prix actuel de l'argent par rapport à l'or, on ne perdrait guère à le démonétiser que les frais qu'on a déjà faits pour le monnayer et ceux qu'il faudrait refaire pour le remplacer par de l'or, en supposant que le remplacement ait lieu jusqu'à due concurrence. A raison de 1 fr. 50 par kilogramme d'argent et de 6 fr. 70 par kilogramme d'or sur une somme de 800 millions, cela constituerait une perte d'environ 17 ou 18 millions. Ce chiffre est gros assurément, vu l'état de nos finances; mais il ne peut pas nous arrêter en présence d'une réforme dont l'urgence nous paraît démontrée, et d'ailleurs on trouverait des compensations dans les profits qu'on tirerait de l'adoption d'autres mesures qui seraient le corollaire indispensable de celle-ci, et dont il nous reste à parler.

IV.

Sur les 69 trésoriers-payeurs-généraux qui se sont prononcés en faveur de l'étalon d'or exclusif, 55 ont demandé le billonnage de la pièce de 5 francs d'argent au titre de 835 millièmes, qui est celui de la monnaie divisionnaire; ils voudraient que, comme celle-ci, elle ne fût plus qu'une monnaie d'appoint qu'on ne pourrait imposer dans les paiemens au-delà d'un certain chiffre. Ils se sont fondés sur ce que la pièce de 5 francs en or n'est pas très bien accueillie dans les campagnes, qu'elle paraît trop petite, glisse facilement des mains, et qu'elle ne se distingue pas assez de la pièce supérieure de 10 francs. Cette considération a incontestablement de la valeur; mais on peut y avoir égard sans pour cela billonner la pièce de 5 francs. C'est toujours une chose grave que de fabriquer de la fausse monnaie, car en définitive une monnaie dont on abaisse le titre n'a plus en réalité la valeur qu'on lui assigne. On a beau dire qu'elle n'est destinée qu'à des usages secondaires, qu'elle ne constitue pas la base monétaire d'un pays, que toutes les transactions se font en vue de l'instrument d'échange principal, qui, lui, conserve toute sa pureté : il n'en est pas moins vrai que, pour ne pas apporter de trouble dans les rapports commerciaux, cette monnaie, même accessoire, doit être extrêmement limitée et ne pas dépasser les besoins. Déjà aujourd'hui, malgré les précautions qui ont été prises par la convention de 1865 au sujet de la monnaie divisionnaire, précautions qui ont réglé non-seulement ce qu'on serait obligé d'en recevoir dans les paiemens, mais même ce que chaque pays faisant partie de la convention aurait le droit

d'en frapper, on craint de n'être pas à l'abri de toute fraude. Nous n'irons pas jusqu'à supposer, comme on l'a dit, que les états qui ont signé la convention soient les premiers à la violer, que ceux qui sont besoigneux trouvent des ressources faciles à fabriquer cette monnaie au-delà de la mesure, et à l'exporter ensuite dans les pays voisins, qui ne peuvent pas la refuser. Nous croyons cette accusation mal fondée, et nous avons la conviction au contraire que les gouvernemens qui se sont entendus en 1865 exercent un contrôle assez sévère les uns sur les autres, et que, si on apercevait un abus quelque part, on s'empresserait d'en poursuivre le redressement. Une clause de la convention en indique même le moyen, qui est de demander à chaque état le remboursement de la monnaie divisionnaire à son effigie; mais les scrupules et les difficultés qui peuvent arrêter une nation n'agissent pas au même degré sur les individus, sur la spéculation privée : celle-ci ne consulte que son intérêt. Or il y a, paraît-il, à fabriquer une pièce de 1 franc en argent au titre de 835 millièmes de fin au lieu de 900 un profit d'environ 7 ou 8 centimes; il est de 14 à 15 centimes sur la pièce de 2 francs. C'est déjà une tentation puissante, et nous ne voudrions pas répondre qu'elle ne soit pas pour quelque chose dans la quantité de pièces étrangères, italiennes surtout, dont nous sommes inondés. Que serait-ce si avec la pièce de 5 francs billonnée le bénéfice s'élevait à 35 et 40 centimes! On ne pourrait pas empêcher la spéculation, et il serait fort à craindre que malgré la surveillance la plus attentive de la part des gouvernemens elle n'arrivât à augmenter singulièrement le nombre de ces pièces.

L'observation a été présentée par un homme très compétent sur la matière, par un affineur de métaux précieux, M. Dubois-Caplain (1); il signale ce danger comme un de ceux qui doivent faire hésiter le gouvernement à propos de la fabrication de pièces d'argent billonnées. Il faut remarquer en effet qu'il serait assez difficile de distinguer celles qui seraient fabriquées irrégulièrement de celles qui l'auraient été légalement. Il ne s'agirait pas là de pièces fausses en plomb ou en autre métal, ou même ayant plus d'alliage qu'elles ne doivent en avoir; elles seraient toutes du même poids et au même titre : il faudrait en reconnaître l'origine. Nous ne prétendons pas que ce soit absolument impossible, puisque nous n'avons pas d'autre garantie contre la falsification de la monnaie fiduciaire; mais la difficulté est plus grande en ce qui concerne cette monnaie. Il faut d'abord imiter le papier, et la Banque de France en a un tout spécial qui est fabriqué exclusivement pour elle; il faut ensuite con-

(1) Voyez *une Lettre à M. Dumas, président de la commission des monnaies*, 1868.

trefaire les diverses signatures qui sont sur le billet, ce qui est toujours la partie la plus délicate de toute contrefaçon, tandis que pour la monnaie métallique, du moment qu'on fournit le même poids et le même titre, on n'a que le coin à fabriquer, et il est à croire que ce n'est pas une chose très difficile, puisque tous les jours nous voyons imiter les coins des divers peuples, même ceux qui ne sont plus en usage. Ainsi l'Angleterre, depuis nombre d'années, frappe en Chine et ailleurs des piastres mexicaines, dites piastres à colonne, qui sont particulièrement recherchées dans l'Orient. Qui empêcherait ceux qui y auraient intérêt de frapper de même nos pièces billonnées de 5 francs? Dans tous les cas, c'est un grand risque à courir, et on peut l'éviter en supprimant purement et simplement la pièce de 5 francs, tant en argent qu'en or, et en n'ayant plus de monnaie principale au-dessous de 10 francs. La pièce de 10 francs en or est assez grande pour ne pas glisser des doigts, elle se distingue facilement de la pièce supérieure de 20 francs, et, si elle est assistée d'une plus grande quantité de monnaie divisionnaire, elle nous paraît devoir répondre à tous les besoins. L'Angleterre n'a que le souverain et le demi-souverain de 12 fr. 50 en dehors de la monnaie divisionnaire d'argent, et nous venons de lire un rapport au gouvernement suédois par son délégué à la conférence de 1867, M. Wallenberg, qui propose de décréter le ducat d'or de 10 francs comme monnaie principale du pays. Il n'y a donc aucune difficulté sérieuse à adopter ce système, et, si on doit arriver un jour à l'unité monétaire, on y arrivera aussi bien avec la pièce de 10 francs qu'avec celle de 5 francs. Onze receveurs-généraux se sont prononcés, sinon dans ce sens, au moins pour la suppression complète de la pièce de 5 francs d'argent. L'état trouverait à cette solution le même profit qu'à billonner la pièce de 5 francs. Avec l'existence de cette pièce, on a limité par la convention de 1865 à 240 millions la monnaie divisionnaire au titre de 835 millièmes que la France serait autorisée à frapper; cette proportion devrait être changée, s'il n'y avait plus de monnaie principale au-dessous de 10 francs. Il faudrait probablement plus que la doubler. Supposons l'augmentation de 300 millions et le profit par franc de 7 centimes; cela donne une somme de 21 millions, plus que l'équivalent des frais de la démonétisation.

Quelques trésoriers-payeurs-généraux et quelques chambres de commerce ont exprimé aussi le vœu qu'on maintînt la pièce de 5 francs d'argent au titre de 9/10 en en faisant une monnaie de commerce sans cours obligatoire. Cette idée de fabriquer une monnaie spéciale pour les besoins du commerce n'est pas neuve; elle a traversé l'esprit de presque tous les gouvernemens qui ont eu à

faire quelque changement dans leur système monétaire, mais elle n'a jamais réussi. En 1850, quand la Hollande démonétisait son or, elle établissait une monnaie libre d'un poids déterminé qui varierait de prix selon le cours du jour. Cette monnaie n'a pu prendre place dans la circulation et n'a répondu à aucun besoin. En 1857, les états du Zollverein allemand se réunirent pour avoir une monnaie commune en argent, ils décidèrent aussi qu'on frapperait des couronnes et des demi-couronnes en or qui n'auraient pas cours légal. — Il en a été frappé fort peu. — Enfin, chez nous, la loi du 28 thermidor an III, adoptant l'étalon d'argent et le franc pour unité monétaire, avait laissé à chacun la liberté de faire fabriquer des pièces d'or d'un poids et d'un titre garantis pas l'état. — Cette disposition ne fut pas même appliquée; cela se comprend. Le commerce pas plus que le public n'aime les monnaies dont la valeur peut changer d'un jour à l'autre. Ce qu'il cherche dans l'instrument d'échange, et ce qu'il lui importe de trouver avant tout, c'est, sinon une fixité absolue de valeur, ce qui serait impossible, au moins une fixité relative qui représente le lendemain ce qu'elle représentait la veille. — Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à l'idée d'une monnaie purement commerciale, pas plus du reste qu'à tout autre système intermédiaire. Il faut, si l'on veut éviter la contrefaçon et ne pas se bercer de chimères, trancher dans le vif et supprimer purement et simplement la monnaie d'argent, sauf pour les pièces de 2 francs et au-dessous. Seulement il faut se hâter, les momens sont précieux, et chaque jour de retard peut nous coûter fort cher. Déjà nous voyons par les correspondances qui arrivent de l'étranger que le système de la monnaie d'argent est fort ébranlé. On commence à comprendre qu'il n'est plus celui de notre époque. Un des premiers actes de la junte révolutionnaire de Madrid a été de proposer de supprimer le double étalon, qui subsiste encore en Espagne et d'adopter exclusivement l'étalon d'or. D'autre part, l'association des chambres de commerce réunie dernièrement à Berlin vient également de se prononcer à une grande majorité contre la monnaie d'argent et pour la monnaie d'or. On se rendra compte de l'importance de ce dernier vœu quand on saura que la plus grande partie de l'Allemagne était représentée à cette assemblée. Il aurait été décidé de plus que la réforme devait être opérée à jour fixe, ce qui aurait pour effet de rejeter sur le marché général 600 millions de thalers, ou plus de 2 milliards de francs.

Il est probable que dans un temps assez prochain, plus prochain peut-être qu'on ne suppose, la monnaie d'argent sera répudiée de partout en Europe. Attendrons-nous ce moment pour la répudier nous-mêmes et supporter alors à nous seuls le poids de la dépréciation

tion, qui pourrait être très rapide? Il n'en coûterait aujourd'hui presque rien, au moyen de la compensation que nous avons indiquée, pour démonétiser ce qui nous reste de pièces de 5 francs; qui sait ce qu'il en coûterait plus tard? Et cependant il faudrait encore arriver à cette démonétisation, car il n'y a pas un gouvernement qui puisse laisser se rétablir la circulation en argent sur le pied d'autrefois; autant vaudrait qu'il supprimât les chemins de fer pour nous obliger à retourner aux diligences. On dira que nous précipiterons nous-mêmes la baisse de l'argent en démonétisant les 800 millions qui nous restent. — Cela est possible; mais qu'y faire, si la dépréciation est dans la force des choses? Plus nous différerons, et plus elle sera forte. Le mieux est donc de se résigner de bonne grâce, et de faire tout de suite ce que la nécessité pourra bien nous imposer un jour plus douloureusement. Si on objecte l'intérêt des industries qui emploient aujourd'hui l'argent et qui vont se trouver atteintes par la diminution de valeur de ce métal, la perte qu'on subira sur tous les objets d'orfévrerie qui existent, nous répondrons que c'est la loi du commerce d'être exposé à des variations de prix dans toutes les choses qui le touchent. Parce que l'état s'est servi de l'argent pour en faire de la monnaie, il n'a pas garanti à tout jamais la valeur de ce métal dans les emplois industriels. Quand les chemins de fer ont été créés, les diligences et les anciens modes de transport ont éprouvé aussi un grave préjudice. S'est-on inquiété de leur sort? s'est-on inquiété davantage de ce qu'allait devenir le tissage à la main quand on a inventé le tissage à la mécanique? Et ainsi de toutes les découvertes. Le progrès est un char qui s'avance en écrasant quelques victimes, mais il s'avance pour le bien général de l'humanité, — tant pis pour ceux qui se rencontrent sous les roues. Seulement, quand on a le choix du moment, il faut prendre celui où les victimes seront le moins nombreuses, et c'est ce qui se présente aujourd'hui pour la suppression du double étalon. Le moment est encore favorable, il le sera moins plus tard. — A ceux qui soutiennent le *statu quo* parce qu'il n'a pas eu d'inconvénient pratique, nous demanderons à notre tour s'ils en verraient à le changer; on n'en indique pas de bien réels, tandis qu'il pourrait y en avoir de très-sérieux à le garder. Par conséquent la question est jugée. En supprimant le double étalon, nous aurons au moins l'avantage de rentrer dans la vérité du système monétaire, qui veut qu'il n'y ait pas deux mesures à base inégalement variable pour indiquer la valeur des choses.

VICTOR BONNET.

EN

L'ANNÉE TREIZE

SOUVENIRS D'UN BURGHER MECKLEMBOURGEOIS (1).

I.

J'avais en 1813 quelque huit ans, — ce qui est peu, et quatre parrains, — ce qui est beaucoup. Le plus vénérable des quatre était sans contredit l'*amtshauptmann* ou chef de district, lequel professait de longue date une véritable amitié pour mon excellente mère. Mon père était bourgmestre de sa ville natale, de Stavenhagen ou Stemhagen, comme nous disons en bas-allemand. J'ai encore devant les yeux, au moment où j'écris, sa figure vénérable, que la mienne, — vénérable aussi par malheur, — m'aiderait, si besoin était, à me rappeler. L'*amtshauptmann* revit aussi dans mes souvenirs avec le bel habit bleu, les culottes jaunes et les bottes à revers qui décoraient sa personne quand il se promenait à midi sous les marronniers de la grand'place. Je le vois également dans son vaste fauteuil, vers onze heures du matin, quand il me donnait audience pour écouter quelque message de mon père, lequel ne m'envoyait jamais plus tôt à l'imposant administrateur, connaissant les habitudes peu matinales de ce brave homme. Il était là, trônant au milieu de la chambre, la serviette nouée sous le menton, tandis

(1) Ce récit naïf de Fritz Reuter (*Ut de Franzosentid*), traduit du *Platt-Deutsch* (bas-allemand) par Ch. Lee Lewes, nous a paru comme une réplique au *Conscrit de mil huit cent treize* par MM. Erckmann-Chatrian. C'est la contre-partie allemande du roman français. Nous l'avons donc cru susceptible d'une de ces libres interprétations fort abrégées auxquelles nous encourage la bienveillance des lecteurs de la *Revue*.

que sa digne moitié, tortillant délicatement la petite queue de la chevelure auguste qu'elle venait de poudrer, tenait déjà le couteau de bois destiné à racler sur le front et autour des yeux la fine fleur d'amidon surabondamment éparpillée. Et après m'avoir écouté d'un air bienveillant : — Va, mon petit homme, va trouver *mamzelle* Westphalen... Elle te donnera de ma part pour ta peine une belle pomme.

Mamzelle Westphalen, — ainsi appelée depuis l'arrivée des Français dans nos pays, — avait compté jadis parmi les plus lestes fillettes de la cité; mais l'âge, développant outre mesure le relief de ses charmes incontestables, leur avait communiqué un caractère imposant, une majesté lente, qui contrastaient étrangement avec la vivacité de son langage alerte et court-vêtu quand elle notifiait ses ordres aux deux soubrettes chargées du service intérieur. Hanchen et Corlin ne chômaient guère sous le sceptre de l'impérieuse Westphalen, qui, malgré sa bonté native, avait su leur inspirer une terreur salutaire.

Un certain jour de cette mémorable année 13, je me croisai en sortant du *schloss* (château) avec le vieux meunier de Gielow, qui venait, humble et contrit, confesser à l'*amtshauptmann* les embarras de sa situation pécuniaire. Il était, paraît-il, aux abois, et sollicitait naïvement des autorités la permission de faire faillite. — Y songez-vous? à votre âge? lui dit l'*amtshauptmann*, après avoir écouté ses doléances... Ces choses-là sont acceptables quand on est jeune, mais chez nous autres vieillards ne sauraient se tolérer... Vous avez presque la soixantaine, j'en suis certain.

— Peut-être bien,... je ne sais pas trop, répondait le meunier. Notre ancien pasteur Hammerschmidt, qui tenait chez nous les registres de l'état civil, n'a jamais pu me dire à dix ans près l'époque de ma naissance.

— N'importe, vous êtes trop vieux pour vous mettre dans tous les embarras d'une faillite. C'est comme si je m'en mêlais, moi qui vous parle... Voyons, Voss, ne me trouveriez-vous pas absurde?

Voss était embarrassé pour répondre à une pareille question, venue de si haut. Il se gratta la tête, regarda le bout de ses bottes, et finit par convenir qu'une résolution de ce genre l'étonnerait prodigieusement.

— Vous voyez donc bien, reprit l'*amtshauptmann*, qu'il ne faut pas y songer... Qui vous pousse d'ailleurs à cette folie?

— Bien des choses, *herr amtshauptmann*. D'abord ce maudit procès avec mon frère : nous n'avons voulu céder ni l'un ni l'autre, et Dieu sait ce que la justice nous a mangé d'argent; puis ce juif, ce damné juif Itzig, à qui je dois cinq cents thalers depuis dix-huit

mois et qui menace de m'exécuter. Mon frère est mort, direz-vous, mais il a laissé un grand coquin de fils qui court le pays les poches pleines d'argent, et qui se vante de me mettre à la raison relativement à cet héritage de mon oncle; or vous le savez...

— Je sais, je sais toute l'histoire, et depuis longtemps, interrompit l'*amtshauptmann* épouvanté.

— Mon beau neveu serait moins fier et moins riche aussi, reprit le vieux Voss, s'il avait vu comme moi ses troupeaux enlevés par les Français, que Dieu maudisse! si ses chevaux avaient été mis en réquisition et sa maison pillée à deux ou trois reprises... Mais je ne m'inquiète guère de ses menaces. C'est le juif, le juif damné, qui me tient à la gorge.

— C'est cinq cents thalers que vous lui devez? A-t-il votre signature?

— Certainement.

— Il faudra donc vous arranger pour payer au terme convenu; ce qui est écrit est écrit...

— Je croyais pourtant, *herr amtshauptmann*...

— Ce qui est écrit est écrit.

— Vis-à-vis d'un juif...

— Juif ou chrétien, ce qui est écrit est écrit.

Sur cet arrêt définitif et sans appel, le pauvre meunier de Gielow s'en alla tête basse. Au fond, notre digne *amtshauptmann* avait le cœur plus gros qu'il n'en eût voulu convenir en songeant à la situation de ce pauvre diable établi depuis trente-trois ans dans le district de Stemhagen. — Comment l'aider? se demandait-il. Où lui trouver un prêteur disposant de cinq cents thalers? Je n'en sais qu'un dans tout le pays, le vieux Roggenbom de Scharfzow, et celui-là ne voudra jamais. Les temps sont durs, durs pour tout le monde. Si encore le juif consentait à attendre,... peut-être que vers Pâques je pourrais...

Le cours de ces charitables réflexions fut ici brusquement interrompu par le bruit d'une rapide cavalcade. Sept chasseurs français venaient d'entrer au grand trot dans la cour du *schloss*. L'un d'eux descendit de cheval, attacha sa monture à la porte du pigeonnier de mamzelle Westphalen, et, pénétrant sans la moindre façon jusque chez l'*amtshauptmann*, se mit, avec force blasphèmes et gestes forcenés, à lui crier aux oreilles toute sorte de choses que l'honorable magistrat n'avait garde de comprendre. Son embarras, que le nouveau-venu prenait pour mauvais vouloir et mépris, tendait à exaspérer la discussion, et le Français avait déjà mis plus d'une fois la main sur la poignée de son sabre quand l'*amtshauptmann* appela par la fenêtre son jeune *factotum* Fritz Sahlmann, un gamin de quatorze ou quinze ans qui faisait ordinairement les commissions

du *schloss*. — Cours chez le *burmeister*, et dis-lui d'arriver au plus vite; les choses ici menacent de mal tourner. — Ce message, fidèlement transmis à la maison, fit sortir mon père de ses allures habituelles. Il vola au secours de l'autorité menacée, n'étant pas homme à s'intimider aisément, et sachant assez de français pour tenir tête à nos plus farouches vainqueurs. Son arrivée au *schloss* fut une vraie délivrance pour le chef supérieur du district, qui, un dictionnaire à la main, cherchait vainement à saisir et à s'expliquer les imprécations du terrible chasseur. — Quel homme! quel affreux sauvage! Pour Dieu, mon ami, sachez ce qu'il veut, cria-t-il à mon père, qui venait d'entrer.

Ce que le Français voulait fut bientôt expliqué. Il demandait tout uniment quinze bœufs gras, une charge de blé, sept cents aunes de drap vert et cent louis d'or, sans parler d'une bonne quantité de *vang* pour rafraîchir ses hommes. — Ah çà! mon ami, disait l'*amtshauptmann*, pour qui nous prend-on? Cet homme a perdu la tête, cet homme est un brig....

— Doucement, s'il vous plaît, s'écria mon père, il a dû entendre quelquefois cette épithète, et pourrait fort bien la reconnaître, ce qui nous coûterait cher. Maintenant, si vous m'en voulez croire, nous lui donnerons du *vang* à discrétion, et quand ils auront bu, on verra ce qui peut se faire.

Fritz Sahlmann, convoqué tout aussitôt, reçut ordre d'aller demander à mamzelle Westphalen quelques bouteilles de vin, « et pas du meilleur, » ajouta sagement le digne *amtshauptmann*. Mon père but ensuite à la santé du cavalier français, qui lui fit raison, et ils n'en restèrent là ni l'un ni l'autre. Les rasades se succédaient avec une effrayante rapidité. — *Herr amtshauptmann*, prenez place et venez à mon aide, s'écria bientôt mon père, qui se sentait étourdir.

— Mon ami, repartit l'autre, je suis d'âge et de charge à ne pas me commettre en buvant avec un drôle comme ce soldat.

— C'est pour le pays. D'ailleurs moi, je n'en puis mais..... Il nous faudrait une tête plus solide que la mienne.

Comme il disait ces mots, entre les battans de la porte entrebâillée se montra le visage du vieux meunier. — J'ai oublié pour mon procès,... commençait-il déjà. On lui coupa la parole.

— Ici, Voss! lui cria mon père. Il s'agit de griser ce Français. Je vous requiers formellement de rendre ce service à la patrie!

Le meunier de Gielow n'hésita pas, et prit bravement en face du chasseur, qui ne parut pas s'en apercevoir, la place de son bourgmestre. Le premier embarras passé, on l'eût dit fort à l'aise dans son nouveau rôle. Les deux magistrats conféraient ensemble. — Voilà qui va bien, disait l'*amtshauptmann*, celui-là sera bientôt sous la table; mais que faire des six autres?

— Je crois, répondit mon père, que je tiens une bonne idée pour nous en débarrasser. L'inévitable Fritz Sahlmann fut mandé de nouveau. — Garçon, lui dit mon père, tu vas descendre par le jardin du château jusque chez l'horloger Droz. Ordre à lui de revêtir son uniforme, ses guêtres noires, son bonnet à poil, sans oublier son fusil et son sabre. Puis il se glissera jusqu'à la petite porte verte sur laquelle donne la fenêtre du coin, et nous préviendra en toussant de son arrivée.

Droz l'horloger, Neufchâtelois de naissance, avait porté les armes sous plusieurs drapeaux, entre autres sous ceux de la France, et après maintes aventures était venu s'échouer dans ma ville natale, où il épousa une veuve et s'établit définitivement. Son uniforme de grenadier pendait chez lui à un clou de sa pauvre boutique, et le soir, quand il faisait trop noir pour continuer ses rhabillages de montres et de vieilles horloges, cet ex-militaire se complaisait souvent à revêtir sa glorieuse armure, moins le bonnet à poil, dont la hauteur n'était pas compatible avec celle du petit atelier. Et là, devant sa famille, il discourait de « la grande nation. » Il se rappelait les manœuvres du Champ de Mars, les commandemens de « par file à droite! » et « par file à gauche! » s'exaltant et se démenant avec une telle furie que sa femme et ses enfans, saisis d'effroi, se réfugiaient bien vite dans leurs lits respectifs. Au demeurant le meilleur et le plus inoffensif bourgeois qui ait jamais figuré dans les rangs d'une milice communale.

Pendant que, docile aux ordres de son supérieur, il endossait sa défroque d'ex-héros, le meunier Voss et le chasseur français échangeaient des toasts passablement incohérens. — A vous! disait le soldat, qui semblait apprécier le vin rouge de l'*amtshauptmann*.

— Dieu vous mène loin d'ici! répondait le meunier avec un sourire tout amical.

— Serviteur! recommençait poliment le fils de la Gaule.

— Mauvais chenapan! répliquait le meunier plus affectueux que jamais.

Peu à peu la tendresse gagna pour tout de bon les deux buveurs, qui s'étreignaient, poitrine contre poitrine, avec des larmes sympathiques. Justement alors on entendit sous la fenêtre du coin la toux grave de l'horloger. Tandis que l'*amtshauptmann* se demandait *in petto* ce que le duc son maître penserait de la situation critique où se trouvait un de ses fonctionnaires les plus dévoués, mon père alla porter à la dérobée quelques instructions à maître Droz, qui les suivit de point en point avec une exactitude toute militaire.

Sorti furtivement des jardins du château, il prit, une fois en face de la principale entrée, des allures plus bruyantes. Il s'était redressé, il faisait sonner les capucines de son lourd fusil. C'était « la

grande nation » dans toute sa gloire et dans toute sa jactance. Tout cela lui allait, car il avait fière et martiale tournure. Il attira bientôt l'attention des six chasseurs, debout près de leurs chevaux, et qui, le voyant, se mirent à chuchoter entre eux. L'un d'eux, se détachant du groupe, vint lui demander d'où il venait, et où il comptait aller. Sans même se retourner, et lui jetant par-dessus l'épaule un regard dédaigneux, notre homme répondit en français très sommaire qu'il était le quartier-maître du soixante-treizième, que son régiment arrivait de Malchin, et arriverait dans une demi-heure. — Il faut, ajouta-il, que je confère tout de suite avec M. le bailli... A ces mots, le chasseur parut s'émouvoir beaucoup, et Droz, prenant la balle au bond, laissa entendre qu'il s'agissait de certains maraudeurs spécialement pourchassés par son colonel. — Pas plus tard qu'hier, nous en avons fusillé deux, ajouta-t-il avec une gracieuse négligence. — Ces détails intéressaient peut-être les chasseurs, mais il n'y parut guère, car l'un après l'autre ils montèrent à cheval, et, bien que les deux derniers s'attardassent quelque peu, jasant entre eux et se montrant les fenêtres de l'appartement où leur camarade faisait bombance, la cour en quelques instans se trouva vide. Nous autres enfans qui batifolions près de la porte de Brandebourg, nous les vîmes passer, ces foudres de guerre, piétinant jusqu'au poitrail de leurs chevaux dans les épaisses fanges de nos routes mecklembourgeoises. On touchait effectivement au printemps, et le dégel avait commencé.

II.

— *Herr* Droï, vous avez été pour nous un ange de délivrance! — Ce fut en ces termes légèrement enthousiastes que mamzelle Westphalen félicita et remercia l'horloger, pour qui elle professait dans le secret de son cœur innocent une admiration sans conséquence. Elle l'appelait Droï, croyant mieux prononcer ainsi le français, langue dans laquelle elle s'exprimait assez péniblement pour que ses entretiens avec un étranger qui baragouinait un allemand presque inintelligible fussent sujets à de fréquens malentendus.

L'*ange de délivrance*, ayant déposé son bonnet à poil sur une chaise de paille et son fusil contre le calorifère de l'office qui servait de salon à *mamzelle*, s'était attablé devant deux flacons de vin, — cette fois du meilleur, — et les vidait à loisir; ils lui rappelaient, disait-il, le bon vin du pays de Vaud, beau pays où il se déclarait fier d'être né. — C'est là que les oiseaux chantent et que les ruisseaux murmurent, — ajoutait-il avec un accent pathétique. Cependant la nuit se faisait. Les bouteilles menaçaient de tarir; mais

les propos ne tarissaient point. Survint tout à coup Fritz Sahlmann, porteur de nouvelles *à sensation*. — L'*amtshauptmann* se promenait seul, sans chapeau, dans son jardin, et se parlait tout haut à lui-même. Le *burmeister* s'était dérobé pour rentrer chez lui sans dire mot à qui que ce fût. Friedrich, le garçon meunier de maître Voss, attendait à la porte du château, avec la charrette, sacrant, comme à son ordinaire, contre les « patriotes » et contre Dumouriez. Le meunier mettait le poing sous le nez du chasseur, qui se laissait narguer et honnir sans donner le moindre signe de colère.

— Fritz Sahlmann, vous nous faites là des histoires à dormir debout, répliqua la mamzelle. Êtes-vous bien sûr que ce Français ne remue plus? M'accompagneriez-vous près de lui? Je vous sais poltron, et je m'en rapporterai à vous, si vous ne refusez point.

Fritz ayant consenti : — Voyons, continua la prudente demoiselle, allez me chercher le garçon meunier! *Herr* Droï voudra bien aussi m'escorter. Vous prendrez tous, pour me défendre au besoin, des engins qui percent et qui coupent. A ces conditions, je me risque.

L'escorte s'étant formée, la Westphalen se mit en route, plus lentement encore que de coutume, pour se rendre dans la chambre à coucher de l'*amtshauptmann*. Friedrich marchait en éclaireur, et Droï formait l'arrière-garde, Fritz voltigeant sur les flancs du corps d'armée. Un spectacle étrange les attendait. Le meunier attablé, tenant un verre de chaque main et les choquant l'un contre l'autre alternativement, buvait solennellement à sa propre santé d'abord, puis à celle de son hôte. Il avait ôté sa veste, l'ouvrage lui donnant chaud. Au-dessus de sa face large et souriante s'agitait le casque de cavalerie à longue crinière avec une aigrette pour plumet. Le grand sabre du chasseur, accroché je ne sais comment à sa taille épaisse, accompagnait chacun de ses mouvemens d'un cliquetis métallique. Quant au Français lui-même, il était couché sur un sofa, coiffé du bonnet de nuit et roulé dans la robe de chambre à ramages de l'*amtshauptmann*. Par une inspiration facétieuse, le meunier lui avait glissé dans la main droite une longue plume d'oie que le malheureux, complétement hébété, brandissait comme une épée.

Mamzelle Westphalen contemplait quasi pétrifiée ce spectacle sans précédens pour elle. Son premier mouvement quand elle eut repris l'usage de sa volonté fut de courir sus à l'ennemi revêtu des dépouilles de son maître. Elle lui arracha lestement le bonnet de nuit profané; puis, étonnée elle-même d'avoir osé tant : — Friedrich, dit-elle, ôtez à cet impie la robe de chambre de monsieur! et vous, *herr* Droï, enlevez la soupière dont ce meunier de malheur a couvert sa pauvre tête! Désarmez-le par la même oc-

casion! Maintenant que nous reste-t-il à faire? continua-t-elle les bras croisés, quand ces derniers ordres eurent été exécutés.

— Je le sais, moi, s'écria Friedrich; en même temps il tirait de sa poche un grand couteau de fort mauvaise mine. Mamzelle poussa un cri de terreur en le voyant écarter à la hâte les revers de la veste du chasseur, qu'il semblait vouloir égorger sur place. Droz au même moment s'était précipité. — Y pensez-vous? disait-il, étreignant fortement le bras de l'assassin présumé. Fritz, penché à la fenêtre, appelait déjà l'*amtshauptmann*. Deux bons soufflets de la mamzelle arrêtèrent dès le début cette manifestation indiscrète. C'était là pour ce jeune serviteur la moitié tout au plus de sa ration quotidienne.

— Diable, diable, reprit Droz, on ne tue pas comme cela un pauvre garçon sans défense.

— Ah çà! vous me prenez donc pour un cannibale, vous? répliqua Friedrich stupéfait. Vous pensiez que j'allais lui planter mon eustache dans la poitrine? Il s'agit bien de cela; je voulais simplement couper les boutons de sa culotte.

— De sa culotte? répéta la Westphalen, profondément scandalisée.

— Évidemment, mademoiselle, reprit l'autre avec le plus merveilleux sang-froid. Quand je servais en Hollande sous le duc de Brunswick contre les damnés patriotes et ce galérien de Dumouriez, tous les prisonniers en passaient par là, car, voyez-vous, mademoiselle, continua-t-il d'un air convaincu, c'est le meilleur moyen qu'on ait trouvé pour les empêcher de fuir. Dès les premiers pas, la culotte leur tombe sur les talons, et...

— Voulez-vous bien vous taire? interrompit la Westphalen, et pensez-vous que je me soucie des... vêtemens de ce Français? Ne pensons qu'à nous débarrasser de lui au plus vite, avant que monsieur ne rentre? S'il voyait ses habits sur le dos d'un pareil misérable, il ne les voudrait jamais remettre, et c'est justement sa plus belle robe de chambre; mais que deviendra cet ivrogne?

— Ce qu'il deviendra, balbutia le meunier Voss, qui saisit au vol, comme dans un nuage, cette question de la Westphalen... Un homme qui m'a juré amitié, ce qu'il deviendra? Mon hôte, pardieu, l'hôte du vieux Voss... Où je vais, il va... Ma porte lui est ouverte.

— Dieu soit béni de lui avoir mis en tête cette fantaisie, reprit la mamzelle. Nous voilà quittes de ce double embarras. Allons, *herr* Droï, encore un coup de main, prenez les jambes de cet homme! Soutenez sa tête, Friedrich! Vous, Fritz Sahlmann, donnez le bras au meunier, et prenez bien garde qu'il ne glisse!...

Le chargement des deux ivrognes dans le chariot ne s'opéra point

sans difficulté. Sur la paille du fond, le représentant de la grande nation s'étala tout du long, et le meunier, tant bien que mal daossé à deux sacs de blé, fut supposé capable de se maintenir sur son séant. Ces arrangemens terminés, la charrette se mit en mouvement; mais elle n'avait pas fait trois pas qu'un cri de Fritz Sahlmann suspendit sa marche. — Et le cheval? disait-il. — Le cheval du chasseur attendait, nous l'avons dit, à la porte du pigeonnier. On alla le chercher sans retard, et on l'attachait à la queue du chariot lorsque l'*amtshauptmann* survint, non sans contrarier beaucoup sa femme de charge. — Ce n'est rien, ce n'est rien, lui dit-elle, allant au-devant des questions qu'elle voyait poindre sur ses lèvres. Le meunier Voss a invité ce Français à passer la nuit au moulin de Gielow. — Rien de mieux, si cela les arrange, dit l'*amtshauptmann*, évidemment soulagé par cette bonne nouvelle. Bon voyage, meunier, je ne vous oublierai pas!

Le meunier répondit à cette gracieuseté officielle par quelques vagues allusions au beau temps qu'il faisait, et sans autre éclaircissement la charrette sortit de la grande cour du *schloss* pour prendre la route de Malchin. Au bout de quelques minutes, Friedrich, qui tenait les rênes, se retourna pour voir où en était son patron, et si les cahots de son rustique véhicule l'avaient laissé en place. Hélas! le meunier avait glissé entre les deux sacs, et gisait à la renverse, sans se douter le moins du monde que la perpendiculaire lui manquât. Ceci jeta Friedrich dans une série de réflexions mélancoliques. — Évidemment, se disait-il, maître Voss ne descendra jamais tout seul de la charrette. Que diront sa femme et sa fille? et quelle scène je vais avoir, moi, par ricochet! Maudit Français! voilà pourtant de quoi il est cause!

Alors notre homme se rappela qu'en cette même saison et par un temps tout pareil il s'était vu, durant sa campagne de France sous le duc de Brunswick, poursuivi, traqué par les gens du pays envahi; il se rappela comment il avait fallu fuir sans habits, sans rien dans le corps, à moitié mort de faim et de misère. Et combien de ses camarades étaient morts sur les routes, combien au fond des taillis, entre autres son meilleur ami Kristian Krüger, et comme ils trouvaient peu de pitié! Ensuite lui revint le souvenir du bel attelage que l'ennemi lui avait tout récemment confisqué. — Mes deux beaux bais bruns remplacés par ces deux rosses affamées! Encore faut-il qu'elles s'épuisent à traîner un vil coquin de maraudeur pour lequel une potence ne serait pas de trop,... car ce n'est pas un soldat, ce bandit... Ah! galérien de Dumouriez! ta mauvaise graine a germé.

Tout à coup, au sein de ces amers retours, la colère le prit. Il arrêta brusquement ses chevaux, sauta par terre, fit le tour du

chariot, et, fouillant sous la paille, attira dehors plus qu'à moitié le corps inerte du misérable ivre-mort, qu'il prit ensuite sur ses épaules et transporta dans l'épaisseur du bois de Stemhagen, où il le coucha sous un orme. Le Français, mal à l'aise, ayant quelque peu bougé : — Ah! c'est cela? reprit Friedrich; tu trouves la terre humide? Mais toi-même, à l'intérieur, n'es-tu pas suffisamment mouillé? Voilà qui mettra de l'eau dans ton vin, méchant patriote!... Après tout nous sommes à la fin de février. Le coucou chantera bientôt, comme l'an dernier, dans les branches de cet orme. Pour une nuit de printemps passée en plein air, un gaillard de ton espèce n'est pas si à plaindre. Il ne tiendrait qu'à moi de te cacher sous trois pieds de terre; personne, je pense, ne m'en demanderait compte.

Mais au lieu de terre Friedrich, en bon chrétien, alla chercher trois brassées de paille qu'il jeta sur le Français, dont les membres refroidis frissonnaient au souffle de la brise humide. Ensuite, songeant à la reconnaissance que lui devraient la femme et la fille du patron pour les avoir débarrassées d'un hôte pareil, il remonta sur la charrette. A quelques pas du moulin, il interpella son maître, qui dormait encore, et qui de prime abord lui répondit en termes très respectueux, croyant parler à l'*amtshauptmann*. Petit à petit cependant, ses idées s'éclaircirent, et il put descendre à peu près sans aide sur le seuil où l'attendaient la meunière et la gentille Fieka, leur enfant unique.

A mesure que lui revenait le souvenir de ses hauts faits, le vieux meunier se sentait pénétré du sentiment de son importance : sous le regard désapprobateur de sa femme, il se rengorgeait en marchant aussi droit que possible, et comme la meunière se permit de remarquer qu'il avait dû boire un coup de trop : — L'essentiel, répondit-il fièrement, est de savoir avec qui. J'estime qu'on peut sans grande honte frayer avec l'*amtshauptmann*, trinquer avec le bourgmestre, tenir tête à un général des armées françaises. A propos, où est le Français, cria-t-il avec une sorte d'inquiétude. Qu'a-t-on fait de mon ami?

A cette question, Friedrich seul aurait pu répondre; mais il se tenait exprès hors de portée, affectant de panser les chevaux avec des soins tout à fait inusités. Fieka, honteuse et mécontente de voir son père dans l'état où l'avait réduit son duel bachique avec un des ennemis de la *vaterland*, restait un peu à l'écart, absorbée, semblait-il, par son travail de couture. La meunière seule accueillait les incohérentes paroles de son époux, qu'elle exhortait à se mettre au lit, et qui bientôt, nonobstant sa colère contre Friedrich, se laissa loger entre deux draps. On lui apporta un verre de bière

chaude pour chasser le mauvais air, et cinq minutes après il ronflait de la manière du monde la plus rassurante.

Les deux femmes, restées seules, se regardèrent tristement. — Voilà, dit la mère avec un certain découragement, voilà comment, une fois dehors, il s'occupe de ses affaires, et cela sous le coup d'un désastre presque certain, en présence des menaces de cet affreux juif. Ah! ma pauvre enfant! si vous eussiez écouté, l'an dernier, les propositions de mariage que vous faisait ce négociant de Malchin...

— Vous oubliez, mère, qu'il nous croyait riches ou tout au moins à notre aise. Eût-il été bien de le laisser s'engager sur une fausse route? — Puis, sans attendre une réponse, Fieka, déposant son ouvrage, vint baiser sa mère au front, et se retira dans sa petite chambre. La meunière, livrée un temps à ses pénibles réflexions, finit par se lever à son tour. — Elle a raison, cette enfant, dit-elle avec un soupir... Fions-nous à la bonté de Dieu, qui sait mieux que nous ce qui nous convient.

III.

Après le départ du meunier, mamzelle et l'horloger Droz avaient d'un commun accord repris la séance interrompue; mais, à peine assis en face l'un de l'autre, ils virent entrer encore une fois Fritz Sahlmann, affublé pour le coup du casque et du sabre dont le chasseur français avait été dépouillé. Une belle moustache en noir de fumée complétait la mascarade, que mamzelle Westphalen prit en assez mauvaise part, et qui valut au jeune *factotum* une nouvelle paire de soufflets lestement appliqués. — Laissez là ces armes! s'écria la femme de charge, et courez dire à Mme Droï qu'elle n'a pas à s'inquiéter de son mari. Je le lui renverrai ce soir après qu'il aura soupé. C'est bien le moins que nous lui devions.

La reconnaissance n'était pas l'unique mobile de la Westphalen en cette circonstance. Elle détestait en général la solitude à laquelle sa dignité la condamnait, croyait-elle; mais elle la détestait tout particulièrement lorsque, la nuit venue, les longs couloirs ténébreux du vieux *schloss* s'emplissaient de formes vagues et de bruits inexplicables, lorsque le toit frémissait et craquait en ses jointures vermoulues, lorsque le vent s'engouffrait dans les tuyaux des cheminées pyramidales. Alors, dans sa crainte doublée d'ennui, la digne demoiselle goûtait tout spécialement la compagnie d'un respectable causeur, fidèle aux traditions de l'ancienne galanterie, assez respectueux pour qu'on n'eût rien à craindre de lui, et cependant assez porté au madrigal pour que certaines illusions flatteuses ne fussent pas absolument dépourvues de toute vraisemblance.

A un moment donné de la conversation, mamzelle tressaillit tout à coup. — Comment, s'écria-t-elle, un roulement de tonnerre?

Droz prêta l'oreille, et sa figure après un instant s'éclaira d'une lueur martiale. — Ce n'est pas le bruit du tonnerre, mademoiselle, c'est le roulement des fourgons. Écoutez! le bruit continue. La place du marché doit être encombrée d'artillerie.

L'horloger ne se trompait pas : une commère du voisinage arriva bientôt tout essoufflée annonçant l'arrivée des Français. — A telles enseignes, ajouta-t-elle, que mon mari a reçu du bourgmestre les ordres les plus pressans pour courir par cette nuit affreuse dans les villages des environs. Il faut que tous les attelages disponibles se trouvent ici demain à midi. La réquisition est formelle.

La Westphalen était trop expérimentée pour ne pas prévoir les conséquences probables de cette arrivée inattendue. Hanchen et Corlin reçurent l'ordre de préparer sans retard la chambre bleue pour le commandant de la colonne française. — Croyez-vous aux revenans? demanda-t-elle à Droz quand les deux suivantes furent parties. — Jamais, répondit le Suisse avec un sourire philosophique. — Vous avez tort, reprit mamzelle. La chambre bleue est hantée... C'est pour cela que je la donne à ces étrangers. Si le fantôme est tant soit peu chrétien, il ne les laissera guère dormir, et c'est le moins que je leur souhaite.

Cependant un bruit de pas et de voix se fit entendre à la porte du *schloss*. Un colonel, un adjudant et deux plantons s'y présentèrent à la fois, plus tôt qu'on ne s'y serait attendu. Mamzelle Westphalen courut les installer dans la chambre bleue. Droz, resté seul au coin du feu, commençait à se sentir embarrassé de sa propre personne; tranchons le mot, il avait grand'peur de se rencontrer en uniforme de grenadier français avec ces nouveau-venus dont il attirerait nécessairement l'attention, et qui peut-être lui demanderaient un compte sévère de ce travestissement irrégulier. De fil en aiguille, on pourrait même remonter à l'histoire de la matinée, où il avait joué un rôle compromettant à l'encontre de la « grande nation, » jadis sa suzeraine. Plus il y songeait, plus sa situation lui paraissait critique et périlleuse.

Sur ces entrefaites, la Westphalen rentra précipitamment, aussi précipitamment que s'y prêtait sa corpulence peu commune. — Il ne faut pas songer à sortir d'ici, disait-elle. Ces Français vont et viennent de tous côtés, comme des rats dans un grenier. Avez-vous peur des revenans?

— Je vous ai déjà dit que non, répondit Droz avec plus de dédain que jamais.

— Tant mieux, je vous garderai ici jusqu'à demain matin. Votre femme sait que vous y êtes en compagnie honnête et chrétienne.

Vous coucherez dans ma chambre, dans mon grand lit à baldaquin, et moi, bien entendu, j'irai coucher dans celle de nos deux servantes. Pourtant, quoi qu'il arrive, ne faites pas de bruit. Vous ne serez séparé que par une mince cloison de la chambre bleue, où les Français s'arrangent en ce moment pour passer la nuit.

Ceci convenu, nos deux personnages prirent ensemble le chemin de la chambre où Droz allait être casé. Cinq minutes plus tôt, ils en eussent vu sortir Fritz Sahlmann à très petit bruit. Ce malicieux petit drôle y était arrivé porteur d'un morceau de glace beaucoup plus gros qu'un melon ordinaire. Je ne me serais pas chargé de le hisser sur le ciel du grand lit à baldaquin destiné à recéler chaque nuit les volumineux attraits de la femme de charge; mais la rancune prête des forces, le souvenir des nombreuses taloches dont il avait été régalé donnait à Fritz un énorme surcroît de vigueur et d'agilité. — Ah! qu'on est bien! s'écria Droz lorsque, après avoir déposé près du lit son attirail militaire et appuyé à la muraille son lourd fusil, le brave homme sentit une douce chaleur envahir la couche mollette où dans de beaux draps blancs il remplaçait sa bienveillante amie. Peu après, il entendit remonter le colonel français et son adjudant. Le souper de l'*amtshauptmann* les avait mis en gaîté; ils bavardaient comme deux pies. Néanmoins le silence se fit, et seulement alors les oreilles de Droz perçurent un bruit sec et régulier qui lui remit en mémoire les questions de la Westphalen au sujet des revenans. — *Toc! toc! toc!* on eût dit que du bout d'une baguette une main légère frappait à la porte. Droz impatienté prit doucement un de ses souliers, et le lança dans la direction de cet inexplicable tapage. Le projectile atteignit la porte et retomba sur le parquet non sans éveiller quelques échos. — Ohé! qu'on se taise! cria l'un des dormeurs de la chambre voisine. Droz épouvanté s'ensevelit sous sa couverture. — *Toc! toc! toc!* le bruit mystérieux recommença de plus belle, et bientôt il sembla se rapprocher. — Comment diable! le fantôme est donc entré? se demanda l'horloger; mais quand et par où? — Tourmenté de ce problème, il se pencha hors du lit pour mieux entendre, et cette fois, sur son front chauve d'abord, puis au bout de son nez, deux larges gouttes d'eau se vinrent aplatir. Je laisse à penser s'il se recula brusquement. — Un trou dans le toit! pensa-t-il naturellement, et juste au-dessus de ma tête! Il fallait bien porter remède à ce léger désastre, et pour cela le plus simple était de changer le lit de place. C'est à quoi s'employa immédiatement avec toutes les précautions requises pour n'être pas entendu l'industrieux artisan. Par malheur, il avait oublié que le bonnet à poil et le sabre de grenadier dont il s'était affublé la veille reposaient à côté de ce lit pesant qu'il s'efforçait d'ébranler. L'un et l'autre tombèrent à la pre-

mière secousse. Effrayé lui-même du bruit qu'il faisait, l'horloger poussa machinalement dans un autre sens, et le fusil, dont un léger choc vint ébranler la base, roula par terre à son tour. Dans la parabole qu'il décrivait se rencontra la chaise sur laquelle, d'après les ordres formels de la mamzelle, Fritz Sahlmann était venu cacher aux profanes le casque et la grande latte de cavalerie dont le meunier avait dépouillé la veille son antagoniste vaincu. Tout cet arsenal tombant pêle-mêle produisit le plus belliqueux tintamarre. Les Français s'émurent de plus belle. Trois ou quatre jurons formidables jaillirent à la fois de la chambre bleue, et Droz s'estima fort heureux de rentrer sans plus d'aventures dans son lit, qu'il croyait désormais à l'abri de tout stillicide. — *Toc! toc !toc!* Les coups, hélas! se pressaient plus que jamais, et, jetant les mains autour de lui, l'horloger constata que ses draps de lit, quoique protégés par un édredon, commençaient à s'humecter. Évidemment, le toit ne pouvant être subitement passé à l'état de crible, cette cascade obstinée devait avoir une autre origine. Droz, trouvant à grand'peine le briquet, se procura un peu de lumière, et, remontant des effets à la cause, parvint à découvrir sur le ciel du lit ce qui restait de l'énorme glaçon, fort diminué maintenant. — Canaille! s'écria-t-il indigné en s'efforçant de saisir du bout de ses doigts, qui l'atteignaient à peine, le bloc glissant et mobile. En ce moment, il prit pour s'exhausser de quelques pouces un violent et suprême élan; le baldaquin vermoulu duquel il s'étayait ne put résister plus longtemps, et Droz roula sur le parquet pêle-mêle avec les rideaux de la Westphalen. Ce fut dans un fouillis lamentable d'armes de guerre et de blanches cotonnades que le trouvèrent les deux officiers français, cette fois accourus sur le théâtre de tant d'incompréhensibles tumultes.

Le colonel avait jeté sur son dos une couverture rouge, et tenait à la main un pistolet à deux coups. L'adjudant, svelte et fluet, sautillait dans son caleçon. Tout au fond du couloir se montraient déjà les deux plantons, qui accouraient au bruit dans un appareil des plus succincts. Droz était sur le dos, cherchant à se dépêtrer et jouant des jambes comme un télégraphe de l'ancien système, quand apparut, — court-vêtue, elle aussi, mais toujours imposante, — l'impérieuse femme de charge. La chambrière Hanchen, marchant sur les talons de la mamzelle, regardait par-dessus son épaule, et derrière elle la cuisinière Corlin tâchait de saisir aussi quelques détails de ce curieux tableau. — Bonsoir, mon colonel!.. Ces mots, prononcés par Droz, qui venait enfin de se relever, rompirent le silence de stupéfaction que gardaient les nombreux acteurs de ce drame nocturne.

Le colonel pour toute réponse regardait Droz, l'adjudant regardait le colonel. Tous deux se demandaient évidemment ce que

pouvait faire là ce Français à eux inconnu dont l'uniforme jonchait le parquet. Droz, chez qui la véracité n'était pas une vertu dominante, leur parlait de Iéna et de Marengo en homme qui avait puissamment contribué au gain de ces deux grandes batailles. Par malheur, ses interlocuteurs ne le croyaient guère, et mamzelle Westphalen elle-même, honteuse de l'entendre mentir à dire d'experts, finit par le réprimander aigrement. Du même coup, elle voulut entrer dans quelques explications; mais à peine les avait-elle entamées que le colonel, déjà fort égayé, l'interrompit en riant. — Mademoiselle, dit-il en très pur allemand, je ne vois pas pourquoi vous vous obstineriez davantage à estropier le français. La langue que vous parlez habituellement est aussi la mienne. Servons-nous-en, si vous l'avez pour agréable. Je m'appelle von Toll, et je suis né en Westphalie.

— Je m'appelle Westphalen, repartit la femme de charge, et cette coïncidence me paraît de bon augure... Mille pardons, ajouta-t-elle avec une révérence que ses jupons courts rendaient assez grotesque, seriez-vous parent de Toll, notre aubergiste, celui qui tient les relais de poste?

— Je n'ai point cet honneur, répondit le colonel avec une pointe d'ironie; mais il ne fait pas assez chaud pour prolonger ici la conversation. M. Droï, puisque vous l'appelez ainsi, me paraît être un déserteur de l'armée française. Il faut donc qu'il reste gardé à vue par mes deux hommes. Il faut aussi que je retrouve le cavalier auquel ce sabre et ce casque appartiennent. Nous vaquerons demain à ces éclaircissemens. En attendant, mademoiselle, permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit...

La Westphalen, à la grande joie des assistans, accueillit par une seconde révérence les courtois propos du colonel, puis elle disparut, ainsi que les deux suivantes, laissant *herr* Droï au pouvoir de l'ennemi, et toute marrie qu'il se fût dégradé à ses yeux par tant de mensonges déraisonnables. Quant à l'*amtshauptmann*, il dormait du sommeil du juste, à l'autre extrémité du *schloss*, ne se doutant guère de tout ce qui se passait chez lui.

IV.

Le lendemain matin, le meunier de Gielow s'éveilla tout endolori et la tête emplie de bourdonnemens. Sa femme s'étonna de l'entendre déblatérer contre le vin rouge et réclamer en même temps un Français dont jamais elle n'avait ouï parler. — Où est Friedrich? s'écria-t-il bientôt à bout de patience. Je ne paie pas un domestique pour qu'il dorme la grasse matinée. — Personne ne put tout d'abord le renseigner sur l'absence du garçon meunier, qui ne

parut pas au déjeuner pris en commun. On le vit arriver enfin lorsque, les deux servantes parties pour se rendre à leur ouvrage, le meunier fut demeuré seul avec sa femme et sa fille. Au premier mot de reproche, le rude garçon se cabra. — Notre maître, dit-il en sortant de sa poche un couteau dont il ficha la pointe dans le bois de la porte au-dessus de la clanche pour empêcher qu'on ne pût ouvrir du dehors, vous devez savoir que je ne suis pas un vagabond. Seulement, voyez-vous, quand les oies sauvages sont en l'air, ce n'est pas la saison de semer des pois, et quand il y a des femelles autour de nous, ce n'est pas le moment de se dire des secrets. J'ai donc attendu que les servantes fussent hors d'ici pour vous apporter, non pas le renard lui-même, mais sa pochette.

En achevant ce préambule et par manière de justification, Friedrich avait jeté sur la table une sacoche de cuir qui paraissait assez bien garnie. — Qu'est cela? demanda le meunier, qui s'en saisit aussitôt et se mit avec un empressement fébrile à déboucler les courroies.

— Voyez vous-même, repartit Friedrich. La chose ne me regarde plus. J'ai pris là dedans ce qui me revenait.

De la valise secouée vivement tomba sur la table un paquet ficelé, puis un certain nombre de pièces d'argent, parmi lesquelles, de temps à autre, quelques monnaies d'or fauves et rutilantes, enfin un petit écrin qu'ouvrit la meunière, et où, comme autant de serpens sous des fleurs vivement colorées, des chaînes d'or se déroulaient autour de maint et maint joyau. — Dieu nous ait en grâce! s'écria la bonne femme, qui dans son premier éblouissement laissa retomber la boîte.

Fieka, jusqu'alors immobile et qui debout, les mains pressées contre sa poitrine, regardait ces trésors tout à coup étalés à ses yeux, se pencha brusquement sur la table comme pour en dérober la vue à ceux qu'ils pouvaient tenter, et les deux mains étendues : — Rien n'est à vous, s'écria-t-elle. Tout ceci est au Français.

En relevant la tête et en regardant son père, elle vit sur sa physionomie une expression qui lui alla droit au cœur, comme la lame aiguë d'un poignard. Ce fut un moment d'inexprimable angoisse. Le meunier, indécis, hésitant, se consultant d'abord, finit par s'élancer vers la table, qu'il renversa presque. — Je ne sais rien, moi, disait-il. Je n'ai rien fait à ce Français. S'il est resté dans le bois, est-ce ma faute? Friedrich seul pourrait nous dire...

— Friedrich! répéta Fieka, s'élançant à son tour vers le garçon meunier, et oubliant les richesses étalées sur la table, où est le Français?... qu'as-tu fait de cet homme?

L'autre, impassible, la regardait. — Nous voilà donc en cour de justice, dit-il enfin, pesant sur chaque mot. Oh! Fieka, Fieka!

ai-je donc la mine d'un voleur ou d'un assassin? Sous l'orme du bois de Stemhagen, où je l'ai laissé gisant, ce misérable doit être encore, à moins que le froid de la nuit ne l'en ait chassé.

Fieka prêtait à ses paroles une attention extraordinaire. — Pardonnez-moi, lui dit-elle, une fois convaincue qu'il ne cherchait point à la tromper. Je pouvais bien croire... Vous ne parlez jamais des Français que pour les vouer au massacre et à l'extermination... Alors...

— Pensez-vous que je m'en veuille dédire? Ah! Dumouriez! si je les tenais, ces brigands de patriotes, vous verriez comme je leur tordrais le cou! mais tuer un homme sans défense et le tuer pour lui prendre son argent!... Le reste de la phrase se perdit dans l'épaisseur de sa barbe, et il reprit, murmurant toujours, le chemin de la porte. Sur le seuil, quand il eut retiré son couteau et soulevé la clanche : — Çà, meunier, ajouta-t-il par forme de conclusion, vous en ferez exactement ce qui vous plaira. Selon ma pauvre judiciaire, les Français vous ayant pris plus que ne vaut le contenu de cette valise, vous avez droit de la garder en remboursement. Si vous ne le croyez point et si vous la remettez aux mains de l'autorité, dites bien que j'ai prélevé ce qui m'était dû. Il y a deux ans, pour payer du sel que j'avais acheté à l'aubergiste de Klaukow, j'avais déposé sur la table une pièce de huit *groschen*. Un brigand de chasseur, qui se trouvait présent avec quelques autres, la prit sous mon nez, et quand je la voulus ravoir, ses camarades et lui me rouèrent de coups. Ce matin je suis rentré dans mes huit *groschen;* quant au reste, c'est-à-dire quant aux coups de poing et coups de bâton, je me réserve de les leur payer quelque jour.

Le meunier après le départ de son serviteur continuait à rôder autour de la table, se frottant le front et fort en peine de ses résolutions. Il alla décrocher de la cheminée un calendrier qui ne chômait guère, et soupirant devant une date bien connue : — C'est bien cela, dit-il, l'échéance arrive demain. Il y a là certes trois fois la somme qu'il faudrait pour nous tirer d'affaire.

— Mais, dit la meunière inquiète et troublée, songez à ce que vous risquez... Si cet homme réclame.

— Lui?... Quelle supposition!... Tout ceci est volé, il se dénoncerait lui-même, s'il osait souffler un mot de ce qu'il a perdu. Est-ce que j'ai rien dérobé, moi? On a lié le cheval derrière la charrette dans la cour du *schloss*, et le cheval a porté jusque dans notre écurie cette valise de malheur.

Parlant ainsi, le meunier comptait la monnaie et la répartissait en petites piles.

— Enfin, vous avez beau dire, ceci ne vous appartient pas, murmura la meunière.

— Pas plus au Français qu'à nous. Où le trouver d'ailleurs pour lui restituer ce qu'il a volé à d'autres? Pensez-vous qu'il soit resté sous un arbre de la forêt par le froid et la pluie de huit heures du soir à neuf heures du matin?... Allons donc!...

Malgré l'assurance dédaigneuse de ses propos, le meunier regardait à chaque instant du côté de sa fille, comme pour solliciter le moindre symptôme d'assentiment. — Avec le tiers de cet argent, — un peu plus de sept cents thalers, — nous voilà sortis de peine, reprit-il, presque décidé.

— Nos peines au contraire vont commencer, répondit Fieka grave et triste. Nous mangerons le pain des méchans; notre sommeil ne sera plus béni de Dieu. Dans la terre où vous cacherez cet argent, l'honneur de notre nom disparaîtra, lui aussi...

— Je n'enterrerai rien. Je compte payer honnêtement ce que je dois.

— Honnêtement? demanda Fieka non sans amertume.

A moitié contrit, à moitié irrité, le meunier essayait de s'étourdir et ne demandait qu'une occasion d'éclater. C'est ainsi que sont tous les hommes sur le point de se laisser entraîner à quelque mauvaise inspiration; mais Fieka ne donna pas à l'orage le temps de s'abattre. Elle se jeta au cou de son père, et, sans cesser de le tenir sous son regard : — Souvenez-vous, lui disait-elle, de cet honnête homme à qui vous devez le jour et de cette mère que vous m'avez tant de fois dépeinte, quittant à peine le métier où elle gagnait de quoi vous nourrir! Rappelez-vous aussi l'honneur que vous fit, jeune apprenti, la restitution de cette bourse qu'un de vos camarades avait perdue, et que vous aviez trouvée...

— C'était bien différent, interrompit le meunier; je savais à qui était la bourse, je n'avais aucune raison de penser qu'elle renfermât de l'argent volé. Ma conscience aujourd'hui me laisse tranquille...

— Ah! mon Dieu! quelqu'un vient, dit tout à coup la meunière comme en sursaut.

— Poussez le verrou! cria le meunier, qui dans son trouble, voulant balayer de la main la monnaie distribuée sur la table, fit tomber à terre une demi-douzaine de frédérics.

— Non! dit Fieka retenant sa mère avec une singulière autorité. Ne fermez pas cette porte à un envoyé de Dieu!

Un instant après, l'envoyé de Dieu se présentait sur le seuil, — un beau jeune homme, ma foi, de vingt-deux à vingt-quatre ans. Il jeta sur le logis du meunier un coup d'œil curieux, et salua, comme on saluait alors, d'un trait de jambe en arrière. — Bonjour, dit-il ensuite. Fieka seule répondit : Bonjour ! — Le meunier, fort rouge,

ne bougeait pas. La meunière, penchée vers le plancher, ramassait les pièces d'or éparses. — Peut-être arrivé-je mal à propos? reprit le jeune homme.

— Pas le moins du monde, répondit Fieka; mon père n'en a plus pour longtemps.

— En effet, j'ai fini, ajouta presque aussitôt maître Voss, qui en même temps ouvrait la fenêtre. Friedrich! attelez la petite carriole! Attachez-y le cheval du Français! nous allons au district... Puis, fermant la fenêtre et s'adressant à sa fille : — Vous l'avez voulu? C'est dit maintenant. Faites un paquet de tout cela... Après quoi il se dirigea vers le nouveau-venu pour lui faire accueil.

— Ne vous dérangez pas pour moi, monsieur Voss, lui dit celui-ci en lui tendant les mains; ma visite ici n'est peut-être pas sans quelque importance; mais rien ne presse. Au fait, je suis surtout venu pour voir mes parens.

— Vos parens? reprit le meunier avec plus d'étonnement que de bon vouloir.

— Sans doute, reprit l'autre. Mon père était votre jumeau. Je suis le fils de Joseph Voss...— Et comme le meunier, sans une parole, retirait sa main : — Je suis majeur depuis quinze jours seulement, ajouta le jeune visiteur, et n'ayant ni frère, ni sœur, ni autres proches, j'ai pensé à venir voir, du côté de Stemhagen, si quelqu'un pourrait s'intéresser au fils de Joseph Voss. Je m'aperçois bien que mon oncle a notre procès sur le cœur; mais, croyez-moi, nous pouvons encore nous retrouver bons amis.

— Ce n'est pas sans doute par amitié que vous vous êtes vanté de pouvoir me chasser d'ici?

— A qui m'en suis-je vanté? Me rendrez-vous responsable des méchans propos que l'on fait courir? Le fait est que mon père entama la querelle, pensant être dans son droit. Mon tuteur a cru devoir la soutenir, et Dieu sait tout l'argent qui m'a ainsi glissé entre les doigts. Je n'en fais pas mystère, ce métier de plaideur me semble une duperie, et nous pourrons, je le crois, nous entendre facilement pour en finir. Ce n'est pas chez moi comme ici, où l'argent fourmille jusque par terre.

Le meunier, tourmenté par sa conscience, put croire à quelque sanglante allusion. Un nuage de mécontentement passa sur son front assombri. — Que vous importe? dit-il avec un commencement de colère,... et d'ailleurs... d'ailleurs cet argent n'est pas à moi.

Fieka vint à l'aide de son jeune cousin, cette fois décontenancé. — Père, dit-elle, on ne songeait pas à vous offenser.

— Non certes... aussi vrai que je m'appelle Heinrich, reprit le jeune homme avec empressement. Je suis venu avec de bonnes in-

tentions, et m'en irai de même, si vous le permettez. Mon chariot n'est qu'à deux pas d'ici. Bonjour donc, je ne veux pas me rendre importun.

— Restez, cousin, dit Fieka. Mon père a quelques soucis en tête; mais vous le désobligeriez, si vous nous quittiez ainsi.

— Fieka, poursuivit le meunier baisant sa fille sur le front, deux fois déjà ce matin vous a donné raison et à moi tort... Tâchons d'en rester là, si c'est possible! Ensuite il tendit la main à son jeune hôte.—Il ne sera pas dit que j'ai repoussé de chez moi le fils de Joseph Voss. Vous ne devez pas nous quitter, Heinrich, sans avoir rompu le pain avec nous... J'ai quelques affaires à la ville qui ne sauraient se remettre ; mais vous attendrez ici mon retour.

Une fois dans la carriole, et pendant la première partie de la route, le maître et le serviteur n'échangèrent pas beaucoup de paroles. Voss se sentait quelque peu en faute, au moins d'intention. Friedrich ne semblait pas en revanche autrement émerveillé de l'héroïque probité dont le meunier allait faire preuve, et par ses allusions détournées lui donnait à prévoir quelques repentirs tardifs; mais tout à coup il se tut, arrêta le modeste équipage, sauta sur la route, et, déliant lestement le cheval du chasseur, le fit descendre au fond du grand ravin de Kolpin, où il le cacha dans un fourré de ronces, après quoi il revint prendre place sur le siége.

— A quoi pensez-vous? demanda le meunier.

— Je pense à deux cavaliers que je vois là-bas, dévalant du haut de la côte, et dont l'équipement reluit au soleil. Ce sont des Français, à ce que je crois, et il ne serait pas sain, j'imagine, qu'ils reconnussent le cheval de leur camarade. N'est-ce pas aussi votre avis ?

— Ah! certes, répondit le meunier. Puis, comme ils passaient devant le bois de Stemhagen, Friedrich, montrant du bout de son fouet un arbre sous lequel se voyaient encore quelques débris de paille : — C'est là, dit-il, que j'ai laissé l'homme.

— Et je donnerais bon pour qu'il y fût encore, soupira Voss.

— Peu probable, reprit l'autre. Il pleuvait trop hier soir pour qu'on s'amusât à dormir en plein air.

Survinrent les deux cavaliers, qui demandèrent, se trouvant à la jonction de plusieurs routes, celle du moulin de Gielow. Friedrich tout aussitôt leur indiqua, sur la droite, le chemin des bois de Cumrowsh, vers lequel ces êtres naïfs se dirigèrent incontinent.

— Avez-vous le diable au corps? demanda le meunier. Ils ont à faire le tour du monde avant d'arriver au moulin par cette route.

— Je le sais, mais je n'aime pas à déjeuner d'une soupe aux choux, repartit flegmatiquement le garçon meunier, et voyant que

ce propos demandait à être expliqué : — Une fois au moulin, poursuivit-il, ces braves garçons auraient bien pu s'amouracher de notre petite Stiena. La pourchassant dans l'étable, ils n'eussent pas manqué d'y trouver trop de bétail, et pour nous désencombrer je les vois d'ici emmenant nos deux belles vaches laitières,... histoire, vous savez, de nous rendre service. Les deux vaches parties, plus de bouillie le matin, et la bouillie serait remplacée par la soupe aux choux, que je n'aime point... Après cela, reprit-il, comme par réflexion, peut-être ai-je fait erreur. Ces deux hommes ont l'air d'appartenir à la gendarmerie. Si cela est, leur visite au moulin avait peut-être un autre but. Ils cherchaient sans doute la piste du chasseur d'hier, et avaient mandât de vous arrêter en son lieu et place... Je commence à croire que Fieka ne se trompait guère, et qu'il serait bon de remettre la main sur ce Français... Il était là; nous pouvons, grâce aux brins de paille tombés de ses vêtemens, nous assurer si une fois relevé il ne s'est pas dirigé vers Gulzow. Je vais donc vous ramener le cheval, et pendant que vous irez au bailliage où vous déposerez le sac et la bête, je vais, moi, courir après l'homme, pour que rien ne manque à la restitution.

En vertu de cette ingénieuse combinaison, le meunier arriva seul à Stemhagen par une pluie battante. Le premier visage de connaissance qu'il y rencontra fut celui du boulanger Witte, qui parut fort étonné de le voir se hasarder avec un cheval d'origine suspecte dans une ville remplie de troupes françaises. — Dépêchez-vous! lui dit-il après explication, dépêchez-vous de le cacher dans ma grange, et permettez-moi de vous dire que vous vous êtes mis dans une fameuse nasse. Tout est bouleversé au château. L'*amtshauptmann* a fait demander pour huit heures du matin (circonstance énorme) les rôties de son déjeuner. Fritz Sahlmann assure que mamzelle Westphalen a disparu, et l'horloger suisse a été conduit en prison. Ceci, je l'ai vu de mes yeux. On ne parle plus que de cours martiales et de fusiller le pauvre monde.

Je vous laisse à penser si le vieux meunier tremblait dans sa peau. — Il faut pourtant que j'aille au *schloss* rapporter cet argent, dit-il enfin; mais je ferai le tour de la ville pour tâcher d'y arriver *incognito*. Vous, gardez ici le cheval, et si vous apprenez qu'il m'est arrivé malheur, allez donner de mes nouvelles aux femmes du moulin. J'y ai laissé un jeune homme auquel vous direz que son oncle le prie de les protéger et de veiller sur les affaires de la maison.

Sur la promesse du boulanger, qui enferma le cheval dans sa grange, Voss continua sa route, se glissant comme un coupable par l'extérieur de la ville, qu'il n'osait traverser. A la porte neuve, où il

attacha sa carriole, il rencontra un attelage de quatre chevaux gris, lancés à toute vitesse, et qui l'éclaboussèrent de la tête aux pieds. Après celui-là venait un autre couleur isabelle, et après ce second, un troisième du plus beau noir. Les conducteurs fouettaient leurs bêtes à tour de bras avec des imprécations de l'autre monde : — Bandits!... voleurs!... Il ne manquait plus que cela!... Nous forcer à venir par un temps pareil!...

Dans le jardin du *schloss*, grand désordre et grand tumulte. Les chariots mis en réquisition pour le transport de l'artillerie française se démenaient en tous sens, et qui pouvait s'échappait. — Que venez-vous faire ici, meunier? lui cria un jeune homme, voisin du moulin de Gielow. Profitez donc de ce qu'il pleut à verse. Les Français s'abritent, et nous nous sauvons. Une bonne idée que nous devons au *rathsherr!*

Mais le meunier n'en continua pas moins à monter vers le château.

V.

Rentrons-y, nous aussi, pour reprendre moyennant quelque retour en arrière le fil des événemens. Après la nuit agitée dont nous avons relaté les principaux incidens, mamzelle Westphalen ne fut pas trop surprise de trouver un peu chiffonnées les ruches de son bonnet. Aussi, dès que la décence le permit, se dirigea-t-elle vers sa chambre pour prendre une coiffure plus présentable. Elle frappa doucement à la porte, voulant s'assurer avant tout que *herr* Droï pouvait sans inconvénient la laisser pénétrer auprès de lui. — Entrez! répondit une voix inconnue, et mamzelle poussa l'huis d'une main déjà tremblante. Le spectacle qui s'offrit à ses yeux justifia ce pressentiment d'horreur. Sa chambre, sa propre chambre, ce sanctuaire qu'elle s'était complu à orner de ses mains virginales, et qu'elle entretenait à force de soins dans toute son intégrité originelle, sa chambre était envahie et saccagée. Une âcre fumée bleuâtre en souillait l'atmosphère. Le lit, — ce lit que son parrain l'ébéniste avait amoureusement édifié, — son lit était sens dessus dessous. Les blancs oreillers gisaient sur le parquet poudreux. Un des deux soldats préposés à la garde de *herr* Droï, couché en travers de la porte, s'était roulé dans les rideaux arrachés, et, le brûle-gueule aux dents, reposait sa tête immonde sur un magnifique édredon rayé de blanc et de rouge. L'autre s'étalait dans un ample fauteuil, et, pour se tenir les pieds chauds, se servait, en guise de chancelière, d'une jupe ouatée, présent de la *frau amtshauptmann. Herr* Droï, coiffé de son bonnet à poil, mais triste et déconfit, balbutiait de vagues excuses, auxquelles la mamzelle ne

voulut pas croire. D'un pas solennel, et sans prêter attention aux grosses facéties militaires des deux plantons, elle alla prendre dans un tiroir le bonnet qu'elle était venue chercher, puis elle se retira majestueusement, blessée trop à fond pour pouvoir exprimer ce qu'elle sentait. Sur le palier, elle rencontra le colonel von Toll en grand uniforme. Il la salua fort poliment et lui demanda de l'introduire auprès de l'*amtshauptmann*. A sept heures du matin, cette requête avait droit de la surprendre. — C'est bien assez, colonel, répondit-elle, que j'aie vu ma chambre à coucher dans l'état où vos deux goujats l'ont mise; ne me demandez pas de bouleverser l'ordre naturel des choses. Un gentilhomme est un gentilhomme, et a bien le droit de dormir son plein sommeil. Ni empereur, ni monarque, non pas même notre grand-duc Friedrich-Franz, ne me forceraient à contrevenir aux usages de cette respectable maison.

— Il faudra donc que je vous épargne cette peine, interrompit le colonel, qui fort tranquillement s'en alla du même pas heurter chez l'*amtshauptmann*.

— Il entre;... mais c'est qu'il entre! s'écria la mamzelle consternée.

Il entrait en effet, et un bruit de voix assez élevé annonça presque aussitôt l'ouverture de la conférence, qui bientôt alla s'aigrissant de part et d'autre. Le colonel réclamait des explications complètes sur tout ce qui lui semblait mystérieux dans les événemens de la nuit passée. L'*amtshauptmann*, ne les connaissant qu'à moitié, ne pouvait répondre à toutes les questions, et s'indignait pourtant qu'on osât suspecter sa bonne foi. — L'affaire de ce Droz n'était pas claire. Il me semble que vous usez de défaites, dit enfin le colonel.

A ce mot, le vieillard se redressa de toute sa hauteur, et sous ses sourcils grisonnans éclata un regard chargé d'une colère méprisante. — En vérité? dit-il, perdant toute mesure, vous ne sauriez donc croire qu'un Français ait revêtu pour son plaisir l'uniforme de son pays, lorsque tant d'Allemands le portent, eux aussi, de leur plein gré...

Le colonel westphalien rougit à ce mot, comme s'il eût senti un soufflet sur sa joue, puis il devint excessivement pâle, recula de deux pas, et sa main se crispa sur le fourreau de son épée; mais, sans rien ajouter, et maîtrisant une inspiration mauvaise, il sortit à grands pas et franchit le vestibule. L'alerte Hanchen, sans cesse au guet, déclara toujours depuis qu'en ce moment ce beau garçon lui avait littéralement fait peur. Or un pareil propos sur les lèvres roses de Hanchen avait une valeur toute spéciale. Généralement un beau garçon l'effrayait peu.

Le colonel cependant revint sur ses pas, et, reprenant avec un

sang-froid de commande l'entretien interrompu : — Vous avez soulevé, dit-il à l'*amtshauptmann*, une question que nous discuterons une autre fois. Il s'agit maintenant d'autre chose. Pourquoi cet horloger suisse couchait-il, la nuit dernière, au château?

— Il n'y couchait point, repartit sèchement notre magistrat.

— Pardonnez-moi! nous l'avons trouvé dans la chambre et dans le lit de votre femme de charge.

— Cela ne peut être, s'écria l'*amtshauptmann*, prêt à proclamer devant l'univers entier l'innocence de la Westphalen. Cette digne personne est à mon service depuis vingt ans, et on ne me fera pas croire...

— Corlin, donnez-moi deux bons coups de poing derrière le cou, disait cependant la mamzelle, qui, de la cuisine où elle s'était réfugiée, entendait les éclats de ce dialogue.

Le colonel, pour en finir, poussa brusquement la porte de la chambre par lui désignée, et l'horloger apparut aux yeux de l'*amtshauptmann*. Pressé de questions par l'adjudant, il venait, selon sa coutume, de lui débiter toute sorte de mensonges plus palpables les uns que les autres. — Voilà qui est inexplicable! s'écria l'*amtshauptmann*.

— Et ce qui pourtant veut être expliqué, répliqua le colonel. — Puis, après quelques mots échangés à voix basse avec l'adjudant, il demanda les clés de la prison d'état.

— Je ne puis les donner en cette occasion, répondit l'*amtshauptmann*. Le prévenu n'y a point droit. Simple citoyen, il doit être mis dans la geôle communale.

— Comme vous voudrez. Il y sera mieux préservé de toute connivence coupable. — Au surplus, continua le colonel quand Droz fut parti sous l'escorte de deux fusiliers, je devrais, monsieur l'*amtshauptmann*, vous faire arrêter : votre âge et les rudes paroles que vous vous êtes permises seront pour cette fois votre sauvegarde. Je ne veux pas avoir l'air de venger une injure personnelle. Il restera pourtant bien entendu que, si la justice militaire avait besoin de votre témoignage ou de celui de votre femme de charge, vous vous présenteriez devant qui de droit.

Le premier mouvement de l'*amtshauptmann* fut de procéder à une enquête immédiate; mais, sur le chemin des cuisines, le souvenir des paroles prononcées par le colonel l'arrêta court. — N'a-t-il pas prononcé le mot de *connivence?* se demandait-il. Autant que n'importe quel colonel français, un magistrat allemand doit veiller sur son honneur et le maintenir intact de tout soupçon.

La Westphalen échappa ainsi à l'interrogatoire sur faits et articles dont elle était menacée. Fritz Sahlmann, sans qu'il eut été

besoin de l'y convier, accompagnait Droz à la prison de ville, où le pauvre horloger se rendait avec une terreur visible et par des rues encombrées de chevaux, de charrettes, de soldats, de fourgons et d'artillerie. En ce désordre, notre gamin fut abordé par l'honorable *rathsherr* Herse, lequel était mon oncle, et de plus un patriote premier numéro, — curieux du reste comme une vieille demoiselle, et abritant plus de secrets que la porte de la prison devant laquelle il interpellait maître Fritz. Bien longtemps après la mort du terrible empereur, j'ai reçu de mon oncle l'aveu confidentiel qu'à l'époque dont nous parlons il faisait partie de la grande société connue sous le nom de *Tugendbund*. On aurait pu le deviner en le voyant, toutes les fois qu'il était en compagnie, tracasser du bout des doigts une longue chaîne de montre tressée en cheveux blonds, — ceux de la tante Herse étaient d'un noir de jais, — et porter à son annulaire une bague de fer d'un poids formidable. D'après ce qu'il m'a dit en temps et lieu, c'est-à-dire beaucoup plus tard, ces cheveux étaient ceux d'une héroïne rasée pour avoir conspiré l'affranchissement de l'Allemagne, et l'anneau de fer lui avait coûté une superbe chevalière en or. — C'est égal, ne parlez jamais à personne de ces détails, prenait-il soin d'ajouter; je ne veux pas alimenter les commérages publics. — Jugez par là s'il devait se taire sur bien des choses alors que la présence de l'ennemi lui faisait une loi du silence.

Au surplus, il voyait de très haut s'agiter à ses pieds, — absorbant les soins et le temps de mon pauvre père, — les menues affaires de la commune. Pendant que ce dernier prenait laborieusement des arrêtés de police rurale ou veillait à l'entretien des routes voisines, le *rathsherr* Herse, oublieux de ses devoirs municipaux, donnait des ordres à Kutusof et à Czernichef, félicitait Yorke de sa trahison si opportune, et blâmait Bulow de marcher directement sur Berlin. N'eût-il pas mieux valu faire un *à-droite* vers Stemhagen et tomber sur les flancs de Bonaparte? Au moment où Fritz Sahlmann allait bonnement lui expliquer comment Droz se trouvait prisonnier : — Taisez-vous donc, étourneau, interrompit brusquement le *rathsherr*. Voulez-vous attirer sur vous une sentence capitale? Cet horloger est perdu; je ne donnerais pas un *groschen* de sa peau. Nul doute en effet que le meunier et son garçon n'aient *éliminé* ce chasseur français.

— Le meunier est bien trop brave homme, hasarda Fritz, étonné de cette certitude.

— Lui ou son garçon. Friedrich est Prussien... Sais-tu ce qu'on entend par ce mot : *Prussien?*... Laisse donc là tes airs effarés!.. Tu ne supposes pas, j'imagine, que je vais te mettre au courant

de tout?... Mais que disais-je donc?... Ah! oui, l'*amtshauptmann* sera expédié à Bayonne. Quant à mamzelle Westphalen, le moins qui l'attend est d'être pendue, et toi, mon garçon...

— Moi?...

— Tu en seras quitte pour être fouetté en place publique. Tu apprendras ce qu'il en coûte de se mêler aux attroupemens du populaire... à moins pourtant que je ne m'en mêle... Dans ce cas, et si tu te conformais exactement à mes instructions;... mais d'abord es-tu capable de te taire, et peux-tu transmettre un message à la mamzelle sans que l'*amtshauptmann* vienne à le savoir?...

— Dame, on verra, répondit Fritz, à qui la menace d'une flagellation publique ne paraissait pas sourire beaucoup.

Le *rathsherr* alors, se penchant à l'oreille du jeune messager, lui donna les renseignemens les plus complets sur la conduite qu'il avait à tenir, l'air qu'il faudrait prendre, les mots de passe dont il faudrait se servir, le tout pour mettre le château à l'abri d'une surprise, si les Français tentaient de s'en emparer. — Du reste, ajouta-t-il, tu ne m'y précéderas que d'une heure ou deux. D'ici là, qu'on tienne bon! Les secours ne se feront pas attendre.

Fritz partit, les mains dans les poches, sifflant d'un air dégagé, fidèle en un mot à la lettre et à l'esprit de ses instructions. Il prit de longs détours, rentra furtivement par les jardins du *schloss*, se faufila jusque dans la cuisine, et vint dire à mamzelle que les Français allaient la venir prendre pour la conduire à la potence, tandis qu'on enverrait leur maître au fin fond des Pyrénées. Du reste, elle n'avait qu'à tenir bon, *les secours ne se feraient pas attendre...*

Nous verrons plus tard ce qu'il advint de cette ambassade. Suivons en attendant l'oncle Herse, qui, rentrant chez lui pour prendre un manteau gris à cause de la pluie, et voyant accroché au mur son bel habit officiel, bleu barbeau à collet rouge et galons d'or, jugea la circonstance assez grave pour s'en revêtir. Le fait est que cet uniforme rehaussait le mérite de sa belle taille, et lui donnait un faux air de général au service de France. Il le mit donc avec l'arrière-pensée que ce travestissement lui permettrait de se rendre *incognito* sur le théâtre des hostilités. Pour plus de sûreté, il endossa par dessus une cape couleur de muraille dont il s'emmitoufla jusqu'aux sourcils, et qu'il ramena sur sa tête, coiffée d'un grand chapeau à trois cornes, — chapeau mémorable qui a servi plus tard à nos jeux, et que j'ai vu flottant, à l'état de nacelle, sur l'étang du vieux Nahmaker. Ce jour-là, il était censé déguiser la mâle figure du *rathsherr*, qui sortit, bien convaincu de son invisibilité; mais à peine avait-il fait quelques pas sur la place du marché, que ce même Nahmaker dont les Français emmenaient l'attelage, et qui se déso-

lait sur le pas de sa porte, l'apostropha d'un *bonsoir* pathétique : — Quels temps nous voyons, *herr rathsherr!* ajouta ce brave homme. — Chut! dit mon oncle passant son chemin. Derrière le chantier des bois de construction, Sverdfeger, le menuisier, venant à sa rencontre : — *Herr rathsherr*, bien le bonjour! — Taisez-vous, répliqua mon oncle impérieusement, et il longea l'enceinte du *schloss-garten*. — Bonjour, *herr rathsherr*, s'écria en l'apercevant le fils de l'acteur Harloff. Celui-ci eut pour sa peine un bon revers de main. — Vlan! Voilà pour vous apprendre à mesurer vos paroles. Ne voyez-vous donc pas que je désire garder l'*incognito?*... Mon Dieu, continua mon oncle entrant enfin au château, le rôle d'homme public est en vérité bien compromettant.

Il y trouva la mamzelle à peu près folle de terreur. L'idée qu'on pouvait la pendre comme atteinte et convaincue d'avoir couché dans son lit un homme traduit devant la justice ne lui laissait plus la faculté de réfléchir. — L'*amtshauptmann* ne sait encore rien, disait-elle, et je mourrai avant de lui avouer que j'ai commis un acte sujet à être si honteusement interprété? *Rathsherr*, sauvez-moi! Je n'ai pas d'autre espoir, d'autre conseiller que vous.

Mon oncle était facilement attendri par les supplications du sexe faible. — Je me charge de tout, dit-il avec assurance; mais il faut vous dérober, il faut fuir...

— Fuir? me dérober? Comment ferais-je? demandait la Westphalen, portant tour à tour les yeux sur toutes les dépendances et attenances de son énorme personne.

— Vous ne montez donc pas à cheval? demanda mon oncle.

— J'ai plus de cinquante ans, et n'ai pas encore commis une telle inconvenance.

— Pourrez-vous rester vingt-quatre heures plongée jusqu'à mi-corps dans la tourbière communale?

— Et mon rhumatisme? s'écria la pauvre fille.

— Encore faut-il vous trouver une cachette, si vous n'êtes pas en état de quitter le pays.

— Une cachette? j'en sais une, dit aussitôt Fritz Sahlmann, qui, tapi derrière le poêle, écoutait par droit de complicité cette discussion de plus en plus animée.

— Miséricorde! voilà nos secrets en bonnes mains, dit le *rathsherr*.

— Je vous promets une discrétion à toute épreuve, repartit l'audacieux *factotum*. Suivez-moi seulement, et vous verrez.

A ces mots, il les guida jusque dans un grenier où mamzelle mettait fumer ses jambons et ses saucisses. Une planche y donnait accès en se soulevant comme aurait fait une trappe, et cette planche, il

faut bien le dire, n'était connue que de Fritz. — Je m'explique à présent par où passaient mes conserves, s'écria la Westphalen à travers sa terreur. J'étais bien bonne d'accuser les rats.

Fritz cependant, sans paraître prendre garde à ces insinuations, montrait au *rathsherr* derrière la cheminée du grenier un petit recoin où la femme de charge, si puissante qu'elle fût, pouvait encore se dissimuler tout entière. — Il ne s'agissait, lui dit mon oncle, que de s'y tenir immobile et muette chaque fois que quelqu'un monterait dans les greniers; surtout pas de toux ni d'éternument. Après ces instructions plus ou moins pratiques, il descendit au premier étage du château, non sans avoir enjoint à Fritz de ne jamais éventer le secret de la cachette en se rendant auprès de l'intéressante prisonnière. — Mais encore, s'écriait celle-ci fort effarouchée...

— Laissez, laissez, nous arrangerons les choses, interrompit Fritz, la rassurant du coin de l'œil.

Hanchen et Corlin, qui n'avaient pas vu entrer le *rathsherr*, mais qui se trouvèrent sur son passage au moment où il se glissait dehors, poussèrent des cris d'aigle. Ces cris attirèrent l'attention des paysans qui étaient encore dans le jardin avec leurs chariots. A l'aspect de mon oncle, enveloppé dans sa cape et qu'ils prirent pour un général français, le désordre se mit parmi eux. Chacun de sauter sur son siége et de s'esquiver. En moins de dix minutes, il ne restait pas un homme, pas un cheval, pas une charrette dans cette enceinte, naguère encore si peuplée.

Le *rathsherr*, étonné lui-même de ce résultat, se dissimulait de son mieux derrière les massifs, et cherchait des sentiers détournés pour arriver à la petite porte verte. — Bonjour, monsieur Herse! lui cria tout à coup le meunier Voss, qui arrivait, l'un portant l'autre, avec sa valise.

— Le diable vous emporte! répliqua mon oncle.

Cette exclamation furibonde lui fut fatale, car un capitaine d'artillerie qui arrivait suivi de quelques soldats y vit la preuve manifeste de l'*incognito* gardé par le conseiller municipal en grand uniforme. De là le soupçon bien naturel qu'il était venu suggérer aux paysans l'idée de se soustraire à la réquisition; donc on tenait le chef du complot qui tendait à laisser les canons sans attelages et à retarder ainsi la marche du détachement. Mon oncle fut arrêté en flagrant délit malgré toutes ses protestations, dans lesquelles il se qualifiait de « conseiller d'état. » Ainsi puni de ses intentions éminemment serviables, il put réfléchir sur ce fameux axiome « qu'un bienfait n'est jamais perdu. »

VI.

L'*amtshauptmann*, que nous avons laissé seul dans sa chambre, y demeura quelque temps plongé dans une sorte de désolation intérieure. Il pleuvait à déluge, et le digne magistrat, qui s'ennuyait à périr, se sentait d'autant plus navré des malheurs de son pays. — L'étrange chose, pensait-il, que le gouvernement de ce bas monde! Pourquoi le Tout-Puissant laisse-t-il un misérable limier comme ce Buonaparte semer la dévastation sur tout l'univers? Question difficile à résoudre pour des chrétiens! Du cabinet grand-ducal partent souvent des ordonnances qui n'ont pas le sens commun; mais les ministres du grand-duc ne sont après tout que de pauvres pécheurs. La stupidité fait partie de leurs mérites éminentissimes. On le sait, on y est fait, on s'en arrange avec un peu plus ou un peu moins d'impatience; mais un croyant qui a pleine foi dans la providence du Seigneur et qui cherche à quel usage répond la puissance énorme dont a été investi ce vil agent de tyrannie se trouve, ma foi, bien empêché de... Mon Dieu! s'écria-t-il en brusquant son propre monologue, voilà que je hais quelqu'un à présent!...

Le digne homme avait soulevé son bonnet de nuit à trois pouces de sa tête; il le jeta par terre sans la moindre considération. La *frau amtshauptmann*, qui de la pièce voisine entendait son mari parler tout seul, se hâta d'accourir auprès de lui. — Qu'avez-vous donc, cher ami? Est-ce quelque impertinence de Fritz Sahlmann, quelque étourderie de Hanchen?

— Non, chère Neiting, répondit le magistrat d'une voix dolente. C'est Buonaparte que j'ai en exécration,... et je crains de ne pouvoir me vaincre là-dessus.

— Juste ciel! Weber, comment vous tourmentez-vous à ce point des choses? Tenez, ajouta-t-elle prenant un livre sur les rayons de la bibliothèque, voici votre philosophe!

C'était un *Marc-Aurèle* dont l'*amtshauptmann* lisait volontiers un chapitre quand il était de mauvaise humeur et deux s'il se sentait disposé à la colère. Il l'ouvrit donc, et se mit à lire. Sa femme lui avait noué une serviette autour du cou; elle peignait ses cheveux gris, et dextrement tressait, arrondissait, disposait la petite queue burlesque dont nous avons déjà parlé; puis, avec une fine houppe, elle répandit sur le tout une légère couche de poudre à la rose. Aidée de Marc-Aurèle, cette opération calmante eut plein succès. On put s'en convaincre en voyant le sentiment d'exquise volupté avec lequel l'heureux époux de Neiting huma une pincée

de macouba orangé. Comme pour compléter par une sensation de l'ordre le plus élevé ce bien-être physique et moral, le meunier Voss fit alors son entrée avec la fameuse valise.

Mieux que personne, connaissant la situation embarrassée de ce pauvre père de famille, le magistrat pouvait apprécier l'héroïsme de la restitution qu'il venait accomplir. De prime abord cependant il ne songea qu'aux embarras d'une affaire où la mystérieuse disparition d'un soldat français jetait tant de périlleuses obscurités. Aussi se fit-il confirmer à plusieurs reprises que le chasseur devait nécessairement se retrouver, et que Friedrich était parti sur ses traces. — Plaise à Dieu qu'il le ramène! dit l'*amtshauptmann*. Sans cela, cette aventure pourrait vous coûter la vie.

— Pourtant je n'ai rien à me reprocher, répliqua le meunier consterné. Faut-il en mon vieil âge que je sois tombé dans un piége pareil?...

— Encore est-il fort heureux, je vous assure, que le cheval et la valise soient ainsi revenus. Voyons cette valise, que contient-elle?

Devant le monceau de monnaies et de bijoux qu'elle recélait, l'*amtshauptmann* demeura comme ébloui : sur les cuillers d'argent, il reconnut l'écusson des Uertzen, une famille noble des environs. — Voilà bien la preuve que tout ceci est volé,... ce qui du reste ne rend pas votre position beaucoup meilleure... C'est égal, ajouta-t-il après quelques tours de chambre et quelque méditation en posant tout à coup la main sur l'épaule du meunier, c'est égal, ami Voss, vous êtes un brave homme. Je n'en doutai jamais; cependant votre position, votre gêne actuelle, et la manière dont ce trésor tombait en vos mains, son origine équivoque... Vraiment, mon cher, je ne puis vous refuser mon admiration.

Le meunier devint fort rouge, et ses regards se portèrent sur la pointe de ses grosses bottes. Il sentait bien que les éloges enthousiastes de l'autorité n'allaient point à leur véritable adresse, le rôle de Fieka ayant été omis dans son précédent récit. A la longue, il n'y tint pas, et, pétrissant à le déformer pour jamais son large feutre, il avoua nettement que sans les conseils de sa « petite » l'argent du Français serait encore dans l'armoire du moulin de Gielow. — Et moi, j'aurais le cou dans un nœud coulant, ajouta-t-il avec un frisson.

— Ma foi, dit l'*amtshauptmann*, je n'ai pas en général grande considération pour les filles; mais celle-ci vous fait honneur, à vous et à sa mère. N'oubliez pas de me l'amener,... je veux dire de l'amener à ma femme, la première fois que vous ferez un tour par ici. Maintenant portez sans aucun retard cette valise à la *rathhaus*. Les Français y ont organisé une espèce de tribunal, — beau tribunal, ma foi! — vis-à-vis duquel il importe de vous mettre en règle. De-

mandez à parler au bourgmestre; il sait parler le français, et c'est un homme juste. Nul doute qu'il ne vous soit très secourable. Au surplus, je vous rejoindrai d'ici à peu et ferai pour vous tout ce qui sera possible.

— Bien obligé, repartit le meunier. Je me sens au cœur un peu moins d'inquiétude; mais que pensez-vous de cette autre affaire, de cette faillite qui vous semblait?...

— Allons donc! vous êtes un vieux fou. N'avez-vous pas bien assez de soucis comme cela?

— C'est vrai. Merci, *herr amtshauptmann*... Faites excuse, et bien le bonjour!

A peine avait-il tourné les talons que la *frau* reparut fort émue. — Weber, disait-elle, comment s'expliquer tout ce qui arrive? Fritz Sahlmann n'est plus là, ni mamzelle Westphalen, dont la chambre a l'air d'avoir été mise à sac par les Turcs. Nos filles de service me donnent pour toute explication que le *rathsherr* Herse est venu à la dérobée et s'est éclipsé de même, après quoi on n'a plus revu ni Fritz Sahlmann, ni la mamzelle.

— Voilà qui est bizarre, dit l'*amtshauptmann*. Que vient faire le *rathsherr* dans nos cuisines? J'ai quelque penchant pour ce diable d'homme, Neiting; mais il fourre son nez partout, et je n'ai jamais ouï dire que cela portât bonheur. Faites-moi venir la moins sotte de vos soubrettes.

Hanchen Besserdich fut aussitôt appelée. C'était une petite personne fort proprette et fort éveillée, comme il convenait à la fille du *schult* (1) de Gulzow. Debout devant l'*amtshauptmann*, les yeux baissés, les mains occupées à tourmenter les cordons de son tablier, elle était, ma foi, fort gentille.

— Vous comparaissez, reprit l'*amtshauptmann*, pour dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

Ce début solennel intimida la pauvre enfant, qui répondit avec candeur à toutes les questions de son maître; mais elle ne put l'éclairer que sur un point, à savoir que le *rathsherr* Herse n'avait pas enlevé mamzelle Westphalen, — car, disait-elle, je l'ai vu s'en aller seul par le fond du jardin.

— Que faisiez-vous là? demanda la *frau* d'un ton sévère.

— J'étais allée voir ce que devenait mon frère, repondit Hanchen avec quelque hésitation. — Mon frère, continua-t-elle bientôt remise, avait amené ses chevaux pour traîner les canons des Français; mais il s'est joliment affranchi de cette corvée.

(1) Le *schult* ou bailli remplit dans un village les fonctions que le *burmeister* remplit dans une ville. En 1813, les enfans d'un *schult* ne regardaient pas comme au-dessous d'eux d'entrer en condition; nous ne croyons pas qu'il en soit ainsi de nos jours.

— En vérité? dit l'*amtshauptmann* avec une satisfaction et une irréflexion manifestes. Ton frère a fait cela, ma petite?

— C'est lui le premier qui a eu l'idée de s'échapper par la petite porte verte, lui qui l'a montrée aux autres en les engageant à décamper.

— Voilà ce que j'appelle une sottise, reprit le magistrat, tout à coup rendu au sentiment des devoirs de sa charge. Elle lui coûtera plus cher que cela ne vaut; mais les Besserdich ont tous la tête à l'envers... Neiting, vous me ferez songer en temps et lieu à ce mauvais sujet de frère. Maintenant, Hanchen, où est Fritz Sahlmann?

— Je vous assure, notre maître, que je n'en sais rien. La dernière fois que je l'ai vu, il causait avec mamzelle en haut-allemand.

— Fritz Sahlmann en haut-allemand! Que diable lui pouvait-il dire?

— Il lui disait, je crois : *Les secours ne se feront pas attendre.*

L'*amtshauptmann* avait grand'peine à se démêler parmi ces incidens obscurs et confus. — Le *rathsherr*, dit-il enfin, aura faussé la cervelle de cette pauvre Westphalen et l'aura poussée à quelque résolution insensée. Je parie qu'elle se cache, et il faut qu'on la retrouve. Son témoignage est indispensable à la justification de l'horloger et du meunier, tous deux en sérieux péril. Enfin, Hanchen, puisque vous ne savez où est Fritz Sahlmann, vous pouvez vous retirer.

Hanchen, tournant sur elle-même, allait quitter la chambre, lorsqu'ayant levé les yeux (qu'elle avait fort bons) elle vit par la fenêtre quelque chose qui l'arrêta court. — Notre maître, dit-elle alors, je sais où est Fritz.

— Vous mentiez donc, petite friponne?

— Non, *herr amtshauptmann*, mais je le vois.

— Où donc cela?

— Là, dehors, sur le vieux pommier, au coin du mur des cuisines.

L'*amtshauptmann* étonné prit ses lunettes et regarda. — Vous dites, ma foi, vrai. Voilà pour le coup de quoi surprendre, en hiver sur un pommier! Dans la saison des pommes, je ne dis pas, mais en hiver! Vous qui avez de bons yeux, voyez-vous ce qu'il y peut faire?

— Il tient à la main une longue perche, mais j'ignore pour quel usage. Il la dirige pourtant vers le grenier où l'on fume nos conserves.

— Neiting, devinez-vous à quoi ce drôle prétend aboutir?

— Je l'ignore, Weber; mais il nous manquerait des saucisses que je n'en serais pas autrement étonnée.

— Vraiment! Alors ce garçon a découvert un secret merveilleux, celui de faire produire au même arbre des pommes en automne et

des saucisses en hiver. Cela mérite une récompense. Fritz, mon ami, continua le magistrat en ouvrant la fenêtre, descendez de cet arbre; il pleut, vous pourriez vous enrhumer.

On parle de certain animal nommé, je crois, le *paresseux*, qui met une semaine entière à monter sur un arbre et tout autant à en descendre. Fritz Sahlmann interpellé par son patron et dégringolant à regret de son perchoir avait des allures qui rappelaient ce phénomène d'histoire naturelle. Arrivé en bas, on le vit plongé dans une méditation qui devait avoir pour objet un grave parti à prendre. Obéir ou s'échapper, telle était l'alternative. Docile par nature, Fritz s'avança vers la maison, mais en faisant de fréquentes haltes.

— Hanchen, dit l'*amtshauptmann*, pourquoi s'arrête-t-il derrière ce groseillier?

— Je l'ai vu qui jetait quelque chose.

— Ah!... très bien!... Fritz, mon ami, entrez par les derrières... Vous, Hanchen, descendez, et empêchez-le de sortir par la cour.

Grâce peut-être à cette mesure de précaution, Fritz comparut enfin devant ses juges naturels.

— Vous devez comprendre, lui dit l'*amtshauptmann*, qu'il ne saurait être bon pour vous de rester assis à la pluie sans rien qui vous abrite; vous devez également vous douter que grimper aux arbres mouillés ne vaut rien pour vos pantalons... Que faisiez-vous là-haut maintenant?

— Rien au monde, *herr amtshauptmann*.

— Ah! J'ai peut-être mal posé ma question. J'avais surtout à cœur de savoir si vous pourriez me donner quelques nouvelles de mamzelle Westphalen. Veuillez, avant de répondre, me regarder bien en face!

Fritz, qui s'attendait peut-être à d'autres interpellations, répondit avec une sérénité parfaite qu'il n'avait aucun renseignement à fournir sur le compte de la femme de charge.

— En ce cas, Fritz Sahlmann, voici un couteau. Descendez me couper une branche de noisetier, grosse... voyons donc,... grosse comme votre doigt du milieu... Vous avez oublié quelque chose derrière un groseillier; Hanchen va vous aider à trouver cet objet, que vous me rapporterez, cher enfant.

Fritz Sahlmann, qui voyait s'ouvrir devant lui quelques perspectives assez sombres, avait cependant confiance en deux choses qui lui étaient déjà venues en aide dans mainte crise, d'abord la Providence, qui contrecarrait de temps à autre les projets de l'*amtshauptmann*, puis une bonne étoile qui ne lui manquait pas trop souvent. Enfin, quand il se sentait en mauvaise passe, il avait recours à un paquet de papiers *ad hoc*, qu'il glissait adroitement

sous le dos de son gilet, comme un préservatif assuré. Il n'eut garde ce jour-là d'omettre cette mesure défensive; puis il descendit avec Hanchen, qui, selon lui, ne reconnaîtrait probablement pas l'endroit où la fatale trouvaille se pouvait faire. Vaine espérance! notre fillette y courut tout droit, et ramassa un petit objet, qui de loin, voire de près, ressemblait fort à une saucisse. Ceci suggéra au jeune drôle une petite invention supplémentaire, et il pratiqua immédiatement dans l'épaisseur de la baguette qu'il venait de couper deux coches profondes qui ne devaient pas ajouter à la solidité d'icelle. Quant à obtenir de Hanchen qu'elle lui fît grâce du résultat de ses recherches, c'était chose à peu près impossible. Il lui avait joué trop de méchans tours, et l'occasion de s'acquitter envers lui devait la tenter irrésistiblement.

La baguette d'une main, de l'autre la saucisse, que Mme Neiting venait de reconnaître à la ficelle pour une des siennes, l'*amtshauptmann* reprit son interrogatoire, et Fritz décontenancé vit décroître notablement sa foi dans la Providence. — D'où vous vient ceci? demanda l'*amtshauptmann*, montrant le corps du délit.

Jugeant la partie perdue et le mensonge inutile, Fritz Sahlmann répondit avec assurance : — On me l'a donné.

— Qui cela?

— Mamzelle Westphalen.

— A quel moment?

— Tandis que j'étais assis dans l'arbre.

— Elle y était donc avec vous?

— Non, elle était à la fenêtre du grenier. Je lui ai tendu ma perche; elle a fixé l'objet à un clou que j'y avais planté tout exprès.

— A ce compte, maître Fritz, vous m'avez menti, reprit l'*amtshauptmann*, qui balançait sa baguette sur les épaules du coupable, et vous savez nos conventions pour ce cas particulier...

— *Herr amtshauptmann*, ne me battez point! J'étais lié par un serment. Le *rathsherr* Herse m'avait fait jurer de ne pas révéler la cachette de la mamzelle.

— Êtes-vous à mon service ou à celui du *rathsherr?*

Ce que disant, l'*amtshauptmann* avait déjà saisi Fritz par le collet de sa veste, et la baguette fatale allait entrer en fonction, quand la Providence au moment suprême se souvint qu'elle avait un protégé en péril. Elle apparut sous la forme du messager de ville. — Le bourgmestre envoie ses respects, dit ce fonctionnaire volontiers essoufflé. Les choses tournent mal contre l'horloger et le meunier de Gielow. Le *herr amtshauptmann* est prié d'arriver le plus tôt possible et d'amener avec lui la demoiselle Westphalen, dont le témoignage est de la plus haute importance.

— Je me rends à l'instant, dit le vieux magistrat. Neiting, vous le voyez, l'affaire presse. Allez me querir dans son trou cet oiseau de malheur. Fritz, mon habit!

On peut juger de l'empressement avec lequel cet ordre fut exécuté. La *frau amtshauptmann*, escortée de Hanchen et de Fritz Sahlmann, procéda au siége de la cachette où la mamzelle, obstinément réfugiée, ne voulait laisser pénétrer personne. D'abord elle fit la sourde oreille; ensuite elle parlementa. Elle raconta longuement par quels artifices comminatoires Fritz Sahlmann, abusant de sa crédulité, l'avait amenée à trahir la confiance de ses maîtres et à lui passer furtivement une des saucisses conservées dans le grenier. — J'avais la tête perdue, disait-elle pleurant à moitié. Ce drôle me parlait du *rathsherr* chargé de chaînes, et d'un bataillon tout entier envoyé par les Français pour s'emparer de ma personne; puis il s'entêtait malgré mes prières à rester sur cet arbre, d'où je m'attendais à le voir tomber... Quand il s'agit de vie ou de mort, je ne sais plus résister... J'ai failli, je le sais; j'en demande pardon à Dieu et aux hommes.

Une fois extraite de son grenier, et quand elle apprit que pour la première fois de sa vie elle allait être amenée au pied d'un tribunal, ses angoisses recommencèrent de plus belle. — On me traîne dans la gueule du lion... Je n'ai pourtant péché que par ignorance, honnêtement et dans de bonnes intentions... Aller me défendre de certaines imputations, voir incriminer mes rapports avec *herr* Droï, voilà qui est au-dessus de mes forces et de mon courage. Si l'*amtshauptmann* insiste, j'obéirai; mais il faut que Hanchen et Corlin m'accompagnent devant les juges. Il faut qu'elles affirment que j'ai passé la nuit avec elles.

Sur ce dernier point, on dut céder. Mme Neiting convoqua les deux suivantes, et dès que le troupeau féminin fut au complet, l'*amtshauptmann* donna le signal du départ, après que mamzelle eut dit un éternel adieu à sa bonne maîtresse; arrivée sur le seuil du *schloss*, elle se retourna vers ses compagnes : — Hanchen, disait-elle, dès que nous arriverons sur la place du marché, vous courrez chez le docteur Lukow, que vous prierez de venir assister à mes tortures. Il pourrait bien m'arriver quelque chose. Je me sens tout à fait capable de m'évanouir.

VII.

Le *schloss*, comme on peut voir, était sens dessus dessous; mais la ville s'agitait, elle aussi, et l'outrecuidance brutale des soldats ajoutait de nouveaux fermens à ceux d'une haine longtemps contenue. Les temps marchent, et avec eux l'esprit des peuples. En

1806, quand Murat, Bernadotte et Davoust poursuivaient le vieux Blücher, qui de temps en temps, sanglier acculé, montrait ses terribles défenses à la meute victorieuse, — à Speck, par exemple, et à Waaren, — tout était bassesse, lâcheté, humiliation, oubli de la cause commune, aveugle obéissance aux caprices du triomphateur. Peu à peu cependant ce spectacle se modifiait. Le malheur apprend aux hommes non pas seulement la prière, mais la résistance. Le major Schill et le duc de Brunswick se montrèrent. Sans savoir où cela menait, la Basse-Allemagne s'agita. Lorsque Schill marcha par le Mecklembourg vers Stralsund, Bonaparte enjoignit aux Mecklembourgeois de lui disputer le passage. Ils obéirent encore, mais à Damgoren et Tribsees ils se laissèrent battre. On vit une compagnie tout entière de superbes grenadiers du Mecklembourg suivre comme prisonnière un seul hussard du terrible major. Était-ce lâcheté? J'en appelle au souvenir des campagnes de 1813 et 1814. Non, c'était mauvais vouloir pour la cause française et secrète sympathie pour la rébellion naissante. Un mouvement populaire commençait dans le Mecklembourg, et quand la Prusse se souleva, le Mecklembourg suivit avant tout autre état allemand l'exemple qu'elle lui donnait.

Et les temps marchaient toujours. Pendant l'hiver que les Français étaient allés affronter en Russie, la Providence fit tomber la brillante peau du serpent. Il revint transi, à moitié mort, demandant secours, implorant pitié. Le grand cœur de l'Allemagne s'émut, elle ne voulut pas ajouter à tant de désastres; mais, à peine réchauffé dans la couche tiède où l'hospitalité germanique lui donnait asile, le serpent se réveilla, et voulut encore une fois montrer son dard. Alors fut poussé le cri de guerre : *A bas le buveur de sang!*

Ce cri n'allait pas cesser de si tôt. Il était poussé non par une populace tumultueuse et sujette aux défaillances subites, mais par les meilleurs et les plus éclairés du pays. Les anciens parlèrent, les jeunes gens coururent aux armes; le feu gagnait : non pas un feu de carrefours et de places publiques, notre pays n'aime pas ces vaines et futiles démonstrations. Le feu dont je parle s'allumait dans chaque foyer domestique, et les voisins s'y venaient chauffer. Peu à peu, l'incendie gagnant sans éclater de proche en proche, tout le pays ne fut plus qu'une masse de charbons incandescens, un fourneau de forge poussé au rouge, où venaient se tremper les glaives prêts à sortir du fourreau pour la délivrance. Les Français ne voyaient encore ni fumée ni flammes; mais ils sentaient la chaleur croître et le terrain se dérober sous leurs pieds, comme un sable mouvant. Par un maladroit effort, ils tendirent les liens du commandement, ils aggravèrent le fardeau de l'oppression. Ceci ne fit que rendre plus marquée la volonté de ne plus leur obéir,

d'éluder leurs ordres en attendant qu'ont pût les braver en face. Les fonctionnaires, jadis si humbles, se redressèrent; les paysans, par toute sorte de rubriques, échappèrent aux corvées. La soumission n'était plus qu'un vain simulacre, et les Français, qui voyaient vaguement arriver le terme de leur domination, se chargeaient à qui mieux mieux de dépouilles opimes, les soldats s'y jugeant autorisés par l'exemple de leurs chefs.

Ils ne prévoyaient pas encore une révolte ouverte, et pourtant ils auraient dû se douter qu'elle était prochaine, pour peu qu'ils eussent scruté l'expression toute nouvelle des physionomies allemandes, par exemple le visage du boulanger Witte, appuyé sur le battant inférieur de sa porte et, la pipe aux lèvres, contemplant le désarroi du train d'artillerie privé des chevaux qui devaient l'emmener. Cette pipe était un beau morceau d'écume de mer monté en argent. Un militaire français, venant à passer devant la boulangerie, l'enlève tout à coup à l'honnête *burgher*, et continue son chemin comme si de rien n'était, sans que les bouffées de tabac cessent de jaillir du fourneau. Il eût mieux fait d'accélérer un peu sa marche, car Witte, littéralement exaspéré, sort de sa boutique, ramasse une pierre deux fois grosse comme le poing, et d'un coup qui l'atteint à la nuque couche son voleur sur le pavé. Grand tumulte, comme on peut bien le penser, après une pareille aventure, et l'*amtshauptmann*, survenant avec ses trois femmes, trouva le combat engagé, les sabres ripostant aux bâtons, les cailloux volant çà et là, les cris, les jurons, se croisant de toutes parts sur la place du marché. Malgré tout, Witte fut appréhendé au corps et conduit à la *rathhaus*. N'avait-il pas insulté la grande nation, représentée, il est vrai, par un pillard?

A la *rathhaus*, le grand-prévôt français instruisait justement le procès du meunier de Gielow en présence du colonel von Toll et de mon père. Les choses allaient mal pour notre pauvre Voss, forcé de reconnaître qu'il avait grisé le chasseur français et ne pouvant donner aucune nouvelle de cet hôte emmené par lui. Sa meilleure excuse était qu'à ce moment il était lui-même dans un état d'ébriété qui ne lui laissait aucun souvenir distinct des événemens, et qu'en somme, une fois maître de ses facultés, il s'était empressé de ramener le cheval et de rapporter la valise du soldat disparu. Mon père faisait valoir de son mieux ces circonstances justificatives; mais le juge français, déjà mal disposé, s'exaspéra tout à fait quand on amena devant lui le boulanger récalcitrant, qui sacrait comme un païen, et appelait ses compatriotes à la rescousse. — Ma pipe! *herr burmeister*, ma pipe! qu'on me la rende! C'était un legs de mon père... Et me l'avoir ainsi arrachée des dents! Suis-je ou non un *burgher* de Stemhagen?

Le colonel von Toll avait depuis quelques instans quitté l'audience. Le juge ordonna de garrotter l'impertinent vociférateur, de le jeter ensuite dans un chariot et de l'emmener à la queue de la colonne pour en disposer plus tard à loisir. Mon père alors, montant les degrés du tribunal, remontra paisiblement au grand-prévôt que Witte était un homme d'ordre, payant volontiers toutes les taxes, même de guerre, et qu'il n'avait, en cette circonstance, aucun autre tort que celui de réclamer son droit, — à moins, ajouta-t-il, que les pipes aussi ne soient sujettes aux réquisitions.

Stimulé par cette épigramme, le Français se cabra contre mon père, et lui fit entendre qu'on pourrait bien s'en prendre à lui de toutes ces rébellions; mais il avait affaire à un homme droit et aussi obstiné que peut l'être un bourgeois du Mecklembourg. Aussi la discussion s'envenima-t-elle assez vite, et les gendarmes présens reçurent ordre d'arrêter mon père séance tenante. Ici le vieux Witte se mit à hurler, et le meunier Voss voulut se jeter au-devant de mon père. En ce moment rentrait le colonel von Toll, qui apportait les résultats d'une enquête sommaire faite par lui hors de la salle. Selon lui, le boulanger était dans son droit en réclamant sa pipe; mais ceci n'était qu'un point secondaire, puisque chez ce même boulanger on avait retrouvé le cheval du chasseur. Witte était donc complice du meunier, et cette complicité paraissait avoir eu pour but le meurtre d'un soldat isolé. Il fallait de toute nécessité que cette affaire fût coulée à fond. Elle ne pouvait l'être qu'à Stettin.

Mon père, maître Voss et le boulanger furent donc emmenés sous bonne escorte dans une autre pièce. L'*amtshauptmann* fut ensuite appelé. On le vit aussitôt paraître sur le seuil de la salle d'audience, ayant à la main sa canne d'Iéna, droit, la tête haute, le maintien assuré. La porte allait se refermer derrière lui quand mamzelle Westphalen s'y présenta, insistant pour être admise avec ses deux acolytes, Hanchen et Corlin. — *Pardong*, messieurs les Français, *pardong!* disait-elle en repoussant les deux factionnaires, je ne saurais me séparer de l'*amtshauptmann;*... c'est mon protecteur, voyez-vous!...

A l'entrée du vieux magistrat, le colonel von Toll avait détourné la tête du côté de la fenêtre. Le juge, procédant immédiatement à l'interrogatoire, demanda comme d'ordinaire par voie d'interprète le nom et la profession du témoin. — Joseph Weber, répondit celui-ci, premier magistrat du bailliage de Stemhagen. — Là-dessus il déposa sur une chaise sa canne et son chapeau. Vainement voulut-on le faire asseoir. Il s'en excusa poliment. Au nom de Weber, le colonel avait paru surpris, et on aurait pu croire en le voyant se retourner du côté de l'*amtshauptmann* qu'il allait lui adresser une

question. Pourtant il s'abstint, prêtant l'oreille aux explications fournies par le digne magistrat. Elles étaient fort simples, et se bornèrent à un récit exact de ce qui s'était passé au château après l'arrivée du chasseur français. — Au surplus, dit en terminant l'*amtshauptmann*, si on a eu tort de provoquer cet homme à boire outre mesure, ce tort me revient tout entier, puisque le meunier Voss agissait en cela par mes ordres.

Ici le juge français, avec un rire de mépris, parut s'étonner que l'*amtshauptmann* se portât garant d'un meunier, comme naguère le bourgmestre s'était porté garant du boulanger Witte.

— Eh bien! dit le vieux *herr* avec beaucoup de calme, que voyez-vous là de risible? La coutume de France diffère-t-elle de la nôtre? En votre pays, l'unique souci des fonctionnaires serait-il par hasard la tonte du pauvre peuple? Quand d'honnêtes gens se trouvent injustement compromis, ne leur venez-vous point en aide? Est-il interdit de se débarrasser d'un coquin, d'un vagabond, au prix de quelques flacons de vin?

Ces mots de « coquin » et de « vagabond » appliqués à un héros de la grande armée firent littéralement bondir le juge, qui répondit par une volée d'invectives. L'*amtshauptmann* pour toute réplique s'avança vers le bureau, où la valise avait été placée, et, tirant de celle-ci une des cuillers d'argent : — Regardez ces armoiries, dit-il au juge. Vous ne les connaissez pas, mais je les connais, moi; je sais à qui ces couverts appartiennent. Ce sont des gens qui ne vendent pas leur argenterie, et d'ailleurs un soldat en campagne n'a que faire d'acheter de la vaisselle.

Changeant aussitôt de terrain, le juge s'enquit de l'horloger Droz, de son uniforme français, et de ce qu'il faisait au château pendant la nuit. — Vous m'en demandez trop, répondit le vieux *herr;* je ne l'ai vu qu'un instant, au moment où le meunier emmenait le chasseur. S'il a passé la nuit au *schloss*, c'est à mon insu et sans mon aveu.

Il n'y avait rien à tirer d'un pareil homme. Le juge déclara l'interrogatoire terminé, lui enjoignant seulement de ne pas quitter la *rathhaus*. — Fort bien, dit sèchement notre magistrat, qui, se retournant pour prendre son chapeau et sa canne, vit alors ce dernier objet dans les mains du colonel von Toll; celui-ci examinait avec une remarquable curiosité les noms gravés au couteau sur ce bâton d'étudiant. L'*amtshauptmann* le regarda faire pendant quelques secondes; puis, avec un salut assez raide : — Permettez, colonel, c'est ma canne. — L'autre s'empressa de la lui remettre avec quelques excuses et un certain embarras; puis, voyant l'*amtshauptmann* quitter la salle d'audience, il le suivit sans hésiter.

Mamzelle Westphalen imitait cette manœuvre; mais au commandement de : *halte!* les sentinelles lui barrèrent le passage. Les trois femmes durent revenir au pied du tribunal. Mamzelle a raconté souvent depuis lors les impressions de ce terrible moment, et débutait toujours ainsi : — Je me croyais dans le beffroi de Stemhagen, les cloches sonnant à toute volée... — Par le fait cependant, semblable au moucheron que la fumée fait reculer et qui se jette tête baissée dans la flamme, elle se rassura une fois aux prises avec cette épreuve, qui de loin la glaçait d'épouvante. Les bras croisés, debout devant le juge, elle se sentit animée de l'esprit que l'*amtshauptmann* venait de montrer. Lorsqu'on lui demanda comment *herr* Droï se trouvait en uniforme. — Il se trouve fort bien, répondit-elle, et il a raison. — Pourquoi il était venu au *schloss?* — Est-ce que je le sais? il vient au *schloss* une foule d'honnêtes gens dont je ne m'enquiers jamais. Si j'ai à les interroger, que le grand-duc me confie les fonctions d'*amtshauptmann*, et l'*amtshauptmann* ira surveiller la cuisine. — Pourquoi l'horloger ne s'était-il point retiré la nuit venue? — Parce qu'il faisait un temps à ne pas mettre un Français dehors. — Pourquoi l'avait-elle gardé avec elle, dans sa chambre à coucher?...

Ah! cette fois mamzelle ne trouva pas de réplique. L'impertinence du juge amena sur ses joues une pudique rougeur, et pour bien peu elle aurait couru se réfugier dans le grenier aux jambons; mais en cette passe critique un secours lui fut donné par Hanchen et Corlin, qui se mirent, clabaudant de leur voix la plus aiguë, à protester que mamzelle avait couché auprès d'elles. Le bruit de leurs énergiques protestations devint bientôt si insupportable que le juge, pestant et jurant, fit mettre à la porte « ces trois pies-grièches, » comme il les appelait impoliment.

Lorsqu'elle raconta cette scène à la *frau*, sa maîtresse : — Vous savez, lui disait mamzelle, vous savez si j'ai souvent repris de ses bavardages notre étourdie de Hanchen... Eh bien! ce jour-là sa maudite langue m'a mieux servie que celle d'un ange des cieux. Il ne faut donc pas toujours faire fi de ce qui nous semble le plus désagréable.

E.-D. FORGUES.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'ENQUÊTE AGRICOLE

Ordonnée par un décret du 28 mars 1866, l'enquête sur les griefs et les vœux de l'agriculture s'est terminée dans les premiers mois de 1867. On sait comment elle a été organisée. Une commission supérieure désignée par le ministre de l'agriculture et du commerce a rédigé un questionnaire général; elle a divisé ensuite la France en vingt-huit circonscriptions, comprenant chacune trois ou quatre départemens. Les présidens de ces circonscriptions ont été nommés par le ministre, qui les a choisis presque tous parmi les sénateurs, les députés, les conseillers d'état, les principaux fonctionnaires de l'empire. Ces présidens, assistés d'un auditeur au conseil d'état ou d'un employé au ministère de l'agriculture, se sont mis en rapport avec les préfets, et ont constitué avec eux des commissions départementales. Ce n'est pas précisément ainsi que se font les enquêtes dans les pays libres; l'administration y joue un rôle moins actif. Il faut reconnaître cependant que l'enquête a fini par s'accomplir. Les commissions départementales, composées en moyenne de dix ou douze membres, ont fonctionné dans tous les chefs-lieux de département et dans près de 200 chefs-lieux d'arrondissement; le nombre des dépositions orales reçues par elles a été au total de 3,500 à 4,000. Un nombre au moins égal de communications écrites leur a été adressé. Beaucoup de comices agricoles et de sociétés d'agriculture ont délibéré des réponses au questionnaire. Des écrivains spéciaux ont publié des brochures. Tout cet ensemble forme une masse de documens véritablement énorme dont le dépouillement complet présente, on le comprendra sans peine, de grandes difficultés.

L'administration n'a encore publié que les rapports de 12 circonscriptions sur 28. On peut, sur ces premiers volumes, se faire une

idée de ce que sera le tout. Ils sont imprimés avec luxe, suivant l'usage français, à l'imprimerie impériale, et contiennent beaucoup de papier blanc. Quelques-uns ont une étendue considérable, d'autres au contraire sont courts et sommaires. Ils débutent tous par le rapport du président, qu'accompagnent ensuite des pièces justificatives, comme les rapports des commissions départementales et des sous-commissions d'arrondissement, les procès-verbaux résumés des enquêtes orales, des états et quelquefois des extraits des communications écrites. Le questionnaire général comprenait 161 questions; c'est évidemment beaucoup trop. Une trentaine aurait suffi. Autant qu'on peut en juger par ce que nous connaissons, les réponses aux questions principales présentent peu de différences. Deux ou trois seulement ont donné lieu à l'émission d'opinions contradictoires; sur tout le reste, on est d'accord, et une foule de répétitions simplifient heureusement la besogne. Nous avons d'ailleurs dès à présent sur l'ensemble de l'opération un rapport de M. Monny de Mornay, directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture et du commerce, commissaire-général de l'enquête; ce rapport forme à lui seul un volume in-4° de 350 pages. Les résultats de l'enquête y sont résumés au point de vue de l'administration, et classés sous dix titres ou chapitres différens.

I.

Les questions posées sur l'état de la propriété avaient un caractère plus statistique que pratique. Elles étaient d'ailleurs conçues en termes trop vagues pour susciter des réponses précises. Faute d'avoir défini ce qu'il fallait entendre par les mots de grande, moyenne et petite propriété, on n'a obtenu que des renseignemens incomplets et incohérens. Peu importe au fond, car il s'agit moins de savoir comment le sol national se divise entre ces trois catégories de propriétés que ce qu'il faut penser de la situation intrinsèque de chacune d'elles. Un fait capital ressort de tous les témoignages, c'est que la valeur de la propriété rurale a généralement baissé depuis vingt ans; il y a sans doute des exceptions brillantes, mais telle est la règle. Le commissaire-général de l'enquête reconnaît le fait, du moins en ce qui concerne la grande et surtout la moyenne propriété. « Cette moins-value, dit-il, varie suivant les départemens; mais on l'exagérerait, si l'on prenait pour point de comparaison les prix de 1846 ou 1847, car on convient généralement qu'à cette époque ils étaient devenus excessifs par suite de l'abondance du capital, qui n'avait alors qu'un nombre restreint d'emplois mobiliers. » L'aveu est à constater, quelle que soit la valeur de l'expli-

cation. Quant au développement de la petite propriété, le commissaire-général paraît croire qu'il ne s'est pas ralenti dans ces derniers temps. Il ne cite aucun document à l'appui de cette assertion, ceux que nous connaissons disent plutôt le contraire. Le fait seul d'une baisse dans la valeur de la propriété en général semble indiquer que les paysans achètent moins, et la diminution désormais incontestée de la population rurale offre une présomption de plus que le nombre des acquéreurs a diminué.

Il paraît bien que la crise de ces dernières années a frappé surtout la propriété moyenne, qui est moins en mesure de se défendre que les deux autres; mais il est difficile qu'une partie de la propriété souffre sans que le reste en reçoive des atteintes. Tous ces intérêts sont solidaires. L'enquête ne présente aucune trace de jalousie de la part de la grande ou de la moyenne propriété contre la petite. Tout le monde rend hommage à l'esprit de travail et d'économie qui anime les petits propriétaires; tout le monde accepte la petite propriété non-seulement comme une nécessité, mais comme un bienfait. On reconnaît qu'elle est favorable à la production rurale et à la sécurité politique. On se plaint uniquement de l'excès de la division parcellaire. Qu'une propriété d'un hectare, par exemple, soit divisée en dix ou douze parcelles de 8 ou 10 ares chacune séparées par des centaines de mètres, enchevêtrées dans les propriétés voisines, c'est assurément un mal. Ce mal n'est pas nouveau, il date de loin, on le retrouve dans les documens officiels des siècles précédens; mais il va toujours en croissant par l'effet de la loi de succession prise trop au pied de la lettre. De l'excès du morcellement résultent des pertes de temps et de forces, des entraves dans le choix de l'assolement et dans la liberté des cultures, des procès fréquens entre propriétaires contigus. C'est surtout dans les provinces de l'est que se présentent les plus frappans exemples. M. Monny de Mornay cite une commune de la Meuse composée de 832 hectares appartenant à 270 propriétaires et divisés en 5,348 parcelles.

Quelques critiques ont été dirigées contre le principe de la loi des successions; mais la presque totalité des déposans accepte sans réserve le partage égal. L'augmentation de la quotité disponible a rencontré même peu de partisans. On a réclamé seulement l'abrogation de l'article 826 du code civil qui porte : « Chacun des héritiers peut demander sa part en nature des meubles et immeubles de la succession, » et de la seconde partie de l'article 832 ainsi conçue : « Il convient de faire entrer dans chaque lot, s'il se peut, la même quantité de meubles, d'immeubles, de droits ou de créances de même nature et valeur. » Ces deux articles, interprétés et aggra-

vés par une jurisprudence rigoureuse, poussent à la division parcellaire. La suppression demandée donnerait une force nouvelle à la première partie de l'article 832, qui pose le véritable principe : « dans la formation et composition des lots, on doit éviter autant que possible de diviser les exploitations. » Dans une grande partie du midi, et notamment dans la circonscription présidée par M. de Forcade La Roquette, aujourd'hui ministre de l'agriculture et du commerce, on a demandé la révision de la législation sur les partages d'ascendans, ou tout au moins un changement dans la jurisprudence de la cour de cassation; cette jurisprudence annule par le fait la disposition paternelle de la loi en ouvrant la voie à une foule de procès aussi nuisibles à la bonne exploitation du sol qu'à la bonne harmonie des familles.

Qu'on ajoute à ces réformes le retour à la loi du 16 juin 1824 sur les échanges de parcelles, et on aura l'ensemble des mesures réclamées pour porter remède à l'excès du morcellement. Cette loi de 1824 soumettait à un simple droit fixe d'un franc les échanges d'immeubles ruraux contigus; elle avait donné lieu à de nombreuses fraudes et la loi de finances de 1834 la supprima. Rien n'empêche de la rétablir, en prenant des mesures contre la fraude, et en limitant le bénéfice du droit fixe aux échanges de parcelles d'une faible étendue. Il n'y a aucun motif pour qu'on n'accorde pas cette satisfaction aux intérêts agricoles. Quelques déposans ont parlé en outre des grandes opérations dites de *consolidation* qui s'exécutent avec succès en Allemagne, et qui consistent à réunir en un seul bloc les propriétés morcelées et à les répartir ensuite, au moyen d'experts, entre les propriétaires intéressés; mais la routine, si chère aux Français, s'oppose à cette innovation, quoiqu'elle ne soit qu'un retour à une tradition nationale, car des essais de semblables opérations avaient réussi avant 1789. On ne peut même pas obtenir un système général de bornage qui mette un terme aux empiétemens réciproques. Le directeur de l'agriculture cite encore dans son rapport des exemples partiels de bornage qui ont réussi, même en France. L'obligation des abornemens devrait être combinée avec la révision du cadastre, qu'on réclame généralement, mais qui, dit-on, coûterait trop cher. En répartissant la charge entre l'état, les communes et les propriétaires, et surtout en adoptant les moyens simples et pratiques indiqués par quelques déposans, cette objection s'évanouirait.

Le commissaire-général entre ici dans quelques détails sur l'état de la propriété en divers pays de l'Europe et de l'Amérique. Nous ne le suivrons pas dans cette étude, qui présente sans doute un grand intérêt, mais qui nous écarterait trop de l'objet spécial de l'enquête. Ce n'est pas précisément pour savoir comment la pro-

priété est constituée en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Bavière, en Suisse, en Autriche, en Russie, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Turquie, en Égypte, aux États-Unis, au Chili, que cette grande machine a été mise en mouvement; c'est pour connaître les besoins et les vœux de l'agriculture française. On ne peut d'ailleurs dans quelques pages, si bien résumées qu'elles soient, donner une idée de la législation et de la propriété dans tous les états du monde. L'enquête sur la situation agricole des pays étrangers, ajoutée après coup, mérite un examen à part; chacun des documens dont elle se compose offre aux jurisconsultes et aux économistes une source précieuse d'informations. On devra la consulter quand on voudra traiter à fond chaque question spéciale. Pour le moment, il ne s'agit que d'un aperçu général. M. le directeur de l'agriculture revient à tout moment sur cette comparaison entre la France et les autres pays, les renseignemens empruntés à l'enquête étrangère prennent près de la moitié de son rapport. Nous continuerons à n'en pas parler pour éviter de compliquer un sujet déjà bien chargé de détails.

L'insuffisance des capitaux consacrés aux opérations agricoles a été généralement signalée. Quelles sont les causes de cet état de choses? Quels en peuvent être les remèdes? « Sur le premier point, dit M. Monny de Mornay, la réponse est partout la même. D'un côté le développement des valeurs mobilières, les facilités de gestion et les avantages de revenus qu'elles offrent, d'autre part la rareté des bras, les difficultés d'exploitation, les conditions du régime hypothécaire, les lenteurs et les formalités qui entourent les saisies immobilières et les ventes judiciaires, toutes ces raisons réunies concourent à éloigner les capitaux de la propriété foncière et même des prêts hypothécaires. Deux autres causes moins généralement signalées, sans doute parce que, datant de plus loin, elles frappent moins les esprits, paraissent cependant avoir une influence au moins aussi large dans le résultat qu'on regrette. C'est pour le petit propriétaire le désir excessif d'accroître sa propriété, désir qui l'entraîne à consacrer ses épargnes à l'acquisition onéreuse du champ voisin au lieu de les faire fructifier par l'amélioration de la terre qu'il a déjà; c'est pour le fermier, et par une raison analogue, l'ambition d'exploiter une ferme dont l'étendue flatte son amour-propre, mais dépasse ses forces. » Si les déposans n'ont pas insisté sur ces derniers points, c'est que l'autorité publique n'y peut rien; il appartient à l'agriculture elle-même de corriger ses mauvaises tendances, et elle y travaille; le rôle du capital est de jour en jour mieux compris, surtout dans les parties de la France les plus riches et les plus éclairées.

Restent les causes artificielles qui éloignent les capitaux du sol.

De l'aveu du commissaire-général, ces causes ont pris dans ces derniers temps une force irrésistible. Il ne signale pas la plus puissante de toutes, les emprunts publics, tant de la part de l'état que de la part des villes. Cinq ou six milliards ont été ainsi détournés depuis quinze ans de leur destination naturelle pour aller se perdre dans les dépenses militaires ou les travaux de luxe. Les déposans ne s'y sont pas trompés; ils ont vu dans les emprunts la principale blessure par où s'échappent les capitaux. C'est une des réclamations qui se sont produites avec le plus de force, on ne peut pas espérer la passer sous silence. Après les emprunts publics viennent les autres opérations de bourse. Aux milliards absorbés par les emprunts sont venus se joindre d'autres milliards perdus dans toute sorte de fausses entreprises, tant en France qu'à l'étranger. Dans un département, on a constaté que 12 millions avaient été placés en valeurs espagnoles seulement. L'autorité publique ne peut pas mettre obstacle à ces spéculations; mais elle peut s'abstenir de les favoriser. On le lui demande avec énergie. « C'est surtout, ajoute le rapport, contre les valeurs accompagnées de primes et de lots que le sentiment général s'est manifesté. Ces chances de gains extraordinaires seraient, dit-on, un appât puissant pour les petites bourses, et dans cet ordre d'idées on a demandé que le ministère de l'intérieur refusât absolument toute autorisation aux loteries, même celles qui ont pour objet des œuvres de bienfaisance. »

A côté de ces grandes destructions de capitaux, les moyens à prendre pour faciliter à l'argent le chemin du sol n'ont qu'une importance secondaire. Que les emprunts publics viennent à cesser, que les entreprises aléatoires ne reçoivent plus les encouragemens du gouvernement, et l'argent suivra sa pente naturelle vers les placemens agricoles et industriels. On s'est généralement plaint que le Crédit foncier et le Crédit agricole aient manqué aux promesses de leur titre. « Le Crédit foncier, dit-on, a trop restreint ses opérations aux immeubles urbains, et ses prêts sont entourés de formalités si difficiles, de conditions si onéreuses, que la propriété rurale ne peut y avoir recours. L'action du Crédit agricole a été encore moins sentie dans les campagnes, où l'absence de succursales et l'intérêt excessif des prêts éloignent les emprunteurs. » A ce sujet, M. Monny de Mornay fait remarquer avec raison que des illusions sont répandues dans beaucoup d'esprits sur la possibilité d'institutions de crédit spéciales qui prêtent à l'agriculture à un taux inférieur au taux général. Il aurait pu ajouter que ces erreurs comptent de jour en jour moins d'adhérens; on ne les a vues se produire dans l'enquête que par exception. Il serait injuste de les opposer à ceux qui demandent que l'action des institutions de crédit se fasse mieux sentir dans les campagnes, et que l'agriculture ne soit plus forcée

d'emprunter à un taux supérieur au taux général. L'agriculture ne doit demander aucun privilége, mais elle peut réclamer l'égalité en tout; le droit commun lui suffit.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les lois économiques qui régissent la circulation fiduciaire; cette matière obscure et délicate a formé l'objet d'une enquête spéciale. Les agriculteurs connaissent peu cet ordre de questions, et ils en ont peu parlé. Ils voient seulement ce qui leur manque. Même en conservant à la Banque de France son monopole, on peut exiger d'elle qu'elle multiplie ses succursales. On a demandé dans l'enquête qu'elle ait un comptoir par arrondissement; elle en est bien loin, car elle n'en a même pas un par département : trente départemens sont encore en dehors de ses opérations. On a cité à ce sujet l'exemple des banques d'Écosse. « Ces banques, dit le rapport du commissaire-général, couvrent de leurs succursales, de leurs *branches*, c'est le mot anglais, tout le pays; ces branches, qui étaient en 1819 au nombre de 96 seulement, atteignent en 1864 le chiffre imposant de 591. On voit que, pour une population de 3 millions 1/2 d'habitans environ, c'est à peu près une caisse de banque par 5,000 âmes, et par conséquent chacune d'elles est fort rapprochée partout des intérêts qu'elle doit satisfaire. » M. Monny de Mornay cite en outre l'exemple de l'île de Jersey, où, pour une population de 60,000 habitans, se trouvent 73 banques qui émettent de 2 à 3 millions de billets et donnent l'impulsion à un immense mouvement d'affaires où l'agriculture a sa large part. Ces exemples sont en opposition avec nos habitudes; quand ils seront suffisamment dégagés de tout alliage avec les idées chimériques, on ne pourra plus les écarter par des fins de non-recevoir. C'est déjà un excellent symptôme de les voir mentionner dans des documens officiels.

En attendant, on a demandé quelques modifications à la législation pour faciliter le crédit agricole, en rendant le gage du créancier plus saisissable. Ces changemens auront bien peu d'efficacité tant que les grandes questions ne seront pas résolues; mais on peut les accepter comme d'utiles accessoires. Dans l'état actuel, le cultivateur qui a entre les mains un matériel agricole considérable, représentant souvent une valeur très importante, ne peut affecter cette valeur à la garantie des engagemens qu'il contracte; il ne peut pas les donner en nantissement. En effet, l'article 2076 du code civil porte que le privilége ne subsiste qu'autant que le gage est resté en la possession du créancier ou d'un tiers convenu entre les parties. L'exécution de cette disposition est absolument impossible quand il s'agit d'instrumens aratoires indispensables à la culture, de bestiaux nécessaires à l'exploitation; elle est plus praticable, mais toujours difficile, lorsqu'il s'agit des produits récoltés. Ce sujet

est surtout de la compétence des légistes; le gouvernement s'en occupe, et le conseil d'état est saisi de l'examen d'un projet de loi. A cet ordre d'idées se rattache l'établissement de magasins-généraux où les cultivateurs pourraient déposer leurs produits en empruntant sur ce gage. De louables efforts se font pour résoudre ce problème; l'invention de nouveaux moyens de conservation pour les blés est un des principaux élémens du succès, et il paraît bien que ces procédés sont découverts.

II.

Le chapitre consacré à la main-d'œuvre contient la partie la plus importante et la plus délicate de l'enquête. M. Monny de Mornay commence par reconnaître franchement les plaintes. « Déjà, dit-il, longtemps avant l'enquête, s'était manifesté un fait qu'elle a confirmé de la manière la plus positive, c'est qu'il devient de plus en plus difficile de trouver pour le travail de la terre des bras en quantité suffisante, c'est que le prix de la main-d'œuvre a dû subir par suite une importante augmentation, c'est que les ouvriers sont devenus de plus en plus exigeans, non-seulement pour leurs salaires, mais aussi pour les autres conditions de louage de leurs services dans les exploitations rurales, enfin que leurs rapports avec ceux qui les emploient sont en général plus difficiles que par le passé. Les principales causes auxquelles on attribue l'insuffisance des travailleurs agricoles sont le développement donné à une culture plus intelligente, la division de plus en plus grande de la propriété, la diminution du nombre des enfans dans les familles, l'extension des grands travaux publics et les exigences du service militaire, l'émigration des populations rurales vers les villes. » Avant tout, il importe ici de rappeler le fait général que le rapport ne met pas assez en lumière, la diminution positive de la population rurale. On s'est toujours plaint du manque d'ouvriers ruraux; jusqu'à ces derniers temps, les plaintes n'étaient pas fondées, puisque la population rurale s'accroissait. Aujourd'hui elle a diminué d'un dixième depuis vingt ans, et comme le vide s'est fait dans la population virile, la somme du travail a baissé au moins d'un quart.

Ce fait capital suffit pour écarter ou du moins pour atténuer l'action des deux premières causes indiquées par le commissaire-général. Il se peut que sur quelques points la demande de bras s'accroisse réellement, et qu'en même temps la division de la propriété réduise l'offre du travail salarié; la hausse des salaires devient alors naturelle et heureuse, puisqu'elle indique un surcroît de richesse. Ce qu'il faut considérer, c'est l'ensemble. Pour expliquer la diminution de la population rurale, on est forcé d'en venir aux deux

grandes causes que tout le monde a dénoncées dans l'enquête, le ralentissement survenu depuis vingt ans dans le progrès de la population nationale et l'émigration des ouvriers ruraux. Avant 1848, la population nationale montait de 200,000 âmes en moyenne par an; depuis 1848, elle ne s'est plus accrue que de 100,000. La différence en vingt ans est de 2 millions d'existences. A en croire le rapport, ce déficit tient surtout à la diminution du nombre des enfans dans les familles. Cette opinion, généralement répandue, n'est pas tout à fait exacte. Il y a eu en effet une diminution dans les naissances depuis vingt ans, mais trop faible pour avoir une influence prépondérante sur le déclin de la population. Le véritable fléau a été l'augmentation de la mortalité, et le surcroît de décès, comme la réduction des naissances, provient de la cause que le commissaire-général place au quatrième rang et qui doit être mise au premier, le service militaire.

Avant 1848, les naissances s'élevaient en moyenne à 980,000 par an et les décès à 800,000; depuis 1848, les naissances n'ont plus été que de 960,000 par an, et les décès ont monté à 860,000; on voit que la différence porte principalement sur les décès. La mortalité est devenue effrayante dans les années de guerre. Pendant la campagne d'Orient, en 1854 et 1855, les décès ont dépassé les naissances, ce qui ne s'était jamais vu. En 1859, année de la campagne d'Italie, en 1865, commencement de l'expédition du Mexique, nouveau surcroît de mortalité. Même dans les années de paix, tant que nous tenons sur pied une armée trop nombreuse, la mortalité est plus forte qu'à l'ordinaire. La vie de caserne et de garnison est presque aussi meurtrière que la guerre elle-même. La France a ainsi perdu depuis quinze ans 500,000 hommes dans la force de l'âge, qui, sans la guerre, vivraient encore. Non-seulement ils manquent par eux-mêmes, mais ils ont emporté avec eux la postérité qu'ils auraient pu produire; c'est le plus pur du sang national qui s'est écoulé. De tout temps, la progression de la population a suivi en sens inverse la force du contingent militaire. Sous la restauration, quand le contingent annuel n'était que de 40,000 hommes, la population marchait rapidement. Quand le contingent a été porté à 60,000, le progrès s'est ralenti; à 80,000, il s'est ralenti plus encore; à 100,000, il a été presque nul, et dans les deux années où le contingent a été porté à 140,000, la population a reculé. Il n'y a eu qu'un cri à ce sujet dans l'enquête; la France ne peut pas absolument supporter une levée annuelle de 100,000 hommes.

Cette saignée épuise surtout la population rurale, qui n'est pas assez riche pour se racheter. Les trois quarts au moins des hommes morts au service appartenaient aux campagnes, et les trois quarts

des hommes actuellement sous les drapeaux en viennent aussi. La petite propriété en souffre la première, car un petit cultivateur à qui on enlève son fils est un homme ruiné. Par là s'explique la plus grande partie du vide; l'émigration ne vient qu'après. Une faible partie de cette émigration a pour effet de subvenir aux nombreux emplois que crée tous les jours l'extension de l'industrie et du commerce, le développement des chemins de fer, de la poste, des télégraphes. Si la population suivait son cours, ce recrutement continu serait insensible. L'émigration regrettable est celle que déterminent les travaux extraordinaires des villes et surtout de Paris. Le département de la Seine a gagné à lui seul 750,000 nouveaux habitans en quinze ans, tandis que la moitié du territoire s'est dépeuplée. Les réclamations ont été encore unanimes à cet égard; on ne peut espérer les étouffer. L'attraction des villes a de plus cet inconvénient, qu'elle donne aux ouvriers des habitudes de dissipation, et les sépare de leurs familles. Ce déplacement n'est pas sans influence sur l'accroissement des décès et la diminution des naissances; on meurt plus jeune à la ville qu'à la campagne, on y a moins d'enfans. La vie rude et fortifiante des champs fait seule une population vigoureuse et saine. On le voit bien par les exemptions du service militaire pour infirmités précoces; elles sont toujours plus nombreuses dans les villes.

Pour réparer ses pertes, la France a besoin avant tout d'une forte réduction de l'armée permanente. Avec la nouvelle loi qui augmente la durée du service militaire et qui organise la garde nationale mobile, un contingent annuel de 50,000 hommes devrait suffire. Peut-être est-il permis d'entrevoir le moment où l'armée permanente ne se recrutera plus que par l'engagement volontaire, comme en Angleterre. Le corps législatif a heureusement gardé le droit de voter tous les ans le contingent; si les réclamations universelles ne reçoivent pas satisfaction de la chambre actuelle, elles se feront jour dans les prochaines élections et s'imposeront à la plupart des candidats. Il en est de même de la réduction des travaux de Paris et des autres grandes villes. La catastrophe de la Compagnie immobilière doit avoir dissipé les illusions. Le commissaire-général, qui passe rapidement sur les exigences de l'effectif militaire, dit en propres termes : « On a souvent exprimé dans l'enquête le vœu de voir discontinuer ou du moins ralentir considérablement les travaux des villes, travaux que certaines personnes vont même jusqu'à considérer comme improductifs. » Encore un aveu précieux à recueillir. A côté de ces deux grandes réformes, les mesures de détail qu'on peut prendre pour remédier à la dépopulation des campagnes ont bien peu d'importance. Ainsi on a proposé d'assujettir au livret les ouvriers ruraux; mais ce n'est pas la première fois que

cette question a été examinée, et on y a toujours reconnu une tracasserie sans utilité. L'usage des machines agricoles vaut mieux : les concours publics contribuent à répandre ces machines; mais elles ne suppléent qu'imparfaitement au manque de bras, elles ont peu d'action sur un sol morcelé, et exigent des avances hors de la portée de la plupart des cultivateurs.

Si l'instruction primaire recevait une direction plus agricole, elle pourrait contribuer à retenir chez eux les habitans des campagnes. Le gouvernement a promis de s'en occuper. L'enseignement primaire a été donné jusqu'ici dans un sens anti-agricole. Il s'agirait d'y ajouter des notions sommaires d'agriculture et d'horticulture, des élémens de nivellement et d'arpentage, quelques principes de chimie agricole et d'histoire naturelle. Dans les écoles de filles, on demanderait spécialement des leçons d'économie domestique, en évitant tout ce qui peut donner des goûts de luxe et de toilette. On a paru considérer aussi comme un puissant moyen de retenir les populations rurales une organisation plus efficace de l'assistance publique. Beaucoup de déposans ont fait remarquer que les secours de tout genre manquent dans les campagnes tandis qu'ils abondent dans les villes. Il y a beaucoup à réfléchir avant de s'engager dans cette voie, elle présente un danger. Un plus grand développement des caisses d'épargne et des sociétés de secours mutuels, à peu près inconnues des populations rurales, serait incontestablement utile; mais on ne peut pas en dire autant des institutions d'assistance. Grâce à la diffusion de la propriété, à l'esprit d'ordre et d'économie qui règne dans les familles, les habitans des campagnes ont rarement besoin de secours, et quand la nécessité se présente, l'assistance mutuelle et la charité privée suffisent pour y pourvoir. Il serait imprudent de leur donner d'autres habitudes.

Le rapport comprend sous un seul titre tout ce qui concerne les irrigations, les desséchemens, les engrais, les reboisemens et gazonnemens. La pratique des irrigations est loin d'être assez répandue. Sur les cours d'eau non navigables et flottables, qui peuvent être surtout utilisés pour cet emploi, se trouvent habituellement de nombreuses usines; il s'établit une lutte incessante entre les propriétaires de ces usines et ceux des terres voisines qui voudraient user des cours d'eau pour l'irrigation. Le défaut d'entente entre les propriétaires qui pourraient effectuer des irrigations communes, l'extrême division des propriétés et surtout le morcellement excessif des parcelles constituent de grands obstacles aux travaux de ce genre. On n'atténuera ces difficultés qu'en formant des associations syndicales entre les intéressés. La population française a peu l'habitude des associations; il faut la lui donner, et pour cela il faut simplifier autant que possible les formalités. Dans les parties de la

France où cet usage est ancien, comme le département du Nord, on en obtient des merveilles. Des déposans ont demandé en outre que des études soient faites pour la création de grands canaux d'arrosage aux frais de l'état, et qu'on subventionne des compagnies pour l'exécution des travaux. Ces projets méritent sans doute un grand intérêt, mais pourquoi faire intervenir l'état? Les conseils-généraux sont mieux placés pour diriger cet ordre de travaux, à moins qu'il ne s'agisse d'un tracé qui embrasse plusieurs départemens, ce qui est rare.

Qui ne se rappelle les fameuses lois de 1856 et de 1858 qui ont affecté une somme de 100 millions à faciliter des travaux de drainage ? Ces lois sont restées une lettre morte. Le nombre des prêts autorisés depuis dix ans n'a été que de 75, d'après M. Monny de Mornay lui-même; le montant des sommes allouées s'est élevé seulement à 1,111,790 fr., et dans l'ensemble des travaux exécutés les prêts de l'état n'ont concouru que pour 2 1/2 pour 100. L'avortement de cette bruyante tentative, quand un essai analogue a eu tant de succès en Angleterre, montre combien il est difficile de réveiller sur un point l'esprit d'initiative lorsqu'on l'étouffe sur tous les autres.

Tout le monde a constaté que la production des engrais naturels est insuffisante. Dans la plupart des exploitations rurales, le nombre des bestiaux n'est pas en rapport avec l'étendue des cultures, les fumiers de ferme sont loin d'être assez abondans, ils sont de plus mal préparés et mal soignés. Il n'y a que le progrès des connaissances agricoles qui puisse changer ce fâcheux état de choses. On a exprimé souvent le vœu que les engrais des villes soient plus complétement utilisés, et en particulier ceux que produit une ville de 2 millions d'habitans comme Paris. Des recherches incessantes sont faites pour amener des résultats pratiques sans compromettre la salubrité. On demande en outre que les engrais étrangers entrent en France en franchise absolue, ce qui n'imposerait au trésor qu'un sacrifice insignifiant. On demande enfin que le privilége du propriétaire sur la récolte de l'année, en vertu de l'article 2,102 du code civil, soit étendu aux ventes d'engrais, comme il l'est déjà par le même article aux fournitures de semences et aux frais de récolte. Ce vœu raisonnable va être satisfait.

L'importante question du reboisement a souvent reparu dans l'enquête à propos des ravages que les torrens des montagnes font dans les terrains en pente et des inondations qui s'ensuivent dans les grandes vallées. C'est là une de ces œuvres nationales qui ne peuvent être accomplies que par l'état. Deux lois de 1860 et 1864 ont été rendues sur ce sujet; elles s'exécutent avec lenteur. La contenance totale des terrains reboisés ou regazonnés a dû at-

teindre 70,000 hectares à la fin de 1867. C'est une moyenne de 10,000 hectares par an. Il faudrait arriver au moins au double pour que l'effet fût sensible. L'étendue des terrains à reboiser dépasse 1 million d'hectares; à 10,000 hectares par an, on en aurait pour un siècle. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que les ravages continuent. Avant de reboiser les parties dénudées, il importerait d'arrêter la destruction de ce qui subsiste. D'un autre côté, on se plaint sur quelques points que la loi sur le reboisement s'exécute avec trop de rigueur, en réduisant outre mesure les pâturages. Il est difficile de concilier les deux intérêts, puisque le pâturage est la principale cause du mal. L'administration pourrait seulement faire une plus large application du principe d'indemnité à ceux qui se trouvent privés de leurs pâturages pendant un temps plus ou moins long, ou même avoir recours, dans les cas extrêmes, à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La partie du rapport qui traite de l'état actuel de la production porte l'empreinte de l'optimisme administratif. « Il est un fait hors de doute, y est-il dit, constaté depuis nombre d'années par tous ceux qui s'occupent d'intérêts agricoles, et confirmé de la manière la plus positive par tous les résultats de l'enquête, c'est que les progrès de l'agriculture depuis une trentaine d'années ont été extrêmement considérables aussi bien en France qu'à l'étranger. Le perfectionnement des méthodes culturales, la diminution progressive de la jachère morte, les modifications intelligentes apportées dans les assolemens, l'extension des cultures fourragères, la production de plus en plus développée du bétail et du fumier, l'introduction des cultures industrielles, ont eu pour effet d'accroître les produits, de donner une vive impulsion à notre commerce en lui créant des élémens plus abondans de trafic soit à l'intérieur, soit avec les contrées étrangères, et enfin, comme conséquence naturelle de tous ces faits, d'augmenter dans une large mesure les bénéfices légitimes et le bien-être de notre agriculture. » Ce brillant tableau n'est vrai qu'en partie. Il est certain qu'en effet l'agriculture a fait de grands progrès depuis trente ans; on aurait dû même, pour être tout à fait juste, dire depuis cinquante, car le véritable point de départ date de 1816, après la paix générale. Dans le cours de ce demi-siècle, notre agriculture a doublé ses produits; mais cet intervalle se divise en deux périodes bien distinctes : la première comprend les trente ans écoulés de 1816 à 1847, et dans celle-là les progrès ont été constans et rapides; la seconde comprend les vingt ans écoulés de 1848 à 1867, et dans celle-ci les progrès se sont ralentis; or c'est précisément sur cette seconde période qu'a dû porter l'enquête.

Les démonstrations de ce fait sont nombreuses. Le commissaire-

général reconnaît que, depuis vingt ans et surtout depuis dix, la valeur des propriétés rurales a baissé, quand elle n'avait fait que s'accroître pendant la période antérieure; voilà un premier signe. M. Monny de Mornay constate aussi que, dans ces derniers temps, les capitaux et les bras se sont éloignés de l'agriculture, et comment supposer qu'une industrie qui manque à la fois de bras et de capitaux puisse prospérer? La plus grande marque de développement agricole d'un pays est dans le développement de sa population, et nous venons de voir que le progrès de la population française s'est ralenti de moitié depuis vingt ans. Tous ces indices concordent entre eux. Sans doute, comme le dit le rapport, les méthodes culturales vont toujours en se perfectionnant; mais l'application marche plus ou moins vite suivant les circonstances économiques. Les influences favorables n'ont tout leur effet qu'autant qu'elles ne sont pas neutralisées par d'autres, et c'est déjà beaucoup que, sous l'empire des influences contraires, la production agricole n'ait pas reculé.

Si nous entrons dans le détail des cultures, nous allons retrouver la même démonstration. « On a remarqué assez généralement, dit le commissaire-général, une diminution survenue dans les animaux de la race ovine; le morcellement de la propriété, l'extension de la petite culture, en rendant à peu près impossible sur bien des points la formation et l'entretien de grands troupeaux, a diminué le nombre des moutons. » Ce fait est maintenant constant; il est attesté par tous les témoignages. Or les moutons forment un des principaux capitaux de l'agriculture; par la laine, la viande et le fumier, ils contribuent puissamment à la richesse agricole. Leur nombre va toujours en s'accroissant en Angleterre et dans les pays bien cultivés. En France, le morcellement de la propriété ne suffit pas pour expliquer cette réduction, car le morcellement est ancien, et la diminution des moutons est récente. Faut-il croire au moins que la quantité du gros bétail s'est accrue notablement? C'est possible, mais ce n'est pas sûr. Plusieurs recensemens du gros bétail ont été faits depuis dix ans, l'administration n'en a publié aucun; nous sommes réduits aux conjectures. Le prix de la viande ne baisse pas malgré une importation croissante, ce qui semble indiquer que le vide produit par la réduction des moutons est à peine rempli par d'autres viandes.

Pour les céréales, l'augmentation paraît réelle. D'après les tableaux publiés dans le rapport, le seigle et l'orge ont reculé depuis 1827, le froment et l'avoine se sont fortement accrus. Reste à savoir comment l'accroissement s'est réparti entre ces quarante années. La maladie des pommes de terre a fait de grands ravages; elle s'affaiblit, mais sans disparaître, et la production n'est pas en-

core revenue au même point qu'en 1846. Le commissaire-général avoue que la production du colza, naguère considérable dans plusieurs départemens, a diminué dans ces dernières années. On expliquerait la réduction par ce fait, que les cultivateurs, ayant trop souvent renouvelé leurs plantations de colza, auraient épuisé le sol; la concurrence faite aux huiles de graines par les huiles minérales aurait contribué aussi à rendre cette culture moins rémunératrice et par suite à la faire abandonner. La production du chanvre et du lin n'a pas changé. La betterave à sucre a pris de l'extension, mais elle ne couvre en tout qu'un petit nombre d'hectares; c'est beaucoup pour les départemens qui la produisent, ce n'est rien pour la France entière. La catastrophe de la soie fait perdre aux producteurs 50 millions par an. On fait grand bruit de l'extension donnée à la culture de la vigne; mais le progrès actuel succède à la crise de l'oïdium, qui avait fait arracher beaucoup de vignes, et somme toute le bénéfice ne doit pas être bien grand.

Si la production agricole s'accroît peu dans l'ensemble, l'accroissement se répartit très inégalement entre les diverses parties de la France. On peut diviser le territoire national en deux moitiés, l'une où la production agricole n'a cessé de monter, même depuis dix ans, l'autre où elle reste stationnaire. La moitié favorisée comprend le nord et l'ouest, la seconde se compose du centre et du midi. La ligne de démarcation est parfaitement tracée par le mouvement de la population : dans le nord, la population s'accroît; dans le midi, elle décline. Aussi les plaintes les plus vives sont-elles venues des départemens méridionaux. Les départemens du nord voient les choses plus en beau, et ils ont raison. Ils sont les premiers à profiter des nouveaux débouchés qu'ouvrent d'une part les progrès de Paris et de l'autre les facilités données à l'exportation. La consommation de Paris a doublé depuis vingt ans. Dans ce même laps de temps, l'exportation du beurre a quintuplé. La Normandie surtout a beaucoup gagné; mais cette manne ne tombe que sur un petit nombre de départemens. Il n'est pas impossible d'ailleurs que la nouvelle demande de beurre ait exercé une fâcheuse influence sur le recrutement du bétail en absorbant une grande quantité du lait qui servait à l'alimentation des veaux. Le bénéfice sur le lait ne serait alors obtenu qu'aux dépens de la viande.

Dans tous les cas, on ne saurait se dissimuler que notre agriculture ne produit pas ce qu'elle pourrait et devrait produire. Avec le plus beau territoire de l'Europe, nous n'obtenons du sol, à surface égale, que la moitié de ce qu'obtiennent les Anglais, les Belges, la plupart des Allemands. Non-seulement notre population ne s'accroît plus, mais nous avons besoin, pour la nourrir et la vêtir, de recourir

à une importation immense que ne compense pas une exportation correspondante (1), et malgré ce secours qui nous est bien nécessaire combien de Français sont encore réduits à se nourrir de grains inférieurs, à se passer de viande et de vin! L'optimisme le plus intrépide ne peut fermer les yeux sur de pareils faits. Si le gouvernement n'en avait pas été frappé, il n'aurait pas ordonné l'enquête.

III.

Les voies de communication qui intéressent le plus directement l'agriculture sont les chemins vicinaux. Sous ce rapport, l'enquête a déjà eu un résultat considérable. Depuis trente ans, sous l'action de la loi de 1836, 240,000 kilomètres de chemins avaient été portés à l'état d'entretien, et 110,000 étaient parvenus à des degrés divers d'avancement. Il s'agit aujourd'hui de terminer le réseau et de le répartir plus uniformément sur la surface du territoire. La moitié de la France possède les deux tiers des chemins ouverts, l'autre moitié n'en a qu'un tiers seulement. Il faut pourvoir aux besoins de cette seconde moitié sans négliger la première, qui présente encore de grandes inégalités. Nous ne sommes plus au temps où la loi de 1836 devait ordonner les mesures nécessaires pour vaincre la résistance des communes. Tout le monde comprend l'utilité des chemins et veut en avoir. Le gouvernement a proposé cette année, à la suite de l'enquête, une loi qui affecte de nouvelles ressources à l'achèvement des chemins vicinaux. Le corps législatif l'a votée avec empressement, et il ne reste plus qu'à l'exécuter.

On peut même dire que les demandes pour de nouveaux chemins ont été poussées trop loin, en ce sens qu'aux chemins vicinaux on a demandé presque partout d'ajouter ce qu'on appelle des chemins ruraux. Ceux qui voudraient mettre ces chemins à la charge des communes ne réfléchissent pas à l'énorme dépense que va entraîner l'exécution des chemins vicinaux. Le réseau actuel a coûté au moins 2 milliards, il en faudra autant pour le terminer. Même avec les secours de l'état et des départemens, les communes ne pourront achever cette immense entreprise avant quinze ou vingt ans. La question des chemins ruraux n'est pas suffisamment étudiée; on n'est même pas d'accord sur la définition du mot. Qu'est-ce qu'un chemin rural? Est-ce un chemin nécessaire à la circulation? Alors c'est un véritable chemin vicinal, et il doit être classé comme tel. Est-ce un chemin servant à l'exploitation des terres? Ce n'est dans ce cas qu'un chemin privé qui doit être entretenu par les proprié-

(1) En 1867, l'importation des produits agricoles a été de plus d'un milliard, tandis que l'exportation a dépassé à peine 500 millions.

taires intéressés. Ceux qui demandent la révision de la loi de 1865 sur les syndicats sont beaucoup plus dans le vrai. La distinction qu'établit cette loi entre les syndicats *libres* et les syndicats *autorisés* devrait disparaître. L'intervention de la commune est inutile, et celle du préfet encore plus.

Loin d'imposer aux communes de nouvelles charges, il serait bon de les alléger. Ainsi on a proposé dans l'enquête de classer désormais les chemins vicinaux de grande communication comme routes départementales, et par conséquent de les mettre à la charge des départemens. Les communes, n'ayant plus de fonds à y consacrer, pourraient porter toutes leurs ressources sur les deux autres catégories. La loi de 1836 avait pour objet principal de faire ouvrir les chemins vicinaux de grande communication; ce résultat est obtenu maintenant, il faut en chercher un autre. Quelques déposans ont demandé aussi que les routes d'intérêt général, dites impériales, soient désormais classées comme routes départementales. Cette idée ne fait que de naître, elle n'a pas eu le temps de se répandre, mais elle a pour elle la force de la vérité. Les anciennes routes nationales ne méritent plus ce nom, les chemins de fer les ont remplacées. A mesure que s'étend le réseau des chemins de fer, les routes de terre n'intéressent plus que la circulation locale. Pour parer à ces nouvelles dépenses, il deviendrait nécessaire d'accroître les ressources des départemens. L'état devrait alors leur abandonner une partie quelconque de ses recettes, soit par exemple la contribution personnelle et mobilière, ou l'impôt des portes et fenêtres, ou celui des patentes. L'état a donné déjà plusieurs fois l'exemple de pareils abandons.

Les départemens qui possèdent des canaux désirent que les tarifs de navigation soient supprimés. Cette prétention ne paraît pas conforme à la justice. Les tarifs de navigation n'ont été que trop réduits, ils ne suffisent même pas pour l'entretien des canaux. Le quart de la France seulement a des canaux; il n'est pas équitable d'imposer aux départemens qui en manquent les frais d'entretien de ceux qui existent. Qu'on supprime les tarifs de navigation, si l'on veut; mais alors qu'on mette l'entretien des canaux à la charge des départemens qui en profitent. Beaucoup de départemens non-seulement n'ont pas de canaux, mais n'en auront jamais, la configuration du sol s'y oppose.

Il n'en est pas de même des chemins de fer; ils peuvent s'étendre partout. Comme pour les routes de terre, une moitié de la France possède les deux tiers des voies ferrées, l'autre moitié n'en a que le tiers. Il y a même des départemens qui n'en ont pas du tout. Cette inégalité ne peut pas durer. Ainsi que le gouvernement lui-même l'a déclaré, la France est fort en arrière de ses principaux

voisins pour la longueur de ses chemins de fer proportionnellement à son étendue. L'Angleterre et la Belgique, entre autres, ont une telle avance sur nous qu'il paraît impossible de les atteindre; on doit du moins s'en rapprocher le plus possible. Dans la dernière session, le corps législatif a voté de nouvelles lignes; mais il s'en faut bien que tous les besoins soient satisfaits. Les chemins votés ou concédés ne sont pas d'ailleurs près d'être exécutés, et il faudra les attendre longtemps.

Naturellement les déposans ont demandé que les tarifs soient réduits pour le transport des denrées agricoles, des engrais et autres matières nécessaires à l'agriculture, comme la chaux. Il appartient au gouvernement de concilier l'intérêt légitime des compagnies avec l'intérêt général. Les chemins de fer ont déjà beaucoup fait pour le bon marché des transports, ils peuvent faire plus encore. On a soulevé une question délicate, celle des tarifs différentiels. Cette question ne peut être tranchée par un principe absolu. Les tarifs différentiels peuvent être quelquefois justifiés; mais autant que possible il faut les éviter. Le gouvernement doit exercer à cet égard une surveillance constante. On ne peut laisser aux compagnies le pouvoir arbitraire de bouleverser à leur gré tous les débouchés et de porter la perturbation dans les industries. L'intérêt privé, toujours alerte, peut en tirer parti pour ruiner des concurrences et constituer des monopoles. Une contrée qui paie la houille, la chaux, les matières premières, moins cher qu'une autre a un immense avantage. On le voit bien par les parties de la France qui n'ont pas encore de chemins de fer; tout développement industriel et même agricole y est difficile et souvent impossible à cause du prix des transports. L'idéal à réaliser est dans l'uniformité des tarifs conciliée avec l'abaissement progressif.

« On peut affirmer, assure le commissaire-général, qu'une grande majorité s'est prononcée dans le sens des idées libérales et des principes économiques que le gouvernement s'efforce depuis plusieurs années de faire prévaloir. Loin de répudier les modifications apportées dans ces derniers temps à notre législation douanière, l'agriculture a déclaré par la voix du plus grand nombre de ses représentans les plus autorisés et les plus compétens qu'elle acceptait ces modifications comme d'incontestables progrès, et qu'il fallait persévérer dans une voie qui ne pouvait conduire qu'à une amélioration réelle dans la situation agricole et commerciale du pays et au développement de la prospérité publique. » Les choses ne sont pas tout à fait aussi avancées que le dit ici M. Monny de Mornay. On s'est à peu près partagé dans l'enquête; c'est déjà beaucoup. Tous les pays intéressés à l'exportation, comme les départemens

viticoles et ceux qui bordent les côtes de l'Océan, se sont prononcés pour la liberté commerciale, ceux qui se croient menacés par l'importation se sont prononcés contre, les autres hésitent. Somme toute, le système protecteur recule sensiblement; il avait autrefois l'unanimité parmi les agriculteurs, il a peut-être encore la majorité numérique, mais il la perd tous les jours. Les anciennes illusions se dissipent peu à peu, et la cherté qui a suivi les mauvaises récoltes de 1866 et de 1867 n'a pas peu contribué à les détruire. Si l'enquête se faisait aujourd'hui, elle trouverait encore plus d'adhérens à la liberté commerciale; l'affirmation trop absolue du rapport n'a fait que devancer le temps.

Une grande majorité a déclaré approuver la suppression de l'échelle mobile. Le système des droits variables est bien fini, il n'a plus que de très rares partisans. C'est sur la quotité du droit fixe établi par la loi du 15 juin 1861 que la division s'est faite. Les uns ont approuvé le droit actuel de 50 centimes par quintal métrique de blé, les autres ont demandé que ce droit fût élevé. Parmi ceux-ci, les uns ont proposé 2 fr. 50 c., les autres 1 fr. 25 c. seulement. D'après ce que nous pouvons savoir des détails de l'enquête, il y a majorité dans le sens d'une élévation. Le commissaire-général dit le contraire; mais il ne parle que des résultats officiels. « Cinquante-six commissions départementales, dit-il, se sont prononcées pour le maintien du droit actuel; dans sept départemens, les avis, soit des commissions départementales, soit des diverses personnes entendues, ont été partagés ou douteux; dix commissions départementales ont formellement exprimé le vœu de voir rétablir un droit supérieur; les informations manquent encore pour onze départemens. » Pour quiconque sait quelle pression ont exercée la plupart des présidens, ces chiffres sont démonstratifs. On doit s'étonner que toutes les commissions départementales, choisies par les préfets, ne se soient pas prononcées dans le sens du gouvernement. Il a fallu au dehors une grande puissance d'opinion, car toute l'action de l'autorité s'est déployée pour forcer les témoignages sur cette pauvre petite question du droit fixe, comme s'il s'était agi du salut de l'empire.

Cette violence du gouvernement est d'autant plus étrange qu'il agissait contre son propre intérêt. Il voulait avant tout obtenir un mouvement d'opinion en faveur de la liberté commerciale, et il l'aurait eu bien plus sûrement, s'il avait cédé sur ce point de détail. L'élévation du droit fixe à 1 fr. 25 c. par quintal métrique n'a aucune importance au point de vue protecteur, le commissaire-général en convient. « Il est absolument impossible, dit-il, d'admettre que le supplément de droit perçu sur quelques milliers

d'hectolitres de blés étrangers importés dans nos ports ferait augmenter d'une manière quelque peu sensible le prix des 100 millions d'hectolitres que dans les années ordinaires notre agriculture peut jeter sur le marché. » Alors pourquoi le refuser avec tant de passion? Admettons pour un moment que ce soit une transaction; n'est-il pas sage de l'accorder, puisqu'elle peut faire passer le principe? « Les partisans d'un droit fixe plus élevé, poursuit M. Monny de Mornay, envisagent ce droit non comme une protection pour l'agriculture, mais comme une compensation des charges qui pèsent sur elle, principalement par le fait de l'impôt. Ils considéreraient comme un acte de justice que les blés du dehors, qui viennent faire concurrence aux nôtres sur nos propres marchés, qui circulent sur nos routes, qui jouissent de la sécurité et des avantages de notre état social, supportassent une part du fardeau qui pèse sur nos blés indigènes. » Voilà bien en effet les raisons données; elles s'appliquent non-seulement aux produits agricoles, mais à toutes les marchandises étrangères pouvant donner un revenu.

M. le directeur de l'agriculture ajoute en s'adressant au ministre : « Des argumens décisifs ont été fréquemment invoqués contre ce système, et les considérations développées dans le discours que votre excellence a prononcé au corps législatif le 9 mars 1866 en ont fait pleine justice. » Le mot est vif; il tranche avec le ton habituellement honnête et modéré du rapport. Remarquons cependant que l'exécution n'a pas été si complète, puisque le discours du 9 mars 1866 a précédé l'enquête, et, malgré cette réfutation péremptoire, la doctrine condamnée de si haut a osé se produire avec quelque ensemble. Quels sont d'ailleurs ces argumens décisifs? On répond toujours comme s'il s'agissait d'un droit protecteur. Il s'agit uniquement d'une question d'impôt. Faut-il abolir, oui ou non, l'impôt des douanes? Si cette source de recettes était fermée, il faudrait augmenter d'autant les impôts perçus à l'intérieur, et cette nécessité fait reculer les plus hardis. Oui, en entrant et en circulant en France, les marchandises étrangères profitent de nos chemins, de la sécurité que donne notre organisation sociale; elles doivent payer leur part des frais généraux, sinon la charge entière tombe sur les produits français, et ce sont alors les produits étrangers qu'on protége contre les nôtres (1). Il est vraiment inconcevable que le gouvernement s'obstine à fermer les yeux sur une

(1) M. Monny de Mornay cherche ici à établir que le blé français ne paie à l'impôt que 48 centimes par hectolitre ou 60 centimes par quintal métrique. On a déjà démontré l'inexactitude de ce calcul; mais là n'est pas pour le moment la question. L'essentiel est d'adopter le principe de l'égalité d'impôt entre les produits français et les produits étrangers, les chiffres viendront après.

vérité si simple; on lui offre une source de recettes, et il n'en veut pas; il aime mieux augmenter à l'intérieur des impôts lourds et impopulaires.

La distinction entre le point de vue fiscal et le point de vue protecteur en matière des douanes est ancienne et élémentaire; elle se trouve dans tous les livres d'économie politique, et les économistes les plus connus pour leur attachement à la liberté commerciale l'ont professée. Elle n'a donc pas été inventée pour le besoin de la cause. Dans son entraînement, le gouvernement l'a méconnue, il a réduit outre mesure les droits de douane. Les hommes les plus compétens affirment qu'on s'est privé ainsi sans nécessité de 100 millions de recettes annuelles qui auraient permis d'alléger d'autres taxes. Il faudra revenir tôt ou tard sur ce radicalisme inconsidéré. Les ministres ont poussé l'engouement jusqu'à défendre l'usage devenu inutile des introductions en franchise de droits au moyen de ce qu'on appelle les *acquits à caution*. Cet usage était justifié sous l'empire des droits protecteurs et des prohibitions, on échappait par là aux rigueurs de la loi; mais avec des droits modérés et purement fiscaux, c'est un abus. Nul ne doit avoir le droit de se soustraire à un impôt. Le gouvernement a été forcé de reculer cette année en ce qui concerne les acquits à caution pour les fers; il a maintenu le principe, mais en restreignant l'application. Il devra en faire autant un jour ou l'autre pour les céréales. Sur ce point du moins, il y a eu dans l'enquête une grande majorité. M. Monny de Mornay ne le nie pas. Les commissions départementales elles-mêmes se sont prononcées en grand nombre.

Le chapitre du rapport qui traite de la législation civile et générale fait double emploi avec la plupart des autres. En règle absolue, il s'agit de simplifier la législation civile et de débarrasser la propriété immobilière de ces précautions excessives qui l'étouffent en voulant la protéger. Ce n'est pas une petite affaire. Les jurisconsultes résistent et résisteront. Les difficultés qu'a rencontrées le projet de loi sur les ventes judiciaires d'immeubles montrent ce qu'il faut attendre. Les partisans fanatiques du code civil vont jusqu'à défendre la législation sur le cheptel, bien qu'elle choque le bon sens dans quelques-unes de ses dispositions, notamment dans celle qui intéresse le cheptelier à la destruction totale des animaux confiés à ses soins. On paraît un peu plus d'accord pour l'extension de la compétence des juges de paix. Par sa résidence au chef-lieu de canton, qui le met fréquemment en contact avec les habitans de la campagne, le juge de paix est pour eux le magistrat par excellence. On voudrait qu'il fût chargé des petites licitations, des ventes d'immeubles ne dépassant pas un chiffre déterminé et particulière-

ment des biens des mineurs, qu'on lui attribuât la juridiction des tribunaux de première instance concernant le partage et les homologations pour les successions d'une importance minime, qu'on étendît sa compétence à toutes les contestations entre propriétaires et fermiers, entre vendeurs et acheteurs, qu'il eût le pouvoir de juger en dernier ressort jusqu'à 500 francs. « Une prompte justice de près, écrivait il y a cent ans le marquis de Mirabeau, vaut mieux que la meilleure justice de loin. Un berger peut perdre un mouton, mais, s'il est obligé d'aller plaider loin pour le ravoir, adieu tout le troupeau. » Ces simplifications dans la procédure, comme du reste presque toutes les réformes réclamées dans l'enquête, intéressent particulièrement la petite propriété. Tout ce qui fait perdre du temps et de l'argent est déplacé dans le monde rural. Si on trouve les juges de paix trop chargés par ces nouvelles attributions, qu'on transporte quelques-unes de leurs fonctions aux maires, qui deviendraient alors plus complétement ce qu'ils sont déjà en partie, l'analogue des juges de paix anglais.

IV.

La législation fiscale forme, après la question de population, la partie la plus importante de l'enquête. Un grand nombre de demandes ont eu pour objet des remaniemens d'impôts. Le produit des contributions publiques, qui s'élevait il y a quinze ans à 1,500 millions, arrive aujourd'hui à 2 milliards. Cette progression constante alarme à bon droit les contribuables, d'autant plus qu'elle n'empêche pas les dépenses de marcher encore plus vite. La méthode suivie par les financiers anglais, et qui consiste à dégrever les impôts à mesure que s'accroissent les recettes publiques, est bien préférable. A chaque dégrèvement, la recette décroît, puis elle remonte et bientôt déborde. Le budget ne passe pas ainsi certaines limites, et les contribuables profitent du progrès de la richesse nationale. Il est grand temps d'appliquer ce système en France. Au lieu de s'accumuler, nos économies sont dévorées d'avance. Admettons que des réductions bien entendues puissent ramener le budget à de moindres proportions, tout ce qui s'élèverait au-delà fournirait matière à dégrèvement. L'agriculture se présente la première pour solliciter des réductions d'impôt, parce qu'elle est la plus chargée. Elle paie sous toutes les formes, par l'impôt foncier d'abord, puis par l'impôt sur les mutations d'immeubles, par les impôts indirects, qui frappent la plupart de ses produits, par les octrois à l'entrée des villes; elle porte à elle seule les trois quarts du fardeau, quoiqu'elle ne forme pas les trois quarts de la richesse.

Aucune réclamation sérieuse ne s'élève contre l'impôt foncier. Cet impôt rapporte maintenant 300 millions; les villes en paient environ le quart. Quelques voix s'élèvent encore pour demander ce qu'on appelle la péréquation; cette opération serait si difficile qu'on y renonce généralement. L'agriculture accepte l'impôt foncier, et le paie sans murmurer; elle est même la première à l'accroître en votant dans les conseils du département et de la commune des centimes additionnels. Elle accepte également l'impôt des prestations, qui approche de 50 millions. Toute la force des plaintes porte sur l'impôt des mutations, qui produit tout autant que l'impôt foncier. Si les droits étaient réduits de moitié, en commençant par les mutations à titre onéreux, le fisc ne perdrait pas tout ce qu'il paraîtrait perdre, car beaucoup de transactions qui échappent aujourd'hui à l'impôt n'auraient plus le même intérêt à s'y soustraire. Le ministre des finances qui réalisera cette grande réforme prendra une place glorieuse dans l'histoire. On a insisté dans l'enquête sur cette exigence fiscale qui fait payer aux héritiers les droits sur l'actif des successions sans tenir aucun compte du passif. C'est là une injustice évidente, car celui qui hérite d'une propriété de 200,000 fr. grevée de 150,000 fr. de dettes n'hérite en réalité que de 50,000 fr. Malheureusement il est fort difficile d'éviter les fraudes dès qu'on déduit les dettes; l'injustice, s'il est impossible de la réparer, deviendrait moins criante avec des droits moins élevés. On a proposé aussi, ce qui paraît plus praticable, de ne faire payer les droits que par annuités au lieu de les exiger d'un seul coup, cause de gêne et quelquefois de ruine.

Les contributions indirectes portent sur les sucres et les boissons. Il serait sans doute à désirer qu'on pût réduire les droits sur les sucres, mais on ne peut pas toucher à la fois à tous les impôts; il faut choisir. Le sucre est une denrée de luxe qui peut supporter un droit élevé. A plus forte raison peut-on en dire autant de l'alcool, qui est plus souvent nuisible qu'utile. On a beaucoup parlé depuis quelque temps d'une question qui n'a pas d'importance réelle, celle du *vinage*. On entend par vinage la quantité d'alcool qu'on met dans certains vins pour leur donner de la force. L'alcool qui sert à cet emploi est aujourd'hui soumis aux droits; on demande qu'il en soit affranchi. Cette réclamation vient surtout des pays producteurs de betteraves, qui espèrent par ce moyen relever les distilleries. Le commissaire-général s'y montre peu favorable, et avec raison. Les producteurs de betteraves n'y gagneraient rien ou presque rien. Le vinage n'a jamais employé au-delà de 100,000 hectolitres d'alcool, dont 50,000 au moins sont versés sur des vins destinés à l'exportation, et comme tels exempts de droits. Quant aux vins consom-

més à l'intérieur, les propriétaires de vignobles auront toujours intérêt à y employer les alcools qu'ils fabriquent eux-mêmes. Si l'on a eu besoin un moment d'avoir recours à l'alcool de betterave, c'est que l'oïdium avait réduit de moitié la récolte du vin. Il est d'ailleurs constant que l'usage du vinage diminue. Les propriétaires font leurs vins avec plus de soin, et l'addition d'alcool poussée trop loin peut rendre le vin mauvais et insalubre.

Les droits sur les vins prêtent au contraire aux critiques les plus fondées. Ces droits sont compliqués, mal assis, d'une perception gênante et vexatoire, et ils nuisent au débit d'une boisson saine et fortifiante. Les droits se divisent en trois, le droit de circulation, le droit d'entrée dans les villes et le droit de détail. Le plus productif et le meilleur des trois est le droit de détail, qui se perçoit surtout dans les cabarets. S'il était possible d'abaisser considérablement le droit de circulation et le droit d'entrée, le trésor y perdrait d'abord; mais le progrès de la consommation réparerait promptement cette perte. On s'est plaint que les vins communs fussent soumis aux mêmes droits que les vins fins, ce qui est injuste assurément; mais comment faire la différence? Une autre proposition est venue du département de Saône-et-Loire, un des plus intéressés au commerce des vins; elle consisterait à remplacer toutes les formalités de la circulation par un timbre mobile apposé au lieu d'expédition sur les tonneaux, et qui indiquerait, avec le nom de l'expéditeur, le nom et l'adresse du destinataire. Ce serait une simplification heureuse, à l'imitation de ce qui se passe pour l'affranchissement des lettres.

M. Monny de Mornay défend les octrois. Il est en effet difficile de les remplacer, surtout à Paris, où cette source de recette rapporte aujourd'hui 100 millions. La question n'est pourtant pas insoluble, et quand on voudra l'aborder avec la ferme intention de la résoudre, on y parviendra sans trop de peine. Comment font toutes les villes de l'Europe qui n'ont pas d'octroi? La France sera bientôt le seul pays qui conservera ce déplorable impôt; on l'abolit partout. En France au contraire, il est constamment en progrès. On apprend tous les jours que de nouvelles communes demandent à se donner un octroi ou à élever leurs tarifs. D'autres villes étendent arbitrairement le périmètre de l'octroi à une grande distance de leurs limites pour englober des populations rurales. Que toutes les communes en fassent autant, et ces cercles finiront par se toucher. La France alors présentera l'agréable spectacle d'un pays où l'on ne pourra faire un pas sans rencontrer un bureau de perception. Évidemment on a eu tort d'abolir en 1789 les douanes intérieures, puisqu'on les centuple aujourd'hui. On donne pour raison que les communes ont

bien le droit de s'imposer elles-mêmes; sans doute, mais elles n'ont pas le droit d'imposer autrui. Or, si une part de l'octroi tombe à la charge des consommateurs, qui profitent jusqu'à un certain point des dépenses faites avec le produit, une autre part tombe à la charge des producteurs, qui ne reçoivent aucune compensation.

Le rapport résume, pour terminer, les questions traitées dans l'enquête qui ne se rattachent pas aux titres précédens. Au premier rang vient la demande d'un code rural. Cette réclamation, à peu près générale, indique plus un vague besoin qu'une idée bien arrêtée. On se rend peu compte des difficultés qui ont empêché depuis soixante ans la rédaction d'un code rural. Cette entreprise a été tentée plusieurs fois, et l'on a toujours fini par l'abandonner. Le conseil d'état, saisi d'une proposition du sénat, a travaillé dix ans à la préparation d'un projet. Le premier livre, si longtemps médité, vient de paraître. Il traite du régime du sol; les deux livres suivans doivent traiter du régime des eaux et de la police rurale. Les agriculteurs peuvent maintenant juger de l'exécution; nous doutons fort qu'elle les satisfasse. Probablement, après examen, on en reviendra au système adopté par la commission de 1835 chargée de l'élaboration d'un code rural. Composée des hommes les plus compétens, choisis dans les deux chambres, dans la magistrature et dans le conseil-général d'agriculture, elle avait conclu contre la rédaction d'un code proprement dit, en le remplaçant par des lois particulières rendues au fur et à mesure des besoins. Pour tout le reste, la loi du 28 septembre 1791, déjà connue sous le nom de code rural, peut suffire.

Au nombre de ces réformes de détail, se trouverait une loi qui apporterait à la vaine pâture des restrictions nouvelles. On demande aussi des mesures décisives pour le partage ou la vente des terrains communaux. Tout le monde doit voir maintenant ce qu'a d'illusoire la loi de 1860 pour la mise en valeur de ces terrains. Sur 3 millions d'hectares incultes, on en a défriché 13,000 en sept ans; ce n'est pas tout à fait 2,000 par an. Il n'y a que l'intérêt privé qui puisse aborder avec efficacité une si vaste entreprise. Une loi qui commanderait de partager ou de vendre tous les communaux dans un délai donné ferait plus pour la richesse agricole de la France que toutes les mesures administratives, et les communes y trouveraient des ressources pour exécuter les travaux des chemins.

La représentation de l'agriculture a occupé beaucoup de déposans. On a rappelé que le commerce était représenté par des chambres électives chargées d'exprimer ses vœux et ses besoins. Pourquoi l'agriculture n'aurait-elle pas les mêmes droits? Une loi avait été rendue en 1851 pour organiser tout un système de re-

présentation agricole. Il devait être établi dans chaque arrondissement un ou plusieurs comices; une chambre d'agriculture composée de membres élus par les comices devait siéger au chef-lieu de chaque département, et à Paris devait se réunir un conseil-général élu par les chambres départementales. Un décret de 1852, rendu après le coup d'état, a supprimé de fait cette organisation en y substituant des commissions désignées par les préfets; un conseil-général d'agriculture nommé par le gouvernement a été institué pour la forme, il ne s'est jamais réuni. Une autre loi, du 3 octobre 1848, avait organisé l'enseignement professionnel de l'agriculture. Cette loi n'a pas été précisément abrogée; mais l'Institut national agronomique qu'elle avait fondé à Versailles pour les hautes études agricoles a été supprimé par décret après le coup d'état. On demande qu'il soit rétabli, sinon tout à fait sur les mêmes bases, au moins dans ses élémens fondamentaux. Le gouvernement y consent, dit-on; une commission nommée par le ministre de l'agriculture et du commerce a préparé un projet qui place à Paris le siége du nouvel institut.

Des plaintes nombreuses se sont produites contre l'organisation actuelle des assurances agricoles. Quelques déposans réclament encore l'assurance générale et obligatoire entre les mains de l'état. Ce système a été justement condamné; mais il ne serait pas impossible d'adopter un système mixte qui conciliât les encouragemens de l'état avec l'assurance mutuelle et facultative. Ce serait un véritable bienfait pour les campagnes, que ruinent périodiquement la grêle, l'inondation, la mortalité du bétail.

La tentative faite par le gouvernement pour supprimer la taxe du pain a peu réussi. Dans beaucoup de villes, les maires se sont crus obligés de rétablir la taxe, et à Paris même, sous les yeux du pouvoir, on est revenu au régime illusoire de la compensation. Certes la taxe du pain, comme toutes les taxes, doit finir par disparaître, mais on ne peut changer en un jour les habitudes séculaires des populations. On a été trop vite; il a fallu revenir sur ses pas, c'est la règle. La liberté de la boucherie paraît plus généralement acceptée. Pour le commerce des denrées agricoles, on paraît disposé à s'affranchir des anciens règlemens. On demande la liberté du colportage des viandes à Paris et une meilleure organisation de la vente à la criée. On insiste pour une révision de la loi sur les vices rédhibitoires, qui a donné lieu à des abus. La liberté des foires et marchés n'a pas encore beaucoup de partisans, mais on y vient. Le gouvernement donne l'exemple. Il fallait autrefois pour établir une foire un décret impérial rendu après délibération du conseil d'état, et pour un simple marché un arrêté ministériel. Il suffit aujour-

d'hui dans l'un et l'autre cas d'un arrêté du préfet. Bientôt sans doute il suffira d'un arrêté municipal, et toutes les formalités préliminaires seront supprimées. Des réclamations nombreuses se sont élevées contre l'exagération des droits de place et de mesurage, contre les mesures réglementaires qui interdisent l'entrée des foires et marchés pour certaines heures à certaines catégories d'acheteurs. L'administration supérieure en poursuit la suppression. Malheureusement elle rencontre des résistances, et la ville de Paris est la première à défendre les taxes, les règlemens et les monopoles.

Voilà, dans un résumé de résumés, le tableau de l'enquête. Elle a été en définitive aussi sérieuse que peut l'être une enquête administrative. Excepté sur un ou deux points, les opinions ont été à peu près libres, et au travers des rapports des présidens et des délibérations des commissions départementales on peut lire facilement l'esprit des dépositions. Nous pouvons dire dès aujourd'hui que les populations agricoles, solennellement consultées, ont émis les vœux suivans : révision des articles du code civil qui favorisent la division parcellaire en respectant le principe du partage égal dans les successions, retour à la loi de 1824, qui facilitait l'échange des propriétés contiguës, abornement général et révision du cadastre, suppression des emprunts publics et de toutes les manœuvres illicites qui détournent les capitaux de leur cours naturel, nouvelles facilités données au crédit agricole par l'établissement d'institutions de crédit mises à la portée des cultivateurs, révision de la législation hypothécaire et des articles du code qui mettent obstacle au crédit, réduction considérable des contingens militaires, réduction immédiate des travaux improductifs des villes et principalement de Paris, développement de l'instruction primaire agricole, extension des attributions et des ressources des conseils communaux et des conseils-généraux de département, active impulsion aux travaux publics utiles, en les étendant surtout aux départemens qui en manquent, réduction des tarifs des chemins de fer, révision des tarifs douaniers dans un sens exclusivement fiscal qui augmente les recettes sans porter atteinte à la liberté commerciale, réduction des droits sur les mutations d'immeubles, réforme de l'impôt des boissons, suppression ou réduction des octrois, extension de la compétence des juges de paix, retour à la loi de 1851 sur la représentation agricole, partage ou vente des communaux, rétablissement de l'Institut national agronomique, organisation d'un bon système d'assurances, liberté des marchés.

La plupart de ces demandes ont un caractère essentiellement pratique. Avec de la bonne volonté, on peut les réaliser. Le gouvernement est entré dans la voie des satisfactions par la nouvelle loi sur les

chemins vicinaux et par les mesures annoncées pour le développement de l'instruction agricole; ce n'est là que la moindre partie de sa tâche. On a laissé dans l'ombre les vœux les plus importans. Trois surtout peuvent être mis en première ligne, l'abandon des emprunts publics et par conséquent l'introduction de nombreuses économies dans le budget, la réduction du contingent militaire, la réduction des travaux de Paris. Par là seulement on peut rendre aux campagnes les capitaux et les bras; puis viennent la réforme financière, qui doit commencer par la réduction des droits sur les ventes d'immeubles, et la réforme administrative, qui doit substituer autant que possible la liberté départementale et communale à l'action trop absorbante du pouvoir central. On a souvent dit que la France savait faire des révolutions et ne savait pas faire des réformes. Voici le moment de prouver le contraire. De l'enquête agricole peut dater un mouvement paisible et réformateur. La population rurale forme les deux tiers de la population nationale, et sous le régime du suffrage universel elle a les moyens d'imposer sa volonté; elle peut d'autant plus en user qu'elle ne demande rien qui ne soit conforme à l'intérêt général.

Une manifestation récente semble indiquer que l'agriculture sent sa force, et qu'elle veut s'en servir. A la suite de l'enquête, un journal agricole a proposé de former une Société générale des agriculteurs de France sur le modèle de la Société royale d'agriculture d'Angleterre. Cette idée, souvent émise, n'avait rencontré qu'un accueil froid et indifférent. Cette fois elle a eu un succès rapide qui a étonné les promoteurs eux-mêmes. De tous les points de la France sont arrivées les adhésions des hommes les plus connus comme propriétaires et cultivateurs. Dès que le nombre des souscripteurs a été porté à 500, une réunion générale a eu lieu à Paris pour se constituer. Un membre du conseil privé, M. Drouyn de Lhuys, a accepté la présidence. Une centaine de sénateurs et de députés se sont fait inscrire parmi les membres. Dans le courant du mois de décembre prochain, doit se tenir une nouvelle réunion générale pour commencer à agir. Une pareille assemblée n'est pas tout à fait sans exemple. Il y avait autrefois à Paris un congrès central d'agriculture qui se réunissait tous les ans et qui a été successivement présidé par M. le duc Decazes et par M. Dupin aîné. Le congrès central d'agriculture avait été supprimé après le coup d'état; il renaît aujourd'hui avec une nouvelle vie. Appuyé sur l'enquête, il peut parler haut; nous allons voir ce qui en sortira.

LÉONCE DE LAVERGNE.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

II.

SOUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE.

I. — TROIS RÉSURRECTIONS DU PASSÉ. — BRUXELLES, GAND, DELFT.

Un des plus grands plaisirs des voyages, c'est de voir le passé se dresser subitement devant vous, de vous sentir ramené à l'improviste de plusieurs siècles en arrière, comme si vous aviez été porté par un tapis voyageur plus magique que celui du prince Noureddin et qui aurait le privilége de dévorer le temps aussi bien que l'espace; mais ce plaisir est plus rare qu'on ne le pense, et il est même d'occurrence ordinaire que c'est là où on l'attend le plus qu'on le rencontre le moins. Je me rappellerai longtemps la déconvenue que j'éprouvai lorsque, il y a déjà bien des années, je visitai Aix-la-Chapelle après avoir visité Cologne. A Cologne, quelle fête pour l'imagination! A peine a-t-on quitté le chemin de fer, qu'on se sent doucement poussé hors du présent par des mains invisibles, qui vous font reculer, reculer, jusqu'à ce qu'elles vous aient arrêté avec une précision admirable juste au XVe siècle, avant l'aube même de la réforme. Le moyen âge vous sourit par toutes ces fenêtres, hautes comme des portes et étroites comme des lucarnes,

qui, sans souci de la symétrie, percent inégalement les façades des maisons; il vous escorte pendant vos visites à ces si vieilles basiliques, Saint-Géréon, Sainte-Ursule, Saint-Cunibert, et avec la bonhomie d'un vieux chef d'état qui n'aurait jamais été inquiété dans la possession de son pouvoir, il vous parle de ses victoires d'autrefois, tout comme si ces victoires n'avaient pas été emportées par les siècles. Et de fait elles sont là bien visibles et bien authentiques. Nulle ville peut-être ne représente autant que celle-là le triomphe du moyen âge, car non-seulement les fleurs légendaires y ont encore aujourd'hui tout leur parfum mystique, mais le moyen âge même y apparaît vainqueur de la civilisation romaine, qu'il a donnée pour escabeau à ses pieds et dont il a pris les pierres pour bâtir ses basiliques. Saint George foulant aux pieds le dragon après l'avoir renversé revient au souvenir lorsqu'on cherche une comparaison pour ce complet triomphe de la civilisation chrétienne sur la civilisation païenne. Tout ému de ce spectacle, j'avais cru en rencontrer un au moins pareil à Aix-le-Chapelle, puisque ses souvenirs étaient plus grands encore que ceux de Cologne. Hélas! ville muette, lèvres closes et refusant obstinément de s'ouvrir. En vain mon imagination s'agitait; les noms de Charlemagne, d'Emma, d'Éginhard, restaient absolument sans pouvoir quelconque d'évocation. La seule impression que j'aie ressentie est celle d'un passé extrêmement lointain, et que je ne pouvais ressaisir qu'en sautant un fossé recouvert d'épais brouillards qui m'empêchaient d'en sonder la profondeur. Chose étrange, ce n'est pas toujours l'antiquité la plus reculée qui est pour nous la plus obscure, et j'éprouvai à Aix-la-Chapelle exactement le même sentiment pénible que j'ai invariablement éprouvé dans mes lectures historiques lorsque je me suis trouvé en face des IXe et Xe siècles. On remonte facilement le moyen âge jusqu'à Charlemagne; on le descend facilement jusqu'au Xe siècle. Dans le premier cas une obscurité lumineuse comme celle du crépuscule, dans le second une lumière qui va progressivement des teintes gaies du matin à la froide vapeur grise de l'aube, permettent aux yeux de l'esprit de distinguer exactement les combinaisons de la Providence et les coups de dés du sort; mais après Charlemagne et avant le Xe siècle il faut absolument s'arrêter, ou traverser sans y voir deux longs siècles de pleine nuit, la plus noire qui ait, je crois, jamais enveloppé l'humanité, si noire et si longue que les hommes de cette époque ne me paraissent avoir été que tout simplement judicieux avec leur terreur de l'an 1000, car, à la distance où nous sommes, l'imagination, pour peu qu'elle soit susceptible, éprouve encore exactement la même épouvante.

C'étaient des souvenirs historiques que j'étais venu chercher à

Aix-la-Chapelle, mais les seuls que j'y aie rencontrés étaient de nature toute contemporaine. Après avoir visité l'hôtel de ville, ce mammouth des édifices municipaux, et son étroit escalier de pierre en colimaçon par où sont montés tant de césars du saint-empire, je me fis conduire au sommet de la Louisberg, non par amour pour la nature, mais par une sorte de curiosité archéologique, afin de découvrir une partie de ce pays de Juliers qui a servi de prétexte pour faire couler tant de sang. Je ne perdis pas mon voyage. Quel charmant édifice on rencontre à mi-route, bâti en briques rouges, d'une architecture élégante et modeste à la fois, précédé d'un grand parterre tout en fleurs! C'est l'hôpital de Sainte-Marie, *Saint-Maria Hof*, le plus beau que j'aie encore vu, et certainement un des plus rians lieux de misère qui existent! La vue de cet édifice plaida subitement dans mon esprit en faveur du présent contre ce passé que j'étais venu chercher d'abord. L'esprit de notre siècle, pensai-je, parle pourtant par ce monument, il dit que lui aussi a droit à quelque respect. Plus heureux certes sont les malades qui souffrent et meurent bien chaudement entre ces jolies murailles que ceux qui souffraient et mouraient dans des tanières qu'auraient désertées les bêtes! Plus heureux les convalescens qui viennent ressaisir la santé dans les allées de ce parterre que ceux qui allaient la demander au soleil des grandes routes! Ainsi j'étais venu dans l'espérance que la ville carlovingienne me parlerait de son grandiose passé, et je rencontrais le génie du présent qui me riait au nez, me rappelant son esprit d'humanité et la douceur relative de ses mœurs. Aimable et instructive mystification après tout, et qui me permit de m'éloigner d'Aix-la-Chapelle en répétant ces paroles du poète qu'elle avait littéralement réalisées :

Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.

Le pouvoir d'évocation que je n'avais pas trouvé à Aix-la-Chapelle m'a manqué plus d'une fois dans mon excursion en Flandre et en Hollande, et cela aux lieux où j'aurais souvent cru qu'il me viendrait le plus facilement en aide; mais il est trois endroits au moins où le passé se dresse à vos côtés aussi vivant que s'il était encore le présent, et, chose curieuse, ces trois endroits sont trois places, la place de l'hôtel de ville à Bruxelles, le grand marché du vendredi à Gand, et la superbe place qui sépare l'hôtel de ville de la grande église de Delft. Partout les édifices m'ont donné la sensation de tombes renfermant une poussière illustre ou de logis déserts dont le maître est absent sans esprit de retour; mais là, dans ces trois espaces ouverts, il semble que la vie du passé qui

s'y agita si tumultueuse ait imprégné l'air ambiant, le sol et les pierres mêmes de ses chaudes vapeurs, si bien qu'on donne immédiatement leurs noms aux spectacles que ces lieux ont vus, comme on nomme le parfum qui a été contenu dans une fiole longtemps après que la dernière goutte a été épuisée; ces spectacles, à Bruxelles, ce sont des fêtes et des exécutions, à Gand des émeutes populaires, à Delft des attroupemens pacifiques pleins de fièvre et d'anxiété.

« A l'hôtel de ville, puis à Sainte-Gudule, immédiatement, » dis-je au cocher chargé de me conduire à travers Bruxelles; mais il me parut que le respect du passé n'avait pas trouvé dans l'âme de ce cocher, je ne dirai pas un sanctuaire, mais même une simple mansarde, car il se mit à réclamer en faveur des droits du présent avec la même insistance radicale que s'il s'était agi d'élire feu M. Verhaegen. « Mais, monsieur, me dit-il d'un air où pointait un léger reproche, nous avons aussi la colonne de la Constitution. — Cela m'est égal, je la vois d'ici; menez-moi à l'hôtel de ville. — Mais, monsieur, nous avons le monument des Martyrs. — Fort bien, je le verrai plus tard; pour le quart d'heure, j'aime mieux que vous me meniez à Sainte-Gudule. — Mais non, monsieur, il vaut bien mieux que je vous fasse voir le marché couvert et les galeries Saint-Hubert. — Ah! ma foi, allez où vous voudrez et faites ce qui vous plaira. » Mon obstiné cocher eut raison cependant de ne me conduire à l'hôtel de ville qu'après m'avoir montré la ville moderne, car le contraste fut ainsi plus saisissant. Rien certes n'est étrange comme cette antithèse. Cette place de l'hôtel de ville éclate au milieu du Bruxelles moderne comme un chapitre de Walter Scott qui se trouverait relié au beau milieu d'un roman de Balzac, ou mieux encore comme une scène de Shakspeare qui serait intercalée au milieu d'une comédie de Scribe. Toute l'ancienne vie des Flandres est là, au moins dans ce qu'elle eut de joyeux, d'heureux et de noble. Dans ce ravissant édifice, les dons et les inclinations des vieux Flamands se laissent lire en caractères admirables, — somptuosité alliée à la bonhomie, magnificence cordiale, amour de l'ornement poussé volontiers jusqu'à l'étalage, une délicatesse inouie unie à une solidité réelle qui fait penser à un ouvrage de fées sorti d'une main noueuse de géant, ou à ce filet si subtil dont Vulcain enlaça Vénus et Mars, et qui était pourtant l'ouvrage des robustes cyclopes enfumés. Et de fait c'est la comparaison qui s'est présentée à notre esprit toutes les fois que nous avons contemplé quelques-uns des édifices municipaux des Flandres, le bijou gothique de Bruges, la partie non italienne de l'hôtel de ville de Gand. Contraste singulier et pourtant fort explicable! Là où nous mettons le plus notre âme,

c'est dans nos aspirations, et les qualités que nous préférons entre toutes sont celles qui sont contraires à notre nature. C'est ainsi que tous ces riches vendeurs et tisseurs de laine, fouleurs, tanneurs, élevèrent autrefois ces édifices qui sont comme des aspirations à la grâce, délicates comme le désir d'où elles sortirent, solides comme les mains qui les élevèrent. Nul peuple peut-être n'a su assouplir et rendre la pierre riante comme les Flamands. Ces charmans édifices n'ont aucune rigidité, rien qui rappelle la résistance de la matière qui les a formés; on dirait que ces pierres furent une espèce de chair susceptible de prendre les mouvemens les plus délicats : de là l'aspect pittoresque des édifices flamands. Ceux qui aiment à rapporter à une faculté principale toutes les manifestations les plus éloignées de la vie d'un peuple trouveront ici une confirmation de leurs théories à laquelle ils n'ont pas songé peut-être. Les Flamands sont peintres avant tout, et ils ont porté dans leur architecture leurs qualités de coloristes. Leurs édifices rient à l'œil, qu'ils amusent, comme le plus éclatant de leurs tableaux. De tous les échantillons de ce pittoresque architectural, le plus achevé est certainement la place de l'hôtel de ville de Bruxelles.

C'est mieux que le décor d'un tableau, c'est un tableau tout fait. La place est disposée à souhait pour les jeux de l'ombre et de la lumière. Les maisons des métiers, délicatement ouvragées, appellent aux fenêtres et aux portes comme complément naturel ces riches costumes et ces couleurs variées que repoussent au contraire les édifices au style sévère et les demeures aux façades unies. On n'a aucune peine à se représenter le gai spectacle que pouvait offrir cette place les jours de fête et de tournois seigneuriaux, lorsqu'une foule bariolée la bordait et que les bustes des riches bourgeoises des métiers se penchaient aux fenêtres afin de contempler les simulacres d'exploits des grands de ce monde. Et quelle admirable arène de tournois, surtout quand on la compare à celle que d'autres villes accordaient à leurs princes et chevaliers! Certes lorsqu'un bourgeois de Bruxelles visitait Francfort, la ville impériale, et qu'il voyait cette étroite place, comprise entre le Rœmer et la cathédrale, où dans les jours solennels s'ébattaient les chevaliers, il devait se sentir fier et pouvait dire à quelqu'un de ses compères de la vieille ville libre : « Vraiment, c'est là tout l'espace que vous accordez à vos seigneurs, cette arène de combats de coqs où les deux adversaires n'ont pas de champ pour s'élancer l'un contre l'autre, et où il doit arriver de deux choses l'une, ou bien qu'ils s'embrochent du premier coup, ou bien que faute d'élan ils ne se font jamais aucun mal, sans compter que grâce à cet étroit champ clos l'éclat d'une lance d'un chevalier maladroit ou malheureux peut

aller crever l'œil de quelqu'un de vos enfans ou de vos femmes aux fenêtres. Nous, nous faisons mieux les choses, et quand nos maîtres nous font l'honneur de nous visiter, nous avons à leur offrir une belle place, bien vaste, à leur grand plaisir et au nôtre aussi, car, comme ils ont toute latitude pour prendre leur élan, il est arrivé plusieurs fois que certains ont été désarçonnés, ce qui a donné plus de mouvement à la fête, et même que quelques-uns se sont tués, ce qui nous a fourni matière à conversation pendant un mois, et nous a donné une date pour fixer nos souvenirs. »

Mais les Bruxellois du temps présent peuvent être fiers de cet hôtel de ville non moins que leurs ancêtres, car il leur rend, s'ils savent bien observer, un service politique des plus signalés. Mieux qu'aucun édifice moderne, mieux que la colonne de la Constitution, mieux que le monument des Martyrs, cet hôtel de ville sacre Bruxelles capitale et établit l'authenticité de la nationalité belge. Quand on ne voit que la ville moderne, on peut vraiment douter de cette fameuse nationalité belge tant controversée. Est-ce une capitale qu'on vient de parcourir, ou bien n'est-ce qu'une belle ville de province française? Mais dès qu'on arrive sur cette superbe place, on ne doute plus. Oui, Bruxelles est bien une capitale, car une capitale seule peut contenir un pareil hôtel de ville, expression suprême de la vie municipale de tout un pays. Ce n'est pas là l'hôtel de ville d'une simple cité à franchises; il a un caractère plus général qui en fait le résumé, la synthèse de la vie éparse dans tout un pays, et qui partout ailleurs n'a donné d'elle-même que des expressions locales et particulières. Cet hôtel de ville est le véritable témoin de la nationalité belge; il s'appuie sur l'authenticité de l'histoire pour attester que ce peuple avait sa manière de vivre libre et indépendante longtemps avant 1830, et je m'étonne que quelque avocat patriote n'ait pas encore songé à employer cet argument. Le véritable monument des Martyrs, c'est cette place où furent décapités Horn et Egmont pour avoir soutenu, eux aussi, à la manière de leur temps, les droits de cette nationalité; la véritable colonne de la Constitution, c'est cet édifice où de longues générations de bourgmestres et d'échevins exercèrent les franchises municipales et les défendirent contre leurs voisins redoutables et leurs maîtres puissans, rois de France, ducs de Bourgogne, rois d'Espagne, césars d'Autriche. S'il suffit par hasard d'un sentiment durable pour former une nationalité, les Belges sont bien un peuple distinct. Dans la salle du conseil, on voit un plafond peint par Janssens représentant l'assemblée des dieux, dont les figures paraissent changer d'attitude selon le point de vue d'où on les regarde. Elles n'en ont pourtant qu'une seule, et c'est ainsi que sous les dominations di-

verses qu'elle a traversées, et qui ont paru la réduire au rang de province et lui enlever ainsi tout droit à se proclamer une nationalité, la Belgique a toujours au fond gardé le même caractère, la franchise de cet esprit municipal dont l'hôtel de ville de Bruxelles est la suprême expression.

Si toute la vie joyeuse et toutes les pompes officielles des anciennes Flandres ressuscitent sur la place de l'hôtel de ville de Bruxelles, toute leur vie orageuse et populaire ressuscite sur le grand marché du vendredi de Gand. Réduite comme elle l'est aujourd'hui, cette place est encore singulièrement imposante; mais au moyen âge, quand elle présentait une étendue double, elle dut avoir quelque chose de réellement formidable. Ceux qui aiment à appliquer à l'histoire un certain système de génération spontanée, qui croient que la vie des nations se crée d'elle-même ses organes, peuvent s'autoriser de l'existence de cette place pour affirmer la vérité de leurs théories. Étant donnée une population turbulente, dont la révolte était l'âme, un champ d'émeute admirablement choisi s'est créé presque de lui-même dans les meilleures conditions possibles pour faciliter la rébellion et assurer au peuple en un clin d'œil l'exécution de ses volontés. Il était assez vaste pour contenir toute la population de la ville; quand il était rempli, Gand devait nécessairement être vide, et il ne devait rester au logis que les octogénaires, les malades et les peureux. Situé au centre de la ville, la foule pouvait en quelques minutes s'y porter de tous les quartiers à la fois, et, ses résolutions prises, se retirer sans encombremens anarchiques par toutes ces artères d'où avait découlé son déluge. A un signal donné, tous ces gens de métiers, laissant leurs portes ouvertes derrière eux et leurs boutiques à la garde d'une fillette ou d'un apprenti, débouchaient sur la place, étroitement enlacés bras dessus bras dessous, ou se poussant avec ce robuste coup d'épaule qui fut célèbre à Rosebecque : là ils se pressaient autour de l'orateur populaire, Jacob d'Arteveld, Jean Lyon ou Pierre Dubois, donnaient aux soufflets de forge qui leur servaient de poumons l'hygiénique exercice d'une heure ou deux de vociférations flamandes, amnistiaient un meurtre, en accordaient un autre, déclaraient en danger les vieilles franchises de Gand, décrétaient la guerre contre Bruges ou Audenarde pour le lendemain, puis retournaient achever l'ouvrage commencé. C'est à peine si la vie sociale devait être suspendue quelques heures par ces attroupemens périodiques, et certes rarement jour d'émeute dut être complétement un jour de chômage, tant cet organe essentiel de la vie gantoise était merveilleusement approprié à ses fonctions. Le marché du vendredi est le témoin historique de la véritable démocratie gantoise, qui est comprise tout entière dans un seul siècle, le XIVe,

après lequel elle décline pour ne plus se relever que sous des formes affaiblies. Dès lors le marché célèbre voit diminuer les bruyantes visites; mais dans ce court espace de quatre-vingts ans, que de choses cette place n'at-elle pas vues! Elle a vu les convocations de Jacob van Arteveld, un des plus remarquables organisateurs des forces populaires qui aient jamais été, le véritable créateur de cette démocratie gantoise, informe jusqu'à lui et qui ne put survivre à ses traditions. Elle a entendu les députés gantois revenus de leur ambassade auprès d'Édouard III insinuer la trahison de Jacob et le peuple partir courroucé en vociférant : « Nous voulons qu'on nous rende compte du trésor des Flandres. » Elle a vu Jean Lyon, ex-favori de Louis de Male, se soulever contre son seigneur, et déclarant que c'en était fait des franchises de Gand, si les gens de Bruges pouvaient détourner la Lys à leur profit, lancer la terreur sur la cité et la guerre sur les villes voisines. Puis elle a vu les quatre capitaines des chaperons blancs se partager le pouvoir militaire, et lorsqu'ils eurent tous été tués moins un seul, le dernier survivant, ému d'une pensée patriotique, renouer la tradition du grand Arteveld, et présenter Philippe son fils aux acclamations du peuple. Nul monument dans cette ville de Gand, qui en contient de si divers, n'égale en importance historique ce vaste espace ouvert, bien tranquille aujourd'hui, mais où circule encore le fantôme de la démocratie flamande, et que l'imagination peuple sans efforts de la fourmilière humaine à têtes blondes, à barbes rousses, qui s'y agitait autrefois en brandissant ses marteaux de forge et ses barres de tisserand.

De Gand à Delft, la distance est moins grande qu'il ne semble au premier abord, car bien mieux que Bruges, bien mieux qu'Anvers, Gand, quoique moins au nord, est la véritable transition de la Flandre à la Hollande. Un souffle de Hollande se fait sentir dès qu'on est à Gand; c'est la même lumière douce, un peu moins pâle, la même fraîche verdure, un peu moins mate seulement; l'air y est déjà humide, les eaux commencent à prendre quelque chose de cette transparence qu'elles ont en Hollande. Historiquement aussi, Gand fait la transition de la Flandre à la Hollande, la commune gantoise étant de toutes les communes flamandes celle dans laquelle se manifestent le plus fortement les qualités propres au caractère hollandais, une indépendance entière, un radicalisme d'opinions sans mélange, une allure démocratique toute d'une pièce, sans alliage d'aucune de ces hésitations, de ces mouvemens de déférence et d'obéissance qui se remarquent dans l'histoire des autres municipalités de Belgique.

Ce sont encore des attroupemens populaires qu'évoque cette

magnifique place de Delft, comprise entre un hôtel de ville sans grande beauté, mais solide, cossu comme un bourgeois bien posé, et une église qui, sans avoir rien d'admirable, a de la masse et de l'élévation; seulement ces attroupemens ont un caractère bien différent de ceux de Gand. Ce n'est pas un peuple attroupé d'une manière menaçante pour défendre ses franchises; c'est un peuple attroupé par curiosité patriotique pour apprendre des nouvelles de ses défenseurs. Le peintre qui voudrait représenter quelqu'une de ces foules si fréquentes dans les Pays-Bas du XVIe siècle ne pourrait choisir une meilleure scène que la place de l'hôtel de ville de Delft. On voit d'ici le tableau. Le peuple est accouru pour entendre la lecture de quelque proclamation ou les nouvelles de la guerre, celles du siége de Leyde ou de Harlem. Il se fait tard, le crépuscule tombe ou même la nuit est déjà venue; mais l'anxiété populaire demandait satisfaction immédiate. Des torches allumées éclairant çà et là fortement quelques groupes font d'autant mieux ressortir cette masse baignée d'ombres. Debout sur le perron de l'ancien hôtel, ou même familièrement mêlé au peuple, et s'en distinguant seulement par le cercle de torches qui l'entoure, le bourgmestre lit les nouvelles. Auprès de lui, on peut supposer quelque éminent personnage; peut-être le grand Guillaume, dont Delft était la résidence, est-il là en personne, tel qu'on le voit sur le tombeau somptueux et tourmenté de l'église neuve, avec son petit bonnet de soie noire sous lequel nous ne l'avions jamais imaginé avant d'aller en Hollande, et son pauvre habillement militaire, dont ne voudrait pas le dernier de nos sous-lieutenans, et qui dépasse de beaucoup la simplicité très connue de la mise de Cromwell (1). Telle fut sans doute la scène que présenta Delft le soir du 30 octobre 1574, quand les courriers de Leyde apportèrent la nouvelle que le siége avait été levé le matin même; tel le spectacle qu'il dut

(1) Ce petit bonnet de soie noire avec lequel Guillaume est souvent représenté dans les portraits que l'on voit en Hollande a été pour nous une véritable surprise. Il modifie sans l'altérer le caractère de sa morose et sérieuse physionomie; il lui donne une bonhomie et une familiarité paternelle qu'il n'a pas du tout dans les images que nous avions vues de lui, ni dans les statues équestres et autres qui décorent les places publiques, celle de La Haye, par exemple, où le prince seul apparaît, figure bien campée d'ailleurs et non sans mérite. Ce bonnet en fait mieux que le défenseur des libertés néerlandaises, il en fait vraiment le père du peuple qu'il soutient. Quant aux vêtemens que portait Guillaume le jour de son assassinat, précieuse relique que l'on conserve au musée des curiosités de La Haye, ils plaident étonnamment en faveur de son esprit d'économie et du puritanisme de ses habitudes. Ni le roi Dagobert, ni le roi Étienne d'Angleterre, tous deux célèbres par la médiocrité de leur garde-robe, n'ont certes jamais porté de pareils vêtemens; mais cette pauvre guenille, pour celui qui sait voir, sacre le prince d'Orange politique accompli autant que grand patriote. Le chef des

présenter presque tous les soirs pendant le cours de cette cruelle guerre, car par sa position Delft était admirablement choisi pour servir de centre de nouvelles, et les courriers devaient y arriver plusieurs fois par jour des grandes villes du nord et du sud avec une célérité à laquelle nos chemins de fer n'ajouteraient que peu de chose. En allant à franc étrier, un cavalier pouvait, en moins d'une heure, venir de Rotterdam avec les nouvelles de Flandre; en quatre heures, cinq heures au plus, il pouvait venir d'Amsterdam, apportant les nouvelles du nord et de la Frise. Delft fut le théâtre de longues heures de fièvre et d'attente, et ces heures, le voyageur les ressuscite sans peine quand il visite cette ville.

Cet éclat n'a duré qu'un moment, cette importance fut toute passagère, et, une fois la guerre terminée, Delft, cessant d'être le séjour de l'état-major de l'insurrection et son bureau central de nouvelles, passa rapidement de cette existence agitée à la paix profonde qui l'enveloppe aujourd'hui. Les Hollandais, ingrats pour cette ville, prétendent qu'on y meurt d'ennui. Elle est pourtant bien jolie avec sa grande place enfermée comme une île entre ses canaux, la belle rangée de demeures au caractère aristocratique qui part du *Prinzenhof*, et les riantes maisons en brique rouge vif de ses extrémités, particulièrement de la route qui mène à La Haye. Telle elle était vingt ans après la guerre, telle elle est encore aujourd'hui. On la reconnaît sans peine dans l'admirable petit tableau qu'un peintre à peu près inconnu parmi nous lui a consacré au XVIIe siècle, et qu'on peut voir au musée de La Haye : voici bien le canal qui va de Delft à La Haye, c'est bien toujours ainsi que les maisons baignent leur pied dans l'eau immobile, c'est bien toujours ainsi que la lumière frappe sur les murailles rouges.

Cette *Vue de Delft*, peinte par van der Meer, qui était lui-même né dans cette ville, n'a pas été remarquée comme elle le mérite, et

gueux a vraiment porté leur costume. Le seul objet de prix que l'on rencontre parmi ces loques est une montre en or avec deux miniatures, l'une sur le cadran, l'autre sur le côté intérieur du boîtier. Ces deux miniatures ont-elles une signification? L'une représente une cérémonie difficile à définir qui se passe dans un temple. Est-ce un mariage? Alors pourquoi l'enfant nu qui est aux pieds des personnages n'a-t-il pas les attributs de l'Hymen? Et que sont ces deux dames qui, dans la seconde miniature, appellent l'enfant? L'une se courbe pour le recevoir; l'autre observe une attitude plus réservée. Il n'est pas possible que cette montre soit très ancienne, et il est plus que probable qu'elle avait été achetée et commandée par Guillaume même. Quelque archéologue hollandais devrait bien prendre cette montre pour sujet d'une savante dissertation. Pour nous, nous avons fait en la regardant toute sorte d'hypothèses que nous exprimons, bien entendu, sous toutes réserves. Peut-être les deux dames sont-elles les deux femmes de Guillaume. Peut-être symbolisent-elles la Flandre et la Hollande, et l'enfant représente-t-il la religion réformée.

parmi les rares connaisseurs qui l'ont signalée, nous ne voyons guère que Théophile Gautier qui lui ait attribué son importance réelle. C'est un des plus charmans bijoux de ce musée de La Haye, qui en contient tant. Tous les échantillons de van der Meer que nous avons eu le bonheur de voir nous ont donné des sensations que nous appellerons volontiers modernes, puisque nous ne les avons éprouvées que devant les toiles de peintres tout à fait contemporains, peut-être parce que les procédés qu'il employa sont ceux dont se sont servis de préférence certains artistes de nos jours. Croiriez-vous, par exemple, que cette *Vue de Delft* nous a donné la sensation d'un Decamps, à ce point qu'au premier aspect nous avons cru à un tableau de ce peintre égaré à La Haye? C'est le même coloris que Decamps, la même magie de réalité, le même relief, plus une transparence, particulièrement dans la manière dont les eaux sont traitées, que Decamps n'eut jamais à ce degré. Le musée van der Hoop contient de van der Meer un petit tableau de genre représentant une femme en robe bleue debout et lisant une lettre. Mon livret m'assure que ce tableau est un peu terne et froid. Mon livret est trop sévère; mais, si Alfred Steevens l'a vu, il me semble qu'il a pu dire : Voilà un tableau que je voudrais avoir signé. De cette œuvre s'échappe ce même sentiment de fine réalité que nous avons goûté si souvent dans les petites toiles où Steevens a transporté la vie bourgeoise de nos jours, et il est en outre comme parfumé d'une chasteté que Steevens ne connaît pas. Tout un monde intermédiaire hollandais, aussi loin du monde de van Ostade que du monde de Terburg, un monde bourgeois, sérieux, sédentaire, de mœurs pures, d'habitudes nettes, ayant la propreté pour élégance, la sensibilité contenue pour passion, ressuscite dans cette petite toile de van der Meer. Quant au ton un peu froid qui résulte des couleurs bleue et grise employées par l'artiste, il est en parfaite harmonie avec le caractère du type féminin représenté et avec le caractère plus général de la vie modeste, honnêtement ordonnée, que ce type révèle. Le bleu et le gris perle sont les couleurs des mœurs pures et des existences qui préfèrent la netteté à l'éclat, et la sévérité de mon livret n'a pas assez tenu compte de l'analogie des couleurs avec les sentimens humains. C'est sur cette note presque moderne amenée par un peintre ancien qu'il nous plaît d'arrêter cette promenade à travers le passé; mais le temps a-t-il une existence, et ce passé fut-il beaucoup plus différent du présent que le charmant van der Meer de nos modernes paysagistes et peintres de genre?

II. — PIERRE-PAUL RUBENS.

Quiconque admire Rubens sur les seuls échantillons que nous possédons de lui risque fort de le calomnier. Ceux qui ne l'ont vu qu'à Paris connaissent exactement le grand coloriste, l'homme de métier, le maître-ouvrier, l'artiste qui posséda plus que personne au monde l'œil et la main du peintre; mais c'est à Anvers qu'il faut aller pour connaître l'homme de génie, et pour se rendre compte de sa portée d'âme et d'intelligence. Rubens n'est pas seulement le plus grand des peintres flamands; sans en avoir trop conscience et par le seul instinct du génie, il a renfermé dans ses toiles toute une philosophie religieuse. Il a donné par la peinture l'expression suprême du christianisme qui fut propre aux Flandres, et il a résumé toutes les interprétations que les autres artistes flamands avaient présentées de ce sentiment pathétique et puissant. Expliquons en quelques mots en quoi consiste ce sentiment.

Le christianisme des Flandres est un christianisme charnel et populaire, compris par une seule de nos facultés, celle qui est la plus rapprochée de notre nature physique, celle qui met notre chair en mouvement, la sensibilité. C'est le christianisme d'une race de plébéiens, non d'une race d'aristocrates et de lettrés. Il ne s'est pas associé comme en Italie à l'idée de beauté, il ne s'est pas raffiné comme en France jusqu'à perdre sa substance historique pour laisser seulement apparaître sa métaphysique et sa morale. Aussi ne faut-il chercher dans les productions de l'art flamand ni les conceptions idéales des artistes italiens, ni l'élévation morale chrétienne des grands artistes français, la noblesse sévère d'un Poussin, la pureté d'un Lesueur. Le sentiment qu'ont traduit les artistes flamands, c'est ce sentiment, fort différent de celui des docteurs et des lettrés, qui gagna dès l'origine le petit peuple de tous les pays à la cause du christianisme, la pitié. Le peuple de tous pays en effet a été converti au christianisme par les yeux, non par les oreilles, par le cœur, non par l'intelligence; il a cru parce qu'il a pleuré, et il a joint les mains pour la prière parce qu'il les avait jointes pour la compassion. Une fleur divinement merveilleuse, type de toute perfection, avait éclos de son sein, un être souverainement bon, souverainement juste, souverainement aimable, et les puissans de ce monde avaient mis en croix, après l'avoir abreuvé d'outrages, celui dont ils n'étaient pas dignes de délier les sandales. Devant ce spectacle, une stupéfaction mille fois plus redoutable que la révolte de la justice outragée, une stupéfaction que le temps ne dissipa point, et que chaque génération, chaque peuple ressentit à

son tour, s'empara de toutes les âmes naïves. Un immense *est-il bien possible!* fut le cri qui sortit d'âge en âge de la conscience populaire, et ce cri est encore aujourd'hui celui qui échappe à tout nouveau chrétien. La sympathie violentée, la vie atteinte jusque dans les profondeurs où la nature physique et la nature morale se confondent, voilà le fondement de ce christianisme populaire que nous nommons charnel, non pour lui attacher aucune idée d'infériorité, mais pour désigner son origine véritable, qui fut un mouvement de la sensibilité blessée pour l'éternité.

Voilà pourquoi ces images sanglantes qui excitent les répugnances de nos beaux esprits, et qui arrachent mainte fois la désapprobation de nos *dilettanti* des classes élevées en matière de religion et de philosophie, abondent dans les temples chrétiens. Ces images, c'est la sensibilité populaire qui les a voulues et créées. Ces mains et ces pieds percés de clous, ce flanc ouvert d'un coup de lance, ce corps déchiré par les verges, cette tête saignante sous la couronne d'épines, sont les véritables objets de la dévotion populaire, car ils ressuscitent ce sentiment de pitié d'où elle sortit. Plus terrible est l'image, et plus étroitement l'âme populaire est rappelée à ce qui est son intime religion, les souffrances et la mort du Christ, plus les interjections naïves qu'appelle cette contemplation sortent profondes et douloureuses du fond des entrailles. Le Christ roi couronné de gloire dans le royaume mystique de son père, le Christ juge du *Jugement dernier* de Michel-Ange, c'est là le Christ des théologiens et des philosophes ; mais le Christ saignant sur la croix, dont l'âme éminente n'a recueilli d'autre royauté que le supplice, voilà le Christ du peuple, qui a aimé et aimera toujours à pleurer devant ces images les douleurs, les dangers, les affronts, auxquels l'exposent en ce monde la pauvreté et la faiblesse. Le christianisme des classes lettrées est une idée, le christianisme des classes populaires est un fait : entre les deux interprétations, il y a aussi loin que de la terrestre vallée de larmes à la mystique Jérusalem.

Ce christianisme populaire a existé dans tous les pays, mais c'est dans la Flandre seule qu'il a trouvé des interprètes de génie. Les maîtres anciens des pays allemands exprimèrent aussi ce même sentiment, et, pour prendre les deux exemples les plus illustres, ce n'est pas un autre christianisme que traduisirent par le pinceau Holbein et Albert Dürer; mais dans ces pays deux événemens vinrent couper court à cette interprétation, les leçons de beauté données par l'Italie et la réformation. Placée dans des conditions plus favorables, la Flandre resta fidèle au sentiment populaire, et les leçons de l'Italie ne servirent à ses artistes qu'à enrichir d'éclat et de lumière leurs traductions de ce poignant épisode devant lequel les

cieux se voilèrent, *la Passion*. Cet épisode est le véritable domaine des artistes flamands, celui où ils règnent en maîtres souverains.

Le Christ qu'ils ont peint à l'envi, ce n'est donc pas le Christ radieux de *la Transfiguration*, ce n'est pas le fils de Dieu, c'est le fils de l'homme. Des deux natures qui sont en Jésus, l'une s'est dissimulée, la nature divine; l'autre, la nature humaine, se montre seule avec tout ce qu'il lui a fallu subir de souffrances et d'outrages. Cependant une remarque importante doit être faite ici, c'est que ces peintures, quoiqu'elles ne laissent apparaître que la nature humaine du Christ, sont cependant strictement orthodoxes et conformes à la tradition catholique. Rien n'indique mieux que ce fait à quel point de profondeur le catholicisme a jeté ses racines dans les cœurs du peuple flamand. Ce christianisme populaire qui s'attache surtout au Christ douloureux est de pente glissante, mais il n'est tombé ici dans aucune des hérésies qu'il est si apte à engendrer : rien ne rappelle dans l'art flamand le sentiment exclusivement rationaliste et démocratique de Rembrandt, ni l'espèce d'arianisme d'Albert Dürer et d'Holbein. Rien ne nous dit devant les peintures des artistes flamands, comme devant les tableaux de Durer et d'Holbein : Il n'était qu'homme quand il souffrit, et il s'était séparé de sa partie divine pour mieux ressentir toute l'amertume de la condition humaine; bien moins encore nous disons-nous comme devant Rembrandt: C'est simplement un homme pauvre et faible martyrisé par la puissance. Par une sorte de miracle dû à la foi naïve populaire, le Christ flamand n'a pas abdiqué son caractère surnaturel. Ce caractère surnaturel, il est jusque dans le corps mort de *la Descente de croix* de Rubens; mais c'est précisément par l'intensité des souffrances de la personne humaine, qui dépassent les forces de la commune humanité, que se révèle la nature divine.

Le christianisme populaire des Flandres s'exprime encore par la forme sous laquelle l'art flamand a de préférence représenté la personne la plus importante de la religion catholique après le Christ, la vierge Marie. La Vierge flamande, ce n'est pas la mystique jeune reine espagnole du miracle de la conception, ce n'est pas la *madonna* italienne, l'heureuse mère pressant dans ses bras un enfant aussi beau et aussi pur qu'elle, c'est la *Mater dolorosa*, la pauvre femme du peuple qui pleura toutes ses larmes au pied de la croix de son fils (1). On la voit apparaître dès l'origine de l'art

(1) Il n'y a pas de règle, aussi générale qu'elle soit, qui n'ait des exceptions, et ces exceptions sont nombreuses dans l'art flamand. Quentin Matsys, Rubens, Van Dyck et d'autres ont peint plus d'une fois la Vierge à un autre âge et avec un autre caractère; mais enfin c'est la *Mater dolorosa* qui domine.

flamand, cette *Mater dolorosa*, avec son costume qui est en partie d'une paysanne, en partie d'une béguine, sa coiffe blanche, sa cape et son long manteau bleus. C'est ainsi qu'elle se présente dans *la Descente de croix* d'Hemling. Comme elle pleure dans cet admirable tableau! toute l'eau de son corps est montée à ses yeux, et c'est un tel déluge qu'il semble que les larmes ne s'arrêteront jamais, tant elles coulent d'un flot vigoureux. Cette Vierge d'Hemling est bien l'expression la plus sincère et la plus naturelle de la douleur que jamais artiste ait peinte. C'est ainsi qu'elle apparaît dans *l'Ensevelissement du Christ* de Quentin Matsys, éplorée, désespérée, se séparant du cher cadavre avec déchirement, comme si par une illusion de l'amour maternel elle croyait posséder encore son fils tant qu'elle possède son corps mort. C'est ainsi qu'on la voit enfin dans *la Mise au tombeau* de Van Dyck et dans les nombreuses toiles où le noble artiste l'a montrée au pied de la croix avec saint Jean.

Enfin ce christianisme populaire éclate dans l'art flamand par l'importance toute particulière qu'il a donnée aux personnages des bourreaux : dans ses toiles, comme dans les mystères naïfs du moyen âge, les bourreaux représentent toute laideur, toute férocité, toute bestialité. Ainsi que la compassion pour le Christ, cette haine est de nature toute physique; la sensibilité irritée met dans son aversion une force égale à son amour. On ferait la plus hideuse collection de types de bestialité et de méchanceté avec les bourreaux de l'art flamand; contentons-nous de nommer ceux d'un seul ouvrage, les exécuteurs de la célèbre *Élévation en croix* de Rubens à Notre-Dame d'Anvers. Certes cette grande toile, œuvre de la jeunesse de Rubens, n'est pas une de celles où son génie se montre dans sa pleine originalité, et, placée comme elle l'est à côté de *la Descente de croix*, on peut mesurer la distance qui la sépare des toiles de la maturité du peintre; mais il est au moins une qualité par laquelle elle peut lutter avec ses plus grands chefs-d'œuvre, la furie du mouvement. Avec quelle vigueur tous ces goujats poussent la croix pour la planter droite! quel entrain ils mettent dans leur horrible besogne! C'est la réalité même dans toute sa brutalité; leurs muscles font saillie à croire qu'ils vont éclater, et l'on entend distinctement le *hein!* qui s'échappe des poitrines de ces rustres pour aider leur robuste effort. Rubens avait trop de génie pour faire de ses bourreaux des caricatures grimaçantes à la façon d'un Jordaens ou de tel autre; mais il a fait mieux, car il en a fait la plus franche expression de la férocité humaine.

Ce n'est pas la beauté qui est le fruit naturel du sentiment que nous venons de décrire, c'est le pathétique : aussi le trait caracté-

ristique de tous les maîtres flamands sans exception est-il une puissance dramatique dont nulle école n'a jamais approché. Ils ont été vaincus dans la représentation et la conception de la beauté, et quant à ces qualités d'éclat et de coloris, à cette magie de la lumière, à cette magnificence du spectacle pour lesquelles ils sont célèbres, ils ont trouvé dans les Vénitiens des rivaux après avoir trouvé en eux des maîtres et des initiateurs. Les spectacles les plus magnifiques de Rubens, — et Dieu sait s'il en est de riches! — ne dépassent et même n'égalent pas les splendeurs des *Noces de Cana* de Véronèse, et en tout cas n'existeraient point sans les leçons des Vénitiens. Cet admirable volet gauche du triptyque de *la Descente de croix* représentant la visite à sainte Élisabeth, où l'on voit la Vierge, vêtue de velours rouge, dans tout l'éclat de la jeunesse, s'avancer du pas élégant et majestueux de la princesse héréditaire du ciel, dont elle sera plus tard la reine douairière, vient en droite ligne de Venise. Il en vient aussi, le spectacle somptueux du fameux tableau à double disposition de Saint-Bavon de Gand, avec ses riches costumes et sa prodigalité de beaux visages; mais pour l'expression du pathétique les Flamands furent leurs seuls maîtres, et parmi eux nul dans ses jours les plus fougueux n'égala jamais la puissance dramatique de Rubens. Il faut la voir, cette puissance, dans ce *Christ entre les deux larrons* qui se trouve au musée d'Anvers, et que l'on ne peut regarder sans pleurer. Le Christ rend son âme comme il l'a gardée pendant sa courte vie, avec douceur et inaltérable fidélité, spectacle touchant que font ressortir encore davantage les contorsions du mauvais larron, qui a, lui, paraît-il, une peine infinie à rendre la sienne. La Vierge et saint Jean sont comme enfouis dans une douleur muette; mais le principal personnage du tableau est la Madeleine. Elle s'est affaissée vaincue par la douleur au pied de la croix, et ses beaux cheveux blonds, qui naguère avaient essuyé les parfums sur les pieds du Christ, ruissellent à cette heure du sang qui en découle. C'est le moment où un soldat, dure et brune figure de cavalier des bandes espagnoles, lève la lance pour percer le flanc de Jésus. La Madeleine a vu le geste, et ce corps vaincu par la douleur se redresse avec une énergie désespérée, elle étend les bras, elle crie, et l'on entend distinctement encore cette fois l'exclamation de la jeune femme. Ce qu'il y a de tendresse, de furie d'amour, dans l'accent de cette douleur, ne se peut dire; mais là où cette puissance pathétique va jusqu'au bout d'elle-même, c'est dans le petit triptyque du *Christ à la paille* du musée d'Anvers, véritable pendant de *la Flagellation* frénétique de l'église de Saint-Paul. Dans ce triptyque, l'ignoble supplice a pris fin, et le Christ tout sanglant est étendu sur un lit de paille,

couche traditionnelle de la misère et du crime. Ce qui augmente au plus haut point l'horreur du spectacle, c'est que ce corps du Christ ainsi déchiré est un beau corps blanc, le même corps que le peintre a montré dans sa *Flagellation* debout et recevant les coups. En contemplant ce beau corps, les suaves comparaisons de l'Écriture reviennent au souvenir, on pense au beau lis de Jessé, à la fleur sans tache, et cette mystique réminiscence, amollissant l'âme, change l'horreur en attendrissement; mais ce n'est encore là qu'un des degrés de ce pathétique. Jetez les yeux sur ce volet de gauche où Rubens a donné à son tableau central la plus douce, mais la plus terrible des antithèses, Jésus enfant sur les genoux de la jeune vierge. Quoi! ces deux épisodes appartiennent à la même histoire! Quoi! c'est à cette horreur sans nom du tableau central, c'est à cette litière sanglante que doit aboutir cet heureux enfant que nous voyons jouant debout sur les genoux de sa mère et dévoré de ses caresses! Ah! cette fois le cœur éclate, et les yeux se détournent pour chercher un autre spectacle qui permette de descendre aux larmes, accourues à l'appel du maître. Jamais artiste n'a obtenu un pareil degré d'émotion avec une telle simplicité de moyens.

Ce qui n'est pas moins extraordinaire que la puissance pathétique de Rubens, c'est sa prodigieuse intelligence, une intelligence qui dans le domaine entier des arts n'a d'analogue que celle de Shakspeare, tout imaginative, toute d'intuition et de jet, éclairant les objets d'une lueur subite comme l'éclair, et, rapide aussi comme l'éclair, disparaissant avec une promptitude à faire douter au spectateur qu'elle ait été présente. Cette intelligence, qui est de l'ordre le plus élevé, il la dissimule de manière à presque l'étouffer, humblement, modestement, derrière ses incomparables talens d'artiste amuseur des yeux, absolument comme Shakspeare dissimule la sienne sous ses qualités de dramaturge; il a l'air de vous dire : Je ne suis qu'un pauvre ouvrier, doué de quelque facilité, qui travaille à tant la toise et à 100 florins par jour; ne voyez dans tout cela que des formes, des couleurs et des groupes arrangés pour vous plaire un instant. — Mais sous cette modestie, ou plutôt sous cette indifférence, le contemplateur digne de la comprendre découvre bien vite une pensée qui est au niveau des plus grandes choses.

Contemplez-la, cette intelligence, dans l'incroyable *Adoration des Mages* du musée d'Anvers; là elle est digne de toute sorte d'admiration. Grands dieux! que de choses il y a dans ce tableau! Il y a d'abord les qualités matérielles de l'artiste, qui n'ont jamais eu plus d'éclat, la beauté du spectacle, la splendeur des étoffes, les pittoresques cassures des épais brocarts, les draperies vertes et rouges, l'éblouissement de la lumière; puis il y a la couleur locale

de l'Orient, devinée deux cents ans passés avant nos modernes artistes, qui ont considéré cette couleur locale comme leur conquête et l'Orient comme le domaine qu'ils avaient découvert, ce qui par parenthèse est fait pour nous rendre modestes; puis au-dessus de cette couleur locale extérieure et matérielle il y a la couleur locale intrinsèque et morale : toute la sagesse, toute la gravité sentencieuse, toute la révérence religieuse et aussi toute la sensualité de l'Orient sont empreintes sur les visages des divers personnages de cette grande scène. Quand vous avez énuméré et épuisé ces qualités déjà si hautes, voici bien autre chose qui se révèle à votre admiration. Tranquillement, et déguisant, autant qu'il l'a pu, sa pensée sous la pompe extérieure du spectacle, Rubens a raconté dans cette scène de l'adoration de l'enfant divin toute la fortune future et toutes les destinées ultérieures du christianisme. Ces trois mages représentent les trois castes de la race humaine qui tour à tour viendront à Jésus, et qui viendront à lui précisément dans l'attitude où les a représentés Rubens. Le premier et le seul qui adore réellement est le mage agenouillé aux pieds de l'enfant. Celui-là est le mage de race sacerdotale, le mage selon l'ordre de Melchisédech; on n'en peut douter à son blanc surplis et au petit enfant de chœur dissimulé sous la forme d'un page qui l'accompagne. Le second, celui qui se tient debout à l'angle du tableau dans une attitude si redoutable, recouvert d'un si beau manteau de brocart rouge, c'est le mage de race politique, le mage selon l'ordre de Nemrod et de César, le représentant de la puissance et de la force. Aristocratiquement il se tient à l'écart; son terrible visage, où se lit l'habitude du commandement, ne dit rien de bon; visiblement il se passe en son âme un terrible combat où l'orgueil joue le premier rôle. L'adoration lui coûte et lui coûtera, on le voit. Quoi! lui, Cyrus, Nabuchodonosor, être appelé de si loin par une force mystérieuse pour adorer cette créature? Quoi! une destinée merveilleuse représentée par l'étoile conductrice plane sur cet enfant enveloppé dans ces humbles langes? Quoi! cette image de la faiblesse sera plus puissante que la puissance, et les rois devront rendre la justice en son nom? Il y viendra cependant, car sa science magique lui apprend qu'irrésistibles sont les ordres du destin; mais il y viendra le plus tard possible, et en attendant il rechigne et fronce son sévère sourcil. Le troisième mage est un jeune rajah indien ou un chef abyssin élégamment vêtu de vert, coiffé d'un joli turban surmonté d'une aigrette, au teint de moricaud, aux lèvres sensuelles, au visage réjoui, avec un petit ventre tout rondelet bien dessiné par son justaucorps. Celui-là ne se prosterne pas comme le premier, il ne se tient pas à l'écart comme le second; que fait-il, le

jeune mécréant? Ce qu'il fait, il regarde obliquement la Vierge et l'enfant avec des yeux en coulisse; mais il y a dans ce regard tant de bonté, le sourire de l'humaine sympathie éclaire si gentiment ce sensuel visage, le personnage respire tellement la franchise, la cordialité, l'amour, que nul respect ne vaudrait cette irrévérence. Voilà la force puissante et inconstante par laquelle le christianisme marchera dans le monde en ouvrant les sources de la pitié et de la bonté. Ah! ce jeune rajah, c'est l'image exacte de ce que le christianisme fera de la masse de l'humanité, faible de chair et riche seulement de bonne volonté, dont il ne convertira jamais entièrement la nature païenne, mais dans laquelle il déposera un levain d'attendrissement qui, à l'heure voulue, soulèvera toute la pâte de la chair. Oui, ce sont bien trois mages, car ils portent d'autres noms que ceux de Balthazar, Melchior et Gaspard; ils portent les noms des trois termes de la formule qui est la clé de voûte suprême de la magie; le premier s'appelle *Doxê*, le second *Dunamis*, le troisième *Éros*, science, puissance, amour, les trois forces dont la réunion forme la magie parfaite. Voilà les pensées qui apparaissent par derrière les spectacles merveilleux de Rubens avec la soudaineté de l'éclair dès qu'on arrête les yeux sur eux avec une attention suffisante. Qu'on ne considère point notre explication comme un jeu de notre imagination mise en mouvement par l'enthousiasme. Cette synthèse de la fortune du christianisme est contenue en toute réalité dans ce tableau, car elle est imposée à la réflexion par l'attitude, les vêtemens, les physionomies et la pantomime des personnages. On peut ne pas l'apercevoir; mais, une fois qu'on l'a aperçue, il est impossible de la nier (1).

Voulez-vous un autre exemple de cette étonnante intelligence? Prenons *la Pêche miraculeuse* qui se voit à Notre-Dame de Malines. C'est un des tableaux que tous les artistes doivent étudier avec le plus de soin, car nulle part les qualités et les défauts du dessin de Rubens ne se sont aussi ouvertement et franchement accusés. Il y a là une série d'*académies* d'après le modèle vivant aussi instructives que variées. Ces dos ronds, ces épaules carrées, ces râbles

(1) Rubens a traité plusieurs fois le sujet de l'*adoration des mages*, et notamment dans une toile qui orne le maître-autel de l'église de Saint-Jean à Malines; mais avec la meilleure volonté du monde il m'a été impossible de voir à mon aise cette œuvre fort estimée de beaucoup de connaisseurs : aussi n'en dirai-je rien. Il en est de même de la fameuse *Assomption* du maître-autel de Notre-Dame d'Anvers. Puisque j'en trouve l'occasion, je demanderai pourquoi on laisse ces pages capitales placées dans des conditions si défavorables. Ne pourrait-on les remplacer par de bonnes copies, qui décoreraient tout aussi bien les maîtres-autels que les originaux, et placer ces derniers en lieu sûr, à l'abri de l'humidité, de la fumée des cierges, et à un endroit où l'on puisse les voir?

solides empruntés par Rubens aux matelots du port d'Anvers ont été peints par l'artiste avec une franchise sans mièvrerie et une mâle fermeté égale à la vigueur de ses modèles; mais ce n'est point pour ces qualités de métier du souverain ouvrier, ni pour ses mérites d'exécution, que cette *Pêche miraculeuse* nous attire. Qualités techniques, mérites d'exécution, ce n'est point là ce qui fait de Rubens l'homme de génie qu'il est. Des mérites d'exécution, de la fougue, de l'éclat! mais il y en a aussi, et à un haut degré, dans cette autre *Pêche miraculeuse* de ce désagréable maître de Rubens, Adrien von Noort, mais il y en a au plus haut point chez le brutal et robuste Jordaens. Si vous voulez savoir ce que c'est que le génie, et en quoi il se sépare du simple talent, considérez le personnage de saint Pierre, qui est le principal du tableau. Certes ce n'est point par l'idéal que brille cette figure; elle a été prise dans la réalité la plus ordinaire : Saint Pierre n'est ni plus ni moins qu'un homme du port d'Anvers. Rubens n'est pas le premier peintre qui ait pris ses figures dans la réalité la plus crue. Deux hommes d'un talent hors ligne, Ribeira et Michel-Ange de Caravage, n'ont fait autre chose toute leur vie; d'où vient donc que leurs figures ne nous inspirent aucune émotion morale, tandis que les figures de Rubens, qui sont créées d'après le même système, nous touchent si profondément? Il me revient au souvenir certains *Disciples d'Emmaüs* du Caravage que l'on voit à la *National Gallery* de Londres. Caravage a imité le procédé qu'employait le clergé pour ses processions dramatiques, déguisant le chantre de la paroisse en saint Jean-Baptiste et l'étameur du quartier en saint Thomas; il est allé dans un chantier, a pris trois maçons dont les traits lui ont paru s'accorder avec les qualités d'énergie de son pinceau, et puis il a intitulé le tout *les Disciples d'Emmaüs*. Si on n'était pas prévenu, on pourrait regarder indéfiniment cette peinture sans y voir autre chose que trois maçons qui soupent cordialement. Le saint Pierre de Rubens appartient à la même classe que les disciples du Caravage; voyons un peu ce qu'il va nous dire. Ses traits, dis-je, ne sont point ceux d'un Jupiter à la façon italienne, et ce n'est point non plus la vie intellectuelle qui illumine ce visage; mais alors qu'a donc ce personnage de si remarquable? Ce qu'il a? Il a quelque chose de plus haut que toute beauté physique, quelque chose de plus haut que l'intelligence, quelque chose qui en fait un des types souverains de l'humanité. Humblement il se tient devant Jésus, les yeux baissés, sa petite barrette à la main, et toute son attitude semble dire et dit en effet : « Seigneur, je vois bien à cette heure que vous êtes le fils de Dieu. » Rubens a merveilleusemen compris et rendu le caractère de saint Pierre, tel qu'il nous est pré-

senté par l'histoire évangélique, et en le rendant il a rendu du même coup toute cette nombreuse fraction de l'humanité dont saint Pierre est le représentant accompli par ses qualités et ses défauts, l'homme du peuple. Dans cet humble visage, dans cette attitude soumise se lisent toutes ces vertus de nature, voisines de l'instinct, qui sont celles du peuple : l'obéissance spontanée, subite, volontaire, devant l'homme qui le frappe d'admiration, la confiance sans réserve qui le rend digne de représenter la foi parfaite, le dévoûment absolu et sans bornes, le trouble facile d'une chair sujette à l'excès à toutes les terreurs, en un mot toutes ces grandeurs et ces défaillances de l'âme des entrailles, par laquelle le peuple aime et hait sans réserve, se livre sans égoïsme, se trouble sans sagesse, et s'abandonne tout entier jusqu'au plus petit atome de lui-même à l'émotion qui le maîtrise. Si Rubens avait pensé à donner pour pendant à son saint Pierre de *la Pêche miraculeuse* un saint Pierre de la scène du reniement parmi les servantes et les soldats, à cette heure, si douloureusement regrettée plus tard, où, ressaisi des inexplicables terreurs de la nature populaire, il renia son maître par trois fois, nous aurions eu le revers de ce type dont le tableau de Malines nous offre seulement l'endroit.

Bien des choses sont admirables dans l'œuvre de Rubens; mais ce qu'elle a peut-être de plus extraordinaire, c'est son extrême variété. Quel que soit le sujet dont elle s'empare, son intelligence découvre comme d'un bond l'âme secrète de ce sujet, et la traîne pour ainsi dire devant l'admiration avec une fougue d'imagination sans égale. Un des plus beaux exemples que l'on puisse donner de cette intelligence prompte et fougueuse est *la Dernière Communion de saint François d'Assise,* du musée d'Anvers. Ce tableau est un drame digne de Shakspeare, et pour la couleur, et pour l'émotion dramatique, et, chose curieuse, pour la pénétration historique. C'est la scène suprême de Sainte-Marie-des-Anges d'Assise, telle que l'imagination peut se la représenter en ayant soin seulement d'échanger contre des types italiens les types flamands de Rubens. Le grand *poverello di Cristo,* épuisé de jeûnes, d'abstinences, de prières, des longs voyages accomplis pieds nus, du douloureux honneur des stigmates divins, touche à son heure dernière, et s'est fait porter devant la table sainte, nu comme il a vécu. Le corps et l'attitude du saint sont une réminiscence évidente du *Saint Jérôme* du Dominiquin, mais non pas son expression de ferveur austère et douce, si bien d'accord avec son caractère. Tous les *fratelli* bien-aimés sont là, — tous ceux qui à son exemple se sont déchaussés et ont *lié l'humble capuchon* entourent l'homme qu'ils ont suivi comme *le père et le maître,* pour employer les expressions de Dante

L'attendrissement est au comble, il y a là autant de douleurs que peuvent en porter sans éclater les âmes qui savent être muettes. Nul ne sanglote, tous étouffent; nul ne pleure, tous fondent intérieurement. Toutes les variétés de l'attendrissement, diverses selon les âges, les tempéramens, les physionomies, ont été reproduites avec un sentiment des nuances si profond que chacune de ces touches différentes d'une même douleur a suffi pour créer un personnage et pour déterminer un caractère tout entier. Le prêtre qui offre la communion et qui visiblement n'appartient pas à l'ordre, étouffant une émotion de sympathie respectueuse, fait effort pour conserver l'impassible gravité que commande l'office sacerdotal qu'il accomplit à ce moment. Plus loin, un jeune moine, dominé par la sensibilité des natures que la vie n'a pas durcies, laisse éclater une douleur presque féminine; mais les âmes tendres sont faciles à l'émotion, et plus touchantes sont les larmes quand elles sillonnent de mâles visages. C'est ce que Rubens a exprimé merveilleusement dans le personnage du moine à moustaches qui prie si dévotement, figure de vieux sergent des bandes mendiantes, un Égidio, un Bernard di Quintavalle ou un *frate* Leone quelconque, qui succombe sous la pensée qu'il lui faut quitter le général avec lequel il fit jadis les premières campagnes de l'apostolat. Rubens sait que l'humanité est diverse; aussi a-t-il eu bien soin d'indiquer que cette douleur si générale a cependant ses cœurs tièdes. Ce moine si maigre qui est tout proche du jeune novice porte un visage bien austère; mais cette austérité est-elle celle de la religion? Ce moine a tout l'air d'être quelque *frate* Elia que les prières de saint François n'ont point réussi à sauver de la tentation, et les pensées qu'il roule pourraient bien être des pensées laïques d'ambition ou de désertion. Tout cela est étonnamment vivant, étonnamment profond, étonnamment sérieux. Cette toile est plus qu'une belle peinture, c'est un des poèmes religieux les plus sincères et les plus touchans qui existent. Ceux qui voient surtout dans Rubens un chercheur d'effets pittoresques indifférent à toute chose morale doivent aller contempler ce tableau pour s'assurer du degré d'élévation auquel atteint l'intelligence de ce grand homme : si après l'avoir vu ils persistent dans leur première opinion, c'est qu'aucune évidence ne peut les convaincre.

La grâce de Rubens est moins apparente que sa force, et elle se confond d'ailleurs avec son amour de la magnificence, qui après sa puissance pathétique est son principal caractère. Cependant il en a une dès qu'il le veut, très fine et très ingénieuse, bien que parfois un peu cherchée. L'exemple le plus heureux que l'on puisse citer de cette grâce ingénieuse est *l'Éducation de la Vierge* du

musée d'Anvers. Quel charmant tableau! Le peintre a fait pour ainsi dire porter à la nature la livrée de la Vierge, car il a mis les couleurs de sa peinture en exacte harmonie avec les années de son personnage : rien que rose, lilas, bleu clair, vert tendre, nuances de printemps naissant, couleurs de jeune fille.

Je n'ai pas la prétention en quelques notes rapides d'épuiser tous les caractères de ce grand artiste, éternel honneur de la Flandre. Je n'ai rien dit et je ne dirai rien de sa magnificence, ni de son aptitude extraordinaire à saisir les phénomènes les plus accidentels de la beauté en quelque endroit qu'ils apparaissent, merveilleuse habileté de l'œil que j'ai cru pouvoir ici même, il y a bien des années, appeler le *chic* élevé à la hauteur du génie (1). Tous ces caractères sont bien connus, et nul d'ailleurs ne songe à les contester. Ces qualités ne sont qu'une partie de Rubens, la plus matérielle, la moins noble. Là n'est point son véritable génie, et j'ai voulu montrer que cette prodigieuse habileté matérielle fut doublée d'une intelligence égale aux plus hautes pensées, que le grand peintre fut doublé d'un grand poète dramatique. Puissance pathétique et profondeur religieuse, voilà le vrai Rubens et non pas le matérialiste habile que le jugement de la routine recommande à notre admiration modérée. Que la Flandre reconnaissante lui élève une statue colossale comme son œuvre, où il sera représenté couronné par une autre muse que celle de son art, et sur le socle de laquelle on lira cette inscription : « A Pierre-Paul Rubens, qui fut la puissante synthèse des traditions de l'art flamand et l'expression souveraine de la religion du peuple des Flandres, la muse du drame décerne cette couronne comme à l'un de ses plus glorieux fils. »

ÉMILE MONTÉGUT.

(1) Article sur l'illustration de *l'Enfer* de Dante, par M. Gustave Doré; voyez la *Revue* du 15 novembre 1861.

LES SOLANÉES

ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE.

Parmi les végétaux, on remarque des groupes appelés familles dont tous les membres, malgré d'apparentes dissemblances, portent une marque commune, et se distinguent nettement dans l'ensemble du règne. Les plantes qui appartiennent à ces sortes de confédérations ont des propriétés, une composition analogues. Les renonculacées sont toutes plus ou moins pénétrées d'un suc âcre, caustique et vénéneux. Les crucifères contiennent du soufre et de l'ammoniaque. Les malvacées renferment en abondance un principe mucilagineux et émollient. Les légumineuses sont féculentes et nutritives. Beaucoup d'ombellifères sont aromatiques. Il y a plus encore, on a cru reconnaître une corrélation à peu près constante entre les propriétés chimiques et les formes extérieures des plantes. Dans un ouvrage fort curieux, auquel les physiologistes n'ont peut-être pas accordé toute l'attention qu'il mérite, M. A.-P. de Candolle, reprenant l'étude de cette loi, entrevue par les anciens botanistes, nettement formulée au XVIIe siècle par Camérarius, reconnue par Linné, et de nouveau proclamée par Laurent de Jussieu, cherche à la confirmer au moyen d'analyses anatomiques, et la rend manifeste par des chiffres. Sur cent cinquante familles soumises à une étude comparative, cent neuf ont donné des résultats affirmatifs. Est-il étonnant d'ailleurs que la physionomie d'un être quelconque de la création en fasse pressentir les propriétés et deviner les affinités secrètes? Certes les exceptions ne manquent pas : la redoutable ciguë se trouve dans la même famille que la carotte bienfaisante, la douce patate confine à l'âcre jalap, l'amère coloquinte ressemble au melon, si riche en élémens sucrés, et la très suspecte

ivraie peut en toute légitimité se déclarer la sœur des honnêtes céréales; mais il ne faut point s'étonner de ces anomalies. Nous sommes loin de prétendre que toute plante exprime clairement ce qu'elle est par sa physionomie; certaines, peu explicites ou de perfide aspect, donnent de leur véritable nature une très fausse idée. M. de Candolle est porté à penser que les exemples négatifs peuvent le plus souvent être attribués soit à des observations inexactes, soit à des classifications erronées, en un mot aux lacunes de la science. En revanche, les preuves affirmatives sont d'une éloquence irréfutable, et l'on peut en trouver jusque dans l'instinct des animaux, qui, par une sorte d'intuition, recherchent ou fuient des groupes entiers de végétaux. On sait que les bœufs s'éloignent des labiées et des véroniques, que les chevaux ont une sorte d'aversion pour beaucoup de crucifères, que bœufs, chevaux, moutons et chèvres, qui semblent redouter la plupart des solanées, recherchent avec avidité les graminées et les légumineuses. La même remarque s'applique aux insectes. Chaque famille renferme donc un ensemble de types analogues qui trahissent par des ressemblances extérieures la similitude des propriétés intimes. Les solanées, dont nous ferons ici une étude spéciale, forment un groupe qui ne le cède à aucun autre pour la netteté des contours et l'unité de physionomie.

I.

Les solanées ou solanacées constituent une des plus riches et des plus intéressantes familles végétales; aussi leur histoire est-elle fort complexe. Si parmi les pièces qui figurent à leur dossier il en est qui puissent leur faire honneur, il s'en trouve en revanche, et beaucoup, dont elles pourraient difficilement se glorifier. Disons tout d'abord que le nom de *solanées*, tiré de *solanum*, dont le radical paraît être *solari*, calmer, consoler, n'est au fond qu'une véritable usurpation dès qu'il s'applique à la famille entière. Outre que les *solanum*, en français morelles (1), ne possèdent pas tous des propriétés lénitives, il est dans la famille beaucoup d'autres plantes, et ce sont justement les plus célèbres, qui ne représentent rien moins qu'une collection d'empoisonneuses. Le nom de *solanées* a été donné par de Jussieu à la famille entière par l'unique raison qu'elle renferme le genre type des *solanum*, et ce ne fut que bien plus tard que l'on eut l'idée d'appeler *consolantes* ces plantes sinistres (belladone, datura, jusquiame, mandragore), qui dès avant le moyen

(1) *Morelle*, servant autrefois de féminin à *moreau*, diminutif de *more*, signifie noir; c'est une allusion à la couleur des baies de l'une de nos espèces indigènes.

âge étaient des objets d'épouvante. On les nommait alors *herbes du diable;* les bonnes femmes se signaient et passaient vite sans retourner la tête lorsqu'elles en rencontraient une au milieu des décombres. La médecine légale n'a que trop justifié le sentiment populaire, elle a rangé la plupart des solanées parmi les poisons narcotico-âcres. Toute cette famille végétale, sans excepter même l'honnête pomme de terre et l'innocente tomate, se révèle d'ailleurs à première vue par je ne sais quelle mine équivoque. Sans doute il en est d'élégantes : le nicandre des parterres, le tabac, les daturas exotiques, ne manquent certes ni de prestance ni de beauté; mais les plus belles d'entre ces plantes étranges font penser à la mine hautaine et aux fières allures de certains personnages dont il est prudent d'examiner rigoureusement les papiers. Que dire de nos solanées indigènes ou naturalisées, de nos belladones, de nos jusquiames, de nos daturas, de ces innombrables morelles, qui dans tous les lieux vagues étalent leurs feuilles, leurs fleurs et leurs fruits, de ces pétunias multiflores que l'on s'ingénie à vouloir transformer en plantes d'ornement? Ce n'est pas seulement le triste aspect du feuillage, les allures et le port plus ou moins gauches des solanées qui prédisposent à se défier d'elles, c'est encore l'odeur ordinairement vireuse qu'elles exhalent, et surtout les couleurs dont elles se parent. Les feuilles sont généralement d'un vert sombre, et les fleurs ne sortent guère de leurs tons violacés habituels que pour nous offrir des roux malsains ou de vilains blancs jaunâtres, parfois rayés de lignes d'un noir sanguinolent. La physionomie générale de ces végétaux malsains justifie pleinement les dénominations peu flatteuses que les solanées ont reçues depuis Linné, qui tout d'abord les appela les *livides*, jusqu'aux botanistes modernes, qui les stigmatisent des noms de *suspectes*, de *vénéneuses* et même de *hideuses*. Il faut dire que de temps à autre des protestations se sont élevées; quelques auteurs, peu nombreux à la vérité (Dunal, Pouchet, Michelet), se sont constitués les défenseurs des solanées en faisant valoir les services rendus par certains genres de cette famille, et en rappelant le parti que la science médicale tire des sucs vénéneux de quelques autres qui lui fournissent des remèdes héroïques; ce ne sont là que des circonstances atténuantes (1). Les principes vénéneux peuvent faire absolument défaut dans quelques solanées, ou ne s'y présenter qu'en proportions trop faibles pour influer d'une manière sensible sur l'économie animale; mais, toutes les fois qu'ils sont

(1) Il est bon d'ajouter que, par suite d'une erreur de classification rectifiée depuis, mais qui était bien faite pour attendrir les défenseurs des solanées, on faisait entrer dans cette famille le genre des molènes, qui se font remarquer par leur honnête physionomie et la douceur émolliente de leurs sucs.

sécrétés en quantité appréciable, on peut affirmer qu'ils sont similaires, qu'ils appartiennent à cette classe de matières toxiques particulièrement désignées sous le nom de substances vireuses et stupéfiantes.

Nous ne savons presque rien du rôle que jouèrent les solanées dans l'antiquité; l'on ne pourrait même pas affirmer qu'elles furent parfaitement connues. Hippocrate à la vérité parle d'un *struchnon* dont la description, quelque incomplète qu'elle soit, paraît se rapporter à la plante appelée morelle noire. Un autre *struchnon* indiqué comme comestible par Théophraste pourrait bien avoir été la morelle mélongène, connue sous le nom d'aubergine. Dioscoride en signale vaguement quatre espèces; Celse en nomme également quelques-unes, et c'est tout. Le moyen âge s'occupait de bien autre chose que de botanique descriptive, et il faut arriver à la fin du XVIe siècle pour trouver dans les ouvrages de l'un des Bauhin la description et l'histoire, non exempte de confusion, des principales solanées de nos climats; puis vinrent Tournefort, autre historien de cette famille, et enfin Clusius, en français Charles de l'Écluse, qui le premier signala particulièrement la pomme de terre en 1601.

Les solanées sont des plantes robustes (1) qui croissent à peu près partout, aussi bien en Sibérie que sous les tropiques; mais c'est particulièrement dans l'Amérique méridionale qu'on les voit se multiplier, depuis les basses plaines les plus ardentes jusqu'à une hauteur de 4,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Elles sont herbacées ou ligneuses, annuelles ou vivaces, et atteignent en de certaines régions des dimensions considérables. Les feuilles, généralement simples, se montrent très diversement échancrées ou lobées; le calice, toujours en cloche, se frange d'une dentelure variable, et dans certains genres il s'accroît après la floraison au point d'entourer le fruit entier d'une enveloppe protectrice. La corolle, bien que toujours monopétale, se distingue par ses formes variées, et le fruit, tantôt baie, tantôt capsule, se divise en chambrettes ou loges que remplissent de nombreuses graines plus ou moins comprimées, réniformes, c'est-à-dire à peu près semblables à de petits haricots, et à épisperme chagriné. On voit que les détails spéciaux de la famille des solanées offraient un choix suffisant aux botanistes classificateurs : aussi ces derniers ont-ils pu établir une caractéristique rigoureuse, particulièrement basée sur la nature du fruit, tantôt bacciforme, c'est-à-dire plus ou moins succulent,

(1) Des graines de *Datura stramonium* ont germé après un siècle dans l'île d'Anglesey en 1813.

comme celui de la tomate ou de la pomme de terre, et tantôt capsulaire, c'est-à-dire sec comme ceux du tabac et du datura. C'est ainsi qu'ont été formées deux grandes sections générales, subdivisées en six tribus, parmi lesquelles nous choisirons, pour en résumer rapidement l'histoire, les genres les plus importans.

La belladone, *Atropa belladona*, dont le nom générique a été tiré par Linné de celui de la Parque Atropos, doit son nom spécifique de « belle dame » à la réputation que les lotions composées avec cette herbe avaient en Italie de conserver le teint et la beauté. La belladone est une grande plante herbacée, haute d'un mètre et plus, à tige velue, et d'un vert légèrement rougeâtre. Ses feuilles, dont une fine pubescence ne suffit pas à déguiser la teinte de mauvais augure, sont ovales, molles, sillonnées d'un pâle réseau de nervures, et exhalent sous le doigt qui les écrase une odeur nauséabonde des plus caractéristiques. D'un calice velu, solitaire et pendant à l'aisselle des feuilles sort une corolle allongée qui, d'une couleur brune et ferrugineuse ou jaune livide à la base, s'irise vers le sommet de vilains tons violacés. A ces fleurs succèdent en juillet des baies luisantes qui noircissent en mûrissant, et ressemblent alors à des cerises. Cette solanée, assez commune en France, croît dans les bois et plus souvent encore dans les terrains incultes qui environnent les habitations. On la voit près des villages se cacher dans l'angle des vieux murs, hanter les masures désertes, dresser ses hautes tiges sur les décombres qui s'amoncellent aux lieux vagues. C'est là que viennent trop souvent la chercher les enfans vagabonds, qui, séduits par l'aspect et le goût douceâtre des fausses cerises, meurent victimes de leur curiosité. On cite de nombreux accidens de ce genre. Ici, c'est un berger qui veut se désaltérer en suçant des baies de belladone et qui expire quelques heures après dans d'horribles convulsions. Ailleurs, de quatre bûcherons, deux sont saisis d'une démence furieuse, tandis que les deux autres ne tardent pas à succomber. En 1793, quatorze enfans orphelins confiés à l'hospice de la Pitié sont employés un jour au Jardin des Plantes à sarcler les mauvaises herbes; ils mangent des fruits de belladone dans le carré des plantes médicinales, et meurent tous en quelques heures. Cent cinquante soldats appartenant à un détachement français s'empoisonnèrent ainsi à Pirna, près de Dresde. Les effets furent très divers; tandis que les uns tombaient comme foudroyés, d'autres se traînaient à quelque distance et expiraient dans les broussailles, ou bien, en proie au plus effrayant délire, s'enfuyaient dans les bois. On les voyait revenir de temps à autre dans un état d'extrême surexcitation; leurs membres étaient agités par un tremblement convulsif. Quelques-uns poussaient des cris confus, d'autres étaient

sans voix, et tous, les pupilles horriblement dilatées, allaient droit devant eux, tantôt riant d'un rire amer, tantôt furieux ou épouvantés par d'affreuses visions. Toute la nuit, le camp fut troublé par les apparitions successives de ces forcenés, qui, la figure ensanglantée par les ronces et attirés de loin par les feux du bivouac, arrivaient haletans, et se précipitaient dans les flammes. Une histoire non moins dramatique me fut racontée dans un petit village du midi de la France. Un soir d'été, — c'était en 1814, — on vit arriver à cheval un étranger de haute mine. Il paraissait fatigué, abattu, et les personnes qui l'ont vu se rappellent encore la tragique expression de ses yeux. Après deux heures de repos, pendant lesquelles il n'avait proféré que quelques paroles laconiques, il s'informa auprès de l'hôtelier où il pourrait trouver des plantes semblables à celle dont il montra des débris ramassés en chemin; — c'était une belladone. D'après les indications qui lui furent données, il se rendit à pied dans une carrière abandonnée, puis revint à l'auberge, se mit en selle et s'éloigna. Plusieurs heures s'étaient écoulées, le village était endormi, lorsque des exclamations confuses et le galop précipité d'un cheval mirent sur pied les habitans. C'était l'étranger qui revenait. Il passait et repassait, ayant l'air de ne rien voir, bien qu'il jetât sur ceux qu'il rencontrait d'horribles *regards noirs* (1), suivant l'expression de mon narrateur. Il s'éloigna bientôt, suivi d'assez près par quelques curieux qui furent alors témoins d'un étrange spectacle. Ils virent le cavalier parcourir pendant quelques instans la route qui faisait le tour du village, puis tout à coup s'élancer à l'escalade d'un périlleux sentier tracé par les bergers sur un rocher qui surplombait la vallée. Arrivé au sommet, on le vit pousser son cheval vers l'abîme. Longtemps l'animal épouvanté se cabra furieusement sous l'éperon; mais un faux pas le fit glisser, puis s'abattre sur le bord du précipice. Cette minute fut horrible. Sur le fond pâle du ciel se dessinait la noire silhouette du groupe. Le cheval un instant fut sur le point de reprendre l'équilibre, mais le cavalier forcené, poussant des cris et étendant ses bras vers le gouffre, l'entraîna; tous deux roulèrent sur la pente hérissée de pierres aiguës. Depuis ce jour, ce lieu s'appelle la *roche du cavalier*.

Les tiges et la racine de la belladone ne sont pas moins dangereuses que les feuilles et les baies. L'historien écossais George Buchanan raconte qu'un breuvage préparé avec une infusion de tiges de belladone vint changer la face d'une bataille engagée entre Da-

(1) Allusion à la dilatation des pupilles qu'on remarque dans les empoisonnemens occasionnés par la plupart des solanées vireuses.

nois et Écossais; les Danois, empoisonnés par leurs ennemis, furent saisis de délire, et l'action dès lors se changea en un hideux massacre. Parmi les symptômes d'intoxication par la belladone, l'un des plus caractéristiques est encore celui que l'on désigne généralement sous le nom de *carphologie*, qui signifie recherche des petits objets; le malade croit voir partout des insectes, des oiseaux qui voltigent devant lui et qu'il s'acharne à poursuivre. M. A. Mangin, dans son livre des *Poisons*, parle de deux jeunes gens empoisonnés par une infusion de bourrache à laquelle avaient été ajoutées par mégarde quelques feuilles de belladone, et qui, sous l'influence du délire carphologique, furent trouvés au fond de leur jardin, se traînant sur les genoux et cherchant à attraper des poussins imaginaires qu'ils voyaient courir devant eux.

Le *Datura stramonium*, vulgairement connu sous les noms de *pomme épineuse*, *stramoine*, *herbe aux sorciers*, *herbe au diable*, s'appelle *datora* chez les Arabes, *tatula* chez les Persans; le mot dérive manifestement du radical *tat*, qui signifie *piquer*, par allusion à l'enveloppe épineuse dont le fruit est cuirassé. Quant au nom spécifique, *stramonium*, il proviendrait, selon certains étymologistes, de la contraction des mots grecs *struchnon manikon*, par lesquels Dioscoride désigne une solanée qui produit le délire. Les daturas ressemblent quelquefois à des arbres en miniature. Leurs tiges affectent des airs de tronc, et leurs rameaux, solidement attachés, ont les fières inflexions de grosses branches; mais tout cela n'est que vaine apparence : ces troncs lilliputiens, verts ou tachés de rouge, sont creux. Ils ne s'élèvent guère à plus d'un mètre, et se terminent par de larges feuilles dentelées. Quant à l'odeur, elle est toujours vireuse, et suffirait pour ouvrir les yeux aux admirateurs trop naïfs. La corolle, d'un blanc jaunâtre, quelquefois d'un violacé vineux, est généralement très longue, plissée aux cinq angles, avec une ampleur qui ne manque pas d'élégance; la base s'enfonce dans le tube d'un calice un peu renflé qui, malgré ses dentelures vertes, rappelle, avec le cornet plissé de la corolle dont il est surmonté, ces flacons des officines où une feuille de papier blanc laisse filtrer une liqueur. A cette fleur qui s'épanouit en plein été succède une capsule ovoïde d'abord verte et un peu charnue, mais surtout armée de pointes comme un porc-épic. Cette plante, ainsi que la belladone, aime les terrains abandonnés, dont elle couronne les vagues monticules de la touffe de ses feuilles déchiquetées. C'est dans ces lieux que le datura s'est naturalisé depuis longtemps, probablement depuis le XVe et le XVIe siècle. On pense qu'il nous fut vers cette époque apporté d'Asie ou des bords de la Caspienne par ces zingaris ou bohémiens nomades qui errent dans les régions

moyennes du continent européen. Ils s'en servaient dans leurs pratiques de sorcellerie; peut-être l'employaient-ils aussi comme remède, ainsi que quelques autres solanées. Chose remarquable, c'est dans les lieux que hantent encore de nos jours ces hordes vagabondes, c'est-à-dire à la porte des villages, que se sont perpétuées de siècle en siècle ces plantes dont elles étaient sans cesse entourées. La question de l'origine de cette solanée est néanmoins d'autant plus obscure qu'il y a toute une série de daturas à chacun desquels appartient une patrie distincte, celle du *Datura stramonium* étant l'Asie, tandis que le *Datura tatula* se réclamerait de l'Amérique du Sud, et que le *Datura metel* se déclarerait citoyen de l'Inde et peut-être aussi de l'Amérique tropicale. Quoi qu'il en soit, les daturas ne se sont pas montrés réfractaires à la culture, ils ont consenti à échanger leurs terrains vagues contre nos parterres, au milieu desquels, il faut bien l'avouer, ils ne font pas trop vilaine figure. On peut y voir le *Datura tatula*, belle plante annuelle assez semblable au stramonium, mais plus grande du double, et qui étale ses belles tiges pourprées, ses feuilles à dentelures aiguës et ses grandes corolles violacées. Le *Datura fastuosa*, renchérissant sur ses congénères et manifestant les goûts d'un luxe étrange, double et triple ses corolles, qui ressemblent alors à de longs tubes emboîtés. Enfin le *Datura arborea*, parfois confondu avec le *suaveolens*, qui nous vient du Chili et du Pérou, s'élève comme un arbre véritable jusqu'à trois mètres de hauteur, et dresse bien au-dessus du menu peuple des plates-bandes ses longues tiges d'un vert jaunâtre. Le soir particulièrement, ses énormes corolles blanches teintées de jaune pâle exhalent une odeur exquise, mais qu'il ne faut respirer qu'en se rappelant bien qu'elle émane d'une solanée.

Le datura stramonium ou pomme épineuse est de toutes les solanées vireuses la plus énergique et la plus redoutable, l'une de celles qui ont occasionné le plus d'accidens; nous ne citerons que quelques exemples. La décoction de trois capsules de ce datura dans du lait qu'un homme but par mégarde détermina chez lui un délire furieux suivi d'une paralysie générale dont les suites furent de très longue durée. A Aix, on vit le bourreau de la ville et sa femme, que des filous avaient empoisonnés avec une décoction de datura, danser toute une nuit dans le cimetière, qu'ils profanèrent par mille extravagances. C'est au moyen d'un breuvage fait avec des graines de la même plante que de prétendus sorciers procuraient autrefois à des malheureux dont ils exploitaient l'ignorance des visions fantastiques au sortir desquelles ces derniers se figuraient avoir assisté à quelque séance de sabbat. Des chevaliers d'industrie réunis en

une vaste association et bien connus au siècle dernier sous le nom d'*endormeurs* offraient à tout venant dans les lieux publics, et surtout la nuit dans les voitures, des prises d'un certain tabac mélangé avec de la poudre de datura, puis ils profitaient de l'assoupissement où ne tardaient pas à tomber les victimes pour les dépouiller à leur aise. Jadis les courtisanes de l'Inde et de l'Égypte mettaient à profit la propriété qu'a le datura d'attaquer l'encéphale et d'y occasionner les plus graves désordres, tels que la perte de la mémoire ou un affaiblissement intellectuel voisin de l'aliénation mentale; elles mêlaient des décoctions de cette herbe à des breuvages qui mettaient à leur merci ceux dont elles convoitaient les richesses. Les propriétés narcotiques des solanées ont été également utilisées par des fanatiques de toute secte, par des imposteurs de toute espèce. Voyans, thaumaturges, faquirs, sorciers, derviches, magiciens et prêtres ne manquaient pas, dans les cérémonies de leur culte, de brûler des substances narcotiques, en tête desquelles se plaçait le datura stramonium; ils se procuraient ainsi à volonté tantôt cette insensibilité nécessaire aux Hindous pour les pratiques cruelles et folles dont ils ensanglantaient leurs temples, tantôt ces extases ou délires sacrés que les religions grecque et romaine mirent si longtemps à profit. On provoquait des crises nerveuses chez les malheureuses pythonisses par de longs jeûnes, des boissons enivrantes, des inhalations de natures diverses, et les phrases inintelligibles qu'elles laissaient échapper dans le délire constituaient les fameux oracles auxquels les grands-prêtres avaient toujours soin de donner une double signification.

Le genre *jusquiame*, dont le nom français n'est évidemment que l'altération du nom latin *hyoscyamus*, renferme une vingtaine d'espèces herbacées qui toutes appartiennent à l'ancien continent. Nous n'en citerons que deux, très connues et même célèbres : la *jusquiame noire* et la *jusquiame blanche*. La première, vulgairement désignée sous le nom de *hannebane*, se rencontre en Europe sur les décombres voisins des habitations et parfois aussi le long des chemins, où les bohémiens l'ont probablement semée. La jusquiame n'est peut-être pas la plus vénéneuse des solanées, mais elle en est à coup sûr la plus livide. Une tige épaisse, dure et couverte de poils visqueux, des feuilles irrégulièrement découpées, pâles et revêtues comme la tige d'une villosité gluante, des fleurs dont les pétales d'un jaune honteux semblent vouloir se cacher sous un réseau de veines noires ou violacées, tel est le signalement de la hannebane. La jusquiame blanche, à fleurs d'un jaune pâle, moins rameuse, plus petite et d'aspect moins déplaisant que sa sœur, n'est guère moins malfaisante. Nous disions tout à l'heure que la jusquiame

n'est pas la plus dangereuse des solanées, il faut bien se garder de croire cependant qu'elle soit inoffensive. Choisissons au hasard quelques exemples. Voici neuf individus frappés d'aphonie et agités d'un horrible délire pour s'être partagé un bouillon où avaient cuit quelques fragmens de racine de jusquiame. Tandis que les uns, enflammés d'une fureur insensée, devaient être mis hors d'état de nuire comme de véritables bêtes féroces, les autres riaient d'un rire convulsif dont l'expression sardonique a été maintes fois observée dans les empoisonnemens par les solanées. Après leur rétablissement, tous ces malades voyaient les objets non-seulement doubles, ce qui arrive généralement, mais encore teintés d'une couleur écarlate. Wepfer raconte l'histoire d'un empoisonnement causé par une salade de jusquiame qu'on avait confondue avec des racines de chicorée. Les victimes furent les bénédictins du couvent de Rinhow. Si l'accident n'eut pas de suites mortelles, il n'en fut pas moins accompagné de circonstances dramatiques. Après le repas, c'était le soir, chacun des moines retiré dans sa cellule s'endormit sans défiance; mais ce sommeil fut de courte durée. Tous les symptômes d'empoisonnement commencèrent à se manifester, violentes douleurs d'entrailles, ardeurs inextinguibles de la gorge, défaillances, vertiges. Minuit sonna; c'était l'heure des matines. Quelques moines se rendirent à la chapelle, mais jamais cérémonie religieuse ne réunit de plus étranges adorateurs. Les uns, les yeux appesantis, ne pouvaient ni lire ni réciter leurs prières, d'autres voyaient sur les pages de leurs livres les mots courir et se poursuivre comme des fourmis fantastiques qu'ils s'efforçaient vainement de jeter à terre, les autres mêlaient à leurs oraisons les commentaires les plus inattendus. Ces désordres continuèrent toute la nuit, et le matin encore le frère tailleur, qui avait eu le courage de se remettre à son travail, s'épuisait en vaines tentatives pour enfiler les *trois* aiguilles que lui montraient ses yeux dilatés et hagards. Une autre histoire est celle de l'équipage de la corvette française la *Sardine*, qui en 1792 croisait devant les côtes de la Morée. Quelques matelots rapportèrent un jour à bord une assez grande quantité de jusquiame blanche dont on fit une soupe. Peu d'heures après, l'équipage, saisi de vertiges et de convulsions, se livra sur le pont à toutes les folies imaginables. On tira le canon pour appeler du secours, mais les médecins qui arrivèrent eurent toutes les peines du monde à administrer des remèdes à cette bande d'insensés. Citons encore les sensations extraordinaires éprouvées par une femme qui avait avalé un bouillon préparé avec la même solanée. Elle se sentait comme soulevée loin du sol, puis il lui semblait que sa tête s'était détachée des épaules, et qu'ainsi séparées, mais toutefois rat-

tachées par la conscience persistante de l'individualité, les deux parties de son corps s'en allaient et montaient flottantes dans l'espace. On connaît aussi des cas fort curieux d'empoisonnement par la même plante où les malades ont des visions toutes de rayons et de flammes sur lesquelles se détachent comme en pluie d'or des facules étincelantes, phénomène bizarre, auquel le nom assez spirituel de *berlue danaé* fut donné par le médecin Sauvages, qui le premier eut l'occasion d'en étudier les symptômes.

Le genre *nicotiane*, tel qu'il est aujourd'hui constitué, renferme une quarantaine d'espèces originaires soit de l'Asie, soit plus particulièrement de l'Amérique, et parmi lesquelles se place au premier rang le tabac (*Nicotiana tabacum*). C'est une grande et belle plante, dont le port fier et les gracieuses panicules florales pourraient fournir un argument aux défenseurs des solanées, n'étaient la couleur malsaine de ses grandes feuilles molles, certain petit duvet très court, mais désagréablement glutineux, qui recouvre toute la plante, et enfin cette odeur nauséabonde et caractéristique qui émane des solanées vireuses. D'un calice tubuleux et visqueux s'élève une grande corolle à base verdâtre qui se renfle, et dont le limbe d'un rose carminé s'étale en cinq lobes élargis d'une incontestable élégance. Nous ne nous arrêterons pas à la description des variétés fort nombreuses obtenues par la culture; contentons-nous de citer en passant la *nicotiane rustique*, vulgairement connue sous le nom de *tabac femelle*, répandue dans toutes les parties du monde, et cultivée dans le midi de la France. Elle est plus petite que l'espèce précédente, dont elle se distingue par ses corolles d'un vert jaunâtre. D'autres espèces sont devenues des plantes d'ornement, et parmi elles il en est une que rend tout à fait remarquable sa fleur d'un blanc pur, qui exhale une suave odeur de jasmin.

Ce n'est guère que vers le milieu du XVIe siècle qu'a eu lieu l'introduction du tabac en Europe (1). C'est une fort singulière histoire que celle de cette solanée, dont le nom spécifique manque encore d'une étymologie certaine. Le mot tabac dériverait-il de *Tabago*, nom de l'une des petites Antilles où les Espagnols trouvèrent cette plante, ou plutôt de ces *tabacos*, ou petits tuyaux que les compagnons de Colomb virent pour la première fois dans les mains des naturels de l'île San-Salvador, et au moyen desquels ceux-ci aspiraient la fumée d'une plante qu'ils brûlaient sur des charbons ardens? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage du tabac était déjà fort enraciné parmi les indigènes du Nouveau-Monde, et que les successeurs de Christophe Colomb remarquèrent avec étonnement tout à la fois

(1) Voyez l'étude de M. Maxime Du Camp dans la *Revue* du 1er août 1868.

l'ardeur avec laquelle ils se livraient à la consommation de cette « herbe puante » et la variété des modes employés pour multiplier les sensations que leur procurait cette occupation bizarre. Quelques-uns de ces sauvages aspiraient la fumée par la bouche, les autres par les narines, d'autres se servaient de tubes d'argile cuite remplis de l'herbe hachée; d'autres enfin, pour varier leurs plaisirs, tantôt se remplissaient le nez de feuilles réduites en poudre, tantôt roulaient ces mêmes feuilles en petites boules qu'ils mâchaient pendant des heures. On voit que, dans l'usage barbare que nous faisons de cette solanée, nous n'avons même pas le mérite de l'invention, et que les sauvages ont été en tous points nos initiateurs. Il paraît d'ailleurs que le tabac avait été primitivement employé par eux comme antidote contre la morsure des serpens. En 1518, Colomb envoya de la graine de tabac en Espagne; mais pendant de longues années cette herbe ne fut employée que comme matière médicinale. C'est seulement en 1560 que Jean Nicot, ambassadeur de France auprès du roi de Portugal, apprit à l'ancien monde à se servir du tabac. Offerte par Nicot au grand-prieur de Lisbonne, puis à Catherine de Médicis, introduite en Italie par le cardinal de Sainte-Croix et par le légat Nicolas Tornabon, la nouvelle solanée fut tour à tour appelée *nicotiane, herbe du grand-prieur, herbe de la reine, herbe de Sainte-Croix* et *tornabonne*. Nous passons sous silence une foule d'autres noms que lui décerna l'imagination populaire. Tour à tour prônée avec emphase et proscrite avec fureur, la nicotiane-tabac passa par toutes les péripéties, depuis le pamphlet satirique de Jacques Ier, roi d'Angleterre, et les bulles d'excommunication du pape Urbain VIII, qui pendant les offices faisait confisquer les tabatières dans les églises, jusqu'aux sanguinaires ordonnances d'Amurath IV, du shah de Perse et du tsar Michel Fédérovitch, qui faisaient couper le nez aux priseurs, quand ils ne les faisaient pas piler dans un mortier, rouer vifs, pendre ou écarteler. Bulles, firmans, ukases, tout demeura impuissant; le goût du tabac persista. En France, la question fut envisagée sous un point de vue infiniment moins dramatique. Le gouvernement, comprenant qu'il y avait dans le tabac une ressource financière très importante, loin d'en restreindre la consommation, la favorisa de tout son pouvoir. Il ne perçut d'abord qu'un simple impôt, mais plus tard il s'empara d'un monopole qui depuis la création de la régie, en 1811, lui a rapporté plus de 3 milliards.

Le tabac est à coup sûr l'une des plantes qui se sont le plus rapidement et le plus universellement répandues. On serait presque tenté de considérer comme prédestinée au rôle immense qu'elle joue cette invincible solanée qui à une très grande résistance vitale joint

une puissance prolifique prodigieuse : Linné a compté sur un seul pied de tabac plus de 40,000 graines, dont la vertu germinative se conserve pendant de longues années. Les centres de culture se sont multipliés sur tous les points du globe. Le Brésil, la Virginie, le Maryland, la Louisiane, les Antilles, les Philippines, Bornéo, la Turquie, l'Italie, l'Espagne, la France, la Hollande, la Silésie et jusqu'à l'Ukraine déversent sur tous les marchés du monde des millions de kilogrammes de cette substance qui n'est ni une nourriture, ni un cordial, encore moins un spécifique, et dont l'usage universel ne peut être justifié par aucune raison sérieuse. D'autre part est-il permis d'oublier que le tabac se range parmi les végétaux les plus redoutables, et qu'on pourrait citer par centaines les cas d'empoisonnement par cette solanée? C'est d'abord un vigneron, qui fit la gageure de fumer sans interruption vingt-cinq pipes de tabac. Il gagna ce pari stupide; mais il fut saisi d'étourdissemens, de vomissemens, de syncopes, et souffrit pendant dix-huit mois de vertiges et de céphalalgies intenses. Depuis cet accident, il conçut une telle aversion pour la fumée de tabac que la vue seule d'une pipe lui causait des douleurs de tête. Le Dr Helving a vu deux étudians se défier à qui fumerait le plus longtemps, consacrer toute une nuit à cette joute insensée, et expirer le lendemain dans les convulsions à quelques heures d'intervalle. Ce n'est pas seulement pris à l'intérieur que le tabac agit avec cette violence. Un contrebandier, s'étant couvert le corps de feuilles de tabac qu'il voulait soustraire à la douane, fut bel et bien empoisonné par infiltration cutanée, et ne dut son salut qu'à une médication aussi énergique que prompte. Même accident frappa tous les hussards d'un escadron coupables de la même imprudence. Trois enfans cités par Murray succombèrent en vingt-quatre heures pour avoir eu la tête frottée avec un onguent de tabac. Un ouvrier, s'étant endormi sur un tas de feuilles de nicotiane, ne se réveilla plus. On sait que le poète Santeuil mourut pour avoir bu un verre dans lequel on avait jeté de la poudre de tabac d'Espagne, enfin tout le monde a entendu parler du procès du comte Bocarmé, qui avait empoisonné son beau-frère avec quelques gouttes de *nicotine*, alcaloïde qu'on extrait du tabac (1). Cette substance redoutable se trouve dans le liquide brun, de saveur âcre, qui se dépose au fond de la pompe dont certaines pipes sont munies. Ce liquide est un poison violent; quelques gouttes versées dans le bec d'un oiseau le tuent en quelques secondes; un fait bi-

(1) Le tableau suivant indique la quantité moyenne de nicotine que renferment les principaux tabacs employés : Lot 7,96 pour 100, — Lot-et-Garonne 7,34, — Virginie 6,87, — Nord 6,53, — Ille-et-Vilaine 6,29, — Kentucky 6,00, — tabac à fumer (mélange) 5, — Alsace 3,21, — Maryland 2,29.

zarre qu'a remarqué M. A. Tardieu, c'est que les animaux tués de la sorte tombent toujours sur le côté droit.

Une autre solanée célèbre est la mandragore, dont le nom a une étymologie fort incertaine. Selon les uns, il vient de *Mandra*, nom d'une divinité d'Asie; suivant les autres, il est composé de deux mots, *mandra*, clôture, cercle, et *guroo*, environner, par allusion à l'habitude que l'on avait d'entourer la mandragore d'un cercle magique avant de l'arracher du sol. Quelques auteurs ont identifié cette plante avec les *dudaïm* de la Genèse, ce mystérieux aphrodisiaque que Rachel voulait à tout prix, et qu'elle finit par obtenir de sa sœur Lia moyennant les plus étranges conditions (1). Le genre mandragore renferme des végétaux herbacés, vivaces et remarquables par leurs grosses racines coniques, qui, souvent bifurquées, ressemblent alors grossièrement aux deux jambes d'un homme. Cela explique les anciens noms d'*anthropomorphon* et de *semi-homo* donnés à cette plante. On en distingue deux espèces : la *mandragore officinale*, vulgairement *mandragore femelle*, à racine noirâtre, à feuilles glauques, à corolles violettes portées par une longue hampe rougeâtre à raies jaunes, et la *mandragore printanière* ou *mandragore mâle*, dont les racines sont plus grosses, les feuilles plus claires, mais ridées, crépues, comme boursouflées et exhalant une odeur très désagréable; les fleurs sont blanchâtres ou verdâtres, parfois lavées de teintes jaunes. Ces deux espèces sont communes dans les régions méditerranéennes, en Calabre, en Sicile, en Espagne, en Afrique et dans les îles grecques. Elles affectionnent les lieux ombragés, les roches solitaires et l'entrée des cavernes.

Peu de plantes ont servi de thème à autant de légendes et de contes que la mandragore. Outre qu'elle entrait dans la composition de tous les philtres, les sorciers l'employaient souvent pour donner à leurs victimes des hallucinations de toute sorte. Ils ne se servaient des racines de la mandragore qu'après les avoir taillées en grossières figures d'homme, et faisaient accroire au vulgaire que c'était sous cette forme qu'on les trouvait au pied des gibets, où elles naissaient du sang des suppliciés. Cette lugubre cueillette passait du reste pour être entourée de dangers. Théophraste et Pline mentionnent tout au long les pratiques ridicules auxquelles il fallait se livrer à cette occasion. Bouchez-vous les oreilles, disent-ils, pour n'être pas attendri par les cris déchirans que pousse la mandragore lorsqu'on veut l'enlever du sol; puis de la pointe d'une épée en-

(1) D'autres pensent que les *dudaïm* étaient composés de diverses espèces d'orchis d'où se tire le salep d'Orient.

tourez-la de trois cercles fatidiques et arrachez-la en vous tournant vers l'orient, tandis que l'un de ceux qui vous accompagnent s'éloignera de quelques pas et adressera aux divinités contraires de violentes objurgations. Ces recommandations étaient à l'usage des audacieux; il y en avait d'autres pour les gens timides, qui, afin d'échapper à la vengeance de la mandragore violée, avaient recours à un biais habile. Après avoir déchaussé à demi la racine, ils y attachaient un chien; le chien l'arrachait du sol, et c'est sur lui qu'étaient censés tomber les maléfices de la solanée redoutable et courroucée.

L'action délétère de cette plante est aussi énergique que celle de la belladone, à en juger par le fait suivant, que racontent les auteurs anciens. Il s'agit d'une ruse de guerre dont Annibal fit usage contre les Africains révoltés, et qui rappelle de tout point la perfidie commise par les Écossais envers les Danois. Après une simple escarmouche, le général carthaginois feignit de battre en retraite, abandonnant sur le champ de bataille des vases remplis de vin dans lequel on avait fait macérer des racines de mandragore. Les barbares, joyeux de leur facile triomphe, se mirent à le fêter par de copieuses libations, et, quand le breuvage eut agi sur eux, les Carthaginois revinrent pour les achever.

Les morelles, en latin *solanum*, constituent le genre type de la famille. Ce sont des plantes herbacées ou arborescentes dont les très nombreuses espèces, — on en compte aujourd'hui près de mille, — croissent dans toutes les régions tempérées et tropicales. Dans cette foule immense, un petit nombre nous intéresse. Quelques morelles d'importation toute récente se distinguent par leur feuillage monumental ou par la beauté de leurs fleurs, et concourent à l'ornementation des parterres; mais toutes ces solanées, même les plus belles, gardent cet air de famille dont nous avons déjà parlé. Quelques genres très connus se recommandent cependant par une incontestable utilité. A leur tête se place naturellement la *morelle tubéreuse*, qui n'est autre que la pomme de terre. Tout le monde en connaît les tiges rameuses et légèrement velues, les feuilles d'un vert sombre, les fleurs d'un blanc équivoque ou d'un violet que rend plus désagréable encore le voisinage des étamines jaunes, enfin les petits fruits ou baies sphériques qui noircissent à la maturité. Cette plante a la propriété de pousser des bourgeons souterrains dont l'extrémité se renfle en gros tubercules généralement oblongs et marqués de dépressions caractéristiques au fond desquelles se cache un œil, c'est-à-dire un autre bourgeon; ces tubercules renferment une énorme proportion de fécule, les tissus en sont littéralement gorgés. La morelle tubéreuse est donc une bonne et utile plante alimentaire, et cependant la solanée se retrouve sous

la bienfaisante nourricière. Non contente de porter franchement la livrée de la famille, elle a gardé dans ses feuilles une faible propriété narcotique, et au moment de la germination, surtout lorsque celle-ci s'effectue dans une cave, elle élabore dans les yeux des tubercules féculens des quantités appréciables de *solanine* vénéneuse.

L'origine de la pomme de terre est enveloppée d'obscurité comme celle de la plupart des plantes dont l'homme fait sa nourriture. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'époque de la découverte de l'Amérique elle était cultivée dans toutes les régions tempérées du Chili, dans la Nouvelle-Grenade, au Pérou particulièrement, où on l'appelle *papas* et où elle sert d'aliment principal. S'il faut en croire le docteur allemand Putsche, qui a écrit une des meilleures monographies de la pomme de terre, ce serait le capitaine John Hawkins qui le premier, en 1565, aurait apporté de Santa-Fé de Bogota en Irlande des pommes de terre qui périrent faute de soins. C'est seulement en 1586 que le navigateur Franz Drake importa la précieuse solanée en Angleterre après l'avoir acclimatée en Virginie. Il en donna quelques tubercules au botaniste Gérard, qui les partagea avec Charles de l'Écluse, et c'est à ce dernier que nous devons la première description scientifique du *Solanum tuberosum*. Vers la même époque, la pomme de terre paraît avoir été introduite dans le midi de l'Europe par les Espagnols. Toutes ces tentatives néanmoins restèrent stériles : il fallut que Walter Raleigh, au commencement du XVIIe siècle, apportât de nouveau de la Virginie quelques descendans des tubercules plantés par Franz Drake pour que la pomme de eterr fût définitivement acquise à l'ancien continent; mais avec quelle lenteur on en profita! En 1616, la morelle tubéreuse était encore un simple objet de curiosité en France, et ce fut à ce titre qu'on en servit un plat sur la table de Louis XIII. Ce n'est que vers 1720 qu'on la trouve cultivée en Souabe, en Alsace et dans le Palatinat. Vers 1767, elle entra en Toscane, puis successivement dans les diverses provinces de la France, en Lorraine d'abord, ensuite dans le Lyonnais et en dernier lieu dans les Cévennes, où elle était encore inconnue il n'y a pas bien longtemps. Les préjugés, on le voit, furent tenaces à l'égard d'une plante qui, en dépit des chaleureux plaidoyers de ses défenseurs, appartenait à l'une des familles les plus mal famées; il ne fallut rien moins pour vaincre cette antipathie que la philanthropique obstination du chimiste Parmentier, qui pendant des années multiplia tentatives, expériences et sacrifices de toute nature. Il est même permis de douter qu'il eût pu réussir (1), si l'affreuse disette qui suivit les premières guerres de la révolution

(1) Dans une assemblée populaire où le nom de Parmentier paraissait devoir obtenir par voie de scrutin une place à laquelle il avait tous les droits : « Ne la lui donnez pas, s'écria un orateur en blouse, car il nous empoisonnerait avec ses pommes de terre. »

n'avait impérieusement attiré l'attention sur la question des ressources alimentaires. Aujourd'hui la pomme de terre entre à elle seule pour près de moitié dans l'alimentation des nations civilisées, et pour plus encore dans certains pays tels que l'Irlande.

Nous ne parlerons ici ni des variétés nombreuses que la culture a successivement obtenues du type primitif graduellement modifié, ni des maladies qui à diverses reprises ont sévi sur cette utile solanée (1); nous nous bornerons à ajouter en passant que la morelle tubéreuse n'est pas la seule espèce du genre solanum qui produit des tubercules souterrains : il y en a beaucoup d'autres au Pérou, au Mexique, aux Philippines, en Chine, qui présentent ce même phénomène et sont utilisées comme plantes alimentaires. Une autre morelle bien connue, l'aubergine (*Solanum melongena*), est fort appréciée dans plusieurs de nos départemens méridionaux. La morelle douce-amère, vulgairement connue sous le nom de *vigne de Judée*, est une plante sarmenteuse dont les rameaux allongés et les grappes de fleurs violettes font parfois un assez joli effet dans les haies et à la lisière des bois. C'est là tout l'éloge qu'on en peut faire, car, somme toute, elle est de triste aspect, sans compter qu'elle est parfaitement vireuse et nauséabonde. Elle renferme de la solanine, et peut, à haute dose, amener le délire, l'affaiblissement de la mémoire, et même détruire en partie l'activité du système nerveux. Tour à tour prônée comme remède à tous les maux, puis dédaigneusement rejetée parmi les plantes absolument inefficaces, elle possède du moins certaines propriétés dépuratives suffisamment constatées. Quant à la morelle proprement dite (*morelle noire*, *mourelle*, *crève-chien*), c'est une détestable plante qui encombre impudemment tous les recoins équivoques ou solitaires. Les uns la déclarent une plante vénéneuse, les autres la mangent en guise d'épinards, ce qui permet de penser que les premiers se trompent ou exagèrent.

Au genre *lycopersicum* appartient la tomate, qui rachète sa vilaine mine et ses parfums nauséabonds par d'incontestables vertus culinaires. Au genre *capsicum* enfin se rattachent les *pimens*, qui sous le nom de *piment de Cayenne* ou de *piment enragé* figurent au premier rang sur la liste de ces épices violentes, incendiaires, dont l'emploi excessif sous les climats torrides paraît être un véritable défi porté à toute saine idée sur l'alimentation.

(1) C'est en 1830 que s'est montrée la première de ces épidémies sur les bords du Rhin, puis dans toute l'Allemagne. Une seconde parut en 1843 en Amérique, puis gagna l'Europe en 1845. D'autres se sont manifestées depuis sans qu'il ait été possible d'en arrêter la marche. La cause de ces maladies est jusqu'ici demeurée inconnue. Certains physiologistes l'attribuent à l'action d'un champignon presque microscopique, d'autres à une altération des tissus occasionnée par des influences météorologiques anormales.

II.

Nous sommes maintenant en possession d'un assez grand nombre de faits pour pouvoir formuler quelques observations générales sur la famille des solanées. De l'ensemble des études faites sur les plus dangereuses d'entre elles ressort le tableau caractéristique des effets habituels qu'elles produisent sur l'économie animale. Les principes essentiels que la chimie sait extraire des solanées vireuses peuvent se présenter en doses infinitésimales, ou même faire absolument défaut; mais, s'ils existent en quantités appréciables, on peut être certain d'avance qu'ils seront tout à fait analogues aux alcaloïdes des espèces franchement vénéneuses dont la science a pu étudier les propriétés les plus générales. Ces alcaloïdes, c'est-à-dire ces élémens azotés qui en se combinant avec les acides forment des sels cristallisables, sont désignés en chimie sous diverses dénominations tirées des noms des plantes qui les contiennent; les plus connus sont l'*atropine*, l'*hyoscyamine*, la *daturine*, la *solanine*, enfin la *nicotine*. Sous chacun de ces noms faut-il voir un principe spécial? En d'autres termes, est-il bien nécessaire d'attribuer aux élémens constitutifs de la belladone, par exemple, des propriétés caractéristiques qui feraient défaut à ceux de la jusquiame ou du datura? Les chimistes ne le pensent pas. Tout les porte à croire que l'identité de ces produits similaires deviendra manifeste par une étude plus approfondie, et que les quatre premiers alcaloïdes qui sont énumérés plus haut seront peut-être plus tard réduits à un seul. Le cinquième à la vérité présente quelques différences, de telle sorte qu'on peut rapporter ces substances toxiques à deux types caractérisés, le premier par une forme solide cristallisable et une composition quaternaire dont les élémens sont l'oxygène, le carbone, l'hydrogène et l'azote, le second par l'état liquide et une composition simplement ternaire où figurent le carbone, l'hydrogène et l'azote (nicotine). C'est donc sous le nom commun d'atropine que nous pouvons désigner tous les alcaloïdes qui appartiennent au premier groupe, et qui d'ailleurs se distinguent par des actions physiologiques similaires. L'atropine, découverte en 1833, est une substance incolore à saveur âcre et très amère; elle cristallise en aigrettes de fines aiguilles soyeuses. Cet alcaloïde exerce sur la pupille des animaux vivans une action toute spéciale, une dilatation tellement constante, tellement infaillible, que l'on peut dire avec M. A. Tardieu : « Le véritable réactif de l'atropine n'est point tel produit chimique, ni telle ou telle coloration obscure et passagère, ce réactif est la pupille d'un animal vivant. »

L'atropine à l'état pur est un des plus redoutables toxiques que

l'on connaisse. Les symptômes et la marche de l'empoisonnement sont rapides, violens, et parfois résistent à toute médication. Les premiers effets de l'introduction de cette substance dans l'économie animale, soit qu'elle ait été prise à l'intérieur, soit qu'elle ait été absorbée par les surfaces tégumentaires, consistent en une sécheresse particulière de la bouche avec constriction de la gorge; puis viennent des vertiges, des nausées, des défaillances et d'abondantes sueurs; le pouls, tantôt petit et concentré, tantôt dur et vibrant, témoigne du trouble extrême de la circulation; la vision, d'abord confuse, s'obscurcit peu à peu, s'éteint parfois entièrement, tandis que l'œil, injecté de sang et complétement déformé par l'énorme dilatation de la pupille, ne jette plus que des regards atones. Aux défaillances succède un délire bizarre, tantôt gai, turbulent, érotique et traversé d'hallucinations carphologiques, tantôt rempli d'accès furieux, graduellement atténués par un assoupissement que suit la mort après quelques jours ou quelques heures, au milieu de soubresauts convulsifs. Tel est, à peu d'exceptions près, l'ensemble des phénomènes que présente l'empoisonnement par l'atropine; il peut servir de type, et c'est pour cette raison que nous l'avons décrit avec quelques détails. Dans les cas qui ne sont pas mortels, les symptômes s'affaiblissent peu à peu, et se terminent généralement par une sueur extrêmement abondante qui annonce la guérison au bout de quatre, six ou huit jours. Outre les symptômes communs à tous les empoisonnemens produits par l'atropine, c'est-à-dire par l'une quelconque des solanées vireuses du premier groupe, on a observé des phénomènes spéciaux à certains de ces agens toxiques qui diffèrent non-seulement par la nature des accidens secondaires qu'ils occasionnent, mais encore par l'intensité des propriétés délétères. C'est ainsi que le délire produit par la belladone est ordinairement bruyant et gai, tandis que celui que détermine la jusquiame est sombre, coupé d'accès de fureur, et suivi par un lourd et profond narcotisme; la stramoine se distingue par l'irritation qu'elle produit sur la peau privée de l'épiderme. Quant à l'énergie relative de ces diverses solanées, on estime que le datura stramonium est deux ou trois fois plus actif que la belladone, laquelle à son tour surpasse deux ou trois fois en puissance délétère la jusquiame noire. C'est d'ailleurs particulièrement dans les feuilles et dans les fruits que sont accumulés les principes toxiques des solanées, bien qu'on ne trouve aucune partie de la plante qui en soit absolument dépourvue.

Nous avons hâte d'aborder la question difficile de l'action thérapeutique non-seulement des solanées privées de principes actifs, telles que les pimens, qui ne sont que des stimulans en réalité, et cer-

taines morelles plus ou moins fébrifuges, mais encore des solanées franchement toxiques. Cette action est constatée jusqu'à l'évidence. Est-elle pour cela plus compréhensible? Non, à coup sûr. Qu'une même substance soit tour à tour remède, c'est-à-dire un modificateur salutaire de l'organisme, et poison, c'est-à-dire un désorganisateur des tissus, en d'autres termes qu'elle réalise, suivant la dose employée, le pour et le contre, une action et une autre diamétralement contraire, c'est là certes un phénomène difficilement explicable. Quoi qu'il en soit, l'éloquence des faits est sans réplique, et l'on est obligé de reconnaître que la toxicologie est un des élémens les plus importans de la thérapeutique.

Encore, si l'action physiologique était toujours uniforme! mais qui expliquera les différences, les exceptions, les démentis donnés à la science par la science elle-même, en un mot, les antinomies de la nature et de la vie? Ainsi voici la jusquiame, qui empoisonne très rapidement beaucoup de mammifères, les cerfs, les singes, la plupart des rongeurs, les oiseaux, les poissons, et qui ne nuit en rien ni aux vaches, ni aux chèvres, ni aux moutons, bien plus, qui, mêlée à l'avoine, entretient la bonne santé des chevaux, les rafraîchit et les engraisse (1)! Faut-il s'étonner après cela des divergences que l'on rencontre dans les assertions des savans les plus autorisés, dont les uns prônent comme panacée universelle telle substance que les autres repoussent comme un dangereux toxique ou tout au moins dédaignent comme une matière inerte? La médecine expérimentale est parvenue à enregistrer quelques données certaines. Il est incontestable que presque toutes les solanées vireuses sont des prophylactiques efficaces dans bon nombre de maladies nerveuses. L'action de la belladone a de plus été fort souvent remarquée dans le traitement des rhumatismes, de la goutte, parfois même, assure-t-on, dans celui de l'épilepsie. Quant à la mandragore, c'est un narcotique stupéfiant employé dès l'antiquité la plus reculée comme un anesthésique d'une assez grande puissance. Enfin l'influence remarquable de l'atropine sur la pupille a été mise à profit par la chirurgie dans l'opération de la cataracte.

Le second type des poisons végétaux fournis par les solanées est la nicotine. Cet alcaloïde, découvert en 1829, est un liquide transparent, incolore à l'abri de l'air, mais se colorant d'une teinte jaunâtre par l'absorption de l'oxygène. Il est en outre caractérisé par une saveur brûlante, une odeur dont l'âcreté est intolérable, enfin par une vapeur tellement suffocante qu'il suffit d'une goutte évaporée dans une chambre pour en rendre l'atmosphère à peine res-

(1) Duchartre, Pouchet.

pirable. La nicotine n'a pas comme l'atropine la propriété de dilater la pupille, mais elle se distingue par une énergie extraordinaire. A haute dose, elle foudroie presque instantanément. Cet alcaloïde est à peu près nul comme agent thérapeutique. Quant au tabac, qu'en dire qui n'ait été cent fois affirmé, puis contredit tour à tour? La manipulation des feuilles de cette solanée nauséabonde affecte parfois assez gravement la santé des ouvriers qui débutent dans les manufactures. On sait d'autre part que le teint des ouvriers s'y décolore, et demeure grisâtre ou terreux par suite d'une affection cutanée caractéristique. Il paraît constaté aussi que l'usage immodéré du tabac peut occasionner des angines, peut-être même des maladies de la moelle épinière et des affections cérébrales suivies de cécité ou d'altération des facultés mentales, tout au moins de la perte de la mémoire. Je sais bien qu'en regard de ces actes d'accusation on pourrait placer de longs plaidoyers passionnés. Toutefois il est incontestable que le tabac détermine assez souvent chez les fumeurs de profession tantôt des inflammations chroniques de l'arrière-gorge et des voies respiratoires, tantôt des inappétences que peuvent vaincre seuls des mets fortement épicés. Quant à l'action fâcheuse qui intéresse particulièrement le jeu des facultés cérébrales et qu'on a maintes fois signalée, est-il étonnant qu'elle soit produite à la longue par une substance fortement toxique et stupéfiante, qui lentement, mais progressivement, paralyse les tissus, bien qu'elle paraisse les stimuler d'une manière passagère? Chez bon nombre de grands fumeurs, on a constaté une tendance habituelle à l'apathie, à l'oisiveté, parfois à un égoïsme dont les tristes progrès se mesurent à l'abus croissant du tabac.

Il est d'ailleurs une chose qu'on ne peut guère lui pardonner, c'est la tyrannie des besoins factices qu'il nous crée. On a vu cent fois des fumeurs ou des priseurs tomber sérieusement malades et même mourir pour n'avoir pu continuer leurs impérieuses habitudes. Dans les armées de terre et de mer, il est aussi important de veiller aux approvisionnemens de tabac qu'à ceux de l'alimentation elle-même. La mastication du tabac en particulier devient chez les marins une nécessité de premier ordre. Il en est qui ne peuvent plus ni digérer, ni dormir, ni même travailler courageusement quand ils sont privés de cet excitant; aussi quels expédiens n'inventent-ils pas pour y suppléer quand il leur manque! « Je n'oublierai jamais, raconte le docteur Forget, ce matelot de l'*Antigone* qui vint un jour me consulter pour un mal de gorge. Voyant à la saillie de sa joue qu'il mâchait quelque chose : Commencez par jeter cela, lui dis-je, le tabac ne vaut rien pour le mal dont vous souffrez. — Du tabac, major, me répondit le pauvre diable, les yeux pleins de grosses

larmes, il y a trois jours que je n'en ai plus, et en même temps il tira de sa bouche une petite pelote d'étoupe goudronnée! »

En résumé, et pour conclure en quelques mots, les symptômes généraux produits par l'action toxique des solanées se montrent avec une constance qui peut fournir des indications précieuses aussi bien à la sollicitude de la thérapeutique qu'aux perquisitions de la médecine légale. Cette action éminemment irritante des solanées se concentre particulièrement dans l'encéphale et les méninges, où elle est rendue manifeste par le resserrement des tempes, la rougeur de la face, la céphalalgie intense, le délire et les convulsions. L'irritation, tel est donc le premier effet produit. Plus tard, il s'en manifeste un second, la stupeur; mais, qu'on le remarque bien, cette stupeur n'a précisément d'autre cause qu'une irritation exaltée et portée à son comble. Ce n'est que lorsque l'inflammation cérébrale a distendu par une congestion sanguine tous les organes encéphaliques, qui se trouvent alors comprimés dans la boîte osseuse, que commence ce narcotisme profond et lourd qui caractérise l'empoisonnement par les solanées. Aussi ce narcotisme diffère-t-il un peu de celui que déterminent certains autres somnifères plus ou moins calmans, tels que l'opium par exemple. Dans ce dernier cas, c'est plutôt l'alanguissement du système nerveux ou le ralentissement de la circulation sanguine qui amène le sommeil; dans le premier au contraire, c'est parce qu'elle est surmenée d'abord, puis réduite à l'impuissance par ses propres excès que l'activité vitale tombe en torpeur. Le pavot, dans une certaine mesure, détend les ressorts, dissocie les forces, atténue les fonctions de l'organisme. Les solanées, par un procédé différent, exaltent les énergies, remplissent le crâne d'expansions douloureuses qui finissent par amener l'engourdissement, mais un engourdissement plein de révoltes qu'enchaîne la paralysie. Les solanées ne sont donc point à un si haut degré qu'on a bien voulu le dire ces consolantes tant vantées, ces *endormeuses* des douleurs de l'humanité. Ce sont bien des empoisonneuses narcotiques, mais âcres; elles sont stupéfiantes après coup, mais tout d'abord irritantes, lénitives à doses presque infinitésimales, mais toujours dangereuses, franchement repoussantes enfin ou belles d'une inquiétante beauté, et c'est dans l'étude de ces caractères redoutables que la physiologie végétale trouve une fois de plus la confirmation de la loi d'après laquelle il existe généralement une certaine solidarité entre l'expression sensible des individualités et l'essence des propriétés qu'elles présentent.

ED. GRIMARD.

LA

POLITIQUE DES CAMPAGNES

Enquête agricole, publiée par le ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. — 14e circonscription : Haute-Marne, — Côte-d'Or, — Saône-et-Loire; rapporteur, M. Ad. Dailly. — Imprimerie impériale.

Depuis qu'à un régime de tolérance ont succédé en politique quelques droits réels, le pays en est à se demander comment et au profit de qui il en usera. Il est dans la position d'un homme qui, secoué d'un sommeil profond, n'a pas tout d'abord conscience de lui-même, et après un songe de quinze ans ne ressaisit pas sans peine le fil des réalités; ses premières impressions ont été des mécomptes ou des surprises. Telle élection, par exemple, qui se présentait bien a échoué fatalement, telle autre dont on se préoccupait à peine a eu un succès d'enthousiasme; ici il y a une mise en scène déplorable, ailleurs et dans le plus grand nombre de cas un complet abandon. Le pays assiste alors plus qu'il ne se mêle à ces actes bien essentiels pourtant de la vie publique. Peut-être s'en défie-t-il, tant on l'a habitué à n'y voir qu'un jeu. Cependant, pour les plus incrédules, un fait demeure démontré, c'est que les villes sont plus disposées que les campagnes à prendre au sérieux les garanties offertes par la loi et à s'en servir comme d'une arme pour en conquérir d'autres. Les très grandes villes n'avaient pas même attendu ces garanties de fraîche date pour marquer leur dissidence et s'inscrire contre les défaillances à peu près générales de l'opinion. De ce côté donc, point d'autre effort à faire que d'aider au cours naturel des choses. Ces grandes villes marchent dé-

sormais seules, et peu à peu à leur exemple les autres se débarrassent de ces tristes lisières que l'on nomme les candidatures officielles.

Mais les campagnes, comment les entamer? C'est une question plus aisée à poser qu'à résoudre. L'électeur rural n'est pas, comme l'électeur urbain, perméable à toutes les influences qui règnent; son éducation politique ne se fait pas indirectement, par le seul contact du milieu où il vit; pour le rallier à soi, il faut agir directement sur lui et, quand on ne lui en impose pas, le convaincre : tâche délicate, et qui, avec des esprits plus aiguisés qu'on ne croit, demande de l'art, des ménagemens et une certaine méthode. Délicate ou non, cette tâche est pour les hommes qui prennent part à la vie publique un devoir et une nécessité : tant qu'elle ne sera pas remplie, le suffrage universel ne sera qu'un mécanisme faussé, ici trop réfractaire, là trop malléable et sujet à se briser dans des chocs incessans. Par quel moyen sortir de là? Il n'en est qu'un seul, c'est d'aller combattre la pression administrative là où elle s'exerce, c'est-à-dire dans la commune, et d'y employer des instrumens appropriés; c'est d'apporter dans l'émancipation du vote rural l'habileté qu'on a mise à l'enchaîner. Voyons donc comment le gouvernement s'y est pris et quelle est la voie que l'opinion libérale pourrait suivre.

I.

Au début du régime actuel, les populations agricoles n'ont pas toutes ni d'emblée souscrit à des désignations qui réduisaient à un pur simulacre l'exercice de leur droit électoral. Il y en avait même dans le nombre de fort mal disposées; c'étaient celles qui avaient porté à l'assemblée législative et sur les sommets de la gauche deux cent trente représentans qui venaient d'être compris dans une dispersion générale : légion nombreuse, où vingt départemens figuraient pour la totalité, trente autres pour une partie de leur députation. Là-dessus les campagnes avaient le lot le plus large et pas le moins ardent. Allaient-elles désarmer? Il ne manquait pas de gens pour le leur conseiller, et quelques jours avant le coup d'état Michel (de Bourges), rompant en visière à la majorité de l'assemblée, s'était écrié : « C'est au président de la république que vous en voulez! Le président, mais c'est notre homme; entre lui et vous, notre choix est fait. » Ces paroles d'avocat avaient eu peu d'échos. Les partis ont plus de clairvoyance, ils font le vide autour de leurs chefs quand ces chefs se trompent. Il y eut donc dans cette fraction des vaincus du 2 décembre un fond de rancune et un goût de revanche qui survécurent aux événemens. Quelques départe-

mens s'agitèrent, d'autres, appelés au scrutin, exhalèrent leur humeur par un certain nombre de bulletins factieux.

Comment finit ce premier feu, chacun le sait. Des décrets y pourvurent avec des agens spéciaux créés à l'appui, inspecteurs-généraux de police qui n'ont duré qu'un jour, commissaires de police de canton qui disparaissent peu à peu faute de savoir à quoi et à qui se prendre. Malgré cet appareil d'intimidation, il se fit bien encore çà et là quelque bruit autour des urnes électorales : apostrophes véhémentes contre des maires trop zélés, pugilat et bris de matériel dans les cas les plus graves; mais de promptes exécutions y mettaient bon ordre, et, comme on dit, force restait à la loi. Ce mode d'apaisement a duré jusqu'au silence des opinions dissonantes; s'il en persistait de telles, elles devaient se résigner au huis clos. Cela s'appelait administrer le pays à l'extraordinaire, et tout y aidait, l'effacement de la tribune, la condition précaire de la presse, un terre-à-terre absolu avec une seule volonté debout. A tout prendre, rien de plus commode. Un siége était-il vacant au corps législatif, dans les délais voulus un nom arrivait à la préfecture par la poste ou par le télégraphe indistinctement. Quelquefois la personne accompagnait le nom, pure formalité. A ce nom ne se rattachait ni un talent connu, ni une situation considérable, ni un titre, ni une notoriété quelconque; souvent même l'homme était étranger à la localité. Peu importait, il valait assez dès qu'il était désigné. La mise en scène n'exigeait pas d'ailleurs de grands efforts : les acteurs y étaient formés, maires, gardes champêtres, gendarmes. Les gendarmes portaient les bulletins du chef-lieu à la commune, le garde champêtre les distribuait à domicile avec le mot d'ordre, le maire les recueillait et les dépouillait. Immanquablement le nom officiel passait à des majorités imposantes, et ainsi partout. Autant de candidats patronnés, autant de députés. C'était jouer à coup sûr.

Ce mécanisme n'avait qu'un défaut, c'était d'être trop parfait; le moindre souffle en devait troubler l'équilibre. On peut le voir; il réussit encore, mais il a des irrégularités. A quoi cela tient-il? Cela tient à ce qu'on a desserré l'écrou qui pesait sur la tribune et sur la presse : une détente s'en est suivie, et après les villes les campagnes en profitent. Bon gré, mal gré, il faut maintenant les administrer à l'ordinaire, les gagner au lieu de les intimider, compter avec elles. Ce souci ne date pas d'hier; il remonte à l'année 1863, où vingt-quatre circonscriptions rurales rompirent leur ban par des choix significatifs, et donnèrent, à la consternation de leurs magistrats, les premiers exemples de l'indiscipline. Ce fut comme une explosion dans tous les sens, au nord, au midi, à l'est, à l'ouest, au centre surtout, d'autant plus sensible qu'elle était inattendue. De-

puis lors, pour l'ingérence officielle, les choses n'ont fait qu'empirer; partout les minorités ont gagné du terrain, et l'élection du Jura a comblé la mesure. Dix revanches ne répareraient pas cet éclatant échec, et ces revanches, au lieu d'être un jeu comme autrefois, seront un combat. Qu'y faire? L'esprit public a de ces retours devant lesquels il vaut mieux s'incliner que se raidir; ainsi pense-t-on, et sur beaucoup de points les allures ont changé. Le préfet n'est déjà plus l'homme de 1852; il porte moins fièrement la tête et consent à être discuté. Il sent que, s'il abuse, la tribune est là pour recueillir les plus gros griefs, la presse les plus petits; il s'observe, se surveille mieux. De leur côté, les députés patronnés commencent à se mettre en frais pour des mandataires qu'ils n'ont jamais vus; ceux d'entre ces députés qui ont la parole aisée débitent à l'occasion quelques discours, ceux qui se défient de leurs facultés oratoires y suppléent par des semences de choix ou de bons modèles d'instrumens agricoles. Tout est profit pour les campagnes dans ces résipiscences. Non-seulement on ne les mène plus militairement, mais on a pour elles des procédés empruntés à un aphorisme médical bien connu : ménagemens, douceur et bonne grâce. Pourquoi cela? C'est qu'on craint leur défection.

Pour juger à quel point ces craintes sont fondées, il convient de se rendre compte de ce qu'est une élection dans les campagnes en la comparant à une élection dans les villes. Voici les deux acteurs en présence, l'ouvrier d'une part, le paysan de l'autre. L'ouvrier a sous la main tous les moyens de s'éclairer sur ce qu'il va faire, les journaux, les affiches, les réunions publiques, désormais autorisées, les informations personnelles; son seul embarras est de bien choisir. Ce choix est-il fait, l'ouvrier n'a ni influence à subir ni précautions à prendre; hostile ou non, il vote le front levé. Point de détail qui ne soit libre dans l'acte qu'il remplit, il n'y relève que de sa volonté, et en a la pleine conscience. Combien le paysan est loin de cette notion de son droit et de cette sécurité d'esprit! combien aussi les conditions où on le place sont différentes! Aux formes près, les choses se passent comme naguère, c'est toujours un choix recommandé. S'il n'y a qu'un nom sur les rangs, c'est une dérision; s'il y en a plusieurs, c'est une grosse affaire. Pour le paysan, l'opération commence et finit dans la commune (soixante ou quatre-vingts feux), et dans la commune on n'a ni journaux, ni affiches, ni circulaires, ni réunions préparatoires, rien en un mot de ce qui surabonde dans les villes. Où se renseigner? Dans les chaumières voisines, le dossier se borne également au bulletin de vote et aux commentaires envoyés du chef-lieu. Ce bulletin est le seul qui se montre à découvert, les bulletins opposans circulent dans l'ombre; il faut une certaine force d'âme pour y toucher, une plus grande

encore pour s'en servir. A quoi bon d'ailleurs, et quel intérêt y a-t-on? Volontiers on le ferait sournoisement, mais que d'yeux ouverts et quels yeux de lynx! Tout bien réfléchi, on aime mieux demeurer en bons termes avec l'autorité; quatre fois sur cinq, c'est ainsi que les choses se passent. Les défections seront donc lentes et successives : par un temps de politique émoussée, qu'exiger de plus? C'est quelque chose qu'elles soient possibles.

Qui a donné aux circonscriptions réfractaires le courage d'en venir à leurs fins? Quels sentimens les animaient? Pourquoi celles-ci plutôt que celles-là? Questions délicates. Il y a eu sans doute et dans quelques cas des motifs secondaires, l'influence d'un nom, d'une grande existence locale, ou bien un effort personnel accompagné de sacrifices; mais le vrai, le principal mobile, celui qui a influé sur les uns plutôt que sur les autres, c'est la trempe des opinions. Les opinions vives, dans toutes leurs nuances, ont montré le chemin aux opinions modérées. Ce long engourdissement leur pesait, elles en sont sorties à leur heure. Cela est si vrai qu'à chaque circonscription rurale qui de 1863 à 1868 a glissé des mains de l'administration correspond en 1849 une députation homogène et ardente. C'est notamment le Jura, ce sont les Vosges, le Bas-Rhin et la Loire. On peut consulter les listes de 1849; à quelques unité près, la couleur des députations est la même, une couleur tranchée. Pour les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure, le fait se reproduit; c'est une autre couleur, tranchée également. Enfin dans le Nord, dans l'Aisne, dans la Côte-d'Or et quelques départemens du centre prévaut une troisième couleur, non moins tranchée que les deux autres. Ce n'est pas à dire que cette symétrie soit restée intacte, et que les élus soient aujourd'hui encore le reflet exact des électeurs : il y a des compromis, des alliances, des combinaisons de suffrages; mais ces actes n'en gardent pas moins une signification et une intention communes : c'est de restituer à la représentation du pays son indépendance et sa dignité. Le dessein une fois pris, les populations l'ont mené à bien; elles y ont mis la constance et l'énergie qu'il fallait.

Devant ces assauts en règle, l'administration ne pouvait demeurer inactive ni indifférente. Ce qu'elle faisait en se jouant, il faut que désormais elle l'emporte de haute lutte. Le premier souci qu'on lui inflige est d'avoir à regarder de plus près aux choix qu'elle adopte. Faire réussir un candidat qui tombe sur un département comme un aérolithe sera une partie de plus en plus chanceuse, et à laquelle il sera bon de renoncer. Même réforme dans l'emploi des moyens d'influence. Il ne s'agit plus d'en user mollement; la consigne, à la veille des élections surtout, est de leur imprimer toute l'énergie dont ils sont susceptibles. Des chefs de service, cette consigne des-

cend jusqu'au moindre employé. Ce ne sont pas là des hypothèses; il y a des faits à l'appui. Ainsi dans beaucoup de communes des maisons d'école viennent d'être achevées. Les inaugurations de ce genre se font ordinairement sans bruit; on ne déplace pas pour si peu les fonctionnaires de première catégorie, le maire et un officier d'académie y suffisent. Cette fois, et sur plus d'un point, c'est le préfet qui mène la cérémonie, assisté du recteur, et l'occasion paraît bonne au député en titre pour placer un petit discours. Si l'école est dans la main des frères, l'évêque ne dédaigne pas de figurer dans le cortége à côté du préfet et du recteur; les autorités du canton complètent l'assistance. Le soir, il y a banquet et toasts. Les moindres circonstances, naguère insignifiantes, sont ainsi mises à profit pour arriver jusqu'à la plus humble expression du suffrage universel, l'électeur de la commune, qui n'est point insensible aux frais que l'on fait pour lui. Il y a surtout des mots qui l'émeuvent, par exemple ceux de chemins vicinaux et ruraux. C'est souvent un mirage; mais le campagnard s'y laisse toujours prendre. Que de décrets coup sur coup qui annonçaient des études et des sommes définitives! Les études faites, c'était à recommencer. La foi du campagnard n'en a pas été ébranlée; on est sûr de le toucher dès qu'on lui promet de nouvelles études et de nouveaux millions, ceux-là bien définitifs. C'est le cas aujourd'hui, et, viennent les élections, aucune amorce ne sera plus sûre. Deux fois dans le cours de cette année, les chemins ont été un thème à effet. Les préfets en tournée du conseil de révision n'ont pas manqué de le reproduire, et les sous-préfets ont visité leurs arrondissemens commune par commune pour y agiter avec les conseils municipaux et sur les lieux mêmes les questions pendantes de petite vicinalité. Dans ce contact pour des intérêts locaux, que de politique peut se glisser utilement!

Au sujet des chemins de fer, l'influence est plus active encore. Le pays semble aujourd'hui atteint d'une fièvre chaude que l'on peut nommer la fièvre des embranchemens. Il n'est pas de localité qui y échappe. Devant le ministère des travaux publics, la lutte s'engage entre les départemens, devant le conseil-général entre les arrondissemens, et dans le même arrondissement entre les tracés. On croyait le débat vidé par l'établissement des grands réseaux, il se renouvelle pour les tronçons avec un acharnement pire. Ce sont partout des tempêtes dans un verre d'eau et des animosités d'autant plus vives que les adversaires sont plus voisins. Naturellement l'état a beau jeu au milieu de ces prétentions qui se combattent et entre lesquelles il doit se prononcer comme arbitre. Il y a là dans des élections générales un moyen d'action qui n'en est pas moins réel, même en le renfermant dans des bornes légitimes. Des corps spéciaux préparent ces questions à tous les degrés, et, sans être en-

chaîné par leur avis, le ministre en tient volontiers compte; mais, soit qu'une politique supérieure intervienne, soit que d'un projet à un autre les conditions se balancent, ne peut-il pas arriver qu'au milieu de tous ces concurrens il y ait place çà et là pour des préférences conditionnelles? Cela s'est vu, cela se verra probablement encore; sans même aller si loin, il est constant que des localités qui attachent un si grand prix à une faveur officielle n'ont plus qu'une indépendance relative, et sont tentées, en prenant les devans, d'aplanir les voies aux concessions qu'elles attendent.

Voilà déjà bien des issues ouvertes aux influences; elles ont en outre un champ plus vaste indiqué dans une enquête agricole dont les résultats viennent d'être publiés. Cette enquête est pour l'agriculture ce qu'étaient les cahiers des états-généraux en 1789, l'inventaire de ses besoins et de ses griefs. Ce travail est curieux à beaucoup d'égards; nous n'en tirerons ici que ce qui touche à notre sujet.

II.

Rien ne prouve mieux que l'origine de cette enquête à quel point les campagnes, dès que leur intérêt est en jeu, sont disposées à se dérober aux mains qui croient les tenir. Il y a quelques années de cela, une suite d'abondantes récoltes avait fait tomber le prix des grains à des moyennes de 15 et 16 francs l'hectolitre. L'accroissement des quantités ne compensait pas, au dire des cultivateurs, l'avilissement des prix; ils se déclaraient lésés, ruinés même, si cette crise se prolongeait. Le débat fut porté à la tribune, et on y réchauffa si bien les cendres de vieilles querelles qu'il faillit en sortir une explosion. Les uns parlaient du rétablissement de l'échelle mobile, les autres se contentaient d'un droit fixe; le biais importait moins que ce phénomène d'un orage éclatant dans un ciel serein. Si des élections générales avaient eu lieu à ce moment-là, Dieu sait comment elles auraient tourné. L'embarras du gouvernement n'était pas médiocre : il ne pouvait ni rompre ni céder; aucun tempérament n'est possible à propos d'une denrée qui ne comporte pas autre chose que la liberté et l'immunité avec les alternatives favorables et défavorables qui s'y attachent. Que faire? Comment conjurer cette agitation sans y engager à faux des principes élémentaires? C'est alors que l'idée survint d'une enquête établie sur les plus grandes proportions, et réfléchissant au vrai l'état des industries rurales. Plus la tâche était étendue, plus elle devait durer; le gouvernement mettait ainsi de son côté le bénéfice du temps et de la réflexion. Ce calcul ne fut pas déçu. Six mois ne s'étaient pas écoulés que les dispositions des esprits étaient déjà

tout autres. La série de mauvaises récoltes avait recommencé, les réserves s'épuisaient à vue d'œil, et les mercuriales des marchés se succédaient en pleine hausse. On toucha pendant quelques mois à 35, 36 et 38 francs l'hectolitre, presqu'un prix de famine pour les populations. Les cultivateurs ne disaient plus mot, la disette les servait mieux que l'abondance, les prix avaient doublé et au-delà, tandis que les récoltes avaient à peine diminué d'un tiers; plus de recettes avec des quantités moindres, partant moins de frais, c'était tout profit. Il était évident que l'objet principal de l'enquête allait être emporté dans cette volte-face inattendue.

Aussi dans les réponses recueillies les lois des céréales, l'échelle mobile, le droit fixe à l'importation, la mouture à l'entrepôt, sont-ils relégués au dernier plan. Plusieurs départemens les passent sous silence, beaucoup n'en font qu'une courte mention; mais à côté de cette intention manquée il s'en est déclaré une autre frappant plus juste, et qui, au cours de l'enquête, est allée s'affermissant. C'est l'intention d'examiner de près le régime, la transmission, les charges, la constitution de la propriété rurale en tenant compte de la loi et de la coutume, un hors-d'œuvre, si l'on veut, mais d'une tout autre portée qu'une question de tarifs. De toutes les façons, le gouvernement ne gagnait rien au change; au lieu d'un problème, on en soulevait vingt. C'était entre autres un cours de justice distributive appliquée aux petites gens et l'occasion d'un examen de conscience pour les agens instrumentaires qui vivent de la procédure fiscale; c'était aussi un rappel entre les villes et les campagnes à une plus stricte égalité de traitement. Tandis que dans les villes on recule chaque jour la limite du dégrèvement des cotes personnelles, dans les campagnes on poursuit à outrance le recouvrement des cotes foncières, si modiques qu'elles soient. Cette chaumière, ce lambeau de champ qu'il a reçus des siens ou acquis de ses deniers, le paysan ne les conservera qu'en luttant contre un travail de termites qui tend à l'en déposséder. Point d'incident qui ne l'obère : s'il hérite, ce sont des droits de succession et souvent une licitation écrasante; s'il achète, ce sont des droits de mutation, des purges, des quittances. Tout le monde en est là, dira-t-on. Oui, mais pour des valeurs consistantes, une ferme, une maison, qui dans un changement de mains peuvent supporter quelques frais d'actes, tandis qu'ici il s'agit d'atomes qui s'évaporent à la première ventilation, quelques ares de terre, quelques pieds d'arbres, une masure, dont les moindres formalités de justice absorberont immanquablement le prix.

Et les ventes sur saisie, où créanciers et débiteurs sont presque toujours confondus dans une ruine commune! Ce qui presque toujours les amène, c'est la passion de la terre dont le paysan ne peut

pas se guérir. Arrive-t-il à une enchère, il est pris de vertige et acquiert sans avoir de quoi payer. Comment s'en tire-t-il? Par un emprunt souvent grossi jusqu'au montant du prix d'acquisition. Alors commence pour lui une gageure qui peut se prolonger toute sa vie. Le produit du champ adjugé couvre tout juste les intérêts de la créance; il arrive même que ce produit reste en-deçà, et qu'il faut sur d'autres ressources combler la différence. L'héroïque paysan n'en est point ébranlé; il en passera par les plus dures privations pour que le champ lui reste, et que le cadastre le maintienne à son nom. En est-il le maître ou l'esclave? Peu importe. Tant que ses forces le serviront, il fera honneur à ses engagemens, et ajoutera peut-être d'autres lots, tout aussi grevés, à ceux qu'il possède déjà. Il tient à ce que l'on dise de lui : « C'est un homme à l'aise, il a vingt arpens au soleil. » Au prix de quels embarras, les huissiers le savent. Enfin le moment arrive où il faut désarmer; survient une infirmité, ou la vieillesse, ou la mort. La liquidation commence, une liquidation judiciaire s'entend, où les procès s'engendrent, et qui laisse le plus net de l'actif entre les mains des hommes de loi.

Ces abus de la procédure s'appliquant à des infiniment petits, l'enquête les signale résolûment dans un concert presque unanime de dépositions. Il n'est pas de localité d'où ce cri ne parte et qui n'y joigne sa demande de réforme. La communauté s'unit pour défendre ceux qui ne se défendent pas eux-mêmes, pour couvrir les faibles ou du moins pour ne pas les dépouiller. C'est bientôt dit qu'à tout prendre on reste dans le droit commun, et qu'un régime d'exception encouragerait le goût des parcelles, fatal à la reconstitution de la grande propriété. On oublie que, par le temps qui court et l'esprit qui règne, la grande propriété n'est véritablement garantie que par les petites, et que chaque parcelle qui trouve un acquéreur est un instrument ajouté à la sécurité commune. L'enquête ne pouvait donc qu'y insister; elle estime qu'au-dessous d'une certaine somme les contrats d'achat et de vente pourraient être ramenés à des formes plus sommaires, frappés de moindres droits, passibles de moindres taxes. Sur les droits de succession et de mutation, même dégrèvement, n'importent les sommes et les redevables. Les droits de succession, arrivés où ils sont et s'exerçant sur le passif comme sur l'actif, ressemblent à une exhérédation lorsque les biens sont engagés pour une grande partie de la valeur, comme c'est fréquemment le cas; quant aux droits de mutation, ils font obstacle par le taux qu'ils ont atteint à la circulation de la fortune mobilière, et pourraient être réduits de beaucoup sans que le fisc eût rien à y perdre; l'accroissement des transactions rétablirait promptement la balance. Ainsi marche cette enquête, donnant des conseils qui

ont l'air de remontrances, exprimant des doutes, posant presque des conditions pour un arrangement durable avec les campagnes. Elle n'omet ni les réductions sur les tarifs des canaux et des chemins de fer, ni l'achèvement du code rural, ni le régime des syndicats, ni les conditions du cheptel, ni la réduction des fossés de clôture, ni les pentes des voies de terre, ni les profondeurs des voies d'eau, aucun détail enfin qui touche le ménage agricole dans ses besoins familiers, et soit de nature à attirer sur un gouvernement les bénédictions de ses administrés.

Que ce document ait satisfait ceux qui en ont été les promoteurs, c'est au moins douteux. Ils ont paré au plus pressé, et en politique on voit rarement plus loin; mais ici le succès n'est pas gratuit. On n'a fait qu'échanger un mécontentement passager contre une récapitulation de griefs permanens. Les voilà fixés, ces griefs, et nantis d'une sorte de consécration; ils se reproduiront éternellement et un à un. N'en sera-t-il point tenu compte, et iront-ils finir dans les oubliettes où s'engloutissent tant de projets? Il est à croire que le gouvernement y mettra plus de formes, et cela pour plusieurs motifs. Il doit beaucoup aux campagnes et a besoin d'elles; il ne peut pas vouloir non plus qu'une enquête introduite avec cette solennité, conduite à ses frais, avec ses agens et sous son contrôle, demeure absolument sans fruit. Le moins qu'il puisse faire, c'est un essai ou deux en se prenant à quelque point de détail, par exemple le soulagement de la très petite propriété, de la propriété parcellaire. Rien ne serait plus propre à émouvoir l'opinion et à la rallier sans distinction de nuances dans un assentiment contagieux. Oui, mais comment aboutir? Il s'agirait d'un remaniement d'impôts avec l'inévitable accompagnement des voies et moyens où se sont brisées si souvent les intentions les plus généreuses. Or ici le remaniement, pour les premières années du moins, causerait un déficit dans les recettes du trésor. Un déficit quand des expéditions lointaines et des armemens à outrance ont réduit nos finances à compter strictement! Un déficit, comme si ce n'était point assez de celui qui se forme par suite des évaluations inexactes des derniers budgets! Pour les remaniemens d'impôts, il faut d'ailleurs quelque liberté d'esprit et une certaine disponibilité de ressources; nous n'en sommes plus là. Longtemps les meilleures volontés du monde échoueront devant des caisses vides. S'il s'agissait d'un nouveau moyen de détruire les hommes, on ferait un effort, ces besognes sont toujours pressées; mais il s'agit de leur rendre la vie plus aisée, ce qui peut s'ajourner sans inconvénient.

L'administration pourtant ne mettra pas l'enquête en disponibilité sans lui demander quelques services au moment des élections.

On peut s'y attendre; il y a des précédens, comme on dit, notamment un certain code rural qui ne se montre que dans les grands jours et disparaît dans les jours ordinaires. L'enquête agricole doublera les emplois du code rural, qui commence à vieillir. Un de ces jours, à point nommé, on en détachera une question bien choisie pour la mettre en commission et la livrer aux études des auditeurs du conseil d'état. En même temps le fait sera annoncé dans le journal qui s'affiche en placards sur les murs des communes. C'est là toujours pour celles-ci un moment de satisfaction. Pauvres communes rurales, qui saurait seulement qu'elles existent, si de loin en loin le gouvernement ne jetait sur elles un regard compatissant? On s'étonne qu'elles votent pour lui; mais dans presque tous les cas il est seul à s'occuper d'elles! Pourquoi se montreraient-elles ingrates et insensibles à de petites attentions? Il s'est établi ainsi à la longue et à petit bruit des liens qu'il ne sera pas facile de rompre, et la tâche doit être envisagée pour ce qu'elle est, sans illusion comme sans découragement. Des prétendans habiles ou hardis en sont venus à bout; c'est leur secret qu'il faut surprendre.

III.

La première condition d'une candidature dans les campagnes, c'est la notoriété locale. Le candidat officiel peut s'en passer, il n'est que le reflet d'un corps moral qui se nomme l'état; le candidat libre y est rigoureusement tenu, et n'y arrive guère que par deux moyens, la résidence au moins temporaire, l'effort personnel. Aucun point d'appui ne vaut ceux-là, et plus la notoriété est ancienne, mieux elle agit. En 1848, on l'avait suppléée par la combinaison du scrutin de liste, qui embrassait tous les candidats du département. Dans un champ si vaste, aucune postulation directe n'était possible; les élus restaient en très grande partie inconnus aux électeurs. Les intermédiaires menaient alors la partie. Seulement il arrivait que dans le canton ou section de canton un candidat sur dix, par exemple, avait une notoriété locale; ce candidat donnait la remorque aux autres, et la liste entière passait à l'aide de ce nom connu. Aujourd'hui rien de pareil, point de pêle-mêle, point de scrutin collectif. Chaque circonscription rurale se trouve en face d'un nom à élire, et à côté de celui que le préfet désigne il y a celui ou ceux qui se produisent et se désignent eux-mêmes. On en est revenu ainsi à la postulation directe, qui, pour un candidat libre, semble à peu près de rigueur. Cette condition se retrouve dans la plupart des candidatures qui ont réussi en ces derniers temps.

Comment ont-elles tracé leur voie? Instinctivement, on peut le dire, sur les lieux mêmes, avec le moins de bruit possible, en ne

donnant point de prise aux susceptibilités administratives. C'est que derrière chacune de ces candidatures il y avait une force qui lui était propre, ou un industriel employant plusieurs milliers d'ouvriers, ou un avocat disposant d'une nombreuse clientèle, ou un agronome âme de tous les comices, et chez tous une confiance qui avait résisté aux épreuves des plus mauvais jours. Quelle dépense d'activité représentaient ces réussites! Que de chaumières visitées, que de services rendus! C'était le prix de dix ans d'attente et de persévérance; il avait fallu s'emparer de la circonscription commune par commune, maison par maison, presque âme par âme, veiller ensuite sur cette conquête d'un œil jaloux, empêcher que rien ne s'en détournât. Dans tout cela, il n'y avait ni conseils à prendre ni amis à recruter, la loi ne tolérait qu'une action individuelle. C'était aussi pour eux-mêmes qu'on élisait ces premiers opposans; l'investiture était directe du moins, tandis que dans la phalange officielle elle était de seconde main. Il est à croire que dans les élections qui vont s'ouvrir les choses suivront à peu près le même cours avec le droit de réunion de plus et le régime de l'avertissement de moins pour la presse politique.

Est-ce à dire pourtant que ce soient là un mécanisme électoral à souhait et de bonnes mœurs électorales? Nullement. Point de grand courant politique, des choix adaptés à un milieu où l'on ne paraît avoir ni la conscience ni le souci de la valeur des noms, point d'entente, point de lien entre les circonscriptions. Aussi que se passe-t-il? A force de rétrécir le cadre des candidatures, on en est arrivé à manquer de sujets et à laisser beaucoup de localités dépourvues. Naguère encore trois élections ont eu lieu sans qu'un simulacre de contestation vînt les animer. On dirait que le sens politique nous manque, et que nous ne savons pas même user des droits qu'on nous a rendus. Au fond, rien de moins étonnant; nous portons la peine d'une longue désuétude, et c'est d'hier seulement que nous avons recouvré en partie la faculté de nous mouvoir. Plus on ira, plus on sentira le besoin de fortifier l'inspiration locale, excellente en soi, et de lui venir en aide quand elle n'a pas d'aspirans sous sa main. C'est la condition d'un régime libre qu'à côté de l'homme qui l'approuve le gouvernement trouve un homme qui le combatte. La France a son éducation politique à refaire, longue et rude besogne avec le suffrage universel. Il importe d'introduire quelques notions de droit public là où elles ne semblent pas très susceptibles de pénétrer, de voir, au milieu des brigues qui s'agitent, quel parti on peut tirer du paysan, qui jusqu'ici les a tenues pour hostiles à ses intérêts. Bien réglée, sa force d'inertie deviendrait un contre-poids aux plans d'action où l'ouvrier se complaît, et pourrait offrir aux communautés en péril une planche de salut. Le paysan, lui, n'a

pas de faux systèmes, son ignorance l'en préserve; s'il a peu d'idées, ces idées sont droites, précises, allant au but; il a l'instinct et le respect de la justice, il a ce tact qui fait discerner la bonne influence de la mauvaise, un conseil désintéressé d'un conseil qui ne l'est pas. Sous cette rude écorce enfin, il y a une race d'hommes qui, avec un peu plus de culture, donnerait à la politique des champions résolus comme elle donne à la patrie de bons soldats.

Cette perspective appartient à un avenir plus ou moins éloigné; pour le moment et dans les éventualités prochaines, on ne sortira guère des instrumens que l'on a. Les députés entrés de haute lutte au corps législatif défendront des positions acquises, des candidats nouveaux chercheront à en forcer l'entrée. Pour ces derniers, il n'y a que des conjectures; on cite quelques noms, le reste est dans les hypothèses; on n'est pas plus fixé sur le nombre que sur les chances. Peut-être vaut-il mieux garder jusqu'au dernier moment ces airs de désarroi. Le gouvernement aimerait à être informé pour savoir où porter ses forces, et dans ce cas maintenir le plus d'incertitude possible serait un bon calcul. On prétend d'ailleurs qu'il se prépare au ministère de l'intérieur un travail fort habile où beaucoup de noms figurent avec des notes à l'appui. Les députés des circonscriptions indépendantes n'ont pas tous montré les mêmes dispositions d'esprit dans l'exercice de leurs fonctions; quelques-uns ont fait preuve de mauvais caractère, d'autres ont été amollis par le séjour de Paris. Le ministre de l'intérieur voudrait, dit-on, tenir compte à ces derniers, peut-être à leur insu, de leurs bons procédés; leur élection ne serait pas combattue. Il en serait de même pour quelques candidats nouveaux, que cette tolérance dispenserait de l'attache officielle. Les uns et les autres n'auraient donc point de concurrens, ce qui n'est pas à dédaigner. Toute élection est coûteuse, surtout quand elle est disputée. Dans celles-ci, outre la certitude de passer d'emblée, on jouirait d'une grande douceur sur les frais. Si ce n'est pas là un de ces contes que les désœuvrés inventent à loisir, il y aurait bientôt en circulation trois catégories de candidats au lieu de deux, le candidat libre, le candidat officiel, déjà connus, et le candidat neutre, qu'il sera intéressant de connaître.

Rentrons dans le sujet par ce qu'il a de sérieux. A quelques détails près, voici l'état des deux camps qui en viendront bientôt aux mains; d'une part les dévoués, de l'autre les opposans. Ce que le gouvernement met au service des premiers est si formidable, la partie qu'il joue est si bien liée, qu'on s'étonne de voir devant lui un seul adversaire. C'est le choc de l'atome contre la masse. Non-seulement le gouvernement y engage les forces et les influences de la communauté, il prépare encore le terrain de l'action, surveille les urnes, forme les listes. Ce ne serait rien, s'il n'abusait; mais, pour

rendre une circonscription plus docile il en arrange à son gré les élémens, distrait des communes, déplace des cantons et des sections de canton, les envoie d'un coup de raquette du midi au nord, de l'est à l'ouest. Ainsi à Nantes il découvre dans un coin du département un faisceau de communes mal disposées pour un député qui leur déplaît; à l'instant il les réunit au chef-lieu par la plus extravagante des enjambées. De même à Toulon, et ce n'est pas le moindre motif de l'échec que l'opposition y a essuyé. Dans la ville, dans les riches vallées qui l'environnent, le dépouillement est favorable à l'opposition; mais voici qu'au dernier moment, dans deux cantons alpestres, Rians et Roquebrussane, placés aux confins de l'arrondissement et qui y ont été rattachés par artifice, un déplacement de 2,500 voix se produit : c'en est assez pour que l'élection échoue. Singulier spectacle après tout que celui de ce contrôlé choisissant lui-même son contrôleur, et appelant à son aide ceux qui touchent une part de l'objet de ce contrôle, l'argent du budget! Voici pourtant quinze ans que les élections se pratiquent ainsi : l'administration se montre toujours aussi envahissante et l'homme des campagnes toujours aussi crédule.

Devant ces empiétemens, rappelons en quoi consistent les forces du candidat indépendant. Pour combattre une armée qui marche avec une consigne et mettre les choses de son côté, il a les influences naturelles qui y font contre-poids, les gens qui sentent comme lui, pensent comme lui et sont disposés à agir comme lui, quelques fonctionnaires libres dans leurs mouvemens, quelques hommes d'affaires que leur train de vie met en contact avec les populations, les mécontens enfin, qui ne manquent en aucun temps ni sous aucun régime. Le paysan de son côté n'est pas tellement isolé ni confiné dans sa commune qu'on ne puisse se mettre en contact avec lui; on le voit, on le rejoint dans le rayon de circulation qui lui est familier, aux chefs-lieux de canton et d'arrondissement, aux marchés, aux foires, aux fêtes patronales, aux comices agricoles, partout où ses intérêts et ses divertissemens l'appellent. Autant d'occasions, autant de rendez-vous dans lesquels les relations se nouent et où l'opinion se forme pour peu qu'on y aide. Les choses n'en vont que mieux quand on peut causer les coudes sur la table avec des gros fermiers qui disposent d'un certain nombre d'auxiliaires, ou des cultivateurs aisés qui manient bien la parole et sont ce que l'on nomme des meneurs.

Quoi de plus? La cheville ouvrière de l'œuvre, supérieure à tous les petits moyens, c'est un patronage régulier, incessant, désintéressé, allant à l'encontre de celui que le gouvernement exerce avec des agens à sa main et au moyen des deniers publics. Pour le candidat qui prend goût à sa tâche et veut y réussir, rien désormais

qui puisse être indifférent dans la circonscription. Sur toute chose essentielle, il doit avoir un parti à prendre, un rôle à jouer; il doit être, pour ce qui est à sa portée, toujours un conseiller, quelquefois un arbitre, veiller sur les institutions que sa commune comporte et s'y associer par des encouragèmens. S'agit-il des écoles, il faut que sa main y pénètre bon gré, mal gré, par des moyens ingénieux, qu'il soit présent aux solennités, qu'on le voie et qu'on l'écoute. S'agit-il des églises, des presbytères, mêmes soins, mêmes dons. S'agit-il de sociétés de chant et de jeux, son nom y fera bien, au moins à titre honoraire. Ce ne sont pas seulement des occasions, ce sont des prétextes qu'il doit saisir pour être connu, fêté, applaudi. L'objet à atteindre est une popularité de bon aloi qui s'attache à des actes utiles, ingénieusement choisis et dignement faits, qui ne pèche ni par des airs de brigue ni des excès de recherche, qui soit, en un mot la conséquence d'une position importante dans le pays, servie par des relations de même nature. Que de souci, dira-t-on, et aussi que de sacrifices! Oui, mais comment aboutir autrement, comment lutter sans cela contre un adversaire armé de toutes pièces? Où est, dans les campagnes, l'élection libre qui n'ait été acquise à titre onéreux? C'est du plus au moins seulement et un complément à ajouter à la somme des influences personnelles, des titres personnels. Hélas! nous sommes menacés de mœurs pires; avant peu, l'Amérique et l'Angleterre déteindront sur nous; on y sera conduit malgré soi par cette préparation laborieuse qu'exige l'effort direct, souvent en pure perte. Les élections des campagnes tomberaient alors entre les mains d'intermédiaires dressés à ce rude métier. Sans trop dénigrer notre temps, il est permis de craindre qu'on n'y applique un jour les procédés d'entraînement familiers aux agences de courses qui pullulent sur nos boulevards. On traiterait d'une élection à prix débattu, avec résultat garanti. Si ce spectacle n'a pas lieu demain, c'est qu'un peu de pudeur nous reste et nous préserve de ces pratiques déshonnêtes.

A l'appui de ces moyens de défense, n'y a-t-il pas pour le candidat indépendant un terrain favorable pour l'attaque? Il y en a un qui peut se résumer en ceci : rappeler les principes violés et les fautes commises. C'est simple et court; mais que de griefs en peu de mots! Il n'est nul besoin d'énumération; ces griefs sont dans toutes les mémoires, depuis les milliards ajoutés à la dette publique jusqu'aux lois militaires, qui, en pleine vigueur, feront de la France un vaste camp. De l'argent dépensé en pure perte, du sang versé mal à propos, le peuple des campagnes comprend cela, car il en fournit sa large part. Comment n'a-t-il pas fait le calcul, bien simple pourtant, qu'en temps de guerre et nos forces actives une fois

en ligne, contingent, réserve et garde mobile, il ne resterait plus dans la commune un seul homme de vingt et un à trente ans, sauf quelques infirmes ou soutiens de famille que la loi dispense? Pourquoi n'a-t-il pas plus profondément tressailli à cette perspective? C'est que notre loi militaire masque habilement son jeu. On s'arrange du mieux qu'on peut pour n'en pas montrer les effets. Le paysan ne s'en remet qu'au témoignage de ses yeux, il croit à ce qu'il voit, tout autre mode d'information lui paraît suspect. Or il n'a pas encore vu de commune dépouillée de sa fleur, et les préfets ont partout répété que de longtemps on ne verrait rien de pareil. Le candidat indépendant peut du moins rappeler, la loi à la main, que le droit est ouvert et que demain, si les événemens l'exigent, on en usera. Quelle arme également que cette enquête agricole, si on savait s'en servir! Pour l'opposition, c'est un arsenal; pour le gouvernement, ce sera un monument d'impuissance. A travers la modération du rapport de M. Adolphe Dailly, on voit percer ce sentiment. Il est plus accusé et revêt des formes piquantes dans un ouvrage de M. d'Esterno, un moraliste et un expert en fait d'agriculture (1). Celui-ci établit par des documens certains que la moitié de la population rurale est indigente et classée comme telle, et que de toutes les manières de faire fortune l'industrie des champs est celle qui déçoit le plus et rapporte le moins. D'après lui, la nourriture de l'homme des champs peut descendre à 35 centimes par jour; il n'est pas un manœuvre des villes à qui il ne faille une somme triple pour y suffire. N'est-ce pas là un sujet de doléances autrement fondé que ceux dont les ouvriers remplissent les salles de Paris? Voilà des griefs qu'à propos de l'enquête le candidat non officiel pourrait reproduire en demandant qu'on tienne compte enfin des réparations qu'elle signale.

Le beau débat à ouvrir devant un auditoire que les excès de parole n'ont point blasé, si l'on pouvait le faire de franc jeu en y ajoutant un peu de politique élémentaire à l'usage d'hommes simples, mais d'un jugement droit! Comme on verrait s'écrouler les sophismes qui nous sont venus de l'emploi de la force et n'ont pas eu d'autre point d'appui! Comme on découvrirait vite ce qu'il y a d'artificiel dans nos grandeurs et de misères morales sous notre luxe de mauvais aloi! Comme tout ce qui est décor, appareil, langage de convention, disparaîtrait devant cet exposé des choses ramenées à leur vraie mesure! Bien des yeux en seraient dessillés, bien des superstitions détruites. Le campagnard s'apercevrait enfin

(1) *Des priviléges de l'ancien régime en France, — Les privilégiés du nouveau*, par M. d'Esterno, 2 vol. in-8°.

qu'on le mène avec des mots vides, et que ses longues condescendances ne sont pas payées de retour. On a fait pour les ouvriers loi sur loi dont ils ne savent gré à personne, où sont les lois rurales et quel enthousiasme tiendrait devant ce rapprochement? Oui, mais ces hardiesses auraient-elles le champ libre, et le gouvernement se laisserait-il discuter à ce point? Probablement il en épargnera le scandale aux campagnes, tandis que toute latitude est donnée dans les villes aux énergumènes et aux insensés. Les lois qu'il inspire sont si pleines de contradictions, si rembourrées de tolérances de police, qu'on en peut faire sortir le pour et le contre indistinctement. D'ailleurs l'isolement des groupes sera toujours un obstacle que peu de candidats affronteront. Aux conditions qu'on a vues et qu'imposent la loi et la nature des lieux, il ne restera sur les rangs que les plus intrépides. Les postulans abonderont, c'est une occasion décente pour les amours-propres, un petit nombre sera en condition de réussir. Le gouvernement n'aura donc pas pour cette fois un assaut décisif à soutenir; à moins de surprises, il n'est pas sérieusement menacé.

Ce qui l'est davantage, c'est le crédit du suffrage universel. Évidemment il est en baisse sensible. On l'a flatté comme on flatte un maître, on a dépensé beaucoup de talent avec l'espoir de l'amollir. Le suffrage universel ne désarme pas si aisément; il est resté ce que ses instincts le font, un peu farouche et difficilement éducable. Quelqu'un a dit de lui qu'il ne serait jamais que de deux choses l'une, ou séditieux ou servile. C'est jusqu'ici le mot le plus juste; ni les faits ni les paroles ne l'ont démenti, et plus nous allons, plus les paroles sont significatives. On le verra à courte échéance, à en juger par les symptômes actuels. Il n'y aura de chances devant le scrutin qu'à la condition de servir des passions violentes ou d'insatiables intérêts. Tout ce qui sera suspect de modération ou de désintéressement sera broyé entre les deux extrêmes. S'il en est décidément ainsi, s'il est dans la nature du suffrage universel d'osciller dans l'alternative où on le renferme, que de bouleversemens cela promet aux nations qui lui ont livré leurs destinées presque sans espoir de retour! On en attendait des merveilles, par-dessus tout l'indépendance et la stabilité : l'indépendance, on voit ce qu'il en fait; la stabilité, on voit quelles garanties il lui prépare. On en arrive toujours là quand on demande aux institutions plus qu'elles ne peuvent donner, et aux hommes plus que leur infirmité ne comporte.

LOUIS REYBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre 1868.

L'hiver approche, l'hiver est venu, et tous les fantômes qui ont obsédé pendant quelques mois les imaginations oisives vont peut-être s'évanouir devant les réalités de la vie publique. Voilà la saison des affaires, l'époque où, à défaut des diversions de l'été, il faut bien serrer de plus près la politique. Les hommes d'état commencent à ne plus se promener sur tous les chemins de l'Europe, portant dans leur valise les secrets du destin. Les parlemens se réunissent ou vont se réunir, et quelques-uns se renouvellent pour se remettre plus vivement à l'œuvre. En Angleterre, tout est agitation; tories et whigs, gouvernement et opposition, s'arment du dernier bill de réforme pour garder ou pour conquérir une majorité qui décidera de l'existence de l'église protestante d'Irlande. La révolution espagnole est à la poursuite d'une assemblée constituante pour lui confier le soin de fonder une monarchie constitutionnelle et de choisir un roi, si elle finit par le trouver, à moins qu'elle ne préfère la république. Avant quinze jours, les chambres italiennes auront repris leur session à Florence, et l'opposition, M. Rattazzi en tête, se prépare à livrer bataille au ministère Ménabréa, qui paraît attendre l'assaut de pied ferme, avec la confiance d'avoir fait ce qu'il a pu au milieu des difficultés qui l'assiégent. A Vienne, le *reichsrath* n'a pas tant tardé, il s'est déjà réuni pour voter la loi sur la réorganisation militaire de l'Autriche, cette loi que M. de Beust soutenait l'autre jour par des argumens si bien faits pour ranimer la confiance en Europe, et qui vient de passer à travers toutes les répugnances. Et le parlement prussien, lui aussi, est rassemblé à Berlin depuis les premiers jours du mois; il a été inauguré par un discours du roi Guillaume qui invite les « illustres et honorés messieurs des deux chambres » à faciliter la consolidation de la monarchie prussienne agrandie, qui les informe, sans désigner per-

sonne, que « de tous côtés » il n'a que des rapports satisfaisans avec les autres puissances. — Nous, en France, nous n'allons pas si vite, nous laissons un peu plus de repos à notre corps législatif, qui a déjà fourni cette année une laborieuse carrière, et qui ne sera probablement réuni qu'au commencement de janvier pour sa dernière campagne avant les élections. Nous n'entrons pas moins comme les autres dans une période d'activité politique renaissante.

De tout ce mouvement des premiers jours d'hiver, il ne se dégage pas encore des signes bien distincts. Le discours de notre voisin le roi de Prusse peut bien passer pour être un peu circonspect et un peu froid, quoiqu'il se termine par le mot de paix, et les récentes paroles de M. de Beust, malgré tous les efforts du chancelier d'Autriche, ne sont pas sans avoir laissé quelques traces. Quoi qu'il en soit cependant, un bon air pacifique souffle de nouveau depuis quelques jours. Cette terrible « campagne d'hiver » dont on a tant parlé lorsqu'on la voyait en perspective s'est évanouie par degrés à mesure qu'on approchait du moment où elle aurait pu commencer. Pour l'instant, il est de toute évidence que la trêve est signée, acceptée, et qui sait si cette trêve, en se prolongeant, ne finira point par devenir tout simplement une paix durable, en laissant à l'opinion et aux intérêts le temps de peser sur les résolutions suprêmes, de retenir des gouvernemens qui ne demandent peut-être pas mieux au fond que d'être retenus. Nous sommes donc à la paix, à la paix d'hiver au lieu d'être à la campagne d'hiver. D'ailleurs M. Disraeli vient de nous le dire dans le dîner du lord-maire, à Mansion-House, et il nous promet au besoin l'appui de sa politique médiatrice, pour peu que les élections le laissent vivre. Nous voilà complétement rassurés; chacun peut revenir à ses affaires, la Prusse à l'assimilation de ses provinces annexées, l'Autriche à son organisation toujours branlante de quelque côté, l'Italie à la réforme de son administration, au moins aussi malade que ses finances, la France à ce pénible travail intérieur qui la met en guerre avec elle-même, quand elle n'est pas en guerre avec les autres.

Ce travail, à vrai dire, devient de plus en plus obscur, et de plus en plus ressemble à une énigme. Avançons-nous, reculons-nous sur le chemin qui conduit à ce que M. Thiers appelait si bien un jour les « libertés nécessaires? » La question est étrange, et cependant elle s'élève à chaque pas, tant notre vie intérieure, assez laborieuse déjà, s'embarrasse de complications imprévues, de conflits soudains, tant nous paraissons novices quelquefois dans la pratique de cette liberté que nous revendiquons justement, tant enfin nous nous laissons aller à nous faire une sorte de point d'honneur de jouer avec toutes les difficultés. Assurément, s'il y a un incident bizarre et douloureux, c'est celui qui vient de surgir au moment où on y pensait le moins. Il faut dire simplement le fait. — Il y a dix-sept ans, le 3 décembre 1851, un représentant du

peuple, M. Baudin, est tombé victime de la guerre civile, frappé d'une balle sur une barricade du faubourg Saint-Antoine. Il a eu après tout la fin la plus honorable en défendant la loi, et avec la loi la cause républicaine, à laquelle il était attaché. Il n'est pas seulement mort avec honneur, il est mort de la manière la plus cruelle, avec une poignante déception au cœur, en exhalant cette déception dans un mot d'une simple et belle amertume. Au moment où il appelait le peuple aux armes, un ouvrier lui criait : « Est-ce que vous croyez que nous voulons nous faire tuer pour vous conserver vos vingt-cinq francs? » Et Baudin répondait : « Vous allez voir, mon ami, comment on meurt pour vingt-cinq francs! » Pendant longtemps à partir de cette heure où il disparaissait dans l'obscurité d'un combat de rue et dans le désastre de sa cause, il n'a pas plus été question de Baudin que de bien d'autres. On se souvenait tout au plus qu'un représentant avait péri à cette époque; puis un jour, tout récemment, un historien a remis en lumière cette fin tragique en racontant comment avait sombré la république. Le nom de la victime du 3 décembre a reparu; on a recherché ses restes, on est allé le 2 novembre au cimetière Montmartre, où ces restes reposent. On s'est trouvé par hasard ou on s'est donné rendez-vous autour de cette petite pierre funèbre, et comme ni l'histoire ni le nom n'étaient parfaitement familiers aux visiteurs, il y a eu même des naïfs, à ce qu'il paraît, qui sont allés tout bonnement à la tombe de l'illustre et glorieux amiral Baudin.

Bref on a voulu évidemment faire une manifestation de parti, et à la suite quelques journaux ont pris l'initiative d'une souscription destinée à élever un monument à la mémoire du vaincu du 2 décembre. Le gouvernement à son son tour a cédé à un dangereux sentiment d'impatience en engageant des poursuites, et il a fait une chose plus grave, il a laissé planer une certaine obscurité sur la nature de ces poursuites, qu'on a pu croire dirigées soit contre la souscription elle-même, soit contre les droits de l'histoire. Alors cette souscription qu'on croyait attaquée est devenue une protestation plus générale, — assez vague pour réunir des adhérens dont les noms, il faut le dire, ont dû être étonnés de se trouver ensemble, de telle sorte qu'après dix-sept ans un épisode de guerre civile est tombé dans nos débats comme un événement d'hier, avec ses souvenirs douloureux et irritans. Voilà le fait. Il a un côté judiciaire dont nous ne pouvons parler que pour le regretter; il a aussi et surtout un côté politique infiniment plus grave. Pour nous, quand on nous place en présence de tels incidens, nous les interrogeons avec une préoccupation pleine d'anxiété, nous leur demandons ce qu'ils peuvent pour le pays et pour la liberté.

Au fond, de quoi s'agit-il? Qu'un homme se soit enveloppé pour mourir dans le dernier lambeau d'une constitution déchirée, et qu'un jour ou l'autre ses amis ou ceux qui ont servi la même cause veuillent con-

sacrer son souvenir par un monument, ouvrent une souscription, il n'y a là certainement rien que de simple, rien qui puisse tomber sous le coup d'une loi. Il n'y a pas de loi qui empêche d'honorer un mort, et le gouvernement avait son devoir tout tracé par cet aveu que l'auteur du 2 décembre a été le premier à faire en disant qu'il était sorti de la légalité pour rentrer dans le droit; il avait son devoir mieux tracé encore par ce fait, s'il est vrai, que l'empereur lui-même se serait associé à des souscriptions pour d'autres vaincus du 2 décembre. En exerçant des poursuites dont il ne définissait pas la nature, le gouvernement paraissait accepter ce duel de souvenirs irritans; en ayant l'air de vouloir supprimer une souscription que rien ne défend, il ne faisait qu'en aggraver le caractère. D'un autre côté, ce serait une prétention bien étrange, on en conviendra, de vouloir jeter un voile sur une date pour la soustraire au jugement de l'histoire. L'histoire a son droit, elle l'exerce; la justice elle-même, dans un récent arrêt qui touche précisément à ces faits, n'a point contesté sa juridiction. On maintient ce droit de l'histoire aussi bien que le droit d'ouvrir une souscription; c'est tout simple, et le gouvernement, mieux inspiré, ne se serait pas laissé entraîner à paraître contester l'un ou l'autre. Racontez et souscrivez, c'est un droit devant lequel on s'arrêtera sans nul doute; mais, pour dire toute notre pensée, ce qui serait dangereux, ce serait de s'absorber, de se figer dans des souvenirs d'une autre époque au point d'en faire la raison de notre conduite dans les circonstances où nous sommes; ce serait de faire aujourd'hui de la politique avec des protestations rétrospectives, de prétendre nous ramener au 1er décembre 1851 en croyant échapper aux nécessités d'une situation dont l'origine date de dix-sept ans déjà, et c'est là que nous nous demandons en toute sincérité ce que la liberté et le pays peuvent y gagner.

Ni le pays ni la liberté ne peuvent vraiment y trouver un grand avantage; c'est tout simplement une question politique qu'on doit envisager au point de vue politique. M. de Talleyrand, qui n'était point, il est vrai, le meilleur des juges en fait de morale, mais qui avait certes le discernement des situations, avait coutume de dire que la nature avait été fort prévoyante, qu'elle avait placé nos yeux de façon à regarder en avant et non pas en arrière. Quel que soit le jugement qu'on porte sur le passé, on n'espère pas sans doute le supprimer. Des événemens se sont accomplis, ils se sont déroulés avec toutes leurs conséquences; le pays lui-même s'y est associé d'une certaine manière par son vote. C'est la France après tout, et c'est une prétention d'un autre genre, on l'avouera, c'est une façon singulière d'agir sur le pays que de vouloir sans cesse lui prouver qu'il a eu tort, qu'il n'a été qu'un troupeau servile et moutonnier subissant la loi qu'on lui a faite, qu'on possède par privilége exclusif la vertu, la fierté, l'instinct du droit. Il y a trop souvent parmi nous

un malheureux penchant à se précipiter sur les questions difficiles et insolubles, à déserter le terrain sur lequel on pourrait lutter avec avantage pour se jeter dans les manifestations et les protestations. On cède à une inspiration du moment, on suit un mot d'ordre venu on ne sait d'où.

Et voyez où tout cela peut conduire : cette souscription Baudin, si parfaitement légitime en elle-même, peut avoir cependant de curieuses conséquences. Si, comme on l'a dit, le représentant du peuple tué le 3 décembre ne faisait qu'exécuter un décret de l'assemblée nationale au péril de sa vie, il s'est personnellement honoré sans aucun doute; mais alors voilà une assemblée de sept cents membres singulièrement empressée à défendre d'une manière active des droits pour lesquels un seul représentant se dévoue! Ce qu'a fait Baudin tourne dans ce cas contre ceux qui ne l'ont pas imité. Vous élevez un monument, l'acte le mérite, nous ne le contestons pas; seulement, en inscrivant sur ce monument la dernière parole exhalée des lèvres de la victime, vous rappelez tout à la fois le sacrifice de l'homme et l'indifférence du peuple qui l'entourait. Et voilà comment, sans y prendre garde, on risque de s'engager dans des contradictions dont le résultat est d'embarrasser nos luttes actuelles de ressentimens propres à tout compliquer. Que les partis s'honorent dans leur passé, dans ceux qui les ont servis, c'est le plus légitime des sentimens; mais il faut bien songer aussi que dix-sept ans se sont écoulés, que depuis ce temps est née une France nouvelle, qui ne peut rien à tout cela, qui veut être libre parce qu'elle en a le droit, sans se laisser enchaîner à des souvenirs, et qui en définitive se fatigue de voir ses destinées jouées sans cesse à pile ou face par les prépotens de réaction et les prépotens de révolution. C'est la France libérale d'aujourd'hui; c'est à elle qu'il faut parler sans prétendre faire peser sur elle le poids de toutes les fatalités du passé, en lui enseignant sans doute le respect du droit, en la prémunissant contre le fanatisme des coups d'état, mais en lui montrant aussi comment ces coups d'état deviennent quelquefois presque faciles, comment ils peuvent être préparés par ceux-là mêmes qui protestent ensuite, et qui auraient mieux fait de les rendre d'avance impossibles.

Voilà la cause que nous avons à servir, la cause sérieusement libérale, indépendante des formes et des passions avec lesquelles on l'identifie trop souvent. Le danger des abus d'autorité, nous ne le méconnaissons certes pas, nous l'avons assez fréquemment sous les yeux; mais il y a un danger tout aussi redoutable, quoiqu'on soit naturellement moins porté à s'en préoccuper : c'est celui d'opposer aux pouvoirs qui abusent un esprit qui n'est point du tout libéral, qui ressemble étrangement lui-même à de l'absolutisme. On justifie ces pouvoirs et on leur donne des armes nouvelles. Rien n'est plus rare que le vrai sentiment libéral, et quand nous nous demandions si ce sentiment est en progrès ou s'il retrograde, c'est

que nous songions un peu aussi à ce qui se passe dans toutes ces réunions qui se multiplient aujourd'hui, et qui offrent d'ailleurs un spectacle curieux. La dernière loi sur le droit de réunion a favorisé cette efflorescence de toute sorte d'assemblées où l'on discute, où l'on pérore, où l'on s'échauffe surtout grandement, plus qu'il ne faudrait quelquefois. Sur tous les points de Paris, les salles de la Redoute, du Pré-aux-Clercs, du Vieux-Chêne, etc., se remplissent de temps à autre d'un auditoire aussi empressé que facile à émouvoir. Les fonctions du capital et le prêt à intérêt, les banques d'échange, l'association coopérative, même le droit des femmes, tout est abordé avec la vivacité et l'entrain qu'on met toujours en rentrant en possession d'un droit longtemps suspendu, et quelques-unes de ces réunions du reste sont assez sérieuses pour offrir un intérêt réel.

Que dans ces assemblées librement formées il y ait souvent de l'inexpérience, de la confusion, que les discussions prennent quelquefois les allures les plus vagabondes, ce n'est pas trop ce qui peut étonner. Que les opinions les plus excessives se produisent avec une legèreté imperturbable, ceux qui les expriment sont à la rigueur dans leur droit; mais ce qui est un symptôme plus inquiétant, c'est la tendance de certaines opinions à s'imposer, à se montrer d'une intolérance despotique, à ne pas même souffrir la contradiction. Ceci, ce n'est plus l'usage d'un droit, c'est un despotisme dans un autre sens. Dans une de ces réunions, un député de Paris n'a pas pu arriver à se faire entendre; dans une autre, un prédicateur connu pour le libéralisme de ses sentimens, le père Hyacinthe, a été mis en cause avec la plus étrange violence. Dans la plus sérieuse de ces assemblées, un orateur courageux a eu de la peine à aller jusqu'au bout de son discours, parce qu'il soutenait la légitimité du prêt à intérêt. Et, pour tout dire enfin, on ne se souvient nullement du sage et prévoyant conseil que donnait M. Édouard Laboulaye en ouvrant une de ces réunions. « Ayons bien soin, disait-il, par l'ordre et le calme qui présideront à notre discussion, de satisfaire les amis de la liberté, et de décourager ceux qui ne l'aiment pas... » C'est là le danger; par l'intolérance, on fait ce qu'on peut pour inquiéter les amis sincères de la liberté; par tous les désordres et les violences de parole, on ne décourage nullement ceux qui n'aiment pas la liberté; au contraire, on fait de son mieux leurs affaires en compromettant un droit qu'ils ont vu reparaître avec ombrage, et qu'ils verraient disparaître avec un sentiment de triomphe. C'est là aujourd'hui la vraie question de notre vie intérieure.

On ne peut en disconvenir, il y a des peuples pour qui la liberté est une laborieuse et difficile conquête, qui ont joué si souvent avec les révolutions qu'ils ne les font plus sérieusement. Il semble que dans un premier élan ils vont briser tous les obstacles et franchir toutes les li-

mites d'un progrès ordinaire; ils s'arrêtent bientôt, et ils s'immobilisent dans leur propre impuissance. La révolution espagnole a certes fait du chemin en quelques jours à sa première apparition ; depuis ce moment, elle tourne sur elle-même, elle n'avance ni ne recule, et ce qu'il y a de plus étrange, c'est la facilité avec laquelle le gouvernement provisoire qui s'est institué à Madrid paraît se laisser aller à prolonger cette situation extraordinaire, sans se douter que tout s'aggrave par cela même que tout reste en suspens. Il se trouve bien, il fait des circulaires et prodigue les récompenses, il distribue les emplois et les croix d'Isabelle la Catholique, il nomme le général Prim capitaine-général, ce qui lui est bien dû, et même, dit-on, le fils du général Prim officier de l'armée, ce qui est peut-être un peu prématuré, surtout sous un régime démocratique. Il agit, pour tout dire, en gouvernement régulier qui ne doute pas de son omnipotence, qui se hâte d'autant moins qu'on le laisse faire, et il ne voit pas s'accumuler autour de lui les difficultés de toute sorte inhérentes à une révolution, difficultés politiques, difficultés financières.

Jusqu'ici, on a vécu avec un mot, l'union des partis, l'union à tout prix, et c'était facile tant qu'on ne s'expliquait pas. Le moment vient cependant où il faut sortir de cette commode obscurité pour aborder les points délicats; de toute façon il faut marcher, et c'est là que les antagonismes commencent à devenir embarrassans. Les républicains, après être restés au premier instant passablement inactifs, peut-être par impuissance, par le sentiment naïf de leur infériorité, les républicains en viennent à marquer leurs dissidences; ils relèvent leur drapeau, ils gourmandent le gouvernement provisoire, et croient l'heure favorable pour reprendre une propagande plus active. Les républicains ont laissé passer le bon moment; ils peuvent faire des prosélytes çà et là, au total ils ne sont pas en progrès dans la masse du pays, ils n'ont pas l'air du tout de triompher, et au contraire ce sont les tendances monarchiques qui s'accentuent de plus en plus. M. Olozaga, depuis son arrivée à Madrid, n'a cessé de se prononcer pour une monarchie largement constitutionnelle. Il a formé récemment un comité pour donner l'impulsion dans ce sens, et ce comité doit avoir ses ramifications dans les provinces. Il est vrai qu'après cela, et cette nécessité d'une monarchie constitutionnelle une fois admise, on n'est pas plus avancé, car M. Olozaga continue à être aussi muet que le général Prim sur celui qui dans sa pensée doit être appelé à occuper le trône d'Espagne; le général Serrano sera sans doute de l'opinion qui conviendra à tout le monde; l'amiral Topete a, dit-on, son avis, mais il ne peut guère se prononcer seul. Quel était le moyen le plus simple pour en finir avec toutes ces ambiguïtés? On aurait dû évidemment se hâter de convoquer une assemblée constituante, et le gouvernement provisoire, après mûre réflexion, vient enfin de pu-

Hier une loi électorale. C'est bien le suffrage universel sans condition de cens, mais avec la condition de vingt-cinq ans d'âge, ce qui diminue notablement le nombre des électeurs. Il reste maintenant à réunir cette assemblée, qui n'est point élue, qui ne le sera que le mois prochain, et pendant ce temps le ministre de l'intérieur, M. Sagasta, fait des lois pour réglementer le droit de réunion, le général Prim fait des circulaires pour exhorter l'armée à ne point se mêler de politique, à rester sourde aux suggestions factieuses. Les choses iraient on ne peut mieux, si tout cela ne formait pas une douce anarchie où l'on s'enfonce avec une humeur sereine, faute d'une idée, ou peut-être faute d'oser dire nettement ce qu'on pense.

La politique, c'est beaucoup, et ce n'est pas encore le plus grand danger; c'est surtout par les finances que la révolution espagnole est dans l'embarras. Le ministre des finances, M. Figuerola, a dévoilé avec une courageuse franchise la gravité de la situation de l'Espagne. Dans son rapport, il a démontré la nécessité d'un emprunt de 2 milliards de réaux effectifs. 500 millions de francs, telle est la nécessité immédiate, impérieuse, et on pourrait même dire que cela ne suffit pas, que c'est un expédient bon tout au plus à pallier la détresse d'un moment. Il y a en effet un arriéré de 2 milliards 500 millions de réaux qu'il faut bien combler, et ce n'est pas tout. Avec la meilleure volonté du monde, on ne peut mettre au compte de l'année courante moins de 7 ou 800 millions de déficit, ce qui s'explique tout naturellement par les faux calculs de l'ancien gouvernement, par les diminutions d'impôts depuis la révolution, par les mesures des juntes, par la nécessité de faire face à la disette dans certaines provinces, à l'absence de travail pour les classes nécessiteuses. 800 millions de déficit, c'est vraiment très modéré! D'un autre côté, d'après le dire de M. Figuerola, la dette espagnole s'est accrue depuis dix ans de 50 pour 100 en capital, de 130 pour 100 en intérêts, ce qui s'explique encore très bien par toutes les opérations ruineuses qui ont été faites. La dette figure aujourd'hui au budget pour près de 600 millions, plus que le quart des dépenses de l'Espagne. C'est dans ces conditions qu'il faut encore aujourd'hui se procurer, naturellement avec perte sur le capital, 2 milliards de réaux effectifs, qui, tout compte fait, coûteront quelque chose comme 10 pour 100 d'intérêt. Et quelle garantie sérieuse a-t-on à offrir pour rassurer ou attirer les prêteurs? Des biens nationaux ou des ressources diverses pour 2 milliards 100 millions. Une maigre garantie, un budget déjà surchargé par la dette, des impôts désorganisés, des surcroîts de dépenses inévitables, voilà donc le cortége de cet emprunt qu'on ouvre aujourd'hui. Nous souhaitons bonne chance à M. Figuerola. Si c'est l'homme des miracles financiers, il a l'occasion belle ou jamais. Ce ne serait rien encore cependant, et l'Espagne s'en tirerait, si une impulsion énergique relevait sa po-

litique, si un régime régulier et sensé s'établissait promptement au-delà des Pyrénées. L'Espagne est un pays qui prendrait vite un essor merveilleux sous un gouvernement intelligent; mais on délibère à Madrid, on se repose dans la satisfaction de la victoire, on ajourne les affaires sérieuses, et on se réveille avec une insurrection à Cuba qui est aussi dangereuse qu'une insurrection sur le continent, car il s'agit d'une des plus riches possessions espagnoles d'outre-mer. Ce serait un peu trop fort que l'Espagne eût fait une révolution pour donner Cuba aux États-Unis.

L'Angleterre marche aujourd'hui à grands pas vers le dénoûment de la crise d'élection où elle est engagée depuis quelques semaines. Nous nous servons de ce mot de crise parce que dans le fait c'est bien une des phases les plus sérieuses et les plus décisives pour la politique anglaise, car autrement rien ne ressemble moins à une crise que cette agitation légale, pacifique, d'un peuple accoutumé à exercer librement tous ses droits, d'un pays où les partis luttent à armes égales pour se disputer la prépondérance. Encore quelques jours, et la question sera souverainement tranchée. La proclamation royale qui dissout le parlement vient d'être lancée. Un instant, il est vrai, avec cet empressement qu'on met à tout admettre de la part d'un homme qui n'en est plus à son premier tour d'habileté, on avait supposé M. Disraeli capable d'imaginer quelque léger ajournement de façon à se trouver le plus tard possible, après les fêtes de Noël, en face du nouveau parlement. On ne prête qu'aux riches, et en Angleterre on est toujours disposé à prêter beaucoup d'intentions à M. Disraeli. Si le chef du ministère a eu cette idée, il ne l'a pas eue longtemps. La proclamation qui dissout le parlement est venue dissiper tous les doutes, elle tombe comme un dernier signal de combat au milieu d'adversaires tout prêts pour la lutte; elle ne prend en vérité au dépourvu ni les libéraux ni les conservateurs. Depuis plus d'un mois, les uns et les autres sont en campagne et multiplient les efforts pour tirer tout le parti possible du *reform-bill*. M. Gladstone, comme chef de l'opinion libérale, ne s'est point ménagé; il a payé de sa personne en vaillant *leader*. Il y a eu des semaines où il n'a point passé un jour sans haranguer les électeurs à Leigh, à Ormskirk, à Liverpool, à Wigan, à Warrington, reprenant une à une avec une singulière énergie et une inépuisable abondance toutes ces questions des finances, de l'établissement de l'église d'Irlande, de la réforme parlementaire. M. John Bright, le fougueux orateur qui se modère à mesure qu'il approche du pouvoir, a fait, lui aussi, comme M. Gladstone et M. Stuart Mill, l'éminent philosophe, se comporte comme les autres dans les *meetings*, soutenant avec sa nuance de radicalisme la cause libérale. La *reform-league* a donné tout entière dans cette campagne, non sans quelque confusion, et en définitive plus on avance vers les élections plus il semble que les chances du cabinet di-

minuent. On en est à supputer déjà les chiffres de la majorité libérale, et on dirait vraiment qu'il ne reste plus d'incertitude que sur l'importance de cette majorité. Entre les deux chefs d'opinion qui sont plus particulièrement en lutte, c'est M. Disraeli qui est en déclin, c'est M. Gladstone qui monte; on le voit déjà au pouvoir à la tête d'une masse compacte prête à le soutenir dans la réalisation de ses idées sur l'église et sur les finances. L'opposition triomphe avant le combat.

Ce n'est pas que le ministère ne fasse bonne contenance et qu'il s'abandonne dans la lutte. Il stimule le zèle de ses amis, qui font ce qu'ils peuvent pour rallier la grande armée conservatrice et protestante, et lui-même il s'adresse au pays, il fait des discours. Il y a quelque temps, lord Stanley parlait avec une mesure habile dans une réunion à Liverpool, et ces jours derniers encore M. Disraeli saisissait l'occasion du banquet du lord-maire de la Cité de Londres pour relever les succès de la politique du cabinet. Il a eu un de ces mots comme il en a quelquefois, qui respirent une confiance pleine de naïveté ou de calcul. Il a rappelé avec complaisance qu'il y a déjà douze mois à pareil jour il annonçait que la paix ne serait pas troublée sur le continent; il a laissé entendre que l'Angleterre, qui n'était pas étrangère à ce résultat, s'y emploierait encore plus que jamais, et il a continué avec bonne humeur : « J'espère que l'année prochaine, lorsque j'aurai l'honneur, à l'occasion de ce même banquet, de vous rendre votre toast, il me sera permis de vous rappeler ces observations, et que les ambassadeurs de France et de Prusse, qui seront peut-être présens, se lèveront alors, et donneront à notre réunion cet intérêt tout particulier que le ministre d'Amérique lui a donné cette fois-ci par son important discours. » Il paraît que l'auditoire, en applaudissant à cette promesse, n'a pu contenir un mouvement d'hilarité devant un homme qui parlait si bien, qui semblait si parfaitement sûr de se voir encore premier ministre dans un an.

Le cabinet anglais triomphe de sa politique extérieure, et dans le fait il a aujourd'hui un succès qui vient à propos. Le différend qui existait depuis la guerre de la sécession entre l'Angleterre et les États-Unis au sujet de la construction des navires corsaires vient d'être définitivement arrangé par lord Stanley et le nouveau ministre américain, M. Reverdy Johnson. Quant à la médiation anglaise qui doit dissiper tous les ombrages entre la France et la Prusse, c'est peut-être un peu pour la beauté du discours que M. Disraeli l'a laissé entrevoir; mais, quand cela serait, la question n'est pas là pour le moment. Ce n'est pas la politique extérieure qui met aujourd'hui les partis aux prises en Angleterre. Le système que lord Stanley suit avec une habile tenue, le ministre des affaires étrangères d'un cabinet Gladstone le suivrait dès demain, parce que c'est une politique essentiellement anglaise depuis quelques années; — c'est cette politique de désintéressement et de paix que M. de Beust l'autre

jour trouvait trop peu dessinée, trop inactive, et dont aucun parti en Angleterre n'est disposé à s'écarter.

La vraie question est tout intérieure; elle est dans cette première application du *reform-bill*. Il y a deux choses dans les élections anglaises : il y a le succès infiniment probable du parti libéral, et il y a les circonstances mêmes qui accompagnent ce succès. Il n'est point douteux que la réforme qui vient de s'accomplir a mis en fermentation la société anglaise tout entière, et que le mouvement actuel laisse entrevoir le progrès du travail démocratique. Déjà en Angleterre, comme en Amérique et même comme en France, on voit poindre le droit des femmes, dont M. Stuart Mill s'est fait le galant avocat, qui se produit avec une tournure toute britannique, que M. Gladstone lui-même a été obligé de traiter sans rire, quoiqu'en faisant ses réserves. Et d'un autre côté les candidatures ouvrières ont fait leur apparition sur le turf électoral : elles n'ont pas de bonheur, il est vrai, jusqu'ici; elles ne semblent pas même destinées à un succès très prochain, si on en juge par la mésaventure d'un ouvrier cordonnier, homme intelligent d'ailleurs, auxiliaire actif de la *reform-league,* M. Odger, qui avait eu l'idée de se présenter à Chelsea en concurrence avec un autre candidat libéral, sir Henry Heare. Le cas a été soumis à trois arbitres, MM. Stansfeld, Hugues et Taylor, qui, malgré leurs sentimens très démocratiques, n'ont pas laissé d'écarter la candidature de M. Odger. Le baronnet l'a emporté sans peine sur l'ouvrier. Ce n'est pas moins un singulier symptôme dans l'aristocratique Angleterre. Après tout, c'est là encore une affaire d'avenir. La démocratie anglaise a plus d'une lutte à soutenir pour arriver à exercer une influence décisive. Pour l'instant, ce qui apparaît de plus clair dans le mouvement électoral, c'est la victoire probable du parti libéral désarçonnant M. Disraeli, et portant au pouvoir M. Gladstone, peut-être avec M. Gladstone M. Bright lui-même. Cette victoire est dès aujourd'hui en quelque sorte dans le sentiment public, et on peut bien ajouter que M. Gladstone n'aura pas de petites difficultés à vaincre le jour où il serait ainsi triomphalement ramené au pouvoir; mais il aura été l'instrument pacifique d'un grand progrès dans les institutions comme dans les mœurs de l'Angleterre.

Le combat électoral est fini aux États-Unis, du moins la première opération du scrutin présidentiel ne laisse plus aucun doute sur l'issue définitive de la lutte. Des trente-sept états de l'Union, trente-quatre seulement devaient prendre part à la formation du collége électoral chargé de désigner le président et le vice-président. Les trois autres, le Mississipi, la Virginie orientale et le Texas, n'ont pu concourir au vote faute de s'être soumis jusqu'ici aux lois de reconstruction. Sur les trente-quatre états votans, le général Grant, comme président, et le *speaker* Schuyler Colfax, comme vice-président, l'ont emporté dans vingt-cinq états nom-

mant 206 électeurs; les candidats du parti démocrate, M. Horatio Seymour et M. Franck Blair, sont restés avec le maigre appoint de neuf états et 88 électeurs. La majorité du parti républicain se dessine du premier coup dans des proportions qui la rendent irrésistible.

A vrai dire, malgré l'incertitude qu'il y a toujours jusqu'au dernier moment dans des élections où se déploient toutes les forces de la liberté, toutes les passions d'une démocratie vivace et un peu confuse, la victoire n'était guère douteuse; elle était à peu près infaillible, surtout depuis les élections locales récemment faites dans la Pensylvanie, dans l'Ohio, dans l'Indiana, et toutes favorables au parti républicain. Les démocrates l'avaient bien senti, et ils en avaient été ébranlés. Les uns voulaient faire revivre la candidature du *chief-justice,* M. Chase, les autres parlaient de se retourner vers le président Johnson; il y en avait qui songeaient à un coup de tactique, et auraient admis la pensée de se rallier au général Grant lui-même pour atténuer l'effet d'une victoire républicaine trop complète. Au dernier moment cependant, ils ont retrouvé leur ardeur pour aller jusqu'au bout; ils ont redoublé d'efforts dans le combat, ils n'ont pu arriver qu'à ce médiocre résultat : neuf états et 88 électeurs, juste ce qu'il faut pour rehausser la victoire du parti républicain. Les démocrates n'ont eu un avantage sérieux que dans l'état de New-York, qui représente le plus clair de leurs forces dans cette lutte qui passionne l'Union depuis quelques mois. Dans les autres états les plus importans, la Pensylvanie, l'Illinois, le Massachusetts, ils ont été complétement battus. Ce n'est pas que les démocrates cessent d'être un parti puissant. Vaincus dans l'élection présidentielle, ils ont au contraire depuis quelque temps regagné des voix dans le congrès, de telle sorte que du même coup le parti républicain se trouve à son tour affaibli dans la représentation nationale. Au fond, ce qui a décidé de cette élection présidentielle, ce qui a singulièrement aidé le parti républicain dans sa dernière campagne, c'est le choix d'un candidat assez haut placé par sa popularité et par ses services pour emporter par lui-même la moitié de la victoire.

L'élection du général Grant, quoiqu'elle soit l'œuvre d'un parti, ne représente pas cependant le triomphe exclusif d'un parti; elle est un grand acte de bon sens national, le couronnement de la politique de reconstruction dans ce qu'elle a de moins agressif, de moins blessant pour les vaincus, et on peut dire qu'elle offre pour les États-Unis des garanties de paix que n'aurait offertes aucune autre candidature. Le succès d'un autre candidat républicain eût été sans doute supporté avec peine par les démocrates; le triomphe d'une candidature démocrate eût par trop ressemblé à un désaveu de la dernière guerre, et serait devenu peut-être en peu de temps le signal d'un déchirement nouveau. Par son passé, par sa position, comme par tous ses instincts, le nouveau

président est le mieux fait pour résister aux entraînemens extrêmes, pour rester une sorte de médiateur relevant par son propre prestige l'autorité qu'il reçoit. C'est un grand Américain sorti des entrailles de la société américaine, et le mieux placé, s'il est à la hauteur de sa position, pour achever par la politique la pacification dont il a été l'instrument heureux par la guerre.

Le général Grant arrive au pouvoir dans la force de l'âge. Il a quarante-six ans à peine. Il est né en 1822 dans un petit village de l'Ohio, à Point-Pleasant. Il ne faudrait pas trop s'arrêter à ces histoires qui font de lui dans sa jeunesse un tanneur ou un bûcheron comme Lincoln. Il y a un peu de vanité démocratique dans ces légendes qu'on se plaît à aller chercher quand les hommes sont arrivés. Le fait est que le général Ulysse Grant est né sans doute d'un père faisant le commerce des cuirs, et que plus tard il a été lui-même, pendant quelques années, fermier aux environs de Saint-Louis, mais qu'il a été premièrement élevé à l'école militaire de West-Point, qu'il a fait la guerre du Mexique avec le général Taylor, avec le général Scott en 1846, qu'il servait encore comme capitaine dans la Californie en 1854, et que, si la guerre civile de 1861 est venue depuis le tirer de sa ferme de Saint-Louis, elle ne trouvait pas du moins en lui un novice. Il reprit son métier en homme qui le connaissait, comme colonel de volontaires dans l'Illinois, et c'est alors qu'il commençait à se signaler par ses premières opérations dans le Kentucky et le Tennessee, surtout par la prise des forts Henry et Donelson. Modeste, résolu et opiniâtre, il grandissait vite dans cette campagne qui dévorait tant d'hommes, et il révélait bientôt les talens d'un général de premier ordre à l'attaque de Wickburg, la grande place des confédérés dans l'ouest. Dès ce moment, il était désigné au président Lincoln comme un des chefs les plus capables de conduire la guerre dans la Virginie, et c'est alors que, concentrant tous ses efforts contre Richmond, le cœur de la confédération, il engageait avec le général Lee ce duel où les deux adversaires étaient faits pour se mesurer ensemble.

Un des mérites de Grant après une victoire qui le rendait populaire et un des signes caractéristiques de cette puissante démocratie américaine, c'est la facilité avec laquelle le chef qui commandait à près d'un million d'hommes s'employait lui-même à dissoudre cette armée qui était sa force. Il restait commandant en chef de l'armée, mais sans rechercher un rôle dans les affaires publiques, affectant au contraire de se tenir en dehors de la politique, aussi soigneux de maintenir son indépendance que de remplir son devoir. C'est le secret de son attitude auprès du président Johnson, aux ordres duquel il obéissait, mais en résistant à ses excentricités, en demeurant le simple et fidèle exécuteur des lois dont le congrès était à ses yeux le suprême organe. Grant n'est pas un orateur, il ne fera pas de discours; il a montré cependant, même en po-

litique, depuis deux ans, de la fermeté, de la tenue, un esprit modéré et impartial, et il n'a laissé voir qu'une idée fixe, celle de maintenir la paix et la liberté : beau programme assurément, dont la réalisation suffit à la gloire d'un président des États-Unis, car pour le reste les Américains s'en chargent et n'ont pas besoin qu'un chef fasse leurs affaires.

CH. DE MAZADE.

THÉATRES.

Chaque théâtre prépare sa campagne d'hiver, monte sa pièce capitale de fin d'année. En attendant le moment d'engager cette grande partie, il tâte le public et le tient en haleine en lui offrant des ouvrages de moindre importance. Le public du reste n'a point à se plaindre, et il est tel de ces spectacles intérimaires où il s'amuse de bon cœur. En même temps qu'il reprenait des pièces consacrées par le succès, *Mercadet* entre autres et *Paul Forestier,* le Théâtre-Français nous a donné un proverbe de MM. About et de Najac. Le Gymnase de son côté doit à une série de jolies pièces en un acte d'heureuses soirées. Bien que *Mercadet* affrontât de nouveau le feu de la rampe après une assez longue disparition, il n'y avait point de doute que, discrètement allégé de quelques enchevêtremens inutiles, il ne se tirât avec honneur de cette seconde épreuve. C'est le meilleur ouvrage dramatique de ce talent vigoureux, quelquefois théâtral, mais presque jamais scénique, dont les romans contiennent de si saisissans tableaux de la société d'il y a trente ans. Certes ce n'est pas une pièce de tous points excellente. On aurait beau jeu d'y relever les écarts d'une imagination riche, inquiète, à l'étroit dans les trois actes où elle doit se renfermer. On n'en est pas moins subjugué par la vérité de cette figure de spéculateur aux abois et par la verve intarissable du dialogue. Les invraisemblances mêmes d'une action au moins bizarre ne frappent qu'à la réflexion, tant les scènes où elles se déroulent sont brillantes de détail et saisissantes de justesse. M. Got a pris le rôle de Mercadet d'une tout autre façon que jadis M. Geoffroy au Gymnase, et nous ne saurions lui en faire un reproche, car un acteur a toujours le droit de donner à un rôle la physionomie la plus appropriée à la nature de son talent.

Avant que le rideau ne se relevât pour la représentation de *Mercadet,* le public avait déjà eu à juger la petite pièce de MM. About et de Najac, *une Histoire ancienne.* C'était comme un jeune page précédant un vieux

seigneur. La comparaison s'offre d'autant plus naturellement à l'esprit que les spectateurs du premier soir n'étaient pas éloignés de trouver ce proverbe d'une espièglerie assurément spirituelle, mais légèrement effrontée. Il y a dans les allures de M. de Grailles, dans la déclaration cavalière qu'il adresse à la femme qu'il aime, la croyant mariée, dans le regard oblique dont il lorgne le portrait du mari en voyant cette déclaration acceptée, dans son comique désespoir en apprenant qu'il a en face de lui une veuve, une nuance de grivoiserie un peu trop marquée, et que la vivacité du dialogue, la dextérité de l'exécution et du style, ont eu quelque peine à sauver. Quand une indiscrétion peu justifiable a révélé au même M. de Grailles que la jeune veuve est encore une jeune fille, il se répand aussi en démonstrations d'une joie si expansive qu'au parterre les sourcils se sont un moment froncés. Tout est bien qui finit bien, et en somme l'événement a donné raison aux auteurs, puisqu'ils ont fini par conquérir la salle, soit; mais ils ont dû s'apercevoir que plus d'un incident qu'on accepte assez facilement à la lecture prend à la lumière brutale de la rampe un relief compromettant, et ils feront bien désormais de se préoccuper davantage de ces effets d'optique théâtrale. Peut-être aussi M. Coquelin n'était-il pas tout à fait l'homme de ce rôle. Les qualités qui le servent si bien ailleurs se tournaient contre lui. Son jeu nerveux, incisif, déluré, accentuait hardiment des détails qu'il eût été plus sage d'atténuer. Mme Madeleine Brohan, qui lui donnait la réplique, a nuancé avec un instinct délicat de femme et de comédienne le personnage de la jeune veuve.

Une pièce qui ne laisse pas d'être hardie, mais dont l'audace est plus heureuse, c'est celle où M. Édouard Pailleron nous initie aux mystères du *Monde où l'on s'amuse,* qu'il a eu la bonne fortune de découvrir. Ce monde de mœurs libres et d'apparence correcte, voici la définition qu'en donne un explorateur compétent : ce n'est pas le demi-monde à cause des maris, ce n'est point le vrai monde à cause des femmes. Il est charmant du reste, et aussi agréable à parcourir que difficile à galamment représenter. M. Pailleron nous y introduit en écrivain qui possède les secrets de son métier. L'ayant découvert, il ne cède pas à la tentation de vous faire part à mots explicites de sa trouvaille. Il vous mène dans un salon élégant, les meubles sont riches, les domestiques irréprochables, le ton des maîtres parfait; cependant mille symptômes, mille riens furtifs, vous avertissent que vous êtes en présence d'une variété de grands seigneurs très particulière. C'est un geste à demi réprimé, un signe d'intelligence échangé avec une soubrette, c'est la faconde de ce coiffeur dont émane je ne sais quel parfum de familiarité obséquieuse, qui vous mettent sur vos gardes. La première scène n'est pas finie que l'auteur et le spectateur sont d'intelligence et s'entendent à demi-mot. M. Pailleron s'est ainsi donné le moyen de pouvoir faire entendre beau-

coup en disant peu, et de rester vrai dans une donnée scabreuse sans que la pudeur la plus éveillée trouvât le moindre prétexte à s'effaroucher. Il a usé du bénéfice que lui assurait cette habile exposition par voie de renseignemens indirects.

L'hôtel de M. le baron Brunner est dans un certain désarroi. Ce n'est point parce qu'on y donne un grand bal le soir, c'est parce que depuis deux jours M. Paul de Bussac n'y a point paru. Comme il est depuis quatre ans l'âme et le génie familier de la maison, sans lui tout semble vide. Les domestiques ne savent à qui demander des ordres, le baron ne sait à qui conter ses procès, qui envoyer chez son avoué; la baronne aussi est songeuse. M. Paul méditerait-il de rompre son ban? M. Paul est en effet décidé à le rompre. Dans un récent voyage en province, il a vu, aimé, demandé en mariage sa jeune cousine. « Je te la donne, a répondu son oncle, qui sait la vie et le monde, comme on va voir; mais je te la donne à une condition, c'est que tu ne sois enchaîné dans aucune liaison sérieuse qui risque d'engager ton avenir. Ne nie point, je verrai bien; dans deux mois, je serai à Paris, et je ferai mon enquête. D'ici là, liquide ton passé. » Ce diable d'oncle est arrivé le matin même, un mois plus tôt qu'on ne l'attendait; il sera au bal du soir, et rien n'est encore liquidé. Il faut lui donner le change au moins pour un jour. Paul a recours à un ami remuant qui a bien assez d'esprit pour le tirer d'affaire, et qui, sous les traits de M. Landrol, anime toute la pièce de sa gaîté. Cet ami consent à s'improviser factotum en titre de la maison, tandis que Paul se donnera les allures d'un simple invité. Si on parvient sans encombre jusqu'à la fin de ce bal, tout est sauvé. Paul s'approchera de la baronne, il ouvrira avec une petite clé qu'il a dans sa poche le fermoir d'un bracelet d'or qu'elle porte au bras, et tout sera dit. C'est un signe convenu entre eux. L'anneau ouvert, leur amour est fini. — Le comte de Bussac arrive, c'est un vieux gentilhomme vert, spirituel jusqu'au bout des gants, et dont M. Ravel fait ressortir à merveille la physionomie piquante et distinguée. Si Paul a espéré lui en remontrer, il s'est abusé grandement. Au cas où il épouserait sa cousine, je lui conseille de marcher droit dans les sentiers du devoir sous les yeux vigilans de ce perspicace beau-père. Celui-ci est à peine entré que son tact d'homme du monde, son flair d'ancien viveur, lui font diagnostiquer avec une précision désespérante et l'état des gens qui le reçoivent et la situation de son neveu dans la maison. Le pauvre garçon ne s'acharne pas moins à déjouer cette pénétration impitoyable. Il n'est pas de force, cela va sans dire; mais la belle résistance qu'il fournit, les complications qui se jettent à la traverse dans ce salon où l'intrigue pousse et fleurit à souhait, le zèle de l'ami remuant qui cherche à brouiller les pistes, non sans chasser pour son propre compte sur ce terrain giboyeux, tout cela donne lieu à une suite de scènes des plus amusantes. Une des plus gaies est

celle où le comte de Bussac, jetant son hameçon au hasard pour tâcher d'accrocher le mot de l'énigme, voit trois jolies personnes se précipiter sur l'appât à la fois, et au lieu d'un secret se trouve maître de trois. Enfin Paul reste seul avec la baronne, il cherche à son bras le symbolique anneau; l'anneau n'y est plus. Sa défection a été devinée et devancée. Il sort le cœur joyeux entre son oncle, qui triomphe, et son remplaçant dans les fonctions de majordome. Par suite d'événemens où intervient une aventure un peu alambiquée de bal d'Opéra, l'hôtel Brunner en effet a un nouvel intendant.

Il fallait beaucoup d'art et de ressource pour mener jusqu'au bout sans encombrement et sans secousse cette action osée et touffue. M. Pailleron y a pleinement réussi. Cette petite comédie, d'une conception ingénieuse et d'une exécution serrée, a obtenu un succès très franc, auquel a aidé une interprétation qui laisse peu à désirer. Mlle Pierson, après s'être longtemps contentée d'être une jolie femme, ce qui est insuffisant pour une carrière dramatique sérieuse, s'affirme de plus en plus comme comédienne de mérite. On peut dater des représentations du *Chemin retrouvé,* de M. Leroy, l'ère de ses progrès marqués. Cette jolie pièce, écrite avec une rare entente de la scène, était tout à fait propre à faire valoir les interprètes à qui elle fut confiée. Mlle Angelo a aussi donné une grâce fière à un personnage épisodique du *Monde où l'on s'amuse.*

On sait avec quel art consommé Diderot a tracé un jour le portrait étrange d'un homme qui avait réduit l'abjection en préceptes et composé à son usage une morale qui est justement l'envers de la nôtre. Il a obtenu avec cette peinture profonde et amère des effets d'une originalité et d'une puissance qui confondaient Goethe. MM. Carré et Deslandes ont eu la singulière idée de travestir ce logique gredin tout d'une pièce en un agréable mauvais sujet capable de trouver au fond de lui-même, quand il est ivre, des trésors d'héroïque abnégation. C'est traiter avec sans façon une œuvre magistrale et consacrée. Cette tentative ne leur a pas porté bonheur. La prose nerveuse et colorée de Diderot enchâssée par places dans le dialogue ne suffit point à donner à la pièce tout le mordant que le titre, *Une Journée chez Diderot,* permettait d'attendre des audacieux qui l'avaient choisi. M. Pujol a donné du caractère du philosophe une interprétation consciencieuse, contenue et fort convenable. M. Pradeau a tiré ce qu'il a pu du personnage hybride qu'on lui donnait à représenter. Sa rondeur, sa gaîté, ses jeux de physionomie, ont trouvé à s'employer plus utilement dans *Suzanne et les deux vieillards,* pièce amusante où M. Henri Meilhac a su tirer d'une idée subtile, un peu trop subtile même, des effets inattendus et des scènes pleines de gaîté. Vivant entre deux vieux garçons qui veulent la fixer dans leur intérieur par des liens indissolubles, la petite Suzanne est sommée d'é-

pouser l'un ou l'autre, et, sur son refus de faire un choix, elle est à l'amiable dévolue à l'un d'eux. La petite personne a de la tête, et le moyen qu'elle emploie pour déjouer cette persécution est profondément politique. Elle feint pour l'un des barbons une passion aussi subite qu'ardente. Voilà la vanité de nos deux égoïstes aux prises. C'était tout à l'heure entre eux à qui ne se mettrait pas une femme sur les bras, c'est maintenant une lutte à qui ruinera son ami dans l'esprit de la belle enfant. Ainsi désunis, ils sont facilement vaincus, et Suzanne épouse son jeune amoureux. Écrit et joué avec entrain, ce petit acte a lestement enlevé le rire et les applaudissemens. ALFRED ÉBELOT.

ESSAIS ET NOTICES.

UN MOT SUR LA FÊTE INTERNATIONALE DE SAINT-RÉMY DE PROVENCE.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la fête littéraire internationale célébrée à Saint-Rémy de Provence. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà notre opinion sur cette renaissance de la poésie provençale au XIXe siècle; ils savent à quelles conditions, dans quelle mesure, avec quelles idées et quelles espérances nous avons approuvé les tentatives que représentent ces trois noms, Joseph Roumanille, Frédéric Mistral, Théodore Aubanel (1). L'épisode nouveau qui vient de se produire méritera une nouvelle étude. Il montre en effet que cette renaissance provençale n'est pas un vain jeu, puisqu'elle éveille de tels échos au-delà des Pyrénées; il montre aussi combien la renaissance provençale de notre midi diffère de la renaissance provençale en Catalogne. On sait que les fêtes de Saint-Rémy ont eu pour objet la fraternité littéraire de ces deux contrées; il y a longtemps que la Catalogne et la Provence parlaient deux dialectes de la même langue; elles y sont constamment demeurées fidèles à travers les vicissitudes qui ont donné la prééminence à un idiome plus heureux, elles y sont revenues depuis quelques années avec un redoublement de tendresse filiale, et un jour, des circonstances fortuites ayant rappelé aux deux provinces leur antique parenté, des fêtes auxquelles le peuple même a contribué, des fêtes littéraires

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 octobre 1859, l'étude intitulée : *la Nouvelle poésie provençale.*

et populaires, furent organisées de part et d'autre en vue de perpétuer ces souvenirs. Voilà le rapport de la renaissance catalane et de la renaissance provençale; voici maintenant la différence : la Catalogne a toujours prétendu rester elle-même, non-seulement au point de vue de la langue et des mœurs, mais au point de vue politique; dans l'organisation future de l'Espagne, le gouvernement qui lui conviendrait le mieux ce serait une fédération, quelle qu'en fût d'ailleurs la forme, monarchique ou républicaine. La Catalogne est passionnément attachée à ses franchises particulières. Son histoire l'atteste dès les plus lointaines origines, et tout récemment encore n'est-ce pas la junte révolutionnaire de Barcelone qui s'est dissoute la dernière? Le président de cette junte était précisément l'un des poètes catalans qui venaient de figurer avec éclat aux fêtes de Saint-Rémy, l'éloquent Victor Balaguer.

La renaissance catalane a donc un intérêt politique autant qu'un intérêt de poésie et d'art aux yeux des hommes d'action qui la dirigent. La renaissance provençale n'a jamais eu de pareilles visées, et pour toute sorte de raisons elle n'aura jamais ce caractère. C'est une œuvre morale avant tout. Entretenir la vie du foyer, empêcher que le niveau de la centralisation ne fasse disparaître les souvenirs des ancêtres, charmer et instruire des intelligences naïves dans l'idiome même qui berça leur enfance, voilà la seule pensée de ces chantres rustiques à qui la petite patrie ne saurait faire oublier la grande. Nous avons pu les critiquer, nous avons pu, quand ils s'adressaient aux lettrés plutôt qu'au peuple des campagnes, leur demander d'écrire dans la langue de nos grands poètes; la déclamation seule et la routine verront dans cette tentative si digne d'intérêt un péril pour l'unité du pays. Cette unité est indestructible, et ici comme ailleurs elle est hors de cause. L'auteur de *Mireille* et de *Calendal,* en chantant les mœurs de sa province, ne manque jamais une occasion de célébrer les souvenirs communs à tous les enfans de la France. Il fallait l'entendre aux fêtes de Saint-Rémy faire retentir aux oreilles des Catalans les noms dont la Provence est fière et qui rappellent des serviteurs illustres de la grande culture nationale, de notre unité politique et de notre unité littéraire. On ne parle pas ainsi des Massillon, des Vauvenargues, des Mirabeau, des Thiers, des Guizot, des Mignet, quand on couve secrètement ce que nos voisins d'Allemagne appellent des pensées de *particularisme.*

C'est dans le même sentiment que M. Mistral vient de recueillir et de mettre en lumière une tradition de son pays, *le Tambour d'Arcole.* Ces vers doivent paraître bientôt dans un cycle de poèmes qui montreront sous un jour nouveau le talent de l'auteur de *Mireille.* Nous en donnons d'avance une traduction française. Quand le recueil dont cette page est détachée aura été livré au public, ce nous sera une occasion toute naturelle de revenir sur les fêtes de Saint-Rémy, de comparer les *poesias ca-*

talanas de MM. Victor Balaguer, Albert de Quintana, Antoni de Torrès, Manuel de Lasarte, avec les poésies provençales de MM. Mistral, Roumanille, Aubanel, Roumieux, Bonaparte-Wyse, d'étudier enfin ces deux renaissances pour en marquer plus complétement les affinités et les contrastes. Voici en attendant l'œuvre nouvelle de M. Frédéric Mistral.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE TAMBOUR D'ARCOLE.

I. — PROLOGUE.

« Allons! enfans de la patrie! » chantaient les beaux régimens. Provençaux, Champenois, Flamands et Bretons, tous camarades, sous les trois couleurs, au pas, terribles, soulevaient la poussière, et contre l'Autriche marchaient.

Éclair formidable déchirant le ciel sombre! Les peuples de France, ayant trempé de leur sueur, qui plus, qui moins, les vignes du terroir, s'étaient dit : « Le raisin est mûr; debout, frères! Faisons-le fermenter dans la même cuve! le vin nouveau sera plus corsé et se conservera. »

Et en avant le feu! que tout s'embrase! En avant la vendange à pleins barils! Puis tour à tour ils avaient bu le vin de Crau à la gourde unitaire, et, prenant du champ autour de l'arbre de la liberté, ils avaient dansé le branlé.

Or voyant cette effervescence, ce débordement de moût, de jeune séve, de vie, d'enthousiasme, les voisins allemands, les buveurs de bière, passèrent le fleuve avec leurs princes blonds; mais, pour mettre à l'ordre ces gens ivres, ils trouvèrent, dit-on, assez de gerbes à lier.

II. — LE PONT D'ARCOLE.

A l'armée d'Italie est un petit tambour qui frétille d'amour pour la république.

C'est un ver de terre sorti de Cadenet; mais à cette heure vont en guerre les grands et les nains.

Ils marchent droit comme des lis. Le monde est stupéfait. Le monde est tout entier contre eux, mais ils ont la liberté!

Les chamades sonnent, les corbeaux ont faim... Armées contre armées s'avancent, s'approchent.

Les fleuves, les montagnes, les séparent encore; le pont d'Arcole aujourd'hui les réunira.

Par quatre couleuvrines le pont est défendu. Oh! mais dans les poitrines il y a des cœurs qui leur répondent.

Malheur! la première file qui veut passer le fleuve plonge abattue tout entière dans la foudre et l'éclair.

La seconde brigade qui paraît sur le pont, — malheur! malheur! — pulvérisée, accroît le nombre des morts.

Splendide, Bonaparte saisit le drapeau : « Le pont! dit-il, il faut enlever le pont! » et l'épée haute :

« Grenadiers, en avant! » Les plus forts baissent la tête, et, sombres, se laissent insulter par le sort.

Donc, héroïque France, tes fils aujourd'hui lâcheront pied, tes fils, ô république, épouvante des tyrans !

Non! un enfant de troupe perdu dans la fournaise, un enfant, voyez! se courbe ardent sur son tambour.

Effaré, l'âme en fête, battant, battant le rappel, il court et se place en tête, devant le général.

Ce n'est qu'une fauvette, pauvret! Mais son tambour, d'une voix terrible, parle, parle de liberté, d'honneur.

En colère, en furie, il parle des vieillards, il parle des enfans, il parle de la patrie, et fait dresser les cheveux.

Et beaux jeunes hommes qui soudain ont des larmes dans les yeux, des sanglots dans le cœur, et vieux soldats qui grognent sous leurs catogans,

Tous ensemble, battant, battant la charge, tous il les fait bondir, il les pousse, il les lance pêle-mêle éperdus.

Dans la sombre bordée qui tonne sur le pont, l'armée s'engouffre en désordre, toute de front;

Avec le sang qui fume, les cris, les râles, la poudre qui s'allume, la mort, le tourbillon,

Au chant de la *Marseillaise,* au chant de la liberté, par l'armée française le pont est emporté.

III. — LE PANTHÉON.

Ah! le petit tambour eut du succès! devant toute l'armée, en plein soleil, pour étoiler son front d'un rayon de gloire, l'illustre général lui donna deux baguettes d'honneur, deux baguettes d'or et d'ivoire, et le certificat dans un tableau.

Partout, dans les journaux, dans les écoles, on le cita pour modèle et pour leçon. Son nom franchit la mer et les montagnes, presque jumeau avec celui des plus grands, et même, du petit tambour d'Arcole, on en fit des images et des chansons.

Puis triomphalement l'ère martiale au ronflement des canons se déploya; du Tage ensoleillé aux mers de glace, l'aigle sur les nations plana

éblouissante, et dans les splendeurs impériales l'étoile du tambour s'évanouit.

Puis il passa de l'eau au Rhône et de l'eau au Rhône. L'empire prodigieux s'écroula tout d'une pièce (qui veut tout avaler doit en pâtir!). Il passa, il passa des rois petits et grands, et le tambour nagea, coque de noix, sur le flot qui engloutissait les souverains.

Or, à Paris, un jour qu'il se promenait couvert de cicatrices, perclus, les cheveux blancs, car il était vieux, et que, songeur, en lui-même il repassait son jeune temps, sa gloire et ses déceptions, quatre-vingt-neuf, ce débordement de séve, la république en branle, la mort du roi,

Et la voix tonnante de notre Mirabeau, et les Marseillais marchant sur Paris, et les clameurs de la révolution, et la levée en masse, et les Anglais, les Allemands, les Russes, pêle-mêle secoués, repoussés tous à la fois,

Et lui-même par le bruit, par le son en flammé, par le frémissement hardi de son tambour, faisant, ô patrie, entendre ton rugissement et s'abreuver les hommes à ta saveur, faisant chanter les âmes dans l'enthousiasme et tressaillir les cœurs dans ton flamboiement!

Il se voyait renonçant à la femme, douce nostalgie, pour aimer son pays à corps perdu; il voyait ses compagnons de guerre entraînés par lui à la victoire et au comble des honneurs : Masséna le Niçois taillant l'histoire, Lannes le Gascon devenant duc,

Roi de Suède là-haut Jean Bernadotte, roi de Naples Murat l'enfant de Cahors, Bonaparte empereur de sa botte foulant nations et rois comme raisins, — et le pauvre tambour après la fête tambour comme devant. Ainsi vont les choses.

Et puis l'oubli, la vieillesse amère, l'éternelle abnégation d'où naît le dégoût, la gamelle enfin comme les moines avec la solitude et le découragement. « Oh! s'écria-t-il soudain, la gloire! songe, folle ivresse, vain décor!

« Qu'il valait bien mieux laisser la guerre, et sur les bords de la Durance, à Cadenet, aller tranquillement bêcher la terre, et me procurer femme et enfans, comme font tant d'autres, là-bas où était le nid, la paix de Dieu, quand j'étais jouvenceau! »

Et une larme mouilla la joue du vieux conscrit. Pourtant, chemin faisant dans les longues rues à parois hautes et dans le va-et-vient tumultueux de Paris, il était arrivé lentement, l'âme malade, au pied du Panthéon éblouissant.

Là-haut, dans les airs, — sainte Marie! — du fronton géant tout neuf alors sortaient en relief les statues symétriques, et sur la frise des lettres d'or disaient : « *Aux grands hommes la patrie reconnaissante!* — Ce que c'est que le sort!

— « Tambour, hausse la tête! lui crie un passant. Celui qui est là-

haut, l'as-tu vu? » — Vers le temple qui se dressait magnifique, le vieillard leva son front ébloui... A ce moment, le soleil secouait tout joyeux sa chevelure d'or, sur Paris enivré.

Quand le soldat vit le Panthéon élever sa coupole dans les cieux, et qu'avec son tambour en bandoulière, battant la charge comme si c'était vrai, il se reconnut, lui, l'enfant d'Arcole, là-haut, à côté de Napoléon,

Ivre de sa naïveté première, en se voyant si haut, en plein relief, sur les ans, sur les nues, sur les orages, dans la gloire, l'azur et le soleil, il sentit en son cœur un doux gonflement, et raide mort tomba sur le carreau.

FRÉDÉRIC MISTRAL.

Les Parcs et les Jardins, par M. Duvillers.

L'ouvrage de M. Duvillers n'a rien de théorique; ce sont des compositions mêmes de l'auteur qui, au nombre de plus de neuf cents, formeront un bel album de plans de toute nature accompagné d'un texte explicatif. Le caractère pratique de cette publication consiste en ce qu'elle s'occupe aussi bien du jardinet de la plus modeste maison de campagne que des plantations dont s'entourent les châteaux et les villes. Potagers, vergers, pépinières, parterres, écoles de botanique, parcs, jardins publics, promenades, rendez-vous de chasse, tous les genres figurent dans la collection de M. Duvillers, qui depuis plus de trente ans multiplie ses œuvres par centaines, en France, en Algérie, en Angleterre. Créer un jardin n'est point une chose aussi facile qu'on pourrait se l'imaginer. Ce n'est pas tout en effet que de connaître la théorie des assolemens, de savoir assez de botanique pour faire des plantations raisonnées, de pouvoir distribuer convenablement les eaux, calculer les pentes, lever des plans, bâtir des kiosques ou des palais, faire en un mot du cadastre et de l'architecture; il faut encore ce sens spécial qui ne s'acquiert pas, cette faculté innée qui du premier coup devine l'ordonnance d'un paysage, recule les horizons, varie les perspectives, réalise enfin par intuition tout ce que prescrivent les lois de l'esthétique décorative. De ces qualités diverses, M. Duvillers en possède plusieurs. Ses plans sont élégans, ses courbes gracieuses; l'œuvre respire une sorte d'harmonie qui satisfait l'esprit et charme le regard.

L. BULOZ.

ÉTUDES

DE MŒURS ROMAINES

SOUS L'EMPIRE.

IV.

L'ESCLAVE.

La famille et la société antiques reposaient sur l'esclavage; il n'est pas possible de les comprendre sans lui. A Rome, non-seulement l'influence de l'esclave est dominante dans la maison, mais il lui est arrivé sous l'empire d'être souveraine dans l'état. Tacite a dit ce mot cruel sur les césars : Ils sont les maîtres des citoyens et les esclaves des affranchis. On est donc sûr, quand on étudie l'histoire politique où les mœurs privées de cette époque, de rencontrer toujours devant soi ce personnage obscur et important sans lequel rien ne s'explique, et il tient trop de place alors dans les intrigues de la vie publique comme dans les crises de la vie intérieure pour qu'on ne soit pas très curieux de le bien connaître.

Cela n'est malheureusement pas très facile. Les sociétés ne montrent volontiers que leurs étages supérieurs, et l'histoire ne nous entretient guère que des grands personnages et des classes élevées. Quand on veut pénétrer plus bas, il semble naturel de s'adresser à la comédie, qui peint la vie bourgeoise et représente les petites gens. La comédie romaine fait souvent agir et parler les esclaves; il n'y

a presque pas de pièce où elle ne les montre aux prises entre eux ou en lutte avec leurs maîtres. Aussi tous ceux qui se sont occupés de l'esclavage à Rome ont-ils fait des emprunts très nombreux aux auteurs comiques. Ils n'ont pas eu de peine à tirer de leurs ouvrages des tableaux très animés de la vie servile; mais ces tableaux sont-ils aussi vrais qu'agréables? On en peut douter. Je ne crois guère, quoiqu'elle en affiche la prétention, que la comédie soit jamais l'image exacte de la société. Les exemples que nous avons sous les yeux nous font voir qu'elle peint plus volontiers l'exception que la règle, et qu'elle l'exagère encore par le besoin d'amuser. A ce motif général de nous défier des peintures du théâtre comique, il faut en joindre un autre qui est particulier à la comédie romaine. On sait que Plaute et Térence imitent les poètes grecs, et qu'ils se contentent souvent de les traduire. Il est difficile de reconnaître si les scènes qu'ils nous présentent sont empruntées à leurs modèles ou tracées d'original, et l'on court le risque avec eux de confondre deux civilisations distinctes, d'appliquer à Rome ce qui ne convient qu'à la Grèce. Quelque agrément qu'on éprouve à se servir de leurs ouvrages, il ne faut donc le faire qu'avec les plus grandes précautions, et le plus souvent il est sage de s'en abstenir. C'est un grand sacrifice qu'on s'impose, car, si l'on y renonce, on est réduit à recueillir les renseignemens épars et rares que contiennent les écrivains des diverses époques. Encore faut-il avoir soin de choisir. Tous les témoignages n'ont pas la même valeur; ceux des moralistes, par exemple, doivent être suspects. Ils sont généralement en guerre avec la société, et font profession de voir le monde en laid. Je me fie davantage aux écrivains moins relevés, qui ne prêchent pas de doctrine, qui disent ce qu'ils voient et prennent l'homme comme il est, aux savans, aux économistes, aux agronomes. Les inscriptions surtout méritent toute confiance. Elles sont d'ordinaire courtes et sèches, elles éveillent la curiosité sans la contenter; mais les faits qu'elles nous apprennent sont certains, ils ont l'avantage de s'offrir au hasard, de n'avoir pas été triés et choisis pour la défense d'une thèse. C'est à nous de chercher parmi ces milliers de tombes où les esclaves nous racontent leur vie en deux ou trois mots ce qui se présente le plus souvent, ce qui peut être considéré comme la règle et la loi, et de refaire ainsi le tableau de leur destinée avec les documens qu'ils nous ont laissés eux-mêmes.

Essayons donc, avec ces secours, de pénétrer dans l'existence de l'esclave. Comme nous ne pouvons pas embrasser toute l'histoire romaine à la fois, plaçons-nous dans cette pleine lumière du siècle d'Auguste, pendant l'époque qui s'étend de Cicéron à Sénèque, au

moment où les mœurs s'adoucissent, où se préparent dans l'opinion les belles lois des Antonins, et, pour mettre quelque ordre dans ces recherches, suivons pas à pas l'esclave dans son passage à travers la famille depuis le moment où il y entre par la naissance ou l'achat jusqu'à celui où il en sort par l'affranchissement ou par la mort.

I.

Les esclaves que contenait une grande maison romaine provenaient de deux origines différentes: ou ils avaient été achetés, ou ils étaient nés dans la maison même d'un père et d'une mère esclaves. On appelait ces derniers *vernæ*, et on les estimait plus que les autres. Ce sont ceux que dans les inscriptions les maîtres traitent avec le plus d'égards et de tendresse. On les supposait attachés à la famille au sein de laquelle ils étaient nés. D'ailleurs ils n'avaient pas été flétris par l'humiliation de la vente publique, et c'était beaucoup. L'esclave acheté avait paru sur un marché, les pieds marqués de blanc, avec un écriteau au cou qui indiquait ses qualités et ses défauts; on l'avait exposé sur des tréteaux, on l'avait fait sauter, tourner, marcher, courir, rire et parler. Celui qui était né dans la maison avait au moins échappé à cet examen ignominieux. Il semblait qu'il eût moins perdu de sa dignité d'homme, et qu'il dût être plus capable d'un noble sentiment. Aussi se montrait-il lui-même si fier de ce titre de *verna* qu'il le gardait quelquefois et le faisait inscrire sur son tombeau après qu'on l'avait affranchi.

Le nombre des esclaves que ces deux sources de la servitude, la naissance et l'achat, introduisaient ainsi à Rome devait être très considérable. Le Syrien ou le Numide que l'intendant d'un grand seigneur venait d'acheter dans la rue de *Suburra* ou près du temple de Castor pour être coureur ou cuisinier était sûr, en entrant dans le palais de son nouveau maître, de s'y trouver en nombreuse compagnie. Les moralistes se plaignent que dans les grandes maisons les serviteurs se comptent par milliers, et l'on ne peut pas les accuser ici d'exagérer, Tacite et Pline parlent comme eux. Dans la satire de Pétrone, Trimalcion, qui ne connaît pas la dixième partie des esclaves qu'il possède, se fait rendre compte tous les matins du nombre de ceux qui sont nés pendant la nuit sur ses domaines. Ce n'est pas là, comme on pourrait le croire, une scène de fantaisie, et l'histoire confirme le roman. Sénèque nous raconte à peu près la même chose d'un affranchi de Pompée. Cet affranchi avait, lui aussi, des légions d'esclaves, et, selon la coutume des bons généraux, qui se tiennent au courant du nombre de leurs soldats, un secrétaire

était chargé de lui apprendre tous les jours les changemens que la naissance, la vente ou la mort avaient faits la veille dans cette armée.

Aujourd'hui la fortune est plus également répartie entre tout le monde, la vie est devenue plus modeste, et nous avons quelque peine à concevoir ce que pouvait être la maison de ces grands seigneurs de l'ancienne Rome. Qu'on se figure un de ces riches patriciens ou chevaliers qui possédaient quatre ou cinq mille esclaves, comme ce Cæcilius dont parle Pline l'Ancien. Cette multitude entassée dans les palais ou disséminée dans les fermes appartient à des nations différentes, parle des langues diverses; de plus chaque peuple a sa spécialité. La Grèce fournit surtout les grammairiens et les savans, les Asiatiques sont musiciens ou cuisiniers, de l'Égypte viennent ces beaux enfans dont le babil déride le maître, les Africains courent devant sa litière et écartent les passans. Quant aux Germains, avec leur grand corps et leur tête juchée on ne sait où (*caput nescio ubi impositum*), ils ne sont bons qu'à se faire tuer dans l'arène pour le plus grand plaisir du peuple romain. Il faut bien établir quelque ordre dans cette confusion : on les classe par nations, on les distingue par la couleur de leur peau (*per nationes et colores*), ou, ce qui est plus ordinaire, on les divise en groupes de dix ou décuries, avec un décurion qui les commande. Au-dessus de tous les décurions, on place à la campagne le fermier (*villicus*), à la ville les intendans (*dispensatores*). C'est un souci, on le comprend, de faire vivre cette foule. Il est de règle que dans une maison bien ordonnée le maître n'achète rien au dehors, qu'il trouve chez lui de quoi entretenir tout son monde. Ses domaines lui fournissent toute sorte de denrées, ses maisons de ville contiennent des ouvriers de tous les métiers. Pour n'être pas pris au dépourvu, il entasse des provisions de toute espèce dans d'immenses magasins dont il ne connaît pas toujours la richesse. On raconte qu'à l'époque où, comme aujourd'hui, le théâtre s'efforçait d'attirer la foule par l'éclat de la mise en scène, un directeur qui avait à vêtir un grand nombre de ses figurans et qui n'en voulait pas faire la dépense s'adressa à Lucullus et le pria de lui prêter une centaine de tuniques. « Cent tuniques! répondit le riche Romain, où voulez-vous que je les prenne? Néanmoins je ferai chercher. » Le lendemain, il en envoyait cinq mille. L'administration de ces immenses fortunes devait donner beaucoup de peine. Aussi le maître se dispensait-il souvent de s'en occuper. Tout entier au plaisir, il abandonnait ses affaires à des intendans qui le volaient. Quand il consentait à les diriger lui-même, ce travail pénible n'était pas sans profit pour lui. M. Mommsen pense que, si la noblesse romaine a eu pendant des

siècles le sens politique, si elle s'est montrée capable de commander au monde, c'est que chacun pouvait faire chez soi l'apprentissage du gouvernement. L'exploitation de ces vastes domaines, ces millions de sesterces à manier, ces nations d'esclaves à conduire, faisaient de tous ces grands seigneurs dès leur jeunesse des administrateurs et des financiers.

D'ordinaire chacun imite ce qu'il voit faire au-dessus de lui, et il est d'usage que les classes inférieures reproduisent autant qu'elles le peuvent les exemples que l'aristocratie leur donne. On vient de voir qu'à Rome les patriciens mettaient leur luxe à posséder beaucoup d'esclaves; la bourgeoisie faisait comme eux. Peut-être même ce grand nombre de serviteurs est-il plus frappant encore dans les maisons modestes, tant il y semble peu en rapport avec la fortune du maître. Marcus Scaurus, qui devint plus tard un grand personnage, avait commencé par être très pauvre. Il disait dans ses mémoires que son père ne lui avait laissé que 37,000 sesterces (7,000 fr.) et dix esclaves. Assurément celui qui ne posséderait aujourd'hui que 7,000 francs pour tout bien ne se permettrait pas d'avoir dix domestiques. Le poète Horace n'était pas très riche non plus; il vivait des libéralités de Mécène, qui lui avait donné l'aisance plutôt que la richesse. Il raconte pourtant que, quand il rentre chez lui le soir, il y trouve trois esclaves prêts à lui servir son dîner. Ce dîner, il nous en donne le menu : ce sont des poireaux, des pois chiches et quelques gâteaux. Ne trouve-t-on pas que c'est beaucoup de trois domestiques pour si peu de plats, et que le repas n'est pas en rapport avec le service? On se demandera peut-être comment ce nombre de serviteurs n'épuisait pas une fortune médiocre, et par quel miracle d'économie elle parvenait à y suffire; c'est qu'alors ils ne coûtaient pas autant qu'aujourd'hui. Le prix d'achat d'un esclave ordinaire était d'environ 500 francs, ce qui mettait ses gages à 25 francs par an. L'entretien était encore plus économique. Caton nourrissait les siens d'olives tombées, de saumure et de vinaigre. Il fabriquait pour eux une espèce de vin dont il a pris soin de nous laisser la recette. « Mettez dans une futaille dix amphores de vin doux et deux amphores de vinaigre bien mordant. Ajoutez-y deux amphores de vin cuit et cinquante d'eau douce. Remuez le tout ensemble avec un bâton trois fois par jour pendant cinq jours consécutifs, après quoi vous y mêlerez soixante-quatre setiers de vieille eau de mer. Ce vin se boira jusqu'au solstice. S'il en reste plus tard, ce sera de l'excellent vinaigre. » Il est vrai que les esclaves étaient un peu mieux traités sous l'empire. Sénèque semble dire qu'on leur donnait tous les mois pour leur entretien cinq boisseaux de blé et 5 deniers. En mettant le prix du boisseau à 4 ses-

terces, cela ne fait que 7 ou 8 francs par mois. La dépense nous paraît encore bien modeste, mais il ne faut pas oublier que les anciens, que nous accusons volontiers d'avoir été des sybarites, étaient dans leurs repas d'une frugalité qui nous effraie. Quand l'empereur Hadrien visitait ses armées, il se contentait de lard et de fromage comme les simples soldats, et ne buvait jamais que du vinaigre avec de l'eau. On connaît le menu d'Horace; ce n'est pas ainsi qu'on se figure un régime d'épicurien.

Il n'est pourtant pas possible que, malgré la modicité des dépenses qu'ils occasionnaient, ce grand nombre d'esclaves de luxe ne fût pas pour tout le monde une cause de gêne. Pourquoi se l'imposait-on? quel motif poussait de petites gens à subir un fardeau sous lequel pliaient les plus riches? La réponse est facile : on voulait paraître. Tout le monde alors mettait sa vanité à éblouir les yeux par un cortége imposant. Les grands personnages traînaient derrière eux une armée de cliens et d'amis quand ils se rendaient au Forum. Il leur fallait des centaines d'affranchis ou de serviteurs dès qu'ils sortaient de Rome. C'est ce qui les forçait à faire de leurs maisons de ville ou de campagne de véritables casernes. Sous Néron, le préfet de Rome, Pédanius Secundus, ayant été assassiné par un de ses esclaves, on arrêta comme complices tous ceux qui avaient passé la nuit sous le même toit. Il s'en trouva quatre cents. Il fallait se moquer du préjugé, comme faisait Horace, pour oser se promener seul. Un magistrat qui se permettait de n'avoir avec lui que cinq domestiques était montré au doigt. Le peuple avait même fini par mesurer l'estime qu'il faisait d'un homme au nombre de gens qui l'accompagnaient. Un avocat ne passait pas pour éloquent, s'il n'avait au moins huit serviteurs derrière sa litière. Quand il n'était pas assez riche pour les acheter, il les louait. C'était le seul moyen pour lui de trouver des causes et d'être écouté quand il parlait. Les femmes aussi s'en servaient pour attirer sur elles l'attention du public. Juvénal raconte qu'Ogulnia se gardait bien d'aller seule au théâtre : qui se serait retourné pour la regarder? Elle louait des suivantes et une soubrette aux cheveux blonds à qui elle affectait de donner souvent des ordres. Elle poussait même le luxe jusqu'à se faire accompagner d'une nourrice respectable et de quelques amies de bonne apparence. De cette façon Ogulnia était sûre de faire sensation quand elle passait.

Ainsi les esclaves servent beaucoup lorsqu'on sort, ils accompagnent le maître, donnent bonne opinion de lui et sont une partie de sa considération; mais qu'en fait-on quand on est rentré chez soi? On en avait trop pour que, dans un ménage modeste, on trouvât toujours à les occuper. Afin de leur donner quelque chose à faire,

on les appliquait chacun à un usage particulier. « Je me sers de mes esclaves, disait un Grec, comme de mes membres, un pour chaque chose. » De là l'extrême division du travail dans les maisons antiques; elle n'a jamais été poussée plus loin qu'à Rome. On avait des esclaves pour ouvrir la porte au visiteur, d'autres pour l'introduire, d'autres pour soulever devant lui les tentures, d'autres pour l'annoncer. On en avait pour porter les plats sur la table, pour les découper, pour les goûter avant les convives, pour les servir. « Le malheureux, disait Sénèque, qui vit uniquement pour bien dépecer des volailles! » Chaque opération de la toilette d'une femme était confiée à des personnes différentes. L'esclave qui gardait les vêtemens n'était pas le même que celui qui avait soin des perles ou de la pourpre. Il y avait des artistes spéciaux pour la coiffure ou pour les parfums. On a même découvert la tombe d'un malheureux dont l'unique fonction consistait à peindre la vieille Livie (*colorator Liviæ*) (1). Le maître trouve donc à la maison, dès qu'il y revient, une foule de serviteurs qui épient ses désirs et devancent ses ordres. « Je m'assieds, dit un personnage de comédie, mes esclaves accourent. Ils m'ôtent ma chaussure. D'autres se hâtent de dresser les lits, de préparer le repas. Tous se donnent du mal autant qu'ils peuvent. » Qu'en résulte-t-il? Qu'à force d'être entouré, d'être servi, le maître prend l'habitude de ne rien faire. Tous ces gens qui s'empressent auprès de lui et auxquels il est si reconnaissant lui rendent le plus mauvais de tous les services, ils le dispensent d'agir. Le Romain de la république, qui n'avait guère qu'un domestique pour sa personne, qui se servait lui-même, était resté énergique et actif; il a conquis le monde. Celui de l'empire, qu'environne toujours une troupe d'esclaves, devient lâche, efféminé, rêveur. De tous les meubles de sa maison, le lit est celui dont il use le plus volontiers. Il se couche pour dormir, il se couche pour manger, il se couche pour lire et pour réfléchir. Chez lui, les serviteurs se partagent toutes les fonctions de la vie, et tout est minutieusement réglé pour qu'il n'ait jamais rien à faire. Ce bel ordre qu'il admire est cependant plein de dangers. L'activité physique ne peut pas s'affaiblir sans que l'activité morale n'en souffre, et, quand on cesse d'agir, on finit par cesser de vouloir. Cette race qui avait perdu l'habitude d'exercer son corps et de le tenir en haleine laissa aussi

(1) M. Wallon, qui cite cette inscription dans son *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, fait remarquer que quelques-uns entendent par *colorator* un peintre en bâtimens. — Je renvoie ceux qui voudraient avoir plus de détails sur la division du travail dans les maisons romaines à cet excellent ouvrage, qui contient une science si profonde et si sûre, et auquel l'Allemagne savante vient de rendre une si pleine justice (voyez le *Manuel des antiquités romaines* de Marquardt, t. V, p. 139).

s'énerver son âme. Il est donc vrai de dire que ce grand nombre d'esclaves que les Romains entretenaient chez eux n'a pas peu servi à les rendre eux-mêmes les esclaves des césars.

II.

Supposons l'esclave qu'on vient d'acheter jeté au milieu de cette multitude de serviteurs qui remplissent une maison romaine. Son premier regard est naturellement pour son nouveau maître, il cherche avec anxiété à le connaître pour savoir ce qu'il en doit attendre et comment il sera traité. Faisons comme lui, et demandons-nous d'abord à quel régime il va être soumis et quels seront les rapports du maître avec l'esclave. La réponse à cette question n'est pas facile, car les sentimens sont très partagés. Cette diversité d'opinions ne me surprend pas; il est sûr que le sort de l'esclave peut être jugé très différemment, et que, par exemple, il change tout à fait d'aspect suivant qu'on l'étudie dans la législation ou dans la réalité. Jusqu'aux Antonins, la législation est d'une dureté terrible pour lui. Elle l'abandonne entièrement à son maître, c'est sa propriété au même titre que ses troupeaux et ses champs, il a le droit d'en user et d'en abuser selon ses caprices; il est libre de lui infliger toute sorte d'opprobres et de déshonneur, il peut le battre et le tuer. On est donc forcé de reconnaître, quand on s'en tient à la loi, qu'il n'y a jamais eu de pire condition que celle de l'esclave romain; mais il ne faut pas oublier que les institutions humaines ne font jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'elles peuvent faire. Elles rencontrent dans les mœurs publiques et le sentiment général des obstacles qu'elles ne surmontent pas. Les lois peuvent être excellentes ou détestables, l'homme, qui est peu capable de perfection et qui répugne instinctivement à la barbarie, corrige ce qu'elles ont d'excessif en les pratiquant; il ne les exécute d'ordinaire que dans les limites où elles ne contrarient pas la médiocrité de sa nature. On s'expose donc à se tromper, si l'on ne juge l'état social d'un peuple que d'après sa législation. Il faut savoir avant tout de quelle façon elle a été appliquée. Je suis convaincu qu'à Rome, au temps même où les mœurs étaient les plus rudes, on usait rarement des droits terribles que la loi donnait sur l'esclave. Caton avait beau dire qu'il est sage de le vendre quand il est vieux et qu'il ne peut plus servir, la coutume avait beau permettre de l'abandonner sans secours quand il était malade dans l'île du Tibre, près du temple d'Esculape, afin qu'il guérît ou qu'il mourût sans rien coûter, je suis sûr que dans les âmes généreuses la nature a toujours résisté à ce lâche abandon. Il serait facile de prouver que même au temps

de Caton l'esclave était en général traité humainement, qu'il vivait dans la familiarité de son maître, et que d'ordinaire il vieillissait dans sa maison. Après la bataille de Cannes, Rome, qui n'avait plus de soldats, n'hésita point à donner des armes à huit mille esclaves. Ils servirent bravement à côté des légions, et méritèrent la liberté. Se seraient-ils exposés à mourir pour des maîtres qu'ils auraient détestés?

C'est cette résistance de la nature aux rigueurs injustes de la loi qui a empêché de très mauvaises coutumes tolérées ou encouragées par le législateur de produire les résultats détestables auxquels on pouvait s'attendre. En voici un exemple curieux. Quand l'enfant venait de naître, on le déposait aux pieds du père. Il se baissait vers lui, s'il voulait le reconnaître, et le prenait dans ses bras. S'il s'en détournait, on l'emportait hors de la maison et on l'exposait dans la rue. Quand il ne mourait pas de froid et de faim, il appartenait à celui qui voulait s'en charger, et devenait son esclave. Certes on ne peut douter que beaucoup de ces malheureux enfans n'aient été victimes de cet usage barbare. Si l'on en croit Sénèque le père, ils étaient quelquefois recueillis par des entrepreneurs de misères publiques, comme il les appelle, qui les mutilaient avec art pour en faire des mendians de bon rapport. « Allons, dit un rhéteur dans son ouvrage, amène tous ces cadavres qui ont peine à se traîner; montre-nous ta troupe de borgnes, de boiteux, de manchots, d'affamés; introduis-moi dans ta caverne, je veux voir cet atelier de calamités humaines, cette morgue d'enfans (*illud infantium spoliarium*). » Gardons-nous de nous laisser trop émouvoir par ce pathétique. C'est un déclamateur qui parle, et il traite un sujet d'école. Il est bien possible que ces raffinemens de cruauté et ces mutilations savantes n'aient jamais existé que dans les discours des rhéteurs. Ce qui est plus certain, c'est qu'une sorte de pitié publique veillait sur ces pauvres abandonnés. On a la preuve qu'ils n'étaient pas traités tout à fait comme les autres esclaves, quoique la loi ne fît entre eux aucune différence, et que même on ne leur en donnait pas le nom. On les appelait élèves ou nourrissons, *alumni*, et on les regardait comme des fils adoptifs. Ils trouvaient souvent dans leur nouvelle maison l'affection que leur famille véritable leur avait refusée. Ceux qui les avaient recueillis étaient vraiment des pères pour eux, ils en prenaient volontiers le nom, et il n'est pas rare de lire ces mots touchans sur les tombeaux qu'ils leur élèvent : « je l'aimais comme s'il eût été mon enfant. »

C'est ainsi que l'humanité corrigeait les sévérités de la loi. Elles étaient partout opposées l'une à l'autre et luttaient ensemble. Dans ce combat, qui a duré plusieurs siècles, c'est l'humanité qui a

vaincu. Elle a même fini sous l'empire, grâce au secours qu'elle a trouvé dans la philosophie et à l'adoucissement des mœurs publiques, par pénétrer jusque dans la législation. Les grands jurisconsultes ont introduit dans les codes romains ce principe, que la servitude n'est point un fait naturel, et qu'elle ne repose que sur une convention humaine : c'était en préparer l'abolition dans l'avenir. En attendant, on commence dès le règne d'Hadrien par en atténuer les abus. Marc-Aurèle met l'esclave à l'abri des traitemens trop rigoureux, et défend absolument de le tuer. Dès lors la loi le regarde comme une personne digne de son intérêt et ne l'abandonne plus aux caprices de son maître; mais devons-nous croire que cette révolution s'est faite tout d'un coup, que les Antonins ont brusquement modifié par un décret l'état social de Rome, aboli des usages en vigueur et inauguré des principes tout à fait nouveaux? Je ne le pense pas. Des changemens de cette nature sont d'ordinaire préparés à l'avance; l'autorité les sanctionne, mais c'est l'opinion qui les impose. A Rome, elle était prête depuis longtemps à ces modifications, et les pratiquait avant de les rédiger (1). Quand un peuple est conservateur par essence, comme les Romains ou les Anglais, qu'il affiche un respect superstitieux pour ses institutions anciennes, et qu'il aime mieux les laisser périr obscurément quand elles ne sont plus de saison que de les abroger avec éclat, il est naturel qu'il possède dans son arsenal législatif une foule de lois qui depuis longtemps ne sont plus exécutées. Je crois donc qu'à Rome, bien avant les Antonins, ces rigueurs contre les esclaves qui étaient restées dans le droit public ne se trouvaient plus dans les mœurs. Ce qui rendait irrésistible ce mouvement qui poussait tout le monde vers l'humanité, c'est qu'il venait à la fois de deux côtés extrêmes. Deux classes de la société qui généralement s'entendent mal ensemble s'accordaient pour recommander la douceur envers les esclaves. D'un côté, le philosophe disait aux gens du monde, aux lettrés, aux financiers, aux grands seigneurs qui l'écoutaient, que ce sont des hommes comme les autres, « formés des mêmes élémens, qui jouissent du même ciel et respirent le même air, » et qu'il faut les traiter comme des amis d'un rang inférieur (*servi sunt, immo humiles amici*). De l'autre, le petit peuple, qui ne lit pas les traités de philosophie, et qui se laisse conduire par son instinct, manifestait en toute occasion sa sympathie pour eux. Il les connaissait et les aimait; des souffrances partagées, des plai-

(1) Il semble même qu'avant les Antonins la loi ait quelquefois essayé de prendre la défense de l'esclave et de limiter les droits du maître sur lui. « Il y a un juge, di Sénèque, commis pour connaître des injustices des maîtres envers leurs esclaves, pour réprimer leur cruauté, leur avarice, leur brutalité. »

sirs communs, les rapprochaient. Ils se trouvaient associés dans des travaux pénibles, ils se voyaient familièrement sur les places publiques et au cabaret. N'avaient-ils pas d'ailleurs une sorte de communauté d'origine? L'esclavage était la source de presque toute la plèbe romaine. Elle ne l'ignorait pas, et les grands seigneurs avaient soin de l'en faire souvenir. N'est-il pas naturel que ces fils d'affranchis se soient toujours montrés disposés à défendre ceux qui étaient ce qu'avaient été leurs pères? Lorsque sous Néron, après la mort de ce Pédanius Secundus dont j'ai parlé, le sénat eut condamné à périr les quatre cents esclaves qui avaient passé la nuit sous le même toit que lui, le peuple fut ému de pitié; il s'arma de pierres et de torches pour empêcher l'exécution. Il fallut prendre des mesures sévères et border de troupes tout le chemin par où ces malheureux furent conduits à la mort. C'est sous cette double pression que le sort des classes serviles s'adoucit dans l'empire. Sénèque dit formellement que les maîtres cruels sont montrés au doigt dans toute la ville. L'opinion publique s'était donc prononcée; elle faisait à tous un devoir de la douceur et de l'humanité. Du temps d'Auguste, un très méchant homme, Hostius Quadra, fut tué par ses esclaves. L'empereur, qui cependant affectait d'être un rigide observateur des lois, n'osa pas blesser le sentiment général; il feignit d'ignorer le crime pour n'être pas forcé de le punir.

Le sort de tous les esclaves n'était pourtant pas le même, et il y a des distinctions à faire entre eux. Ils étaient en général moins bien traités aux champs qu'à la ville. Les agronomes, quand ils nous décrivent le matériel de la ferme et les instrumens de l'exploitation, rangent sans façon l'esclave dans la même catégorie que les bœufs. C'est qu'en réalité le maître ne le distingue pas beaucoup du bétail. Le soir, on l'enferme dans des espèces d'écuries ou de prisons souterraines (*ergastula*) percées de fenêtres étroites et assez élevées au-dessus du sol pour qu'il ne puisse pas les atteindre avec la main. Le jour, s'il doit travailler seul, comme on craint que le grand air et l'espace libre ne lui donnent l'idée de s'enfuir, on lui met les fers aux pieds. Voilà certes un régime rigoureux; mais l'esclave paraît le supporter sans trop de peine. Quand arrive un de ces jours de fêtes qui suspendent le travail, il le célèbre avec une joie bruyante. On n'aurait jamais dit, à le voir s'amuser de si bon cœur après la moisson ou la vendange, rire et chanter aux jeux des carrefours (*compitalia*), ou bien sauter gaîment le feu de paille des Palilies, qu'il fût tenu si sévèrement pendant tout le reste de l'année. Ce qui prouve qu'à tout prendre on ne le trouvait pas si malheureux, c'est que l'esclave de la ville se prenait quelquefois à

envier le sort de son confrère de la campagne. Horace en avait un à Rome, fort inconstant de son naturel, qui demanda comme une faveur à son maître d'être envoyé dans son domaine de la Sabine. Il est vrai qu'il ne tarda point à s'en repentir. D'ordinaire on ne reléguait l'esclave aux champs que pour le punir, quand on était mécontent de lui. On ne peut douter qu'à la ville il ne fût mieux traité et plus heureux. Placé plus près du maître, il pouvait souffrir davantage de ses caprices, mais aussi il en profitait. C'est lui qui avait le plus de chance d'arriver à la liberté et à la fortune. Il y en avait même dont la situation était brillante et enviée : c'étaient les esclaves impériaux. Il suffisait d'appartenir à la maison de césar pour être un personnage, et les grands seigneurs qui s'estimaient heureux d'être connus du portier de Séjan achetaient par des présens et des bassesses les bonnes grâces des intendans de Tibère. Avant même d'être affranchis, ces esclaves remplissaient quelquefois de véritables fonctions publiques. L'histoire parle d'un *dispensator* d'Antonin qui était chargé de faire venir à Rome le blé d'Ostie et de Pouzzoles. Ils avaient tous du reste le sentiment de leur importance. Ils étaient fiers, insolens, et pensaient qu'ils devaient faire respecter la dignité de l'empereur en leur personne. Après ceux-ci, je placerais volontiers les esclaves des villes, des temples, des corporations civiles ou religieuses. Lorsque le maître est collectif, il est toujours moins rigoureux, ou plutôt, quand l'autorité est ainsi partagée et que personne n'en prend pour soi le fardeau, non-seulement le serviteur n'est pas commandé, mais en réalité c'est lui qui commande. Aussi les esclaves de cette catégorie paraissent-ils en général riches et contens de leur sort. On en voit qui font des libéralités importantes à ces associations même qui les ont achetés, se donnant le plaisir piquant d'être les bienfaiteurs de leurs maîtres. Ceux qui appartiennent à quelque grande maison ne sont pas non plus trop à plaindre. S'ils arrivent à des fonctions élevées dans la domesticité intérieure, ils peuvent faire de bons profits. Quelquefois l'intendant d'un homme riche trouvait le métier si bon qu'il aimait mieux rester esclave que d'y renoncer. Ce qui pouvait leur arriver de plus heureux, c'était d'échoir à un maître qui se piquait d'être humain et éclairé, qui cultivait les lettres et pratiquait les leçons des philosophes. Pline le Jeune témoignait aux siens les plus grands égards. Non-seulement il ne souffrait pas qu'on leur mît les fers aux pieds quand ils cultivaient ses domaines, mais il défendait qu'on les entassât dans des cellules étroites ou dans des prisons obscures. Ils avaient à sa maison de Laurente des logemens si commodes qu'ils pouvaient y recevoir des hôtes. Il s'occupait d'eux dès qu'ils étaient malades, il leur permettait de faire leur testament et de laisser à

leurs amis leur petite fortune, il poussait même l'humanité jusqu'à les pleurer quand il les avait perdus. Dans le palais d'un riche et d'un sage comme Pline, l'esclave n'est vraiment pas trop malheureux. C'est chez les petites gens que sa condition est le plus rude. Comme il partage la mauvaise fortune de la maison, naturellement il est pauvre chez les pauvres. Or il peut lui arriver de tomber aux mains d'un maître très misérable. Tout le monde en ce temps avait des esclaves; on en trouve jusque chez les ouvriers et les soldats. Même ce paysan du *Moretum* qui n'a pour tout bien qu'un petit jardin, et qui se lève de si bonne heure pour préparer son plat d'ail, de fromage et de sel, n'est pas seul dans sa cabane; il a pour servante une négresse que le poète nous dépeint avec une vérité frappante. « Ses cheveux sont crépus, sa lèvre épaisse, sa peau noire; elle a la poitrine large, les seins tombans, le ventre plat, les jambes grêles, et la nature l'a pourvue d'un pied qui s'étend à l'aise (*spatiosa prodiga planta*). » Dans ces pauvres maisons, les profits étaient rares et la vie pénible. La seule compensation que l'esclave trouvât à ses misères, c'est qu'il vivait plus près du maître, qu'il en était plus familièrement traité, qu'à force de partager son mauvais sort et de l'aider dans ses souffrances, il était regardé par lui moins comme un serviteur que comme un parent. Il faut du reste remarquer qu'à Rome, comme aujourd'hui dans l'Orient, il a toujours fait partie de la famille. Chez nous, le domestique et le maître, libres tous deux, unis par un contrat temporaire et à des conditions débattues, vivent à l'écart l'un de l'autre, quoique sous le même toit. Ce sont deux individualités jalouses qui s'observent, très décidées à maintenir leurs droits réciproques. A Rome, l'esclave n'avait aucun droit. Ce n'était pas un citoyen, c'était à peine un homme. Sa dignité ne l'empêchait pas de se livrer tout entier à celui auquel il appartenait et de se confondre avec lui. Il y avait donc plus d'intimité et moins de réserve dans leurs relations. Il nous reste un grand nombre de tombes élevées par des maîtres à leurs serviteurs. Elles contiennent souvent l'expression des sentimens les plus tendres; on n'y rend pas seulement hommage à leurs bons services, on les remercie de leur affection (*quod eum pleno affectu dilexerit*). On rappelle qu'en revanche ils ont été traités avec douceur, comme des fils de la maison (*loco filii habitus*), et on leur fait même dire ces mots signicatifs : servitude, tu n'as jamais été trop lourde pour moi! Nous voyons dans Fabretti qu'une mère qui avait perdu un jeune fils et un *verna* du même âge les avait fait enterrer l'un près de l'autre. Les sépultures sont voisines et semblables, les inscriptions contiennent à peu près les mêmes termes. La mère n'a mis aucune différence entre le tombeau de son esclave et celui de son enfant.

Certes je ne voudrais pas peindre le sort des esclaves sous des couleurs trop riantes. Je n'oublie pas que la loi leur était contraire, et je sais que, lorsqu'on n'est bien traité que par faveur, quand on n'a point de droits à invoquer pour protéger son honneur et sa vie, on est toujours dans une situation très malheureuse. Je sais aussi que tous n'étaient pas regardés comme des fils de la maison, et que leurs maîtres ont été souvent pour eux sans pitié. Domitius tuait ses affranchis quand ils refusaient de boire autant qu'il le voulait, — c'était le père de Néron; — Védius Pollion jetait ses esclaves aux murènes lorsqu'ils avaient brisé quelque vase précieux. Ces cruautés horribles sont connues de tout le monde par le privilége qu'a le mal de faire plus de bruit que le bien; cependant je ne crois pas qu'elles aient été aussi fréquentes qu'on le suppose. Sans doute le maître avait le droit de mettre à mort son esclave, mais on peut affirmer qu'il n'en usait guère. L'intérêt s'unissait à l'humanité pour le lui défendre. Loin de le tuer, nous voyons que d'ordinaire il le ménage comme un capital qu'on ne doit pas exposer. Varron a grand soin de recommander à son fermier, quand il a quelque travail dangereux à faire exécuter, par exemple dans les marécages où l'on peut prendre des fièvres mortelles, d'en charger plutôt un mercenaire qu'un de ses esclaves. Si le mercenaire succombe, ce n'est un malheur que pour lui; si l'esclave meurt, c'est une perte pour le maître. Il est vrai que, si l'on se garde bien de le tuer, on ne se fait pas faute de le battre. Les étrivières jouent un grand rôle dans la discipline de la maison. Un proverbe disait qu'un Phrygien battu devenait meilleur, et on ne négligeait pas ce moyen facile de l'améliorer. « J'entends le bruit du fouet, dit Sénèque, je demande ce que c'est; on me répond : C'est Papinius qui fait ses comptes. » Il n'avait pas d'autre moyen d'apprendre à ses intendans à bien calculer. Avant de nous trop indigner, n'oublions pas que ce régime s'est perpétué fort longtemps chez nous. Au XVIIe siècle, en pleine civilisation chrétienne et française, les marquis rossaient leurs laquais, et Célimène reproche à Arsinoé « de battre ses gens au lieu de les payer. » Il est bien possible aussi que ces traitemens rigoureux aient été plus facilement supportés que nous ne le pensons. Le mauvais esclave qui s'habituait à mériter les coups s'habituait aussi à les recevoir. Il finissait par s'y faire, et sa bonne humeur n'en était pas trop altérée. On a découvert en faisant des fouilles sur l'Aventin les restes d'une chambre basse qui a dû servir de prison à quelque maison romaine. On y lit encore quelques inscriptions gravées à la pointe par des gens qui y étaient renfermés. En voici une : « Je fais vœu, si je sors d'ici, de boire tout le vin de la maison. » Voilà certes un esclave qui a supporté gaîment la prison. Plaute a donc bien raison de nous représenter les esclaves se mo-

quant des étrivières et narguant les bourreaux. « Je mourrai sur la croix, fait-il dire à un drôle; eh bien! n'est-ce pas ainsi que sont morts tous mes aïeux? » Les châtimens, quand ils sont trop répétés, cessent d'être effrayans. Dans ces pays de l'extrême Orient où les exécutions capitales sont si fréquentes, elles ne font peur à personne; on prétend même qu'en Chine, pour une somme convenable, les condamnés à mort trouvent à se faire remplacer. Ce qui est sûr, c'est que, malgré la rigueur de sa condition, l'esclave prenait gaîment la vie. Celui qui habitait la ville n'était pas confiné dans la maison et rigoureusement enfermé dans les travaux domestiques. Il participait à l'existence joyeuse de son maître, il fréquentait comme lui les bains publics, il assistait aux jeux du cirque ou de l'arène. Les gladiateurs n'avaient pas de spectateur plus assidu et plus passionné; il prenait parti pour les Thraces ou les Myrmillons, il applaudissait avec rage Pacidéianus ou Rutuba; le soir, il errait dans les mauvais quartiers de Rome où les courtisanes à deux as « se montrent sans voile à la lumière éclatante des lampes. » A la longue, ces plaisirs lui devenaient nécessaires, et il ne pouvait pas s'en passer. L'esclave d'Horace ne cessait d'y rêver quand pour son malheur son maître l'emmenait à la campagne. Au milieu des plaines tranquilles de la Sabine, il songeait toujours aux rues de Rome, à ce cabaret du coin (*uncta popina*) où il trouvait du vin à bon marché et une joueuse de flûte de mœurs faciles qui le faisait sauter lourdement quand il avait bien bu. Horace se moque beaucoup de ces divertissemens grossiers et semble les prendre en pitié. Qui sait pourtant s'il ne régnait pas dans ce cabaret d'esclaves une plus franch gaîté qu'à la table du maître quand il versait à ses amis son falerne de cinquante ans, et qu'il régalait de son cécube et de ses petits vers Cinara ou Lalagé?

Je crois donc qu'en général on se représente l'esclave romain un peu plus malheureux qu'il ne l'était, et qu'en dépeignant son sort on charge les couleurs. Ce qui entraîne à exagérer, c'est la comparaison qu'on fait sans le vouloir de l'esclavage antique avec celui qui a régné si longtemps dans le Nouveau-Monde, et dont, il faut l'espérer, notre génération verra la fin. Ils ne se ressemblent pas, et, je le dis à regret, c'est celui de nos jours, celui qui est venu après le christianisme, qui est le plus rigoureux. Comme il est fondé sur une différence de couleur, rien n'en peut effacer la trace. Il résiste même à la liberté; c'est un mal sans remède, au seuil duquel on peut dire, comme le poète, qu'il faut laisser toute espérance. La flétrissure survit à l'émancipation, et à la servitude réelle succède une servitude d'outrage et de mépris qui ne finit pas. Rien de pareil n'existait dans l'antiquité. Ce n'était pas une seule race, une race

étrangère, marquée d'un signe ineffaçable, qui avait le triste privilége de fournir le monde d'esclaves. Il en arrivait de partout, et les Romains étaient exposés à le devenir comme les autres. Cette pensée les disposait à les mieux traiter; il est naturel qu'on ait plus de sympathie pour les malheurs qui peuvent nous atteindre que pour ceux dont on se sent à l'abri. De plus, comme alors ni la nature ni la loi n'éternisaient les effets de la servitude, le fils de l'affranchi était citoyen comme tout le monde. Rien ne lui était plus facile que de dissimuler son origine, s'il en rougissait; mais, même en l'avouant, il pouvait arriver à toutes les dignités publiques. Horace était tribun d'une légion dans une armée d'aristocrates. Cette fusion complète de l'homme libre et de l'esclave qui s'opérait après la liberté faisait qu'avant l'émancipation les barrières entre eux étaient moins hautes. Ils travaillaient à côté l'un de l'autre aux champs, à la ville ils faisaient partie des mêmes associations civiles ou religieuses. L'esclave arrivait quelquefois à les présider, et il commandait ainsi aux hommes libres. Qui l'aurait souffert il y a quelque temps aux États-Unis? Une autre différence, qui n'est pas moins grave, c'est qu'aujourd'hui l'esclave appartient à une race inférieure. Je ne veux pas dire qu'elle le soit par nature et qu'elle doive l'être toujours, il ne faut pas consentir à mettre de ces inégalités fatales et éternelles entre les hommes; mais en réalité elle l'est. Au contraire l'esclavage antique, surtout celui des villes, se recrutait d'ordinaire parmi les peuples de l'Orient grec, les plus intelligens du monde. A leurs dispositions naturelles, on ajoutait encore par une éducation savante. Ce n'était pas toujours par humanité qu'on prenait cette peine, c'était le plus souvent par calcul; on augmentait la valeur d'un esclave en l'instruisant, comme on accroît le prix d'un domaine par une culture soignée. Un bon grammairien ne se vendait pas moins de 25,000 fr. Il y avait donc dans toute grande maison une sorte de cours complet d'études, et les traces de ces *pædagogia servorum* se retrouvent à chaque pas dans les inscriptions latines (1). Quand il était ainsi formé par l'éducation, instruit dans les lettres et les sciences, l'esclave antique ne ressemblait pas à celui de nos jours, abruti s'il est résigné, féroce s'il est mécontent. C'était un personnage habile et rusé, un observateur ingénieux, prêt à toutes les fortunes, bon pour tous les métiers, et qui, avec beaucoup d'adresse et peu de scrupules, espérait bien tirer un bon parti d'une situation mauvaise. Il est de règle que dans la vie privée, comme

(1) Il en était de même en Grèce, et Platon nous dit qu'on reconnaissait les jeunes esclaves à un certain raffinement d'éducation précoce. « Si j'entends un enfant articuler avec trop de précision, cela me choque, me blesse l'oreille, et me paraît sentir l'esclave. »

ailleurs, le pouvoir finit toujours par appartenir à l'intelligence; en quelque rang que le sort l'ait mise, elle reprend sa place naturelle. Aussi rencontrons-nous dans presque toutes les familles romaines un esclave qui gouverne; il a vite compris les faibles de son maître, et il s'en sert pour le dominer. Bientôt il dispose de la fortune, il règle les dépenses, il dirige les travaux, il force la femme et les enfans à plier sous sa volonté; c'est lui qui mène la maison, et le malheureux qui l'a payé de ses deniers peut dire, comme un personnage de la comédie : « J'ai acheté la servitude. »

III.

Après m'être occupé des rapports de l'esclave et du maître, j'arrive aux relations des esclaves entre eux. Elles étaient bien plus compliquées qu'on n'est tenté de le croire. Il semble que, le maître ayant sur tous ses serviteurs les mêmes droits et des droits sans limites, ils devaient aussi être tous égaux, et que, dans cette situation infime où les plaçait la loi, il ne pouvait pas y avoir de degrés. Il y en avait pourtant, et de nombreux. Une hiérarchie très complexe conduisait du voisinage de la liberté aux dernières extrémités de la servitude. Certains esclaves exerçaient des fonctions plus relevées et jouissaient de plus de confiance et d'estime que les autres. C'étaient d'abord les fermiers et les intendans, dont j'ai déjà parlé. Au-dessous d'eux, il y avait place pour des distinctions infinies. Par exemple, les secrétaires et les trésoriers devaient être choisis avec plus de soin et traités avec plus d'égard; on ne confie pas à tout le monde sa bourse et ses papiers. Cicéron dit que les huissiers et les jardiniers se regardaient aussi comme supérieurs à leurs camarades. Venait ensuite la foule des esclaves ordinaires, divisés en décuries, qui elles-mêmes, à ce qu'il semble, étaient rangées dans un certain ordre d'après l'importance de ceux qui les composaient. La dernière de toutes, selon Sénèque, contenait ces esclaves de rebut que le crieur public vend les premiers au marché, avant que les amateurs ne soient arrivés et que les enchères véritables ne commencent. Ce n'étaient pourtant pas les plus humbles, et il y avait encore un degré plus bas. Il arrivait parfois qu'un de ces intendans ou de ces trésoriers, qui à la longue avait acquis une certaine aisance, voulait se donner quelque repos. Il faisait ce qu'il voyait faire à son maître : il achetait un esclave soit pour son service particulier, soit pour faire à sa place les travaux pénibles de la maison. Il y avait donc à Rome des esclaves d'esclaves qu'on appelait *vicarii*. C'était le dernier échelon de la servitude; c'est là aussi qu'elle devait être le plus lourde. On a remar-

qué de tout temps que les serviteurs enrichis faisaient les maîtres les plus rigoureux. L'esclave qui avait un esclave devait être toujours tenté de lui faire souffrir les injustices dont il était victime et de lui rendre les coups qu'il recevait. Il lui semblait sans doute, quand il venait d'être maltraité par son maître, qu'il se relevait à ses yeux, qu'il reprenait sa dignité d'homme, en maltraitant à son tour son serviteur. Cette institution des *vicarii* est une des originalités de l'esclavage romain. Elle n'était à Rome ni une exception rare ni un privilége réservé à la haute domesticité des grandes maisons; on a conservé l'inscription funéraire du *vicarius* d'un sous-fermier. Cicéron semble même dire que tout esclave qui se respecte, qui n'est point un prodigue ou un débauché, peut avoir son *vicarius*. Les plus riches en possédaient qui étaient nés et qui avaient grandi chez eux (*vicarii vernæ*), ce qui suppose toute une hérédité de servitude dans ces misérables cellules; mais ce qui est plus étrange encore, c'est qu'en restant esclaves ils pouvaient faire des hommes libres. Rien ne les empêchait de donner ou de vendre la liberté à leurs *vicarii*. Nous savons qu'ils le faisaient quelquefois; l'un d'eux, en s'élevant à lui-même un tombeau de marbre, ne se refuse pas le plaisir de copier la formule qu'il a lue sur celui de son maître : il nous dit fièrement qu'il y donne une place à ses affranchis des deux sexes. C'est ainsi que par une bizarre contradiction il leur arrivait de communiquer à d'autres des droits dont ils étaient eux-mêmes privés.

Il y avait donc des rangs dans la servitude et une sorte d'aristocratie qui réclamait pour elle des égards particuliers. Le *dispensator* d'une grande maison se regardait comme un personnage. Il ne faut pas nous le représenter humble, timide, portant dans son attitude le poids de sa condition : au contraire il tient la tête haute. A la porte du maître, il rudoie les cliens, des hommes libres pourtant, qui viennent tous les matins recevoir le présent qui les fait vivre. Dans l'intérieur de la maison, il a des camarades qui lui parlent avec respect, qui le flattent, qui lui demandent sa protection, qui prient les dieux pour lui. Il nous reste la base d'un monument qui a été élevé à Mithra par un économe (*arcarius*) pour obtenir la conservation et la santé d'un *dispensator* (*pro salute et incolumitate*) : c'est précisément la formule dont on se sert quand on prie les dieux pour l'empereur. — Lorsqu'il rentre dans sa cellule, il y trouve ses serviteurs qui l'attendent, car, comme je viens de le dire, à Rome l'esclavage est entré dans l'esclavage même. Cet homme qui dépend entièrement d'un autre, à qui sa vie même n'appartient pas, possède des esclaves qui ont peur de lui, qui tremblent dès qu'il parle, qui l'appellent humblement mon maître,

dominus. Ce mot se retrouve sur la tombe d'un *vicarius* qui nous a été conservée. Au fond pourtant ce n'est qu'un esclave; il n'a pas plus de droits que ce malheureux qui le craint et qui le flatte. Que son maître l'appelle, il faut qu'il quitte ses grands airs, qu'il devienne humble et caressant, car celui devant lequel il va paraître dispose de lui à son gré, peut le jeter en prison, le battre, le tuer. Quelle situation étrange et compliquée! Après tout, elle ne doit pas trop nous surprendre. Ne se reproduit-elle pas de quelque façon dans la vie de tout le monde? Il n'y a guère de fonctions où l'on n'ait à la fois des subordonnés et des supérieurs, où l'on ne soit contraint d'avoir deux façons de parler et deux visages, ici l'attitude de l'obéissance, là le ton du commandement.

Pline a vraiment raison de comparer la maison d'un riche Romain à une sorte de république et de cité. La ressemblance est complète. Cette petite république intérieure se modèle tout à fait sur l'autre. On y forme aussi des associations ou, pour parler comme les Romains, des *colléges*, dont les membres s'assistent et se soignent les uns les autres quand ils sont malades, et se donnent de bons dîners quand ils sont bien portans. Il y avait dans le palais impérial une association de cuisiniers (*collegium cocorum*) à laquelle un ancien cuisinier en chef (*archimagirus*) devenu libre et riche fait des libéralités importantes. On voit même quelquefois tous les esclaves d'une maison se réunir, comme le peuple sur le Forum, délibérer gravement et voter quelque récompense à leur maître, s'ils en sont contens. Ils lui élèvent un monument à frais communs, « pour le remercier, disent-ils, d'avoir exercé le commandement d'une manière modérée. » Il leur arrive dans ces circonstances solennelles d'imiter assez bien le style officiel. Écoutez-les parler. « Les esclaves de la salle à manger, pour reconnaître les services et les bienfaits d'Aurélia Crescentina, lui ont décerné une statue; *ob merita et beneficia sæpe in se collata statuam ponendam tricliniares decreverunt.* » Ne croirait-on pas lire quelque sénatus-consulte? C'est ainsi que ce monde de l'esclavage reproduisait fidèlement les usages de l'autre. On y retrouvait sans doute aussi toutes les passions qui agitent la vie des hommes libres. Je me figure que les haines y devaient être très vives. Que de jalousies contre ceux qui avaient obtenu la faveur du maître et qui en étaient mieux traités! Que de cabales pour leur nuire et les supplanter! Les amitiés aussi y étaient très tendres. Nous avons la preuve qu'il s'y formait de bonnes et solides liaisons qui duraient autant que la vie. Voici l'inscription touchante qu'un affranchi avait fait graver sur la tombe d'un de ses amis : « Entre nous deux, mon cher camarade, jamais un dissentiment ne s'éleva, j'en atteste les

dieux du ciel et ceux des enfers! Nous avons été faits esclaves à la fois, nous avons servi dans la même maison, nous avons été affranchis ensemble, et ce jour qui t'enlève à moi est le premier qui nous sépare. »

Mais ces amitiés, si tendres, si dévouées qu'on les suppose, ne suffisent pas à l'existence. L'esclave avait-il aussi une femme et des enfans? Pouvait-il se faire une famille? C'est ce que nous souhaitons le plus de connaître quand nous étudions sa vie intérieure. Les documens ne nous manquent pas pour le savoir. Ici encore nous allons trouver la contradiction la plus étrange entre les prescriptions de la loi et la réalité. La loi n'accorde pas à l'esclave le droit de se marier; le mariage avec ses effets civils et son caractère moral est réservé à l'homme libre; aux yeux du législateur, l'esclave n'a point de femme légitime, il n'a qu'une compagne de servitude qui habite avec lui (*contubernalis*), ou qui partage son lit (*concubina*). Dans la réalité, ces distinctions s'effacent. Cette union, de quelque nom que la loi l'appelle, l'esclave la regarde comme sérieuse. Elle est pour lui un mariage véritable, il le pense et même il le dit. Il ne se fait aucun scrupule de se servir de ces noms d'époux et d'épouse que l'homme libre a voulu garder pour lui. Celle que la loi s'obstine à nommer sa concubine, il l'appelle sa femme, et même une femme incomparable. Il emploie sans façon pour la louer les formules les plus honorables qu'il a lues sur la tombe des grandes dames. Il dit qu'il a vécu avec elle sans aucun dissentiment (*cum qua sine querela vixit*), que sa mort est la seule douleur qu'elle lui ait causée (*ex qua nihil doluit præter mortem*). Il ne paraît pas que ces expressions aient choqué personne, et qu'on ait jamais empêché de les employer. Ces mariages serviles finirent même par obtenir sous l'empire une sorte de consécration légale, et le jurisconsulte Paul donne aux femmes d'esclaves ce nom d'épouse que ses prédécesseurs leur avaient refusé. Ainsi, dans ce nouveau conflit entre la loi et l'humanité, c'est encore l'humanité qui a vaincu.

Je ne dis pas que cette répugnance de la loi à reconnaître les unions d'esclaves n'ait eu souvent des résultats fâcheux. Comme personne ne s'occupait de les régler, elles s'accomplissaient un peu au hasard. Je trouve dans les inscriptions de Naples un esclave qui a fait sa femme de sa sœur et qui le dit tout naturellement. Ce qui est plus commun encore sans être moins surprenant, c'est d'en voir deux qui s'entendent pour avoir la même femme. Il y en a plusieurs exemples dans les recueils épigraphiques, et ce qui prouve que ces ménages à trois ne réussissaient pas trop mal, c'est qu'à la mort de la femme on voit les deux maris se réunir pour la pleurer ensemble et lui élever un tombeau en commun. Quand on

lit ces inscriptions et qu'on songe à la situation bizarre qu'elles nous révèlent, on se rappelle la dernière scène du *Stichus* de Plaute, où le poète a représenté un incident de ces singuliers ménages. Stichus dit en parlant de son camarade Sagarinus : « Nous avons la même amie, nous sommes rivaux. » C'est une rivalité qui ne paraît pas très violente. Ils s'entendent à merveille, ils s'invitent l'un l'autre à dîner, ils dansent et boivent ensemble et partagent de la meilleure grâce les faveurs de la jeune Stéphanium, qui les appelle ses chers amis et les comble de joie en leur disant : « Je vous aime tous les deux. » Stichus, qui a de l'esprit, trouve une raison sans réplique pour justifier ce partage. « Je suis toi, dit-il à Sagarinus, et tu es moi. Nous ne sommes qu'une âme en deux corps. Nous aimons la même amie; quand elle est avec toi, elle est avec moi; quand elle est avec moi, elle est avec toi. » On voit que Stichus ne laisse pas à son camarade le moindre prétexte d'être jaloux.

D'ordinaire les choses se passaient plus sérieusement. Malgré le silence de la loi, il était naturel que dans une maison bien gouvernée un certain ordre finît par s'établir dans ces unions d'esclaves. Le maître avait tout intérêt à les favoriser. Une fois engagé dans une liaison régulière et durable, devenu père de famille, l'esclave devait être plus moral et plus rangé. Il ne songeait plus à s'enfuir d'une maison qui contenait toutes ses affections; comme il cherchait à se faire un pécule pour rendre la servitude plus légère à ceux qu'il aimait, il travaillait avec plus de soin et d'ardeur. D'ailleurs l'enfant qui naît de ces mariages est un revenu pour le maître. « C'est l'essaim d'une riche maison, » disait Horace, et l'on a tout intérêt à le voir s'augmenter. Caton, cet excellent père de famille qui faisait argent de tout, avait imaginé de vendre à ses esclaves la permission de se marier; c'était tirer de ce mariage un double profit et leur faire payer le droit de l'enrichir. Varron était plus généreux, il demandait qu'on permît à certains ouvriers de la ferme et surtout aux bergers de prendre une compagne. Seulement ils devaient la choisir robuste, capable d'aider son mari dans les travaux les plus pénibles. Il rappelait avec complaisance qu'il en avait vu en Illyrie porter un faix de bois sur leur tête et dans leurs bras un nouveau-né. « Elles faisaient honte à ces accouchées de la ville qui restent étendues sur leurs canapés. » Columelle allait plus loin encore : il voulait qu'on accordât à la femme esclave qui avait trois enfans l'exemption de travailler, et la liberté à celle qui en avait davantage. On ne voit pas que sous l'empire le mariage ait été refusé à aucun esclave; on l'accordait même à ceux qui étaient placés au dernier degré de l'échelle, aux malheureux *vicarii*. C'était naturellement dans la maison de leur maître, parmi

leurs compagnes de servitude, qu'ils choisissaient leurs femmes. La discipline intérieure aurait été troublée, s'ils les avaient prises ailleurs (1). Ils se mariaient généralement de bonne heure. Nous avons un certain nombre d'exemples de femmes esclaves mariées avant quinze ans; une d'elles est morte à seize déjà mère. Ces mariages hâtifs étaient assez fréquens dans la société romaine; ils devaient être plus communs encore chez les esclaves. Ce qui les retarde ordinairement dans les classes libres, c'est la difficulté de trouver un parti convenable pour une jeune fille. Tout était simplifié dans l'esclavage. Les préoccupations de naissance n'existaient pas, celles de fortune devaient être fort légères. On ne consultait donc qu'un goût réciproque. Le consentement des parens et la permission du maître constituaient toute la cérémonie. Comme ces unions n'avaient aucune sanction légale et qu'on pouvait les rompre aussi facilement qu'on les formait, on hésitait moins avant de s'y engager, par la certitude qu'on avait de s'en dégager sans peine. Est-ce à dire qu'elles aient été beaucoup moins heureuses que celles qui donnent lieu à des réflexions interminables et à une habile diplomatie? Je ne le crois pas. Il est vrai que cette opinion ne s'appuie guère que sur les attestations des épitaphes; or je sais qu'elles ne méritent pas une entière confiance. Quelque dissentiment qui ait séparé les époux pendant leur vie, la mort arrange tout. Sganarelle dit de sa femme, qu'il a perdue : « Elle est morte, je la pleure; si elle vivait, nous nous disputerions. » Mais on trouve dans ces épitaphes autre chose que de vagues complimens. Elles contiennent aussi des faits qui prouvent que l'union a été longue et heureuse. Le nombre des années qu'elle a duré y est très souvent rapporté. On y voit que les deux époux ont vécu trente, quarante ans ensemble, et que la mort seule a pu les désunir. Comme aucune autorité ne les empêchait de se séparer dès qu'ils ne se convenaient plus, s'ils sont demeurés l'un avec l'autre, c'est qu'ils le voulaient et qu'ils étaient heureux ensemble. On est donc sûr qu'ici les années de mariage représentent bien exactement des années de concorde et d'affection.

Ainsi, en dépit de la loi, l'esclave avait une famille. Il ne restait pas dans cet isolement où elle prétendait le retenir. Longtemps l'orgueilleux patricien de Rome avait voulu réserver pour lui seul

(1) Tertullien dit pourtant que les maîtres sévères et rigoureux (*severissimi quique domini et disciplinæ tenacissimi*) sont les seuls qui interdissent à leurs esclaves de choisir leurs femmes dans une autre maison que la leur; mais la discipline intérieure s'était alors fort relâchée. A l'époque de Trajan, Pline, si doux, si complaisant pour ses esclaves, ne leur permettait pas de rien léguer par testament à ceux d'une maison étrangère.

le droit d'avoir un père. Ce droit, la plèbe l'avait conquis après une longue lutte. L'esclave à son tour se l'attribua sans façon. La famille n'est pas pour lui une sorte d'improvisation et de hasard, sans passé et sans lendemain. Elle a ses racines au loin et remonte à plusieurs générations en arrière. Dans ses inscriptions, il nous parle de son père et même de son grand-père ; il a presque des ancêtres. Non-seulement il se souvient du passé, mais il songe à l'avenir. Après nous avoir dit qu'il élève un tombeau pour sa femme et pour ses enfans, il ajoute avec assurance : « et pour leur postérité; *uxori, liberis, posterisque eorum.* » Avec le souvenir des aïeux et l'espérance des descendans, que manque-t-il à la famille?

Si le mariage est pour lui un sujet de grandes joies, s'il fait descendre un peu de bonheur dans ces pauvres cellules, il peut être cause aussi des douleurs les plus amères. Avec une femme et des enfans, l'espérance de la liberté s'éloigne. Elle coûte plus cher, elle est plus longue à conquérir quand il faut la payer pour plusieurs à la fois. Quel désespoir pour l'esclave, si un caprice de son maître l'affranchit tout seul, si, en sortant de la servitude, il y laisse ce qu'il a de plus cher! Les inscriptions nous prouvent que cette triste circonstance s'est plus d'une fois présentée, et que la liberté a séparé ceux que l'esclavage avait unis. Un esclave espagnol affranchi par testament et à qui son maître avait en outre laissé quelques biens déclare qu'il a renoncé à tout, et qu'il n'a demandé en échange de ce qu'il abandonnait que le bien précieux de la liberté de sa femme, *nihil præter optimum premium libertatis uxoris suæ abstulit.* Une autre préoccupation qui devait poursuivre l'esclave quand il était marié, c'était l'avenir de sa famille. L'esclavage n'est pas le plus grand des maux qui la menacent; elle est exposée aussi à la honte et au déshonneur. Stace nous dit que les femmes des esclaves ne se sentaient devenir mères qu'avec terreur. A combien de dangers et d'outrages cet enfant qui allait naître n'était-il pas réservé! Si c'est une fille, si elle a reçu pour son malheur cette beauté voluptueuse des races orientales d'où elle sort, le maître peut la remarquer. Que faire alors pour lui échapper? La loi ne donne aucune ressource; elle ne daigne pas protéger l'honneur d'une jeune esclave. L'opinion publique, quoique en général plus humaine que la loi, n'est pas non plus d'un grand secours. Elle admet comme un principe « qu'il n'y a rien de honteux dès que le maître le commande. » « Ce qui est une honte pour l'homme libre, dit un orateur, est une complaisance chez l'affranchi, une nécessité chez l'esclave. » Il faut donc que la jeune fille cède et même qu'elle se tienne honorée de la faveur qu'on lui fait. Le plus souvent cet amour du maître n'est qu'une fantaisie, un caprice qui passe successivement d'une esclave

à l'autre, en sorte que cette facilité que l'esclavage donnait pour satisfaire toutes les passions est devenue une des causes les plus puissantes de corruption dans la société romaine. Quelquefois aussi l'affection était plus sérieuse; le maître alors affranchissait son esclave et l'épousait. Ces sortes de mariages paraissent avoir été très nombreux. La loi ne les interdisait qu'aux sénateurs et à leurs enfans. Les autres avaient le droit de les contracter, et, à la facilité avec laquelle on les avoue dans les inscriptions, on voit bien que l'opinion n'en était pas scandalisée. En élevant ainsi son esclave jusqu'à lui, en lui donnant à la fois la liberté et la fortune, le maître pensait sans doute qu'elle lui serait plus attachée et plus fidèle. Il a dû se tromper quelquefois. Un de ces malheureux, abandonné par son affranchie, avait voulu, selon l'usage, confier sa vengeance aux morts. Il avait fait graver sur le revers d'un tombeau l'inscription suivante : « Honte éternelle à l'affranchie Acté, empoisonneuse, perfide, trompeuse, au cœur de fer! Puisse-t-elle attacher à son cou une corde de chanvre! Puisse la poix ardente brûler son cœur méchant! Je l'avais affranchie pour rien; elle a suivi un amant, elle a trompé son maître, elle a emmené avec elle ses deux seuls serviteurs, une jeune fille et un enfant. Elle voulait que, laissé seul, dépouillé de tout, le vieillard mourût de désespoir! » Il me semble qu'on devine à la vivacité de ces paroles tout un petit drame intérieur. Ce vieillard qui se plaint avec tant de colère devait être amoureux, et cet amant qu'avait suivi la jeune affranchie était un rival. S'il ne l'a pas dit d'une manière plus claire, c'est qu'il craignait sans doute de devenir ridicule après avoir été trompé. La loi, qui se montrait complaisante pour les amours du maître, et qui lui donnait un moyen de les légitimer par le mariage, était au contraire sans pitié pour la femme libre qui se permettait d'aimer un de ses esclaves. Ces sortes d'aventures étaient, à ce qu'il semble, assez fréquentes. Pétrone s'amuse beaucoup de cette étrange contradiction qui fait que les maîtresses s'abaissent volontiers jusqu'à leurs valets, tandis que les servantes aspirent généralement à l'amour de leurs maîtres. « Pour moi, fait-il dire à une de ces dernières, je n'ai jamais cédé à un esclave; aux dieux ne plaise que j'accorde mes caresses à des gibiers de potence! C'est l'affaire des grandes dames, qui aiment à retrouver sous leurs baisers la trace des étrivières! » Parmi ces grandes dames, il y avait quelquefois des princesses. Tacite nous raconte qu'Émilia Lépida, la femme de Drusus, fut condamnée pour avoir eu des relations avec un esclave, *ob servum adulterum*. Sous Claude, un sénatus-consulte décida que cette faute entraînerait la perte de la liberté. Constantin aggrava la peine, et punit de mort la coupable; mais ni Constan-

tin ni Claude n'arrêtèrent le mal. Les inscriptions nous font voir que leurs lois étaient ouvertement violées (1). On y trouve des femmes libres qui n'hésitent pas à nous apprendre qu'elles ont épousé leurs affranchis ou leurs esclaves, qui ne se font aucun scrupule de dire qu'elles les ont aimés pendant leur vie et qu'elles les pleurent après leur mort. L'assurance avec laquelle elles avouent ce mariage si sévèrement défendu prouve bien qu'elles ne craignent guère le sénatus-consulte de Claude ou les rigueurs de Constantin. Ici encore la loi a beau faire, l'humanité résiste et l'emporte.

IV.

J'ai fini d'étudier les rapports de l'esclave avec ses maîtres et ses camarades. Je l'ai suivi, comme je l'avais annoncé, dans son passage à travers la famille. Après avoir montré de quelle façon il la traverse, il me reste à faire voir comment il en sort. Il n'y a pour lui que deux manières de la quitter, l'affranchissement et la mort. La mort préoccupait beaucoup l'esclave : ce n'est pas qu'il la redoutât pour elle-même, on a vu que les supplices ne l'effrayaient pas, sa vie lui appartenait si peu qu'il en faisait facilement le sacrifice; mais il songeait avec terreur à ce qui suit la mort, à la sépulture. Pour l'antiquité tout entière, le plus grand malheur qui pût arriver à un homme, c'était de n'être pas convenablement enseveli. Les lettrés eux-mêmes, ceux qui se prétendaient au-dessus des opinions du vulgaire, subissaient ce préjugé; il était plus fort encore chez les pauvres gens. La préoccupation de la sépulture devait naturellement inquiéter davantage ceux qui couraient le plus de risques d'en être privés. Le riche possédait le tombeau de sa famille sur la Voie-Appienne ou la Voie-Latine, il était sûr de trouver une place à côté de ses pères, qui l'attendaient. Le sort réservé à l'esclave était beaucoup plus triste; s'il ne laissait pas de quoi se faire ensevelir honnêtement, ses funérailles étaient assez sommaires. Ses camarades se hâtaient de venir le prendre dans cette étroite cellule où il était mort; on le plaçait dans une bière grossière, on l'emportait la nuit avec le moins de bruit possible, et on allait le jeter dans des sortes de puits ou d'excavations naturelles qu'on appelait des *pourrissoirs* (*puticuli*); il y en avait de célèbres sur l'Esquilin, à l'endroit même

(1) Une de ces inscriptions est assez curieuse : elle est d'un esclave que sa maîtresse a épousé. Il ne peut pas se faire à cet honneur; il est humble, respectueux; il l'appelle son excellente maîtresse, *optima domina;* il parle de sa bonté, de ses bienfaits envers lui; il dit qu'il l'a déposée dans le tombeau de ses pères, et ne semble pas oser prendre place à côté d'elle. Celui-là, en devenant mari, n'avait pas cessé d'être esclave. Cet exemple semble bien confirmer ce que nous dit Tertullien, qu'en épousant quelqu'un qui n'avait pas le droit de les contraindre les femmes voulaient conserver la liberté de tout faire.

où Mécène fit plus tard construire sa belle maison, et où se trouvent aujourd'hui les thermes de Titus. Échapper à cet outrage qui attendait ses restes était la pensée constante de l'esclave; il se privait de tout pendant sa vie pour avoir une tombe après sa mort. « Ce tombeau, dit l'un d'eux dans son épitaphe, je l'ai fait de mes économies, *frugalitate mea feci.* » Quand les économies n'y suffisaient pas, ce qui arrivait fréquemment, les amis s'entendaient quelquefois pour en faire les frais. Les inscriptions de Naples nous montrent trois esclaves qui se sont réunis pour élever un tombeau à un camarade, et qui même y ont fait graver deux vers touchans. Souvent l'esclave ou l'affranchi devenu riche se faisait construire un monument spacieux et y gardait des places pour ses amis. La plus grande marque d'affection qu'on pût donner à quelqu'un, c'était de le recevoir dans son tombeau; aussi en trouvons-nous un qui, après avoir indiqué ceux auxquels il accorde cette faveur, s'excuse timidement auprès des autres : *vos ceteri ignoscetis;* mais, comme on ne pouvait pas toujours compter sur la complaisance de ses camarades, le plus sage était de se pourvoir soi-même d'une tombe. Beaucoup se faisaient recevoir dans ces sociétés qui couvrirent alors l'empire et qu'on appelait des associations pour les funérailles (*collegia funeraticia*). Quelques-unes formaient de véritables compagnies d'assurance. L'esclave donnait 5 as (25 centimes) par mois; à sa mort, il avait droit à une sépulture convenable, et, pour lui faire honneur, la société envoyait à ses obsèques quelques confrères auxquels on distribuait 1 sesterce (20 centimes) auprès du bûcher. Souvent aussi il achetait une place dans ce qu'on appelait des colombiers (*columbaria*); c'étaient des caves d'une assez vaste étendue, dans les murs desquelles on creusait de petites niches semi-circulaires qui contenaient une ou deux urnes. Au-dessus de la niche, une petite plaque de marbre nous apprend le nom et l'âge de celui dont l'urne renferme les restes (1). On a retrouvé plusieurs de ces monumens dans la campagne romaine, et ce n'est pas sans attendrissement qu'on les revoit aujourd'hui. Le sol y est couvert d'une sorte de poussière humaine que les urnes ont répandue en se brisant. Cependant plusieurs de ces niches sont encore intactes; elles contiennent les cendres de ces pauvres gens qui y reposent depuis dix-huit siècles. L'humilité de leur sépulture les a mieux protégés que le fastueux appareil des tombeaux de marbre des grands seigneurs et que ces menaces hautaines qu'ils adressaient à ceux qui se per-

(1) Ceux qui voudraient avoir une idée de ces *columbaria* sans faire le voyage de Rome n'auraient qu'à regarder l'intéressant tableau de M. Leroux qui a paru à une de nos expositions de peintures, et qui représente les funérailles d'un esclave romain. Il est maintenant au Luxembourg, mais si mal placé, si mal éclairé, qu'il est très difficile de le découvrir, et qu'après qu'on l'a trouvé, il est presque impossible de le voir.

mettraient d'outrager leurs restes. Quand on parvient à lire les inscriptions, que l'humidité a presque effacées, on y trouve des noms d'esclaves, d'affranchis, d'hommes libres, d'ouvriers, de négocians. L'un de ces *columbaria* contient même l'épitaphe de deux Grecs qui faisaient partie d'une ambassade d'un roi du Bosphore. Ils moururent à Rome, et leurs collègues achetèrent deux places pour les faire enterrer. Toutes ces personnes de fortune et d'origine diverses reposent côte à côte, sans distinction, comme les chrétiens aux catacombes; mais ce sont les pauvres, les petites gens, les esclaves surtout, qui sont les plus nombreux. Et quand on se souvient qu'ils ne se sont procuré ces tombes modestes qu'en épargnant sur leur maigre régime, quand on pense à toutes les privations et à toutes les douleurs que représentent cette urne de terre et cette petite plaque de marbre, on se sent disposé à les regarder avec plus d'émotion que le mausolée de Cécilia Métella ou la pyramide de Cestius.

L'autre manière et la meilleure d'échapper à la servitude, c'était l'affranchissement. Il avait lieu de deux façons : ou l'esclave achetait la liberté de son argent, ou il la recevait de la générosité du maître. Le prix qu'il donnait pour la payer n'était pas toujours le même. Dans le recueil d'Orelli, un affranchi nous dit qu'il a payé 7,000 sesterces (1,400 francs) pour être libre; mais c'est un savant homme qui s'appelle lui-même *medicus*, *clinicus*, *chirurgus*, *ocularius*. Voilà bien des talens, et l'on comprend que le maître n'ait pas consenti à se défaire à bon marché d'un homme aussi utile. S'il a tenu à nous faire savoir le prix de son affranchissement, c'est qu'il était exceptionnel et témoignait de son importance. Un autre raconte dans Pétrone que sa liberté lui a coûté 1,000 deniers (900 francs). La somme est déjà plus modeste, et pourtant je la crois encore exagérée. Ce personnage est un vaniteux qui voudrait bien nous faire croire qu'il était très précieux à son maître et lui rendait beaucoup de services. C'est le même qui, parlant des esclaves qu'il possède lui-même, emploie cette expression impertinente : « je nourris vingt ventres et un chien, *viginti ventres pasco et canem.* » Il faut, je crois, abaisser un peu ces chiffres et supposer que le prix moyen de l'affranchissement d'un esclave était à peu près celui de l'achat, c'est-à-dire 5 ou 600 francs. C'était encore beaucoup pour lui, et l'on se demande par quelle merveille d'épargne ou d'industrie il arrivait à réunir cette somme. Sénèque dit que les esclaves économisaient sur leur nourriture. « Ils donnent pour leur liberté l'argent qu'ils ont réuni aux dépens de leur ventre, *ventre fraudato.* » On est un peu surpris de cette source d'économie quand on connaît le triste régime des esclaves; que pouvaient-ils donc épargner sur l'ordinaire de Caton? Heureusement ils avaient d'autres ressources. A la campagne, celui dont le maître

était content pouvait cultiver à ses loisirs un coin de terre dont on lui abandonnait les revenus. On laissait au pâtre une brebis qu'il soignait comme il voulait : c'était toujours la plus belle du troupeau. A la ville, les bénéfices étaient encore plus abondans pour l'esclave. Sans parler des libéralités du maître quand il était de bonne humeur, il avait les gratifications des amis de la maison et l'impôt qu'il levait sur les cliens pour leur obtenir une audience et les introduire avant leur tour. Il pouvait faire aussi d'autres profits moins avouables que nous ne connaissons pas tous aujourd'hui parce qu'il les tenait très cachés. Apulée nous parle de deux cuisiniers d'une grande maison qui tous les soirs emportaient dans leurs cellules les restes de somptueux repas. C'était sans doute pour les vendre, et à l'insu du maître, car l'esclave était très voleur. Pline se plaint amèrement qu'on soit obligé de mettre le boire et le manger sous clé, et regrette l'époque innocente où rien n'était renfermé dans la maison. La mère de Cicéron, qui avait plus d'ordre que son fils, poussait la précaution jusqu'à cacheter même les bouteilles qui ne contenaient rien. Elle ne voulait pas qu'après les avoir vidées on pût dire qu'elles avaient toujours été vides. C'est de tous ces profits, honnêtes ou non, que l'esclave composait ce qu'on appelait son pécule. Il le formait peu à peu, et, comme on dirait aujourd'hui, sou à sou (*unciatim*) ; mais on devine avec quel plaisir il le voyait croître, quelle joie lui causaient les quarts d'as qui s'ajoutaient aux quarts d'as et les sesterces aux sesterces. C'était l'espoir de la liberté qui grandissait avec ce petit trésor. Le maître lui voyait volontiers ces préoccupations de fortune, et les favorisait. Elles étaient une garantie de travail et de moralité : généralement on hésite un peu plus à se mal conduire quand on a quelque chose à perdre ; aussi disait-on d'un mauvais esclave : Il n'a pas un morceau de plomb dans son pécule. Au contraire celui qui était honnête et laborieux travaillait sans cesse à l'accroître. S'il fuyait avec soin le cabaret, s'il parvenait à se faire bien voir dans la maison, s'il était industrieux et rangé, il amassait assez vite la somme nécessaire à son affranchissement. Cicéron semble dire qu'en six ans il pouvait arriver à gagner sa liberté.

Souvent même il n'avait pas à la payer. Si le maître était généreux et reconnaissant, après quelques années de bons services, il l'amenait chez le préteur, qui, en le touchant de sa baguette, en faisait un homme libre. Non-seulement sa liberté ne lui coûtait rien, mais on y joignait souvent une petite somme qui l'aidait à s'installer dans sa vie nouvelle. L'occasion la plus ordinaire de ces affranchissemens gratuits était la mort du maître. L'usage s'était établi chez les personnes riches de donner la liberté à un très grand nombre d'esclaves par leur testament. Ce fut aussi une coutume pieuse

des premiers chrétiens, et, dans une inscription ancienne de la Gaule rapportée par M. Le Blant, un fidèle nous dit « que pour la rédemption de son âme il a fait en mourant un affranchi. » Le sentiment différait chez les Romains, mais le résultat était le même. L'humanité, suppléant à la religion, disait qu'on ne peut pas sortir plus noblement de ce monde qu'en adoucissant les misères de ceux qu'on y laisse, que le moment de la mort est celui qui convient le mieux pour payer les dettes de la vie, et qu'il n'y a rien de plus honorable et de plus désintéressé que de faire du bien même après qu'on a cessé de vivre.

Ces affranchissemens achetés ou gratuits étaient devenus si fréquens au premier siècle de l'empire qu'on vit tout d'un coup l'autorité s'en effrayer. Au moment où l'opinion publique paraît le mieux disposée pour l'esclave, où la loi même commence à s'adoucir en sa faveur, Auguste prend des mesures sévères pour l'empêcher d'arriver trop vite à la liberté. Il exige qu'on ne puisse pas la donner avant l'âge de vingt ans ni la recevoir avant celui de trente, il met des entraves à la libéralité des maîtres selon leur fortune, il défend qu'on puisse jamais affranchir plus de cent esclaves à la fois par testament. Comment expliquer cette contradiction étrange, et que signifie ce retour inattendu de rigueur quand de tous côtés les mœurs deviennent plus humaines et plus clémentes? C'est qu'on s'était aperçu un peu tard du péril que l'affranchissement et par suite l'esclavage faisaient courir à la société romaine. Sans imiter les cités grecques, qui fermaient impitoyablement leurs portes à l'étranger, Rome prétendait bien n'ouvrir les siennes qu'avec discrétion. Elle entendait ne pas prodiguer sans choix ce titre de citoyen qui lui semblait le plus beau qu'un homme pût porter. On l'avait vue résister longtemps aux instances de l'Italie, qui réclamait le droit de cité, et soutenir à ce propos une guerre terrible où elle faillit périr, et, pendant qu'elle éloignait d'elle avec tant d'obstination ces peuples honnêtes et énergiques qui l'avaient aidée à vaincre le monde, elle ne s'apercevait pas que tous les jours, comme par une invasion lente et continue, l'étranger pénétrait chez elle. Depuis les guerres puniques jusqu'à l'empire, le peuple de Rome s'est principalement recruté dans l'esclavage; ce sont des affranchis qui ont comblé les vides que la guerre faisait parmi les citoyens, et, ce qu'il y a de pis, ces affranchis venaient surtout des esclaves de la ville, les plus mauvais de tous. Cette race de fainéans et de débauchés, comme les appelait Columelle, s'entendait à gagner les bonnes grâces du maître par les plus honteuses complaisances, et la bassesse les conduisait vite à la liberté. Pline le Jeune, qui n'était pas un profond politique, se réjouissait avec effusion quand il

voyait un maître généreux affranchir beaucoup d'esclaves. « Il n'y a rien que je souhaite plus, disait-il, que de voir notre patrie s'enrichir de citoyens. » Il avait tort de se réjouir, la patrie n'avait guère à se louer des citoyens nouveaux que lui donnait l'esclavage, et c'est à force de s'enrichir ainsi qu'après avoir patiemment supporté les césars elle a fini par succomber devant les barbares. J'aime mieux la tristesse de Tacite quand il constate avec effroi que le peuple romain n'est plus composé que d'affranchis. C'est qu'il ne se contentait pas d'observer les choses à la surface, et que l'histoire de l'empire, qu'il étudiait dans ses profondeurs, lui montrait avec évidence que l'esclavage ne peut pas être une bonne école pour la vie publique et pour la liberté.

Ce qui m'a le plus frappé dans l'étude que je viens de faire, c'est que la plupart des vices qui dévoraient cette société et qui l'ont perdue lui venaient de l'esclavage. Nous avons vu qu'il a favorisé la corruption des classes élevées, qu'en habituant l'homme à toujours compter sur l'activité des autres il a paralysé ses forces et endormi sa volonté. Il est coupable aussi d'avoir entretenu dans les âmes le mépris de la vie humaine. La cruauté s'apprend, je crois que naturellement l'homme y répugne; mais il s'y fait par l'exemple. On peut dire qu'il y avait dans la maison de beaucoup de riches une école publique d'inhumanité. L'esclave en a souffert longtemps, le maître aussi a fini par en être victime. Si la foule, sous les césars, a regardé mourir avec une si grande indifférence tant d'illustres personnages, n'est-ce pas que les supplices et la mort ne la surprenaient plus, et que, lorsqu'on se fut habitué à ne plus respecter l'homme dans l'esclave, on s'indigna moins de le voir outragé dans le grand seigneur? Mais le reproche le plus grave qu'on puisse faire à l'esclavage, c'est qu'il a formé ce misérable peuple de l'empire que nous retrouvons avec tant de dégoût dans les récits de Tacite. Sa bassesse et sa lâcheté n'étonnent plus quand on se souvient de ses origines. Il est sorti de la servitude; c'est l'esclavage qui l'a fait, et naturellement il l'a fait pour l'esclavage. En vain Rome, qui semblait comprendre par momens d'où lui venait le mal dont elle périssait, s'est-elle étudiée à rendre le sort de l'esclave plus doux, en vain a-t-elle introduit dans ses lois ces principes d'humanité qui étaient depuis longtemps dans ses mœurs; ses efforts n'ont servi de rien, elle n'a pu se soustraire à l'influence d'une institution mauvaise dont c'est la destinée fatale d'entraîner à leur perte tous les pays où elle a régné.

GASTON BOISSIER.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XVII.

NÉGOCIATION AVEC LE PAPE A SAVONE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

La courageuse opposition de l'abbé Émery avait ouvert les yeux de l'empereur sur les difficultés de l'entreprise dans laquelle il persistait à s'engager (1). Après la séance tenue aux Tuileries le 16 mars 1811, il ne lui était plus possible de se faire la moindre illusion sur l'accueil que rencontreraient à Savone les conclusions du complaisant rapport remis par les évêques de la commission ecclésiastique. Si le pape les rejetait, et M. Émery avait affirmé qu'il les rejetterait, c'était vers un schisme que l'on s'acheminait, schisme dont la seule prévision avait effrayé les membres les moins orthodoxes de son conseil d'état, et que Napoléon lui-même regardait avec raison comme dangereux pour la sûreté du régime qu'il était en train de fonder en France; mais son orgueil était en jeu.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

Il avait pris son parti, il l'avait fait publiquement connaître, il n'en changerait pas. Jamais il n'avait reculé devant aucun adversaire, tous lui avaient cédé, le pape céderait comme un autre, et le passé d'ailleurs garantissait l'avenir. Pie VII n'avait-il pas témoigné la plus grande répugnance à venir le sacrer à Paris? et cependant, moitié de gré, moitié de force, il y était venu. Il ne s'agissait que d'employer un peu plus de menaces, un peu plus de contraintes et cette fois encore Pie VII se résignerait.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, l'empereur était dans cette circonstance à peu près seul de son avis, et la responsabilité de sa résolution lui appartenait exclusivement. Ses plus dévoués partisans et les meilleures têtes de son conseil d'état, s'ils n'avaient osé s'en expliquer clairement devant lui, avaient du moins laissé deviner leur secrète désapprobation. Son oncle lui-même, le cardinal Fesch, n'avait pas manqué de lui signaler à tout propos la gravité du pas qu'il se proposait de franchir, et comme la mesure n'était point une de ses qualités dominantes, il ne s'était pas fait faute de fatiguer son neveu en le menaçant continuellement du courroux du ciel, et en le poursuivant de ses incessantes objurgations. Les discrètes remontrances de l'abbé Émery, de ce modeste prêtre que l'empereur savait fortement attaché aux maximes de l'église gallicane, dont il prisait autant que personne le noble caractère, l'esprit éminent et la rare sagacité, avaient d'abord produit un peu plus d'effet; mais cela n'avait guère duré, et la mort du chef des sulpiciens avait vite effacé cette impression passagère. Depuis que M. Émery avait disparu de la scène, il n'y avait plus dans tout le clergé français une seule personne douée d'assez d'autorité pour retenir si peu que ce fût l'empereur sur la pente fatale où il allait désormais se précipiter. Le cardinal Fesch, les évêques du comité et les autres prélats réunis en ce moment à Paris, avec lesquels Napoléon entretenait depuis quelque temps des communications presque journalières, étaient précisément les personnages les plus propres à le confirmer, sans le vouloir et sans le savoir, dans son fâcheux dessein. Avec un homme tel que l'empereur, et sur d'aussi délicates matières, que pouvaient les plus honnêtes intentions, si elles n'étaient appuyées de beaucoup de lumières, d'un tact infini et d'une inébranlable fermeté? Les lumières et le tact manquaient au cardinal Fesch, et la force de caractère faisait défaut à tout ce monde ecclésiastique. Habitué de longue date à mépriser les connaissances théologiques de son oncle, et maintenant impatienté de l'excès de son zèle ultramontain, Napoléon savait parfaitement qu'un mot de sa bouche, le jour où il serait sévèrement prononcé, ferait tomber à terre ce bruyant étalage d'opposition. Quant aux membres du comité et aux prélats qui fréquentaient

les Tuileries, quelques paroles échangées avec eux avaient suffi pour convaincre l'empereur qu'à l'aide d'un peu d'adresse, moyennant certains égards extérieurs et des ménagemens suffisamment gardés, il dépendrait de lui de les mener, dans sa querelle avec le pape, aussi loin qu'il en aurait besoin. Avant de raconter comment ses prévisions se trouvèrent si malheureusement vérifiées, et quel rôle déplorable le cardinal Fesch et les membres principaux de l'épiscopat français trouvèrent bon d'accepter de sa main, il nous faut donner une idée de l'ensemble du plan qu'avait imaginé l'empereur afin d'agir avec une suffisante efficacité sur l'esprit du malheureux prisonnier de Savone. Ce plan, comme tous ceux qui sont sortis du cerveau de ce profond politique, était combiné avec plus d'habileté que de scrupule, et les moindres parties en étaient, on va le voir, fortement liées ensemble.

Napoléon avait résolu de convoquer ostensiblement et avec un certain fracas le concile national avant d'entrer dans aucune espèce de négociation avec Pie VII. Suivant son habitude, son intention, en agissant ainsi, était de mettre le pape en face d'une détermination publiquement arrêtée et d'un fait pour ainsi dire accompli. Il avait calculé que la crainte de voir une assemblée aussi considérable prendre sans son concours des décisions relatives soit au dogme, soit à la discipline ecclésiastique, donnerait beaucoup à réfléchir au chef de la catholicité et le troublerait fortement. Il attachait donc le plus grand prix à ce que Pie VII fût d'avance convaincu que le futur concile, exclusivement placé sous la dépendance de celui qui l'avait convoqué, partagerait sans réserve, sur la question pendante de l'institution canonique, les doctrines émises par la commission convoquée en 1809. Il souhaitait plus encore : combien forte deviendrait sa position, si Pie VII pouvait être conduit à penser que tous ces prélats si parfaitement dévoués à l'empire ne reculeraient peut-être pas à prononcer la déchéance du souverain pontife! L'idée de recourir à une pareille extrémité avait, il ne faut pas l'oublier, traversé naguère l'esprit de Napoléon, et, s'il l'avait pour le moment à peu près abandonnée, il ne lui déplaisait pas qu'elle s'offrît comme un épouvantail à l'imagination du saint-père.

Toutes les mesures prises, toutes les paroles prononcées avant le départ des évêques envoyés comme négociateurs à Savone, n'avaient point eu d'autre but que celui que nous venons d'indiquer. La teneur de la circulaire adressée aux membres du futur concile pour les convoquer à Paris se ressentit elle-même de cette préoccupation de l'empereur, et il tint à la rédiger de sa propre main. « Vous ne la publierez pas, disait-il le 24 avril à son ministre des cultes; mais vous réunirez chez vous le conseil ecclé-

siastique, et vous lui communiquerez la lettre comme étant définitivement arrêtée. Vous recueillerez les observations auxquelles elle donnera lieu, et vous me ferez connaître à l'insu de tous l'effet qu'elle aura fait sur le comité et ce que vous en aurez conclu qu'il y aurait à y changer (1)... » L'intention de l'empereur, quand il avait rédigé cette étrange circulaire, était manifeste. Il s'était proposé d'intimider autant que possible le pontife en le dénonçant à la chrétienté entière comme le seul auteur des maux dont souffrait l'église catholique; jusqu'où toutefois pourrait-il aller en ce sens sans rebuter la complaisance des évêques, qu'il faisait consulter sous main? Napoléon l'ignorait; mais il se décida à beaucoup oser, comprenant qu'il serait toujours temps d'effacer après coup ce qui les aurait trop choqués. La lettre de convocation au concile, que M. de Barral s'est bien gardé d'insérer dans ses *Fragmens historiques*, au lieu de contenir, comme il eût été naturel, une simple formule d'invitation, était devenue un véritable réquisitoire, une sorte d'acte d'accusation lancé de haut contre le saint-père. Cependant les évêques se turent; les observations que l'empereur s'attendait à recevoir, auxquelles il aurait peut-être fait droit dans une certaine mesure, ne se produisirent même point. Afin de sauver un peu les apparences, et pour ne pas mettre les évêques de France dans un trop incommode embarras vis-à-vis de leurs propres diocésains, l'empereur avait daigné recourir au biais ingénieux de ne pas nommer personnellement Pie VII. Ce fut là toute sa condescendance. « Une des parties contractantes a méconnu le concordat, disait la circulaire; la conduite que l'on a tenue en Allemagne depuis dix ans a presque détruit l'épiscopat dans cette partie de la chrétienté... On a troublé les chapitres dans le droit qu'ils ont de pourvoir pendant la vacance du siége à l'administration des diocèses, et l'on a ourdi des manœuvres ténébreuses tendant à exciter la discorde et la sédition parmi nos sujets... C'était pour prévenir un état des choses si contraire au bien de la religion, aux principes de l'église gallicane et aux intérêts de l'état que l'empereur avait résolu de réunir au 9 juin prochain, dans l'église Notre-Dame de Paris, tous les évêques de France et d'Italie en concile national (2). »

Les prélats choisis par Napoléon pour se rendre à Savone étaient M. de Barral, archevêque de Tours, M. Duvoisin, évêque de Nantes, et M. Mannay, évêque de Trèves, qui reçurent plus tard, par une

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 24 avril 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 105.

(2) Circulaire pour la convocation du concile national. Saint-Cloud, 25 avril 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 3.

décision en date du 30 avril, l'autorisation de s'adjoindre l'évêque de Faenza, nommé récemment au patriarcat de Venise. L'empereur voulut voir les évêques avant leur départ, et donna l'ordre à son ministre des cultes de les lui amener aux Tuileries le jeudi 25 avril à midi. M. de Barral se garde bien de dire dans ses *Fragmens historiques* quelles recommandations particulières le chef de l'état lui adressa de vive voix, ainsi qu'à ses collègues pendant cette entrevue, dont la durée fut assez longue. C'est à peine s'il donne un résumé succinct des instructions qu'au sortir de l'audience le ministre des cultes leur remit par écrit de la part de l'empereur. Heureusement les éditeurs de la *Correspondance de Napoléon Ier* ont suppléé à sa réserve, et grâce à eux nous connaissons le détail des arrangemens que ces messieurs étaient autorisés à conclure avec Pie VII. « Ils avaient pouvoir de signer deux conventions distinctes, l'une relative aux affaires particulières à l'église de France, c'est-à-dire à l'institution canonique des évêques, l'autre concernant les affaires générales de la chrétienté et la personne même du pape. Chacune de ces conventions devait être absolument indépendante de l'autre, et traitée par acte séparé. » En ce qui regardait l'institution des évêques, l'empereur commençait par déclarer qu'il considérait le concordat comme n'existant plus, puisqu'une des parties contractantes l'avait violé. « Nous entendons, disaient les instructions, que nos évêques soient institués comme ils l'étaient avant le concordat de François Ier, que nous avions renouvelé, et de la manière qui sera établie par le concile et qui aura reçu notre approbation (1). Cependant l'empereur consentirait à revenir au concordat aux conditions suivantes : 1° que le pape instituerait tous les évêques que nous aurons nommés, 2° qu'à l'avenir notre nomination serait communiquée au pape dans la forme ordinaire, qu'elle serait en même temps notifiée au métropolitain, que, si trois mois après la cour de Rome n'avait pas institué, l'institution devrait être donnée par le métropolitain à l'égard de ses suffragans, et par le plus ancien des suffragans à défaut du métropolitain, ou lorsqu'il s'agirait de son siége, le tout sans qu'on puisse alléguer aucune raison de non-communications, d'empêchemens de territoire, d'interceptions de courrier. »

La convention séparée dont le but était de régler les affaires générales et la situation personnelle de Pie VII pouvait reposer sur les bases suivantes. « Nous accorderons au pape le retour dans la métropole de Rome, pourvu qu'il nous prête le serment que prescrit le concordat, et que les papes ont toujours prêté aux empe-

(1) Instructions pour M. l'archevêque de Tours et MM. les évêques de Nantes et de Trèves. Saint-Cloud, 26 avril 1811. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XXII, p. 212.

reurs. Dans le cas où il refuserait de prêter ce serment, nous ne pourrons consentir à ce qu'il demeure à Rome; mais nous consentirons à ce qu'il aille résider à Avignon, que là il ait l'administration de tout le spirituel de la chrétienté, que les puissances chrétiennes qui voudront avoir auprès de lui des chargés d'affaires ou des résidens en soient maîtresses, et que ces chargés d'affaires, résidens ou ministres aient les immunités accordées par le droit public aux agens diplomatiques, qu'il ait les honneurs souverains et la liberté de communiquer avec les églises étrangères. Quant à son temporel, 2 millions seront affectés à son entretien. Ces 2 millions, payés soit par nous, soit par tous les princes chrétiens, seront pris sur les bénéfices de la chrétienté, selon que cela s'accordera le mieux avec la manière de voir du pape. Quant à l'exercice du pouvoir spirituel du pape dans l'intérieur de notre empire, si le pape va à Rome et prête serment, nous n'exigeons rien autre chose; s'il ne croit pas devoir prêter ce serment et qu'il aille à Avignon, nous exigerons de lui la promesse qu'il ne fasse rien dans notre empire de contraire aux quatre propositions de l'église gallicane... »

Si ces premiers articles parvenaient à être réglés, les évêques députés pouvaient assurer le saint-père du désir qu'avait l'empereur « de s'entendre avec lui pour aplanir toutes les questions subséquentes et arranger les divers objets relatifs à la gloire et à la prospérité du christianisme... » Dans leurs entretiens avec Pie VII, ils ne devaient jamais oublier qu'ils avaient été envoyés près de lui afin de lui exposer « l'état affligeant de la chrétienté et les malheurs que produisent et peuvent produire l'ignorance et l'obstination de ses conseils... (Pie VII n'avait plus aucun conseil auprès de lui). Mon intention, disait expressément l'empereur, est que vous ne vous serviez de vos pouvoirs que dans le cas où vous trouveriez le pape dans une disposition d'esprit raisonnable, et qu'éclairé par vos avis il abandonnerait l'esprit de vertige qui le conduit depuis plusieurs années. » Napoléon n'admettait d'ailleurs aucun délai ni prétexte, quel qu'il fût. « Les affaires de l'église languissaient depuis trois ans. Elles ne pouvaient traîner plus longtemps. Il était indispensable que la mission des évêques fût terminée et qu'ils fussent de retour à Paris avant le 1er juin... Faites bien connaître que dans aucun cas le pape ne peut rentrer dans la souveraineté de Rome, parce que cela serait contraire aux lois de l'empire, et parce que la France ne reconnaîtra jamais aucune influence spirituelle de la part d'un pontife qui serait souverain.... » « Vous ne manquerez pas, disait l'empereur en terminant, et comme dernière recommandation à ses dévoués mandataires, vous ne manquerez pas de prévenir le pape de la réunion du concile, et de ce que fera l'église de France, conduite par l'exemple des temps an-

térieurs et par la nécessité du salut et du bien de la religion (1). »

Il n'y avait pas à redouter que le traité à conclure marchât trop vite avec de pareilles instructions. On se demande même comment l'empereur, qui mettait en avant de si fortes exigences et ne faisait en retour aucune espèce de concession, pouvait de bonne foi s'imaginer que la négociation eût seulement chance de s'entamer. Il semble cependant qu'une préoccupation tout opposée agita surtout son esprit au moment du départ des évêques, à savoir la crainte de paraître avoir fait les premières avances au saint-père. Le 28 avril, M. Bigot de Préameneu, en transmettant aux évêques qui allaient partir pour Savone les instructions dont nous venons de donner le texte presque complet, prenait soin de leur rappeler une seconde fois, par ordre exprès de l'empereur, « qu'ils ne devaient avouer les pouvoirs dont ils étaient porteurs qu'au moment où ils verraient le pape disposé à traiter. » Sans doute ils avaient qualité pour traiter et mener la négociation à fin; « mais ils devaient, avant de rien signer, envoyer la minute de la convention qu'ils pourraient faire, afin d'être bien assurés qu'elle aurait l'approbation de sa majesté (2). » Tant de précautions étaient d'autant plus inutiles que les trois députés étaient censés n'avoir été envoyés en mission près du saint-père que par les prélats réunis en ce moment à Paris. Napoléon avait eu soin d'arranger toutes choses de façon à bien établir à l'égard de Pie VII qu'il était officiellement étranger à cette démarche de l'épiscopat français. S'il l'avait permise, c'était de sa part affaire de courtoisie et une preuve de sa longanimité. Il avait tenu la main au surplus à ce que les prélats qui écrivaient à Savone s'en expliquassent eux-mêmes en ce sens.

« Très saint-père, disaient les évêques dans une lettre adressée au pape et préalablement concertée avec le ministre des cultes, les circonstances urgentes dans lesquelles nous place la convocation d'un concile national à Paris le 9 du mois de juin prochain pour y délibérer sur la viduité de plusieurs églises de l'empire et sur les moyens d'y remédier ont suggéré à tous les évêques français qui se trouvent en ce moment dans cette capitale le dessein d'imiter la conduite usitée de nos prédécesseurs dans toutes les grandes occasions où les intérêts de la religion ont appelé leur commune sollicitude, et nous nous sommes assemblés auprès de son éminence Mgr le cardinal Fesch, si digne par son rang et ses qualités personnelles de fixer notre confiance. Notre premier vœu, très saint-père, et notre

(1) Instructions pour M. l'archevêque de Tours et MM. les évêques de Nantes et de Trèves. Saint-Cloud, 26 avril 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 112.

(2) Lettre du ministre des cultes à M. l'archevêque de Tours et MM. les évêques de Trèves et de Nantes, 28 avril 1811, citée par M. de Barral. — *Fragmens historiques*, p. 254.

sentiment unanime ont été de députer immédiatement, avec la permission de l'empereur, Mgr l'évêque de Tours avec MMgrs les évêques de Trèves et de Nantes vers votre sainteté... Nous supplions votre béatitude d'accueillir nos trois représentans avec la bienveillance la plus paternelle, et de croire ce qu'ils lui diront en notre nom avec la ferme persuasion qu'ils seront avoués de tous les évêques de France. C'est en effet toute l'église gallicane qui va parler par leur bouche à notre auguste chef (1). »

On le voit de plus en plus clairement, tout l'effort et tout l'artifice de Napoléon tendaient vers un but unique. A tout prix, il voulait que son malheureux prisonnier, retenu à Savone loin du commerce du monde et privé de toute communication avec les fidèles de son église, fût persuadé qu'en cas de rupture l'épiscopat français et le corps entier du clergé se rangeraient avec unanimité du côté du gouvernement impérial, et n'hésiteraient pas, s'il le fallait, à se séparer sur les questions débattues du chef de la catholicité. Ainsi que nous avons tâché de l'établir, rien n'était moins prouvé. Tout autres auraient été en particulier, s'ils avaient écouté leur penchant naturel et la voix secrète de leur conscience, les dispositions du propre oncle de l'empereur et celles des membres les plus distingués de l'épiscopat; mais justement parce qu'il avait tant de raisons d'appréhender leur sourde répugnance, l'empereur attachait la plus grande importance à les engager plus à fond avec lui contre le saint-père. Afin de les mieux compromettre, il exigea qu'en dehors de l'espèce de lettre de crédit dont nous venons de citer les principaux passages, le cardinal Fesch et les plus hauts dignitaires de l'église de France s'adressassent en particulier et comme de leur propre mouvement à Pie VII, afin de le détourner par leurs pieuses sollicitations de toute idée de résistance. Si nous avons réussi à donner à nos lecteurs une idée exacte des sentimens qu'entretenaient au fond du cœur la plupart des personnages auxquels l'empereur s'adressait en ce moment, ils peuvent aisément deviner combien devait être humiliante et pénible pour eux la démarche qui leur était prescrite. Pas un seul n'osa toutefois s'y dérober. Pour lui donner sans doute un caractère plus confidentiel encore, le cardinal Fesch écrivit sa lettre au pape en italien, idiome qu'il avait autrefois l'habitude d'employer dans ses entretiens intimes avec Pie VII. Les termes en étaient empreints d'une sincère et respectueuse sympathie. Il n'était point difficile d'y voir même percer l'expression d'un regret, presque d'un certain remords au sujet des événemens passés et de l'impossibilité où il s'était trouvé d'en détourner le cours. « Nous ne pouvons pas nous flatter, disait

(1) Lettre de douze cardinaux, archevêques ou évêques au pape, 27 avril 1811, citée par M. de Barral. — *Fragmens historiques*, p. 230.

l'oncle de Napoléon, d'exercer sur l'empereur l'influence qu'on aurait aisément sur un homme incertain et flottant sur les partis qu'il prend, et l'on peut avancer sans crainte de se tromper que la charité de l'église doit être encore plus grande que l'orgueil d'un conquérant, que c'est à elle de prévenir les plus grands malheurs en se prêtant à un prompt arrangement. L'empereur n'hésitera jamais à repousser les attaques dirigées contre lui, et, loin de reculer, il ira toujours en avant... » C'était sans doute pour donner lui-même un exemple frappant de la complaisance qu'il était nécessaire de témoigner toujours à son redoutable neveu que dans sa lettre au pape le cardinal tenait, à propos des bulles épiscopales, des libertés gallicanes et des quatre articles, un langage passablement différent de celui qu'il avait coutume de faire entendre aux ecclésiastiques de son entourage et à ses habitués du faubourg Saint-Germain. Chose plus étrange encore, afin d'amortir auprès du pape, si le bruit en était venu jusqu'à lui, l'effet de la séance solennelle tenue naguère aux Tuileries, le cardinal Fesch ne craignait pas d'invoquer le soi-disant suffrage de l'ancien directeur de Saint-Sulpice. « Qu'il me soit permis, très saint-père, disait-il, les détournant assez effrontément de leur véritable sens, qu'il me soit permis de citer les paroles prononcées par le vénérable M. Émery, qui nous a été enlevé, il y a peu de jours, par la mort, à savoir que les circonstances actuelles prouvent évidemment que les quatre articles sont le palladium de l'église romaine. Ce n'est pas, continuait l'oncle de l'empereur, que je prétende que votre sainteté doive les approuver; mais quel mal pourrait-il résulter pour le saint-siége de la promesse faite de ne pas agir contre ces articles? »

A coup sûr, s'il eût encore été vivant, l'ancien directeur spirituel du cardinal Fesch aurait frémi d'indignation en apprenant qu'on ne se faisait pas scrupule de se servir de son nom pour réclamer des concessions contraires à la conscience de Pie VII, et que, dans le sein du comité ecclésiastique, il avait déclarées ne pouvoir être décemment demandées à un pape persécuté et captif. Il n'eût pas été moins profondément affligé du langage tenu au prisonnier de Savone par les dix-neuf évêques réunis chez le cardinal Fesch. Leur lettre, plus directement inspirée par l'empereur que celle de son grand-aumônier, contenait en effet sous une forme polie, mais à peine déguisée, des menaces éventuelles de rupture, rupture à laquelle le cardinal Fesch n'avait jamais voulu consentir à faire lui-même la moindre allusion.

« Telle était la grandeur du mal, ne craignaient point de dire ces prélats, que, si la réponse de sa sainteté ne leur parvenait point, ils se verraient contraints, par ce seul fait et par la force des choses, d'accorder momentanément ces dispenses... Nous ne chercherons

pas, ajoutaient-ils, à pénétrer les motifs de la conduite de votre sainteté dans le parti qu'elle semble avoir pris à l'égard de l'institution canonique des évêques; mais nous croyons pouvoir lui représenter avec tout le respect que nous devons à sa dignité autant qu'à ses malheurs que quelles que soient ces raisons, quels que soient les motifs de plainte qu'elle puisse avoir d'ailleurs, quelque fondées que puissent être ses répugnances, quelque dure que puisse être sa situation, il n'est pas moins évident que dans toutes les suppositions possibles elle ne saurait persister dans une résistance qui doit avoir un terme. » Les dix-neuf évêques terminaient leur missive en adjurant le saint-père « de ne pas refuser plus longtemps à l'église de France les évêques qu'elle réclamait, et de ne pas la réduire ainsi à la nécessité si triste, à l'extrémité si fâcheuse de pourvoir elle-même à sa propre conservation (1). »

Après avoir obtenu de son oncle le cardinal Fesch, d'abord si récalcitrant, et de tant d'évêques au début si timorés des manifestations aussi conformes à ses desseins, comment l'empereur ne se serait-il pas tenu pour assuré du succès? Il avait, pour le mieux préparer, déployé d'ailleurs son activité habituelle. Sa correspondance du mois d'avril 1811 nous le montre multipliant les instructions à son ministre des cultes, prévoyant toutes les éventualités, réglant lui-même jusqu'aux moindres détails matériels, et, comme dans ses opérations de guerre, attendant ensuite avec une fiévreuse anxiété le résultat de ses habiles combinaisons. La promptitude d'exécution, cette qualité qu'il jugeait toujours si nécessaire au succès, ne lui avait pas non plus fait défaut, car, sa résolution à peine prise le 25 avril, les négociateurs avaient dès le 26 reçu leurs pouvoirs en règle et toutes leurs instructions. Les journées suivantes avaient été employées à faire rédiger par le cardinal Fesch et par les dix-neuf cardinaux, archevêques et évêques, les lettres nombreuses dont nous venons de parler. Le 1er mai, les trois députés étaient en route pour l'Italie. Ils avaient l'ordre de se rendre avec la plus grande diligence à Turin, puis de là directement à Savone, où il leur était recommandé de se trouver au plus tard le 6 mai. Le jour de leur arrivée à Savone, une estafette partirait pour Turin afin d'y rencontrer l'estafette de Paris. Il en serait ainsi pendant tout le temps de leur séjour à Savone, de façon que l'on pût avoir de leurs nouvelles en quatre jours. L'estafette partant tous les jours de Paris porterait également à Turin les lettres qui leur seraient adressées, et de cette ville elles leur seraient portées

(1) Extrait des passages de la lettre des dix-neuf évêques citée dans le rapport de l'archevêque de Tours sur la députation envoyée à Savone au mois de mai 1811, fait à la congrégation générale du concile national le 5 août de la même année. — *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 316.

jusqu'à Savone par une estafette particulière. S'ils voulaient faire transmettre quelque chose par le télégraphe de Turin, ils pourraient adresser leurs dépêches télégraphiques au chef d'état-major du prince Borghèse. Le plus grand secret devait être gardé sur cette mission, et personne au monde ne devait en avoir connaissance (1).

L'empereur attachait une importance telle au silence absolu qu'il chargea plus tard son ministre des cultes de réprimander vertement le préfet de Montenotte parce que celui-ci avait eu le tort impardonnable de n'avoir pas dérobé au prince Borghèse et au ministre de la police la connaissance de cette mystérieuse négociation (2). M. de Chabrol était en effet la seule personne à qui les trois évêques envoyés de Paris avaient pouvoir de confier le but réel de leur mission. M. Bigot de Préameneu leur avait même très particulièrement recommandé, de la part de l'empereur, de le consulter fréquemment, « parce que c'était un homme sûr et intelligent, qui pourrait leur donner des renseignemens très utiles sur le caractère et les dispositions du pape (3). » En réalité, deux négociation allaient s'ouvrir à Savone. L'une, presque officielle pour ainsi dire, quoique encore fort secrète et d'un caractère purement ecclésiastique, était conduite par les trois prélats, qui chaque jour en rendaient compte au ministre des cultes par des lettres que M. de Barral a depuis fait imprimer dans ses *Fragmens historiques* et qui sont par conséquent déjà connues du public; l'autre, infiniment plus réservée, exclusivement politique, et rendue tout à fait effective par l'emploi des plus fâcheux moyens, échut entièrement à M. de Chabrol, sans doute parce que des évêques auraient pu difficilement s'en charger. De cette négociation réservée, M. l'archevêque de Tours n'a jamais fait mention. Évidemment, s'il a tout su, il ne lui a pas convenu de tout dire. Ses dépêches à M. Bigot de Préameneu et le rapport qu'il a plus tard adressé à ses collègues de la congrégation générale sont bien loin de mettre le public sur la trace de la vérité. A lire uniquement les lettres imprimées du

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 24 et 26 avril 1811. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XXII, p. 105 et 110.

(2) « ... Il est nécessaire que vous fassiez connaître au préfet de Savone que je n'approuve pas le compte qu'il a rendu au gouverneur-général et au préfet de police, qu'il a mis ces deux fonctionnaires dans des confidences qu'ils ne devaient pas connaître. Ces affaires secrètes ne regardent que vous. J'ai vu avec surprise surtout qu'il ait fait connaître au prince Borghèse et au ministre de la police la partie de la négociation relative aux évêques, qu'il devait ignorer complétement. » — Lettre de l'empereur Napoléon au comte Bigot de Préameneu, 20 mai 1811. (Cette lettre n'a pas été insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.)

(3) Lettre de M. Bigot de Préameneu à M. l'évêque de Tours, 28 avril 1811, citée par M. de Barral, *Fragmens historiques*, p. 254.

prélat sans prendre connaissance de la correspondance jusqu'à présent inconnue du préfet de Montenotte, on ne pourrait non-seulement rien soupçonner des étranges scènes qui se sont passées à Savone au mois de mai 1811, mais on risquerait de ne pouvoir se rendre compte des véritables motifs qui ont amené la dissolution ultérieure du concile national. C'est à la lumière projetée par les dépêches de M. de Chabrol qu'il faut désormais considérer une série d'épisodes historiques dont l'apparente confusion était restée jusqu'à présent à peu près inexplicable.

II.

Au moment où les trois évêques arrivaient à Savone le 9 mai 1811, Pie VII était, on s'en souvient, tenu depuis quatre mois dans un état de séquestration absolue. Non-seulement tous ses livres, tous ses papiers, lui avaient été enlevés, non-seulement il était privé de plumes et d'encre pour son usage particulier, mais ses plus intimes et ses plus indispensables serviteurs avaient été arrachés d'auprès de sa personne, et la plupart enfermés dans la prison d'état de Fénestrelle. Cette mesure d'une rigueur inouie avait atteint, outre le prélat Doria, le propre confesseur du pape, et jusqu'à un vieux valet de chambre qui lui servait de barbier. Aucune nouvelle politique quelconque n'était venue du dehors jusqu'à Pie VII, sinon celles que, d'après les instructions reçues de Paris, le préfet de Montenotte avait été parfois invité à porter à sa connaissance, quand elles avaient paru de nature à jeter le découragement dans son âme et à le détourner de ses idées de résistance. Tout ce qui regardait les affaires de la catholicité et surtout celles de l'église de France avait été dérobé à sa connaissance avec un soin particulier. Afin que son isolement moral fût plus complet, on lui avait laissé ignorer jusqu'au sort des membres du sacré-collége auxquels il portait le plus d'affection. C'est ainsi qu'il apprit seulement de la bouche de M. de Barral et de ses collègues la mort à Paris des cardinaux Erskine et Visconti (1). On devine quelles inquiétudes tourmentaient l'âme du malheureux prisonnier réduit à une pareille solitude. Les mauvais traitemens personnels auxquels il était en butte ne lui avaient d'ailleurs inspiré aucune aigreur. A vrai dire, il ne les ressentait point; à peine s'en plaignait-il, ce qui surprenait

(1) « Le pape ignorait la mort des cardinaux Erskine et Visconti; nous la lui avons apprise, ainsi que leur sépulture au Panthéon et le décret qui l'a réglée d'une manière honorifique... » Troisième lettre des évêques députés, 13 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 252.

fort M. de Chabrol. S'il en touchait quelques mots, ce qui lui arrivait rarement, ce n'était nullement pour se poser lui-même en victime, c'était pour se lamenter sur les extrémités où était réduite l'église dont il était le chef. Quand le préfet de Montenotte lui annonça officiellement l'arrivée à Savone des trois évêques députés par le clergé de France, Pie VII, demeuré calme, mais visiblement préoccupé, s'imagina que le moment de l'épreuve solennelle était arrivé pour lui (1). A la première audience, accordée le 10 mai à ces prélats, il leur laissa clairement apercevoir qu'il pensait qu'il s'agissait de le juger ou de lui parler du jugement que les évêques réunis à Paris porteraient bientôt sur sa conduite et sur sa personne (2). Telle était bien au fond l'idée que, pour en avoir plus aisément raison, l'empereur avait désiré faire naître dans l'esprit de son prisonnier; mais les évêques n'avaient pas laissé le saint-père exprimer une pareille crainte sans la repousser avec force protestations de respect. Assuré qu'un si fâcheux scandale serait évité à l'église, Pie VII avait bientôt repris sa sérénité habituelle. Il écouta les évêques avec bonté, et leur parla de l'empereur avec affection (3). Durant cette première conférence d'une heure et demie entre le saint-père et les évêques, qui n'étaient à ses yeux que des députés du clergé de France et nullement encore des envoyés du chef de l'empire, on causa de toutes les affaires de l'église, mais, comme il était naturel, un peu à bâtons rompus. Sur l'annonce de la tenue d'un concile qui allait s'ouvrir à Paris, Pie VII fit brièvement remarquer que son concours y était nécessaire. La distinction établie par ses interlocuteurs entre les conciles nationaux et les conciles œcuméniques le calma sans peine. Il laissa néanmoins entrevoir qu'un concile national ne pourrait pas changer la discipline générale de l'église soit pour l'institution des évêques, soit pour tous autres points importans. Le pape s'était ensuite retranché, suivant le rapport de l'archevêque de Tours au

(1) « J'ai trouvé le pape préoccupé, quoique calme. Il m'a dit que les évêques pourraient venir quand ils voudraient, semblant faire allusion à son défaut de liberté. Je lui ai témoigné le désir et l'espoir qu'avaient tous les gens éclairés qu'il terminerait bientôt les maux de l'église. Il m'a dit qu'il le souhaitait, pourvu que sa conscience ne fût pas blessée de ce qu'on lui demandait... » — Lettre de M. de Chabrol à M. le ministre des cultes, 10 mai 1811.

(2) « Le pape a paru croire un instant que nous venions en quelque sorte pour le juger ou pour lui parler du jugement que les évêques réunis à Paris porteraient de sa conduite et de sa personne. Nous avons éloigné cette idée avec force respects. » — Première lettre des évêques députés au ministre des cultes, 10 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 263.

(3) « ... Du reste, pendant toute la conférence, le pape nous a parlé avec modération et de l'empereur avec affection... » — Première lettre des trois évêques députés, 10 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 266.

ministre des cultes, dans l'impossibilité où il était de donner des bulles et de prendre un parti quelconque « sans avoir ses conseillers naturels, ses théologiens, ni les moyens de recevoir les informations convenables sur l'aptitude des sujets, privé même qu'il était de son confesseur, qu'on a refusé de faire revenir, de livres, de plumes et de papier; mais au milieu de ses plaintes il n'a pas insisté, continue M. de Barral, sur la nécessité de son retour à Rome (1). » En présence de ces dispositions du saint-père, les trois évêques députés n'avaient pas jugé opportun de lui parler de la condition mise par l'empereur à sa liberté, à savoir qu'il ferait la promesse formelle de ne rien entreprendre contre la déclaration de 1682. « Cette réserve leur avait paru d'autant plus nécessaire, dit toujours M. de Barral, qu'en prenant lecture de la lettre du cardinal Fesch, qu'ils venaient de lui remettre, Pie VII allait bientôt connaître à quel prix il pouvait obtenir la fin de sa captivité. En l'énonçant, nous aurions craint, ajoutait M. de Barral, de perdre une partie de la bienveillance qu'il importait d'inspirer au saint-père. Il sera temps d'en venir là à la prochaine audience, quand nous l'y trouverons mieux préparé. » La seconde audience, pendant laquelle les trois évêques, évidemment embarrassés de leur rôle, espéraient trouver un peu plus de courage pour se décharger de leur désagréable commission, fut remise par le saint-père au surlendemain, « car il avait besoin, disait-il, de quelque temps pour lire les dix-sept ou dix-huit lettres de cardinaux et évêques qui venaient d'être déposées sur sa table. »

Ces momens de répit réclamés par Pie VII ne furent point toutefois perdus par le préfet de Montenotte. Il en profita pour venir en aide aux évêques députés en organisant autour de la personne du pape un service d'un genre particulier, sur l'efficacité duquel il comptait beaucoup plus que sur la puissance d'argumentation des prélats. D'après les prévisions de M. de Chabrol, les raisonnemens de toute sorte, quelle qu'en fût la valeur, n'auraient pas chance de produire grand effet sur l'esprit du saint-père. Il valait mieux tâcher d'émouvoir son cœur, faire appel à sa sensibilité et agir sur ses nerfs (2). Mais laissons sur ce sujet la parole à M. de Chabrol, car de semblables incidens doivent être pris sur le vif pour ainsi dire, et

(1) Première lettre des trois évêques au ministre des cultes, 10 mai 1811.

(2) « Mgr l'archevêque de Tours rend à votre excellence un compte détaillé de sa première entrevue avec le pape. Nous avons pensé d'un commun accord qu'il fallait particulièrement attendrir le pape et émouvoir son cœur dans la situation où il s'est placé. Il semble prêt à repousser toute discussion et tout raisonnement, mais il semble accessible à la sensibilité... » (Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 10 mai 1811.)

l'on craindrait, en semblable matière, de paraître ajouter quoi que ce soit à des détails si tristes par eux-mêmes.

« J'ai eu l'honneur, écrivait M. le préfet de Montenotte à M. Bigot, d'annoncer à votre excellence que le pape semblait s'être réservé la journée d'hier pour réfléchir sur les lettres qui lui ont été remises. Ce jour a été employé à bien établir nos relations dans l'intérieur du palais de manière à connaître ce que le pape pourra laisser échapper dans la conversation familière, et à pouvoir lui faire connaître au besoin d'une manière directe, quoique non officielle, ce qu'il est convenable qu'il apprenne pour faciliter la négociation (1). »

Quels étaient donc ces moyens secrets de surveillance et d'action si importans à établir, et sur lesquels le préfet de Montenotte fondait de si grandes espérances? Faut-il le dire? Le médecin du pape avait été gagné sous main à la cause de celui qui tenait son maître emprisonné. Peut-être ces honteux marchés ne sont-ils pas aussi rares que nous le souhaiterions. Ce qui est vraiment extraordinaire, croyons-nous, c'est de voir un chef d'état s'abaisser dans l'histoire jusqu'à y intervenir directement; mais l'affaire était d'importance, et de pareils scrupules n'étaient pas faits pour arrêter l'empereur. Ainsi que nous l'avons précédemment raconté, c'était déjà Napoléon qui le 31 décembre 1810 avait écrit de sa propre main au ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, pour lui dire qu'il fallait que le pape souffrît en sa personne du ressentiment qu'il avait de sa conduite, qu'on eût à lui ôter ses voitures et à réduire considérablement l'état de sa maison de façon à n'y pas dépenser plus de 12 à 1,500 fr. par mois. Les choses avaient en effet été réglées de telle sorte qu'à partir du mois de janvier 1811 une somme d'argent calculée à 25 sous par jour et par tête (le pape compris) avait été allouée pour l'entretien de toute la maison pontificale (2). Cependant les bons offices de ce médecin du pape méritaient une autre rémunération, et Napoléon les appréciait trop pour qu'on puisse lui reprocher de les avoir oubliés. « Mandez au médecin Porta que vous avez mis sa lettre sous les yeux de l'empereur, écrit-il à son ministre des cultes; dites-lui que sa majesté a mis en marge de sa lettre d'Amsterdam que, quelques discussions qu'il y ait eu entre le pape et sa majesté, et quoiqu'elles aient été plus ou moins vives,

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 10 mai 1811.

(2) « ... Fu sospesa la tavola pagata fin allora dal governo sanza alcun limite, e d'or inanzi ad ogni individuo, comprese il papa, furono assignati cinque paoli al giorno, con il qual danaro si doveva pensare ad ogni sorta di spese... » (Manuscrit italien du valet de chambre du pape, *British Museum*, n° 8389.)

sa majesté considérerait toujours les services personnels rendus au pape comme s'ils avaient été rendus à elle-même; le médecin Porta n'a qu'à faire connaître ce qu'il désire, et son traitement lui sera payé comme au temps où le pape était à Rome; qu'en conséquence il lui est alloué un traitement de 12,000 francs depuis le moment où il a quitté Rome, lequel traitement lui sera continué tant qu'il demeurera avec le pape; ajoutez que vous allez lui envoyer une ordonnance de paiement, et qu'il vous fasse connaître depuis quand il a cessé d'être payé (1). »

D'après le témoignage du préfet de Montenotte, il ne semble pas qu'il y ait rien eu de trop exagéré dans cette munificence intéressée de l'empereur.

« Le médecin du pape, le docteur Porta, nous sert à merveille, poursuit M. de Chabrol dans sa lettre du 10 mai que nous continuons de citer à peu près intégralement. Il a une confiance infinie dans le commandant du palais, qui est un homme de mérite. J'ai abouché ce dernier avec la députation, qui en a été satisfaite (2). Tout va d'un accord parfait, et de manière à donner à la raison et à la bonne cause toute sa force et toute son énergie. Les communications officielles peuvent ainsi être aidées des insinuations convenables. C'est par ces heureuses dispositions que nous avons su hier matin que le pape ne repoussait pas les ouvertures qui lui étaient faites, qu'il y pensait sérieusement, mais qu'il élevait la difficulté de ne pouvoir céder honorablement sans jouir préalablement de sa liberté, et sans avoir un conseil assez fort dans l'opinion pour qu'on le crût capable d'avoir vaincu sa résistance, et assez influent pour justifier son adhésion. Pie VII ne voudrait pas avoir uniquement le cardinal Spina pour son conseil, afin de ne pas l'exposer à porter seul la responsabilité dans le cas où sa détermination définitive ne rencontrerait pas l'assentiment général. Nous avons fait cette communication à MM. les évêques, et nous avons délibéré que nous emploierions toutes les mesures convenables pour persuader au pape l'inutilité d'obtenir un conseil pour se décider. Quelle influence plus respectable peut-il reconnaître que celle des trois évêques envoyés avec l'autorisation du souverain par toute l'église, qui attend en gémissant la fin de ces querelles, de trois évêques ayant la confiance générale, qui ont déjà souffert pour l'église, et appuyé ses droits dans les temps les plus difficiles et les plus orageux? Ces considérations ont été soumises au pape... (3). »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Wezel, 1er novembre 1811. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XXII, p. 542.

(2) Le commandant de gendarmerie La Gorse, qui fut chargé en 1812 de conduire et de garder le pape à Fontainebleau, et dont nous aurons à citer plus tard des lettres curieuses.

(3) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 12 mai 1811.

Les renseignemens obtenus par M. de Chabrol étaient à peu près exacts, sauf que le médecin Porta, suivant l'usage des personnes qui acceptent la tâche dont il s'était chargé, avait, pour se faire valoir, représenté les choses comme beaucoup plus avancées qu'elles ne l'étaient en réalité, et que les dispositions du saint-père, quoique conciliantes, étaient loin d'être aussi favorables. Les évêques s'en aperçurent à leur seconde audience. L'accueil qu'ils reçurent fut comme la première fois très bienveillant; il y avait même une nuance de cordialité dans la réception faite par Pie VII à son compatriote italien le patriarche de Venise, qui était arrivé la veille à Savone. Le pape avait lu cette fois la lettre du cardinal Fesch. Le premier il se mit à parler des conditions que l'oncle de l'empereur indiquait comme étant les préliminaires indispensables de la pacification, « et tout de suite il témoigna la plus vive et la plus constante répugnance à les admettre tant qu'il resterait privé de ses conseillers naturels (1). » Là-dessus, avec quelques détours de modestie (ce sont leurs propres expressions), les trois évêques se proposèrent pour les remplacer quant à présent, tant à raison de leur qualité d'évêques que par suite de leur attachement au saint-siége et à la personne du pape. Quoique cette démarche eût été convenue d'avance avec l'habile préfet de Montenotte, il est en vérité difficile de s'expliquer comment ces messieurs osaient la tenter. Avaient-ils donc oublié qu'ils avaient reçu, bien qu'ils ne les avouassent pas encore, des pleins pouvoirs pour négocier contradictoirement avec le pape? Ne se rappelaient-ils plus que leurs instructions si formelles à cet égard leur prescrivaient de n'accepter que des conditions déjà irrévocablement arrêtées? De mémoire de diplomate, quel ambassadeur laïque doué seulement de la plus simple honnêteté avait jamais songé à cette bizarre combinaison de s'offrir lui-même pour donner ses avis à la puissance avec laquelle il avait mission de traiter? En pareille occurrence, le moins avisé n'eût-il pas d'abord senti que la force des choses ne pouvait manquer de le conduire inévitablement à trahir la confiance de l'une ou l'autre des parties? Comment des prélats distingués pouvaient-ils donc s'imaginer, ne fût-ce que pour un instant, qu'il leur serait donné de se tirer honorablement d'une situation aussi fausse, de mener de front sans faiblir, c'est-à-dire sans prévariquer, l'accomplissement de deux rôles aussi inconciliables? Pareille aberration serait pour nous incompréhensible, si déjà trop souvent au cours de cette histoire nous n'avions eu l'occasion d'observer combien vite s'oblitèrent les

(1) Seconde lettre des évêques députés au ministre des cultes, Savone, 12 mai 1811. — *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 268.

plus claires notions de l'esprit et de la conscience dans ces questions de nature mixte où sont si fatalement et si inextricablement mêlées les affaires de la religion et celles de l'état. Quoi qu'il en soit, la redoutable épreuve au-devant de laquelle ils marchaient avec tant de confiance fut épargnée aux évêques, car le pape les éconduisit poliment en leur faisant sentir qu'il ne les considérait pas comme suffisamment désintéressés. Venant aux matières qui étaient en discussion, Pie VII expliqua nettement à ces messieurs « qu'il n'avait jamais rien fait, et qu'il n'avait pas l'intention de rien faire de contraire à la déclaration de 1682, et qu'il était disposé à laisser les choses en *statu quo*, mais quant à s'engager solennellement, c'est-à-dire par écrit, il ne fallait pas le lui demander : le pape Alexandre VIII ayant peu de temps avant de mourir condamné et cassé la déclaration, il ne lui était pas possible de rétrograder ouvertement. A laisser de côté son opinion personnelle, dont il ne parlait pas pour le moment, son consentement serait regardé dans l'église comme arraché par la lassitude de sa captivité, et sa mémoire en serait à tout jamais flétrie. Depuis le commencement de ses traverses, rien ne lui avait encore été demandé qui eût tant d'amertume pour son cœur et pour sa conscience. Cette répugnance ne regardait pas d'ailleurs la première des quatre propositions, sur laquelle il pourrait aisément tomber d'accord avec eux... Le ton que le saint-père avait pris en disant ces choses était touchant, ajoutent les évêques, et n'avait pas la moindre aigreur (1). »

Quant aux bulles d'institution canonique, le pape ne se montrait pas éloigné de les donner aux évêques nommés par l'empereur. Il répéta que, si on lui rendait ses conseils, tout pourrait s'arranger. « Ce n'était pas tant de la privation de ses états qu'il se plaignait que de l'emprisonnement du chef de l'église, des violences commises à l'égard de tant de cardinaux et d'évêques, et de tout ce qui avait eu lieu lors de l'occupation de Rome. La clause relative à l'institution canonique blessait sa sainteté : 1° parce que le terme de trois mois était trop court, 2° parce qu'en l'admettant le jugement de l'aptitude des sujets nommés appartiendrait à l'empereur seul, 3° parce qu'en dernière analyse le métropolitain deviendrait juge des refus du saint-siége, 4° parce que surtout *un pauvre homme*, a-t-il dit, seul comme il est, ne doit pas prendre sur lui un si grand changement dans l'église (2). » Alors les députés s'étaient mis à disculper l'empereur, disant, ce qui était vrai, que la clause qui affligeait tant sa sainteté avait été suggérée par quelques évêques, et

(1) Deuxième lettre des évêques députés au ministre des cultes, 12 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 269.

(2) *Ibid.*

que l'empereur avait longtemps refusé d'y consentir. « En la proposant, les évêques n'avaient eu d'autre but que d'éviter de plus grands maux. Probablement le concile l'adopterait. Il ne tenait donc qu'au pape de prévenir l'intervention des conciles provinciaux, et, s'il alléguait des motifs de refus relatifs au personnel des évêques nommés, jamais un empereur raisonnable ne refuserait de les entendre, ni le concile national d'y accéder, pourvu qu'ils fussent fondés. » Ces argumens de M. de Barral et de ses collègues ne semblèrent pas produire grand effet sur les convictions du saint-père. Le soir même de cette conversation, ces messieurs furent admis à se promener avec Pie VII dans le petit jardin attenant à l'évêché de Savone. L'entretien devint bientôt familier, et les affaires déjà traitées le matin ne tardèrent pas à être remises sur le tapis par le pape lui-même. La discussion n'en fut pas très suivie. Elle fut entremêlée de narrations faites avec gaîté par Pie VII sur ce qui s'était autrefois passé à son ancien évêché d'Imola. Il raconta plusieurs anecdotes relatives au général Hullin et à d'autres généraux de l'armée d'Italie, plaisantant agréablement sur la peur que les Autrichiens et les Français avaient faite tour à tour en 1797 à ses malheureux diocésains. Le plus souvent Pie VII s'adressait en italien à son compatriote le patriarche de Venise, soit parce que celui-ci connaissait les localités en question, soit parce qu'il trouvait un certain plaisir à converser dans sa langue maternelle. La faveur témoignée à leur collègue d'outre-monts sembla même exciter quelque peu la jalousie des évêques français (1).

Les choses n'avancèrent pas toutefois beaucoup durant cette entrevue d'un caractère tout à fait intime. Ce n'est pas, ainsi qu'ils s'en vantaient au ministre des cultes, « que la bouche des évêques fût restée close non plus; mais, écrivaient-ils tristement à M. Bigot de Préameneu, nous n'avons pu rien gagner, et nous n'espérons pas grand'chose tant qu'il s'agira des quatre propositions. » Ils n'avaient rien obtenu non plus sur l'expédition des bulles et la clause additionnelle au concordat. « Les principales objections du saint-père, sur lesquelles il revient sans cesse, sont la privation totale de ses conseils, l'importance de l'affaire pour l'église en général, les exceptions que pourraient demander ses droits particuliers sur les évêques d'Italie, le défaut de liberté, l'inconvénient grave de rendre

(1) « Le plus souvent le pape s'adressait visiblement au patriarche de Venise, même en répondant à chacun de nous, soit parce qu'il est plus au fait que nous des localités qu'ils se rappelaient l'un et l'autre, soit parce qu'il parle l'italien, ainsi que le saint-père, avec volubilité et clarté, et ces deux volubilités semblaient se plaire réciproquement. » Troisième lettre des évêques députés au ministre des cultes, 13 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 272.

les métropolitains juges des refus du pape, sa conscience qu'il doit suivre, les maux à craindre pour l'église, si les empereurs ou autres souverains venaient à nommer des évêques suspects ou égarés dans la foi (1). » En réponse à ces objections du souverain pontife, les évêques s'étaient mis à parler à leur tour des maux immenses pour l'église, de la perte irréparable des prérogatives du saint-siége, des calamités qui avaient frappé tant d'individus attachés au pape et qui souffraient encore à cause de lui. Pie VII en avait paru touché, et, levant les yeux au ciel, s'était écrié : *Pazienza.* Sa conscience toutefois ne lui permettait pas de céder. « Je n'ai point de conseils, ajoutait-il, et le chef de l'église est en prison. S'il était libre et avec des conseils, il trouverait peut-être des moyens de tout arranger. *Plus vident oculi quam oculus* (2). » Au lendemain de cette entrevue, les évêques prenaient le parti de remettre au saint-père une note écrite dont ils avaient confié la rédaction à la plume habile de M. Duvoisin. Pie VII ne voulut pas la recevoir. Il en écouta seulement la lecture, faite en italien par le patriarche de Venise; mais il persista dans son refus, disant qu'elle était bien le résumé fidèle des entretiens qui avaient eu lieu et sur lesquels il avait bien réfléchi, et qu'elle lui était inutile. Les évêques étaient profondément découragés. Ils regardaient leur mission comme à peu près terminée. « Cependant, disaient-ils à la date du 14 mai, nous resterons encore ici le reste de la semaine, d'abord parce que sa majesté nous l'a permis, et puis afin de laisser au pape ce peu de jours pour réfléchir et se résoudre... Sa bonté, sa douceur, sa résignation et même sa bienveillance pour nous n'ont pas varié un seul moment. Depuis notre arrivée, il dort peu, et se plaint souvent de sa santé (3). »

Évidemment les évêques se sentaient à bout de voie. On comprend même, d'après le ton de leur correspondance, que, tout en restant imbus des idées que l'empereur leur avait si fortement inculquées au départ, ils étaient un peu plus attendris qu'ils ne le laissaient voir, et beaucoup plus que Napoléon ne l'aurait souhaité, à la vue du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Insensiblement, presque sans s'en douter, ils étaient en train de quitter le parti du puissant empereur triomphant pour passer dans celui du malheureux pontife prisonnier. Il était temps que M. de Chabrol intervînt et fît emploi des moyens d'action qu'il s'était ménagés. Il

(1) Troisième lettre des évêques députés au ministre des cultes, 13 mai 1811. — *Fragmens historiques,* p. 274.

(2) *Ibid.*

(3) Quatrième lettre des évêques au ministre des cultes, 14 mai 1811. — *Fragmens historiques,* p. 276.

n'y manqua point. « Je me suis rendu ce matin au palais, écrit-il à M. Bigot de Préameneu le 13 mai 1811, pour découvrir quels seraient les motifs secrets d'une résistance si mal calculée. J'ai longtemps causé avec le docteur Porta, et je lui ai bien fait comprendre la situation dans laquelle son maître se plaçait, *ainsi que tous ceux qui sont attachés à sa cause*. Il s'est bien imbu de ces principes, et paraît disposé à servir indirectement de tout son pouvoir... (1). » Le lendemain, le préfet de Montenotte se rendait auprès du saint-père, dont il fut comme à l'ordinaire parfaitement accueilli. Entrant aussitôt en matière avec des formes de langage dont les évêques auraient éprouvé quelque embarras à se servir, il exprima son étonnement à Pie VII de la détermination qu'il avait prise au sujet des clauses qui avaient été soumises à son approbation. « Son refus le surprenait d'autant plus que d'une part le concile était prêt à prononcer contre lui et à lui ravir totalement un droit sur lequel il avait en ce moment la faculté de composer, que de l'autre il disait lui-même ne vouloir rien faire contre les quatre propositions. Des conditions auxquelles adhéraient les églises de France et d'Italie ne pouvaient pas d'ailleurs inquiéter sa conscience. Le pape a repris qu'il était convaincu des dispositions du concile, poursuit M. de Chabrol, mais qu'il avait devant lui l'exemple du concile de Milan, où trois cents évêques s'étaient prononcés, et où le saint-siége avait eu l'avantage pour avoir persévéré. Il faisait d'ailleurs une grande différence entre ne rien faire contre les quatre propositions condamnées par le pape Alexandre VIII au moment de sa mort ou s'y engager par un acte formel. Sur ce point sa conscience l'obligeait entièrement. Au surplus il avait demandé un conseil pour discuter ces affaires de doctrine,... » ce à quoi M. de Chabrol avait reparti avec plus de brusquerie que d'à-propos : « Le conseil vous sera rendu quand vous vous serez prononcé... (2). D'ailleurs quel conseil, si autorisé qu'il fût, pouvait avoir plus d'autorité et de poids qu'une adhésion générale de toute l'église gallicane et de toute celle d'Italie? » S'échauffant de plus en plus sur ce sujet, comprenant, comme il l'avait dit si souvent, qu'il était surtout opportun d'agir fortement sur la sensibilité du pape : « Je conviens, poursuivit le préfet de Montenotte, que je ne puis traiter des questions théologiques; mais comme autorité politique, j'ai le droit d'intervenir et de dire que tout le monde saura que la paix de l'église a dépendu du pape, que les gens éclairés qui lui sont attachés l'engagent pour son propre intérêt et pour leur repos à terminer une affaire qui a

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 13 mai 1811.
(2) *Ibid.*, 14 mai 1811.

trop duré, et qui est aujourd'hui réduite à ses plus simples élémens, qu'on ne peut manquer de lui savoir mauvais gré, dans le moment où l'église de France obtient des sacrifices de sa majesté, sacrifices de pure générosité, puisque le concile national assure ses plans et ses intérêts, en apprenant que l'église et ses gémissemens n'ont rien pu obtenir de lui. J'ai ajouté que les choses n'en allaient pas moins être réglées, et que ses successeurs blâmeraient sa mémoire d'avoir inutilement compromis les attributions du saint-siége, et que je ne pouvais lui cacher comme magistrat civil que la postérité et l'histoire le condamneraient (1). »

A cette étrange semonce, à cette téméraire prédiction, que l'événement n'a guère justifiée, Pie VII se contenta de répondre avec douceur que sans doute l'opinion des hommes était quelque chose, et qu'il était possible qu'il fût blâmé, mais que, « ses opinions tenant à sa conscience, il prenait son parti sur ce point, et oublierait facilement le jugement des hommes pour ne penser qu'à celui de Dieu. »

Battu sur ce terrain, M. de Chabrol se retourna d'un autre côté.

« Je cherchai alors, écrit-il à M. Bigot de Préameneu, à trouver le chemin du cœur du pape. Je lui dis que je l'avais vu longtemps dans le malheur, que je prenais intérêt à sa situation, et que je ne pouvais par conséquent m'empêcher de lui représenter qu'il se flatterait vainement de rencontrer d'autres occasions pour lui. Tout ce que l'empereur avait pu accorder aux sollicitations de son église, il l'avait accordé sans réserve, suivant l'usage de son grand cœur. Je le conjurais donc, moi, tous ses amis, tous les fidèles, de bien voir sa position et celle de son église, de ne pas oublier et ses privations personnelles et celles de tant d'individus compromis et qui souffraient à cause de lui. Il a été ému, mais je n'ai rien gagné sur cette obstination incroyable. Il m'a dit que pour lui-même il était prêt à tout, et qu'il tenait peu de compte de ce qui le regardait, que pour les autres Dieu y pourvoirait, mais qu'il n'achèterait jamais la paix dont je lui parlais, et ne chercherait à éviter les reproches dont je le menaçais par les sacrifices qui lui étaient proposés. Il m'a ensuite quitté, me paraissant touché, je le répète, mais résolu (2). »

Cependant le préfet de Montenotte n'était pas homme à désespérer encore, car il n'avait pas fait jouer tous les ressorts sur lesquels il comptait le plus. Pendant que les choses avançaient si peu, M. de Chabrol avait appris par le docteur Porta que la santé du

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 14 mai 1811.
(2) *Ibid.*

saint-père laissait beaucoup à désirer. Depuis quelques jours, il ne dormait presque plus, ses nuits étaient fort agitées, et son esprit se trouvait de plus en plus ébranlé par la fatigue des discussions qu'il lui fallait soutenir et par le sentiment de la gravité des résolutions qu'il allait avoir à prendre. Nous aimerions à pouvoir dire que ces attristantes nouvelles excitaient la compassion du préfet de Montenotte. Malheureusement ce n'est pas le sentiment qui apparaît dans sa correspondance. « MM. les évêques verront encore le pape ce soir; peut-être ces fréquentes communications produiront-elles leur effet. D'un autre côté on fait en sorte de l'émouvoir, soit par les gens qui l'approchent, soit *par tous les moyens qui sont en notre pouvoir* (1). »

On était alors au 15 mai 1811. Le lendemain, le préfet de Montenotte écrit à M. Bigot de Préameneu : « Nous avons fait notre possible pour cultiver la lueur d'espoir que nous avons vue se manifester hier, persuadés que, si un caractère comme celui du pape commence à se rendre, on peut espérer une issue favorable à la négociation. *Le docteur Porta nous a bien servis;* il est sorti hier, et a profité d'une circonstance favorable ce matin pour dire au pape qu'il avait su que toute la population de Savone et toute celle de Gênes s'attendaient qu'il allait céder. Le pape l'a écouté avec plaisir, et lui a montré de plus favorables dispositions que précédemment (2). » Aussitôt averti par son confident, M. de Chabrol s'empressa de se rendre chez le saint-père, et reproduisit avec plus de force les tentatives faites précédemment. « Le pape, écrit-il, a paru cette fois frappé de mes raisons, y est revenu à plusieurs fois, et a parlé du passé sans amertume. J'ai profité de ce moment pour attendrir son cœur par l'idée de toutes les personnes compromises pour lui qui attendaient de lui seul la cessation de leurs maux. Je lui ai trouvé à cet égard plus de sensibilité que de coutume (3). » Rien n'était encore changé au fond dans les dispositions du saint-père; cependant de terribles anxiétés tourmentaient son âme si facile à troubler, et M. de Chabrol n'avait garde de n'en point profiter.

« Ce matin je me suis rendu chez lui (le pape) après m'être concerté avec messieurs les évêques, dans l'intention de lui parler avec la plus grande énergie. Je l'ai d'abord trouvé *sombre,* effet que j'ai attribué au temps, qui est fort mauvais, et qui influe beaucoup sur ses dispositions; mais j'ai bientôt eu dissipé ces nuages, et je lui ai dit que je voyais avec

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 15 mai 1811.
(2) *Ibid.*, 16 mai 1811.
(3) *Ibid.*

le plus grand regret passer un temps précieux. Je devais lui faire observer que ce n'était pas avec des propositions et des conditions excessives qu'il réussirait avec votre majesté, que l'habitude de l'empereur était de *proposer* et non d'*accéder*. Une concession qui ne serait pas totale laisserait les choses dans leur état. J'ai ajouté que c'était par *de bonnes manières* qu'il obtiendrait quelque chose de votre majesté, et non par des refus qui ne feraient que la convaincre de l'impossibilité d'un accord et ajouter à sa puissance et à la validité de sa cause. Si l'empereur avait daigné accorder beaucoup à son église, c'était parce qu'elle s'était adressée à lui par l'organe de sujets soumis et en vue du bien général. Sans doute l'empereur accorderait encore beaucoup à la condescendance et à la preuve des bonnes dispositions de sa sainteté, mais ne céderait jamais à des propositions équivoques et qui ne donneraient aucune garantie. Au surplus, sa majesté obtiendrait de son concile plus qu'elle ne demandait en ce moment, ses projets s'accompliraient par là plus pleinement encore, car l'empereur ne pouvait rien perdre dans sa position, tandis que lui, Pie VII, verrait l'église et toute la population du grand empire le blâmer de n'avoir compté pour rien ni leurs larmes ni leur repos, et ses successeurs lui reprocheraient également d'avoir laissé perdre une circonstance favorable à l'église, et qui ne se représenterait plus. J'ai terminé en disant que, s'il était environné de ses amis, ils se jetteraient tous à ses pieds pour le conjurer de ne pas sacrifier ainsi à de vains scrupules le bien de l'église, le repos des peuples, son sort et le leur. Peut-être pouvait-il se méfier de moi. Cependant le langage de la vérité avait sa force par lui-même, et d'ailleurs il devait voir que je n'étais guidé que par elle dans une circonstance où je pouvais demeurer si parfaitement tranquille sur les droits et sur le succès des plans de mon souverain.

« Je ne dois pas dissimuler, continue le préfet de Montenotte avec une visible satisfaction, que ce discours, qui avait plus de vigueur dans la conversation, par l'habitude que j'ai de parler librement avec le pape, a fait une forte impression sur lui... Il ne m'a répondu que par des raisons très faibles, et l'expression de craintes fort exagérées que j'ai assez aisément dissipées... Le pape n'a presque plus rien opposé,... il était ému... Bref, il a dit qu'il désirait voir les évêques tout de suite pour examiner avec eux si les choses pouvaient se combiner. Il connaissait bien lui-même le caractère de sa majesté, il était convaincu qu'il n'obtiendrait rien qu'en accédant à ses désirs, car il comprenait que ses refus le fortifieraient auprès du concile... J'ai pu remarquer, ne craint pas d'affirmer le préfet de Montenotte, que le pape était moins retenu par sa conviction que par un amour-propre qui se déguise chez lui sous la forme d'inquiétudes de conscience. J'ai ajouté tout ce que j'ai pu aux raisons que j'avais développées, et, le laissant dans une situation d'esprit plus favo-

rable que je ne l'avais encore vu, j'en ai prévenu la députation; elle s'est rendue immédiatement chez le saint-père. Elle a eu lieu d'en être beaucoup plus satisfaite que de coutume, et même elle m'annonce que, si des dispositions aussi heureuses se soutiennent ce soir comme ce matin, elle peut espérer atteindre le but de sa mission (1). »

Comment s'était opéré ce changement inattendu dans les intentions de sa sainteté? Il serait assez difficile d'en découvrir les causes dans la correspondance des évêques, car leurs lettres deviennent tout à coup aussi courtes et énigmatiques que celles du préfet de Montenotte sont nettes et détaillées. Ils parlent à la date du 17 mai d'une courte note qu'ils ont remise à Pie VII, et qu'il a lue et gardée; mais des espérances que M. de Chabrol avait déjà conçues à cette époque, ils n'en soufflent pas mot dans les communications qu'ils adressent au ministre des cultes. Ils disent au contraire qu'il leur paraît assez clair aujourd'hui qu'ils n'arriveront pas au but... « Ils ont même cessé de combattre les résolutions du pape, parce qu'il leur a dit et répété qu'il préférait passer sa vie en prison, — *detrusus in carcerem* (2). » Le lendemain 18, les évêques se bornent à annoncer que M. le préfet de Montenotte a beaucoup aidé aux réflexions de la nuit en parlant le matin même avec douceur et fermeté au saint-père. En se rendant chez Pie VII après M. de Chabrol, ils l'ont trouvé profondément pensif et touché, toujours bon, toujours affable, toujours guidé par sa conscience, qu'il ne veut pas trahir; mais moins éloigné de l'idée de faire quelque concession. « Nous avons quitté le pape, ajoutent-ils, au moment où il nous a avoué *que sa tête était fatiguée, et qu'il espérait que ce soir elle serait en meilleur état*, de sorte, continuaient les évêques, que nous reviendrons d'aussi bonne heure qu'il sera possible (3). » Vingt-quatre heures après, sans entrer dans d'autres détails, les évêques racontent qu'ayant trouvé le pape assez bien disposé, ils en ont profité pour lui faire agréer divers articles relatifs à l'institution canonique et à la clause additionnelle au concordat. Le pape, s'étant peu à peu familiarisé avec cette idée, ils avaient même pris la plume et rédigé sur un brouillon tout ce qu'on avait l'espoir de lui faire admettre. « Ce matin nous avons rédigé le tout clairement et en français. Nous l'avons présenté au pape. Il a voulu des changemens d'expression, des additions de

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 18 mai 1811.

(2) Septième lettre des évêques députés au ministre des cultes, 17 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 294.

(3) Huitième lettre des évêques députés au ministre des cultes, 18 mai 1811. — *Fragmens historiques*, p. 296.

phrases, de légères soustractions, et il en est résulté un ensemble assez bon, beaucoup meilleur que ce que nous nous flattions il y a quelques jours d'obtenir (1). » Cette note ainsi corrigée à la hâte par ses auteurs dans le cabinet pontifical, et dont nous reproduirons plus tard le texte entier, fut, avec son consentement, laissée par les évêques sur la cheminée du saint-père. Le lendemain de grand matin, ils prenaient tous ensemble la route de Paris.

Encore une fois, que s'était-il donc passé à Savone entre le 15 et le 18 mai qui ait suffi à modifier ainsi du jour au lendemain et du tout au tout les premières déterminations de Pie VII? Il n'y a pas moyen en effet de se faire illusion, la note rédigée dans son cabinet, dont il avait pesé tous les termes et accepté la teneur, bien qu'il n'eût pas voulu la signer, contenait en principe toutes les concessions que le pape avait d'abord repoussées, et celles-là même qu'il avait maintes fois déclarées contraires à sa conscience. Pourquoi n'en pas convenir, et de quel droit, comme tant d'auteurs ecclésiastiques, dissimulerions-nous la vérité? Il arrivait à Pie VII en 1811, à propos de l'institution des évêques, ce qui lui était arrivé en 1801 à propos des prêtres constitutionnels, en 1804 à l'occasion du sacre, en 1809 au sujet de la fermeture des ports pontificaux aux Anglais, ce qui devait lui arriver encore après la clôture du concile national et plus tard à Fontainebleau. Mis directement en présence de Napoléon, il se trouvait (était-ce bien étonnant?) qu'à la longue le malheureux chef de la catholicité, tiré en sens divers par les inspirations, toujours honnêtes, mais parfois contradictoires, de sa conscience pontificale, finissait par n'être plus de force contre le puissant chef de l'empire, que ne troublait à coup sûr aucune complication de ce genre. Telle était en effet la pente naturelle de Pie VII, qu'il ne pouvait longtemps résister aux incertitudes que faisaient naître en lui les points de vue multiples de son esprit, les subtils raffinemens de sa conscience, et par-dessus tout les timides conseils de sa touchante modestie. « Les talens de Pie VII, nous dit l'un de ses ministres, le cardinal Pacca, qui l'a si bien connu, étaient loin d'être médiocres. Son caractère n'était ni faible ni pusillanime; il se faisait au contraire remarquer par la résolution et la vivacité de son esprit. Suffisamment versé dans les sciences sacrées, il était doué de ce tact rare qui fait envisager les affaires sous leur véritable jour et qui en pénètre les difficultés... » Mais à tant de belles qualités se joignait une disposition naturelle que les uns ont regardée comme une vertu, les autres comme un défaut. Son premier coup d'œil dans les affaires, sa pensée première, an-

(1) Neuvième lettre des évêques députés au ministre des cultes.

nonçaient un discernement admirable, un bon sens exquis; mais, si quelqu'un de ses ministres ou quelque autre personnage de poids venait à combattre son opinion tête à tête et l'obsédait d'instances, cet excellent pontife abandonnait son sentiment pour suivre celui d'autrui, qui souvent n'était pas le meilleur. Ses ennemis attribuaient cette facilité à une grande faiblesse d'esprit, à un amour excessif du repos. D'autres personnes plus justes la regardaient comme l'effet de sa singulière modestie et d'une trop grande défiance de ses propres lumières (1).

Nous avons raconté comment M. de Chabrol avait su découvrir et mettre à profit ces légères défaillances, nous avons fait voir, à l'aide de leurs propres lettres, avec quelle persistance le préfet de Montenotte et les évêques députés avaient toujours présenté à Pie VII les prélats de l'empire, le clergé entier de France, comme adhérant avec unanimité aux doctrines impériales, et le futur concile national comme disposé à aller bien au-delà de ce qui lui était alors directement demandé par Napoléon; nous avons indiqué sous quelles noires couleurs évêques et préfet s'étaient entendus pour lui dépeindre les suites incalculables d'un refus, et le danger imminent du schisme qui allait diviser l'église. Quand on songe à cet ensemble d'efforts si habilement concertés, à ces terribles assauts journellement renouvelés contre un pauvre captif laissé dans la complète ignorance de tout ce qui se passait hors des murs de sa prison, épuisé par huit jours d'une lutte incessante soutenue sans appuis, sans conseillers, sans espoir de secours, sans lueur de délivrance, effrayé de la perspective de l'avenir et de l'immense responsabilité qui allait peser sur lui par suite de sa détermination, quelle qu'elle fût, on est plutôt porté à admirer le courage de Pie VII qu'à condamner sa faiblesse, et, d'accord avec son ancien secrétaire d'état le cardinal Pacca, on trouve, pour nous servir de ses propres expressions, que ce vénérable vieillard était « bien plus digne à coup sûr de compassion que de blâme. » Et cependant le cardinal Pacca lui-même n'a jamais tout su des scènes dramatiques de Savone, car Pie VII n'a pu les lui raconter tout entières, telles qu'elles ressortent pour la première fois aujourd'hui dans leur lugubre tristesse de la correspondance du préfet de Montenotte.

Ce n'était ni une indisposition ordinaire ni une légère altération de santé que le docteur Porta avait remarquée chez le pape peu de jours après l'arrivée des évêques, et dont il s'était empressé de faire part à M. de Chabrol. Pie VII ne s'était pas servi d'un prétexte ima-

(1) *OEuvres complètes du cardinal Pacca*, t. Ier, p. 384.

ginaire pour congédier les évêques le 17 mai, lorsqu'il s'était plaint de ne pouvoir continuer à parler avec eux d'affaires parce qu'il avait *la tête trop fatiguée*. La vérité est que depuis plusieurs nuits le pape ne dormait plus. On avait fait tant d'appels à sa sensibilité, on avait si souvent et si violemment agi sur ses nerfs, que toute sa constitution s'en trouvait profondément ébranlée. Il avait depuis quelques jours le sentiment qu'il ne se possédait plus, et qu'il était (ce sont les expressions dont il se servit lui-même) *dans un état d'ivresse*. Rien d'extraordinaire n'apparut toutefois dans ses façons extérieures pendant tout le temps que les évêques demeurèrent à Savone. Dans la nuit qui précéda leur départ pour la France, l'aide-camérier qui dormait dans la chambre contiguë à celle où reposait le pape l'entendit pour la première fois jeter de profonds soupirs, s'accusant lui-même à haute voix dans les termes du plus vif repentir. Dès sept heures du matin, il faisait appeler M. La Gorse, commandant du palais, s'informant avec une inquiétude extrême si les évêques étaient partis, et faisait prier le préfet de Montenotte de passer immédiatement chez lui. Avant que M. de Chabrol ne fût arrivé, Pie VII manda derechef auprès de lui M. La Gorse, et tout de suite il lui expliqua avec beaucoup d'émotion qu'il n'avait pas fait attention la veille aux dernières lignes de la note qui lui avait été laissée, qu'il ne pourrait y accéder, qu'il fallait prévenir les évêques par courrier, et, priant le commandant du palais de s'asseoir pendant qu'il corrigeait une apostille écrite à la marge de la note qu'il tenait à la main, il se mit à y ajouter tant de corrections et d'interlignes qu'au moment où arrivait, une demi-heure après, M. de Chabrol, cette note était devenue très difficile à comprendre (1).

En homme prudent qu'il était, le préfet de Montenotte se garda bien d'ajouter au trouble du saint-père en le contredisant. Aussi bien il lui avait trouvé tout d'abord, écrit-il à M. Bigot, « l'attitude d'un homme qui a pris un parti et qui ne veut écouter aucune raison contraire. » C'est pourquoi il prit simplement la note des mains de Pie VII, et se retira pour la déchiffrer avec le docteur Porta. Bientôt le pape le fit rappeler. Cette fois ce n'était plus dans la dernière phrase de la note, c'était dans le premier article que le saint-père voyait une grande difficulté. « Il convenait qu'il avait bien lu cet article, mais ç'avait été une erreur de sa part : il était nécessaire qu'à cet article on en substituât un autre. » M. de Chabrol, désespéré de voir s'échapper le fruit de toutes ses peines, remontra doucement à Pie VII que ces continuelles variations compliquaient

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 22 mai 1811.

singulièrement la négociation, et à force de raisonnemens il persuada au saint-père de se calmer un peu, promettant de revenir dans une heure. Au bout de ce temps, M. de Chabrol trouva de nouveau Pie VII dans une agitation extrême. « Il me dit qu'il avait prévariqué, qu'il y avait dans la dernière phrase où il était question du gouvernement de l'église une tache d'hérésie, qu'il aimerait cent fois mieux la mort, qu'il n'avait pas accédé à ce dernier article, qu'il était nécessaire que j'expédiasse un courrier aux évêques pour le faire supprimer... Pour tout le reste, il y tiendrait;.. mais cette suppression était absolument nécessaire. Il ferait plutôt un éclat pour faire connaître ses intentions (1)... » Peu à peu M. de Chabrol parvint à tranquilliser son malheureux interlocuteur, surtout en lui donnant l'assurance qu'il allait écrire aux évêques. Le lendemain, le pape n'était pas moins nerveux. Il assura M. de Chabrol « qu'il n'avait pas du tout dormi la nuit précédente, et qu'il en avait eu le lendemain la tête très fatiguée, qu'il était dans l'état d'un homme à moitié ivre. Il tenait beaucoup à ce que l'on sût bien positivement qu'il avait considéré la note qui lui avait été remise non comme un traité ou comme un préliminaire de traité, mais comme une sorte d'ébauche... Le docteur Porta s'aperçoit que les inquiétudes du pape lui reviennent souvent parce qu'il médite profondément et prend alors un regard fixe. Il est porté à craindre quelque affection hypocondriaque. Il espère toutefois qu'elle n'aura pas lieu. » Malheureusement ces prévisions du docteur Porta ne se vérifièrent point. Quelques jours plus tard, il était obligé de constater « que le pouls du pape était inégal, que son appétit diminuait. Il observait que le pape coupait parfois la conversation pour rester uniquement attentif à une même pensée, puis sortait tout d'un coup de cette absorption comme d'un rêve. Enfin il remarquait tous les signes d'une affection hypocondriaque qui pourrait tendre à altérer les facultés du corps et de l'intelligence (2). »

De son côté, M. de Chabrol avait remarqué à peu près les mêmes symptômes. Le 23 mai, il s'était rendu chez le saint-père; mais tout ce qu'il avait essayé de lui dire n'avait paru produire aucune impression. « Le pape m'a dit qu'il ne se ferait certainement rien, qu'il ne concevait pas comment il était convenu de ces divers articles, que cela avait été de sa part *une folie*, qu'il fallait qu'il fût *à moitié ivre*... J'ai parlé en sortant de chez lui à son médecin, qui m'a dit qu'il le trouvait tantôt tranquille et tantôt tourmenté comme je venais de le voir, et qu'il employait quelques remèdes pour lui rendre le calme (3). »

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 22 mai 1811.
(2) *Ibid.*, 26 mai 1811.
(3) *Ibid.*, 23 mai 1811.

« Le pape est toujours dans le même état, raconte un peu plus tard M. de Chabrol, il ne s'explique sur rien, et garde un profond silence avec tout le monde. » Le préfet de Montenotte ayant cherché à mettre la conversation sur le concile national, qui avait été convoqué pour le 9 juin, et qu'à cette époque il devait supposer prêt à se réunir à Paris, quoiqu'en fait il eût été retardé jusqu'au 17, le pape ne répondit absolument rien. « Absorbé dans un complet silence, il a fermé les yeux dans l'attitude d'un homme qui réfléchit profondément, et n'en est sorti que pour dire : *Heureusement je n'ai rien signé.* Je lui ai dit de prendre plus confiance en ce qu'il avait adopté dans sa conscience, qui n'avait besoin ni de signatures, ni de conventions faites par les lois civiles. Il m'a répondu que depuis ce moment il avait perdu tout repos, et il est tombé dans la même absorption. »

Toutes les dépêches du préfet de Montenotte que nous venons de citer sont officielles. Dans une lettre particulière adressée à M. Bigot de Préameneu, à un moment où il croyait prématurément que la maladie de Pie VII avait pris fin, M. de Chabrol s'explique plus clairement sur l'état réel de la santé du pape, et prononce un mot qui n'aurait pas trouvé place sous notre plume, s'il ne se lisait d'abord dans la correspondance intime, mais authentique du préfet de l'empire... « Cette lettre étant confidentielle, je crois nécessaire de faire connaître à votre excellence qu'il est impossible de traiter avec le pape sans qu'il soit environné d'un conseil aussi sage que ferme, afin de le maintenir constamment dans la même résolution. Vous aurez vu par mes dernières lettres que l'incertitude du pape quand il est livré à lui-même va *jusqu'à altérer sa santé et sa raison. Dans ce moment, l'aliénation mentale est passée*, et l'indisposition physique est moins grave; mais tout annonce qu'il faut nécessairement des soutiens à un esprit affaibli et à une conscience ombrageuse (1). »

Ainsi donc, de l'aveu de l'un des plus dévoués serviteurs de Napoléon, de l'agent le plus intimement et le plus activement mêlé au secret de toutes ces déplorables affaires de Savone, le chef de l'église catholique était devenu fou, fou par suite de la séquestration où l'avait tenu, loin de toute espèce de conseil et d'appui, le souverain heureux et triomphant qui affichait pompeusement aux Tuileries l'orgueil de sa noble alliance avec une archiduchesse d'Autriche et les joies de sa récente paternité, fou par suite des tortures morales qu'imposait à sa conscience de pontife un politique qui était pour son compte affranchi de pareilles préoccupations. Si la raison du saint-père a pu malheureusement sombrer un instant

(1) M. de Chabrol au ministre des cultes, 30 mai 1811.

durant cette formidable épreuve, ceux-là s'en affligeront sans pouvoir s'en étonner qui savent à quel point la débilité maladive de la pauvre intelligence humaine se mesure souvent à l'élévation même de l'esprit, à la sensibilité plus exquise de la délicatesse morale, et comment, parmi les dangereuses secousses qui peuvent déranger un si fragile équilibre, il n'y en a pas de plus terribles que celles qui sortent des profondeurs de la conscience, particulièrement de la conscience religieuse. Combien douloureuses et combien meurtrières parfois sont ces cruelles perplexités où s'agitent ces natures d'élite, que tourmentent incessamment de pieux scrupules ignorés le plus souvent du vulgaire, et pour de si terribles combats quel champ-clos que la conscience d'un pontife régulateur souverain à ses propres yeux de tant d'autres consciences! Le malheureux Pie VII, détrôné, captif et malade, pliait avec honneur sous le poids accablant de la situation que lui avait faite, sans qu'il en fût responsable, la constitution séculaire de l'église catholique. Quant à l'empereur, qui avait tout emporté de haute lutte contre tous ses adversaires, qui avait mis le continent à ses pieds, ses sujets sous le joug, qui tenait l'église gallicane à sa merci et venait de faire céder le pape lui-même, il se trouvait, à la veille du concile national, placé par sa propre faute vis-à-vis de l'Europe, vis-à-vis de la France et de l'église gallicane dans la plus fausse des positions. S'il possédait une sorte de traité arraché par la violence au saint-père, il ne pouvait le produire, puisque celui-ci le démentait aujourd'hui hautement, et menaçait, si l'on en faisait usage, de provoquer quelque terrible éclat. Encore moins pouvait-il convenir de l'état où ses violences avaient mis le chef de la catholicité. Cerné au milieu de tant d'embarras qu'il avait à plaisir accumulés autour de lui, Napoléon prit d'abord le parti d'ajourner quelque peu, du 9 au 17 juin, la convocation du concile. Ajourner cependant n'était pas résoudre, et le 17 juin les mêmes difficultés se dressaient encore tout entières devant lui... Il nous reste maintenant à dire comment il ne parvint jamais à les surmonter. Les événemens lamentables de Savone, qui viennent d'être pour la première fois portés à la connaissance du public, devinrent en effet, comme on va bientôt le voir, la cause principale de l'avortement définitif du concile de 1811.

D'HAUSSONVILLE.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE.

KARA-GEORGE.

I.

Au moment où Kara-George, avec les knèzes et les haïdouks, établissait le foyer de l'insurrection sur les sommets de la Schoumadia (1), les deux autres provinces de la Serbie étaient le théâtre de scènes toutes semblables. Il faut se rappeler que la Serbie proprement dite est comprise entre deux lignes parallèles, au nord la Save et le Danube, au midi les Balkans. Dans ce territoire de montagnes qui s'incline des Balkans au Danube, la Schoumadia occupe le centre. *Schoumadia*, du mot serbe *schouma*, c'est la contrée des forêts. A l'ouest s'étend la vallée de la Koloubara, à l'est la vallée de la Morava. La Koloubara et la Morava sont deux affluens de la rive droite du Danube qui descendent de la même chaîne. Représentez-vous un pays hérissé de bois et de rochers, des gorges, des précipices, des marais; au milieu de tant d'obstacles, l'appel qui avait gagné si vite toute la Schoumadia aurait pu ne passer que difficilement d'un district à l'autre. Or le désespoir était si profond, les passions nationales si animées, que les deux provinces de l'est et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

l'ouest, la Morava et la Koloubara, eurent comme la contrée centrale immédiatement leur Kara-George.

Dans la Koloubara, le chef de l'insurrection fut un knèze nommé Jacob Nenadovitch; à ses côtés marchaient deux vaillans auxiliaires, un pope et un haïdouk, tant il est vrai que tous les enfans de la Serbie, laboureurs, prêtres, bandits, confondus dans le même sentiment, se levaient au même appel. Le pope s'appelait Lucas Lazarevitch, le haïdouk était le terrible Kjurtschia. Même élan dans la Morava, où Milenko, knèze de Klitschevatz, prit la direction du mouvement. C'était un homme doux et paisible; mais les caractères les plus soumis, quand ils sont une fois décidés à la résistance, deviennent les plus indomptables. Par sa vie régulière, par son intelligence et son travail, Milenko avait acquis d'assez grandes richesses (1); il comprit qu'il était désigné le premier à la fureur des dahis, il sentit surtout qu'étant le plus riche il avait le plus d'obligations à remplir envers la communauté. Un autre personnage, Pierre Theodorovitch Dobrinjatz, associé aux affaires de Milenko, prit avec lui le commandement des Serbes de la Morava.

On n'avait guère le temps de délibérer. La même nécessité imposa le même plan de campagne aux chefs des trois provinces. En quelques jours, la population turque, chassée des villages et des petites villes, fut obligée de se réfugier dans les forteresses; mais, une fois ce premier coup frappé, il fallait une direction souveraine pour soutenir une entreprise qui avait pris subitement de telles proportions. Quel serait ce chef unique chargé de rassembler toutes les forces du pays? Les principaux habitans de la Schoumadia s'étant réunis pour le choisir, quelques-uns proposèrent un haïdouk nommé Glavasch, qui dès le premier jour de l'insurrection s'était distingué entre tous en faisant la chasse aux Turcs. « Je ne suis qu'un haïdouk, répondit simplement Glavasch, je ne possède ni feu ni lieu, ni champ ni maison; jamais la nation n'acceptera le commandement d'un homme qui n'a rien à perdre et rien à sauver. » Alors on se tourna vers Theodosi, knèze d'Oraschje, dans le district de Kragoujévatz. « Y pensez-vous? dit celui-ci. Prendre un knèze pour chef! Il faut tout prévoir, et dans le cas où nous serions battus, dans le cas où les Turcs reviendraient, qui donc vous protégera auprès d'eux, si vos knèzes sont compromis? » L'excuse du haïdouk était généreuse et sensée, celle du knèze n'était ni moins sage ni moins patriotique. On ne s'était soulevé que contre l'op-

(1) Il s'agit surtout de richesses en bétail, en troupeaux de porcs. On se rappelle ici ce que Cicéron dit des premiers habitans de la campagne romaine, pâtres et gardiens de bœufs : *Tum res erat in pecore, ex quo pecuniosi et locupletes vocabantur.* — *De Republica,* II, 9.

pression des dahis, on ne songeait pas encore à engager la lutte avec le sultan, et il pouvait arriver telles circonstances où les knèzes, représentans des raïas auprès du réformateur Sélim, auraient besoin de conserver leur influence morale. Qu'ils prissent part à la lutte, rien de mieux, pourvu qu'ils n'eussent pas la direction et par conséquent la responsabilité des événemens. Le jour, — si ce jour funeste devait venir, — le jour où les Serbes vaincus auraient besoin d'un intermédiaire auprès du vainqueur, il fallait que les knèzes fussent en mesure de remplir leur office tutélaire. A qui donc s'adresser, puisqu'on ne pouvait choisir ni un knèze ni un haïdouk? Kara-George était manifestement l'homme de la situation. Il avait été haïdouk autrefois, et comme tel il devait plaire à la partie la plus guerrière de l'armée; en même temps c'était un travailleur rustique, un conducteur de troupeaux, et le peuple agricole pouvait se fier à lui. Kara-George hésitait. « Je n'y entends rien, disait-il, ce n'est pas mon affaire de gouverner les hommes. — Nous vous conseillerons, répondaient les knèzes. — Mais je me connais trop, reprenait l'homme simple et loyal, je suis violent, je ne puis me contenir; si l'on me désobéit, je ne saurai pas rétablir mon autorité par de bonnes paroles, je frapperai, je tuerai... » Les knèzes avaient réponse à tout. « Tant mieux! dirent-ils; dans la crise où nous sommes, il nous faut un chef qui se fasse craindre (1). » Voilà de quelle manière l'énergique porcher de la Schoumadia devint le « commandant des Serbes. » C'est le titre qui lui fut donné dans les premiers actes revêtus de son sceau : *commandant serbje*. Plus tard, quand d'autres chefs investis de pouvoirs subalternes eurent formé une sorte de féodalité militaire, il prit le titre de chef suprême, *verhovni voschd*, afin de maintenir et de marquer son rang.

Cependant les dahis, retranchés dans les forteresses, appelaient de tous côtés des auxiliaires. Au premier bruit du soulèvement des Serbes, une troupe d'environ mille cavaliers venait de pénétrer dans la Schoumadia; c'étaient des *kridschales*, espèce de condottieri musulmans qui s'étaient organisés pendant les derniers troubles, et qui dans la guerre des dahis et des pachas avaient offert leurs services au plus offrant. Anciens adversaires des dahis et sans

(1) J'emprunte les principaux élémens de cette étude à l'intéressante narration de M. Léopold Ranke. Sur un grand nombre de points, ces renseignemens sont du plus grand prix. M. Ranke dit simplement que son livre a été écrit *d'après des papiers et des communications serbes* (*aus serbischen Papieren und Mittheilungen*). Nous savons aujourd'hui, grâce aux révélations de M. Kanitz, que les faits et les dates ont été fournis à l'historien allemand par M. Vouk Stefanovitch Karadjitch, l'illustre investigateur des traditions nationales, celui à qui l'on doit la collection des *Pesmas*. On ne saurait marcher sur un terrain plus solide.

doute ayant quelques échecs à venger, ils auraient volontiers fait cause commune avec les Serbes; les Serbes refusèrent, pensant avec raison qu'une telle alliance leur serait onéreuse. Les dahis, moins scrupuleux, reçurent les kridschales aux avant-postes de leurs forteresses. Des secours plus sûrs leur arrivaient d'un autre côté; un pacha de Bosnie, Ali-Beg, informé des événemens de Serbie, se vantait de n'avoir qu'à se montrer pour étouffer l'insurrection. « Les Serbes, disaient les Bosniaques, sont accoutumés à fuir du plus loin qu'ils nous aperçoivent. Quand un seul de nous rencontre une noce escortée de gens à cheval, les Serbes, fussent-ils cinquante, se hâtent de cacher leurs pistolets sous leurs manteaux et de mettre pied à terre. Aujourd'hui encore il suffira d'un soldat turc pour faire reculer cinquante rebelles. » Ali-Beg, méprisant de tels ennemis, n'avait même pas cru nécessaire de prendre le commandement; il s'était établi dans le fort de Schabatz, laissant à ses lieutenans le soin de poursuivre les insurgés. Ces bravades ne durèrent pas longtemps. Au moment où les Bosniaques s'approchaient, les Serbes étaient en train d'élever des retranchemens à Svilenva; ces travaux de défense étant encore trop faibles, ils se retirèrent. Les Turcs, persuadés que les Serbes se sont enfuis devant eux, s'installent aussitôt dans les retranchemens abandonnés. Les Serbes reviennent, attaquent la troupe ennemie, l'enveloppent, la pressent et l'obligent à capituler. « Nous ne sommes pas venus en ennemis, dit le chef des Turcs, nous sommes venus reconnaître la situation. » Invoquant ces sentimens de paix, il demande que ses soldats aient la vie sauve. Les Serbes y consentent en stipulant toutefois que les Bosniaques seuls se retireront en liberté, mais que, s'il y a parmi eux des Turcs de Belgrade, ceux-ci leur appartiendront. Les Turcs de Belgrade en effet s'étaient mêlés aux Turcs de Bosnie, et, comme ils essayèrent d'échapper avec les autres, la lutte recommença plus terrible; c'est à peine si, dans cette petite armée si arrogante la veille, un homme sur dix put se soustraire aux coups des Serbes. « Les Serbes! disaient-ils en repassant la frontière, ah! ce ne sont plus les gens d'autrefois. Chacun d'eux porte un pieu aussi large qu'un bouclier, le plante dans la terre, et, à l'abri de ce rempart, fait feu sur l'ennemi sans discontinuer, comme si, puisant dans un sac plein de munitions, il nous jetait des poignées de plomb au visage. » La victoire de Svilenva fut le signal d'un héroïque élan. Les Serbes résolurent de marcher sur les forteresses. En même temps que Jacob Nenadovitch dans la Koloubara, Milenko dans la Morava, attaquaient Schabatz et Poscharevatz, Kara-George, conduisant les hommes de la Schoumadia, mettait le siége devant Belgrade.

La forteresse de Schabatz se rendit la première, grâce au dévoû-

ment de deux cents haïdouks, héroïque fait d'armes dont le souvenir est encore vivant parmi les Serbes. Entre Schabatz et la frontière de Bosnie, ces deux cents haïdouks occupaient le couvent de Tschoketschina. Jacob Nenadovitch, qui dirigeait le siége de la forteresse, est informé qu'une troupe de mille kridschales, sous la conduite d'un des principaux dahis, a pénétré de Bosnie sur le territoire serbe, et se propose d'attaquer les assiégeans. Il court aussitôt à Tschoketschina. « Amis, dit-il aux haïdouks, il faut se défendre ici à outrance, et, coûte que coûte, barrer le passage aux Turcs. » Le chef des haïdouks, Kjurtschia, désespère de se maintenir dans le couvent avec sa petite troupe; il est peu fait à la discipline, ce bandit, et il aime mieux la guerre de coups de main qu'une défense régulière. « Eh! dit-il, laissons-les détruire ces murailles; on rebâtit un monastère brûlé, on ne ressuscite pas un homme mort. — Crois-tu donc, lui répond Jacob Nenadovitch, que la semence des hommes doit périr avec toi? » Cette fierté de langage était nécessaire en un moment si critique; sans l'attitude résolue du knèze, sans l'exemple d'un homme qui exprimait d'un mot le sentiment du devoir uni au mépris de la vie, les haïdouks auraient peut-être suivi leur chef. Il ne s'agissait pas pour Nenadovitch de sauver le couvent de Tschoketschina, il s'agissait de donner à l'armée qui assiégeait Schabatz le temps de réduire la place. Bien plus, que seraient devenues les armées serbes, composées d'élémens si divers, si dès le début de la campagne les haïdouks n'avaient pas reconnu le commandement, subi les influences morales, appris à mourir à leur poste? L'autorité de Jacob Nenadovitch obtint du premier coup ce résultat immense. Irrité contre lui, irrité surtout d'avoir tort, l'indocile Kjurtschia reprit le chemin des montagnes, les autres haïdouks restèrent sur la brèche, et s'y firent tuer jusqu'au dernier. Ce sont les Thermopyles serbes, s'écrie M. Léopold Ranke. Les Turcs avaient pris le couvent, massacré tous les haïdouks, mais ils avaient eux-mêmes essuyé de telles pertes qu'ils ne purent rien entreprendre contre la petite armée campée autour de Schabatz, et que quelques jours après cette forteresse était obligée de se rendre aux soldats de Nenadovitch.

Cette nouvelle victoire entraîna dans les rangs de l'insurrection tous ceux qui hésitaient encore. C'était d'ailleurs un moyen de compléter l'armement des soldats. Pourvues de sabres, de fusils, de munitions, soutenues par quelques canons de campagne, les bandes serbes prenaient décidément les allures d'une armée. Nenadovitch se porta en toute hâte vers la Schoumadia, Kara-George détacha une partie des troupes qui tenaient Belgrade en respect, et tous deux marchèrent sur Poscharevatz, assiégée par Milenko. A

l'apparition de ces bandes victorieuses, les assiégés capitulèrent, demandant à sortir librement. On leur accorda la vie sauve à la condition de livrer tous leurs chevaux arabes, toutes leurs armes, toutes leurs richesses, tous ces équipemens où étincelaient l'argent et l'or, après quoi, sans perdre de temps, avec cette armée chaque jour plus nombreuse et plus forte, Kara-George revint sur Belgrade. La Serbie entière était debout. De la Save au Danube, ses enfans marchaient triomphans. On allait frapper le coup décisif, on allait couronner par la prise de Belgrade cette campagne qui avait demandé si peu de jours et coûté si peu d'hommes.

Un incident singulier vint précipiter la fin de cette première lutte et en même temps compliquer la situation pour l'avenir. Les conseillers de Sélim, persuadés que c'était là une révolte contre les dahis et rien de plus, n'étaient pas mécontens de voir châtier cette milice arrogante. Les Serbes, sans le savoir, ne devenaient-ils pas les auxiliaires du sultan réformateur? Mettre à profit l'insurrection pour faire plier les janissaires, montrer des sympathies aux Serbes, les aider même, se joindre à eux, par là les ramener plus facilement et rétablir l'ordre, tel était le plan très bien conçu du grand-vizir. Quelques knèzes de Serbie se trouvaient alors à Constantinople, on leur parla dans ce sens. C'étaient ceux qui étaient venus avant l'insurrection protester contre les violences des dahis; ignorant le caractère que la guerre avait pris et les espérances qui en pouvaient naître, ils accueillirent ce langage avec joie. L'un d'eux, Jean Raschkovitch, dut être bien heureux et encore plus étonné lorsque le divan le chargea d'acheter des munitions à Constantinople pour ses frères de Serbie. En même temps le grand-vizir confiait au pacha de Bosnie la direction des événemens; c'était à lui de secourir les Serbes, d'en finir avec les dahis, et de rétablir la paix. Békir-Pacha, tel était le nom du pacha de Bosnie, entra aussitôt sur le territoire serbe avec 3,000 hommes. Les Serbes le reçurent avec honneur; des knèzes furent envoyés à sa rencontre, et, quand il arriva près de Belgrade, les trois chefs des assiégeans, Kara-George, Nenadovitch et Milenko, le firent camper au milieu d'eux.

Si les knèzes envoyés à Constantinople pour implorer la justice du sultan furent étonnés d'avoir si vite et si complétement réussi, combien plus grande dut être la surprise de Békir-Pacha! Ces malheureux qu'il venait secourir, c'était un peuple triomphant. A voir ces bannières déployées, ces armes étincelantes, ces riches équipemens, ces chevaux d'Arabie avec leurs selles à clous d'or, qui eût reconnu les porchers de la Schoumadia? Surtout, à voir ces fiers visages où rayonnait la flamme d'une vie nouvelle, qui eût

reconnu le peuple des raïas courbé sous sa misère et sa servitude? Le pacha résolut d'agir au plus vite : une telle situation, en se prolongeant, devenait un péril pour l'empire. La victoire d'ailleurs était assurée d'avance. Quand les dahis virent flotter la bannière de Békir-Pacha à côté de la bannière de Kara-George, ils comprirent qu'ils étaient perdus. Déjà le mercenaire qui défendait la ville avec ses kridschales, Guschanz-Ali, entamait des négociations avec les assiégeans. Les dahis embarquèrent leurs trésors sur un navire, et, descendant le Danube, allèrent se réfugier sous les remparts de Neu-Orsova. C'étaient les chefs de cette oligarchie guerrière qui avait fait tant de mal aux Serbes; Milenko obtint de Békir-Pacha la permission de les poursuivre jusque dans la forteresse. « Laissez, écrivait Békir, au commandant de Neu-Orsova, laissez les Serbes châtier les ennemis du sultan. » Deux jours après, les têtes des tyrans maudits étaient exposées devant les tentes de Kara-George. « Maintenant, disait Békir aux insurgés, justice est faite. Vous pouvez retourner en paix dans vos maisons; vos troupeaux et vos charrues vous attendent. »

Mais arrête-t-on un peuple qui vient de prendre un pareil élan? Plus d'une fois déjà, pendant les quinze premières années du règne de Sélim, les Serbes avaient été soutenus par le divan contre les janissaires, puis abandonnés à leurs ennemis. Ils ne voulaient pas cette fois que leur victoire fût inutile. Tant qu'il resterait en Serbie une trace de l'ancienne oppression, tant qu'un ordre nouveau ne serait pas constitué, ils étaient résolus à ne pas déposer les armes. Noble résolution, et digne d'un tel peuple, mais difficile peut-être à soutenir jusqu'au bout! N'était-ce pas faire des conditions au sultan, et si le sultan les refusait, n'était-ce pas s'exposer à la honte de reculer ou au péril de tout compromettre dans une lutte inégale? C'est alors que les chefs serbes, Kara-George en tête, conçurent pour la première fois le dessein d'invoquer la protection d'une grande puissance chrétienne. Ils hésitaient entre la Russie et l'Autriche. Beaucoup de Serbes étaient sujets autrichiens, l'Autriche était la première qui les avait appelés aux armes, il y avait encore parmi les soldats de Kara-George, de Nenadovitch et de Milenko plus d'un vétéran qui avait combattu sous les drapeaux de l'empereur Joseph : c'étaient là bien des motifs pour s'adresser au cabinet de Vienne; mais que de raisons aussi pour s'en défier! L'Autriche, après avoir encouragé les soulèvemens des Serbes, avait toujours fini par les abandonner aux Turcs. Le traité de Sistova, on ne l'oubliait point, avait été une véritable trahison. Si les circonstances extérieures en 1791 avaient pu excuser la politique autrichienne, des circonstances plus impérieuses encore ne devaient-elles

pas en 1804 paralyser ses bonnes dispositions? En Allemagne et en Italie, l'Autriche était engagée dans une lutte gigantesque contre le plus redoutable des adversaires; au milieu de complications imminentes, elle s'inquiéterait bien de ses protégés d'Orient! La Russie offrait une sauvegarde plus sûre; c'était vers elle, depuis Pierre le Grand et Catherine, que les opprimés de la Porte dirigeaient leurs regards. N'avait-elle pas déjà, en Moldavie et en Valachie, rempli le rôle de puissance protectrice? Tout récemment encore, en 1802, n'avait-elle pas obtenu pour les Moldo-Valaques ce que les Serbes réclamaient pour eux-mêmes, l'éloignement des Turcs et l'établissement de chefs nationaux, princes tributaires de la Porte, que la Porte ne pouvait destituer sans l'assentiment du tsar? Il fut donc résolu qu'on invoquerait le secours de la Russie. Trois députés serbes, le *proïa* Nenadovitch (neveu du vaillant knèze Jacob), Jean Protisch et Pierre Tschardaklia, partirent pour Saint-Pétersbourg au mois d'août 1804. Ils revinrent six mois après (février 1805), rapportant une réponse favorable. « Prenez l'initiative, avait dit la chancellerie moscovite, adressez vos demandes à Constantinople, notre représentant les appuiera. »

Pendant ce temps, les chefs de l'insurrection serbe, tout en maintenant les positions acquises, n'avaient pas cru devoir pousser les choses plus avant. Il était clair toutefois que la lutte ne tarderait point à éclater de nouveau. D'un côté les anciens agens des dahis occupaient encore certains points fortifiés à l'intérieur et au sud, de l'autre les Turcs de Belgrade reprenaient leurs allures arrogantes, et les chefs serbes durent être constamment sur leurs gardes, soit pour éviter des embûches, soit pour prévenir un conflit prématuré. Quand les députés revinrent de Saint-Pétersbourg, tout changea aussitôt. Confians dans l'appui du cabinet russe, les Serbes purent enfin parler et agir. Quelques semaines après le retour des députés, une grande réunion des chefs de l'armée serbe eut lieu à Ostruschnitza. Il y vint des Turcs de Belgrade, il y vint aussi, chose curieuse, certains personnages de Moldavie et de Valachie, représentans des deux hospodars, chargés par le divan de Constantinople d'apporter à Kara-George et à ses compagnons le *bérat* impérial qui leur conférait la dignité d'*ober-knèze*. Le divan croyait sans doute que des paroles amicales et des titres d'honneur suffiraient pour calmer les esprits. Les Serbes, sans se demander si les Turcs de Belgrade ou les délégués des hospodars avaient qualité pour leur répondre, posèrent immédiatement des conditions très hardies. Ils étaient obligés, disaient-ils, d'expulser les derniers agens du despotisme des dahis; il fallait pour cela que toutes les forteresses occupées encore par les Turcs sur divers points du ter-

ritoire fussent remises entre leurs mains. En même temps ils refusaient de payer les impôts arriérés depuis le commencement de la lutte, et, pour justifier ce refus, ils présentaient le compte de tout ce que leur avait coûté la guerre, compte précis, détaillé, qui s'élevait à 3 millions de piastres. On dut naturellement en référer à Constantinople; mais, une fois leurs exigences formulées, Kara-George et ses compagnons n'attendirent pas la réponse du divan : ils partirent d'Ostruschnitza pour continuer la guerre, impatiens d'arracher aux derniers soldats des dahis les dernières forteresses qu'ils occupaient.

Au bout de quelques semaines, tous ces repaires de bandits avaient capitulé. Les Turcs de Serbie fidèles au sultan et hostiles aux janissaires se réjouissaient de ce résultat autant que les Serbes eux-mêmes. C'était toujours la guerre aux dahis, c'est-à-dire aux ennemis de Sélim, et les victoires de Kara-George semblaient le gage de la paix. Précsément à cette date, au printemps de l'année 1805, Sélim entreprenait de dompter les janissaires sur d'autres points de son vaste empire. « Il se serait estimé heureux, dit M. Ranke, si dans plus d'une province d'énergiques raïas lui eussent rendu le service que lui rendaient les Serbes dans les contrées du Danube. » Comment donc se fait-il que le sultan réformateur ait si mal reconnu ce service? C'est ici, — j'emprunte encore cette remarque à M. Ranke, — c'est ici qu'on voit éclater la contradiction fatale qui a si longtemps paralysé tout esprit de réforme dans l'empire ottoman. Si le sultan des Turcs n'était pas le commandeur des croyans, les Sélim et les Mahmoud eussent fait une autre figure dans l'histoire. Malheureusement ce que le génie politique inspirait au souverain, le fanatisme populaire l'interdisait au chef de la foi. Que Sélim obéisse librement à son génie, il continuera de voir dans les héros serbes les auxiliaires de sa politique. Comme ces souverains de l'Occident qui se servaient du peuple pour briser les tyrannies féodales et constituer la grande équité du monde moderne, il confirmera les droits que les hommes de la glèbe ont si vaillamment conquis sur les hommes du sabre. Non, il ne le peut. La constitution même de l'état le lui défend. Ces hommes de la glèbe sont des raïas, les hommes du sabre, coupables ou non, ce sont des croyans. Quand les vieux Turcs, ceux-là mêmes qui avaient le plus souffert des violences des dahis, voyaient les raïas armés de fusils, de cimeterres, de canons, quand ils voyaient la bannière des haïdouks flotter dans la plaine comme la bannière des pachas, et tous ces hommes autorisés par le sultan à combattre des soldats de Mahomet, ils étaient saisis d'horreur. Quel sacrilége! quelle trahison! Le commandeur des croyans n'était donc plus qu'un giaour?

Tel fut en effet bientôt le nom donné à Sélim, comme plus tard à Mahmoud. Partout où Sélim essaie d'introduire ses réformes, pendant cette année 1805, des révoltes éclatent. Le fanatisme musulman soutient les janissaires contre les agens du *sultan giaour*. C'est à ce moment que les envoyés des Serbes apportent à Constantinople les conditions si fières formulées en toute candeur par Kara-George et ses compagnons. Éperdu, irrité, voyant partout des ennemis, Sélim cède à la fatalité de son rôle. Le chef de la foi est contraint d'infliger un démenti au souverain généreux. Au lieu de répondre aux envoyés de Kara-George, il les fait mettre sous bonne garde et donne l'ordre à un de ses lieutenans, Afiz, pacha de Nisch, de partir à la tête de ses troupes pour désarmer les Serbes.

Voilà donc la grande guerre engagée, non plus la guerre contre les dahis, contre les janissaires ennemis du sultan Sélim, mais la guerre de quelques milliers de montagnards contre toutes les forces de l'empire ottoman! Afiz-Pacha se dirige vers Belgrade avec son armée; pour lui barrer le passage, Milenko et Pierre Dobrinjatz, à la tête de 2,500 hommes, élèvent deux retranchemens sur la frontière du pachalik, entre Kjupria et Palakyne. Derrière eux est Kara-George avec le peuple de la Schoumadia. Afiz se vantait d'apporter des cordes pour ramener pieds et poings liés les chefs de l'armée serbe, ainsi qu'une provision de couteaux de poche et de bonnets de paysans pour tous ces fiers porteurs de turbans et de cimeterres. Il ne tenait plus le même langage quand il eut essayé de forcer les retranchemens de Milenko. Étonné de la résistance de cette petite avant-garde, il comptait déjà ses pertes avec épouvante lorsque des éclaireurs accoururent, jetant une nouvelle terrible : Kara-George arrivait avec 10,000 hommes! Afiz leva son camp, battit en retraite, et bientôt, malgré les provocations de Kara-George, désespérant de mener son entreprise à bonne fin, il reprit le chemin de son pachalik. Les chroniques serbes assurent qu'il mourut peu de temps après, emporté par la douleur et la honte.

Les Serbes ne se faisaient pas illusion : la fuite d'Afiz-Pacha n'était que le signal d'une lutte bien autrement redoutable. Le sultan ne tarderait point à envoyer contre eux de nouvelles troupes, des troupes plus nombreuses et mieux commandées. Il fallait donc s'attendre à un grand choc, rassembler toutes ses ressources, être prêt à toute heure, partout surveiller l'ennemi. Les Serbes étaient maîtres de l'intérieur du pays, les Turcs occupaient encore un certain nombre de forteresses où ils cherchaient à se maintenir sans inquiéter les Serbes, se bornant à attendre les ordres ultérieurs de Constantinople. Un jour, un personnage considérable parmi les Serbes, Giuska Voulitschevitch, voïvode du district de Smederevo,

se fiant à cette situation pacifique et au respect qu'inspiraient les compatriotes de Kara-George, ne craignit pas d'entrer dans la ville pour ses affaires. Il était à cheval et portait haut la tête; un de ces Turcs qui ne pouvaient se résigner à la transformation des raïas l'injurie au passage, une querelle éclate, on accourt, et le voïvode est égorgé. A cette nouvelle, les bandes qui se trouvaient aux environs sont transportées de fureur; on ne punira pas seulement les coupables, la ville entière paiera pour eux. Attaquée, bombardée, Smederevo est prise, et les Serbes s'installent dans la place. Aussitôt, d'un bout de la Serbie à l'autre, les Turcs des forteresses se considèrent comme menacés, des représailles ont lieu sur plusieurs points, la lutte, jusque-là circonscrite, prend un caractère général. Il est évident que les préliminaires ont pris fin, que la grande guerre commence. On sut d'ailleurs dès les premiers combats, et c'est là ce qui des deux côtés mettait le feu aux poudres, on sut que les lieutenans de Sélim arrivaient avec toutes leurs forces. Pour réparer l'échec du pacha de Nisch, le sultan envoyait deux armées, l'une commandée par Békir, vizir de Bosnie, l'autre par Ibrahim, pacha de Scutari. C'étaient les meilleurs troupes de l'empire. Békir conduisait les Bosniaques et les soldats de l'Herzegovine, Ibrahim les Albanais et les Rouméliotes. Misérable sort de cette race divisée par la violence des événemens et par l'antagonisme des religions! les Albanais et les Bosniaques, c'étaient aussi des Serbes, les Serbes musulmans contre les Serbes chrétiens.

Tous les chefs de la Serbie sont à leur poste. Un ancien compagnon d'armes de Kara-George, Raditch Petrovitch, récemment arrivé de Syrmie à l'appel de ses frères (1), entretient l'ardeur des insurgés dans les montagnes du sud, et garde les passages. Au nord-est, Milenko s'est établi dans une île du Danube, l'île Poretsch, qui commande la navigation à l'endroit où le fleuve se précipite avec violence entre les murailles de rochers qu'on appelle les *Portes de fer*. Au sud-est, du côté où la Morava bulgare se jette dans la Grande-Morava, qui emporte ses eaux vers le Danube, la vallée offrait un passage aux Albanais d'Ibrahim; c'est là que Pierre Dobrinjatz a concentré ses bandes après avoir pris Parakyne et fortifié Deligrad. Derrière lui, Mladen occupe Krouschevatz, la vieille ville des rois serbes. A l'ouest, sur les frontières de la Bosnie, deux districts qui n'ont pas pris part à l'insurrection, les districts de Jadar et de Radjevina, sont fermés aux Bosniaques par une conven-

(1) La Syrmie, province autrichienne qui fait partie des Confins militaires, est située au nord-ouest de la Serbie, entre la rive gauche de la Save et la rive droite du Danube. Raditch Petrovitch avait combattu les Turcs sous les drapeaux de l'Autriche, et c'est à titre d'officier autrichien qu'il vivait en Syrmie de sa pension de retraite.

tion particulière; mais la vallée de la Matschva leur est ouverte. Jacob Nenadovitch y a construit des retranchemens. Au centre enfin, Kara-George défend la Schoumadia, prêt à se porter sur tous les points menacés.

La première attaque eut lieu du côté de la Bosnie au printemps de l'année 1806. Le début de la campagne fut favorable aux Serbes. Osman-Dshora, ayant réussi à passer la Drina, se laissa surprendre par les insurgés et périt avec tous les siens. Le vieux Méhémet-Kapetan était un adversaire plus redoutable; mais, quand il fit invasion dans la vallée de la Matschva, il trouva en face de lui un des plus énergiques soldats de l'insurrection, le haïdouk Tschoupitch, qui l'obligea de battre en retraite. Ce n'étaient là pourtant que des escarmouches d'avant-garde. La vraie campagne commença aux premiers jours de l'été. Le vizir de Bosnie venait de lancer sur la Koloubara une armée de 30,000 hommes dont il avait confié le commandement au jeune séraskier Kulin-Kapetan et au vieux Méhémet. C'était un terrible homme que ce jeune séraskier, sans foi et sans pitié. Il se jette sur les districts qui sont demeurés soumis, et, violant les promesses jurées, il brûle les villages, massacre les knèzes, emmène en captivité les enfans et les femmes. Est-ce la terreur inspirée par ces violences qui fit perdre la tête à Jacob Nenadovitch? S'il n'était pas en force derrière ses retranchemens de la Matschva pour tenir tête aux Bosniaques, il pouvait se retirer, gagner les montagnes, et par ces forêts, par ces défilés, par ces passages propices que tous les Serbes connaissaient, aller rejoindre l'armée de la Schoumadia. Au lieu de cela, il essaie de négocier avec l'ennemi. Son neveu, le prota Nenadovitch, et le vaillant Tschoupitch vont trouver le séraskier dans son camp. Celui-ci, pour première condition, exige que les retranchemens des Serbes soient immédiatement détruits, et, comme les parlementaires n'y peuvent consentir, il les retient prisonniers. Cette fausse démarche produisit l'effet d'une déroute. Quoi! disaient les paysans de la Koloubara, fallait-il donc soulever le pays pour lâcher pied si vite? Puisque les chefs n'ont pas foi en eux-mêmes, puisqu'ils prennent si mal leurs dispositions, puisqu'ils ne sont pas en mesure de se soutenir les uns les autres, que ne nous laissaient-ils mourir dans nos villages, chacun défendant son toit et sa famille? Et l'armée de Nenadovitch se débande, comme si le lien qui avait réuni tous ces hommes était subitement brisé. Paysans, laboureurs, porchers, ils s'en vont par troupes regagner le foyer de leur tribu, les uns saisis de terreur, les autres irrités contre leurs chefs, tous aimant mieux mourir dans des combats isolés que de se rendre en masse. Il y a encore une certaine grandeur dans cette débâcle. L'enthousiasme les avait rassemblés, le désespoir les disperse.

Horrible angoisse pour les chefs qui tenaient le centre et l'est du pays serbe! Si l'armée de la Schoumadia se débandait comme celle de la Koloubara, tout était fini. Précisément à l'heure où Nenadovitch était ainsi abandonné des siens, — et les nouvelles courent vite dans un pays soulevé, — on apprenait que le pacha de Scutari venait de franchir la frontière de l'est avec une armée de 40,000 hommes. Ce sont ici les grands jours de Kara-George, c'est dans cette crise effroyable qu'il s'est révélé à tous comme le vrai chef, le futur prince des Serbes. Un de nos vieux poètes a dit :

La guerre, c'est la forge où se font les couronnes.

Le porcher de la Schoumadia y forgea la sienne au milieu de la défaillance publique. Beaucoup d'esprits commençaient à se dire qu'une telle entreprise était une folie : la Serbie contre la Porte! une province contre un empire! Kara-George eut foi dans le succès, et sa foi releva l'armée. Il fallait d'abord rétablir l'insurrection dans les districts de l'ouest et arrêter la déroute. A l'armée turque de Bosnie, qui avait envahi la Matschva et de là pouvait marcher en droite ligne sur Belgrade, il oppose une bande de 1,500 hommes commandés par Kalitch; 1,500 hommes pour en tenir 30,000 en respect, c'est une faible ressource, mais il a si bien choisi ses positions, si bien mis à profit les défilés, les rochers, les forêts, que chacun de ces tireurs invisibles vaudra vingt cavaliers turcs. Pour lui, à la tête d'un millier d'hommes, il se porte au-devant d'Hadschi-Beg, qui était sorti de la forteresse de Sokol et marchait vers la Schoumadia; il le rencontre à Petzka, et le rejette si vigoureusement en arrière que Hadschi-Beg ne se hasardera plus à quitter l'abri de ses murailles. Il entre ensuite dans les districts où les Bosniaques vainqueurs avaient organisé un nouvel ordre de choses, il punit de mort les knèzes qui ont reçu l'investiture des mains de l'ennemi, il frappe comme des traîtres tous ceux qui se sont rendus; les autres, les braves, il les traite en héros, et les tribus assistent à des scènes naïvement grandioses qui rappellent les légendes épiques de Marko et de Milosch. Parmi ceux qui n'avaient point désespéré se trouvait un tout jeune homme à la tête blonde, à la lèvre souriante, un cœur de lion sous les traits d'un adolescent : c'était Milosch Stoitschevitch, qui remplissait des fonctions de secrétaire auprès d'un notable de Potserje. A l'arrivée des Bosniaques, son maître était passé à l'ennemi, sa mère avait été emmenée en esclavage; lui, indomptable, avait rassemblé quelques hommes également résolus à ne pas subir le joug, et s'était retiré dans les montagnes pour continuer la guerre. « Milosch, lui dit Kara-George, tu es mon fils d'adoption, je te nomme voïvode de

Potserje. » Et, en voyant ce frêle jeune homme si doux, si fier, auprès du sombre Kara-George, on pensait à l'amitié des deux héroïques *probratimes*, Marko Kralievitch et Milosch Obilitch.

Les bandes se reformaient donc sous l'action de Kara-George et du jeune voïvode. Harcelés, décimés dans de continuelles rencontres, les envahisseurs de la Matschva s'étaient vus obligés de concentrer leurs forces sous les murs de Schabatz. Schabatz est une forteresse construite sur la rive droite de la Save, à moitié chemin entre la frontière de Bosnie et Belgrade. Kara-George résolut de les y suivre; avec 7,000 fantassins et 2,000 cavaliers, il vint camper à Mischar, à une lieue de Schabatz, et s'y fortifia solidement. Pendant deux jours, les Bosniaques essayèrent en vain de forcer les remparts des Serbes. Le second soir, furieux de battre en retraite, ils exhalaient leur rage en provocations. « Ce ne sont que des escarmouches, à demain la bataille! Vous avez tenu deux jours, le troisième décidera tout. Demain décidera si nous devons retourner en Bosnie, ou si vous vous enfuirez à toutes jambes jusqu'à Smederevo. Vous verrez comment nous traitons les haïdouks. » Les chroniques recueillies par M. Vouk Stefanovitch affirment que Bosniaques et Autrichiens des contrées environnantes avaient passé la Save pour assister à la bataille. C'était la première fois depuis le début de l'insurrection que des forces considérables allaient se mesurer en champ clos. Du haut des montagnes, sur les rochers, dans les arbres, des centaines de spectateurs étaient venus juger les coups, et parmi eux combien de gens, avec des sentimens divers, répétaient le pronostic des Turcs : pauvres Serbes! malheur aux haïdouks!

Aussitôt la nuit venue, Kara-George, acceptant la bataille pour le lendemain, envoie ses cavaliers dans la forêt voisine avec l'ordre de s'y tenir cachés tant que les Serbes n'auront pas ouvert leur feu. Ils laisseront les Turcs commencer l'attaque, et, quoi qu'il arrive, demeureront immobiles; à la première décharge des retranchemens, qu'ils s'élancent à toute bride, prenant l'ennemi à dos! L'infanterie reçoit des ordres analogues : attendre les assaillans de pied ferme, essuyer le feu sans riposter, enfin ne tirer qu'au signal du chef, quand les Turcs seront assez près pour que chaque coup touche le but. A l'abri des redoutes, derrière les pieux, derrière les arbres, les plus habiles tireurs, haïdouks et chasseurs des forêts, occupent les postes d'avant-garde; il faut que d'une main sûre chacun d'eux jette le plomb à l'ennemi en pleine poitrine.

Dès l'aube, c'était un des premiers jours du mois d'août 1806, le séraskier Kulin-Kapetan s'ébranle de son camp de Schabatz avec sa terrible infanterie bosniaque et ses riches escadrons. Les chefs

les plus renommés portaient leurs bannières sur le front de l'armée. Ils s'avancent, ils s'avancent toujours, un feu de mousqueterie éclate sur toute la ligne; les Serbes ne répondent pas. Enfin, quand les Turcs sont arrivés au point fixé par Kara-George, le signal retentit, et la fusillade meurtrière commence. Les Serbes ne tirent point au hasard; chacun vise, chacun frappe. Et quelle rapidité de mouvemens! On dirait que les fusils se rechargent d'eux-mêmes. Les minutes sont bien employées, et il n'y a guère de balles perdues. Déjà plus d'un officier turc a péri, les rangs sont rompus, le désordre des premiers bataillons arrête et effraie ceux qui suivent. La fusillade serbe continue toujours, le canon aussi fait bien sa besogne. On reconnaît des gens qui ont appris la guerre dans les rangs de l'armée autrichienne. Des lignes d'hommes s'écroulent comme des pans de murs. Au milieu de ce désordre effroyable, quels sont ces nuages de poussière à l'extrémité du champ de bataille? C'est la cavalerie serbe qui s'élance du fond de la forêt, bride abattue et sabre haut. Kara-George saisit ce moment; il sort des retranchemens avec ses meilleures troupes et se précipite au milieu des bataillons turcs, déjà rompus et disloqués. Son impétuosité, tous les témoins l'attestent, était irrésistible; sa figure sombre s'illuminait dans la bataille, et sa voix terrible y retentissait comme l'ouragan. Avec sa haute taille voûtée qui toujours se redressait au feu, il était vraiment l'image de la Serbie; on eût dit qu'il en représentait les humiliations séculaires et les formidables vengeances. Partout où apparaissait le terrible géant, la victoire semblait certaine, tant il communiquait à tous son ardeur et sa force. On le vit surtout dans la journée de Mischar; cette sortie faite si à propos acheva la déroute des 30,000 Bosniaques. Les pertes des Turcs furent énormes. Le séraskier Kulin-Kapetan, le vieux Méhémet-Kapetan et ses deux fils, d'autres chefs encore, d'autres vaillans illustres (hélas! beaucoup étaient de race serbe), restèrent parmi les morts. La fleur de la Bosnie était couchée dans la plaine sanglante. C'est à peine si un petit nombre de fuyards put repasser la frontière. Sans chefs, sans direction, frappés de terreur, des bataillons entiers avaient pris la fuite; on ne leur laissa pas le temps de se réfugier dans la forteresse de Schabatz, d'où ils étaient sortis le matin si confians et si fiers. La cavalerie serbe les tailla en pièces ou les jeta dans les rivières qui leur barraient le passage, la Save et la Drina. On fit sur plusieurs points des milliers de prisonniers. Le butin en chevaux, en armes, en munitions et richesses de toute sorte, fut immense. Le fils adoptif de Kara-George, Milosch de Potserje, un des héros de ce grand jour, reçut en récompense l'épée du séraskier.

Tandis que Kara-George et ses compagnons anéantissaient l'armée bosniaque, d'autres chefs, Jacob Levich, Stanoina Alas, Mladen, Glavasch, surtout Pierre Dobrinjatz, défendaient la frontière orientale contre l'armée du pacha de Scutari. Les rapports des chroniques serbes sont beaucoup moins détaillés à ce sujet que sur la bataille de Mischar. On sait seulement que Pierre Dobrinjatz, abrité sous les redoutes qu'il avait élevées à Deligrad, sur la rive droite de la Morava bulgare (1), y arrêta pendant six semaines les Albanais et les Rouméliotes d'Ibrahim. Pendant ce temps, des bandes serbes harcelaient sans cesse les flancs de l'ennemi et menaçaient de lui couper la retraite. C'est ainsi qu'une armée de 30 ou 40,000 hommes, terrifiée d'ailleurs par les nouvelles qui arrivaient de Mischar, fut tenue en échec et réduite à l'impuissance par les troupes bien moins nombreuses de Pierre Dobrinjatz.

Bientôt, Kara-George arrivant avec ses troupes victorieuses, Ibrahim, qui avait demandé des ordres à Constantinople, fut chargé de lui offrir la paix. Une conférence eut lieu dans Smederevo, et il y fut convenu qu'une députation irait exposer au sultan les justes exigences du peuple serbe. Les chefs de cette ambassade étaient deux des principaux knèzes, assistés d'un personnage fort habile, Bulgare de naissance, qui avait été drogman de la légation ottomane à Berlin, et qui connaissait non-seulement les langues, mais les affaires de l'Europe. « Prenez garde, dit-il au divan, les Russes ont déjà pris en main les intérêts de la Moldavie et de la Valachie. Si la guerre éclate entre la Russie et la Porte, et cette guerre est imminente, prenez garde que votre ennemi ne trouve des auxiliaires tout prêts dans les insurgés de la Serbie. Donnez-leur les garanties qu'ils ont droit de réclamer, et vous désarmez sur ce point la politique russe. » C'étaient les conseils du bon sens, et aujourd'hui encore il n'est pas de meilleure voie à suivre pour qui veut combattre efficacement le panslavisme. Pierre Itschsko, c'était le nom de notre diplomate, développa ces idées avec tant de force et d'adresse, que le divan ne tarda guère à se rendre. Dès la fin d'octobre 1806, les députés serbes revenaient à Smederevo, apportant les offres du gouvernement impérial : les Serbes seraient les maîtres chez eux, ils auraient un gouvernement propre, ils occuperaient même les forteresses; à ces conditions, ils feraient toujours partie de l'empire ottoman et reconnaîtraient la suzeraineté de la Porte. En signe de vassalité loyale, ils paieraient un tribut annuel

(1) La Morava bulgare, qui descend des montagnes du sud-est, se réunit, non loin de Krouschevatz, à la Morava serbe, laquelle descend des montagnes du sud-ouest, et, traversant toute la Serbie, va se jeter dans le Danube au-dessous de Belgrade, à Smederevo.

de 900,000 piastres; il était convenu en outre que, pour marquer d'un signe extérieur le droit du suzerain, un muhazil demeurerait à Belgrade avec 150 Turcs. C'était comme un drapeau flottant à la frontière; la petite patrie était constituée au sein de la grande. Les Serbes à cette date ne songeaient point à demander autre chose; qui sait même si les plus ambitieux eussent osé espérer tant? Ils savaient quels efforts avait coûtés la victoire, et ce qu'un échec toujours possible amènerait de calamités. Au prix d'un impôt dont ils régleraient eux-mêmes la répartition, ils allaient désormais se gouverner, s'administrer, occuper les forteresses, se sentir libres enfin et commencer une vie nouvelle. Un muhazil avec 150 Turcs, en vérité ces représentans du suzerain ne leur causaient guère de souci. Ils acceptèrent sans hésiter, et Pierre Itschko repartit pour Constantinople, afin d'obtenir la signature impériale.

« Voici, s'écrie M. Léopold Ranke, un moment décisif dans cette histoire. De telles mesures eussent empêché toute alliance des Serbes et de la Russie. » Grand avantage en effet pour les Serbes comme pour les Turcs, grand profit aussi pour la politique libérale en Europe, et déjà le résultat semblait acquis, déjà le muhazil qui devait représenter la Turquie à Belgrade était arrivé à Smederevo avec les députés; il manquait seulement au traité une signature, une confirmation suprême. Comment donc se fait-il que Pierre Itschko, en revenant à Constantinople, ait trouvé toutes les dispositions changées? M. Ranke, qui examine ici de très près les rapports des affaires de l'Europe avec celles de Serbie, est persuadé que la crainte d'une guerre avec la Russie avait contribué plus puissamment encore que l'éloquence de Pierre Itschko à déterminer les concessions de la Porte. Or de grands événemens venaient de changer la face des choses. Après la journée d'Austerlitz (2 décembre 1805), la Turquie, voyant les Russes battus en même temps que les Autrichiens, avait précipité la lutte en Serbie; vaincue par les insurgés (août 1806), elle avait les yeux sur le nord-est de l'Europe, où se préparait une nouvelle guerre. Napoléon allait se trouver en face des Prussiens et des Russes; comment se termineraient ces terribles chocs? Si Napoléon, allié du sultan, était moins heureux qu'à Austerlitz, la Russie serait plus menaçante que jamais. C'était le moment pour la Turquie de se montrer circonspecte : de là les concessions faites à Pierre Itschko; mais entre ces concessions et le retour du diplomate serbe la Prusse venait d'être écrasée à Iéna et à Auerstaedt (14 octobre 1806). Les conseillers de Sélim, devinant bien quelles charges pèseraient sur la Russie pendant les années suivantes, reprirent leurs allures hautaines. On fit naître une difficulté quelconque au sujet de la ratification, et le

projet fut rejeté. Qu'importe? Malgré ce dédit qui ressemblait à la violation d'une promesse, le projet d'octobre 1806 a joué son rôle dans l'histoire; pendant longtemps, « la paix de Pierre Itschko, » c'est ainsi qu'on l'appelait, est restée pour les Serbes le programme de l'avenir, et c'est de nos jours seulement que le but a été atteint d'une manière définitive, puisqu'après tant de luttes, tant d'événemens, tant de négociations de tout genre, les derniers soldats turcs n'ont quitté les forteresses de Serbie que sous le règne du prince Michel Obrenovitch.

Kara-George résolut de poursuivre la guerre et d'obtenir par les armes ce qu'on lui refusait insolemment après des promesses mensongères. Il mit le siége devant Belgrade. Pendant la nuit du 12 décembre 1806, un hardi coup de main livra aux assiégeans les remparts extérieurs de la ville; le lendemain à dix heures du matin, la ville était au pouvoir de Kara-George, et les kridschales qui l'avaient défendue s'enfermaient dans la forteresse. Quelques jours après, ils étaient obligés de capituler. Kara-George aurait voulu que la victoire fût aussi pure qu'elle avait été rapide; mais comment dominer des bandes victorieuses qui avaient tant d'outrages à venger? Au moment de la prise de Belgrade, il avait annoncé que tout acte de pillage serait puni de mort; il tint parole. Deux Serbes qui avaient méprisé ses ordres furent passés par les armes, et le terrible chef fit clouer leurs membres sanglans aux portes de la ville. Justice sommaire, justice barbare; il y avait encore tant de barbarie chez ce malheureux peuple à peine échappé de la servitude! Partout où se trouvait Kara-George, la multitude sentait le frein; aux lieux où manquait sa surveillance, les représailles éclataient d'autant plus furieuses. Lorsque Guschanz-Ali et ses kridschales, après avoir capitulé, sortirent de la forteresse et descendirent le Danube sur des barques, les Serbes de Milenko, établis sur une des îles du fleuve, les fusillèrent au passage sans le moindre souci des lois de la guerre. Quelques-uns même les poursuivirent, les poussèrent vers la rive opposée, les taillèrent en pièces jusque sur le territoire autrichien. Ce fut bien pis encore le 7 mars 1807. Soliman-Pacha, l'ancien gouverneur de Belgrade, avait obtenu un sauf-conduit pour ses 200 janissaires et un certain nombre de familles turques. Quand il fut à quelques heures de la ville, des bandes serbes assaillirent la troupe fugitive. Les soldats même qu'on lui avait donnés pour protéger sa retraite se joignirent aux assaillans. Pas un des malheureux n'échappa. Ivres de sang et de vengeance, les acteurs de ces horribles scènes revinrent continuer leur œuvre à Belgrade. Que peut la voix des chefs, même celle d'un Kara-George, quand ces frénésies s'emparent de la mul-

titude? Le massacre dura deux jours. Le troisième, ceux qui avaient échappé aux recherches, — c'étaient surtout des pauvres, des mendians, — ne purent se soustraire à la mort qu'en se laissant baptiser. On a regret à dire que des hommes déjà considérables parmi les Serbes, Mladen, Sima Markovitch, Voule Ilitch, prirent part à ces violences et s'enrichirent de pillage. Les vieux knèzes étaient consternés. « C'est mal! c'est mal! disaient-ils; Dieu punira les Serbes! » Les jeunes disaient : « Nous reprenons nos biens, il y a des siècles que les Turcs nous volent notre terre et le prix de nos sueurs. » Quelques raisons qu'on se donne à soi-même pour justifier de telles horreurs, la conscience proteste. La conscience nationale a protesté à sa manière; dans un pays où tous les événemens de la vie publique, où tous les épisodes de la guerre, sont célébrés par des rapsodes, pas un chant ne fait allusion au massacre des Turcs de Belgrade.

De nobles victoires effacèrent bientôt ces souvenirs. Au mois de juin 1807, après un siége de quelques semaines, Kara-George s'empara d'Uschitzé, la ville la plus importante de la province après Belgrade. Les hommes de la Schoumadia se couvrirent d'une gloire nouvelle dans cette laborieuse entreprise. Parmi eux se révéla au premier rang un personnage qui jouera plus tard un rôle extraordinaire dans cette histoire, un pâtre, un porcher, comme Kara-George, d'une origine plus modeste encore, et qui montera plus haut, car c'est lui qui reprendra l'œuvre abandonnée par son devancier dans une heure de désespoir, et qui sera le véritable libérateur de la Serbie. Milosch, fils d'Obren, celui que l'histoire appelle le prince Milosch, le fondateur de cette dynastie des Obrenovitch qui règne aujourd'hui sur la principauté serbe, n'était qu'un soldat obscur avant le siége d'Uschitzé. Ce mélange d'audace et d'habileté, ces ressources de ruse et de courage qui firent du fils d'Obren une des plus étonnantes figures de l'Europe orientale dans le siècle des Sélim et des Mahmoud, des Méhémet-Ali et des Ali-Tébélen, éclatèrent pour la première fois sous les murs d'Uschitzé, présageant au héros barbare de grandes et tragiques destinées.

II.

Ainsi à la fin de l'année 1807 la plus grande partie du pays serbe était affranchie du joug ottoman. Presque toutes les forteresses, Belgrade, Smederevo, Schabatz, Uschitzé, Poscharevatz, Krouschevatz, portaient haut la bannière de Douschan et de Lazare : est-ce à dire que l'indépendance nationale fût à l'abri de tout péril? Non,

certes. Le massacre des Turcs de Belgrade, des scènes analogues à Schabatz, bien des actes d'insubordination, bien des luttes intestines, parfois des entreprises mal conduites qui auraient pu compromettre les victoires de Kara-George, c'étaient là des symptômes menaçans pour l'avenir. Nenadovitch, voulant porter la guerre au-delà des frontières de l'ouest dans l'espoir de soulever les chrétiens de Bosnie, attira sur le territoire serbe les Bosniaques musulmans, et se serait fait battre à plates coutures sans la prompte arrivée des hommes de la Schoumadia. Milenko avait commis les mêmes fautes et couru les mêmes périls sur la frontière orientale. Il était temps de soumettre ces forces tumultueuses à une direction unique. L'unanimité du sentiment national dans les premières périodes de la guerre avait tempéré les inconvéniens de l'anarchie; cet état de choses, en se prolongeant, eût amené des désastres. Il n'y avait plus de règles, plus de lois, plus de traditions. Les vieilles coutumes qui avaient formé autrefois la cohésion morale du peuple et préparé cette héroïque levée d'armes étaient brisées par la surexcitation universelle. Chacun se faisait sa place au soleil. Qu'étaient devenus les knèzes, les kmètes, les chefs si respectés des tribus? C'était le hasard de la force qui établissait les pouvoirs nouveaux. Des voïvodes, sans autre investiture que le droit de l'épée, se faisaient un cortége de coureurs d'aventures et arboraient une bannière. Ces hardis cavaliers attachés à la personne du voïvode s'appelaient des *momkes;* leur nombre, l'éclat de leur équipement et de leurs armes indiquaient l'importance du voïvode. Une sorte de féodalité bizarre remplaçait l'antique hiérarchie patriarcale. Ces chefs de bandes s'attribuaient à eux-mêmes les immeubles possédés autrefois par les Turcs, prélevaient une dîme sur les travaux des paysans, et, recueillant les impôts, dont ils avaient à rendre compte, s'en réservaient une part.

Peu à peu, il est vrai, la force des choses avait introduit un certain ordre au milieu de cette confusion. Si les voïvodes nés de la guerre dominaient les paysans, ils étaient soumis à des chefs supérieurs. C'étaient les hommes qui, ayant rendu plus de services, inspiré plus de confiance par leur courage ou leur habileté militaire, avaient fini par commander tout un district, quelquefois toute une province. On les appelait les *hospodars* (1). Tels étaient Jacob Nenadovitch dans les districts de Jadar et de Radjevina, Milenko dans l'île et le district de Poretsch aux environs de Belgrade, Pierre Dobrinjatz dans le district de Parakyne, Milan Obrenovitch dans le district de Rudnik, Kara-George enfin dans presque toute la province

(1) En serbe, *gospodar.*

de la Schoumadia. Kara-George avait d'abord partagé le commandement de sa province avec ses deux vaillans compagnons d'armes, Kalitch et Tschaparatitch ; quand ils tombèrent sur le champ de bataille, personne dans la Schoumadia ne put lui disputer la prééminence. Ce fut un bonheur pour la Serbie. Sans cette circonstance, on eût vu le pouvoir divisé entre des chefs à peu près de même force, indépendans les uns des autres, et des rivalités inévitables auraient compromis la cause commune. L'autorité de Kara-George formait une base déjà sûre où s'appuyait l'indépendance nationale. Il n'avait pas seulement ses momkes comme les voïvodes, ses bandes comme les hospodars, il avait une armée. Tous les ans au printemps, hospodars et voïvodes se réunissaient en assemblée générale. C'était la *skouptchina*, du mot serbe *skupiti*, rassembler. Là, on délibérait sur les entreprises de guerre qui auraient lieu pendant la belle saison, on avisait aux moyens, on votait l'impôt, on rendait ses comptes, et, si quelqu'un avait à se plaindre d'une injustice, il dénonçait le coupable. Dans ces grandes assises de la nation armée, — car chacun y assistait avec son cortége, — on pense bien que le hospodar de la Schoumadia, celui que les knèzes dès le premier jour avaient salué « commandant des Serbes, » devait exercer une action prépondérante.

C'était un point de départ, ce n'était pas encore un gouvernement. La *skouptchina* ne se réunissait qu'un petit nombre de jours chaque année. Les hospodars, jaloux de l'autorité croissante de Kara-George, maintenaient par tous les moyens leurs prétentions particulières, et, fussent-ils même désapprouvés par l'assemblée, qui donc pouvait les réduire à l'obéissance une fois qu'ils étaient retournés dans leurs districts? Où était la sanction des votes? où était la souveraineté de la loi? Kara-George était plus puissant, il n'avait pas encore plus de droits que les autres. On lui résistait dans la *skouptchina*, on lui eût résisté sur un champ de bataille. Fallait-il s'exposer à une lutte fratricide quand la Serbie, toujours menacée, avait besoin de toutes ses forces? Nous résumons ici les impressions ressenties par les esprits clairvoyans dès les premières années de la guerre de l'indépendance; on peut affirmer qu'en 1805, au moment où la révolte contre les dahis devenait une guerre contre le sultan, deux partis se dessinaient déjà au sein du peuple serbe, le parti des hospodars, le parti de Kara-George, et que des deux côtés on désirait un gouvernement régulier, les hospodars pour limiter cette dictature que la force des choses donnait à Kara-George, Kara-George pour soumettre l'indocilité des hospodars.

Le premier législateur de l'état naissant fut un Serbe de Hongrie nommé Philippovitch. Il était docteur en droit, et demeurait à

Charkow, en Russie. Quand les députés serbes allèrent à Saint-Pétersbourg invoquer la médiation du tsar, ils trouvèrent sur leur route ce demi-compatriote, qui prit feu pour leur cause. Philippovitch se joignit à l'ambassade : revenu avec les députés, il fut frappé tout d'abord de l'anarchie qui menaçait de tout perdre. « Je ne vois chez vous, disait-il, que des pouvoirs militaires, même dans la *skouptchina;* il vous faut un pouvoir civil supérieur à tous les conflits. » Il conçut l'idée d'un sénat (*soviet*) chargé de régler les affaires communes, et dont les décisions feraient loi. Rien de plus simple, de plus patriarcal, rien de plus conforme à l'esprit serbe que le sénat proposé par Philippovitch. La Serbie formait alors douze districts; le sénat était composé de douze membres, chaque sénateur représentant son district. Le projet fut réalisé aussitôt. Le *soviet* se réunit en divers lieux, suivant les circonstances de la guerre, à Blagovjeschtenije, à Bogovadja, à Smederevo, enfin à Belgrade en 1808. Chaque sénateur (*sovietnik*) recevait un traitement modique sur le trésor national, traitement qui pouvait être complété par des prestations en nature. C'était du vin, du blé, selon ce que produisait chaque district. Tous les ans aux fêtes de Noël, le *sovietnik* recevait régulièrement une paire de bœufs destinés à l'abattoir. En retour, sa maison était ouverte aux gens de son district qui venaient à la ville pour leurs affaires. Le conseiller des intérêts généraux était aussi dans mainte affaire privée le patron de ses commettans. Philippovitch, premier organisateur du sénat, en fut le premier secrétaire, et au témoignage de tous il a laissé le souvenir d'un magistrat sans reproche.

Quels furent les principaux actes de ce sénat patriarcal? Il régla la vente des immeubles possédés naguère par les Turcs, il établit la dîme destinée à l'entretien des troupes, fixa et répartit des impôts, réprima l'avidité des voïvodes, institua les taxes des cérémonies religieuses, combina enfin tout un système financier qui remédia autant que possible aux désordres des premiers temps, surtout il organisa les écoles et l'administration de la justice. Les écoles étaient jusque-là entre les mains du clergé; quand on se rappelle tout ce que le clergé serbe a fait pour entretenir la tradition des années heureuses et l'invincible espoir de la délivrance, on hésite à signaler son ignorance, ses routines, ses superstitions; il faut bien dire pourtant que les écoles du clergé serbe, celles des cloîtres comme celles des popes, n'étaient guère en mesure de cultiver les richesses naturelles de ce peuple si intelligent et si vif. Le sénat établit des écoles dans toutes les communes, *petites écoles,* comme on disait, chargées de répandre l'instruction élémentaire et d'éveiller le goût du savoir; Belgrade eut sa *grande école* (*velika*

schkola), où l'on enseignait l'histoire, les mathématiques et les principes du droit. C'étaient surtout des Serbes autrichiens, plus instruits que leurs frères de Serbie, qui, sur l'appel du sénat, étaient venus diriger ce mouvement. L'un d'eux, Jougovitch, qui jouera bientôt un rôle politique à côté de Kara-George, fut le promoteur de la *velika schkola*, et y fit des cours avec succès. Il suffit de voir dans l'ouvrage de M. Kanitz le développement de la littérature serbe depuis une trentaine d'années pour apprécier les services rendus par ces écoles. Dans ce pays dont les plus illustres chefs au commencement du siècle ne savaient ni lire ni écrire, il y a aujourd'hui des savans, des historiens, des lettrés, qui traduisent pour leurs compatriotes quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'antiquité, quelques-unes des meilleures productions de la France et de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la Russie.

L'organisation de la justice fut aussi un des actes les plus importans du sénat. Les kmètes des villages devinrent des juges de paix; dans chaque district, il y eut un tribunal composé d'un président, d'un assesseur et d'un greffier. Le sénat s'était réservé le jugement des appels. On pense bien que dans cette société à peine délivrée de la barbarie ottomane, et qui pendant si longtemps encore devait ressembler à un camp, la loi civile n'existait pas. On jugeait au nom de la coutume et de l'équité. Le code formulé au XIVe siècle par l'empereur Douschan n'avait pas encore été retrouvé par l'érudion du XIXe; son esprit toutefois s'était perpétué grâce au respect des Slaves pour leurs traditions, c'est au nom de cet esprit que du *kmète* au *sovietnik* chaque magistrat prononçait librement ses sentences. La Serbie a des lois aujourd'hui, lois civiles et lois pénales édictées d'abord sous le prince Milosch, développées sous le prince Alexandre Kara-Georgevitch, réformées enfin et complétées sous le prince Michel par des hommes qui occupent en ce moment les rangs les plus élevés de l'état, MM. Ljeschanin, Petronjevitch, Romanovitch; elle possède aussi une organisation judiciaire complète, des justices de paix, des tribunaux de district, des cours d'appel, enfin une cour de cassation qui ne se confond plus avec le sénat. Ces progrès ne doivent pas faire oublier le système tout primitif institué au milieu des angoisses de la guerre. C'était la lumière après les ténèbres. La veille encore, devant le tribunal du cadi ou du musselim, qui jugeait d'après le Coran au nom du commandeur de la foi, le témoignage d'un chrétien n'était pas admis contre le musulman; le croyant avait toujours raison, l'infidèle toujours tort. La révolution serbe, en mettant fin à ces iniquités, n'eut pas besoin d'avoir immédiatement un législateur; grâce aux coutumes d'autrefois si religieusement gardées, grâce à la direction générale du sé-

nat, le droit serbe prit racine dès le premier jour dans le sol de la patrie.

Le sénat réussit-il aussi bien à rétablir la concorde entre les chefs? A vrai dire, cette tâche était au-dessus de ses forces. Il lui eût fallu pour cela une autorité morale et une impartialité de situation qu'il n'avait point. Chaque district avait nommé un sénateur, mais les hospodars étaient trop puissans dans leur district pour n'avoir pas dirigé l'élection à leur profit. Les rivalités d'influence et de pouvoir étaient donc représentées au sein même de l'assemblée sur qui on avait compté pour y mettre fin. C'était un nouveau champ de bataille. Kara-George et les hospodars s'y retrouvaient face à face dans la personne de leurs amis. Et puis quelle pouvait être l'autorité de ce conseil sur des héros à demi barbares, sur des hommes qui avaient le sentiment de leur force et des services qu'ils rendraient encore? On raconte qu'un jour, irrité de je ne sais quelle décision du sénat, Kara-George rassembla ses momkes et les rangea autour de la salle des séances, les canons de fusils braqués sur les fenêtres. « Il n'est pas malaisé, criait-il, de faire des lois dans une chambre bien close; mais, si les Turcs reviennent, qui marchera contre eux au premier rang? » Cette scène eut lieu sans doute alors que le prota Nenadovitch, le neveu de l'hospodar, présidait les délibérations du sénat. D'autres fois les amis de Kara-George avaient le dessus, et les mêmes résistances éclataient.

Parmi les sénateurs dévoués au *commandant* brillaient au premier rang deux hommes que les hospodars et leurs agens avaient en grande haine : Ivan Jougovitch, le promoteur de la *velika schkola*, celui qui, après la mort prématurée de l'excellent Philippovitch, l'avait remplacé comme secrétaire du sénat, et Mladen Milovanovitch, représentant du district de Kragoujevatz. Tous les deux malheureusement, avec les plus rares qualités d'intelligence, donnaient prise à de justes attaques. Mladen avait eu les mêmes destinées que Kara-George; il avait servi sous les Autrichiens, il était devenu haïdouk, puis il avait fini par nourrir et vendre des troupeaux de porcs. Ce n'était pas un homme de guerre, bien qu'il eût figuré dans plus d'une rencontre. Très grand, très fort, mais un peu alourdi, cette lutte de coups de main ne lui convenait plus. En revanche il était le premier dans les conseils. Son esprit était souple et inventif, son éloquence irrésistible. Devenir une sorte de chef civil à côté du commandant des Serbes, affermir l'autorité de Kara-George pour en faire son profit, telle était l'ambition de Mladen. Il avait marié son neveu à la fille du « commandant. » Dès l'année 1807, on disait que Mladen était le sénat tout entier à lui seul. Si un tel homme eût montré autant de droiture que d'intelligence

et d'activité, il aurait rendu de grands services à la cause nationale. L'état naissant se serait constitué plus vite et eût évité bien des crises. Ce fut lui au contraire qui fournit les griefs les plus sérieux à cette féodalité militaire que Kara-George avait à combattre. Il s'était enrichi par le pillage à la prise de Belgrade. Depuis, associé à un certain Miloje, son ancien compagnon d'aventures et d'affaires, il avait mis la main sur presque toutes les ressources de la ville; les maisons les mieux situées, les métiers les plus avantageux, les endroits où l'on pouvait établir des péages et dominer le commerce, il avait tout pris. Pourquoi avait-on chassé les Turcs, si Mladen et Miloje se substituaient aux oppresseurs des Serbes? Ainsi parlaient les pauvres gens, et deux sénateurs dévoués aux hospodars recueillaient avidement les plaintes. Elles devinrent si violentes que Kara-George, malgré son amitié pour Mladen, dut se séparer de lui; Mladen fut chargé d'une mission qui l'éloignait de Belgrade et l'appelait sur la frontière de l'est. Yougovitch, le secrétaire du sénat, fut écarté de la même façon.

Kara-George avait fait acte de justice en éloignant Mladen; il ne fallait pas cependant abandonner le terrain aux hospodars. L'intérêt de la cause commune était ici parfaitement d'accord avec son intérêt personnel. Outre qu'il avait reçu le dépôt de l'unité et que la nation comptait sur lui, des symptômes inquiétans ne tardèrent point à se produire. Un diplomate de Saint-Pétersbourg, M. Rodofinikin, venait d'arriver à Belgrade avec la mission d'observer le pays et de conseiller l'état naissant. Bien des choses lui déplurent dans les institutions serbes; il blâmait le système des momkes, ces hommes dévoués à un chef de leur choix, et qui, armés de pied en cap, l'accompagnaient partout; il blâmait la liberté trop grande attribuée aux voïvodes vis-à-vis des hospodars, et proposait de leur donner une solde régulière en réduisant leurs franchises. Or c'étaient ces franchises qui leur permettaient de ne pas subir la domination des hospodars, et de se rattacher plutôt, suivant leur instinct du bien public, au commandant suprême. Kara-George fut persuadé que l'envoyé du tsar était venu servir ses adversaires. Autre symptôme encore et autre danger : le métropolitain de Belgrade, nommé Léonti, était un de ces prélats grecs envoyés en Serbie par le patriarche de Constantinople, et qui ressemblaient plus à des fonctionnaires turcs qu'à des prêtres chrétiens. Un des envoyés du divan venus pour conclure la paix avec les Serbes était resté à Belgrade après la rupture des négociations et s'était mis au service de Léonti. C'était un phanariote appelé Nicolas. Il accompagnait l'archevêque dans ses tournées pastorales, et l'archevêque disait au peuple : « A quoi songez-vous de vous battre pour ceux qui ont commencé cette

guerre? Ce sont des gens qui ne pensent qu'à s'enrichir, et qui, une fois leur fortune faite, s'en iront à l'étranger, abandonnant les pauvres paysans à la colère des Turcs. Ne vaut-il pas mieux vous soumettre? » Les propos du diplomate russe et l'attitude de l'archevêque de Belgrade inquiétaient déjà Kara-George, quand Mladen et Yougovitch lui dirent : « Prends garde! c'est pour te renverser plus facilement qu'on nous a écartés du sénat. » Et comme M. Rodofinikin avait de fréquentes conférences avec Léonti et Nicolas, ils ajoutaient : « Le Russe et les phanariotes sont d'accord; ils veulent nous imposer un gouvernement grec, comme dans la Moldavie et la Valachie. » Yougovitch affirmait, donnait les détails, fournissait les preuves. Assez modéré jusque-là en tout ce qui concernait le maintien de son pouvoir, Kara-George résolut de couper court à ces intrigues. Le phanariote Nicolas fut chassé, l'archevêque surveillé de près; Mladen et Yougovitch rentrèrent au sénat plus puissans, plus redoutables. Sans être encore investi de l'autorité souveraine, le « commandant » était mieux en mesure de tenir tête aux hospodars et d'établir l'unité d'action pour le salut de la communauté.

Est-ce le désir de mettre à profit cette puissance? est-ce l'espoir de dominer ses rivaux par l'éclat d'une gloire nouvelle? est-ce simplement la force des choses, la logique d'une entreprise qui, une fois commencée, ne permet pas qu'on s'arrête, — est-ce cette logique et cette force qui entraînèrent Kara-George au-delà des frontières de Serbie? Je ne sais; une chose certaine, c'est qu'au printemps de l'année 1809 le commandant des Serbes engage sa petite armée dans une entreprise téméraire et grandiose. Examinez une carte de l'empire ottoman : vous verrez la Serbie actuelle, le long de sa frontière occidentale, bornée par deux provinces turques, la Bosnie au nord, l'Herzegovine au sud, et au-delà de ces contrées le territoire du Montenegro. J'ai dit des provinces turques; elles l'étaient devenues par la conquête. En réalité, la plupart de leurs habitans étaient des Serbes qui, sous le sabre des Osmanlis, s'étaient réfugiés dans l'église de Mahomet. Kara-George conçoit la pensée d'envahir la Bosnie et l'Herzegovine, de chasser les Turcs, de délivrer les Serbes, surtout de relier à la Serbie restée fidèle cette fière population du Montenegro qui, pressée d'un côté par les Latins, de l'autre par les Ottomans, a gardé invinciblement son sol et sa foi. Du Montenegro à la Bulgarie, de l'Adriatique à la Mer-Noire, c'était la Serbie des Némanja, la Serbie de l'empereur Douschan le Fort. Si une telle conception paraît insensée de la part d'un chef qui avait encore tant d'efforts à faire, tant de périls à surmonter avant de maintenir l'indépendance de Belgrade, il faut se rappeler que l'exaltation de Kara-George était excitée au plus haut point par les

appels des Monténégrins. Parmi les chants belliqueux de cette période, M. Ranke en signale un dont l'auteur était le vladika même du Montenegro. — « Gloire aux Serbes! s'écrie le vladika, les mosquées turques s'écroulent devant leurs armes; gloire à Kara-George! il fait flotter la bannière de l'empereur Douschan, et les *vilas* des forêts couronnent sa tête de lauriers. Il chassera les Ottomans de la Bosnie et de l'Herzegovine, il s'alliera aux Monténégrins, invincibles gardiens de l'indépendance orientale contre les Latins et les Turcs. »

N'oublions pas d'autres circonstances qui expliquent aussi l'entreprise extraordinaire de Kara-George. Tant que Sélim III régnait, on pouvait espérer un arrangement avec le sultan réformateur. Sélim avait accepté en principe la convention pacifique de Pierre Itschko; les circonstances seules, la pression de ses conseillers, la résistance des ulémas, l'avaient empêché d'y donner suite. On comptait cependant sur la générosité de son cœur; il n'était pas impossible que la politique éclairée du souverain triomphât du fanatisme des sujets. Depuis les événemens du mois de juin 1808, tout espoir était perdu; c'était le fanatisme qui l'emportait. Condamné par les ulémas, insulté par le peuple, le *sultan giaour* avait été égorgé dans son palais par les janissaires. Les Serbes n'avaient donc plus rien à attendre de ces idées européennes qui avaient pénétré en Turquie; une réaction furieuse éclatait dans tout l'empire, ceux qui avaient secondé Sélim étaient frappés comme lui, et les gardiens des vieilles croyances allaient ordonner aux janissaires de commencer la guerre sainte, la guerre sans trêve ni merci, contre les raïas révoltés. Kara-George dut croire que le plus sûr moyen de résister à cette agression inévitable était de soulever tout le nord-ouest de la Turquie, c'est-à-dire d'associer à la cause des Serbes les chrétiens opprimés de Bosnie et les libres montagnards du Montenegro. Il faut se rappeler enfin que la guerre venait d'éclater entre les Turcs et les Russes (1809).

Les commencemens de la lutte furent heureux pour les Serbes. Kara-George battit les Turcs à Souvodol, détruisit la forteresse de Sjenitza, à l'entrée de l'Herzegovine, et, s'avançant toujours, souleva partout les raïas. Des Monténégrins accoururent à lui; quelle joie pour ces Serbes sauvages de la noire montagne de se joindre aux Serbes plus civilisés du Danube! Ils saluaient dans Kara-George un des héros des poésies nationales, ils admiraient les bataillons en bon ordre, les belles armes enlevées aux Turcs, les canons surtout, les premiers qu'ils eussent vus. C'est à Novipasar, au sud-ouest du pays serbe, que Kara-George avait établi son quartier-général. Le poste était bien choisi; de là on domine la route qui

relie la Bosnie et l'Herzegovine à la Roumélie et à Constantinople. Excités par la présence du libérateur, sûrs de trouver un refuge dans sa forteresse, les raïas se préparaient à la lutte; on pouvait espérer déjà que tous les Serbes, tous les chrétiens de la Bosnie et de l'Herzegovine, unis aux Monténégrins, allaient se lever en masse, quand des nouvelles désastreuses arrivèrent à Novipasar. Pierre Dobrinjatz, comme dans les guerres précédentes, défendait la frontière orientale, mais il n'y avait plus le commandement supérieur; Kara-George, sur les instances de Mladen, avait donné ce commandement à Miloje. Les haines qui avaient divisé les chefs sur le terrain de la vie civile et politique allaient éclater de nouveau en face de l'ennemi. Un ami de Pierre Dobrinjatz, Stéfan Singelitch, knèze de Ranava, avait arrêté les Turcs avec une héroïque vigueur devant les retranchemens de Kamenitza. Des 3,000 hommes qu'il commandait, il lui en reste à peine une poignée; il demande des secours à Miloje, et Miloje les lui refuse. Alors, comme il ne veut tomber ni vif ni mort aux mains des Turcs, il met le feu à la poudrière; la redoute, le hardi chef, amis et ennemis, tout saute à la fois (1). On comprend que Pierre Dobrinjatz à son tour, voyant Miloje chassé par les Turcs et obligé de fuir jusqu'à Deligrad, ait refusé de lui venir en aide. Ces rivalités faisaient beau jeu à l'ennemi, et la Schoumadia était menacée. Kara-George, qui apprend ces nouvelles à l'autre extrémité de la Serbie, abandonne aussitôt ses plans et ses conquêtes. En toute hâte, sans avertir ses alliés de l'Herzegovine, sans rappeler même le voïvode qu'il a envoyé aux Monténégrins, il traverse à grandes journées la Schoumadia méridionale et se porte vers la Mo-

(1) Le monument hideux que les Turcs firent élever en souvenir de cet événement est encore debout aux environs de la ville de Nisch; c'est une tour construite avec les crânes des Serbes. M. Kanitz l'a vue. Même pour les musulmans chez qui les haines de race et de religion n'ont pas éteint tout sentiment d'humanité, la *tour des crânes* (*kele-kalessi*) est un objet d'horreur. Plusieurs pachas (le territoire de Nisch n'appartient pas à la principauté) ont voulu faire disparaître ce trophée, qui ne rappelle après tout que l'héroïsme serbe et la barbarie ottomane; le fanatisme turc s'y est opposé. L'un d'eux, Mahmoud-Pacha, pour se consoler de cet échec, a construit en 1860 à quelques pas de la tour, en signe de paix et d'oubli, une fontaine où chrétiens et musulmans viennent puiser les mêmes eaux. « Peut-être, ajoute M. Kanitz, faut-il désirer que l'horrible monument, auprès duquel aucun raïa ne peut passer sans émotion, reste longtemps debout afin de rappeler aux futures générations serbes les souffrances de leur pays et le martyre de leurs libérateurs. Il est vrai que le souvenir de la domination ottomane n'a pas besoin d'un monument artificiel. Longtemps après que le dernier Turc aura quitté le sol de l'Europe ou bien se sera uni aux élémens chrétiens qui doivent gouverner un jour la péninsule illyrique, les pays situés entre le Pont et le Danube porteront les traces difficiles à effacer de cette désastreuse époque, et l'histoire placera l'invasion turque dans le sud-est de l'Europe au même rang que les invasions des Huns et des Avares. » — Kanitz, *Serbien, Historisch ethnographische Reise-Studien aus den Jahren* 1859-1868, p. 293-294.

rava. On se rappelle que la Schoumadia, le cœur du pays serbe, est située entre la Koloubara à l'ouest et la Morava à l'est. Le plan de Kara-George est de rassembler toutes ses forces sur la rive droite de la Morava, sous les remparts de Kjupria, qui défendent le fleuve, et d'y tenir tête aux assaillans. Malheureusement les fuyards de Miloje, dans leur panique, avaient exagéré les choses. Tout est perdu, disait-on, voici les Turcs. Les deux chefs qui commandaient à Kjupria, Raditch et Jokitch, crurent bien faire de passer la Morava au plus vite après avoir détruit tout ce qui pouvait servir à l'ennemi, vivres et munitions, armes et retranchemens. Déjà Raditch transportait ses canons sur la rive gauche et jetait dans le fleuve ce qu'il ne pouvait emporter, déjà Jokitch mettait le feu aux remparts; Kara-George arrive, et c'est pour voir brûler de la main des Serbes la forteresse où il voulait sauver la Serbie! Sa colère fut telle qu'il fit tirer sur les troupes de Jokitch.

Ce n'était guère le moment de se livrer à ces fureurs aveugles. Les Turcs avançaient toujours, et, ne trouvant plus de résistance à Kjupria, ils occupèrent bientôt tout le pays situé à droite de la Morava, de Nisch à Poscharevatz. Avec eux marchaient la dévastation et la mort. Tout ce qui n'avait pu fuir dans la Schoumadia ou se réfugier dans les montagnes d'Omoljer était massacré. Les vainqueurs, s'ils passaient la Morava, n'étaient plus qu'à deux journées de Belgrade. Kara-George s'était porté à toute vitesse sur Poscharevatz pour couvrir la capitale. Ses principaux amis et lieutenans, Mladen, Sima, Vuitza, combattaient à ces côtés. On était encore en mesure de résister aux Turcs. Le danger augmentait pourtant, et le conseiller russe dont nous avons déjà parlé, M. Rodofinikin, ne se croyant plus en sûreté à Belgrade, se réfugia de l'autre côté du Danube. Un des adversaires de Kara-George, Pierre Dobrinjatz l'accompagnait sur la terre autrichienne.

Nos documens ne nous donnent ici aucun détail sur les intentions du hospodar serbe et du conseiller moscovite. Était-ce la crainte des Turcs qui les faisait fuir? Rien de plus naturel, s'il s'agit du diplomate; mais Pierre Dobrinjatz se serait perdu en quittant son poste à l'heure du péril. On ne se tromperait guère, à notre avis, en conjecturant qu'ils allaient presser l'arrivée de leurs amis du nord. Bien des symptômes épars dans les récits du temps nous disposent à croire que les hospodars serbes poursuivaient deux buts en appelant les Russes à leur secours, d'abord sauver la Serbie, ensuite diminuer l'autorité de Kara-George. Les chefs qui les premiers auraient ouvert le pays serbe à l'influence moscovite devaient naturellement compter sur l'appui de Saint-Pétersbourg. Ce qu'il y a de certain, c'est que Kara-George, précisément vers l'époque où Pierre

Dobrinjatz venait de passer le Danube avec le conseiller russe, adressait de son côté une supplique à Napoléon. De ces deux faits, le premier est connu depuis longtemps, le second n'a été mis en lumière que depuis quelques années (1). Or la coïncidence est significative. Kara-George voit quelques-uns de ses adversaires mettre leur confiance dans les Russes; lui, il se tourne vers Napoléon, qui venait de vaincre l'Autriche à Wagram (6 juillet 1809), et qui, dans le palais de Schœnbrunn, préparait le traité de Vienne. « Sire, lui dit-il, vous êtes le libérateur et le législateur des nations. La nation serbe serait heureuse de recevoir de votre majesté son salut et sa loi (2). » Napoléon était l'allié de l'empire ottoman, d'autres intérêts d'ailleurs réclamaient ses soins, et il ne paraît pas qu'il ait daigné faire attention à cette supplique. Le député serbe qui n'avait pu se faire admettre à Schœnbrunn étant venu à Paris l'année suivante, M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, écrivait à l'empereur le 25 mai 1810 : « Je n'ai pas jugé convenable d'avoir des rapports avec lui avant que votre majesté l'eût permis. Je l'ai mis en rapport avec un chef de mes bureaux, et j'ai l'honneur de soumettre à votre majesté le précis d'un entretien que le député serbe a eu avec ce chef et les différentes pièces relatives à son mémoire (3). » La Russie au contraire avait mille raisons pour répondre à l'appel de Pierre Dobrinjatz; on s'étonne même qu'elle ne l'ait point devancé. Au mois d'août 1809, tandis que le messager du « commandant des Serbes » faisait route vers Schœnbrunn, quelques

(1) Voyez *Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères*, par le baron de Testa. Paris 1865. Tome II, page 331.

(2) La lettre originale, en langue serbe, est conservée aux archives de l'empire. En voici la traduction latine officielle inscrite sur le *verso*.

« Majestas tua imperialis!

« Gloria armorum et factorum majestatis tuæ imperialis replevit orbem universum. Nationes in augustissima tua persona suum liberatorem et legislatorem suscipiunt; hujus felicitatis particeps esse cupit serbica natio. Monarcha! respice Slaveno-Serbos, quibus nec virtus bellica, nec fides erga benefactorem deest. Tempus et occasio hanc veritatem demonstrabunt, unaque id quod digni sint protectione magnæ nationis.

« Spe fretum firmissima digneris, augustissime imperator, altissimo responso consolari

« Majestatis tuæ imperialis
humillimum et fidelissimum servum
KARA-GEORGIUM PETROVITCH,
antistitem nationis Serbicæ. »

Belgradi, 16 augusti.

(3) On lit en marge de cette lettre : *le tout a été renvoyé au ministère.* (Voyez Testa, *Recueil des traités de la Porte ottomane,* page 331.) Il faut ajouter sans doute : renvoyé purement et simplement. On ne trouve en effet aucune réponse à cette lettre de M. de Champagny dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*

régimens russes passaient le Danube, et, combinant leurs opérations avec celles de Kara-George, déblayaient la Morava.

Cette campagne de 1809, avec ses espérances et ses déconvenues, fit éclater de nouveau la discorde des chefs. L'issue n'avait pas été aussi malheureuse cependant qu'on pouvait le craindre : les Serbes avaient fini par chasser les Turcs de leur territoire, ils avaient même repris quelques-unes de leurs conquêtes en Bosnie; mais après quelles angoisses! au prix de quels sacrifices! Les hospodars disaient : « Nous n'aurions pas laissé sur les champs de bataille un si grand nombre de nos meilleurs soldats, si Kara-George eût demandé plus tôt le secours des Russes. » Kara-George de son côté, voyant l'union toujours plus étroite des Russes et de ses rivaux, cherchait un protecteur moins menaçant que le tsar. Il songea au protectorat de l'Autriche, et fit à ce sujet des ouvertures directes au cabinet de Vienne. Depuis la dissolution de l'empire d'Allemagne, des hommes d'état autrichiens avaient conçu la pensée d'une Autriche nouvelle qui retrouverait sur les bords du Danube et de la Mer-Noire ce qu'elle perdait au sein des contrées germaniques. Les propositions du « commandant des Serbes » devaient éveiller leurs sympathies. Ce n'était là pourtant que des sympathies isolées; il fallait encore bien des épreuves et bien des leçons terribles avant que la maison de Habsbourg comprît le rôle qu'elle peut jouer dans l'Europe orientale. Les événemens d'ailleurs vinrent couper court à ces négociations. La diplomatie russe avait flairé le péril, et dès le printemps de l'année 1810 le général Kamenski, commandant l'armée russe, ouvrait la campagne par des proclamations où Kara-George était désigné comme le chef de la nation serbe. Jacob Nenadovitch, Milenko, Dobrinjatz, Milan Obrenovitch, tous les hospodars enfin, étaient obligés de reconnaître sa prééminence. Les populations qui avaient pu les croire assurés de la protection des Russes dans leur lutte contre le commandant étaient maintenant détrompées.

Nous n'avons pas à raconter en détail la campagne de 1810, mêlée comme la précédente de succès et de revers, d'angoisses poignantes et d'héroïques labeurs. Signalons seulement les deux principaux épisodes, l'un sur la frontière de l'est, l'autre sur la frontière de Bosnie. Un des généraux les plus habiles et les plus humains de la Turquie, celui qui fut l'adversaire redouté de l'odieux Ali de Tébélen, Kurchid-Pacha, venait d'être investi du pachalik de Nisch. De là était partie en 1809 l'invasion qui avait mis la Serbie en péril. Une nouvelle invasion eut lieu, plus terrible parce qu'elle était mieux conduite; mais les Serbes firent des prodiges, et, secondés par la discipline russe, ils obligèrent les 30,000 hommes de Kurchid à regagner la frontière. Cela se passait au mois de septembre.

Libre du côté de l'est, Kara-George put se porter vers l'ouest, où les Turcs de Bosnie avaient franchi la Drina et s'étaient emparés de la forteresse de Losnitza. Malgré la vigoureuse défense du voïvode Antoine Bogitschevitch, Losnitza, canonnée, bombardée pendant douze jours, était tombée aux mains des Turcs, et Kara-George en avait reçu la nouvelle au moment où il allait se mesurer avec Kurchid-Pacha. Jamais, c'est lui qui l'a dit, il n'avait ressenti pareilles angoisses. Kurchid battit en retraite au mois de septembre; au mois d'octobre, Losnitza était reprise. En somme, malgré tant de crises, et bien que l'existence du nouvel état ait paru menacée plus d'une fois, la Serbie sortait plus forte de ces campagnes de 1809 et 1810. Elle n'avait pas accompli le programme de Kara-George, elle n'avait pas réalisé les prédictions du vladika de Montenegro, elle ne pouvait pas encore tendre la main au peuple de la Montagne-Noire à travers la Bosnie et l'Herzegovine affranchies des Turcs, elle était cependant plus puissante qu'avant cette audacieuse levée d'armes, puisqu'elle avait pris des villes, des forts, des points stratégiques, à tous les pachaliks d'alentour. Du territoire de Widdin, les Serbes avaient détaché la Kraïna, du pachalik de Nisch Alexinatz et la Bania, du district de Lescovatz Parakyne et Krouschevatz, de la contrée de Novipasar l'antique monastère de Studenitza, de la Bosnie enfin les districts de Jadar et de Radjevina. Qu'on se figure un vaste demi-cercle dont la base serait le Danube; à l'est, au sud, à l'ouest, des annexions importantes avaient agrandi et fortifié la Serbie de Kara-George.

III.

La Serbie de Kara-George! Ce mot n'est pas tout à fait exact. Le commandement suprême acquis par tant de services au vainqueur de Mischar lui était toujours contesté. L'aristocratie guerrière issue de la révolution ne se résignait point à abdiquer ses pouvoirs. Au moment où le salut de tous réclamait l'unité de vues et d'action, une sorte de féodalité à la manière ottomane essayait de se partager le pays serbe. M. Ranke affirme ici que ces questions étaient indifférentes, que le partage du pays entre les hospodars offrait même des avantages, que chacun d'eux, ayant bien gagné son rang et connaissant à fond sa province, pouvait s'y rendre plus utile, qu'il eût mieux valu enfin conserver cette espèce de fédération aristocratique. Il ajoute seulement qu'une fois la lutte engagée entre les hospodars et le « commandant, » l'intérêt de tous exigeait que Kara-George demeurât vainqueur. C'était pourtant ce système de féodalité militaire établi alors chez les Turcs qui avait paralysé

leur action et permis aux Serbes de maintenir leur indépendance. Comment Kara-George, avec des troupes peu nombreuses, avait-il pu battre des armées de 30, de 40,000 hommes? Parce que l'unité de direction manquait aux milices turques, parce que chaque pacha défendait son pachalik sans concerter ses mouvemens avec ceux du pacha voisin, tandis que le commandant des Serbes, dominant les dissensions intestines par l'énergie de son caractère, savait, aux heures décisives, lancer la Serbie entière sur l'ennemi. L'unité de direction avait sauvé l'indépendance nationale; en voulant détruire cette unité, quelques services qu'ils eussent rendus auparavant, les hospodars jaloux de Kara-George commettaient un crime envers la patrie.

Et il est bien certain qu'ils voulaient la détruire. S'ils appelaient les Russes à leur secours, ce n'était pas seulement pour être plus forts contre les Turcs, c'était pour substituer le protectorat du tsar au commandement de Kara-George. Le tsar était loin, Kara-George était près. Le tsar ne gênerait pas leur action, Kara-George visait à la souveraineté. Déjà, dans la *skouptchina* du printemps de 1810, Jacob Nenadovitch avait engagé la lutte. Il était venu à l'assemblée avec une escorte de momkes bien plus forte qu'à l'ordinaire, environ 600 hommes qui allaient criant par les rues : « Nous voulons l'empereur! » Dans les discussions de la *skouptchina*, Jacob Nenadovitch s'emporta contre Mladen et Miloje avec une violence extrême. C'étaient, on l'a vu, des hommes dévoués à Kara-George, mais des hommes peu estimables avec l'esprit le mieux doué. Mladen présidait le sénat; renverser le président du sénat, n'était-ce pas ébranler Kara-George? Kara-George répondit simplement : « Si Mladen a mal agi, prends sa place et fais mieux. » Puis, se tournant vers les momkes : « Vous voulez l'empereur, moi aussi. » Nenadovitch était donc devenu président du sénat, et Kara-George, obéissant au vœu des hospodars, avait sollicité pour la Serbie le secours de l'armée russe. Cette *skouptchina*, où ses adversaires espéraient lui porter un grand coup, n'avait fait que montrer chez lui, au lieu des emportemens d'autrefois, le calme et l'impartialité d'un souverain. La guerre avait recommencé, Kara-George avait grandi encore, et les intrigues de Nenadovitch avaient été comme emportées dans le flot des émotions publiques.

Cependant la conspiration des hospodars contre le chef suprême poursuivait ses trames dans l'ombre. Nous ne disons rien de trop, il y avait une conspiration. Diminuer le pouvoir de Kara-George par les moyens légaux, c'est-à-dire par quelque décision de la *skouptchina* que ratifieraient les sénateurs, puis, le chef de la Schoumadia une fois mis au même rang que les divers chefs des

deux autres provinces, se débarrasser de lui par un coup de main, tel était le plan des conjurés. Les hospodars avaient des partisans à Belgrade; Mladen au contraire y avait excité bien des haines, il serait facile de soulever le peuple contre lui, et dans la confusion de l'émeute on renverserait Kara-George. Assurément, même sans être averti, Kara-George était de force à déjouer le complot; mais un singulier hasard lui découvrit tout. Un jour, au camp, il visitait un des héros de la guerre, le pope Lucas Lazarevitch, qu'une grave blessure retenait sous sa tente. Après lui avoir demandé de ses nouvelles, il lui dit en plaisantant, à la manière d'une contre-vérité : « Ainsi soit châtié quiconque ne fait pas son devoir! » Lucas Lazarevitch s'était laissé entraîner dans la conjuration par désir de jouer un rôle, car il était aussi glorieux que brave; il crut que tout était découvert. Éprouva-t-il un remords en se rappelant qu'il avait été autrefois l'ami de celui qu'il voulait trahir ? Était-ce simplement la crainte et la honte de la défaite? Bref, il demanda pardon et révéla ce qu'il savait. Quelques jours après arrive au camp le secrétaire particulier de Milan Obrenovitch, l'un des hospodars; Kara-George ne tarde pas à le gagner et lui arrache les secrets de son maître.

Plus de doute, partant plus d'hésitation; il fallait agir. Une occasion se présenta. On était au printemps de l'année 1811, et la *skouptchina* allait se rassembler. Les trois principaux hospodars, Milenko, Pierre Dobrinjatz, Jacob Nenadovitch, n'y parurent point, les deux premiers parce qu'ils attendaient l'arrivée des Russes, le troisième pour ne pas se séparer de ses amis. Kara-George profita de cette circonstance pour accomplir un coup d'autorité sans bruit, sans violence, de la façon la plus simple, et toutefois avec une précision mathématique. Il fit voter par la *skouptchina* deux articles de lois qui changeaient l'état de fond en comble, et substituaient une monarchie administrative à la féodalité militaire. La première décision avait pour but de soustraire les voïvodes ou chefs inférieurs à la domination des hospodars et de les mettre directement en rapport avec le chef suprême. La seconde modifiait le rôle du sénat et y séparait les fonctions administratives des fonctions judiciaires; il y avait parmi les sénateurs un petit nombre d'hommes qui n'étaient pas mêlés aux rivalités politiques, Kara-George leur confia le soin de rendre la justice; les autres, les hommes d'action, étaient chargés des grandes affaires du pays. La guerre, les relations étrangères, l'intérieur, les finances, le culte, l'instruction publique, tous les intérêts de la communauté, se trouvaient donc attribués à des administrateurs (*popetschiteli*), c'est-à-dire à des ministres. Le chef-d'œuvre de cette combinaison, c'est que Kara-George, en son im-

partialité, plaçait dans ce ministère les trois hommes qui avaient juré sa perte. Auprès de Mladen, de Sima Markovitch, de Dosithée Obradovitch, amis dévoués du chef suprême, devaient figurer ses ennemis implacables, Jacob Nenadovitch, Pierre Dobrinjatz et Milenko. S'ils acceptaient, ils cessaient d'être dangereux, étant éloignés du cercle d'action où avait grandi leur pouvoir; s'ils refusaient, s'ils voulaient garder leur poste dans les provinces et y ressaisir l'autorité sur les voïvodes, ils tombaient sous le coup d'une troisième loi qui sanctionnait les deux premières en punissant de l'exil quiconque ne se soumettrait pas aux décisions de la *skouptchina*. Les voïvodes, dont le rôle s'agrandissait aux dépens des hospodars, avaient voté ces lois avec enthousiasme. Il faut ajouter que Kara-George ne courait aucun risque en confiant des ministères à ses ennemis, puisque le ministère de la guerre, celui qui dominait tous les autres, était aux mains de Mladen. Voilà certes des scènes bien orientales. Condamnés à être les ministres de leur ennemi ou à subir une déchéance complète, les hospodars ne pouvaient pas même échapper par la révolte à cette alternative; ceux qu'en d'autres circonstances ils eussent appelés aux armes, les voïvodes affranchis, avaient prévu le cas, et d'avance prononcé leur bannissement.

Ces mesures si originales et si hardies venaient à peine d'être votées que les trois hospodars arrivèrent à Belgrade. On a dit qu'ils pouvaient encore prendre les armes et tenir Kara-George en échec; n'y avait-il pas dans la ville bien des gens que l'administration de Mladen avait irrités? N'étaient-ils pas assurés de l'appui de Véliko, le terrible haïdouk, le héros sauvage à qui toute discipline était odieuse, et que ces réformes inquiétaient (1)? Il faut bien pourtant que la résistance leur ait paru impossible, puisqu'ils ne tentèrent rien. Jacob Nenadovitch se soumit le premier. Esprit souple et politique, il comprit que la transformation du pays était irrévocable, il accepta ses fonctions au sénat, et même quelque temps après il mariait son fils à la fille de Mladen. Hier encore adversaire déclaré de Kara-George, il s'attacha désormais à sa fortune, aussi utile désormais à son chef qu'il avait été redoutable à son rival. C'était là une vraie conquête pour le dictateur. Une conquête plus facile à prévoir fut celle de Véliko; de l'or, des honneurs, des témoignages d'amitié, il n'en fallut pas davantage pour détourner sa colère. Kara-George l'appelait son fils. « Tu m'es plus cher, disait-

(1) Véliko, d'abord simple voïvode, était devenu hospodar dans les districts du sud-est; véritable haïdouk, impatient de toute règle et de toute domination, il se croyait trop assuré de son pouvoir pour craindre l'autorité croissante de Kara-George. Il était donc demeuré étranger aux conspirations des autres hospodars jusqu'au moment où les votes de la *skouptchina* lui parurent une menace.

il, que mon premier-né Alexa, » et il lui rendit son voïvodat de Bania, qu'il avait perdu l'année précédente aux heures néfastes de la guerre. Comme on craignait pourtant cette nature mobile, impétueuse, on jugea prudent de le tenir éloigné de Belgrade tant que l'ordre nouveau ne serait pas définitivement constitué. La ruse joue un grand rôle chez ces peuples enfans. Un courrier arriva un jour à bride abattue annonçant que le pacha de Nisch venait d'envahir la Bania. C'était un coup de théâtre arrangé par Mladen. Aussitôt le haïdouk partit avec ses momkes, impatient de prendre une revanche et de défendre son domaine. De ces hospodars si redoutés, deux seuls restaient encore, Pierre Dobrinjatz et Milenko. Pouvaient-ils résister au vainqueur? Un des hommes les plus riches de Belgrade, Stéfan Schivkovitch, ennemi acharné de Mladen, les poussait à la révolte. « — Et des soldats? répondaient-ils. — Nous et nos momkes, n'est-ce pas assez? disait Stéfan Schivkovitch. Attaquons la maison de Mladen; le peuple de la ville, qui le déteste, se lèvera au premier coup de feu, et les gens de la campagne accourront pour piller. » Les autres, accablés par le découragement, prétendaient qu'ils n'avaient pas même de munitions pour engager la lutte. Schivkovitch sort, rassemble tout ce qu'il peut, du plomb, de la poudre, et en fait porter deux grands sacs; il expose son plan, il n'attend qu'un signe... Les deux chefs écoutaient sans répondre. Assis devant la cheminée, sombres, mornes, ils remuaient le charbon avec la pelle (1).

Trop politiques pour suivre aveuglément les conseils de la haine, peut-être Milenko et Dobrinjatz ajournaient-ils le moment de la résistance. Le colonel Balla, commandant des troupes russes récemment arrivées à Belgrade, habitait la même maison que Milenko (2). A voir Milenko si calme, si résigné, n'était-il pas naturel de croire

(1) On n'invente pas de tels détails; évidemment c'est Schivkovitch lui-même qui a dû les raconter. M. Vouk Stefanovitch les a recueillis, et des notes du consciencieux annaliste ils ont passé dans le récit de M. Ranke.

(2) On lit au tome XXI de la *Correspondance de Napoléon Ier* des détails fort curieux qui se rapportent à cette arrivée des Russes à Belgrade. Quand la guerre s'était engagée en 1809 entre la Russie et la Turquie, c'était au lendemain de l'entrevue d'Erfurth, et on sait que Napoléon avait sacrifié les intérêts turcs pour gagner le tsar, son nouvel allié. Deux ans plus tard, les choses sont bien changées; toute l'année 1811 est employée par Napoléon à préparer la guerre contre la Russie, qui vient de se rapprocher de l'Angleterre et de brûler nos marchandises dans ses ports. On comprend que l'arrivée des troupes russes en Serbie au printemps de l'année 1811 ait paru suspecte à Napoléon, puisqu'elle inquiétait aussi Kara-George. Les Russes, demandait l'empereur, songent-ils à occuper la Serbie? Ont-ils l'intention d'y établir un prince grec? Coïncidence singulière, ces craintes que Kara-George avait ressenties à son point de vue particulier, Napoléon les éprouvait au nom des intérêts généraux de l'Europe. Voici ce que M. de Champagny écrivait à ce sujet au comte Otto, ambassadeur de France à Vienne;

qu'il comptait sur la Russie, et que, fort de cette confiance, il attendait l'heure propice? Kara-George voulut en avoir le cœur net. Un soir que le colonel Balla avait dîné chez Mladen avec Kara-George, Dobrinjatz et Milenko, les Serbes, pour faire honneur au commandant russe, le reconduisirent à son logis. Chemin faisant, une discussion, une querelle même, — fortuite ou préméditée, on ne saurait le dire, — éclate entre Kara-George et Milenko. Déjà Kara-George ordonnait à ses momkes de désarmer l'insolent, et Balla, intervenant aussitôt, demandait grâce pour Milenko. Kara-George saisit ce moment pour obliger le Russe à s'expliquer. Il ôte son bonnet et conjure le colonel, *par le pain de son empereur*, de lui dire s'il est venu soutenir le parti de Milenko. « Je suis venu, répond Balla, prêter assistance à la nation serbe sous le commandement supérieur de Kara-George. — Laisse-moi donc, dit Kara-George, prendre et baiser ta main comme si c'était la main du tsar, » et il oublia sa querelle avec Milenko; mais dès le lendemain, n'ayant plus à se préoccuper des Russes, il fit signifier à Milenko et à Dobrinjatz cette nomination de sénateurs-administrateurs qui leur enlevait le commandement de leurs provinces. Ils refusèrent, demandant qu'il leur fût permis de retourner chez eux et d'y vivre en simples particuliers. Kara-George avait répondu d'avance aux deux hospodars en leur posant cette alternative dont nous parlions

la lettre, écrite manifestement sous la dictée du maître, est datée du 26 mars 1811. « Si sa majesté voit avec déplaisir les Russes dans la Valachie et la Moldavie, elle serait bien plus alarmée de les voir occuper Belgrade et tout disposer pour établir un hospodar ou prince grec en Servie. Sa majesté envisage toutes les conséquences fâcheuses d'un tel établissement. La tranquillité de la Dalmatie et des provinces illyriennes en serait moins assurée; l'influence du nouveau gouvernement servien s'étendrait sur tout le littoral de l'Adriatique et sur la Méditerranée; une souveraineté établie en Servie exalterait les prétentions et les espérances de 20 millions de Grecs, depuis l'Albanie jusqu'à Constantinople, qui à cause de leur religion ne peuvent se rallier qu'à la Russie; l'empire turc serait blessé au cœur. L'empereur veut donc, monsieur, que vous déclariez à la cour de Vienne son intention de ne point souffrir que les Russes conservent, à la paix, de l'influence en Servie, ni qu'ils y établissent un gouvernement de leur choix. Vous pourrez même, si vous trouvez le ministère autrichien dans des dispositions favorables, concerter avec lui les mesures propres à procurer à la Porte, lors de la paix, la restitution de la Servie, ou du moins à empêcher qu'il ne s'y établisse un ordre de choses favorable à l'influence russe, ou qui laisse exister dans cette province un gouvernement grec. » L'influence russe en Serbie, un gouvernement grec à Belgrade, n'est-ce pas là aussi ce qui avait effrayé Kara-George? Quel malheur que Napoléon n'ait pas été mieux informé de la situation des choses! Au lieu d'inscrire dans son programme *la restitution de la Serbie à la Porte*, il aurait aidé Kara-George à constituer sans les Russes, bien plus, contre les Russes, l'indépendance des Serbes. A quoi servent les combinaisons les plus profondes, si elles reposent sur des renseignemens inexacts ou incomplets? C'est la statue d'or aux pieds d'argile. Napoléon avait bien raison d'écrire le 24 janvier 1810 : « Remontez la correspondance des relations extérieures. Ce département languit. »

tout à l'heure : ministres ou exilés. Ni Milenko ni Dobrinjatz ne pouvaient demeurer des citoyens obscurs en des provinces accoutumées à subir leur domination. Pour de tels hommes et en de telles circonstances, le refus d'entrer au sénat équivalait à une menace d'hostilités pour l'avenir. On leur appliqua aussitôt comme à des rebelles le décret de la *skouptchina*. « Choisissez, leur dit-on, voici l'Autriche, la Turquie, la Valachie, la Russie; où voulez-vous aller? » Ils choisirent la Russie. Une escorte de cosaques et de troupes serbes les conduisit à la frontière.

Le bannissement des deux hospodars n'eut pas lieu tout à fait sans résistance; leurs partisans se soulevèrent, et Kara-George fut obligé d'envoyer des troupes de Belgrade pour les soumettre. Ce commencement de guerre civile, après tout, ne faisait que justifier les mesures du dictateur. Il était clair que Milenko et Dobrinjatz, une fois revenus dans leurs districts, auraient divisé un pays qui avait besoin de toutes ses forces. On voit paraître ici et dans une attitude extraordinaire le personnage qui bientôt remplira toute cette histoire, l'homme qui, tour à tour bienfaisant et terrible, aussi rusé que hardi, politique sans scrupule, soldat indomptable, libérateur à la main de fer, attirera pendant un demi-siècle tous les regards de l'Orient. La province de Rudnik, dans la Schoumadia, avait pour hospodar un certain Milan Obrenovitch, esprit modéré, un peu timide, soutenu surtout par son demi-frère Milosch (1). Milan Obrenovitch, qui faisait cause commune avec les ennemis de Kara-George, était mort à la fin de l'année 1810, et même le bruit avait couru qu'il avait péri empoisonné. Milosch, héritier de son pouvoir, avait été atteint, comme les autres chefs de la féodalité militaire, par les votes de la *skouptchina* du printemps de 1811. Tous les voïvodes qui lui étaient soumis jusque-là, Mutap, Lazare, Arsénije, Lomo, devenaient ses pairs. Aussi, apprenant que Milenko et Dobrinjatz venaient d'arriver à Belgrade après les votes de la *skouptchina*, il leur adressa un message pour les exciter à la lutte. « Résistez, disait-il, rassemblez vos amis, j'arrive avec mes troupes. » Les événemens avaient marché plus vite que la lettre de Milosch; ce ne fut pas à Dobrinjatz et à Milenko, c'est à Mladen qu'elle fut remise; les deux hospodars venaient d'être chassés de la Serbie. Quelques jours plus tard, les amis des hospodars s'agitaient dans le district de Poscharevatz, et Milosch était au milieu d'eux. Kara-George s'y rend de sa personne, les tient tous en échec, et, faisant

(1) On verra par la suite de ces études que Milan et Milosch étaient fils de la même mère, mais non du même père. Milosch n'avait pas le droit de s'appeler Obrenovitch, c'est-à-dire fils d'Obren; il était fils d'un pauvre valet de ferme nommé Théodore. C'est pour remplacer son frère Milan dans l'hospodorat de Rudnik que le fils du valet de ferme prit ce nom d'Obrenovitch, devenu aujourd'hui le nom d'une dynastie.

Milosch prisonnier, le ramène à Belgrade pour y être jugé comme rebelle.

L'affaire fut conduite avec une extrême douceur. Milosch était jeune, il n'était pas aussi puissant que les Nenadovitch et les Véliko, les Milenko et les Dobrinjatz, il s'était couvert de gloire en plus d'une rencontre; pourquoi ne pas ménager un tel homme et se l'attacher par la reconnaissance? D'ailleurs il paraît bien que Milosch, avec ses qualités et ses défauts, avait déjà inspiré la plus ardente sympathie au peuple serbe. C'est lui-même qui le déclara en répondant aux questions de ses juges. On lui demandait s'il reconnaissait comme son œuvre la lettre adressée aux hospodars : « Oui, dit-il, c'est moi qui l'ai écrite, et je sais que Mladen est devant moi, et je sais aussi que vous ne me condamnerez point, parce que le peuple m'aime. » Nous devons ces détails à un écrivain slave, M. Fedor Possart, et il faut le remercier d'avoir noté un épisode qui jette dès le début un jour très vif sur toute l'histoire de Milosch (1). S'il n'avait pas à cette date la puissance matérielle qui venait d'être brisée aux mains des hospodars, il avait cette force qu'on ne détruit guère, la sympathie nationale. Ce défi, *vous ne me condamnerez pas*, nul n'osa le relever. Il le soutint pourtant jusqu'au bout avec une obstination hautaine. Mladen lui suggérait des excuses; on voulait qu'il désavouât cette missive, qu'il en rejetât la faute sur un secrétaire infidèle, qu'il accusât au moins de sa rébellion tel ou tel personnage déjà puni comme chef de complot. « Non, disait-il, c'est moi qui ai tout fait. » Mladen se contenta de lui adresser une réprimande et des exhortations. Le langage de l'habile orateur parut le toucher, il promit de rester toujours fidèle à Kara-George et au sénat. Étrange apparition, prologue bizarre des tragédies qui rempliront l'histoire de Serbie au XIXe siècle! Comment ne pas rappeler que ces deux hommes placés ici face à face au moment où se fonde la principauté y seront un jour les chefs de deux dynasties rivales? Comment ne pas dire d'avance que Milosch devra répondre devant l'histoire du meurtre de Kara-George, et que le fils de Kara-George, après avoir régné seize ans, sera cité en justice pour avoir soudoyé les assassins du fils de Milosch?

Écartons pourtant ces visions sanglantes. Nous sommes en 1811, la principauté de Serbie vient d'affermir ses bases. Après tant de luttes et tant de périls, quand les dissensions intestines étaient aussi menaçantes pour elle que les agressions extérieures, l'unité de commandement lui assure désormais les moyens de vivre et de grandir. Tous les adversaires du vainqueur de Mischar sont chassés

(1) *Das Leben des fürsten Milosch und seine Kriege. Nach serbischen Originalquellen bearbeitet,* von P. A. Fedor Constantin Possart, Stuttgart, 1838.

ou soumis, Kara-George a substitué la monarchie au système féodal, et de cette monarchie c'est bien lui qui est le chef. Le sénat, les voïvodes, le peuple, sont dévoués à Kara-George, libérateur du pays et gardien de son indépendance.

C'est le moment de rassembler les traits épars de cette physionomie puissante. George Petrovitch, surnommé Kara-George, était né de 1760 à 1770 au petit village de Vischevtzi, dans le district de Kragoujevatz. Il était tout jeune encore quand son père, un paysan nommé Petroni, alla s'établir plus haut dans la montagne, au bourg de Topola. Ce bourg est désigné le plus souvent comme le lieu de sa naissance; c'est à Topola qu'il avait grandi, qu'il était devenu homme, c'est à Topola qu'il repose aujourd'hui dans la petite église solitaire et sombre (1). Il avait une vingtaine d'années lorsque les Autrichiens, en 1787, soulevèrent les raïas de la Serbie contre leurs oppresseurs. Au premier appel, avant même que les Autrichiens fussent arrivés, Kara-George avait pris les armes; compromis, menacé, il fut obligé de fuir. Il se dirigea vers la frontière allemande, emportant tout ce qu'il pouvait soustraire à la vengeance de l'ennemi, emmenant même ses troupeaux, et forçant son père à l'accompagner. Le vieillard ne se résignait guère à s'expatrier de la sorte; mais comment résister à cette volonté impérieuse? Quand ils arrivèrent aux bords de la Save : « Mon fils, je t'en conjure, disait le vieux raïa, ne va point en Allemagne, ne quitte pas ton pays, nous nous soumettrons, et on nous pardonnera. » George fut inflexible. « Pars donc seul, reprend le vieillard, moi je reste. » On hésite à raconter ce qui suit. George savait bien que les rebelles ne pouvaient compter sur la clémence des Turcs, il vit son père torturé, empalé. « Te livrer à ces bourreaux! s'écria-t-il, mieux vaut te donner la mort tout de suite. » Et, armant son pistolet, il fit feu. Pour atténuer cette horrible scène, quelques écrivains, entre autres M. Fedor Possart, ont prétendu que la victime était non pas son père, mais son beau-père. M. de Lamartine, dans son *Voyage en Orient*, a éprouvé aussi le besoin de mêler quelque chose d'humain à cette exaltation contre nature; il montre Kara-George « se mettant à genoux devant le vieillard et lui demandant sa bénédiction »

(1) M. Kanitz a donné une intéressante description de Topola et des constructions qui rappellent les souvenirs de Kara-George. De hautes murailles flanquées de tours enferment le domaine qui fut jadis l'humble demeure de Petroni. Ce château fort était la résidence favorite du prince Alexandre Kara-Georgevitch. Derrière le château, sur le penchant de la montagne, s'élève l'école du bourg avec la petite église où reposent les cendres de celui qui fonda la principauté de Serbie. La porte est basse, la nef resserrée, et le jour ne s'y introduit que par d'étroites fenêtres. A gauche en entrant, on voit plusieurs tombeaux ornés d'emblèmes princiers et couverts d'inscriptions: ce sont les sépultures des membres de la famille. De l'autre côté, en face, une plaque de marbre rouge toute simple, toute nue, indique l'endroit où est enseveli Kara-George.

avant de le frapper de mort. Ces atténuations, inspirées par un sentiment si naturel, ne feraient en réalité que rendre l'acte plus odieux. Supposez que le vieillard soit non le père de Kara-George, mais simplement un allié; l'espèce de folie qui a emporté le malheureux hors des lois de la nature n'a plus ni cause ni excuse. Supposez qu'il ait eu le temps de regarder son crime en face, de se le faire pardonner d'avance, de recevoir d'avance la bénédiction de sa victime; Kara-George n'est plus qu'un personnage de théâtre, ce n'est pas le héros sauvage qui se révèle à nous dès le premier jour avec toutes les furies de haine, d'épouvante et d'horreur que l'oppression ottomane a déchaînées en lui.

Oui, la haine de l'Ottoman, et une haine bien empreinte du caractère slave, la haine née de l'horreur et de l'épouvante dans une âme naturellement pacifique, voilà l'inspiration de Kara-George. Ami de la paix, animé surtout d'un profond sentiment du juste, si une de ces deux choses subissait quelque atteinte, s'il le croyait du moins avec ou sans raison, il entrait en des colères aveugles. M. Fedor Possart en cite un exemple singulier. Quand sa sœur se maria, il lui donna pour dot entre autres objets rustiques un certain nombre de ruches d'abeilles; il avait choisi lui-même celles qu'il destinait à sa sœur et celles qu'il voulait se réserver, car il tenait beaucoup à ses ruches, étant maître expert en tout ce qui concerne la vie agricole. La mère, pour favoriser sa fille, profite d'un instant où George n'est plus là et modifie le triage à sa guise; George a tout vu, il s'emporte, et, prenant une des ruches, il en coiffe la tête de sa mère, après quoi, confus de sa violence, mais toujours grondant, il va se cacher dans la forêt. Heureusement la pauvre femme en fut quitte pour quelques piqûres d'abeilles. « Ah ! s'écriait-elle en se dégageant, le vilain George! le vilain noir! » M. Possart affirme que le surnom de George (*Tserni-George*, *Kara-George*) est venu de là. Il ajoute, et ce détail nous plaît davantage, que la bonne mère racontait volontiers cette histoire, riant la première des étranges brusqueries de son fils et faisant le plus grand éloge de sa droiture. On devine déjà le personnage qui, devenu prince de Serbie, sera pour ses amis, pour son frère même, un si terrible justicier.

De 1787 à 1804, depuis la première révolte que soutenait l'Autriche jusqu'à la grande insurrection contre les dahis, les aventures de Kara-George se résument en quelques mots. Après l'affreux épisode de sa fuite en Allemagne, il avait repassé le Danube avec les corps-francs. Il s'y distingua comme sous-officier, puis, irrité de certaine injustice du colonel Mihaljevitch, il quitta l'armée, gagna les montagnes et se fit haïdouk. Bientôt cependant, réconcilié avec Mihaljevitch, il reprend son poste, et à la paix de Sistova (1791) il

s'établit en Autriche. Le futur prince des Serbes, en vrai fils de la Schoumadia, eut beau être un excellent garde forestier dans les forêts allemandes, les forêts natales le rappelaient, la Schoumadia redemandait son enfant. Il revient; le voilà pâtre, le voilà éleveur et marchand de porcs. Bientôt les dahis veulent exterminer les Serbes... On sait le reste.

Pendant les grandes luttes que nous avons racontées, tout révélait en lui un homme extraordinaire. Il était taciturne et méditatif avec une promptitude d'action sans pareille. M. de Lamartine, qui a recueilli à Belgrade d'intéressans souvenirs complétés par les notes d'un autre voyageur français, M. Alphonse de Caraman, écrit ces mots sur Kara-George : « quand il n'était animé ni par le vin, ni par les coups de fusil, ni par la contradiction dans les conseils, on le voyait souvent rester une journée entière sans proférer une parole. » Et il ajoute : « Presque tous les hommes qui ont fait ou qui sont destinés à faire de grandes choses sont avares de paroles. Leur entretien est avec eux-mêmes plus qu'avec les autres; ils se nourrissent de leurs propres pensées, et c'est dans ces entretiens intimes qu'ils puisent cette énergie d'intelligence et d'action qui constitue les hommes forts : Napoléon ne devint causeur que quand son sort fut accompli et quand sa fortune fut à son déclin (1). » M. Ranke avait dit quelque chose de semblable avec des détails plus expressifs encore. « On le voyait, dit-il, assis pendant des journées entières, silencieux, pensif, et mangeant le bout de ses ongles. » Devenu prince, il resta aussi simple qu'à l'époque où il conduisait les troupeaux de porcs dans les forêts de la Schoumadia. Dès qu'il était libre de quitter Belgrade, il retournait au village, et reprenait sa vie de paysan. Ses momkes se transformaient en valets de charrue, il labourait avec eux, ou bien, armé de la pioche et de la serpe, de la pelle et de la faux, il creusait les fossés, taillait les arbres, fauchait les prés, endiguait les torrens. Dans un pays si longtemps étouffé par la barbarie musulmane, les cultivateurs ont besoin de savoir plus d'un métier; le prince des Serbes avait la main à tout. C'est en cerclant un tonneau qu'il gâta un jour je ne sais quelle décoration russe attachée à son vêtement. A Belgrade, comme à Topola, il portait toujours le même costume de paysan serbe, le pantalon bleu, la courte pelisse flottante, le bonnet de martre noire. Sa fille, la fille du prince, allait puiser de l'eau à la fontaine avec les femmes du village. Chez lui comme chez les siens, on retrouvait en toute chose les instincts de la race agricole, l'amour du travail, la vie sobre, l'attachement à la terre et aussi

(1) Lamartine, *Voyage en Orient*. Voyez dans l'édition de 1859 le chapitre intitulé *Notes sur la Serbie*.

une certaine cupidité. Il aimait l'argent non pas comme un politique, en vue des plans dont il faut préparer le succès; il l'aimait à la façon du paysan, comme le prix de ses sueurs et le gage d'acquisitions nouvelles. L'homme de guerre caché sous l'homme du sillon n'éclatait qu'en pleine lutte. Alors la transformation était complète. Quelle fougue! quels bonds prodigieux! le lion au repos qui tout à coup hérisse sa crinière et s'élance inspire moins d'effroi. N'étant pas de ceux que fascine la gloire des armes, il se battait avec rage comme un homme qui défend sa vie et n'a point de merci à espérer. Ses combinaisons étaient simples et hardies. Il excellait surtout à entraîner ses bandes; à la suite de Kara-George, les plus timides se relevaient. Ces formes de langage usées chez nous depuis longtemps, *la victoire le suit*, *la victoire l'accompagne*, offraient un sens réel à la vive imagination des Serbes. Dans les situations les plus désespérées, sitôt que paraissait Kara-George, on se croyait sûr de vaincre. Le plus souvent il descendait de cheval et combattait à pied pour être absolument libre de ses mouvemens. Sa haute taille, qui pouvait le désigner aux coups, le signalait encore plus à l'épouvante de l'ennemi. Kara-George est là! disaient les Turcs, et la défiance se glissait parmi eux. C'est ainsi que dans les pesmas héroïques les pachas, les vizirs, le sultan même, pâlissaient devant Marko, *le fils de roi*.

Une chose extraordinaire, c'est que ce géant terrible se soit plié si vite aux exigences de la politique. Il ne dédaignait pas les affaires, et, bien qu'il ne sût pas lire, il avait l'instinct des travaux de chancellerie. Son grand amour du juste lui servait d'instruction. Il ne paraît pas qu'il ait profité du désordre général pour augmenter ses pouvoirs sans nécessité; il laissait les contestations particulières suivre leur cours, abandonnant la décision à qui de droit. Il avait raison de se défier de ses colères; plus d'une fois, quand les choses le touchaient directement, on vit en lui le justicier barbare prendre la place du souverain. C'était bien l'homme qui en 1804 avait dénoncé son impétueuse nature aux knèzes réunis alors que ceux-ci l'obligèrent à prendre le commandement. « Quand l'iniquité m'irrite, avait-il dit, je frappe, je tue. » Et les knèzes avaient répliqué : « Dans l'état où nous sommes, il nous faut une main ferme. » Il eût mieux valu cependant, pour l'honneur de son nom et le repos de sa mémoire, que le prince n'eût jamais fait office de bourreau. Son frère ayant mérité la mort pour un crime des plus odieux, on assure qu'il le pendit à la porte de sa maison avec le licou de son cheval. « Violence contre nature, dit très bien M. Possart; mais ceux qui la reprochent si amèrement à Kara-George oublient-ils que ce frère était un scélérat, et que, confiant dans l'impunité, il était devenu le fléau de la nation? » Le prince lui avait

pardonné plusieurs fois, il s'était laissé toucher par les larmes et les supplications de sa mère. Pouvait-il se contenir plus longtemps le jour où un Serbe vint lui dire : — Ton frère a violé ma fille, c'est pour des infamies pareilles que nous avons chassé les Turcs? — Pouvait-il, le libérateur, le gardien de l'indépendance, avec le caractère que nous lui connaissons, pouvait-il ne pas entrer dans une de ces colères rouges qui lui faisaient dire à lui-même : Je frappe et je tue. »

En somme, les barbaries de Kara-George attestaient un grand fonds d'équité, une droiture inflexible. Ce qu'on peut lui reprocher de plus grave, c'est la crédulité avec laquelle il écoutait les dénonciations, les rapports insidieux, et se laissait, comme on dit, monter la tête : grande marque de faiblesse et plus commune qu'on ne pense même chez les hommes du plus rare esprit, surtout disposition funeste chez un chef d'état. Il suffisait d'un trait perfide pour le mettre hors de lui; il oubliait alors que le premier devoir de la justice est d'écouter la défense de l'accusé. C'est ainsi que, sur une délation il frappa de mort le knèze Théodosi, un de ceux qui l'avaient appelé au commandement des Serbes. Quand il reconnaissait son erreur, et cela ne tardait guère, il pleurait comme un enfant. « Que Dieu punisse, s'écriait-il, celui qui m'a poussé à mal faire! » Personne n'était moins opiniâtre, c'est avec candeur qu'il avouait ses fautes. Enclin à des explosions de fureur, il ignorait les pensées de haine et de vengeance. Dès qu'il avait pardonné, il oubliait tout. Ces fureurs mêmes devenaient moins fréquentes et moins graves à mesure qu'il s'élevait en dignité; le barbare se transformait au sentiment de la responsabilité souveraine. En rassemblant d'après les témoins les plus divers les traits de cette physionomie étrange, je me rappelle un mot de M. Michelet qui appelle Gustave-Adolphe un *bon géant*; c'était aussi un *bon géant* que ce terrible Kara-George. On a vu avec quels ménagemens il accomplit cette révolution intérieure qui substituait l'unité à la division, le régime monarchique au régime féodal. Il ne tenait qu'à Dobrinjatz et à Milenko de retrouver une des premières places dans l'état transformé; avec sa loyale et confiante nature, Kara-George n'eût pas tardé à s'en faire des amis, comme il avait gagné Nenadovitch et Véliko. Il est impossible, en un mot, de ne pas discerner ici un fait évident au milieu des rapports contradictoires, c'est que d'année en année le héros sauvage se rendait plus digne et plus capable d'exercer une souveraineté régulière.

Comment donc cette virile préparation a-t-elle abouti à une catastrophe lamentable? En 1811, Kara-George était devenu le prince des Serbes; deux ans plus tard, il fuit devant les Turcs et se sauve

en Autriche. Ah! ne nous hâtons point de jeter l'injure au désespéré qui n'a pas su mourir. Si jamais le découragement eut une excuse, ce fut en ces heures tragiques. Entre les deux dates que nous venons de rappeler, il y a le traité de Bucharest (1812), et le traité de Bucharest, c'est la Serbie livrée aux Turcs avec la plus cruelle indifférence. Pour mener à bien la lutte inégale dont nous avons retracé les principaux épisodes, les Serbes avaient invoqué tour à tour l'Autriche, la France, la Russie. Faute de mieux, une neutralité bienveillante leur suffisait, et en ce qui concerne Kara-George on a vu qu'il se serait contenté de l'appui moral de Saint-Pétersbourg; mais le traité de Bucharest est toute une révolution dans l'Europe orientale. La Russie, qui se prépare à une lutte à mort contre Napoléon, a besoin de l'alliance des Turcs, et, pour acheter cette alliance, elle abandonne au sultan la Moldavie, la Valachie, c'est-à-dire tous les intérêts chrétiens en Orient, y compris la cause serbe. A cet héroïque petit peuple que depuis six ans on encourageait à la révolte, le traité de Bucharest disait: « Soumettez-vous aux Turcs, » et, s'il ne disait pas expressément aux Turcs : « Faites des Serbes ce qu'il vous plaira, » du moins il leur laissait le champ libre, puisque les promesses faites aux Serbes, promesses bien générales et bien vagues, n'étaient point garanties par les Russes. Sinistre épisode perdu dans les cataclysmes de 1813! tandis que de Moscou à Leipzig et de Leipzig à Montmirail l'Europe du nord et de l'ouest était le théâtre de luttes gigantesques, là-bas, loin des regards du monde, la petite Serbie, enfermée dans un champ clos avec l'empire des sultans, déjà frappée au cœur par cet abandon de toute sympathie, allait succomber sous la masse énorme qu'elle avait un instant soulevée. Il faut considérer ces choses de plus près avant de juger les hommes dont l'épouvante et le désespoir ont brisé l'énergie. Si nous sommes obligés de condamner le chef qui a failli à sa tâche, nous saurons aussi que le peuple serbe n'en paraît que plus digne d'intérêt, puisque du fond de cet abîme il a fait surgir un nouveau libérateur. En cette sombre année 1813, le héros qui occupe la scène n'est plus le vainqueur de Mischar, le « bon géant, » premier fondateur de la principauté, c'est le peuple serbe lui-même, le peuple obstiné, indomptable, qui cherche partout son prince dans la mêlée sanglante et pousse ces grandes clameurs par la voix de ses poètes : « Kara-George, Kara-George, où es-tu? Où es-tu, insensé Kara-George? Tu ne vois donc pas que les Turcs envahissent ton pays? »

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

EN

L'ANNÉE TREIZE

SOUVENIRS D'UN BURGHER MECKLEMBOURGEOIS.

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

Comme nous habitions la *rathhaus*, en quittant la salle d'audience, où il avait tenu sa bannière si droite, l'*amtshauptmann* n'eut que le vestibule à traverser pour entrer chez nous. Ma mère, je l'ai dit, était son amie intime, et cela depuis la jeunesse de l'un et de l'autre. Il avait toute certitude de la trouver chez elle, car, devenue impotente à la suite d'une longue maladie, cette excellente femme ne quittait guère son fauteuil, quand elle n'était pas contrainte par ses souffrances de garder le lit. Je ne me la rappelle que tricotant au fond de sa bergère, ou lisant accoudée sur son oreiller, non des romans ou autres frivolités, mais des ouvrages sérieux et prêtant à la méditation, entre autres le *Marc-Aurèle* que lui prêtait souvent l'*amtshauptmann*, et que j'ai maintes fois porté de l'un chez l'autre.

Ce jour-là, ma mère s'était levée, et, comme toujours, tricotait avec une assiduité de mercenaire à la pièce. Elle tendit la main à son cher visiteur, le compagnon préféré de ses heures si souvent solitaires. Parfois il étalait devant elle les trésors de sa sagesse et

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

de sa longue expérience, parfois aussi le brave homme l'égayait en lui racontant ses bons jours de l'université d'Iéna et toutes les frasques joyeuses qu'il avait jadis combinées avec son frère Adolph-Diedrich, maintenant grave professeur *utriusque juris* dans la ville de Rostock. Rempli d'égards pour les faiblesses féminines, il n'eut garde cette fois d'effrayer son amie par le récit des scènes violentes qui venaient de se passer, sans qu'elle s'en fût doutée, sous le toit même qu'elle habitait. Au contraire, du ton le plus naturel, il l'entretint du mauvais état des rues et de la pluie battante qui avait transformé la place du marché en une sorte de lac. Stemhagen à cette bienheureuse époque n'avait pas encore de pavés. Dans ce moment-là même entra le colonel français, qui, après avoir cérémonieusement salué ma mère, s'avança vers l'*amtshauptmann*. Nous autres enfans, qui jusque-là n'avions rien changé au désordre de nos jeux bruyans, nous fîmes tout à coup silence, et, retirés en un groupe derrière le grand poêle de briques, nous ressemblions à une couvée de poussins au-dessus de laquelle plane un vautour menaçant. Ma mère, non moins étonnée que nous, interrogeait du regard le vieux *herr*, et trouvait sur son visage une expression de froideur hautaine qu'elle ne lui connaissait pas encore. Le colonel ne parut pas s'en émouvoir autrement, et prit la parole avec un accent de courtoisie amicale. — Veuillez, dit-il, excuser ma curiosité. Le nom de Weber a tout à l'heure frappé mon oreille. Portez-vous ce nom ?

— Je m'appelle Joseph-Heinrich Weber, répliqua l'*amtshauptmann*, parlant très bref et plus redressé que jamais.

— N'avez-vous pas un frère ?...

— Adolph-Diedrich, professeur à Rostock, continua l'autre sans modifier en rien son attitude raide et gourmée.

L'officier français, lui tendant alors les deux mains : — Oublions, cher monsieur, oublions, lui dit-il, ce qui s'est passé entre nous. Vous m'êtes plus connu et plus cher que vous ne le pensez... J'ai lu sur votre canne un nom bien profondément gravé dans mon cœur... Voyez plutôt : *Renatus von Toll*.

— Vous le connaissez ? s'écria l'*amtshauptmann*, dont la physionomie s'éclaira subitement, comme effleurée d'un rayon de soleil.

— C'est mon père, répondit simplement le colonel.

— Que dites-vous ?... comment ?... Vous seriez le fils de Renatus von Toll ? reprit le vieillard, qui, s'étant saisi des mains que l'autre lui tendait toujours, le tenait à distance pour le considérer tout à l'aise.

— Oui, certes, et c'est vous dire qu'il m'a souvent parlé de ses deux amis, les grands Weber du Mecklembourg.

— Que pensez-vous de ceci, chère amie? poursuivit l'*amtshauptmann*, se tournant vers ma mère. Vous ai-je assez conté de ces histoires où le beau Westphalien Renatus jouait volontiers le premier rôle ?

Ma mère ne répondit que par un signe affirmatif, l'accent ému du vieillard lui donnant quelque envie de pleurer. Nous autres enfans nous commençâmes à quitter l'abri tutélaire où la peur nous avait retenus. Subitement enhardis, nous pensions que le colonel était une manière de cousin revenu de longs voyages.

— J'aurais dû vous reconnaître tout de suite, reprit le digne magistrat... C'est ce diable d'uniforme français qui;... mais non, je ne devrais point vous tenir ce langage, s'empressa-t-il d'ajouter quand il vit le sang monter de plus belle au visage du colonel... Voyons, mon enfant, votre père a-t-il toujours ces beaux yeux bruns, cette chevelure naturellement frisée, ce beau front sur lequel la main de Dieu avait écrit le mot *homme* en caractères indélébiles ?

Le colonel fut obligé de répondre en conscience que les yeux étaient toujours bruns, mais que les cheveux avaient blanchi.

— Au fait, cela doit être, dit l'*amtshauptmann*. Adolph-Diedrich grisonne depuis longtemps... Vous allez, cher garçon, venir avec moi vous installer au château. Vous y serez logé à titre d'hôte et d'ami. Ce sera la première fois qu'un officier français y aura séjourné dans ces conditions;... mais, vous, vous n'êtes pas un officier français, vous êtes Allemand,... le fils de Renatus ne saurait être qu'un bon Allemand... Qu'en dites-vous, chère amie? continua-t-il, s'adressant à ma mère.

Celle-ci, infiniment plus subtile observatrice que le vieux *herr*, et lisant mieux que lui sur le visage du colonel, faisait à son ami toute sorte de menus signaux pour l'avertir que toutes ses paroles n'étaient pas également opportunes. Cette fois, comme il s'était rapproché de son fauteuil, elle le tira doucement par le pan de son habit; mais il se tourna tout d'une pièce, et sans deviner de quoi il s'agissait : — Qu'avez-vous, lui demanda-t-il, à me tirailler ainsi ?

Ce fut alors ma mère qui rougit. Le colonel, peu à peu remis, ne la laissa pas dans l'embarras. Après s'être incliné vers elle comme pour la remercier : — *Herr amtshauptmann*, répondit-il, je ne saurais profiter de votre bon vouloir. Nous partons dans une demi-heure. Quant à cet uniforme dont la vue vous offusque, — et je le conçois, — je ne puis sans déshonneur le dévêtir à l'heure du danger. Vous dites à bon droit que le fils de mon père se doit à l'Allemagne; mais, si je suis dans des rangs où vous aimeriez mieux ne me point voir, le blâme ne saurait atteindre que mon souverain, et passe dès lors par-dessus mon humble tête. A mon entrée au ser-

vice, l'électeur de Cologne était l'allié de l'empereur, et lorsque, il y a quatre ans, je partis pour l'Espagne, l'Allemagne entière, représentée par ses princes, était prosternée devant ce soldat couronné. Revenu depuis trois semaines, je trouve une autre Allemagne. Ce que je ressens à ce sujet ne regarde que moi, et si je puis m'en ouvrir à quelqu'un ici-bas, ce n'est, bien entendu, qu'à mon père.

Le vieux *herr* avait écouté le commencement de ce discours avec des hochemens de tête significatifs, et son regard fixe ne quittait pas un instant le visage de son jeune interlocuteur. Peu à peu cependant il fut frappé du ton de conviction avec lequel celui-ci s'exprimait. — Allons, dit-il, je crois que l'enfant dit vrai... Qu'en pensez-vous, chère amie? C'est pourtant dommage qu'il ait raison. Voyons, petit Fritz, puisque le colonel n'a pas même une heure à nous donner, cours me chercher la *frau amtshauptmann*. Dis-lui de ma part qu'elle vienne immédiatement, que j'ai de bonnes nouvelles à lui communiquer. Insiste là-dessus, de *bonnes nouvelles*... Sans cela, continua-t-il, s'adressant à ma mère, la pauvre femme pourrait s'inquiéter.

En ramenant Mme Neiting, nous trouvâmes, elle et moi, la place du marché complétement envahie. La colonne française s'apprêtait à se mettre en route. Les canons étaient attelés, le bataillon formé en ligne, les tambours battaient le rappel. La bonne dame autour de qui je gambadais follement eut grand'peine à me tirer sain et sauf de cette mêlée.

Sous le vestibule, elle rencontra la Westphalen, irritée et plaintive, un peu plus loin le boulanger Witte, qui maugréait encore à dire d'experts, puis Droz, puis le meunier Voss, qui tenaient à lui exposer leurs griefs. Avant qu'elle ne fût débarrassée de tout ce monde, survinrent la femme et les enfans de l'horloger suisse, criant et geignant de leur mieux. Ce chœur d'affligés tempéra les imprécations du boulanger, qui me pria d'aller chercher son fils Johann et sa fille Strüwingken, me promettant une belle tourte pour ma peine. Je portai fidèlement son message, et quand je revins avec les deux enfans (plus la tourte), je trouvai arrêtée devant la *rathhaus* la charrette d'Heinrich Voss, où était Heinrich Voss lui-même, ainsi que la meunière et la gentille Fieka : d'où il appert que les gendarmes avaient fini par trouver la route de Gielow, et qu'à défaut du chef ils avaient ramené toute la famille. On pleurait, on gémissait. Seule Fieka était calme. Elle avait emmené son père dans un coin. — L'argent est rendu? lui demanda-t-elle à voix basse. — Il est là, répondit le meunier, montrant du pouce la porte de la salle d'audience. — Bon courage alors, Dieu ne nous abandonnera point.

Mon père allait et venait, fort ému de toutes ces plaintes. Il s'approcha de Droz pour lui recommander la patience, son affaire ne pouvant manquer de s'arranger. — Bon! dit l'horloger, qui parut immédiatement rassuré. — Le départ des troupes devenait de plus en plus imminent, et, averti par son adjudant, le colonel sortit fort rasséréné de chez ma mère. S'approchant des prisonniers, il donna l'ordre d'élargir immédiatement mamzelle Westphalen et les deux suivantes, ce qui lui valut trois gracieuses révérences. L'*amtshauptmann* en même temps dégageait sa femme du groupe, et lui présentait le colonel. Ce fut le moment que l'adjudant choisit pour donner le signal du départ et enjoindre au meunier Voss, au boulanger Witte et à maître Droz de descendre sur la place. Fieka ne voulait pas quitter le bras de son père. Il fallut les séparer de force. Elle lui dit alors avec une parfaite tranquillité : — Soyez certain, père, que je ne vous quitterai pas. — Le boulanger, après avoir indiqué à Johann ce qu'il avait à faire, et après avoir à deux ou trois reprises pesté contre les « voleurs » qui l'emmenaient, ne fit plus de résistance; mais, pour Droz, les difficultés recommencèrent. Sa femme, ses enfans, se cramponnaient à lui, criant et pleurant à fendre un cœur de roche. Celui de mon père n'était pas assez fortement trempé pour une pareille épreuve. Il protesta une fois encore, et dans les termes les plus vifs, contre une arrestation qui ne lui semblait motivée par aucun délit. La nuit passée au château n'en était pas un; quant au port de l'uniforme français, il ne fallait y voir qu'un hommage rendu à de glorieux souvenirs par un ancien soldat de la France. — L'uniforme a été abusivement employé, s'écria l'adjudant. — Je le nie, repartit mon père; je nie qu'il soit abusif de se débarrasser moyennant un innocent stratagème d'une attaque préméditée par des bandits...

L'adjudant regarda mon père de façon à nous faire craindre qu'il ne lui passât son sabre au travers du corps. Le colonel, avançant d'un pas et le front chargé d'orages, fit signe d'emmener l'horloger. Mon père alors perdit toute mesure. — Arrêtez, dit-il. Si quelqu'un est coupable, c'est moi. Cet homme n'a marché que sur mon ordre. Je dois seul par conséquent porter la peine de ce qu'il a fait.

— Soit, dit froidement le colonel. Lâchez cet homme, et prenez l'autre à sa place, puisqu'il le demande.

— Que faites-vous, mon ami? s'écria l'*amtshauptmann*.

— Ce que je crois mon devoir, répondit le colonel en lui serrant une dernière fois la main.

Toutes ces paroles s'étaient si rapidement échangées que d'abord personne n'y comprit rien, à plus forte raison un marmot comme

moi. Cependant je devinai que mon père était en danger, et me mis naturellement à sangloter. Comme on le poussait vers la rue, je m'attachai à ses pas L'*amtshauptmann* suivait aussi. — Consolez ma pauvre femme, lui dit le *burmeister*... Va, Fritz, va me chercher mon chapeau. — Puis, quand je revins porteur du précieux couvre-chef, mon père, me soulevant de terre comme pour m'embrasser : — Assure bien ta mère, me dit-il à l'oreille, que d'ici à peu je serai de retour.

Les trois captifs se mirent en marche précédés et suivis de deux soldats. Lorsque cette espèce de cortége passa devant le dépôt des pompes à incendie, la porte s'ouvrit, et qui vîmes-nous paraître? Le *rathsherr* Herse, également avec deux gardiens, le capitaine d'artillerie l'ayant tenu pour responsable du départ des réquisitionnaires. Mon père et lui échangèrent le récit succinct de leurs mésaventures sans donner ni l'un ni l'autre la moindre marque de faiblesse, et très fiers tous les deux de souffrir pour la patrie. Avec son chapeau à cocarde, son collet rouge, sa majestueuse démarche, le *rathsherr* semblait commander la colonne entière. Il saluait à droite et à gauche la foule accourue sur le passage des troupes. A quelques spectateurs, au capitaine des pompiers par exemple, il envoyait des signes d'intelligence par lesquels bien évidemment il leur recommandait certains secrets à garder. Aussi le bruit commençait-il à circuler parmi les groupes du populaire que, si les Français emmenaient le conseiller Herse, c'était pour le nommer général dans leur armée. — Quant aux autres, ils seront pendus, ajoutait tranquillement le vieux Stahl, un maître tisserand.

IX.

Après la porte de Brandebourg, après le pont, après le petit chemin qu'on appelait alors la grand'route, et quand on fut arrivé à cette passe étroite menant à la montée du Moulin-à-Vent (celle-là même que nos bourgeois appelaient indifféremment la Mort-aux-Chevaux ou le Brise-Crâne), un ordre de halte arrêta la colonne entière. L'artillerie était si bien embourbée que tous les attelages du pays, si on les avait amenés là (tant s'en faut qu'ils y fussent!), auraient eu peine à la faire avancer. Les Français criaient et juraient à l'envi l'un de l'autre. On manda des travailleurs qui arrivèrent de la ville, leur bêche sur l'épaule. Des renforts de chevaux furent amenés de Jürnsdorff et de Klaukow. La pluie persistait, impitoyable et drue. Nos pauvres prisonniers, trempés jusqu'aux os, la maudissaient de bon cœur. Mon père, abrité en partie sous le manteau gris du *rathsherr*, regardait en silence un groupe de bour-

geois et d'artisans qui malgré le gros temps continuaient à nous escorter. Parmi eux sautillait Fritz Sahlmann, racontant à un chacun des survenans l'histoire des différentes arrestations. Il était, quand mon père l'aperçut, à côté de l'inspecteur Bräsig, de Jürnsdorff, venu à cheval pour ne pas perdre de vue son bel attelage de labour, et le ramener dès qu'on le lui aurait rendu.

C'était un ancien ami de mon père, qui le vit se pencher à l'oreille de Fritz et lui glisser quelques mots aussitôt que l'autre eut fini son récit. Fritz alors, fourrant ses mains dans ses poches, se mit à siffler en se rapprochant des prisonniers, à siffler encore en se laissant aller sur la pente ravinée; au bas de celle-ci, je ne sais comment, son pied s'étant pris dans une racine à fleur de terre, il dévala vers nos gens comme malgré lui, et, une fois à portée de mon père, il tomba la tête en avant dans une flaque de boue. Mon père ne manqua pas de le ramasser, et au moment où il se penchait vers ce maladroit petit drôle : — L'œil au cheval! lui souffla Fritz à demi-voix. — Bien fit-il de ne pas en dire plus long, car un caporal arrivait sur eux, et d'un coup de crosse rejeta l'enfant hors de la chaussée.

Mon père, jusque-là fort attentif, le devint encore davantage. Il vit le vieux Bräsig descendre de cheval, faire claquer son fouet, et le déposer aux mains de Fritz Sahlmann. Ce dernier se mit à promener le cheval par la bride, allant et venant, mais prenant soin, à chaque tour, de le faire arriver un peu plus près de la route, jusqu'à ce qu'enfin tous deux s'arrêtèrent sous un saule où ils semblaient s'abriter contre la pluie. De là, il adressa un signe à mon père, qui, toujours caché sous le manteau de l'oncle Herse, répondit en agitant trois fois son chapeau, comme s'il le secouait pour en faire tomber l'humidité ruisselante. Arriva sur ces entrefaites un équipage à quatre chevaux amenant un général qui avait couché la nuit d'avant chez le comte d'Yvenack. La nécessité de laisser circuler ce grand personnage jeta un surcroît de désordre dans la cohue militaire, ce qu'ayant constaté l'auteur de mes jours, il s'élança, masqué par le carrosse du général, jusqu'au saule dont j'ai parlé, arracha le fouet et les brides des mains de Fritz Sahlmann, puis, sautant en selle, descendit la colline au grand galop. — *Feu! feu!* crièrent une douzaine de voix. On entendit tout autant de chiens s'abattre sur les bassinets, mais pas un coup ne partit, la poudre était trop mouillée.

On put croire un moment que la fuite de leur *burmeister* allait être saluée d'une joyeuse clameur par les citadins groupés au bord de la route; mais un bon coup de crosse entre les épaules d'un cordonnier trop expansif arrêta net son premier *vivat!* et cet échan-

tillon de la politesse française eut bientôt fait place vide aux abords de la colonne. Seul l'inspecteur Bräsig, adossé à un arbre, continua de fumer tranquillement sa pipe, donnant ainsi le change aux soupçons.

Les trois autres prisonniers reçurent aussitôt double garde, et furent menés jusque sous les murs du vieux moulin qui donnait son nom à la montée. Là, moins exposés à la pluie et assis dos à dos sur une meule rompue, ils discutèrent les conséquences de l'évasion du *burmeister*. L'opinion de la majorité paraissait être que cet événement, heureux en lui-même, les privait en revanche d'une utile direction et d'une influence favorable. Le *rathsherr* seul ne semblait point de cet avis. — Pour ce qui est des affaires civiles, disait-il avec une réserve discrète, les conseils du *burmeister* peuvent avoir leur prix; mais, dès qu'il s'agit de guerre, je crois que, lorsque je suis là, vous n'avez rien à regretter. Vous verrez au surplus, et je ne vous dis que cela... Meunier Voss, ajouta-t-il après un temps de réflexion laissé à ses auditeurs, à quelle idée correspond pour vous la vue de ce moulin?

— Dame, repartit l'autre, je ne sais pas. C'est un vieux moulin qui aurait besoin de réparations. On ferait bien au printemps d'y mettre des ailes neuves.

— En ceci, vous avez raison, dit le boulanger.

— En ceci, je dis qu'il a tort, interrompit impérieusement le *rathsherr*. L'idée que ce moulin doit inspirer à tout patriote est celle d'y mettre le feu pour qu'il serve de signal, quand le moment sera venu, aux populations insurgées. Il deviendra ainsi un phare de liberté... Vous voilà bien ébahis, n'est-ce pas? Eh bien! la preuve de votre ignorance est toute trouvée, puisque vous ne savez même pas ce que c'est qu'un phare. Le bourgmestre ne vous aurait jamais suggéré une idée aussi lumineuse.

— Ah! pour cela, non, dirent en chœur le meunier et le boulanger.

— Donc il n'en sait pas aussi long que votre serviteur, reprit le *rathsherr*, frappant orgueilleusement sa poitrine. Si j'étais à ma véritable place, vous ne me verriez point avec vous, mes chers amis. Je serais en face du roi de Prusse, dans son cabinet. Il est bien empêché, le pauvre homme, bien embarrassé de se créer des ressources. Je lui en aurais vite procuré, s'il s'adressait à moi. — « Sire, lui dirais-je, donnez-moi vos pleins pouvoirs, — *licentia poetica*, pour me servir d'une expression latine. — *Rathsherr*, les voici, me répond sa majesté. » Je mande aussitôt à Berlin tous les Juifs du royaume. On les rassemble par mon ordre dans la cour du palais, que je fais cerner par des grenadiers. — « Vous êtes tous

là, messieurs les Hébreux? — Tous, sans exception, répondent-ils. — Vous sentez-vous disposés à sacrifier la moitié de vos biens sur l'autel de la patrie? — Impossible, réplique l'un d'eux parlant au nom des autres. Ce serait pour nous la ruine. — Répondez par *oui* ou par *non*,... et vous, grenadiers, préparez... armes! — *Herr rathsherr*, dit un autre, contentez-vous du quart. — Pas un *groschen* à rabattre... Y sommes-nous, grenadiers?... — Non, non, c'est conclu, nous acceptons, s'écrient les Juifs... — A la bonne heure! Que chacun de vous se rende séparément dans la salle du trône et dépose aux pieds du roi sa contribution. » Et voilà! le tour est fait. Ravi de ce succès inattendu, le roi me confie la direction de la campagne. J'ai sous mes ordres environ vingt régimens d'infanterie, dix de cavalerie, des canons à proportion. Je marche avec prudence, mes flancs toujours bien protégés. Je me jette à l'improviste sur Hambourg, où je surprends le prince d'Eckmühl. On me l'amène penaud et consterné : « — Dressez la potence! — Grâce! grâce! me dit-il. — Non, pas de grâce! Vous avez voulu devenir grand-duc de Mecklembourg. Cette ambition mérite la mort... »

— Pour Dieu, ne parlez pas ainsi, interrompit le meunier; si un de ces soldats vous entendait!

— Ah! diable, c'est vrai, dit le *rathsherr*, regardant l'un après l'autre chaque homme de l'escorte; mais après avoir vérifié que pas un ne faisait la moindre attention à lui : — Vous êtes un vieux poltron, reprit-il, et vous devriez bien savoir que ces gens-ci n'entendent pas le *platt-deutsch*... Donc je fais pendre haut et court ce Davoust, après quoi je tourne à gauche, du côté du Hanovre, et je tombe sur les derrières du Corse... Vous savez de qui je veux parler... Tomber sur les derrières, tout est là, c'est la quintessence de la stratégie. Bataille à tout casser : quinze mille prisonniers, trente aigles, quatre-vingts canons. Le Corse sollicite une trêve. « — Pas de trêve; nous ne sommes pas ici pour nous amuser. — Alors traitons de la paix. — Ça, c'est autre chose. Je demande les pays du Rhin, la Westphalie, toute l'Alsace et les trois quarts de la Lorraine. — C'est impossible, ce serait réduire mon frère à la besace... — Non? eh bien! continuons le jeu. » Une marche à droite pour tenir en bride la Belgique et la Hollande, mais tout à coup et vivement je tourne à gauche. « — Peste soit de ce maudit *rathsherr*, je le trouve toujours sur mon dos! » — C'est l'empereur qui tient ce langage; mais au même instant le 1er de grenadiers enlève une batterie. Je lance en avant le 5e hussards. Notre homme, suivi de son état-major, s'était aventuré un peu loin. Il est ramassé par ma cavalerie légère. « — Je me rends, dit-il, voici mon épée. — A la bonne heure, venez avec moi!... Et vous autres, mes enfans,

retournez-vous-en chez vous! La guerre est finie. » Je conduis mon pèlerin chargé de chaînes au pied du trône. Jugez de l'accueil qui m'est fait. « — *Rathsherr*, me dit sa majesté, demandez vous-même une faveur. — Sire, je n'ai pas d'enfans, mais, puisque vous tenez à me récompenser, accordez à mon épouse, quand je ne serai plus, une modique pension. En attendant, je n'ai d'autre désir que de reprendre à Stemhagen mes fonctions de *rathsherr*. — Comme il vous plaira, reprend le roi. Souvenez-vous seulement que, si vous venez jamais à Berlin, votre couvert est mis à ma table. » Je m'incline, je me retire, et tout est dit.

— Voilà qui est beau de votre part, observa le boulanger Witte; mais vos talens militaires se produisent un peu tard pour nous être utiles. Loin que vous l'ayez pris, cet homme, ce Corse trois fois maudit, c'est lui qui nous tient, vous et nous, voilà le pire. Laissez-nous donc regretter la fuite du *burmeister*. C'est encore le plus habile de nous tous, car en ce moment il est sans doute au coin d'un bon feu pendant que, transis, nos dents claquent ici comme des noix dans un sac.

— Grand Dieu! s'écria tout à coup le meunier, qui semblait peu disposé à se mêler au débat, dois-je en croire mes yeux? Est-ce bien ma Fieka, est-ce bien le fils de Joseph Voss que je vois là-bas dans ce chariot?

C'était effectivement Fieka et son cousin Heinrich.

X.

Bien que l'*amtshauptmann* eût employé tous les ménagemens possibles pour mettre ma pauvre mère au courant de ce qui venait de se passer, elle ne put apprendre sans une violente amertume que son mari avait été arrêté. Le digne magistrat, la voyant près de perdre connaissance, ne savait littéralement à quel saint se vouer, quand mes cris perçans attirèrent fort heureusement la *frau amtshauptmann* et mamzelle Westphalen. Leur soins intelligens et leurs consolations bien choisies eurent enfin raison de notre désespoir, et, bercé sur les genoux de la Westphalen par les riantes visions qu'elle évoquait devant moi, j'allais m'endormir, quand le messager de ville vint annoncer que Fieka Voss demandait à être reçue par notre premier magistrat. — Permettez-vous, chère amie, dit-il à ma mère, qu'on introduise ici cette jeunesse? Peut-être sa présence vous fera-t-elle du bien; Horace en effet n'a-t-il pas dit : *Est solamen miseris socios habuisse malorum?* un beau vers que je vous traduirai prochainement... Luth, madame permet. Faites entrer!

Fieka fut presque aussitôt devant nous. Sa petite personne semblait au premier coup d'œil un peu frêle; mais la fraîcheur de ses joues attestait une santé robuste, et dans ses yeux, en ce moment attristés, on devinait qu'un rire joyeux pouvait resplendir, les circonstances venant à changer. En tout se révélait une fillette vaillante, de volonté ferme et d'intentions pures. Sur son bonnet, pour le préserver de la pluie, elle avait noué un mouchoir de couleur, et son petit jupon rayé de vert lui allait si bien, lui donnait si bonne tournure, que l'*amtshauptmann*, émerveillé, se tournant vers sa femme : — Eh bien! Neiting, que vous en semble? lui demanda-t-il avec une sorte d'enthousiasme.

— *Herr amtshauptmann*, lui dit la belle enfant, ses révérences une fois parachevées, on m'a toujours dit merveille de votre bonté; c'est pourquoi j'ai osé vous venir trouver. Mon père est innocent, je vous l'affirme.

— Je le sais, mon enfant, je le sais comme vous.

— Cela étant, on va, je n'en doute point, le remettre en liberté.

— Hum!... oui, sans doute... Du moins ce serait faire justice;... mais en temps de guerre...

— N'importe, je ne crains rien, interrompit Fieka très vivement. On ne le tiendra pas longtemps prisonnier : il est âgé. Il pourrait être malade ou victime de quelque accident. C'est pourquoi je suis décidée à l'aller trouver et à demeurer auprès de lui.

— Un instant, ma petite; vous êtes bien jeune pour courir le monde toute seule. Les soldats français, pas plus que les nôtres, ne sont de petits saints, et votre père ne serait peut-être pas très flatté de vous savoir parmi eux.

— Je n'irai point seule, *herr amtshauptmann*. Mon cousin Heinrich, le fils de Joseph Voss, consent à m'accompagner, et si seulement vous nous donniez un mot d'écrit, une *passe*, comme on dit, il ne nous arriverait bien sûr aucun mal.

— Une passe? reprit le vieux magistrat avec un hochement de tête fort expressif. Ils auraient vraiment grand respect pour la signature d'un *amtshauptmann* de Stemhagen!.. Que pensez-vous, chère amie, d'une recommandation au colonel von Toll? reprit-il, s'adressant à ma mère... Voyons, mon enfant, voyons ce cousin qui, dites-vous, consent à vous escorter?

On fit monter Heinrich Voss. C'était un beau garçon, large d'épaules, étroit des hanches, l'œil bleu, les cheveux blonds, un de ces robustes paysans que l'on peut voir manier la faux ou la pioche de six heures du matin à neuf heures du soir sans fatigue. Sa physionomie franche et ouverte dissipa les derniers doutes du prudent magistrat. Ma mère d'ailleurs insistait pour qu'on ne lui fît pas

perdre l'occasion d'envoyer à son mari les vêtemens requis par cette saison rigoureuse. Ce dernier point décida tout. — Vous penserez aussi au vieux meunier, dit le bon *amtshauptmann*. Il n'a rien emporté, lui non plus. Mamzelle Westphalen, vous lui enverrez mon manteau,... mon manteau et un bonnet de nuit... Il en a l'habitude, et vous ne sauriez croire, mes chers amis, combien un bonnet de nuit peut faire faute.

On décida que les enfans du boulanger seraient également avertis. Ils accoururent tout aussitôt, apportant une grande corbeille de pains au lait et de saucisses. Fieka était déjà installée à l'avant du chariot. L'*amtshauptmann*, qui venait de terminer sa lettre, prit à part Heinrich avant de la remettre à Fieka. Après quelques paroles échangées : — Mon garçon, lui dit-il, vous me plaisez, et je n'ai plus à vous dire que ceci,... ceci, et pas autre chose : vous vous êtes chargé de protéger votre cousine; ne l'abandonnez donc en aucune circonstance et quoi qu'il arrive. Si vous laissez toucher à un cheveu de sa tête, ne reparaissez jamais devant moi!...

— Que vous disait donc l'*amtshauptmann?* demanda la jeune fille à son conducteur dès qu'ils eurent tourné le premier coin de rue.

— Rien d'essentiel, répondit celui-ci; mais, cousine, vous allez prendre froid, ajouta-t-il en déroulant sur les épaules de Fieka le manteau du charitable magistrat.

Les deux jeunes gens rencontrèrent à l'entrée du faubourg Fritz Sahlmann, qui s'en revenait criant à tue-tête : — Le *burmeister* est sauvé! le *burmeister* a pris la clef des champs!

Je laisse à penser quel accueil reçut le porteur d'une si bonne nouvelle dans cet appartement de la *rathhaus* où ma mère était encore entourée de ses amis. Le premier mouvement fut de ne pas ajouter foi aux affirmations de Fritz Sahlmann; mais, quand elles furent corroborées par de plus sérieux témoignages, ma pauvre mère ne trouva pour exprimer sa joie qu'un éclat de larmes. Pleurait-elle réellement de joie? Qui le dira? Qui pourra jamais dire où la joie commence, où le chagrin cesse?

Je pleurais, moi aussi, la tête appuyée contre la boîte de notre grande horloge, dont j'écoutais le tic-tac régulier. L'*amtshauptmann* regardait par la fenêtre le ciel nuageux. La *frau amtshauptmann* et mamzelle Westphalen avaient les yeux humides. Celle-ci fut la première à se remettre. — Allez, Fritz, allez, dit-elle, vous sécher au château. Vous êtes crotté à faire peur. J'autorise Hanchen à vous laisser mettre vos vêtemens des dimanches.

L'*amtshauptmann* se rapprocha de ma mère, sur les genoux de laquelle j'étais venu poser ma tête. — Chère amie, lui dit-il avec

un accent tout particulier, vous avez aujourd'hui, vous et cet enfant, à remercier le Seigneur...

En arrivant à la montée du Moulin-à-Vent, Fieka regarda de tous côtés, et sous le hangar aperçut les prisonniers. — Voilà mon père, dit-elle, et comme Heinrich semblait vouloir se diriger par le plus court vers le groupe qu'ils cherchaient : — Non, dit-elle, mon père m'a vue, et cela suffit pour le moment. Tâchons de rejoindre le colonel; je ne puis être d'aucune utilité avant de lui avoir remis la lettre qui me recommande à sa bienveillance.

Les convois commençaient à sortir de leur lit de fange, et la colonne se remettait en mouvement. Les prisonniers marchaient sur un bord du ravin, la carriole avançait sur l'autre bord. Fieka, l'œil au guet, tâchait d'apercevoir le colonel. Elle le vit enfin à cheval, proche l'enseigne de la *Bremsenkranz*, qui cheminait côte à côte avec quelques autres officiers. Fieka pria Heinrich de prendre les devans, et le colonel, au sortir de la passe, trouva devant lui, debout au milieu du chemin, l'intrépide fillette, qui lui remit la lettre de l'*amtshauptmann*. Étonné tout d'abord, il la lut avec attention. Sa physionomie pendant cette lecture trahissait une sorte d'attendrissement; mais, après avoir achevé, il secoua la tête sans dire mot. Fieka l'observait pendant tout ce temps, et devant ce geste découragé les larmes lui vinrent aux yeux. — Monsieur, dit-elle, il s'agit de mon vieux père, et je suis son unique enfant...

Les plus beaux discours du monde n'eussent pu produire plus d'effet que cette simple phrase prononcée en bas-allemand. Lui aussi, ce vaillant, il avait pour père un vieillard dont il était l'enfant unique. Le bonhomme achevait ses jours attristés dans un vaste château de la Westphalie, tout seul, mécontent de son pays, honteux de ses concitoyens. Entre le père et le fils, grâce au train du monde et aux événemens, une espèce de mur s'était élevé pierre à pierre. Par-dessus ce mur, c'est à peine s'ils pouvaient s'entendre et se communiquer leurs pensées. Que de fois, tourmenté par les scrupules de sa conscience, le colonel s'était dit et justement dans le dialecte familier à sa race : — Cet homme est ton vieux père et n'a pas d'autre enfant que toi! Aussi ses yeux s'arrêtaient-ils avec complaisance sur la petite paysanne, qui doucement, tristement, lui répétait comme un écho du dehors ce reproche intérieur. — Ma chère enfant, lui dit-il, je n'ai pas le droit de libérer votre père, qui du reste ne sera pas longtemps prisonnier; mais vous n'aurez pas vainement fait appel à ma bonne volonté. Je vous autorise à rester près de lui; je l'autorise, ainsi que ses compagnons de captivité, à monter pour suivre la colonne dans le chariot que

vous avez amené. Une fois arrivés à Brandebourg, vous viendrez me rappeler votre affaire. — Puis, les ordres donnés, il passa outre.

Heinrich se rapprocha tout aussitôt, fort curieux de connaître le résultat de cette démarche. Fieka lui répéta mot pour mot les paroles du colonel. — Vous voyez, lui dit-elle ensuite, que tout s'arrange à souhait, et que je n'ai plus rien à redouter de personne. Il serait tout simple de vous en retourner au moulin, où ma mère aura bien besoin de votre aide.

Le jeune homme ne paraissait pas goûter le mérite de cette combinaison, et caressait d'un air plus qu'indécis l'encolure de la belle jument près de laquelle il était debout. — Je vois, reprit Fieka, que vous ne vous souciez guère de laisser à l'aventure vos chevaux et votre chariot... En ceci, je vous approuve; mais l'inspecteur Bräsig se chargera volontiers de vous ramener le tout.

— Fieka, répondit Heinrich, je pensais non pas à mes bêtes, ni à ma carriole, mais bien à ce que m'a dit l'*amtshauptmann*.

— Et que vous a-t-il dit, je vous prie?

— Que si je laissais toucher à un seul cheveu de votre tête, je ne devais pas reparaître devant lui. Or je lui ai fait une promesse solennelle, et devant témoins...

Ici Heinrich se rapprocha de sa cousine, prit une de ses mains entre les siennes, et, la regardant avec une ardeur sérieuse : — Oui, reprit-il, devant deux témoins que personne ne voyait, mais qui n'en étaient pas moins là présens pour moi seul, — Dieu et mon cœur.

Fieka devint tout à coup très timide, et ses joues s'animèrent; mais comme Heinrich tentait de passer son bras autour de sa taille: — Non, dit-elle, se dégageant doucement... Pas ici, pas en ce moment!... Il faut que j'aie retrouvé mon père.

Sur ces mots, elle le quitta, se dirigeant du côté des prisonniers. Heinrich sentait s'en aller avec elle toute sa joie. Il était comme un arbre que la froide bise dépouille de son feuillage et livre frissonnant aux morsures de l'hiver; mais quand il la vit revenir inopinément sur ses pas, les yeux humides, et quand d'une voix émue elle eut à deux reprises répété tendrement le nom de son bien-aimé, il sentit le printemps revenir, de nouvelles feuilles pousser à toutes les branches de l'arbre, et sous ces branches révivifiées il entendit chanter un essaim d'oiseaux amoureux.

— D'où venez-vous, Fieka? demanda le vieux meunier à sa fille, et lorsque, penchée sur son épaule, tremblante encore de son trouble récent, elle lui eut raconté son entreprise, il la gronda vertement de s'être ainsi exposée. — Heinrich seul, disait-il, aurait

tout aussi bien fait. — Mais le *rathsherr* Herse protesta contre cette opinion hasardée; le meunier, selon lui, n'entendait rien à ces sortes d'affaires, et l'idée de Fieka lui semblait au contraire si triomphante que *lui-même*, — lui, le *rathsherr*, n'en aurait pu concevoir une meilleure. Le boulanger voyait aussi arriver avec enthousiasme un renfort de pâtisseries et de saucisses. Tous en un mot étaient ravis de continuer leur route en voiture au lieu de patauger indéfiniment dans les boues tenaces de leur cher Mecklembourg. Mon oncle s'adjugea naturellement les effets envoyés à mon père. La parenté l'y autorisait, et aussi la qualité de collègue municipal. Seulement il ne pouvait endosser des vêtemens taillés pour un homme beaucoup moins corpulent que lui, et maudissait la maigreur — volontaire, prétendait-il, — que le bourgmestre s'infligeait à l'aide d'un régime par trop sobre. Le problème fut résolu finalement par une combinaison qui consistait à mettre simultanément deux habits, l'un sur le dos, en dolman, et sans passer les manches, l'autre sur la poitrine. Le *rathsherr*, ainsi vêtu, ressemblait assez à une huître entre ses deux écailles. Le meunier n'avait endossé qu'avec force scrupules le *carrick* à sept collets dont l'*amtshauptmann* lui avait concédé l'usage. Ce mémorable surtout lui semblait inséparable de l'administrateur sur les épaules duquel il l'avait admiré longtemps, et, si après s'en être affublé il s'était trouvé par hasard devant une glace, le bonhomme se serait certainement salué avec le plus profond respect.

Chacun s'étant installé à son tour, il ne restait plus à pied que Heinrich Voss. — La plaisanterie serait un peu forte, dit le meunier, si nous laissions dans la boue le propriétaire du chariot. Allons, Fieka, serrez-vous contre moi, nous trouverons bien moyen de le caser; mais Heinrich ne voulut jamais souscrire à cet arrangement, et préféra marcher à côté des chevaux, s'arrangeant toujours de manière à ne pas perdre de vue la jolie voyageuse, qui de son côté ne pensait guère qu'au dévoûment et à l'abnégation de ce cœur fidèle. Elle y pensait si bien qu'elle tressaillit de surprise, l'ayant un moment perdu de vue, lorsqu'elle entendit à son oreille une voix tendre qui lui demandait si elle avait froid... — Froid! répondit-elle, sans trop songer à ce qu'elle faisait; tenez, jugez-en par vous-même. Voyez comme mes mains sont brûlantes!

Nos voyageurs discutaient maintenant le contenu de la grande corbeille placée à l'arrière du chariot. Le *rathsherr*, tenant d'une main un pain au lait, de l'autre une saucisse, s'abandonnait, plus loquace que jamais, à ses inspirations oratoires. — Voyons, maître Witte, disait-il, nous voilà justement devant l'auberge de la *Bremsenkranz*... Si les suppôts de l'ogre corse avaient conservé l'om-

bre de sentimens humains, ils nous laisseraient acheter quelque boisson fortifiante pour arroser cette nourriture trop substantielle.

A ce moment même, il sentit au bout de ses doigts une légère secousse : c'était sa saucisse et son petit pain qui s'en allaient de compagnie, enlevés par un suppôt de l'ogre, — ogre lui-même, eût-on dit, à le voir mordre de toutes ses dents cette proie improvisée. Le *rathsherr* ouvrait déjà la bouche pour protester contre cet acte de rapine quand un autre soldat de l'escorte, passant la main par-dessus la mince paroi de la carriole, se saisit du panier aux provisions, que lui et ses camarades se partagèrent sans désemparer. Le meunier, qui se sentait plus irritable sous l'enveloppe d'un *amtshauptmann*, levait déjà le fouet pour cingler les épaules de ce voleur; mais Fieka, se jetant sur son bras, arrêta le coup. — Vous n'y songez pas, mon père! que faites-vous?

— Hum! dit le meunier, vous avez encore une fois raison, petite Fieka; puis, s'adressant aux Français : — Ne faites pas attention, continua-t-il, c'est un premier mouvement tout à fait sans conséquence.

De vrai, pas un d'eux ne songeait à se formaliser, absorbés qu'ils étaient par le plaisir de croquer les savoureux petits pains et les succulentes saucisses du boulanger Witte. Quant aux prisonniers, privés à l'improviste de leur meilleure consolation, ils grommelaient et maugréaient à l'envi l'un de l'autre. Il en fut ainsi jusqu'à la tombée de la nuit. Ils arrivèrent alors près de Brandebourg, et, voyant passer au-dessus de leurs têtes un vol de corbeaux, ils prirent ceci pour un présage sinistre. — C'est égal, soupirait le meunier, je voudrais être corbeau.

Il avait à ses côtés deux cœurs joyeux où cette parole de désespoir n'éveilla pas le moindre écho, et sur lesquels les misères actuelles n'avaient plus aucune prise.

XI.

Et Friedrich cependant, que devenait-il? Peut-être me jugera-t-on téméraire de solliciter l'attention de mes belles lectrices en faveur d'un simple garçon meunier; mais je ne dispose pas d'une fée, et, si j'en avais une à mes ordres, il me paraîtrait quelque peu familier de l'envoyer courir à la recherche d'un chasseur français. — Si ce gaillard-là se peut trouver encore d'ici à Gripswold, je le rattraperai ou j'y perdrai mon nom, s'était dit maître Friedrich, qui n'était guère sujet à se donner un démenti. Aussi parcourut-il minutieusement les bois de Stemhagen et ceux de Gulzow. Ceci le

mena jusqu'à la route de ce dernier village, et là, faute d'un indice quelconque, il fallut bien s'arrêter. — Dois-je prendre à droite ou à gauche? se demandait le brave garçon. Un simple calcul le détermina. Le chasseur n'avait pu, sans un prodige d'imprudence retourner à Stemhagen, où ses méfaits devaient désormais être signalés. Donc il s'était dirigé vers Gulzow, dont Friedrich prit immédiatement le chemin. A Gulzow, il devait d'ailleurs rencontrer le père de la gentille Hanchen, le *schult* Besserdich, auquel il n'était pas fâché de faire certaines ouvertures.

Cet honnête bailli comprit en effet, d'après le récit du garçon meunier, qu'il lui devait une active coopération, et n'hésita pas à se mettre de moitié dans les recherches auxquelles ce dernier se livrait. Ils arrivèrent de proche en proche, guidés par des renseignemens assez vagues, jusqu'à Sinnow, où ils questionnèrent certain maître d'école dont la maison avait dû s'offrir la première au voyageur qu'il s'agissait de rejoindre. Ce maître d'école prétendait n'avoir point vu le chasseur; mais Friedrich crut surprendre un regard d'intelligence entre lui et la maîtresse du logis. Usant alors d'un stratagème emprunté à ses souvenirs militaires, il passa dans la cuisine sous prétexte d'allumer sa pipe, et, rentrant peu après : — Qu'est-il donc arrivé à votre cheminée? demanda-t-il d'un air innocent. Le bâton où vos saucisses sont pendues a dégringolé dans les cendres... La femme aussitôt de courir, puis de rentrer l'air très penaud. — Voilà, criait-elle, ce que c'est que de rendre service à un inconnu... Ce misérable nous a volé une saucisse.

— De qui parlez-vous? demanda Friedrich, comme s'il ne se doutait de rien.

— Je parle du Français que vous cherchez.

— Bah! vous l'avez donc reçu?

— Dites hébergé. Mon mari lui a donné de l'eau-de-vie et une tartine beurrée en lui indiquant la route de Demzin.

— Fort bien, dit Friedrich, c'est ce qu'il nous importait de savoir. Venez-vous, bailli?... Bailli, reprit-il une fois en route, quelle peine équivaut au larcin d'une saucisse?

— Vous m'en demandez là plus que je n'en sais. L'*amtshautpmann* a condamné devant moi un homme convaincu d'avoir dérobé une flèche de lard à quinze jours de prison et à une douzaine de coups de fouet.

— Comptons alors, reprit Friedrich. Quand vous tuez sept porcs, combien avez-vous de flèches de lard?

— Quatorze, répondit le *schult*... Cela va de soi...

— Non, treize; votre femme, vous ne direz pas le contraire, en retient une pour les saucisses. Et de saucisses, combien?

— J'imagine que sept porcs en fournissent une trentaine.

— Fort bien : une flèche de lard équivaut donc à trente saucisses.

— D'accord, qu'en voulez-vous conclure?

— Que j'ai mérité la trentième partie de la peine prononcée par le *herr amtshautpmann*, soit un demi-jour de prison, et moins d'un demi-coup de fouet, car c'est moi qui ai pris la saucisse du maître d'école.

— Vraiment?... Le diable vous a donc tenté?

— Non,.. pas le diable, la faim... Et notre homme mordit allégrement dans cette saucisse qu'il venait de tirer de sa poche, — mais seulement après en avoir offert sa part au bailli, qui refusa tout scandalisé.

— Savez-vous bien, disait le magistrat rural, savez-vous bien que cela s'appelle *voler*.

— Voler? allons donc! C'est *fourrager* qu'il faut dire. Sous le duc de Brunswick, on ne parlait pas autrement... Bailli, reprit-il après quelques autres propos, dites-moi l'âge de votre fille Hanchen.

— Elle n'est pas déjà si vieille, reprit le *schult* avec un clin d'œil où se révélait une certaine vanité paternelle. Elle va sur dix-neuf ans, et fine comme une aiguille, c'est moi qui vous le dis.

— Je m'en suis bien aperçu en passant l'autre jour la soirée auprès d'elle dans le *schloss* de Stemhagen. Aussi me déterminerait-elle facilement à changer d'état.

— Vous ne parlez pas sérieusement? demanda le père de Hanchen, plus scandalisé que jamais. Un vieux mendiant comme vous aspirer à la fille d'un bailli! vouloir prendre une femme de dix-huit ans!

— Eh! mon Dieu, que d'affaires! Regardez-moi donc de plus près, bailli de mon cœur! Je suis dans la fleur de l'âge, entre vingt et cinquante. Votre Hanchen est moins bien partagée que moi sous le rapport des années, mais je n'y regarderai pas de trop près. Elle a de l'esprit, et saura démêler ce que je vaux.

Le *schult*, de plus en plus irrité, leva son bâton : — Lui auriez-vous mis cette idée en tête, mauvais garnement?

— Un instant!... à bas la trique!... Voulez-vous qu'on me voie gourmer dès avant la noce mon futur beau-père?... Mais soyez paisible, je n'ai rien dit encore à Mlle Hanchen Besserdich.

Le bailli n'était qu'à demi rassuré, cependant la discussion prit fin, et ils arrivèrent à Demzin. Le chasseur français, une ou deux heures auparavant, s'était montré dans le village — Nous le tenons, dit Friedrich; mais, quand ils questionnèrent à quelque cent

mètres au-delà de Demzin un vieillard occupé à étêter des saules sur le bord de la route, cet homme leur déclara que depuis six heures du matin pas un Français ne s'était montré de ce côté.

Que faire, la piste une fois perdue? Le bailli se grattait le front, et Friedrich promenait ses regards dans la campagne. — Il fait grand froid, dit-il au bailli. Nous délibérerons plus à l'aise, ce me semble, au pied de ce four banal (1).

— J'ai fait une belle sottise de courir après ce Français par un temps pareil, reprit le *schult* une fois installé.

— Beau-père, ne vous dérangez pas, rien n'est perdu, répliqua Friedrich, toujours goguenard. Allons, bailli, ne soubresautez pas ainsi! Prenez vos informations, consultez le meunier Voss, qui me connaît bien, et vous me donnerez votre Hanchen.

— Trêve de fanfaronnades! répondit l'autre. Vous êtes un beau parleur, mon vaillant Prussien; mais vos paroles dorées ne feront pas sortir un chien du poêle.

Cette locution, proverbiale dans le Mecklembourg, fit sourire l'ancien soldat du duc de Brunswick. — C'est ce qu'il faudra voir, répondit-il soulignant ses mots.

— En attendant, je m'en vais, recommença le bailli. Vous attraperez tout seul votre Français.

— Oh!... je le tiens, dit Friedrich avec une confiance surprenante.

— Menteur!...

— Menteur, dites-vous?... Eh bien! si je vous sers ce Français d'ici à trois minutes, me donnerez-vous Hanchen en mariage?... Voyons, topez-vous?

— Soit! je tope, répliqua Besserdich,.. ne fût-ce que pour vous prendre en flagrant délit de bravades.

Quand ils eurent frappé dans la main l'un de l'autre, Friedrich, avec un large sourire, se pencha vers l'unique ouverture du four : — *Monsieur!... monsieur!...* criait-il, *allons donc!... allons donc!... Ici!*

Et qui se montra presque aussitôt, rampant à quatre pattes? Le chasseur demandé.

— Pari perdu! cria Friedrich au bailli stupéfait; puis, se rappelant la tradition guerrière dont il avait naguère entretenu la Westphalen, il se mit à couper les boutons qui maintenaient les *inex-*

(1) Les villages du Mecklembourg n'ont pas de boulangeries, mais chacun possède un ou deux fours dont l'usage appartient à tous les habitans de la commune. Ces fours, construits en plein champ, sont garnis à l'intérieur de grosses pierres, et la toiture est faite de gazons. Ils sont de taille à recevoir et à cacher un homme. De plus, n'ayant pas d'autre issue que la porte, la chaleur s'y conserve longtemps.

pressibles de son prisonnier. — Pardon ! pardon ! répétait ce malheureux à moitié mort de fatigue et d'angoisse.

Ensuite on rebroussa chemin vers Pinnow. Le vieux *schult* flottait entre deux sentimens contraires : la révolte intérieure que soulevait en lui l'étrange présomption du garçon meunier et l'admiration que lui inspiraient son aplomb, sa perspicacité, sa présence d'esprit, ses ressources inventives. Arrivés à Gulzow : — Que vous semble, lui dit tout à coup Friedrich, de ce cavalier qui galope le long de votre champ?... Pourquoi cette allure d'enragé? Compte-t-il gagner la pluie de vitesse?

— Grand Dieu ! répondit le bailli, ceci nous représente la jument brune de l'inspecteur Bräsig,... et le cavalier qui la monte n'est autre que le *burmeister* de Stemhagen.

XII.

C'était en effet mon père, que le *schult* se hâta de faire entrer dans sa maison, et qui put y remplacer par des vêtemens secs ses habits trempés de pluie, après quoi il fut tenu conseil sur ce que l'on ferait du prisonnier. Sa mine piteuse, son attitude humble et craintive, avaient ému le vieux bailli, qui volontiers l'eût envoyé se faire pendre ailleurs; mais mon père ne voulut pas entendre à cette combinaison. Le meunier et le boulanger se trouvaient compromis à cause de ce drôle sans rien avoir à se reprocher. Lui au contraire, compromis comme eux, ne l'était que par sa faute et pour l'avoir pleinement mérité. L'équité la plus simple demandait que pour sauver un coupable on ne fît point tort à deux innocens. Tout ceci était irréfutable, et il fut convenu qu'on se hâterait de rentrer à Stemhagen dès que l'on disposerait de quelques moyens de transport. Or le fils du bailli, qui venait de s'évader des jardins du *schloss*, laissant dans l'embarras l'artillerie française, ramena fort à propos l'attelage paternel; tous nos gens se mirent donc en route, entassés comme ils purent, dans le chariot de la ferme.

L'*amtshauptmann* n'avait pas encore quitté ma mère quand le bourgmestre reparut à la porte de la *rathhaus*, et il eut d'abord quelque peine à reconnaître un dignitaire municipal sous la jaquette du jeune Hans Besserdich (le seul habit de rechange dont la femme du *schult* eût pu disposer en faveur de mon père). Néanmoins il ne voulut pas lui donner le temps de revêtir un costume plus décent avant de l'introduire dans le salon, où étaient aussi Mme Neiting et même la Westphalen. Je laisse à penser si le travestissement du maître de la maison put diminuer en rien la joie

qu'inspirait son retour. Ma bonne mère elle-même, si émue qu'elle dût être, ne pouvait s'empêcher d'en rire, et, le souvenir de cette soirée se perpétuant parmi nous, nous ne voyons jamais depuis lors mon père rentrer chez lui dans des dispositions particulièrement enjouées sans nous dire : — Voilà papa qui revient avec la jaquette du petit Hans.

Friedrich fut ensuite mandé à comparaître devant l'*amtshauptmann*, qui lui fit subir un interrogatoire dans toutes les règles, et voulut, mais en vain, lui démontrer l'irrégularité flagrante de ses procédés. Ni le fait d'avoir repris indûment les huit *groschen* à lui enlevés, ni celui d'avoir soustrait une saucisse au maître d'école qui essayait de le tromper, n'avaient laissé le moindre remords dans l'âme de ce pécheur endurci. L'*amtshauptmann* finit par se décourager et le renvoya. — Je me souviendrai de vous, soyez tranquille, — lui dit-il au départ, ce que Friedrich prit pour une menace, ignorant que le digne magistrat, peu soucieux de conserver ou des rancunes ou des souvenirs pénibles, tenait au contraire à ne rien oublier de ce qui lui semblait recommandable.

Quand Friedrich fut parti, se retournant vers le bailli de Gulzow, qui s'était plaint des prétentions du garçon meunier : — Je ne vois pas, lui dit-il, que vous eussiez là un gendre si méprisable.

— Il n'a pas le sou, objecta timidement le père de Hanchen.

— Les circonstances peuvent changer, reprit l'*amtshauptmann*. Il va se trouver d'ici à peu bien des fermes vacantes. Qui sait ce que le cabinet grand-ducal pensera des services rendus par ce garçon?

— Mais il a volé...

— Ne prononcez pas ce mot; il n'est pas de mise en cette circonstance.

— Quant aux huit *groschen*, je les paie, s'écria mon père.

— Et quant à l'histoire du maître d'école, c'est un bon tour sans aucune conséquence, reprit l'*amtshauptmann*.

— Ma Hanchen est beaucoup trop jeune...

— Besserdich, vous parlez comme un enfant, tout bailli que vous êtes, interrompit brusquement la Westphalen. Votre fille est une petite étourdie à qui un mari expérimenté ne peut être que fort utile. Celui-ci est en actions ce qu'elle est en paroles. Le couple serait sous ce rapport des mieux assortis.

Le pauvre bailli se taisait, à bout de raisons. — Encore faut-il que je consulte ma femme, reprit-il comme dernier argument.

— Voilà qui est juste, repartit l'*amtshauptmann*, et Hanchen, elle aussi, veut être consultée.

L'affaire fut ainsi remise à la *Saint-Personne*, comme nous di-

sons dans le Mecklembourg, et, la *frau amtshauptmann* étant retournée au *schloss* avec mamzelle Westphalen, l'*amtshauptmann* et mon père, de commun accord, rédigèrent un message pour le *herr landrath* de Uertzen, qu'ils priaient d'envoyer une personne de confiance chargée de reconnaître et de réclamer l'argenterie volée chez lui. Friedrich et le messager de ville, porteurs de la dépêche, emmenèrent aussi le chasseur français, qu'ils devaient remettre aux mains de l'autorité militaire.

On ne me demandera pas sans doute de mêler à ces récits, que je ne voudrais pas assombrir, le détail horrible de ce que devint ce malheureux, conduit à Brandebourg, et qui passa presque immédiatement devant un conseil de guerre. Quand bien même je le voudrais, il me serait interdit de raconter les dernières heures qu'il lui fut donné de passer ici-bas. Je n'écris que ce que je sais, et ne me suis jamais trouvé le cœur assez ferme pour assister à une de ces exécutions capitales qui blessent chez moi le sentiment inné de la justice distributive. Quel droit peuvent se croire ces misérables pécheurs investis du pouvoir de juger à faire passer avant l'heure devant le tribunal du Tout-Puissant un autre pécheur tout pareil à eux? Et quand vingt balles percèrent la poitrine de celui-ci, comment personne ne songea-t-il qu'un autre cœur, à quelque cent lieues de là, était traversé par elles, — celui de sa vieille mère, innocente à coup sûr de tout délit?

Je me bornerai donc à dire que, le prétendu mort étant représenté parfaitement intact, le meunier et le boulanger se trouvèrent, *ipso facto*, complétement exonérés de tout soupçon. En outre le témoignage de l'inspecteur Bräsig et celui du valet de chambre envoyé par le *landrath* permirent de déterminer les propriétaires de l'argenterie, qui fut aussitôt restituée aux Uertzen. Quant à l'argent monnayé, que personne ne réclamait, le juge, inclinant à le regarder comme de bonne prise, offrit de l'adjuger au régiment du colonel von Toll; mais celui-ci déclina tout net une proposition qui faisait entrer dans la caisse du corps commandé par lui l'odieux butin de quelques ignobles maraudeurs. Prenant alors la valise des mains du grand-prévôt, il la mit dans celles de l'honnête Luth, notre messager de ville. — Portez ceci de ma part au *herr amtshauptmann* Weber. Il en disposera suivant la coutume du pays, lui dit-il en y joignant une petite note de sa main.

Restait à disposer du *rathsherr*. Tous les autres prisonniers élargis, il demeurait seul dans un majestueux isolement, semblable au baliveau superbe que la hache du bûcheron a laissé debout dans une vaste éclaircie de forêt. — Que faites-vous ici? lui demanda le colonel, venant à l'apercevoir.

Avec un tressaillement de surprise et non sans quelque indignation secrète :

— J'allais vous faire la même question, répliqua mon oncle Herse.

Ces deux hommes étaient vraiment à peindre, se toisant ainsi l'un l'autre. Le colonel avait deux pouces de plus en hauteur, mais mon oncle l'emportait en circonférence d'un bon demi-pied. L'un avait des moustaches, l'autre, qu'on ne rasait plus depuis quelques jours, portait toute sa barbe. Tous deux étaient en uniforme et tous deux avaient grande mine. — Qui êtes-vous? reprit le colonel.

— Je suis un des conseillers municipaux de Stemhagen, repartit mon oncle.

L'autre parut surpris, et après quelques tours de chambre : — Je ne vois pas, poursuivit-il, ce que l'empereur Napoléon peut gagner à ce que je continue de vous promener par ce pays... Vous pouvez vous en aller.

Ce congé sans façon ne devait guère convenir à l'importance du *rathsherr*. Sa seule consolation pendant ces froides nuits où on le traînait sur les routes avait été la pensée que le « dragon corse » l'avait en toute connaissance de cause élu pour une de ses victimes. Et tout cela n'aboutissait qu'à la constatation d'un simple malentendu? Des excuses publiques en face du régiment français sous les armes auraient pu suffire à la grande rigueur pour pallier les choses, mais se voir ainsi renvoyé sans la moindre réparation! — Colonel, s'écria-t-il, le prenant de fort haut, un homme de ma sorte...

— Pardon, monsieur, interrompit l'autre sans lui laisser le loisir de mener à fin cet exorde *ab irato* et lui frappant familièrement sur l'épaule, il faut vous estimer heureux d'en être quitte à si bon compte. A la guerre, voyez-vous, les malentendus sont de tous les jours, et on a vu plus d'un brave homme fusillé sans le moindre motif... Au surplus, ajouta-t-il, venez par ici. J'aurais à vous parler en secret.

En secret!... Le colonel avait par pure rencontre touché la corde sensible. Rien ne pouvait aussi bien et aussi promptement que ces deux mots, qui flattaient sa manie dominante, faire tomber l'irritation de mon oncle. Il suivit avec empressement le colonel sur la place du marché. — Veuillez, *herr rathsherr*, lui dit alors ce dernier, veuillez vous charger de mes affectueux complimens pour votre excellent *amtshauptmann*. Dites-lui en même temps que j'ai été assez heureux pour pouvoir faire droit à sa demande, en échange de quoi j'espère qu'il accueillera celle dont vous allez

vous faire l'interprète. Je voudrais, si cela se peut sans injustice, que cet argent désormais sans propriétaire qu'on a trouvé dans la valise d'un de nos hommes pût échoir à la jeune fille qui me remit hier sur la grand'route une lettre de lui. Vous comprenez, *herr rathsherr*, que cette requête doit rester entre nous trois, afin que nul soupçon de connivence ne puisse planer sur votre digne administrateur, et surtout afin que la malignité publique n'interprète point dans un sens défavorable ma bonne volonté pour cette enfant.

— C'est bien de Fieka que vous entendez parler? demanda joyeusement mon oncle, que cette intrigue à conduire mystérieusement replaçait dans ses véritables conditions d'existence. C'est bien la fille du meunier Voss?

— C'est la belle enfant que vous voyez là-bas, dit le colonel en lui montrant Fieka debout à quelques pas d'eux. Le bras passé au cou de son père, cette fillette, naguère si courageuse, pleurait maintenant toutes les larmes de son corps, aussi faible devant une joie subite qu'elle s'était trouvée intrépide en face d'un désastre imméritè.

Le colonel s'approcha d'elle, et sans autres complimens : — Savez-vous écrire? lui demanda-t-il.

— Lire, écrire, compter, elle sait tout, répliqua le meunier, voyant que sa fille ne se hâtait pas de prendre la parole.

— Donnez-moi donc exactement votre nom et votre lieu de naissance, reprit l'imposant militaire... Tenez, sur ce feuillet de mon calepin!... Mais, je vous prie, en bas-allemand.

Et Fieka, sur le petit carré de vélin, traça lestement ces mots : « Fieka Voss, née au moulin de Gielow, paroisse de Stemhagen. »

— C'est bien, dit le colonel. Adieu maintenant. Peut-être nous reverrons-nous quelque jour.

XIII.

Une demi-heure n'était pas écoulée, lorsque deux chariots frétés pour Stemhagen sortirent de Brandebourg par la porte de Treptow. Dans le premier étaient les gens d'âge et les dignitaires, le *herr rathsherr*, le boulanger, le meunier et le valet de chambre du *landrath* par respect pour ce haut et puissant seigneur. Dans le second, sur le sac de devant, avaient pris place Fritz Besserdich et le messager Luth, sur le sac de derrière Heinrich et Fieka, tout à fait au fond, sur une botte de paille, maître Friedrich. Le *rathsherr* était profondément préoccupé des honneurs que les habitans de sa ville natale ne pouvaient, s'imaginait-il, marchander à leurs com-

patriotes martyrs de la grande cause germanique. Ses compagnons de route ne comptaient pas sur un si grand enthousiasme, et ne songaient qu'au plaisir de se retrouver chez eux. Le meunier Voss, plus soucieux que ne le comportaient les circonstances, pensait surtout à son échéance. Questionné par le *rathsherr*, qui le croyait malade, il ne put s'empêcher de lui confier ses chagrins, et mon oncle, toujours compatissant, toujours disposé à se faire valoir, toujours épris du rôle de protecteur, ne manqua pas, après y avoir réfléchi, de lui promettre assistance. — Je vous tirerai de là, meunier Voss, comptez sur moi! Dès demain, j'envoie chercher ce juif, et vous verrez comme je sais apprivoiser un créancier farouche. On a par devers soi des secrets qui, divulgués, ne lui feraient pas précisément honneur. Je serai votre garant, et vous aurez répit jusqu'à Pâques. Seulement je désire que l'affaire ne s'ébruite pas. Il faut me promettre surtout que l'*amtshauptmann* n'en saura pas le premier mot.

Je glisse rapidement sur le triomphe qui suivit. Aux cris poussés par Fritz Sahlmann : — Ils viennent! ils viennent! les voilà qui arrivent! — le vieux sonneur Rickert jugea indispensable de courir au beffroi; mais, comme il ne pouvait à lui seul mettre tout le carillon en branle, il dut se borner à sonner le tocsin comme pour un incendie. Tout le monde en peu de minutes fut attiré dans les rues par ce formidable appel, et les nobles martyrs de la patrie ne purent fendre qu'à grand'peine les flots de la foule qu'ils supposaient enthousiasmée. Le *rathsherr*, se redressant sur son sac et la main sans cesse au chapeau, distribuait à droite et à gauche d'affables salutations. Autant en faisait le valet de chambre, étonné de se voir si populaire. Quant au boulanger Witte, il échangeait avec tout le monde des reconnaissances plus familières. — Bonjour, Bank, bonjour!... Avez-vous ressemelé mes bottes?... Bonjour, Johann; prenez garde à cette bonne femme, vous allez faire tomber sa cruche... Bonjour, Strühwinken, bonjour, ma petite!... Comment vont nos porcs?

La tante Herse était à son balcon, et du geste appelait vers elle son cher mari; mais celui-ci depuis trois jours n'appartenait plus à la vie privée, il se devait à la politique, et, bien qu'à regret, continua sa route jusqu'à la *rathhaus*. La soirée y fut des plus animées. Tout ce que les garde-manger et les caves n'avaient pas livré à la voracité des réquisitionnaires français fut sacrifié sans le moindre regret à la splendeur du banquet offert aux *revenans*. Tout ce qui pouvait manquer au ménage du bourgmestre fut fourni par le *schloss*. Mamzelle Westphalen confectionna un punch monstre sous le contrôle et avec les conseils de l'*amtshauptmann*. Luth le

versa aux assistans sous le contrôle et avec les conseils du valet de chambre; il les suivit si ponctuellement et avec tant d'adresse qu'il répandit un grand verre de l'ardente liqueur dans le giron sacré de la mamzelle. Fieka Voss était assise à côté de ma bonne mère, qui de temps à autre passait une main caressante sur les joues veloutées de la jeune fille, et comme je m'étais, un peu jaloux, rapproché d'elle : — Fritz, me dit cette excellente femme, saurez-vous m'aimer un jour comme Fieka aime son père ?

Félicité à divers titres par chacun, l'oncle Herse triomphait avec une radieuse sérénité. A peine avait-il pris place au centre de la table, comme héros de la fête, que la tante Herse, toute vêtue de soie noire et tenant en main une couronne de laurier vert, vint la fixer avec un ruban de velours ponceau sur la tête de son gracieux époux. Depuis lors je n'ai jamais rencontré une effigie de Jules César sans qu'elle ne m'ait rappelé le noble profil du *rathsherr*. Encore préféré-je ce dernier, comme plus vivant et plus humain que l'autre.

Jamais la *rathhaus* n'avait vu pareil tumulte et pareille gaîté.

A son réveil le lendemain, maître Voss trouva un certain désarroi dans ses souvenirs. — Femme, dit-il à la meunière, ne me suis-je pas querellé hier soir avec mon neveu ?

— Non, mon ami, répondit-elle; vous l'embrassiez au contraire en l'appelant *mon fils!* Vous promîtes de plus à Friedrich de lui donner une bonne somme pour l'établir aussitôt que vous seriez riche, ce qui ne devait pas tarder, disiez-vous.

— Ah çà! mais j'étais donc complétement abruti?

— Je vous en laisse juge, mon très cher.

Sur ce entra le garçon meunier. — Salut, patronne... Bonjour, notre maître. Je venais simplement vous dire qu'après y avoir réfléchi j'aime mieux laisser dans vos mains jusqu'à nouvel ordre le petit capital que vous avez généreusement promis de me remettre. Nous nous entendrons pour les intérêts. En revanche vous me rendriez service en me laissant vous quitter à Pâques... Oh! je sais que je suis engagé pour plus de temps; mais je voudrais me marier.

— Vous marier! s'écrièrent en même temps les deux époux.

— Pourquoi donc pas? Je voudrais faire ma femme de Hanchen Besserdich, la fille du bailli, celle qui est en service au château. Si, comme je le pense, Heinrich épouse notre Fieka, et si les deux beaux-pères n'y trouvent rien à redire, les deux noces pourraient se faire le même jour.

Le meunier bondit à ces mots, et, saisissant par la tige une des deux grosses bottes qu'il n'avait point encore chaussées : — Ah!

par exemple, effronté coquin ! commençait-il d'un ton menaçant...

— Un instant ! interrompit Friedrich, reculant d'un bon pas ; ce mot ne convient ni à vous, ni à moi... Je n'ai point parlé sans motifs. Placé hier derrière votre fille et votre neveu, j'ai fort bien entendu ce dont il était question entre ces jeunes gens...

— Mon Dieu, cher ami, ce serait une bien bonne chance, fit observer la meunière.

— Taisez-vous !... Cela n'a pas le sens commun, criait le meunier, arpentant la chambre à grands pas.

Au fond, ce brave homme partageait les idées de sa femme. Ce mariage lui trottait depuis quelques jours dans la cervelle, et la veille en effet il avait pressé Heinrich sur sa poitrine en lui donnant avec transport le doux nom de « fils; » mais c'est que tout précisément la veille il s'était cru en possession de je ne sais quel trésor imaginaire, présent passager du complaisant Bacchus, et maintenant il se retrouvait Gros-Jean comme devant, c'est-à-dire au-dessous de ses affaires, et en supposant même que le juif Itzig, dominé par l'ascendant du *rathsherr*, lui accordât délai jusqu'à Pâques, ce ne serait jamais qu'un ajournement à la catastrophe prévue. — Comment, s'écriait-il, déguisant quelque peu sa pensée, j'irais donner mon enfant au fils de Joseph Voss? à un homme avec qui je suis en procès? à un gaillard qui, m'ayant presque ruiné, voyage deçà, delà, les poches pleines d'écus? et, la lui donnant, il faudrait encore lui dire : — Tenez, prenez-la comme Dieu l'a faite. Je n'ai rien à lui mettre dans la main... Je suis réduit à mendier. — Et il me faudrait emprunter pour acheter la robe nuptiale de notre enfant !... Non, en vérité !... qu'on ne me reparle plus de ceci !...

A partir de ce moment, — plaignons-le, car vraiment il était à plaindre, — le bonhomme devint inabordable. Il travaillait constamment tout seul, soit au moulin, soit à l'écurie, et par cette rude besogne semblait vouloir réparer en quelques heures les omissions, les négligences de plusieurs années. Fidèle à sa parole, le *rathsherr* lui apporta un acte en bonne et due forme notariée, par lequel le juif Itzig consentait à n'exiger son dû qu'après les fêtes de Pâques. Heinrich, qui devina par à peu près que la visite de mon oncle avait dû favorablement disposer le sien, crut l'heure venue de tenter fortune. Fieka elle-même l'encourageait à cette démarche qu'elle jugeait opportune; mais tous deux étaient bien loin de compte. Au jeune amoureux qui demandait la main de sa cousine, Voss répondit en évoquant les pénibles souvenirs du procès qu'ils avaient soutenu l'un contre l'autre, et comme Heinrich, à bonne intention, lui avait proposé de prendre à son compte le bail du moulin, qui, s'il entraînait quelques priviléges, comportait aussi d'assez

lourdes charges, le vieux meunier partit de là pour se croire offensé, il eut même l'air de supposer que Heinrich prétendait réaliser à ses dépens ce qu'on appelle une bonne spéculation.

C'était là plus qu'il n'en faillait pour ajouter une vive irritation au désappointement du cousin de Fieka. Le sang lui monta aux joues quand il demanda une réponse catégorique par oui ou par non à la demande qu'il venait de faire.

— Eh bien! non, dit le meunier, se détournant pour regarder la fenêtre... Une demi-heure après, Friedrich se trouvait à la porte du moulin avec la charrette attelée pour emmener le prétendant évincé. Heinrich et Fieka sortirent alors du jardin, où ils étaient allés épancher dans le sein l'un de l'autre leur mutuel chagrin. — Cousin, disait la jeune fille, ce qui est promis est promis. Comptez sur moi comme je compte sur vous! — Heinrich ne répondit que par un signe de tête et un formidable serrement de main.

— Où allons-nous? demanda Friedrich quand Heinrich et lui furent arrivés au tournant de la route.

— A Stemhagen. Je compte rendre visite à l'*amtshauptmann*, et je coucherai chez Witte.

— Parfait, il faut aussi que j'aille au château, et peut-être en sortant de là aurai-je quelque chose à vous dire. Attendez-moi chez le boulanger.

Witte ne fut pas médiocrement surpris lorsque le soir, arrivant du *schloss*, Heinrich le chargea de lui trouver acquéreur pour deux chevaux qu'il avait à vendre.

— Pourquoi diable vous défaire de ces belles bêtes? s'écria Witte. Vous retrouverez difficilement les pareilles, et d'ailleurs en ce moment-ci les chevaux se donnent presque pour rien, tant on a peur de les voir enlever par les Français... D'ici à quelques semaines, cet état de choses peut changer du tout au tout, et, si on marche contre ces loups ravisseurs, les chevaux se vendront cher.

— Sans doute, sans doute, ajouta Friedrich, tout à coup survenu, les chevaux seront chers et les femmes bon marché, si la guerre éclate. Après la guerre, les femmes vaudront encore moins, la moitié de notre jeunesse mâle étant restée sur le carreau. Hier, à Brandebourg, un inconnu m'a pris à part, me trouvant, disait-il, l'air militaire, et m'a proposé de l'emploi. J'ai refusé, croyant avoir autre chose à faire; mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Me voici décidé à m'enrôler contre les Français... Ah! Dumouriez, nous verrons si ta chance est toujours la même. Witte, mon vieil ami, je vous laisserai ma malle en dépôt. C'est tout ce que je possède en ce bas monde.

Et là-dessus il sortit. Heinrich, un moment stupéfait, courut

après lui, et le rattrapa. — Que signifie cette résolution? demanda-t-il avec un empressement significatif.

— Elle signifie, répondit l'autre, que la même chose nous arrive à tous deux. Seulement votre Fieka verse des larmes, et mon Hanchen se moque de moi. Croiriez-vous qu'elle me trouve trop vieux pour elle? L'homme de Brandebourg heureusement n'y regarde pas de si près...

— Chut! interrompit Heinrich à voix basse. Ces choses-là ne se crient pas sur les toits. Vous voulez vous faire soldat, n'est-ce pas? Eh bien! moi aussi... Je suis maintenant seul au monde, sans parens, sans amis, sans rien qui me fasse craindre de rester sur un champ de bataille. L'*amtshauptmann* promet d'avoir l'œil sur ce qui m'appartient, et, s'il m'arrivait malheur, d'en disposer comme je l'entends. Louer mon moulin de Parchen sera l'affaire d'une matinée, et quand j'aurai vendu ma charrette...

— Hourrah! camarade, votre main!... Ah! Dumouriez! il ne m'a pas fallu longtemps pour reconnaître en vous l'étoffe d'un bon soldat.

— La volonté y est, reprit Heinrich, mais les moyens, la marche à suivre...

— N'ayez pas de crainte. Quand les gens ont une sottise en tête, le diable est toujours là pour la leur rendre facile. Or le bon Dieu ne saurait faire moins pour deux bons garçons s'apprêtant à prendre les armes en faveur du pays. Moi, je suis forcé d'attendre au moins jusqu'à Pâques; mais rien ne vous empêche d'aller faire une promenade à Brandebourg. Dans l'auberge où nous avons couché, vous trouverez un grand gaillard à moustaches grises porteur d'une balafre en travers de la joue droite. Il vous enrôlera, et vous lui donnerez mon nom à mettre sur ses listes; puis, quand tout sera réglé, vous me ferez signe. Au moment convenu, présent à l'appel.

— Dites en revanche à Fieka de ma part, sans lui tout expliquer, qu'elle s'attende à quelque chose qui pourra la surprendre, mais que la parole donnée tient toujours.

XIV.

Dans cette portion du pays, les Français ne se montrèrent plus, mais on n'en fut pas pour cela plus tranquille. La *landsturm* ayant été convoquée, l'*amtshauptmann* en reçut le commandement, exercé sous lui par le capitaine Grischow. A l'exception du maître d'école, qui s'était fait confectionner une hallebarde par le serrurier Tröpnerr, leurs soldats n'avaient pour armes que des piques. Mon oncle Herse organisa néanmoins une compagnie de tirailleurs disposant de

vingt et un fusils de chasse, et on voyait parader, une longue épée au côté, sur leurs chevaux de labour, de jeunes paysans qui se croyaient de bonne foi aussi redoutables que n'importe quel preux de la Table-Ronde.

Tout ceci faisait sourire de pitié les fortes têtes de la province. Je dis, moi, que c'est pitié de voir pareils mouvemens si rares en Allemagne, et plus grande pitié de penser aux quarante années qui suivirent ce magnifique réveil de l'esprit germanique. Sans doute, comme le disaient ces mêmes docteurs en scepticisme, sans doute il eût suffi d'un régiment français pour balayer devant lui, comme le vent chasse la balle de blé, ces populations ameutées; mais l'esprit qui les animait pouvait être craint de Bonaparte lui-même, qui certainement n'y trouva pas de quoi rire. De la Vistule à l'Elbe, de la Baltique à Berlin, on entendit un beau jour retentir la même clameur : — *les Français reviennent!* — Un essai, paraît-il, une manière de constater ce que ferait en pareille occurrence la Basse-Allemagne! La Basse-Allemagne soutint bravement l'épreuve. Partout sonna le tocsin, partout les villages se levèrent. On s'armait, on marchait de tous côtés, et le régiment français dont nous parlions aurait eu fort à faire pour se trouver en même temps sur tous les points menacés. Les gens de Stemhagen marchèrent sur Ankershagen, où on signalait la présence de l'ennemi. Sur la nouvelle qu'il était à Stemhagen, les gens de Malchin arrivèrent chez nous, ainsi de suite. Je ne dis pas que cette confusion ne fût pas comique à certains points de vue. Nos piquiers, rassemblés sur la place du marché, avaient pour commandant *herr* Droz et Friedrich, les seuls qui fussent connus pour posséder quelques notions de l'art militaire. Encore nos *burghers* rechignaient-ils à leur obéir, au premier parce qu'il était *Français*, au second parce qu'il était garçon meunier. Personne ne voulait non plus rester au second rang, sous prétexte qu'à l'ordre de *croisez.... ette!* on y recevait en pleines côtes les manches de pique du premier. Quand mon oncle Herse organisa le premier exercice de ses « tirailleurs, » il leur fit exécuter des feux de peloton, d'abord avec des cartouches sans balles, puis, plus sérieusement, avec de la grenaille; mais comme à la première volée la vache blanche du Dr Lukow eut l'épiderme criblé de petit plomb, il fallut renoncer à une si dangereuse expérimentation. Cette maladresse fut attribuée au tailleur Zackow, mais sans preuves suffisantes à l'appui d'une accusation aussi grave.

Enfin, quand on se crut en état de faire campagne, nos gens, au commandement de « par file à gauche, » se mirent en mouvement sur la route de Brandebourg. Le désordre était déjà notable sur la place du marché; mais une fois hors des portes, chacun cherchant

un chemin sec, les escouades se débandèrent, et nos soldats improvisés marchèrent sur les talons l'un de l'autre à l'instar des oies dans un champ d'orge, puis à l'auberge du *Hibou* la colonne fit halte pour attendre l'*amtshauptmann*. Trop âgé pour marcher à pied, cavalier trop novice pour se hasarder sur la monture la plus pacifique, il volait au combat dans sa longue carriole d'osier, une grande épée à la ceinture. De nombreux *vivat* l'accueillirent, auxquels il répondit par cette harangue à jamais mémorable : — « Enfans ! vous n'êtes point des soldats, et vous allez commettre bévues sur bévues. En rira, ma foi, qui voudra! Nous n'en aurons pas moins fait notre devoir, lequel est de montrer aux Français que nous sommes à notre poste. Je voudrais m'entendre mieux aux choses de guerre; mais je vous trouverai, si besoin est, quelque chef plus expérimenté que je ne le suis. *Herr* Droz, tenez-vous près de moi, et, si l'ennemi paraît, dites-moi ce que j'aurai à faire. On verra si je boude! »

— Hourrah ! crièrent nos gens, qui se remirent en marche, la cavalerie en avant, pour reconnaître le pays. Dans ses rangs, deux hommes, pas plus, avaient des pistolets d'arçon, savoir : l'inspecteur Bräsig et le greffier municipal d'Ivenack. Ils tiraient de cinq minutes en cinq minutes, probablement pour faire peur aux Français, et ce fut ainsi qu'on atteignit Ankershagen, où on ne trouva pas l'ombre d'un soldat étranger, sur quoi l'*amtshauptmann* reprit la parole. — Enfans ! disait-il, c'est assez pour une journée. En repartant tout de suite, nous serons chez nous avant la nuit...

L'idée était bonne, et fut jugée telle. — Par file à droite ! commanda le capitaine Grischow, et, sauf une demi-compagnie de piquiers, plus deux tirailleurs, qui s'attardèrent dans un cabaret de Kittendorf, — où du reste ils firent merveille, — le mouvement de retraite s'exécuta selon toutes les règles. Cependant l'honnête Stahl, un peu las, se rapprocha de la voiture où se prélassait l'*amtshauptmann*, et, n'osant y demander place pour lui-même, sollicita simplement l'autorisation d'y déposer sa pique, dont il était singulièrement embarrassé. — A votre aise, répondit l'obligeant magistrat; mais alors arrivèrent Deichert, puis Bank, puis une douzaine d'autres indiscrets avec la même requête, et la carriole d'osier, hérissée de pointes, finit par ressembler à ces chars armés de faux dont il est si souvent question dans le récit des guerres antiques.

Au retour de cette expédition, Friedrich fut mandé au *schloss*. — Mon garçon, lui dit l'*amtshauptmann*, c'est bien vous, ce me semble, qui voulez épouser notre Hanchen ?

— Pas que je sache, répondit l'autre.

— Vous êtes cependant bien Friedrich Schult, le garçon meunier de maître Voss ?

— Friedrich Schult, j'en conviens, mais pas le garçon du meunier de Gielow, ni l'amoureux de votre chambrière. J'ai renoncé au service de l'un et à la main de l'autre. Il y a une demi-heure que je suis enrôlé.

— Ma foi, je vous en félicite, reprit l'*amtshauptmann*, et je n'en suis que plus satisfait pour ce qui me reste à vous apprendre. C'est vous, n'est-il pas vrai, qui avez mis la main dans le temps sur la valise d'un maraudeur français?

— Je ne le nie pas.

— Et vous avez raison. Écoutez maintenant, et tâchez de bien comprendre. Les Français ont renoncé à la propriété de cette valise et de ce qui s'y trouvait renfermé. Donc elle revenait à un camarade qu'on appelle Trésor Public. C'est un particulier assez rapace, et qui lâche rarement sa proie; mais enfin cela peut lui arriver de temps en temps, quand une personne obligeante lui démontre l'utilité d'un pareil sacrifice. Or c'est là ce que je me suis appliqué à faire, et j'ai réussi. Trésor Public, ce jour-là d'humeur facile, a bien voulu se dessaisir en votre faveur de cette valise... Elle et le contenu appartiennent désormais à Friedrich Schult. La voici, ajouta l'*amtshauptmann*, qui avait ménagé de longue main ce petit coup de théâtre, et qui, disant ces mots, enleva le tapis sous lequel se dissimulait la précieuse sacoche.

Friedrich, étonné au dernier point, considérait tantôt la valise, tantôt l'*amtshauptmann*, qu'il soupçonnait évidemment de quelque mauvaise plaisanterie. Il finit par se gratter la tête en homme fort embarrassé d'arriver à une conclusion satisfaisante.

— Çà, mon bonhomme, qu'en dites-vous? lui demanda le vieux *herr*.

— Dame, *herr amtshauptmann*, je vous remercie tout d'abord... Certainement je vous remercie, car c'est bien de la bonté;.. mais tout de même ça ne me va pas comme un gant.

— Cet argent ne vous va pas?... Par exemple, si je m'attendais...

— Oh! si fait, l'argent, je ne dis pas,... mais c'est le moment où il arrive. La petite ne veut pas de moi... Je me suis enrôlé,... je ne puis emporter nn pareil magot dans mon havre-sac... Vous voyez la difficulté.

— Hum! marmottait entre ses dents l'*amtshauptmann*, voilà une bizarre coïncidence; puis, s'arrêtant en face de Friedrich et le regardant avec une expression toute particulière : — L'argent est rare en ce moment-ci, lui dit-il, et je connais un père de famille aux abois qui, si cela était possible, ferait volontiers un peu d'or avec le plus pur de son sang tandis que sa femme et son unique enfant sont en larmes devant lui... Sauriez-vous par hasard qui je veux dire?

Friedrich leva tout à coup les yeux sur le visage du digne magistrat, et il sembla qu'un éclair illuminait sa physionomie plus martiale qu'intelligente. — Dumouriez! s'écria-t-il, je prends cet argent, et je sais maintenant à quoi l'employer... Bien le bonjour, *herr amtshauptmann*.

— Ah ça! lui cria le magistrat au moment où il s'éloignait rapidement, n'oubliez pas de venir me voir quand vous serez de retour!...

Heinrich attendait son camarade dans l'écurie du boulanger Witte, à côté des deux chevaux sellés et bridés. Friedrich entra la tête haute et jeta dans la mangeoire une sorte de portemanteau qui, en tombant, rendit un son métallique. Le *rathsherr* était là et dressa l'oreille à ce bruit alors inaccoutumé. — Parbleu, *herr rathsherr*, vous pourriez me rendre un grand service, lui dit Friedrich. Je suis engagé avec le meunier Voss, et pour jusqu'à la Saint-Jean. Voudriez-vous lui dire que, s'il consent à me libérer tout de suite, je lui prêterai d'ici à mon retour l'argent trouvé dans la valise du chasseur français? Ils viennent de me l'adjuger au *schloss*, et le voilà dans cette mangeoire.

Mon oncle était au fond un très brave homme, capable d'apprécier la délicatesse cachée de ce procédé sommaire. — Friedrich, s'écria-t-il, vous êtes... vous êtes un ange.

— Un vieil ange, à ce que dit Hanchen, repartit le nouveau défenseur de la patrie. Allons, Heinrich, il serait temps de se mettre en selle... Avez-vous réglé vos affaires de cœur avec la belle Fieka?

Heinrich était debout derrière un des deux chevaux, accoudé des deux bras à la selle. Trop ému pour parler, il ne répondit que par un signe de tête affirmatif.

— En route donc! reprit Friedrich, saisissant la bride de l'autre cheval, qui, je dois le dire, boitait tout bas d'une jambe; mais son camarade la lui arracha brusquement des mains, et lui jeta celle de l'autre animal, un étalon de quatre ans, irréprochable à tous les points de vue. — Le meilleur des deux n'est pas encore assez bon pour vous, lui dit-il en même temps d'une voix étranglée.

Nous les vîmes passer au grand trot par la porte de Brandebourg. — Ce ne sont pas des Français cette fois, nous cria Hans Bank.

— Ce sont des nôtres, repartit Fritz Risch, et nous nous sentions au cœur, tout enfans que nous étions, un vif mouvement d'orgueil belliqueux.

— Dieu nous les ramène! dit parmi nous une voix chevrotante et cassée. C'était celle du vieux père Rickert, le sonneur de cloches.

Dieu nous les rendit effectivement. Un an et un jour avaient deux fois passé sur nos jeunes têtes. Bien des combats avaient été livrés, bien du sang avait coulé; mais la pluie avait lavé ce sang, le soleil l'avait séché, la terre l'avait caché sous un vert linceul. Les blessures du cœur étaient alors pansées par l'espérance avec un baume appelé *liberté*. Les blessures plus tard se rouvrirent, car le baume ne parut pas émané du ciel, et ne produisit pas les effets salutaires qu'on attendait de lui; mais par ce beau printemps personne ne songeait encore aux désillusions que l'avenir tenait en réserve. Quand la bataille de Leipzig fut gagnée, on illumina la cité, on tira des feux de joie. On aurait même tiré le canon, si un canon se fût trouvé sous la main. Comme il n'y en avait pas, on se contenta de lancer des moellons qui se trouvaient au pied d'une bâtisse en construction contre la vieille porte du vieux Kasper, laquelle porte en creva tout net.

La nouvelle se répandit que notre Friedrich, le garçon meunier, n'était pas étranger au gain de la bataille de Leipzig. On disait dans tout Stemhagen que le caporal Schult avait indiqué à son colonel Warbourg une manœuvre décisive. Le colonel avait fait part de l'idée à l'adjudant du vieux Blücher, qui, l'ayant étudiée, s'était écrié : « C'est bien cela!... Friedrich Schult est dans le vrai... »

Sur ces entrefaites, le château reçut des visites qui firent jaser. On apprit par Fritz Sahlmann que mamzelle Westphalen ne savait plus où donner de la tête, et le lendemain on vit passer en voiture, — un beau carrosse étranger, vitré sur toutes les faces, — le digne *amtshauptmann* à côté de son ami et contemporain Renatus von Toll. — On dirait deux jumeaux, nous répétait la Westphalen. Puis le colonel arriva, et non pas seul, mais avec une jeune dame à qui ma mère me recommanda très expressément de ne jamais parler qu'à la troisième personne, ce qui, par parenthèse, me gênait fort, comme aussi de ne pas l'embrasser, car elle était fraîche comme une rose et fort de mon goût.

Ce fut en présence de ces glorieux hôtes qu'eut lieu quelques jours après la noce d'Heinrich et de Fieka. Nous y fûmes tous conviés, et je puis dire que je passai là une journée charmante, nonobstant les plaintes de la mamzelle, à qui j'étais tout spécialement confié, et qui me trouvait « trop remuant » lorsque je lui donnais, sans intention mauvaise, des coups de pied dans les jambes. Que Fieka était donc jolie! qu'Heinrich avait l'air content! Le ministre prononça le meilleur et le plus cher de ses trois sermons, celui qu'il appelait *la Couronne*, et qui coûtait un thaler seize groschen. *La Guirlande de lierre* ne se payait qu'un thaler, et pour les pauvres gens il y avait *la Guirlande de pervenches*, qui n'allait pas à plus

de huit groschen; mais le meunier Voss, tout en respectant le désir de sa fille, qui voulait une noce sans aucun faste, n'avait pu se résigner à lésiner sur les frais religieux.

La jeune femme du colonel von Toll se montra fort gracieuse pour la mariée, et lui passa au cou une chaîne d'or avec un médaillon sur lequel était gravée la date du jour où Fieka était allée demander au colonel la grâce de son père. Mon oncle Herse ne pouvait manquer une si belle occasion de faire des siennes. Au dessert, comme le meunier, baissant les yeux avec une feinte humilité, s'excusait de n'avoir fait venir aucune musique, sa petite harangue fut interrompue par l'explosion d'un formidable orchestre. C'étaient les vingt et un tirailleurs du *rathsherr* que ce diable d'homme, — pardon, mon cher oncle, — avait, je ne sais comment, transformés en musiciens. La porte s'ouvrit alors, et on aperçut au milieu du corps de musique l'oncle Herse battant la mesure avec frénésie sur une pile de sacs remplis de farine. Un vrai chœur céleste, à moitié caché dans les nuages! Encore n'est-ce pas tout. Cet actif personnage s'était aussi muni de fusées. La première, éclatant à rebours et prenant une direction horizontale, faillit éborgner un des invités. La seconde, mal dirigée, alla donner tout droit dans une grange remplie de paille, et Friedrich eut grand'peine à étouffer le feu, qui avait déjà pris. L'*amtshauptmann* ne laissa point partir la troisième, et, tout en remerciant chaleureusement mon bon oncle, rendit dès le lendemain un arrêté par lequel les feux d'artifice étaient interdits dans tout le district de Stemhagen sous les peines les plus sévères.

Où sont-ils maintenant ces bons et simples cœurs dont ce récit a fait revivre les battemens? Hélas! aucun ne palpite plus. Ils ont dit adieu, ils dorment le long sommeil... Le boulanger Witte ouvrit la marche, et le messager Luth l'a fermée. Voyons, qui survit encore? Fritz Sahlmann, Hanchen Besserdich, et votre serviteur. Hanchen épousa dans le temps le jeune Freier, et ce ménage a prospéré. Ils habitent Gulzow, la première maison à main gauche. Fritz Sahlmann était devenu un bel homme, et il est resté mon ami. J'espère qu'il ne m'en voudra pas d'avoir mis en circulation l'histoire de quelques fredaines datant de son premier âge et depuis longtemps oubliées. S'il était tenté de s'en formaliser, je lui tendrais la main en lui disant, comme l'*amtshauptmann :* « Ce qui est écrit est écrit. » Vous n'allez pas pour si peu vous brouiller avec un vieux camarade? — n'est-ce pas, mon bon Fritz?

E.-D. FORGUES.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

AUX ÉTATS-UNIS

L'élection qui vient de se faire aux États-Unis, et qui a confirmé le pouvoir du parti républicain en portant le général Grant à la présidence, n'est point un événement imprévu. Elle n'est le résultat d'aucun mouvement soudain dans l'opinion publique américaine, elle n'est le signe d'aucun changement dans la situation des partis. Il y a longtemps qu'elle se prépare et qu'elle n'est même plus mise en doute par les observateurs sensés. Nous nous hasardions dès l'année dernière à la prédire, alors que le succès partiel et passager du parti démocrate dans les élections locales des états semblait menacer le parti républicain d'une ruine prochaine. A notre avis, l'influence ancienne et populaire de ce grand parti qui avait soutenu la guerre civile et reconstitué l'union nationale n'était et ne pouvait pas être sérieusement atteinte, au moins avant longtemps; c'étaient les radicaux qui, après avoir achevé leur œuvre, allaient retomber dans leur faiblesse première, et peut-être s'effacer dans l'oubli. Les républicains au contraire, affranchis de l'influence radicale, reviendraient sûrement à leur modération naturelle, à cette politique purement nationale dont les dangers de la guerre civile et la nécessité de frapper l'esclavage à sa racine les avaient détournés quelque temps (1). La réaction inévitable contre les idées radicales

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867. — Le lecteur n'a sans doute pas oublié les causes de la division des partis en Amérique. Les *démocrates*, partisans de la décentralisation à outrance et de l'indépendance absolue des états particuliers, nient l'autorité du gouvernement fédéral ou tendent à la restreindre. Les *républicains* au contraire sont les centralistes qui veulent incliner les *droits des états* sous la domination fédérale. Les états du sud, en brisant le lien national, mettaient leur prétendu *droit de sécession* sous l'égide de la doctrine démocratique; les états du nord, en défendant

devait être, pensions-nous, lente et mesurée; ce serait non le revirement soudain d'un peuple étonné de lui-même, et pour ainsi dire honteux de ses propres fureurs, mais le retour graduel des habitudes anciennes et du sang-froid accoutumé chez une nation virile, qui, au milieu de ses actions les plus énergiques, ou, si l'on veut, les plus violentes, n'avait jamais perdu un seul instant le plein usage de sa raison. Enfin nous rendions hommage à cette puissance admirable de l'opinion, qui, dans les pays vraiment démocratiques, entretient sous l'apparence de la confusion la plus grande un ordre moral imperturbable auquel les gouvernemens absolus voudraient vainement prétendre.

Aujourd'hui de grands événemens viennent nous fournir une occasion nouvelle d'admirer la vertu des gouvernemens libres. L'élection du général Grant n'a rien de ces surprises dont un lieu-commun très répandu chez nous menace avec emphase les sociétés où le pouvoir dépend des suffrages populaires, et où la politique nationale est remise sur le tapis tous les jours. C'est par un mouvement insensible que les républicains modérés ont repris l'avantage sur les abolitionistes radicaux. La campagne électorale dont nous allons faire le récit n'est pas, à vrai dire, une réaction, c'est plutôt une ère de justice et de conciliation qui commence. Les prophètes de malheur avaient juré que l'élection coûterait des flots de sang, et qu'elle se ferait au bruit du canon. Jamais au contraire journée électorale n'a été plus calme; à peine y a-t-il eu quelques désordres à réprimer dans les états du sud. C'est que, malgré tout ce qu'on en peut dire, les élections sont chose sérieuse en Amérique, et que sous tous les gouvernemens un peuple accoutumé à se prendre au sérieux est le seul fondement solide de la tranquillité des états.

I.

Il y a un an, l'influence jusque-là souveraine du grand parti républicain semblait gravement ébranlée. Pour la première fois depuis cinq années, et malgré un redoublement d'efforts tout à fait inusité dans les élections locales, la majorité lui avait échappé dans les

l'Union, s'appuyaient au contraire sur la doctrine républicaine. D'un côté l'on voulait maintenir l'esclavage sous prétexte que les institutions locales ne pouvaient être attaquées par les lois du congrès; de l'autre, en abolissant l'esclavage, on affirmait la suprématie du gouvernement de l'Union. Le parti républicain se divise lui-même en modérés et en radicaux : les modérés trouvent qu'on a assez fait en abolissant l'esclavage et en conservant l'union fédérale; ils veulent respecter l'indépendance des états, tout en la contenant dans de justes bornes. Les *radicaux* sont ces républicains extrêmes qui s'attachaient plus à l'abolition de l'esclavage qu'au simple maintien de l'union fédérale, et qui à présent veulent imposer l'égalité absolue des races à tous les états du nord et du sud.

états du nord. L'avantage remporté par le parti démocrate, bien qu'assez insignifiant encore et dû peut-être en grande partie à des causes secondaires, semblait être le point de départ d'une réaction prévue depuis longtemps. Les majorités démocratiques avaient été généralement très faibles, parfois même incertaines et contestées; mais, sans compter que cette égalité même accusait le déclin de l'influence républicaine, on voyait de tous côtés les signes avant-coureurs d'un de ces retours d'opinion suivis aussitôt dans les pays libres d'un retour de fortune et de pouvoir. Presque partout les radicaux ardens étaient remplacés dans les fonctions municipales soit par des républicains modérés, soit même par des démocrates. Boston, la ville des négrophiles, la capitale de l'abolitionisme, venait d'élire un maire démocrate. Les républicains de l'Ohio, tout en nommant un gouverneur unioniste, s'étaient prononcés fortement contre l'égalité des races et contre le suffrage des noirs. Il était évident que les chefs radicaux qui dirigeaient depuis deux ans la politique du congrès commençaient à dépasser la mesure et à lasser le sentiment public. Le moment semblait venu pour les démocrates de prendre leur revanche en ralliant tous les mécontens, et en rentrant à la présidence après huit ans d'exil.

De son côté, le parti démocratique s'était beaucoup amendé depuis trois ans. L'adversité l'avait renouvelé et rajeuni : il avait, comme on dit, fait peau neuve. Tout en résistant aux idées nouvelles, il n'avait cessé de les suivre à distance, et il se laissait entraîner chaque jour davantage au mouvement de l'esprit public. Ce n'était plus ni cette minorité arrogante qui voulait naguère imposer l'esclavage au congrès et qui niait insolemment l'autorité du gouvernement de l'Union, ni cette faction anti-nationale qui pendant tout le temps de la guerre civile n'avait cessé de demander la paix à tout prix et de se réjouir des succès des rebelles. Instruits par les événemens, convertis par la force des choses, assouplis par leurs revers mêmes, les démocrates semblaient résignés à reconnaître les faits accomplis. Partisans du droit des états et de l'inégalité des races, ils n'avaient renoncé à aucune de leurs opinions anciennes; mais, les yeux désormais tournés vers l'avenir, ils ne songeaient plus à réclamer contre des changemens irrévocables. Les principes et les préjugés sur lesquels ils s'appuyaient encore étaient restés constamment populaires et comptaient beaucoup de secrets adhérens même parmi leurs adversaires avoués. Peut-être enfin les démocrates modérés représentaient-ils mieux que les républicains la véritable opinion du pays. Ce qui leur nuisait, c'était le souvenir de leur attitude pendant la guerre et de leurs vœux à peine déguisés pour la rupture de l'unité nationale. Tout cela pouvait être effacé par quelques concessions habiles au patriotisme offensé des

états du nord. Si surtout ils parvenaient à s'emparer du général Grant, à en faire leur candidat pour l'élection prochaine, ils étaient assurés de redevenir les maîtres, et la présidence était à eux.

Le vainqueur de Richmond était dès lors l'homme indispensable dont tous les partis convoitaient la conquête, et sur lequel ils tenaient les yeux fixés. Jamais candidat populaire n'avait vu ses faveurs aussi ardemment disputées par tous les camps. Chacun sentait que le sort de la campagne électorale était déjà dans ses mains, et que la victoire appartenait d'avance au parti qui aurait l'heur de lui plaire; mais jusqu'alors ses préférences étaient incertaines, et l'on eût dit qu'il mettait une sorte de coquetterie à intriguer tout le monde à la fois. Si tant est qu'il eût déjà une résolution prise, personne n'en avait encore obtenu la confidence. Par un excès de prudence et de réserve qui pouvait passer pour de l'indécision, et qui n'était au fond que de l'habileté, il évitait soigneusement de se prononcer sur la politique générale, il ne laissait échapper aucune parole qui ressemblât à un engagement ou à une promesse. En vain les deux partis l'assiégeaient de flatteries et de caresses, en vain leurs députations allaient le poursuivre jusque dans sa maison et lui faire subir ces interrogatoires à brûle-pourpoint auxquels tout homme public américain est exposé à chaque heure de sa vie; il accueillait poliment leurs avances, il les remerciait brièvement de leurs offres de service, mais il éludait leurs questions avec une brusquerie toute militaire, et il se dérobait à l'examen avec une rondeur pleine de finesse. Quand on l'interpellait en public, il se tirait d'affaire en disant qu'il ne connaissait pas l'art de la parole, et qu'il n'avait aucun désir de le cultiver, mais que ses concitoyens l'avaient vu à l'œuvre, et qu'ils pouvaient le juger par ses actions. Quand un ami tâchait de surprendre sa pensée ou de lui arracher un aveu, il détournait très adroitement la conversation. Un jour que M. Wade, le président du sénat, essayait de le sonder et de le gagner à la politique radicale, il s'était mis à parler de chevaux avec une abondance extrême, et M. Wade n'avait pu obtenir qu'il passât à un autre sujet. Comparaissant une autre fois devant une commission du congrès comme témoin dans une enquête grave, et sommé de dire son avis sur des faits qu'il venait de faire connaître : « Est-ce un interrogatoire, s'écria-t-il, que l'on veut me faire subir? Veut-on par hasard me mettre en jugement? » Il aimait enfin à répéter qu'il n'était pas un homme politique, qu'il était un soldat, que son métier et son devoir étaient de servir le pays en gardant une rigoureuse obéissance aux lois. Sa conduite d'ailleurs était conforme à ce langage. Dans toutes les fonctions qu'il avait remplies depuis deux ans, et que lui avaient conférées soit le

président, soit le congrès, tour à tour ministre, commandant en chef de l'armée, dictateur militaire des états du sud, il n'était pas une seule fois sorti de son rôle; on ne l'avait jamais vu ni républicain, ni radical, ni démocrate, mettant son autorité au service d'un parti ou de son ambition personnelle; le futur candidat à la présidence n'avait jamais paru sous le lieutenant-général des armées. On en était réduit aux conjectures pour deviner le choix qu'il allait faire. Les uns fouillaient dans sa vie passée pour y trouver des indices de ses opinions présentes, et ils se rappelaient avec joie que du temps de son obscure jeunesse le général Grant avait appartenu au parti démocratique le plus avancé. Les autres rappelaient sa carrière militaire, les éclatans services rendus par lui à la cause républicaine, et ils ne croyaient pas qu'il pût abandonner la bannière sous laquelle il avait si longtemps combattu. Le général était comme un oracle de qui les deux partis attendaient le mot de leur destinée. Partagés entre l'impatience de savoir enfin sa pensée et l'inquiétude de le voir se tourner contre eux, ils n'osaient ni l'un ni l'autre lui faire violence, et ils respectaient son silence tout en le maudissant. Plus leur perplexité devenait grande, et plus ils étaient empressés à le porter aux nues, à se glorifier par avance d'avoir obtenu son appui.

Cette fortune singulière était sans exemple en ce pays. Jamais aucun citoyen, si ce n'est peut-être le glorieux fondateur de la république, n'avait occupé cette situation supérieure d'où il commandait aux partis sans même leur communiquer ses desseins. Dans ce pays de libre langage, de publicité permanente et sans réserve, la taciturnité un peu dédaigneuse qui réussissait si bien au général Grant aurait été regardée chez tout autre comme une insolence intolérable et une espèce de lèse-majesté populaire; on n'aurait pas manqué d'y voir la marque d'une politique perfide, d'un caractère despotique et ambitieux, l'hypocrisie d'un roué politique qui voulait conserver toutes les chances afin de jouer un double jeu. Voilà probablement ce qu'on aurait pensé, si le général avait été un *politicien* de profession, un Johnson, un Sumner, un Chase, un Lincoln même, accoutumé aux usages de la vie publique et à la discipline des partis; mais sa popularité était bien au-dessus de tous ces reproches. Ce qui eût paru un défaut chez les autres passait chez lui pour une vertu. Sa modestie, son désintéressement, sa simplicité proverbiale, forçaient l'estime des partis, dont sa réserve obstinée faisait l'étonnement et le désespoir. Son humeur peu communicative lui prêtait un air mystérieux qui lui donnait plus de prestige aux yeux de la foule. Peu s'en fallait qu'on n'admirât jusqu'à ce laconisme forcé dont il avouait si modestement la cause, et où l'on

se plaisait à voir un signe de profondeur. Il semblait que le peuple américain, dégoûté par M. Johnson de l'espèce des présidens orateurs, eût résolu de mettre à sa tête un simple homme de bien, sans parti-pris ni prétention d'aucune sorte, indépendant de toutes les factions qui se disputaient le pouvoir et incapable de s'en servir dans son intérêt personnel. Les républicains pouvaient être battus, les démocrates pouvaient ressaisir leur ancienne influence; une seule chose paraissait dès lors certaine, c'est que le lieutenant-général Ulysse Grant serait le prochain président des États-Unis.

Cependant, malgré le doute qui planait encore sur sa résolution finale, il était visible que les sympathies du futur président penchaient vers les républicains modérés. Bien qu'il n'eût jamais pris une attitude hostile à l'égard de M. Johnson, il avait été le serviteur honnête et le fidèle observateur des lois du congrès. Les républicains d'ailleurs étaient ses compagnons d'armes, c'était en les servant qu'il avait illustré son nom, et il n'était pas homme à se séparer d'eux à la légère. Le danger en ce moment venait des républicains eux-mêmes. Tandis que les modérés faisaient de Grant presque un dieu, les violens du parti, qui ne pouvaient le souffrir, risquaient de le rejeter malgré lui dans les bras des démocrates. Les radicaux en effet l'avaient toujours vu d'un mauvais œil. Ils ne pouvaient lui pardonner ses premières tendances, ils se défiaient encore de lui comme d'un converti de la dernière heure, mal dégagé de l'ancienne idolâtrie et toujours sur le point d'y retomber. Ils avaient d'ailleurs contre lui toute sorte de griefs sérieux ou futiles : le général Grant avait été le rival heureux et presque l'ennemi privé de ce héros calomnié, le général Butler, le grand homme de guerre du parti radical, il avait accordé une capitulation honorable au général Lee, il avait montré trop de douceur aux états du sud, il s'était efforcé de rester neutre dans la querelle du président et du congrès. Enfin les radicaux se plaignaient de n'avoir jamais trouvé en lui qu'un serviteur sans enthousiasme et un exécuteur consciencieux, mais un peu froid, de leurs volontés. Ils lui en voulaient par-dessus tout d'être le candidat nécessaire et de fermer la voie à tous ceux qu'ils auraient voulu tirer de leur sein. D'après eux, c'était un homme médiocre, sans fermeté, sans principes, et, comme ils disaient, « sans idées. » M. Wendell Phillips ne pouvait prononcer son nom qu'avec un accent de mépris et de pitié. M. Horace Greeley lui-même déclarait dans la *Tribune* que, si les républicains nommaient le général Grant, ce serait de leur part un signal de détresse et un acte d'abdication volontaire. Il fallait à tout prix éviter cette honte en opposant à cette candidature pseudo-républicaine la bannière franche et radicale de M. Chase. Dans les réunions préparatoires où avait été mise en avant la candi-

dature du général Grant, les modérés avaient rencontré chez les radicaux une opposition des plus vives. Lors des élections annuelles du club de l'*Union league* à Philadelphie, le parti de Grant et le parti de Chase s'étaient livré une bataille rangée. Les discours les plus violens avaient été prononcés de part et d'autre, et, les amis de Grant l'ayant emporté sur ceux de Chase, les radicaux s'étaient retirés avec fracas de l'assemblée. Une scission paraissait inévitable, et les démocrates comptaient bien profiter de cette rupture pour s'attacher les républicains modérés et pour s'emparer de leur candidat.

Tandis que les républicains s'affaiblissaient par leurs divisions dans les états du nord, ils se fortifiaient chaque jour davantage dans les états du sud, où ils hâtaient de toute leur puissance l'organisation des nouveaux gouvernemens d'état conformes au plan de reconstruction du congrès. Ce sud, naguère si intraitable, qu'on n'avait pu dompter que par la dictature, se transformait comme par miracle, et semblait changer à vue d'œil sous la main de ces puissans magiciens qu'on appelait les gouverneurs militaires. Non-seulement on ne doutait plus de son concours aux élections prochaines, si on l'autorisait à y prendre part, mais les républicains modérés devaient encore y céder la place aux républicains extrêmes, et, si ces derniers parvenaient à la présidence, ce ne pouvait plus être que par le secours des états du sud. Par quel étrange revirement de fortune les opinions radicales, exilées du sol natal, trouvaient-elles refuge et assistance au cœur du pays ennemi? par quel contraste inexplicable la patrie de la sécession, le foyer du parti démocrate, était-il devenu la forteresse et l'espoir du radicalisme? On le comprendra aisément, si l'on se donne la peine de se rappeler les lois établies l'année dernière pour la reconstruction des états du sud (1).

Ces lois en effet n'étaient pas, comme on pourrait le croire, de simples décrets dictatoriaux pour assurer la sujétion de l'ancien pays rebelle, elles avaient un but plus élevé et plus difficile. Elles ne se proposaient rien moins que la conversion soudaine des états du sud aux idées républicaines et radicales. Par la concession des droits politiques à tous les hommes loyaux sans distinction de race, par l'exclusion systématique de tous les serviteurs du gouvernement confédéré, par l'usage arbitraire de ce droit d'exclusion confié aux autorités fédérales, elles assuraient une majorité presque certaine aux hommes de couleur et aux radicaux venus du nord pour les diriger. Ce corps électoral ainsi composé était convié dans chaque état à nommer une assemblée constituante, à voter une constitution, à élire une législature, à rétablir toutes les formes d'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867.

gouvernement libre, à la condition de ratifier d'abord toutes les volontés du congrès. On conçoit que sous un pareil régime les radicaux n'eussent rien à craindre des nouveaux gouvernemens des états du sud, et qu'ils fussent pressés de les rétablir pour les faire entrer en ligne de compte dans le grand combat qu'ils allaient livrer.

Aussi redoublaient-ils d'efforts pour emporter d'assaut les premières élections des assemblées constituantes. Dans plusieurs états tels que l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, la Caroline du sud, la population noire était si nombreuse, et il y avait tant de citoyens blancs exclus du suffrage, que les républicains radicaux ne pouvaient point douter de leur succès. A la Nouvelle-Orléans par exemple, on ne trouvait guère qu'un électeur blanc contre deux électeurs noirs; mais dans la Georgie, dans la Caroline du nord, dans la Virginie, la disproportion n'était pas la même, et la victoire des républicains n'était pas tout à fait aussi certaine. Vingt orateurs noirs envoyés par le comité central de Washington couraient partout, excitant leurs frères : ils s'adressaient même aux *petits blancs*, qu'ils essayaient de gagner par toute sorte de promesses extravagantes, telles que le partage des terres, la suppression des impôts, la répudiation de toutes les dettes publiques. Les noirs se rassemblaient en armes, et menaçaient de chasser les blancs du scrutin. Les démocrates venaient de subir un double échec dans la Virginie et dans la Caroline du nord; ils se disposaient presque partout à abandonner une partie trop inégale, et leurs candidats découragés allaient se retirer sans combat.

La situation des hommes du sud était alors extrêmement cruelle. Depuis bientôt trois ans que la guerre civile était finie et que leur pays était en révolution permanente, ils n'avaient pas goûté encore un seul instant de repos. Depuis trois ans que la paix était rétablie, ils n'avaient pas eu à essayer moins de trois ou quatre systèmes de reconstruction et autant de formes de gouvernement, toutes improvisées et emportées en quelques jours au gré des boutades du président ou des caprices souverains du congrès. Ballottés entre ces deux puissances hostiles qui se les disputaient comme une proie, ils avaient souffert plus que personne de leurs conflits. L'anarchie entretenue par ces disputes éternelles, les haines de races, aigries à plaisir par les factions qui en tiraient parti, la misère, la famine, tous ces fléaux de la guerre civile prolongés pendant trois ans, leur avaient laissé une telle fatigue qu'ils se résignaient presque à abandonner toutes leurs anciennes prétentions en échange d'un gouvernement qui leur assurât une paix véritable. Aussi avaient-ils accueilli presque avec joie ces lois rigoureuses du congrès qui, assujettissant les états du sud à cinq proconsuls militaires, avaient au moins l'avantage de les soumettre à une autorité régulière et

ferme. A présent qu'on parlait de leur rendre les libertés qu'on leur avait prises, on allait, sous prétexte de rétablir l'indépendance de leurs institutions locales, les priver de cette protection devenue nécessaire, et les livrer sans défense à des ennemis tout-puissans. La guerre des races allait se ranimer sous une forme nouvelle, et c'était après l'avoir décimé par le moyen des incapacités électorales que l'on appelait le parti des blancs à l'épreuve inégale du vote. On permettait aux émissaires du parti radical d'exaspérer la race noire par des prédications fanatiques, et l'on refusait à leurs adversaires humiliés jusqu'à la protection innocente d'un droit de suffrage égal et libre. On ne se contentait pas de leur enlever la jouissance de leurs droits politiques, on combattait jusqu'à leur influence morale sur l'esprit des électeurs noirs. Les radicaux organisaient contre eux une croisade sous la conduite de quelques démagogues et de quelques aventuriers venus du nord, ou même de ces anciens sudistes qui s'appelaient *mangeurs de feu* du temps de la guerre, renégats aujourd'hui à leur propre cause, et empressés à se faire pardonner par leurs violences nouvelles le souvenir de leurs violences passées. L'un de ces chefs de bandes, un ancien *clergyman* du nom d'Hunnicut, qui publiait en Virginie un journal radical à l'usage des nègres, se faisait accompagner d'une escorte armée, comme un satrape, et postait une garde noire à la porte de sa maison. Par l'influence illimitée qu'ils possédaient sur la classe servile, ces hommes allaient devenir les véritables rois des états du sud. Ils allaient entrer au gouvernement, occuper toutes les magistratures, distribuer toutes les places à leurs lieutenans. Le simulacre d'élection que le congrès venait de leur enjoindre ne servirait qu'à légaliser l'oppression révolutionnaire. Telles devaient être aux yeux des hommes du sud les conséquences de la reconstruction prochaine. Autant les radicaux pouvaient la souhaiter, autant les hommes du sud devaient la craindre, et l'on conçoit bien avec quelle peine ils se résignaient à la subir.

Leur dernière ressource était l'abstention, et ils résolurent de s'abstenir en masse. Puisqu'ils renonçaient à obtenir la majorité des suffrages, l'abstention était pour eux le seul moyen d'échapper à la reconstruction fatale. Si plus de la moitié des électeurs refusait de voter, l'élection serait légalement nulle. L'abstention produirait ainsi, provisoirement du moins, tous les effets d'une victoire. Le plan de reconstruction serait écarté ou ajourné à des temps plus faciles. A supposer même qu'elle manquât son but, cette conduite avait d'autres avantages. En s'unissant dans une protestation muette à leurs concitoyens exclus du suffrage, les conservateurs du sud formaient un parti puissant, et faisaient mieux ressortir l'injustice d'un gouvernement appuyé sur les passions d'une minorité grossière; mais, si seulement ils pouvaient retarder l'œuvre des radicaux jusqu'à la

grande élection présidentielle, les démocrates, rentrant alors au pouvoir, arriveraient à temps pour les délivrer.

Cette dernière espérance ne fut pas non plus de longue durée. Dans le Mississipi, dans l'Arkansas, dans la Caroline du nord même, les élections durent être recommencées faute du nombre de voix nécessaires. Déjà le congrès irrité s'occupait de prendre des mesures péremptoires contre cette « rébellion » d'une espèce nouvelle. A l'instigation de M. Thaddeus Stevens, toujours fécond en inventions de ce genre, la chambre des représentans décidait que la majorité relative suffirait désormais dans les élections des gouvernemens du sud. D'ailleurs les opérations électorales s'étaient poursuivies sans encombre, elles avaient mis presque partout le parti radical au pouvoir. Les nègres étaient venus en armes, conduits par leurs nouveaux maîtres, et ils avaient voté comme un seul homme pour les candidats de leur parti. A Savannah par exemple, deux ou trois mille noirs et neuf blancs seulement avaient pris part à l'élection. Les élus étaient presque tous des hommes nouveaux et obscurs, soit des radicaux venus pour chercher fortune, soit des aventuriers sans pudeur et sans foi, soit des démagogues ignorans sortis des classes les plus grossières. En Louisiane, dans la convention qui venait d'être nommée, deux délégués conservateurs étaient seuls pour tenir tête à seize hommes de couleur et à seize radicaux blancs. Dans l'Alabama, où la « convention constitutionnelle » était déjà réunie, elle comptait quatre conservateurs contre une centaine de radicaux. Dès l'ouverture de la session, elle avait pris contre les anciens rebelles des mesures d'exclusion si violentes que les radicaux de Washington eux-mêmes s'étaient vus forcés de la retenir. Le congrès n'avait plus qu'à les laisser faire, et grâce à la loi de reconstruction, grâce à la vigilance des gouverneurs militaires chargés de la faire respecter, les états du sud allaient se réorganiser d'eux-mêmes et rentrer l'un après l'autre dans le giron du gouvernement fédéral.

Ainsi s'évanouissaient une à une les dernières espérances des sudistes vaincus, tandis que la domination du parti radical s'appesantissait chaque jour sur leur pays. Par un de ces reviremens singuliers qui sont communs dans l'histoire des peuples, le nord et le sud semblaient avoir changé de rôles : l'esprit révolutionnaire s'emparait des états du sud au moment où l'esprit conservateur se réveillait dans les états du nord avec une énergie nouvelle. L'homme noir devenait tout-puissant dans les états du sud à l'heure même où ses anciens protecteurs devenaient impopulaires dans les états du nord. Un radicalisme démagogique allait régner sur les états du sud tandis qu'au nord le reproche de radicalisme atteignait presque les républicains modérés. Le parti qui en Virginie se faisait repré-

senter par un Hunnicut avait besoin à Washington de s'abriter, pour conserver son prestige, derrière le nom glorieux du général Grant. L'assemblée enfin qui disposait si lestement des droits et des libertés des hommes du sud ne parvenait point à déposer de la présidence l'homme qui conspirait avec eux.

II.

Il est peut-être bien tard pour revenir aujourd'hui sur ce fameux procès d'*impeachment*, qui causa en Amérique une émotion si vive, en Europe un si profond étonnement, et qui faillit coûter le pouvoir au président qui l'avait lui-même provoqué. La personnalité de M. Andrew Johnson n'est désormais plus en cause. L'élection du général Grant vient de lui porter un coup décisif, et dont il ne se relèvera plus. Il peut maintenant aller grossir la liste des anciens présidens oubliés, et tout ce qu'il doit en effet désirer, c'est que le peuple américain l'oublie. Le maintien ou la déposition du président Johnson n'était d'ailleurs, il faut le dire, à l'époque où le procès eut lieu, qu'une question d'ordre secondaire, intéressant la discipline intérieure du gouvernement plus que la conduite des affaires, et, si j'ose employer cette expression en parlant d'un pays où il n'y a ni cour ni prince, une querelle de palais qui ne pouvait exercer qu'une influence indirecte sur la politique générale du pays. Cependant, comme ce procès a été le champ de bataille où les deux partis se sont escrimés pendant plusieurs mois, comme les radicaux y ont attaché longtemps toutes leurs espérances et toutes leurs ambitions électorales, comme enfin il a été le signal et l'occasion de leur défaite, il est nécessaire de le rappeler ici brièvement. Ce récit du moins ne peut manquer d'offrir un certain intérêt de curiosité au lecteur français, peu accoutumé à voir la personne même du chef du gouvernement paisiblement mise en question dans une cour de justice, à quelques pas de son palais.

Quand le congrès se réunit au mois de novembre de l'année dernière, le comité d'*impeachment* nommé dans la session précédente était encore à l'ouvrage. Les radicaux n'avaient nullement renoncé à renverser le président de son fauteuil. Au contraire, plus l'opinion s'éloignait d'eux, et plus cet acte de puissance leur semblait nécessaire, plus ils songeaient à reconquérir l'autorité par un coup d'audace. Après plusieurs tentatives infructueuses pour trouver des motifs au procès, ils allaient s'emparer des chefs d'accusation que M. Johnson venait de leur fournir par la destitution du secrétaire d'état de la guerre, M. Edwin Stanton. Ce ministre, désagréable au président à cause de ses opinions radicales, avait été chassé sommairement du cabinet et remplacé provisoirement par le général

Grant, en violation directe du *tenure of office bill*, qui soumettait tous les changemens administratifs, même ceux qui se feraient dans le ministère, à l'approbation préalable du sénat. Ce nouveau grief, ajouté à tant d'autres, parut suffisant au comité pour déterminer une accusation. Cinq de ses membres contre quatre votèrent la poursuite immédiate de l'affaire, et le rapporteur, M. Boutwell, en fit aussitôt la proposition à la chambre.

Le moment d'ailleurs était favorable. M. Johnson préparait son message annuel, et il avait dit à qui voulait l'entendre que ce serait un coup de foudre contre le congrès. La chambre des représentans, qui contenait 145 députés républicains contre 46 députés démocrates, n'accueillerait sans doute pas avec beaucoup de patience la nouvelle incartade du président. D'abord toutefois le projet fut reçu froidement. Le rapport de M. Boutwell provoqua un mélange d'applaudissemens et de sifflets qui n'était pas d'un bon augure. On écouta au contraire avec beaucoup d'attention le rapport contradictoire de MM. Eldrige et Marshall, les deux membres démocrates de la commission. Quant aux deux républicains modérés (MM. Wilson et Woodbridge) qui avaient voté contre l'accusation, ils déclarèrent que la conduite de M. Johnson, bien que politiquement et moralement condamnable, ne prêtait pas à une condamnation légale, et que « les fautes politiques devaient être jugées devant l'urne électorale et non devant la haute cour. » Il fut évident pour tout le monde que l'assemblée était de leur avis. Le général Grant, appelé à donner son témoignage à la chambre, sans sortir une seule fois de sa réserve, s'était abstenu de toute dénonciation contre le président, et semblait plutôt désireux de le justifier. A toutes les questions qui lui étaient posées sur les faits de la cause, il avait répondu avec une franchise et une fierté toutes militaires, au risque de se brouiller lui-même avec le congrès. Il déclarait qu'il était de compte à demi dans quelques-unes des fautes que l'on reprochait à M. Johnson, qu'il avait respecté l'immunité des officiers confédérés protégés par la capitulation de Richmond, qu'il avait souhaité le rétablissement de l'ordre civil dans les états du sud, qu'il avait été d'avis de dispenser les fonctionnaires du serment quand on n'en pouvait trouver de *loyaux* qui fussent en même temps capables. D'autres témoignages non moins puissans, celui de M. Stanton lui-même, étaient venus fortifier l'opinion du général Grant. M. Wilson demanda l'ordre du jour, et M. Boutwell lui-même avoua qu'il était peut-être plus sage de fermer les yeux sur l'inconduite du président.

La cause de l'*impeachment* semblait encore une fois perdue, quand elle reçut de la Maison-Blanche un secours qui faillit la relever. Le nuage qui s'y amoncelait depuis quelque temps vint crever

avec fracas sur le Capitole. M. Johnson en un mot avait envoyé son message au congrès. Au lieu de se tenir dans la réserve prudente que les circonstances devaient lui commander, il semblait n'avoir vu là qu'une occasion nouvelle d'insulter ses adversaires. Dans ce document soi-disant officiel, et qu'il avait rédigé avec son intempérance ordinaire, il les menaçait ouvertement de la force, s'ils tentaient de le déposer. « En ce cas, disait-il, le président devrait assumer les hautes responsabilités de sa charge et sauver la nation à tout hasard. » Un tel langage venait à propos pour justifier la mesure que la chambre hésitait à prendre. On eût dit que M. Johnson craignait la clémence des radicaux, et qu'il se réjouissait à la pensée de soulever de nouveau la guerre civile.

Cette ridicule bravade faillit en effet changer les dispositions de la chambre. Pendant quelques heures, elle fut presque résolue à sévir. L'ordre du jour proposé par M. Wilson fut retardé par une suite de propositions dilatoires; enfin l'assemblée prit le parti le plus sage, qui était de rire du président et de ses menaces. Un des représentans proposa plaisamment « que, pour éviter les conflits fâcheux que le président semblait prévoir, le corps de pages, qui composait actuellement la seule force militaire du congrès, fût immédiatement dissous. » Après une petite escarmouche oratoire, le rejet de la procédure fut voté par 118 voix. On remarqua que les représentants des états de l'est, naguère si grands partisans des mesures violentes, votèrent presque tous contre l'accusation : sur 10 députés du Massachusetts, 2 seulement la soutinrent; ce furent les gros bataillons des états de l'ouest qui persistèrent jusqu'au bout dans cet acte de représailles inutile. C'était là un indice certain du vent qui soufflait sur l'opinion publique et qui l'éloignait chaque jour davantage de la politique à outrance des radicaux.

Après cette première alerte, tout était redevenu calme. Le président, glorieux de son attitude, mais secrètement humilié du dédain que lui avait montré la chambre, avait laissé le sénat réintégrer paisiblement le ministre Stanton aux bureaux de la guerre. Le prudent général Grant, toujours attentif à observer rigoureusement la lettre des lois, avait relu soigneusement le *tenure of office bill*, et s'était convaincu de la validité des droits du congrès. Il s'était retiré devant son compétiteur malgré les ordres formels du président, et il échangeait à cette heure avec l'irascible M. Johnson une série de lettres aigres-douces qui comblaient de joie les radicaux. Ceux-ci d'ailleurs prenaient leurs précautions contre la prochaine bourrasque : le nouveau bill de reconstruction de M. Bingham achevait d'annuler l'autorité du président en rassemblant tous les pouvoirs militaires entre les mains du lieutenant-général. Pour paralyser la cour suprême, qu'il regardait non sans raison

comme une ennemie, le congrès avait décrété, sans beaucoup de souci de la légalité, que désormais il faudrait à la cour une majorité des deux tiers pour infirmer une décision législative. Revenant ensuite sur cette mesure, mais seulement pour l'aggraver, il songeait à retirer à la cour jusqu'au pouvoir de trancher les questions légales en elles-mêmes, et le sénat faisait passer malgré le *veto* du président une loi qui, l'assimilant aux tribunaux ordinaires, bornait sa juridiction aux cas particuliers qui lui seraient soumis. Cette espèce d'usurpation sur l'autorité judiciaire allait inquiéter les conservateurs et aliéner aux radicaux la bienveillance du juge suprême, M. Chase; mais elle laissait le président sans défense, et rendait sa déposition plus qu'inutile. Si dans le comité d'*impeachment* M. Thaddeus Stevens et quelques fanatiques s'évertuaient encore à découvrir de nouveaux motifs d'accusation, il était évident que la modération du congrès en ferait justice, et qu'il ne commettrait pas la maladresse de frapper un ennemi terrassé.

Cette procédure d'*impeachment*, cent fois abandonnée et cent fois reprise, avait fini par ne plus paraître sérieuse. Bien des gens se refusaient à y voir autre chose qu'un épouvantail dressé de temps à autre pour effrayer l'habitant de la Maison-Blanche et pour le contenir dans le devoir. Il n'était pas vrai toutefois que ce projet ne fût qu'une vaine menace. C'était une intrigue savante par laquelle les radicaux espéraient arriver à la présidence et empêcher l'élection du général Grant. S'ils n'avaient eu d'autre objet en vue que la prompte réorganisation des états du sud et l'exécution plus facile des lois du congrès, ils auraient compris qu'il était bien tard, que c'était désormais une rigueur superflue, et qu'ils n'avaient pas besoin de recourir à ce moyen violent, puisqu'il ne restait plus rien à faire, et qu'ils étaient partout les maîtres. Si au contraire ils n'avaient eu d'autre désir que de se venger d'un ennemi mortel et de lui mettre une marque d'infamie ineffaçable, ils se seraient dit que leur dédain l'humiliait bien davantage, et qu'ils n'avaient rien à gagner à en faire une espèce de victime intéressante en lui conférant les honneurs du martyre. Dans l'un et l'autre cas, cette condamnation prononcée dans la dernière année de son pouvoir, à quelques mois des élections qui devaient lui désigner un successeur, n'aurait pu être qu'un acte de colère irréfléchie. Pour qu'un vieux tacticien comme M. Thaddeus Stevens, des hommes d'état expérimentés comme M. Sumner et M. Wade, des *politiciens* habiles comme les autres chefs radicaux du sénat et de la chambre, y portassent cet acharnement véritablement singulier, il fallait que la déposition du président se rattachât à quelque grand projet relatif à l'élection prochaine et à la candidature du général Grant.

Personne n'ignorait avec quel chagrin ils voyaient cette candi-

dature inévitable se fixer dans l'esprit du peuple, et s'imposer malgré eux au choix de leur parti. Tout le monde savait avec combien d'inquiétude ils assistaient au progrès constant des opinions conservatrices, et regardaient venir l'époque fatale où ils seraient forcés de renoncer au pouvoir, ou de servir eux-mêmes au second rang sous la conduite des modérés. Depuis quelque temps, ils n'avaient pas d'autre pensée que d'écraser le modérantisme dans son germe, soit par un coup d'éclat qui mît fin à tout ménagement, soit par une surprise qui rejetât ces faux frères dans les rangs de leurs ennemis. Ils se disaient que, s'ils s'emparaient du pouvoir, les modérés reviendraient à eux et leur rendraient la direction du parti, qu'il suffisait de leur forcer un peu la main pour les retrouver fidèles, qu'enfin le moment était venu pour eux de secouer l'opinion publique par un acte de vigueur ou de retomber peu à peu dans l'isolement et dans l'oubli. Or tout cela ne pouvait se faire que par la prompte déposition du président. S'ils parvenaient à faire prononcer la déchéance, c'était à un des leurs, au président du sénat, M. Wade, que la succession du pouvoir exécutif était légalement dévolue. De ce moment-là tout changeait de face : M. Wade devenait le candidat des républicains pour l'élection prochaine, il appuyait les radicaux de son patronage, il peuplait l'administration de ses créatures, il était élu président des États-Unis, et les radicaux s'assuraient pour quatre ans la possession du pouvoir, tandis que le général Grant se réfugiait piteusement dans le camp démocrate à la tête d'une poignée de modérantistes mécontens.

Telle était l'intrigue hardie que les *leaders* du congrès avaient conçue, et que l'on désignait déjà partout comme « la grande conspiration radicale, » conspiration toute publique, tramée au Capitole à portes ouvertes, et dont les auteurs ne se cachaient guère. Pour le moment, les oreilles du congrès étaient fermées à toute proposition belliqueuse, et M. Stevens entassait en vain ses réquisitoires dans les cartons du comité d'*impeachment;* mais les radicaux préparaient leurs armes en attendant le moment de l'action. Ainsi le sénateur Edmunds, prévoyant que l'affaire pourrait traîner en longueur, proposait de déposer provisoirement l'accusé pendant la procédure, afin qu'on pût sans retard s'approprier ses dépouilles et installer M. Wade à la Maison-Blanche. La cour suprême, ce gardien rigoureux de la légalité, avait été désarmée d'avance par les deux lois que nous avons citées. Enfin toutes les batteries étaient prêtes, et il ne manquait plus qu'une étincelle pour y mettre le feu. Les hommes prudens espéraient que le président se tiendrait désormais sur la défensive, et obligerait ses adversaires à respecter la trêve apparente qui le protégeait contre leurs coups. Les radicaux, qui le connaissaient bien, ne craignaient rien de pareil, et ils se re-

posaient sur lui du soin de fournir à l'accusation un aliment nouveau. Ce fut en effet M. Johnson dont la maladresse leur offrit comme à plaisir l'occasion qu'ils guettaient pour l'accabler.

Le ministre Stanton servit comme la première fois de prétexte à la guerre. Le président voyait avec colère que l'on osât braver son autorité jusque dans son cabinet et lui imposer malgré lui un ministre qui lui était odieux. Il résolut encore une fois de s'en délivrer à tout prix. Le 21 février, M. Stanton était à son ministère quand l'adjudant-général Lorenzo Thomas se présente avec un ordre écrit du président : c'était la destitution de M. Stanton et la nomination de M. Thomas lui-même au poste de ministre *ad interim*. M. Stanton refuse de se rendre à cette injonction, rappelle son inférieur à l'obéissance hiérarchique, proteste contre l'illégalité qu'on veut commettre, et demande enfin du temps pour réfléchir. Aussitôt il écrit au congrès pour annoncer l'étrange nouvelle : on lui répond de tenir bon, quoi qu'il arrive, et on lui promet de le soutenir.

Ce coup d'état en miniature remplit tout le monde d'étonnement; en un instant, la capitale, peu accoutumée à de pareils spectacles, en fut informée d'un bout à l'autre, et retentit de clameurs contre le président. M. Johnson ne pouvait être accusé d'avoir agi à la légère. Il violait en pleine connaissance de cause les dispositions du *tenure of office bill*, qui ne l'autorisaient qu'à proposer au sénat la destitution de M. Stanton et la nomination du nouveau ministre. C'était de propos délibéré qu'il rouvrait cette question déjà jugée, et qu'il portait à l'autorité législative un défi plein d'insolence. Sans doute il voulait en finir, pousser les radicaux à quelque mesure violente et engager un duel à mort avec le congrès. Peut-être espérait-il regagner sa popularité perdue en provoquant un scandale et en obligeant le congrès à faire un éclat, peut-être même ne craignait-il pas d'attirer sur sa tête une condamnation dont il espérait se relever avec une puissance nouvelle. Si tel était alors son dessein, la partie qu'il jouait était dangereuse. Se faire condamner n'était pas bien difficile; mais il n'était pas sûr que l'opinion du pays se soulevât ensuite contre ses juges. Il avait espéré qu'il pourrait mettre le congrès à la porte du Capitole, et ce fut lui qui, comme on va le voir, faillit se faire chasser sans cérémonie au milieu de l'indifférence publique.

Dans un premier moment de colère, la chambre des représentans avait été sur le point de prononcer séance tenante la mise en accusation du président. Elle contint son indignation, comprenant que ce vote *ab irato* nuirait à sa dignité; mais on prit des me ures énergiques pour étouffer le complot dès sa naissance. Le sénat rédigea une protestation qu'il expédia aussitôt à la Maison-Blanche. Le général Lorenzo Thomas, coupable, suivant la loi, de *high mis-*

demeanour pour s'être prêté aux desseins du président, fut arrêté à la requête de M. Stanton, et traduit devant la cour suprême du district de Colombie. Le ministère de la guerre se mit en défense comme une ville assiégée. M. Stanton veilla toute la nuit avec une troupe de membres du congrès venus pour lui prêter main-forte. On disait même que le président tenterait de les en chasser par la force. Vers le matin, un bruit menaçant se fit entendre dans la rue; une escouade armée passa devant la porte du ministère : c'était une patrouille qui faisait sa ronde accoutumée. La nuit enfin se passa sans encombre, et le jour levant trouva M. Stanton inébranlable au ministère en compagnie de ses fidèles défenseurs.

La tragédie commençait à tourner en vaudeville. Tout l'héroïsme de M. Stanton semblait dépensé en pure perte. Le président, souriant et tranquille, avait reçu beaucoup de monde à la Maison-Blanche, et montrait l'humeur la plus enjouée. Le général Thomas, élargi sous caution dans la soirée, avait profité de sa liberté pour mener sa fille à un bal masqué. Pendant que les radicaux, armés jusqu'aux dents, montaient la garde autour du ministère, leur ennemi s'amusait à voir danser des quadrilles. Il n'annonçait d'ailleurs aucune intention belliqueuse, et portait avec beaucoup d'aisance le crime de trahison dont il était accusé. Le lendemain il s'en retourna tranquillement au ministère de la guerre, causa quelque temps de l'air le plus affable avec son ami M. Stanton, et le somma de nouveau de lui céder la place. Stanton renouvela son refus et lui intima l'ordre de retourner à son bureau, ce dont il ne tint compte; après quoi ils se remirent à causer comme deux bons camarades et deux vieux amis. Le général Thomas a raconté lui-même cette scène curieuse dans l'interrogatoire que le congrès lui fit subir quelques jours plus tard.

« M. Stanton, dit-il, se tourna vers moi et se mit à me parler du ton le plus amical et le plus familier. Je lui dis : « La prochaine fois que vous me ferez arrêter, laissez-moi d'abord le temps de manger un morceau. » J'ajoutai que je n'avais encore rien mangé ni rien bu de la journée. Il passa son bras autour de mon cou, comme il avait coutume de le faire familièrement, et mit ses doigts dans mes cheveux, puis il se tourna vers le général Schriver et lui dit : « Schriver, avez-vous là une bouteille? Apportez-la donc. » Schriver ouvrit son pupitre et en tira une petite fiole; le ministre me proposa alors de prendre une goutte de whiskey. J'acceptai, et le général Schriver le versa dans un grand verre pour en faire deux parts égales. Il éleva les petits verres à la hauteur de son œil pour en mesurer le contenu. Alors un employé entra avec une bouteille pleine, nous la débouchâmes et bûmes ensemble. »

Ainsi se passa l'entrevue de ces deux compétiteurs acharnés. Le

lendemain, le général Thomas vint donner aux employés du ministère l'ordre de ne plus obéir qu'à lui seul et adresser une dernière fois à son rival des sommations qui ne furent pas mieux accueillies. Cependant plusieurs feuilles radicales racontaient d'une façon dramatique les complots du tyran Johnson et les entreprises brutales du féroce exécuteur de ses volontés; un journal illustré publiait même une gravure qui représentait M. Stanton assis dans son cabinet la nuit de la veillée des armes, un pistolet à la main, et prêt à vendre chèrement sa vie.

Les desseins du président avaient-ils changé? S'était-il imaginé qu'il pourrait s'emparer aisément des bureaux de la guerre, et reculait-il à présent devant la résistance vigoureuse du ministre? Cela n'était point vraisemblable, car il persistait plus que jamais dans la prétention de l'évincer. Ne voulait-il donc, comme il l'affirmait lui-même, que soumettre l'affaire à la justice et faire décider par la cour suprême la question du *tenure of office bill?* Ce n'était pas non plus très probable, puisque l'action de la cour suprême était désormais embarrassée par une des récentes lois du congrès. M. Johnson enfin ne s'obstinait-il que pour obliger la chambre des représentans à le traduire devant le sénat, et pour défier celui-ci de le condamner? Les radicaux le comprirent ainsi, et crurent le moment venu de l'attaquer. Le 24 février, la chambre le décréta d'accusation par un vote de 126 voix contre 47. Cette fois les républicains modérés n'hésitèrent pas plus que les radicaux.

Nous ne suivrons pas l'accusation à travers tous les détails de la procédure compliquée à laquelle elle donna lieu. On sait d'ailleurs quelles sont les règles établies en pareils cas par la constitution des États-Unis : les procès d'*impeachment* intentés au président doivent être jugés par le sénat, siégeant en qualité de haute cour de justice, sous la présidence du chef de la cour suprême. La chambre des représentans, qui se porte accusatrice, se fait représenter à la barre du sénat par un certain nombre de délégués chargés de soutenir l'accusation. La condamnation ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers. Personne ne songeait à désobéir à ces règles générales. Cependant, comme c'était la première fois que l'*impeachment* était mis en usage, et qu'il n'y avait encore aucun précédent auquel ont pût conformer la procédure, l'organisation de la haute cour donna lieu tout d'abord à une foule de contestations. Les radicaux, qui se défiaient de M. Chase depuis leurs démêlés avec la cour suprême, et qui pourtant se voyaient obligés de subir sa présidence, affirmaient que la constitution ne lui donnait pas le droit de prendre part au jugement final, et ne lui attribuait absolument que la direction des débats. Les démocrates répondaient que, s'il fallait priver quelqu'un du droit de

vote, c'était M. Wade, président du sénat, qui en cas de condamnation recueillerait la succession de l'accusé, et qui ne pouvait être juge dans une cause où ses intérêts étaient engagés. Enfin, après plusieurs jours de discussions aigres et laborieuses, les radicaux prirent le dessus : le juge Chase fut privé de son vote, les six *managers* ou conducteurs de l'accusation furent introduits à la barre, et la haute cour d'*impeachment* évoqua solennellement le procès de la chambre des représentans contre le président des États-Unis.

Les *managers* espéraient aller vite en besogne. En occupant son siége en face de la cour, Thaddeus Stevens avait prononcé une harangue hautaine où il défiait les sénateurs de repousser l'accusation. Il s'aperçut bientôt qu'il fallait tenir un autre langage, et que le succès était déjà compromis par les premières lenteurs de la procédure. Une grande hésitation régnait dans les rangs des modérés. Encouragés par l'attitude impartiale du *chief-justice* Chase et par son désir évident de faire échouer l'affaire, les conservateurs reprenaient courage, et ne se trouvaient plus aussi faibles qu'ils l'avaient pensé. Plusieurs des sénateurs républicains les plus distingués annonçaient qu'ils ne voteraient point tous les articles de l'accusation. Il ne s'agissait plus d'emporter la condamnation par surprise, il fallait la conquérir lentement, pièce à pièce, intriguer et menacer sans relâche, s'assurer les voix une à une, circonvenir les hésitans, intimider les défectionnaires, acheter même au besoin les traîtres; il fallait surtout faire ajourner le jugement jusqu'à ce que la majorité fût certaine.

Pendant deux mois entiers, les radicaux et les démocrates se disputèrent avec acharnement les quatre ou cinq voix douteuses d'où dépendait le sort du jugement. Pendant deux mois, ces quatre ou cinq hommes honnêtes se virent soumis à l'épreuve la plus pénible et la plus rude pour leur vertu. Dénoncés dans tous les journaux radicaux comme des traîtres, menacés par leurs électeurs, tourmentés dans le congrès lui-même par leurs collègues plus impatiens, ils n'avaient à opposer à ces sollicitations passionnées ou à ces calomnies grossières que le sentiment de leurs devoirs de juge et le scrupule d'une conscience lente à se décider. Le journal de M. Horace Greeley, la *Tribune*, les appelait de « lâches apostats » et des laquais de la Maison-Blanche. On demandait publiquement combien ils avaient reçu pour trahir. En vain quelques personnes d'un sens plus calme et plus élevé s'indignaient de ces odieuses atteintes portées à la dignité du juge : la passion du parti radical voulait se satisfaire à tout prix, et elle poussait quelquefois l'importunité jusqu'à la maladresse. Plusieurs sénateurs assez bien disposés pour le projet d'*impeachment*, mais résolus à voter librement et à prendre leur rôle de juge au sérieux, avaient été rebutés par les

violences auxquelles ont s'était livré contre eux. A une dépêche comminatoire que lui envoyait un habitant de Saint-Louis, le sénateur Henderson, du Missouri, répondit avec noblesse qu'il agirait selon sa conscience d'honnête homme et son serment de juge. Le sénateur Ross, pareillement menacé, refusa fièrement toute explication à ses constituans du Kansas. La majorité semblait si douteuse qu'on avait songé à fabriquer de nouveaux juges en hâtant la reconstruction de cinq ou six états du sud, et en admettant leurs représentans au sein du congrès. Déjà, quelques jours auparavant, la chambre s'était pressée de proclamer l'admission de l'état de l'Arkansas, à peine à moitié reconstruit, sans autre raison que d'envoyer des recrues à la phalange éclaircie des sénateurs radicaux; mais les chefs républicains du sénat ne voulurent pas se prévaloir de cette manœuvre déloyale, et, fermant la porte à leurs nouveaux collègues jusqu'à la fin du procès, ils résolurent de couper court à toutes ces intrigues et de rendre leur jugement sans délai.

Il était temps d'en finir avec le procès du président. On était alors au mois de mai, la convention républicaine de Chicago allait se réunir d'un jour à l'autre, et, au moment de se préparer pour l'élection prochaine, le pays attendait avec une anxiété bien naturelle un événement qui pouvait en troubler les chances et altérer les proportions des partis. Le jour fixé pour le vote, une foule attentive et frémissante envahit dès le matin la salle du sénat. Le président Chase siégeait dans sa robe de juge, et, malgré la gravité de son rôle, semblait partager l'impatience publique. Les sénateurs entraient l'un après l'autre et s'asseyaient en silence, ou bien chuchotaient entre eux d'un air préoccupé. Çà et là quelques malades qui avaient tenu à répondre à l'appel de leur parti se traînaient péniblement jusqu'à leurs siéges. M. Howard, à demi mourant, s'était fait apporter sur une litière; M. Grimes, paralysé, gisait sur son fauteuil, enveloppé dans une couverture. On regardait curieusement ceux des modérés qui passaient pour incliner du côté des démocrates et pour tenir dans leurs mains le sort du procès. Malgré la défection de quelques-uns de leurs frères, les républicains avaient fait leur compte et se croyaient à peu près certains du succès. De tous leurs partisans encore douteux, celui qui leur inspirait le plus d'inquiétude était ce même sénateur Ross qui s'était refusé jusqu'au dernier moment à toute explication et à toute promesse. Au moment où il entra dans la salle, tous les yeux se fixèrent sur son visage comme pour y lire le secret qu'il déguisait encore. Enfin le silence se fit, et le président commença l'appel nominal.

Le vote ne devait porter ce jour-là que sur le dernier des onze articles d'*impeachment* proposés au sénat par la chambre. Cet ar-

ticle, à la fois le plus grave et celui dont le succès paraissait le mieux assuré, accusait le président de s'être mis en révolte ouverte contre les lois du congrès. Par un accord unanime, et pour savoir plus vite à quoi s'en tenir sur le résultat du procès, on était convenu de voter d'abord sur l'article qui devait décider de tous les autres. A l'appel rapide du président de la cour, les « oui » se succédaient à coups pressés sur les bancs républicains, interrompus çà et là d'un « non » parti des bancs démocrates. Enfin le greffier en proclama le nombre : 35 voix déclaraient l'accusé coupable, 19 le déclaraient innocent. Sur ces 19 voix, il y avait 12 démocrates et 7 républicains modérés. Il s'en fallait d'une seule voix que le président ne fût condamné. L'*impeachment* avait échoué sans retour, et c'était le vote du sénateur Ross qui avait incliné la balance.

La fureur des radicaux peut plus aisément se deviner que se décrire. Les délégués de la chambre des représentans injurièrent grossièrement les défectionnaires. M. Sumner versa des larmes de douleur. Une discussion plus qu'acrimonieuse s'engagea entre les deux bouts de l'assemblée, et l'on put se croire un instant revenu aux plus mauvais jours de la sécession. Les *managers*, exaspérés, se mirent à remuer ciel et terre pour découvrir des preuves de la corruption de ceux qu'ils appelaient les traîtres. Ils firent subir un véritable interrogatoire au sénateur Henderson, qui protesta vainement contre cette violence. MM. Butler et Stevens se remirent à forger à la hâte de nouveaux articles d'accusation qui eurent un sort aussi malheureux que les premiers. Rien ne put ébranler la minorité triomphante; la majorité se sentit impuissante devant l'obstacle légal qu'on lui opposait. Les radicaux, renonçant aux grandes espérances qu'ils avaient caressées, surent au moins honorer leur défaite par l'exemple d'un noble respect pour les lois de leur pays.

La joie du président ne connut pas de bornes. Il se crut vengé en un jour de toutes les humiliations que le congrès lui avait infligées depuis deux ans. Non-seulement il échappait comme par miracle à la déchéance, mais tout s'arrangeait maintenant au gré de ses désirs. En même temps qu'il était absous par le congrès, le général Thomas était acquitté, lui aussi, par la cour suprême du district de Colombie. M. Stanton donnait spontanément sa démission, et le sénat ratifiait sans résistance la nomination du général Schofield. Le président se crut le roc invincible où devait venir se briser la puissance du parti radical. Un retour d'opinion se manifestait de tous côtés en sa faveur, et peut-être voyait-il poindre l'espoir d'une candidature nouvelle. Pendant toute la semaine qui suivit l'acquittement, la Maison-Blanche fut encombrée de conservateurs fidèles accourus de tous les états voisins pour adresser leurs félicitations au juste persécuté. Des dépêches expédiées à tous les coins de l'ho-

rizon avaient répandu la glorieuse nouvelle jusqu'au fond des districts les plus reculés, et partout avaient éclaté les transports de la joie la plus vive. Dans plusieurs villes, on avait tiré le canon, on avait fêté la délivrance du président comme une victoire des armes nationales. Fallait-il en conclure que le peuple américain eût été disposé dans le cas contraire à s'insurger pour le président contre le congrès? Assurément l'opinion du pays était loin d'être favorable à la déposition du président, elle la regardait comme tardive, inutile, et d'un dangereux exemple pour l'avenir; mais avant tout le peuple des États-Unis voulait s'en remettre sur cette affaire à la régulière opération des lois. La condamnation de M. Johnson n'aurait nullement soulevé la guerre civile, et peut-être aurait-elle été accueillie dans le parti radical avec des manifestations de joie au moins égales à celles dont s'enivrait la vanité du président.

Les démocrates se trompaient donc en entonnant déjà le chant de victoire; rien n'annonçait qu'ils dussent réussir dans la prochaine élection présidentielle. Au contraire l'acquittement de M. Johnson était un gage à peu près certain du succès des républicains modérés et du choix de la candidature populaire du général Grant par la convention électorale qui allait se réunir à Chicago. Ce n'était pas tant une victoire des démocrates sur les républicains qu'une confirmation éclatante de l'ascendant que les républicains modérés prenaient sur les républicains radicaux. Ce qui était ruiné sans retour, c'était le plan de campagne exclusif du parti radical extrême, cette périlleuse et téméraire aventure qui, en divisant les forces des républicains, risquait de servir indirectement leurs adversaires et de leur ouvrir le chemin du pouvoir. Si les partis n'eussent été aveuglés par la passion de l'heure présente et par la chaleur de la lutte, ce seraient les démocrates qui auraient dû s'alarmer des résultats du procès et les républicains qui auraient eu lieu de s'en réjouir.

III.

L'agitation causée par cette affaire ne tarda point à tomber. Malgré les vives émotions qu'il avait données à tous les partis, le procès du président n'était qu'un épisode fait pour être promptement oublié. Le peuple américain a trop l'expérience des affaires publiques pour se laisser troubler par des événemens de ce genre et pour être ébranlé dans ses desseins par des considérations sentimentales. Laissant d'une part le président Johnson profiter de ses derniers instans de pouvoir pour remanier son cabinet de fond en comble et se faire un ministère à sa guise, d'autre part le vieux et implacable Thaddeus Stevens, déjà plus qu'à moitié mort, s'obstiner à préparer de nouveaux articles d'*impeachment*, le pays se mit à

songer sérieusement à l'élection prochaine, et commença de porter ses regards sur les conventions préparatoires qui allaient fixer le programme politique et choisir les candidatures de chacun des deux partis. Or la question des droits des états, celle de la reconstruction des gouvernemens du sud, ne s'imposaient pas seules à l'attention de l'opinion publique. La querelle du droit des états avait été tranchée par la guerre, et la question du rétablissement des gouvernemens du sud était déjà aux trois quarts résolue par l'admission de leurs députés au congrès. Il y avait une autre question d'une importance tout aussi grande, et dont pour le moment les esprits se préoccupaient davantage : c'était celle des finances et de la dette publique. Depuis longtemps, l'état des finances inquiétait tout le monde, et fournissait à l'opposition un de ses griefs accoutumés contre la majorité du congrès. La lourdeur excessive des impôts, l'énormité des emprunts contractés par le gouvernement fédéral, avaient souvent éveillé la sollicitude ou provoqué l'irritation des démocrates. A la confiance excessive et extravagante qui avait régné pendant la guerre, avait succédé cette lassitude qu'on éprouve toujours après les grands efforts. On ne parlait de rien moins que de repousser un fardeau trop lourd, et d'alléger les charges nationales en répudiant une partie des engagemens publics. En un mot, la banqueroute commençait à séduire les esprits faibles et à devenir le lien d'un parti nouveau. Ce parti, recruté à la fois parmi les républicains et parmi les démocrates, était déjà devenu assez fort pour mettre à haut prix son alliance et pour imposer ses conditions à ceux qui seraient tentés de la rechercher. S'il n'était pas précisément à craindre que le trésor faillît à ses promesses, on pouvait du moins s'attendre à des embarras considérables et à une modification profonde du système financier établi dans ces derniers temps.

On se rappelle les moyens héroïques employés pendant quatre ans pour nourrir la guerre sous l'administration du président Lincoln. Six emprunts émis coup sur coup aux conditions les plus onéreuses, et s'élevant ensemble à près de 12 milliards, la création d'un papier-monnaie à cours forcé émis à mesure des besoins jusqu'à la somme immense de 2 milliards 500 millions, un système d'impôts multipliés et formidables épuisant de tous les côtés la richesse nationale, atteignant l'industrie, l'agriculture, le commerce, frappant à la fois le travail et la matière première, la consommation et la production, les produits étrangers et les produits indigènes, taxant à plusieurs reprises le même objet sous plusieurs formes, prélevant enfin une dîme générale sur le revenu des citoyens, toutes les institutions fiscales des pays de l'ancien monde improvisées en quelques jours chez un peuple ac-

coutumé jusque-là aux plus grandes immunités financières, telles avaient été les sources où le gouvernement fédéral avait puisé pendant cinq ans de quoi suffire aux dépenses militaires. L'administration républicaine avait taillé dans le grand. Elle avait montré quelque chose de la fureur patriotique de notre convention nationale, elle en avait imité l'audace réformatrice en tirant parti de la destruction même pour jeter les fondemens d'un ordre nouveau. Elle ne s'était pas contentée de pourvoir amplement aux besoins de la guerre et de vivre au jour le jour sans préparer l'avenir, elle avait refait de fond en comble tout le système financier des États-Unis. M. Chase, alors ministre des finances dans le cabinet du président Lincoln, avait entrepris hardiment de les établir sur une base nouvelle, et d'y introduire une fois pour toutes cette centralisation et cette unité si nécessaires, auxquelles les hommes d'état du parti démocrate opposaient depuis cinquante ans une résistance aveugle. A l'institution révolutionnaire et provisoire, mais profondément centralisatrice du papier-monnaie, il avait joint cette organisation des banques nationales, destinée à mettre en valeur la monnaie nouvelle et à rattacher au trésor fédéral par des liens de dépendance étroite tous les grands établissemens financiers qui se fonderaient dorénavant aux États-Unis.

Le système de M. Chase était en pleine vigueur depuis quatre ans. On en avait recueilli tous les résultats qu'on en devait attendre : on avait subvenu largement aux dépenses de la guerre, et les avantages considérables offerts par le trésor avaient provoqué la création d'une foule de banques nouvelles, et décidé en même temps la plupart des anciennes institutions de crédit à prendre la livrée du gouvernement fédéral. Quelques abus grossiers provenant d'une imperfection de la loi, quelques fraudes trop faciles pratiquées aux dépens du trésor, rendaient urgente une réforme qui ménageât un peu plus le crédit public. Cependant l'ordre et la sécurité régnaient pour la première fois dans les finances, et le système hardi de M. Chase avait décidément obtenu gain de cause. Ce que malheureusement il ne pouvait faire, c'était de réparer d'un jour à l'autre les forces financières du pays, d'alléger les charges excessives qui devaient encore longtemps peser sur lui. Jamais l'héritage de la guerre civile n'avait paru si lourd à soutenir. La dette, qu'on commençait à réduire lentement, était encore de près de 13 milliards en y comprenant le papier-monnaie; le papier, qui s'était beaucoup relevé depuis la guerre, valait encore un tiers de moins que l'or. Cependant on n'avait pas perdu courage. Tout en faisant d'énormes dépenses dans les états du sud pour nourrir les nègres affranchis et pour soutenir l'autorité fédérale, tout en pourvoyant dans le nord aux extravagantes prodigalités du congrès en-

vers les anciens défenseurs de la patrie, le trésor fédéral réduisait la dette, rachetait le papier-monnaie, faisait face à tous ses engagemens. La résolution était prise de tout rembourser jusqu'au dernier dollar. Si quelques discussions s'étaient élevées parfois entre les *expansionistes* ou partisans de l'expansion du papier-monnaie et les *contractionistes*, qui au contraire voulaient le réduire, elles s'étaient toujours terminées à l'avantage de ceux-ci. Le ministre Mac-Culloch avait même obtenu du congrès l'autorisation formelle de racheter pour 4 millions de dollars de *greenbacks* tous les mois. Quant à la dette proprement dite, sauf quelques démagogues ou excentriques qui prêchaient la banqueroute, tout le monde y voulait entièrement faire honneur.

Jusque-là tout allait bien, et l'on n'aurait éprouvé aucune difficulté sérieuse, si la prospérité publique n'avait eu gravement à souffrir de ces sacrifices trop prolongés. Pendant longtemps, l'essor de la richesse nationale avait à peine semblé se ralentir : les rentrées des impôts étaient faciles, les revenus de l'état se soutenaient parfaitement et tendaient au contraire à grossir; mais depuis l'an dernier il n'en était plus de même : l'appauvrissement du pays se manifestait par la baisse des revenus publics. Le commerce languissait, l'agriculture était écrasée par les taxes, l'industrie, malgré d'énormes tarifs protecteurs, se mourait d'inanition.

Les planteurs du sud, déjà aux trois quarts ruinés, aux prises avec les premières difficultés de l'organisation du travail libre, accablés par les mauvaises récoltes et par la taxe d'exportation si onéreuse que le congrès avait établie sur les cotons dans l'intérêt des manufacturiers des états de l'est, renonçaient à cultiver leurs terres et émigraient vers le nord. L'industrie des cotonnades n'était pas moins compromise dans la Nouvelle-Angleterre que la culture du coton dans le sud. Lors de la collection de l'*income-tax* au bout de l'année fiscale, les déclarations des contribuables avaient accusé une diminution effrayante de la fortune publique. Bon nombre des plus gros revenus du pays avaient baissé des deux tiers, quelques-uns étaient réduits à presque rien. Ce malaise commençait à gagner jusqu'aux classes laborieuses, peu accoutumées en ce pays à sentir la gêne. Les taxes, vainement surélevées, refusaient de produire la somme indispensable au trésor pour payer l'intérêt de la dette et fournir aux services publics. Bien que dans l'évaluation des revenus de l'état le ministre Mac-Culloch eût tenu grand compte de la fatigue générale, la réalité restait encore au-dessous de ses prévisions. Pour les six derniers mois de l'année 1867, l'*inland revenue* (contributions indirectes), qui l'année précédente donnait encore 155 millions de dollars, n'en donnait plus que 100 à peine au lieu de 106 qu'on croyait pouvoir

espérer. On estimait que, si les choses continuaient de la sorte, les dépenses de l'année courante dépasseraient les revenus de 100 millions de dollars. Élever les taxes était impossible, elles avaient atteint la limite où elles ruinaient le pays sans être fructueuses pour le trésor. Elles étaient du reste mal réparties, mal assises, d'une collection coûteuse et difficile. La contrebande florissait sur la frontière canadienne; à l'intérieur même du pays, on commettait d'énormes fraudes qui ruinaient toute industrie régulière, et qui réduisaient le trésor à la pénurie. C'était de ce côté qu'aurait dû se porter l'attention d'un législateur sage; mais le congrès, tombé sous la domination des manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, n'avait guère su opposer au mal qu'une élévation démesurée des droits de douane, bonne seulement à l'aggraver.

Ce spectacle effrayait et mécontentait; les sacrifices imposés au pays commençaient à être supportés avec impatience, surtout dans l'ouest et dans le sud, contrées agricoles, peu riches en capitaux, écrasées par les tarifs de douane, et qui, n'étant pas créancières du trésor, ne tenaient guère à ce que la dette fût payée. De tous côtés on parlait de la nécessité d'une réforme financière; mais quelle devait être cette réforme, et quel remède trouver aux embarras du pays? Là-dessus on ne s'accordait plus guère. Les uns, oublieux des charges publiques, conseillaient simplement de réduire les impôts, d'autres prétendaient qu'il fallait les augmenter encore et prendre des mesures sévères pour empêcher les fraudes. Les uns accusaient l'excès du système protecteur, les autres, bravant l'évidence, trouvaient encore les droits de douane insuffisans. Ceux-ci accusaient le régime du papier-monnaie, et disaient qu'il fallait racheter au plus tôt ces chiffons sans valeur, ceux-là affirmaient qu'il fallait en émettre encore davantage, et que tout le mal provenait de l'insuffisance des moyens d'échange. Au milieu de cette anarchie d'opinions, M. Mac-Culloch, l'éminent financier auquel était dévolue la direction du trésor, avait conçu un plan modeste et sage, mais peu fait pour contenter les exigences et pour flatter les passions de la foule. Son projet consistait simplement à améliorer le crédit de l'état et à patiemment attendre l'avenir. Il voulait d'abord réformer l'assiette et la perception des impôts, de manière à rendre l'une moins pesante pour le pays et l'autre moins coûteuse pour l'état, racheter ensuite le papier-monnaie pour ramener au plus tôt la *base* de l'or, indispensable suivant lui à la sécurité des affaires, dût-on même pour cela recourir encore à l'emprunt, enfin consolider la dette ou en prolonger le terme en remboursant les anciens emprunts pour en émettre d'autres moins onéreux à mesure qu'ils viendraient à leur échéance et que se fortifierait le crédit public. Il fallait, disait-il, commencer cette réforme par le rachat des em-

prunts qui payaient intérêt en papier, racheter ensuite le papier lui-même, dont la quantité en circulation ne dépassait plus guère 400 millions de dollars, et en dernier lieu remplacer la dette entière par un nouvel emprunt remboursable en or après vingt ou trente ans au moins et portant un intérêt en or de 5 ou de 6 pour 100. Tels étaient les traits principaux du projet que M. Mac-Culloch exposait à la fin de l'année dernière dans son rapport au congrès.

Ces combinaisons savantes ne répondaient pas aux passions populaires, et elles avaient peu de chances de succès auprès de la foule. Ceux qui réclamaient avant toute chose la réduction des taxes fédérales ne devaient pas s'accommoder facilement d'un projet qui leur proposait pour unique remède l'amélioration du crédit public, et leur demandait tout d'abord la continuation de leurs sacrifices. Il leur fallait un remède plus radical et d'une action moins lente, un moyen quelconque d'alléger immédiatement les charges nationales et de supprimer une partie des impôts. Or ce moyen se présentait à l'esprit de tout le monde. Quoique d'une utilité douteuse et surtout d'une injustice évidente, il était d'une simplicité bien faite pour séduire les esprits bornés : c'était en un mot la répudiation de la dette publique. La dette, aux yeux de la foule, c'était l'ennemi du pauvre, la cause de toutes les misères, le grand obstacle à la prospérité du pays. La dette une fois supprimée, tous les impôts seraient abolis. La dette était l'odieux privilége des spéculateurs et des capitalistes, qui affamaient le peuple pour toucher des rentes usuraires, et qui seuls étaient exemptés de la taxe payée par les simples citoyens. Tandis que le peuple se contentait des *greenbacks* de la trésorerie et des chiffons de papier des banques nationales, c'était de l'or qu'il fallait donner à ces hommes avides. Ils avaient profité de l'embarras des finances pour mettre le trésor au pillage et pour se ménager des profits scandaleux. La dette enfin était un monopole tyrannique, un tribut levé sur le peuple par une sorte d'aristocratie nouvelle; on en parlait comme jadis on avait parlé de la Banque des États-Unis sous l'administration du président Jackson, et, comme autrefois, ces grands mots d'aristocratie et de monopole n'étaient jamais prononcés en vain.

Ces absurdités avaient sans doute contre elles tous les hommes honnêtes et de bon sens: ils comprenaient que l'immunité d'impôts dont jouissait la dette fédérale n'était qu'une garantie de la loyauté du trésor envers ses propres créanciers, que le paiement des intérêts en or et la promesse du recouvrement en or étaient le seul moyen d'inspirer la confiance et de maintenir le crédit de l'état, que d'ailleurs ces deux conditions faisaient partie d'un contrat formel dont on n'avait pas le droit d'altérer les termes; mais le peuple avait des courtisans intéressés qui le prêchaient tous les jours sur

ce thème, et qui trouvaient leur profit à exciter sa colère contre « l'arrogance » des créanciers de l'état. Voyant dans cette agitation populaire un puissant instrument d'influence, les démocrates s'étaient mis de tous les côtés à la tête du mouvement. S'ils ne demandaient pas la banqueroute pure et simple, ils réclamaient à grands cris la réduction de la dette au moyen de deux mesures très simples qui mettraient fin à tous les maux. La première consistait à prélever un impôt sur l'intérêt de la dette, manière commode de le réduire tout en gardant l'apparence de la bonne foi, la seconde à décréter que la dette entière, intérêt et capital, serait désormais payée en papier-monnaie, lors même que les engagemens de l'état prescriraient le paiement en or. Cela s'appelait faire rendre gorge aux oppresseurs et les ramener sous le niveau de l'égalité commune.

C'était M. Pendleton, l'ancien collègue du général Mac-Clellan dans sa candidature malheureuse à la présidence, qui avait pris la direction de cette croisade contre les créanciers du trésor et contre l'honneur des finances nationales. Candidat possible des démocrates aux élections prochaines, il espérait par ce moyen pouvoir soulever une faction puissante et rajeunir les forces de son parti. Dans l'ouest, où il exerçait une grande influence, il trouvait les esprits déjà préparés à le suivre. Aux partisans du libre échange, toujours nombreux dans cette contrée, il promettait l'abaissement des tarifs de douane, et ils accouraient en foule à son appel. Aux populations agricoles et laborieuses, il promettait la vie à bon marché, l'élévation des salaires, la réduction des impôts, la reprise du travail, et cet appât toujours infaillible lui attirait de nombreux partisans. Ces intérêts et ces convoitises trouvaient d'ailleurs un terrain commun dans cette ancienne doctrine des *state rights*, toujours hostile à l'autorité fédérale, et opposée systématiquement à toutes ses entreprises. La tradition démocratiqne était l'abri naturel à l'ombre duquel ils devaient s'unir pour arriver ensemble au pouvoir. Tous les démocrates ne consentaient pas à entrer dans cette coalition nouvelle, la plupart hésitaient encore à se faire les avocats de la spoliation ; mais le courant les entraînait en dépit d'eux-mêmes, leur résistance devenait chaque jour plus faible, et ils envisageaient sans beaucoup d'horreur l'abîme de la banqueroute.

De leur part cette conduite était naturelle et n'avait rien qui dût étonner personne. Les démocrates s'étaient toujours montrés les adversaires décidés de la politique financière du congrès ; ils l'avaient toujours dénoncée comme une des plus funestes conséquences et une des plus déplorables applications de la doctrine républicaine. A cette heure même, ils associaient toujours dans leurs attaques la politique de reconstruction des radicaux et les dépenses

excessives qu'elle rendait nécessaires. Avocats constans de l'économie contre les prodigalités du congrès, ils devaient se saisir avec empressement de toutes les armes qui leur seraient fournies pour y résister. Ce que d'ailleurs ils haïssaient le plus dans la politique financière du congrès, ce n'était pas tant la dépense elle-même que le système et le principe. Ce système, qui contenait à lui seul une révolution tout entière, blessait la foi démocratique dans ses traditions les plus chères et dans ses dogmes les plus respectés. Jaloux de l'indépendance des états, ennemis de la centralisation sous toutes ses formes, les démocrates avaient été de tout temps opposés à l'extension de la dette fédérale comme à un instrument de tyrannie des plus dangereux. On se rappelle la guerre acharnée qu'ils firent à la Banque des États-Unis sous l'administration de Jackson. Jamais ils n'avaient souffert l'existence d'aucune institution financière qui pût fortifier l'influence ou resserrer le lien du gouvernement fédéral, et ils eussent voulu, s'il était possible, qu'il n'y eût pas même de finances fédérales. Il faut ajouter que la dette fédérale n'avait été contractée que pour combattre leur cause. Tout concourait donc à augmenter leur aversion pour le système financier dont elle était la pierre angulaire.

Ce qui est certainement plus singulier, c'est le secours inattendu que le parti de la banqueroute partielle et du remboursement de la dette en papier-monnaie trouvait, dans le sein même de l'opinion républicaine, parmi les radicaux les plus avancés. Ceux-ci n'étaient point portés à cette mesure extrême par la haine du système de M. Chase ni par un amour exagéré du *free trade;* c'étaient au contraire les plus violens promoteurs de la politique radicale, les protectionistes les plus ardens et les plus aveugles. Ils étaient arrivés aux mêmes conclusions par des voies toutes différentes. Ils n'étaient poussés que par leur excessive admiration pour le papier-monnaie et par leur confiance enthousiaste dans la supériorité de ce moyen d'échange sur cette monnaie barbare et surannée à laquelle une politique rétrograde leur conseillait maintenant de revenir.

On n'a peut-être pas oublié que pendant la dernière année de la guerre civile, quelques financiers excentriques, M. Thaddeus Stevens entre autres, s'étaient fréquemment indignés contre les variations continuelles de la valeur du papier-monnaie, et avaient proposé au congrès de mettre fin à ces fluctuations désastreuses en décrétant une fois pour toutes l'égalité de l'or et du papier. Cette invention naïve, dont le congrès d'ailleurs avait fait justice, pouvait alors être excusée par le trouble de cette heure difficile et par l'exaltation d'un patriotisme emporté au-delà de toute raison; mais, au lieu de s'évanouir avec le danger qui l'avait fait naître, cette folie persiste encore dans quelques têtes, et le taux forcé du papier-

monnaie n'a pas cessé d'avoir ses partisans. S'il faut en croire ces obstinés utopistes, le malaise qui se fait sentir aux États-Unis a pour cause principale la présence de l'or sur le marché. Le papier, s'imaginent-ils, vaut au moins autant que l'or, et c'est la spéculation toute seule qui l'empêche de monter à son taux naturel. Si l'industrié souffre et si le commerce languit, ils attribuent tout le mal à l'insuffisance des moyens d'échange, au taux actuel du papier-monnaie. « Ce taux, disent-ils, est factice; c'est la concurrence de l'or qui le déprécie. Au lieu de racheter le papier-monnaie, il faut au contraire en émettre davantage, et exiler l'or du marché national en le remplaçant par du papier dans tous les paiemens. » C'est par cette voie que certains radicaux extrêmes en sont venus à recommander une mesure qui serait, à vrai dire, une banqueroute partielle et une spoliation des créanciers de l'état.

Cette théorie se rattachait d'un autre côté aux intérêts du parti protectioniste. Pour exclure l'or du marché national et pour y faire régner le papier-monnaie, ce n'était pas assez d'établir que le papier valait de l'or. Il fallait rendre l'or inutile et éviter toute transaction commerciale qui en eût exigé l'usage. Il fallait établir des droits protecteurs pour tuer la concurrence étrangère et pour empêcher l'importation des produits du dehors; il fallait autant que possible isoler les États-Unis du reste du monde, et se suffire avec l'industrie nationale comme avec la monnaie légale du pays. Ainsi l'*expansion* du papier-monnaie conduisait au régime protecteur le plus rigoureux. Bon nombre de protectionistes embrassaient avec ardeur une doctrine aussi favorable à leurs intérêts. Ceux même qui n'espéraient point tuer la concurrence étrangère, et qui ne croyaient pas que l'or pût être exclu du marché, n'en étaient pas moins les partisans déclarés de l'*expansion*. Plus il y aurait de papier jeté sur la place, plus la valeur de l'or deviendrait grande, et plus deviendraient onéreux les droits d'importation payés à la douane par les marchandises étrangères (1). Protection et papier-monnaie devaient donc se soutenir et se nourrir mutuellement; ils étaient comme les deux faces d'un seul et même système également dangereux des deux côtés.

Ainsi, tandis que les démocrates des états de l'ouest, appuyés sur le sentiment du *free trade*, excitaient contre la dette les vagues ressentimens populaires, il se formait dans les états de l'est, au sein même du parti radical, une faction qui se proposait un but à peu près semblable, mais qui s'appuyait au contraire sur les intérêts de l'industrie nationale et sur le système protecteur. A cette étrange coalition d'utopies et de convoitises venaient se joindre

(1) Les droits de douane doivent être acquittés en or.

tous les intérêts attachés de près ou de loin à l'existence du papier-monnaie. Les banques, par exemple, auraient trouvé tout profit à ce qu'on n'opérât pas de réduction dans la monnaie fiduciaire, à ce qu'on étendît au contraire la circulation de cette monnaie; la reprise des paiemens en or devait être on ne peut plus onéreuse pour elles, car elle les forçait à rembourser en espèces les billets qu'elles soldaient maintenant en papier. En général, ceux qui avaient des remboursemens à faire tenaient pour l'expansion du papier-monnaie, ceux qui avaient à en recevoir tenaient pour la reprise des paiemens en or. Tel était le sens général de cette grande levée de boucliers contre les finances fédérales; on pouvait l'appeler de son nom véritable la ligue des débiteurs contre les créanciers.

Les deux partis se trouvaient en présence depuis l'ouverture du congrès. La guerre avait éclaté à l'occasion du rapport et du système de M. Mac-Culloch. L'un des plus gros emprunts contractés pendant la guerre, l'emprunt des 5—20 (remboursable entre cinq et vingt ans), commençait à toucher à son terme, et le moment était venu de pourvoir au remboursement. Or, si les intérêts de cet emprunt étaient expressément payables en or, il y avait une ambiguïté singulière dans le texte de la loi quant au remboursement du capital lui-même, pour lequel l'emploi de la monnaie sonnante n'était pas formellement stipulé. Cette irrégularité provenait sans doute de ce qu'à l'époque où l'émission fut votée, la valeur du papier était encore égale à celle de l'or. L'intention des auteurs de la loi ne pouvait d'ailleurs être douteuse, et équivalait envers les preneurs de l'emprunt à un véritable engagement de bonne foi. Aussi M. Mac-Culloch conseillait-il au congrès le remboursement intégral en or au moyen de l'émission nouvelle d'une dette consolidée ou d'un emprunt à longue échéance dont les conditions seraient plus avantageuses pour le trésor. Il demandait en même temps qu'on lui accordât la faculté de racheter le papier-monnaie en plus grande quantité. Quant à l'établissement d'une taxe nouvelle sur les emprunts futurs à émettre, il admettait avec raison que, si l'exemption d'impôt était légitime et nécessaire en ce qui touchait le gouvernement fédéral, elle était illégale et contraire au principe fédératif en ce qui touchait les états particuliers, auxquels on ne pouvait contester le droit de taxer toutes les valeurs; il reconnaissait cependant qu'il était nécessaire de protéger les porteurs de titres contre la rapacité ou la malveillance des gouvernemens des états. Il proposait donc de remplacer les taxes locales par une retenue d'un sixième que le gouvernement fédéral percevrait lui-même pour le distribuer entre les états à proportion du nombre des habitans. Ce compromis honnête et sage ne portait, bien entendu, que sur les emprunts futurs; le dédommagement accordé aux états

aux dépens du trésor fédéral n'était nullement une application du principe de l'impôt sur la dette, c'était au contraire la garantie de l'immunité nécessaire qu'il fallait assurer aux créanciers du trésor public sur la foi de leur contrat.

C'est alors que se montra le nouveau parti des *répudiateurs*, dirigé par ses trois chefs, MM. Stevens, Butler et Pendleton, ordinairement peu accoutumés à marcher ensemble. Ils s'élevèrent tous avec violence contre le remboursement en or de l'emprunt échu. Le général Butler ayant proposé à la chambre le remboursement pur et simple en papier-monnaie, la chambre le repoussa avec une véritable indignation, mais pour y revenir indirectement sous la forme d'un projet de conversion forcée sous la menace d'un remboursement *en monnaie légale*, c'est-à-dire en papier nouveau que le trésor serait autorisé à émettre jusqu'à concurrence de 400 millions de dollars. Ce projet s'élaborait au sénat avec une extrême lenteur. En attendant, la chambre des représentans, agissant sous l'influence des répudiateurs, refusait au ministre des finances la faculté d'accélérer la réduction du papier-monnaie, et lui retirait même le droit d'en racheter pour 4 millions de dollars tous les mois. Le procès du président était venu sur ces entrefaites retarder les travaux du congrès et détourner l'attention du pays. Depuis plusieurs mois, le bill qui pourvoyait au remboursement des 5—20 et à l'émission du nouvel emprunt destiné à les remplacer languissait dans les commissions. La majorité du congrès semblait être à la recherche d'une sorte de compromis boiteux entre les deux doctrines, qui, sans donner tout à fait gain de cause aux partisans du papier-monnaie, permît néanmoins de réduire l'intérêt de la dette ou de ne pas la rembourser tout entière.

Telle était la question qui se présentait devant le pays avec la solennité de l'occasion présente, et sur laquelle le peuple des États-Unis allait avoir à se prononcer dans l'élection prochaine. Malgré les ravages faits par l'idée de la banqueroute chez les populations des états de l'ouest et en général parmi le peuple des campagnes, la nation américaine avait trop le sentiment de son honneur, elle comptait trop de citoyens personnellement intéressés à l'exécution des engagemens du trésor, pour que le succès des répudiateurs fût sérieusement à redouter. Quoique les deux grands partis qui se disputaient l'élection fussent divisés sur la question financière, tout donnait à penser que les républicains resteraient fidèles à la cause de l'honnêteté publique, tandis que les démocrates seraient entraînés par les hommes de l'ouest à quelque déclaration compromettante et nuisible à leur cause.

IV.

Le 20 mai, le jour même où se répandait la nouvelle de l'acquittement du président Johnson, la grande convention des républicains se réunit à Chicago. Elle comprenait près de 700 membres. Tous les états du sud s'y étaient fait représenter, même ceux qui, n'étant pas encore entièrement reconstruits, ne pouvaient légalement prendre part à l'élection prochaine; on n'avait pas eu le courage de fermer la porte à leurs délégués. On remarquait dans la foule un groupe de figures noires magnifiquement harnachées pour cette occasion solennelle et caparaçonnées des pieds à la tête avec une élégance tout africaine : c'étaient les délégués de la Georgie et de la Caroline du sud. Il était évident que les radicaux n'étaient pas en grand nombre, et que les modérés resteraient les maîtres du terrain. Dès le début, le général Schurz, président temporaire de la convention, exposa dans son discours d'ouverture le programme qu'on allait voter, et le résuma avec beaucoup de bonheur en deux mots énergiques : « justice à l'esclave émancipé, justice au créancier de l'état. » Ces paroles furent couvertes d'acclamations par l'assemblée, et il fut dès lors évident que telles seraient les deux « planches » principales qui devaient composer la *plate-forme* sur laquelle on allait élever le général Grant.

Les résolutions étaient préparées d'avance, et elles furent votées séance tenante. Jamais le parti républicain n'avait tenu un langage aussi prudent et aussi modéré depuis le temps du président Lincoln. Sauf un passage injurieux contre M. Johnson et sa politique, tout le manifeste était rédigé avec une circonspection et une réserve auxquelles on n'était plus accoutumé depuis longtemps. Les auteurs ne s'étaient pas piqués d'une logique rigoureuse, ils avaient même sur plus d'un point mérité le reproche d'inconséquence, et blessé sans beaucoup de scrupule la doctrine constante de leur parti. Ils s'étaient appliqués visiblement à adoucir la politique radicale et à ne pas effaroucher le sentiment populaire en étalant des principes trop absolus. On remarquait entre toutes les autres la résolution où ils touchaient la question du suffrage des noirs. Au lieu de se prononcer dans le sens des idées radicales et de proclamer avec éclat l'égalité des droits entre tous les hommes, ils distinguaient soigneusement entre les états du sud, où l'égalité du suffrage « était imposée par toutes les considérations possibles de sûreté, de reconnaissance et d'équité, » et les états loyaux du nord, où la question du suffrage « appartenait au peuple lui-même. » Assurément cette distinction n'était pas d'une justice irréprochable; mais elle était d'accord avec le sentiment du pays et avec l'opinion

sincère de ce grand parti républicain modéré qui depuis plusieurs années suivait les radicaux sans les croire, et qui commençait maintenant à les dominer à son tour.

Il en fut de même sur la question financière; les partisans de la banqueroute n'osèrent même pas élever la voix. En revanche, on accueillit avec des transports d'allégresse la résolution qui dénonçait « toute forme de répudiation comme un crime contre la patrie, » et déclarait que « l'honneur national exigeait le paiement intégral de la dette publique à tous les créanciers de l'état, nationaux ou étrangers, non-seulement suivant la lettre, mais encore suivant l'esprit des lois qui l'avaient fondée. » A cette déclaration solennelle s'en joignaient deux autres qui la développaient : l'une recommandait l'extension du terme de la dette à un plus grand nombre d'années pour faciliter le remboursement ainsi que la réduction de l'intérêt par tous les moyens honnêtes. « La meilleure façon, disait l'autre, de diminuer le fardeau de la dette, c'est d'améliorer le crédit public, de sorte que les capitalistes offrent leur argent au trésor à un taux d'intérêt moins élevé. » L'assemblée se prononçait enfin pour l'égalisation et la réduction des taxes au moyen d'une répartition plus équitable aussitôt que cela se pourrait faire sans violer les engagemens de l'état. On remarqua que, par un raffinement de prudence, les résolutions étaient muettes sur le compte du papier-monnaie, et que le mot de paiement en or n'y était même pas une seule fois prononcé; mais, malgré cette omission volontaire, le sens de ce manifeste était trop clair pour qu'il fût possible de s'y tromper. Paiement intégral de la dette, émission de nouveaux emprunts à meilleur compte, égalisation des impôts sans toucher aux droits acquis, c'était tout le système de M. MacCulloch qui se trouvait consacré par l'adoption du parti républicain. — Une résolution pour le maintien des primes et pensions accordées aux défenseurs de la patrie assurait aux républicains l'appui de tous les soldats vétérans, enfin la convention déclarait qu'il fallait encourager l'immigration étrangère, et « proclamait sa sympathie pour tous les peuples opprimés qui luttaient pour leurs droits. » C'était là le petit bout de flatterie d'usage que tous les partis ne manquent jamais d'adresser en Amérique à la population irlandaise.

Telle était la bannière que déployait la convention de Chicago. Restait à choisir l'homme qui devait recevoir en dépôt cette bannière, et, suivant le style pompeux et imagé de la politique américaine, devenir le « porte-drapeau » du parti. Ici encore les radicaux extrêmes subirent un échec sensible. Ils n'essayèrent même pas de disputer la candidature au général Grant. Les présidens des délégations de chaque état vinrent répéter l'un après l'autre, au mi-

lieu des applaudissemens de l'assemblée, le nom de ce candidat sans concurrens (1). La vice-présidence au contraire était disputée entre un grand nombre de compétiteurs sérieux. Il y en avait au moins une vingtaine, dont les plus marquans étaient MM. Colfax, Fenton, Hamlin et Wade, ce dernier le favori des radicaux. Au commencement, M. Wade paraissait devoir être choisi en représailles du mauvais succès de l'*impeachment*. On criait dans l'assemblée : « Wade et vengeance ! » Dès le premier tour de scrutin, ses chances diminuèrent, et au cinquième M. Schuyler Colfax, *speaker* de la chambre des représentans, fut presque unanimement élu. Ce fut alors à qui obtiendrait l'honneur de proclamer le nom des deux candidats. M. Logan, le fougueux orateur du congrès, fut chargé de cette tâche. « Au nom des citoyens, des soldats et des marins loyaux de cette grande république des États-Unis, dit-il, au nom de la loyauté, de la liberté et de la justice, au nom du parti national unioniste républicain, je nomme pour candidat à la première magistrature de ce pays le général Ulysse Grant. » Les 650 délégués se levèrent comme un seul homme en poussant une longue acclamation à laquelle répondirent les 2,000 spectateurs présens dans la salle. L'orchestre fit entendre une marche triomphale. Un rideau se souleva et laissa voir le portrait du grand homme; une colombe peinte aux trois couleurs du drapeau national prit son vol et se mit à tournoyer au-dessus de l'assemblée. Ce fut un de ces triomphes d'apparat tels que le charlatanisme américain les aime, et qui sont la mise en scène obligée des grandes manifestations des partis.

En dépit de ces petits ridicules, la convention de Chicago était un grand événement politique. Elle renouait solidement le lien affaibli de ce grand parti républicain unioniste qu'avaient paru ébranler un instant les tentatives de division des radicaux. Elle prouvait que la domination qu'exerçait depuis huit ans l'opinion républicaine ne tenait pas à l'influence passagère de la guerre civile ou à l'alliance éphémère des doctrines abolitionistes. Elle montrait que le grand parti républicain ne se laisserait pas, comme on avait pu le croire, traîner à la remorque des radicaux extrêmes, qu'il saurait au contraire contenir leurs violences et maintenir la discipline

(1) Les états du *far west* se firent remarquer par la forme pompeuse de leurs votes. « Nous avons, dit la Californie, fait un voyage de six mille lieues pour donner nos voix au général Grant. — Les Montagnes-Rocheuses du Colorado disent : Six voix pour le général Grant. — Les montagnes de Montana, d'où descendent les eaux de la Columbia et du Mississipi, retentissent du nom de Grant, auquel nous donnons nos deux voix. » On a dit souvent que l'homme du *far west* empruntait aux Indiens quelque chose de leur langage et de leurs mœurs. Ne croirait-on pas entendre Faucon-Noir ou Serpent-Rouge nommer pour chef quelque grand guerrier dans quelque conseil des tribus de la prairie?

dans leurs rangs. Par le choix populaire du général Grant, par son programme à la fois honnête et prudent, la convention s'assurait le concours de tous ceux qui pendant la guerre avaient sincèrement soutenu la cause de l'Union. Par la probité de sa politique financière et par la force de ses déclarations contre la banqueroute, elle réveillait le sentiment de l'honneur national, toujours si puissant chez les citoyens de la grande république. Par la fermeté enfin et par la modération de son langage, elle dérobait aux démocrates la meilleure partie de leurs moyens d'influence, et elle les mettait dans l'impossibilité de lui répondre sans faire appel à des passions dangereuses et à des doctrines dégradantes pour l'esprit public.

Le parti démocratique était en effet fort embarrassé. Sa convention se réunit à New-York le 7 juillet dans la grande salle de *Tamman-Hall*. Les hommes du sud y étaient venus en grand nombre, choisis pour la plupart dans la classe des anciens rebelles privés de leurs droits électoraux par les lois de reconstruction du congrès. On remarquait parmi eux MM. Wade-Hampton, Forrest, plusieurs hommes qui avaient joué un grand rôle dans la guerre civile. S'il n'y avait point de nègres dans l'assemblée, on y voyait en revanche une députation féminine venue pour revendiquer les droits du sexe opprimé. M. Pendleton, qui semblait le héros de la réunion, arriva suivi de tout son bataillon d'hommes de l'ouest, tous partisans de la banqueroute et du paiement en papier-monnaie, qui portaient chacun sur la poitrine en signe de reconnaissance un grand morceau de papier imitant un *greenback* de 5 dollars. Une foule immense se pressait dans les tribunes et dans les rues avoisinantes. Les délégués, au nombre de 630, tous décorés de rubans de couleur, siégeaient en cercle autour de la salle, assis par groupes au pied des bannières qui portaient les noms de leurs états respectifs. A n'en juger que par l'apparence imposante de l'assemblée, on eût dit que l'union, la confiance, la certitude du succès, régnaient dans tous les cœurs, et que la convention de New-York allait renvoyer fièrement son défi à la convention de Chicago.

La différence était grande pourtant. On était loin de l'unanimité extraordinaire avec laquelle les républicains venaient de proclamer la candidature du général Grant. Une candidature sérieuse, c'était justement ce qui manquait aux démocrates. On avait plus de quinze candidats possibles, et aucun dont le succès fût probable. C'étaient MM. Johnson, Pendleton, Church, Packer, English, Doolitle, Parke, Reverdy Johnson, Hendricks, Seymour, Chase, les généraux Hancock, Mac-Clellan, Blair, et bien d'autres encore qui avaient chacun leurs partisans. Tous obtinrent des voix au premier tour; mais qui choisir dans cette foule pour l'opposer à un concurrent tel que le

général Grant? Seul M. Pendleton était venu en force imposante et réunissait un grand nombre de suffrages; mais nommer l'ancien *copperhead*, le partisan de la banqueroute, c'était courir à une défaite certaine, c'était éloigner tous les unionistes, tous les amis des bonnes finances, tous les républicains modérés, qui depuis quelque temps s'étaient rapprochés des démocrates. Les hommes sages et habiles de la convention étaient d'avis d'élire M. Chase, le seul candidat dont le nom pût être opposé à celui du général Grant, le seul qui pût lui ravir quelques voix républicaines. M. Chase, qui est ambitieux et qui s'était brouillé avec les radicaux depuis le procès du président Johnson, visait toujours à la présidence, et se flattait de pouvoir obtenir cette candidature si disputée; mais ce radical, ce révolutionnaire, cet inventeur du papier-monnaie, cet émancipateur des noirs, nommé jadis à la cour suprême pour y imposer les doctrines républicaines, si amoureux qu'il fût de la présidence, ne pouvait avoir changé en un jour. Son programme de *suffrage universel et amnistie universelle* n'était guère de nature à satisfaire les vrais et les bons démocrates. Comment d'ailleurs faire accepter aux hommes du sud l'ancien ennemi des droits des états, aux démocrates répudiateurs de l'ouest le créateur de la centralisation financière? La dignité même du parti démocratique lui interdisait de faire un pareil choix. Prendre pour candidat M. Chase à moins de lui imposer une apostasie à laquelle il ne pouvait consentir, c'était abjurer les doctrines démocratiques et donner au parti le coup de la mort. Il y avait à peine quelques mois que M. Chase avait été le candidat probable des radicaux avancés, celui dont ils opposaient les convictions inflexibles au modérantisme et à l'hésitation du général Grant. Si maintenant Chase, le radical, allait se mettre à la tête des démocrates, tandis que Grant, le modéré, devenait le candidat des républicains, les élections ne seraient plus qu'une comédie vaine, et n'auraient plus d'autre but que la possession des places. On ne pouvait donc prendre ni M. Pendleton, ni M. Chase, et il fallait, dans l'embarras du choix, se reporter sur un homme de second ordre et d'une moindre importance personnelle. Voilà comment la majorité se décida enfin pour M. Seymour, l'ancien gouverneur de l'état de New-York, qui n'avait pas même sollicité cet honneur, et qui feignit longtemps de s'en défendre. On lui adjoignit le général Blair, l'ancien ami du président Lincoln, pour donner un candidat à l'armée. M. Chase n'eut que des remercîmens pour sa conduite dans le procès du président. M. Pendleton s'en retourna dans l'ouest avec son bataillon désappointé, mais prêt à donner un coup de main vigoureux au *ticket* électoral de Seymour et Blair.

Il était impossible de faire un choix plus malheureux. Le gouver-

neur Seymour était un tacticien plein d'expérience, un homme politique blanchi sous le harnais, et personne assurément n'était plus capable que lui de tirer parti de la situation difficile où les démocrates se trouvaient engagés ; mais son nom était profondément impopulaire. On se souvenait du rôle presque factieux qu'il avait joué pendant la guerre, à une époque où le danger de la patrie devait primer toutes les opinions. Il avait été dans ce temps-là un des chefs les plus marquans de ce parti des *copperheads* ou des *démocrates de la paix*, qui avait laissé de si amers ressentimens dans le cœur de tous les bons patriotes. Il avait paru en 1864 dans la convention démocratique de Chicago comme le candidat favori des sécessionistes, et c'était par une concession aux sentimens du pays qu'on avait préféré à sa candidature celle du général Mac-Clellan. Il devait avoir contre lui tous les défenseurs de la cause nationale, tous ceux qui pendant cinq ans l'avaient servie de leur parole, de leur fortune ou de leur épée. — Quant au général Blair, qu'on avait choisi pour plaire à l'armée, c'était un soldat de cabinet plus hardi dans les intrigues que dans les dangers du champ de bataille, plus accoutumé à respirer l'air de la Maison-Blanche que la fumée du canon. L'armée le connaissait à peine, et ceux qui le connaissaient se défiaient de lui. La variation fréquente de ses opinions politiques, l'espèce d'influence de cour qu'il avait exercée successivement auprès de tous les présidens des États-Unis, les relations intimes qu'il avait su conserver avec les hommes du sud en servant néanmoins la politique radicale, tout le rendait également suspect aux républicains et aux démocrates. Aussi violent dans ses discours qu'inconséquent dans sa conduite, son premier soin, en acceptant la candidature, fut d'écrire contre le général Grant une lettre insultante et grossière où il l'accusait d'être un assassin. La lettre de M. Seymour fut au contraire prudente, digne et modérée. Tous deux affichaient une grande confiance dans le résultat de l'élection prochaine; mais leur candidature était de celles qui accusent la faiblesse irrémédiable du parti qui les adopte.

La rédaction du programme ne fut pas plus heureuse que le choix des candidats : elle était peut-être, il faut le dire, encore plus difficile. On devait à la fois satisfaire les démocrates purs et ne pas effrayer les républicains modérés, dont l'alliance était aujourd'hui si précieuse aux conservateurs. Il fallait contenter à la fois les capitalistes et la multitude, les répudiateurs et les créanciers de l'état, les hommes du sud et les hommes du nord, les anciens rebelles et les anciens soldats fédéraux. De tous les côtés, les démocrates se trouvaient en présence de faits accomplis qu'ils ne pouvaient ni approuver, sous peine de se dédire, ni contester, sous peine de perdre la plupart de leurs partisans nouveaux. La

résignation devait être leur attitude, la protestation était leur devoir. Il fallait que leurs résolutions fussent rédigées avec assez d'art pour caresser les opinions nouvelles sans s'y rendre, pour renoncer aux anciennes traditions sans les désavouer : problème incommode qu'il fallait résoudre sous peine de n'avoir plus que des généraux sans armée, et de voir le grand rassemblement de New-York s'évanouir sans laisser de traces dans l'opinion du pays.

La *plate-forme* démocratique débutait par un abandon formel de la sécession et de l'esclavage, par une promesse solennelle de ne jamais chercher à les faire renaître. Elle demandait en retour la restauration des droits des états et du gouvernement civil dans les pays du sud, l'amnistie politique universelle de tous ceux qui avaient pris part à la rébellion. Elle se déclarait favorable au paiement de la dette en papier-monnaie « toutes les fois qu'il n'était pas expressément stipulé que le remboursement se ferait en or, » ce qui était la répudiation partielle de l'emprunt des 5—20. Elle recommandait l'établissement d'une taxe « sur les titres de la dette et sur les autres effets publics, » ce qui était encore une autre forme de banqueroute. Elle réclamait « une seule et même monnaie pour le gouvernement et pour le peuple, pour le travailleur et pour le fonctionnaire, pour le producteur et pour le rentier de l'état. » Elle conseillait enfin l'économie, la répression des fraudes, la réforme des abus. — Une résolution d'un tout autre genre promettait l'énergique protection des démocrates à tous les étrangers naturalisés, flatterie d'usage à l'adresse de la grande association *feniane*, et destinée, comme la « sympathie » de la convention républicaine, à allécher les suffrages des bons électeurs irlandais. C'était la seule question sur laquelle les deux partis fussent d'accord.

Ce programme était tel qu'on devait l'attendre. Il souleva néanmoins dans le pays tout entier et dans les rangs des démocrates eux-mêmes un sentiment de réprobation soudaine où se mêlait je ne sais quelle impression de surprise et de regret. Les démocrates modérés, ceux qui repoussaient les hérésies financières de M. Pendleton, ou qui ne les considéraient que comme un instrument grossier d'agitation populaire, furent désolés de ces déclarations imprudentes qui les attachaient malgré eux à une politique financière déloyale et tombée dans le mépris. Ils sentaient que les capitalistes grands et petits dont les fonds étaient placés sur le gouvernement fédéral se comptaient par milliers dans toutes les villes, et que le peuple des États-Unis était trop éclairé et trop sage pour que l'apparence même de la banqueroute ne révoltât point la conscience nationale. Les démocrates s'étaient donc compromis en pure perte; leurs nouvelles théories financières allaient enlever à leur parti plus de voix qu'elles ne pourraient lui en donner. De tous côtés les répu-

blicains, ramassant l'arme qu'on venait de leur fournir, dénonçaient dans leurs réunions « la grande fraude des démocrates. » Des conventions se rassemblaient dans chaque état pour préparer les élections locales, et elles se prononçaient avec énergie contre les répudiateurs. C'était surtout sur cette question que l'élection semblait devoir porter, et il faut avouer que les démocrates n'avaient pas bien choisi leur terrain.

V.

La campagne électorale était déjà commencée. Elle durait, à vrai dire, depuis l'année dernière, et les élections des états du sud en avaient été le premier épisode. L'importance de ces élections était grande, car le sud allait rentrer dans la politique après huit ans d'absence, et, suivant qu'il prendrait parti pour les républicains ou pour les démocrates, son vote pouvait faire pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Aussi les deux partis se l'arrachaient-ils en ce moment comme une proie : les républicains pressant de tous leurs efforts la reconstruction, qui devait grossir leur nombre, et recrutant partout les électeurs noirs pour les enrôler sous la bannière radicale, — les démocrates résistant à la reconstruction dans les états où ils se sentaient trop faibles, disputant aux républicains la faveur du tout-puissant homme noir partout où ils croyaient avoir chance de leur tenir tête. Les républicains, est-il besoin de le dire? se trouvaient presque partout les plus forts grâce aux lois qui leur avaient attribué une espèce de censure arbitraire sur la composition du corps électoral. Malgré tous les embarras suscités par les démocrates, les états du sud se reconstituaient suivant les prescriptions du congrès, et ils revenaient un à un occuper leur ancienne place au sein du gouvernement fédéral. C'était d'abord l'Arkansas, dont les trois représentans radicaux rentraient dans les chambres dès le commencement du mois de mai, pendant le procès du président, puis la Louisiane, qui nommait un homme de couleur au poste de lieutenant-gouverneur, et qui envoyait à la majorité du congrès le renfort de ses trois députés et de ses deux sénateurs républicains; c'était ensuite la Caroline du nord, la Caroline du sud, la Georgie, l'Alabama, la Floride, admises tour à tour dans le courant de l'été, après avoir ratifié l'amendement constitutionnel et satisfait à toutes les autres exigences du *reconstruction bill*. Pour aller plus vite, le congrès faisait une loi, dite *omnibus bill*, qui rapatriait en masse les états encore indociles, et fixait les dernières conditions de leur retour. Dans quelques états pourtant, la résistance fut longue et obstinée. Dans l'Alabama par exemple, la nouvelle constitution n'avait pu de longtemps ob-

tenir la ratification du vote populaire, et il avait fallu que le congrès fît modifier les registres électoraux pour se procurer une majorité apparente. Dans la Floride et dans plusieurs autres états, le premier soin de la législature reconstruite avait été d'abolir les incapacités politiques des blancs. Trois états restaient encore en dehors de l'Union et ne pouvaient prendre part à l'élection présidentielle : le Mississipi, la Virginie et le Texas. Le Texas n'avait pas encore achevé sa constitution, et il était en proie à l'anarchie la plus confuse. La Virginie n'avait pas encore nommé sa législature, et montrait des dispositions inquiétantes; quant au Mississipi, il avait donné une majorité de 10,000 voix aux démocrates, et l'on allait employer pour le convertir le procédé infaillible de l'Alabama et de l'Arkansas, c'est-à-dire la révision des suffrages et la radiation des électeurs démocrates. Déjà les élections de deux des comtés avaient été annulées sous prétexte de fraude, et l'on n'attendait que de nouveaux prétextes pour faire de nouvelles annulations.

Ainsi les rôles étaient renversés : les états du sud, jadis si désireux de rentrer dans le giron de l'Union fédérale, refusaient maintenant de s'y laisser reconduire; c'était le congrès au contraire qui, après leur avoir si longtemps fermé sa porte, les forçait d'accepter leur grâce et les ramenait dans l'Union la corde au cou. Pour les y retenir assujettis et pour les empêcher de se raviser plus tard, l'*omnibus bill* décrétait la perpétuité des concessions une fois faites et l'impossibilité de jamais s'en dédire. Les états du sud étaient enfermés maintenant dans une espèce de prison légale. Il ne leur restait plus d'autre ressource que d'accepter franchement cette légalité nouvelle et de se jeter à corps perdu dans la bataille électorale. Encore était-il question de leur enlever cette dernière espérance et d'altérer dans quelques états les formes mêmes de l'élection. La législature radicale de la Floride venait de décider qu'il n'y aurait pas de vote populaire, et qu'elle se chargerait elle-même de désigner les électeurs présidentiels.

Mais l'Amérique est un pays où les partis ne perdent jamais courage. A peine revenus de la convention de New-York, les chefs sudistes se mirent bravement en campagne. Ils organisèrent de toutes parts de grands *meetings* pour ratifier le programme démocratique et pour rallumer l'ardeur de leurs partisans. L'espérance leur était revenue. A force de répéter qu'ils allaient prendre leur revanche et « regagner dans l'urne électorale ce qu'ils avaient perdu sur le champ de bataille, » ils avaient fini par le croire eux-mêmes. Ils avaient d'ailleurs un plan nouveau : n'ayant pas à compter sur la population blanche, qui, étant exclue du droit de suffrage, ne pouvait plus en rien les servir, ils avaient résolu de s'adresser à la population noire. Puisque les noirs étaient décidément les maîtres du

pays, c'était par eux qu'il fallait obtenir justice, c'était dans leurs rangs qu'il fallait chercher des soldats pour la cause des états du sud. Peut-être ne serait-il pas impossible aux anciens maîtres de regagner la faveur de leurs esclaves affranchis, et de leur donner une organisation puissante qui tînt en respect celle des radicaux.

Le succès fut d'abord plus grand qu'on ne l'aurait pensé. Dans toutes les grandes villes des états du sud, des clubs démocrates noirs s'organisèrent en opposition aux clubs radicaux. Des orateurs noirs enrôlés au service des démocrates coururent les campagnes, convoquant partout des *barbacues* (1) où ils appelaient à la fois les blancs et les noirs. A la Nouvelle-Orléans, le club démocratique noir fut bientôt assez fort pour se permettre de parcourir les rues avec torches et bannières en chantant des refrains contre les radicaux. Partout s'engagea une lutte acharnée pour la possession des électeurs noirs. Un jour, les démocrates avaient invité les noirs à un grand *barbacue* qui devait se tenir à Lagrange, dans l'état d'Arkansas; les radicaux firent croire à ces pauvres gens qu'on voulait les empoisonner. Une autre fois les démocrates tenaient un *meeting* sur la grande place de Richmond, et exhortaient les hommes de couleur à venir les entendre. Leur chef Hunnicut les rassembla dans la salle de la *loyal league*, leur fit jurer d'empêcher toute réunion des démocrates et de déchirer toutes les bannières de Seymour et Blair; ils sortirent en foule, coururent au *meeting*, l'interrompirent de leurs huées, jetèrent des briques au général Ould, qui parlait, et provoquèrent les blancs à des représailles qui mirent fin à tout essai d'union. En Georgie, les nègres eux-mêmes, excités les uns contre les autres, se battirent plus d'une fois entre eux. Le pauvre noir, naguère si humble et si méprisé, était devenu l'objet d'une compétition furieuse entre ceux qui avaient été ses maîtres et ceux qui se vantaient de l'avoir affranchi; c'était à qui lui ferait le plus d'avances, à qui inventerait les moyens les plus ingénieux pour le capter, à qui s'en ferait un instrument pour son ambition ou pour sa vengeance, et dans ce combat d'influence dont il était lui-même le prix, l'avantage ne restait pas toujours à ses amis les plus zélés.

Les démocrates employaient aussi d'autres armes. Si les radicaux passaient avec raison pour des oppresseurs aux yeux des hommes du sud, il faut avouer que leur existence commençait à devenir difficile, et qu'il leur fallait un certain courage pour occuper ce poste dangereux. Sans doute ils étaient les maîtres des gouvernemens artificiels qu'ils avaient donnés aux états du sud; c'était dans leurs mains qu'étaient rassemblés tous les pouvoirs légaux; ils

(1) C'est le nom donné dans le sud à ces grands *meetings* en plein air qui se tiennent dans les campagnes, au milieu des forêts.

avaient dicté les constitutions qui les régissaient à cette heure; ils siégeaient avec leurs créatures et leurs janissaires noirs dans les législatures qu'ils avaient fait élire. Ainsi l'on racontait plaisamment qu'un des membres du sénat de la Louisiane et deux membres de la chambre des représentans servaient pendant les vacances à bord d'un des paquebots du Mississipi, l'un comme barbier, les deux autres comme garçons de chambre. Dans l'Alabama, plusieurs des législateurs étaient des domestiques noirs servant dans les hôtels de Montgomery. Ces assemblées, composées de la sorte, n'étaient et ne pouvaient être que des instrumens dociles à toutes les volontés des chefs radicaux. Ceux-ci restaient donc, après comme avant la reconstruction légale, les vrais dictateurs des états du sud; mais plus leur autorité semblait absolue, plus en réalité leur situation était périlleuse et précaire. Non-seulement la moitié du peuple était en état de protestation permanente contre les gouvernemens qu'ils lui avaient donnés, non-seulement leurs nègres eux-mêmes, jusque-là si fidèles, commençaient à les trahir, mais surtout leurs personnes étaient en butte aux attaques les plus brutales, aux vengeances les plus féroces. On proférait tous les jours contre eux des propos menaçans, on disait communément qu'il fallait leur passer sur le corps pour aller aux élections. Les journaux épuisaient contre eux tout le vocabulaire des injures, on en inventait même de nouvelles, comme si la langue ordinaire n'eût pas suffi à exprimer la haine et le mépris qu'on avait pour eux. On leur avait forgé deux noms bizarres dont la dissonance gutturale et sauvage devait ajouter singulièrement à l'effet des vociférations forcenées des *stump-speakers* démocrates (1). On les appelait les *carpet-baggers* et les *scallawags*. Les *carpet-baggers* étaient ces étrangers sans sou ni maille, ces aventuriers venus du nord avec une légère valise où était contenue toute leur fortune, et qui maintenant faisaient la loi aux états du sud, trônaient dans les assemblées, proscrivaient les anciennes familles, ameutaient les affranchis par leurs prédications démagogiques. Les *scallawags* étaient les hommes du sud qui avaient lâchement trahi leur cause, les *mangeurs de feu* du temps de la rébellion, devenus les plus acharnés persécuteurs de leurs anciens compagnons d'armes (2). Contre ces derniers surtout, l'exaspération ne connaissait pas de bornes. « Creusez, s'écriait le *Petersburg Index*, creusez un tombeau social pour leurs carcasses pourries; creusez si profond que les tremblemens de terre de dix siècles

(1) *Stump-speakers*, littéralement orateurs sur une souche.

(2) *Carpet-baggers*, de *carpet-bag*, sac de nuit, désigne les gens qui sont venus du nord avec un sac de nuit pour tout bien. Il est impossible d'imaginer un terme de mépris plus fort. Quand à *scallawag*, nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, découvrir l'étymologie de ce nom étrange.

ne puissent pas exhumer leurs ossemens maudits, et, tant qu'ils vivront, faites que leurs enfans se pressent les uns contre les autres et que les femmes défaillent d'horreur et d'épouvante toutes les fois que passera devant eux la goule hideuse et livide qui fut un *scallawag*. » A Saint-Louis, le juge Moody, déclamant contre les radicaux dans un *meeting* démocrate, s'écriait un jour : « Mon remède, c'est de tomber sur ces gens-là à coups de pierre. Pendons quelques-uns de ces drôles, brûlons leurs livres, et faisons une bonne vieille élection à la mode d'autrefois. » Les démocrates du sud ne cachaient pas leur dessein d'employer la force.

Ils en parlaient trop pour que le danger fût sérieux. Ils n'avaient garde d'irriter la colère du nord et de le provoquer ouvertement à une guerre nouvelle. Les excès de leur langage ne devaient être regardés que comme le dédommagement de leur faiblesse, et les violences individuelles auxquelles ils se livraient sur certains points ne pouvaient pas être l'effet d'un complot. Ce qui était plus grave que leurs émeutes accidentelles et leurs rixes fréquentes avec les radicaux noirs, c'était l'organisation puissante d'une vaste société secrète qui depuis quelque temps faisait au parti républicain une de ces guerres sourdes et souterraines contre lesquelles il n'est pas de défense. Cette association, connue sous le nom de *Ku-klux-klan*, s'enveloppait volontiers de mystère. On n'en connaissait pas exactement la force véritable; mais on savait qu'elle avait des ramifications dans tous les états du sud, et elle se vantait elle-même de pouvoir lever dix armées à la fois. Surtout dans les états frontières, où les passions politiques étaient plus vives, toute la population blanche y était engagée. On disait que le *klan* comptait 50,000 hommes armés dans le seul état du Tennessee. Dans l'Arkansas, il faisait le désespoir de la milice volontaire réunie pour le combattre. Ses agens, toujours masqués et insaisissables, semblaient sortir de terre et y rentrer sur un signe. Si dans une élection politique les radicaux noirs annonçaient l'intention de monter la garde autour des *polls* et de les protéger les armes à la main, le *klan* prévenait leur dessein et empêchait l'élection de se faire. Si le gouverneur de l'Arkansas, effrayé de la puissance du *klan*, faisait venir 10,000 fusils pour sa milice locale, cent hommes masqués ou barbouillés de suie et armés jusqu'aux dents s'embarquaient sur le quai de Memphis en plein jour, et allaient se saisir sur le Mississipi du bateau qui portait cette marchandise précieuse; ils rentraient dans la ville sans être inquiétés et sans que personne osât les reconnaître. Des assassinats se commettaient fréquemment sans que jamais on pût saisir les coupables, et la voix publique attribuait ces vengeances mystérieuses au redoutable *Ku-klux-klan*. Les républicains du nord faisaient grand bruit de ces crimes, et se plaisaient,

comme de raison, à en exagérer le nombre. Les démocrates au contraire imaginaient un grand complot radical qui avait pour but de brûler les trois villes de Nashville, Murfreesborough, Colombia, et d'en massacrer les habitans. Un journal de Cincinnati accusait le général confédéré Forrest d'avoir dit que le *klan* se proposait d'assassiner tous les radicaux blancs du Tennessee. Forrest à son tour protestait contre cette calomnie et représentait le *klan* comme une association purement défensive. Ses compatriotes, déclarait-il, ne demandaient plus qu'à labourer leurs champs, et quant à lui, il souhaitait la paix par-dessus tout; « mais, ajoutait-il, si le gouverneur Brownlow exécute son projet de mettre tous les confédérés hors la loi et de les faire fusiller par sa milice, nous serons bien forcés de nous défendre. » Ainsi les deux partis se renvoyaient mutuellement le reproche des violences commises. A en croire les journaux républicains, les hommes du nord et les noirs étaient exposés sans cesse au massacre; à en croire les démocrates, c'étaient les *carpet-baggers* et les *scallawags* qui menaçaient tous les jours leur vie.

Quels que fussent les vrais coupables, les états du sud étaient plongés dans l'anarchie. Un grand nombre de crimes privés se commettaient à la faveur du désordre et sous prétexte de vengeance publique. La propriété n'y était pas plus sûre que la vie : il n'était question que de passans détroussés sur les chemins, de vols commis dans les maisons à main armée, de femmes blanches violées par les nègres, de nègres pendus ou torturés par les blancs. Les nègres loyaux de l'Alabama se rendaient en armes à leurs assemblées religieuses et faisaient l'exercice après le sermon, disant franchement qu'ils se préparaient pour l'élection prochaine. Tout le monde sentait la nécessité de réunir de nouveau les milices d'état désorganisées par le congrès il y avait deux ans. Les gouverneurs de l'Alabama, du Tennessee, de la Louisiane, invoquaient l'appui des autorités militaires, et suppliaient le président de leur prêter main-forte. M. Johnson fit, comme de raison, la sourde oreille, et se contenta d'envoyer à tous les commandans fédéraux la copie des actes du congrès et des articles de la constitution sur l'intervention du pouvoir militaire dans le gouvernement des états. En Louisiane, les meurtres devenaient si fréquens et si audacieux que le gouverneur dut lui-même pourvoir à sa défense. Les hommes de couleur qui siégeaient dans la législature prenaient une attitude hautaine; au sénat, un mulâtre du nom de Pinchback déclarait aux démocrates « qu'ils seraient bientôt au bout de leur rouleau, et que le premier crime qu'ils commettraient encore serait le signal des représailles, un signal qui allumerait dix mille torches dans la ville et la ferait réduire en cendres. » Il ne fallait pas attacher trop d'importance à des violences de langage devenues banales à force d'être communes;

mais des injures on en venait souvent aux coups, blancs et noirs ne pouvaient plus se rencontrer sans s'assaillir de gros mots et sans se jeter des pierres. C'était un mauvais prélude à la grande alliance électorale rêvée par les démocrates entre les affranchis et leurs anciens maîtres.

Cette illusion d'ailleurs ne fut pas de longue durée. Les démocrates eux-mêmes se chargèrent d'en faire justice. Malgré les raisons sentimentales qu'ils se donnaient pour aimer les noirs et les sérieux motifs d'intérêt qu'ils avaient de les caresser, le vieux naturel revenait au galop. Ils ne pouvaient s'accoutumer à regarder les nègres comme des créatures humaines, ni se résigner à les admettre nulle part sur le pied de l'égalité vraie. Au moment même où elle votait les exclusions les plus sévères contre les anciens rebelles, la législature de l'Alabama s'était toujours opposée à l'admission des noirs dans les voitures publiques. Dans les assemblées où ils siégeaient maintenant avec leurs esclaves affranchis, les républicains eux-mêmes supportaient avec ennui ce voisinage. Ils auraient volontiers, s'ils l'avaient osé, chassé leurs chers collègues à coups de bâton, et renvoyé au champ de coton ces insolens valets qui faisaient les maîtres. C'est à cette tentation imprudente que céda la législature de la Georgie. L'élection avait été heureuse pour les démocrates; ils avaient la majorité dans la chambre des représentans, et ils trouvaient là une belle occasion de montrer leur modération et leur sagesse. Ils n'y virent qu'un moyen nouveau de se compromettre par une violence grossière et maladroite. La chambre commença par annuler toutes les incapacités établies par les lois du congrès. C'était une imprudence inutile, bien qu'assez naturelle de sa part, et qu'on aurait pu encore lui pardonner; mais, animés par ce premier succès, les démocrates voulurent aller plus loin : ils votèrent l'expulsion de tous ceux de leurs collègues qui étaient des nègres, et en mirent d'un seul coup vingt-cinq à la porte. Quatre autres membres de couleur douteuse furent examinés par un comité spécial. On décida enfin, après de longues discussions, que ceux qui n'auraient pas plus d'un huitième de sang noir seraient admis par grâce dans l'assemblée et traités comme s'ils étaient blancs. C'était trop de bonté pour les noirs.

Les républicains reçurent cette nouvelle avec une joie sans mélange. Cet acte de passion aveugle et de brutalité méchante faisait admirablement leurs affaires. Il consommait la rupture de l'alliance déjà si fragile que les démocrates essayaient de former avec les hommes de couleur. Un député mulâtre du nom de Turner avait lancé, avant de quitter la chambre, un défi solennel aux démocrates. « Nous partons, s'était-il écrié, nous partons parce que vous nous chassez; nous ne vous demandons qu'une chose, c'est de con-

server la mémoire de l'acte que vous commettez aujourd'hui. Nous partons, et nous allons consacrer tous nos efforts à inspirer à ceux de notre race la haine du parti démocratique. Si les noirs, sortant un jour de l'état d'ignorance et d'abêtissement où vous les avez plongés, viennent à se retourner contre vous, souvenez-vous que vous l'aurez voulu! »

Un autre événement plus funeste encore vint peu de temps après exaspérer la légitime irritation des affranchis. Un combat sanglant qui fut presque un massacre fut livré par les démocrates de la Georgie à une troupe de nègres inoffensifs. Une procession de radicaux noirs, en armes, suivant l'usage, mais d'apparence et d'intentions paisibles, et ayant à sa tête un membre du congrès, s'était présentée un matin à la porte de la ville de Camilla. La municipalité démocrate lui en avait refusé l'entrée. Les noirs, malgré cette défense, avaient persisté à suivre leur route : à peine la procession s'est-elle engagée dans la rue, que des coups de fusil partent de tous les côtés; la colonne hésite et s'arrête. La fusillade redouble : 50 hommes bien armés se jettent sur les noirs avec une telle impétuosité que la colonne recule, se disperse et s'enfuit. Les blancs alors la poursuivent et tuent tout ce qu'ils peuvent. 35 morts et 60 blessés restèrent sur le carreau. Les démocrates prétendirent que le combat avait été livré par accident, que le premier coup de feu avait été tiré par mégarde. Ils n'en restèrent pas moins convaincus d'un atroce guet-apens.

Quelques jours avant cette tragédie, le général Rosencrans, se trouvant en Virginie, à White-Sulphur-Springs, s'était rencontré comme par hasard avec quelques-uns des chefs de la confédération du sud. Poussé par un noble désir de conciliation et de concorde, en même temps, disaient les mauvaises langues, par la promesse de l'ambassade du Mexique, il leur avait adressé bénévolement des propositions de paix et d'alliance dont le président l'avait chargé au nom des démocrates des états du nord. Il avait trouvé ces anciens rebelles d'une humeur si accommodante et d'un si admirable bon sens qu'il n'avait pas résisté au besoin de faire connaître à ses amis par une lettre rendue publique les excellentes dispositions dont ils étaient maintenant animés. Tous lui avaient déclaré d'une voix unanime qu'ils avaient renoncé depuis longtemps à l'esclavage et à la sécession, qu'ils ne demandaient qu'un peu de paix pour devenir les meilleurs serviteurs du gouvernement fédéral, qu'enfin ils éprouvaient pour leurs anciens esclaves l'attachement le plus tendre et le plus paternel. « Les nègres, avaient-ils dit en propres termes, n'ont pas de meilleurs amis que leurs anciens maîtres. Les deux races sont depuis longtemps accoutumées à vivre côte à côte, et la révolution qui s'est accomplie n'a rien changé aux

sentimens de bienveillance que les blancs ont toujours nourris à l'égard des noirs. Qu'on abandonne donc les noirs à l'influence légitime des blancs, et la paix fleurira de nouveau dans les états du sud. » Cette déclaration était signée des noms imposans de Robert Lee, Alexandre Stephens, Beauregard et de beaucoup d'autres. Il n'est pas besoin de dire quel cas on dut faire de cette profession de foi après les événemens odieux et burlesques qui venaient de se passer en Georgie. Jamais diplomates de profession ne reçurent un plus cruel démenti. Les noirs apprirent à ne pas compter sur les protestations d'amour des démocrates, et les démocrates durent enfin se convaincre qu'ils avaient perdu les voix des états du sud.

VI.

Dans les états du nord, la lutte électorale n'était pas moins vive, mais elle avait un caractère différent. On s'y combattait avec des armes moins meurtrières, si ce n'est plus courtoises, et les gros mots remplaçaient généralement les coups de fusil. Le sang avait bien coulé deux ou trois fois dans les *meetings* populaires; toutefois ces accidens sans importance aux États-Unis, et dont la justice n'était pas même saisie, ne troublaient ni le jeu régulier des institutions, ni la bonne intelligence des partis. Jamais pourtant campagne électorale n'avait été aussi ardemment disputée, jamais les *politiciens* des deux partis n'avaient à ce point payé de leur personne, et n'avaient accompli des travaux aussi surhumains. Les grandes chaleurs de l'été, qui furent terribles cette année en Amérique, et qui coûtèrent la vie à plusieurs milliers de personnes dans la seule ville de New-York, interrompirent à peine l'agitation populaire. Dans la plus petite ville, les partis étaient organisés, les clubs, enrégimentés, se promenaient tous les soirs avec leurs torches et leurs bannières, et se provoquaient les uns les autres comme s'ils allaient en venir aux mains. La plate-forme ne chômait pas un seul jour; les *meetings* étaient presque en permanence sur les places publiques. Les malheureux orateurs, toujours sur les dents, arrivaient à un état de fièvre et de frénésie qui donnait à leur éloquence un surcroît d'énergie inusitée. Des deux côtés, ils faisaient appel aux plus mauvaises passions populaires, et ne songeaient qu'à renchérir les uns sur les autres d'injures, de calomnies et de menaces. Toute la nation semblait atteinte d'une espèce de folie furieuse. Les hommes jusqu'alors les plus modérés ne parlaient que de recourir aux armes et de se baigner dans le sang. Les gens timides croyaient à la fin du monde, et prédisaient la ruine de la république. Jamais la guerre civile n'avait paru si imminente, et jamais en réalité, pour ceux qui voyaient le dessous des choses, elle n'avait été aussi éloignée.

La violence même que les partis apportaient à ces luttes de parole prouvait qu'ils n'avaient aucune envie de recourir à la force. Plus ils faisaient de bruit autour de l'urne électorale, moins ils se préparaient à en contester la décision finale. La politique d'ailleurs ne faisait pas toute seule les frais de cette agitation si effrayante; l'élection du général Grant n'était pas seule en jeu. Toutes les magistratures locales allaient être renouvelées en même temps, et la compétition du pouvoir entrait pour une grande part dans l'animosité des partis. Candidats au congrès ou *aldermen* d'une bourgade, gouverneurs des états ou *constables* municipaux, membres des législatures locales ou receveurs des impôts d'un village, hommes en place ou hommes ambitieux d'y entrer à leur tour, tous combattaient *pro domo sua* avec la vivacité des petites ambitions, mais avec l'esprit conservateur qui les anime toujours : d'un côté, les républicains, poussés au désespoir par la crainte de perdre le pouvoir, de l'autre les démocrates, affamés par une longue exclusion du gouvernement. C'était entre eux une sorte de tournoi brutal, un pugilat régulier où tous les coups étaient permis, mais après lequel les vaincus ne songeraient même pas à s'insurger contre le vainqueur.

La presse, s'il était possible, dépassait encore les violences de la place publique. Elle n'avait jamais été très estimable aux États-Unis ni très courtoise. Elle devenait furibonde et dégoûtante. Elle s'attaquait à la vie privée, aux mœurs, aux sentimens intimes des candidats; elle pénétrait dans leur alcôve, elle répandait sur leur compte les obscénités les plus viles et les calomnies les plus révoltantes : gredin, traître, menteur, voleur, brute, bâtard, ivrogne surtout, c'étaient les épithètes les plus douces de son vocabulaire accoutumé. On appelait M. Seymour *cet affreux scélérat*. On racontait que M. Blair avait volé des cuillers d'argent dans sa jeunesse, et on lui donnait à cause de cela le surnom de « *Spoony* Blair. » Quant au général Grant, on l'appelait « le boucher; » on l'accusait d'avoir fait massacrer de sang-froid des prisonniers, d'avoir volontairement laissé périr les soldats fédéraux dans les prisons du sud. L'accusation d'ivrognerie, de toutes la plus méritée par les hommes de tous les partis, était si ordinaire qu'elle en était devenue presque banale. Un journal républicain publiait un long article sous le titre que voici : « Soûlerie de Frank Blair. Comment le candidat démocrate a passé son dimanche dans l'Iowa. On le rapporte ivre-mort dans son lit. » Le *World* de New-York entretenait tous les matins ses lecteurs des copieuses libations du général Grant. Le *Cross-democrat* allait bien plus loin encore. Ce petit journal de province imprimé au fond d'une petite ville de 5,000 habitants avait acquis en quelques mois une publicité prodigieuse; on en tirait jusqu'à 300,000 exemplaires. Son rédacteur, M. Pomeroy, encore inconnu

la veille, était un de ces écrivains sans pudeur dont tout le génie consiste à flatter habilement les goûts dépravés du public. Son seul mérite était de lui servir un régal toujours nouveau d'extravagances et d'injures grossières, et de réveiller par sa cuisine bizarre le palais blasé du lecteur américain. Un jour il appelait le président Lincoln un ignoble tyran; une autre fois il publiait un dessin qui représentait le général Grant pris de vin, assis sur un tonneau, dans la cave d'un mauvais lieu, et tenant une fille publique sur ses genoux. Les journaux républicains, il est vrai, défendaient singulièrement leur héros ; il disaient qu'à la vérité le général Grant, en sortant de l'école de West-Point, était tombé dans le travers de tous les jeunes officiers qu'on envoyait hiverner dans les garnisons du *far west*, mais qu'il s'était corrigé depuis lors, et qu'il n'y avait pas de plus bel exemple de tempérance que celui d'un buveur qui avait triomphé de sa passion. Est-il besoin d'ajouter que ces infamies éclaboussaient à peine les réputations qu'elles voulaient salir? Dans les pays où la presse est libre, elle se corrige par ses excès mêmes, et ses insultes n'atteignent pas les hommes dont l'honneur est sans reproche. Toutes les ignominies débitées sur son compte ne faisaient pas que le général Grant fût moins populaire et moins respecté.

Les partis employaient encore d'autres procédés plus innocens. Ainsi l'on plaisantait beaucoup sur le prénom du général Grant, sur le jeu de mots qu'aurait fait sa mère en l'appelant dans son enfance, tant elle le trouvait alors stupide, son *Useless*, son bon à rien, au lieu d'Ulysses, qui était son nom. Des chanteurs ambulans à la solde des deux partis voyageaient à la suite des orateurs pour relayer leur faconde dans les assemblées populaires, et nourrir par de gais intermèdes l'*enthousiasme* qu'ils avaient excité. L'utilité de ces musiciens est grande dans toutes les élections américaines, et les chansons politiques qu'ils répandent ont souvent une meilleure fortune que les discours des hommes d'état les plus éloquens. Les partisans des deux candidats s'amusaient d'avance à porter leurs couleurs et à parader avec des drapeaux couverts d'inscriptions et de devises. On formait des clubs de *Grant tanners* (tanneurs de Grant) en mémoire du métier primitif du vainqueur de Richmond, des associations de *Seymour cow-milkers* (trayeurs de vaches) par allusion aux occupations pastorales du candidat démocratique, retiré en ce moment dans sa ferme des environs d'Albany. De même autrefois, lors de la première élection de M. Lincoln à la présidence, l'Amérique entière s'était couverte de *fendeurs de bois* en l'honneur du glorieux *rail-splitter*. A ces parades et à ces amusemens naïfs, il faut ajouter le grand moyen d'ostentation des partis, le grand jeu des paris électoraux. Les chances de Grant et

de Colfax, de Seymour et de Blair étaient évaluées comme celles des chevaux de course, et les parieurs des deux côtés mettaient leur honneur à surenchérir. Le *Sunday Mercury*, journal de Philadelphie, proposait, au nom d'un démocrate, le pari suivant : « 120,000 dollars que Seymour l'emportera dans douze états au moins, et 20,000 dollars qu'il sera nommé président; 5,000 dollars que pas un radical n'osera tenir le pari. » A quoi le propriétaire du *Wilke's Spirit*, de New-York, répondait par un pari de 5,000 dollars sur trente états désignés, et de 5,000 dollars contre 2,500 que Grant serait élu, plus 25,000 dollars que pas un démocrate n'oserait tenir le pari. — Ces gageures colossales sont, aux États-Unis, une des formes les plus usitées de la réclame électorale. Quoique tout le monde en connaisse le but, ces fanfaronnades ne manquent jamais leur effet sur la foule.

Cependant le succès des républicains ne paraissait plus tout à fait assuré. Les démocrates s'agitaient beaucoup dans les états du nord, et l'activité de leur propagande pouvait faire illusion sur leur nombre. Soit ostentation calculée d'espérance, soit confiance sincère dans leurs forces, ils parlaient déjà de l'élection comme gagnée. Pouvait-on bien en douter encore? Le club démocratique de New-York avait déployé sur sa façade le plus grand drapeau qui se fût jamais vu dans le monde; cette bannière, large de 30 pieds et longue de 50, couvrait la rue tout entière, et montrait aux passans frappés d'admiration les images gigantesques de Seymour et de Blair. Le parti démocratique avait les meilleures bandes de musique, les meilleurs chanteurs, les plus belles processions, ses illuminations et ses feux d'artifice éclipsaient de bien loin ceux des républicains. Il était enfin, prétendait-il, le vrai parti national, le seul qui méritât véritablement le glorieux nom de républicain. Un journal de l'autre camp s'étant vanté imprudemment des sympathies témoignées par les nations européennes pour la candidature du général Grant, un journal démocrate lui fit cette réplique foudroyante : « Si l'Europe soutient Grant, c'est une raison de plus pour que l'Amérique soutienne Seymour. » Les conventions locales montraient d'ailleurs plus d'esprit politique que n'en avait eu la grande convention générale du parti. Dans l'état de New-York, où les démocrates étaient à peu près certains de réussir, ils recommandèrent ouvertement le remboursement de la dette en papier-monnaie. Dans le Massachusetts au contraire, où ils avaient pris pour candidat au poste de gouverneur un modéré, M. Adams, l'ancien ambassadeur à la cour de Londres, ils passèrent prudemment sous silence la question brûlante du remboursement. Dans le Maine, dont les populations rudes et rustiques ressemblent beaucoup à celles l'ouest, et où le parti démocratique avait plus d'influence que dans aucun autre

état de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Connecticut, M. Pendleton lui-même vint renouveler sa croisade financière, dénonçant les plans du congrès, réclamant « une seule et même monnaie » pour tout le peuple, irritant les passions de la multitude contre « l'arrogant » capitaliste. Il fut acclamé partout où il se fit entendre. Il fallait pourtant qu'il y eût péril en la demeure pour qu'un personnage aussi considérable que le ministre d'état désigné du cabinet de M. Seymour prît la peine de courir les campagnes, et de monter tous les jours sur le *stump* comme un politicien de bas étage.

Les déclamations de M. Pendleton étaient de celles qui caressent toujours agréablement les oreilles de la foule, et qui ne peuvent manquer d'être applaudies par elle; mais au fond la politique de la banqueroute était trop décriée dans les états de l'est pour qu'il fût profitable de faire du bruit autour de cette question. Même dans le parti radical, ceux des membres du congrès qui l'avaient soutenue étaient menacés d'abandon. Dans le Massachusetts, on assurait que le général Butler ne serait pas réélu. Il avait beau dénoncer les républicains qui votaient contre lui comme « pires que Seymour et Blair, Lee et Beauregard, Wade-Hampton et Forrest, Wirz, Mumford Wilkes Booth, et tout le reste de la bande des rebelles, vivans ou morts; » les modérés répondaient en lui reprochant de soutenir la banqueroute, « cette mesure déshonorante et anti-républicaine, » et, sans la popularité de son nom, ce reproche l'eût perdu.

Les démocrates purent bientôt voir combien ils s'étaient trompés de route. Dans plusieurs états, les élections locales devaient avoir lieu quelques semaines avant la nomination des électeurs présidentiels, et les partis attendaient cette première épreuve comme un jugement définitif. Déjà dans le Vermont les républicains avaient remporté une victoire signalée. Leur majorité, qui était de 20,000 voix l'année dernière, s'élevait cette fois jusqu'à 28,000. Dans le Maine, leur succès ne fut pas moindre; malgré les efforts de M. Pendleton, ils obtinrent 70,000 suffrages. Les démocrates essayaient de n'y pas attacher d'importance, et de s'en consoler en disant que ces chiffres étaient excellens pour regagner du terrain l'année prochaine. Ils attendaient avec anxiété les élections des trois grands états du centre, la Pensylvanie, l'Indiana et l'Ohio, qui ne devaient avoir lieu qu'au mois d'octobre, et qui, de l'aveu de tout le monde, allaient décider le sort de la guerre.

Ici encore les républicains furent vainqueurs. Leur succès ne fut pas obtenu sans peine, et il vint s'y mêler quelques défaites partielles qui diminuèrent la joie de leur triomphe. A Philadelphie par exemple, la municipalité passa dans les mains des démocrates après une élection tumultueuse où toute sorte de violences furent

commises et où le sang coula en abondance; mais la différence des voix fut tout à fait insignifiante dans la ville elle-même, et dans l'état de Pensylvanie tout entier les républicains eurent une majorité de 10 à 12,000 voix sur 700,000. Si les démocrates gagnèrent trois députés au congrès, ils reperdirent la législature de l'état, qu'ils avaient obtenue l'année précédente. Dans l'Ohio, sur 550,000 votans, les républicains l'emportèrent d'environ 16,000 voix, mais les démocrates nommèrent un député de plus; les extrêmes des deux partis, M. Ashley et M. Vallandigham, furent battus tous les deux. Dans l'Indiana, la majorité républicaine fut beaucoup moindre : les démocrates nommèrent le gouverneur et gagnèrent encore un membre du congrès; mais en revanche les républicains s'emparèrent de la législature. L'état nouveau du Nebraska avait voté le même jour et dans le même sens. En somme, les républicains restaient partout les maîtres, et les démocrates n'avaient que la consolation d'envoyer quelques députés de plus au congrès. Le succès du général Grant était mis hors de doute. Une convention de méthodistes wesleyens qui siégeait à Boston pendant l'élection de la Pensylvanie chanta un hymne d'action de grâces en recevant l'heureuse nouvelle. Tous les hommes faibles ou indécis qui attendaient cette épreuve pour se décider retournèrent la voile de leur barque, et se mirent à courir en face du vent. Ceux des fonctionnaires du gouvernement de Washington qui avaient eu l'imprudence ou la présomption de rester démocrates se hâtèrent de faire leur conversion avant qu'il fût trop tard. Les membres du cabinet de M. Johnson se préparèrent à battre en retraite. M. Seward, plus avisé, adressa des sourires au soleil levant, et le *Herald* de New-York, ce journal qui met sa gloire à rester toujours fidèle au parti du plus fort, sortit majestueusement de son nuage pour décerner la palme de la victoire au général Grant.

Les démocrates, découragés, comprirent cette fois qu'ils avaient perdu la partie. La fin de la campagne n'était plus pour eux qu'une formalité fatigante : il ne leur restait qu'à faire leur devoir et à succomber avec honneur; l'espérance de l'avenir pouvait seule les soutenir dans la tâche ingrate qu'ils accomplissaient. Cependant quelques-uns d'entre eux s'imaginèrent qu'il était encore possible de relever leur cause en réparant leurs fautes par une manœuvre hardie et soudaine. Ils se dirent que peut-être il n'était pas trop tard pour modifier leur programme si impolitique, et pour changer leurs candidats si impopulaires. Pendant plusieurs jours, ce projet téméraire fut discuté avec une agitation fébrile entre les comités de New-York, de Philadelphie et de Washington. Les uns voulaient faire designer le général Hancock, le général Mac-Clellan, ou tout autre soldat illustre qu'on pût opposer au général Grant, les autres

lui préféraient le juge Chase, dont la candidature, si longtemps probable, ne surprendrait pas autant l'opinion publique, d'autres enfin croyaient que le président Johnson, se trouvant déjà en possession du pouvoir, serait encore un choix plus sûr et plus facile à faire accepter; mais personne ne voulait plus de Seymour et Blair. Le temps pressait, il n'y avait pas une minute à perdre en délibérations vaines; on ne pouvait songer, quand l'élection était imminente, à réunir une convention nouvelle pour réviser les décisions de la première. Il fallait agir et non parler. Il suffirait, disait-on, d'obtenir la démission de Seymour et de Blair, — quelques-uns assuraient même qu'ils la tenaient prête, — puis on ferait nommer Chase, Hancock ou tout autre par le comité national démocratique, ou même, pour épargner le temps, par la commission exécutive du comité qu'on avait sous la main, et qui pouvait être rassemblée en une heure; — peut-être pouvait-on aussi les faire désigner par une convention nationale extraordinaire qui s'improviserait spontanément dans la capitale, et qui lancerait une proclamation au peuple. Le télégraphe et la presse répandraient en quelques heures la nouvelle, et, pourvu que Seymour se retirât de lui-même, on pouvait compter absolument sur la discipline du parti. Quelques personnes proposaient même de supprimer toute candidature démocratique, et de faire au général Grant l'honneur d'une élection unanime, afin de l'encourager dans sa modération bien connue, et d'empêcher qu'il ne tombât tout à fait sous l'influence exclusive du parti républicain. Au moins le général conserverait-il ainsi son indépendance et sa neutralité entre les partis.

Ce projet tardif et imprudent n'eut pas de suites sérieuses et ne pouvait guère en avoir. Ni Johnson, ni Hancock, ni Chase, n'étaient disposés à risquer leur nom sur une gageure aussi aventurée. Quand même ils l'eussent bien voulu, que pouvait-il en sortir de bon? « Ce n'est pas, comme disait le président Lincoln, le moment de changer les chevaux quand le chariot passe le gué. » Un tel revirement à une pareille heure n'aurait été qu'un aveu de faiblesse, il n'aurait servi qu'à jeter plus de trouble encore dans les rangs du parti démocrate. La seule annonce de ces incertitudes lui avait causé déjà beaucoup de mal. On s'aperçut d'ailleurs à la fin que parmi les promoteurs les plus actifs de ce projet insensé il y avait un certain nombre de parieurs imprudens qui avaient engagé de très grosses sommes sur la tête des candidats démocrates, et qui ne voyaient dans toute cette affaire qu'un moyen de rompre le pari. Quant à MM. Seymour et Blair, ils offrirent eux-mêmes de se désister et de céder la candidature à d'autres, si leurs partisans le jugeaient utile. On refusa avec indignation ce qu'on se plut à nommer leur sacrifice, on leur envoya des députations pour leur adresser des paroles flat-

teuses et leur bien dire que le parti démocrate se croyait sûr de la victoire sous la conduite de pareils chefs; mais cette confiance n'était qu'apparente, et quand M. Seymour prit le *stump* quelques jours avant l'élection pour essayer ce que pourrait sa parole sur l'opinion populaire, il savait lui-même à quoi s'en tenir sur cette dernière ressource des candidats désespérés.

VII.

Le 3 novembre, l'Amérique entière présentait le spectacle d'un recueillement inaccoutumé. Partout la place publique était déserte; les orateurs, encore si bruyans la veille, étaient redevenus muets tout à coup. Seulement de longues files d'électeurs stationnaient paisiblement autour des *polls*, attendant en silence que leur tour vînt de déposer leurs votes. En quelques heures, plusieurs millions de suffrages furent recueillis d'un bout du pays à l'autre, et dans la nuit même le télégraphe portait de Boston à la Nouvelle-Orléans et de San-Francisco à New-York la nouvelle de l'élection du général Grant. Tous les états s'étaient prononcés en sa faveur, sauf le New-York, le Kentucky, le Maryland, le New-Jersey, le Delaware, l'Alabama, la Georgie et la Louisiane. Il avait au moins 250,000 voix de majorité sur le vote populaire et plus des deux tiers des électeurs nommés. En revanche, la composition du congrès était légèrement altérée à l'avantage de la minorité démocrate : la majorité parlementaire, qui, dans la précédente chambre, comptait 174 députés, était réduite au chiffre plus modeste, mais considérable encore, de 132 voix. L'opposition, qui n'avait que 53 membres, allait en avoir 84. L'écart était moins exagéré entre les forces des deux partis, et la politique du congrès allait probablement s'en ressentir.

Ces résultats étaient doublement heureux. Les hommes prudens qui voulaient le bien public sans préoccupation de parti n'avaient pas moins à se féliciter de l'élection qui rendait quelque force à la minorité parlementaire que de celle qui élevait au pouvoir le chef du parti républicain. Il était essentiel pour le pays que le parti des défenseurs de l'Union gouvernât encore plusieurs années la république, et qu'un retour prématuré des démocrates ne vînt pas compromettre ou défaire son ouvrage. Quoique les démocrates fussent bien corrigés depuis quatre ans, et quoiqu'on dût regarder leurs bonnes intentions comme sincères, leur succès dans les élections de cette année aurait provoqué des espérances qu'ils auraient été forcés de satisfaire, et ranimé des sentimens auxquels ils n'auraient pas pu résister. Il valait mieux, à tous les points de vue, que les républicains restassent au pouvoir assez longtemps pour terminer leur œuvre et pour marquer à leur empreinte les mœurs et les in-

stitutions du pays; mais il n'était pas moins essentiel que l'influence des radicaux fût diminuée dans le congrès, et que la majorité républicaine, affaiblie, se sentît un peu moins à l'aise pour mettre à exécution tous ses caprices. La minorité qui depuis six ans faisait semblant de lui tenir tête n'avait guère servi qu'à l'irriter par une contradiction stérile, et à lui fournir incessamment des prétextes de violences légales. C'est dans son intérêt même que la majorité avait besoin de rencontrer parfois en face d'elle une opposition assez forte pour la modérer. C'était d'ailleurs à cette seule condition que le bon accord pouvait s'établir entre le nouveau président et le congrès.

L'harmonie, il faut le dire, même après l'élection du général Grant, est encore loin d'être parfaite entre les deux branches du gouvernement. Cette candidature, nous le savons, n'a été acceptée qu'avec chagrin par un grand nombre de ceux qui l'ont soutenue; l'opinion publique a imposé ce choix aux républicains plutôt qu'elle ne l'a subi de leur part. L'élection d'un général Grant contre un Seymour et un Blair a une signification plutôt républicaine que radicale et plutôt unioniste encore que républicaine. Le mauvais choix des candidats démocrates, leur renommée de *copperheadisme*, les fautes et les violences des hommes du sud doivent entrer pour une bonne part dans le succès de la campagne. Beaucoup de démocrates unionistes ou de républicains conservateurs fort dégoûtés des radicaux ont cependant fait cause commune avec eux. Ils disent non sans raison que ce n'est pas le parti républicain qui a fait nommer le général Grant, que c'est le choix de Grant au contraire qui a fait réussir les républicains. Le nouveau président ne représente pour eux que le sentiment de l'honneur national et la réaction du bon sens populaire contre le fanatisme des doctrines radicales.

Que représente au contraire le congrès? Composé d'hommes élus pendant la guerre, à une époque où le patriotisme se mesurait à la violence du langage, il appartient presque tout entier aux idées extrêmes contre lesquelles on se révolte à présent. Il a pour chefs les docteurs les plus convaincus de l'école radicale, ceux pour qui le culte du nègre est devenu une idée fixe et une espèce de religion. Son *leader* était hier l'inflexible et orgueilleux Thaddeus Stevens; c'est aujourd'hui le général Butler, la créature des radicaux, l'ennemi personnel du général Grant. Le pays, qui les désapprouve et qui voudrait les contenir, leur est enchaîné par la reconnaissance, par le souvenir des services rendus à la cause nationale, par le lien puissant d'une vieille habitude et d'une longue association. Il les a envoyés trois fois de suite à la chambre, et, bien qu'il commence à s'éloigner d'eux, cet éloignement n'est pas assez marqué pour que la leçon soit comprise. On a ainsi une assemblée nommée par le peuple, et qui pourtant ne représente plus fidèlement sa pen-

sée, — un président choisi en apparence par l'un des deux partis extrêmes et qui réellement a pour mandat de le contenir. La position où le général Grant se trouve placé à l'égard du congrès est à la fois délicate et singulière; c'est une position dont un ambitieux vulgaire, élu dans tout autre pays à la première magistrature de l'état, essaierait certainement de se prévaloir pour se bâtir un trône éphémère ou pour s'emparer d'une dictature qui durât autant que sa vie.

Quoi qu'il arrive, un pareil danger n'est pas à craindre aux États-Unis, moins que jamais sous la présidence du général Grant. Ceux qui lui attribuent charitablement des projets de dictature connaissent bien mal et le génie des institutions américaines et le caractère du grand citoyen qui est chargé maintenant de les défendre. Ils en jugent par des analogies lointaines et peu flatteuses pour la république; ils se trompent de temps et de contrée. Qu'ils l'apprennent, puisqu'ils l'ignorent, l'esprit républicain est tellement puissant dans le cœur des citoyens de ce pays, l'habitude de la liberté est tellement inséparable de leur nature même, que celui qui essaierait de la leur prendre, fût-il cent fois plus populaire que le général Grant, tomberait à l'instant même au rang des plus criminels. Sans doute le général Grant est un soldat; les soldats en ce pays respectent autre chose que la force. L'homme qui écrivait, il y a quelques semaines, à ses anciens compagnons d'armes qu'ils n'avaient pas le droit de s'occuper de son élection, et que les officiers de l'armée active devaient s'abstenir de toute agitation politique où fût mêlée leur autorité militaire, cet homme-là n'a pas besoin qu'on le défende contre des soupçons aussi injurieux. « Vous avez dit avec raison, répondait-il à la députation chargée de lui notifier sa candidature, vous avez dit avec vérité que je ne dois avoir aucun pouvoir personnel pour résister aux volontés du peuple. » Il restera fidèle à cet engagement solennel. Si jamais la jalousie des radicaux venait à troubler la bonne harmonie des pouvoirs, il ferait tout ce dont la prudence humaine est capable pour les réconcilier entre eux.

Mais il n'est pas besoin de s'arrêter à ces prévisions fâcheuses. Tout montre que le radicalisme est en décadence, et que le nouveau congrès va probablement secouer son joug. Le renfort gagné par les démocrates à l'élection dernière inspirera aux républicains des réflexions sages. La retraite de M. Johnson leur rendra d'ailleurs le sang-froid que ses provocations leur avaient fait perdre. Tôt ou tard l'opinion publique prévaudra sur leurs passions et sur leurs rancunes. A moins d'événemens extraordinaires et d'accidens imprévus, les prochaines élections représentatives affaibliront encore le parti radical et affermiront l'ascendant des modérés. C'est alors que le président Grant pourra donner à ses concitoyens cette

paix qu'il leur a aussi promise, et que le peuple attend de lui avec confiance, sans craindre pour la liberté.

Ainsi se terminera cette révolution glorieuse où l'on a cru que les États-Unis allaient périr. Ainsi le parti de l'union va consolider les résultats de sa victoire, et renouer d'une façon plus durable le lien national un instant brisé. Il y a huit ans que le peuple américain y travaille, et depuis huit ans il persévère, à travers tous les sacrifices, dans la voie qu'il s'est tracée et qu'il parcourra jusqu'au bout. Depuis huit ans, cette courageuse nation, éprouvée par toutes les misères d'une guerre civile épouvantable et par toutes les difficultés d'une transformation plus pénible encore que la guerre, n'a montré aucune hésitation dans ses desseins, aucune lassitude dans sa volonté, aucune défaillance dans sa foi. La révolution qu'elle a accomplie est la seule dont on puisse dire qu'elle n'a jamais renié ses propres maximes, et qu'elle ne s'est pas perdue par ses excès. Les plaintes, les désordres, les flux et les reflux des agitations populaires en ont souvent troublé la surface, mais sans jamais en arrêter le cours. Les accidens n'y ont eu aucune part. On eût dit un de ces courans sous-marins que ne retardent même pas les tempêtes. Cette démocratie licencieuse et tumulteuse a montré une persévérance, une régularité dans l'effort, une énergie morale inébranlable dont aucun obstacle n'a triomphé.

Si du spectacle de cette anarchie nous reportons nos regards sur les sociétés irréprochables où l'ordre règne, où le pouvoir gouverne beaucoup et suivant des règles savantes qui soumettent toute la vie nationale à une discipline méthodique et rigoureuse, quelles sont les merveilles que nous y voyons? Tout change, tout flotte, tout se retourne au moindre vent, les révolutions se succèdent comme des décorations de théâtre, les partis passent comme des ombres, les circonstances décident de tout, le hasard seul est souverain. C'est un accident qui renverse un trône, c'est un accident qui en élève un autre; c'est par accident qu'une république est proclamée, c'est par accident qu'elle succombe; c'est par accident que les dynasties vont et viennent, que les lois se font et se défont, que les guerres éclatent et s'apaisent. Cet accident peut s'appeler, il est vrai, le caprice d'un homme; mais l'opinion publique y est étrangère, ou plutôt l'opinion n'existe pas. Quand l'opinion publique est sérieuse et forte, quand les nations savent ce qu'elles pensent et ce qu'elles veulent, elles sont sans doute peu flexibles aux fantaisies de ceux qui règnent sur elles; elles ont du moins cette ferme prévoyance et cette persévérance virile qui donnent aux gouvernemens la sécurité de l'avenir.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LA

COMÉDIE CONTEMPORAINE

Quand la comédie de Molière se contentait de la prose, elle s'excusait en disant qu'elle n'avait pas eu le temps de mettre ses brodequins. Déjà pourtant la prose pouvait suffire à la haute comédie, témoin *l'Avare,* et la forme du vers n'était plus ce qui distinguait l'œuvre littéraire de celle qui ne l'était pas, le passe-temps des connaisseurs de celui des simples curieux. Le grand comique s'est emparé des deux domaines. En réalité, c'est dans *le Misanthrope* et *l'Avare* que la comédie a chaussé le brodequin, c'est dans *les Fourberies de Scapin* et dans tant d'autres farces de génie qu'elle a couru pieds nus sur la scène. Depuis Molière jusqu'à nos jours, la représentation des ridicules humains a donné naissance à deux théâtres parallèles, se perpétuant presque sans interruption, et en possession d'amuser soit les esprits cultivés et le public d'élite, soit les spectateurs simplement amoureux de nouveauté ou de plaisir. Souvent la troupe de ceux qu'on appelait les Italiens offrait un asile aux auteurs que rebutait la compagnie des Français, à Lesage, par exemple; souvent aussi les Français accueillaient ceux qui avaient fondé chez les Italiens leur popularité, comme Marivaux. Le petit théâtre, où régnait la comédie sans brodequins, alimentait le grand, où le socque classique de Thalie était de rigueur. Quelquefois, par une redoutable concurrence, le petit détournait poètes et spectateurs du grand et lui coupait les vivres. La première république supprima cette distinction d'une aristocratie et d'une démocratie comique en traitant les successeurs des Lekain et des Préville au moins comme des suspects. L'empire et la restauration virent renaître l'antagonisme des deux théâtres sous la forme du vaudeville

et de la comédie proprement dite. Les différences qui séparaient ces deux genres ont été presque effacées sous le gouvernement de juillet. De notre temps, la liberté des théâtres a fait taire le couplet, ce vieux reste de l'inégalité ancienne. Cependant nous avons vu reparaître sous une autre forme la division d'une comédie lettrée et d'une autre plus populaire. Ni l'enseigne du théâtre ni les refrains de l'orchestre n'en font la différence : elles ne sont pas d'ailleurs si opposées qu'elles ne se fassent des emprunts réciproques. Les hardies allures de l'une n'ont pas empêché la « maison de Molière » de la réclamer, l'autre n'a pas craint de risquer dans les régions bruyantes des boulevards sa distinction native. Les caractères particuliers de chacune d'elles, on les verra dans les pages qu'on va lire : disons seulement que l'une s'est proposé la peinture des mœurs pour objet principal ou mieux pour unique objet, que le soin d'offrir un plaisir à l'esprit et quelquefois au cœur une leçon utile a été trop souvent l'unique ambition de l'autre. Il leur est arrivé de se mêler, grâce à la souplesse de quelques plumes heureuses; mais rarement elles se sont fondues en un ensemble harmonieux. Toutes deux ont déjà fourni une carrière complète. Un écrivain à qui l'on doit les plus remarquables modèles de la première, la comédie de mœurs, vient de réunir ses œuvres en y joignant des préfaces où il a parlé de trop de choses, où il traite de tout, même de ses idées sur son art. Le représentant le plus distingué de la haute comédie, après s'être essayé non sans succès dans la description des mœurs, revient cette année même au cadre et à la forme auxquels il avait dû jusqu'ici sa réputation. Par là il nous donne le droit de penser que le cercle qu'il a tracé à son talent peut nous être connu. Le moment semble donc favorable pour résumer les vicissitudes de ces deux comédies entre lesquelles s'est partagée la faveur publique. Après avoir indiqué les causes qui ont produit cette situation du théâtre et les antécédens qui l'ont amenée, nous montrerons comment elle s'est développée et ce qu'elle permet d'espérer de l'avenir.

I.

Un personnage dans une comédie de 1830, *la Mère et la fille*, fait valoir en ces termes des coupons de loge qu'il offre à un jeune fils de famille : « Votre sœur va être enchantée?... Je le crois, une première représentation au Théâtre-Français, et une comédie encore! Par le temps qui court, c'est rare, n'est-il pas vrai, jeune et aimable soutien de la nouvelle école? » On n'a pas assez remarqué dans l'histoire littéraire de notre siècle l'incompatibilité absolue,

l'antagonisme constant qui a régné entre la comédie et le mouvement littéraire appelé romantisme. Après que la tragédie dite classique eut paru mourir de sa belle mort, la comédie, sa sœur cadette, médiocrement armée pour jouer le rôle principal, continua la guerre toute seule contre le drame usurpateur. Bien que sa nouvelle destinée ne l'eût pas beaucoup grandie, elle fut plus heureuse dans la lutte que la tragédie, et si c'est vaincre que de rester maître de la place, elle remporta la victoire. Combien elle avait d'affinités avec l'esprit contemporain, quelles racines la rattachaient à son temps et la rendaient vivace, l'événement l'a prouvé.

Ce partage du public entre la comédie et le drame explique assez pourquoi, dans les années qui ont précédé la république de 1848, l'on n'a pas vu la succession de Molière et de Lesage se dédoubler entre deux théâtres, l'un plus haut placé, l'autre plus populaire. La comédie d'alors n'était point assez éloignée du vaudeville, et le public sur lequel l'un et l'autre pouvaient compter n'eût pas suffi à deux théâtres et à deux écoles. L'un et l'autre genre se rapprochaient tellement que les violons en faisaient souvent toute la distance, et que tous deux se confondirent en quelque sorte dans le même homme. Quoi que l'on pense aujourd'hui de la comédie de 1830 à 1848, qui est désormais pour nous celle du passé, le titre principal de Scribe est de l'avoir créée et de la constituer presque à lui seul. A quel degré il convenait au régime politique de juillet, le caractère bourgeois de son œuvre l'indique assez; mais son atmosphère littéraire, ses conditions naturelles, son échéance pour ainsi dire, tombent si bien à l'époque des tentatives poétiques et théâtrales d'il y a quarante ans, qu'il serait malaisé de concevoir son existence en un autre milieu. Entre Scribe et les romantiques, point de combat: il n'y avait vraiment pas prise. Le théâtre de Scribe ne disputait pas ses auditeurs à celui de MM. Victor Hugo, de Vigny, Dumas; il ne fut pas une réaction, il fut un second courant parallèle au premier, aussi étranger à celui-ci que s'il en avait été séparé par un ou deux siècles, roulant de son côté une eau peu profonde, mais intarissable, et finissant par dépasser l'autre.

Jamais la comédie et la tragédie ne furent mieux séparées au XVIIe siècle qu'au temps où l'on a prétendu les confondre. Ceux qui ont vécu dans ce temps se souviennent de l'orgueilleux mépris où un certain public amoureux du drame tenait la comédie et tout ce qui avait pour ambition de faire rire. Nous vîmes alors une jeunesse qui ne se déridait pas, une jeunesse qui menaçait de faire de bien grandes choses, s'il n'y avait pas eu sous ce sérieux une bonne part d'affectation. Une sorte de puritanisme littéraire avait prononcé l'interdit sur l'amusement; il proscrivait la comédie, et

ne permettait à ses adeptes que la jouissance des rares plaisanteries semées çà et là dans ses conceptions tragiques. De l'autre côté régnait un dégoût du sérieux dans lequel il entrait autant d'ennui de la tragédie usée que de scepticisme moqueur à l'égard du drame. Le public de Scribe ne croyait pas au lyrisme de la passion, il entrevoyait confusément les laideurs que ces beaux dehors servaient quelquefois à cacher, il aimait mieux nier la passion et en rire. Plongé dans les réalités de la vie, les folies sublimes le scandalisaient ou le trouvaient incrédule; les petites erreurs corrigées par les petits moyens lui plaisaient bien davantage. Les drames modernes, fussent-ils toujours des perles, — ce qui n'était pas le cas, — ne valaient pas pour lui le grain de mil que réclamait sa frivolité. La vieille Melpomène n'était pas plus heureuse. Gardez-vous de croire que les principes littéraires fussent de quelque poids dans ses jugemens. Le laticlave et le cothurne l'ennuyaient encore plus que les « bonnes lames de Tolède » et les souliers à la poulaine. Scribe ne parodiait pas moins la tragédie que le drame. Si nous n'avions pas eu les réalistes, on pourrait dire que personne n'a plus fait pour détruire la hiérarchie littéraire. Dans un temps où l'on abusait du grandiose, de l'excessif, du colossal, se plaire dans les petits ressorts et dans les paradoxes légers, — côte à côte avec des rivaux qui ne parlaient que de génie; ne se piquer que d'esprit, en avoir toujours et du plus facile, — voilà tout le secret de Scribe. Joignez-y des peintures superficielles, mais qui ne troublaient jamais le spectateur, un dialogue haché menu, mais qui ne se reposait pas, point de style, mais beaucoup de gaîté, des plaisanteries sans relief et pourtant coulant de source, pas un atome de sérieux ni d'élévation, mais une réserve de bon goût et une absence complète de prétentions; le moyen de s'étonner ensuite du succès! Scribe et son public s'accordaient si bien qu'il n'y avait ni bons ni mauvais moyens pour insinuer entre eux un malentendu. La critique était contre lui, contre lui les confrères, les cabales, les premières représentations; il réussissait malgré la critique, les confrères, les cabales, et contre ces redoutables premières représentations qui décident aujourd'hui sans appel. Alors la salle de la première soirée n'était pas convertie en ce qu'on appelait à Rome la « tribu prérogative, » le premier vote ne décidait pas de tout, le suffrage universel n'avait pas communiqué aux spectateurs je ne sais quel besoin de faire nombre et quelle peur d'être en minorité. Le succès fut tel que vers 1843, date de l'échec des *Burgraves*, la comédie, c'est-à-dire un seul homme et ses collaborateurs, resta maîtresse du théâtre. La chute du drame fit si peu de bruit que l'on s'en aperçut à peine. Il semblait qu'il allât rejoindre dans sa tombe la tragédie, qu'il avait enterrée. Sauf la ten-

tative de Ponsard, plus littéraire que dramatique, sauf quelques jets de feu sacré rallumé par une jeune actrice au temple abandonné de Corneille et de Racine, l'œuvre dramatique sérieuse, poignante, les larmes, la terreur, semblaient avoir fait leur temps. — Au fait, pourquoi une tragédie? pourquoi un drame? Le théâtre est un passe-temps, disait-on, et c'est un préjugé que d'y chercher un aliment à la sensibilité, une pâture à l'imagination. Le public avait sous la main une comédie qui l'amusait et un homme infatigable pour l'exploiter. Cette comédie ne se composait que de silhouettes; mais cet homme les taillait si facilement et de toutes les grandeurs! Il les aurait faites *stans pede in uno*, dans toutes les positions, par-dessus sa tête, derrière son dos. Il l'eût disputé à cet artiste suisse qui en découpait de très jolies sans couteau, avec des bandes de fromage qu'il faisait grignoter à son chat. C'est ainsi que, le poète abusant de sa facilité et le public de son poète, la comédie qu'on pourrait appeler bourgeoise fit illusion aux spectateurs d'alors, et parut tenir lieu de tout le reste.

Le théâtre de Scribe touchait à notre sujet par les liens qui rattachent le passé au présent : M. Alexandre Dumas fils vient de donner une opportunité nouvelle aux réflexions qui précèdent. Il a consacré une de ses préfaces à la critique de ce fécond écrivain. Nous avons dû nous montrer sévère pour l'auteur de *la Camaraderie* afin de conserver à notre justice le droit de dire la vérité sur ses successeurs, et l'impartialité est un devoir même dans la comparaison des morts avec les vivans; mais nous ne savons s'il appartient à un écrivain, sous prétexte de causer de son art, d'élever dans une préface, et pour ainsi dire sur ses terres et chez soi, un petit tribunal pour y juger un prédécesseur. A tous ceux qui ont l'honneur de connaître ou même seulement le plaisir de lire M. Dumas fils, le doute n'est pas possible sur le sentiment qui l'a inspiré. Dans ce langage sans-façon dont il a le secret, il dit lui-même : « Je ne bats pas la caisse devant ma baraque pour vous empêcher d'entrer dans celle de mon voisin. » Nous l'en croyons bien volontiers, et nous n'en serions pas moins persuadé quand même il se serait exprimé avec plus de respect pour son œuvre, pour celle du voisin et surtout pour l'art qui a sans doute son amour et son culte consciencieux. Il a mis le doigt, un doigt d'expert, sur les défauts de Scribe; mais son premier devoir n'était-il pas d'insister sur les qualités qui font la force et la vie de ce rare improvisateur? A-t-il dit, et qui pouvait mieux le dire? que Scribe, tout superficiel qu'il était, avait jusqu'au bout des ongles le sentiment de la comédie? A-t-il dit que cet écrivain s'est connu, et qu'il a su se contenter jusqu'à la fin d'être un homme d'infiniment d'esprit? A-t-il

dit ce qui fait que les comédies de l'auteur de *la Camaraderie* ont été reprises tant de fois et toujours avec bonheur, épreuve que celles de M. Dumas fils, malgré d'incontestables succès, n'ont guère subie? A-t-il dit du moins la réserve qui a fait aimer le talent de Scribe et l'a empêché, je crois, d'écrire aucune préface, et certainement de juger aucun de ses concurrens? M. Dumas fils, qui range tout uniment M. Flaubert avec Bossuet, Pascal et Voltaire, n'a pas, et nous sommes les premiers à l'excuser, l'habitude de la critique. On ne naît pas critique, « comme on naît blond, brun ou auteur dramatique, » à ce que dit M. Dumas, lui qui a le droit de le penser et de le dire. On devient critique lorsqu'on a tiré de l'expérience cette leçon entre autres, qu'il faut dans un écrivain faire la balance des qualités et des défauts, et que la bonhomie la plus sincère ne met pas à l'abri du reproche d'étourderie. Que M. Dumas fils laisse donc cette fonction, à laquelle, il l'a dit lui-même, on n'arrive point par droit de naissance, ou bien qu'il l'exerce sur ses propres œuvres. Le nom de Corneille est un exemple trop haut; mais celui de Picard, qui mettra sans doute M. Dumas plus à l'aise, s'est rendu aimable non-seulement par de jolies comédies, mais par des préfaces où il fait la critique de ses pièces, non la critique de celles des autres.

Scribe n'est sans doute pas le seul comique dont l'histoire littéraire de 1830 à 1848 devra s'occuper. Les éloges que M. Dumas fils prodigue à l'un d'eux sont un hommage de piété filiale que nous n'avons pas lu sans émotion; mais il n'est permis qu'à lui de s'y tenir comme à l'expression de la rigoureuse vérité. Sur les drames de M. Dumas père, le jugement définitif, nous le croyons, a été porté. Ses comédies l'ont placé dans une situation intermédiaire entre l'école romantique et la comédie telle que nous venons de l'esquisser. Toutes les qualités qui ont assuré le succès de l'auteur de *Mademoiselle de Belle-Isle*, esprit, vivacité, entente de la scène, nous n'avons ni à les établir ni à les contester. C'est du fond même de ses conceptions qu'il s'agit ici. A propos d'une narration légèrement risquée, on a parlé dernièrement de situation physiologique, et quelques-uns y voyaient une preuve de sincérité hardie. Il faut donc que la comédie de M. Dumas père soit bien sincère, car il n'y a guère autre chose. Le fait physiologique paraît accompli, tout est perdu; il est réduit à néant, tout est sauvé. Le duc de Richelieu a-t-il passé la nuit dans le même appartement que Mlle de Belle-Isle? Là est toute la comédie; il n'est pas question d'autre chose, même entre une jeune fille vertueuse et un fiancé vraiment épris. Des preuves morales, des cris de l'âme et du cœur, pas un mot. Certes de telles œuvres ne font pas un extrême honneur à la dé-

licatesse d'une époque; cependant elles étaient une concession déjà considérable faite par le drame romantique à l'esprit du temps, et, remarquez-le, c'est par ce genre de pièces que M. Dumas père a surnagé. Un seul nom suffirait donc pour rappeler la physionomie du temps. Saluons dans le souvenir de Scribe la comédie du passé; elle ne reviendra plus, mais il y a toujours lieu de tirer profit de ses leçons.

« Sur les quatre cents pièces que M. Scribe a écrites, dit M. Alexandre Dumas fils, laissez tomber *Il ne faut jurer de rien* ou *le Caprice*, c'est-à-dire un petit proverbe du poète le plus naïf, le moins expert dans le métier, et vous verrez tout le théâtre de Scribe se dissoudre et se volatiliser comme le mercure à une chaleur de trois cent cinquante degrés. » Rien n'est plus vrai que cette observation, malheureusement exprimée dans une phrase qui semble sortir d'un magasin de produits chimiques. Oui, telle est la puissance du sentiment du beau qu'un rayon de poésie efface les conceptions les plus ingénieuses d'où il est absent. Alfred de Musset, avec ces légers dialogues qu'il n'écrivait pas pour le théâtre, suffisait sans doute pour ébranler le Goliath de la scène. Pourtant, si l'on veut dire toute la vérité, Balzac lui a prêté la main : non qu'il ait réussi à se mettre en travers du courant qui menait la foule à *Une Chaîne* et au *Verre d'eau* pour la pousser du côté de *Vautrin* et de *Mercadet;* mais au nom de Scribe on opposait celui de « notre cher, de notre illustre Balzac; » les ambitieux, les avares, les intrigans de celui-ci étaient mis en regard des intrigans, des avares, des ambitieux de celui-là, et les faisaient singulièrement pâlir. Le public apporte au théâtre le souvenir de ses lectures, et de nos jours c'est le roman qui fait son éducation. On rapprochait donc le roman de la comédie, et il se trouvait que le livre imprimé était plus vivant, plus chaud de couleur que la scène. On parlait d'ailleurs de ses comédies tout simplement comme de chefs-d'œuvre écartés par la censure. C'est ainsi qu'aux approches de 1848 et immédiatement après l'édifice de la fortune de Scribe trahissait des symptômes d'affaissement.

On ne saurait s'étonner de l'espèce de silence qui se fit au théâtre en 1848. La plupart de ses favoris demeurèrent chez eux, intimidés ou attendant les vents favorables. Le grand, le vrai drame, se jouait dans la rue. Quand les questions politiques et sociales absorbent les esprits, une nation ressemble à une famille que les procès désolent, ou qui se voit menacée de la ruine. Les gens qui ne sont pas sûrs d'un lendemain délaissent leurs livres, leur musique, leurs objets d'art. Ce silence du théâtre, la comédie moins que tout autre pouvait l'interrompre. En pareille occasion, rien ne

sonne creux, rien n'est faux, rien n'est irritant comme les gaîtés de la veille, et, quand même le public eût eu envie de rire, il faut aux ridicules dont vit la comédie un peu de calme qui permette de les apercevoir, une certaine assiette où ils puissent s'étaler. Sous la tempête, chacun songe à soi, et l'on pense fort peu à la grimace du voisin, encore moins à celle que l'on fait soi-même. Il n'y a point alors de place pour la comédie, dont le but est, suivant le mot du poète anglais, « de nous faire voir à nous-mêmes comme les autres nous voient. »

Cependant il faut vivre, et le théâtre est une Shéhérazade condamnée à trouver tous les soirs des récits que parfois on n'écoute même pas : à ce moment, elle avait affaire à un auditeur fort distrait, à un sultan de mauvaise humeur qui se bouchait les oreilles et la laissait narrer dans le désert. C'est en vain que Scribe essaya de quelques avances à l'esprit du temps et mit sa marchandise sous un pavillon moins désagréable aux démocrates. Ce n'était plus le temps de la comédie patriotique, bonne tout au plus pour l'époque de la restauration, comédie rétrospective, dénuée désormais du goût de la réalité et du sel de l'allusion. Pour un temps nouveau, il fallait des conceptions nouvelles, et Scribe changea de collaborateurs sans changer de manière. Quant à la comédie aristophanesque, il n'y fallait pas songer; il n'y eut, il ne pouvait y avoir en ce genre que des croquis populaires qui n'avaient rien à démêler avec l'art. Le théâtre vécut ou du moins évita de mourir, grâce à des œuvres négligées que lui léguait le régime précédent : la comédie de 1848 se composa, ou peu s'en faut, des deux noms de Balzac et d'Alfred de Musset.

Balzac, un favori du théâtre républicain! un nom adopté par le public de 1848! Cette singulière rencontre, on serait tenté de l'expliquer simplement par les échecs administratifs de l'écrivain, à qui les événemens fournissaient une revanche. Rien dans ses écrits qui pût flatter l'opinion régnante. Il ne cache guère son admiration pour le pouvoir absolu; son idéal de gouvernement semble bien être cette « magnifique police asiatique créée par Bonaparte » dont il parle dans *Vautrin*. Est-il bonapartiste? On le croirait par momens, si dans d'autres il ne s'attendrissait sur la légitimité. Ses épigrammes un peu lourdes n'épargnent aucun régime, aucune doctrine, même le socialisme. En réalité il est sceptique, et cette indifférence, qu'il n'avoue pas du reste, et qui va jusqu'à l'absence du sens moral, donnerait à elle seule le mot de son succès dans un temps qui vit trop de changemens pour ne pas faire baisser le prix des professions de foi. La comédie n'a pas, ne doit pas avoir d'opinion politique; le scepticisme de Balzac pouvait donc être le bien-

venu, et, si l'on y regarde de près, il se recommandait par ses défauts mêmes à la génération contemporaine. Adoration de la force, mépris des moyens termes et des gouvernemens constitutionnels, réaction contre la bourgeoisie et ses vertus sans éclat, description acharnée de mystères plus ou moins réels, révélation de scandales fictifs, tout un monde frelaté de ducs et de duchesses, des jours soudains ouverts dans les antres, je ne sais quels dessous de la société apparaissant sur la scène, le mépris de l'espèce humaine décoré du titre de science du cœur humain, et au milieu de ces folies, des prétentions de réformateur, un dédain caractéristique de l'homme de lettres pour les connaissances pratiques de l'homme d'état, enfin par-dessus tout cela un style dont la crudité rompait avec toutes les traditions de l'ancienne bienséance, voilà ce que le plus souvent il présentait aux imaginations troublées; ainsi les confirmait-il dans la résolution de ne plus croire aux hommes ni aux choses.

Cependant le succès de Balzac n'était pas dû seulement au caractère dissolvant de ses romans et de ses comédies. Parmi les fictions qu'il tirait de son cerveau bouillonnant, il y avait des réalités fidèlement observées et rendues avec puissance. Ses usuriers, ses joueurs de Bourse, ses inventeurs, offraient des types énergiques d'hommes de notre temps lancés dans la carrière où malheureusement ils s'engagent par milliers, ballottés entre les deux extrémités de toute vie humaine qui ne sait pas se contenter à peu de frais, le spectre toujours menaçant de la misère et l'idéal irritant d'une grande fortune. Un public, je ne dis pas plus choisi, mais seulement un peu plus relevé, comme celui du gouvernement de juillet, n'aurait pas apporté la même curiosité au spectacle de ces créations violentes. Le trait distinctif d'un public démocratique est une certaine naïveté qui peut se laisser prendre aux peintures de fantaisie parce qu'il manque d'expérience, mais qui est capable de saisir la vérité quand on la lui présente, et qui s'y porte plus vivement qu'une assemblée formée d'esprits cultivés. Un besoin de réalité s'annonçait au théâtre, et ceux qui assistaient en observateurs aux changemens du goût pouvaient remarquer combien certaines choses, traitées légèrement jusque-là, étaient prises au sérieux. Pour ne citer qu'un exemple, cet argent que la critique avait reproché si fort à Scribe d'employer comme moyen de comédie, on s'en servait plus que jamais comme d'un ressort pour l'action; il était élevé à la dignité du drame et remplaçait la fatalité du théâtre ancien, il était l'action même. Déjà l'on voyait poindre à l'horizon les pièces tragi-comiques roulant sur les difficultés pécuniaires. On allait bientôt applaudir une mère priant son fils avec une poignante éloquence de faire un riche mariage : je doute que l'auditoire de Scribe l'eût sup-

portée. Les dettes n'offraient plus matière à plaisanter, et Mercadet éconduisant ses créanciers paraissait intéressant. Fallait-il rire ou pleurer du rasoir avec lequel ce héros des faiseurs menaçait de se détruire. La question n'eût pas été douteuse vingt ans plus tôt : le public en eût ri comme d'une bouffonnerie, s'il ne l'eût pas sifflé comme une plaisanterie funèbre; mais désormais le public était changé, il suivait avec curiosité les tours de passe-passe de Mercadet, et prenait au sérieux ses grotesques angoisses.

A cette foi robuste dans les réalités du théâtre, un public démocratique joint un penchant naturel pour la vigueur des peintures. Si le ton était faux parfois dans Balzac, ce n'était jamais, comme dans Scribe, qu'il fût superficiel. Ses personnages sont cyniques : un père reprochant à sa fille le refus de se sacrifier pour relever la fortune de sa maison ose lui demander « à quoi servent les romans dont elle s'abreuve, si elle n'y puise pas le désir d'imiter les dévoûmens qu'on y prêche. » Un chef de famille, et qui se croit honnête, parle de « crocheter le cœur pour crocheter la caisse. » Ces traits et mille autres semblables annonçaient bien que notre comédie allait perdre cette légèreté de ton qui faisait autrefois sa grâce. « Sans peser, sans rester, » a dit un grand poète contemporain : c'était la devise de la comédie française, et elle avait cela de commun avec l'ancienne politesse. Souvent elle s'exprimait à demi-mot et ne pénétrait pas toutes les surfaces. Les formes convenues, les petits mensonges déguisant les réalités tristes ou vulgaires, n'étaient pas plus à l'usage du public nouveau que de la comédie que Balzac lui préparait. Au milieu des mots cyniques ou grossiers, il y en avait beaucoup d'heureux, quelques-uns même originaux, d'autres recueillis çà et là et rendus au public avec la force d'impulsion qu'ils reçoivent de la bouche d'un acteur habile. Dès lors commençait la série de ces pièces composées de mots plutôt que de scènes et de situations. Elles avaient, elles ont encore cette excuse naturelle qu'ils occupent une grande place dans la comédie de mœurs : les paroles font partie des mœurs elles-mêmes. Depuis Balzac, ne semble-t-il pas que ce soit la seule source du rire? Les auteurs et le public à leur suite se sont mis en quête de mots; ceux-ci font le tour de la ville et de la province : l'auditoire de nos jours, comme ses devanciers, a trouvé ses fournisseurs d'esprit, et Balzac a peut-être été le premier sur la liste.

C'était une bonne fortune pour notre théâtre que celle qui donnait à Balzac un pendant tel qu'Alfred de Musset. Aujourd'hui même où en serions-nous, si ses proverbes, fruits tout spontanés d'un poétique talent, ne venaient de temps en temps faire quelque diversion à tant de prose quelquefois lourde et toujours vulgaire?

Non plus que Balzac, il n'était pas l'homme de 1848, le poète qui avait dit :

> Si mon siècle se trompe, il ne m'importe guère :
> Tant mieux s'il a raison, et tant pis s'il a tort.

Mais il apportait à la génération d'alors ce qui lui faisait le plus défaut, un peu d'idéal. Certes ce n'était pas celui de la liberté, et naguère on le lui reprochait trop durement. Quel est pourtant le poète de notre siècle dont la jeunesse a fait l'image chère à sa mémoire et l'idéal de ses rêves? Il n'en faut pas chercher d'autre que de Musset. Dans l'amour passionné dont elle s'est éprise pour tout ce qui est sorti de cet esprit jeune comme elle, elle a déjà transformé sa personne, sa taille, sa voix; elle refuse de le voir tel qu'il apparut à ceux qui le connurent. D'où vient cette tendresse presque aveugle? Aimait-elle en lui cette sincérité abandonnée qui ne voilait aucune faiblesse quand le charlatanisme se drapait dans les plis de toutes les bannières, ou bien l'expression poétique des seuls sentimens qui lui fussent permis quand des pensées plus hautes et plus viriles lui étaient, hélas! interdites? L'aimait-elle pour lui avoir apporté plaisir et consolation, pour avoir

> Douté de tout au monde et jamais de l'amour?

Une heureuse destinée a fait de son nom un synonyme de fraîcheur et de rajeunissement : on peut dire que deux fois il est venu au secours du théâtre épuisé. En 1848, il a détruit le prestige de ceux qui avaient réussi à faire croire que ni talent ni génie ne pouvaient suppléer à la mystérieuse connaissance des planches, que l'art des Corneille et des Molière était devenu l'ingénieuse construction de je ne sais quelle carcasse dramatique. Telle était au moins la prétention des lieutenans de Scribe, qui tenaient garnison dans toutes les places conquises par leur capitaine. De nos jours, de Musset a été le maître de tous ceux qui ont entretenu sur la scène l'étincelle sacrée de l'art. En ce moment encore, il est la ressource du théâtre, l'épée de chevet des directeurs soucieux de littérature. On représente jusqu'à ses poésies lyriques, et les dialogues du poète et de sa muse sont joués devant un public qui les sait par cœur. Tant mieux! la poésie est un éternel recommencement, comme le printemps, comme l'amour. Ceux qui ont lu le poète l'ont voulu tout entier, ils ont réclamé tout ce que leur chantait secrètement leur mémoire, même ce qui était le moins fait pour la représentation, et voilà comment le sentiment du beau devient la source féconde de l'innovation, voilà comment l'événement a démenti celui qui disait de si bonne foi :

Le théâtre à coup sûr n'était pas mon affaire.
Je vous demande un peu quel métier j'y ferais,
Et de quelle façon je m'y hasarderais,
Quand j'y vois trébucher ceux qui dans la carrière
Debout depuis vingt ans sur leur pensée altière,
Du pied de leurs coursiers ne doutèrent jamais.

Comment se fait-il que de Musset ait survécu, je dirai même succédé, à ceux dont il enviait si peu l'héritage? Il a touché dans les âmes la corde qui ne se paralyse jamais, et il nous a rendu en un moment de stérilité la comédie des esprits délicats. A des hommes partagés entre mille soucis, ceux de la politique, de l'ambition, de l'intérêt, il a présenté la peinture fugitive du sentiment le plus jeune, le plus universel, sans l'exagérer ni le surfaire. Peinture frivole, je le veux bien, mais qui plaît à tous les âges, qui attendrit même l'égoïste, et qui donne un instant des ailes aux imaginations les plus terrestres. Quel heureux contraste que ces délicatesses et ces grâces quand on se sentait menacé par le torrent de la vulgarité! La comédie qu'il nous a rendue n'est pas seulement celle des délicats; c'est, autant qu'il était possible de notre temps, la comédie pure d'autrefois, sans larmes ni dégoût, jamais triste ni odieuse. Certes nul ne pouvait mieux associer les pleurs et le rire, ses poésies en sont une preuve surabondante; mais l'heureux instinct qui l'a toujours guidé depuis le moment où il s'est mis à voler de ses propres ailes l'a mieux servi que les théories savantes. Sans les systèmes des novateurs, sans le parti-pris des rétrogrades, il semble avoir eu la notion la plus claire de ce que c'est qu'une situation comique, et la conviction qu'une situation de ce genre règne tellement sur une œuvre entière qu'elle admet difficilement l'élément opposé. A-t-il imité Shakspeare dans les libres fantaisies comiques du grand poète anglais, comme le disent ceux qui veulent le tirer à eux? Je ne le crois guère. Les héros de Shakspeare sont primitifs. La tendre Rosalinde et la spirituelle Célia, pour ne parler que d'elles, sont des conceptions trop nettes et trop franches, malgré leur préciosité toute d'écorce, pour ne pas appartenir à la comédie des premiers temps, à celle où les personnages sont de vrais enfans de la nature, et disent ingénument leur pensée. Ah! qu'il en est autrement des héros et des héroïnes d'Alfred de Musset! Soyez sûrs qu'ils ont lu bien des comédies, lu bien des critiques du cœur humain. Ils ont vu le feu, ils connaissent par expérience les traits de Molière et de ses successeurs, ce sont des soldats bien dressés à qui l'on a répété souvent : effacez-vous, ne présentez pas de point de mire à l'ennemi! Le théâtre, sans les corriger, leur apprit à mettre un masque sur leurs travers et leurs faiblesses; mais

comme l'auteur d'une main légère ôte peu à peu ce masque et dévoile avec art la nature qui se cache! Combien son poétique persiflage l'a heureusement servi dans la comédie de l'amour!

Le cadre de cette étude, à notre grand regret, ne nous permet pas de nous arrêter sur un écrivain qui seul porta au théâtre quelques-unes des émotions, sinon des pensées de 1848. George Sand a essayé sur la scène d'une réaction volontaire contre les mœurs, le goût, le régime précédens. S'il n'a pas puisé ses types dans la classe ouvrière, alors prédominante, presque maîtresse, il a du moins installé la démocratie dans l'ordre des conceptions théâtrales par ses paysans berrichons. Son brave et généreux *champi*, ce bâtard de prédilection, prenant la place qui lui appartient dans le petit monde du village, sans déclamation sur sa naissance, sans rhétorique prétentieuse sur la société, mais à force de vertu et d'intelligence, c'est là une création, peut-être la seule qui soit arrivée à ce moment avec conscience de ce qu'elle voulait et du temps où elle venait au jour. Entre les crudités violentes de Balzac et le léger scepticisme d'Alfred de Musset, il y eut place pour cette idylle où se complut ce qu'il y avait de vertueuse chimère dans les deux ou trois fugitives années de la jeune république. Le temps prononcera un arrêt définitif; mais le théâtre de George Sand semble rester une exception tantôt gracieuse, tantôt brillante, toujours personnelle, et par conséquent ne pouvant ni communiquer la vie à d'autres ni faire école. Après tout, si 1848 n'a pu fonder sa forme politique définitive, comment s'étonner qu'il n'ait pu créer sa littérature et son théâtre? Sur le seuil du temps présent, nous devons donc nous borner à deux noms qui résument et présentent à eux seuls le double aspect de la comédie contemporaine. Ils se sont emparés en même temps du théâtre : l'un était le correctif de l'autre, et aujourd'hui même l'un ne peut pas être remis sur la scène sans que l'autre n'arrive aussitôt sur ses pas.

II.

Si la comédie, suivant le cours naturel des choses, n'avait obéi qu'au mouvement spontané qui l'emportait vers des pentes nouvelles depuis 1848, il paraît certain qu'elle eût continué de se développer dans les deux directions que nous venons d'indiquer. D'une part, elle eût traduit sur la scène les ridicules de toute sorte, ceux que l'on reconnaît dans une société établie et fixée, ayant le loisir et l'envie de s'étudier elle-même, de se complaire dans ses portraits ou de rire de ses imperfections. Aucune cause, extérieure du moins, ne serait intervenue dans ses goûts et ses préférences, ne

lui eût recommandé tel sujet ou interdit tel autre. Elle eût été la comédie de mœurs sans restriction, sans estampille. Elle se serait parfois égarée à la suite de Balzac; mais elle l'eût pris tout entier, elle l'eût même complété par les peintures nouvelles dont le romancier n'avait pas eu sous les yeux les originaux, elle eût réalisé dans la mesure de ses forces cette comédie humaine entrevue par lui. D'autre part, la comédie contemporaine promettait de donner une heureuse suite à des œuvres plus littéraires, à des plaisirs intellectuels plus distingués. Un théâtre cherchant sur les traces d'Alfred de Musset les traditions du goût et de la délicatesse n'avait pas besoin d'une réaction politique pour vivre. S'il avait compté sur un tel appui, l'événement a prouvé qu'il se serait bien mépris. Il eût prospéré sans doute dans le patrimoine commun de la liberté, et son rôle pouvait s'agrandir de toute l'importance que lui donnait l'absence d'une tutelle officielle pour l'esprit français.

Telle n'a pu être la destinée de la comédie contemporaine. Elle était à peine en voie de formation, qu'elle apprenait à connaître des entraves nouvelles et à subir des impulsions étrangères. Le premier empire coupa court aux croquis populaires et bourgeois du théâtre républicain; le second empire ne pouvait laisser en repos les Plaute et les Térence de 1848. Jamais la comédie n'a cessé d'être le reflet de son époque, et cela est surtout vrai des temps modernes. Nous avons parlé d'entraves : un pouvoir dictatorial n'est pas moins engagé par ce qu'il permet que par ce qu'il ordonne. Qui doute que telle peinture de la cupidité, de l'ambition, de la flatterie, n'a pu être permise, et cependant qui ne sait que l'autorité a fermé les yeux sur tel portrait du libertinage? Quand la liberté d'un pays est suspendue, il en est naturellement comme des maisons où les paiemens sont interrompus; par de petits à-comptes, on entretient la patience des créanciers. Les menues libertés remplacent la grande, et il se trouve presque toujours que ces licences de détail sont malsaines. Pour conserver la forteresse intacte, on fait la part du feu avec les travaux avancés, qui sont inévitablement la morale publique, l'éducation de la jeunesse, les principes de la société. De son côté, le public favorise les hardiesses permises, et franchit les barrières qui ne sont pas défendues : c'est un courant qui se détourne, une force qui cherche une autre issue. Exclu de la politique, il se désintéresse de la morale; abdiquant ses devoirs avec ses droits, il se repose sur la responsabilité de ses tuteurs, et, s'accommodant de son état de mineur, cesse de se prendre au sérieux. Si l'on nous objectait Molière et toute notre littérature du XVIIe siècle comme l'exemple d'une alliance entre la fécondité du génie et la bonne santé de l'esprit sous un pouvoir absolu, la

réponse ne serait pas malaisée. Supposez que Louis XIV, plus ombrageux, eût marqué des limites à Molière, que les héritiers de l'hôtel de Rambouillet eussent obtenu quelque lettre patente contre *les Précieuses ridicules*, que la royauté eût écouté les doléances des marquis, ses courtisans fidèles, que *l'Amour médecin* eût été obligé de battre en retraite devant Esprit et Guenaut, les médecins de la cour, que le curé de Saint-Barthélemy, plus sévère qu'un légat et de nombreux prélats, eût réussi à faire interdire *l'Imposteur*, que serait-il arrivé de toutes ces atteintes à une honnête liberté, sinon que le poète et le public se seraient rejetés sur des libertés déshonnêtes? Ne pouvant mettre sur la scène ni Cathos et Madelon, ni Dorante le chevalier d'industrie, ni Thomas Diafoirus, ni Tartufe, ni tant d'autres qui se plaignent, on eût joué Ninon, qui est toujours flattée qu'on s'occupe d'elle. Louis XIV fut mieux inspiré, et deux cents ans nous séparent de son gouvernement; à cette époque, on pouvait appliquer au théâtre et à beaucoup d'autres objets encore l'axiome de droit, « que le préteur ne s'occupe point des petites choses. » Aujourd'hui que, pour le malheur des gouvernans et des gouvernés, l'état est partout, il n'est plus permis de dire: — L'état, c'est moi — sans avoir partout la main, et il n'est plus de petites choses pour le préteur. Aujourd'hui *la Dame aux Camélias* a quelque droit de se croire protégée par le ministre, et le Jean Giraud de *la Question d'argent* passe à tort ou à raison pour être exécuté par ordre.

Le double exemple de ce que pouvait être le théâtre sur les traces de Balzac et de Musset n'a pas été entièrement perdu dans les quinze dernières années : les écrivains dont il a joué les œuvres se recommandent évidemment tous de l'étude de l'un ou de l'autre; mais il s'en faut que le second ait disputé au premier la foule et les succès bruyans. Sans doute des esprits distingués ont rallumé périodiquement le feu sacré de la comédie littéraire; cependant leurs tentatives ressemblaient à des protestations partielles, locales, à des insurrections de la poésie et du goût contre le règne de la vulgarité. D'ailleurs ils pactisaient eux-mêmes avec l'ennemi; les meilleurs d'entre eux ont fait l'école buissonnière avec Balzac. Le fond principal du théâtre contemporain ne doit pas être cherché ailleurs que dans le cycle sans fin laborieusement échafaudé par l'auteur de *la Comédie humaine*. D'où venaient tous ces bourgeois qui se faisaient leurs vertus avec des vices, tous ces voleurs qui prenaient d'assaut le crédit par des coups de Bourse, toutes ces filles qui, pour avoir aimé quelque nouveau Desgrieux, se décernaient une couronne de rosière? Ils assiégeaient le théâtre, c'était une interminable procession; d'où venaient-ils, sinon du laboratoire de Bal-

zac? Malheureusement ces personnages se ressemblaient presque tous : toujours la Torpille, et toujours le baron de Nucingen, toujours le vice de la femme sans cœur ou de l'homme sans entrailles. N'y avait-il donc pour nous intéresser que des voleurs et des prostituées? Puisque nos écrivains ne pouvaient s'approvisionner d'imagination que dans Balzac, le romancier populaire n'avait-il pas autre chose à leur offrir? Ou bien nos goûts étaient-ils de telle nature que les écrivains ne pussent nous captiver qu'avec ces deux genres de tableaux? L'image de l'or et la jalousie pour ceux qui en possèdent des monceaux, les plaisirs grossiers et la vie de celles qui en tiennent enseigne et en font marchandise, était-ce là tout ce qui était sûr d'éveiller notre curiosité? Peut-être faut-il même réduire ce fonds si restreint. Le ridicule de l'argent dans de certaines mains a été montré au théâtre. On a ri, et encore médiocrement, de Jean Giraud, parce qu'il est ignorant et mal élevé; mais la comédie de l'argent mal acquis n'a pas été faite, Turcaret reste encore sans successeur, et il semble que, plus timides ou plus superstitieux que nos pères sous Louis XIV, nous ayons mis sa majesté l'argent dans la constitution. En fin de compte, le théâtre contemporain n'a reproduit avec fidélité et n'a rendu avec hardiesse que les courtisanes de Balzac. Le jour que le célèbre romancier est mort dans Paris, où il venait de rentrer, on lui fit des funérailles d'Alexandre. Il laissait comme un vaste empire assez mal ordonné de fictions; ses héritiers se le sont tant bien que mal partagé. A qui laissait-il l'anneau? A un jeune homme alors inconnu qui s'est emparé avec talent d'une seule de ses provinces, celle de la Torpille, de Florine, de Mme de Mortsauf : ce jeune homme, on l'appelait Alexandre Dumas fils.

On s'accorde trop à dire que M. Alexandre Dumas fils ne rappelle aucun modèle, qu'il ne laisse deviner aucune étude, qu'il n'a rien lu, que le premier peut-être entre les écrivains dramatiques il a observé directement, exclusivement, la nature. Quoiqu'il se fasse plus ignorant qu'il n'est en réalité, et que nous apercevions très bien sa coquetterie à travers ses fautes de français plus ou moins voulues, nous accorderons qu'il ne se pique ni de littérature ni de souvenirs; mais nous sommes obligés d'avouer que nul ne connaît mieux son Balzac. Posséder son Balzac, ce n'est pas le réciter par cœur et le copier, ce serait plutôt en être possédé. M. Dumas fils a trop d'esprit et de talent réel pour imiter de cette manière. Dans son emprunt, il y a beaucoup de choix et de prudence, il n'a pris que ce qui était à son usage; mais il cacherait en vain l'école où il a fait ses études, la main dont il a reçu la première impulsion. Il a fait une suite à Balzac au chapitre des *Splendeurs*

et misères des courtisanes; il est le prolongement du maître en ce scabreux sujet. Seulement, au lieu de continuer le blocus du théâtre sans parvenir à y entrer franchement, il a pénétré la tête la première au cœur de la place. Il était né auteur dramatique. On naît ainsi, on ne le devient pas, et il l'explique lui-même à merveille dans la préface du *Père prodigue.* Peut-être explique-t-il cette condition en l'exagérant. Est-il vrai qu'un auteur puisse être de premier ordre au théâtre sans avoir aucune valeur ni comme penseur ni comme écrivain? Il le dit pour mieux accabler Scribe : je résiste à son autorité pour avoir quelque raison de plus de le considérer lui-même comme autre chose qu'un habile metteur en œuvre. Cette prise d'assaut de la scène annonçait et encourageait tout à la fois en lui les procédés de hardiesse qui le font reconnaître entre mille.

La manière de Balzac se compose d'un ensemble de traits principaux auxquels il est facile de reconnaître tous ceux qui l'ont imité : dans M. Dumas fils, ils sautent aux yeux. Ce sont des allures, des prétentions, un langage, des mots qui distinguent l'école. Il y a une sorte d'esprit (nous sommes bien obligé de l'appeler de ce nom) qui du temps de Balzac se promenait sur l'asphalte des boulevards. Balzac le ramassa pour s'en servir dans les conversations de ses héros. Il le mit dans ses livres. M. Dumas fils l'a guindé sur la scène en le perfectionnant, et il l'a fait fructifier. Un de ses personnages commet cette saillie : « Mon cher, vous avez de l'esprit une fois par semaine; c'était hier votre jour, taisez-vous. » De cet esprit-là, Balzac en a de même tous les huit jours; mais on peut dire que son élève en a sans cesse, il y réussit mieux que le maître, lequel pourtant a le mérite de l'invention. Une autre des héroïnes de M. Dumas, une jeune fille, égaie le public avec cette réflexion : « Si celui qui a inventé ces deux mots : affaire imprévue, avait pris un brevet d'invention, il aurait gagné bien de l'argent. » — « Sommes-nous bêtes! dit ailleurs un troisième personnage à son ami, qui lui répond: — Si tu voulais bien parler au singulier. — Volontiers. Es-tu bête! — Monsieur fait des mots? » Notez que ces détails ne font partie ni des caractères ni des rôles. Ce genre de plaisanterie, qui est celui non d'un seul masque, mais de tous, dans la bande folle de M. Dumas fils, est un fait d'observation. Ils font tous des mots comme ceux-là, et l'auteur feint de les avoir écrits à la dictée. Ne faut-il pas, quand on découvre un monde nouveau, quand on visite des peuplades inconnues, reproduire aussi leur dialecte? Ne dites pas que l'on soupçonnait bien quelque chose de toutes ces découvertes, que ces jovialités ne sont pas d'une entière fraîcheur, que la part inédite de ces entretiens goguenards, pour

considérable qu'elle soit, n'avait pas besoin de passer à la postérité, et que l'heureux talent de M. Dumas fils méritait d'être mieux ménagé. Vous allez directement contre le premier précepte de Balzac, observer et transcrire surtout ce qui jusqu'ici n'avait point paru digne de l'être. Il n'y a jamais pleinement réussi. Sa Torpille parle tour à tour le langage des reines de théâtre et celui des grisettes. Il a pourtant cherché ce que M. Dumas fils seul a trouvé, une langue qui semble sténographiée sur les lieux mêmes où il met ses acteurs. On comprend la part que cette fidélité a dû avoir dans le succès. Si le public était curieux de voir aller et venir ce monde interlope que sa pudeur ou sa prudence l'empêchait d'aller visiter jusque chez lui, combien ne savait-il pas gré à l'auteur de le faire assister à des conversations qui n'étaient pas pour lui moins nouvelles? Il était tout yeux, tout oreilles, double concupiscence, comme auraient dit nos grossiers aïeux. Ce n'est pas une habileté ordinaire que celle qui a produit ce degré d'illusion : aussi l'auteur n'y est-il pas arrivé du premier coup. Dans *la Dame aux Camélias*, il est aussi gouailleur qu'on le peut désirer, et l'argot paraît tout à fait réussi dans *Diane de Lys;* mais les tons y sont mêlés, et l'écrivain ne peut s'empêcher d'élever par momens la voix. C'est dans *le Demi-Monde*, sa pièce la plus forte, que M. Dumas a atteint ce *medium* entre le français et la langue de la mauvaise compagnie qui lui fait une très particulière originalité. Il sait si bien que c'est là une cause de son succès qu'il est très naïvement persuadé de la nécessité d'établir sur la scène et d'installer dans l'art dramatique une langue à part, comme si, après avoir eu le demi-monde, nous étions condamnés à avoir désormais le demi-français.

Cette forme de langage par laquelle il se rattache à la manière de Balzac nous ramène à la préface du *Père prodigue*. M. Dumas fils, qu'une autre page où il fait la leçon à Boileau semblait annoncer comme un puriste, développe en cette préface la thèse singulière que sur la scène la trivialité et l'incorrection sont de nécessité. Il aurait dû songer que c'est chose suspecte de se faire des théories littéraires conformes à ses écrits, comme les personnes qui se font une morale particulière parce qu'elles ont quelque faute sur la conscience; mais, quel que soit le théoricien, la théorie n'est pas bonne. Que M. Dumas fils, qui volontiers touche à tout, nous pardonne de remettre les choses à leur place et les mots en leur véritable sens. D'abord rien ne diffère plus de la trivialité que l'incorrection, et la présence de l'une dans la comédie n'entraîne pas l'autre. Quand M. Dumas fait dire à l'un de ses personnages : « Oh! que tu es assommant, toi! Crois-tu que je vais m'user les doigts à te retourner des cartes pour cent sous que tu joues? » on ne l'accusera pas

précisément de pécher contre la grammaire. Pourquoi tant parler d'incorrection quand il s'agit de trivialité? Si le succès aujourd'hui s'obtient par la seconde, osez l'avouer. On cherche à faire passer Molière pour incorrect, et là-dessus on s'arroge le droit d'être trivial. Molière incorrect! Ceci même est loin d'être prouvé, quoi qu'en disent La Bruyère, Fénelon, que M. Dumas fils cite en faveur de sa cause, et Voltaire, qu'il ne cite pas et qui est plus formel. La Bruyère parle de jargon et de barbarisme, il est vrai, il reproche à Molière de n'écrire pas purement; mais s'agit-il ici de fautes grammaticales, ou bien de négligences et d'expressions impropres, comme Vauvenargues lui-même en fournit l'idée? Quant à Fénelon, il ne parle que de phrases forcées et peu naturelles, de métaphores qui approchent du galimatias. M. Dumas fils a aussi les siennes, qu'il est libre de rapprocher de celles de Molière. Qu'eût dit le bon archevêque du naturel de cette phrase? « C'est en tombant de cette espérance dans la réalité que je me suis fait tant de mal. » Ou bien de cette métaphore? « Le passé est mort d'apoplexie, que Dieu ait son âme, s'il en avait une! » Que M. Dumas essaie de placer ces fantaisies sous le couvert du prétendu galimatias de Molière, c'est son droit; mais qu'il renonce à trouver Molière incorrect, même dans la demi-page qu'il extrait du *Bourgeois gentilhomme*, et qui n'est qu'un morceau de la langue du temps, surtout qu'il ne donne pas ses trivialités d'élocution pour un héritage direct de l'auteur du *Misanthrope*. A propos de certaines pages de Balzac, on a prononcé le mot de gaminerie : ce terme même ne suffit plus pour caractériser un dialogue où l'ironie vulgaire est non pas accidentelle, mais constante. Le mot dont nous avons besoin a été trouvé par un autre écrivain non moins célèbre le jour où il a voulu montrer à côté de la contagion des mœurs détestables celle du mauvais langage. Ce n'est pas seulement pour M. Dumas fils, c'est pour toute une époque du théâtre que ce mot sera un très sérieux reproche, et l'on admirera plus tard le succès prolongé qu'a obtenu la *blague* au moment même où toutes les scènes ont eu la prétention de se dire des théâtres français.

Lorsque Buffon entreprend la description d'un animal, il en fait d'abord le portrait, puis il passe à son genre de vie, à ses habitudes. Balzac, ayant annoncé dans une préface célèbre l'intention de décrire les hommes comme un règne à part dans la nature, se mit à détailler les espèces de l'animal nouveau dont il voulait être l'historien, et à représenter leurs allures, leur manière de vivre, d'agir, de parler. Ses imitateurs dans le roman et au théâtre n'ont pas fait autrement. Ils ont étudié les façons de parler comme les naturalistes ont cherché à connaître les différentes manières d'a-

boyer, de japper, de bramer, de glapir. Il se sont appliqués à rendre non la parole humaine qui sort de l'âme et du cœur pour y retourner, mais la parole de telle condition et de tel métier, la parole du bourgeois, du procureur, du rapin, du viveur, de la femme entretenue, du prêteur à la petite semaine, de la courtisane. De là vient la langue multiple, étrange, triviale et surtout barbare que le théâtre a parlée, et dans laquelle M. Dumas fils, pour le malheur de son remarquable talent, a excellé plus que tout autre. Tous les défauts de cette école, qui se confond avec le réalisme, s'expliquent de la même manière. Comme Balzac, elle fait de l'histoire naturelle à outrance.

Nous l'avons dit, M. Dumas fils n'en a guère écrit qu'un chapitre, qu'il a voulu du reste faire aussi complet que possible. Cette longue monographie composée de plusieurs comédies ou drames va de Marguerite Gautier, la fille aimante et qui vend ses chevaux pour son amant, jusqu'à Albertine, qui n'aime personne, et qui attend d'avoir arrondi ses quarante mille livres de rente pour acheter un mari. Un grand nombre de variétés sépare ces deux types extrêmes du genre spécial sur lequel il a plu à l'auteur de fonder une sorte d'établissement littéraire. C'est le plus net de son œuvre. Loin de nous la pensée de douter qu'il ait cru en conscience faire une chose utile! mais nous sommes également sûr qu'il faut toute la bonhomie que veut bien avouer l'auteur et qui paraît dans ses préfaces pour imaginer que de tels tableaux aient pu servir la cause de la morale. C'est ici le cas ou jamais de dire qu'un peu d'ignorance ne nuit pas au public, et qu'il n'est pas bon d'apprendre à ceux même qui ne s'en soucient pas de combien de manières les mœurs sont menacées de périr. N'insistons pas sur la moralité des comédies de M. Dumas fils, c'est une question jugée par le bon sens et le goût, sinon par la curiosité maladive de la foule. L'auteur a passé lui-même condamnation sur son théâtre, puisqu'il s'est défendu des offres de l'autorité en opposant spirituellement sa dangereuse réputation, et qu'il a couvert du renom douteux de ses pièces la liberté de son industrie. Quand il s'est exprimé en ces termes dans la préface du *Demi-Monde :* « Je fis observer au ministre qu'il fallait voir en moi un auteur de tolérance, et que ma littérature relevait bien plus de la préfecture de police que du ministère des beaux-arts, » sous l'ironie des paroles il y a une confession; il s'exécute avec grâce, et se charge lui-même d'indiquer les griefs sévères que l'art a le droit de conserver contre lui. Restons dans les limites de notre cadre en faisant remarquer que cette exhibition peu décente d'une plaie sociale était encore une manière de pratiquer les leçons de Balzac, mais que le disciple aggravait sa faute en évitant de pas-

ser comme le maître à d'autres tableaux. Ne donnait-il pas lieu de croire qu'il voulait le succès à tout prix?

Il a donc poursuivi son interminable chapitre d'histoire naturelle. *La Dame aux Camélias* n'est pas seulement l'histoire des amours de Marguerite Gautier : trois ou quatre variétés du même genre entourent le sujet principal, qui par ses qualités s'élève de toute la tête au-dessus d'elles ainsi que la déesse Calypso au milieu du chœur de ses nymphes. Nous y voyons la *petite dame* qui traîne à son char plusieurs captifs dont elle réalise les dépouilles opimes, celle qui est la complaisante des autres pour avoir le droit de leur emprunter, celle qui se charge de rédiger les maximes de morale pratique à l'usage de ce monde, celle enfin qui a seulement des intelligences dans la place, et observe sagement la règle de son ménage irrégulier. *Le Demi-Monde,* bien préférable d'ailleurs, offre aux curieux une espèce très particulière parmi ces jolis animaux fort dangereux que l'auteur a su acclimater au théâtre pour les plaisirs d'un public indulgent. C'est la misérable intrigante qui est partie de la fange où elle vivait pour s'élever jusqu'au mariage et à la considération. Une simple réflexion sur ce point. Nous supposons que tous les épisodes, toutes les fausses baronnes et comtesses aient été supprimées dans cette œuvre, il ne reste que Suzanne traînant le fardeau de son ignominieux passé; à chaque effort de cette malheureuse pour l'écarter, pour l'oublier, il lui retombe sur la tête plus pesant, plus cruel. Cet enchaînement de mensonges et d'explications perpétuelles qui fait le nœud de la pièce demeure tel que nous le voyons; il n'y a ni changement dans l'action, ni diminution dans l'intérêt : qu'y perdrait-on? La nouveauté, la description étrange, l'exhibition scandaleuse; on y perdrait précisément ces épisodes, ces baronnes, ces comtesses, qui sont la découverte de l'auteur. On aurait une pièce de Scribe dans les momens où il pratiquait le réalisme; on n'aurait plus M. Dumas fils. L'idéal de M. Dumas fils serait (il le dit lui-même dans la préface du *Père prodigue*) de connaître l'homme comme Balzac et le théâtre comme Scribe. A qui pensait-il en écrivant ces lignes?

La naissance et la fortune ont seules empêché Diane de Lys d'être une femme perdue, si quelque chose au monde dans notre société sans priviléges peut empêcher une femme d'obéir à la vocation de l'opprobre. C'est une variété nouvelle, c'est aussi un souvenir de Balzac; celui-ci a tout autant de femmes honnêtes corrompues comme des courtisanes que de courtisanes vertueuses comme les femmes les plus honnêtes. Malgré l'extrême bonne volonté du public de M. Dumas, ce personnage a médiocrement réussi, il a trouvé quelques incrédules; M. Dumas y reviendra-t-il? La réponse serait

négative, s'il fallait s'en rapporter à ses préfaces, et en particulier à celle du *Fils naturel*. Depuis qu'il a déclaré que la société s'écroule de tous côtés et qu'il veut contribuer à la restaurer, ce qui est le moins qu'il puisse faire après les coups de pioche qu'il a donnés pour sa part, il voudra sans doute épargner les femmes vertueuses ou que le monde estime encore telles. Depuis qu'il invoque l'établissement d'un théâtre utile qui montrera, dit-il, aux hommes comment ils doivent être et non comment ils sont, il laissera en paix les Dianes de Lys, qui sont autrement qu'elles ne doivent être. Ces intentions sont excellentes et on ne demanderait qu'à être rassuré, s'il ne se plaisait pas lui-même à détruire notre confiance. A moins que le romancier dans M. Dumas fils ne soit pas solidaire de l'auteur dramatique, et qu'il ne se réserve de faire le matin dans le roman à la pauvre morale des blessures qu'il se propose de guérir le soir au théâtre, sommes-nous bien certains de ne pas revoir sur la scène une nouvelle Diane de Lys qu'il a découverte il y a quelques semaines, une espèce plus curieuse que jamais, une femme d'une fidélité inaltérable qui obéit passivement à la loi de sa nature perverse un jour, un seul jour dans sa vie, et sur un seul mot, parce qu'elle a rencontré l'homme fort à qui nul n'en remontrera dans cette branche de l'histoire naturelle?

Après les dames aux camélias et leur cortége, après les femmes vicieuses du *Demi-Monde*, après ce monstre favori de Balzac, la femme honnête corrompue, il restait encore des vides dans l'éternel chapitre et comme des lacunes dans cette ménagerie d'un nouveau genre. M. Dumas fils les a remplies grâce à ses autres pièces. Sans Mlle Albertine, l'héroïne de l'épargne honteuse, pensez-vous que *le Père prodigue* pourrait tenir sur ses bases? Elle est l'idée même de l'ouvrage, c'est-à-dire le vice entre les pères et les fils, la jeunesse rencontrant les têtes blanchies chez les courtisanes. Il n'y a pas d'espèce nouvelle dans *les Idées de Mme Aubray;* cependant, sans le coureur de coulisses, sans le chasseur qui flaire le gibier, sans Valmoreau et sa théorie de *la ligne*, — encore un fait physiologique accueilli par les bravos, — pensez-vous que la comédie se serait soutenue? Ce n'est pas que la vertu soit absente de ces pièces : elles en parlent très souvent, quelquefois trop. Les personnages y sont amis de la vertu à la condition de commencer par un peu de vice : ainsi l'on voit souvent de grands amis de la paix qui promettent la prospérité universelle à la condition qu'on commencera par quelques mois de guerre. Autrefois on représentait les luttes de la vertu, et le dénoûment se composait de sa chute ou de son triomphe. M. Dumas lui prépare une destinée plus commode; elle succombe tout d'abord, assurée qu'elle est du triomphe défi-

nitif. Toujours éloquent quand il s'agit d'exprimer l'amour filial, il a des accens pénétrans pour prononcer ce nom de mère dont le théâtre abuse un peu; notez pourtant que ses mères sont toujours des filles séduites.

Nous croyons avoir établi par le langage, par la nature des sujets de M. Dumas fils, par sa manière de les traiter, non-seulement qu'il procède de Balzac, mais qu'il est son héritier le plus direct. D'autres, comme M. Sardou, ont choisi tous les petits sujets que paraît fournir la peinture des mœurs, ou, comme M. Barrière, ont rapporté de l'étude du maître des charges quelquefois heureuses, mais qui n'étaient pas des tableaux, ou bien encore, comme M. Meilhac, ont fait des charges qui pourront devenir des tableaux. Quelques-uns ont essayé sans succès la comédie réaliste; nous avons même vu la comédie positive, tirée du code ou de Barême. Ce que nous avons dit de M. Dumas fils peut suffire pour exprimer notre opinion sur l'école tout entière. Nous manquerions aux règles de la justice, si nous n'indiquions ce qui justifie le succès de l'auteur du *Demi-Monde*, ce qu'il ne doit à aucun maître, et ne partage peut-être avec aucun disciple. Il a le sentiment très net de la composition et l'art du dialogue, deux qualités précieuses. Par la seconde, il rappelle peut-être certaines allures paternelles, les répliques vives, légères à la course, presque essoufflées, interrompues par des tirades qui permettent à l'intelligence la plus paresseuse de suivre l'action. Par la première, il laisse derrière lui tous ses rivaux. On chercherait en vain à le dissimuler, la composition, l'ensemble, l'unité de ton et de moyens, sont choses très rares aujourd'hui. La curiosité du public provoquant de la part des auteurs une sorte d'assaut qui ne profite pas à la logique des idées, les écrivains ont perdu de vue l'effet général pour chercher les effets de détail; ils se mettent en voyage sans renoncer aux incidens de la route, ils commencent leur expédition sans pouvoir dire comme Mithridate :

Je sais tous les chemins par où je dois passer.

Une page curieuse de la préface du *Demi-Monde* permet d'entrevoir le procédé de M. Dumas fils, et prouve l'importance qu'il attache à l'unité de conception. Il laisse à d'autres l'industrie patiente qui rattache ensemble des morceaux en dérobant les soudures; sa statue peut n'être pas du plus beau bronze, mais elle est fondue tout d'une pièce.

Nous avons fait une large place aux comédies de M. Dumas fils; en publiant son théâtre complet, il nous avertit lui-même que la

matière en était pour ainsi dire épuisée, et qu'il se tourne vers de nouvelles espérances que son talent, dans toute sa force, justifie assurément. Pouvons-nous ne pas dire quelques mots encore de ses préfaces si bruyantes, si aventureuses, si conformes à l'esprit du maître dont il s'est inspiré? Il eût manqué à M. Dumas un trait de ressemblance avec Balzac, si, après avoir passé sa vie et consacré sa plume à divertir le public, il ne s'était donné le rôle de réformateur et de prophète de l'avenir. Pourquoi des préfaces quand il a le loisir de parler tous les soirs au public? Pourquoi produire sa personne lorsqu'il pouvait mettre dans la bouche de ses héros les maximes qui lui semblent utiles au salut du monde? Pourquoi risquer étourdiment en son propre nom des thèses qui se contredisent souvent? Le lecteur le plus distrait peut opposer ces préfaces l'une à l'autre. N'est-il pas plus simple de charger tel ou tel personnage de soutenir telle ou telle doctrine? Les contradictions seraient portées au compte des libertés du genre dramatique. Tant que M. Dumas fils s'est caché derrière ses héros, il a eu le privilége de soulever les discussions : sa dernière comédie en a fourni la preuve éclatante. Dès que *les Idées de Mme Aubray* sont devenues l'introduction de *la Dame aux Camélias,* il n'a plus été pris au sérieux. On discutait le poète satirique, on a ri du réformateur. Suivrons-nous M. Dumas fils sur ce terrain? Examinerons-nous par exemple son système de conscription pour les jeunes filles? Il vaut mieux renvoyer cette théorie à l'étude dans ces *meetings* où, après dix-huit ans de silence, éclate quelque chose comme le brouhaha des paroles dégelées dans Rabelais; aussi bien ces préfaces ressemblent, à s'y méprendre, à des conférences, particulièrement à celles où l'orateur parle surtout de lui-même. Le langage n'en est guère meilleur; ici pourtant il n'y a pas d'exemple de Molière qui tienne, et rien n'oblige l'auteur d'être incorrect ou trivial par amour de l'art. Apprécierons-nous les raisons qu'il donne pour mettre sur la scène telle sorte de personnages, ou les témoignages qu'il cite afin d'établir la réalité des types produits par lui aux feux de la rampe? Puisqu'il a jugé convenable de laisser le ton de la comédie et de se souvenir, suivant sa propre expression, « qu'il a charge d'âmes, » contentons-nous de lui faire observer que ces velléités de moraliste, loin de porter la lumière dans l'esprit des philosophes et des hommes d'état, contribueront peu à mettre dans la bonne voie les simples écrivains comme nous tous. M. Dumas fils, après vingt autres, a fait une peinture navrante de la carrière des lettres. Il semble que l'homme qui s'y est engagé soit une sorte de forçat marchant à la ruine de sa santé et de son intelligence sous le fouet du journal et du théâtre. Victime du café et de l'absinthe, il doit finir par la folie

ou « l'hébétation. » De cette existence que dore et embellit une vaine célébrité, les lamentables secrets ne sont connus qu'après la mort : le désordre, l'indigence, une épouse équivoque, des enfans réduits à la mendicité dans un logis encore imprégné du tabac de la veille, quelques amis distraits mettant en commun des souvenirs tristement saugrenus, des articles nécrologiques, une tombe provisoire, un secours obtenu par prière pour la famille du pauvre bohême mort à la peine, voilà tout ce qui reste d'une vie de labeur; telle est la perspective que M. Dumas fils, commodément assis à sa table de travail, se plaît à dessiner. Quel peut être l'effet de cette page trempée de larmes? Contre une jeune recrue qui hésitera avant d'entrer dans cet enfer, dans ce bagne, dans cet égout, combien y aura-t-il de soldats et de vétérans qui maudiront les fanges de cet égout, les chaînes de ce bagne, les supplices de cet enfer? Nous n'aimons pas qu'on apitoie outre mesure les hommes de lettres sur la dureté de leur sort, pas plus qu'il ne nous paraît sage d'exagérer aux jeunes filles pauvres l'exiguïté de leurs gains et l'étendue de leur misère. Ce n'est pas le moyen de faire de celles-ci des filles honnêtes, ni de ceux-là des hommes de cœur. Lorsque l'on tombe en ces exagérations, on écrit des phrases comme celles-ci : « la prostitution, hélas! a envahi l'esprit de l'homme de lettres comme elle a envahi le cœur de la femme, et l'un demande au public combien il donne comme l'autre demande au prétendant combien il a. » Où donc est l'original d'un tel portrait? Nous savions que l'indigence des hommes de lettres était un texte à déclamations éloquentes, qu'Alfred de Vigny mettait le suicide des Chattertons sur la conscience du genre humain, que Frédéric Soulié rêvait des institutions sociales faites exprès pour les auteurs, et que Balzac réclamait l'établissement de maréchaux de la littérature; mais nul n'avait pensé à cet argument tiré de l'abus que les écrivains peuvent faire de leur talent, et c'est charger la société de trop d'affaires que de vouloir qu'elle s'occupe à la fois de préserver l'innocence des jeunes filles et des littérateurs. Quel est d'ailleurs le moyen proposé par M. Dumas fils pour rendre aux lettres le sentiment de leur dignité et la confiance dans l'avenir? Le théâtre utile, la scène mise au service des grandes réformes sociales et des grandes espérances de l'âme. En d'autres termes, il est temps de passer du scandale à la vertu, de Marguerite Gautier à Mme Aubray. Quoique ce changement ne promette pas d'ajouter beaucoup aux plaisirs du public, nous pourrions nous consoler par l'idée de ce qu'il ajoutera à ses vertus, et le double intérêt de la société et de la morale réclame le concours de tous les hommes de bonne volonté. Si pourtant M. Dumas nous a présenté un tableau fidèle de

la vie et du caractère des gens de lettres au XIXe siècle, il n'éprouvera pas de petites difficultés pour établir son théâtre utile. Espérons que sa peinture est un peu chargée, que les écrivains qui ont quelque sagesse ne sont pas si abandonnés de Dieu et des hommes, et qu'un certain nombre de ceux qui font figure à la fois dans le monde et parmi les honnêtes gens a su rester pur de l'universelle contagion.

III.

Il s'en faut qu'Alfred de Mussset soit un maître aussi religieusement suivi que Balzac. Notre pensée, en l'opposant à ce dernier, était surtout de mettre sous l'invocation d'un nom consacré par l'admiration cette partie du théâtre contemporain où la littérature et l'art conservent encore des fidèles. Certes ses gracieuses esquisses dramatiques n'ont été ni sans action sur le goût public ni sans enseignemens pour les écrivains; mais c'est parce qu'il a préservé dans de mauvais jours le flambeau de la poésie qu'il se recommande, et nous inscrivons son nom sur le drapeau de ceux pour qui le théâtre est absolument une institution littéraire. Comme ils s'accordent seulement sur un point capital, que la comédie ne peut être un calque servile et qu'elle n'est pas faite pour révéler à la scène le dessous de la société, leur tentative ressemble à une réaction; ils n'ont en commun que des principes négatifs, ils sont très divers. La pure fantaisie littéraire est le guide de MM. de Banville et de Belloy. Jusque dans la comédie, Ponsard argumente, il pérore même quelquefois comme Delavigne, dont il n'a ni la grâce ni la distinction. A côté des idylles ingénues de M. Gondinet, nous avons les satires légères de M. Pailleron. Des bouquets odorans de poésie font passer les frêles intrigues du premier. Le second, qui gagne à chaque épreuve, cherche et trouve parfois le secret d'allier l'esprit littéraire à la fidélité dans la peinture des mœurs. La comédie doucement satirique comptait encore M. Camille Doucet, qui s'est peut-être trop souvenu de ses devanciers de la restauration, au moins dans leur repos sagement prématuré, *otium cum dignitate*. Dans ce groupe littéraire, une place importante demeure à M. Jules Sandeau, qui, rattachant la peinture des mœurs à quelque histoire intéressante du cœur, sait y répandre la gaîté, et nous donner après Alfred de Musset l'exemple le plus exact de la comédie réduite à ses propres forces. N'oublions pas Murger : nul n'a plus le droit de se dire un disciple de l'auteur de *Frédéric et Bernerette*. M. Edmond About, malgré tous ses efforts, ne saurait nous apparaître comme un disciple de Balzac : il a plutôt choisi pour guide l'auteur

du *Chandelier*. Ceux des proverbes de Musset qui comptent parmi les peccadilles du poète auraient sans doute sa préférence. Conteur ingénieux et fécond, sa plume brillante se défend rarement du plaisir de faire accepter sur la scène un paradoxe. Ce tour d'imagination lui a dicté *le Théâtre impossible*.

Un autre écrivain, qui est un maître consommé, ne hait pas les surprises de l'esprit, mais il les fait tourner au profit de l'honnêteté et de la vertu : il est doublement spirituel, s'il est vrai qu'il faut deux fois plus de talent pour réussir en parlant morale. C'est M. Octave Feuillet. Quelques-uns ont pris le parti de jeter le discrédit sur la passion; ils la dépouillent de ses grâces, et ne lui laissent que ses misères et ses plaies. L'auteur de *Dalila* va plus loin que les apologistes du mariage, et ne craint pas d'opposer l'amour chaste à l'amour déréglé. Il ne veut pas comme eux diviser tout le sexe féminin en deux grandes classes, les *petites dames* et les mères (1), laissant aux femmes honnêtes des devoirs pénibles pour toute compensation, et aux hommes la volupté pour tout aliment du cœur. M. Feuillet a conservé la foi dans l'amour tout en combattant pour la règle, et il a bien connu le cœur humain, puisqu'il lui parle au nom de ses sentimens les plus vifs et les plus intimes. Observateur aussi fin que moraliste original, il a montré dans *Montjoie* ce qu'il savait faire dans la peinture des caractères, et a porté au théâtre les qualités diverses qui font de ses romans tour à tour des fictions très amusantes et des drames pleins d'intérêt. Il n'aurait laissé à aucun autre l'honneur de représenter la haute comédie de notre temps, si la distinction et la délicatesse de son talent ne l'avaient pas appelé à la première place dans le genre du roman. Les récits de M. Feuillet ont pris une trop belle place dans la littérature de notre temps pour qu'il ait à regretter d'avoir dans l'art dramatique des rivaux qui ont pour eux une possession plus longue de la scène et une familiarité plus étroite avec le public.

Nous ne pouvons ni indiquer le développement de chacun de ces talens divers, ce serait un détail infini, ni caractériser en termes généraux la comédie strictement littéraire de ces derniers temps, ce serait un travail sans utilité. Dans l'un et dans l'autre cas, nous dépasserions également les proportions de cette étude. Heureusement un nom se présente qui, se tirant de la foule des auteurs dramatiques, résume les tendances, les tâtonnemens, les défaillances même de presque tous : l'histoire de tous les esprits cultivés que la comédie de nos jours a groupés autour d'elle se retrouve plus ou moins dans son histoire, et celle-ci est si présente au public de nos grands

(1) Voyez, par exemple, *les Effrontés*, acte Ier.

théâtres qu'il suffit d'en tracer une rapide esquisse. Nous voulons parler de M. Émile Augier. Pour commencer par le trait principal, celui dont nous ferions volontiers la pierre de touche des écrivains et des amis de la langue française, il est étranger à l'influence de Balzac, au moins dans sa première manière, et lorsqu'il a voulu à son tour brûler quelque encens sur l'autel de l'idole, il a respecté du moins la langue : dans ses imitations même du mauvais jargon, il est aisé de reconnaître l'accent de son atticisme natif. Le donner pour un sectateur fidèle d'Alfred de Musset, ce serait une exagération; ses ouvrages de début se ressentent pourtant de cette influence. M. Augier était trop jeune pour ne pas commencer par la fantaisie, et dans ce défaut, qui se corrige comme celui de la jeunesse, il personnifie toute une génération d'écrivains qui ont commencé dès l'âge de vingt ans à se disputer un domaine où Molière ne s'est cru digne d'entrer qu'à celui de trente-sept ans. Admirablement doué, trop bien doué peut-être du sens critique, il doit une part de ses succès aux différens mouvemens de réaction dont il a su tirer parti : nous ne parlons que de réactions littéraires. Quand le public désignait son théâtre et celui de Ponsard du nom commun d'*école du bon sens*, il adoptait le jeune poète et lui décernait le titre auquel il lui plaisait de le reconnaître. Ce n'est pas seulement de bon goût dans la composition et dans le style qu'il s'agissait : la louange contenue dans ce mot s'étendait à la philosophie pratique dont ses comédies ne sont pas médiocrement pourvues. On ne disait pas *école de la vertu;* ce titre, qui conviendrait au théâtre utile que rêve M. Dumas fils, aurait dépassé les prétentions du public de 1844 à 1848. La scène illustrée par Molière, Regnard et Marivaux se contente d'une morale moyenne, celle du monde, qui ne rivalise pas avec la chaire des philosophes ou des prédicateurs, et qui n'a pour règle et pour sanction que l'opinion publique. Savoir s'y tenir, voilà le bon sens. Les adversaires de M. Augier protestèrent contre le succès de *Gabrielle;* ils allaient répétant que l'auteur apostasiait l'art pur, qu'il s'était converti au prosaïsme bourgeois. Mettre la passion et la poésie du côté du devoir n'était pas précisément du prosaïsme, et la fantaisie qui avait dicté *la Ciguë* était plus que de l'art pur. On voyait dans Clinias un débauché; mais cet aimable titre avait-il donc suffi pour intéresser un auditoire d'honnêtes gens? Clinias abuse de la vie; mais l'amour sincère où il se réfugie contre le scepticisme et le suicide venge suffisamment la vérité morale, qui est toujours ce qu'il y a de plus sensé. Nous plaignons Julien de devoir seulement à l'éloquence, à la poésie vraie qui dort au fond de son cœur, l'amour de Gabrielle, sa femme. Ce n'est pas là, dira-t-on,

une bien solide garantie, d'accord, mais ne demandons pas des vertus trop pures au théâtre, et sachons gré à M. Augier d'avoir rendu quelque lustre à l'amour légitime, d'avoir brouillé pour la première fois après si longtemps le ménage immoral de la poésie et de l'adultère.

C'est pourtant une chose nouvelle que de voir dans le pays de Molière le théâtre prendre parti pour les maris ; aussi les apologies du mariage que nous a données M. Augier doivent une partie de leur succès à la nouveauté. Grâce aux plaisanteries de nos vieux poètes et aux déclamations de nos poètes modernes, le devoir avait pris un air de paradoxe ; à son tour, il a dérobé à la passion les armes mêmes dont elle se servait pour le combattre, c'est de bonne guerre. Quand il se donne pour aussi poétique et aussi beau que la passion, il est dans son rôle ; hommes du XIXe siècle, il nous prend par notre côté faible. Stéphane, l'amant de Gabrielle, semblait avoir pour lui l'imagination et tout ce qui fait descendre sur la vie humaine le rayon de la beauté ; avec lui seul, Gabrielle espérait trouver le nid d'amour qu'elle avait rêvé. L'auteur dépoétise Stéphane et l'union boiteuse à laquelle celui-ci veut river une épouse, une mère ; il le montre égoïste, cerveau creux, trompant un ami, préparant, pour contenter sa fantaisie, à celle qu'il aime un avenir honteux ou triste. Julien grandit de toute la hauteur d'où l'amant est précipité ; il commande l'admiration de Gabrielle, qui tend la main à son mari, à son poète ; c'est le dénoûment. Léa, la maîtresse de Paul Forestier, déguise mal son mépris dans une entrevue avec Camille, la jeune épouse. Ainsi la passion ardente dédaigne la flamme conjugale, qu'elle fait pâlir, ainsi les orages d'une vie déchaînée font prendre en dégoût le calme plat d'un bonheur uniforme ; mais l'auteur dépoétise Léa, il la jette dans les bras d'un Beaubourg, d'un être de nature inférieure, personnage ridicule dans sa bonhomie sans défense, qui se prend au sérieux depuis le jour où il a pu se croire aimé. Camille, à force d'exaltation, Camille, qui veut mourir pour permettre à Paul d'être heureux, grandit aussi de tout l'abaissement de Léa ; elle s'impose à l'amour de son mari, c'est le même dénoûment retourné. Le procédé est identique dans les deux pièces : dans l'une, l'amant recule et s'efface devant le mari, dans l'autre la maîtresse devant la femme. Ce sont deux pendans qu'une vingtaine d'années sépare, et M. Émile Augier, achevant son évolution dramatique, est retourné à son point de départ aussi bien que toute la génération d'auteurs dramatiques engagés sur les mêmes traces. Il s'en faut cependant que l'arrivée soit aussi heureuse que le départ. Paul Forestier succombant encore à la passion après que Léa s'est déshonorée peut être conçu suivant la lo-

gique des faiblesses humaines, il ne l'est pas suivant la logique du théâtre. Au contraire Léa, en résistant aux instances nouvelles de son amant, obéit à la morale du théâtre, et manque aux lois du cœur humain. De nouveau Paul Forestier nous trouve incrédules quand, touché par la grâce, il tombe aux pieds de sa jeune femme. Nous ne savons s'il était possible de dépoétiser Léa par un autre procédé; peut-être aussi M. Augier, maintenant un plus juste équilibre entre la femme et la maîtresse, aurait-il dû faire Camille plus grande, comme une de ces jeunes filles fières dans le portrait desquelles il a excellé; peut-être fallait-il à Paul Forestier une femme comme la Fernande du *Fils de Giboyer* ou la Francine de *Maître Guérin*.

Quoi qu'il en soit, le système de M. Augier est visible : il sacrifie la passion au devoir par les moyens mêmes avec lesquels ses devanciers sacrifiaient le devoir à la passion. Venu à point pour venger le sens commun contre Antony et ses pareils, on le nomma le poète du bon sens; il fut déclaré chef d'école à titre égal, *ex æquo*, avec Ponsard. Certes le bon sens abondait chez Scribe; mais de cette qualité on ne lui fit pas un titre d'honneur, il manquait trop de ce qui était nécessaire pour que son nom fût opposé aux noms des chefs du romantisme. Il n'apportait pas à la comédie l'éclat du style et le relief du vers pour le disputer avec honneur sinon au succès, du moins au souvenir du drame moderne. Que dis-je? il y avait un vide considérable au théâtre, et pour le remplir Scribe ne suffisait pas. L'auteur de *la Camaraderie* est aussi parmi ceux que M. Augier a vaincus. Contre ceux-là, il a été l'homme du devoir, contre celui-ci le champion de la poésie, et il a été servi par une double réaction. Ne faut-il pas ajouter que son bon sens, plus élevé que celui de Scribe, répondait mieux aux besoins d'un temps plus sérieux ou plus triste?

M. Augier porte dans toutes ses conceptions la marque indélébile de son origine : sa comédie philosophique raisonne plus qu'elle n'agit. Il n'argumente pas comme Ponsard; ses allures rapides, souvent même précipitées, sa gaîté, ses saillies inépuisables, couvrent habilement la thèse morale qui est au fond de chacune de ses pièces. Quand le rideau tombe sur *Gabrielle*, sur *Paul Forestier*, sur *les Lionnes pauvres*, un logicien ne manquera pas de dire : « Il a raison; » mais un observateur ne dira pas toujours : « Il a saisi la vérité. » L'auteur semble avoir résolu d'avance que Séraphine se fera enlever par le libertin qui paie ses dettes, que Paul Forestier sera touché par le dévoûment de sa femme, que Gabrielle aimera son mari pour la beauté de ses sentimens et l'éloquence de sa parole; tout ceci convenu comme une conclusion à laquelle il faut aboutir,

l'auteur nous y mène en coupant et diversifiant le chemin par des épisodes qui nous voilent un peu la perspective. Nous aimerions mieux que Séraphine, Paul Forestier, Gabrielle, fussent plus libres de marcher droit devant eux suivant les lois de leur nature. C'est la condition des personnes vivantes et des héros qui n'attendent pas pour agir le fil caché que tient la main de l'auteur. La logique a si bien le pas sur l'invention dans les œuvres de M. Augier, et, il faut le dire, de tout le théâtre littéraire de ce temps-ci, que la plupart des comédies semblent faites surtout en vue d'une situation. Nous ne serions pas étonné que la scène d'un mari se plaçant pour leur parler raison entre sa femme et l'amant qui va l'enlever ait engendré toute la pièce de *Gabrielle*, que le discours éloquent d'un père se mettant en travers de la résolution de son fils, qui veut déserter le domicile et l'honneur conjugal, soit devenue la comédie de *Paul Forestier*, et qu'enfin celle des *Lionnes pauvres* ait été en germe dans le tableau final du mari et de l'amant, abandonnés tous deux au profit d'un plus riche. Cette importance capitale d'une situation unique est un trait commun des ouvrages contemporains. De là vient ce grand nombre de comédies en un ou deux actes, et qui ont tant de justes raisons de ne pas porter leur ambition au-delà de cette limite. Les habitudes que nous a faites le théâtre moderne avec ses agitations et son bruit sont peut-être la source de cette prudente sobriété : nous ne saurions nous en plaindre. Du temps d'Alexandre Duval, d'Étienne et de Casimir Delavigne, cette situation unique bien ménagée, détaillée à petites doses, aurait fourni matière à cinq actes. Le public d'aujourd'hui veut plus d'action, et son impatience contraint les auteurs qui seraient ambitieux d'atteindre aux cinq actes, ou de mériter malgré eux cette louange d'avoir été courts, ou de contenter au détriment de leur œuvre les exigences de leur ambition. C'est ainsi que l'on prend pour de l'invention une industrie laborieuse, et que l'on remplit les vides avec des scènes tirées toutes faites d'un portefeuille. C'est ainsi qu'on peut être connaisseur et manquer à la règle suprême de son art, qu'on peut avoir beaucoup de philosophie et pas toujours de véritable logique. Que devient alors l'unité de conception, celle des caractères, celle de l'intrigue? L'esprit le plus charmant, les plaisanteries les plus heureuses, tous les effets de détail sans l'unité de l'ensemble rappellent ces bustes que faisaient des artistes primitifs en enfonçant dans une tête de bois des clous à tête plate qu'ils limaient et rivaient au point de faire illusion sur leur procédé. Ces clous auraient beau être d'or ou d'argent, ils ne vaudraient pas une tête coulée dans le bronze le plus commun. M. Augier lui-même n'a pas toujours échappé à cette critique.

La comédie des connaisseurs ne pouvait manquer d'envier à un théâtre plus populaire les suffrages de la multitude. Aussi les auteurs dramatiques les plus lettrés de notre temps ont-ils essayé, chacun à son tour, de faire quelque emprunt à Balzac et à ses fidèles. Dès son début dans la carrière, M. Augier s'est trouvé placé entre deux critiques et deux doctrines opposées, ainsi que l'homme entre deux maîtresses. L'une, l'engageant à quitter la fantaisie pour l'observation, était la vieille amante qui eût volontiers hâté l'âge de sa maturité. La comédie aime les hommes faits, et Thalie ne devait pas être la plus jeune des neuf sœurs. L'autre, qui professe le culte de la fantaisie et qui recommande d'avoir toujours vingt ans, même à soixante, aurait volontiers arraché les cheveux gris du poète à mesure qu'elle aurait vu venir ces promesses de l'âge mûr. M. Augier a fait ses preuves dans l'étude et l'expression des réalités sociales : peut-être est-il allé au-delà de ce que lui demandaient les partisans de l'observation et les amis de la peinture des mœurs; on a pu croire que les lauriers de M. Dumas fils l'empêchaient de dormir. S'il s'était arrêté au juste tempérament d'observation et de philosophie qui se trouve dans *le Gendre de M. Poirier*, nous croyons qu'il eût été mieux inspiré. Cette pièce, qu'on s'accorde à regarder comme son œuvre la plus forte, serait pour nous en ce moment le sujet de quelque embarras, si, nous bornant à l'appréciation des titres de M. Augier, nous voulions en dégager ce qui revient à lui ou à son collaborateur M. Judes Sandeau; mais si, dans les comédies de M. Augier, c'est toute une partie considérable du théâtre contemporain que l'on étudie, peu importe le nom auquel sont adressés les éloges que mérite *le Gendre de M. Poirier*. Il suffit que dans une comédie littéraire de notre temps l'intrigue, le roman de la pièce, qui a tant d'importance aujourd'hui, ait été au moins une fois mêlé à des peintures de mœurs vraies et de caractères bien saisis sans que l'unité ait eu à souffrir de ce mélange. Ni *les Effrontés* ni *Maître Guérin* n'ont si bien résolu ce problème difficile de peindre la société et de développer en même temps des situations sans coudre plusieurs actions et plusieurs pièces ensemble. *La Contagion* demeure tellement au-dessous du *Gendre de M. Poirier* pour l'unité des caractères, qu'il semble impossible que les personnes qui ont contracté de telles habitudes et un tel langage puissent être les héros de l'honnête roman auquel l'action les rattache. On ne peut être à la fois et dans la même soirée Sedaine et Beaumarchais, Marivaux et Lesage.

Mais cette absence d'une assez forte unité dans les comédies de mœurs une fois constatée, quelles heureuses compensations! combien les tentatives nouvelles de M. Augier ont développé en lui de

qualités jusque-là restées inconnues! quelle richesse de détails amusans dans *les Effrontés!* C'est là qu'on trouvera plus tard les meilleurs traits qui aient été décochés de notre temps contre les financiers sans honneur et les journalistes sans conscience. Pour laisser au théâtre un souvenir durable, il ne manque à Vernouillet et à Charrier que de ne pas céder si souvent la place à je ne sais quel roman d'amour plus honnête que bien placé. Giboyer vivra pour l'édification des bohêmes de la littérature. Que de sources d'intérêt et de comique l'auteur de *Maître Guérin* a fait jaillir autour d'une vente à réméré! Que laisse-t-il à regretter, si ce n'est qu'il eût accumulé moins de choses, par exemple que le notaire retors ne mît pas le sucre sous clé comme le père Grandet, et qu'il ne régalât point les auditeurs d'une tirade trop peu plaisante sur l'instruction gratuite et obligatoire? Dans *la Contagion* même, que d'idées vraies et fécondes, si elles ne s'étouffaient pas par le désir de se produire toutes! Nous ne parlons point de cette pensée bien digne d'une grande et belle comédie de mœurs, l'alliance du vice et des jeux de la Bourse, peinture vraie et qui s'est perdue dans le succès incertain de *la Contagion.*

En retournant au duel de la passion et du mariage avec *Paul Forestier,* M. Émile Augier est revenu chez lui. L'excursion qu'il a risquée sur les terres de Balzac, de M. Dumas fils et des réalistes a prouvé la facilité de son talent et augmenté le bruit qui se faisait autour de son nom sans créer un genre nouveau qui le reconnût pour maître; mais en rentrant dans son ancien domaine il ne doit pas oublier les raisons qui l'en ont fait sortir. Son théâtre forme désormais un cercle qu'il a tout entier parcouru. Il en est de même de M. Dumas fils : sur la foi de son propre témoignage comme de ses pièces, nous pouvons affirmer qu'il a terminé sa première évolution. Sa galerie de tableaux paraît close : il n'y reviendra sans doute plus, du moins avec la même manière. Nous assistons à un temps d'arrêt dans l'invention dramatique, et le sentiment d'attente qu'on peut lire dans l'incertitude des auteurs et du public est plus marqué, plus visible que le mouvement sourd et constant qui chasse insensiblement le présent pour faire place à l'avenir. La comédie des curieux et celle des connaisseurs, les pièces réalistes et les pièces littéraires, ont dit leur dernier mot. Les premières ont trouvé plus de faveur et de ce succès bruyant qui n'a pas de lendemain; mais la lecture a trahi pour elles les espérances que faisait naître la représentation : elles ont fait plus d'une fois rougir la morale publique, gronder le bon sens et gémir la langue française. Les secondes ont maintenu la tradition, elles ont gardé le souvenir des règles et des modèles. Il est vrai que les auteurs ont de temps

en temps imité l'exemple du chien qui porte à son cou le dîner de son maître.

> Point de courroux, messieurs; mon lopin me suffit :
> Faites votre profit du reste.
> A ces mots, le premier il vous happe un morceau,
> Et chacun de tirer, le mâtin, la canaille,
> A qui mieux mieux; ils firent tous ripaille.

Aucun peut-être n'a été sans péché : la tentation était trop forte, et le succès durant quelques années semblait promis à qui serait le plus hardi contre le bon sens et le goût. Cette débauche de réalités, de scandales et de barbarismes a trouvé sa fin; mais doit-elle être suivie d'une abstinence aussi fâcheuse que le mal, et le jeûne sera-t-il la punition des excès du théâtre? Le travail, l'étude sérieuse, l'esprit de choix et de discernement, peuvent montrer à la comédie contemporaine le véritable chemin à côté duquel elle a passé plu d'une fois. Pour ne parler que des deux écrivains qui ont le plus de popularité, au lieu de chercher un théâtre prétendu moral pour lequel il n'a pas assez d'autorité, M. Alexandre Dumas fils ferait mieux de donner quelque pendant à l'intrigue habile de son *Demi-Monde*, écartant d'une main sévère les curiosités subalternes; au lieu de flotter entre la comédie philosophique et les satires plus ou moins puisées dans Balzac ou dans les chroniqueurs de nos journaux, M. Émile Augier peut consacrer son vers souple et vigoureux à quelque comédie d'une forme plus littéraire que *le Gendre de M. Poirier* et d'une vérité plus générale et plus forte que *Gabrielle*. A leur défaut, celui-là seul aura trouvé la comédie dont nous sentons vivement l'absence qui possédera le secret de plaire également aux connaisseurs et aux curieux, de joindre l'amour de l'art à la peinture des réalités sans faire d'histoire naturelle, d'inventer des situations intéressantes et de décrire tout ensemble les mœurs en représentant non des banquiers, des journalistes et des notaires, mais des hommes.

LOUIS ÉTIENNE.

LA

SENTINELLE PERDUE

1796

Ils étaient trente mille entre Nice et Savone,
Au milieu des rochers que Mont-Albo couronne;
Vainqueurs à Loano, décimés par la faim,
La poudre leur manquait, les souliers et le pain.

Une nuit, à cette heure où le silence arrive,
Quand des gardes du camp retentit le qui-vive,
Quand le chant du clairon pour la dernière fois
Éveille les échos endormis dans les bois,
Et que tout bruit s'éteint dans l'immense étendue,
A cette heure, un soldat, sentinelle perdue,
L'arme au bras, l'œil rêveur, embrassant du regard
Les feux de l'ennemi dispersés au hasard,
Songeait à la patrie!... Et par-delà les cimes
Que la lune argentait au revers des abîmes,
Il lui semblait gravir, sur les flancs d'un coteau,
Le sentier qui jadis le menait au hameau;
Puis, arrivant soudain au seuil d'une chaumière,
Il voyait deux vieillards, assis à la lumière
D'un foyer tremblotant dans le sombre réduit,
Et tous deux s'oubliaient au milieu de la nuit,
Tous deux, le front penché, poursuivaient ce long rêve
Qu'on appelle la vie, et que la mort achève!

Et la femme disait : « Voici bientôt un an
Qu'il n'est plus arrivé de nouvelles de Jean.
Nous a-t-il oubliés ? Que fait-il à cette heure ?
Dois-je encore espérer, ou faut-il que je meure
Sans revoir mon enfant ? Les riches sont heureux,
Ils gardent des enfans qui leur ferment les yeux !
Les pauvres, délaissés, meurent dans la souffrance... »

Et l'homme répondait après un long silence :

« Femme, pour être juste, il faut se souvenir !
Tu gémis de ton sort, tu devrais le bénir.
Quand je suivais mes bœufs, en sillonnant la plaine,
Par la pluie et les vents, respirant avec peine,
Et que je me disais : — Arrive la moisson ;
Pour l'avoir, il faudra payer une rançon.
Le moine et le seigneur sont maîtres de nos terres ;
Le vin, l'huile, le blé, la gerbe que tu serres,
Le sillon que ta main féconde avec amour,
L'herbe qui sur ta faux se penche tout le jour,
L'arbre, le fruit, la fleur, et toi-même et ta femme,
Le seigneur y prétend, le moine les réclame !
Toi, tu n'es rien ! Tu n'es qu'un manant, un vilain ;
Ton lot, c'est le travail, et le mépris ton gain.
Dieu lui-même le veut ! Dès avant leur naissance,
Il donne aux uns la charge, aux autres la puissance.

« Alors, les reins courbés, je sentais la sueur
Descendre lentement de mon front sur mon cœur.
Et le soir, en rentrant dans ma pauvre chaumière,
Quand l'enfant accourait, et me criait : Mon père !
Quand il me souriait et me tendait les bras,
Tout mon corps frissonnait, je me disais tout bas :
« Pauvre enfant, tu seras une bête de somme,
« Ton père est un manant, il n'a pu faire un homme ! »
Ces temps sont loin de nous. A force de souffrir,
Le peuple s'est levé pour vaincre ou pour mourir.
Il a brisé ses fers. Une France nouvelle,
La France des manans, a chassé devant elle
Les maîtres, les valets, les moines et les rois ;
Elle a fondé pour tous l'égalité des droits.
Et tu gémis !... Ton sort te paraît misérable !..
Femme, écoute... Avant tout, il faut être équitable :

C'est nous, ce sont nos droits que le peuple défend.
Bien d'autres, comme nous, ont là-bas leur enfant.
Celui qui ne sait pas faire de sacrifice,
Qu'il reprenne son joug, et que Dieu le maudisse!
Car c'est la folle avoine, avide de terrain,
Qui profite de tout et ne rend pas un grain. »

« Oui, dit la femme, un an!.. Depuis toute une année,
Je suis là, misérable, infirme, abandonnée...
Lui, peut-être il est mort, sans amis, sans secours,
Mon pauvre enfant, mon fils!.. ma vie et mes amours,
Que je portais aux champs en remuant la terre,
Pour le voir et lui rire, et qui me disait : « Mère,
Lorsque je serai grand, je piocherai pour deux;
Tu ne feras plus rien, nous serons bien heureux!
Mère, repose-toi. Laisse, que je t'embrasse! »
Il m'essuyait le front, et je n'étais plus lasse.
Et le soir il voulait porter seul les hoyaux.
« Je suis fort! » disait-il, courbant son petit dos.
Ah! c'était le bon temps! Que me faisaient la peine,
Les chagrins, les soucis que la misère amène,
Le moine et le seigneur qui nous prenaient le pain,
La souffrance du jour, la peur du lendemain?...
Le mépris des valets, notre cœur le surmonte;
C'est pour mon pauvre enfant que je buvais la honte!
La honte et les chagrins sont bientôt effacés.
Je le voyais grandir, n'était-ce pas assez?
Il prenait de la force, et les gens du village
Aux luttes de Saint-Jean admiraient son courage.
Ils disaient en riant : « Jeanne, réjouis-toi,
La fille du bailli va couronner le roi... »
Comme tout me revient!... Mon Dieu, quelle souffrance!... »

« Nous devons, dit le vieux, notre sang à la France.
C'est notre mère à tous; elle a bâti sur nous
Sa force et sa grandeur, dont le monde est jaloux.
Les nobles autrefois allaient seuls à la guerre;
Aujourd'hui je suis noble, et je défends ma terre.
Aurais-je moins de cœur qu'un prince ou qu'un baron?
Ne serais-je Français et libre que de nom?
Faudra-t-il envoyer un duc pour me défendre?
La servitude alors ne peut se faire attendre;
Celui qui me défend est déjà mon seigneur,

Il prouve assez son droit en montrant plus de cœur.
Grâce à Dieu, nous valons toute cette noblesse;
Mon fils combat pour moi, je n'ai point de vieillesse.
Je me retrouve en lui, je suis aux premiers rangs;
Je frappe avec son bras les soutiens des tyrans.
Gémis, si tu le veux, cesse de te contraindre!...
Mais Jean fait son devoir, je ne saurais te plaindre.
S'il pouvait oublier ce qu'il doit au pays,
S'il reculait jamais devant nos ennemis,
S'il désertait nos droits, s'il reniait ses pères,
Alors je verserais des larmes bien amères...
Je serais dégradé! — Mais c'est trop discourir,
Le vieux sang du vilain ne peut se démentir. »

Ainsi passait le rêve, et sur la plaine immense
Le soldat écoutait au milieu du silence :
Tout se taisait au loin; le ciel profond et pur
Reposait sur les monts sa coupole d'azur,
Les chevaux au piquet hennissaient d'un ton grêle,
Et le cri prolongé : « garde à toi, sentinelle! »
S'étendait dans la nuit comme un dernier soupir
De la brise qui tombe et semble s'assoupir.

Mais autour de ces feux où se gardait l'armée,
Sous l'éclair de la flamme et la pâle fumée,
Combien d'autres rêvaient, endormis sur leurs sacs
Ou debout et pensifs dans l'ombre des bivacs!
Et combien revoyaient au beau pays de France
Le chaume verdoyant où notre cœur s'élance,
La ruelle où de loin en entend aboyer
L'ami de la maison, le vieux chien du foyer,
La porte et son loquet, la petite fenêtre
Qu'ombrage le vieux lierre, — où s'incline peut-être
La grand'mère tremblante, appelant du regard
L'enfant qu'il faut bénir, et qui viendra trop tard!
Combien d'autres, perdus dans un rêve plus sombre,
De ces temps malheureux voyaient repasser l'ombre
Où, durant leur jeunesse, éveillés un matin,
Ils avaient entendu bourdonner le tocsin
Sur la plaine et les monts, de village en village,
Comme on entend la nuit se lever un orage!
Les Prussiens arrivaient!.. On entendait des cris :
« Aux armes, citoyens, il faut sauver Paris! »

Et l'on voyait courir, comme des fourmilières,
Les manans, les vilains sortant de leurs tanières
La hache sur l'épaule, et brandissant leurs faux
A la rouge lueur des couvens, des châteaux!
Quel temps! quelle misère! et depuis que d'alarmes!...
Les Bretons soulevés, le pays tout en armes,
L'Europe qui sur nous épuise ses soldats,
La tribune qui tonne au milieu des combats,
La patrie en danger et la guerre civile
Qui marque les suspects, poursuit, condamne, exile,
Immole à la vengeance, et non pas au devoir,
Les partis tour à tour renversés du pouvoir!
Que de crimes commis au nom de la justice!
Que d'esprits éminens dévoués au supplice!
Tout saigne et se confond dans un vaste tombeau;
Le cœur de la patrie est aux mains du bourreau!...

Il le fallait, hélas! Le soc impitoyable,
En creusant son sillon, enterre dans le sable
L'ivraie et le bon grain, le chardon et la fleur:
Tout périt pour renaître ou plus grand ou meilleur!
Ne plaignons pas le sort du juste qui succombe,
Sa force et sa vertu renaissent de la tombe.
C'est au prix de son sang que la postérité
Doit recueillir un jour la sainte liberté.
Cela suffit. Qu'importe où sa cendre repose?
Il est beau de mourir pour une juste cause.
Le reste n'est qu'un songe, et c'est avoir vécu
Que d'affirmer le droit, même en tombant vaincu.

ERCKMANN-CHATRIAN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre 1868.

Les affaires humaines ne peuvent marcher simplement. On dirait qu'une fatalité ironique se plaît à les compliquer, et les hommes se font de leur mieux les serviteurs de cette fatalité. Il peut y avoir en effet une chose plus redoutable que les conflits accidentels éclatant dans un moment de passion; c'est l'incohérence naissant des questions mal posées, des débats mal engagés. Notre histoire la plus récente est là peut-être écrite en peu de mots. Nous n'avons pas de bonheur depuis quelque temps; nous n'échappons aux préoccupations des crises où notre grandeur nationale est en jeu que pour retomber dans un fouillis de procédures qui ne conduisent à rien ou qui n'ont d'autre résultat que d'alimenter les passions, et, tandis que les nuages qui assombrissaient l'horizon de nos affaires extérieures semblent se dissiper pour le moment, nous restons en face d'une de ces situations intérieures qui sont, pour ainsi dire, en équilibre sur un amas de confusions et de contradictions. Nous en sommes depuis quelques semaines à nous débattre avec les suites de l'affaire Baudin, qui ne finit pas. Tout est suspendu à un incident qui n'avait assurément rien d'inévitable, dont nous ne méconnaissons pas la signification, et qui a surtout dans notre pensée une moralité; cette moralité, la voici : c'est qu'il serait aisé de ne pas commettre une faute, et qu'il n'est plus facile, une fois que la faute est commise, de se dérober aux conséquences. Ces conséquences, elles se déroulent aujourd'hui : ce sont tous ces procès engagés simultanément contre une foule de journaux dans les départemens comme à Paris. Les premières poursuites ont engendré toutes celles qui se succèdent depuis quelques jours. Et sur quoi reposent-elles les unes et les autres? Qu'on le remarque bien, sur un fait reconnu en lui-même légitime, inattaquable, mais qui par voie indirecte, par voie d'extension et d'interprétation, prend le caractère d'un délit difficile à définir. La souscription à un monument en l'honneur de la victime du 3 décembre 1851, on ne

l'incrimine pas dans son principe, c'est la « manœuvre à l'intérieur » qu'on poursuit. Les tribunaux ont désormais de la besogne, s'ils doivent découvrir des « manœuvres à l'intérieur » dans toute polémique, dans toute manifestation surprise à rôder autour des origines du gouvernement.

Le souverain danger des débats de ce genre, c'est qu'ils sont absolument sans issue, c'est qu'ils subordonnent à des questions rétrospectives les intérêts actuels les plus pressans, c'est qu'en définitive ils n'ont d'autre effet que de raviver les ressentimens et les irritations, de nous replacer dans une atmosphère où il semble, en vérité, qu'on soit condamné à vivre entre les conspirations et les coups d'état. Assurément, nous n'avons aucune peine à le croire, ce n'est pas la pensée du gouvernement de ramener dans la politique de 1868 les procédés de la politique du 2 décembre 1851, de recommencer les coups d'état, et ce serait une exagération presque puérile de voir dans les poursuites engagées depuis quelques jours le préliminaire d'un vaste plan de réaction qui serait près de triompher de nouveau. Ce qu'on a dit sur tout cela ne pouvait être qu'une imagination saugrenue de quelques nouvellistes effarés. Depuis dix-sept ans, depuis huit ans surtout, la situation de la France s'est singulièrement transformée, et le gouvernement lui-même a marché; il ne peut pas avoir aujourd'hui l'intention de revenir à son point de départ, ce qui serait un étrange aveu d'impuissance; il ne peut pas avoir la pensée d'effacer d'un trait de plume ce qu'il a fait dans ces dernières années, de révoquer des lois qui, sans être encore fort libérales, sont du moins un commencement de satisfaction. Le gouvernement le voudrait d'ailleurs qu'il ne le pourrait pas, et la plus périlleuse des politiques pour lui serait de paraître vouloir ce qu'il ne veut pas véritablement. C'est cette apparence qui fait précisément de ces dernières poursuites judiciaires un acte d'impatience compromettante en leur donnant un faux air de retour à des habitudes qui ne sont plus de saison. Nous ne rechercherons même pas si elles sont justes ou si elles ont le caractère d'une évidente nécessité de défense, sûrement elles ne sont ni habiles ni politiques, car enfin à quoi ont servi tous ces procès intentés à la fois sur tous les points de la France? Le gouvernement n'a réussi qu'à doubler le retentissement d'une manifestation circonscrite à l'origine dans une certaine sphère. Ce 2 décembre qu'il a voulu protéger, il a été sur la sellette dans tous les prétoires, des commentaires passionnés ont pu se produire. On l'a dit spirituellement, il y a depuis quelques jours devant les tribunaux un cours public sur le 2 décembre. Ce n'est même pas là encore un grand mal. Il faut bien nous accoutumer à discuter sur nos points douloureux. Si cette date du 2 décembre excite encore une émotion si vive, ce n'est pas seulement parce qu'elle est la plus récente de nos révolutions, c'est surtout parce qu'on n'en a rien dit jusqu'ici, parce qu'elle est restée inviolable comme un secret que tout le

monde connaît vaguement et dont personne ne peut parler. N'eût-il pas été plus habile de laisser passer cette agitation d'un moment à laquelle il fallait bien s'attendre le jour où on aurait la langue un peu déliée, et de montrer par les actes que ce n'est plus là que de l'histoire, que nous sommes réellement dans une époque nouvelle où nous avons autre chose à faire qu'à nous épuiser dans des querelles rétrospectives?

Il y a eu dans ces poursuites un danger bien autrement sérieux qui n'a point tardé à se révéler, c'est l'invasion de la politique dans la justice et, par une suite inévitable, la division se mettant entre les tribunaux. C'est ce qu'on vient de voir. Sur le même fait, dans les mêmes questions, un juge a prononcé d'une certaine manière, un autre juge prononce d'une façon différente. Ce que l'un condamne, l'autre l'absout. Ce qui est coupable à Paris est innocent à Clermont ou à Alby, et le sera peut-être ailleurs. Voilà le danger : à vrai dire, il n'a rien d'imprévu, il a été pressenti par tous les esprits sérieux le jour où on a mis dans des lois des délits vagues échappant à toute définition juridique, et ici encore c'est la suite d'un système hésitant à prendre résolûment son parti. Nous ne demandons plus si, lorsque l'empereur donnait le signal d'une politique plus libérale, il a été bien habile de la part du gouvernement de réaliser cette pensée avec de si évidentes restrictions, de n'avoir l'air de se dépouiller du pouvoir discrétionnaire que pour se décharger sur la justice de la besogne ingrate des répressions. C'était dans tous les cas un dangereux compromis dont la justice payait les frais, puisqu'elle était désormais attirée dans un domaine qui n'est pas le sien. Placée sur ce terrain, elle était exposée à paraître trop obéissante ou trop indépendante, et elle devait inévitablement se diviser. Mais c'est là, dira-t-on, le cours ordinaire des choses; tous les jours il arrive que les tribunaux ne sont pas d'accord. Rien n'est plus vrai, rien n'est plus simple aussi que des juges se livrent à des interprétations différentes d'un point de droit civil. Dans les poursuites actuelles, c'est une tout autre affaire. Qu'est-ce qu'une manœuvre à l'intérieur? On ne le sait certes pas. Qu'est-ce qu'une réunion privée ou une réunion publique, puisque cette question vient de revenir à Nîmes? On ne le sait pas davantage. Celui qui prononce sur ce point, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, fait évidemment œuvre de politique, et les divergences prennent alors une bien autre portée. Ce sont là les inconvéniens qu'il était facile d'éviter en faisant d'abord des lois moins élastiques, en s'abstenant aujourd'hui de se lancer dans toutes ces poursuites qui ne pouvaient que mettre ce danger en lumière, et qui en fin de compte n'ont pour effet que de prolonger une agitation artificielle dont la liberté, nous le craignons, n'est pas la première à profiter.

Et tandis que notre vie intérieure se déroule au courant de ces agitations ou des incidens éphémères qui se succèdent, ce siècle qui a vu tant

de choses vieillit rapidement, et à mesure qu'il vieillit, ceux qui ont vécu de sa vie s'en vont à leur tour. La mort frappe à coups redoublés surtout parmi les hautes têtes. L'autre jour, elle frappait Rossini, ce sybarite de la gloire et du génie qui a eu la courageuse paresse de se survivre pendant plus de trente ans, spectateur sceptique et aimable de ses propres succès; elle frappait aussi un honorable représentant de la presse démocratique, M. Havin. Elle vient d'atteindre sans se lasser M. de Rothschild dans l'éclat de sa fortune, M. Berryer dans la sérénité de son illustre vieillesse. Celui-ci était entre tous un glorieux athlète de nos luttes parlementaires. Le jour où il entrait pour la première fois dans la chambre des députés, M. Royer-Collard disait de lui que ce n'était pas seulement un talent, que c'était une puissance. C'est qu'en effet M. Berryer était plus qu'un orateur, c'était la personnification vivante de la parole humaine dans sa splendeur et dans sa majesté. Chez lui, tout était éloquence, l'accent, le geste, l'attitude, comme l'inspiration. Serviteur d'une cause vaincue, il faisait oublier ce qu'elle avait de suranné par ces deux choses qui étaient sa force au milieu des partis, un instinct national très vivace et un énergique sentiment du droit. Dans cette vie qui a compté près de quatre-vingts ans et qui vient de s'éteindre doucement, il a eu tous les cliens illustres, depuis le maréchal Ney en 1815 jusqu'à l'empereur actuel des Français en 1840, et il est resté jusqu'au bout sinon un homme politique destiné à laisser des traces, du moins un personnage de l'histoire contemporaine réunissant l'honneur du caractère et l'irrésistible ascendant d'une éloquence exceptionnelle.

C'était certes aussi une puissance d'un autre ordre que cet homme qui a été pendant plus d'un demi-siècle en Europe, particulièrement en France, le type du grand financier, prêtant aux rois, et en vérité plus riche que tous les princes, le baron James de Rothschild. Né d'une famille obscure de Francfort, grandi par le travail en même temps que par des actes d'heureuse audace, M. de Rothschild était resté toujours le banquier du vieux temps, des fortes et régulières traditions. Dans l'administration de son opulente fortune, M. de Rothschild portait un caractère original, de larges habitudes de bienfaisance, le goût des arts, les saillies d'un esprit accoutumé à voir beaucoup de choses, la passion des détails unie au sens supérieur des grandes affaires. Les opérations de finance étaient son champ de bataille, et il s'y comportait en général de premier ordre, alliant à la hardiesse une prudence singulière, dominant le marché européen, et au besoin exerçant aussi son influence dans la politique par la toute-puissance de ce nerf qu'il avait dans les mains. Sa vie presque tout entière s'était passée en France, c'est en France qu'il vient de mourir, et voilà encore une grande figure qui s'en va avec le siècle, avec la vieille Europe, qui est elle-même en train de s'en aller au milieu de toutes ces transformations dont nous sommes les témoins.

Les nuages qui depuis quelque temps n'ont cessé d'obscurcir l'horizon

européen en tenant l'opinion dans des anxiétés fébriles semblent se dissiper pour le moment, disions-nous. Il y a du moins, si les apparences ne trompent pas, des raisons plus sérieuses de croire que les chances d'un conflit redoutable vont en diminuant, que la cause de la paix a gagné du terrain. Ce n'est pas que les conditions générales soient essentiellement modifiées depuis les grands événemens d'Allemagne. Là-dessus, il n'y a pas trop d'illusions à se faire, et ce serait montrer un optimisme bien peu prévoyant que de se livrer à des espérances indéfinies. L'avenir n'appartient pas même à ceux qui se figurent qu'ils peuvent en disposer souverainement aujourd'hui; mais enfin la paix, une paix telle quelle, sans trop de garanties, semble pour le moment assurée, et c'est peut-être le résultat d'un travail assez insaisissable qui s'est poursuivi dans ces derniers temps. On a parlé beaucoup d'une médiation, et cette idée a été naturellement éveillée par le discours de M. Disraeli au banquet du lord-maire aussi bien que par le discours plus récent de lord Stanley à ses électeurs de Lynn. Il n'y a eu, si nous ne nous trompons, il ne peut y avoir et il ne se prépare rien de semblable.

Une médiation, sur quoi porterait-elle entre des puissances qui ne sont pas en guerre, qui n'en sont point à se heurter directement sur une question déterminée? C'était bon dans l'affaire du Luxembourg, où l'antagonisme éclatait sous une forme nette et criante. Ce qu'on peut dire seulement, c'est qu'il y a eu depuis quelques mois des échanges d'impressions dont divers personnages ont été les intermédiaires de bonne volonté. La diplomatie est très voyageuse de notre temps : elle a toujours plus ou moins la mission de travailler à la paix ; elle observe, elle écoute, elle recueille les impressions, elle rapporte ce qu'elle a vu et ce qu'elle a entendu. La diplomatie a voyagé beaucoup cet été, on s'en souvient, avec ou sans mission expresse. Que s'est-il passé réellement? Il paraît assez certain que l'empereur des Français, trouvant des occasions de s'expliquer d'une façon tout intime, n'aurait point déguisé ses préférences pour la paix; il aurait dit sans détour que, si la situation générale avait créé pour la France la nécessité d'une nouvelle organisation militaire, ces armemens ne cachaient aucune velléité agressive, aucune intention de représailles, qu'il regardait comme accomplis les événemens de 1866, que tout tenait à un point : si en Prusse on n'avait pas le dessein de dépasser le traité de Prague, d'emporter de vive force ou par subterfuge l'unification de l'Allemagne, il n'y avait aucune difficulté, aucune raison de croire à un conflit imminent; si au contraire on avait la pensée de franchir le Mein, la France dans ce cas, et dans ce seul cas, serait probablement entraînée à la guerre. De son côté le roi de Prusse, trouvant, lui aussi, l'occasion de parler librement avec les mêmes personnages, n'aurait point caché qu'il se tenait pour satisfait de ses récentes conquêtes, et qu'il n'avait nulle envie de les risquer au jeu des batailles. Naturellement il ne pouvait engager l'avenir, un avenir assez lointain;

mais, tant que cela dépendrait de lui, il ne demandait pas mieux que d'en rester là sans tenter de plus grandes aventures, sans franchir le Mein, et il se félicitait même de trouver dans les dispositions résistantes de la Bavière et du Wurtemberg une raison plausible d'éluder les impatiences unitaires du grand-duché de Bade. Il assurait que c'était là sa politique. Au fond, tout en se tenant prêt à la guerre, parce qu'il a pu se croire menacé, le roi Guillaume n'a cessé de savoir gré au gouvernement français de ce qu'il a fait ou plutôt de ce qu'il n'a pas fait en 1866, et il n'a aucune animosité, surtout aucun désir de provoquer un conflit avec la France. La paix dans les limites du traité Prague, il n'allait pas au-delà.

Ces dispositions mutuelles une fois connues et précisées, il restait à en tirer les conséquences et à trouver le moyen de leur donner une forme assez frappante pour réveiller sérieusement la confiance publique. Des discours, encore des discours, c'était un moyen fort usé, on n'y croit plus. Un désarmement eût été sans doute la combinaison la plus naturelle et la plus décisive; malheureusement le roi Guillaume n'était pas plus disposé que l'empereur Napoléon à entrer dans cette voie, et tout ce qu'on a pu dire à ce sujet ne reposait sur rien. Ce moyen, sans contredit le plus efficace, a été d'avance et au premier mot écarté de la discussion. Une autre idée aurait surgi, à ce qu'il semble, dans ces pourparlers. L'empereur aurait proposé un traité général qui sanctionnerait tous les changemens accomplis en Europe depuis 1815, et qui remplacerait l'acte final de Vienne, qui deviendrait ainsi le droit nouveau placé sous la garantie de toutes les puissances; mais cette combinaison serait probablement peu du goût de la Prusse, dont elle lierait plus étroitement les mains pour l'avenir, et la Prusse n'aurait pas de peine à trouver l'appui de plus d'un autre cabinet. C'est alors, assure-t-on, que l'empereur aurait dit à un de ces personnages de bonne volonté dont nous parlions, à lord Clarendon lui-même, de chercher, de combiner un moyen d'affirmer la paix, de donner à l'Europe un gage éclatant des intentions conciliantes des grandes puissances; à quoi lord Clarendon aurait répondu qu'il réfléchirait, et qu'il devait avant tout en parler à lord Stanley. C'est de là qu'est parti sans doute M. Disraeli pour annoncer au banquet de Mansion-House une médiation anglaise qui n'a même pas été proposée. Si d'un autre côté lord Stanley s'est montré plus réservé sous certains rapports, s'il a été moins explicite que M. Disraeli, il faut avouer qu'il a parlé de l'unification inévitable de l'Allemagne, de la résignation nécessaire de la France, de façon à rendre sa médiation assez difficile, et on peut se demander en fin de compte si les deux ministres de la reine n'ont pas parlé de l'intervention pacificatrice de l'Angleterre tout simplement pour échauffer le zèle des électeurs en faveur du cabinet tory. Ce qui apparaît en tout cela, c'est qu'il y a eu depuis quelques mois un travail multiple de pacification qui, sans être arrivé encore à un résultat

précis, a déjà contribué tout au moins à créer des rapports plus aisés, plus dégagés de méfiance. Le reste peut venir, si on a la bonne volonté. Quant à l'avantage que M. Disraeli a voulu tirer de ces promesses de médiation diplomatique, il n'a vraiment pas été fort efficace au scrutin, et il n'est point impossible aujourd'hui que ce soit lord Clarendon lui-même qui ait la mission de reprendre ces négociations auxquelles il n'a été mêlé jusqu'ici que comme un médiateur intime et bénévole, à moins que la direction des affaires étrangères ne passe à quelque compétiteur plus heureux, tel que lord Granville, dont le nom paraît avoir été sérieusement prononcé dans les combinaisons nouvelles qui se préparent.

C'est là en effet le grand événement de l'Angleterre : on peut dès ce moment considérer la succession ministérielle comme ouverte, à voir la façon dont vient de se terminer la lutte électorale. Elle s'est déroulée, cette lutte, avec ses incidens, ses surprises, ses émotions, et même les coups de fusil se sont mis de la partie sur certains points, à Belfast, à Newport, à Cork, à Drogheda, à Sligo. Il y a eu des morts sur ce pacifique champ de bataille des élections, et le dernier mot du combat, c'est la défaite éclatante du parti conservateur et du cabinet tory, c'est la victoire décisive du parti libéral, qui rentre au parlement tout triomphant avec une majorité de plus de 100 voix. M. Disraeli a eu beau se prévaloir de l'habileté de lord Stanley dans la direction des affaires extérieures, il a eu beau laisser entrevoir pour l'Angleterre, représentée par le cabinet tory, ce rôle d'une puissance pacificatrice en Europe, il a eu beau enfin remuer les passions protestantes, mettre en jeu tous les ressorts, cela n'a servi à rien, la défaite n'a pas moins été complète, et, par une circonstance singulière, les jurisconsultes de la couronne n'ont pas été réélus, quoiqu'ils soient obligés d'intervenir dans les travaux parlementaires. A dire vrai, ce dénoûment était dans le sentiment public. Il pouvait y avoir de l'incertitude sur la mesure de la victoire des libéraux; pendant ces quelques jours de la durée des élections dans les bourgs, dans les villes, dans les comtés, quelques succès partiels des conservateurs ont pu faire illusion et adoucir pour les chefs tories l'amertume de la déroute. Au fond, depuis le premier moment il n'y avait point de doute possible, et le dénoûment de la crise électorale anglaise est d'autant plus grave que les libéraux marchaient au combat principalement sous le drapeau de l'abolition de l'église d'Irlande.

Telles qu'elles se sont accomplies cependant, ces élections offrent plus d'un trait curieux. Avec tout ce qu'elle a d'éclatant, d'incontestable, cette victoire des libéraux ne laisse pas de trouver elle-même ses limites dans la manière dont elle a été obtenue, dans quelques-unes des circonstances qui l'ont accompagnée. Il ne faut pas croire que la défaite morale des conservateurs soit absolument en proportion de leur défaite matérielle. Le parti tory reste puissant encore, malgré son infériorité numérique

dans le prochain parlement; on a bien vu à divers incidens de la lutte qu'il garde toujours de profondes racines dans le vieux sol anglais; on a pu voir aussi avec quelle habileté le bill de réforme a été combiné de façon à faire la part des élémens conservateurs. Vaincu en masse, le parti tory n'est pas sans avoir eu quelques avantages sur certains points; il a montré ce qu'il a de vivace, et, par une singularité peut-être un peu inattendue, le parti libéral de son côté, en triomphant dans l'ensemble, n'est pas sans avoir subi quelques sérieux échecs. Nous ne parlons pas de l'élimination à peu près systématique des candidats populaires, des représentans des classes ouvrières qui se présentaient aux élections : c'était là une nouveauté pour laquelle l'Angleterre n'était pas encore mûre. La première application du bill de réforme a fait bien d'autres victimes. M. Milner Gibson, un des hommes les plus éclairés du parti libéral, a échoué à Asthon. Un des chefs du parti radical, M. Roebuck, est resté sur le champ de bataille. M. Stuart Mill, l'éminent philosophe, l'homme qui avait été élu il y a quelques années à peine d'un mouvement en quelque sorte spontané, M. Stuart Mill a été vaincu à Westminster; le défenseur du droit des femmes n'a pas trouvé grâce devant les électeurs. M. Gladstone lui-même a essuyé un échec dans son district du Lancashire, et lui, le triomphateur, le premier ministre désigné, nécessaire, il n'est du parlement que parce qu'il a été élu dans une autre circonscription, à Greenwich. Dans la Cité de Londres, M. Lionel de Rothschild n'a pu réussir à être un des trois élus, et c'est un conservateur qui a été nommé à sa place. La victoire des libéraux n'a donc pas la signification d'un déplacement subit de toutes les conditions politiques de l'Angleterre. La majorité de la nouvelle chambre est formée à peu près des mêmes élémens qui composaient déjà les autres parlemens, c'est-à-dire qu'elle s'est recrutée comme par le passé dans les classes restées jusqu'ici en possession du pouvoir. C'est pour le 10 décembre qu'est convoqué le parlement nouveau; mais, sans attendre jusqu'à ce moment, le résultat des élections est assez décisif pour qu'un changement de ministère ne soit plus qu'une question de forme, et déjà on pourrait dire que M. Disraeli est occupé à mettre ordre à ses affaires. La reine vient d'accorder un titre de noblesse à la femme du premier ministre, et elle lui aurait offert à lui-même la pairie, à ce qu'il semble. M. Disraeli aurait décliné cette offre, et on conçoit bien qu'avec son habileté de tacticien, avec son active ambition, il tienne à rester de préférence le chef du parti conservateur dans la chambre des communes. M. Gladstone triomphe donc, et dans quelques jours il sera sans doute appelé à former un nouveau ministère. Là commenceront ses embarras; ils pourront être de plus d'une sorte, si, comme on l'a dit, la reine a laissé voir déjà ses scrupules au sujet de l'abolition de l'église d'Irlande; mais, cette difficulté même écartée, il restera toujours à réaliser cette grande réforme de façon qu'elle soit acceptée par le pays; il restera en-

core à gouverner en face d'adversaires comme M. Disraeli, qui n'est pas homme à déserter le combat, à laisser échapper l'occasion de rendre guerre pour guerre à son grand antagoniste. C'est pour le premier ministre de demain le moment de prouver qu'il est vraiment l'homme d'état du libéralisme anglais, et l'expérience qui va se faire peut assurément n'être pas sans influence sur les destinées du libéralisme européen.

La vie parlementaire renaît en Italie sans agitation et sans trouble. Jusqu'à la veille de l'ouverture de la session nouvelle cependant, il y avait dans l'air des bruits de guerre contre le ministère. Les partis se remuaient et se comptaient comme à l'approche d'une lutte sérieuse. L'élection du président de la chambre était l'occasion naturelle qui allait tout d'abord mettre aux prises la majorité et l'opposition, et cette élection semblait devoir être assez vivement disputée. De la part du gouvernement, le choix ne laissait pas d'offrir quelque difficulté; le président de la dernière session, M. Lanza, ne pouvait plus être le candidat ministériel pour la session nouvelle; il s'était séparé avec éclat du gouvernement dans la discussion relative à une des plus graves questions financières, celle des tabacs, et depuis ce moment M. Lanza est rentré dans ce groupe piémontais qui forme une opposition à part au sein du parlement italien. La majorité, en cela d'accord avec le gouvernement, a dès lors adopté comme candidat un homme estimé, M. Mari, qui a été déjà président de la chambre, et qui a même un instant fait partie du ministère actuel à sa naissance. Le choix n'était pas moins délicat pour l'opposition. A part M. Lanza, dont on aurait pu prendre le nom avec avantage, si l'ancien président s'y était prêté, pour faire la guerre au cabinet, M. Rattazzi semblait un candidat assez naturel; mais M. Rattazzi est un habile homme qui flaire les échecs, et qui ne se soucie pas de s'y exposer; il a compris tout de suite que, séparé de la majorité par sa politique de l'an dernier, il ne pouvait espérer rallier des voix dans cette fraction de la chambre, pas même dans ce qu'on appelle le tiers-parti, dans ce groupe de MM. Mordini, Correnti, et que d'un autre côté la gauche seule ne lui suffisait pas. M. Rattazzi, en tacticien prudent, a préféré ne pas se faire battre dès l'ouverture de la campagne, et il a laissé M. Crispi se mettre en avant, courir les chances de la lutte, en se réservant, quant à lui, de rester le chef de l'opposition, prêt à saisir des circonstances plus favorables. Le calcul était juste; M. Rattazzi eût été certainement vaincu, car M. Mari l'a emporté sur M. Crispi à une majorité considérable, et le ministère est entré dans la session nouvelle par un premier succès qui le met du moins en bonne position pour attendre les assauts qu'on lui prépare.

C'est une destinée singulière, en vérité, que celle de ce ministère Ménabréa. Né dans un moment terrible, sous le coup du combat de Mentana, de cette affreuse déception préparée par la triste politique de M. Rattazzi, il semblait avoir à peine devant lui quelques jours d'exis-

tence. Il y a plus d'un an qu'il vit, il a tenu tête à toutes les difficultés, à toutes les attaques, et même dans cette année laborieuse il a fait plus que bien d'autres. M. Cambray-Digny a pansé de son mieux les plaies financières de l'Italie, il a réalisé des réformes devant lesquelles on reculait jusqu'à lui, il s'est donné du temps, et récemment encore, dans une de ces réunions à l'anglaise comme il y en a quelquefois au-delà des Alpes, dans un banquet qui lui a été offert au cœur de l'Apennin, chez le marquis Corsini, M. Cambray-Digny pouvait constater une sensible amélioration. M. Broglio est un ministre de l'instruction publique actif et énergique qui a entrepris de mettre de l'ordre dans l'enseignement. Le nouveau ministre de l'intérieur qui a succédé récemment à M. Cadorna, M. Cantelli, est un esprit capable qui sent la nécessité de refaire l'administration publique. Le ministre de la marine, l'amiral Ribotti, n'a pas reculé devant de sérieuses réformes en commençant par se mettre lui-même à la retraite. En un mot, le général Ménabréa et ses collègues ont conduit les affaires avec fermeté, sans recourir d'ailleurs à rien qui ait l'air d'un coup d'état, de façon à préserver l'Italie des suites d'une crise redoutable et à tenir l'opposition en échec. La nomination de M. Mari à la présidence de la chambre est pour le cabinet un nouveau succès qui révèle tout au moins l'existence d'une majorité sérieuse.

Est-ce à dire que le ministère italien soit à l'abri de toute atteinte sur cette mobile scène parlementaire où les questions naissent à chaque pas? Il a au contraire à se défendre contre une opposition à laquelle les dissidences piémontaises ou napolitaines sont toujours près de porter un contingent redoutable, et qui, maniée par un homme tel que M. Rattazzi, peut devenir dangereuse. De quoi n'accuse-t-on pas le ministère? En réalité les deux points principaux d'accusation sur lesquels l'opposition paraît devoir se fonder dans sa campagne nouvelle sont les finances et l'affaire de Rome. Sans être complétement résolue, la question financière est certainement aujourd'hui dans de meilleures termes qu'il y a un an. La compagnie des tabacs s'est constituée, des obligations ont été émises, elles sont même en hausse; mais c'est là précisément le grief. On voit dans ce succès la preuve que l'opération aurait pu être faite avec plus d'avantage pour le trésor. Il semble réellement que dans la situation de l'Italie il n'y a qu'à ouvrir la main pour recevoir de l'argent, et qu'il n'en coûte rien pour relever un crédit fort délabré. Nous serions assez curieux de savoir comment l'Italie aurait réussi encore une fois à attirer les capitaux dans ses affaires sans les allécher par quelques avantages. Les détails importent peu. Le mérite de M. Cambray-Digny est d'avoir marché, de s'être donné de l'espace, d'avoir assuré pour un an les services publics en réduisant le déficit à des proportions moins inquiétantes.

Une autre question plus grave et plus délicate dont l'opposition compte sans doute tirer parti, c'est l'éternelle affaire de Rome. Le ministère Mé-

nabréa n'a point certes tranché d'autorité ce qu'il ne pouvait pas trancher. Ce qu'il a fait est peu de chose. Il s'est borné à régler définitivement avec le concours de la France le partage de la dette pontificale. Sur le point essentiel, il n'a trouvé aucune solution, quoiqu'il l'ait peut-être cherchée, et en définitive qui aurait trouvé une solution? Quel moyen l'opposition tient-elle en réserve? Tant que la France ne se décidera point à quitter Rome, et il y a désormais peu de chances pour qu'elle prenne une décision quelconque avant les élections, la question restera en suspens. On parlera du pouvoir temporel, des aspirations nationales de l'Italie, d'un *modus vivendi* à trouver, de l'occupation française. On se passionnera, on s'aigrira, et on n'arrivera à rien. C'est là une de ces situations que la force ne peut dénouer, qui s'imposent à l'opposition comme au gouvernement, et le mieux est d'attendre en profitant de cette trêve pour constituer réellement l'Italie, pour lui donner une administration qui lui manque. Malheureusement on ne fait guère à Rome ce qu'il faudrait pour aider à cet apaisement des passions italiennes, et peu d'incidens pouvaient venir plus mal à propos que la double exécution qui vient d'avoir lieu dans la ville même du pape. Les deux condamnés étaient peu intéressans, nous le voulons bien. Ils avaient fait sauter une caserne de zouaves et avaient causé la mort de nombre de soldats pontificaux. Seulement il y a une année de cela, on était alors dans une heure de lutte violente; aujourd'hui l'animosité du combat est tombée, et la mort des deux condamnés n'ajoute rien à la victoire de Mentana; elle n'a fait naturellement que réveiller les passions en Italie, si bien que le général Ménabréa lui-même n'a pu se défendre de s'associer à une manifestation qui a éclaté en plein parlement à Florence. Massimo d'Azeglio raconte dans ses *Souvenirs* une exécution dont il avait été autrefois le témoin à Rome, et il voyait dans ce fait la preuve de l'incompatibilité entre la souveraineté spirituelle et le pouvoir temporel des papes. Les événemens n'ont fait que rendre plus saisissante cette incompatibilité, et le gouvernement du pape a choisi une étrange occasion pour déployer les rigueurs extrêmes de l'autorité temporelle sur ce dernier lambeau de terre qui lui échappera demain.

Un singulier mystère aujourd'hui, c'est ce qui se passe ou ce qui se prépare au-delà des Pyrénées. L'Espagne elle-même ne paraît guère le savoir, et naturellement on le sait encore moins hors de l'Espagne. Toujours est-il que, plus on va, moins on semble approcher d'une solution, et de toutes parts c'est à qui évitera de s'expliquer sur le dernier mot de la révolution. Pour le moment, les partis s'organisent et s'agitent. D'un côté le parti monarchique, composé des chefs de l'union libérale, des progressistes et d'une certaine fraction démocratique ralliée à une royauté élue. Ce parti vient de publier son programme; il donne le mot d'ordre à ses partisans des provinces, il provoque des manifestations, il multiplie les discours. D'un autre côté le parti républicain se remue plus

que jamais; il publie, lui aussi, son programme, il a ses manifestations, ses comités. Dans les principales villes, à Barcelone, à Séville, à Malaga comme à Madrid, il y a les processions monarchiques et les processions républicaines qui se rencontrent dans les rues promenant leurs drapeaux.

Jusqu'ici tout cela s'est passé sans collision sérieuse; on défile sur les places publiques, on pérore pour la royauté ou pour la république fédérale, et on ne va pas plus loin. A ne considérer que le moment présent, ce serait sans doute une exagération de voir dans ce qui se passe en Espagne un état purement anarchique, de s'effrayer outre mesure de ce déploiement d'une liberté nouvelle. Il y a mieux, les chefs républicains eux-mêmes sont les premiers à prêcher le calme et l'ordre à leurs partisans, car ils sentent qu'ils y sont intéressés plus que tous les autres; mais enfin combien de temps croit-on qu'une situation semblable puisse se prolonger sans que les passions s'allument, sans que les dissentimens s'aigrissent, sans que les processions dégénèrent en conflits? On commence par promener les drapeaux de la république et de la monarchie avec la pensée de faire une manifestation pacifique, et on finit par en venir aux mains. Or que fait le gouvernement provisoire institué pour conduire la révolution espagnole jusqu'à son dénoûment? En vérité, il ne fait rien. La plus simple et la plus naturelle politique eût été de hâter la réunion d'une assemblée nationale pour constituer au moins un pouvoir régulier; bien au contraire le gouvernement vient d'ajourner encore une fois les élections. Les chefs de la révolution ne se fient pas absolument au suffrage universel. Ils sont tout au moins d'accord, dit-on, et cet accord est la meilleure garantie de la paix publique. Effectivement les chefs de la révolution semblent être convenus entre eux d'abord de ne pas soulever pour le moment la question des candidatures royales, et en outre, quand ils auront fait un choix, de se rallier à la décision de la majorité du conseil pour la soutenir unanimement devant les cortès; mais quand cela serait, est-ce que la difficulté se trouve supprimée? C'est justement la question grave qu'on met en interdit, parce qu'on sent bien que c'est là qu'éclateront les divisions malgré toutes les apparences d'unanimité dans le gouvernement. On laisse ainsi s'envenimer une situation où tout deviendra également possible et impossible. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Cette reprise des *Huguenots* que l'Opéra vient de faire, et qui finalement devait réussir, n'aura été au début qu'une suite d'inextricables mésaventures. L'abbé de Bernis disait à M. de Choiseul, qui lui refusait un poste de secrétaire d'ambassade : « Soit, monseigneur, vous m'empêchez de faire une petite fortune, eh bien ! j'en ferai une grande. » Si

le destin qui gouverne les chances d'une soirée théâtrale n'était pas un de ces êtres de raison auxquels on ne parle et qu'on n'incrimine guère que dans les tragédies classiques, c'est un peu là le langage que le directeur de l'Opéra aurait pu lui tenir en cette circonstance. Tout craquait, s'effondrait; tout a été sauvé en un clin d'œil. Voyons comment la partie s'était d'abord engagée; nous verrons ensuite comment elle vient d'être complétement gagnée. Reprendre *les Huguenots* sans un ténor de race, et quand on laissait M. Villaret en possession du rôle de Raoul, c'était déjà bien aventureux; mais on avait une Valentine toute neuve, Mlle Hisson, et pour la reine de Navarre Mlle Battu, un talent noble, éprouvé, et qui n'avait encore jamais fait un faux pas. Les débuts de Mlle Julia Hisson dans *le Trouvère,* ces fameux débuts, dégagés aujourd'hui de tous les feux de paille qui les accompagnèrent à la Saint-Jean, étaient-ils bien de nature à justifier un tel empressement? Ce n'est pas nous qu'il faudrait interroger sur ce point, et nous aurions en vérité trop beau jeu à nous écrier : « Nous vous l'avions bien dit! » Il y a de ces prophéties dont personne n'aime à tirer gloire. D'ailleurs les encouragemens, même excessifs, faits à la jeunesse n'ont jamais rien qui doive effaroucher. C'est déjà si rare qu'on lui ouvre la barrière, qu'il paraît fort simple qu'elle en profite, d'autant plus que c'est à ses risques et périls qu'elle s'y lance. L'exemple de Mlle Hisson l'a bien prouvé. Jusqu'à la veille de la représentation, tout le monde croyait à son succès, une cantatrice allait naître, on chantait déjà *noël* autour d'elle, lorsque soudain, à la répétition générale, revirement complet. « Madame se meurt, madame est morte! » L'illusion s'était prolongée aussi longtemps qu'on n'avait eu affaire qu'à des études partielles, elle disparaissait au vrai moment, à cette heure critique entre toutes où il s'agit de résumer, de rassembler, de *créer*, d'être dans son entier, vivant et agissant, le personnage dont on s'était laissé raconter l'anecdote par ses professeurs de chant et de déclamation. Après avoir commencé par bien atteler, Mlle Hisson n'a point su partir. Des pieds et des mains elle s'est embarrassée dans les rênes, et le char entraîné l'a lancée dehors comme l'Hippolyte de *Phèdre*. Par bonheur, au premier cri d'alarme, Mme Marie Sass, qui se tenait là toute prête, est accourue pieusement pour voir tomber la jeune victime et recueillir le rôle échappé de ses mains. Pour dire cette chute épique et ses interminables péripéties, il faudrait tout un récit de Théramène. Qu'on se rassure, nous ne le ferons pas. Il nous en coûterait cependant de nous taire sur le triste sort de Mlle Battu, la princesse Aricie de cet événement, si mal à propos enveloppée dans les catastrophes du premier soir. Au moins la tragédie de Mlle Hisson s'était passée dans l'avant-scène, on en parlait, on n'y assistait pas, tandis que cette infortunée reine Marguerite, si maussade et si enrhumée au milieu de ses baigneuses, et dont l'enrouement opiniâtre, horrible, rappelait l'histoire de ce Joseph qui chante sa cavatine

au-dessus du ton pour être resté trop longtemps dans la citerne, quel spectacle et quel deuil! Une artiste de cet ordre compromise, et peut-être sans retour, par un excès de zèle, et pour s'être dévouée en voulant nous sauver tous du déplaisir d'entendre à sa place Mlle Hamackers!

On le voit, la mauvaise chance n'y avait point épargné sa peine. Cependant il est des cas où la mauvaise chance elle-même se trompe, et finit par servir les intérêts qu'elle croyait trahir. Ainsi M. Villaret, mis hors de cause à l'improviste par une indisposition, passe la main à M. Colin, un *jeune,* qui, sans expérience ni grand talent, mais fort d'une voix capable de ne pas rompre, supporte à l'étonnement de tous pendant cinq heures le fardeau de ce rôle écrasant. M. Colin, que cette épreuve à brûle-pourpoint a tiré de l'obscurité, n'est assurément pas un chanteur; mais c'est une voix d'opéra, un ténor de résistance et de répertoire, et j'avoue que rencontrer cet avantage chez un jeune homme d'encolure svelte est aujourd'hui un bien trop précieux pour qu'on se montre très difficile sur des qualités de distinction et de virtuosité, qui d'ailleurs pourront venir plus tard. Le plus pressé pour le moment était de conjurer le sort et d'en finir une bonne fois à l'Académie impériale avec la période éléphantine des ténors. Somme toute, cette première soirée, malgré ses désastres, avait encore eu d'heureuses rencontres, — les chœurs d'abord en général, et en particulier *la bénédiction des poignards,* exécutée avec une magnificence de sonorité due à de vigoureux renforts habilement distribués, et le soin partout apporté à la restauration musicale du chef-d'œuvre. En même temps qu'on renouvelait les décors et les costumes, qu'on s'ingéniait à rajuster la mise en scène, à donner aux ballets une physionomie plus pittoresque, on remontait au texte de la partition, on révisait les mouvemens. C'était assurément la chose la plus simple qui se pût faire en pareille occasion; mais on avait compté sans les musicastres, sans les gardiens de palimpsestes qu'enflamme toute modification imposée à la ritournelle dont ils ont les oreilles rebattues. A les entendre, M. Gevaërt, en ralentissant ici et là les mouvemens, manquait à tous ses devoirs d'honnête homme et de maëstro, comme si la précipitation n'était pas toujours le fait d'un mouvement qui se dérange ou d'une pendule qui se détraque. A mesure que la désuétude entreprend un ouvrage, l'exécution n'en devient que plus rapide. Est-ce la hâte d'être plus vite débarrassés qui à la longue pousse ainsi orchestre, chanteurs et chœurs à mener plus lestement la besogne? On n'ose le dire, et cependant la question de métier en arrive toujours si bien à avoir raison de la question d'art qu'on serait presque tenté de croire à quelque influence de cette espèce. Quoi d'étonnant alors à ce que le premier souci d'un musicien tel que M. Gevaërt, chargé de reconstituer après cinq ans l'intégrité d'une partition, s'applique à modérer, à tempérer les mouvements plutôt qu'à les pousser ou les maintenir sur une voie où leur propre pente les entraîne?

Cependant le but de cette reprise des *Huguenots* n'était atteint qu'à moitié. Le succès se dessinait tant bien que mal, on réussissait, mais par des élémens connus et en quelque sorte à demeure à l'Opéra, les chœurs, l'orchestre, la mise en scène. Mme Marie Sass et sa voix splendide dans Valentine, M. Faure dans le comte de Nevers, n'offraient au public qu'un intérêt déjà depuis longtemps escompté. C'était un peu le dîner de Boileau : on n'avait ni Lambert ni Molière, et l'important était de les avoir. L'imprévu, l'inédit, s'obstinaient à faire défaut; on se piqua au jeu, et l'engagement de Mme Carvalho fut résolu et signé en quelques heures, au milieu des pourparlers qui devaient aplanir le différend survenu à propos de la question de *Faust*. Aujourd'hui que l'éclat de ces débuts a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre, il devient très facile d'approuver et de prophétiser. Il n'en est pas moins juste de reconnaître que ce coup de tête profitera immensément au répertoire. La question n'est pas de savoir si au théâtre l'engagement de Mme Carvalho plaît à tout le monde; ce qu'il y a de certain, c'est que le public s'en accommode à merveille. La foule énorme, les applaudissemens, tout cela porte un assez haut témoignage en faveur de la mesure qu'on vient de prendre. Nous parlions dernièrement de l'insensibilité du public à l'endroit des artistes de théâtre : elle existe en effet, brutale et féroce; mais ne frappe que sur ceux qui n'ont plus de talent. Dans le cas contraire, aux élans de son admiration se mêle une véritable frénésie sympathique. Ainsi, dans les applaudissemens qui l'autre soir accueillaient Mme Carvalho avant même qu'elle n'eût ouvert la bouche, on sentait je ne sais quelle tendresse émue qui, dans la virtuose, cherchait la femme pour lui parler au cœur. A des avances faites sur ce ton, il n'y avait qu'une manière de répondre, Mme Carvalho l'a compris, et la cantatrice s'est exécutée de la meilleure grâce. Elle a dit sa cavatine avec une délicatesse, une bravoure, un art dont la perfection n'est plus en cause. L'unique préoccupation était de savoir si dans cette vaste salle de l'Opéra, très sonore pourtant, sa voix porterait, et, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, on peut être rassuré. Il en est un cependant sur lequel j'appelle toute l'attention de Mme Carvalho, je veux parler de son geste et de ses mouvemens de physionomie, presque toujours empreints d'un *naturel* d'opéra-comique. Ainsi, dans le duo avec Raoul, dans la *strette* surtout, elle a des espièglerie qui rappellent *les Noces de Jeannette*. Chose curieuse, chez Mme Carvalho, qui est en musique le style même, l'actrice a toujours plus ou moins manqué d'élévation, elle chante *grand* et joue *petit*.

A peine l'engagement de Mme Carvalho était-il connu, qu'une lettre de Mlle Nilsson paraissait dans les journaux. L'aimable et brillante Suédoise, rendant à l'ancienne directrice du Théâtre-Lyrique tous les hommages qui lui sont dus, déposait modestement à ses pieds le rôle de Marguerite dans l'opéra de M. Gounod. « Après vous, madame, et quand vous êtes là, en vérité, qui oserait jamais? » Tel était en quatre mots le sens de cette

lettre, d'ailleurs on ne peut plus courtoise et mesurée, et à laquelle au demeurant on ne saurait reprocher que d'avoir été publiée, car, s'il est des causes qui demandent à être portées devant le public, celle-là, par sa nature, appartenait au genre tout intime. D'ailleurs, pour peu que cette propagande épistolaire continue, il n'y aura plus moyen de s'y reconnaître. Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient voir les administrations de théâtre militairement organisées comme à Saint-Pétersbourg, et, Dieu merci, nous ne regrettons point le régime du Fort-l'Évêque; que penser pourtant de cette manie de porter au dehors des controverses qui, à l'exception d'un directeur et de sa pensionnaire, n'intéressent et ne regardent personne. Du moment qu'on s'était résolu à jouer cette partie de *Faust,* il convenait d'en bien calculer toutes les chances; or, comme le succès est la première idée qui se présente en pareil cas, on s'est très judicieusement demandé ce que deviendrait ce succès, s'il fallait que le congé de Mlle Nilsson vînt l'interrompre au bout de six semaines. Mlle Nilsson *créera* donc Marguerite à l'Opéra; puis, quand au mois de mai elle s'en ira pour ne revenir qu'en janvier, ce sera Mme Carvalho qui prendra le rôle. Ce métier d'étoile voyageuse a de tels avantages, qu'on peut aussi parfois en supporter les inconvéniens. Il faut bien songer à remplacer qui nous délaisse, et diviser un peu, sinon pour régner, du moins pour maintenir l'autorité d'une administration. Une deuxième étoile au ciel corrige l'autre, et personne ainsi ne fait la pluie et le beau temps.

Une illustre existence vient de disparaître sans que l'émotion dans Paris ait été bien grande. La mort de Rossini n'aura pas causé la moitié seulement de l'impression qui suivit, on s'en souvient, la mort de Meyerbeer. C'est que Meyerbeer fut enlevé debout, en plein combat; le coup qui le frappait tuait en même temps toute une postérité d'œuvres nées ou à naître, d'idées et de formes flottant dans les limbes de son cerveau infatigablement surexcité. Par là ce coup devenait vraiment un deuil public. La fin de Rossini n'a rien eu de ce prestige militant. L'auteur de *Guillaume Tell* avait, depuis quarante ans environ, renoncé à toutes les pompes du monde et du théâtre pour se confiner dans les relations et les jouissances domestiques. S'il écrivait encore, c'était en dehors du mouvement des esprits, et, comme Ingres composa ses derniers tableaux, en n'*exposant plus*. Aussi bien des gens pouvaient le croire mort, lorsque voici quelques semaines le bruit se répandit des atroces souffrances au milieu desquelles succombait ce génie jusque-là si favorisé de tous les dons. C'est un martyrologe en effet que l'histoire des derniers momens de cet homme pour qui le destin semblait n'avoir encore jamais eu que des couronnes et des sourires. Nous reviendrons sur cette grande existence, que nous avons déjà ici même à diverses reprises et une fois surtout bien longuement étudiée (1). Laissons passer en at-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mai 1854.

tendant les petits racontages de circonstance, car aux jours où nous sommes la mort d'un homme de génie n'est guère plus que l'occasion d'une sorte de foire où l'on met à l'encan, comme les vieilles nippes de sa garde-robe, tout un solde d'anecdotes drolatiques et scandaleuses. Pour le pauvre Rossini, ce carnaval macabre n'a pas même attendu l'heure des funérailles. La fête musicale donnée à la Trinité n'était guère de nature à remonter le sérieux dans les âmes. On y jasait comme dans un salon du meilleur monde, les programmes circulaient de main en main avec un froissement de papier satiné on ne peut plus en harmonie avec le cérémonial liturgique, et les bravos se contenaient à peine lorsqu'est venu le duo de l'Alboni et de la Patti, une incomparable merveille d'exécution. Quant à l'illustre défunt, qui pourtant payait les violons, c'était dans cette foule de gens curieux et distraits à qui s'en soucierait le moins. On lui tournait le dos, on grimpait sur les chaises pour mieux voir. Et vraiment Rossini ne pouvait mieux faire que de mourir pour donner à cette aimable compagnie le divertissement d'une si édifiante matinée. Laissons à toutes ces misères le temps d'être oubliées, et parlons du *Barbier de Séville* et de *Guillaume Tell*. Le jour viendra bientôt peut-être où quand il sera question de Rossini on ne trouvera plus à citer que ces deux chefs-d'œuvre, deux dates entre lesquelles tout un monde de créations aura vécu, brillé, multiplié à l'infini et disparu sans retour. C'est contre ces réactions exagérées qu'il importe à la critique de s'élever. Du Rossini de Stendhal avec sa *Pietra di paragone,* sa *Cenerentola,* sa *Gazza* et même son *Otello,* tout n'est certes pas à conserver; mais on aurait aussi par trop mauvaise grâce à vouloir aujourd'hui tout rejeter. Lui-même, dans la pleine conscience qu'il avait de sa force, n'hésitait pas à faire la part de l'oubli, et la faisait très large, tout en invoquant pour circonstance atténuante les mœurs du temps où il avait vécu, sa jeunesse et les conditions hâtives d'un travail obligé, car c'était le bon sens en personne que cet homme de génie, et tous ceux qui, s'évertuant à bien définir, à classer son œuvre, chercheront à fixer le trait original de cette physionomie trouveront comme nous que c'est grand dommage qu'il n'ait pas eu son Eckermann.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Les Arts au moyen âge et à l'époque de la renaissance, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). 1 vol. in-8°; Didot.

De toutes les manières d'interroger le passé, une des plus attachantes est d'étudier les diverses manifestations de l'art qu'il nous a léguées. L'histoire des événemens politiques, des guerres, des invasions, ne nous enseigne que la vie extérieure d'un peuple; l'histoire de l'art nous révèle sa vie intime, son âme. Les vieilles églises romanes, les cathédrales gothiques, nous en ont plus dit que les chroniques sur l'état d'esprit des

hommes du moyen âge. Et ce n'est pas seulement dans ces monumens magnifiques, dans ces œuvres où se résument les forces vives de l'intelligence d'une nation, que l'on peut saisir sur le fait les pensées secrètes d'une société disparue. Les meubles, les poteries, les étoffes, les armes d'une époque, nous donnent sur les gens qui s'en servirent des renseignemens précis et inattendus. Cette histoire des arts éclaire l'histoire civile, et jusqu'à un certain point pourrait même servir à la reconstituer.

Pour être appréciée et aimée, il ne manque à l'archéologie que d'être mieux connue. On lui a fait une sorte de mauvaise réputation. Beaucoup de gens ne sont pas éloignés de la considérer comme une étude à la fois pédantesque et puérile. Il faut dire que ces jugemens sommaires sur une science qui a fait maintenant ses preuves trouvent de moins en moins de faveur. Pour remettre ces recherches attrayantes et utiles à leur vraie place dans l'estime des gens du monde, M. Paul Lacroix a pris le moyen plus sûr : il a consacré à l'histoire des arts en France, du IVe siècle aux abords du XVIIe, un livre dont le fond est sérieux et la lecture agréable. Dans une matière où la tentation d'étaler un peu trop d'érudition était peut-être naturelle, il a eu le bon esprit de ne nous donner que le suc de la science. Il a fait mieux, il s'en est surtout remis au crayon du soin de familiariser notre esprit avec les formes et le sens de l'art ancien. Cette éducation par les yeux est la meilleure. Il a du reste été servi par une exécution soignée et par des procédés de reproduction irréprochables. Cette remarque s'applique surtout aux planches chromolithographiques dont l'ouvrage est orné.

Le livre de M. Lacroix nous introduit successivement dans un palais barbare, dans un château du XIIIe siècle, dans une élégante habitation de la renaissance. Il nous fait toucher du doigt les objets qui y furent contenus. Meubles, ustensiles, écrins, livres, tableaux, rien n'est oublié. Nous connaissons après cela les propriétaires, il suffit pour dégager le caractère des habitants de tirer les conclusions qui ressortent naturellement du milieu où ils vécurent. Si nous avions un reproche à faire à l'auteur, ce serait d'avoir un peu écourté ce qui concerne le moyen âge pour s'attacher à la renaissance. Sans doute l'art du XVIe siècle est né d'une inspiration sinon plus haute, du moins plus rapprochée de nos conceptions présentes que celui du XIIIe. Il est aussi représenté par des individualités plus saisissantes. Certainement un intérêt dramatique s'attache à la vie et aux œuvres des vaillans artistes qui, comme Lucca della Robbia, Bernard de Palissy, Benvenuto Cellini ou Guillaume de Marseille, le verrier du pape Jules II, portèrent jusqu'aux limites du grand art un métier d'artisan renouvelé par eux. Le livre de M. Lacroix gagne en chaleur et en animation quand il nous dépeint les efforts de ces fondateurs de plusieurs industries contemporaines. Peut-être cependant, pour réserver une place suffisante aux grands hommes de la renaissance, qui en eut tant dans tous les genres, a-t-il un peu parcimonieusement mesuré l'espace aux artistes anonymes des époques antérieures. Il y avait là tout un champ de recherches qui aurait dû l'attirer.

ALFRED ÉBELOT.

L. BULOZ.

L'HOTEL DES MONNAIES

Le monnayage est de prérogative souveraine. C'est en vertu de ce vieil axiome du droit coutumier, vrai encore aujourd'hui, que les communes, les villes, les seigneurs, faisaient battre monnaie autrefois, et c'est contre ce privilége dont chacun se montrait particulièrement jaloux que vint se briser l'excellente volonté de Philippe le Long, lorsque vers 1321 il tenta d'établir dans son royaume l'unité des monnaies, des poids et des mesures, idée simple et pratique qui devait attendre la révolution de 1789 pour triompher et s'imposer peu à peu à la nation tout entière. Bien des rois de France, pressés par des besoins urgens, ont altéré les monnaies, fixant d'une façon arbitraire le taux du marc d'or ou d'argent, et réalisant ainsi des bénéfices considérables au détriment de leurs sujets. Les premiers Valois ont mérité dans l'histoire le triste surnom de faux monnayeurs, et les peuples leur ont souvent redemandé en vain « la forte monnoye du bon roy sainct Louys. » Soit qu'ils voulussent gagner sur la monnaie, soit qu'ils voulussent au contraire lui assurer un titre et un poids réguliers, les rois ont toujours eu intérêt à faire surveiller de près la fabrication des espèces métalliques; aussi tous les gouvernemens l'ont-ils soumise à un contrôle absolu. Dans les premiers temps de la monarchie, la *monnoye* se fabrique au palais même, et pendant leurs voyages les rois emmènent les monnayeurs avec eux. Plus tard, les ateliers furent situés au Marais, sur l'emplacement qu'occupe probablement aujourd'hui la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; Henri II les fit installer au logis des Étuves, sorte de palais qu'il possédait dans la Cité sur les anciens jardins de Philippe le Bel, à l'endroit où s'étend de nos jours la place Dauphine; mais cet établissement fut dès 1585 presque ex-

clusivement consacré aux médailles, et la monnaie du roi resta jusqu'au siècle dernier entre la rue de la Monnaie et la rue Thibautodé, non loin des greniers à sel.

Lorsque l'insuffisance de ces vieux bâtimens fut démontrée, on voulut construire un hôtel monumental des monnaies place Louis XV; les travaux furent entrepris, et déjà 150,000 livres avaient été dépensées lorsqu'on changea brusquement de projet, et qu'on se résolut à élever le nouvel édifice au lieu et place de l'hôtel Conti, que la ville de Paris, autorisée par arrêt du conseil en date du 22 août 1750, avait acquis au prix de 160,000 livres pour y faire bâtir un hôtel de ville. L'abbé Terray posa le 30 avril 1771 la première pierre du monument, qui, sous la direction d'Antoine, fut terminé en 1778. Il était alors tel que nous le voyons aujourd'hui, à la fois harmonieux et grandiose, habilement distribué et disposé selon les besoins restreints qu'il était appelé à satisfaire. Malgré toutes les constructions modernes, malgré les nouveaux palais, les nouvelles églises, les nouveaux théâtres, l'hôtel des Monnaies reste encore, grâce à la pureté du profil, un des édifices les plus élégans de Paris.

I.

Comme toutes les choses humaines où l'art n'est pas seul en jeu et dans lesquelles la science et l'industrie ont une part prépondérante, la fabrication des monnaies a éprouvé des modifications considérables. Elle a eu trois époques parfaitement distinctes qu'on pourrait nommer l'âge du marteau, l'âge du balancier, l'âge de la presse. Le premier système, qui nous a été légué par l'antiquité, a été pratiqué seul jusqu'à Henri II, et n'a réellement pris fin que pendant les premières années du règne de Louis XIV; le second a persisté jusque vers 1846; le dernier est seul employé depuis cette époque. La fabrication au marteau était lente, défectueuse, et n'assurait à la pièce ni forme ni dimension convenable. Lorsque l'ouvrier, ayant fait les alliages indiqués et liquéfié les métaux, avait obtenu sa fonte, il la *jetait en rayaux*, c'est-à-dire qu'il la coulait sur des tablettes de fer creusées de rainures où le métal refroidi prenait la forme d'une barre, qui était ensuite nivelée, amincie et forgée sur l'enclume. Ces barres, après avoir subi l'*escopelage*, devenaient des carreaux à peu près régulièrement divisés. On les faisait recuire pour assouplir le métal, et les *tailleresses* leur donnaient à l'aide de cisailles une forme aussi arrondie que possible. Le carreau était devenu un *flan*. Soumis alors à diverses opérations qui avaient pour but de le niveler, de le régulariser, de le blanchir, et parvenu ainsi à l'état de perfection très relative dont on se conten-

tait jadis, il était placé entre deux coins de fer portant chacun une entaille. Le monnayeur frappait à l'aide d'un marteau pesant trois livres un ou plusieurs coups jusqu'à ce que la pièce eût reçu l'empreinte; puis celle-ci était remise au juge-garde des monnaies, qui vérifiait le poids, et la faisait, selon qu'il la trouvait *droite* ou non, entrer en circulation ou jeter à la fonte.

Tout ce système fut renversé par l'invention simultanée du laminoir, du découpoir et du balancier. L'emploi de ces outils devait donner à la fabrication une rapidité que la découverte de l'Amérique et l'importation de métaux précieux qui en résulta semblaient rendre indispensable. En 1550, Aubin Olivier, qui avait créé le balancier, fut nommé par Henri II maître-ouvrier, garde et conducteur des engins de *la monnoye des Étuves*, et l'on peut voir encore, soit au musée monétaire du quai Conti, soit au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, quels types supérieurs on obtint immédiatement par le nouveau procédé, et grâce aux admirables poinçons gravés par Marc Béchot. Ce genre de fabrication était appelé la monnaie au moulin, parce que le laminoir, établi sur un bateau, était mis en mouvement par une roue hydraulique. Le coupoir, sorte d'emporte-pièce conduit par une vis, donnait aux flans une régularité parfaite, et les empreintes obtenues par le balancier étaient irréprochables. Ces améliorations, qui, par la sûreté des moyens mis en œuvre, simplifiaient singulièrement le travail des ouvriers, ne faisaient point l'affaire des confréries de monnayeurs. Leur opposition fut si acharnée que dès 1585 la monnaie au moulin fut interdite; les Étuves furent exclusivement réservées pour le frappage des médailles. Cet état de choses regrettable fut maintenu pendant longtemps; sous Louis XIII, les pièces courantes étaient encore battues au marteau. Lentement et comme à regret on revint à la fabrication inaugurée par Henri II; une déclaration royale en date du 30 mars 1640 ordonna de frapper la monnaie d'or au moulin; en 1644, cette mesure fut étendue aux espèces d'argent, et enfin en 1645 la fabrication au marteau fut formellement interdite comme préjudiciable à la pureté des monnaies du roi. Dès lors le balancier devint le seul engin frappeur dont on se servit. Sous le règne de Napoléon, il fut perfectionné par Gingembre, qui obtint même un prix de 25,000 francs en récompense des améliorations notables qu'il avait introduites dans la fabrication. Conservé aujourd'hui encore pour *la frappe* des médailles, le balancier a fait place depuis 1846 aux presses monétaires, employées pour la première fois vers 1829 en Bavière par Ulhorn, à qui en est due l'invention, apportées en France par Thonnelier, qui leur a donné son nom, un peu comme Americo Vespucci a baptisé le continent découvert par

Christophe Colomb. Ces presses, perfectionnées par l'ingénieur Houel, sont rapides et sûres; nous les verrons fonctionner plus tard.

Pendant l'âge du marteau, après la chute de l'empire romain, on ne fabriqua guère que des pièces couvertes d'ornemens plus ou moins bien agencés, pièces de tout module, de tout titre, presque de toute forme, et qui circulaient sous toute espèce de noms, dérivés le plus souvent de l'empreinte spéciale dont elles étaient frappées, — agnelets lorsqu'elles représentaient un agneau, angelots quand elles portaient la figure d'un ange, écus à cause du blason qui les revêtait, liards, que Guigne-Liard, de Cremieu en Viennois, mit le premier en circulation vers 1430. Les premiers *testons*, c'est-à-dire les premières monnaies à effigie, furent frappés sous Anne de Bretagne, Louis XII et François Ier; mais l'usage de ces pièces n'entra définitivement dans les mœurs des souverains qu'avec Henri II, qui, par édit royal du 8 août 1548, ordonna que dorénavant la monnaie reproduirait le buste du roi. Ce fut aussi sous son règne qu'on commença de mettre régulièrement le millésime au revers des pièces; avant lui, il est très rare de le rencontrer, et on ne le trouve guère que sur un écu d'or d'Anne de Bretagne (1493). Ainsi qu'on le voit, c'est Henri II qui a créé la monnaie française : il lui a donné le type, l'effigie, la date; mais en cela il n'a fait que suivre l'exemple que les princes italiens lui offraient depuis longtemps.

Ces améliorations excellentes rendaient notre monnaie plus belle, mais non plus régulière. Le titre, le poids, le diamètre, variaient perpétuellement. Quand on parlait de refondre les monnaies, tout le monde était pris d'inquiétude; comme la valeur était plus nominale que réelle, on craignait d'avoir des pertes à supporter. Les parlemens s'en mêlaient, et Louis XVI lui-même fut obligé de subir leurs remontrances, dont il ne tint du reste aucun compte. Pour cela, comme pour tant d'autres choses, les hommes de la révolution tombèrent juste du premier coup en adoptant le système décimal, qui déjà depuis quelques années était admis dans les sciences exactes, et dont l'emploi, décrété le 1er août 1793 et réglé par les lois du 18 germinal an III et du 1er vendémiaire an IV, ne fut rendu obligatoire que quarante ans après par la loi du 4 juillet 1837, qui édictait des peines contre quiconque emploierait les termes usités autrefois. Ce n'est donc pas immédiatement qu'on fit subir aux monnaies la réforme nécessaire; les premières espèces dites constitutionnelles furent des écus, des demi-écus, des pièces de 30 et de 15 sous; du reste on ne fabriquait guère, les métaux précieux avaient disparu, les hôtels des monnaies étaient clos, le louis d'or de 24 livres valait 18,000 francs en assignats. Les décrets du

28 thermidor an III, du 28 vendémiaire an IV, déterminèrent la fabrication des pièces de 5 francs, la loi du 7 germinal an XI la fabrication des monnaies décimales d'or ou d'argent. Lentement, avec toute sorte de précautions que prescrivaient l'intérêt du commerce et le respect des habitudes prises, on démonétisa les écus de 6 livres, les pièces de 24, de 12, de 30, de 15 sous, qui circulaient encore librement il y a une trentaine d'années, et l'on arriva enfin à fixer d'une façon normale la monnaie ainsi qu'il suit : or, 100 francs, 50 francs, 20 francs, 10 francs, 5 francs; argent, 5 francs, 2 francs, 1 franc, 50 centimes, 20 centimes; bronze, 10 centimes, 5 centimes, 2 centimes, 1 centime. Ce système comprend toutes les monnaies décimales que peut fournir l'intervalle de 1 centime à 100 fr.; les coupures et les multiples du franc, unité de monnaie, sont respectivement au nombre de 6. De plus chaque pièce a l'avantage de porter un nom qui indique la valeur exacte qu'elle représente. On est donc arrivé à une nomenclature précise, simple, commode à retenir, s'imposant d'elle-même, et qui facilite singulièrement les transactions de la vie usuelle.

Il ne suffisait pas de fixer d'après le système décimal le poids et le diamètre des monnaies; il fallait en déterminer le titre, c'est-à-dire la quantité de métal précieux qu'elles devaient contenir. En 1792, Clavière avait proposé de fabriquer les espèces en métal pur. On ne put s'arrêter à ce projet, qui dénotait plus de probité que de connaissances pratiques. Le métal, or, argent, cuivre, à l'état de pureté, est d'abord assez difficile à obtenir en quantités importantes, et ne se prépare guère que dans les laboratoires; mais il a en outre l'inconvénient de subir un *frai* considérable, c'est-à-dire de s'user très vite. Pour garder fidèlement l'empreinte, pour ne pas être trop sensiblement altéré par une manipulation perpétuelle, le métal destiné aux monnaies a besoin d'un alliage; l'or et l'argent sont mêlés à du cuivre rouge, le cuivre est additionné d'étain, de zinc, et devient alors du bronze. Après de nombreuses expériences, on s'est arrêté à 900 millièmes de métal pur et à 100 millièmes d'alliage pour les monnaies d'or et les pièces de 5 francs en argent. Quant aux fractions de ces dernières, 2 francs, 1 franc, etc., elles sont à 835 millièmes. Cette dernière mesure est relativement récente, car le titre était égal dans le principe pour toute la monnaie *plate*. Elle a été commandée par notre intérêt même et pour ne pas voir toutes nos pièces divisionnaires d'argent accaparées par l'étranger, qui les refondait avec bénéfice; elle pourrait avoir pour résultat prochain la démonétisation forcée de nos grosses pièces d'argent. Il est à désirer cependant qu'on y regarde de près avant de prendre à cet égard une détermination définitive. Nos pièces de 5 francs argent trouvent dans l'extrême Orient, vers la

Perse, la Chine et le Japon, une confiance que l'or européen n'a pas encore rencontrée.

La monnaie, étant la base même des transactions, le signe extérieur de la richesse, la représentation unanimement consentie de tout objet vénal, doit être entourée de garanties sérieuses. Aussi la fabrication en a-t-elle toujours été soumise à un contrôle extrêmement sévère. Sous l'ancienne monarchie, ce contrôle était exercé par la cour des monnaies, que Henri II érigea en cour souveraine par édit de janvier 1551. En 1554, le même roi fit pendre, brûler ou envoyer aux galères le président et les conseillers qui en faisaient partie, parce qu'ils avaient été convaincus de faux et de prévarications graves. Supprimée pendant la révolution, comme les autres corps privilégiés, elle fut remplacée par une administration des monnaies dont la constitution, fixée par arrêté du 10 prairial an XI, fut modifiée lorsque l'ordonnance royale du 26 décembre 1827, encore en vigueur aujourd'hui, institua la *commission des monnaies et médailles*. Cette commission est composée d'un président directement nommé par le souverain et généralement choisi parmi les plus illustres savans de la France, et de deux commissaires-généraux désignés par le ministre des finances; de cette commission relèvent le laboratoire des essais, le contrôle des monnaies, des médailles, le bureau de change, enfin toute la partie administrative chargée de surveiller l'application des lois, décrets, ordonnances, qui règlent cette matière délicate. La commission ne s'occupe en rien de la fabrication, elle constate qu'elle est régulière ou défectueuse; mais sous aucun prétexte elle ne peut ni ne doit en diriger le mécanisme. Cette mission appartient tout entière à un directeur qui accepte l'entreprise à ses risques et périls, dont la gestion est garantie par un cautionnement de 300,000 francs, qui est rémunéré selon un tarif approuvé par l'autorité compétente, 1 fr. 50 cent. par kilogramme d'argent converti en monnaie, 6 fr. 70 cent. par kilogramme d'or. C'est à lui qu'incombe la charge d'entretenir, de remplacer les machines et de faire les frais du salaire des ouvriers, qui sont fouillés chaque soir lorsqu'ils sortent de leurs ateliers respectifs. Il y a donc là deux organisations radicalement distinctes, la fabrication et la commission; la première est absolument soumise à la seconde, qui prononce sans appel comme cour souveraine.

Les hôtels des monnaies ont été nombreux en France, surtout pendant l'empire, lorsque Utrecht et Turin nous appartenaient; sous le gouvernement de Louis-Philippe, ils furent réduits à quatre (Paris, Rouen, Lille, Strasbourg); de 1853 à 1857, sept ateliers ont concouru à la fabrication des pièces de bronze. Il n'en existe plus que trois, celui de Paris, celui de Strasbourg et celui de Bordeaux, qui

chôme en ce moment. On peut être fondé à croire que l'intention du gouvernement est d'arriver tôt ou tard à supprimer ces deux derniers et à centraliser la fabrication de toutes les monnaies françaises à l'établissement du quai Conti; cette mesure, que l'usage des machines à vapeur et la rapidité qui en résulte suffiraient seuls à justifier, ne peut donner que de bons résultats. Permettant au contrôle de s'exercer sur une seule fabrication, elle assurera aux espèces monétaires une régularité et une homogénéité à l'abri de toute critique. L'outillage de l'hôtel de Paris peut facilement être mis en état de satisfaire à toutes les exigences, même à celles que des temps exceptionnels peuvent faire naître. Quelques nouveaux aménagemens peu dispendieux et qui s'imposeront d'eux-mêmes lorsque la rue de Rennes viendra déboucher sur le quai Conti, donneront à notre hôtel des monnaies l'ampleur dont il a besoin.

Lorsqu'on regarde avec attention une pièce de monnaie quelconque, on s'aperçoit qu'indépendamment de l'effigie, du nom du souverain, de l'écusson, du millésime, de la légende et de la tranche, elle porte certains indices particuliers qui semblent arbitraires, et n'offrent au premier abord aucune signification satisfaisante. Ces marques, qui sont invariablement au nombre de trois, sont des signatures. Tout hôtel des monnaies a une lettre spéciale (1) qu'on appelait jadis le point secret, destiné à indiquer la provenance des espèces. Paris a toujours employé l'A, et un proverbe resté vivant dans le peuple parisien dit d'une bonne chose : Elle est marquée à l'A. Le directeur de la fabrication met aussi son poinçon sur la pièce, c'est *la marque;* celle du directeur actuel figure une abeille. Enfin le troisième signe appartient au graveur-général, et se nomme *le différent* (2). Celui de M. Albert Barre représente une ancre. La place que ces signatures occupent sur la pièce a été fixée par des arrêtés de la commission des monnaies en date du 23 avril et du 15 mai 1865, et cette place varie selon le métal et la valeur de chaque espèce. C'est une précaution de plus prise contre les faux monnayeurs et une preuve de la responsabilité acceptée par le graveur, le directeur et la commission.

Ce qui constitue le caractère spécial des monnaies, ce n'est ni le titre, ni le métal, car alors un simple flan pourrait entrer en circulation régulière; c'est l'empreinte. Seule l'empreinte dont elles sont frappées les rend légales, l'empreinte en garantit le titre, le poids, et leur donne cours forcé pour la valeur qu'elles représentent. Aussi

(1) Strasbourg marque BB, Bordeaux K. — Rouen marquait B, Lyon D, Marseille M, Lille W.

(2) *Différent* ou *déférent*, les deux termes ont toujours été usités indistinctement; je pencherais pour le second, du latin *deferre,* mettre de haut en bas.

le fonctionnaire qui a sur les monnaies une action déterminante est-il le graveur-général, puisque c'est lui qui fournit les coins, sans lesquels nulle monnaie ne pourrait être frappée. Depuis que Henri II a créé la charge de « tailleur-général des monnaies de France » pour Marc Béchot, dix-huit graveurs se sont succédé dans ces importantes fonctions. C'est le graveur-général qui fait les poinçons à l'aide desquels on obtient les coins. Plus le poinçon est parfait, moins la contrefaçon est possible. Cette œuvre exige donc un soin tout particulier, des connaissances techniques approfondies et une main rompue aux ressources d'un art hérissé de difficultés. L'acier dont on se sert pour les poinçons et pour les coins est un acier spécial, à la fois très doux et très dense; il est fourni par la maison Petin-Gaudet, et paraît être supérieur à celui qu'on employait jadis. Il arrive à l'hôtel du quai Conti en barres parfaitement rondes et qu'on appelle *acier de monnaie*.

Le poinçon est gravé en relief, comme un camée, et au burin; il en faut naturellement deux, l'un pour la face, l'autre pour le revers; le premier donne le profil du souverain, le second l'écusson, le millésime et l'énoncé de la valeur de la monnaie; tous deux portent en outre les lettres des légendes, ainsi que les grènetis et les listeaux qui forment l'encadrement de la pièce. Faire une empreinte irréprochable, c'est là un problème qu'il n'est pas aisé de résoudre. Si, pour être réconnue au premier coup d'œil, elle doit être très simple, très lisible, elle doit cependant être assez compliquée pour offrir aux tentatives de contrefaçon des difficultés nombreuses. Cette double et indispensable condition d'une monnaie qui se fait reconnaître et se défend d'elle-même semble être obtenue aujourd'hui. Après la campagne d'Italie de 1859, où l'empereur a commandé en personne, les poinçons ont dû être changés, et on en a fait alors qui donnent l'effigie de la tête laurée; le graveur-général a profité de cette circonstance pour modifier le revers de notre monnaie : au lieu de la maigre couronne de laurier se refermant sur le nom de la pièce et sur le millésime, il a disposé le sceptre, la main de justice, la couronne, le manteau, les armes de l'empire, de façon à obtenir un ornement très gracieux, mais très difficile à imiter, et qui remplit harmonieusement les vides. Ce très beau revers rappelle celui des admirables pièces de quarante francs que l'Italie frappa de 1810 à 1814 et qui sont restées comme un modèle monétaire. Dans le poinçon, les parties saillantes et intaillées sont mates, le champ au contraire reste lisse. Lorsque la gravure est terminée, que l'artiste lui a lentement donné le degré de perfection qu'elle peut comporter, le poinçon est mis au feu, chauffé à la température scientifiquement indiquée, puis jeté dans l'eau et trempé. Dès lors il devient de l'a-

cier dur, et peut, violemment frappé contre de l'acier doux, communiquer une empreinte à ce dernier. C'est sur ce principe que repose la fabrication des coins.

L'acier qui doit les former est divisé en cylindres d'une dimension réglementaire; la surface en est polie de façon qu'on n'y puisse plus reconnaître une aspérité perceptible. Le coin ainsi préparé est placé au balancier, dans la boîte duquel le poinçon a été fixé. L'alerte et vigoureuse machine est mise en branle; les coups sont plus ou moins répétés selon le creux que l'on veut obtenir, et lorsque l'opération est terminée, le poinçon est absolument imprimé dans le coin avec tous les détails, toutes les finesses, toutes les minuties de la gravure. Le coin est alors repris par les ouvriers mécaniciens; il est mis sur le tour et *décolleté*, c'est-à-dire qu'on en dégage la partie supérieure de manière à lui donner les dimensions exactement exigées pour le monnayage. Il est ensuite porté dans un atelier spécial où il est *paraphé*, car, selon qu'il est face ou pile, il reçoit, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du différent. On le soumet alors à la *chauffe* et à la trempe. A son tour, le voilà devenu un corps dur et prêt à donner des empreintes avec autant de facilité que tout à l'heure il en a reçu lui-même. De ce moment et jusqu'au jour où l'usage l'aura mis hors de service, il devient l'objet d'une surveillance attentive. Il reçoit un numéro d'ordre qui constate en quelque sorte son état civil, puis il est remis au commissaire-général des monnaies. Quand ce dernier le confie au contrôleur du monnayage, le récépissé est inscrit et daté sur un registre que signent les deux fonctionnaires; lorsque le coin, à force de frapper des espèces, est émoussé, que les parties mates sont devenues brillantes par le frottement continuel, que le perlé en est indécis et les chiffres déformés, il est rendu par le contrôleur au commissaire-général, et cette restitution est de nouveau officiellement constatée. Ces précautions peuvent sembler bien minutieuses; mais, si l'on réfléchit que le coin c'est la monnaie même, on les trouvera toutes naturelles.

Le graveur-général fournit aussi les *viroles* qui sont nécessaires pour imprimer la tranche des pièces. Quoique d'invention fort ancienne, puisqu'on en retrouve des exemples qui datent de Charles IX, la virole n'a été admise définitivement dans la fabrication que depuis le commencement du siècle. Dans le principe, elle était faite comme un anneau portant sur le contour interne une inscription en relief qu'on imprimait en creux dans la tranche des espèces à l'aide d'un outil brutal, nommé *raquette*, assez rapide pour permettre à un ouvrier de frapper environ trente mille pièces par jour. En 1829, un

monnayeur nommé Moreau inventa la virole brisée (1). C'est un cercle divisé en trois segmens égaux dont chacun porte, gravée en creux, une partie de l'inscription totale qui est dès lors reproduite en relief. Le système de la virole brisée a le défaut de ne pas arrêter nettement le contour de la pièce, de lui laisser je ne sais quoi d'indécis; mais elle a cet avantage inappréciable de dérouter les efforts des faux monnayeurs, à qui elle offre des obstacles dont ils ne parviennent à triompher que très difficilement.

Le graveur-général a sous ses ordres un atelier nombreux, des balanciers spéciaux où il fait ses reproductions et ses essais; il est responsable des aciers qu'il emploie, des coins qu'il fournit, et il est payé en raison de la quantité des matières soumises au monnayage. Il a une sorte d'importance morale qui n'est point à dédaigner; c'est lui qui détermine le type populaire du souverain. Les monnaies périssent peu; moyen d'échange accepté par l'univers entier, elles passent de main en main, de peuple à peuple, et vont par le monde porter le nom d'un pays et le portrait d'un homme; lorsqu'elles deviennent rares, elles sont précieusement gardées dans des collections; elles sont les documens multiples et mobiles de l'histoire. Plus elles sont belles, plus elles ont chance de se perpétuer à travers les âges. La numismatique a rectifié plus d'erreurs chronologiques que les meilleurs calculs, et l'artiste à qui incombe la tâche de graver les monnaies d'une époque échappe à l'oubli, s'il a rempli son devoir avec talent, conscience et sévérité. On reproche parfois aux graveurs de médailles de n'être plus aussi habiles que leurs devanciers; on ne réfléchit pas qu'en pareille occurrence le modèle est pour beaucoup, et que, s'il est facile, par exemple, de faire une belle effigie avec un visage auquel l'agencement même des lignes constitutives donne un caractère imposant, il n'est point aisé de créer un type avec une figure vulgaire ou sans expression. Les médailles de Louis XIV, de Napoléon Ier, de Louis XVIII, sont fort belles; que dire de celles de Charles X? La première condition pour avoir une monnaie d'aspect satisfaisant est que le modèle offre des traits qui conviennent à la gravure sur métaux. Les Grecs, nos maîtres en cet art difficile, le savaient bien, et ils choisissaient arbitrairement les plus admirables profils de femmes pour les reproduire sur leurs monnaies. Il ne semble pas cependant qu'on tire au point de vue historique tout le parti possible de ces objets à la fois usuels et précieux, qui, tout en servant

(1) Ou mieux réinventa, car la virole brisée exista autrefois, ainsi qu'on peut le constater sur les *pieds-forts* du XVIe et du XVIIe siècle. Le pied-fort était une pièce pesant quatre fois plus que le poids normal, et qu'on frappait à toute émission nouvelle pour le roi et les officiers de la monnaie.

aux échanges indispensables, pourraient rappeler certains faits célèbres, de sorte que la série des pièces de monnaie d'un règne en raconterait les principaux événemens. Toujours la même effigie, toujours le même symbole, cela est bien monotone. Pourquoi ne pas prendre une pièce spéciale, la pièce de 100 francs, par exemple, qu'on a une certaine tendance à conserver, et ne pas en modifier chaque année le revers de façon à y inscrire la représentation commémorative d'un fait glorieux ou seulement important? On aurait ainsi une médaille ayant droit de circuler comme la monnaie ordinaire, mais qui du moins, débarrassée d'un emblème inutile, rappellerait et fixerait pour toujours une date de nos annales. Franklin voulait qu'au lieu du nom du souverain on gravât sur les espèces un précepte moral facile à retenir et d'une application pratique. Il serait, à notre avis, digne d'une grande nation d'émettre ainsi son histoire et de la répandre à travers le monde comme un exemple ou tout au moins comme un souvenir.

II.

Lorsque le graveur-général a fait les coins et les viroles indispensables à la fabrication, la manutention des métaux commence, et nous la suivrons dans les détails qu'elle comporte, car il est intéressant de voir comment un lingot devient une pièce de monnaie. Les métaux qui doivent être transformés en monnaie sont fournis indifféremment par les particuliers et par l'état. Ce dernier ne jouit d'aucun privilège, d'aucune immunité, et il subit les conditions imposées à tout individu qui apporte des matières précieuses à l'hôtel du quai Conti. Pour être converties en espèces, ces matières doivent d'abord passer au bureau du change (1), qui est situé au rez-de-chaussée, et dont les fenêtres, garnies de fortes grilles en fer, s'ouvrent sur le quai Conti. L'ameublement en est très simple : une longue table en bois qui ressemble à un établi, munie de rails arrondis qui facilitent le déplacement des lingots, un comptoir où sont fixées les balances et quelques larges sébiles en cuivre. Le change ne reçoit jamais que des métaux affinés; on peut y apporter les plus riches pépites, elles seront refusées; il n'accepte que le métal portant la marque d'un essayeur assermenté ou des pièces de monnaie, des morceaux d'argenterie, des bijoux frappés d'un poinçon de garantie qui en détermine le titre exact. Un registre imprimé

(1) Cette disposition est absolue; il est même dit dans l'*Instruction générale de la commission des monnaies pour l'exécution de l'ordonnance royale du 26 décembre 1827*. « Le directeur de la fabrication ne peut, sous aucun prétexte, employer dans les travaux, si ce n'est pour alliage, d'autres matières que celles enregistrées au bureau du change, lesquelles doivent toujours être converties en espèces. »

donne la nomenclature détaillée de toutes les pièces d'or et d'argent en circulation dans l'univers qui ont été essayées au laboratoire de la monnaie de Paris, et énonce en regard la valeur qu'on leur a officiellement reconnue. Le poinçon spécial des matières d'or et d'argent œuvrées détermine en quelque sorte la somme qu'elles représentent. Tout lingot est revêtu de la marque de l'affineur, de celle de l'essayeur, d'un chiffre indiquant le titre, d'un autre chiffre donnant le poids. Cette attestation suffit au change, qui ne fait pas vérifier la qualité constitutive du métal. Le lingot, mis sur les balances, est pesé, puis il reçoit un numéro d'ordre et est frappé du poinçon particulier du bureau : C. D. M. P. (commission des monnaies, Paris). En échange, on remet au propriétaire, indépendamment d'un reçu détaillé, un bon payable ordinairement à huit jours de vue et par lequel l'administration s'engage à rendre en espèces l'équivalent du poids qu'elle vient de recevoir; seulement on retient d'avance les frais de fabrication, qui sont, comme on l'a déjà dit, de 1 franc 50 cent. par kilogramme d'argent et de 6 francs 70 cent. par kilogramme d'or. Si jamais il y a eu au monde des instrumens de précision, ce sont les balances de ce bureau. Elles sont d'une sensibilité sans pareille, un cheveu les fait dévier, un souffle les dérange; à un bruit qui vibre dans l'air, les plateaux oscillent. Chaque jour, un ajusteur-balancier appartenant au service de l'hôtel vient les examiner, constate que le fil à plomb est parfaitement vertical et vérifie l'horizontalité de la table avec des engins si perfectionnés, si impressionnables, que toute chance d'erreur paraît devoir être évitée.

Parfois on apporte là des masses de vieilles monnaies dont la teinte primitive a été altérée par le temps, mais dont l'empreinte régulière est aussi nette que si la pièce venait d'être frappée. Ce sont des *trésors* trouvés ou précieusement gardés, légués de main en main, et qu'on se décide enfin à faire rentrer dans la circulation générale. J'ai vu un monceau de pièces d'or de Charles III d'Espagne et de doubles Louis XVI qu'on venait échanger contre de la monnaie courante. Dans ce cas, comme pour l'argenterie et les bijoux, on reçoit immédiatement la valeur représentative; le bureau retient seulement l'intérêt d'une semaine, correspondant au délai de huit jours accordé pour convertir les lingots en espèces. Les apports d'argenterie et de matières d'or travaillées sont beaucoup plus rares qu'on ne le croit généralement. En 1867, le bureau du change a reçu 25,518 kilogrammes 761 grammes 93 décigrammes d'or, et 162,700 kilogrammes 381 centigrammes d'argent. Dans le premier chiffre, les bijoux n'entrent pas pour 3 kilogrammes, et dans le second l'argenterie ne compte que pour 623 kilogrammes 604 grammes. Il n'en est pas toujours ainsi, et ce bureau du change,

si paisible d'habitude, voit parfois arriver des gens effarés qui tirent de leurs poches des couverts d'argent et des boîtes de montre. Dans les époques de révolution, la peur va beaucoup plus vite que le raisonnement, et chacun paraît craindre de manquer du strict nécessaire. L'argent, qui de sa nature est fort timide, se cache si bien qu'on ne sait où le retrouver, et alors on accourt à la Monnaie. En 1848, 35,233 kilogrammes 877 grammes d'argenterie (1) ont passé par le bureau du change. Les employés contemporains de ces temps de panique et de désarroi parlent encore avec regret des magnifiques pièces de vaisselle plate, des médailles, des bijoux charmans, qu'ils ont été obligés de livrer à la fabrication, qui les a martelés et mis à la fonte.

Le bureau du change reçoit les métaux précieux, mais il ne les encaisse pas; il les remet immédiatement contre décharge au directeur de la fabrication, qui dès lors, et pour un certain temps échappant à tout contrôle, devient maître absolu de ses opérations, fait faire les essais, et détermine les alliages comme il l'entend, à ses risques et périls. La fonderie d'or et la fonderie d'argent ne sont pas contiguës; on a eu soin de les séparer, elles ne sont ni dans le même corps de logis, ni au même étage, et l'on évite ainsi toute confusion possible. Les métaux sont expédiés aux ateliers de fonte avec un bulletin indiquant le titre, le poids et la proportion précise de cuivre rouge qu'on doit ajouter à l'or et à l'argent. La quantité de matière est toujours calculée de façon à suffire à un nombre de pièces déterminé par les règlemens (ce nombre est de 10,000 pour les pièces de 20 fr.). L'atelier des fontes d'argent est une large salle éclairée par des fenêtres où des grilles et des treillages ne laissent pénétrer qu'une lumière incomplète; contre les murailles sont appuyés les fourneaux, vastes récipiens fermés par une porte de fer, où l'on entasse le charbon et dans lesquels on place les creusets en terre réfractaire. On a soin d'échauffer graduellement ces derniers avant de les mettre au feu : les lingots et l'alliage sont pesés et jetés au creuset. Lentement la consistance du métal s'ébranle, la forme carrée du lingot s'adoucit peu à peu sur les angles, se creuse vers la partie moyenne, semble hésiter, oscille, devient de plus en plus indécise, se désagrége, perd ses contours, et prend l'aspect d'une sorte de gâteau qui bientôt se liquéfie. Sur cette matière molle, on jette des charbons de bois allumés, non pas pour activer la chaleur, comme on pourrait le croire, mais pour brûler sur place les vapeurs de cuivre et éviter l'oxydation du métal fin. A l'aide de longs crochets de fer, on remue le foyer, dont la lueur blanche piquée de tons

(1) Représentant une valeur brute de 7,046,775 fr. 40 cent., et le quadruple au moins, si l'on considère le prix d'achat.

roses très pâles est insupportable aux yeux. Les ouvriers, à demi nus, les mains garanties par des sacs de grosse toile mouillée que par ironie sans doute ils appellent des gants, vont et viennent, couverts de sueur, devant les fourneaux, les ouvrant, les fermant, brassant le métal avec de grandes cuillères (1), et rejetant la tête en arrière quand la flamme, poussée par un courant d'air imprévu, s'élance jusque sur leur visage. Lorsque la fonte est parvenue à peu près au point de fusion, « on prend la goutte. » Il ne faut point se méprendre sur ce terme; prendre la goutte, c'est verser une minime portion de la matière liquide dans un mandrin de fer creusé d'une rainure de façon à obtenir un petit lingot qu'on refroidit immédiatement en le trempant dans un baquet plein d'eau. La goutte est portée au laboratoire des essais de la fabrication. On l'expérimente sans retard, et on reconnaît si l'alliage ne s'éloigne pas des prescriptions imposées. Si le métal n'est pas au titre exigé ou s'il le dépasse, on y ajoute de l'argent ou du cuivre; s'il est dans les *remèdes*, c'est-à-dire dans les limites acceptées par la commission, on donne ordre de couler en lames.

Le creuset est alors enlevé du milieu des charbons qui l'entourent de toutes parts, on le place dans un cercle d'où s'élancent deux longues barres de fer, l'une et l'autre sont saisies par deux ouvriers qui, marchant rapidement pour éviter le refroidissement du métal, versent ce dernier dans une *lingotière* qu'on a préalablement graissée avec soin. C'est du feu liquide qui coule, blanc comme du mercure, avec quelques fugitives nuances irisées. Parfois la fonte, rencontrant un peu d'humidité, rejaillit et semble l'éruption d'un volcan de Lilliput. Dans ce cas, les gouttes s'élancent éblouissantes de blancheur, deviennent roses à mesure qu'elles s'élèvent, rougissent brusquement lorsqu'elles descendent, tombent à terre, s'y roulent en mouvemens convulsifs, s'imprègnent du poussier noir qui couvre le sol, et bientôt se confondent avec lui. La lingotière est composée d'une série de moules en fer que le métal remplit, où il se fige, se durcit, et d'où on l'extrait à l'état de lame. Les lames d'argent sont d'un blanc sale et tacheté de noir; les lames d'or sont d'une couleur magnifique, très chaude, tirant sur le vermeil, et rappelant les plus belles combinaisons des palettes vénitiennes. Les lingotières sont disposées de telle façon que dans la même on peut couler vingt lames d'un seul coup. Les bords des lames sont irréguliers,

(1) Pour éviter toute chance d'alliage étranger, on brasse l'or avec des morceaux de terre réfractaire ayant à peu près la forme d'une douve de tonneau. On ne saurait prendre trop de précaution avec l'or, qui est le métal délicat par excellence; ainsi le plomb rend cassant dix mille fois son poids d'or, et il suffit de mettre du plomb au creuset dans la salle de la fonderie de l'or pour que ce dernier soit « empoisonné, » devienne « aigre, » et soit mis hors d'usage.

ils ont bavé à travers les interstices du moule et ressemblent assez bien à un énorme couteau ébréché. On les passe alors sur une cisaille circulaire qui avec certitude et rapidité enlève toutes les parties saillantes; lorsque la lame est ainsi ébarbée, elle est portée à la salle des laminoirs.

Cette salle est bruyante, pleine d'engins retentissans que met en mouvement une machine à vapeur de quarante-six chevaux. Une série de laminoirs gradués reçoit successivement, comprime et écrase les lames qu'on y fait glisser. Quand une lame a passé douze fois sous les cylindres des laminoirs, le métal est *écroui*, c'est-à-dire qu'il a acquis un degré de densité tel qu'une nouvelle pression le briserait. Alors, pour rendre l'équilibre naturel aux molécules qui le composent, on le met au four afin qu'il y soit recuit. Les lames, placées sur une sole tournante, sont alternativement et régulièrement léchées par les langues d'un feu de charbon clair et ardent qui leur donne une certaine malléabilité; dix fois encore après cette opération, on les soumet au laminage, puis on recuit de nouveau. La lame est alors bien près d'être terminée, mais il faut qu'elle subisse une dernière préparation qui la rendra tout à fait propre à être monnayée. Elle est placée sur le *dragon*, qui n'est autre chose qu'un banc à tirer dans lequel le métal, entraîné par une chaîne sans fin à travers une ouverture oblongue ménagée entre deux surfaces d'acier, acquiert une égalité d'épaisseur irréprochable. Si mathématiques que soient les mouvemens des laminoirs et du dragon, ils peuvent cependant être restés en-deçà du but qu'on se proposait d'atteindre ou l'avoir dépassé. On saisit la lame, qui maintenant est devenue une bande (1); à l'aide d'un emporte-pièce, on y enlève trois flans, un au centre, un à chaque extrémité, et on les pèse; s'ils sont trop lourds, la lame est étirée de nouveau; s'ils sont trop légers, elle est reportée à la fonte. Si la différence n'est que minime, on la soumet à un découpoir dont la lunette est plus ou moins large, car la tolérance de deux millièmes en-deçà ou au-delà qu'on accorde à la fabrication, et qu'on nommait, il y a peu d'années encore, les remèdes du poids et de la loi, s'applique au poids, au titre et au module.

Le découpoir est mû aussi par la vapeur; on n'a jamais vu un instrument plus pressé. Il se dépêche, il précipite ses coups, il fait plus de bruit à lui seul que tous les laminoirs réunis, il secoue l'établi sur lequel il manœuvre, il est franchement insupportable; mais il peut tailler facilement 100,000 flans dans une journée. Un

(1) L'action des laminoirs et du dragon est considérable : une lame sortant de la lingoterie, ayant 8 millimètres d'épaisseur et 45 centimètres de long, a, lorsqu'elle est parvenue à l'état de bande, une épaisseur de 1 millimètre 3 et une longueur de 1 mètre 30 centimètres.

ouvrier dirige la bande, qui, étant amorcée, passe sous l'emporte-pièce; lorsqu'elle y a été entièrement soumise, elle ressemble à une petite planche à bouteilles où il y aurait plus de trous que de bois, et s'appelle de *la cisaille;* telle qu'elle est, elle ne peut plus servir à la fabrication de la monnaie, il faut qu'elle soit refondue.

Tous les flans réunis sont triés avec soin, on rejette ceux qui ont été irrégulièrement taillés par le découpoir; ceux au contraire dont la forme paraît normale sont comptés et remis aux ouvriers peseurs. Ces derniers, assis devant une table à pieds solides, font passer les flans un à un sur de petites balances singulièrement sensibles qu'on appelle des *trébuchets*. Les flans trop lourds sont réduits au poids qui leur est imposé à l'aide d'une forte lime qu'on nomme *écouanne*. Lorsqu'ils ont été pesés, toutes les opérations préliminaires ne sont pas encore terminées, car les scories de la fonte, les huiles des laminoirs et du dragon les ont si bien graissés et noircis, qu'à moins d'avoir un œil très exercé il est impossible de reconnaître s'ils sont en or ou en argent. Il s'agit alors de les *décaper*, c'est-à-dire de les débarrasser de toute matière étrangère et de les blanchir. Après avoir été chauffés au rouge en vase clos, ils sont déposés dans une sorte de boîte ronde, semblable à un brûloir à café, sauf qu'elle est percée de trous nombreux. Ajustée sur les bords d'une auge pleine d'eau chaude mélangée d'acide nitrique ou sulfurique suivant que l'on traite de l'or ou de l'argent, et dans laquelle elle plonge complétement, elle est mue circulairement par une chaîne de tournebroche déroulée à la vapeur. Après un tel bain, les flans brillent comme un pur métal, et on leur donne un faible poli en les agitant de la même façon dans une boîte pareille à la première qui renferme de simples morceaux de bois carrés et qui baigne dans de l'eau. Le blanchiment étant terminé, on sèche les flans sur une grande bassine de cuivre à double fond chauffée à la vapeur. L'ensemble des flans provenant d'une même fonte prend dès lors le nom de *brève*. D'où vient ce mot, qui est technique dans l'art du monnayage et qu'on retrouve de tout temps? Il vient du latin *brevis* avec l'acception de résumé. C'était dans le principe le bulletin, le *bref-état*, disent les vieux écrivains, sur lequel on détaillait le nombre des pièces destinées à une fabrication. On a pris la partie pour le tout, et l'appellation se maintient encore aujourd'hui. Chaque brève porte un numéro d'ordre qui la suivra jusqu'à l'instant où elle entrera sous forme de monnaie dans la circulation définitive.

La brève de 10,000 flans (fabrication des pièces de 20 francs) est divisée en dix parties égales, placées chacune dans une manne séparée à laquelle on joint un bulletin portant le numéro de la brève, le quantième du mois, le numéro de la manne et le poids

reconnu par le directeur de la fabrication. Ainsi préparée, elle est expédiée au contrôleur du monnayage, qui la compte, la pèse et inscrit au bulletin le poids qu'il a trouvé; un commissaire vérifie et relate le poids à son tour. Ce triple contrôle a pour but d'éviter toute erreur et de déterminer les responsabilités respectives. Les mannes sont livrées aux ouvriers monnayeurs, et alors on ajoute au bulletin le numéro de la presse qui va transformer les flans en pièces de monnaie. Les ouvriers travaillent pour le compte et aux frais du directeur de la fabrication, mais sous la surveillance immédiate des agens de la commission des monnaies.

La salle où sont contenues les presses est monumentale, jadis elle était destinée aux balanciers; elle se termine par une sorte d'abside en demi-rotonde d'où les contrôleurs et leurs employés, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble des travaux, ne laissent échapper aucun détail de la fabrication. Les presses, mues à la vapeur, sont alignées de chaque côté derrière une balustrade qui en défend l'approche; chacune d'elles est sous la direction d'un ouvrier spécial. Grâce à un mécanisme très simple et très ingénieux, la pièce est instantanément frappée sur les deux faces et sur la tranche. Une bielle et un levier déterminent le mouvement d'une colonne à la base de laquelle le coin de pile est fixé; à la partie inférieure, précisément au-dessous de la colonne qui se baisse et se relève, une boîte jouant sur une rotule porte le *coin de tête* entouré de la virole brisée, qui, montée sur ressorts, s'écarte et se resserre par un mouvement alternatif. La distance ménagée entre les deux coins est réglée par une vis; on comprend dès lors que, si un flan est placé de façon à combler cet intervalle, il se trouve entre les deux coins, qui le pressent simultanément avec une force équivalente, dit-on, au poids de 20,000 kilogrammes, et qu'il reçoit du même coup la triple empreinte nécessaire à toute monnaie garantie. Tel est ce système, surtout précieux par la rapidité de fabrication qu'il permet d'atteindre.

Un godet dressé sur la tablette reçoit de l'ouvrier conducteur une pile de flans qui, saisis par un organe articulé qui se nomme *main-poseur*, sont poussés dans la cavité circulaire formée par la virole; dès que le flan est frappé, il est remonté par le mouvement de la boîte et dirigé vers une gouttière qui le fait glisser dans une sébile posée sur le plancher. La machine a en outre l'avantage de débrayer elle-même, c'est-à-dire de s'arrêter toute seule, lorsqu'elle rencontre un flan trop large, ou que le godet est vide. La presse monétaire frappe en moyenne 3,600 pièces par heure, une par seconde. Il tombe là une pluie d'or qui éblouirait bien des Danaés; c'est un cliquetis métallique qui accompagne de notes aigrelettes le sourd bruis-

sement des roues motrices. A vue d'œil, la manne des flans se vide, la sébile des monnaies se remplit. Tout neuf, reluisant, « larme au soleil ravie, » l'or qui s'entasse dans les larges coupelles de bois a des reflets verdâtres et pâles qui ne sont pas sans beauté; les ouvriers le regardent d'un œil indifférent, habitués au ruissellement de ces richesses, examinant par-ci par-là une pièce à la loupe pour reconnaître si l'empreinte est bien venue, mais ayant par-dessus tout l'air ennuyé d'hommes réduits à surveiller les mouvemens automatiques d'une machine. C'est là pourtant et entre leurs mains que passe et repasse la fortune métallique de la France. Pendant l'année 1867, on a frappé aux presses monétaires de cette grande salle 47,691,103 bonnes pièces d'or et d'argent représentant une valeur de 136,810,434 fr. 20 c. (1). La fabrication n'est pas arbitraire, le genre de pièces qu'on doit frapper est déterminé par les lois du 6 mai 1852, du 13 juillet 1861, et par l'arrêté ministériel du 10 novembre 1857. Un million d'or doit réglementairement être divisé en 100 pièces de 100 francs, 200 pièces de 50 francs, 37,000 pièces de 20 fr., 19,000 pièces de 10 fr. et 11,000 pièces de 5 francs. L'argent et le bronze sont soumis aussi à des coupures analogues. Ces dernières ne sont point absolument obligatoires, et l'on consulte avant tout les exigences du commerce, qui, dans certains momens, a besoin d'un genre de monnaie plutôt que d'un autre.

Au fur et à mesure qu'une sébile est remplie, on la porte au bureau du contrôleur, où elle est pesée, comptée; lorsque les dix sébiles représentant la brève complète ont été ainsi vérifiées, on fait sur la masse entière des pièces ce que l'on nomme la prise des échantillons. En présence du directeur de la fabrication ou de son délégué, le commissaire de la monnaie et le contrôleur au monnayage prennent au hasard six pièces dans chacune des dix sébiles; sur ces soixante pièces, six sont prélevées; trois, enfermées sous enveloppe scellée du cachet du directeur, du commissaire et du contrôleur, sont adressées au président de la commission; les trois autres sont remises au directeur des essais qui les *difforme* au laminoir, effaçant les marques et les *différens*, et en confie deux ainsi retournées à l'état de lingot aux essayeurs du laboratoire de la Monnaie, qui sont chargés d'en constater le titre exact et qui poussent l'art de la docimasie jusqu'à ses dernières limites. La

(1) Or, poids, 24,505 kilogrammes 175 gr. 60; valeur, 75,969,795 fr.; nombre: pièces de 100 francs 4,309, de 20 francs 2,923,024, de 10 francs 1,204,755, de 5 fr. 1,006,173: total, 5,138,261 pièces. — Argent, poids, 304,183 kilogr. 548 gr.; valeur, 60,840,439 fr. 20 centimes; nombre: pièces de 5 fr. à 900 millièmes, 6,586,442, monnaies divisionnaires à 835 millièmes; 2 francs, 3,695,153; 1 franc, 12,131,428; 50 centimes, 14,528,438; 20 centimes, 5,611,381: total, 42,552,842 pièces.

brève est alors enfermée dans une caisse à trois clefs où elle doit demeurer jusqu'à ce que la science ait prononcé son verdict. Séparément les deux essayeurs se livrent à leurs expériences, qui pour l'or ont lieu par mode de coupellation. Cet admirable et infaillible procédé nous a été légué par les anciens. Une portion de la pièce en litige est enlevée, fondue au chalumeau, réduite en *grenaille* et aplatie d'un coup de marteau. Après qu'on l'a pesée, on la place avec une quantité proportionnée d'argent et de plomb dans une coupelle très poreuse, faite généralement d'os calcinés. Le plomb en s'oxydant a la propriété d'absorber tous les métaux qui ne sont pas nobles; il ne respecte que l'or et l'argent. Soumis au feu, le plomb oxydé pénètre le tissu de la coupelle, entraînant le cuivre avec lui. Le globule métallique qui reste n'est donc plus qu'un alliage d'or et d'argent; on le convertit en une petite lame à l'aide d'un laminoir microscopique; celle-ci est roulée en cornet, puis elle subit successivement trois bains bouillans d'acide nitrique de force croissante, l'argent est dévoré par l'eau-forte, et il ne reste plus dans le matras qu'un cornet spongieux qui est de l'or pur; on expose ce dernier au feu pour lui donner une consistance qui permette de le manier sans le détruire, et ensuite on le pèse. L'écart qui sépare le second poids du premier donne naturellement le titre exact. Si les deux essayeurs obtiennent le même résultat, leur expérience est définitive; si au contraire ils diffèrent d'opinion, le directeur des essais opère à son tour sur la troisième pièce qu'il a gardée en sa possession, et l'expérience à laquelle il procède décide en dernier ressort. Toutes les opérations dont je viens de parler, prises d'échantillons et essais, donnent lieu à des procès-verbaux détaillés, rédigés d'après une formule invariable et signés par les divers agens vers qui on pourrait, au besoin, faire remonter la responsabilité d'une erreur. Si les essais ont constaté que les pièces étaient d'un titre inférieur ou supérieur de 2 millièmes au titre légal, la brève tout entière est refondue; si le titre est bon, elle doit, avant d'être reconnue valable, être encore vérifiée au triple point de vue du poids, de la sonorité et de l'empreinte.

Les dix sébiles contenant la brève sont portées à la salle de la *délivrance*, où l'on recommence, mais avec bien plus de soin, l'opération que les flans ont déjà subie avant d'être décapés. Chaque pièce est pesée sur un trébuchet; là encore la tolérance est de deux millièmes. On met de côté les pièces trop lourdes ou trop légères; les vérificateurs, c'est le nom des ouvriers chargés de ce service, ont à leur disposition trois espèces de *dénéraux*, petites pièces de cuivre spécialement consacrées au pesage des monnaies et qui représentent exactement le poids fort, le poids faible, le poids droit : ils peuvent donc facilement arriver à la certitude absolue. Un bon

vérificateur pèse aisément mille pièces en quarante minutes. Toutes les pièces reconnues bonnes sont mises à part et confiées à l'ouvrier qui doit les faire résonner. Les pièces sont lancées avec force, une à une, sur un bloc d'acier qu'on nomme *le tas*, et qui est posé au milieu d'une large cuvette en bois; elles doivent, par le choc, produire un bruit vif, clair, sonore, qui indique la parfaite cohésion des molécules métalliques; toutes celles dont *la voix* est sourde ou fêlée sont rebutées : elles ont une paille, c'est-à-dire une fissure intérieure qui leur interdit le droit à la circulation. Une à une, elles sont ensuite examinées à la loupe et refusées, si elles ont été mal blanchies au décapage, si elles portent trace de corps étrangers, si la tranche, l'empreinte, la fonte, en sont défectueuses, en un mot si l'on y reconnaît une imperfection quelconque. Lorsque, ces multiples opérations étant terminées, la monnaie présente toutes les garanties nécessaires, la commission rend un jugement en vertu duquel la brève est reconnue légale et délivrée; le procès-verbal de délivrance reproduit le libellé du jugement et indique le poids, la valeur de la brève, le nombre de pièces qui la composent, le nombre de pièces rebutées et les motifs qui en ont déterminé le rejet. En présence du directeur de la fabrication, on cisaille toutes les pièces défectueuses; puis celles qu'on nomme sonnantes et trébuchantes lui sont remises après qu'il a signé le procès-verbal conjointement avec le contrôleur au change, le contrôleur au monnayage et le commissaire de la monnaie (1).

Il est difficile, on peut s'en convaincre, d'accumuler plus de précautions pour donner à la monnaie française les caractères essentiels qui lui assurent une valeur indiscutable. Aussi nos monnaies sont sérieuses, acceptées dans le monde entier, et elles servent même de modèles aux pièces de plusieurs nations étrangères; le titre de 835 millièmes pour les divisions d'argent a été adopté par l'Italie, la Suisse et la Belgique. Sous ce rapport, nous n'avons donc aucun reproche à nous faire : grâce au contrôle énergique de la commission, nous offrons en cette très délicate matière toute la sécurité imaginable; cependant, si nos monnaies gardent une identité parfaite entre elles et avec le type original sous le triple rapport de la forme, du titre et du poids, elles n'atteignent pas encore le plus haut idéal monétaire, qui consiste dans un type d'une beauté achevée. Tout le côté scientifique est irréprochable, mais il est

(1) Chaque soir, tous les ateliers, dont le plancher est couvert d'une claire-voie, sont balayés avec soin; on recueille la poussière à laquelle se trouvent forcément mêlés des scories, des rognures, des éclats, de la poudre de métal. Ces précieux détritus, mis dans des auges où une meule horizontale passe et repasse incessamment, sont réduits à l'état de boue liquide, et, traités chimiquement, rendent l'or et l'argent qu'ils contiennent.

difficile d'en dire autant de la fabrication, qui bien souvent laisse à désirer. Les nécessités imposées par les exigences du commerce semblent être les seules dont on veuille tenir compte. Ce qu'on demande aux monnaies maintenant, c'est de pouvoir être empilées facilement. La conséquence d'un tel système saute aux yeux. On ne fait plus que des monnaies trop plates, très aptes à être placées l'une sur l'autre, comme les dames d'un trictrac, et qui n'ont plus ce qui constitue la beauté même d'une pièce, le relief de l'effigie. Certes ce ne sont pas les graveurs de talent qui font défaut; mais celui qui est chargé des poinçons de la monnaie doit obéir lui-même à cette loi pénible qui à l'utilité pratique sacrifie toute autre considération. Ne pourrait-on pas cependant donner à nos pièces courantes l'ampleur de forme qui convient à la monnaie d'un grand peuple? On ne doit sans doute pas exiger qu'une pièce d'or ou d'argent soit une médaille; mais la difficulté peut être tournée. Qui empêcherait de creuser légèrement en cuvette le champ des pièces et d'en relever le listel? De cette façon, le relief pourrait être très accentué et n'apporterait aucun obstacle à l'empilage. Peut-être, si l'on adoptait cette disposition nouvelle, faudrait-il augmenter la force des presses monétaires; mais un tel détail est insignifiant, et ne devrait point empêcher l'administration de réaliser une amélioration désirable.

Il faut reconnaître que les presses, admirables instrumens de précision, ne peuvent donner au flan qu'on leur présente la beauté d'exécution qu'on remarque sur les coins. Les procédés mécaniques infligent une uniformité monotone aux plans de l'effigie, n'en accusent point suffisamment les parties saillantes et n'arrêtent pas les contours par ces lignes à la fois grasses et fermes que nous admirons encore sur les monnaies antiques ou même sur certains pieds-forts de Henri II et de Louis XIII. Ces défauts doivent-ils être attribués à la presse? On peut le croire, car, lorsqu'on voit côte à côte deux pièces sorties du même coin, l'une frappée au balancier, l'autre frappée à la presse, on reste saisi de surprise. Autant la première est précise et nette jusque dans les linéamens les plus fins, autant elle accuse l'arcade sourcilière, qui donne une si puissante valeur aux profils des médailles, autant elle est harmonieuse dans l'ensemble et délicate dans le détail, autant la seconde paraît plate et effacée, comme si le métal n'avait pas pénétré dans toutes les intailles du coin. On pourrait dire de l'une qu'elle est une statue originale, et de l'autre qu'elle en est le surmoulage. Une modification habile dans nos presses amènerait certainement à cet égard des résultats excellens, et nos monnaies pourraient être alors irréprochables au point de vue de la beauté, comme déjà elles le sont au point de vue du titre et du poids. La forme a une importance

de premier ordre; c'est par elle que les objets vivent, persistent et se perpétuent.

Le découpage des flans, tel qu'il est exécuté aujourd'hui, par des moyens d'une rapidité vertigineuse, a d'incontestables avantages; mais il offre un inconvénient réel auquel il serait bien facile de remédier. La lunette de l'emporte-pièce coupe les flans en biseau, de sorte que la tranche, n'étant plus à angle droit avec le champ, prend irrégulièrement sous la presse l'empreinte de la légende. Tous les flans, avant d'être soumis à l'empreinte, devraient être *cordonnés*, c'est-à-dire qu'on devrait les exposer à l'action d'une machine qui, relevant les bords de la tranche, leur donnant un contour parfaitement droit, faciliterait ainsi l'imposition exacte des différentes lettres de la légende. Les flans des monnaies de bronze sont cordonnés; pourquoi ceux qui sont en métal plus précieux ne le seraient-ils pas aussi? C'est là une économie mal entendue, et dont se ressent la beauté de nos monnaies. On pèse les flans, mais on devrait aussi en essayer la sonorité sur le *tas* d'acier, afin de n'envoyer aux presses qu'un métal régulier, n'offrant aucune paille intérieure; ce serait tout bénéfice pour le directeur de la fabrication, qui, réformant lui-même les flans défectueux, n'aurait point à supporter les frais d'un frappage inutile. Ces améliorations viendront à leur jour, il n'en faut pas douter, et nos monnaies ne pourront qu'y gagner; on comprend que le directeur ait peu de loisirs pour les étudier : la nécessité de fournir au public les pièces indispensables aux transactions multiples du commerce est compliquée, pour lui, d'une responsabilité incessante qui ne laisse pas d'être redoutable. En effet, les métaux répartis dans ses divers ateliers sous forme de lingots, de lames de cisailles, de flans, de grenailles, de poussières, s'élèvent parfois à une somme de 12 ou 15 millions dont il doit tenir un compte rigoureux. Il y a là une cause de préoccupation qui explique bien des tâtonnemens et les justifie peut-être.

Aussi on serait injuste de se montrer trop sévère, d'autant plus que les presses de la Monnaie ont depuis quelques années accompli de véritables tours de force, et qu'on ne peut du moins leur reprocher d'avoir manqué d'activité. Elles ont frappé sans repos ni trêve, car l'exploitation des mines de Californie et d'Australie a jeté sur le monde une quantité prodigieuse de métaux précieux. Un simple rapprochement fera comprendre dans quelle énorme proportion la richesse métallique de notre pays s'est augmentée. De 1726 au 1er prairial an v (20 mai 1797), on a émis en France pour 2,969,803,502 francs de monnaies d'or et d'argent; sous le second empire, depuis le 1er janvier 1853 jusqu'au 31 décembre 1867, on a frappé en or et en argent une valeur de

5,821,108,324 fr. 50 c.; dans ces quantités, se rapportant à une courte période de quinze ans, l'argent n'entre que pour la somme relativement minime de 311,423,149 fr. 50 cent.; le reste, plus de 5 milliards 1/2, appartient à l'or (1). Ce seul fait explique et au-delà le renchérissement successif de toutes les denrées, de tous les objets de consommation, en un mot de ce qu'on nomme la vie matérielle. Le métal monétaire perdant progressivement de sa valeur par suite de l'abondance avec laquelle on le produit, doit-on s'étonner d'assister à une augmentation de prix en rapport avec la moins-value forcée des monnaies? C'est là un phénomène naturel, mais qui n'en est pas moins singulièrement pénible et douloureux pour les personnes qui, n'exerçant point une fonction propre à les enrichir, voient chaque jour diminuer l'importance de leurs revenus, quoique le chiffre nominal en reste le même.

III.

L'ancienne monnaie des médailles était aux Étuves. Vers le commencement du XVIIe siècle, elle fut transportée au rez-de-chaussée de la grande galerie du Louvre construite par Henri IV. Sous la révolution, on la ferma; elle fut réorganisée en 1804 par Napoléon, qui en fit une annexe de l'hôtel du quai Conti. Jusqu'en 1830, le *balancier des médailles* releva directement de la liste civile; mais depuis cette époque il est exploité par le directeur de la fabrication des monnaies. Les médailles, œuvres d'art commémoratives d'un événement important ou d'un grand homme, n'ont aucun caractère légal, et ne servent point aux échanges. Elles n'ont pas besoin par conséquent d'être frappées avec rapidité; aussi elles ont échappé à la presse, et sont restées soumises au balancier, instrument d'une certaine lenteur, d'un maniement pénible, mais à l'aide duquel on peut obtenir des résultats excellens. Les ateliers des médailles, soumis aussi au contrôle de la commission, sont séparés des ateliers où l'on frappe les monnaies. Ce sont de grandes salles situées au rez-de-chaussée, et dans lesquelles les balanciers, solidement établis sur d'épais massifs en maçonnerie, étendent les longues barres de fer armées de boules de cuivre à l'aide desquelles on les fait mouvoir. Napoléon, qui avec sagacité portait un très sérieux intérêt à la beauté des monnaies et des médailles frappées sous son règne, ne manqua point de donner quelques canons ennemis pour faire des balanciers. Ces derniers sont

(1) A ces sommes, il faut ajouter 59,300,000 francs de monnaies de bronze, qui toutes ont été frappées depuis l'établissement du second empire. (Loi du 6 mai 1852.) Voyez sur ce sujet une très curieuse brochure de M. Ernest Dumas : *Note sur l'émission en ance des monnaies décimales de bronze.* Imprimerie impériale, 1868.

ornés d'une inscription : « bronze des canons pris sur les Russes à Austerlitz. » Du reste on doit croire que, malgré le travail qu'on leur impose, les balanciers ont la vie dure, car il en existe encore qui fonctionnent tous les jours et qui datent du règne de Louis XIV. Le balancier agit sur le métal comme le marteau sur l'enclume; seulement l'enclume est une rotule supportant un coin recouvert d'un flan; sur ce dernier, on place le second coin; le marteau est représenté par une vis-maîtresse qui obéit aux mouvemens que lui impriment les barres dont l'instrument tout entier a pris le nom. Chaque boule est garnie de cinq ou six cordons qu'autant d'hommes saisissent; d'un seul mouvement brusque et simultané, ils entraînent le levier en avant, la vis fait un tour, et son *nez* vient frapper avec une force irrésistible contre le coin supérieur. Le flan reçoit donc du même coup une double empreinte, celle de la face et celle du revers. La violence du choc est telle que la vis revient sur elle-même et repousse le levier en sens inverse; il faut alors faire attention, car il suffit d'un choc de boule pour tuer un homme. Les accidens sont rares, et instinctivement les *barriers* se rejettent en arrière dès qu'ils ont donné l'impulsion.

Relativement aux autres salles de la Monnaie, celle-ci est silencieuse; on n'y entend que l'ordre bref donné par le contre-maître et le coup sourd du balancier, qui semble trembler dans sa lourde armure de bronze. Comme en France la loi est par-dessus tout restrictive, nul ne peut faire frapper de médailles sans y être préalablement autorisé par le ministre d'état. C'est donc là, sous des balanciers toujours en mouvement, qu'on frappe les jetons de présence, les méreaux des diverses compagnies (académies, chambres des notaires, etc.), les pièces de mariage, dont tous les modèles sont fort laids, les innombrables médailles de sainteté qui, ornées d'exergues emphatiques, représentent toute sorte de personnages canonisés, guérissent les maladies, écartent le tonnerre, préviennent la mort et attirent les bénédictions du ciel. C'est par milliers qu'on en fabrique; la vertu inhérente à ces amulettes n'a rien à faire sans doute avec le métal dont elles sont composées : si l'or ou l'argent en forme la matière, elles sont aussi minces que possible, réduites aux dimensions d'une simple pellicule; le plus souvent elles sont en zinc, en plomb ou en cuivre. Elles affectent toutes les formes, rondes, carrées, ovales, en losange, et ressemblent, dans les mannes qui les contiennent, à des écailles irrégulières de poisson. C'est, dit-on, un excellent commerce; on peut le croire sans peine à voir les masses considérables que la Monnaie en fournit (5,712,629 en 1867).

Pour ces petits objets, un seul coup de balancier suffit; mais il n'en est plus ainsi dès qu'il s'agit d'une médaille dont l'ampleur

atteint seulement le module d'une pièce de cinq francs. Là parfois il faut plusieurs *passes;* une passe se compose de trois coups de balancier et d'un *recuit,* car, pour les médailles comme pour les lames, le métal, écroui par les chocs successifs qu'il a reçus, a besoin d'être exposé au feu pour redevenir malléable. La médaille dont l'empreinte n'est encore qu'ébauchée est noire lorsqu'elle sort du four; elle est fourbie avec soin, et n'est remise au balancier qu'après être redevenue brillante. On la *réengrène* alors, c'est-à-dire qu'on la fait rentrer dans les coins de façon que les parties saillantes en remplissent exactement les parties creuses. Le nombre de passes nécessaires pour la rendre parfaite est considérable. La médaille commémorative de la loi du 11 juin 1842 sur les chemins de fer a supporté 120 passes, qui représentent 118 recuits et 360 coups de balancier. Elle est célèbre du reste tant par sa beauté que par ses dimensions. C'est la plus grande qui soit jamais sortie des ateliers de la Monnaie. Je me souviens d'en avoir vu un exemplaire en or au moment où on la frappait, en 1844; c'était une masse pesant 1 kilogramme, reluisante, à reflets magnifiques, digne de figurer dans n'importe quel musée. Deux spécimens en avaient été frappés, l'un pour le roi, l'autre pour le ministre des travaux publics; que sont-ils devenus?

Malgré les perfectionnemens apportés au mode de fabrication, malgré les progrès de la chimie, qui peut déterminer les alliages avec une certitude mathématique, les belles médailles sont rares aujourd'hui. Lorsqu'on va au cabinet de la Bibliothèque impériale et qu'on voit les monnaies siciliennes et de la Grèce, le grand *stater* d'Eucratides, l'auguste d'or, les philippes et les alexandres de Macédoine, les médailles italiennes du XVIe siècle, et même quelques médailles françaises des règnes de Louis XIII et de Louis XV, on se demande avec étonnement pourquoi cet art si précieux, si exquis, semble ne pouvoir se relever de la décadence qui l'a frappé sur la fin du siècle dernier. L'école de David et ses étroites maximes pèsent encore sur lui. A force de vouloir faire du style, nos graveurs, à qui nul ne pourrait dénier le talent d'exécution, restent dans une rigidité de lignes, une froideur d'attitudes, qui ne sont pas de la grandeur, et qui ôtent tout ce qui constitue l'expression, c'est-à-dire la vie. Leurs effigies ne sont que des têtes, il n'y a pas d'âme; ce sont moins des visages que des masques. On dirait que ces artistes, immobilisés dans des règles trop étroites, se défient d'eux-mêmes et reculent avec effroi devant toute tentative d'originalité. Les traditions qu'ils respectent ont eu leur raison d'être à une époque où il a fallu réagir brutalement contre les afféteries des maîtres du XVIIIe siècle; mais ces traditions n'ont plus rien à nous apprendre aujourd'hui, et c'est faire acte de faiblesse que de s'y

soumettre encore. Si, dédaignant tous ces préceptes surannés, les graveurs ne s'inspiraient que de la nature, s'ils pouvaient oublier des modèles qu'ils ont admirés et se préoccuper exclusivement de la vitalité expressive du modèle qu'ils ont à rendre, il n'est pas douteux qu'avec la merveilleuse dextérité de main qui les distingue ils n'arrivent à égaler, sinon à surpasser leurs devanciers. Bien des graveurs, emportés par des considérations qui devraient toujours leur rester étrangères, semblent ne plus savoir qu'une médaille n'est pas un tableau. J'en ai vu une qui représentait sur la face et sur le revers des scènes d'hôpital : malade couché dans son lit, médecin, sœur de charité, visiteur attendri. C'est puéril. La gravure sur médaille est avant tout un art symbolique qui doit résumer un fait par une allégorie quelconque, très simple et très facile à comprendre; mais sous aucun prétexte elle ne doit reproduire le fait intrinsèque, le fait nu, anecdotique, familier. Cela est bon pour les lithographies.

C'est là le côté moral de la médaille pour ainsi dire, et les maîtres en cet art feront bien d'y songer; mais il est un autre aspect de la question, aspect tout matériel, et dont il n'est pas inutile de dire un mot. La disposition des médailles frappées de nos jours est, quant à la face, généralement peu habile. On en restreint le champ par un listel bien superflu, qui arrête et fixe l'œil dans les contours secs d'une circonférence au milieu de laquelle l'effigie semble prendre des proportions trop considérables. Ce bord soulevé et composé d'un trait aigre durcit l'ensemble et lui enlève cette sorte d'infini très doux, très fuyant, qu'on admire sur les médailles antiques. De plus le nom qu'on a la mauvaise habitude d'inscrire autour de la tête est gravé en lettres romaines, dont la rigidité, la froideur, la rectitude forcée, sont en contradiction directe avec les lignes arrondies, brisées et multiples du visage. Il y a là, comme on dirait en musique, une dissonance. Si le champ est en cuvette au lieu d'être plan, cela ne vaudra que mieux, car alors il n'offrira plus un ton égal et monotone; il aura des reflets qui, variant la nuance générale, donneront à cette dernière une chaleur et une mobilité qu'un champ plat ne produit jamais. Je prendrai pour exemple non pas les médailles antiques, auxquelles le fruste donne une apparence d'une exquise douceur, mais cette même médaille des chemins de fer dont je viens de parler. C'est une tentative très hardie de M. Bovy, et malheureusement elle n'a point été imitée. Il n'y a pas de listel, le champ en cuvette profonde contient une effigie que le relief et le travail du burin ont rendue fort belle. La lumière y joue facilement, nul contour trop précis ne repousse le regard, et si on pouvait enlever les lettres qui enserrent la tête dans des jambages grêles et froids, ce serait une œuvre d'art irréprochable. Le

revers représente une sorte d'autel du haut duquel l'Industrie lance Mercure et Mars vers de larges terrains sillonnés par des trains en mouvement; la légende elle-même est excellente : *Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas.* Voilà, selon nous, le type de la médaille commémorative; elle est une des gloires modernes de l'hôtel des monnaies.

La patine demanderait aussi une étude particulière, car c'est elle qui, donnant la coloration générale, détermine l'impression première produite par l'aspect d'une médaille. Depuis la patine noire d'Herculanum jusqu'à la patine vernie des Japonais, en passant par la chaude patine des Florentins, il y a cent patines préférables à la couleur chocolat insupportable et banale qu'on a depuis longtemps adoptée. Tout graveur en médailles devrait connaître à fond le secret de la coloration des métaux, avoir sa nuance spéciale comme il a un *différent* particulier et imiter M. Barye, qui, ne dédaignant rien de ce qui peut ajouter au mérite de ses œuvres, a trouvé une admirable patine presque semblable aux tons de la malachite, et qui revêt ses bronzes d'un épiderme plein de puissance et de vie. Cela est important, bien plus important qu'on ne se l'imagine, et la chimie, à laquelle nul tour de force n'est impossible, pourrait, si elle daignait s'occuper de cette question, la résoudre facilement pour le plus grand bien des artistes. Si les médailles modernes n'obtiennent pas tout le crédit qu'elles devraient avoir, c'est qu'elles pèchent sous le triple rapport de l'expression, de la disposition et de la coloration. Il serait aisé de faire disparaître ces défauts. La commission n'a, pour ainsi dire, qu'un droit de contrôle matériel sur les médailles que les administrations, les sociétés, les particuliers, font frapper; elle n'a rien à voir à la façon dont un sujet est traité, aux coins du graveur, au style de l'œuvre. Ainsi que me le disait en souriant un haut personnage de l'hôtel des monnaies, « la commission fait comme ses balanciers, elle gémit, mais elle frappe les pauvretés qu'on lui apporte, car elle y est obligée. » Il y a lieu de croire toutefois que, relativement aux médailles commandées par l'état, la réforme est en voie d'exécution et qu'elle sera activement poursuivie, car il est temps d'en finir avec des erremens qui n'ont que trop duré.

L'hôtel des monnaies possède un musée où la vérité des observations qui précèdent peut être constatée par une simple comparaison entre les médailles anciennes et les médailles modernes. Ce musée était fort riche en monnaies de toute espèce, de toute époque et de tout pays. Malheureusement, en vertu d'un décret de 1862, il a été dépouillé par la Bibliothèque impériale, qui est venue chercher là les pièces qui manquaient à ses collections. Pour les médailles, passe encore; mais pour les monnaies la mesure paraît bien exces-

sive, car, si un établissement public a le droit de posséder un musée monétaire complet, c'est incontestablement l'hôtel du quai Conti. Quoi qu'il en soit, les vitrines sont curieuses à étudier, car, malgré ces lacunes trop apparentes, elles renferment des échantillons d'une valeur exceptionnelle. En dehors des monnaies étrangères, nos seules espèces françaises offrent un intérêt réel. Parmi elles, on trouve le spécimen de la pièce d'argent frappée en 1595 à l'effigie de cet éphémère Charles X, qui n'était autre que le cardinal de Bourbon, — des pieds-forts très remarquables portant tous des légendes différentes, — des pièces de plaisir, large monnaie arbitraire faite exprès pour les rois, qui s'en servaient en guise de cadeaux, — le magnifique écu de 6 livres frappé en 1786 par Pierre Droz, qui réinventait la virole brisée. Cet écu, qu'on appelait l'écu de Calonne, est un essai qui, s'il avait été poursuivi, aurait mis dans la circulation la plus belle monnaie d'argent que la France eût jamais possédée : l'effigie, dont les longs cheveux sont surtout traités avec un art infini, est d'une délicatesse remarquable, et le revers, offrant l'image de trois L fleuries et réunies, est un chef-d'œuvre de goût et d'arrangement. Ce même Pierre Droz avait été chargé plus tard de fabriquer la monnaie de Berthier, et il existe au musée des pièces de 5 et de 2 francs qui, autour d'une tête assez médiocre, portent pour légende : Alexandre, prince de Neufchâtel. Il est à regretter que la nécessité de classer les monnaies selon un ordre chronologique empêche de mettre cette dernière à côté du Charles X de 1595. Parmi les pièces de cuivre, on remarque quelques exemplaires bien conservés des monnaies obsidionales, ou monnaies fictives représentant une valeur de convention et ayant cours légal dans une ville investie, monnaies d'apparence triste et presque lugubre, frappées à Mayence en 1793, à Anvers en 1814, à Strasbourg en 1814 et en 1815. En regardant la collection des médailles avec soin, on pourra reconnaître combien le temps marche vite, combien la célébrité est transitoire. Il y a là des quantités de médailles frappées à grands frais pour perpétuer le souvenir d'un événement ou d'un homme dont la date et le nom ne sont déjà plus dans aucune mémoire. Sous ce rapport, les vitrines contiennent plus d'une leçon amère, et plus d'un politique vaniteux ferait bien d'aller y apprendre la modestie.

La partie la plus importante du musée est celle qui renferme les poinçons et les coins de toutes les monnaies, de toutes les médailles qui ont été frappées à l'hôtel. Ils sont encore aujourd'hui, depuis le plus ancien jusqu'au plus récent, à la disposition du public, qui peut toujours demander à la commission impériale l'autorisation de faire exécuter n'importe quel spécimen. C'est un grand avantage offert aux amateurs de la numismatique, mais ils

n'en abusent pas, et laissent volontiers les coins dormir dans les armoires vitrées qui les défendent contre la poussière. Il est juste de dire que la commission, qui est dépositaire des coins, les ménage avec un soin trop jaloux, et que, lorsqu'on lui demande une médaille en bronze, elle la laisse invariablement frapper en *rosette*, c'est-à-dire en cuivre rouge. Le bronze cependant est le métal par excellence pour les médailles; mieux que l'or et l'argent, il en accuse toutes les finesses, en fait ressortir les beautés, mais il est très dur, très résistant, exige des passes nombreuses, et fatigue les coins d'une façon notable. Le cuivre au contraire est d'une ductilité parfaite, il cède rapidement au choc du balancier, et, s'il produit des médailles d'une valeur contestable, on est certain du moins qu'il n'use pas les matrices dont on se sert pour donner l'empreinte. Périssent les coins plutôt qu'un principe! Une médaille en cuivre est une médaille déshonorée, molle, flasque, d'un relief naturellement fruste, et que le moindre frottement contre un corps dur écorche et met en péril. Il faut employer le bronze, dussent les coins être brisés. Dans ce cas-là, le malheur serait loin d'être irréparable, puisque l'on possède les poinçons, avec lesquels on peut toujours faire des matrices nouvelles.

Telles sont les diverses installations de l'hôtel du quai Conti en ce qui concerne les monnaies et les médailles, c'est-à-dire les deux objets pour lesquels il a été établi; mais cette étude serait incomplète, si l'on ne disait un mot de deux opérations très importantes, exigeant toutes deux des connaissances et une surveillance spéciales qui rentrent sous certains rapports dans les attributions de la commission, et dont les ateliers appartiennent à l'hôtel des monnaies : je veux parler de la fabrication des timbres-poste et de la garantie des matières œuvrées d'or et d'argent.

IV.

Il peut sembler singulier au premier abord que le timbre-poste soit assimilé à la monnaie, et que la fabrication en soit entourée de précautions minutieuses; mais, si l'on y réfléchit, on ne tardera point à reconnaître qu'il ne peut en être autrement. Le timbre-poste en effet est une valeur fiduciaire, un billet de banque infiniment petit, et comme tel il ne devait pas échapper au contrôle de l'état (1). Il pourrait même ressortir des attributions de la Banque de France,

(1) Le lecteur pourrait être surpris qu'à propos des monnaies nous ne disions pas un mot des assignats et des billets de banque. Tout ce qui concerne les différens emblèmes de monnaie fiduciaire dont le pays s'est servi jusqu'à présent rentre dans une étude que nous nous proposons de faire sur la Banque de France et les divers services qui en dépendent.

puisqu'il est obtenu par voie d'impression; mais, comme il représente l'effigie du souverain, comme le poinçon de cette effigie est fourni par le graveur-général des monnaies, il appartient à l'hôtel du quai Conti. Les planches en cuivre, portant chacune 150 empreintes, sont obtenues à l'aide des procédés de la galvanoplastie. Elles sortent du laboratoire du directeur de la fabrication des timbres-poste, qui sous tous les rapports jouit des mêmes droits et est soumis aux mêmes obligations que le directeur des monnaies. Il opère à ses risques et périls, il est tenu de mettre à la disposition de l'administration des postes le nombre des timbres dont on a besoin, et qui ne sont acceptés qu'après contrôle; il est payé en raison des quantités qu'il livre, et garde à sa charge les machines et les ouvriers.

En somme, ces ateliers spéciaux ressemblent à ceux d'une imprimerie très propre et même un peu coquette; les machines, entretenues avec soin, reluisent comme des pièces d'orfévrerie; elles jouent sans tapage inutile; les rouages polis, graissés, ont des mouvemens d'une douceur qui ne laisse pas soupçonner la force mise en œuvre. Là tout se fait rapidement et en silence. Les feuilles d'un papier particulier, fourni par la maison Lacroix d'Angoulême, sont comptées et soumises avant nulle autre opération à un vernissage qui se fait à la presse mécanique. Un enduit incolore, dont la composition doit rester secrète, est étendu sur une des faces de la feuille. Ce vernis, qui ne modifie en rien l'aspect du papier, rend toute contrefaçon à peu près impossible. Non-seulement il permet de donner une finesse presque inimitable à l'empreinte, mais encore c'est lui qui reçoit directement cette dernière, et si, malgré l'extrême ténuité de ce vernis on pouvait l'enlever, on enlèverait du même coup l'effigie, et on n'aurait plus entre les mains qu'un carré de papier bleuâtre portant une tache au lieu du profil dont il offrait l'image. Lorsque le papier est ainsi préparé, les feuilles sont comptées de nouveau et enfermées, pour être distribuées selon les besoins du service. Deux planches sont réunies côte à côte dans un châssis après qu'on les a nettoyées à la benzine pour enlever toute trace de corps gras qui pourrait les maculer. A l'aide d'un rouleau, on les imprègne régulièrement d'une couche de couleur qui varie selon la catégorie de timbres qu'on veut obtenir; puis on tire à la presse à bras ou à la presse à vapeur. Dans ce dernier cas, l'encre est mécaniquement appliquée sur les planches, comme sur une presse d'imprimerie ordinaire. Chacune des feuilles complètes, imprimées, contient 300 timbres, divisés par une marge blanche en cadres de 150 chacune. Lorsqu'elles sont sèches, on les coupe en deux à l'aide d'un coupoir qui peut en trancher environ 500 d'un seul coup. Les feuilles sont alors portées à l'atelier où se fait le

gommage, opération délicate qui exige une grande adresse de main. Chaque feuille, ayant été gommée au pinceau, est mise isolément à sécher sur de larges claires-voies où l'air, pouvant circuler de tous côtés, active la dessiccation. Cette opération est la plus lente de toutes, car un bon ouvrier dans sa journée ne peut guère gommer plus de 900 feuilles. Comme ces ateliers ont été aménagés en 1848 dans de vieux locaux, ils sont peu en rapport avec le travail qu'on y accomplit, souvent étroits, coupés par des cloisons maladroites et réunis à l'aide d'escaliers biscornus qui sont de véritables casse-cou.

Lorsque les feuilles gommées sont parfaitement sèches, elles sont envoyées dans une salle où se fait le pointillage à l'aide d'une très ingénieuse machine que dirigent des enfans. Le pointillage a pour but d'entourer chaque timbre d'un perlé de petits trous qui permet de le détacher de la feuille sans le déchirer; c'est depuis le mois d'août 1862 seulement qu'on a introduit en France cette excellente amélioration, venue d'Angleterre. Les feuilles sont fixées cinq par cinq sur un cadre de fer; ainsi immobilisées, elles passent sous un large peigne composé d'une série de carrés garnis de poinçons sur chacun des côtés qui correspondent exactement aux côtés du timbre-poste. Le peigne s'élève et s'abaisse automatiquement pendant que le cadre est entraîné par un mouvement mécanique, et en moins d'une minute les cinq feuilles superposées, représentant 750 timbres, sont pointillées avec une régularité irréprochable. Cette opération est la dernière que les timbres-poste aient à subir; ils sont soumis au contrôleur, qui rebute ceux qu'il trouve défectueux. Ceux-là sont toujours en petit nombre, deux ou trois mille par an tout au plus. Ils sont brûlés, et l'on dresse un procès-verbal de l'incinération. Les timbres droits sont enfermés dans une armoire à triple clef d'où ils ne sortent qu'en présence d'un agent de l'administration des postes, qui signe un récépissé extrait d'un registre à souche. En somme, la fabrication et la comptabilité des timbres-poste offrent autant de garanties que celles des monnaies. La consommation en augmente tous les jours, et si la progression continue dans les mêmes proportions, les ateliers vont bientôt devenir insuffisans. On peut voir le progrès accompli en dix ans. L'atelier de fabrication en a fourni 196,943,700 en 1858; en 1867, il en a livré aux postes 489,347,400 qui ont été payés 451,477 francs 92 centimes. Cela est bon signe, et prouve que la population française se décide enfin à apprendre à lire et à écrire.

Quoique le bureau de la garantie appartienne aux constructions mêmes de l'hôtel des monnaies et fasse corps avec elles, l'entrée en est située rue Guénégaud; un long couloir, beaucoup trop bas de plafond, et dans lequel un homme portant un crochet chargé de grandes pièces d'orfévrerie ne doit passer qu'avec peine, conduit

jusqu'au bureau même, qui s'ouvre par une caisse où l'on enregistre toutes les matières précieuses apportées et destinées à recevoir le poinçon du contrôle. Les pièces reçues le matin sont vérifiées et rendues le jour même. C'est là, dans une sorte d'antichambre, que les apprentis, les garçons de magasin, attendent les bijoux qu'ils doivent enfermer dans la boîte de fer rattachée à leur cou par une chaîne solide. Lorsque les matières ont été inscrites, elles sont envoyées, ayant chacune un bulletin indicatif, à la salle des essais, où devant des établis des hommes proprets, silencieux, sont assis ayant près d'eux les instrumens spéciaux qui leur sont nécessaires. Sur toute pièce assez considérable pour qu'on puisse en la grattant enlever un gramme de métal, on recueille la prise d'essai, c'est-à-dire la petite quantité de métal qui sera soumise aux expériences docimastiques, et on la transmet immédiatement au laboratoire, laboratoire glorieux, car Gay-Lussac y découvrit en 1829 le procédé d'essai de l'argent par la voie humide. Là, grâce aux manipulations de deux chimistes éminens, assistés d'aides rompus à toutes les difficultés pratiques du métier, on détermine d'une façon précise à l'aide de la prise d'essai le titre de chacun des objets apportés au bureau de la garantie. Le laboratoire est petit, étroit, insuffisant, parfaitement éclairé par une large fenêtre, mais tellement chauffé par les fourneaux que parfois le séjour en devient intolérable. Un mobilier neuf ne le déparerait pas; il y a là un certain canapé jaune en velours d'Utrecht qui date sans doute du temps où M. de Laverdy était contrôleur des finances. Dans cet espace resserré, où sept et huit personnes doivent toujours être en mouvement et ne se heurter jamais dans la crainte de compromettre leurs opérations délicates, le travail est incessant de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. Les prises d'essai apportées sur de minces coupelles en cuivre, numérotées et munies d'un signalement particulier inscrit sur une fiche de papier, se succèdent sans interruption, et passent, selon qu'elles sont d'or ou d'argent, par toutes les phases curieuses de la coupellation ou de la voie humide. Une cuillère d'argent, une tabatière, une cuvette de montre en or, sont expérimentées avec autant de soin qu'une brève de plusieurs millions.

Lorsqu'une pièce échappe par la ténuité ou la finesse du travail à la prise d'essai destinée au laboratoire, elle est appréciée au *touchau*, qui, sans pouvoir fixer rigoureusement le titre, peut du moins permettre de constater qu'il ne s'éloigne pas des tolérances acceptées. Le touchau se compose d'une pierre de touche, d'un flacon d'acide nitrique et d'un trousseau de barrettes de cuivre dont chacune porte soudé à l'extrémité un échantillon d'or de titre déterminé. Tous les ors de couleur qui sont le résultat d'alliages avec

du fer, du cuivre ou de l'argent ont là un spécimen. Le bijou frotté sur la pierre produit un trait métallique qu'on mouille avec de l'eau-forte; celle-ci, enlevant le cuivre, respecte plus ou moins la trace selon la quantité d'alliage; pour avoir un point de comparaison certain, on fait la même opération avec l'aiguille correspondante du touchau, et l'on peut dès lors juger de la pureté du métal qu'on vérifie. Lorsqu'après plusieurs essais renouvelés et opposés les uns aux autres on reconnaît que la pièce contient trop de cuivre, elle est déformée, brisée à coups de marteau et rendue en cet état au fabricant, qui ne réclame que bien rarement, car le commerce de Paris sait avec quels soins, avec quelle science, avec quelle expérience acquise par l'habitude, on procède au bureau de la garantie. Le laboratoire et la salle des essais ont, en 1867, expérimenté 3,724,619 objets d'or et 6,190,116 objets d'argent, sur lesquels 23,279 pièces d'or et 30,693 pièces d'argent ont été cassées parce qu'elles étaient d'un titre trop faible.

A mesure que les pièces essayées sont reconnues droites, elles sont transportées dans la salle du poinçonnage, où elles doivent recevoir une double empreinte qui en constate la sincérité et en détermine le titre. Là, une difficulté se présentait; pour déjouer les tentatives des contrefacteurs, il fallait n'opérer qu'à l'aide de poinçons si parfaits qu'ils fussent inimitables. C'est à quoi l'on est parvenu. Les poinçons gravés par M. Barre père, qui avant son fils était graveur-général des monnaies, sont des chefs-d'œuvre de finesse et de précision. Selon qu'ils doivent être employés au contrôle de l'or ou de l'argent, selon qu'ils constatent des titres variés, ils diffèrent l'un de l'autre, et représentent la tête d'un médecin grec, de Minerve, d'un aigle, d'un cheval, d'un sanglier, d'un rhinocéros, de Mercure, d'un dogue, d'une girafe, un grand, un petit charançon, un crabe, une chimère; un chiffre disposé de telle ou telle manière indique que le métal est plus ou moins pur. Cela ne suffisait pas encore; un poinçon, si habilement gravé qu'il soit, peut, étant toujours le même, être reproduit. Il fallait donc trouver pour la garantie une marque qui, se modifiant pour ainsi dire elle-même, donnât une empreinte toujours diverse et qui cependant fît partie d'un tout invariable. Ce résultat est obtenu par la *bigorne*, petite enclume qui a deux pointes, deux cornes, ainsi que le nom l'indique. La corne la plus grande est plate et offre un développement de 22 millimètres de longueur, de 11 dans la plus grande largeur et de 4 à l'extrémité; la plus petite corne, qui est ronde, a 14 millimètres de long, le talon est de 7 et la pointe de 3. Eh bien! sur cette surface étroite, on peut faire un cours d'entomologie, car la première porte 21 rangées d'insectes, la seconde 17, et chacune

de ces catégories différentes est isolée par une bande en zigzag où se déroule une inscription (1). Il est superflu de dire que ce travail, qui a duré trois ans, a été fait au microscope, et que l'artiste qui a produit un tel chef-d'œuvre de patience a failli y perdre la vue. Lorsque, armé d'une forte loupe, on regarde attentivement ces sauterelles, ces cicindelles, ces frelons, ces fourmis, ces libellules, dont les ailes, les pattes, les antennes, les articulations du corsage, sont d'une exactitude frappante, on éprouve une sorte d'éblouissement involontaire.

La façon de procéder s'explique maintenant d'elle-même. La pièce à contrôler est posée au hasard sur la bigorne; au-dessus du point exact par lequel le métal est en contact avec l'enclume, on applique le poinçon, qui est enfoncé d'un coup sec. La pièce reçoit donc une double empreinte : celle de l'image gravée sur le poinçon, celle d'une partie des mille traits qui sillonnent la bigorne; mais cette dernière image change à chaque opération, tantôt elle représente une tête de fourmi et une patte de sauterelle, tantôt la partie inférieure d'un staphylin et les antennes d'un fulgore. C'est là le vrai, l'inimitable contrôle, qui, malgré la multiplicité des variantes, appartient à un texte unique qu'on peut toujours consulter au besoin. Il n'est personne qui, ne serait-ce que machinalement, n'ait examiné la marque d'une cuillère ou d'une fourchette. On voit alors à la face externe une marque qui a huit pans irréguliers. Au milieu se dessine une tête de Minerve ayant le chiffre I placé en vedette devant le front : c'est là le poinçon du premier titre d'argent; mais sur la face interne, précisément de l'autre côté de cette marque, on aperçoit des traces qui paraissent indécises, irrégulières, et ressemblent à une écorchure du métal : c'est la trace de la bigorne. Qu'on examine attentivement, et l'on reconnaîtra des portions d'insectes et peut-être une lettre ou deux de la légende inscrite entre eux. Les poinçons de la bigorne de la garantie, gravés en 1838, n'ont point été modifiés, car nul instrument de précision n'offrirait une plus sérieuse sécurité.

De même que les monnaies ne peuvent circuler qu'après avoir reçu la triple consécration de l'effigie, de la tranche et du revers, de même les objets d'or et d'argent ne doivent être livrés par le commerce qu'après avoir subi les essais et le poinçonnage de la garantie; mais comme le contrôle se paie, et que bien des marchands ne se gênent guère pour se soustraire aux mesures fiscales, une brigade volante de douze contrôleurs est chargée de visiter toutes les boutiques, tous les magasins où sous une forme quelconque on

(1) Une de ces bigornes ayant été volée en 1846 par un employé du bureau, M. Barre père dut modifier le type primitif en ajoutant des ornemens aux bandes de séparation, qui antérieurement étaient lisses.

vend de l'or et de l'argent mis en œuvre. Ces agens ne procèdent jamais qu'accompagnés d'un commissaire de police, car parfois, trop souvent même, il faut dresser un procès-verbal et opérer une saisie. La garantie assiste aussi par un de ses représentans à toute vente publique, car les bijoux, les armes riches, les orfévreries, doivent, lorsque le poinçon qui les marque est périmé, être frappés d'un contrôle de *recense* (tête de girafe, tête de dogue). Il arrive fréquemment que ces sortes d'objets ne sont point au titre légal; mais dès qu'ils offrent un intérêt quelconque de curiosité ou de sentiment, on les respecte et on les rend à leurs propriétaires. Après le décès de Mlle Rachel, on trouva chez elle une assez grande quantité de parures de théâtre en or bas mis en couleur, que l'artiste avait fait spécialement exécuter pour donner à ses différens costumes un plus grand caractère de réalité. Tous ces bijoux, considérés comme souvenirs, évitèrent le coup de cisailles ou de marteau réservé aux métaux que trop d'alliage rend inférieurs. Le bureau de garantie, en tant qu'administration, ne relève pas de la commission des monnaies; il appartient aux contributions indirectes et dépend du ministère des finances, auquel il a rapporté en 1867 la somme de 2,348,000 francs. Pour un impôt somptuaire, c'est un maigre produit qui rémunère à peine l'état des soins qu'il prend afin d'assurer à tous nos ouvrages d'or et d'argent le titre qui seul leur donne une valeur commerciale.

Les diverses opérations dont l'hôtel des monnaies est le théâtre offrent des garanties telles qu'il est bien difficile de les trouver en défaut. Pour assurer à nos monnaies la sincérité qui doit en être le principal caractère, on ne recule devant aucune considération, et bien souvent on a fait rejeter à la fonte des brèves entières. Sur 50,266,212 pièces d'or et d'argent frappées à la Monnaie pendant le cours de l'année 1867, on en a rebuté 2,575,109, qui ont dû subir de nouveau toute la série de manipulations prescrites avant de pouvoir obtenir le bon de délivrance et entrer en circulation. Sous ce rapport, tout est parfait, et nulle critique n'est possible; mais, si l'état ne participe en rien à la fabrication des monnaies, il y intervient avec omnipotence pour les contrôler, et par conséquent il assume une part de responsabilité qu'on peut invoquer, lorsqu'il s'agit de certaines améliorations à introduire. Toutes les fois que le gouvernement participe à une administration quelconque, sous quelque forme que ce soit, son action doit se faire sentir immédiatement d'une façon bienfaisante et élevée. Les ouvriers employés dans l'hôtel du quai Conti relèvent uniquement du directeur de la fabrication; mais l'état, comme tuteur des monnaies, a un peu charge d'âmes envers eux, et devrait les faire jouir des avantages qu'on trouve aujourd'hui dans presque tous les grands

établissemens. Rien ne serait plus convenable que d'assurer des retraites à ces humbles travailleurs qui manient avec probité et en détail la richesse monétaire du pays, de leur procurer, en cas de maladie ou de blessures, les soins gratuits d'un médecin payé par l'administration, de leur faire distribuer à prix coûtant des médicamens par la pharmacie des hôpitaux, en un mot de les attacher à leur dur métier, de récompenser leur labeur par une sorte de bénéfice moral plus envié et plus recherché parfois que le bénéfice matériel. L'état est père de famille; il exige beaucoup, sous bien des rapports il exige trop, et jamais cependant on ne marchande les sacrifices qu'il réclame; ne doit-il pas, partout où il apparaît, amener avec lui le bien-être et la moralisation?

Il est une amélioration d'un autre ordre qui intéresse l'humanité tout entière, à laquelle on travaille depuis bien des années déjà, et qui, l'on peut en être certain, rencontrerait l'unanime assentiment de la commission. Il faut doter le monde d'une monnaie internationale, uniforme, acceptée par tous, garantie chez tous les peuples par une loi semblable et consentie. Cette idée, si simple qu'on s'étonne de ne pas la voir appliquée, a souvent été mise en avant par la France. Dès le 8 mai 1790, M. de Bomay proposait un décret par lequel Louis XVI serait supplié d'engager le parlement anglais à établir l'égalité des poids, mesures et monnaies avec la France. Quelques nations, nous les avons nommées, ont adopté le système décimal; mais combien sont réfractaires encore, et comment se fait-il que dans les traités de paix on n'ait jamais songé à introduire une clause relative à l'unité des monnaies? N'est-il pas puéril qu'à notre époque, par un temps de chemins de fer et de télégraphie électrique, quand on dépense avec raison des millions pour obtenir un peu plus de rapidité dans les communications, les différens états, par suite d'un orgueil mal compris, d'habitudes surannées qu'on n'ose détruire, de paresse et d'insouciance, gardent une diversité de systèmes monétaires qui est préjudiciable à toutes les transactions et semble inventée tout exprès pour enrichir des banquiers habiles? Qui pourrait croire qu'aujourd'hui l'Europe emploie plus de 200 variétés de poids et de mesures, qu'elle compte le temps à l'aide de trois calendriers qui n'ont aucun rapport entre eux, et que son commerce use de 93 monnaies d'or et de 135 monnaies d'argent qui n'ont de commun ni le titre ni le poids? Cinq types de pièces d'or, cinq d'argent, quatre de bronze, peuvent facilement suffire à tous les besoins. Arrivera-t-on à s'entendre sur ce sujet, qui tient aux intérêts les plus précieux des nations? Il faut le croire; mais on peut reconnaître que, si le progrès ne s'arrête jamais, sa marche est parfois d'une lenteur désespérante.

MAXIME DU CAMP.

LES

JARDINS BOTANIQUES

DE L'ANGLETERRE

COMPARÉS A CEUX DE LA FRANCE.

Les jardins botaniques sont les laboratoires de la science des végétaux. Ils réunissent dans un espace limité les plantes des diverses régions du globe dont le climat est analogue à celui du jardin lui-même, et qui peuvent par conséquent y vivre en plein air; le botaniste les range méthodiquement en genres, en familles, en ordres et en classes. L'ensemble de ces végétaux ainsi coordonnés constitue ce que l'on nomme une école botanique. Toutes ces plantes néanmoins ne pouvant pas rester sans abri pendant la saison froide, on rentre aux premières gelées dans une orangerie bien close les végétaux qui ne sauraient résister sans cette précaution aux rigueurs de l'hiver. La serre tempérée contient les plantes qui, pour développer leurs fleurs et mûrir leurs fruits, réclament un froid très mitigé pendant l'hiver et pendant l'été une somme de chaleur supérieure à celle qu'ils recevraient en plein air. Des appareils de chauffage permettent d'y maintenir toujours une température supérieure de plusieurs degrés à celle de zéro, même lorsque le thermomètre extérieur descend au-dessous du point de congélation de l'eau. La serre chaude, constamment chauffée, sauf durant les grandes chaleurs de l'été, renferme les plantes tropicales. Des serres spéciales sont consacrées aux fougères robustes de la Nouvelle-Zélande, à celles plus délicates de l'Amérique méridio-

nale, aux plantes bulbeuses, aux bruyères du Cap, aux lycopodiacées, amies de l'ombre et de l'humidité, enfin aux orchidées, qui exigent une culture appropriée au mode très particulier de végétation dont elles nous offrent l'exemple. Des *aquaria* où l'air et l'eau sont maintenus à une température déterminée ont permis aux Européens d'admirer les merveilles de la végétation aquatique des fleuves de l'Amérique méridionale et des marais de l'Hindoustan.

Dans les grands établissemens, des espaces étendus sont consacrés aux arbres forestiers indigènes et exotiques, aux végétaux utiles, — plantes agricoles, médicinales, industrielles, alimentaires ou ornementales. Un herbier et des collections sont le complément obligé d'un grand jardin botanique. L'herbier reçoit les échantillons des végétaux à mesure qu'ils fleurissent et fructifient dans le jardin. Si la plante disparaît, l'échantillon reste, et le botaniste peut encore analyser sur le sec la plupart des organes essentiels qui servent à caractériser et à classer une espèce. Sans une bibliothèque botanique aussi complète que possible, un herbier ne rendrait que de médiocres services : pour déterminer une plante, c'est-à-dire trouver son nom et lui assigner sa place dans la série végétale, il est nécessaire de la comparer directement avec les figures qui en ont été données et les descriptions qui en ont été faites; aussi le nombre des ouvrages à consulter est-il souvent considérable. A côté de l'herbier, la science réclame des collections de bois, de fruits, de graines, de produits végétaux. Tels sont les divers départemens dont se compose un grand jardin botanique. La description que nous allons donner de ceux de l'Angleterre et de la France montrera les services que ces établissemens rendent journellement à l'agriculture, à l'horticulture, à l'industrie, à la médecine, aux arts du dessin et de la décoration.

I.

C'est à l'instigation de Francesco Bonafede, professeur de médecine à l'université de Padoue, que le sénat de Venise fonda dans cette ville en 1545 le premier jardin botanique (1); il était alors unique dans le monde. Le célèbre voyageur français Pierre Belon le visita en 1554 ou 1555. Il déclare que « onc n'en veist un plus magnifique. » Uniquement consacré dans l'origine aux plantes officinales, ce jardin ne tarda point à réunir tous les végétaux qu'une surface trop restreinte lui permettait de contenir. En 1786, il reçut une autre visite mémorable, celle de Goethe, qui avait alors trente-

(1) Visiani, *Della origine e anzianità dell' orto botanico di Padova*, 1839.

sept ans. L'idée de la métamorphose des organes végétaux, qui tous ne sont que des feuilles transformées, couvait alors dans sa puissante intelligence pendant que l'image du Tasse et de la cour de Ferrare occupait sa brillante imagination. En entrant dans le jardin de Padoue, un mur couvert des campanules d'un jaune rougeâtre d'un jasmin de Virginie lui sembla tout en feu, et près de là les feuilles simples d'un palmier nain se découpant en feuilles composées furent pour lui une véritable révélation. A sa prière, le jardinier lui coupa des échantillons qui représentaient la série de ces transformations, et en 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il les contemplait encore avec émotion en écrivant l'histoire de ses études botaniques.

La création du jardin de Padoue détermina la même année ou l'année suivante celle d'un jardin semblable à Pise. L'honneur en revient à Côme de Médicis. Bologne suivit l'exemple de Pise et de Padoue en 1568. Dans le nord, le jardin de Leyde fut fondé par les magistrats de cette ville en 1577, et celui de Leipzig deux ans après. La France ne pouvait rester plus longtemps en arrière : Pierre Richer de Belleval, né à Châlon-sur-Saône en 1558 d'une famille originaire de Picardie, étudiait en médecine à Montpellier. Les services qu'il rendit pendant l'épidémie de Pézenas, suite de la terrible peste de 1580, lui valurent la protection du duc Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Sur la demande du connétable et l'avis favorable de Dailleboust, son médecin ordinaire, Henri IV rendit à Vernon en décembre 1593 un édit motivé qui créait dans la faculté de médecine de Montpellier une cinquième régence pour « l'anatomie en temps d'hiver et l'explication des simples et plantes tant étrangères que domestiques le printemps et l'été. » L'édit ajoute que, faute de trouver cet enseignement en France, nombre d'écoliers se décidaient à fréquenter les universités d'Italie. Un second édit daté du même jour ordonnait la création d'un jardin botanique de Montpellier. L'édit fut enregistré par le parlement du Languedoc siégeant à Béziers le 11 mars 1595, et en 1596 le jardin était achevé. C'était le premier en France, et les contemporains en parlent avec admiration. Olivier de Serres, le célèbre agronome, le vit immédiatement après la création, puisque dans son *Théâtre d'agriculture*, qui fut imprimé pour la première fois en 1600, il le présente comme un modèle à suivre pour un genre d'établissement encore si peu connu.

En 1622, plus de 1,300 espèces prospéraient dans le jardin de Montpellier lorsque Louis XIII vint mettre le siége devant la ville, qui était l'une des places de sûreté des protestans du midi. Tremblant pour ses chères plantes, Richer de Belleval transporte les

plus précieuses dans l'intérieur de la ville. Ses craintes n'étaient pas vaines : sous la direction de l'ingénieur d'Agencourt, la promenade du Peyrou devient une forteresse; un bastion s'avance dans le jardin, et le sang coule au milieu des parterres dévastés. Le 3 octobre 1622, la ville capitula, et le jardin fut rétabli. Richer de Belleval eut des successeurs peu dignes de lui. C'étaient des directeurs nommés par le bon plaisir et soutenus par la faveur royale; mais en 1687, Magnol, qui le premier eut l'intuition du groupement des végétaux en familles naturelles, le remit en bon état. Tournefort, Nissole, Garidel, Séguier, Antoine de Jussieu, Cusson, Commerson, Gérard, Auguste Broussonnet, de Candolle, Delile et Dunal ont successivement dirigé le jardin, commencé leurs études ou accompli leurs travaux au milieu des ressources et à l'aide des matériaux que le zèle des directeurs y avait accumulés depuis 1596. Avant d'être suivi à Paris, l'exemple de Montpellier trouva des imitateurs à Giessen en 1605 et à Strasbourg en 1620. Le célèbre botaniste Jungerman, qui avait déjà décidé le landgrave de Hesse à créer le jardin de Giessen, obtint en 1625 du sénat de Nuremberg la fondation de celui d'Altorf; celui d'Iéna date de 1629.

C'est toujours en vue de la médecine et de la pharmacie que ces jardins furent fondés. L'origine du Jardin des plantes de Paris est plus galante. Les dames de la cour de Henri IV avaient la passion de broder des fleurs au tambour (1); mais bientôt elles se lassèrent de reproduire la pâquerette, l'églantine et le bouton-d'or. Les maris et les amans se mirent en quête de fleurs étrangères. Or il y avait à la pointe de la Cité, sur l'emplacement où l'on voit encore la place Dauphine, un enclos appartenant à maître Jean Robin, « apothicaire et simpliste du roy; » il faisait venir des plantes de Hollande, vendait les fleurs aux dames, mais refusait de donner des bulbes, des caïeux ou des graines : aussi Guy-Patin, le célèbre adversaire de l'émétique, l'avait-il surnommé le « dragon des Hespérides. » Ce jardin n'était pas sans importance, car en 1601 Robin publia un catalogue de 1,300 plantes et le dédia à la faculté de médecine. Henri IV et Louis XIII favorisèrent Robin, dont le fils Vespasien porta, en 1624, à 1,800 le nombre des espèces cultivées dans l'enclos paternel.

Guy de La Brosse, l'un des médecins ordinaires de Louis XIII, conçut la pensée de fonder un jardin des plantes entretenu par l'état; il invoquait l'exemple de Montpellier. Hérouard, premier médecin de la cour, entra dans ses vues. Le roi se laissa convaincre, et en 1626 des lettres patentes enregistrées au parlement ordon-

(1) Lemaout, *Jardin des plantes*, partie botanique, p. 264.

nèrent la création d'un *Jardin royal de plantes médicinales*. La mort d'Hérouard et l'indifférence habituelle des gens en place pour ce genre d'établissemens retardèrent jusqu'en 1633 l'acquisition des terrains nécessaires, qui appartenaient aux religieux de Sainte-Geneviève. En 1635, La Brosse fut nommé intendant du Jardin royal, et trois professeurs y firent des cours sur les plantes et sur les préparations pharmaceutiques qu'elles peuvent fournir. L'opposition de la faculté de médecine de Paris contre La Brosse, qui n'était pas sorti de son sein, fut heureusement sans effet; le nouvel intendant prit possession de son emploi, et déjà en 1636 il réunissait dans le jardin plus de 1,800 espèces, nombre qui s'élevait en 1640 à 2,360, et en 1665 à 4,000. Guy de La Brosse mourut peu d'années après son installation; mais quelques-uns de ses successeurs, Vallot, Fagon, Tournefort, Vaillant, Antoine de Jussieu, jetèrent un grand éclat sur l'enseignement du Jardin royal, et contribuèrent à enrichir les collections et à multiplier le nombre des plantes vivantes.

L'Angleterre entra tard dans la lice; nous verrons plus loin comment elle a regagné le temps perdu. Son premier jardin botanique, celui d'Oxford, date de 1640; en Suède, celui d'Upsal, illustré depuis par Linné, existait déjà en 1657. La fondation d'établissemens semblables dans la péninsule ibérique remonte à 1753 pour Madrid et 1773 pour l'université de Coïmbre. Depuis cette époque, les établissemens botaniques se sont multipliés dans tous les pays. Des princes ou de riches particuliers créaient également des jardins où ils se plaisaient à réunir des végétaux exotiques. Il serait trop long de les énumérer tous, mais il y aurait injustice de ne pas rappeler ceux que les botanistes contemporains ont illustrés par leurs travaux. Musa Brassavolus a fait connaître les richesses réunies dans le jardin du Belvédère, créé à Ferrare par le duc Alphonse II, le protecteur, puis le persécuteur du Tasse. A Milan, le jardin de Scipion Simonetta a été décrit par le Targio; à Rome, Aldini figura les plantes de celui du cardinal Odoard Farnèse dans un livre qui porte la date de 1625. En France, nous citerons les jardins de René Du Bellay, qui avait envoyé en Orient Pierre Belon, et ceux de Gaston d'Orléans, contemporains de la fondation du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Amateur éclairé d'horticulture, ce prince avait eu l'heureuse idée de faire peindre sur vélin les végétaux qui fleurissaient dans ses parterres par un artiste célèbre de l'époque appelé Robert. Ces dessins, acquis par Colbert au nom du roi après la mort de Gaston, en 1660, sont l'origine de la collection des vélins du Muséum, qui s'est continuée depuis sans interruption et se poursuit encore de nos jours. A la fin du XVIIe siècle, les jardins botaniques particuliers

étaient très nombreux. Conrad Gessner en compte plus de soixante disséminés en Allemagne, en France et en Hollande.

Pendant le XVIIIe siècle, le goût des jardins était toujours très vif dans les classes supérieures de la société; mais on sacrifiait tout à l'agrément : la lutte entre le style français de Le Nôtre et le jardin paysager importé de Chine en Angleterre passionnait les amateurs et les détournait de la recherche et de la culture des végétaux exotiques. La Hollande seule faisait exception à cet égard. En 1736, un riche banquier appelé Clifford mettait à la tête de ses serres de Hartecamp, près Harlem, l'illustre Linné, alors âgé de vingt-huit ans. C'est là que le bananier fleurit pour la première fois en Europe, et le jeune directeur publiait une figure de la plante merveilleuse, puis décrivait (1) toutes celles qui vivaient dans les jardins dont le soin lui avait été confié. En France, le roi Louis XVI donnait un noble exemple : dirigé par Bernard de Jussieu, il plantait dans les jardins du Petit-Trianon une école botanique où les plantes étaient disposées suivant leurs affinités naturelles. Bernard de Jussieu n'a presque rien écrit. La description de cette école nous eût révélé le plan primitif du créateur de la méthode naturelle, dont son neveu et son héritier intellectuel, Laurent de Jussieu, appliqua depuis les principes à l'ensemble du règne végétal. Cette école a disparu sous le premier empire, et le groupe des amentacées, formé d'arbres de haute futaie, épargné grâce à l'aspect pittoresque qu'il présentait, nous indique seul la place qu'elle occupait autrefois.

Le jardin royal de Kew est le centre botanique de l'Angleterre, comme le Jardin des plantes de Paris est celui de la France. Il n'a été cependant fondé qu'en 1840; mais l'histoire de cet établissement le prédestinait au grand rôle qu'il joue aujourd'hui. Situé à 10 kilomètres de Londres, Kew était dans l'origine une maison de plaisance de Molyneux, secrétaire du roi George II. Molyneux, mathématicien et physicien distingué, descendait de l'un de ces réfugiés français que les persécutions de Louis XIV avaient exilés de leur patrie. C'est avec un instrument construit par Molyneux que Bradley fit les observations qui servirent de base à ses deux immortelles découvertes, l'aberration de la lumière et la nutation de l'axe terrestre. Une inscription gravée sur le piédestal d'un cadran solaire placé par Guillaume IV sur le lieu même où Bradley avait braqué son télescope vers les cieux signale aux amis des sciences ce lieu consacré par le génie. Le prince de Galles fils de George II et père de George III acquit *Kew house* et l'entoura de jardins. Sa veuve Augusta, princesse douairière de Galles, agrandit ce domaine,

(1) *Hortus Cliffortianus*, 1737. — *Viridarium Cliffortianum*, 1737.

où elle se plaisait, et les premiers arbres exotiques qu'elle y introduisit lui furent offerts par Archibald, duc d'Argyle, qu'Horace Walpole appelait plaisamment le marchand de bois. La même princesse fit bâtir une vaste orangerie qui subsiste encore. En 1789, George III acheta *Kew house*, le démolit, et s'installa dans le palais voisin de Kew, qui appartenait jadis à sir Hugh Portmann, riche personnage que la reine Élisabeth avait anobli. Ce petit, mais pittoresque édifice, datant de Charles Ier, avait été acquis en 1781 par la reine Charlotte, femme de George III, qui y mourut. Fidèle aux traditions de la princesse de Galles, elle aimait à s'entourer de plantes; le nombre de celles qu'elle faisait cultiver s'accroissait sans cesse, et elle construisit deux serres pour les recevoir. Le directeur de ces jardins, Joseph Aiton, publia en 1789, sous le titre de *Hortus Kewensis*, un catalogue de 5,600 espèces, étrangères à l'Angleterre, dont la plupart végétaient dans les parterres, l'orangerie et les serres de Kew. La science devait un témoignage d'estime à la reine Charlotte, et le président de la Société linnéenne de Londres, James Smith, dédia le genre *Strelitzia* à cette reine, née princesse de Mecklembourg-Strélitz. Les voyages du capitaine Cook et de sir Joseph Banks, ceux de Flinders, de Robert Brown, d'Allan Cuningham, les expéditions de Bowie et Masson, enrichirent les orangeries et les serres des productions du Cap, de l'Australie, du Brésil, et nécessitèrent de nouvelles constructions. Après la mort de George III, l'établissement resta stationnaire, et Guillaume IV ajouta seulement une serre à celles qui existaient déjà.

Jusqu'ici les jardins de Kew étaient réservés à la famille royale, la science et les amateurs de botanique n'en profitaient point directement. Cependant l'opinion publique, si puissante en Angleterre, réclamait la transformation de Kew en un véritable jardin botanique comme ceux qui existent dans les capitales du continent. Le célèbre botaniste et horticulteur Lindley résuma les vœux de la portion éclairée du peuple anglais. Il demandait la création à Kew d'un jardin national et central qui serait en relation avec les établissemens secondaires des trois royaumes, en favoriserait les progrès, et mettrait la botanique au service de l'état et du public. La médecine, le commerce, l'agriculture, l'horticulture, l'industrie, profiteraient de cette création en tout ce qui touche au règne végétal. Un jardin de cette espèce montrerait quelles sont les cultures profitables aux colonies nouvelles, leur fournirait les premiers sujets, et le gouvernement ne serait plus dans la nécessité de s'adresser à des établissemens privés. Le parlement accepta ce programme, la reine Victoria l'approuva, et les jardins de Kew passèrent dans le domaine des eaux et forêts. Une partie comprenant 160 hectares, si-

tuée du côté de Richmond et composée de prairies et de bois, resta séparée. George III y avait construit un observatoire astronomique transformé maintenant en un institut météorologique placé sous la direction de l'Association britannique (1); mais 20 hectares sont consacrés à la botanique, et 110 sont couverts d'arbres magnifiques entrecoupés de prairies formant une délicieuse promenade le long de la Tamise. En 1841, sir John Hooker, connu par ses nombreux travaux botaniques, fut placé à la tête de l'établissement.

II.

Les jardins de Kew sont ouverts tous les jours, le dimanche compris, à partir de midi; le public peut circuler partout, dans les orangeries, dans les serres, dans les musées botaniques; les surveillans sont peu nombreux, et, il faut le dire à l'honneur des Anglais, il est fort rare qu'une fleur ou un fruit soit cueilli par une main indiscrète. Cependant l'affluence est énorme : en 1867, on a compté en tout 494,909 visiteurs dont 277,717 sont venus dans la semaine et 217,192 le dimanche. La description que nous allons donner des beautés et des richesses de cette capitale de la botanique expliquera cet empressement. Quand on entre dans le jardin, une orangerie nommée *Grecian conservatory* se présente à droite; elle est consacrée spécialement aux plantes de la famille des aroïdées, dont les vulgaires gouets ou pieds-de-veau de nos haies sont les modestes représentans européens. Dans les pays chauds, ces plantes prennent un développement énorme, leurs larges feuilles découpées et trouées de la manière la plus bizarre garnissent des tiges souvent grimpantes; de nombreuses racines aériennes descendent des branches vers le sol, où elles s'enfoncent. Toute la plante donne une idée de la végétation luxuriante de l'Amérique et de l'Inde tropicales. Pendant la nuit, les feuilles sécrètent des gouttelettes d'eau, et les fleurs forment un long épi enfermé dans une feuille roulée qui prend le nom de *spathe*. A l'époque de la fécondation, la température de l'intérieur de la spathe s'élève quelquefois à 10 degrés au-dessus de celle de l'air. Plusieurs espèces sont utiles, par exemple la colocase des anciens, cultivée en Égypte et en Syrie, et dont la souche féculente est la principale nourriture des fellahs, le chou caraïbe, qui est très répandu dans l'Amérique méridionale et les Antilles, le *Monstera deliciosa*, dont l'axe floral est pulpeux et d'un goût agréable. De beaux palmiers s'élèvent au centre de la serre; l'un d'eux, le *Phytelephas macrocarpa*, fournit l'ivoire

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1868.

végétal; un autre, l'*Euterpe montana* de la Nouvelle-Grenade, dont le tronc est renflé à la base, porte des feuilles pennées de trois mètres de longueur. Tous rivalisent d'élégance avec les fougères en arbre de l'Australie, qui les avoisinent. Mentionnons encore quelques arbres utiles. On trouve là le cacaoyer, dont les graines torréfiées servent à faire le chocolat; les fleurs se développent non à l'extrémité des rameaux, mais sur le bois du tronc et des branches, comme celles de l'arbre de Judée, et les jeunes feuilles ont une teinte bronzée qui contraste agréablement avec la verdure qui les environne. Le papayer donne dans les régions tropicales un fruit comestible; on a essayé de l'introduire à Biskra, dans la région saharienne de l'Algérie. Enfin, pour honorer la mémoire de la reine à laquelle les jardins de Kew doivent tant de beaux arbres exotiques, un magnifique *Strelitzia augusta* de 8 mètres de haut s'élève en éventail jusqu'au toit de la serre.

En sortant du *Grecian conservatory*, une allée bordée de cèdres déodoras conduit vers la grande pièce d'eau. Le long de cette allée, des corbeilles de fleurs offrent des modèles de toutes les combinaisons de couleurs auxquelles se prêtent les espèces horticoles les plus répandues, et de beaux groupes de rhododendrons, rappelant ceux des Champs-Élysées de Paris, s'élèvent au milieu d'un gazon toujours vert. L'*aquarium* est aussi appelé *Victoria house* du nom de la plus magnifique des plantes aquatiques. Découverte en 1828 dans le Rio de la Plata, près de Corrientès, par d'Orbigny, la *Victoria regia* est cultivée avec succès en Europe depuis 1849. Ses larges feuilles rondes flottant à la surface de l'eau peuvent atteindre 4 mètres de diamètre, et supportent dans leur pays natal les oiseaux aquatiques aux longues jambes et au plumage coloré qui, guettant leur proie, se tiennent immobiles, perchés sur ce piédestal naturel. La fleur a 25 centimètres de diamètre, elle s'ouvre la nuit et se ferme le jour. Le botaniste anglais Lindley dédia cette magnifique nymphéacée, retrouvée par sir Robert Schomburgh dans la Guyane anglaise, à la reine Victoria, digne de cet hommage par l'abandon qu'elle a fait à la science des jardins de Kew; aussi les botanistes n'ont-ils pas réclamé, quoique la plante rentrât comme simple espèce dans le genre *Euryale*, établi antérieurement par Salisbury. Près de la *Victoria regia*, le nelumbo ou lotus de l'Inde élève ses grandes feuilles au-dessus des eaux; mais une seule fleur pâle, maladive, étiolée, témoignait, lors de ma visite, des souffrances de la plante. Ce n'est pas la chaleur qui lui manque, c'est la lumière. La houille peut remplacer la chaleur, mais elle ne supplée pas à la lumière du soleil de l'Inde. A Montpellier, cette plante fleurit en plein air dans les bassins du Jardin des plantes. Jadis le nelumbo

était commun dans les canaux de l'ancienne Égypte. Hérodote l'appelle le lis du Nil. Strabon nous apprend que les larges feuilles rondes qu'il porte et dont le long pétiole s'insère au centre du limbe servaient de parasol aux dames égyptiennes lorsqu'elles se promenaient sur les canaux. A peine débarqué en Égypte avec l'armée française, Delile, botaniste de la commission, voit le nelumbo figuré sur tous les monumens, il le retrouve sur les médailles des Ptolémées, se rappelle la phrase de Strabon, mais cherche vainement la magnifique plante qui sous les pharaons ornait les canaux de l'Égypte. De retour en Europe, il la revoit peinte sur un paravent chinois, apprend qu'elle est cultivée dans les provinces méridionales du Céleste-Empire, et qu'elle couvre les marais de la presqu'île indienne. Un botaniste anglais, M. Bentham, lui envoie des graines; elles germent heureusement. En le cultivant, Delile s'aperçoit que le nelumbo exige pour vivre une eau limpide et libre de ces myriades de végétaux aquatiques, conferves, lentilles d'eau, qui envahissent si souvent les eaux stagnantes. Tant que la civilisation égyptienne se soutint, la plante venue de l'Inde prospéra; mais dès que l'entretien des canaux fut négligé sous le règne des empereurs romains, puis sous la domination musulmane, le nelumbo, envahi par des herbes parasites, disparut. On n'en retrouvait des traces que sur les monumens pharaoniques. Cependant la tradition se maintint, et les sculpteurs romains représentant le fleuve du Nil figurèrent toujours sur le piédestal la fleur et le fruit du lotus; mais, ne connaissant plus la plante elle-même, ils lui prêtèrent des feuilles allongées comme celles du roseau au lieu des feuilles arrondies qui le caractérisent. L'air étant toujours humide dans cet *aquarium* végétal, on y cultive des plantes qui se plaisent dans une atmosphère chargée de vapeur d'eau. Tels sont le liseron à grappes (*Batatas paniculata*), dont les guirlandes entourent le bassin, le patchouli, qui fournit le parfum du même nom, le *Maranta arundinacea*, auquel on doit l'*arrow-root*, le riz, le manguier, qui fournit un fruit estimé, le *Jatropha curcas*, dont les graines sont purgatives.

Entrons maintenant dans la grande serre chaude ou *Palm-Stove*, qui fait face à la pièce d'eau : haute de 20 mètres, longue de 110 et large de 45, elle s'élève majestueusement au-dessus des plus grands arbres et défie l'effort des vents les plus violens. Ils n'ébranlent pas même le vitrage, quoiqu'il leur offre une surface de 4,180 mètres carrés. Ces verres sont légèrement teints en vert par une addition d'oxyde de cuivre à la masse transparente, afin d'éteindre les rayons du soleil. Une galerie intérieure élevée de 10 mètres au-dessus du sol permet de contempler les arbres de haut en bas. Huit réservoirs d'eau chaude et des tuyaux d'un développement de 8 kilomètres

chauffent l'air et le sol. La fumée est amenée par des conduits souterrains vers une tour éloignée de 170 mètres, où elle se consume. Dans cette tour se trouvent également les chaudières à vapeur et les pompes qui servent à élever de l'eau à la hauteur de 32 mètres pour la répandre ensuite dans toutes les parties du jardin. Un chemin de fer souterrain amène le charbon aux chaudières. Ainsi sont évités, dans un chauffage qui n'est point interrompu pendant huit mois de l'année, les inconvéniens de la fumée, si nuisible aux plantes et si désagréable aux visiteurs. Il faut renoncer à énumérer ici tous les végétaux remarquables contenus dans cette vaste serre. Contentons-nous de quelques citations. Divers palmiers de l'Inde d'une grande beauté donnent un vin sucré pendant la saison chaude, et le tronc est rempli de fécule. Le premier (1) porte des feuilles pennées de 5 mètres de longueur, et la tige est couverte de longs poils noirs; le second (2) a des feuilles découpées en limbes triangulaires dentelés; le troisième (3) produit une cire végétale, le quatrième (4) l'huile de palme, enfin le cinquième (5) fournit la noix de bétel, dont les Indiens et les Chinois font un si déplorable abus. Les fibres du tronc de l'*Attalea funifera* servent à fabriquer des cordages excellens. Le *Corypha australis* et le *Livistona inermis* de la Nouvelle-Hollande pourront probablement être acclimatés dans le midi de la France, comme le *Chamærops excelsa* de la Chine et le *Jubæa spectabilis* du Chili, qui le sont déjà. On s'arrête étonné devant un palmier (6) semblable à un gigantesque latanier dont les feuilles en éventail ont 2 mètres de diamètre, et devant l'*Areca Baueri* de l'île Norfolk, qui porte des feuilles pennées de 3 mètres de long. Au milieu de ces formes appartenant à un autre hémisphère, on retrouve avec plaisir le dattier bien connu de l'Algérie et le palmier nain, le seul représentant de cette belle famille en Europe. Tous ces puissans végétaux s'élancent vers la coupole de la serre comme des colonnes portant un chapiteau de feuillage, et quelques-uns, l'ayant atteinte, semblent vouloir la soulever pour s'élever dans les airs. Les baquois (*Pandanus*), avec leurs feuilles en spirale, nous transportent dans les îles de l'Océanie, et un grand figuier des Banians, avec ses racines qui, partant des branches viennent se fixer dans le sol, évoque le souvenir des temples de Brahma. Au pied de l'escalier est un bambou dont les jets, poussant dans la saison favorable de $0^{m},45$ en vingt-quatre heures, atteignent quelquefois en trois mois le comble de la serre. En Chine, les usages du bambou sont sans nombre pour les palissades, les constructions, les meubles, les con-

(1) *Arenga saccharifera.* — (2) *Caryota urens.* — (3) *Ceroxylon andicola.* — (4) *Elaïs guineensis.* — (5) *Areca catechu.* — (6) *Sabal umbraculifera.*

duites d'eau, la marine. Citons encore les nombreuses espèces de figuiers qui produisent le caoutchouc, les bananiers, l'arbre du voyageur, de Madagascar, dont les feuilles conservent à la base une provision d'eau potable, celui qui fournit le bois d'acajou, le *Mangifera indica*, qui porte le mangoustan, le meilleur fruit des tropiques, et le *Jambosa malaccensis*, qui n'est pas moins estimé. Après ces végétaux utiles, notons l'*Antiaris toxicaria*, dont le suc entre dans la composition de l'*upas antiar*, avec lequel les Malais empoisonnaient leurs flèches.

Non loin de cette grande serre, on a construit récemment un jardin d'hiver dont la cage est encore plus grande et plus haute que la serre des palmiers. Quand il sera terminé, il aura 177 mètres de long et couvrira une surface de 67 ares. Il a déjà 80 mètres de long sur 42 de large et 23 mètres de haut. Des arbres plantés dans des caisses sont toujours gênés dans leur croissance; ceux du jardin d'hiver, végétant en pleine terre, peuvent prendre tout leur essor sous cette voûte de cristal. On y a réuni les végétaux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Himalaya, de la Chine, du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique, qui n'exigent pas une température élevée pendant l'été et ne souffrent pas en hiver tant que le thermomètre ne descend pas au-dessous de zéro. J'y admirai une fougère de la Nouvelle-Zélande, le *Cyathea medullaris*, dont le tronc de 8 mètres de haut porte un bouquet de feuilles bipennées longues de 3 mètres; un *Araucaria excelsa* de 12 mètres d'élévation, et celui du Brésil de 18 mètres, différentes espèces d'*Eucalyptus*, arbres de l'Australie à croissance rapide cultivés depuis douze ans en pleine terre à Hyères, à Cannes, à Nice et en Algérie; ils égalent déjà les plus grands arbres indigènes et les dépasseront bientôt. Le bois en est excellent, et la gomme qu'ils exsudent paraît avoir des propriétés fébrifuges. On retrouve encore dans le jardin d'hiver le poivrier d'Amérique (1), arbre au feuillage fin, aux rameaux pendans, qui orne les promenades d'Athènes et de Palerme, où il résiste aux sécheresses les plus prolongées. Quand tous ces végétaux auront pris le développement dont ils sont susceptibles, on ne pourra nulle part en Europe mieux que dans ce jardin d'hiver apprécier la beauté de cette flore exotique. Les artistes y trouveront des modèles, et ce sera leur faute si dans leurs paysages ils placent encore des arbres sans caractère qu'un botaniste ne saurait reconnaître, ou des végétaux qui ne vivent pas et ne sauraient vivre dans les pays qu'ils ont voulu représenter.

Le jardin de Kew possède encore une orangerie et quatorze serres

(1) *Schinus molle.*

de moindre dimension que celles dont nous venons de parler. L'une d'elles est consacrée aux plantes tropicales qui exigent le plus de chaleur; on y retrouve de petits exemplaires de plusieurs arbres que nous avons mentionnés. Il faut y ajouter le caféier, dont le fruit ressemble à une cerise et renferme deux graines appliquées l'une contre l'autre par la face plane, creusée d'un sillon, l'arbre à pain, base de la nourriture des Polynésiens, le cannelier à l'écorce aromatique, le *Quassia amara*, bois précieux pour la médecine, et le trèfle de l'Inde, dont les deux folioles latérales de la feuille sont animées d'un mouvement oscillatoi.e continu. Dans une autre serre, consacrée également aux végétaux des tropiques, se trouvent de beaux pieds du *Carludovica palmata*, espèce de baquois indigène du Pérou et de la Nouvelle-Grenade, avec les fibres duquel on tresse les chapeaux de Panama. A côté de ces plantes utiles, le botaniste s'arrête devant des espèces de vignes du sud de l'Afrique dont le tronc est prodigieusement renflé à la base, et devant le magnifique cierge de Honduras dédié à lady Macdonald, et qui porte des fleurs ayant jusqu'à 35 centimètres de diamètre.

Traversons sans nous arrêter une petite orangerie consacrée à la culture des plantes du Cap, et pénétrons dans une serre où l'on a eu l'heureuse idée de ne réunir que des plantes utiles soit à l'industrie, soit à la médecine, entre autres l'arbre de l'Amérique centrale qui produit le baume du Pérou, le giroflier, dont les boutons de fleurs sont employés sous le nom de clous de girofle, l'ipécacuanha, l'un de nos plus précieux médicamens, l'arbuste dentelle, ainsi nommé parce que les feuillets internes de l'écorce, imitant la dentelle, sont découpés en collerettes et manchettes fort élégantes, l'arbre qui fournit le bois de Campêche, celui qui donne la noix muscade, les différentes espèces de quinquinas, que les Anglais et les Hollandais, prévoyant avec raison la disette future de cette précieuse écorce, cultivent maintenant sur une grande échelle dans les montagnes de l'Inde, de Ceylan et de Java, l'arbre tanghin, au suc vénéneux, servant aux épreuves judiciaires chez les habitans de Madagascar. Enfin une foule de fruits exotiques, la goyave des Antilles, le litchi des Chinois, le durian de la Malaisie, l'avocatier, la mangue, nous donnent une idée de la pomologie tropicale.

Si la serre précédente est consacrée aux plantes utiles, les deux suivantes rentrent dans le domaine de l'horticulture et de la botanique. L'une renferme spécialement les bégoniacées et des végétaux qui réclament une température, une humidité et une culture analogues; l'autre abrite les plantes grasses, dont les formes bizarres frappent les yeux les plus distraits. Tels sont le cierge à cheveux blancs et le cierge gigantesque, qui s'élève quelquefois dans la Ca-

lifornie méridionale, sa patrie, à une hauteur de plus de 15 mètres, les *Echinocactus*, hérissons végétaux, atteignant des dimensions énormes, les *Opuntia*, dont une espèce qui réussit très bien en Algérie nourrit la cochenille, et dont une autre forme des haies impénétrables autour des champs cultivés (1), les euphorbes cactiformes, qui renferment un suc âcre et caractérisent la végétation des rochers et des falaises des îles Canaries, enfin les *Agavés*, plantes toutes originaires d'Amérique, mais dont l'une (2) est devenue tellement commune en Algérie et dans la portion méditerranéenne de la France qu'elle semble faire partie de la flore indigène. D'autres serres ou orangeries spéciales sont consacrées à la culture des plantes d'une même région, celles de la région froide ou méridionale de l'Australie et de la partie chaude ou septentrionale du même continent, du Cap ou de la Nouvelle-Zélande. Les fougères en arbre de cette dernière contrée occupent une serre à part; elles sont toutes remarquables par l'élégance de leur port, qui rivalise avec celui des palmiers, et la beauté de leurs grandes feuilles découpées; quelques-unes atteignent une élévation extraordinaire, le tronc de l'*Alsophila excelsa*, indépendamment de sa couronne de feuillage, mesure quelquefois 20 mètres de haut.

J'ai réservé pour la fin la serre la plus curieuse peut-être par la rareté des végétaux qu'elle renferme, celle des fougères tropicales; elle a 47 mètres de long sur 9 mètres de large; maintenue pendant l'hiver à une température de 18 à 22 degrés, l'air y est toujours chargé d'humidité, et les plantes sont arrosées avec de l'eau tiède, c'est-à-dire à 15 degrés environ. On les élève dans un sol artificiel où la tourbe domine; il est recouvert de sable feldspathique qui attire l'humidité, et, comme dans la nature ces plantes vivent sous d'épais ombrages, dans des cavernes humides ou des trous de rochers, un vitrage cannelé les garantit contre l'éclat, pourtant bien mitigé, du soleil d'Angleterre. Un habile jardinier, M. Edwards, varie la culture de ces plantes, et en met ainsi en évidence les organes les plus intéressans. Les racines sont-elles curieuses, la plante est cultivée sur un vase renversé revêtu de tourbe qu'elles entourent d'un lacis étroit; d'autres, suspendues en l'air, revêtent un cylindre de tourbe et sont maintenues par un grillage en fil de fer; d'autres enfin végètent sur le tronc d'une fougère arborescente. Ces végétaux, de formes tantôt simples, tantôt bizarres, toujours gracieuses, ont excité en Angleterre une véritable passion; il n'est point de maison où il n'y ait une petite serre, une jardinière et même une simple cage en verre dans laquelle on élève des fougères

(1) *Opuntia coccinilifera* et *ficus indica*. — (2) *Agave americana*.

indigènes ou exotiques. Le climat s'y prête, la mode s'en est mêlée, c'est une véritable *ptérigomanie*. Avec les fougères, la serre de Kew renferme les lycopodes et les sélaginelles. Les feuillages les plus délicats, les plus finement découpés et du vert le plus tendre appartiennent à ce groupe. Vivant dans des cavernes plus humides, plus sombres encore que celles habitées par les fougères, la plupart de ces plantes végètent ici sur des rocailles en tuf pénétré d'eau et sont en outre recouvertes chacune d'un vitrage spécial. Dans la même serre, on a réuni les diverses espèces de *Nepenthes*, plantes originaires du sud de l'Asie et de l'archipel indien. Les feuilles sont en forme d'urnes élégantes fermées par un opercule. Ces urnes atteignent quelquefois une longueur de 45 centimètres sur un diamètre de 5 à 7. Une glande sécrète à l'intérieur un liquide où les insectes se noient souvent en voulant s'y désaltérer. Près des *Nepenthes*, on voit une plante des marais de Madagascar (1) dont les feuilles, réduites aux nervures, forment un réseau transparent qui rivalise avec les dentelles les plus délicates que l'art puisse créer.

Après avoir séjourné dans ces serres chaudes où souvent la température est trop élevée pour être longtemps supportable, le visiteur éprouve le besoin de respirer le grand air; les magnifiques pelouses du jardin de Kew et le parc qui les avoisine lui offrent leurs moelleux tapis et leurs frais ombrages. Là aussi sa promenade pourra être instructive; une foule d'arbres et de plantes exotiques attireront son attention. La vigueur qu'elles montrent en pleine terre sous le ciel de l'Angleterre prouve qu'il serait aisé de les acclimater dans une grande partie de l'Europe continentale. Citons d'abord un végétal étrange, l'araucaria du Chili, moitié houx, moitié sapin. Planté en 1792, il avait atteint 6 mètres de hauteur; mais il a souffert dans ses branches inférieures pendant l'hiver de 1866 à 1867, par une température de 20 degrés au-dessous de zéro. Cet arbre se plaira dans les contrées froides et brumeuses de l'Europe moyenne, car un pied de 8 mètres de haut parfaitement intact orne le parc de *Fingask castle* près de Dundee, dans le nord de l'Écosse. Mentionnons encore un magnifique laurier sassafras, arbre des États-Unis, ainsi qu'un grand nombre de chênes et d'érables du même pays. Entre le jardin d'hiver et le lac de Kew, on a disposé par groupes différentes espèces de tilleuls, de mûriers, de saules, de platanes, de chênes, de peupliers, d'ormes, de hêtres et de conifères. Le rapprochement de ces arbres appartenant au même genre ou à la même famille produit un très bel effet comme paysage, et initie sans peine le spectateur aux affinités naturelles des végétaux

(1) *Ouvirandra fenestralis.*

qui se traduisent si souvent dans le port et l'aspect général de chacun d'eux. Un mât de pavillon s'élevant à la hauteur de 48 mètres est le tronc d'un pin de Douglas de l'île Vancouver. Cet arbre, dont le diamètre à la base mesure 56 centimètres, avait deux cent cinquante ans lorsqu'il a été abattu.

Nous avons souvent parlé de l'utilité d'un grand nombre de végétaux vivant en plein air ou dans les serres du jardin de Kew. Cet établissement ne serait pas complet, si le public ne pouvait pas constater cette utilité par lui-même et s'initier ainsi à la botanique appliquée. Sir William Hooker, père du directeur actuel, a fondé le premier de ces musées botaniques, qui se sont rapidement enrichis grâce aux expositions universelles de Londres en 1851 et 1862, de Paris en 1855 et 1867, aux voyages du docteur Joseph Hooker dans l'Himalaya et dans l'Inde, aux autorités coloniales anglaises, et surtout, on ne saurait trop le proclamer, au zèle et à la générosité des voyageurs anglais, qui dans toutes les contrées acquièrent des objets intéressans pour en faire hommage au musée national de leur pays. Les noms des donateurs, inscrits sur chaque objet, les signalent à la reconnaissance des amis de la science, de l'agriculture et de l'industrie. Pour relier étroitement le produit à la plante, tous les objets sont disposés suivant la famille naturelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi le public reconnaît immédiatement que les résines sont fournies par les conifères et les térébinthacées, les médicamens amers ou toniques par les familles des gentianées, des cinchonées et des quassiées. Les solanées, les ombellifères, les strychnées et les euphorbiacées réunissent la plupart des plantes vénéneuses, tandis que les malvacées et les caryophyllées n'en présentent aucune. Deux grands bâtimens déjà trop étroits renferment tous ces produits placés derrière des vitrines. Une mappemonde suivant la projection de Mercator, coloriée dans tout l'espace occupé par la plante ou le genre dont elle fait partie, blanche sur tout le reste de la surface, montre au premier coup d'œil quelle est la distribution géographique de l'espèce ou du genre à la surface du globe. Considérons la famille des palmiers. La carte enseigne que les différentes espèces occupent toute l'Afrique, Madagascar, les Seychelles, l'Inde, la Perse, la Chine jusqu'au 30e parallèle, où les palmiers sont arrêtés par la chaîne de l'Himalaya, la moitié nord-est de l'Australie, le nord de la Nouvelle-Zélande, le Brésil, le Mexique, le Pérou et le sud des États-Unis jusqu'à New-York, enfin le littoral méditerranéen y compris la France, où le palmier nain se trouve sur quelques points des départemens du Var et des Alpes-Maritimes. En Afrique, ce palmier nain sert à faire des cordes, des cabas, des chapeaux, qui figurent

derrière la vitrine; au Brésil, une autre espèce du même genre est employée aux mêmes usages. Le dattier donne ses fruits, son tronc se débite en poutres et en planches. Avec les fibres des feuilles, on tresse des paniers, et les feuilles étiolées fournissent des palmes blanches aux hauts dignitaires ecclésiastiques de Rome et de l'Espagne pour les cérémonies de la semaine sainte : c'est la culture principale du village de San-Remo, près de Vintimille, et d'Elche, près d'Alicante. Les usages du cocotier sont aussi nombreux, disent les insulaires polynésiens, que les jours de l'année : la graine renferme une amande agréable au goût et un liquide sucré; avec les fibres, on fabrique des brosses, on tresse des chapeaux; les noix servent de coupes, et en Océanie on les cisèle souvent avec beaucoup d'art. Du suc qui coule des incisions pratiquées au pédoncule du fruit, on fait une boisson, l'arrack, dont on tire de l'alcool et du vinaigre; de la partie charnue de la graine, on extrait de l'huile, de la stéarine, de l'oléine; les jeunes feuilles servent d'aliment, et les vieux troncs fournissent du bois d'ébénisterie. Un autre palmier de l'Afrique occidentale (*Elais guineensis*) donne de la glycérine, de l'acide palmitique, une huile qui, importée en Angleterre sous le nom d'huile de palme, sert à la fabrication de bougies et de veilleuses. Tous ces produits figurent rangés méthodiquement les uns à côté des autres. Près d'eux sont un poème hindou écrit sur les feuilles du *Borassus flabelliformis*, une noix double du coco des Seychelles admirablement sculptée qui servait de tasse à un fakir, de la cire jaune du *Ceroxylon andicola*, et la fécule en grains, en farine et sous forme de gâteaux du *Sagus lævis*, palmier des Moluques et des îles méridionales de l'archipel des Philippines, enfin des hamacs du Brésil tressés avec les fibres de l'*Astrocaryum vulgare* et ornés de plumes.

Après cette famille exotique, choisissons-en une autre renfermant des végétaux indigènes, celle des papavéracées, par exemple, dont les pavots de nos jardins sont les types. Cette famille a des représentans dans toute l'Europe et l'Asie, la Sibérie exceptée, dans le nord de l'Afrique, les alentours de la baie de Baffin, le sud des États-Unis, le Mexique et le nord de l'Amérique du Sud. Voilà ce que nous apprend une première mappemonde. Une seconde est consacrée à la plante la plus importante de ce groupe naturel, le pavot somnifère, qui fournit l'opium. On le cultive en Égypte, en Asie-Mineure, en Perse, dans l'Inde, çà et là en Europe, pour les graines dont on exprime une huile, connue sous le nom d'huile d'œillette, qui n'épaissit point par le froid. Toute l'histoire de la préparation de l'opium est sous nos yeux,—les couteaux à quatre lames avec lesquels on fait une incision dans les capsules de la plante, la cuiller employée pour recueillir le suc, les différentes espèces

d'opium de Smyrne, de Patna, du Bengale et de l'Égypte, une caisse de 40 compartimens préparée pour la Chine, une vue des ateliers où l'on prépare la pâte d'opium à Patna dans l'Inde et de celui où on le roule en boule, enfin la flotte chargée d'opium descendant le Gange jusqu'à Calcutta.

Peu de plantes jouent dans le monde un rôle pareil à celui d'une espèce de malvacée dont les grains se recouvrent de poils peu de semaines avant d'arriver à complète maturité : des grèves, des guerres, des famines, sont la conséquence immédiate de la disparition momentanée de cette plante dans une seule des contrées où la culture en est dominante; elle donne le pain à des milliers d'agriculteurs, d'ouvriers et de marins. Nous voulons parler du coton (1). Le nom ironique de *cotton lord* appliqué à tous les riches fabricans de l'Angleterre montre que la filature de ces poils végétaux est la source de la plupart des grandes fortunes industrielles de ce pays. Aussi une grande armoire vitrée a-t-elle été consacrée aux produits de cette graine. Le coton est cultivé dans l'Afrique moyenne, l'Égypte, l'Asie-Mineure, la Perse, l'Inde, la Chine méridionale, les îles du Japon, les Moluques, la partie orientale de l'Australie appelée *Queen's land*, les États-Unis du sud, le Mexique, le Brésil oriental et le Pérou. Les échantillons des diverses variétés remplissent 40 bocaux, et à la suite se déroulent les tissus de coton du monde entier, ceux trouvés dans les tombes péruviennes, les hamacs de Bornéo, les toiles colorées de Sikkim, celles en couleur nankin naturelle de Malte, les fils de coton filés à la main dans l'Inde, les tourteaux de graines de coton pour l'agriculture fabriqués à Marseille et à Londres, l'huile qu'on en extrait en Égypte. On comprend l'intérêt de pareils musées pour le botaniste, l'agriculteur et le commerçant; ils jouent le rôle d'une exposition universelle permanente : c'est un livre toujours ouvert pour ceux qui s'occupent, soit de la culture, soit des applications industrielles d'un végétal.

Un troisième édifice est consacré à une collection de bois. C'est une ancienne orangerie où l'on a réuni tous les bois de construction ou d'ébénisterie exotiques et des troncs d'arbres remarquables dont un grand nombre proviennent de l'exposition de 1862. Citons seulement le végétal extraordinaire découvert en 1859 dans les possessions portugaises de l'Afrique occidentale par le docteur Welwitsch. Un tableau représente le désert nu et aride, hérissé de rochers, au pied desquels le *Welwitschia mirabilis* croît seul, isolé, sur un sable brûlant où nulle autre plante ne saurait subsister.

(1) Avant la guerre civile de l'Union américaine, les états du sud importaient annuellement en Europe 716 millions de kilogrammes de coton.

Imaginez une table ronde d'un mètre de diamètre, du bois le plus dur, élevée de quelques centimètres au-dessus du sol et portant deux feuilles opposées de 1m,80 à 2 mètres de longueur, et dont la consistance est celle de fortes lanières de cuir. Couchées sur le sol, elles durent aussi longtemps que le tronc lui-même, c'est-à-dire souvent plusieurs siècles. Ces feuilles sont les cotylédons ou feuilles séminales de la plante; caduques dans toutes les autres, elles persistent dans celle-ci pendant toute la vie de ce végétal, peut-être le plus singulier de la création. Le *Welwitschia* fait partie d'une petite famille, les gnétacées, dont les *Ephedra* sont les seuls représentans européens, et qui touchent à la fois aux conifères et aux cycadées. Les fleurs et les fruits, semblables à des cônes, se montrent au pourtour du tronc tabulaire que nous avons décrit. Je ne puis m'empêcher de rapprocher du *Welwitschia* un végétal également bien extraordinaire des îles Falkland : c'est une ombellifère (1) aux rameaux entrelacés formant une boule de 1 mètre à 1m,30 de diamètre. Quand la plante est sèche, le vent l'arrache et la promène sur ces plages glacées, de même que le *simoun* des déserts de l'Afrique chasse devant lui la crucifère desséchée connue sous le nom de rose de Jéricho, qui a donné lieu à tant de légendes merveilleuses.

Pour l'étude de la botanique scientifique, les richesses qui ont été accumulées dans ces trois musées en moins de dix-sept ans sont complétées par un magnifique herbier dont ceux de sir William Hooker et de M. Bentham forment la partie principale; à l'herbier se rattache une bibliothèque qui s'agrandit tous les jours. Cet ensemble de moyens d'instruction et de recherches unique en Europe a fait du village de Kew la capitale de la botanique des deux mondes : aussi le parlement, sachant que l'argent est le nerf du progrès des sciences physiques et naturelles comme celui de la guerre, accorde-t-il tous les ans un crédit de 500,000 francs environ au jardin de Kew (2). Les législateurs anglais ne pensent pas que cette somme, insignifiante comparée au total du budget de l'empire britannique, soit employée inutilement pour l'instruction du peuple, les progrès de la botanique, de l'horticulture, de l'agriculture et de l'industrie. De leur côté, les savans distingués placés à la tête de ce magnifique établissement utilisent fructueusement ces ressources,

(1) *Bolax globosa.*

(2) En 1868, le crédit alloué a été de 498,650 francs. Cette somme représente les frais d'entretien du personnel et du matériel. J'en ai retranché une somme de 16,875 fr., qui figure comme impôts, intérêts, etc. On voit qu'en réalité le parlement accorde annuellement à Kew la somme de 515,525 francs. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui réunit toutes les branches des sciences physiques et naturelles, zoologie, botanique, paléontologie, géologie, minéralogie, physique et chimie, a un budget qui pour 1868 est de 678,180 francs seulement.

et publient chaque année d'importans ouvrages. En 1867 seulement, M. Bentham, avec le concours de M. Müller, a fait paraître le troisième volume de la *Flore d'Australie;* le *Synopsis* de toutes les fougères connues a été achevé par M. Baker; M. Hooker, le directeur du jardin de Kew, a terminé la deuxième partie de son *Manuel de la Flore de la Nouvelle-Zélande,* et complété l'ouvrage de feu le docteur Boott sur les *Carex,* avec 200 planches nouvelles; enfin MM. Hooker et Bentham continuent la publication des *Icones plantarum,* destinées à figurer les plantes nouvelles ou peu connues, et dont les dix premiers volumes sont dus à sir William Hooker. Ces deux botanistes ont de plus fait paraître la troisième partie de l'ouvrage intitulé *Genera plantarum,* où seront énumérés et caractérisés tous les genres du règne végétal. Par ces travaux incessans, les savans que je viens de nommer affirment l'importance scientifique du jardin de Kew, et intéressent le public et l'état à la prospérité de cet établissement.

III.

Plus ancien de deux siècles, le Jardin des plantes de Paris n'est point en progrès sur celui de Kew. Les jardins et les serres contiennent un nombre considérable de plantes, s'élevant en 1862 à 15,455 espèces; ses herbiers sont aussi riches, mais moins bien rangés que ceux de Kew; une collection de produits végétaux a été commencée, elle ne peut s'étendre faute de place. Le Jardin des plantes renferme tous les élémens qui pourraient lui assigner la première place en Europe; mais c'est un établissement stationnaire depuis trente ans. Un seul mot ou plutôt un seul chiffre explique cette infériorité. La somme affectée à l'entretien et à l'amélioration de Kew dépasse 500,000 francs; celle accordée à la partie botanique, à la culture et aux serres du Jardin des plantes de Paris n'est que de 98,400 francs pour le personnel et le matériel. Non-seulement l'allocation annuelle est complétement insuffisante, mais encore depuis trente ans la partie botanique et même les autres sont restées ce qu'elles étaient en 1838. Une loi du 27 juin 1833 affecta un crédit de 2,550,000 francs pour l'amélioration du Muséum. Sur ce crédit, on fit l'acquisition de nouveaux terrains, et l'on acheva en 1837, sous l'administration de M. le comte Jaubert, ministre des travaux publics, les deux grands pavillons en verre, les serres courbes qui leur font suite, et le grand édifice où l'herbier, le musée botanique, la galerie de minéralogie et la bibliothèque ont été réunis. Aujourd'hui tous ces locaux sont insuffisans. Les arbres qui figurent en été dans les allées du jardin, pressés, serrés, étouffés dans l'orangerie, qui date de 1795, perdent au

printemps toutes leurs feuilles dès qu'ils sont exposés au grand air. Les serres et le mode de chauffage qui y est appliqué, excellens il y a trente ans, sont maintenant arriérés. Partout l'encombrement est le même que dans l'orangerie. Dans les vastes serres de Kew, la plante, se développant librement comme dans son pays natal, prend son aspect et son port naturels. La même plante au Muséum, gênée dans sa croissance, souvent mutilée pour occuper moins de place, ne fleurit ni ne fructifie, et par conséquent ne fournit point au botaniste les caractères qui servent à décrire et à classer les végétaux. La somme annuelle de 800 francs affectée à l'achat des plantes est dérisoire; il en résulte qu'une espèce nouvelle n'arrive au Muséum que par voie d'échange ou lorsqu'elle est devenue tellement commune que le plus modeste amateur peut l'acquérir à vil prix. Si le matériel est insuffisant, le personnel ne l'est pas moins. Deux professeurs et quatre aides-naturalistes sont chargés de tout le travail scientifique; mais les professeurs ne peuvent pas donner, comme leurs collègues de Kew, tout leur temps à la science et aux soins de l'établissement qu'ils dirigent; leur enseignement en réclame une partie considérable.

Quant aux aides-naturalistes, qui tous portent des noms connus dans la science et dont deux sont membres de l'Institut, leur traitement est si modique (1) qu'ils ne sauraient se dévouer entièrement à leurs fonctions. Ainsi matériel, personnel, tout fait défaut, et, si l'on est en droit de s'étonner d'une chose, c'est que le Jardin des plantes soit ce qu'il est, et offre aux botanistes les ressources qu'ils y trouvent. Cette pénurie, cet abandon, sont encore plus frappans par le contraste qu'ils font avec la prospérité de l'horticulture décorative dans la ville de Paris. De nombreuses serres établies à Passy, des pépinières, des jardins de multiplication, renouvellent périodiquement, mais uniformément, les arbres, les arbustes et les fleurs qui ornent les *squares* et les promenades de la capitale. On ne saurait qu'applaudir à ce luxe intelligent et se féliciter de voir le public tout entier initié à des jouissances qui étaient autrefois le privilége exclusif du riche; mais n'y a-t-il pas lieu de regretter que l'horticulture soit si bien traitée quand la botanique l'est si mal? C'est une fille qui vit dans l'opulence tandis que sa mère languit dans la misère. Il semble même que toute idée scientifique ait été soigneusement bannie de ces splendides jardins. Jamais les plantes ne sont groupées suivant leurs affinités ou le pays dont elles sont originaires, jamais on n'y découvre une étiquette qui indique le nom, la famille naturelle, les usages économiques ou industriels, la patrie de la plante, l'époque où elle fut

(1) De 3,000 à 3,500 francs.

introduite en Europe. L'amateur qui s'arrête devant une belle fleur et voudrait la posséder à son tour ne peut pas même, faute de nom, en demander les graines à un horticulteur. Dans les promenades et les *squares* de Paris, les plantes jouent le rôle de ces arabesques de fleurs et de fruits qui décorent les palais d'Orient. Les Anglais entendent l'horticulture autrement; ils ne la séparent jamais de la botanique, et même dans leurs promenades publiques des étiquettes nombreuses répondent pour ainsi dire aux questions que le promeneur serait tenté d'adresser à l'arbre innomé qui se dresse devant lui. Si les *squares* et les promenades de Paris contribuent à l'agrément du public, ils ne profitent donc nullement à son instruction; ils répandront le goût des plantes, mais ils n'éveilleront pas le désir de les connaître; l'accessoire l'emporte sur le principal. Les yeux sont charmés, l'intelligence n'est point satisfaite.

En Angleterre, trois jardins seulement dépendent de l'état, ceux de Kew, d'Édimbourg et de Dublin; mais les universités et certaines villes, Oxford, Cambridge, Glasgow, Londres, Liverpool, ont des jardins entretenus à leurs frais ou par les souscriptions volontaires des habitans. Tel est en particulier le jardin de Glasgow, qui contient onze serres remplies de plantes précieuses parfaitement soignées. Le jardin d'Édimbourg date de 1670; mais il a été déplacé en 1820, et il est maintenant situé en dehors de la ville, dont l'œil peut embrasser toute l'étendue du haut de la grande serre ou des parties culminantes du parc. La superficie totale est de 6 hectares et demi et disposée en promenade. A la première visite, on est frappé du nombre d'arbres relativement délicats qui peuvent prospérer en plein air sous la latitude de 56 degrés : cela tient à ce que les hivers humides et brumeux de l'Écosse sont moins froids que ceux des contrées orientales de l'Europe, où la sérénité du ciel favorise le rayonnement nocturne de la terre. Ces belles nuits claires si fatales aux végétaux sont rares à Édimbourg, et toute plante qui ne redoute pas l'humidité peut s'y maintenir pendant longtemps. Ainsi on voit avec étonnement en pleine terre le chêne vert et le chêne-liége des départemens méridionaux de la France, le frêne à fleurs, le charme de la Virginie, le platane, le tulipier, le châtaignier, le laurier de Portugal, le cèdre déodora, l'érable à sucre. D'autres plantes que nous sommes habitués à voir se développer librement loin de tout abri, la glycine, l'arbre de Judée, le cerisier, la vigne, le mûrier, le jasmin, le figuier, le groseillier rouge, sont palissés contre un grand mur qui les garantit du froid. Les serres sont nombreuses, et celle des palmiers, bâtie en 1834 et haute de 16 mètres, passait alors pour la plus belle de l'Angleterre; mais, les arbres ayant grandi, le parlement accorda libéralement en 1855 la somme de 162,500 fr. pour élever à côté

de l'ancienne une nouvelle serre communiquant avec elle, mais plus haute de 8 mètres. Elle n'est pas en verre et en fer comme celle de Kew, elle est en maçonnerie avec de larges fenêtres, l'habile jardinier en chef, M. Mac-Nab, ayant observé que les palmiers se plaisent mieux dans des édifices en pierre, où les changemens de température sont moins brusques et la lumière moins vive que dans une cage vitrée; aussi quinze espèces de palmiers ont-elles fleuri successivement dans l'ancien et dans le nouveau *Palm-house* d'Édimbourg.

Les petites serres renferment deux plantes intéressantes pour le médecin; l'une fournit l'*assa-fœtida*, l'autre la fève du Calabar, un des plus violens poisons du règne végétal, contenu dans la graine d'une plante analogue au vulgaire haricot. Dans le musée botanique, le professeur Balfour, directeur actuel du jardin, a établi un laboratoire où les étudians sont exercés aux observations microscopiques. On doit au même savant la création d'un petit musée, résultat de ses recherches approfondies sur les plantes citées dans les livres saints; il a disposé sous des vitrines les échantillons desséchés ou des dessins fidèles en regard des passages bibliques où ces plantes sont indiquées. Quelques exemples expliqueront le but de l'auteur. Lorsque Jésus dit : « Apprenez comment les lis des champs croissent, » le lecteur ignore de quel lis il est question, M. Balfour s'est assuré que ce lis est le *Lilium chalcedonicum*. Quand le prophète Amos parle de l'amorite aussi fort qu'un chêne, c'est le chêne velani qu'il a en vue. La parabole du figuier ainsi que les nombreuses allusions à l'olivier s'appliquent bien aux arbres que nous connaissons sous ces noms; mais l'hysope, en hébreu *esobh*, de la Bible n'est pas celui de nos jardins, c'est le câprier d'Égypte. En résumé, le jardin d'Édimbourg est digne de la capitale et de la première université de l'Écosse. Son budget annuel est de 35,000 francs environ, somme suffisante dans une ville où le prix de la main-d'œuvre n'est pas très élevé, où la houille nécessaire pour le chauffage des serres se paie moins cher que dans aucun autre pays.

Le jardin des plantes de Dublin, situé à Glasnevin, près de la capitale, a été créé en 1790 par les membres de la Société royale de Dublin, et le but principal que les fondateurs se proposaient d'atteindre était de répandre le goût et la connaissance de la botanique scientifique, bases de l'agriculture et de plusieurs branches du commerce et de l'industrie. Depuis cette époque, l'établissement a pris une grande extension, car le jardin couvre maintenant une surface de 14 hectares : il ne possède pas d'école botanique générale; mais il a des écoles botaniques spéciales dont l'utilité ne saurait être niée. Une place considérable a été réservée aux plantes agri-

coles ou horticoles et aux arbres fruitiers de l'Irlande; ces écoles renferment non-seulement des groupes représentant tous les végétaux qui sont cultivés dans l'île, mais encore ceux qui pourraient l'être avec avantage. Le jardin, disposé en parc anglais, est planté d'arbres indigènes ou exotiques d'une très belle venue. Comme dans les allées de celui d'Édimbourg, le botaniste est surpris de voir en pleine terre des végétaux propres aux contrées méridionales; mais la douceur des hivers, exceptionnelle pour cette latitude, explique parfaitement ce phénomène.

Les serres sont disposées sur une seule ligne; la première, de forme octogonale et chauffée seulement pendant les froids de l'hiver, abrite les conifères, les fougères et les palmiers de l'Australie ou d'autres pays tempérés; puis vient l'*aquarium*, contenu dans un édifice rectangulaire contigu au premier. La grande serre à châssis courbes se compose de deux ailes et d'un grand pavillon central de 13 mètres de haut où s'élèvent les palmiers. Dans les ailes, on retrouve un grand nombre de végétaux que nous avons mentionnés en parlant des serres de Kew, quelques-uns même y sont plus beaux. La température, ni trop chaude ni trop froide, le ciel généralement couvert, l'air toujours humide de l'Irlande, sont singulièrement favorables à la végétation de certaines plantes, telles que celles de la Nouvelle-Zélande. Nulle part je n'ai vu de plus belles fleurs persistant plus longtemps sur leurs tiges. A la fin de septembre, lorsque je visitai ces serres, elles étaient remplies de plantes en pleine floraison comme le sont les nôtres au printemps. Près de la grande serre, on en observe encore cinq petites fort basses contenant des orchidées, des fougères tropicales, des lycopodes et des sélaginelles. L'une de ces bâches est adossée au mur d'une serre chaude et recouverte d'un double vitrage. Contre le mur chauffé, on a construit un second mur intérieur avec des morceaux de tourbe taillés en forme de parallélipipèdes. Sur ce mur végétal, l'habile jardinier qui dirige cette culture, M. Leman, sème toutes les espèces de fougères qui ne sont pas tropicales, et, grâce à un air constamment humide, ces fougères y croissent et se multiplient d'une manière incroyable, germant partout, se répandant partout et couvrant le mur tourbeux et les banquettes d'un tapis de fougères délicates présentant tous les degrés de développement depuis les premiers degrés de la germination jusqu'à la fructification la plus avancée. Dans une autre serre, j'admirai un *Nepenthes* que je n'avais point remarqué à Kew (1); un autre tapissait tout le vitrage, et ses nombreux godets en forme d'urnes suspendues au-dessus de ma tête produisaient le plus singulier effet. On voit que, sous la di-

(1) *Nepenthes sanguinea.*

rection de M. David Moore et grâce à la protection du parlement et au concours de la Société royale de Dublin, le jardin des plantes de Glasnevin rivalise avec celui d'Édimbourg. Cet établissement donne un démenti formel à ceux qui accusent sans cesse le gouvernement anglais de traiter l'Irlande en pays conquis et de la négliger au profit de l'Angleterre. Le jour, et il est prochain, où les priviléges de l'église épiscopale seront abolis, l'Irlande catholique n'aura plus de grief sérieux à articuler contre l'Angleterre protestante; mais, pour égaler sa prospérité, le peuple irlandais devra s'efforcer d'acquérir les qualités solides de ses voisins, et comme l'Angleterre l'Irlande sera le pays le plus libre, le plus calme, le plus industrieux et le plus riche de l'Europe.

Si le parallèle du jardin de Kew avec celui de Paris n'était pas à l'avantage de ce dernier, il en sera de même quand nous comparerons les jardins de la province dans les deux pays. En France, l'état n'entretient que deux jardins en dehors de celui de la capitale, ceux de Strasbourg et de Montpellier. Heureusement les municipalités éclairées de plusieurs villes, comme Nancy, Rennes, Angers, Lyon, Toulouse, Grenoble, Metz, Caen, Dijon, Clermont, ne croient pas faire un mauvais emploi des fonds dont elles disposent en en consacrant une faible partie à entretenir des établissemens qui servent à la fois à l'agrément et à l'instruction du public. D'autres villes ont rétrogradé dans cette voie : Avignon possédait autrefois un jardin très précieux avec un musée d'histoire naturelle créé par Requien. Il y a quelques années, l'un et l'autre ont dû faire place à l'avenue Bonaparte. Le jardin n'a pas été remplacé, et les collections n'existent plus. Bordeaux possède également une école botanique dirigée par le savant M. Durieu de Maisonneuve : on la dit menacée; espérons qu'elle trouvera des défenseurs dans le sein du conseil municipal d'une ville opulente où l'amour de la science doit être traditionnel comme celui des arts.

Parmi toutes les villes de France, l'ancienne capitale de la Lorraine est celle qui a le mieux mérité de l'histoire naturelle. Après avoir dépensé 830,000 francs pour les bâtimens de ses facultés nouvellement créées, la municipalité de Nancy alloua 60,000 francs pour les collections, une somme annuelle de 1,000 francs pour les augmenter et 5,000 francs pour le jardin, sans compter les crédits supplémentaires. Enfin le conseil municipal vient de faire un emprunt de 50,000 francs pour la construction d'une serre qui couvrira 550 mètres carrés. La ville de Toulouse se contente d'entretenir son jardin des plantes, pour lequel elle vote annuellement une somme de 5,930 francs.

Le jardin de Strasbourg, fort petit et situé au milieu de la ville, ne saurait être considéré comme un établissement botanique. Il en

est autrement de celui de Montpellier. La superficie en est de 5 hectares et demi, il contient une école botanique où 2,800 espèces sont rangées suivant la méthode naturelle avec les divisions que de Candolle y a lui-même introduites lorsqu'il était directeur du jardin. Une orangerie, une serre basse et une grande bâche abritent les végétaux délicats pendant l'hiver. L'école de plantes officinales, une école forestière et des promenades agréablement ombragées occupent le reste de la surface. Un herbier considérable, un petit musée, une bibliothèque qui ne s'accroît pas, complètent ce modeste établissement. En 1860, le ministre de l'instruction publique ordonna la construction d'une grande serre, et la ville acquit un hectare de terrain pour la placer convenablement; mais, malgré cet agrandissement, le fonds d'entretien est resté ce qu'il était sous le premier empire, 8,320 francs pour le personnel et 4,300 fr. pour le matériel; en tout 12,620 fr. donnés par l'état et 200 fr. par la ville. Ce total dérisoire rend toute amélioration impossible, et suffit à peine à maintenir ce qui existe. La grande serre est à peu près vide faute de houille pour la chauffer en hiver et d'un jardinier pour la soigner. L'hectare nouvellement acquis, planté en luzerne, reste fermé au public. Ainsi, dans une ville qui s'enorgueillit d'être la capitale scientifique du midi, le second jardin botanique de la France a la même allocation annuelle qu'en 1813. Le bon vouloir du ministre de l'instruction publique est paralysé par l'exiguïté de son budget, et le chef de l'administration municipale ne prélève sur un revenu annuel d'un million que 200 francs pour contribuer à la prospérité d'un jardin antérieur à celui de Paris, berceau de la botanique française, connu dans le monde entier et illustré par les travaux de Richer de Belleval, Magnol, de l'Écluse, Lobel, Sauvages, Cusson, Broussonnet, de Candolle, Gouan, Delile et Dunal.

Plus d'un lecteur, arrivé à la fin de cette étude, se dira peut-être que l'infériorité de nos jardins botaniques comparés à ceux de l'Angleterre n'est après tout qu'un détail auquel l'amour-propre national ne saurait être bien sensible. Penser ainsi, c'est oublier que tout se tient dans le domaine des sciences. Les sources d'instruction, les moyens de travail qui manquent au botaniste, font également défaut au zoologiste et au géologue. Tous se sentent également paralysés. Depuis longues années, les professeurs de l'université réclament au nom de la science : satisfaits de leur modeste position, s'ils importunent les ministres, c'est dans l'intérêt des établissemens qui leur sont confiés; ce sont des soldats qui demandent des armes et ne sollicitent pas de grades. Vaines réclamations! rien ne change. En histoire naturelle, nous sommes stationnaires depuis trente ans, tandis que tout est en progrès autour de nous. Le

résultat fatal, inévitable, d'un pareil état de choses, c'est la décadence. Il y a quarante ans, la France était aux yeux de toute l'Europe à la tête des sciences naturelles. Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Lamarck, de Blainville, Duméril, Latreille, Savigny, représentaient la zoologie, Laurent et Adrien de Jussieu, Desfontaines, Mirbel, Cassini, Richard, La Billardière, Du Petit-Thouars, Brongniart, de Candolle et le même Lamarck, la botanique; mais aussi à cette époque le Jardin des plantes de Paris, théâtre de leurs travaux, était un établissement unique et sans rival dans le monde. De Humboldt, capable de le juger dans toutes ses parties, l'appelait « la grande institution du Jardin des plantes. » En province, le jardin de Montpellier pouvait accepter la comparaison avec ceux d'Édimbourg, de Dublin et des petites universités d'Allemagne. Il n'en est plus de même aujourd'hui, nos jardins, nos musées d'histoire naturelle, sont inférieurs à ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, des États-Unis, et les hommes illustres que nous avons nommés n'auront point de successeurs. Les jeunes gens se détournent d'une carrière qui, ne menant jamais à la fortune, rarement aux honneurs, n'a d'autre attrait que celui de satisfaire une passion irrésistible pour l'étude de la nature. Si cette passion même ne trouve pas d'aliment, si à chaque pas le naturaliste est arrêté dans ses recherches par des obstacles matériels, s'il n'entrevoit aucune compensation au sacrifice volontaire qu'il a fait en dédaignant des vocations plus brillantes ou plus lucratives, alors le découragement s'empare de lui, et il renonce à une lutte impossible contre un genre de misère qui n'a pas encore été signalé, la *misère scientifique*. Il ne lutte plus, il ne travaille plus, car avant d'aborder un sujet il est forcé de supputer les dépenses auxquelles il peut être entraîné. Chaque année, il consacre à ses recherches ou à ses voyages une partie de son modeste traitement; mais il est bientôt forcé de s'arrêter dans une voie qui serait la ruine de sa famille. Chez nous, cette position est celle de la plupart des zoologistes, des botanistes et des géologues contemporains. Il ne faut pas se faire illusion; la science française est en péril tandis que la science étrangère grandit tous les jours. On n'a pas hésité à renouveler l'armement des soldats chargés de soutenir notre prépondérance militaire; il est temps de renouveler celui de l'armée scientifique, jalouse, comme l'autre, de soutenir l'honneur national et de contribuer avec les arts et la littérature au rayonnement des gloires véritables de la France.

CHARLES MARTINS.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

I.

LES PRÉCURSEURS FRANÇAIS DE DARWIN.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

Lorsque par la pensée le naturaliste embrasse le passé et le présent de notre terre, il voit se dérouler un merveilleux et étrange spectacle. Sur ce globe naguère désert et livré aux seules forces physico-chimiques, la vie se manifeste et déploie rapidement une surprenante puissance. Les flores, les faunes, apparaissent tout d'abord avec les traits généraux qui caractérisent aujourd'hui encore les règnes végétal et animal et la plupart de leurs grandes divisions. Presque tous nos types fondamentaux datent des plus anciens jours; mais chacun domine à son tour pour ainsi dire. En outre, véritables protées, ils se modifient sans cesse à travers les âges, selon les lieux et les époques, de façon qu'une infinité de types secondaires et de formes spécifiques se rattachent à chacun

d'eux. On voit celles-ci se montrer parfois comme subitement en nombre immense, se maintenir pendant un temps, puis décliner et disparaître pour faire place à des formes nouvelles, laissant dans les couches terrestres superposées les fossiles, ces médailles des anciens jours qui nous en racontent l'histoire. Faunes et flores se transforment ainsi sans cesse, sans jamais se répéter, et d'extinctions en extinctions, de renouvellemens en renouvellemens, apparaissent enfin nos animaux et nos plantes, tout ce vaste ensemble que le botaniste et le zoologiste étudient depuis des siècles, découvrant chaque jour quelque contraste nouveau, quelque harmonie inattendue.

Voilà les faits. A eux seuls, ils témoignent de la grandeur des intelligences qui ont su les mettre hors de doute; mais de nos jours moins que jamais l'esprit de l'homme se contente de connaître ce qui est : il veut en outre l'expliquer, et la profondeur, l'immensité même des problèmes est pour lui un attrait de plus. Or il ne peut guère en rencontrer de plus ardus qu'en s'attaquant à ce que les manifestations de la vie ont de général et pour ainsi dire de cosmogonique. D'où viennent ces myriades de formes animées qui ont peuplé, qui peuplent encore la terre, les airs et les eaux? Comment se sont-elles succédé dans le temps? Par quoi en a été réglée la juxtaposition dans l'espace? A quelle cause faut-il attribuer les ressemblances radicales qui relient tous les êtres organisés et les différences profondes ou légères qui les partagent en règnes, en classes, en ordres, en familles, en genres? Qu'est-ce au fond que l'*espèce*, ce point de départ obligé de toutes les sciences naturelles, cette unité organique à laquelle reviennent sans cesse ceux-là mêmes qui en nient la réalité? Est-elle un fait d'origine ou la conséquence d'un enchaînement de phénomènes? Entre des espèces voisines et se ressemblant parfois de manière à presque se confondre, y a-t-il autre chose que de simples affinités? Existerait-il entre elles une véritable parenté physiologique? Les espèces les plus éloignées elles-mêmes ont-elles paru isolément, ou bien remontent-elles à des ancêtres communs, et faut-il chercher jusque dans les temps géologiques, à travers de simples transformations, les premiers parens des plantes, des animaux nos contemporains? Telles sont quelques-unes des questions que l'homme s'est posées à peu près partout et de tout temps, sous des formules variables selon le savoir de l'époque. Aujourd'hui notre science ne fait que les mieux préciser, et c'est à elles que répond le livre de M. Darwin.

Le nom de Charles Darwin, le mot de *darwinisme*, qui désigne l'ensemble de ses idées, sont aujourd'hui universellement connus, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les études insérées ici

même sur ce sujet par un savant justement estimé comme penseur et par un philosophe à qui ses confrères attribuent un rang des plus élevés (1). Je voudrais à mon tour aborder, mais à un autre point de vue, les difficiles questions soulevées par le savant anglais. Naturaliste, c'est au nom des sciences naturelles seules que je parlerai. La doctrine de Darwin a été acclamée par les uns, anathématisée par d'autres; toute une littérature spéciale reproduit et répète ces deux appréciations opposées. Or au milieu de ces tempêtes on a méconnu trop souvent, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, la signification et la portée réelle des idées de l'auteur; amis et adversaires les ont parfois défigurées ou en ont fait découler des conséquences inexactes. Montrer au juste ce qu'elles sont, faire ressortir ce qu'elles renferment de vrai, mais aussi ce qu'elles ont d'inacceptable, examiner quelques-unes des déductions qu'on a cru pouvoir en tirer, tel est le but de ce travail.

I.

La doctrine de Darwin se résume en une notion simple et claire qu'on peut formuler ainsi : toutes les espèces animales ou végétales passées et actuelles descendent par voie de transformations successives de trois ou quatre types originels et probablement même d'un archétype primitif unique. Réduit à ces termes, le darwinisme n'a rien de bien nouveau. Si la majorité des partisans de cette doctrine partage plus ou moins la croyance qui en fait une conception toute de notre temps, la faute n'en est certes pas à l'auteur anglais. Avec cette loyauté parfaite qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans ses écrits, Darwin a dressé lui-même et publié en tête de son livre une liste comprenant les noms de vingt-huit naturalistes anglais, allemands, français, qui tous à des degrés divers et d'une manière plus ou moins explicite ont soutenu avant lui des idées analogues; mais il se borne à de courtes indications, et les quelques lignes qu'il consacre à chacun d'eux ne permettent ni d'apprécier la marche des idées, ni surtout de juger jusqu'à quel point se rapprochent ou restent séparés en réalité des écrivains qu'on pourrait croire unis par une doctrine commune. Un intérêt scientifique réel s'attache pourtant à cette étude, et il y a là une lacune à combler.

Je ne passerai pas en revue tous les ouvrages cités par Darwin. Il en est, je dois l'avouer, qui me sont inconnus; il en est d'autres qui reposent sur des données trop différentes de celles qui doivent

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1860 *Une nouvelle Théorie d'Histoire naturelle*, par M. Auguste Laugel, et dans celle du 1er décembre 1863 *Une Théorie anglaise sur les causes finales*, par M. P. Janet.

nous guider dans ce travail. Par exemple, quelle que soit la juste illustration du nom d'Oken, je ne crois pas devoir aborder l'examen d'une conception fondée avant tout sur des *a priori*, et qui procède directement de la philosophie de Schelling. L'étude des auteurs français suffira du reste pour nous faire envisager à peu près à tous les points de vue le problème dont il s'agit. Sans sortir de chez nous, on rencontre à ce sujet les conceptions les plus diverses, et dont les auteurs invoquent tantôt de pures rêveries décorées du nom de philosophie, tantôt l'observation et l'expérience, de manière à rester sur le terrain scientifique. Pour compléter cette revue, nous aurons seulement à remonter un peu plus haut que ne l'a fait Darwin. Celui-ci s'arrête à Lamarck et à la *Philosophie zoologique* (1809). Il pouvait agir ainsi sans commettre d'injustice réelle; pourtant il vaut mieux aller jusqu'au temps de Buffon et à Buffon lui-même. Il y a de sérieux enseignemens à tirer de quelques écrits de cette époque, ne fût-ce que pour réduire à leur juste valeur certains rapprochemens imaginés d'abord pour jeter de la défaveur sur les idées de Lamarck, et qu'on répète aujourd'hui pour combattre Darwin. Remonter plus haut serait inutile. Sans doute l'idée générale de faire dériver les formes animales et végétales actuelles de formes plus anciennes et qui n'existent plus se retrouverait bien loin dans le passé. On la rencontrerait aisément énoncée d'une manière plus ou moins explicite dans les écrits de maint philosophe grec, de maint alchimiste du moyen âge; mais aux uns comme aux autres le problème de la formation des espèces ne pouvait se présenter avec la signification qu'il a pour nous. Avant Ray (1) et Tournefort (2), les naturalistes ne s'étaient pas demandé ce qu'il fallait entendre par le mot *espèce*, que pourtant ils employaient constamment. Or il est évident qu'il fallait avoir répondu à cette question avant de songer à rechercher comment avaient pu se former et se caractériser ces groupes fondamentaux, point de départ obligé de quiconque étudie les êtres organisés. Ce n'est donc pas même au commencement du XVIIIe siècle que le problème de l'origine des espèces pouvait être posé avec le sens que nous lui donnons aujourd'hui, et il faut en réalité arriver jusqu'à Benoît de Maillet (3) pour le voir traité de manière à nous intéresser.

Je viens d'écrire un nom qui a le privilége désagréable de provoquer à peu près toujours et partout un sourire dédaigneux ou

(1) *Historia plantarum*, 1686.

(2) *Institutiones rei herbariæ*, 1700.

(3) *Telliamed ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer*, 1748 et 1756. Il est presque inutile de faire remarquer que le titre du livre n'est que le nom de l'auteur écrit au rebours.

railleur. Si je l'inscris ici parmi ceux des précurseurs des idées que je vais discuter, ce n'est point avec l'intention de jeter d'avance sur elles le moindre discrédit; c'est uniquement parce que ce nom revient à chaque instant dans les controverses soulevées par l'ordre de conceptions qui nous occupe; c'est aussi parce qu'il m'a toujours paru qu'on a été injuste envers cet auteur. Sans vouloir le réhabiliter au-delà de ses mérites, je crois utile de montrer pourquoi il a été si vivement attaqué non-seulement par ceux dont il était en quelque sorte l'adversaire naturel, mais encore par ceux qui semblaient devoir l'accueillir en allié.

De Maillet était *philosophe*, comme on disait alors; c'était un « homme de beaucoup d'esprit, dit M. d'Archiac, de bon sens sur plusieurs points, fort instruit pour son temps (1). » Doué d'une imagination évidemment fort aventureuse, il avait inventé sur la constitution de l'univers, sur le passé et l'avenir de notre globe, sur l'origine des êtres animés, un système fort peu d'accord avec les dogmes généralement admis. A ce titre, il devait être et fut vivement attaqué par les défenseurs de ces dogmes. D'autre part, et précisément dans ce que son livre a de très sérieux et de vrai, il apportait des faits précis, faciles à invoquer à l'appui de certains passages des livres saints. Sa théorie mise de côté, quiconque soutenait la réalité du déluge mosaïque pouvait en appeler à ce témoignage d'autant plus important qu'il venait d'un esprit plus libre. Or Voltaire ne voulait pas du déluge universel; il comprit le danger, et fit pleuvoir ses railleries sur le philosophe dont les doctrines tendaient à compromettre les siennes. On sait de quel poids pesaient alors et pèsent encore aujourd'hui sur l'opinion les plaisanteries de Voltaire. Voilà comment de Maillet a été repoussé par les deux camps, comment il a été honni en certains cas par ceux-là mêmes qui semblent avoir copié ses dires.

De Maillet n'est nullement un athée. Son philosophe indien proclame hautement l'existence d'un Dieu, esprit éternel et infini, qui a donné l'existence à tout ce qui vit. Il cherche même à montrer que son système cosmogonique s'accorde avec la Bible, à la condition d'interpréter certains passages autrement qu'on ne le fait d'ordinaire; mais il réclame pour le philosophe le droit de chercher dans la science l'interprétation des faits naturels. A ce point de vue, il est l'homme de son temps (2). Il admet l'existence de tourbillons analogues à ceux de Descartes, et il suppose que les soleils,

(1) *Cours de Paléontologie stratigraphique*, t. II.

(2) Une des interprétations proposées par de Maillet, et qui consiste à considérer les *jours* de la Genèse comme autant d'*époques* d'une durée indéterminée, est aujourd'hui acceptée par les écrivains les plus orthodoxes.

centres de ces tourbillons, s'épuisent par leur activité même, tout en enlevant à leurs planètes respectives une certaine quantité de matière et surtout l'eau, qui s'évapore et diminue à la surface de celles-ci; mais, dit-il, rien ne se perd dans la nature. Ces matériaux ne sont pas dispersés, ils sont seulement repoussés vers les limites du tourbillon, entraînant avec eux des nombres infinis de *semences*, germes des êtres organisés futurs. Lorsqu'un soleil est entièrement épuisé, il s'éteint et devient un globe opaque; son tourbillon s'arrête, lui-même et les planètes qu'il avait jusque-là retenues dans sa sphère d'action s'élancent au hasard dans l'espace jusqu'au moment où ils rencontrent quelque autre soleil en pleine activité. Celui-ci les entraîne dans son tourbillon, et ils s'ajoutent aux astres qui déjà tournaient autour de lui. Or, en pénétrant dans ce monde nouveau, ils ont à traverser la zone où sont emmagasinés les eaux, les germes, les matières de toute sorte chassées de la surface des planètes qui les ont précédés. Ils s'en emparent au passage, et arrivent ainsi à leur destination nouvelle entourés d'une couche liquide qui les enveloppe en entier. A partir de ce moment recommence pour ce soleil éteint transformé en planète, pour ces planètes épuisées et momentanément vagabondes, une nouvelle ère d'activité régulière et féconde. Ainsi, grâce aux lois établies par le créateur, les mondes se renouvellent par suite de leur épuisement même, et chaque renaissance a pour point de départ un véritable déluge.

C'est évidemment pour en arriver à cette conclusion que l'auteur a imaginé tout ce qui précède. Il s'agissait pour lui d'expliquer en dehors de toute intervention surnaturelle des faits qu'il avait longuement et bien positivement constatés. A une très grande distance des mers actuelles et jusqu'au sommet de hautes montagnes, il avait vu certaines roches renfermer des corps pétrifiés dont l'origine marine était à ses yeux indiscutable. Pour mettre hors de doute l'existence de ces fossiles, il accumule preuves sur preuves, détails sur détails, et toutes les observations qu'il cite le ramènent à la pensée que le globe a été sous l'eau et façonné en partie par elle. Là est la partie sérieuse du livre, celle qui a motivé les éloges de M. d'Archiac. Quiconque la lira avec attention reconnaîtra combien est peu fondée l'opinion des critiques qui n'ont voulu voir qu'une plaisanterie dans l'ouvrage entier. Là est aussi ce que Voltaire ne voulait pas admettre, ce qu'il a maintes fois repoussé par les hypothèses les plus hasardées. A peine est-il nécessaire de rappeler auquel des deux, de Telliamed ou de son contradicteur, la science moderne a donné raison (1). Elle n'a pu, il est vrai, accepter la conséquence im-

(1) Il est d'ailleurs bien entendu que je n'attribue pas à l'auteur de *Telliamed* l'hon-

médiate que de Maillet tirait de l'existence des coquilles pétrifiées. Elle n'admet pas avec lui que la terre doive son relief actuel presque uniquement à la mer, et que l'apparition des continens soit due à l'évaporation; mais qu'on se reporte à un siècle et demi en arrière, qu'on se rappelle qu'à cette époque la géologie n'était pas même née, et cette erreur paraîtra bien excusable.

Il reste à peupler cette mer d'abord presque universelle, ainsi que les terres qu'elle a laissées à découvert en se retirant peu à peu. Ici encore, de Maillet ne s'écarte pas trop d'abord des idées qui ont été ou qui sont même encore admises dans la science sérieuse. La doctrine de l'emboîtement ou tout au moins de la préexistence des germes a longtemps régné presque sans partage. Réaumur n'en professait pas d'autre, et dans un de ses derniers écrits Cuvier déclarait que « les méditations les plus profondes comme les observations les plus délicates n'aboutissaient qu'au mystère de cette doctrine (1). » A part l'étrange origine qu'il leur attribue, de Maillet, avec ses semences, n'est donc pas trop loin des vrais savans. On peut le suivre encore dans la manière dont il comprend le développement de ces germes. Ils n'éclosent pas tous à la fois, et la provision n'en est pas épuisée. Les espèces animales et végétales n'ont point paru toutes en même temps. A mesure que les mers baisseront, à mesure que naîtront des circonstances favorables, il en surgira de nouvelles. Cette manière de comprendre l'apparition successive des êtres organisés s'accorde assez bien avec les faits, et se rapproche à certains égards des idées émises récemment encore par quelques-uns des hommes les plus autorisés.

Malheureusement Telliamed complique bientôt sa doctrine comme à plaisir, et entre dans l'ordre d'idées qui lui a valu sa triste réputation. L'existence et la variété des germes une fois admises, il ne tenait qu'à lui de trouver dans ces semences l'origine directe de toutes les espèces organiques. Au lieu d'adopter cette hypothèse simple et naturellement indiquée, il affirme que les germes primitifs n'engendrent que des espèces marines, et que de celles-ci descendent par voie de transformation toutes les espèces terrestres et aériennes, l'homme compris. Quand il s'agit des plantes, le philosophe indien semble regarder le problème comme facile. « Aussitôt qu'il y eut des terrains, dit Telliamed, il y eut certainement des

neur d'avoir le premier compris la nature et l'origine des fossiles marins. Sans remonter jusqu'aux philosophes grecs ou au moyen âge et sans sortir de notre pays, personne n'ignore que Bernard Palissy ne s'était pas mépris sur ce point, et que notre *potier de terre* avait trouvé aux portes mêmes de Paris une partie de ses preuves.

(1) *Règne animal*, 2e édition, *Introduction*. On sait qu'aujourd'hui la doctrine de l'épigénèse est généralement adoptée. D'après cette doctrine, les germes des corps organisés ne contiendraient pas tous les élémens de ces corps, et ceux-ci se compléteraient par l'adjonction successive des diverses parties qui les composent.

vents et des pluies qui tombèrent sur les premiers rochers. » Les premiers ruisseaux coulèrent, et, à mesure que la mer se retirait, se transformèrent en rivières ou en fleuves. Ceux-ci entraînèrent jusqu'à la mer les matériaux enlevés aux continens récemment émergés et amoncelèrent sur ces plages nouvelles « un limon plus doux » sur lequel les herbes marines vinrent « perdre leur amertume et leur âcreté; » elles commencèrent ainsi à se *terrestriser*. La mer continuant à baisser, elles finirent par rester à sec, complétèrent leur métamorphose sous l'empire de ces conditions impérieuses, et se trouvèrent changées en espèces franchement terrestres. L'auteur avoue, il est vrai, que « les naturalistes prétendent que le passage des productions de la mer en celles de la terre n'est pas possible; mais, ajoute-t-il, puisque toutes les mers produisent une infinité d'herbes différentes, même bonnes à manger, pourquoi ne croirions-nous pas que la semence de ces choses a donné lieu à celles que nous voyons sur la terre et dont nous faisons notre nourriture? » Il cite deux ou trois exemples à l'appui de sa proposition et conclut en disant : « C'est ainsi, j'en suis persuadé, que la terre se revêtit d'abord d'herbes et de plantes que la mer enfermait dans ses eaux. »

La transformation des animaux marins en animaux fluviatiles ne présente aucune difficulté à l'esprit de Telliamed. Aussi l'indique-t-il comme en passant, et se borne-t-il à faire observer qu'en pénétrant dans les rivières la carpe, la perche, le brochet de mer, ont subi seulement quelques légères modifications dans la forme et le goût. Quand il en arrive aux espèces aériennes, il sent la nécessité de multiplier ses argumens. Il insiste sur l'humidité des couches d'air placées au-dessus de l'eau, surtout dans les régions boréales; il signale l'existence des êtres analogues qui peuplent le fond de la mer et le sol des continens, les eaux et l'atmosphère; il montre les oiseaux et les poissons présentant dans leurs mœurs, dans leurs allures, et jusque dans les riches couleurs qui les décorent, des ressemblances qu'il exagère parfois quelque peu. « La transformation d'un ver à soie ou d'une chenille en un papillon, dit-il, serait mille fois plus difficile à croire que celle des poissons en oiseaux, si cette métamorphose ne se faisait chaque jour à nos yeux... La semence de ces mêmes poissons, portée dans des marais, peut aussi avoir donné lieu à une première transmigration de l'espèce du séjour de la mer en celui de la terre. Que cent millions aient péri sans avoir pu en contracter l'habitude, il suffit que deux y soient parvenus pour avoir donné lieu à l'espèce. »

Les poissons volans fournissent à l'auteur un exemple sur lequel il insiste d'une manière toute spéciale. « Entraînés par l'ardeur de

la chasse ou de la fuite, emportés par le vent, ils ont pu, dit-il, tomber à quelque distance du rivage dans des roseaux, dans des herbages, qui leur fournirent quelques alimens tout en les empêchant de reprendre leur vol vers la mer. Alors, sous l'influencede l'air, les nageoires se fendirent, les rayons qui les soutiennent se transformèrent en plumes dont les membranes desséchées formèrent les barbules, la peau se couvrit de duvet, les nageoires ventrales devinrent des pieds, le corps se modela, le cou, le bec, s'allongèrent, et le poisson se trouva devenu un oiseau. »

Rien de plus simple pour Telliamed que la transformation des espèces marines rampantes en reptiles aériens. Ne voit-on pas ces derniers vivre dans l'eau presque aussi facilement que sur la terre? Les mammifères sont plus embarrassans. Cependant l'auteur cite rapidement les ours marins, les éléphans de mer, puis il donne quelques détails sur les phoques. Après avoir rappelé leurs habitudes et affirmé qu'on a vu ces animaux vivre plusieurs jours à terre, il ajoute : « Il n'est pas impossible qu'ils s'accoutument à y vivre toujours par la suite, par l'impossibilité même de retourner à la mer. C'est ainsi sans doute que les animaux terrestres ont passé du séjour des eaux à la respiration de l'air. » Enfin arrivé aux espèces humaines, il en admet la multiplicité. Telliamed réunit toutes les prétendues histoires d'hommes marins, et en conclut que nous aussi nous devons chercher dans la mer nos premiers ancêtres.

En résumé de Maillet partage les êtres organisés en deux grands groupes, l'un aquatique et marin, l'autre aérien et terrestre. Partout le premier a engendré le second. La filiation est directe, chaque espèce marine donnant naissance à l'espèce terrestre correspondante. La transformation est le plus souvent individuelle et analogue à la métamorphose de la chenille en papillon; elle peut s'accomplir aussi dans certains cas par le transport des œufs, qui, pondus par un animal marin, mais exposés à l'air, donnent naissance à des individus terrestres. Quelques espèces vivant presque indifféremment à l'air et dans l'eau peuvent, semble-t-il croire, être considérées comme des « intermédiaires momentanés » entre les deux mondes; mais dans aucun cas l'*hérédité* n'a de rôle dans ces phénomènes. La transformation s'opère toujours sous l'empire de la nécessité, imposée par ce que nous appellerions aujourd'hui le *milieu*, et de l'*habitude*, qui façonne rapidement l'organisme. Le développement des êtres organisés marins a commencé peu après que les montagnes les plus élevées eurent été mises à sec; celui des espèces terrestres date seulement d'une époque à laquelle les continens étaient à peu près ce qu'ils sont aujourd'hui. Ce développement est

successif, il dure encore, il se continuera dans l'avenir, et, à mesure que les mers baisseront davantage, les flores, les faunes marines et terrestres s'enrichiront de plus en plus. Nulle part d'ailleurs de Maillet ne donne à entendre que les espèces marines varient tant qu'elles restent dans leur premier élément, pas plus qu'il ne parle de changemens survenus dans les espèces terrestres après la grande métamorphose qui en a changé la nature.

Tel est le système que, sur les instances de Fontenelle, de Maillet joignit à ses sérieuses études de géologie et de paléontologie. A tout prendre et à tenir compte de la date, il n'était pas mal conçu. L'auteur partait de faits matériels bien observés et d'une interprétation de ces faits au moins plausible à une époque où la théorie des soulèvemens était loin de tous les esprits; il s'appuyait sur une doctrine professée par les maîtres de la science; il n'ajoutait qu'une hypothèse, celle de la transmutation des espèces. A l'appui de cette hypothèse, il n'invoquait guère que des argumens difficiles à réfuter, précisément à cause de ce qu'ils avaient de vague; mais cela même dut séduire plus d'une imagination. Quiconque cherche à se rendre compte de sa façon de raisonner y relève facilement des rapprochemens hasardés, des assertions gratuites, des appels à la possibilité. Quelqu'un a-t-il jamais constaté la réalité de ces migrations d'un élément à l'autre, de ces brusques transformations? Non certes, et Telliamed en convient tout le premier; mais il répond qu'elles ne s'accomplissent que dans le voisinage des pôles ou dans des lieux tout aussi déserts. Voilà pourquoi elles n'ont pas encore eu de témoins. Elles n'en sont pas moins réelles, dit-il, car chaque jour on découvre en Europe, en France même, des espèces jusque-là inconnues. Or comment admettre qu'elles a ient puéchapper si longtemps à l'observation? N'est-il pas plus simple de croire qu'elles sont de formation nouvelle? — Que répondre? et comment réfuter un adversaire qui arguë de ses convictions personnelles et invoque jusqu'à notre ignorance même comme une preuve en sa faveur? C'est ce que fait ici Telliamed, entraîné bien loin de son point de départ et de sa méthode première. Il avait commencé par constater et étudier des faits vrais dont il comprit mieux que la plupart de ses contemporains l'importance et la signification précises, il les avait coordonnés d'une manière assez rationnelle; mais il voulut les expliquer, et cette explication était au-dessus de sa science. Voilà comment un livre « commencé, dit M. d'Archiac, avec toute la sévérité des méthodes scientifiques » aboutit à des conceptions qu'on ne songe même plus à combattre.

Il est un autre auteur dont le nom a été prononcé quelquefois dans la discussion des idées dont il s'agit ici, c'est J.-B.-René Ro-

binet (1). Cuvier le cite avec une sorte d'indignation en répondant à Lamarck. M. Flourens se borne à le mentionner dans le livre qu'il a consacré à l'examen de la théorie de Darwin. Ces dédains sont certainement justifiés. Pour quiconque entend rester fidèle à la véritable science, Robinet est avant tout un rêveur qui croit pouvoir résoudre tous les problèmes possibles en vertu de quelques idées *a priori* présentées comme autant de principes indiscutables. Je ne le suivrai pas dans les détails d'un système qui embrasse l'ensemble des choses, je me bornerai à indiquer la manière dont il conçoit la question de l'espèce et de l'origine des êtres, y compris celle de l'homme. Robinet distingue Dieu du monde, la nature incréée de la nature créée. Celle-ci est un tout continu, formé d'existences variées ne laissant place à aucune lacune, à aucune interruption. La nature ne va jamais par sauts, dit-il avec Leibniz et Bonnet, et cette loi de continuité, qu'il poursuit jusque dans ses conséquences les plus extrêmes, le conduit tout d'abord à nier la distinction entre la matière brute et la matière organisée. Pour lui, toute matière est vivante. Elle est entièrement composée de germes d'où proviennent toutes choses, les corps que nous appelons bruts comme les êtres organisés et vivans. La génération n'a d'autre but que de placer un certain nombre de ces germes dans des conditions favorables de développement. Quand un germe se développe, il ne fait que s'adjoindre les germes voisins, dont il compose la substance de l'être complet, et auxquels il rend la liberté quand cet être meurt. Ces germes sont capables de réaliser toutes les formes possibles, dont ils sont le raccourci; mais ils sont au fond de même nature, car, s'il en était autrement, il y aurait un de ces sauts qu'on ne saurait admettre: Par conséquent il n'existe en réalité qu'un seul règne, et ce règne est le règne animal. Tout dans l'univers relève de l'animalité, les plantes, les minéraux et même les élémens admis par les anciens. La terre, le soleil, les astres, sont autant d'animaux immenses dont la nature nous échappe à raison de leur étendue même et de la forme sous laquelle l'*être* s'est ici réalisé. Dans ce règne universel, et toujours en vertu de la loi de continuité, il ne peut exister que des individus. L'*espèce* des naturalistes n'est qu'une illusion tenant à la faiblesse de nos organes. Incapables de saisir les différences minimes qui seules séparent l'un de l'autre les anneaux de l'immense chaîne, nous comprenons sous la dénomination d'*espèce* la collection des individus qui possèdent une somme de différences appréciables pour nous. Les idées de genres, de classes, de règnes, sont nées de la

(1) *De la Nature* (1766); — *Considérations philosophiques de la gradation naturelle des formes de l'être, ou les Essais de la Nature qui apprend à faire l'homme* (1768).

même manière, et n'ont en réalité rien de plus fondé. La preuve en est dans les dissentimens qui ont séparé et séparent les naturalistes, dans la difficulté qu'ils éprouvent à s'entendre sur la délimitation des groupes, dans la découverte journalière d'êtres intermédiaires venant combler les lacunes apparentes. S'il en reste encore un certain nombre, la science à venir les fera disparaître. Toutes les formes sont d'ailleurs transitoires, jamais la nature ne se répète, et d'un bout à l'autre du grand tout règnent sans cesse le mouvement, la variation, le changement. « Il pourra y avoir un temps auquel il n'y ait pas un seul être conformé comme ceux que nous voyons à cet instant de la durée des choses. »

Le monde matériel ou visible n'est en réalité qu'un ensemble de phénomènes déterminés par le monde invisible résultant de la collection des forces naturelles. Dans ces deux mondes, la loi de continuité veut qu'il y ait également progression. « Les forces s'engendrent à leur manière, comme les formes matérielles. » Dans la constitution du tout, la nature n'a pu procéder que du simple au composé. Il suit de là que tous les êtres ont dû avoir pour point de départ un *prototype* formé par l'union de la force et de la forme réduites à leur état élémentaire. L'échelle universelle des êtres résulte du progrès nécessaire de cet élément premier. Or le progrès s'accuse surtout par l'activité de plus en plus marquée, par la prédominance croissante de la force sur la matière. Des minéraux aux végétaux, des végétaux aux animaux et de ceux-ci à l'homme, la progression est frappante. Elle ne s'arrête pas là. « Il peut y avoir, dit Robinet, des formes plus subtiles, des puissances plus actives que celles qui composent l'homme. La force pourrait bien encore se défaire insensiblement de toute matérialité pour commencer un nouveau monde;... mais nous ne devons pas nous égarer dans les vastes régions du possible. »

Nous avons déjà vu Robinet oublier bien souvent cette sage maxime, et c'est au moment même où il vient de la tracer qu'il lui est le plus infidèle. Abandonnant le monde des forces pures, il revient sur notre globe et s'arrête à l'homme. Il voit en lui le chef-d'œuvre de la nature; mais celle-ci, « visant au plus parfait, ne pouvait cependant y parvenir que par une suite innombrable d'ébauches. » A ce point de vue, « chaque variation du prototype est une sorte d'étude de la forme humaine que la nature méditait. » Ce n'est pas seulement l'orang-outang, d'ailleurs « plus semblable à l'homme qu'à aucun animal, » qui doit être regardé comme une tentative faite pour réaliser ce terme final, ce n'est pas seulement le cheval et le chêne, ce sont encore les minéraux et surtout les fossiles. La preuve selon Robinet, c'est qu'on trouve

« des pierres qui représentent le cœur de l'homme, d'autres qui imitent le cerveau, le crâne, un pied, une main... » Le règne animal, le règne végétal, lui fournissent des faits analogues. A ces essais partiels succèdent des tentatives d'ensemble. Ici Robinet en arrive aux hommes marins, aux hommes à queue. Il passe ensuite en revue les principales populations humaines, et signale comme les plus belles les Italiens, les Grecs, les Turcs, les Circassiens. Là n'est pas toutefois le terme de la perfection. Jusqu'ici les sexes ont été séparés; mais les essais d'hermaphrodisme déjà tentés chez nous par la nature marquent suffisamment le but qu'elle veut atteindre. Un temps viendra où l'homme réunira les attributs et les beautés diverses de Vénus et d'Apollon. Alors peut-être aura-t-il atteint le plus haut degré de la beauté humaine.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces fantaisies; elles suggèrent pourtant quelques réflexions. Sans avoir vu et étudié par lui-même comme de Maillet, Robinet n'en possédait pas moins un savoir assez étendu en histoire naturelle. Il connaissait les écrits des naturalistes du temps, il invoque à l'appui de ses dires un certain nombre de faits bien réels. Comment donc s'est-il égaré au point que nous avons vu? C'est qu'il s'est laissé entraîner par la métaphysique, et a subordonné l'observation à la théorie. De l'animal au végétal, de celui-ci au minéral, il ne peut, affirme-t-il, y avoir la moindre lacune, le moindre saut. Les deux premiers sont organisés et vivans, donc les derniers doivent l'être également. Pour ne pas être accessible à nos moyens de recherches, l'organisation des fossiles n'en existe pas moins. Il est vrai que « l'analogie est au-delà de nos sens. » Qu'importe? « C'est outrager la nature que de renfermer la réalité de l'être dans la sphère étroite de nos sens ou de nos instrumens. » En d'autres termes, l'intelligence doit, une fois le principe posé, se passer de l'expérience et de l'observation. Nous sommes, on le voit, bien loin de la méthode scientifique.

Considéré au point de vue qui nous intéresse surtout, Robinet admet l'existence de germes se développant successivement en procédant du simple au composé. Les êtres ainsi réalisés forment une chaîne continue dont l'anneau inférieur est un prototype de la plus grande simplicité possible. L'homme est pour le moment le dernier terme de la série; mais un être plus parfait, plus complet, peut très bien le détrôner au premier jour. Toutefois cet être humain ne dérivera pas de l'homme actuel, pas plus que les êtres existans ne dérivent de ceux qui les ont précédés. Dans le système de Robinet, tout rapport de ce genre est impossible. Pour lui, il n'existe pas d'espèce, il existe seulement des individus produits d'une manière absolument indépendante au moyen de germes pris directement

dans le fond commun préparé par la nature. Il n'y a donc pas de génération ou même de filiation à proprement parler. On peut presque dire qu'il n'y a ni père ni mère. C'est la nature qui a produit de tout temps et qui produit sans cesse les intermédiaires existans du prototype à l'homme, et qui apparaît seule comme la grande *alma parens rerum*.

Évidemment cette conception est aussi opposée que possible aux idées de de Maillet, qui admet des germes d'espèces, l'existence de celles-ci et la transformation directe, individuelle, d'un poisson en oiseau, d'un ver marin en ver de terre, qui, à mesure qu'ils apparaissent, peuplent ainsi les continens par voie de filiation immédiate. On s'est donc trompé lorsqu'on a associé au point de vue des systèmes Robinet et de Maillet, surtout on s'est complétement mépris lorsqu'on a placé ces auteurs au nombre des philosophes qui ont cherché l'origine de tous les êtres dans les modifications d'un seul ou dans le développement d'un premier germe. Il n'y avait en réalité guère plus de raison pour rapprocher leurs noms de celui de Lamarck; mais, avant d'examiner les doctrines de ce dernier, je dois m'arrêter un instant à celles de Buffon.

II.

Dans un travail publié ici-même il y a quelques années (1), j'ai indiqué comment notre grand naturaliste, après avoir cru d'abord à l'invariabilité absolue de l'espèce, était passé subitement à l'extrême opposé. Pendant cette seconde phase de son évolution intellectuelle, Buffon admit non-seulement la variation, mais même la mutation et la dérivation des espèces animales. Les groupes composés d'espèces plus ou moins voisines lui apparaissaient alors comme ayant eu une souche principale commune de laquelle « seraient sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds. » Il a fait l'application de cette idée aux espèces du genre cheval connues de son temps; il l'a appliquée aux grands chats du Nouveau-Monde, le jaguar, le couguar, l'ocelot, le margai, qu'il rapproche de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent. « On pourrait croire, ajoute-t-il, que ces animaux ont eu une origine commune. » Et pour expliquer la distinction actuelle il remonte à l'époque où les deux continens se sont séparés. Il dit encore que les deux cents espèces dont il a fait l'histoire « peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches

(1) *Unité de l'espèce humaine*. Voyez la *Revue* du 1er janvier 1861.

principales desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues. » Enfin de la discussion détaillée de ces souches premières faite à ce point de vue il conclut que le nombre en peut être estimé à trente-huit (1).

Certes Buffon à cette phase de sa carrière aurait mérité de figurer dans l'historique de Darwin; mais on sait qu'après avoir, pour ainsi dire, exploré les deux doctrines extrêmes et contraires, Buffon s'arrêta plus tard à des convictions qu'il conserva définitivement. L'espèce ne fut plus à ses yeux ni *immobile*, ni *mutable*. Il reconnut que, tout en restant innébranlables en ce qu'ils ont d'essentiel, les types spécifiques pouvaient se réaliser sous des formes parfois très différentes. En d'autres termes, il joignit à l'idée bien arrêtée de l'*espèce* l'idée non moins nette, non moins précise, de la *race*, distinction fondamentale où se retrouve l'empreinte du génie revenant à la vérité, éclairé par ses erreurs mêmes. C'est certainement pour l'avoir trop oubliée que les hommes les plus éminens se sont parfois égarés. Buffon appliqua d'ailleurs à la formation des races la doctrine par laquelle il avait expliqué auparavant les altérations de l'espèce. « La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage » restèrent pour lui les causes déterminantes des modifications subies par les animaux : il trouva dans le monde extérieur la cause unique et immédiate de ces modifications. Nulle part il ne donne à entendre que l'être réagisse d'une manière quelconque, et vienne par lui-même en aide à l'action qui s'exerce sur lui. Ici Buffon fut évidemment incomplet; mais il n'en eut pas moins le mérite de formuler nettement le premier les bases de la théorie des actions exercées par le milieu et d'appeler l'attention sur l'influence de la domesticité.

Lamarck fut d'abord le disciple de Buffon, le familier de sa maison; il entra à l'Académie des Sciences l'année même où parut le dernier volume de l'*Histoire naturelle* (1779). Nous n'avons pas à montrer ici combien étaient mérités cet accueil et cette récompense, non plus qu'à insister sur les mérites éminens du naturaliste qu'on a nommé le Linné français. Ses études théoriques sur l'origine et la filiation des espèces doivent seules nous occuper. Sur ce sujet, Lamarck a reflété les deux premières phases de son maître; mais il s'est arrêté à la seconde. Il en avait accepté l'idée fondamentale, et la poursuivit jusque dans ses conséquences les plus extrêmes à l'aide de ses conceptions propres. En outre, doué d'un esprit à la fois méthodique et spéculatif, il céda à la tentation d'expliquer les phénomènes du monde organique en les rattachant à

(1) *Œuvres de Buffon. — De la dégénération des animaux.*

des idées philosophiques générales. Par là, il faut le reconnaître, il se rapprocha de de Maillet et de Robinet. Toutefois il ne toucha pas aux problèmes cosmogoniques, et son système, en ce qui nous intéresse, n'a aucun rapport avec celui du second pas plus qu'avec les hypothèses du premier. Son point de départ est tout autre; les faits qu'il invoque dès le début sont d'un ordre absolument différent. De Maillet s'appuyait sur des études géologiques et paléontologiques; c'est aux êtres vivans seuls que s'adresse Lamarck (1).

Après quelques généralités sur ce qu'on appellerait aujourd'hui la méthode naturelle, Lamarck se demande ce que sont les *espèces*, ces groupes élémentaires des deux règnes organiques. Il rappelle les incertitudes de la science et la difficulté qu'éprouvent souvent les naturalistes à caractériser les espèces voisines; il insiste sur le grand nombre des « espèces douteuses, » c'est-à-dire de celles que l'on ne peut distinguer nettement des races ou des variétés. Il revient à diverses reprises sur la gradation que présente l'ensemble des espèces et des types. De ces faits empruntés d'abord aux animaux et aux végétaux sauvages, il conclut que l'espèce en général ne possède pas la constance absolue qu'on lui attribue d'ordinaire. Dans un chapitre spécial, il revient sur cette conclusion, et invoque les exemples de variation si nombreux, si frappans, que présentent les espèces domestiques. Il cite en particulier nos poules et nos pigeons. Il montre les conséquences pratiques de ces faits au point de vue de l'étude et des classifications, puis il cherche à les expliquer. Lamarck distingue Dieu de la nature, et celle-ci de l'univers. Ce dernier est l'ensemble inactif et sans puissance propre de tous les êtres physiques et passifs, « c'est-à-dire de toutes les matières et de tous les corps qui existent. » La nature au contraire est une puissance active, inaltérable dans son essence, constamment agissante sur toutes les parties de l'univers, mais dépourvue d'intelligence et assujettie à des lois. En d'autres termes, Lamarck admet l'existence d'une matière inerte et de forces, véritables causes de tous les phénomènes. Parmi ces forces, il en est de subordonnées et qui naissent des puissances supérieures. Lamarck place la vie parmi ces forces dépendantes, « instituées par la puissance générale. » Pour lui, elle naît et s'éteint avec les corps qui ont été son domaine. Pour Lamarck, la vie n'est qu'un effet particulier plus ou moins passager, plus ou moins durable, des actions exercées par ce que nous appelons aujourd'hui les forces physico-chimiques. Celles-ci seules ont peuplé le globe primitivement désert en déterminant les *générations spontanées*.

(1) Lamarck a développé ses idées dans plusieurs de ses ouvrages. Les citations rapportées ici sont toutes empruntées soit à la *Philosophie zoologique* (1809), soit à l'*Introduction de l'Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* (1815).

Voici comment Lamarck explique le mécanisme de ces créations exclusivement dues aux forces générales. L'attraction a formé dans les eaux du vieux monde et forme journellement dans celles du monde actuel de très petits amas de matières gélatineuses ou mucilagineuses. Sous l'influence de la lumière, les fluides subtils (calorique, électricité) pénètrent ces petits corps, et, comme ils exercent une action répulsive, en écartent les molécules, y creusent des cavités, en transforment la substance en un tissu cellulaire d'une délicatesse infinie. Dès lors ces corpuscules sont capables d'absorber et d'exhaler les liquides et les gaz ambians; le mouvement vital commence, et, selon la composition de la petite masse primitive, on a un végétal ou un animal élémentaire, un byssus ou un infusoire. Peut-être même des êtres bien plus élevés prennent-ils naissance par le même procédé direct. N'est-il pas présumable, dit Lamarck, qu'il en est ainsi pour les vers intestinaux? Pourquoi les choses ne se passeraient-elles pas de même pour des mousses, pour des lichens?

Si le naturaliste, partant des êtres élémentaires directement engendrés par la nature, considère l'ensemble des animaux ou des végétaux, il reconnaît bien vite que d'un groupe à l'autre l'organisation s'élève par degré et se perfectionne en se compliquant. Toutefois, — et Lamarck insiste sur ce point avec une certaine vivacité, — ce fait général n'est vrai qu'à la condition de procéder par grandes coupes. En réalité, il n'existe rien de semblable à l'échelle rigoureusement graduée qu'ont admise Leibniz, Bonnet et d'autres philosophes ou naturalistes. Les animaux sont parfaitement distincts des végétaux, et chacun de ces règnes, étudié isolément, ne représente pas une série unique. Tous deux ont, il est vrai, le même point de départ : dans l'un et dans l'autre, l'organisation, d'abord d'une simplicité extrême, s'est complétée par des moyens analogues; mais chez tous deux le développement régulier, normal, a été troublé par des circonstances accidentelles. De là proviennent des lacunes et des irrégularités portant tantôt sur la forme extérieure, tantôt sur l'organisation interne, et qu'on a eu tort de nier. Toutefois, dans les familles, dans les genres et surtout dans les espèces, la loi générale se reconnaît d'une manière évidente, et de là même résultent les difficultés que le naturaliste rencontre à chaque pas dans la délimitation de ces groupes. Chaque jour d'ailleurs on découvre de nouveaux intermédiaires entre les types qu'on avait pu croire nettement séparés. C'est ainsi que les monotrèmes (ornithorynque, échidné) viennent de réunir aux mammifères les reptiles et les oiseaux.

Comment expliquer un pareil état de choses? Lamarck répond à cette question par le pouvoir de la nature. C'est elle qui a tout pro-

duit. Or « il est évident, dit-il, qu'elle n'a pu produire et faire exister à la fois tous les animaux,... car elle n'opère rien que graduellement, que peu à peu, et même ses opérations s'exécutent relativement à notre durée individuelle avec une lenteur qui nous les rend insensibles. » Les êtres élémentaires, formés de toutes pièces par l'action des forces physiques et ayant, grâce à elles, reçu la première étincelle de vie, se sont développés et se développent encore journellement; ce sont eux qui ont donné naissance à tous ceux que renferment le règne animal et le règne végétal; les espèces les plus élevées descendent de ces proto-organismes par voie de filiation et de dérivation. Telle est l'opinion de Lamarck; mais rien ne rappelle chez lui les brusques métamorphoses admises par Telliamed. Il leur substitue au contraire des modifications graduelles accomplies durant des périodes dont la longueur échappe à notre observation.

La nature dispose en maîtresse de la matière, de l'espace et du temps pour accomplir cette genèse des êtres; mais à son tour elle est soumise à des lois. Les principales sont au nombre de quatre, et Lamarck les énonce en les étayant de considérations où se trouvent formulés les principaux points de sa doctrine. La première est que la vie, par ses propres forces, « tend continuellement à accroître le volume de tout corps qui la possède et à étendre les dimensions de ses parties jusqu'à un terme qu'elle amène elle-même. » Ce terme est la mort, suite naturelle de la vie; mais avant qu'elle ait frappé même le petit corps gélatineux que nous avons vu naître par génération spontanée, celui-ci a été le siége de mouvemens qui l'ont développé, grandi et déjà quelque peu modifié en bien. Ce premier progrès n'est pas seulement individuel; il n'est que le premier pas fait dans la voie de perfectionnement que vont parcourir les descendans du corpuscule primitif grâce à une autre loi placée par Lamarck au dernier rang, mais qui mérite de prendre place ici. « Tout ce qui a été acquis, dit-il, tracé ou changé dans l'organisation des individus pendant le cours de leur vie est conservé par la génération et transmis aux nouveaux individus qui proviennent de ceux qui ont éprouvé ces changemens. » On comprend toute l'importance de cette loi, en vertu de laquelle les moindres modifications, accumulées de générations en générations, finissent par produire les changemens les plus variés et les plus frappans. Lamarck en a fait ressortir toutes les conséquences essentielles; j'aurai à les discuter. Je me borne pour le moment à faire remarquer que cette action de l'hérédité n'est pas même indiquée par Telliamed, et qu'elle est en opposition absolue avec les idées fondamentales que Robinet professe sur la nature de la matière et des germes.

Quelque insensibles et gradués que soient les changemens, encore faut-il qu'ils soient déterminés par une cause et produits par certains procédés. La seconde loi de Lamarck répond à ces deux questions. « La production d'un nouvel organe dans un corps animal, dit cette loi, résulte d'un nouveau besoin qui continue à se faire sentir et d'un nouveau mouvement que ce besoin fait naître et entretient. » Ici Lamarck se rapproche de Telliamed autant que le permettent les différences fondamentales des deux doctrines. Les besoins dont il parle ressemblent beaucoup à la nécessité invoquée par le philosophe indien pour motiver la transmutation d'un poisson volant en oiseau. Seulement le naturaliste français fait toujours intervenir le temps et un nombre indéterminé, mais fort considérable, de générations. Il parle aussi très souvent de l'influence exercée par les circonstances, par le milieu, et l'on pourrait croire qu'il attribue au monde extérieur le pouvoir de modifier directement la forme et l'organisation des êtres. Lamarck se rapprocherait par là de Buffon; mais il prend soin de prémunir lui-même le lecteur contre une assimilation poussée trop loin. Si les conditions d'existence agissent sur les êtres vivans, c'est seulement parce que d'elles dépendent les besoins, et que la nécessité de satisfaire à ces besoins entraîne des *habitudes*.

Déjà nous avons vu de Maillet exprimer à peu près la même pensée; mais Lamarck l'a développée ou mieux l'a modifiée de manière à se l'approprier. Pour lui, l'habitude est le procédé général mis en œuvre par la nature pour transformer les animaux, et il résume ses vues à cet égard dans cette dernière loi, que « le développement et la force d'action des organes sont constamment en raison de l'emploi de ces organes. » De cette proposition essentiellement physiologique, il résulte que l'exercice doit fortifier les appareils de l'organisme, tandis que le repos tend nécessairement à en amener l'amoindrissement d'abord, l'annihilation ensuite. Lamarck est ainsi conduit à admettre non-seulement des « transformations progressives, » mais aussi des « transformations régressives » portant au moins sur certains organes. La manière dont il comprend l'origine des mammifères et le partage de cette classe en trois groupes fondamentaux présente une application simple et précise de cette théorie. Les mammifères dérivent directement de reptiles sauriens semblables au crocodile. Ils ont apparu d'abord sous la forme de mammifères amphibies qui possédaient quatre membres, mais peu développés. De ceux-ci, les uns, comme les phoques, contractèrent l'habitude de se nourrir de proie vivante, et, entraînés peu à peu sur terre sans doute par l'ardeur de la chasse, se transformèrent en mammifères onguiculés (carnassiers,

rongeurs); d'autres, les lamantins par exemple, s'habituèrent à brouter, et, gagnant peu à peu l'intérieur des continens, formèrent la souche des mammifères ongulés (pachydermes, ruminans). Chez les uns et les autres, les nécessités de la locomotion terrestre, les habitudes que celle-ci entraîne, développèrent largement les membres et le bassin, cette ceinture osseuse qui sert d'attache aux pattes de derrière. Les mammifères aquatiques, qui prirent l'habitude de rester dans l'eau et de venir seulement respirer à la surface, perdirent peu à peu les membres postérieurs, qui ne fonctionnaient plus, et le bassin, désormais inutile. En même temps les membres antérieurs, sous l'influence des habitudes commandées par le milieu, se raccourcirent et se changèrent en nageoires. De là est venu ce que nous appellerions aujourd'hui le type aberrant auquel se rattachent la baleine et les autres cétacés. « Assurément, dit Lamarck, il entrait dans le plan de leur organisation d'avoir quatre membres et un bassin comme tous les autres mammifères. Ce qui leur manque est le produit d'un avortement occasionné, à la suite de beaucoup de temps, par le défaut d'emploi des parties qui ne leur étaient plus d'aucun usage (1). »

Lamarck ne se contente pas d'ailleurs de ces indications vagues sur la cause des transformations des types animaux, il en précise le mécanisme, et prend pour exemple les mollusques gastéropodes (escargots, limaces). « Je conçois, dit-il, qu'un de ces animaux éprouve en se traînant le besoin de palper les corps qui sont devant lui. Il fait des efforts pour toucher ces corps avec quelques-uns des points antérieurs de sa tête, et y envoie à tout moment des masses de fluide nerveux,... des sucs nourriciers. Je conçois qu'il doit résulter de ces affluences réitérées qu'elles étendront peu à peu les nerfs qui s'y rendent... Il doit s'ensuivre que deux ou quatre tentacules naîtront et se formeront insensiblement sur les points dont il s'agit. C'est ce qui est arrivé sans doute à toutes les races de gastéropodes à qui des besoins ont fait prendre l'habitude de palper les corps avec des parties de leur tête; mais, s'il se

(1) *Philosophie zoologique. — Additions.* — L'auteur revient du reste à diverses reprises sur ces considérations, et cite d'autres exemples, parmi lesquels il en est d'empruntés à l'homme lui-même. Il signale en particulier comme due au défaut d'exercice l'atrophie de l'œil chez certains mammifères et chez certains reptiles. La manière de se nourrir du fourmilier, du pic-vert, explique le développement de la langue de ces animaux; la station assise et la progression par sauts imposées au kangourou par son mode de gestation est encore, selon Lamarck, la cause de la petitesse des membres antérieurs et du développement énorme que présentent les membres postérieurs et la queue. L'habitude de sauter en étendant fortement les membres a développé les membranes latérales des *écureuils volans* et déterminé la formation des ailes des chauves-souris.

trouve des races qui n'éprouvent pas de semblables besoins, leur tête reste privée de tentacules, elle a même peu de saillie. » Voilà comment Lamarck comprend que toutes les formes animales sont dérivées peu à peu de proto-organismes nés sous l'empire des forces physiques. Il ne se borne pas à indiquer ce fait capital, conséquence logique de tout ce qui précède, il développe sa conclusion et dresse à deux reprises le tableau généalogique indiquant la filiation des classes dans le règne animal (1). Les mêmes principes s'appliquent aux végétaux, et conduisent à des résultats analogues. Seulement il ne peut exister de véritable habitude dans les plantes. Aussi les transformations s'accomplissent-elles ici grâce « à la supériorité que certains mouvemens vitaux peuvent prendre sur les autres sous l'influence des changemens de circonstances. » C'est encore, on le voit, une sorte d'habitude. Dans les deux règnes d'ailleurs, les causes du changement sont tout intérieures et individuelles. C'est l'organisme qui agit sur lui-même volontairement ou involontairement. Le monde extérieur, le milieu, n'intervient que pour déterminer les actes ou les phénomènes, causes immédiates de toutes les modifications subies par les êtres vivans. Il y a là entre la manière de voir de Lamarck et celle de Buffon une différence radicale, une opposition complète. A diverses reprises, Lamarck insiste sur l'accord existant entre les conséquences de sa théorie et les faits de la géographie, sur la facilité résultant de ses doctrines pour rendre compte des rapports mutuels des groupes zoologiques. Tout ce qu'il dit sur ces diverses questions est généralement juste, surtout si l'on se reporte à l'époque où il écrivait. Les faits semblent donc ici confirmer de tout point la théorie.

Les tableaux de Lamarck, les déductions qu'il tire de ses principes, n'embrassent que les types actuels, ne comprennent que les espèces vivantes. A l'époque où il écrivait, la géologie, la paléontologie surtout, étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues (2). Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait pas demandé aux fossiles les enseignemens qu'on y est allé chercher plus tard. Toutefois il n'a pas laissé entièrement de côté les problèmes spéciaux soulevés par ces restes organiques. Il les a très nettement et très positivement résolus dans le sens de sa théorie. L'idée de la destruction des espèces lui répugne, et, quand il s'agit des grands mammifères, dont Cuvier commençait à décrire les ossemens, il en attribue la disparition à l'homme; mais devant le nombre croissant

(1) Une première fois dans les *Additions* à la *Philosophie zoologique*, puis dans l'*Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres*.

(2) La première édition des *Recherches sur les ossemens fossiles* est de 1812; la *Description géologique des environs de Paris* est de 1822.

des coquilles fossiles, si différentes des espèces vivantes qu'il déterminait et classait lui-même, il est bien obligé de reconnaître que l'homme n'est pour rien dans les modifications des mollusques. Il les attribue sans hésiter à l'influence des changemens subis par le globe lui-même, changemens qui ont entraîné pour les êtres vivans des besoins nouveaux, des habitudes nouvelles, et par conséquent des transformations. « Qu'on ne s'étonne pas, conclut-il, si parmi les nombreux fossiles il s'en trouve si peu dont nous reconnaissions les analogues vivans; si quelque chose doit nous surprendre, c'est que nous puissions constater l'existence de quelques-uns de ces analogues. »

De toutes ces données résulte pour Lamarck l'idée qu'il se fait de l'espèce considérée dans le temps. A proprement parler, elle n'existe pas pour lui. « Parmi les corps vivants, dit-il, la nature ne nous offre d'une manière absolue que des individus qui se succèdent les uns aux autres par la génération, et qui proviennent les uns des autres; les espèces n'ont qu'une constance relative, et ne sont invariables que temporairement. » Faisons-le remarquer tout de suite, dans cette dernière ligne reparaît le naturaliste, effacé jusque-là par le philosophe et le théoricien. Frappé de l'inégalité que manifestent à tous égards les êtres organisés, de la progression presque régulière qu'il avait constatée d'une extrémité à l'autre des deux règnes, Lamarck a voulu expliquer cet état de choses; mais ces spéculations ne lui ont pas fait oublier les faits qu'il avait si souvent observés par lui-même. Lorsqu'il n'envisage plus l'espèce dans la durée indéfinie des siècles, lorsqu'il rentre dans les temps accessibles à l'expérience et à l'observation, il va jusqu'à employer l'expression « d'invariable. » Dans sa *Philosophie zoologique,* il a même accepté comme exacte une définition de l'espèce qui revient au fond à celle de Buffon, à celle de Cuvier, à celle de tous les naturalistes qui croient à la réalité de l'espèce.

Tel est l'ensemble de la doctrine de Lamarck. Il est facile de voir qu'elle lui appartient bien en propre, qu'elle n'a aucun rapport avec celles de ses prédécesseurs. Dans la route qu'il s'est tracée, l'auteur de la *Philosophie zoologique* côtoie parfois d'assez près de Maillet ou Robinet, mais pour des points de détails seulement, et sans que jamais ses opinions s'identifient réellement avec les leurs. Tout rapprochement réel était impossible entre lui et les deux écrivains auxquels on a cherché à le rattacher, car il partait de la génération spontanée et de l'épigénèse, tandis que toutes les théories de de Maillet et de Robinet reposent sur la préexistence des germes. On s'explique difficilement comment Cuvier lui-même a pu se méprendre sur ce point. Lamarck n'a pas davantage de rapports avec

Buffon. Il ne prend en réalité à ce dernier que quelques expressions. A négliger les détails, le système de Lamarck est bien lié d'un bout à l'autre, et il faut reconnaître qu'il rend très suffisamment compte des faits connus il y a soixante ans. Il ne faudrait pas ajouter grand'chose pour comprendre dans cette formule les découvertes modernes; mais il faudrait en même temps accepter les hypothèses de l'auteur, et nous les examinerons plus tard. Nous croyons dès à présent pouvoir dire que peu de personnes sans doute adopteront l'explication donnée par Lamarck de l'origine des tentacules chez les colimaçons. Cet exemple, très malheureusement choisi par l'auteur, quelques autres de même nature et qui prêtaient à la plaisanterie ont peut-être été cause du peu de retentissement réel qu'ont obtenu les théories de Lamarck. La contradiction, cet élément de succès parfois indispensable, leur fit d'ailleurs défaut, et elles sont restées peu connues en dehors du monde des naturalistes.

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire est resté jusqu'à ces derniers temps, même pour beaucoup d'esprits cultivés, le représentant le plus élevé des doctrines qui reposent sur la transmutation de l'espèce ou qui admettent cette transmutation comme une conséquence des faits observés. Cette opinion populaire s'explique en grande partie par l'éclat de la discussion qui s'éleva vers 1830 entre lui et Cuvier, discussion qui émut et partagea toute l'Europe savante. On l'a souvent rapproché de Lamarck, et ces deux grands esprits ont été représentés comme s'étant laissé entraîner par les mêmes rêveries scientifiques. Rien n'est moins juste que ce rapprochement. Il n'existe à peu près aucun rapport entre leurs doctrines. Au point de vue théorique, Geoffroy était essentiellement l'élève de Buffon, et son fils a eu raison de faire ressortir cette filiation intellectuelle. Pour l'auteur de la *Philosophie anatomique*, l'action du milieu est la cause unique des changemens éprouvés par les organismes; à ses yeux, Lamarck s'est trompé en admettant que l'animal peut réagir sur lui-même par la volonté et les habitudes. Geoffroy ne fait aucune réserve à ce sujet, et paraît par conséquent regarder les organismes comme passifs au milieu même des transformations qu'ils subissent. Toutefois il développa la pensée de Buffon. Il donna au mot de *milieu* une signification beaucoup plus large; il attribua en particulier une importance considérable à la composition chimique de l'atmosphère, une prépondérance marquée aux fonctions respiratoires. « Par l'intervention de la respiration, tout se règle, » dit-il. On reconnaît ici le résultat des progrès accomplis en géologie, en paléontologie, et peut-être l'influence des travaux de M. Adolphe Brongniart sur la flore du terrain houiller. Dans les applications de

la théorie, Geoffroy ne fit guère que généraliser et reporter aux animaux supérieurs les considérations admises par Lamarck au sujet des mollusques fossiles. Encore s'exprima-t-il d'ordinaire avec une grande réserve. « C'est, dit-il, une question que j'ai posée, un doute que j'ai émis, et que je reproduis au sujet de l'opinion régnante (1). » Toutefois il formula dans le même travail une proposition aussi explicite et aussi étendue que possible. « Les animaux vivant aujourd'hui proviennent par une suite de générations et sans interruption des animaux perdus du monde antédiluvien. » En particulier il fit descendre les grands sauriens, les crocodiles actuels, des crocodiles de l'ancien monde (2); mais il n'alla pas au-delà. Jamais il ne prétendit faire remonter les espèces passées ou présentes à un prototype quelconque, et, cette opinion lui ayant été prêtée, il répondit par une protestation formelle (3). Geoffroy n'a pas cherché davantage à préciser l'origine première des êtres. Il s'est montré à cet égard bien plus prudent, plus sage que Lamarck.

Dans les développemens de la doctrine générale, Geoffroy est aussi d'abord plus précis que son illustre prédécesseur. Il demande des enseignemens à l'embryogénie, à l'histoire des métamorphoses, à la tératologie ou science des monstruosités. Prenant pour exemple la grenouille et l'expérience si curieuse faite par William Edwards (4), il cherche dans la nature et y trouve facilement des espèces qui reproduisent les formes successives des batraciens les plus élevés. Le protée qui vit dans les lacs souterrains de la Carniole et conserve toute sa vie les branchies des têtards est à ses yeux une sorte de larve permanente, mais capable de se reproduire, et qui n'a qu'un pas à faire pour devenir semblable à nos lézards d'eau (*tritons*). En s'appuyant sur ces faits, Geoffroy déclare que c'est chez l'embryon en voie de formation qu'il faut aller chercher les

(1) *Sur le degré d'influence du monde ambiant pour modifier les formes animales.* (Mémoires de l'Académie, t. XII.)

(2) C'est même à l'occasion de ses recherches sur des fossiles de cette nature trouvés en Normandie que Geoffroy Saint-Hilaire fut amené à développer ses idées relatives à l'origine des espèces actuelles.

(3) *Dictionnaire de la conversation,* article *Hérésies panthéistiques.*

(4) William Edwards plaça dans une boîte à compartimens percée de trous et immergée dans la Seine douze têtards arrivés tout près de l'époque de leur transformation, et dont il détermina le poids. Un plus grand nombre de ces mêmes têtards furent placés dans un grand vase dont on se contenta de changer l'eau tous les jours; mais ils y subissaient l'influence de la lumière, et pouvaient venir respirer l'air en nature à la surface de l'eau. Ces derniers se transformèrent en peu de jours. Sur les douze qui vivaient en pleine eau et dans l'obscurité, deux seulement subirent la transformation normale, mais beaucoup plus tard. Dix restèrent à l'état de larves, bien qu'ils eussent doublé et même triplé de poids. (*De l'influence des agens physiques sur la vie,* 1824.)

passages d'une espèce à l'autre, et il blâme Lamarck d'avoir cru à la possibilité des modifications chez un animal adulte. Il s'éloigne encore de lui par sa manière de comprendre, au moins dans certains cas, la transformation des types. « Ce n'est évidemment point par un changement insensible que les types inférieurs d'animaux ovipares ont donné le degré supérieur d'organisation. » En supprimant ainsi la nécessité de formes intermédiaires, en admettant la possibilité d'une modification brusque des types, Geoffroy répondait d'avance à une des plus sérieuses objections que soulève la doctrine de la filiation lente des êtres, objection que Lamarck avait prévue, et dont il ne s'était nullement dissimulé la gravité.

Après avoir donné les formules générales qui doivent, selon lui, rendre compte de la transformation des animaux, Geoffroy comprend, lui aussi, qu'il faut en venir à un exemple spécial. Ici il n'est vraiment pas plus heureux que Lamarck. Il avait reproché à celui-ci ses colimaçons adultes modifiant les formes de leur tête par l'influence du désir, de la volonté, et faisant naître ainsi des tentacules qui grandissent de génération en génération; lui, il suppose un reptile qui « dans l'âge des premiers développemens éprouve une constriction vers le milieu du corps, de manière à laisser à part tous les vaisseaux sanguins dans le thorax, et le fond du sac pulmonaire dans l'abdomen. C'est là, ajoute-t-il, une circonstance propre à favoriser le développement de toute l'organisation d'un oiseau. » La portion postérieure du poumon se transforme en cellules abdominales ou sacs aériens (1). Agissant à la manière d'un soufflet, elle envoie dans la portion antérieure ou thoracique de l'air comprimé renfermant plus d'oxygène sous un moindre volume. De là résulte un surcroît d'énergie pendant la combustion respiratoire, et par suite l'élévation de la température, des modifications profondes dans le sang, l'accélération de la circulation, l'accroissement de l'énergie musculaire, enfin « le changement des houppes tégumentaires en plumes. » Voilà ce que Geoffroy, entraîné par ses convictions, appelle « soulever le voile qui nous cache comment la mutation de l'organisation est réellement possible, comment elle fut et doit avoir été autrefois praticable. » Quant à la succession des êtres, aux relations des espèces actuelles avec les espèces paléontologiques, les modifications de l'atmosphère, les progrès réalisés à la surface du globe soit par l'action des phénomènes naturels, soit par l'industrie de l'homme, lui en rendent aisément compte. « Ce

(1) Chez les reptiles, le poumon consiste en une grande poche sur les parois de laquelle rampent les vaisseaux sanguins. Chez les oiseaux, il existe dans l'abdomen de grandes poches qui communiquent avec le poumon et en reçoivent de l'air qu'elles poussent jusque dans les os des membres par des canaux particuliers.

n'est pas là, dit-il, qu'est la difficulté; l'évidence de ces raisonnemens satisfait notre raison. »

Ainsi Geoffroy Saint-Hilaire a restreint bien plus que Lamarck le champ de ses spéculations; il s'est éloigné de lui sur plusieurs points fondamentaux, il a introduit dans cet ordre de recherches des considérations nouvelles empruntées aux progrès les plus récens de la science et à ses propres recherches. Considérées à distance et en bloc, ses idées n'ont rien qui répugne à l'esprit, et on comprend qu'elles aient séduit bien des intelligences comme elles l'avaient entraîné lui-même. Dès qu'il tente d'entrer dans les détails, il est néanmoins forcé de s'en tenir aux assertions les plus vagues; dès qu'il veut citer un exemple, il n'est certainement pas plus heureux que son illustre prédécesseur. Pourtant, pas plus que lui, il ne saurait sans injustice et sans erreur être rattaché à de Maillet, à Robinet. Toute sa vie, Geoffroy fut le promoteur ardent des doctrines épigénistes, qu'il eut le mérite de défendre contre Cuvier. Il ne peut donc être placé que fort loin de quiconque se fonde sur la préexistence des germes.

Les théories de Lamarck, surtout celles d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire ont compté en France un certain nombre de disciples, parmi lesquels on place d'ordinaire son fils, Isidore Geoffroy. Je ne crois pas ce jugement bien fondé, quoique Darwin l'ait reproduit tout récemment encore. On sait comment Isidore Geoffroy a dans tous ses écrits adopté et défendu les opinions de son illustre père; souvent il les a développées et en a fait ressortir les conséquences. Pour tout ce qui touche à l'origine des espèces, il s'est au contraire borné à résumer ce qu'Étienne Geoffroy avait exposé d'une manière parfois un peu confuse. Bien plus, par le choix des citations, par les réflexions qu'il ajoute, il semble avoir voulu en restreindre plutôt qu'en étendre le sens. Quiconque aura lu attentivement l'ouvrage où il comptait résumer ses doctrines, et qu'il n'a pu achever (1), se rendra aisément compte de ce fait. Isidore Geoffroy est de tout point l'élève de Buffon; il croit à la réalité de l'espèce, à la distinction de l'espèce et de la race. Rien dans son livre n'autorise à penser qu'il admît des transmutations analogues à celles dont Lamarck soutenait la réalité, à celles dont il s'agit aujourd'hui. Par cela même, il se trouvait entraîné loin de son père, et il semble que la conviction du savant se soit trouvée chez lui en lutte avec le sentiment profond de piété filiale que nous lui avons tous connu. On dirait qu'il a cherché à les concilier en faisant quelques réserves

(1) *Histoire naturelle générale des règnes organiques.* Le troisième volume de ce livre n'est pas même entièrement terminé, et le programme placé en tête du premier nous apprend que l'auteur avait à peine rempli le tiers du cadre qu'il s'était tracé d'avance.

relatives aux époques des grands phénomènes géologiques; mais de là aux doctrines que nous examinons, il y a bien loin. Isidore Geoffroy admettait la variabilité de l'espèce; nulle part il ne parle de la mutabilité. C'est donc bien à tort, ce me semble, que Darwin a placé son nom parmi ceux des naturalistes qui, de près ou de loin, se sont rattachés à cette idée.

Il en est tout autrement de Bory de Saint-Vincent. A diverses reprises, et surtout dans l'article *Création* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dont il dirigeait la rédaction, celui-ci développa sur plus d'un point la doctrine de Lamarck, et en tira des conséquences qui lui appartiennent en propre. Bory admet la formation spontanée, journalière, d'espèces nouvelles, non, il est vrai, sur nos continens, depuis longtemps peuplés d'animaux et de plantes, mais tout au moins sur les terres considérées par lui comme de formation récente. Il cite comme exemple l'île Mascareigne (Bourbon), qu'il croit assez récemment sortie des mers sous l'influence des forces volcaniques, et qui renfermerait, d'après lui, « plus d'espèces polymorphes que toute la terre ferme de l'ancien monde. » Sur ce sol relativement tout moderne, les espèces ne sont pas encore fixées. La nature, en se hâtant de constituer les types, semble avoir négligé de régulariser les organes accessoires. Dans les continens plus anciennement formés au contraire, le développement des plantes a forcément suivi une marche identique depuis un nombre incalculable de générations. Les végétaux ont ainsi arrêté leurs formes, et ne présentent plus les écarts si fréquens dans les pays nouveaux. Sans être bien explicite, Bory semble faire intervenir ici une donnée nouvelle, l'influence exercée sur la fixation des caractères spécifiques par l'action des ascendans placés eux-mêmes dans des conditions d'existence constantes. Ce serait pour ainsi dire l'habitude exerçant son pouvoir non plus seulement sur les individus, mais sur l'espèce elle-même.

Un botaniste éminent, M. Naudin, est aussi à certains égards le disciple de Lamarck, dont il défend la conception générale sans se dissimuler ce qu'ont de fondé les critiques qu'il s'est attirées; il est aussi un des précurseurs sérieux de Darwin. Selon M. Naudin, la communauté d'organisation dans les êtres qui composent un règne ne peut s'expliquer que par la communauté d'origine. Dans tout autre système, les ressemblances entre espèces, ajoute-t-il, ne sont que des coïncidences fortuites, des effets sans causes. Si au contraire on admet un ancêtre commun, « ces ressemblances sont à la fois la conséquence et la preuve d'une parenté non plus métaphysique, mais réelle... Envisagé à ce point de vue, le règne végétal se présenterait comme un arbre dont les racines, mystérieusement

cachées dans les profondeurs des temps cosmogoniques, auraient donné naissance à un nombre limité de tiges successivement divisées et subdivisées. Ces premières tiges représenteraient les types primordiaux du règne; les dernières ramifications seraient les espèces actuelles (1). » C'est bien, on le voit, l'idée de Lamarck, étendue et précisée.

M. Naudin toutefois se rapproche davantage de Buffon dans la façon dont il comprend les êtres vivans envisagés au point de vue qui nous occupe. Il trouve en eux une certaine plasticité, une aptitude à subir des modifications en rapport avec « la différence des milieux dans lesquels ils se trouvent placés. » Cette flexibilité des formes a pour antagoniste la puissance de l'hérédité; mais celle-ci à son tour a pour contre-poids une seconde force qui la règle et la domine au besoin. Cette force suprême est la *finalité*, « puissance mystérieuse, indéterminée, fatalité pour les uns, pour les autres volonté providentielle, dont l'action incessante sur les êtres vivans détermine à toutes les époques de l'existence d'un monde la forme, le volume et la durée de chacun d'eux en raison de sa destinée dans l'ordre de choses dont il fait partie. » Les espèces naturelles, telles que nous les voyons aujourd'hui, sont la résultante de ces deux forces. Elles sont d'autant plus fixes qu'elles ont derrière elles un plus grand nombre de générations, et qu'elles ont à remplir dans l'organisme général de la nature une fonction plus précise et plus spéciale. Les espèces artificielles que nous appelons races et variétés sont soumises aux mêmes lois en tout ce qui en détermine la formation et la stabilité.

De là même on peut tirer la conséquence que les espèces naturelles et artificielles doivent être le résultat de causes immédiates semblables. Telle est en effet la conclusion de M. Naudin, et là est certainement la conception la plus remarquable et la plus originale de son travail. « Nous ne croyons pas, dit-il, que la nature ait procédé pour former ses espèces d'une autre manière que nous ne procédons nous-mêmes pour créer nos variétés. Disons mieux : c'est son procédé que nous avons transporté dans notre pratique. » Quand, pour satisfaire à un besoin ou à un caprice, nous voulons faire produire à une espèce existante un type secondaire quelconque, nous choisissons les individus qui rappellent même de loin la modification que nous voulons réaliser; nous les marions entre eux, et parmi leurs enfans nous choisissons encore ceux qui se rapprochent le plus de l'espèce d'idéal que nous avons conçu. Ce choix, ce triage, cette *sélection* poursuivie pendant un nombre in-

(1) *Considérations vhilosophiques sur l'espèce et la variété.* (*Revue horticole, 1852.*)

déterminé de générations finit par donner d'une manière plus ou moins complète le résultat cherché. « Telle est, ajoute M. Naudin, la marche suivie par la nature. Comme nous, elle a voulu former des races pour les approprier à ses besoins, et avec un nombre relativement petit de types primordiaux elle a fait naître successivement et à des époques diverses toutes les espèces végétales et animales qui peuplent le globe. »

Ainsi M. Naudin met en regard et assimile entièrement la sélection opérée par l'homme, la sélection artificielle, et la sélection opérée par la nature, la sélection naturelle. Il admet de plus que dans la voie des transformations la nature a dû aller bien plus loin que nous, d'abord à cause de sa puissance illimitée et du temps immense dont elle a disposé, puis à raison des conditions mêmes dans lesquelles elle agissait au début. Elle a pris les types primitifs à l'état naissant, alors que l'être encore jeune possédait toute sa plasticité, et que les formes n'étaient que faiblement enchaînées par la force de l'hérédité. Nous avons au contraire « à lutter contre cette force enracinée et accrue d'âge en âge dans les espèces vivantes par toutes les générations qui nous séparent de leur origine. » Nous la dominons toutefois dans certaines limites, grâce à des moyens tombés aujourd'hui dans la pratique journalière. Quels sont ceux que la nature a mis en œuvre? Ici une indication générale et vague ne suffit pas. Faut-il admettre une nature intelligente, agissant en vue d'un but déterminé et mettant en œuvre une sélection raisonnée comme le font nos éleveurs? Ou bien la sélection naturelle n'est-elle pas plutôt le résultat nécessaire de faits antérieurs? M. Naudin ne nous dit rien à ce sujet. Pour obtenir une réponse, il nous faut adresser ces questions au naturaliste éminent, au penseur remarquable, dont le nom résume aujourd'hui pour l'univers entier tout l'ordre d'idées dont j'ai essayé d'indiquer le développement progressif.

A. DE QUATREFAGES.

GENÈVE

ET

LES GENEVOIS EN 1868

I. *Genève, ses Institutions*, etc., par M. Joël Cherbuliez; 1868. — II. *Genève et les rives du Léman*, par M. Rodolphe Rey; 1868. — *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, 2 vol. in-8°; 1861-1862. — IV. *La Nouvelle Genève*, par le comte Desbassayns de Richemont; 1867. — V. *L'Académie de Genève*, par M. H. J. Amiel; 1859. — VI. *Genève et le Séparatisme*, par M. Joseph Hornung; 1866. — VII. *Pensées genevoises*, par M. François Roget, 2 vol.; 1859.

Genève, depuis vingt ans, a tout à fait changé de caractère. Ce n'est plus la Rome protestante, ni « le grain de musc qui parfume l'Europe, » comme l'appelait Capodistrias. C'est un champ d'expérimentation, c'est une terre libre où les systèmes les plus divers viennent essayer leurs forces. C'est là qu'ont été pour la première fois décrétées ou pour le moins débattues toutes les innovations, toutes les témérités de notre temps, l'abolition de la contrainte par corps, la liberté de plaider sans diplôme d'avocat, la liberté de guérir sans diplôme de médecin, la publicité des instructions criminelles, la séparation de l'église et de l'état. Ces questions et beaucoup d'autres sont à l'épreuve ou à l'étude. C'est à Genève que de simples citoyens, ouvrant une campagne contre la guerre, sont parvenus à convoquer par deux fois des congrès de diplomates pour la neutralisation des blessés. C'est à Genève que la cour de Rome, invoquant la liberté de conscience, qu'elle excommunie chez elle, tâche aujourd'hui d'affranchir tout à fait son église du pouvoir civil. C'est à Genève que, l'an dernier, le premier con-

grès de la paix a proclamé les États-Unis de l'Europe. C'est à Genève enfin que, cette année même, la république sociale, formant un parti politique, a librement formulé ses prétentions. L'audace de ces entreprises ou de ces expériences prouve que nous sommes sur un terrain déblayé; ce n'est plus à la ville de Calvin que nous avons affaire. L'association protestante s'est débandée, assaillie à la fois de dos, de front, de flanc, par le catholicisme, la philosophie et la révolution. C'est ce triple assaut qui sera le sujet et qui marquera les divisions du présent travail. Nous voudrions étudier successivement le mouvement religieux, le mouvement intellectuel et le mouvement social qui ont profondément modifié Genève et les Genevois. Nous pourrons ainsi passer en revue la ville entière et ses habitans, l'église, l'école et la rue, les prêtres, les savans et le peuple.

I.

L'histoire du catholicisme à Genève est encore à faire. On croit communément qu'il fut anéanti du premier coup par la réforme; on a tort. Nous savons que François de Sales vint à Genève, non sans péril, et qu'il eut avec Théodore de Bèze une ou plusieurs conférences dans lesquelles « le gracieux saint, » — c'est un mot de M. Sainte-Beuve, qui raconte l'entrevue, — essaya inutilement de convertir, même de séduire le réformateur. En ce temps-là, des catholiques fervens, malgré la persécution calviniste, s'obstinaient à mourir en criant Jésus-Maria! D'autres allaient prier furtivement dans des villages de Savoie, notamment à Monetier, et portaient des cierges à tous les saints du voisinage. Quelques-uns, plus prudens, faisaient semblant d'être bons protestans et se présentaient même à la cène; mais, au lieu de manger le pain substitué à l'hostie, ils le cachaient dans leur sein. Il est vrai que ce reste de catholicisme avait à peu près disparu à la fin du XVIe siècle; toutefois Genève était sur ses gardes, sans cesse armée contre l'ennemi. Un édit de 1609 menaçait les apostats du bannissement, défendait aux bannis de rentrer sous peine de mort. Quand l'évêque d'Annecy vint faire une visite pastorale au Grand-Saconnex, à une lieue de Genève, le clergé calviniste recommanda aux Genevois de ne point aller se promener de ce côté-là; une amende de 10 écus fut infligée aux promeneurs. Cependant les Genevois n'écoutaient pas toujours les conseils de leurs ministres. L'évêque comptait parmi eux sinon des partisans, au moins des amis. François de Sales avait habilement entouré le territoire genevois de maisons religieuses, de couvens de capucins et aussi de jésuites; ces capu-

cins passaient la frontière sous un déguisement, et entraient dans la ville; l'un d'eux s'établit comme ouvrier chez un cordonnier. Ces visiteurs n'étaient point mal reçus; il y avait des autels cachés dans telle maison peu en vue. Les Genevois fabriquaient pour « les idolâtres » toute sorte d'ustensiles d'église, tels que cierges, bannières, missels, médailles, chapelets, crucifix. Ces petites industries furent prohibées.

Cependant l'introduction clandestine de quelque froc ou de quelque soutane dans la citadelle de Calvin ne pouvait suffire à l'ambition de Rome. — « Prenez garde à vous, écrivait aux rois de France et d'Espagne un pape du XVIe siècle, Genève est un foyer de révolutions. Si vous voulez être tranquilles, éteignez son gouvernement. » Le Vatican avait ordonné des prières publiques pour l'anéantissement de la Rome protestante, et promis la couronne royale au duc de Savoie, s'il parvenait à détruire ce séminaire de damnés. On connaît l'affaire de l'escalade (1602), cet assaut de nuit repoussé par les Genevois réveillés en sursaut; tous les Savoyards enrôlés pour ce coup de main avaient communié et portaient des amulettes. La violence ayant échoué, Louis XIV essaya d'un autre moyen pour rétablir le catholicisme à Genève. Il installa en 1679 un résident français dans la petite république. Ce résident eut besoin d'une chapelle pour faire ses dévotions; cette chapelle fut ouverte au public et hantée, non sans ostentation, par une foule d'étrangers. Toutes les prohibitions amènent les mêmes contrebandes : la légation de Prusse à Rome entretient de même en hiver une chapelle où se pressent les étrangers et aussi les zouaves du pape. Les Romains n'en sont pas révoltés; mais les Genevois, il y a deux siècles, étaient plus croyans et par suite moins endurans que les Romains. Il y eut devant l'habitation du résident des attroupemens, des tumultes, un coup de feu partit. Le résident tint bon, il avait derrière lui Louis XIV. La révocation de l'édit de Nantes envoya des renforts à la petite république; l'association protestante se retrempa, se rajeunit, jeta son lest, la lourde scolastique de Calvin, et au siècle suivant elle put défier les tempêtes. En 1759, il n'y avait à Genève, disent les actes du consistoire, que 227 catholiques, y compris « la maison de M. de Voltaire et ses gens, faisant 13 catholiques romains. »

L'auxiliaire le plus puissant et le plus inattendu de l'église romaine fut la révolution. Aux grands mouvemens et aux grands changemens, les minorités opprimées gagnent toujours quelque chose. Genève fut alors, comme elle a toujours été, la ville du refuge; elle accueillit des prêtres persécutés, qui aussitôt, comme font trop souvent les réfugiés, combattirent chez elle et contre elle.

Des chapelles s'ouvrirent clandestinement, malgré la population révoltée. Enfin l'occupation française rétablit officiellement le culte aboli, auquel une église, celle de Saint-Germain, fut restituée par ordre : c'était la première que les réformés eussent enlevée à Rome au XVIe siècle. Bonaparte donna de l'argent pour réparer et décorer ce monument. Cette victoire fut obtenue par la fougue et la persévérance d'un prêtre savoyard nommé Vuarin, dont deux abbés, M. Fleury et M. Martin, ont écrit naïvement la biographie en deux gros volumes trop peu lus. Vuarin était taillé pour la guerre et pour l'empire; Lamennais, son ami, qui fit avec lui le voyage de Rome, l'appelait un admirable homme de combat. Fils de paysan, né dans un petit village, à Collonges-Archamp, au pied du Salève, il se voua dès l'enfance à mener durement les âmes. Un jour qu'il rudoyait ses moutons, son père lui dit : « Quand tu seras prêtre, maltraiteras-tu ainsi ton troupeau? » Il répondit : « Tranquillisez-vous, je saurai conduire les hommes. » Pendant la révolution, il mena une vie d'aventurier au profit de la sainte cause. Il courait sous mille déguisemens par monts et vaux pour dire la messe aux campagnards en dépit des prohibitions. Dénoncé, épié, il échappait à toutes les surveillances. Un jour des gendarmes étaient à ses trousses; ils l'atteignirent dans une auberge. Vuarin, averti, aborda les gendarmes. « Citoyen, dit-il à l'un deux, fais-moi le plaisir de tenir la bride de mon cheval, il est méchant comme un diable. » Le gendarme tint la bride, et Vuarin, sautant en selle, partit comme un trait. Quand plus tard, après une longue campagne, il eut fait donner aux catholiques de Genève, c'est-à-dire aux autorités et à la garnison françaises, l'église de Saint-Germain, il ne put être sur-le-champ curé de cette église; les Genevois, qui le connaissaient, ne voulaient pas de lui. Le premier curé fut l'abbé Lacoste, homme doux et craintif, mal fait pour résister à l'émeute, qui venait l'assaillir jusqu'au pied de l'autel. Vuarin n'obtint la place que plus tard, et non sans peine; il fallut pour la lui donner un décret de Napoléon. Lorsqu'il reçut ce décret, il était en Savoie; il partit aussitôt pour son poste, disant à un ami : « Quand on est nommé curé à Genève, on y va, on y reste et on y meurt. »

Dès lors sa vie ne fut plus qu'une longue lutte contre les protestans. Ce n'était pas sur eux, sur leurs consciences, qu'il voulait agir; il l'essaya peut-être, mais n'y réussit point; il n'opéra qu'une seule conversion dans la société génevoise. Vuarin fit peu ou point de propagande. Son affaire était d'avoir une église, un cimetière, des écoles, et d'avoir tout cela dans Genève, malgré les Genevois. Il introduisit dans sa paroisse des sœurs de charité, des frères de la doctrine chrétienne. Ce dernier acte, accompli en tapinois, sou-

leva des tempêtes; les magistrats durent sévir, ils firent fermer l'école et sceller la porte. Vuarin ne se tint pas pour battu. Il respecta les sceaux de Genève, mais il enfonça la muraille à côté de la porte condamnée; les frères et les écoliers rentrèrent par la brèche. Pourquoi cette petite guerre qui dura quarante ans, puisque les Genevois s'obstinaient à rester calvinistes? Où Vuarin trouva-t-il un troupeau? Chez les étrangers, les Français, les Savoyards. C'est sur les étrangers qu'il s'appuya, comme avait fait Calvin, comme devait faire M. Fazy, comme font aujourd'hui les socialistes de Genève. C'est par l'occupation étrangère qu'il était devenu curé de Saint-Germain, c'est par l'ingérence étrangère qu'il put garder son église. Dès les premiers jours de 1814, des députés genevois s'étaient rendus à Bâle, quartier-général des puissances coalisées, pour solliciter en faveur de leur patrie l'appui des souverains. Ces députés trouvèrent à Bâle le curé Vuarin, qui, bien qu'élu par Napoléon, venait soutenir auprès des mêmes souverains les intérêts de sa paroisse. Il s'était glissé jusque-là dans le traîneau d'un prêtre russe. Il fut le protégé du prince de Metternich comme il avait été le protégé de Mme Mère. Il eut plus tard une correspondance avec le tsar Alexandre, qui lui envoya de l'argent pour les sœurs de charité. Il avait des amis partout; les Noailles, les Montmorency, Chateaubriand, Frayssinous, Barante, lui écrivaient; J. de Maistre et Lamennais lui adressaient lettres sur lettres. Il faisait tout ce qu'il voulait à la cour de Munich. A chaque instant, il s'échappait de Genève avec un passeport visé pour toutes les villes de l'Europe, et l'on ne savait plus où le trouver. On perdait bientôt sa trace. Il passait par Berne pour aller à Turin; on le croyait à Paris, il était à Rome. Le comte de Maistre disait de lui : « C'est un inconcevable personnage en activité, en zèle et en persévérance. Quand je le vois agir, il me donne l'idée des succès apostoliques. » Il disait encore, écrivant à l'abbé Vuarin : « C'est en vrai général, mon cher ami, que vous conduisez vos opérations; vous avez vos avant-postes, vos espions, vos auxiliaires, Rome, Vienne, Turin et votre chère Bavière; vous mettez tout en œuvre pour assurer votre bonne cause. » En effet, l'abbé mettait tout en œuvre, sans s'inquiéter des moyens. Un soir, à Genève, en sortant d'un salon, il prit par mégarde dans l'antichambre un manteau qui n'était pas le sien, et trouva dans les poches un paquet de papiers; il y jeta les yeux en rentrant à la cure, « et voilà qu'à travers les lignes son nom, fortuitement entrevu, vint piquer sa curiosité. Lirait-il? ne lirait-il pas? Il lut. » Ce sont les deux abbés ses biographes qui racontent l'anecdocte en ces termes. Ce paquet de papiers était un mémoire contre Vuarin. On l'attaquait parfois, il ripostait toujours

et prenait souvent l'offensive dans de rudes brochures écrites de verve, un peu grossièrement, et pour la plupart anonymes ou pseudonymes; plusieurs abbés des pays voisins lui prêtaient volontiers leurs noms. Un jour une de ces brochures, un peu trop virulente, fut saisie par l'autorité, qui confisqua jusqu'aux feuilles maculées des épreuves. Quand l'imprimeur porta sa note au bouillant abbé : « Allez demander votre argent aux magistrats, répondit Vuarin; qui casse les verres les paie. » Tel était l'homme; il ne méritait pas l'oubli dans lequel il est tombé. Son histoire est celle du catholicisme à Genève dans les quarante-trois premières années de ce siècle. Ce fut lui qui le premier, en 1836, lança ses paroissiens dans la politique. Il refusa plusieurs évêchés pour rester dans sa cure, sous les armes, et vécut ainsi de longues années, détesté à Genève, mais adoré ailleurs et au loin. Ce fils de paysan connaissait tous les rois et reçut des brefs de trois papes. Dans ses derniers jours, frappé d'apoplexie, il eut peur du diable; mais il finit par se rassurer et mourut bien. Avant lui, c'est à peine si une soutane, de loin en loin, osait se montrer à Genève. A ses funérailles figurèrent des milliers de catholiques, deux cents prêtres, deux évêques, et la cité de Calvin, parfaitement tranquille, laissa passer le convoi.

Cependant, malgré ce résultat obtenu par l'adoucissement des mœurs, le catholicisme n'avait pas encore fait de grands progrès à Genève. L'abbé Vuarin avait eu affaire à forte partie; les Genevois, de tout temps menacés et forcés de se défendre, ont l'esprit défiant et l'œil ouvert. Ils opposaient la force à la force, la diplomatie à la diplomatie. Le belliqueux abbé fut battu par eux dans deux campagnes importantes, celle qui aboutit à l'agrandissement du territoire genevois et celle qui amena l'annexion de Genève au diocèse de Lausanne. Cet agrandissement de territoire avait été réclamé par les Bernois comme condition de l'entrée de Genève dans la confédération helvétique. La petite ville, serrée de trop près par les Français et les Savoyards, avait besoin de les écarter un peu pour dormir en paix; mais les Genevois n'étaient pas tous contens d'agrandir ainsi leur république : les communes qu'on leur offrait ou qu'on réclamait pour eux étaient soumises au rite romain. « Messieurs de Genève, dit à ce sujet Talleyrand, ont désenclavé leur territoire, mais ils ont enclavé leur religion. » Comme un de ces « messieurs » disait à ce diplomate : « Eh bien! vous nous avez donné les catholiques! » le diplomate repartit : « Ou nous vous avons donnés à eux! » L'abbé Vuarin était opposé à ces annexions; il craignait pour les communes réunies la prépotence et la propagande protestantes. De plus il était bon Savoyard, et ne voulait pas que son village de Collonges-Archamp devînt genevois; mais,

malgré ses bons rapports avec le prince de Metternich, il ne put empêcher l'agrandissement du nouveau canton; seulement Collonges-Archamp resta savoyard.

Une convention spéciale, le traité de Turin, protégeant ces communes réunies, stipula que la religion catholique y devait être maintenue telle qu'elle était au moment de la cession, que rien n'y pouvait être changé ni dans la circonscription des paroisses ni dans le nombre des prêtres qui les desservaient, que les maîtres d'école et les officiers municipaux y devaient être catholiques au moins pour les deux tiers, qu'aucun temple protestant n'y pouvait être établi, sauf dans la ville de Carouge, que les frais du culte et l'entretien des prêtres seraient à la charge de l'état, que l'église de Saint-Germain à Genève serait conservée, « le curé logé et doté convenablement, » qu'enfin les habitans du territoire cédé auraient les mêmes droits politiques et civils que les autres Genevois, « sauf la réserve des droits de propriété, de cité et de commune. » Telles furent les principales conditions de ce traité, qui devint et qui était encore il y a trois mois, malgré beaucoup d'infractions, la base légale du catholicisme à Genève. Il semble que ces concessions eussent dû satisfaire les catholiques; il n'en fut rien. Il leur déplaisait que le tiers des magistrats municipaux pût être protestant, qu'un temple réformé fût autorisé à Carouge, que rien ne fût stipulé dans le traité contre le divorce et le mariage civil, que toute ingérence des magistrats dans les affaires de religion ne fût pas expressément prohibée, enfin et surtout qu'on eût réservé certains droits de propriété, de cité et de commune, réserve en apparence insignifiante, mais qui constituait une sorte de majorat en faveur des anciens Genevois. Ceux-ci en effet gardaient pour eux seuls les biens de l'hôpital et de la Société économique, institutions d'utilité publique et de bienfaisance que l'occupation française avait respectées, les regardant comme le patrimoine inaliénable des citoyens. Il y eut donc dans le canton agrandi des frères aînés et des frères cadets, étrange inégalité qui ne devait cesser qu'au mois d'août 1868; mais l'article des traités qui affligea le plus l'abbé Vuarin fut celui-ci : « les communes catholiques et la paroisse de Genève continuent à faire partie du diocèse qui régira les provinces du Chablais et du Faucigny, sauf qu'il en soit réglé autrement par l'autorité du saint-siége. » Cette dernière phrase paraissait jetée là respectueusement pour reconnaître le pouvoir du pape; mais elle permettait de révoquer l'article auquel l'abbé tenait le plus. En restant soumis à un évêque savoyard, il n'aurait eu de compte à rendre à aucune autorité suisse, et il se fût abrité sous l'égide du roi de Sardaigne. Le petit monde catholique eût pu former dans le canton une sorte

d'état dans l'état, une Savoie genevoise soutenue par Turin et gouvernée par Rome. Aussi « les messieurs de Genève, » gens avisés et fins joueurs, eurent-ils bientôt l'idée de trancher ce dernier lien qui attachait leur nouveau canton aux états sardes et d'agréger les paroisses du canton au diocèse de Lausanne et de Fribourg. L'abbé Vuarin, qui avait sa police, fut bientôt informé de cette entreprise, et remua terre et cieux pour la déjouer. Il fit à cet effet dès 1815 un voyage à Gênes, puis sept courses à Lucerne, où résidait le nonce, plusieurs à Chambéry, une à Sion : il mit en jeu des évêques, des cardinaux, deux rois, celui de Sardaigne et celui de Bavière; mais Genève avait pour elle l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et son représentant à Rome, le fameux Niebuhr, très influent, quoique protestant. Rien de plus curieux que l'histoire de ces négociations : l'Europe entière agissait au Vatican pour ou contre Genève à propos d'un évêché. Cette petite ville avec ses petites affaires mettait depuis 1815 toutes les chancelleries en émoi; un diplomate dépité s'écriait : « C'est donc la sixième partie du monde! » Enfin l'abbé Vuarin fut battu à la fin de 1819; il dut obéir à l'évêque de Lausanne, qui reçut plus tard l'autorisation d'ajouter à son titre celui d'évêque de Genève, mais seulement pour l'honneur, sans extension de droits ni augmentation d'appointemens. L'évêque de Lausanne était un homme doux et conciliant dont on s'empara par des caresses. Il fit beaucoup de concessions aux Genevois; leur gouvernement prit l'habitude d'intervenir dans la nomination et l'installation des curés, et exigea d'eux un serment; les mandemens de l'évêque furent publiés et transmis par l'autorité civile. On peut se figurer le désespoir de l'abbé Vuarin. « Le pape, mon cher abbé, lui écrivait Joseph de Maistre pour le consoler, est conduit aujourd'hui comme il l'était hier, et quelquefois, même en faiblissant, il nous conduit à de grands résultats qu'il ignore lui-même... Rome va son train, et avance en reculant. »

Le clergé catholique de Genève avait tort de se plaindre; les communes annexées malgré ses efforts lui donnèrent ce qui lui manquait absolument, un troupeau. Les 16,000 nouveaux citoyens du canton étaient presque tous catholiques. Quant aux Genevois, ils ne furent pas si méchans qu'on le croit pour leurs frères cadets. Ils dépensèrent de l'argent pour loger les curés et augmenter leurs traitemens, pour réparer les églises, pour conserver et doter le collége de Carouge. Ce fut ainsi que peu à peu la concorde ou du moins la paix finit par s'établir entre les citoyens des deux cultes. Il y avait sans doute de part et d'autre assez d'animation dans les débats religieux. Quand des protestans voulaient aller prêcher dans quelque commune catholique, cela ne se passait pas sans coups; mais ces

batailles ne se renouvelaient pas trop souvent. Malgré le bouillant abbé, souvent même contre lui, l'évêque et le pouvoir s'entendaient presque toujours à merveille. Le jubilé de la réformation, grande fête séculaire qui fut célébrée en 1835 à Genève en mémoire de la révolution religieuse de 1535, fit bien quelque peine au clergé romain; mais il n'y eut que des larmes versées. Plus tard, l'*Union protestante*, association de calvinistes peu aimables, risqua bien de tout gâter par son système d'exclusion : elle faisait de la propagande en employant de préférence des domestiques, des ouvriers ou des fournisseurs de sa communion, elle risquait de produire à peu près autant d'hypocrites que de convertis; mais cela n'agita point la ville remuante. Les esprits étaient ailleurs; ce qui les passionnait alors, c'était le besoin d'un conseil municipal dans la ville et le désir de voir des visages nouveaux à la tête des affaires. Les luttes politiques de Genève entre 1841 et 1846 ont été racontées ici même avec une passion contenue (1). Nous y reviendrons plus tard. Rappelons seulement que la chute du gouvernement conservateur en 1846 vint surtout de sa complaisance pour le *Sonderbund*. Les hommes du pouvoir, gens tranquilles et un peu renfermés, ne se doutaient point des haines soulevées contre les jésuites. Très protestans au fond et beaucoup plus que les radicaux, ils soutenaient sans doute à contre-cœur cette compagnie, ou du moins l'association de cantons catholiques armés pour la défendre; mais il y avait dans ce débat une grave question de souveraineté cantonale, il y avait d'anciens droits contestés par des prétentions nouvelles, il y avait des agressions de corps-francs composés de patriotes avancés. Les conservateurs hésitaient donc, ignorant les colères et les forces hostiles. Ils furent violemment renversés; mais les catholiques ne leur surent point gré de cette chute. M. James Fazy monta au pouvoir, et au bout de peu de temps eut pour lui presque tout le troupeau de feu Vuarin. Le chef des voltairiens, élevé au premier rang par un cri de guerre contre les catholiques, sut attirer les catholiques dans son parti. La politique, dit Macaulay, est tout le contraire de la logique, c'est la science ou l'art des transactions. Les catholiques du canton n'étaient pas seulement un groupe de croyans qui admettait certains dogmes ou certains rites, c'était une famille étrangère admise depuis 1816 au foyer genevois, famille un peu dépendante ou du moins subalterne, composée de paysans et de villageois pour la plupart laboureurs, ouvriers ou domestiques. Ils avaient donc tout à gagner à la dé-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1851, *la Suisse sous le gouvernement des radicaux*, par M. Joël Cherbuliez.

mocratie; le suffrage universel attribuait au serviteur le poids du maître, et à l'illettré la compétence du savant.

D'autre part, M. Fazy n'était pas plus protestant que catholique, et pouvait conserver dans les débats religieux la plus impartiale indifférence. Sa profession de foi, qu'il fit un jour au grand-conseil, se résumait en ces termes : « je ne dis pas que je crois ou que je nie; je dis que je ne sais pas. » Ce n'est pas tout, l'église catholique n'avait rien à perdre au changement, son intégrité ne pouvait être entamée, tandis que l'église protestante fut amoindrie comme puissance : les membres du consistoire et les pasteurs furent soumis à l'élection populaire. Cessant d'être les dépositaires et les interprètes des dogmes anciens, ils devinrent de simples représentans du peuple religieux, des députés élus pour soutenir publiquement les croyances courantes. M. Fazy d'ailleurs fut, on le sait, un intrépide destructeur : les « gens du haut » renversés, les murs de la ville abattus, l'académie mutilée par des destitutions, tous ces coups et beaucoup d'autres frappèrent la vieille Genève, dont Rome depuis trois siècles réclamait l'anéantissement. Après la démolition des remparts, les étrangers entrèrent, et obtinrent sans peine pour un peu d'argent le titre de citoyens; cette immigration accrut à vue d'œil la population catholique. Au reste, en s'alliant, catholiques et radicaux se trompaient un peu les uns les autres. « Assurément, disait en 1849 l'évêque de Lausanne, je ne puis approuver M. Fazy; mais il fait si bien nos affaires en renversant toutes les institutions protestantes qu'on aurait tort de voter contre lui. Il faut le garder encore trois ou quatre ans pour qu'il achève son œuvre. » L'évêque voyait juste; les catholiques suivirent ses conseils et n'eurent point à s'en repentir. Ils arrivèrent à gouverner Genève non par le nombre, encore moins par l'intelligence, mais par les avantages de leur situation. Indifférens aux questions politiques, ils se trouvaient placés entre les conservateurs et les radicaux, qui étaient à peu près d'égale force, comme l'appoint nécessaire pour parfaire une majorité. Ils pouvaient donc se donner aux plus offrans sans fausse honte, puisqu'il s'agissait d'intérêts religieux; or les plus offrans ne pouvaient être les conservateurs, qui regrettaient la vieille Genève. Rome envahissante vota donc fidèlement et votait hier encore pour M. Fazy. Cet homme d'état « passionné en politique était sans passion en religion; » il aimait le Dieu des bonnes gens, celui qu'on adore le verre en main, et voulait qu'on pût aller même à la messe. Il tança un jour assez vertement les hommes de son parti, ses collègues au pouvoir, qui s'étaient montrés peu courtois envers l'évêque de Lausanne. Il résulta de tout cela un extraordinaire développement du catholicisme. En 1857, l'église de Notre-Dame fut

inaugurée par un discours triomphal d'un citoyen genevois, l'abbé Mermillod, qui entrait en scène; cet édifice, construit sur un terrain concédé gratuitement par l'état, fut appelé « la cathédrale-citadelle, le temple de la liberté. » Élevé à quelques pas de la gare du chemin de fer, il attire le premier coup d'œil des arrivans, et commande la nouvelle ville, celle qui développe sur la rive droite du Rhône, à côté du faubourg plébéien de Saint-Gervais, ses quais somptueux, ses larges rues bordées d'hôtels et peuplées d'étrangers; il s'y ouvrait même une maison de jeu. C'est la Genève radicale et catholique opposée de toutes manières à l'ancienne ville, qui étage sur la rive gauche du fleuve un entassement de hautes maisons coupé de ruelles sombres et dominé par les deux tours de Saint-Pierre, le temple protestant. Enfin, l'immigration amenant chaque jour de nouveaux renforts, le dernier recensement décennal donna des chiffres imprévus qui ont suscité bien des inquiétudes. En 1850, le canton de Genève comptait 34,212 protestans et 29,764 catholiques. En 1860, les catholiques étaient 42,099 et les protestans 40,069.

Dès lors Rome ne connut plus d'obstacles; elle voulut séparer Genève du diocèse de Lausanne et ériger en évêché la cité de Calvin. C'eût été sans doute une gloire pour le pontificat de Pie IX de rétablir ainsi d'autorité le siége de François de Sales; mais l'entreprise n'était pas facile. L'abbé Vuarin, qui l'avait tentée deux fois, et qui, pour la faire réussir, s'était rendu à Rome, n'avait pu la mener à bonne fin. C'est que l'église catholique de Genève n'est point libre comme celle d'Angleterre; elle dépend de l'état, qui l'a reconnue et qui l'entretient. Quand elle se détacha malgré Vuarin du diocèse de Chambéry pour être annexée à celui de Lausanne, ce fut à la demande du gouvernement genevois traitant avec le saint-siége, et quand l'évêque de Lausanne obtint le droit d'ajouter à son titre le nom de la nouvelle paroisse, nous l'avons déjà dit, ce fut seulement pour l'honneur. Il était donc malaisé de déchirer une convention provoquée et consentie à Genève par le pouvoir civil. D'un autre côté, il était assez tentant pour le pouvoir spirituel de s'attribuer un nouveau droit et d'essayer sa force en pays libre, sur un terrain neutre où l'on peut tout dire et tout faire impunément. On agit donc en tapinois, sans précipitation, sans fanfares; l'abbé Mermillod, citoyen et curé de Genève, était un orateur élégant et un homme d'esprit; on le fit évêque d'Hébron *in partibus infidelium*. Hébron est l'ancien nom d'une petite ville de Palestine; ce titre n'avait rien d'inquiétant. M. Marilley, l'évêque reconnu de Lausanne et de Genève, fut chargé d'annoncer la nouvelle au conseil d'état. Il déclara que cette nomination ne changeait rien à l'or-

ganisation de l'église, et que le nouvel évêque ne serait que son vicaire-général. Le conseil d'état ne fit pas d'objection, ne voulant pas montrer d'humeur pour une simple affaire de titres. Ce succès encouragea la cour de Rome, et quelque temps après M. Marilley, dans une seconde lettre au conseil d'état, annonça qu'il voulait se décharger d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, et qu'à cet effet, dégageant sa responsabilité personnelle, il déléguait de pleins pouvoirs sur l'église de Genève au nouvel évêque d'Hébron. Le conseil d'état vit le piége, et refusa son consentement en termes très nets. Il déclara qu'il ne voulait rien innover, que les paroisses du canton étaient assujetties à perpétuité par le bref du pape et l'acquiescement du pouvoir civil à l'évêque de Lausanne, et que l'abbé Mermillod ne pouvait être reconnu que comme le vicaire-général de ce prélat. M. Marilley se débattit tant qu'il put, ne sachant que répondre, gêné par des ordres supérienrs qu'il n'avait point inspirés, qu'il avait probablement combattus, et forcé de plaider une cause qu'il devait trouver mauvaise. Il tâcha d'alléguer les rapports directs qui s'étaient établis entre la cour de Rome et l'évêque d'Hébron; mais ces rapports ne regardaient en rien le gouvernement de Genève, qui, à la fin de cette longue correspondance, commencée en décembre 1864 et continuée jusqu'en novembre 1865, fit cette déclaration formelle : « le conseil d'état est censé et doit ignorer la mission et les instructions que le curé de Genève peut avoir reçues de Rome; il ne doit et ne veut connaître que les instructions que cet ecclésiastique reçoit de son supérieur sous la responsabilité de ce dernier. » Les choses en sont là. L'attitude et la conduite du gouvernement ont été approuvées tout récemment (septembre 1868), après une discussion assez vive et malgré une protestation du clergé catholique, par les membres du grand-conseil. L'évêché d'Hébron ne sera pas de longtemps l'évêché de Genève.

Il restait une dernière barrière entre les anciens et les nouveaux Genevois, c'étaient les institutions de charité. Les biens de l'hôpital de Genève appartenaient encore, il y a quelques mois, aux descendans des vieux Genevois. Pour faire disparaître cette dernière trace d'inégalité, il a fallu de longs débats, de patiens efforts, deux plébiscites; mais enfin la victoire vient de prononcer (août 1868). Anciens citoyens et nouveaux annexés ont droit aux mêmes secours. L'hôpital de Genève est remplacé par un hospice général. Ce grand acte sera l'honneur du parti indépendant, qui gouverne depuis 1865; le traité de Turin est aboli de fait, sinon de droit, les communes réunies n'ont plus besoin d'être protégées. Le premier article de la nouvelle loi constitutionnelle porte que « le peuple genevois renonce

à toute distinction de territoire et à toute inégalité de droits qui pourrait résulter des traités ou d'une différence d'origine entre les citoyens du canton. » Les frères ennemis seront désormais traités comme frères jumeaux; c'est ainsi que l'église romaine a gagné quelque chose à toutes les révolutions de Genève. L'occupation française lui a donné une existence officielle, les traités de 1815 lui ont procuré un troupeau, le régime radical lui a valu une puissance politique, le régime indépendant a détruit les derniers priviléges des anciens réformés. Malgré tous ces succès, Rome n'a pas repris Genève. L'ultramontanisme n'a pu entrer dans ce pays républicain qu'en bonnet rouge et la soutane retroussée. M. l'évêque d'Hébron lui-même passe pour libéral, et l'est peut-être; en tout cas, il n'a jamais ouvertement attaqué la civilisation. Il écrit des mandemens où il tâche de se prouver que l'église n'est point en désaccord avec le siècle. Rien de plus ingénieux que sa défense du *Syllabus*. Ne pouvant à Genève attaquer la liberté des cultes, à tout moment invoquée en faveur de son troupeau, il affirme que cette liberté, *malgré l'erreur de son principe*, peut être pratiquement un progrès relatif et même désirable. Pie IX la voudrait voir consacrée en Russie et la permet à Rome, où il tolère des juifs et même des protestans. Le pontife-roi est donc conduit par son double caractère à se désobéir. Il aurait le droit de s'excommunier; s'il n'en fait rien, c'est pure tolérance. Tels sont les argumens irrévérencieux que le catholicisme genevois, c'est-à-dire républicain et démocratique, est forcé d'invoquer. Tel jeune chef avoué du parti ultramontain affiche les opinions les plus radicales; il désavoue l'encyclique, et n'est ultramontain que de nom. De là cet aveu significatif d'un prêtre qui voyait clair. « A supposer que nous prenions Genève, disait-il, le siége nous aura coûté 20,000 âmes. » L'unique moyen de conquête en effet dans ce pays du suffrage universel, c'est l'immigration : il faut une foule de voix à opposer aux voix protestantes; mais, à peine entrés dans la ville libre, les papistes, quittant l'église, deviennent esprits forts. Ajoutons que l'immigration, moyen déjà coûteux, ne suffit pas pour faire des électeurs; il faut que les nouveau-venus deviennent citoyens, ce qui grossit les frais de propagande : aussi la plupart d'entre eux restent-ils étrangers, ce qui fait que la majorité catholique dont nous parlions plus haut est une majorité d'habitans, non de citoyens ni d'électeurs. En 1860, il y avait à Genève 28,700 étrangers appartenant pour la plupart au culte romain. Les étrangers déduits, il ne resterait à M. l'évêque d'Hébron qu'un tiers de la population genevoise, et dans ce tiers les notabilités se comptent, il n'y en a pas vingt. Ces paroissiens d'ailleurs ne vont pas tous à l'église, il y a parmi eux beaucoup de voltairiens. L'an der-

nier, au congrès de la paix, quand une fraction de catholiques crut devoir protester contre le discours anti-papiste de Garibaldi, il y eut une contre-protestation de catholiques également qui trouvaient ce discours très convenable. Quand plus récemment les frères de la doctrine chrétienne voulurent ouvrir une école à Carouge, ce ne furent pas les hérétiques, ce furent les catholiques de l'endroit qui, par une démonstration tumultueuse, empêchèrent cette installation. Dernièrement encore, dans la discussion du grand-conseil sur l'évêché de Genève et l'épiscopat de M. Mermillod, ce fut un député catholique qui s'opposa le plus vivement, par les plus fortes raisons, aux prétentions de Rome. De réduction en réduction, nous arrivons à des chiffres minimes; le diocèse d'Hébron ne réunit plus qu'un très petit nombre de croyans. Ces croyans, l'autre jour, ont voulu se compter; ils se sont présentés avec un programme et une liste de candidats pour le grand-conseil aux élections du 15 novembre 1868. Il était déjà imprudent d'introduire les questions confessionnelles dans les débats politiques; mais l'imprudence fut aggravée par la publication d'un *factum* impertinent qui était une sorte de cri de guerre jeté contre Genève au lendemain de la loi sur l'hospice général. Il en résulta des scènes déplorables dans le collége de la rive gauche, où triomphent d'ordinaire les radicaux. Les ultramontains, brusquement accueillis, furent chassés de la salle des élections, leurs tables renversées, leurs listes déchirées; quelques-uns d'entre eux reçurent d'assez mauvais coups. Ce fut une bataille d'un nouveau genre, non plus entre indépendans et radicaux, mais entre catholiques et catholiques, entre ceux qui votaient « pour la cure » et ceux qui ne voulaient pas des ignorantins. Ces tumultes n'ont réussi qu'à fortifier le parti indépendant, qui a fait passer quelques-uns de ses candidats au collége de la rive gauche. Quant à l'évêché d'Hébron, cette maladroite équipée a prouvé sa faiblesse; chez les 42,000 fidèles qu'il se vantait de gouverner dans le canton et parmi les 15,000 électeurs de la république, il n'a pu trouver que 1,200 partisans. La cause de l'ultramontanisme est perdue.

II.

Nous quittons l'église et nous entrons à l'école, où va nous conduire un guide instruit et curieux, M. le professeur Amiel. Il nous rappelle d'abord les services rendus par le protestantisme aux saines et fortes études. Calvin ouvrit des classes de filles et de garçons, fonda le collége, où dès lors on vit des enfans de tous les quartiers réunis sur les mêmes bancs; les fils d'ouvriers lisaient en latin les harangues de Cicéron, et l'atelier n'y perdait rien lors-

que ces enfans devenaient des hommes. Calvin fonda aussi l'académie, qui « devait donner à la patrie genevoise de bons serviteurs, des ministres éclairés et une influence au dehors. » Il s'établit une sorte de hiérarchie universitaire : les maîtres commençaient par enseigner au collége, et passaient ensuite à l'académie, où, de chaire en chaire, ils s'élevaient à celle de dogmatique; c'était le sommet. Fort estimés, quoique peu payés (quand la république avait besoin d'argent, on leur retirait leurs honoraires), les professeurs étaient appelés aux plus hautes fonctions. Aussi vit-on dès lors installés dans ces chaires presque tous les hommes éminens du pays. Il y eut des dynasties de savans; M. Amiel a compté parmi les professeurs de l'académie 6 Turrettini, 5 Pictet, 4 Tronchin, autant de Cramer, plusieurs Leclerc, plusieurs Mallet, et parmi les étudians tous les Genevois qui ont fait parler d'eux, sans compter les étrangers illustres, Agrippa d'Aubigné, Bayle, Jacobi, M. Guizot. Au commencement, cette institution ne fut guère qu'une école de théologie; mais elle devait se développer et se modifier avec le temps. Une lutte ne tarda point à éclater entre l'esprit clérical, qui s'adoucit par degrés, et l'esprit laïque. On avait d'abord exigé des étudians, avant de les admettre à suivre les cours, la confession de foi la plus stricte; mais cette obligation cessa dès 1576 sur l'excellent motif « qu'il n'était pas raisonnable de presser ainsi une jeune conscience en lui faisant signer ce qu'elle n'entendait pas. » L'église elle-même, cédant peu à peu, finit par abolir toute confession de foi; le Christ aux bras étroits que n'aimait pas Bossuet ne pouvait régner éternellement à Genève. Cependant l'esprit laïque ne devait triompher qu'à la longue malgré le talent et le mérite de ses premiers représentans, les deux Budé, Scaliger, Casaubon, Henri Estienne, plus tard Jean Leclerc. Ces hommes éminens, poussés à Genève par les persécutions catholiques, en furent exclus par les résistances calvinistes. Casaubon, il est vrai, « le phénix des beaux esprits, » garda quatorze ans sa chaire; mais Scaliger ne fit que passer, et Jean Leclerc dut émigrer en Hollande, où il fonda un foyer de libre pensée et de publicité militante. La théologie régnait encore en souveraine à Genève; ceux qui avaient quelque velléité d'émancipation devaient reculer ou partir. « Les Genevois ont déclaré une bonne fois et pour jamais, avait répondu Théodore de Bèze à Ramus, qui offrait à Genève ses services, que ni en logique, ni en aucune autre branche du savoir, on ne s'écarterait des sentimens d'Aristote. » Notons ce mot « pour jamais; » les hommes de foi disposent toujours de l'avenir.

La prédiction de Théodore de Bèze se trouva fausse au bout d'un siècle. Le cartésien Jean-Robert Chouet, appelé de Saumur à Ge-

nève, y vint avec une foule d'étudians, et transforma l'unique chaire de philosophie en chaire de sciences naturelles. Aussitôt la Genève intelligente s'éveilla en sursaut avec des aptitudes et des curiosités ignorées jusqu'alors; elle fut comme révélée à elle-même, des essaims de naturalistes apparurent aussitôt. Ainsi commença le beau mouvement scientifique qui devait illustrer Genève au siècle suivant, ainsi s'ouvrit l'école d'où sortirent bientôt Mallet, Tissot, Trembley, Jallabert, Abauzit et les dynasties qui règnent encore aujourd'hui, les Pictet, les Candolle, les Saussure. Ces patriciens ou, si l'on veut, ces notables ne trouvaient pas d'ambitions ni de vanités à satisfaire en leur pays républicain; ils n'y pouvaient être ni hommes de cour, ni gens d'épée, ni héros de ruelles, et sans efforts, à un certain âge, par droit de naissance, ils arrivaient au pouvoir. Aussi ne savaient-ils que faire de leur jeunesse; ils s'attachèrent donc à la nature, qui, riche et neuve, ignorée, inépuisable, aux portes de leur petite ville, s'offrait à leurs yeux, se livrait à leurs mains. Bientôt ces études furent plus et mieux que des passe-temps, elles devinrent des devoirs de famille; le fils, héritant du père, eut un renom scientifique à soutenir, une œuvre importante à poursuivre. Genève acquit un nouveau lustre, et Voltaire eut beau rire : ce fut un spectacle frappant en face de la France des Pompadours que ce pays de bonnes mœurs gouverné par des hommes de science.

Calvin y perdit cependant, l'école s'éleva plus haut que le temple; les meilleurs esprits, en devenant naturalistes, cessèrent d'être orthodoxes; la religion resta pourtant dans les cœurs, et sut opposer un bouclier de bronze aux flèches aiguës qui partaient de Ferney. M. Saint-René Taillandier a raconté cette lutte ici même à propos des lettres de Moultou (1). Cependant les Moultous, qui étaient alors assez nombreux, devaient tôt ou tard se rapprocher de Voltaire. Dès 1730, une femme de cœur, Mlle Huber, avait attaqué l'éternité des peines et défendu la religion naturelle. On le voit, la profession de foi du vicaire savoyard n'était rien moins qu'une chose nouvelle; si elle fut condamnée, c'est qu'elle exprimait trop librement la religion courante à Genève et ailleurs au dernier siècle et peut-être encore aujourd'hui.

Tout ce mouvement fut arrêté par la révolution et l'occupation françaises. Genève alors languit et déchut; elle perdit en quinze ans le tiers de sa population. Ses meilleurs citoyens s'étaient enfuis; ceux qui étaient restés cependant avaient su résister à l'invasion et l'empêcher de devenir une conquête. La France avait oc-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1864.

cupé Genève sans la posséder; l'église, l'académie, le collége, les cercles, les fonds de bienfaisance, étaient restés dans les mains des citoyens, qui faisaient bande à part, s'isolant de la garnison et de la préfecture. Quand les émigrés rentrèrent, ils ne trouvèrent de changé que les lois. Ils revinrent en foule des quatre coins de l'Europe, les uns imbus d'idées anglaises que soutenait leur *Bibliothèque britannique*, depuis *Bibliothèque universelle*, les autres éclairés par la France, instruits par les leçons de 89, quelques-uns réchauffés par la vive lumière qui avait brillé à Coppet, dans la petite cour de Mme de Staël. Il y eut alors à Genève un centre d'esprits distingués, un petit monde très vivant et très vivement décrit par M. Rodolphe Rey : André Lullin, qui doit être nommé le premier, un caractère antique; l'excellent Dumont (le souffleur de Mirabeau), gros homme aux sourcils arqués, joyeux convive, aimant les jeunes gens; le botaniste P. de Candolle, élégant et français, d'une effrayante activité, menant de front des publications colossales, nombre de sociétés qu'il avait fondées, et la vie de salon, où il s'épanouissait; Guillaume Favre, que Mme de Staël appelait son érudit, homme de cœur, la main pleine et ouverte, « avide de connaissance et avare de publications; » l'historien Sismondi, trapu, corpulent, ayant gardé le ton et l'accent du terroir, âme chaude et confiante; le jurisconsulte Bellot, infirme, estropié, « si caduc qu'il ne pouvait marcher seul sans défaillir, » mais au travail dès quatre heures du matin et d'une probité républicaine. Dieu sait si j'en passe (1), et je n'ai pas nommé les femmes, parmi lesquelles régnait Mme Necker. Dans ce monde brillèrent aussi quelques étrangers : Capodistrias vint plaider à Genève en faveur de la Grèce; pour prouver à quel point la cause fut gagnée, il suffit de rappeler le nom d'Eynard. L'Italien Rossi, chassé de son pays, fut longtemps professeur à l'académie de Genève. Sagace et caustique, quoiqu'un peu nonchalant, il ne s'échauffait qu'aux questions brûlantes, mais

(1) J'en passe beaucoup trop, et je tiens à compléter la liste en empruntant quelques passages à la préface dont M. Adert a fait précéder les *Mélanges d'histoire littéraire* de M. Guillaume Favre (Genève 1856). — M. Adert cite encore « J.-J. Rigaud, qui exerça une influence aussi grande que légitime sur la direction des affaires de Genève avec la Suisse, et dont la capacité administrative semblait appeler un plus vaste théâtre; — Pictet Diodati, l'ancien représentant de Genève à Paris sous le régime impérial, et qui, dans les premières années de la restauration, était devenu le chef de l'opposition libérale dans la petite république; — Lullin de Châteauvieux, que ses *Voyages agronomiques en Italie* et surtout *le Manuscrit venu de Sainte-Hélène* avaient rendu célèbre comme excellent observateur et publiciste original; — Marc-Auguste Pictet et Pictet de Rochemont, l'un professeur habile, l'autre diplomate heureux et prudent, auxquels la *Bibliothèque britannique* et la *Bibliothèque universelle de Genève* durent leur grand et légitime succès. »

à peine échauffé jetait feu et flamme. N'oublions pas enfin le Bernois Bonstetten, apôtre de Jean-Jacques, ami de Jean de Muller et de Mme de Staël : il servait de trait d'union entre deux siècles; c'était un brillant vieillard, studieux et mondain. « A Genève, écrivait-il à une femme, tout fleurit, tout fait des pas de géant; on n'éprouve jamais un moment de vide, tant il y a de cours. De Candolle est admirable et attire la plus brillante société. On ne trouverait pas ailleurs des hommes comme les Pictet. Tout ce qui pense et écrit en Europe passe dans notre lanterne magique. On ne rencontre que grands seigneurs et princes. Ce séjour est préférable à celui de Paris; ce qui est dispersé dans la grande ville se trouve réuni ici en un bouquet. Genève, c'est le monde dans une noix. »

De cette association d'intelligences résulta un nouveau mouvement, une école juridique, économique et politique coexistant avec celle des naturalistes, et, il faut le dire, effaçant de plus en plus celle des théologiens. Dumont, Bellot, d'Yvernois, Mallet Du Pan, Pictet de Rochemont, Lullin de Châteauvieux, Sismondi, Rossi, plus tard M. Antoine Cherbuliez et M. Gide firent marcher cette science du droit, qui d'ailleurs n'était jamais restée en arrière; plusieurs jurisconsultes estimés des siècles précédens, Burlamaqui, Jacques Godefroi, Jacques Lect, étaient Genevois. M. Amiel remarque à ce propos que, même en religion, Genève, en ceci très romaine, est une ville de légistes, Calvin l'était. « Sous lui, la Bible est devenue un *corpus fidei* parallèle au *corpus juris*;... l'Évangile apparaît un peu comme la jurisprudence du ciel et la procédure du salut. » De là quelque sécheresse. Les Genevois de la restauration n'étaient pas beaucoup plus ardens en religion que ceux du siècle dernier : ils croyaient ce qu'ils pouvaient, fréquentaient le temple et se comportaient en hommes de bien; mais cette façon d'aimer Dieu ne pouvait suffire aux âmes mystiques. Il vint d'Écosse des missionnaires convaincus et passionnés qui prêchaient la réforme dans la réforme, et des têtes chaudes se jetèrent éperdument dans ce nouveau parti; c'est ce qu'on appela le « réveil. » Hélas! il n'en résulta qu'une bourdonnante éclosion de sectes moitié jansénistes, moitié quiétistes, qui fractionnèrent en quantité de cloisons la vieille ruche genevoise : il s'y fabriqua dès lors tout autre chose que du miel. Une femme de courage et d'esprit, Mme de Gasparin, a vivement fustigé dans un petit livre écrit de bonne encre les affectations et les hypocrisies de ces frelons qui étaient venus se glisser au milieu des abeilles. Elle les peint d'après nature, plaintifs, étroits, formalistes, toujours gémissant les uns contre les autres, ne fréquentant point les péagers, jetant la première pierre aux péche-

resses, n'ayant que le nom de Dieu à la bouche et ne parlant que « le patois de Chanaan. »

Le méthodisme scinda l'association protestante, battue en brèche d'autre part par un groupe de poètes badins. Les écrivains à Genève, du moins les plumes légères, ont toujours été de l'opposition. Dès la réforme, Bonivard avait marqué comme libre penseur, comme libre croyant, si l'on veut, non comme calviniste. Il avait l'esprit vif et ouvert, l'œil pénétrant, du mordant et de l'aisance; il mériterait d'être mieux connu. Ce fut encore un homme de combat qu'Agrippa d'Aubigné, le poète huguenot des *Tragiques;* mais Calvin, maître de sa langue, ne l'avait point léguée à Genève, où s'épaissit un jargon dense et lourd, le *style réfugié*. Les lettres étaient négligées dans la petite république; un observateur étranger et d'autant plus attentif, Grégoire Leti, prétend qu'au XVIIe siècle on y faisait si peu d'études classiques « que bien souvent le sénat ne savait où trouver un secrétaire d'état qui entendît passablement le latin. » Les lettres étaient non-seulement négligées, mais un peu méprisées par la plupart des théologiens et des naturalistes; ce dédain persiste aujourd'hui. Jean-Jacques ne devint écrivain que parce qu'il quitta son pays; il n'y eût fait que de l'horlogerie ou de la botanique. S'il fut Genevois par l'esprit et le caractère, il ne le fut point par la langue; il ne garda du terroir qu'un petit nombre de mots qu'il rendit français et peut-être aussi le goût de la prosopopée, qu'il put tenir des prédicateurs. Sa gloire et son autorité revinrent de France; mais il ne fut pas prophète dans son pays ou du moins dans le monde qui gouvernait son pays. Plébéien, il n'eut d'influence que sur le peuple, sur l'opposition, déjà frémissante, et sur les jeunes gens, qui pensent par le cœur; il fut l'inspirateur d'une âme ardente qui, comme lui, fit de la passion une vertu. Femme du monde et agissant sur des hommes du monde, Mme de Staël éleva Rousseau sur un piédestal; ceux qui revinrent de Coppet en rapportèrent le culte du « citoyen de Genève. » On ne brûla plus ses livres, on lui érigea des statues, et dès lors son influence fut très marquée sur les écrivains genevois, notamment sur le plus illustre et le mieux doué de tous, Rodolphe Tœpffer. Cependant Voltaire, hôte de Genève, avait agi plus immédiatement sur elle : il possédait un château, grand moyen d'influence; il donnait chez lui la comédie, et des pasteurs y allaient; puis il avait l'esprit vif et net, armé de petits faits et d'argumens précis, toutes choses qui plaisent aux Genevois. Enfin il attaquait bien plus rudement l'influence de Calvin en combattant à la fois la rigueur des dogmes et la rigidité des mœurs. Aussi fit-il école; on lui emprunta non ses idées, trop radicales en religion, pas assez en politique, mais son

esprit et sa stratégie; on prit les armes de Voltaire pour défendre les théories de Rousseau. Ces deux maîtres furent associés dans l'admiration populaire comme ils l'étaient sur les cheminées des maisons libérales. Un groupe de joyeux tirailleurs se mit en guerre avec un entrain prudent, une fougue modérée, une grivoiserie décente, et la chanson fut à Genève, comme en France à la même époque, un moyen très populaire d'opposition.

On chantait le cotillon, la bouteille, le dieu des bonnes gens, la liberté, Guillaume Tell, on inventait des flons-flons pour les fêtes nationales. On réunit bientôt ces gaîtés dans un recueil périodique, l'*Almanach genevois;* les heureux combattans, voulant porter des coups plus sérieux, fondèrent en 1827 le *Journal de Genève;* l'un des fondateurs de cette feuille fut M. James Fazy. Bientôt un seul journal ne suffit plus, et M. Petit-Senn créa son *Fantasque*, où il osa dénoncer avec esprit les petits travers de la société officielle et dominante. Le pouvoir ne répondit point, il se croyait éternel. Il avait perdu cependant peu à peu les hommes qui le dirigeaient ou le stimulaient. Dumont, Lullin de Châteauvieux, Bellot, P. de Candolle, Sismondi, étaient morts ou allaient mourir; Rossi était installé à Paris. Le parti radical, qui grondait partout, finit par tonner dans la cité de Calvin, où il étouffa les murmures du *Journal de Genève* et l'hilarité du *Fantasque*. Enfin M. James Fazy, qui s'était séparé de ses anciens camarades pour cultiver une littérature moins prudente et moins correcte que la leur, monta brusquement au pouvoir, où il régna seul.

Genève changea de maîtres du jour au lendemain; tout ce qui l'éclairait et la dominait rentra dans l'ombre. Au nom du progrès et des lumières, M. James Fazy abattit ou écarta presque tous les hommes distingués. Il s'appuya sur le nombre et s'arma contre l'intelligence; il mit l'académie sous la main du gouvernement, l'amoindrit par des destitutions ou des démissions forcées. Il fut même question un moment de supprimer les études supérieures; mais à ce danger les yeux s'ouvrirent, et les conservateurs fondèrent un gymnase libre qui paraissait annoncer une académie libre. « Devant cette manifestation, dit M. Joël Cherbuliez, le radicalisme recula, s'apercevant qu'il faisait fausse route. Dans ses rangs mêmes, les pères de famille réfléchirent qu'au lieu de porter un coup à l'aristocratie, comme on le prétendait, la suppression des hautes études aboutirait simplement à lui donner le monopole des carrières libérales, puisque les riches pourraient seuls envoyer leurs fils étudier à l'étranger. L'académie fut donc sauvée. » Il faut de plus reconnaître qu'à certains égards l'enseignement s'élargit. Ne trouvant pas assez d'hommes dans son parti pour repeupler les

chaires, M. Fazy dut s'adresser à l'étranger, qui lui envoya, entre autres auxiliaires, un savant plein de verve et de vie, M. Charles Vogt. Ces nouveaux professeurs apportèrent à Genève des idées nouvelles qui furent assez mal accueillies au début; la plupart des étudians étaient conservateurs, d'abord parce que l'opposition, même contre les radicaux, a toujours été la politique de la jeunesse, puis parce qu'à Genève la tyrannie de la rue répugnait à ceux qui aspiraient à s'élever par la science et par le talent. En 1850, dans les réunions de leurs sociétés de *zofingue* et de belles-lettres, soirées studieuses où avant boire ils s'exerçaient à écrire et à parler, les élèves de l'académie attaquaient volontiers le nouveau régime. Aussi firent-ils du bruit aux premières leçons des professeurs qui venaient arborer devant eux les doctrines les plus hardies, et qui de plus, crime autrement haïssable, étaient les créatures de M. Fazy; mais, les professeurs tenant bon, les oreilles s'accoutumèrent aux franchises de la science moderne. Il en résulta un rajeunissement curieux dans le monde des naturalistes.

Les hommes de science que possède encore Genève ne sont pas inconnus du grand public. M. de La Rive, le savant électricien, est l'un des huit associés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris. MM. de Marignac, Plantamour, Pictet de La Rive et A. de Candolle, membres correspondans de la même académie, comptent dans la science. Le *Traité de paléontologie* de M. Pictet de La Rive est une œuvre considérable et classique. M. Alphonse de Candolle, né statisticien et philosophe, tout en achevant le monument commencé par son père, ce *Prodromus* qui doit embrasser l'ensemble du règne végétal, a écrit une *Géographie botanique* où, non content d'étudier et de grouper les faits, il s'est avant tout préoccupé des causes; il a été à certains égards le précurseur de Darwin. M. D. Colladon est un inventeur de grand mérite : outre des expériences intéressantes sur la propagation du son dans l'eau, sur la compressibilité des liquides, on lui doit la première idée de la machine qui sert à perforer le Mont-Cenis. M. Alphonse Favre, auteur de la *Carte géologique* et de la *Géologie de la Savoie*, a joué un rôle important dans les batailles scientifiques auxquelles les désordres et les renversemens de certains terrains alpestres ont donné lieu depuis vingt ans. Enfin le plus jeune de ces savans, M. Édouard Claparède, esprit net, hardi, rigoureux, est peut-être l'homme d'Europe qui connaît le mieux le monde infini des animaux de la mer. Plusieurs de ces naturalistes sont des généralisateurs préoccupés de tous les grands problèmes. On ne reprochera donc plus aux Genevois d'être de simples observateurs modestement tournés vers les petits faits et les menus détails. Il est vrai qu'autrefois leur hor-

reur pour les généralisations ne venait pas uniquement de leur modestie. Les spéculations scientifiques peuvent conduire à des théories qui ne sont pas toujours d'accord avec les affirmations des livres saints. C'est peut-être par la même raison que certaines sciences, la physiologie par exemple, ont été prudemment négligées à Genève. Sans méconnaître les services rendus par les Marcet, les Chossat, les Prévot, et plus récemment par M. Thury, l'auteur d'une séduisante *Théorie de la loi de production des sexes*, on peut dire que la physiologie n'est pas, comme la géologie, la physique et la botanique, une des études favorites des Genevois. Ne serait-ce point parce que cette science est la moins orthodoxe de toutes? Ce n'est pas que les naturalistes genevois appartiennent tous à la plus stricte orthodoxie. Il en est plusieurs qui pensent très librement; seulement ils pensent ainsi pour eux-mêmes. Quand ils passent du cabinet de travail à la chambre commune, où les femmes, les parens ecclésiastiques, les jeunes gens à marier, parlent avec chaleur du dernier prêche, les savans se gardent bien d'émettre leur avis sur les miracles de Josué ou de Jonas. Cependant il y a progrès en franchise et en tolérance; les questions ardentes peuvent être posées dans la cité de Calvin sans rallumer les bûchers où l'on brûlait autrefois les livres et même les hommes. Les savans font corps et vivent ensemble. La science règne encore à Genève, bien qu'elle n'y gouverne plus.

La littérature est moins heureuse. Le groupe des chansonniers dont nous parlions plus haut s'est dispersé, la plupart d'entre eux sont morts. Avec eux a disparu cet esprit à la fois local et voltairien qui avait molesté si plaisamment la vieille Genève. Tœpffer, esprit très genevois relevé par une âme d'artiste, humoriste charmant, parfois bouffon, souvent ému, a emporté avec lui son franc rire et sa poésie sincère. On ne retrouve plus guère la vieille et bonne saveur du cru que dans un petit recueil rabelaisien, *les gros et menus Propos* du peintre Hornung. Cet écrivain attardé est le dernier Genevois; ses concitoyens ont pris l'accent anglais ou allemand, ils appartiennent plus ou moins aux littératures étrangères. M. Petit-Senn, émiettant son esprit en bluettes et en boutades, recommence Vauvenargues et Chamfort; M. Henri Blanvalet peint avec émotion de jolies scènes d'intérieur d'après les Souabes, tandis que M. Albert Richard embouche la corne des vieux Suisses et sonne la fanfare de Morat. Parmi les plus jeunes, M. William de La Rive admire beaucoup l'Angleterre, mais à ses heures de verve il est bien de Paris. M. Marc Debrit est un méridional qui a étudié avec soin l'Italie contemporaine. Moins Genevois encore est M. Victor Cherbuliez, que nous n'avons point à présenter aux lecteurs de la *Revue*. Il n'y a donc pas de groupe littéraire à Genève, il n'y a que

des écrivains isolés, moins soucieux en général de bien dire que de traiter exactement un sujet ou d'élucider une question. Ils sont avant tout critiques ou historiens (1).

Ceux-là mêmes qui appartiennent au monde protestant ne marchent pas tous dans le même chemin. Ce parti ne manque pas de forces; mais là aussi chacun vit chez soi et pour soi, il n'y a plus de cohésion possible. L'association a vu diminuer son influence depuis que le consistoire et les pasteurs sont élus par le peuple. Petit à petit, les consciences s'habituent à se diriger toutes seules; la vie privée n'est plus sous l'inspection ni sous la direction du clergé. Certes le christianisme est encore debout, les deux mille auditeurs de toutes les classes qui se pressent le soir aux pieuses conférences prouvent bien que Calvin n'est pas mort tout entier. Ajoutons que les luttes confessionnelles sont moins vives qu'elles ne le furent jamais; les partis se sont apaisés, sinon associés, pour faire face à l'ennemi commun, à la philosophie qui se lève. L'église nationale et l'église libre font assez bon ménage ensemble, et Genève n'a point pris part à la guerre déplorable qui dure encore à Paris entre le protestantisme orthodoxe et le protestantisme libéral. Bien plus, il ne manque pas de réformés qui, pour combattre l'irréligion, tendraient volontiers la main aux catholiques; toutefois ces alliances ou plutôt ces trêves ont un peu endormi les esprits, les sectes coalisées n'ont plus l'entrain qu'elles avaient autrefois, quand elles se ruaient les unes sur les autres. Quant aux chefs, ils restent isolés; chacun suit son idée et fait son œuvre, non pour agir sur Genève, mais pour arriver jusqu'au grand public, qui est en Hollande, en Écosse, aux États-Unis. C'est ainsi que même les écrivains religieux deviennent étrangers; ils sont traduits dans toutes les langues. Tout se déplace, la littérature entre dans la théologie, et la théologie dans la littérature, les laïques rompent des lances avec les pasteurs, des assemblées populaires proclament la déchéance de Jésus-Christ. La question capitale de notre temps, la séparation de l'église et de l'état, — question souvent débattue à Genève, souvent écartée, qui revient toujours à la charge, et qui annonce pour cet hiver une nouvelle campagne où elle a quelque chance

(1) La *Revue* a nommé plus d'une fois MM. Merle d'Aubigné, Sayous, Pictet de Bergy, Chastel, Gaullieur, Galiffe. Il faut citer encore M. Adolphe Pictet, esthéticien et philologue, et M. Albert Rilliet, critique spirituel, mais rigoureux, qui, aimant la religion chrétienne et la patrie suisse, a eu cependant le courage d'attaquer la version officielle des Évangiles et de contester dans un ouvrage récent l'histoire de Guillaume Tell. Enfin il serait injuste, en parlant des lettres genevoises, de ne pas mentionner la *Correspondance des Réformateurs,* publiée par M. Herminjard; c'est une œuvre de science, de critique et de bonne foi.

de triompher, — était autrefois un rêve religieux et même ultra-orthodoxe; c'est maintenant une réclamation politique et même ultra-radicale, soutenue non plus par les méthodistes pour émanciper l'église, mais par les esprits forts pour la renverser. Et, chose étrange, le culte officiel et national entretenu par l'état a pour défenseur acharné un philosophe ennemi des lieux-communs, M. le professeur Hornung, le fils du peintre. Ce polémiste ingénieux tient à l'église nationale à peu près comme M. Thiers tenait à la république; c'est le régime religieux qui divise le moins les Genevois. En y renonçant, on ferait les affaires des méthodistes et des catholiques. Puisqu'il faut une église aux femmes et aux masses, conservons celle-là; elle a cela de bon qu'elle est la moins chrétienne de toutes. Telle est l'argumentation de M. Hornung.

Dans ce tumulte d'idées, que deviennent les études? Elles tendent à se populariser. Les cours, les conférences, se multiplient avec un succès étonnant; il s'en fait le matin, le soir, à la fois dans trois ou quatre salles différentes; il y en a de publics et de privés, pour les hommes et pour les femmes, pour les gens du monde et pour les artisans, et partout la foule afflue. Un professeur de droit, M. Dameth, attire des centaines de Genevoises à ses leçons d'économie politique. Il serait fort heureux que cette science fût enseignée aux ouvriers; il n'y aurait pas tant de socialistes. On doit constater enfin dans ce petit pays une singulière avidité de savoir. Il y a pourtant quelque péril à trop vulgariser les études : les professeurs deviennent volontiers éloquens ou agréables, et songent à réussir plutôt qu'à enseigner. Le gouvernement de Genève dépense en ce moment plusieurs millions pour l'érection d'un vaste palais destiné aux études supérieures. En posant l'autre jour la première pierre de cet édifice, les orateurs officiels ont tous proclamé la nécessité de fonder une académie pour le peuple. Nous ne demandons pas mieux, à la condition qu'il en subsiste une pour les étudians.

III.

Il nous reste à parler du mouvement démocratique. Les étrangers qui ont écrit sur ce sujet dénoncent toute sorte de menées occultes et de prologues souterrains. S'ils avaient lu l'histoire de Genève, ils y auraient vu depuis sept cents ans les mêmes questions discutées, les mêmes droits populaires affirmés et soutenus. Ils auraient appris surtout à connaître l'esprit national, qui est la meilleure explication des agitations politiques. Dès le XIIe siècle en effet, Genève, déjà presque affranchie, pouvait opposer un conseil-général à ses comtes et à ses évêques; dans la lutte entre ces deux

puissances, le peuple grandit de jour en jour. Au xve siècle, quand le duc de Savoie lui offrit un traité avantageux et humiliant, ce peuple répondit « que ses magistrats n'avaient jamais prêté de serment à aucun prince de la terre, et qu'il préférait vivre dans une pauvreté couronnée de toutes parts de liberté que vivre riche et tomber dans la servitude. » Au siècle suivant, les enfans de la ville, bons compagnons et braves cœurs, disaient dans leurs réunions : « Nous avons toujours été libres, il n'est mémoire du contraire; ayant les mêmes franchises, ayons un même cœur. Si les officiers de l'évêque mettent les mains sur un de nous, que tous le défendent avec leurs armes, leurs ongles et leurs dents. Qui touche l'un touche l'autre. » C'est le temps des héros et des martyrs, de Pécolat, de Berthelier, de Lévrier. Plus tard, la ville, enveloppée par l'ennemi, ruinée par la dévastation des campagnes, ravagée par la peste, exténuée par la faim, résiste encore; le peuple déclare que celui qui parlera de se rendre aura la tête tranchée, et tous sous les armes, femmes, enfans, vieillards, jurent par deux fois de se défendre jusqu'à la mort. Au siècle suivant, dans la fameuse nuit de l'escalade, Genève, réveillée en sursaut, repousse une dernière attaque des Savoyards; puis elle résiste à Louis XIV, et garde enfin cette fière attitude jusqu'à nos jours, où par deux fois elle s'arme encore contre les deux plus redoutables puissances de notre temps, en 1838 contre la France pour protéger un hôte de la Suisse, en 1857 contre la Prusse pour sauver la république de Neuchâtel. Un peuple pareil, on doit le comprendre, n'avait pas besoin d'excitations mazziniennes pour redemander ou reprendre ses libertés. Très fier, violent par accès, il aime la guerre; il s'est battu depuis qu'il existe contre l'étranger ou chez lui. Quand il n'a pas de voisin qui le menace, il s'agite en famille, il se brise en partis qui croient s'exécrer, s'insultent avec rage et s'attaquent à coups de fusil; mais, vienne l'ennemi commun, aussitôt les haines tombent. Il en a toujours été ainsi depuis le moyen âge jusqu'en 1857.

Au siècle dernier, Genève, n'ayant plus d'étrangers à combattre, s'avisa que chez elle la démocratie du bon vieux temps n'existait plus. Elle avait eu autrefois un conseil-général; le pouvoir législatif résidait alors dans l'assemblée des citoyens. Chaque année, le peuple nommait ses syndics, qui n'étaient pas choisis exclusivement dans les hautes familles, et pouvaient être des aubergistes, des apothicaires, de petits marchands; mais peu à peu, depuis Calvin, tout cela s'était modifié sans bruit : une aristocratie s'était formée, et ce patriciat sans titres se perpétuait au pouvoir. Il y avait maintenant des gens du haut et des gens du bas, distingués par le quartier, même par le costume; des lois somptuaires fixaient l'étoffe et

la coupe des habits permis à chaque classe. Il y avait enfin trois castes, celles des citoyens, des bourgeois et des natifs. Tout cela s'était établi tranquillement, pendant que le peuple songeait à autre chose; mais, quand le peuple n'eut plus d'autre affaire en tête, il se prit à se rappeler ses anciens droits. Aussitôt commencèrent ces luttes politiques qui devaient agiter tout le dernier siècle. Voltaire avait tort d'en rire; ce petit feu, qui avait longtemps couvé sous la cendre dans l'humble foyer genevois, devait allumer un vaste incendie. L'Europe latine, on l'a dit, avait perdu les titres de ses libertés; Genève les avait conservés, Rousseau les retrouva. Pour construire son *Contrat social*, il n'eut qu'à reproduire en grand les anciennes institutions de sa patrie; pour imaginer, il n'eut qu'à se ressouvenir. Sur la république natale, vue au verre grossissant, il copia cette république idéale que toutes les révolutions du monde s'évertuent depuis lors à réaliser. Il fut un vrai plébéien de Genève, mais efféminé par la Savoie, qui l'amollit sans l'adoucir, et fit de lui, dit M. Rey, « un Caton au cœur de femme. » De ses concitoyens, il prit la fierté, la défiance, vertu plutôt que vice chez un peuple entouré d'ennemis. Le Genevois est voyageur, parce que son pays est petit; il est souvent fâché, *avenaire*, c'est le mot du cru, parce que la bise l'irrite; il habite une ville qu'un Italien du xve siècle appelait déjà *la città dei malcontenti*. Aussi Jean-Jacques fut-il nomade et boudeur; il fut de plus, comme ses compatriotes, — *gentes semper nova petentes*, disait un vieil évêque, — avide de nouveautés, remuant, raisonneur, stoïcien de parti-pris, mais, pour racheter tout cela, franc, généreux avec passion, sincèrement navré de toutes les misères et de toutes les souffrances humaines. Tel fut « le citoyen de Genève. »

Un autre type de plébéien genevois fut Jean Bacle, dont les auteurs anciens ou nouveaux parlent à peine, et qui mérite pourtant d'être connu; son histoire est dans une brochure oubliée du dernier siècle. Ce Jean Bacle, né en 1731, avait été envoyé en Angleterre dès sa quinzième année. Il s'était cassé une jambe en route, il se fendit la tête au retour, et se fractura deux fois la cuisse droite; ces accidens le retinrent au lit, où il eut le temps de beaucoup lire et de beaucoup méditer. Simple horloger, il appartenait à la caste inférieure des natifs, gens destitués de tout droit politique et même exclus des professions libérales. Cependant, à force de lire, il avait appris que cette qualité de natifs, récemment instituée, n'était consacrée par aucune loi, si bien qu'un jour, appelé à témoigner en justice, il ne voulut pas se déclarer natif; il demanda qu'on mît tout simplement au bas de sa déposition : Jean Bacle, de Genève. L'auditeur (on dirait aujourd'hui le juge de paix) fut scandalisé.

« Comment, dit-il, ce nom de natif est sans doute au-dessous de vous? — Oui, monsieur l'auditeur, fort au-dessous de mes sentimens. — Mais vous êtes né en ville? — Oui, monsieur l'auditeur. — Eh bien! vous êtes donc natif. — Comme vous, monsieur l'auditeur. — Comme moi! je suis citoyen, sot que vous êtes. — Comme moi, monsieur l'auditeur. — Comme vous! — Et la fureur du magistrat grossissait à chaque parole. — Ah! monsieur l'auditeur, de grâce, que cela ne vous offense point autant, puisque, si vous n'étiez pas natif de Genève, vous ne rempliriez pas la charge dont vous êtes revêtu, et, si je n'étais pas né dans la cité, je ne serais pas citoyen. — Mais êtes-vous au moins citoyen bourgeois? — Monsieur l'auditeur, comme il faut être né dans la cité pour être citoyen et qu'on ne peut être citoyen sans être bourgeois, je me crois tout ensemble citoyen, bourgeois, natif et habitant. » La discussion s'aigrit, mais l'horloger tint bon; il voulut signer Jean Bacle de Genève, et pas autrement. « Eh bien! sortez, insolent! cria l'auditeur. Sortez, retirez-vous!... » Notons, pour achever le tableau, que ce magistrat donnait ses audiences les jours de marché, dans l'arrière-boutique de Mlle Michau; il y avait deux siéges, une table et un évangile. Or le même jour, dans l'après-dîner, Jean Bacle fut appelé par le même auditeur chez la même demoiselle Michau pour être interrogé derechef. Cette fois on essaya de le vaincre par la douceur; mais Jean Bacle résista, donna des raisons posément, avec une certaine érudition historique, et finit par déclarer qu'il subirait le dernier supplice avant de « consacrer encore un sobriquet qui fait autant d'esclaves de ceux qui le portent dans Genève, ma patrie. » Voici son dernier mot : « soumis aux lois, je crains Dieu, je respecte le magistrat, et n'écoute que ma conscience. » Jean-Jacques n'eût pas dit autrement. L'affaire prit de l'importance, l'horloger comparut devant les « magnifiques seigneurs, » qui l'appelèrent criminel d'état, et menacèrent de le jeter dans un cul-de-basse-fosse; il ne faiblit point. Il demanda qu'on lui assignât un jurisconsulte pour lui prouver qu'il était natif. On le mit en prison, au secret; il persista dans son idée fixe. On l'accusa d'un crime d'état, il accepta le procès, et voulut se défendre; des avocats refusèrent de l'assister, il voulut plaider malgré eux; on lui envoya un pasteur pour le convaincre, et ce fut lui qui arriva presque à convaincre le pasteur. Il fut enfin condamné par les juges « à être amené céans pour y être grièvement censuré de ses délits, à en demander pardon à Dieu et à la seigneurie, genoux en terre, » et de plus banni pour dix ans du territoire de la république. Il subit sa peine, mais ne se déclara pas natif.

Voilà le plébéien genevois au siècle dernier; il n'a pas changé de

nos jours. Il se trouve dans beaucoup d'ateliers des artisans instruits, raisonneurs et un peu têtus, comme Jean Bacle ou Jean-Jacques, et discutant avec vous sans embarras. Un jour, M. Joël Cherbuliez rencontra en voyage un homme vêtu à la diable et qui l'entreprit sur l'histoire naturelle, lui citant Cuvier, Saussure, et entremêlant la dissertation d'interjections assez vulgaires. « Quel est, demanda un étranger, ce savant professeur qui parle si singulièrement? » C'était un ouvrier de Genève. Ceux qui appartiennent à la fabrique, c'est-à-dire à l'horlogerie, font bande à part, se croyant au-dessus des autres, et ils le sont en effet par l'instruction. En revanche, ils ne se tiennent pas pour inférieurs à leurs chefs, et ils ont raison, parce qu'ils montent vite en grade, et deviennent aisément patrons à leur tour. Quand la fabrique ne va pas, ils prennent, s'il le faut, la pelle ou la pioche, et travaillent aux routes : c'est un travail public; mais ils ne se feraient pas cordonniers ni tailleurs. Quand ils vont à l'étranger, ils n'en veulent revenir que riches. L'un d'eux disait à M. Joël Cherbuliez, qui a noté avec soin tous ces petits traits : « Mieux vaut périr sur un fumier dans les rues de Paris que rentrer chez soi les mains vides. » C'est chez eux qu'il faut chercher le vieux sang genevois, le type primitif, peu ou point modifié par Calvin, par les étrangers, les réfugiés, les méthodistes.

Montons maintenant du faubourg plébéien dans la haute ville, nous entrons dans un autre monde. Adieu les hommes tout francs, gênans même à force de familiarité; les visages s'effilent et se pétrifient. Rarement froissés par le rire, toujours plissés par la réflexion, on les dirait sans cesse enfoncés dans une idée fixe. Cependant la tête seule est vivante, le reste du corps, vêtu de noir ou de gris, se meut tout d'une pièce et ne compte pas. Les femmes, autrefois du moins, allaient droit leur chemin, et paraissaient glisser sur des rails. Autrefois aussi (il y a trente ans), les jeunes gens étaient tristes (1); chacun craignait de vivre et semblait gêné dans sa langue. La haute ville était en effet une colonie d'étrangers, d'anciens proscrits persécutés pour leur foi, c'était la ville du refuge. Grégoire Leti n'y avait rencontré au XVIIe siècle que des Français, des Italiens, des gens de tout pays et de toute race; il y cherchait en vain

(1) Rossi disait en 1832, peignant cette société d'après nature : « Comment pourrions-nous ne pas craindre, lorsque nous voyons les jeunes gens travailler sans passion, s'amuser sans plaisir, faisant leurs études, dansant leurs valses de la même manière, comme deux tâches qu'un homme bien né doit remplir régulièrement? Grand Dieu! qu'est-on à l'âge d'homme quand on est de glace à vingt ans? Pour toute chose, on se fait à petit bruit des arrangemens pour son usage particulier, une petite politique, une petite religion, une petite littérature. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de saillant, rien de bruyant, rien qui dépasse une certaine ligne de convention. »

des Genevois. Depuis lors, à force de vivre ensemble, ces réfugiés avaient fini par se ressembler tous; ils formaient une oligarchie austère et savante qui gouverna Genève, et en l'éclairant la fit briller si bien que de loin on prenait ce sommet lumineux pour la ville entière. Maintenant encore, aux yeux de beaucoup de gens, cet esprit particulier des patriciens passe à tort pour l'esprit genevois; il est vrai que les patriciens donnaient autrefois le ton aux classes moyennes.

Tous ces républicains au fond sont aristocrates, on l'est à Genève à tous les degrés. L'horloger, nous l'avons vu, ne voudrait pas être bottier; l'ouvrier devenu fabricant, le fils de marchand devenu pasteur, s'enflent vite et le prennent de haut; tout le monde veut monter, et la classe des *grimpions* (des grimpeurs) est innombrable. On tient aux titres, aux grades; on accepte volontiers des décorations, on les demande même, et on les porte; « chacun perche sur quelque chose, » comme disait si joliment Paule Méré. Il résultait autrefois de tout cela une hiérarchie de coteries bien closes, castes sur castes, échelonnées d'après l'âge de leur argent, les vieilles fortunes ne frayant pas avec les nouvelles, ni celles-ci avec les rentes médiocres, ni celles-ci avec l'humble revenu du travail; au sommet, quelques familles cloîtrées dans leur olympe, plus bas les notabilités de l'église et de la science, plus bas encore les banquiers, les parvenus, montrant vite qu'ils sont riches, et plus vite encore, prétend M. Petit-Senn, qu'ils ne l'ont pas toujours été. Dans tout ce monde, beaucoup de calcul et de précision, une vie de chronomètre, une économie sage réglant toutes les dépenses et toutes les actions, de grandes qualités sans doute, mais plus spécialement celles qui ne coûtent rien, la simplicité, la frugalité, toutes les abstinences. Avec cela beaucoup d'argent donné aux pauvres, une grande compassion pour les revers, mais peu de sympathie pour les succès d'autrui. — « Bonne ville que Genève, disait un étranger : soyez malheureux, tout le monde vous aime. — Oui, répondit une femme d'esprit, mais soyez heureux!... » Au fond, ce sont là les travers de tous les petits endroits, travers rachetés à Genève par de solides vertus républicaines. Nous avons dû insister sur les mauvais côtés pour montrer le contraste entre « les gens du haut et les gens du bas. »

Ce contraste suffit pour expliquer la catastrophe de 1846. Cette révolution radicale avait été annoncée par des agitations auxquelles le patriciat ne comprenait rien. Il se croyait libéral et civilisateur, il avait jeté des ponts en fil de fer, lancé des pyroscaphes, établi une caisse d'épargne, ouvert des écoles lancastériennes, on croyait Genève parfaitement heureuse, et elle l'était en effet; mais une

ville heureuse est rarement satisfaite. C'est l'éternelle histoire du genre humain. « Nous avons besoin d'un ennemi extérieur ou intérieur, » a dit l'historien Roget. Le patriciat ne se doutait pas que cet ennemi, si nécessaire aux Genevois, c'était maintenant lui-même. Les mécontens demandaient moins de nouvelles lois que des hommes nouveaux, et ils trouvaient toujours les mêmes visages à l'hôtel de ville. De 1815 à 1841, on n'avait vu au conseil d'état, composé de 25 membres, que 65 personnalités différentes. Ce qu'on voulait donc, c'était un remaniement complet du personnel gouvernant. Cela est si vrai qu'en 1842, quand l'émeute triomphante eut obtenu ce qu'elle demandait, — un conseil municipal, le jury, la réforme électorale, la réduction des membres du pouvoir exécutif, l'augmentation de leur traitement, — elle cria plus fort que jamais, parce que le suffrage élargi rétablit au pouvoir les hommes d'autrefois, immobiles et immuables. Il est inutile d'expliquer davantage la révolution de 1846. Ce fut l'avénement d'une nouvelle caste : après la ville le faubourg, après l'aristocratie la plèbe, après l'autocratie de la cravate blanche l'autocratie de la blouse; la force musculaire fit la loi. Le jour des élections, qui avaient lieu dans l'église de Saint-Pierre, on se colletait toujours un peu. Souvent les coups pleuvaient dru comme grêle, coups de poing, coups de trique, coups de couteau quelquefois, si bien que, pour sauver la dignité de l'église, on dut construire un « bâtiment électoral, » qui fut aussitôt surnommé « la boîte à gifles » et « le temple d'Héraclée; » ces sobriquets en disent assez sur le nouveau système électoral qui règne encore aujourd'hui.

Quelle fut alors la conduite des vaincus? Ils s'abstinrent d'abord; puis, indécis, divisés, cherchant des alliés à tâtons, ils firent beaucoup d'écoles; ils eurent des retours de faveur dont ils ne surent pas profiter, et prirent enfin le seul moyen de réussir : ils abdiquèrent. Un groupe de jeunes gens qui, étant entrés dans la vie politique après 1846, n'étaient pas gênés par leurs souvenirs, acceptèrent la démocratie telle quelle, et lui prirent ses armes pour renouveler à leur tour le personnel gouvernant. Nombre d'hommes du peuple n'aimaient pas M. Fazy; ces hommes, adroitement recrutés ou librement associés, formèrent le cercle de la Ficelle. Dès lors la jeune opposition eut des biceps et des gourdins à son service; les anciens conservateurs, acceptant de gré ou de force les idées nouvelles, se laissèrent pousser en avant par ces alliés inattendus. Ainsi se forma le parti indépendant, qui fit une si rude guerre au parti radical. La lutte reprit à chaque élection, et finit dans la rue, où les radicaux tirèrent des coups de fusil sur leurs adversaires non armés. A Genève, dans des combats pareils, ceux qui tirent les pre-

miers sont toujours battus : M. Fazy tomba aussitôt, et depuis lors (1864) c'est le parti indépendant qui gouverne. En d'autres termes, c'est la démocratie sous de nouveaux chefs.

On le voit donc, les révolutions de Genève dès le dernier siècle ont été des affaires de castes; aussi ont-elles travaillé l'une après l'autre à établir l'égalité plutôt qu'à développer la liberté. M. Fazy lui-même n'est point un libéral dans le sens moderne du mot; il a fortifié l'état en lui soumettant l'académie, l'église, la magistrature, la bienfaisance, quantité d'institutions qui sous le régime radical ont perdu quelque chose de leur autonomie; l'état seul et le souverain, c'est-à-dire le peuple, ont grandi. De là au socialisme, il n'y a qu'un pas facile à franchir. Qu'est-ce que l'égalité des droits sans l'égalité des forces et des ressources, et comment les vainqueurs du faubourg pouvaient-ils se résigner à l'indigence quand les vaincus de la haute ville jouissaient si paisiblement de leurs millions? M. Fazy était cependant beaucoup trop propriétaire pour être socialiste; il combattit de toute sa force les théories de l'extrême révolution et sut contenir le peuple. Ce fut grâce à son autorité que Genève put traverser 1848 sans passer par des journées de juin. Il fut même cruel envers quelques utopistes inoffensifs qui rêvaient un phalanstère quelconque, et qui passèrent avec leurs rêves à l'ennemi; mais, malgré la prudence de M. Fazy, l'idée égalitaire devait faire son chemin avec une logique inexorable. Dès le siècle dernier, le Genevois Jean-Jacques avait écrit à Grimm : « Mon parti est pris, et je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant. » Bon gré, mal gré, la théorie socialiste sortit du *Contrat social*.

Cependant les chefs d'école socialistes n'eurent aucun succès dans le canton; le Genevois n'aime pas l'idéologie. Il est comme saint Thomas, il veut palper, d'où les qualités de précision qu'il a portées si loin dans l'horlogerie et les sciences naturelles; les systèmes et les mots creux le mettent en fureur. On s'en aperçut l'an dernier au congrès de la paix, où l'homme d'action, celui qui allait partir pour Mentana, fut accueilli par des acclamations, tandis que les rêveurs qui proclamaient la république universelle et la paix du monde furent dispersés par des huées. En revanche, quand les doctrines les plus hasardées sont soutenues adroitement par des esprits pratiques, elles risquent fort de trouver grâce auprès du peuple genevois. Aussi avons-nous vu l'*Association internationale des travailleurs* prendre pied sur le terrain abandonné par le congrès de la paix. Cette association avait été importée à Genève par un Français, ouvrier graveur, et, à la suite d'un congrès qui fit quelque bruit, elle se trouva organisée assez fortement, distribuée en

corps de métier, dirigée nominalement par des hommes du pays, mais en réalité par les chefs de Paris et de Londres. Elle voulut alors essayer sa force à Genève, où elle avait le choix des armes et l'avantage du terrain, n'y trouvant pas d'armée permanente à combattre. L'épreuve était curieuse et sérieuse, nous l'avons suivie avec anxiété. Si en effet ces agitations populaires, favorisées à Genève par toutes les franchises républicaines, le plein droit de parler, de s'associer, de s'attrouper, étaient parvenues à dominer le pouvoir ou seulement à ensanglanter les rues, les régimes politiques appuyés sur l'arbitraire auraient eu raison. Il n'en a rien été; Genève a prouvé par un exemple éclatant que la liberté peut se défendre toute seule. L'*Association internationale* a fait tout ce qu'elle a voulu dans le canton pendant une quinzaine de jours, promené des drapeaux et des tambours, prononcé des discours véhémens, décrété la grève, suspendu toutes les constructions et quantité de travaux publics, institué la *camorra* napolitaine, c'est-à-dire un système de prépotence et d'intimidation. Quelques *bravi* entraient dans les ateliers, et se plaçaient devant les machines en criant: On ne travaille pas ici! D'autres couraient les grandes routes, et, franchissant les haies et les clôtures partout où ils surprenaient quelque bâtiment en construction, emmenaient les maçons, les charpentiers, les serruriers, tous ceux qu'ils trouvaient à l'ouvrage; d'autres enfin stationnaient à la gare ou sur les quais à chaque arrivée de wagons ou de bateaux à vapeur, et dès qu'ils voyaient débarquer quelque ouvrier arrivant de France ou de Suisse, et qui eût pu consentir à travailler malgré eux, ils l'accostaient amicalement, le prenaient par les deux bras avec une cordialité vigoureuse, et le traînaient sans violence au cabaret, où le malheureux, grisé de belles paroles et de petit vin blanc, promettait tout ce qu'on voulait, jusqu'à ce qu'on lui eût fait reprendre, en l'escortant toujours, le chemin des quais ou de la gare.

Cela fit une suite de petites scènes où la liberté individuelle pâtit un peu; mais cette comédie ne tourna jamais au tragique, et la société ne se crut pas menacée un seul instant. L'autorité laissa faire, et se contenta de consigner quelques gendarmes. Il en résulta qu'au bout de la quinzaine les ouvriers se lassèrent de cette oisiveté forcée, et malgré l'*Association internationale* traitèrent directement avec les patrons. Ce fut un membre du gouvernement, M. Camperio, qui, choisi comme médiateur, dirigea les négociations; c'était lui d'ailleurs qui fort habilement, sans menace et sans peur, avait empêché à la fois la répression et le désordre. Battue dans l'affaire de la grève, l'*Association internationale* n'a pas renoncé à la lutte, et s'est fait, assure-t-on, beaucoup de partisans, non pourtant dans

la fabrique ni surtout parmi les monteurs de boîtes, associés entre eux depuis longtemps. On sait que l'industrie de ces derniers, florissante autrefois, est encore importante, bien qu'elle ait baissé sous le régime radical. « Partout où le peuple règne, disait M. Fazy, on est laborieux et dissipé. » Plus dissipé que laborieux, pourrions-nous répondre. L'agitation politique, la vie de cercle et de club, les réunions électorales, le temps perdu pour faire des discours et pour écouter ceux des autres, les libations qui préparent les campagnes, les libations qui précèdent les combats, les libations qui consolent des revers ou qui célèbrent les triomphes, tout cela devait encourager la dissipation plutôt que le travail. Aussi la fabrique allait-elle fort mal, surtout dans les années trop nombreuses où l'Europe, l'Amérique en feu, n'achetaient que du plomb. Cependant l'*Association internationale* a peu profité des mauvaises affaires. Elle compte à Genève sur le papier de deux à trois mille adhérens, en grande partie étrangers : nombre d'entre eux partent avec les hirondelles, colportant ailleurs leurs idées sur la propriété collective et leurs déclamations contre l'infâme capital. Il s'est formé toutefois un nouveau parti, celui des « radicaux progressistes, » qui, n'acceptant pas M. Fazy pour leur chef, demandent ouvertement la république démocratique et sociale. Dans leur programme, où toute sorte d'idées poussent pêle-mêle, ils réclament, en attendant, l'impôt unique, la séparation de l'église et de l'état, « l'instruction gratuite et obligatoire *à tous les degrés;* » tout fils d'ouvrier sera forcé de devenir licencié ès-lettres et ès-sciences. Seulement, comme la durée de ces études pourrait nuire aux intérêts des familles pauvres, des indemnités pécuniaires seront accordées par l'état aux parens. Ce badinage n'a pas eu beaucoup de succès à Genève. Les radicaux progressistes ont voulu, comme les ultramontains, avec lesquels ils ont plus d'idées communes qu'ils ne croient, présenter une liste aux élections du 15 novembre 1868. Ils n'ont pu obtenir dans le collége de la ville qu'une centaine de voix. Le socialisme a été battu par la liberté seule.

Le parti indépendant, qui a triomphé dans cette dernière lutte comme dans les précédentes, est, selon les radicaux, une coalition d'intérêts très divers, d'hommes et d'idées, de castes et de principes qui ne sont nullement d'accord entre eux. C'est peut-être vrai, mais c'est là sa force. Ce parti représente la ville entière. Une caste s'était perpétuée au pouvoir. En 1846, elle fut violemment remplacée par une autre; depuis 1864, l'une et l'autre siégent ensemble dans les conseils. Comme le corps législatif, le corps exécutif réunit des hommes de tous les rangs. Ce n'est plus l'aristocratie ni la plèbe, c'est le peuple entier qui est le souverain. Jusqu'en

1864, Genève avait pu se dire en révolution; elle est depuis lors en pleine démocratie. M. Fazy devrait être heureux : ses anciens ennemis ont abdiqué, ses idées triomphent aujourd'hui; seulement elles ne pouvaient triompher que par sa chute. Il était trop homme de parti pour commander les deux camps. Ce n'était pas tout de fonder une nouvelle ville, il fallait encore la relier à l'ancienne et jeter un pont de l'une à l'autre : ce fut, au propre et au figuré, l'œuvre de M. Camperio, l'un des chefs du parti indépendant. Il fallait aussi ramener de l'argent dans les caisses de l'état, qui ressemblaient trop au tonneau des Danaïdes; ce fut l'œuvre de M. Chenevière, financier intelligent et scrupuleux. Grâce à ces hommes et à leurs collègues, beaucoup d'animosités et de défiances se sont dissipées, les deux Genève ont fait la paix. L'aristocratie a fini par ouvrir ses portes, et tous, même les gens de lettres, ont pu entrer. On s'est alors aperçu, non sans étonnement, que la haute ville possédait non-seulement des hommes de science et de dévotion, mais quantité de gens d'esprit, de femmes distinguées, cultivées, s'occupant de leurs enfans et craignant Dieu, mais ne redoutant point les plaisirs permis, la mondanité décente. Elles demeurent sans doute plus obstinément calvinistes, et se font moins facilement démocrates que leurs maris; mais c'est peut-être un bien dans ce pays libre : sans leur influence, le salon deviendrait trop vite un club. Elles ont de l'autorité dans la famille : autrefois leurs fils en étaient opprimés ou comprimés, ils fuyaient alors la maison ou se repliaient sur eux-mêmes; mais cette rigueur paraît s'adoucir, et les jeunes gens, un peu débridés, deviennent plus francs et plus ouverts. On dit que les Genevoises sont froides, on ne les connaît pas, elles ne sont que réservées. Elles se défient d'elles-mêmes et des autres, c'est le principal défaut du pays, défaut très commun dans les cercles restreints où tous se connaissent et se regardent; mais elles ne manquent pas de cœur : seulement elles mettent leur passion où elles peuvent, dans la politique, dans la religion, quelquefois dans la science, plus souvent dans la charité, qui est leur genre d'amour. Dès l'enfance, elles s'habituent à soulager toutes les misères; il y en eut plusieurs en 1857 qui s'offrirent pour suivre comme infirmières les milices partant pour le Rhin. Il n'est pas de maison à Genève où l'on ne trouve un atelier de couture pour les pauvres ou une fabrique de charpie pour les blessés : c'est à près de 200,000 francs que s'est élevée, en faveur des inondés du Valais et des Grisons, la souscription des Genevois. Si le peuple français, cinq cents fois plus nombreux que celui du canton de Genève, égalait ce dernier en libéralité, nous aurions envoyé récemment 100 millions en Algérie.

Il va sans dire cependant que depuis la révolution les mœurs ont souffert; il devait en être ainsi tôt ou tard après la démolition des murailles. Genève, en dénouant sa ceinture, ne pouvait rester la vierge sage du bon vieux temps. La nouvelle ville, avec son Cercle des étrangers (on appelait ainsi la maison de jeu), devait influer sur l'ancienne, qui à son tour, franchissant les anciens fossés, débordant le long du lac et dans la campagne, s'enrichit de riches hôtels, de somptueux palais. La passion du jeu, bientôt propagée, gagna les cercles et surtout la bourse; la fureur de l'agiotage envahit les hauts quartiers; quelques jeunes femmes, en adoptant les costumes de ce temps, en prirent aussi les allures; elles n'en prirent pourtant point les mœurs. « Les femmes sont en réalité plus honnêtes, plus modestes et plus chastes que l'apparence extérieure ne semble le démontrer. » Cette remarque de Leti, faite il y a deux cents ans, est encore exacte. La vieille énergie républicaine réagit toujours à Genève contre les essais de corruption; la maison de jeu a dû se fermer après avoir soulevé l'indignation publique, celui qui l'avait ouverte y a perdu son prestige et son autorité. Il y a des traditions d'honneur et de vertu qui persistent.

Il est temps de nous résumer. L'ancienne théocratie protestante, attaquée à la fois par la propagande catholique, par le mouvement intellectuel et par la puissance populaire, n'existe plus. Cette association très forte a été dispersée par la révolution de 1846, qui dura jusqu'en 1864; la démocratie vraie s'est établie depuis lors. Jusqu'à présent, cette démocratie seule, privée des forces matérielles des grands états monarchiques et de l'ascendant religieux de l'ancien parti de Calvin, a pu, sans autre appui que le bon sens public, résister à la licence des idées et des mœurs, aux empiétemens de l'ultramontanisme et aux premières entreprises du socialisme. — « Attendons la fin, disent les esprits timorés. Un jour, un homme s'était jeté par la fenêtre d'un cinquième étage. Quand il fut à la hauteur du troisième, un de ses amis lui cria : Eh bien! comment cela va-t-il? — Cela va bien, répondit l'homme,... jusqu'à présent. » Ainsi parlent les alarmés; mais pour notre part nous n'éprouvons pas de pareilles inquiétudes, nous sommes de ceux qui ont foi dans l'avenir. Nous croyons fermement que les expériences qui se font maintenant à Genève prouveront une fois de plus cette vérité si connue et pourtant si méconnue, que la meilleure arme contre les excès de la liberté, c'est la liberté.

MARC-MONNIER.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

III.

SOUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE (1).

I. — JORDAENS.

Bien souvent dans mes lectures il m'est arrivé de me révolter contre la justice sommaire des jugemens de la postérité. Que de jolis livres oubliés! que de pages éloquentes perdues! que d'œuvres originales, d'une pensée souvent plus stimulante, plus fécondante pour la méditation studieuse que les œuvres mêmes du génie, restées inconnues ou dédaignées! Mais quand on sort de son domaine propre et qu'on promène ses regards sur les œuvres d'une autre province du génie humain, alors on comprend la raison d'être de ces choix exclusifs de la postérité qu'on avait taxés de partialité. Ces réclamations qu'il m'est si souvent arrivé dans mes lectures d'élever en faveur des œuvres de la plume, certainement bien des artistes les ont élevées en faveur des œuvres du pinceau. Comme moi, ils auront pensé que la justice qu'on rendait aux maîtres entraînait trop souvent l'injustice pour une foule de talens de taille plus qu'ordinaire. La vérité est que la postérité, si elle pouvait parler, aurait le droit de répondre à ces réclamations : « Je ne me nomme point maître Josse, et toutes vos finesses de métier, toutes

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 15 novembre.

vos différences de procédés, toutes vos nuances d'exécution, ne me touchent pas et ne me toucheront jamais; toutes ces choses sont choses de votre profession, instructives seulement pour vous, estimables seulement pour vous. Moi, je ne m'attache qu'aux œuvres exceptionnellement originales, qui ont une signification tranchée, irrécusable, à celles qui ont exprimé en une fois et pour toujours un certain ordre de pensées, qui sont ainsi entrées dans mon éducation morale, et qui ont accru la richesse du bagage avec lequel mon âme se présentera dans l'éternité. Afin de bien vous assurer que mes jugemens sont au fond l'équité même, transportez-vous pendant quelque temps dans la province qui n'est pas la vôtre; vous, Josse du pinceau, ayez le courage de vous enfermer quatre mois dans une bibliothèque et d'y parcourir n'importe quel canton littéraire, par exemple ce théâtre français qui passe pour si riche et qui est si riche en effet, et dites-moi si vous ne jugerez pas que tout cela se résume en cinq noms et en vingt-cinq drames dignes de souvenir. Vous, Josse de l'écritoire, allez visiter n'importe quelle école de peinture, cette école flamande si féconde, si vous voulez, et vous verrez que, pour vous comme pour moi, il ne restera que six noms gravés dans votre mémoire, dont quatre très grands : Jean Van Eyck, Hemling, Quentin Matsys, Rubens, Van Dyck, Jordaens. Quatre trônes pour les quatre premiers, un fauteuil d'honneur pour le cinquième, et un simple tabouret pour le dernier! Cela fait, accordez, si vous tenez à être strictement juste, une mention d'estime au bon Gaspard de Crayer. Tout le reste est affaire de pure curiosité, d'érudition, d'archéologie, et les quelques atomes que cela pourrait ajouter à votre richesse morale ne compenseront jamais les biens solides et réels que vous auriez acquis dans une autre province de l'esprit pendant le même temps que vous passerez à extraire ces maigres parcelles. »

La postérité a raison; c'est nous qui sommes des juges partiaux. Il n'y a réellement d'important dans un art que ce qui intéresse les hommes qui appartiennent à un autre art. Que d'œuvres éclatantes et charmantes contiennent les musées et les églises des Flandres, et dont le spectateur peut dire : Après tout, je pouvais m'en passer, ou, mot plus cruel encore, cela a été un régal pour mes yeux; mais il n'y a aucun inconvénient à ce que je l'oublie. L'église de Saint-Jacques d'Anvers contient une *Assomption* de Boyermans d'un coloris doux et suave; mais le charme dure peu, car la signification morale de l'œuvre est nulle. Que de fois aussi les couchers de soleil d'automne m'ont offert les enchantemens de leur ciel bleu pâle rayé de traînées vaporeuses de couleur violette! et cependant ces enchantemens n'ont laissé aucun souvenir dans ma mémoire.

Si vous entrez jamais à Notre-Dame de Bruges, arrêtez-vous cinq minutes, — pas davantage, — devant l'*Adoration des Mages* de Seghers. Oh! que cela est plaisant à l'œil, agréable à voir! mais c'est votre œil seul qui regarde cette jolie chose; votre âme, qui est d'essence plus dédaigneuse, ne prend pas la peine de se mettre à sa fenêtre. Et puis, lorsque les choses sont trop abondantes, il faut choisir entre elles, même quand celles sur lesquelles on se tait auraient une signification morale. Il nous serait agréable, par exemple, de parler de la table de communion sculptée par Kerckx qui se voit à l'église de Saint-Jacques d'Anvers. Rarement les sentimens particuliers à la dévotion, l'onction ecclésiastique, la douceur des pratiques religieuses, cette certaine pureté voluptueuse qui est l'âme des habitudes de piété, et qui pour la finesse du plaisir moral dépasse, et de beaucoup, les plus pénétrantes émotions des sens, ont été mieux rendus que dans ces délicates sculptures. Les divins préparateurs de cette hostie sainte qui dans le langage mystique s'appelle *le pain des anges* sont figurés là par d'adorables enfans portant qui les gerbes d'où le pain sera tiré, qui le panier qui les renferme. Le ciseau du sculpteur a rivalisé de mollesse avec les pinceaux de l'école de Rubens et de mignardise mystique avec les artistes de n'importe quel art dans n'importe quel pays. C'est, dis-je, l'expression de la dévotion même dans ce qu'elle a de plus précieux et de plus aimable; mais l'examen attentif de cette table de communion mènerait loin, car, en la regardant et en se rappelant les innombrables œuvres où ces sentimens propres à la dévotion catholique ont été exprimés en Belgique, on se dit que le rôle de l'Espagne vis-à-vis de la Flandre a été plus grand peut-être qu'un rôle d'influence; on découvre une certaine analogie entre la manière de sentir des deux peuples, et l'on s'écrie intérieurement, comme cela nous est arrivé un jour devant je ne sais laquelle de ces expressions d'un mysticisme à la fois charnel et pur, galant et pieux : « Vraiment cette Flandre est l'Espagne du nord. »

Malgré cette nécessité où nous sommes de choisir, nous voulons nous arrêter un instant devant Jordaens, parce que cet artiste nous permet de constater la différence qui sépare un esprit *populaire* d'un esprit *plébéien*, différence qui est importante dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, et qui est aussi considérable que celle qui existe entre le mot *nation* et le mot *province*, ou entre le mot *société* et le mot *caste* ou *classe*. Certes Jordaens est un remarquable artiste; il a de la force, de la fougue, de la bonhomie, de l'éclat, un coloris qui parfois rivalise avec celui du grand maître d'Anvers; mais que la chute est grande lorsqu'on l'aborde en quittant Rubens! Où sont les larges sentimens que vous ressentiez tout

à l'heure, où est cette force pathétique qui vous faisait frissonner de la tête aux pieds de douleur ou de ravissement? Que tout cela est étroit, mesquin, chétif, en dépit de sa force, et antipathique en dépit de sa bonhomie! L'impression que l'on éprouve en passant de Rubens à Jordaens est à peu près celle que devaient ressentir certains spectateurs de notre révolution française lorsqu'au sortir d'une conversation avec Mirabeau ils se trouvaient obligés de subir les opinions d'un Pétion quelconque, ou bien d'écouter les discours de quelque orateur au langage violemment imagé du club des cordeliers. Certes la chute devait être grande, et l'esprit devait ressentir comme une sensation de meurtrissure. Cette sensation de meurtrissure, Jordaens vous l'inflige d'autant plus douloureuse que son talent est plus robuste. C'est que Rubens a le génie populaire, tandis que Jordaens n'a que l'esprit d'un plébéien. Qu'est-ce donc que le génie populaire, et en quoi diffère-t-il de l'esprit plébéien? Lorsque vous verrez une grande âme d'une substance complexe et en même temps d'une parfaite unité, qui sous une forme individuelle présente l'image abrégée des élémens moraux les plus disparates ramenés à la simplicité par une loi mystérieuse de combinaison et de fusion, une grande âme bien spacieuse, dont la sonorité soit telle qu'elle puisse s'arranger également de toutes les voix, des plus aiguës comme des plus graves, et les répercuter au dehors d'elle fondues dans le son de sa propre voix, vous vous trouverez en présence d'un de ces génies qui méritent cette épithète de populaire. Toutes les classes d'une société donnée se reconnaissent en eux, et cependant il n'en est aucune qui puisse le tenir pour un des siens. Ils réalisent ce miracle qu'étrangers à chacun de leurs compatriotes en particulier, tous cependant retrouvent en lui leur image véritable. C'est qu'ils n'expriment de chaque classe que ce qu'elle a d'essentiel et non d'éphémère, de permanent et non d'accidentel, d'harmonique et non de discordant, c'est-à-dire les forces d'amour et de sympathie. De nature trop lumineuse pour se plaire aux ombres sous lesquelles les autres hommes consentent à vivre, ils ne connaissent pas cette ignorance volontaire que les diverses classes de la société ont les unes des autres; de nature trop musicale pour ne pas être blessés de tout ce qui trouble leur harmonie intime, ils ne connaissent pas ces discordances morales qui se nomment dans chaque classe préjugés et superstitions. Si parfaite est la symétrie de leur âme qu'ils ne pourraient la déranger, même s'ils le voulaient, et que l'équilibre de leur être ne peut être détruit même par leurs propres choix. Il s'ensuit cet autre miracle plus extraordinaire que le premier, c'est qu'ils restent la représentation populaire de leur pays en dépit du système qu'ils adoptent. Un Dante

peut être aristocrate forcené, il n'en sera pas moins le miroir vivant de l'Italie tant qu'il y aura une Italie au monde, et les plébéiens des plus basses classes reconnaîtront en lui leurs instincts comme ils ne les reconnaîtront jamais chez les démocrates les plus fougueux. Un Rabelais peut à son plaisir endosser la casaque d'un plébéien et se rouler dans la fange de la pire canaille; il n'en sera pas moins, selon le mot aussi ingénieux que juste de La Bruyère, un mets des plus délicats, et les Français de toutes les classes retrouveront en lui la gamme entière de leurs sentimens, depuis la note basse de leur joviale trivialité jusqu'à la note haute de ce spiritualisme qui a été l'âme de leur civilisation.

Mais un homme de caste ne connaît rien de cette vaste harmonie d'où naît le génie populaire. Les seules forces actives en lui, ce sont précisément celles que repousse l'homme de génie, les forces de séparation, d'exclusion, d'antagonisme. Il ne rend d'autre musique que celle que rendent les cœurs de sa race, et il ignore le mode de transition par lequel cette musique rejoint celle des cœurs des autres classes. Sa pensée, enfermée dans le moule de l'habitude, cherche instinctivement ce qui sépare plutôt que ce qui unit; les sentimens qui lui sont chers avant tous, ce sont précisément ceux qui le rendent étranger à ses semblables, et sa condition l'a tellement pétri à sa guise que l'homme accidentel que le hasard a façonné a fini par remplacer l'homme éternel que la nature avait créé.

Tel est Jordaens. Grand artiste dès qu'on ne considère en lui que le métier, il devient artiste secondaire dès qu'on interroge sa pensée. Il pense comme un plébéien, il sent comme un plébéien. Il rapetisse jusqu'à la trivialité tous les sujets dont il s'empare. Entre ses mains, l'Évangile devient une histoire telle qu'aurait pu la raconter une commère de Nazareth ou un artisan de Béthanie. Voici une *Adoration des bergers* par exemple. Que voyez-vous? Oh! un ménage de bien braves gens à qui le bon Dieu a donné un enfant qu'ils adorent avec idolâtrie, et sur la gentillesse duquel de bons voisins se récrient avec extase. La grandeur, la profondeur, la sublimité des scènes du Nouveau-Testament lui échappent absolument, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on ne peut pas mettre cette infériorité sur le compte de l'interprétation démocratique qu'il en a faite. Rubens, Van Dyck, ont traité les mêmes scènes avec le sentiment le plus populaire sans leur rien faire perdre de leur grandeur. On pourrait, il est vrai, avancer que Rubens et Van Dyck ont échappé à cette erreur de Jordaens parce qu'ils sont restés scrupuleusement fidèles au catholicisme national de la Flandre, et faire peser sur l'hétérodoxie de Jordaens, qui finit par se faire calviniste, cette façon par trop plébéienne de traduire les scènes religieuses

du Nouveau-Testament; mais cette explication serait aussi injuste qu'insuffisante, car un seul exemple suffit pour la renverser, celui de Rembrandt. Rembrandt a fait plus qu'exprimer les scènes du Nouveau-Testament selon les sentimens propres au protestantisme; il les a exprimés d'une manière nettement, franchement démocratique. Son Christ est en toute réalité le fils de l'homme qui n'a pas eu où reposer sa tête, et qui, faible, pauvre et nu, a été mis à mort par de superbes officiers et de riches bourgmestres porteurs de costumes bordés de fourrures et coiffés de somptueux bonnets surmontés d'un panache. Le radicalisme le plus excessif ne peut aller au-delà de l'interprétation de Rembrandt, et cependant sous son pinceau ces scènes ne perdent rien de la grandeur qui leur est inhérente; elles sont restées sublimes en devenant familières. C'est que Rembrandt est un homme de génie populaire en qui vit l'âme de toute une communion et de toute une société, tandis que Jordaens est un génie plébéien en qui vivent seulement les sentimens étroits propres aux hommes d'une certaine caste et d'une certaine condition.

Une fois son infériorité bien constatée, cet esprit de caste a son génie propre qu'il faut savoir reconnaître. Nos préjugés ont aussi leur poésie, puisqu'ils affectent notre manière de sentir, et impriment à nos mœurs une forme particulière. De la démangeaison de dénigrement et du prurit de défiance qui sont propres au tempérament plébéien naissent de réelles qualités dont la littérature et les arts trouvent aussi à faire leur profit, entre autres l'esprit de satire et la verve comique. Jordaens représente à merveille ce tour d'esprit. La caricature, qui dans les arts est l'arme plébéienne par excellence, n'a jamais été maniée par personne avec autant de puissance et de force. Toutes les fois qu'il lui faut représenter quelque dépositaire de l'autorité ou quelque instrument de la tyrannie sociale, il produit un vrai chef-d'œuvre de satire. Ses juges et ses docteurs ne sont pas odieux, ils sont ridicules; ses persécuteurs sont encore plus laids que féroces. Là où cette verve bouffonne triomphe à son aise, c'est dans le *Jésus enfant parmi les docteurs*, qui nous paraît le chef-d'œuvre du maître. Ce tableau n'est pas en Flandre, et nous l'avons autrefois possédé à Paris, d'où le tira l'empereur Napoléon Ier pour en faire don à la ville de Mayence, cadeau vraiment royal, si l'on ne tient compte que de l'œuvre d'art, mais peu fait pour répandre les sentimens d'ordre et d'autorité, car c'est bien la peinture la plus irrespectueuse que j'aie vue (1).

(1) Nulle ville au monde n'a été l'objet de plus d'attentions flatteuses que cette ville de Mayence, véritable enfant gâté des maisons souveraines. Dans ce même palais des archevêques électeurs qui contient le don magnifique de Napoléon Ier, nous avons re-

Jamais on ne s'est moqué avec une verve pareille du savoir officiel et de la sagacité des pouvoirs traditionnels. Au centre de cette vaste toile se tient debout un robuste enfant, Hercule à l'entrée de l'adolescence, qui n'a rien de précisément divin, mais qui en revanche possède les plus enviables attributs de l'humanité, l'intelligence, la force, la santé, la beauté du corps, de manière à plonger dans la plus profonde humilité tous ces cacochymes et tous ces catarrheux qui l'entourent. Si cet enfant n'est pas un dieu, c'est bien un roi, car c'est un fils libre de la vie, et en cette qualité il a vraiment droit d'imposer le respect à ses prétendus maîtres, esclaves et otages de la mort. De tels docteurs interrogeant un tel enfant présentent un spectacle aussi ridicule que celui des habitans d'un hôpital assemblés en conseil pour juger du degre de santé de leurs médecins, ou celui d'un congrès de bossus et de béquillards assemblés pour décider des qualités qui constituent chez les gens droits l'excellence de la taille et la perfection de la démarche. Ces docteurs composent bien la plus remarquable collection de *vieilles bêtes* qu'il soit possible d'imaginer : je demande pardon de cette expression; mais la trivialité du langage plébéien est seule capable de bien rendre l'énergie de ce chef-d'œuvre du génie plébéien. Bridoye, Géronte, Bridoison, Janotus de Bragmardo, Diafoirus, Macroton, toute la tribu en un mot des mémorables pédans et des illustres imbéciles créés par l'art comique, semblent s'être donné rendez-vous dans cette toile, dont l'éclat et le coloris magnifiques font encore mieux ressortir leur sottise, car ils sont là exposés au grand jour, en pleine lumière, et pris pour ainsi dire en flagrant délit d'ineptie. Celui-ci, figure de vieille femme chafouine et procédurière, a mis ses lunettes, et, le nez fourré dans ses bouquins, il en tourne les pages avec avidité pour chercher quelque texte capable d'embarrasser l'enfant. Celui-là, visiblement un finaud, souriant du sourire de Jocrisse, se dispose à énoncer un argument invincible qui vient d'éclore dans son remarquable intellect. Un troisième, assez bon homme au fond, est partagé entre l'étonnement et l'admiration, et toute son attitude veut dire : « Ah bah! qui l'aurait jamais cru? » Mais c'est la fureur la plus redoutable qui agite le grand-prêtre président de cette assemblée. Debout sur une estrade au fond de la salle, coiffé d'une tiare dont les pointes se rejoignent comme les pinces de l'écrevisse, il se penche en avant comme pour prendre un grand vol, et s'en aller tomber avec la ra-

marqué encore des modèles de machines de guerre romaines, présent de l'empereur Napoléon III, de nombreux moulages des sculptures du musée de Berlin, cadeau du roi de Prusse, et de magnifiques publications officielles du gouvernement russe, offertes par l'empereur de Russie.

pidité de la foudre sur cet enfant qui est à deux pas de lui. Quiconque a vu l'effort comique des gros oiseaux au vol lourd et difficile, l'oie ou le dindon, quand ils agitent vigoureusement leurs ailes pour s'élever à un mètre de terre, peut avoir une idée de l'attitude de ce grand-prêtre, Sylla grotesque qui devine en cet enfant plusieurs Marius. Il s'écrie visiblement : « Tout est perdu, le saint des saints est menacé, la sagesse de cet enfant est blasphème ! » Vingt ans plus tard, ce joli synode se souviendra de la prédiction de son grand-prêtre. Cette toile, dis-je, est le chef-d'œuvre de Jordaens, mais c'est aussi un des chefs-d'œuvre de l'art comique dans tous les pays; en tout cas, c'est la plus parfaite expression du génie plébéien réduit à ses propres ressources et pur de tout mélange.

Un autre très remarquable exemple de cette verve bouffonne et de ce génie de la caricature, d'une portée vraiment redoutable lorsqu'il possède la vigueur que nous lui voyons chez Jordaens, est une certaine *Femme adultère,* puissante ébauche qui se voit au musée de Gand. Cette œuvre, qui semble avoir été endommagée et altérée, n'a pas le beau coloris de Jordaens; mais en revanche ce qu'on pourrait appeler la philosophie sociale du peintre ne s'est jamais exprimée avec plus de franchise. La jeune femme vient d'être amenée sur la place publique pour être lapidée par une bande de farouches vengeurs de la morale et de stricts observateurs de la loi. Oh! la hideuse vertu que celle de ces hommes justes, et l'immoral triomphe que celui qu'ils vont remporter! C'est le triomphe de la laideur sur la beauté et de la basse férocité sur la tendresse. Ce n'est pas un acte de justice qu'ils s'apprêtent à accomplir, c'est un acte de révolte et de vengeance. Chez ces gens de bien, il n'y a d'irréprochable que leur laideur, qui est aussi parfaite que possible. Toutes les larves qui servent Tisiphone ou qui ont été mises bas par la chienne compagne de Cerbère au triple aboiement se pressent autour de la jolie femme avec une expression de joie féroce. Comme cette canaille est heureuse! « Ah! ah! disent-ils, tu vas payer ton nez droit et tes jolis yeux, insolente qui te permets d'avoir de beaux cheveux quand nous sommes chauves, effrontée qui te permets d'avoir la taille droite quand nous sommes contrefaits! Ah! il fallait des parfums et des caresses à ta chair délicate! nous allons lui faire tâter des cailloux. » En contemplant cette toile, une sorte d'indignation ridiculement immorale s'empare de vous, et l'on trouve que don Quichotte n'était pas si fou lorsqu'il tomba l'épée à la main sur les marionnettes de maître Pierre. L'article *Adultère* du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, un des plus spirituels, des plus sensés et des plus humains de ce livre trop souvent léger, vous revient au souvenir, et l'on regrette que

les féroces magots de Jordaens ne soient pas vivans pour leur dire avec fureur : « Eh! vraiment, si l'homme envers lequel elle est coupable vous ressemble, son action est non pas péché, mais vertu. »

Voilà la véritable portée d'esprit de Jordaens, la corde qu'il fait vibrer en maître; dans toutes les autres expressions de l'âme humaine, il reste inférieur. L'église des Augustins d'Anvers contient un de ses chefs-d'œuvre, le *Martyre de sainte Apolline*, toile d'un coloris ravissant. Les curieux y trouveront toute la noblesse dont Jordaens était susceptible; le compte n'en est pas lourd à faire. Les bourreaux sont traités avec cette énergie qui est propre à Jordaens; mais que cette sainte est vulgaire en dépit de l'effort visible qu'a fait le peintre pour écrire sur son visage la résignation et la ferveur! Une héroïne du christianisme, cette personne gentiment insignifiante, qui souffre visiblement de la chlorose? Eh! non, c'est une petite bourgeoise flamande bien pieuse, à qui Dieu veuille épargner la persécution, car la fibre de ces chairs trop molles ne supporterait pas la souffrance; mais la couleur du tableau est à la fois éclatante et douce comme la lumière d'un jour de printemps de la Flandre, et compose pour la vue cet appétissant spectacle dont Jordaens a si souvent régalé les yeux avides de succulentes friandises pittoresques.

II. — QUENTIN MATSYS.

On connaît la légende de Quentin Matsys. C'était un pauvre artisan qui exerçait dans Anvers la profession de maréchal-ferrant. Il s'éprit de la fille d'un peintre, et, désespérant de l'obtenir jamais, s'il ne s'élevait pas jusqu'à la profession du père de sa bien-aimée, il devint à force d'amour le grand artiste, encore assez mal jugé, qui résume à lui seul toute une période de l'art flamand, et qui accomplit la plus importante des révolutions de cet art. Boccace a raconté une histoire pareille dans *Cimon et Éphygénie;* mais que la nouvelle de Boccace est loin de la légende flamande! Qu'un lourdaud piqué au vif par l'amour devienne un héros, certes c'est là un fait digne d'attention; mais qu'un pauvre ouvrier, sous l'influence du même sentiment, s'élève non-seulement jusqu'à l'intelligence des plus nobles pensées de notre race, mais jusqu'à la difficile réalisation de ces pensées sous une forme entièrement originale et faite pour traverser les siècles, voilà un triomphe de l'amour bien autrement grand que celui du héros de Boccace. Que la légende soit vraie ou non cependant, Matsys est bien l'âme la plus remarquable d'artisan qui ait jamais pris chair. Celui que sa nation, par une familiarité touchante, désigne encore aujourd'hui sous le nom du

forgeron d'Anvers appartient à l'élite la plus triée de l'humanité.

Que Quentin Matsys soit un grand artiste, tout le monde s'accorde là-dessus; mais là où on ne s'accorde plus, c'est sur le caractère de cette grandeur. Quentin Matsys a, dit-on, fait échouer l'art flamand dans le réalisme, qu'il aurait évité, s'il avait suivi les voies tracées par Jean Van Eyck et Hemling; il a corrompu l'art flamand tout en l'agrandissant, et il n'a obtenu l'expression dramatique qu'aux dépens de la naïveté et de la sincérité des maîtres primitifs. Pour nous, nous oserons renverser ces deux propositions, et nous dirons : Quentin Matsys, loin de faire échouer l'art flamand dans le réalisme, l'en a préservé au contraire; loin de corrompre l'art flamand, il l'a sauvé au contraire, car c'est en rendant populaire en Flandre cet agrandissement de la peinture qu'il a rendu possibles Rubens et à sa suite la grande école d'Anvers.

Quentin Matsys a fait échouer, dit-on, l'art flamand dans le réalisme, et on en donne pour raison ses *Peseurs d'or* et autres tableaux de genre. Vraiment ceux qui avancent une pareille accusation y ont-ils bien songé? Ce serait plutôt le contraire qui serait vrai. Et quel effort le maître avait-il à faire, s'il vous plaît, pour faire pencher l'art de son pays vers le réalisme? A toutes les époques, l'art flamand a contenu une dose très forte de réalité, et à l'époque qu'on appelle mystique, qui a précédé immédiatement la grande période de transition de Quentin Matsys, il en a été peut-être plus empreint que jamais. Ce sentiment de la réalité est au plus haut point chez Jean Van Eyck et Hemling, et il y est même à un degré où ne le portèrent jamais un Rubens et un Van Dyck. Mais vous n'avez donc pas remarqué le caractère de ces petites figurines de Van Eyck et d'Hemling, toutes prises dans le souvenir immédiat d'une réalité présente et locale, et le soin minutieux avec lequel sont traités les moindres détails de costume, d'ameublement, de paysage? La révolution qu'accomplit Quentin Matsys consista précisément à opérer une large coupe dans ce taillis touffu de détails réalistes, de manière à ménager des clairières où pussent se mouvoir à l'aise les acteurs du drame divin et humain. Supposons que Quentin Matsys n'eût pas accompli la révolution pittoresque qui transforma l'art de la Flandre, que la tradition de Jean Van Eyck et d'Hemling eût persisté, à quoi pensez-vous que l'art flamand eût abouti à la longue? Tout simplement à l'art hollandais, qui était sa fin naturelle et définitive. Parti de l'*Agneau mystique* de Jean Van Eyck et de la *Châsse de sainte Ursule* d'Hemling, l'art flamand, au lieu d'aboutir à la *Descente de Croix* de Rubens, à la *Mise au Tombeau* de Van Dyck, aboutissait tout doucement au tableau de genre hollandais avec ses servantes éclairées par une chandelle et

ses magots fumant leur pipe. Ce n'est point un paradoxe de dire que Jean Van Eyck et Hemling contenaient en germe Van Ostade et Gérard Dow, c'est une vérité absolue et irréfutable. Quentin Matsys décida par un coup d'état de son génie que les continuateurs de ces grands maîtres seraient les Rubens et les Van Dyck encore à naître. Il fut le saint Jean-Baptiste de la grande période de la peinture flamande.

Quentin Matsys a empêché l'art flamand de devenir l'art hollandais, voilà la formule à retenir, et qui ne souffre pas plus d'exceptions et de critiques qu'un axiome de mathématiques. Quand vous entendrez les accusations que nous avons signalées et autres pareilles, souriez sans répondre. Quentin Matsys est un géant. Ce mot n'est point une exagération, car Matsys est un de ces êtres privilégiés, nés d'eux-mêmes, et qui réalisent à la lettre ce que la fable racontait des géans qui n'avaient eu d'autre mère que la terre. On l'a quelquefois comparé à cet autre géant, fils de l'Italie, Giotto; mais, malgré certaines analogies, ni la situation, ni le génie, ni l'œuvre accomplie, ne furent les mêmes. Giotto créa d'un coup et pour jamais non-seulement la peinture italienne, mais la peinture moderne tout entière; une gloire pareille n'est pas échue au forgeron d'Anvers. Il n'eut pas à créer la peinture flamande, il la transforma seulement, et lui fit faire le pas décisif qui l'engagea dans la route où elle devait aboutir, à Rubens. Quentin est semblable à un de ces poteaux indicateurs qui marquent aux voyageurs les directions différentes à prendre; c'est le point de bifurcation où l'art commun dans l'origine aux deux pays se sépare pour former deux arts distincts, dont l'un s'appelle l'art flamand et l'autre l'art hollandais. Il porte encore les deux arts en lui, mais comme un carrefour contient deux routes, et non plus profondément et inconsciemment enveloppés comme chez Van Eyck et Hemling. D'un côté, par sa précision, sa minutie, son vif sentiment de la réalité, il prédit la Hollande; de l'autre, par son art de composition, sa préoccupation du sérieux et du grand, son génie dramatique, il est le précurseur du grand Flamand. C'est à Léonard de Vinci qu'il ressemble plutôt qu'à Giotto. Cette ressemblance surprendra peut-être, et très probablement sera contestée; elle est cependant, selon nous, singulièrement étroite et profonde. Deux traits surtout plus particulièrement marqués leur sont communs, l'un très connu et sur lequel tout le monde pourra s'accorder sans peine, l'autre très dissimulé, et qui, je crois, n'a pas été observé encore. Au fond, la révolution que ces deux grands artistes accomplirent est la même. Leur innovation à l'un et à l'autre a consisté à faire exprimer la passion par leurs figures. Pour obtenir ce résultat, l'un et l'autre furent obligés de sa-

crifier cette fleur précieuse de la naïveté qui embaume les toiles des maîtres primitifs comme d'un parfum venu du ciel; seulement ce sacrifice ne fut pas aussi complet chez Matsys que chez Léonard. Léonard a la plupart du temps obtenu la passion au détriment de la pureté; mais, si Quentin Matsys a fait perdre aux laides et saintes figures de Van Eyck, aux laides et adorables figures d'Hemling, leur candeur édénique et leur sérénité d'anges, il n'a pas détruit leur pureté et leur innocence. Les passions de ses personnages restent graves, honnêtes, populaires, aussi près de la nature que possible; la science de la vie ne les a pas souillées de son limon, n'a point altéré leur franchise. Ils aiment, souffrent, se désespèrent comme de simples enfans d'Adam qui suivent la loi de leurs instincts naturels, et crient parce qu'on les a blessés et que leur chair est sensible. Admirables sont sous ce rapport les expressions de douleur de la Vierge et des femmes dans le fameux triptyque de l'*Ensevelissement du Christ*. Cette douleur ne vise point à être sainte, elle est humaine, et par là singulièrement déchirante. Cette mère ignore ou oublie que son fils est Dieu; elle ne se souvient que d'une chose, c'est qu'elle est mère et qu'elle a perdu à jamais un fils bien-aimé. Cela ne vise pas davantage à être noble : nulle réserve, nulle contrainte, nuls de ces visibles efforts de l'âme qui sont particuliers à ceux qui, ayant acquis la science du bien et du mal, ont pour ainsi dire honte de leur douleur, comme Adam eut honte de sa nudité quand il eut été éclairé par sa faute; mais là s'arrête la différence entre Léonard et Matsys. Instinctive chez Matsys, savante et expérimentée chez Léonard, la passion, une passion franchement humaine, domine en maîtresse souveraine chez l'un et chez l'autre. Par cet empire absolu de la passion, Matsys a été le véritable créateur de ce pathétique que nous indiquions en parlant de Rubens comme le caractère propre de l'école flamande. Quand on accuse Quentin Matsys d'avoir fait verser l'art flamand dans le réalisme, est-ce à ce rôle donné à la passion qu'on fait allusion? En ce cas, il ne s'agit que de définir les termes, et, considérée à ce point de vue, cette opinion est acceptable; mais si l'on entend par réalisme l'observation minutieuse et exagérée de la réalité, elle est de toute fausseté, car Matsys fut le premier qui, tout en respectant scrupuleusement la réalité, enseigna à ses compatriotes que les détails devaient être subordonnés à l'ensemble, de manière qu'il n'y en eût aucun qui ne convergeât vers le sujet principal, et qui contrariât l'impression générale que l'œuvre devait produire.

La grande loi de l'unité, sans laquelle il n'y a que tâtonnemens et essais dans les arts, c'est Matsys qui le premier l'a enseignée et mise en pratique en Flandre. Le triptyque de l'*Ensevelissement*

du Christ resterait, ne fût-ce que sous ce rapport, une page à jamais mémorable. Toutes les parties du tableau sont ordonnées, tous les personnages sont groupés de façon à produire une unité de scène capable de produire à son tour une unité d'impression d'autant plus puissante que la scène elle-même est plus étroite. Ces douleurs n'éclatent pas, comme elles auraient éclaté chez les maîtres primitifs, en mélodies distinctes et individuelles; elles se fondent en une vaste symphonie qui, servant d'accompagnement à la douleur de la Vierge, la rend ainsi plus déchirante. La peinture flamande eut dès son origine un caractère fort dramatique, il suffit de jeter les yeux sur les peintures d'Hemling pour faire cette remarque; mais le drame dans Hemling a un caractère pour ainsi dire anecdotique. Chaque personnage, même le plus petit, vit, nous intéresse pour son compte personnel, et avec une sorte de naïve indiscipline. Les acteurs de la scène sont juxtaposés, non groupés; leur action est isolée, non commune. Il en résulte que très souvent il y a dans ses tableaux des acteurs et pas de scène, ou plusieurs scènes et pas de drame. Son tableau central du triptyque de la *Descente de croix*, où la Vierge pleure comme une Niobé populaire qui, au lieu d'être figée en pierre, aurait été fondue en eau, est peut-être le seul qui fasse une exception éclatante à ce caractère général. Les élémens dramatiques de la peinture flamande existaient donc avant Matsys, et, si l'on veut chicaner encore, on peut dire que Matsys ne fut pas un créateur; mais dans les arts le vrai créateur est celui qui donne aux choses la forme réclamée par leur substance, et qui les met en harmonie avec leur loi propre. Tout grand artiste n'est qu'un arrangeur, et, si l'on pouvait supposer la coexistence de deux divinités, la divinité supérieure serait non celle qui aurait créé la matière des mondes, mais celle qui aurait organisé cette matière selon les lois de Kepler et de Newton.

Le second trait de ressemblance entre Matsys et Léonard, c'est le sentiment de la beauté, qui a chez l'un et chez l'autre mêmes préférences et même recherche. Chose étrange, un des reproches que l'on adresse à Quentin Matsys, c'est de méconnaître la beauté et d'avoir une inclination pour la vulgarité. Non-seulement il n'a pas méconnu la beauté, mais il en possède le sentiment au plus haut point, et il est si loin d'être vulgaire que la beauté pure ne lui suffit pas, et qu'il la lui faut alliée à ce que nous appelons de nos jours la distinction. Dans le culte de la forme, religion des artistes, Quentin Matsys doit être rangé parmi les *animistes*, mot par lequel je désigne, faute d'un meilleur, les artistes qui préfèrent la beauté qui embarque l'âme du contemplateur sur l'océan de la rêverie à celle qui la fixe immobile dans l'admiration. Comme le peintre de la *Jo-*

conde et du *Saint Jean*, il aime la beauté rare, subtile, pénétrante, singulière, exquise. Qui donc pourrait oublier jamais après l'avoir vue cette *tête de Vierge* du musée d'Anvers, si blonde, si pâle, d'une maigreur si gracieuse, aux traits *effilés* en quelque sorte, irrésistible de suavité et exprimant l'angélique fascination de la pureté, comme jamais magicienne n'exprima la fascination de la chair? Si intense et si subtile à la fois est la pureté empreinte sur ce visage, qu'elle l'anime comme une passion, et qu'elle peut porter le nom de passion; cette tête est d'une originalité suprême, et donne ce sentiment que laissent les choses précieuses entre toutes, dont l'exemplaire ne sera plus recommencé. C'est exactement la même nature d'impressions que nous éprouvons devant les figures de Léonard, en tenant compte seulement de la même nuance que nous avons indiquée lorsque nous avons constaté que la passion était l'élément nouveau que tous deux avaient apporté dans la peinture. Rares et captivantes comme les figures de Léonard, les figures de Matsys ne doivent pas leur originalité à ce je ne sais quoi d'équivoque qui fait replier l'âme sur elle-même et la force à s'interroger devant la *Joconde* et le *Saint Jean*. Elles restent inaltérablement limpides dans leur singularité. A la *Trippenhuys* d'Amsterdam, dans les salles d'en haut, se trouve relégué dans un coin un tableau de Matsys représentant *la Vierge et l'Enfant*. Il est peu regardé des visiteurs, car ce n'est point pour voir Matsys que l'on vient à Amsterdam, et j'ai pensé bien souvent que le sort de ce tableau était en parfaite analogie avec les caractères du sujet et des personnages qu'il représente, violettes cachées dans l'ombre et exhalant leurs parfums dans la solitude. Cela est beau comme un Léonard avec la candeur en plus, et lorsque j'étais bien fatigué de contempler les très terrestres merveilles que l'on va admirer à la *Trippenhuys*, que j'étais las du tapage coloré du *Banquet de la milice* de Van der Helst, de la magie lumineuse de *la Ronde de nuit* de Rembrandt, comme après une longue course au milieu des poudreuses magnificences du soleil on va chercher l'ombre verdoyante, j'allais rafraîchir mes yeux dans une longue et immobile contemplation de la Vierge inaperçue de Matsys.

Tel est ce très grand artiste qui pour la plupart des Français ne représente guère encore aujourd'hui qu'un nom auquel on n'attache pas sa véritable importance, et dont M. Viardot, un des seuls critiques qui lui aient rendu justice, a pu dire avec vérité que l'idée qu'on en avait généralement était aussi fausse qu'incomplète. Solitaire fut sa grandeur durant sa vie, solitaire elle est encore aujourd'hui devant la postérité après plus de trois siècles. Les services qu'il rendit à l'art de son pays furent aussi nombreux que

variés, et je veux les résumer une dernière fois. Au scrupule minutieux de la réalité qui aurait fini par dégénérer en puérilité, il substitua un sentiment plus général qui faisait porter cette fidélité à la nature sur les ensembles et non sur les détails; il enseigna et mit en pratique la loi de l'unité, il frappa ses figures de l'empreinte de la passion, et par ces deux innovations, l'observation de la loi d'unité et l'expression passionnée, il créa la peinture dramatique, et rendit Rubens possible. Il eut à un haut degré le sentiment de la beauté dont les peintres antérieurs n'avaient jamais senti beaucoup le besoin, et ce ne fut point sa faute, si l'exemple qu'il donna à cet égard ne fut pas plus souvent suivi. Trois arts distincts vivent en lui : il est réaliste comme un Hollandais, bien qu'il ait préservé l'art de son pays de persévérer dans la voie qui le poussait de ce côté, il est dramatique comme cette école d'Anvers dont il fut le prophète et le vrai créateur, et par son sentiment exquis de la beauté il fut italien, au moins par le désir. Est-il beaucoup d'artistes dont on pourrait résumer ainsi les titres de gloire?

III. — JEAN VAN EYCK ET HEMLING.

Parler longuement de Jean Van Eyck et d'Hemling dans cette *Revue*, où il en a été parlé jadis si éloquemment et avec un sentiment aussi juste que fort par M. Vitet, ce serait une grande audace. Ni l'un ni l'autre n'ont d'ailleurs besoin d'être vengés d'un jugement injuste et incomplet comme Quentin Matsys; leurs vrais caractères sont depuis longtemps reconnus, leur génie parfaitement classé, et la seule injustice qu'ils aient à craindre est d'être loués non pas au-dessus de leur mérite, mais au détriment de leurs successeurs. Je veux donc me borner à leur égard à quelques observations toutes personnelles.

Je dois à la contemplation du fameux triptyque de Jean Van Eyck, à Saint-Bavon de Gand, d'avoir pour la première fois bien compris l'opinion professée de nos jours par les artistes et les critiques dits préraphaélites, et de l'avoir partagée pendant toute une longue journée. Voici une peinture qui date de nos guerres anglaises, composée et exécutée pendant les années où Bedford nous foulait aux pieds, où Jeanne la Pucelle nous vengeait. Le temps lui aurait fait subir quelque injure que nous ne saurions en faire reproche à l'expérience technique du maître, à sa science des couleurs et des procédés de métier. Tant de belles œuvres venues bien plus tard sont en train de disparaître. *La Cène* de Léonard de Vinci n'existe plus; dans cinquante ans, la moitié des œuvres de ce grand artiste auront disparu; peu à peu les Rembrandt poussent au noir :

ont-ils encore un siècle d'existence? Dès le premier regard jeté sur l'œuvre de Van Eyck au contraire, nous pouvons constater que le coloris en est aussi frais, aussi éclatant que le soir du jour de l'année 1432 où le pieux et sincère artiste l'acheva : ce tableau a l'air d'avoir été trempé dans la fontaine de Jouvence, et Dieu sait pourtant si ses vicissitudes ont été grandes; nettoyé, retouché, brocanté, démembré, il ne lui a manqué aucune mésaventure. Le second regard est pour le paysage merveilleux de ce tableau, pour ce gazon sur lequel pose l'agneau mystique de l'Apocalypse, et ces bosquets en fleur d'où débouchent les groupes des saints et des docteurs. Quel original sentiment de la nature! Depuis Van Eyck, on ne l'a jamais connu sous cette forme. C'est la nature dans sa beauté la plus réelle, et cependant transformée par la lumière de l'extase et la tendresse du rêve. Chaque brin d'herbe a été peint avec une minutie amoureuse, chaque fleurette plantée à l'endroit voulu pour faire admirer sa grâce virginale; c'est notre nature dans toute son exactitude, mais, dirait-on, purifiée, spiritualisée, de manière à mériter de devenir la *nature* du monde *surnaturel :* ce paysage est une féerie céleste. Comme ce décor est en merveilleuse harmonie avec la douce et touchante grandeur de la scène apocalyptique que le peintre s'était donné pour tâche d'exprimer, et quelles tendres aspirations vers la Jérusalem mystique se trahissent ingénument dans ce gazon et ces fleurs! Quand enfin vous êtes las d'admirer ce sentiment si original et si unique de la nature, — car tout sentiment de la nature est toujours plus ou moins païen, ou du ressort de la poésie des esprits élémentaires, ce qui revient au même, et ici il est moral et religieux comme un sentiment de l'âme, — vous tournez votre attention vers la conception de l'œuvre : elle est d'une profondeur et d'une grandeur étonnantes. Elle ne comprend rien moins que la tradition de l'histoire métaphysique de l'âme dans le temps et au-delà du temps, telle qu'elle a été établie par le christianisme, et va de l'Adam si cher aux théologiens, type de l'homme déchu et digne de rachat, à l'agneau par lequel s'accomplit ce rachat, en passant par toutes les légions de saints qui ont aidé à l'œuvre divine. Cette grande scène offerte éternellement à l'adoration des bienheureux est présidée par Dieu le père, entouré de la Vierge et de saint Jean, figures admirables d'Hubert Van Eyck, le frère aîné de Jean, que le plus grand art des époques postérieures n'a pas surpassées. Toute cette grande histoire est là racontée dans cet espace restreint avec une modestie dans la profondeur, un respect dans l'expression, une simplicité dans l'ampleur, qui sont vraiment admirables. Mais que la scène centrale est belle! Sur cette pelouse, dont nous avons essayé de faire comprendre la réalité mystique,

trône sur un piédestal l'agneau divin, la gorge ouverte, tel que le vit le prophète, et de cette blessure féconde coule dans un calice éternellement rempli, éternellement vidé, ce sang rachat du monde. Le nom du malencontreux chanoine qui eut l'idée, vers la fin de l'empire, de remettre entre les mains d'un brocanteur une partie de cette œuvre vraiment sainte mériterait d'être accolé à quelque injurieuse épithète tant qu'il y aura un diocèse de Gand, car il commit un vrai crime contre la dignité de la science que représente le sacerdoce. Jamais en effet la théologie pure, non mêlée au drame historique et humain du christianisme, n'a produit rien d'aussi grand : c'est même la seule peinture que l'on puisse appeler théologique; toutes les autres qui représentent des sujets empruntés au monde spirituel, tels que les mariages mystiques, les couronnemens de la Vierge, touchent à un ordre d'idées et d'affections qui ont déjà quelque chose d'humain.

Ainsi le coloris de cette œuvre est éblouissant, le paysage en est d'une originalité unique, la conception en est d'une grandeur et d'une profondeur admirables. Est-ce tout? Oh que non pas! Approchez maintenant pour contempler ces groupes de saints, de prophètes et de docteurs qui débouchent aux quatre côtés du paysage, allées couvertes par des bosquets qui semblent fleurir sur leur passage, tant les roses en sont d'une fraîcheur éclatante. Vous restez confondu de la perfection patiente de cette peinture; cela est rendu avec la minutie des Hollandais les plus renommés. Un Van Ostade, un Gérard Dow, un Miéris, n'ont jamais achevé une des petites figurines de leurs tableautins avec une patience plus amoureuse. Aucun de ces détails infimes qui peuvent caractériser une physionomie individuelle n'a été omis; ces personnages sont autant de portraits pris dans la plus vivante réalité. Approchez encore, une dernière surprise, la plus admirable de toutes, vous attend. La conscience de l'artiste l'emporte en scrupules sur les consciences de tous les artistes passés et probablement à venir. Vous vous apercevez que les figures placées dans ces groupes sur les derniers plans ont été peintes avec autant d'amour que les figures des premiers plans, et non-seulement l'artiste a mis le même soin à rendre leurs physionomies, mais chacune d'elles est sortie d'une méditation particulière, chacune d'elles exprime une variété, une nuance des sentimens d'amour et de piété. Voilà certes, pensez-vous, une dépense de travail et de méditation bien inutile, car le tableau ne serait pas moins beau, si l'artiste s'était borné aux figures des premiers plans et n'avait compté les autres que pour faire groupe. Un artiste des âges postérieurs n'y aurait pas manqué, et se serait épargné une peine dont pas un spectateur sur cent

ne sait gré à Van Eyck. Eh bien! concluez maintenant que nous avons admiré successivement tous les mérites de cette œuvre : les préraphaélites n'ont-ils pas raison? Puisque cette œuvre n'a rien perdu de l'éclat de son coloris, que le sentiment de la nature qui s'y révèle est aussi original qu'exact, que sa conception ne laisse rien à désirer ni pour la grandeur ni pour la profondeur, que sa perfection minutieuse égale le faire le plus patient des maîtres hollandais les plus admirés, et que par-dessus le marché elle dépasse en conscience toutes les œuvres qui ont éclos depuis, qu'est-ce donc que les artistes postérieurs ont ajouté à Van Eyck, et où sont les progrès de l'art? N'est-on pas en droit de dire que ce qu'ils ont ajouté, c'est le charlatanisme de la mise en scène, les effets dramatiques combinés en vue de surprendre et d'enlever l'admiration d'emblée au lieu de la conquérir doucement, insensiblement, comme le bon Van Eyck?

Il est certain que, si des œuvres pareilles étaient nombreuses, et si le sentiment qui donna naissance à celle-là avait pu durer longtemps sans s'altérer, l'opinion des préraphaélites serait à peu près irréfutable; mais cette œuvre est unique au monde, et l'esprit mystique qui l'anime ne se rencontre plus à ce degré même chez Hemling, qui est pourtant si sérieux et si fervent. Eh bien! supposons les traditions de cet art primitif s'immobilisant pendant que le sentiment qui l'avait soutenu serait allé au contraire en s'attiédissant; à quoi eût abouti cet art si saint à l'origine, sinon à la représentation très profane d'une réalité extérieure que chaque jour aurait dépouillée d'un de ses rayons? Enlevez des personnages de Van Eyck l'expression de ferveur et de piété, et faites-les copier par un peintre avec la même minutieuse exactitude que Van Eyck, et vous allez obtenir sur-le-champ les personnages du tableau de genre hollandais. C'est un résultat inévitable; était-ce donc là une fin digne des aspirations avec lesquelles cet art avait commencé? Lorsque Quentin Matsys créa la peinture dramatique, ne pouvait-il pas dire que c'était lui qui était le véritable continuateur de Van Eyck, plutôt que ceux qui auraient voulu s'acharner à maintenir ses traditions quand même, puisqu'il se proposait le même but que lui, dans d'autres conditions, il est vrai, mais dont il n'était pas responsable, car le temps les lui imposait? On n'a pas assez remarqué qu'il faut absolument une âme aux modèles humains que la vie offrait aux peintres dans les Flandres. Un peintre italien peut, sans être soupçonné de réalisme ou même sans tomber dans le réalisme, copier le modèle vivant qu'il a sous les yeux : la race est belle, et sa beauté peut lui tenir lieu d'âme et conserver à l'œuvre du peintre une certaine idéalité; mais la race qu'ont peinte Jean Van Eyck et Hemling est sans beauté, et

si les sentimens moraux ne se lisent pas sur les visages, la représentation en va confiner à la plus extrême vulgarité. C'est même cette laideur physique qui rend si touchante l'expression de Van Eyck et d'Hemling, car, la vie morale n'ayant point à entrer en lutte sur ces visages avec la beauté, l'âme y joue d'autant plus à l'aise et s'y remarque d'autant plus, de même que la lumière rayonne mieux et montre mieux son charme propre sur une plaine aride que dans un paysage richement accidenté. C'est encore là ce que comprit à merveille Quentin Matsys. Il y a différens degrés dans la vie morale, et la passion peut tenir lieu de la ferveur au moins pour éviter l'écueil de la sécheresse réaliste. Enfin le système de composition de Jean Van Eyck, qui ne consent à sacrifier aucun personnage, et qui donne la même importance à toutes les parties du tableau, se prête surtout à l'expression des sentimens lyriques de l'âme, mais nullement à l'expression des sentimens dramatiques, qui exigent forcément le sacrifice de telle partie à telle autre, la subordination de tel personnage à tel autre. Ces nombreuses figures du tableau de l'*Agneau mystique* sont autant d'odes et de prières vivantes, elles ont pu être toutes traitées avec le même soin, parce qu'elles expriment toutes un même sentiment d'essence lyrique, l'adoration; mais il est plus difficile d'appliquer le même système de composition à un sujet de nature dramatique, la Passion par exemple. De là, chez tous les maîtres primitifs, la supériorité des tableaux dont le sujet est mystique sur ceux dont le sujet est pathétique. Lors donc que les préraphaélites accusent l'art qui a succédé à Van Eyck d'être moins chrétien que le précédent, ils se trompent : il y a toute une partie du christianisme que cet art primitif ne peut rendre avec supériorité, la partie humaine, historique, dont se sont emparés comme d'un champ nouveau les artistes de la renaissance.

Avant de quitter le chef-d'œuvre de Van Eyck, je dois consigner une observation qui se rapporte à la riche pelouse de gazon que foulent ses docteurs et ses saints. Une des plus vives satisfactions que j'aie éprouvées durant ce voyage de Flandre, c'est le nouveau témoignage qu'il m'a donné de la sincérité des grands artistes. Une foule de détails qui semblent s'écarter de la nature et que de loin on est disposé à attribuer, selon les cas, soit à une gaucherie archaïque, soit à une vicieuse disposition de l'œil, soit à un caprice d'imagination du peintre, vous révèlent tout à coup leur parfaite exactitude. Certes, s'il est un paysagiste qui paraisse capricieux, c'est bien Breughel de Velours; cependant un soir, à l'*Harmonia* d'Anvers, j'ai vu tout à coup s'étendre sur les allées du jardin cette brume bleue pareille à du petit lait réduit en vapeurs dont il enveloppe ses paysages, et qui se marie d'une manière si étrange avec

le vert si vif de ses feuillages. De même pour le gazon du triptyque de Gand; tous l'admireront, mais tous n'oseraient pas en garantir l'exactitude. Observez cependant la campagne en allant de Gand à Bruges; vous découvrirez à votre grande surprise que ce gazon si poétique, piqué de marguerites blanches, et dont chaque aiguille verte se sépare de l'ensemble, existe en toute réalité en l'an 1868, et n'est pas du tout une exagération minutieuse de l'artiste. Le feuillage que l'on voit dans les fonds de paysage d'Hemling, ce feuillage court, mince, grêle, rare, qui nulle part ne fait écran et éventail à la lumière, qui laisse le jour transpercer de tous côtés comme une dentelle, et ressemble à des découpures finement collées sur un fond de ciel, ce paysage qui, vu loin de la Flandre, paraît une gaucherie enfantine charmante, eh bien! c'est celui des arbres de la campagne de Bruges. Quant aux effets de lumière des Hollandais, j'ai pu constater maintes fois que les plus singuliers étaient phénomènes d'occurrence ordinaire.

Faut-il donner le nom de grand à Hemling? En vérité je crois qu'on peut hésiter; mais il est mieux que grand, car il est adorable, le plus adorable des peintres. Sa grâce, qui est extrême, est unique, car elle ne vient ni de la beauté physique, ni de l'ingéniosité de l'esprit. En dépit de l'ancienne réputation de beauté des dames de Bruges, les figures d'Hemling sont laides, quoi qu'on en veuille dire, et ce n'est pas non plus par ce charme artificiel et rusé qui tient souvent lieu de beauté qu'elles nous captivent, car elles sont étonnamment modestes d'aspect, pudiques jusqu'à la gaucherie, décentes jusqu'à la raideur. Cependant elles nous séduisent par un attrait moral plus grand que celui qui peut naître de la beauté de la chair et des arts de l'attitude. Devant ces figures, notre cœur n'éclate pas tumultueusement en cris d'admiration, mais il demande comme le psalmiste les ailes de la colombe pour aller d'un vol doux là où ces créatures respirent et prient; il s'arrête dans une immobilité respectueuse à contempler leurs sérieuses physionomies également éclairées par la lumière sans ombres de l'innocence. Leur âme est comme un beau soleil qui jamais ne connaîtra durant leur vie ni l'aube des désirs, ni les crépuscules des passions, comme un soleil dont le lever apparent a été la naissance, dont le coucher apparent sera la mort, mais qui en réalité n'a pas eu d'aurore et n'aura pas de déclin, venant du ciel et y retournant. La grâce incomparable qui émane d'elles comme un parfum rayonne hors d'une fleur, c'est la grâce de la vertu naïve. Ces créatures sont vertueuses non par effort de l'âme, mais instinctivement, parce que la nature a voulu qu'elles le fussent, comme elle a voulu que les marguerites fussent blanches, le ciel bleu, l'air transparent. On ne pourrait comparer

l'émotion par laquelle ces virginales figures s'emparent du spectateur qu'à la double sensation de la neige, dont le premier contact si froid se transforme en une douce chaleur. Elles sont aisément pieuses, aisément chastes, et c'est de cette aisance que naît leur charme; elles ne connaissent ni les pénibles grimaces de la vertu acquise, ni la sécheresse et l'air revêche de la vertu contrainte, ni les douloureuses contorsions de la vertu volontaire. Jamais l'ombre d'une pensée coupable n'a traversé même furtivement leurs cœurs. Jamais la curiosité ne les a fait approcher de l'arbre du bien et du mal, jamais l'expérience ne leur a fait soupçonner que l'antique serpent glissait sous les fleurs des belles pelouses qu'elles foulent. J'ai souvent pensé que la vertu était fort calomniée en ce monde; on la considère d'ordinaire simplement comme l'opposé des passions, tandis qu'elle est elle-même une passion, la plus belle, la plus indéracinable de toutes, la seule éternelle. Il est des âmes pour qui la vertu est une nécessité de nature comme la propreté pour les Hollandais, le comfort pour les Anglais et le caviar pour les Russes. C'est une passion, et Hemling s'est chargé de montrer que c'était la grâce souveraine. Mais quelle âme honnête ce dut être que celle de ce bon Hemling! A mesure qu'on regarde ses œuvres, on sent s'élever dans son cœur l'étrange regret de ne pas l'avoir connu, et le désir de le voir un jour, s'il est vrai que les esprits peuvent se rencontrer dans l'éternité. Il donne la nostalgie de ce ciel vers lequel ses saintes élèvent leurs prières, ne fût-ce que pour l'y voir, tant est intime la sympathie qu'il inspire. Si l'on jugeait de la sainteté des hommes d'après leurs œuvres, et si l'on canonisait des artistes, personne ne mériterait mieux l'auréole qu'Hemling. En tout cas, il est un emploi moral de ses œuvres auquel on n'a pas encore pensé, et qui leur convient à merveille; ce serait d'en faire de jolis albums, pas plus grands qu'un livre de dévotion, et de les donner aux jeunes artistes avec injonction de les parcourir une fois par semaine en leur disant : « La carrière de l'art est sujette à bien des égaremens, l'imagination à bien des témérités qui, même heureuses et couronnées de succès, sont quelquefois peu avouables; le talent n'est pas toujours uni à la conscience et n'a pas toujours des scrupules sur les voies et moyens par lesquels il peut frapper la foule, le but qu'il cherche est souvent plus éclatant que haut, et, s'il faut traîner l'art dans une voie impure pour se faire applaudir, on ne résiste pas toujours à la tentation : eh bien! au milieu des folies de la mode, des paradoxes de l'atelier, des entraînemens de la jeunesse et des ardeurs du sang, jetez régulièrement les yeux sur ces images, et vous sortirez de cette contemplation protégés, purifiés, fortifiés. »

Pour l'expression de la ferveur, Hemling peut lutter avec Van Eyck : qui pourrait jamais oublier les figures du *Mariage mystique de sainte Catherine?* Cependant il s'en faut de beaucoup qu'il ait au même degré que Van Eyck l'élévation mystique. Bien souvent nous avons entendu citer à son sujet les noms de Dante et d'Ange de Fiésole, et nous avons même lu l'épithète d'ascétique employée pour caractériser l'expression de ses figures. Il y a là, croyons-nous, un léger oubli des nuances. Hemling n'ouvre pas d'aussi hautes portes du ciel que les grands mystiques italiens, et ses personnages ne nous conduisent pas plus loin que ce ciel de la lune, le premier des cercles paradisiaques de Dante, où vivent dans une chaste béatitude, à l'état de reflets et d'images sans corps, les âmes virginales; c'est là que se rencontrent sainte Ursule et ses compagnes en société de Piccarda et de Constance de Souabe. Ces figures d'autre part ne sont point ascétiques, elles sont sérieuses et pieuses. La candeur et la pureté naïve, voilà les sentimens qui respirent dans Hemling, sentimens qui chez lui sont d'une telle perfection, qu'ils donnent l'illusion de vertus d'essence plus haute. Les personnages d'Hemling sont des anges; mais ils n'ont rien de commun avec les chérubins justiciers à l'épée de feu ou les enthousiastes séraphins qui se fondent dans l'extase de l'amour divin.

Avec Hemling, la peinture, exclusivement consacrée dans Van Eyck à l'expression des sentimens lyriques de l'âme, la piété, la ferveur, l'adoration, devient dramatique sans perdre son précédent caractère. Le plus frappant de ses tableaux sous le rapport dramatique est le triptyque de la *Descente de croix*, que j'ai déjà signalé en parlant de Rubens, et qui, je ne sais pourquoi, n'est pas estimé à l'égal de ses autres œuvres. En chicanant un peu, on pourrait, il est vrai, dire que cette peinture est plutôt lyrique que dramatique, que c'est une élégie plutôt qu'une scène; en tout cas, elle est pathétique à l'excès. Là où ce dramatique se déploie avec son véritable caractère, que nous avons nommé anecdotique, c'est dans sa décoration de la *Châsse de sainte Ursule*, la plus charmante non-seulement des œuvres du maître, mais probablement de toutes les peintures existantes. C'est un véritable roman en peinture que cette légende de sainte Ursule et des onze mille vierges, car ces miniatures se distinguent par cette abondance de détails et cette lenteur d'action qui caractérisent la narration romanesque. Cette œuvre est attachante comme un récit, et il semble, à mesure qu'on la regarde, que les sens puissent être transposés, et qu'il soit possible d'entendre aussi bien que de voir par les yeux. Quelle exactitude minutieuse dès les premières scènes, j'allais dire dès les premiers chapitres! La légion des vierges s'embarque avec Ursule; Hemling n'a omis

aucun des détails d'un départ. Les petites demoiselles allemandes et flamandes, bien costumées pour le voyage, marchent en troupe d'un pas grave, sans précipitation ni lenteur, leurs petits sacs et leurs petits nécessaires à la main, pendant que de robustes commissionnaires portent leurs petites malles et les déposent sur le vaisseau, et cette exactitude continue jusqu'à la scène suprême du martyre avec la garrulité touchante des vieux légendaires et des vieux poètes épiques qui n'omettent aucune circonstance; mais de même qu'entre les parties d'un drame musical on place souvent une mélodie rêveuse pour reposer l'âme d'une émotion trop continue, Hemling a séparé en deux parties l'histoire de sainte Ursule par les deux miniatures qui décorent les deux bouts de la châsse. Dans la première, qui est comme l'ouverture chargée de mettre l'âme du spectateur au ton de la légende qu'il voulait peindre, il a placé la vierge, protectrice naturelle d'Ursule et de ses compagnes. Dans la seconde, introduction logique à la seconde partie de la légende, le martyre des vierges, il a montré Ursule debout et telle que la reine du royaume de la pudeur, abritant ses compagnes sous son manteau. J'ai dit qu'Hemling était plutôt adorable que grand; pourtant il a touché à la grandeur au moins une fois, et c'est dans cette miniature qui, venant après les premières scènes de la légende, change brusquement les émotions du spectateur, et de gai qu'il était le dispose au sérieux et aux sentimens qui ne permettent pas le sourire.

Une chose touchante dans les tableaux d'Hemling, c'est d'y retrouver le vivant témoignage de l'antique magnificence de cette ville de Bruges, sorte de Venise flamande, pleine de mouvement et d'éclat, aujourd'hui morte aimable. Les costumes des personnages d'Hemling font foi des richesses de cette ville. Quelles superbes étoffes composaient les robes de ces dames de Bruges, célèbres pour leur beauté! quel grand goût dans les dessins et les ramages qui les décorent, dans le choix des nuances pour les couleurs! Une certaine robe feuille-morte à grands ramages du *Mariage mystique de sainte Catherine* m'est surtout restée dans le souvenir. Longtemps avant les Vénitiens, et sans songer à donner à ces accessoires du costume et du luxe l'importance pittoresque qu'ils leurs donnèrent, Hemling, en obéissant au seul sentiment de la réalité, qui n'a jamais abandonné les Flamands, et en copiant fidèlement les spectacles qui l'entouraient dans la plus riche des villes des Flandres, a présenté des échantillons de magnificences à faire envie à Titien, à Véronèse et à Rubens. Le roi nègre de l'*Adoration des Mages*, avec sa fière et pittoresque tournure, sa taille élégante, son riche costume, copie visible de quelque serviteur noir amené des pays

d'Orient par un riche négociant de Bruges, serait à sa place dans le plus splendide décor de Véronèse. Une observation fort singulière à faire, c'est la prédilection marquée d'Hemling pour la couleur jaune, et les étranges effets pittoresque qu'il en tire. Il y a notamment dans le volet du triptyque de l'*Adoration des Mages*, où Hemling a peint la *Présentation au temple*, une certaine draperie jaune à nuance orangée de l'effet le plus bizarre, le plus heureux et le plus nouveau. Jamais, avant de voir les Hemling, nous n'avions supposé qu'il y eût de telles ressources dans cette couleur magnifique, mais qui, moins que toute autre, semble se prêter aux variétés des nuances et des teintes.

On connaît la légende probablement fausse sur les peintures d'Hemling. Soldat blessé, il les aurait exécutées pendant sa convalescence et laissées à l'hôpital Saint-Jean en remercîment des soins qu'il avait reçus; mais, quelle que soit la cause qui en ait rendu l'hôpital Saint-Jean propriétaire, ces peintures sont bien à leur place naturelle dans un lieu où le christianisme abrite les malades et recueille les affligés, car elles ne présentent que des images de consolation et d'espérance. Dernier témoignage de l'antique magnificence de Bruges, elles sont bien aussi en harmonie avec le caractère de cette ville paisible, solitaire et d'une douceur mélancolique, où l'herbe pousse entre les pavés devant la statue de Van Eyck. On ne pouvait donc rêver pour elles un meilleur musée que l'édifice qui les possède et la ville dont elles sont aujourd'hui la plus sérieuse richesse.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

PORTRAITS DE LA MARQUISE

COMÉDIE PASTICHE EN TROIS TABLEAUX.

PERSONNAGES.

Le comte de NOZAN.
Le marquis du LUDE.
La comtesse de PONS.
LISETTE, suivante de la comtesse
FRONTIN, valet du marquis.
DUREL, suisse du marquis.

(LA SCÈNE SE PASSE AU TEMPS DE LOUIS XV.)

PREMIER TABLEAU.

Chez la comtesse. — Un parc : bosquets, statues, siéges rustiques, un banc de gazon.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE NOZAN, seul un moment, puis LISETTE.

LE COMTE, seul. Il se promène un instant sans parler en faisant des gestes de désespoir.

Aucun moyen !... aucune issue !... c'est une horrible impasse !... Non, jamais l'enfer et toutes ses furies ne déchaînèrent contre un misérable mortel une complication plus épouvantable !... Ah ! il y a des momens où je me sens à deux doigts de la folie,... où je suis possédé contre moi-même et contre l'univers entier d'une haine infernale... Tout me gêne, tout m'irrite,... je voudrais éteindre ce

radieux soleil dont l'éclat insulte à ma misère,... briser ces fleurs,... arracher ces arbres!... (Il secoue violemment un arbuste qui se trouve sous sa main.)

LISETTE, entrant à gauche.

Ah! mon Dieu! monseigneur, qu'est-ce qui vous prend?

LE COMTE, affectant tout à coup la gaîté.

Ah! c'est toi, Lisette! Eh! mon enfant, le grand jour approche, le jour qui doit couronner les vœux de mon existence entière... Encore une semaine, et je serai l'époux de ta belle maîtresse... Cette perspective, Lisette, m'inspire, comme tu viens de le voir, des folies, des enfantillages sans nom... Je m'amusais là autour de cet arbre comme un écolier... Ah çà! mon enfant, que fait donc ta maîtresse ce matin? Toutes les fleurs sont écloses depuis longtemps dans le parc... Elle est en retard.

LISETTE.

Mme la comtesse, monseigneur, essaie ses toilettes de noce.

LE COMTE, à part, avec consternation.

De noce, grand Dieu! (Haut.) C'est bien,... va, va, Lisette.

LISETTE, s'éloignant vers le fond, à part.

Ah! décidément, décidément cet homme-là n'est pas dans son aplomb! (Elle reste au fond, observant le comte à travers le feuillage.)

LE COMTE, se croyant seul.

Oui, il est certain que j'aurais du plaisir à détruire quelque chose: je comprends à cette heure la rage malfaisante des damnés... (Il secoue de nouveau l'arbuste avec violence; puis, apercevant tout à coup Lisette, il essaie de rire.) Ah! tu étais encore là, Lisette? Eh bien! tu vois, je continuais de me livrer à ces enfantillages innocens, à ces joyeux transports... que tu dois comprendre, Lisette, si jamais tu as aimé.

LISETTE.

Non, jamais je n'ai aimé, monseigneur; mais je me suis fait une fois arracher une dent, et je me rappelle qu'en cette circonstance j'avais exactement la mine et les joyeux transports que l'approche de l'hymen donne à monseigneur.

LE COMTE, inquiet.

Comment! que veux-tu dire? que signifie cette insinuation? Peux-tu douter que cet hymen ne me pénètre en effet de la plus profonde allégresse?

LISETTE.

Eh bien! oui, monseigneur, — la, franchement, j'en doute. Je conviens qu'en face de Mme la comtesse votre attitude n'est pas trop mauvaise, et je conçois que madame s'y laisse tromper; mais que moi, monseigneur, moi, Lisette, avec ces yeux-ci et ce nez-là, j'aille prendre vos promenades d'âme en peine à travers le parc, vos monologues effarés et vos gestes de Roland furieux pour des

symptômes d'amour et d'allégresse... nenni! Je ne sais pas ce qui se passe, monsieur le comte; mais il se passe quelque chose qui n'est pas dans l'ordre, allez!

LE COMTE, regardant avec inquiétude autour de lui.

Lisette!

LISETTE.

Monseigneur?

LE COMTE.

Tu m'as vu tout à l'heure secouer cet arbuste avec entêtement?

LISETTE.

Oui, monseigneur.

LE COMTE.

Tu vas en savoir la raison : c'est que cet arbre produit, Lisette, des fruits extraordinaires. Tiens, tends ton tablier.

LISETTE, étendant son tablier au-dessous de l'arbre.

Voilà, monseigneur! (Le comte secoue l'arbre d'une main, et laisse tomber de l'autre une pluie de pièces d'or dans le tablier.) Ah! mon Dieu!

LE COMTE.

Là!... (Voyant Lisette qui s'est reculée en marquant une sorte d'effroi et qui semble chercher quelque chose à terre.) Eh bien! que cherches-tu donc au pied de cet arbre?

LISETTE.

Dame! je cherche... le serpent, monseigneur.

LE COMTE.

Non, rassure-toi, Lisette : il n'y a point ici de serpent, il n'y a qu'un infortuné, un déplorable infortuné... Approche,... assieds-toi là, sur ces marguerites. J'ai toujours fait état de toi, mon enfant, comme d'une fille de bien, discrète et solide. Je vais me livrer à toi pieds et poings liés. J'y suis résolu.

LISETTE, s'asseyant sur le banc de gazon.

C'est beaucoup d'honneur pour votre servante, monseigneur.

LE COMTE, galant.

Tu n'es point ma servante, Lisette; c'est plutôt moi qui serais ton serviteur,... et dans des conjonctures plus heureuses, je n'hésiterais pas à te dire mille choses que ta petite personne printanière est bien faite pour inspirer... Mais il ne s'agit pas de cela pour le quart d'heure malheureusement... Or écoute, ma fille, et prépare-toi à frémir des pieds à la tête.

LISETTE.

Je m'y prépare, monseigneur.

LE COMTE.

Je n'ai pas à te rappeler, je suppose, toutes les cruelles péripéties dont un destin ennemi traversa de tout temps mes amours avec ton adorable maîtresse. Nous étions nés cousins, tu le sais.

Dès l'enfance, nous nous aimâmes. L'âge ne fit qu'ajouter à notre innocente inclination de plus vives ardeurs... Bref, notre union, dès longtemps manifestement écrite dans le ciel, allait se ratifier sur la terre,... quand une catastrophe de famille, enchaînant tout à coup les volontés de ta maîtresse, la jeta dans les bras de ce vieillard presque septuagénaire...

LISETTE.

Le comte de Pons,... oui, monseigneur... Ce fut à l'époque de ce triste mariage, il y a trois ans, que j'entrai au service de madame, et j'ai pu juger de l'étendue de son désespoir.

LE COMTE.

Le mien ne fut pas moindre, Lisette, je t'assure! J'hésitai quelque temps entre les résolutions les plus extrêmes, et j'allais enfin prononcer en qualité de chevalier de Malte les vœux les plus sévères...

LISETTE.

Ah! mon Dieu!

LE COMTE.

Oui, Lisette, j'en avais pris mon parti, quand il y a dix-huit mois la mort du comte de Pons vint ressusciter toutes mes espérances... J'accourus aussitôt aux pieds de ta maîtresse...

LISETTE.

Ah! je m'en souviens, monseigneur! Quelle scène! les yeux m'en font encore mal quand j'y pense.

LE COMTE.

Oui, ce fut touchant... Eh bien! tu sais ce qui fut arrêté entre nous? Ta maîtresse voulut donner dix-huit mois aux convenances du veuvage : pour moi, je dus, par son ordre, reprendre la mer jusqu'à l'expiration de ce suprême délai imposé à mes feux...

LISETTE.

Oui, monseigneur. Eh bien! le délai est expiré depuis huit jours; vous êtes arrivé à l'heure dite; vous avez trouvé Mme la comtesse plus tendre et plus fidèle que jamais; vous serez unis la semaine prochaine : je ne vois rien jusque-là qui puisse faire frémir ni vous, ni moi, monseigneur.

LE COMTE.

Attends, Lisette. Avant de quitter ma croisière sur le golfe du Mexique pour revenir en France, je fis avec ma frégate une courte relâche à la Trinité, qui est une petite île de ces régions. Là, je dus prendre sur mon bord quelques passagers de distinction. Parmi ces passagers, Lisette, se trouvait une noble famille créole, le marquis de Villa-Real avec la marquise son épouse... et sa fille, Lisette, sa fille,... qui, même dans ces climats, où la beauté court les chemins, passait pour une perle des plus rares...

LISETTE.

Aïe!...

LE COMTE, embarrassé.

Je crains, Lisette, que tu ne te fasses point une idée exacte des influences de la navigation sur le moral d'un homme. Sous les tropiques en particulier, par ces belles nuits qu'illuminent des milliers d'astres inconnus à notre hémisphère, vis-à-vis de ces immenses solitudes de l'Océan, la poésie déborde dans le cœur, elle ne sait où se prendre, Lisette!...

LISETTE.

Oui, oui!

LE COMTE.

Bref, mon enfant, par une de ces belles nuits dont je te parlais, sans savoir pourquoi ni comment, je me trouvai tout à coup aux pieds de la jeune créole, lui jurant toutes les éternités du monde... Quelle aventure, hein, Lisette! Qu'en dis-tu?

LISETTE.

Dame, monseigneur, je ne connais pas les influences de la navigation, et je ne sais pas comment on appelle sur mer ces sortes d'aventures-là; mais à terre nous les appelons de bonnes trahisons bien conditionnées... Pourtant, monseigneur, je ne vois pas qu'il y ait là de quoi vous désespérer si essentiellement. Mme la comtesse vous aime, et je pense qu'un aveu bien franc, un repentir bien sincère, vous obtiendront aisément le pardon de cette fantaisie maritime.

LE COMTE.

Attends, Lisette,... tu ne sais pas tout. Malheureusement j'avais à mon bord un chapelain...

LISETTE.

Un chapelain, bonté divine!

LE COMTE.

Oui, Lisette, un petit chapelain...

LISETTE, se levant.

Miséricorde! vous êtes marié, monseigneur!

LE COMTE.

Chut! tu l'as dit, Lisette.

LISETTE, courant vers la gauche.

Ah! madame, madame!... au feu!

LE COMTE, courant après elle et la ramenant.

Malheureuse! tais-toi, tais-toi donc!

LISETTE, essayant de lui échapper.

Madame!...

LE COMTE, touchant son épée.

Silence, Lisette! ou je me perce le cœur sous tes yeux!

LISETTE.

Mais enfin, puisque vous êtes marié, monseigneur, au nom du ciel, qu'est-ce que vous êtes venu faire chez nous?

LE COMTE, d'un ton plaintif.

Eh! c'est la délicatesse qui m'y a ramené, Lisette.

LISETTE.

La délicatesse, monseigneur!

LE COMTE.

Sans doute. Écrire à ta maîtresse pour l'informer de l'état des choses, c'était assurément le procédé le plus simple; mais il m'a paru mesquin, grossier: j'ai jugé plus convenable, plus noble, de venir moi-même lui confesser mon crime. Je voulais d'ailleurs savoir ce qui se passait ici. Je me disais que ce pénible aveu me serait peut-être épargné, que ta maîtresse, durant ma longue absence, avait pu de son côté... Je me fiais, Lisette, à la mobilité ordinaire de ton sexe...

LISETTE.

Ah! je vous conseille d'en parler, monseigneur!

LE COMTE.

Mais au lieu de cela, je trouve une femme vivant dans la retraite, comme une sainte, fidèle comme une colombe, joyeuse comme une enfant... Que veux-tu? le cœur m'a manqué, Lisette; je n'ai rien osé dire,... et j'en suis là.

LISETTE.

Cependant, monseigneur, vous ne comptez pas, je suppose, vous taire jusqu'à la noce... inclusivement?

LE COMTE.

Je n'en sais rien, Lisette. Je suis tellement désespéré que je n'en sais rien.

LISETTE.

Ah! pardon, monseigneur; mais nous ne sommes pas ici sur mer, et vous n'auriez pas pour excuse les influences de la navigation cette fois-ci.

LE COMTE.

Ce que je sais, Lisette, c'est que jamais je ne trouverai le courage de confesser la vérité à ta maîtresse. Je mourrai de honte, vois-tu, en prononçant le mot fatal... Il faut absolument, il le faut, et c'est sur quoi je veux te consulter, que j'amène par quelque adroite manœuvre ta maîtresse à me rendre ma parole et à reprendre la sienne. Voyons, Lisette, aide-moi, suggère-moi, pour atteindre ce but, un expédient possible,... honorable,... et tu me sauveras la vie, et, je te le jure, tous les arbres du parc secoueront une rosée d'or dans ton corsage!

LISETTE.

Mais en vérité, monseigneur, si vous veniez ici avec les intentions que vous dites, votre conduite, depuis votre arrivée au château, me paraît passablement bizarre et contradictoire, car enfin, au lieu de déployer toutes vos grâces autour de madame, il fallait être,... que sais-je, moi? bourru, maussade, quinteux, grossier,... enfin tout ce qu'un homme sait être quand il s'abandonne franchement à son naturel.

LE COMTE.

Eh! je le voulais, Lisette; mais il est si dur de travailler à se détruire, à se ruiner soi-même dans l'esprit d'une femme charmante et accomplie,... qu'on a aimée,... qu'on aime encore,... car j'avais à peine revu ta maîtresse que je sentais, pour m'achever de peindre, se rallumer dans mon cœur...

LISETTE.

Vraiment, monseigneur?... C'est bien fait, et cela prouve qu'il y a une justice là-haut... Mais enfin, coûte que coûte, puisqu'il s'agit de vous faire haïr, il faut vous montrer haïssable... J'ai beau réfléchir, je ne vois que ce moyen-là.

LE COMTE.

Sérieusement, tu ne vois que celui-là, Lisette?

LISETTE.

Oui, monseigneur, et même je vous engage fort à l'employer sans retard; car vous êtes au pied du mur, et c'est à peine si huit jours d'un travail consciencieux vous suffiront à démolir un édifice d'amour si solidement établi... Chut! voici madame. — Ah! pauvre femme!

LE COMTE.

Ciel!.. Eh bien! je vais essayer, Lisette, je vais essayer... Va, mon enfant, laisse-nous... et silence! (Lisette sort par le fond.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, entrant à gauche.

LA COMTESSE.

Bonjour, cousin.

LE COMTE.

Comtesse!

LA COMTESSE.

Pourquoi ne vous ai-je donc pas vu ce matin? (Elle s'assoit à droite.)

LE COMTE, d'un ton sec.

Comtesse, votre Lisette m'avait instruit des graves occupations qui vous retenaient dans votre appartement : j'ai dû les respecter; je sais qu'une femme qui chiffonne est sacrée.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! est-ce un reproche? Il serait injuste, cousin : je n'ai pas un goût dépravé pour les frivolités; mais ces toilettes que j'apprêtais, vous savez à quelle fête elles sont destinées; si je me fais belle, c'est pour vous, c'est pour justifier votre choix aux yeux de tous, c'est pour parer votre conquête.

LE COMTE, maussade.

Je ne le conteste pas, madame, je ne le conteste pas.

LA COMTESSE, étonnée.

Cousin!

LE COMTE.

Madame?

LA COMTESSE.

Sur quel buisson d'épines avez-vous donc marché ce matin?

LE COMTE.

Sur aucun, madame, sur aucun, que je sache.

LA COMTESSE.

C'est que vous avez toute la mine, entre nous, de me chercher une mauvaise querelle.

LE COMTE.

Moi? oh! quelle pensée, comtesse! Véritablement... non! C'est que ce matin, — je vais fort vous surprendre, — le vent souffle directement du sud-est... Je ne sais si vous l'avez remarqué?

LA COMTESSE.

Non.

LE COMTE.

Non, sans doute, parce que vous êtes jeune, comtesse, et parfaitement exempte de ces précoces infirmités qui font de nous autres, vieux marins, de misérables baromètres!

LA COMTESSE, avec bonté.

Ah! pauvre cousin! vraiment vous souffrez?

LE COMTE.

Oui, comtesse, je souffre, je suis agacé, nerveux, j'ai des douleurs... Les fruits de la guerre, comtesse, les fruits de la guerre!

LA COMTESSE.

Enfin, Dieu merci, avec un vieux marin de trente ans comme vous, il y a de la ressource, et à force de tendres soins, d'attentions soutenues, en vous mettant dans du coton, nous vous verrons bientôt refleurir comme un printemps... Et, dites-moi, cousin, à quoi pensiez-vous là tout seul en m'attendant?

LE COMTE.

Moi? A rien, madame.

LA COMTESSE.

A rien? Ah! décidément ce vent du sud-est souffle terriblement

fort... Voyons, cher comte, de bonne foi, qu'y a-t-il? car je ne me paie pas de tous ces prétextes. Vous avez sur l'esprit quelque chose qui vous tourmente et que vous ne voulez pas me dire, et, puisque nous en sommes là, savez-vous, cousin, que plus d'une fois depuis votre arrivée vos rêveries, votre distraction, auraient éveillé dans mon esprit, si vous étiez un homme dont je fusse moins sûre, de fâcheux soupçons?

LE COMTE, inquiet.

Et... quels soupçons, comtesse?

LA COMTESSE, jouant de l'éventail.

Mais j'aurais pu craindre, par exemple, qu'en me revoyant après un si long intervalle vous n'éprouvassiez quelque déception, que le temps et le chagrin n'eussent flétri chez moi ces faibles avantages, ce semblant de beauté, qui autrefois avaient paru vous... intéresser.

LE COMTE.

Ah! grand Dieu, comtesse! mais vous êtes plus belle, plus enchanteresse que jamais... malheureusement!

LA COMTESSE.

Et pourquoi malheureusement?

LE COMTE.

Parce que,... parce que... je crains de n'être plus digne de vous... Oui, j'aime mieux vous le dire, comtesse, voilà ce qui me tourmente. J'ai peur, et à bien plus juste titre que vous, de vous préparer des désillusions, des désenchantemens; j'ai peur que vous ne retrouviez plus en moi exactement l'espèce d'homme que vous avez aimé jadis, car depuis notre séparation je ne suis pas sans avoir subi quelques métamorphoses.

LA COMTESSE.

Ah! que je vous reconnais bien là! Vous avez toujours été, mon pauvre cousin, un raffiné de délicatesse et de loyauté, — et ces scrupules excessifs m'attachent à vous avec une force nouvelle... Mais, voyons, pour vous mettre la conscience en repos, faites-moi votre confession, dites-moi quelles sont ces métamorphoses redoutables auxquelles je dois m'attendre... Quelques petits défauts bien insignifians, j'en suis sûre!

LE COMTE.

Mais non, comtesse, mais non,... pas si insignifians... Il y en a, dans le nombre, qui ont leur poids.

LA COMTESSE.

Enfin dites!

LE COMTE.

Eh bien! comtesse,... il faut que vous sachiez que le malheur m'a aigri... Le malheur m'a beaucoup aigri...

LA COMTESSE.

Le bonheur vous adoucira.

LE COMTE.

Sans doute;... mais j'ai de plus contracté dans ma profession des habitudes de commandement un peu rudes...

LA COMTESSE.

Je suis décidée à prévenir tous vos désirs : ainsi vous n'aurez pas besoin de commander.

LE COMTE, s'inclinant à chaque réponse de la comtesse.

Et puis,... faut-il vous l'avouer?... je sens que je serai jaloux, très jaloux!

LA COMTESSE.

Mais je l'espère bien,... aime-t-on sans cela?... Et ensuite?

LE COMTE.

Ensuite,... mais c'est à peine si j'ose vous parler, comtesse, d'une manie grossière, révoltante, que j'ai prise à bord, et dont je crains de ne pouvoir me défaire.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! quoi donc?

LE COMTE, timidement.

Comtesse,... je fume!

LA COMTESSE.

Comme Jean Bart... Ah! quelle originalité! Eh bien! cela se trouve à merveille,... je n'aime rien tant que l'odeur du tabac,... vous pouvez le demander à mon suisse;... je le lui disais encore ce matin (il avait retiré sa pipe par respect, comme je passais), et je lui ai dit : Mais fume donc, fume donc, mon ami, je t'en prie... J'aime cette odeur,... elle me charme,... elle me fait songer aux navigateurs!

LE COMTE, à part.

C'est un ange!

LA COMTESSE.

Est-ce tout? ne vous reste-t-il rien à me dire?

LE COMTE.

Rien, comtesse, rien!... Il ne me reste qu'à me prosterner dans la poussière de vos pas,... à vous dire que je suis un malheureux indigne de toucher une seule plume de vos ailes! (Il fléchit le genou devant la comtesse; Lisette entre au fond, l'aperçoit dans cette posture, et fait un geste de surprise.)

LA COMTESSE.

Relevez-vous,... vous êtes un grand niais. (Elle se lève.) Et maintenant voulez-vous, pour achever de vous remettre, que nous fassions ensemble une promenade avant dîner malgré le vent du sud-est?... Nous essaierons mon nouvel attelage...

LE COMTE.

Comtesse!

LA COMTESSE.

Je vais m'armer en course, et je reviens vous prendre... Tu nous accompagneras, Lisette.

LISETTE.

Bien, madame.

LA COMTESSE.

A bientôt, cousin.

LE COMTE.

A bientôt, cousine. (La comtesse sort à gauche.)

SCÈNE TROISIÈME.

LE COMTE, LISETTE.

LISETTE.

Ah! monseigneur, voilà comment vous travaillez à vous faire haïr?

LE COMTE.

Eh! que veux-tu, Lisette? j'ai été maussade comme un animal sauvage; mais c'est un archange, un trésor inépuisable de patience et de bonté!... J'en suis touché, Lisette,... mais en même temps j'en suis exaspéré... Vraiment cette femme-là est trop parfaite,... trop divine... Je voudrais,... oui, je goûterais je ne sais quel amer plaisir à la surprendre en quelque faute,... par exemple à la voir infidèle à son tour... Ah! ce serait là le vrai moyen!... Cela arrangerait tout,... je serais justifié,... elle serait consolée...

LISETTE.

Oui, sans doute, monseigneur,... le moyen serait excellent... et j'y avais bien pensé;... mais le difficile, c'est de vous trouver un rival dans le peu de temps qui nous reste.

LE COMTE.

Comment! diable! il serait trop plaisant que je ne pusse trouver en le cherchant ce qu'on trouve si aisément quand on ne le cherche pas!... Voyons, Lisette, voyons, parmi les amis, les familiers qui hantaient céans pendant mon absence, n'y en a-t-il donc aucun pour lequel ta maîtresse ait paru marquer quelque ombre de préférence?

LISETTE.

Aucun, monseigneur... Nous ne voyions personne. D'ailleurs songez donc que nous sommes ici à cent lieues de Paris!...

LE COMTE.

Mais les voisins, Lisette?

LISETTE.

Nous n'en avons pas, monseigneur.

LE COMTE.

Comment! pas un voisin? C'est donc une fatalité!

LISETTE.

C'est-à-dire, nous en avons bien un, mais qui ne peut nous servir à rien...

LE COMTE.

Et pourquoi?

LISETTE.

Eh! monseigneur, c'est le marquis du Lude.

LE COMTE.

Comment! le marquis du Lude, cet original, ce maniaque, qui depuis la mort de sa femme mène un deuil si extravagant,... il demeure près d'ici?

LISETTE.

A trois lieues environ, monseigneur. Il est venu s'installer là depuis six semaines avec un sien valet nommé Frontin qui pleure jour et nuit de concert avec son maître moyennant mille livres de rente qu'il lui fait pour cela.

LE COMTE.

Eh bien! Lisette, il me semble au contraire que voilà notre homme... Ta maîtresse est un peu romanesque, ce deuil extraordinaire devrait parler à son imagination... Est-ce qu'elle ne t'a jamais entretenue du marquis?

LISETTE.

Mon Dieu! monseigneur, avant votre arrivée, madame avait bien paru à la vérité se préoccuper de ce nouveau-venu; elle me demandait si je l'avais aperçu, s'il était jeune, comment il était fait, *et cætera, et cætera...*

LE COMTE.

Ah! elle te demandait cela, Lisette?

LISETTE.

Oui, monseigneur, avant votre arrivée...

LE COMTE.

Eh bien! mais c'est un acheminement, cela, Lisette, c'est un germe qu'il s'agit de développer... Voyons, si on l'invitait à dîner, ce marquis?

LISETTE.

A dîner, monseigneur! D'abord il ne dîne pas; il vit de soupirs... Et puis jamais il ne dépasse le seuil de son château, si ce n'est pour faire quelque promenade mélancolique dans les coins les plus sombres de son parc...

LE COMTE.

Le fat!... Mais si on ne peut l'attirer chez soi, ne pourrait-on aller le relancer dans sa tanière, Lisette?

LISETTE.

Impossible encore, monseigneur! Il tient sa porte fermée comme celle d'un couvent, surtout aux femmes, car il a juré de ne pas regarder une femme en face depuis qu'il a perdu la sienne, — et ce qu'il y a de bon, monseigneur, c'est qu'il impose les mêmes restrictions à son valet, — lequel, par parenthèse, si j'en juge d'après certains regards sournois qu'il me jette en passant, semblerait un peu fatigué de son vertueux personnage... Ah! le magot!

LE COMTE, qui a paru réfléchir.

Enfin, tu as beau dire, Lisette, puisque vous n'avez pas d'autre voisin, il faut bon gré mal gré que celui-là nous serve : dans une situation désespérée, on ne connaît pas l'impossible,... et si une fois je me décide à m'introduire chez le marquis, et la comtesse avec moi, je le défie de m'en empêcher, morbleu! nous verrons!

LISETTE.

Vous avez donc une idée, monseigneur?

LE COMTE.

Oui, Lisette, j'en ai une : elle est terrible, c'est vrai,... mais, je le répète, je suis désespéré,... je ne me connais plus,... et à tout prix... Dis-moi, le château du marquis n'est qu'à trois lieues d'ici,... nous pouvons ce matin diriger notre promenade de ce côté, n'est-ce pas?

LISETTE.

Oui, monseigneur.

LE COMTE.

Très bien!.. Les deux chevaux blancs qu'on attelle ce matin pour la première fois sont un peu vifs, n'est-il pas vrai?

LISETTE.

Oh! deux démons, monseigneur!

LE COMTE.

Parfait! — Je conduirai moi-même.

LISETTE, avec effroi.

Grand Dieu!.. Je croyais que vous ne saviez conduire que les vaisseaux, monseigneur.

LE COMTE.

Je sais assez conduire, Lisette, pour ce que je veux faire.

LISETTE.

Miséricorde! mais que voulez-vous donc faire?

LE COMTE.

Tu es de la promenade, n'est-ce pas, Lisette?

LISETTE.

Oui.

LE COMTE.

Eh bien! tu vas voir, tu vas voir!

LISETTE.

Monseigneur, j'espère bien...

LE COMTE.

Silence!... la comtesse! (La comtesse entre.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Eh bien! cousin, partons-nous?

LE COMTE.

A vos ordres, comtesse, à vos ordres! (Il va prendre son chapeau sur le banc à droite.)

LISETTE, tremblante.

Est-ce que j'accompagne madame?

LA COMTESSE.

Sans doute, mon enfant. Je veux te faire ce plaisir.

LISETTE, à part.

Ce plaisir!...

LE COMTE, à part, boutonnant son habit avec résolution.

Et maintenant que tous les génies infernaux me viennent en aide!

LISETTE, à demi-voix au comte,

Monseigneur, de grâce...

LE COMTE.

Silence donc, mordieu! — (Gracieusement, offrant sa main à la comtesse.) Comtesse!

LISETTE.

Ah! que tous les saints du paradis aient pitié de nous!

DEUXIÈME TABLEAU.

CHEZ LE MARQUIS DU LUDE.

Un salon donnant sur des jardins. — Une porte et deux fenêtres au fond. — Portes latérales. — Sur les deux panneaux du fond, entre la porte et les fenêtres, deux portraits de femme.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE MARQUIS, FRONTIN, tous deux vêtus de noir. — Le marquis est assis un peu à droite, rêvant et soupirant; Frontin est debout, et l'observe d'un air de commisération.

FRONTIN, s'approchant avec discrétion, d'un ton béat et plaintif.

Puis-je demander à monsieur le marquis comment il se trouve de la petite promenade qu'il vient de faire?

LE MARQUIS.

Peuh! ni bien, ni mal, Frontin... Je ne sais pas... Toujours de même... Prends cette chaise, Frontin, prends. (Frontin s'assoit d'un air consterné à quelques pas du marquis, tous deux gardent un moment le silence, livrés à leur douleur. — Après une pause.) Quel est donc le maraud qui a dit, Frontin, que le temps venait à bout de toutes les douleurs? — Je ne m'en aperçois guère, pour mon compte. (Il soupire.)

FRONTIN.

Ni moi pour le mien.

LE MARQUIS.

Les grandes douleurs, Frontin, les douleurs sincères sont immuables.

FRONTIN.

Immuables, monsieur le marquis. Quant à moi, je me sens exactement aussi affligé que le premier jour.

LE MARQUIS.

C'est que tu as un bon cœur, Frontin, un cœur d'élite!

FRONTIN.

Non, monsieur le marquis, non,... j'ai un cœur ordinaire;... mais il est de ces choses, de ces catastrophes...

LE MARQUIS.

Si fait, tu as un cœur d'élite, Frontin; tu mériterais d'être heureux... Sais-tu que je ne suis pas sans m'adresser parfois de sévères reproches à ton sujet? car enfin je t'ai en quelque sorte confisqué à mon profit...

FRONTIN.

Oh! monsieur le marquis!...

LE MARQUIS.

Oui,... tu ne vis pas pour toi! Tu es jeune encore, tu aurais pu rêver quelque sorte d'existence plus animée que celle-ci,... penser à une foule de distractions qui près de moi te sont interdites,... que sais-je?... à l'amour, au mariage?

FRONTIN.

Oh! monsieur le marquis, jamais pareilles velléités n'effleurent seulement mon imagination!... A force de vivre avec monsieur le marquis, mes sentimens se sont tellement identifiés avec les siens que je ne puis jeter les yeux sur une femme sans les en détourner aussitôt avec une sorte d'horreur.

LE MARQUIS.

Eh bien! tant mieux, Frontin, tant mieux, va! (Il se lève et fait quelques pas, puis s'arrête tout à coup devant le portrait de droite.) Comme celui-ci est ressemblant, Frontin, comme ce sont bien ses traits!

FRONTIN.

Oh! tout à fait, tout à fait!

LE MARQUIS.

C'est une mauvaise peinture d'ailleurs : elle fut faite en province par un méchant artiste forain. Elle n'a qu'un mérite qui fait que je la garde, celui d'une étonnante fidélité.

FRONTIN.

Et la fidélité est un mérite dont monsieur le marquis est bon juge à tous les titres.

LE MARQUIS.

Oh! ma fidélité, à moi, Frontin, est trop naturelle. Ce n'est pas un mérite... (S'arrêtant devant l'autre portrait.) Celui-ci, Frontin, est plus parfait sans doute comme œuvre d'art, c'est ce qu'on peut appeler une bonne toile,... malheureusement la ressemblance n'y est pas au même degré... Mais d'ailleurs, Frontin, quelle expression! quel feu! quelle vie!

FRONTIN.

Ah! monsieur le marquis, il me semble toujours qu'il va parler!

LE MARQUIS.

Tais-toi, Frontin, tais-toi!... tu retournes le poignard dans mon cœur! Tu devrais penser... (Durel paraît au fond.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN, DUREL.

DUREL, accourant, éperdu.

Ah! monsieur le marquis, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Quoi! qu'y a-t-il donc, Durel?

DUREL.

Ah! monsieur le marquis, quel malheur! (Il tombe aux pieds du marquis.)

LE MARQUIS.

Mais qu'y a-t-il? Parle donc!

DUREL.

Ah! je suis perdu! jamais monsieur le marquis ne me pardonnera! Et pourtant, je vous jure, monsieur, par le jour qui nous éclaire, qu'il n'y a pas de ma faute!

LE MARQUIS, le soulevant.

Voyons, relève-toi, relève-toi, et parle sans crainte. Il n'y a plus de malheurs capables de me toucher. Qu'est-il arrivé, voyons?

DUREL.

Monsieur le marquis,... je ne sais comment vous dire... J'étais là tranquillement devant ma loge, auprès de la grille,... je respirais l'air des champs...

LE MARQUIS.

Va donc!... Tu as cassé quelque chose, n'est-ce pas?

DUREL.

Oh! non, monsieur,... c'est bien pis!

LE MARQUIS, avec la même tranquillité.

Tu as mis le feu?

DUREL.

Oh! si ce n'était que le feu, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Mais enfin explique-toi... Tu m'ennuies!

DUREL.

Eh bien! monsieur, il y a des femmes dans votre parc!

FRONTIN.

Ciel!

LE MARQUIS, le prenant au collet.

Des femmes! des femmes chez moi, misérable, traître que tu es! Est-ce que je ne t'avais pas défendu sur ta vie...

DUREL.

Mais, monsieur le marquis, elles ne sont pas entrées par la porte... et j'ai eu beau crier, tempêter...

LE MARQUIS.

Et par où sont-elles donc entrées, animal?

DUREL.

Par le saut-de-loup, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Comment! par le saut-de-loup?

DUREL.

Oui, en bonne vérité, monsieur le marquis... Ah! mon Dieu! les v'là, monsieur le marquis,... les v'là!

LE MARQUIS.

Ah çà! que peut vouloir dire?... Allons, va-t'en, imbécile!

DUREL.

Ah! merci, monsieur le marquis! (Durel sort.)

LE MARQUIS.

Que peut signifier cette étrange invasion, Frontin?

FRONTIN.

Monsieur le marquis, nous allons l'apprendre, car j'aperçois en effet des jupes qui se dirigent de ce côté... (A part.) Oh! Dieu, les belles femmes!

LE MARQUIS.

Que dis-tu?

FRONTIN.

Je dis, monsieur le marquis, que c'est véritablement infâme de s'introduire ainsi...

SCÈNE TROISIÈME.

LES MÊMES, LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Monsieur, veuillez recevoir toutes nos excuses. Notre indiscrétion serait sans doute impardonnable, si elle était volontaire; mais nous sommes véritablement plus malheureux que coupables. Comme nous passions tout à l'heure sur la route qui borde votre parc, mes chevaux se sont emportés, et malgré tous les efforts que le comte a faits pour les retenir...

LE COMTE, toussant.

Hem! hem!

LA COMTESSE, poursuivant.

Ils nous ont versés dans le saut-de-loup, et nous ont jetés de plain-pied dans vos jardins. Ma voiture étant à moitié brisée, je suis contrainte de faire appel à votre humanité, et de vous demander un asile pendant qu'on réparera le désastre.

LE MARQUIS.

Madame, c'eût été me mortifier que d'agir autrement. Je vous supplie de disposer de ma demeure comme de la vôtre. Seulement vous daignerez m'excuser si je ne vous tiens pas aussi fidèle compagnie que la courtoisie l'exigerait, mais de tristes circonstances qui me sont personnelles...

LA COMTESSE.

Oh! je sais, marquis, je sais... et je ne me consolerais pas de troubler une solitude dont personne plus que moi ne respecte les motifs. Assurément tout mon sexe doit prendre intérêt à une douleur qui l'honore, à un deuil... (La comtesse est interrompue par un cri aigu que pousse Lisette, à qui Frontin a brusquement pris la taille.)

LE MARQUIS.

Eh bien!... qu'est-ce que c'est? Qu'y a-t-il donc, Frontin?

FRONTIN, qui a repris son air de componction.

Rien, monsieur le marquis. J'ai eu le malheur de frôler mademoiselle en passant, et comme elle est encore tout émue de son accident...

LISETTE, à part.

Oh! le Tartufe!

LE MARQUIS.

A propos, Frontin, va promptement donner des ordres pour qu'on coure au village le plus proche requérir des ouvriers, un charron... Au surplus j'y vais moi-même... Madame, si vous aimez les arts (Montrant la gauche.), cette porte ouvre sur une galerie où vous

trouverez de quoi occuper quelques-uns de vos instans... Encore une fois, madame, daignez m'excuser...

LA COMTESSE.

Monsieur!

LE MARQUIS, près de sortir, se retourne et salue de nouveau la comtesse.

Madame...

FRONTIN se retourne de même, et les saluant, dit à part :

Oh! les belles femmes! (Le marquis et Frontin sortent.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE, assise.

Mon cher comte, il faut que je vous adresse encore une fois mes vives félicitations : vous conduisez vraiment d'une façon originale...

LISETTE.

Oui!

LE COMTE.

Mais en vérité je ne sais pas de quoi vous vous plaignez, comtesse. Est-ce que je ne vous ai pas versée le mieux du monde?

LISETTE.

Oh! le mieux du monde, monseigneur,... et vous l'auriez fait exprès, que...

LE COMTE.

Tais-toi donc, Lisette... Et après tout, comtesse, n'êtes-vous pas ravie d'avoir pu, grâce à mon adresse, contempler en face ce phénomène de constance dont le deuil merveilleux, comme vous le lui disiez vous-même, honore votre sexe tout entier...

LA COMTESSE.

Oh! je lui disais cela par politesse, car au fond je ne me fie guère à ces grandes démonstrations... Il me semble, à moi, que les vraies douleurs sont plus simples.

LE COMTE.

Ah! voilà bien les femmes, les voilà! Il n'y a qu'elles pour ressentir de belles passions, des amours éternelles... Pour nous, elles ne nous accordent aucune capacité dans ce genre-là!

LA COMTESSE.

Non!... mais il me semble, à vous dire vrai, que ce marquis a l'œil bien vif pour un homme qui se meurt de chagrin... Il m'a jeté là un certain regard en sortant... qui ne valait rien pour feu la marquise!

LISETTE.

Ah! madame, je ne sais pas ce qui est du maître; mais pour le valet, je vous cautionne qu'il a bonne envie de se décarêmer!

LE COMTE.

Oui, oui! sans doute! l'esprit de corps! Vous ne pouviez manquer de vous entendre toutes deux là-dessus! Eh bien! soit, c'est convenu, cet homme dont la cour et la ville admirent depuis trois ans la rare vertu, cet homme n'est qu'un fourbe, un scélérat! Ce veuf inconsolable ne demande qu'à être consolé le plus tôt possible!

LA COMTESSE.

Qui sait?

LE COMTE.

Par vous peut-être, comtesse?

LISETTE, à part.

Ah! le traître, comme il manœuvre!

LA COMTESSE.

Par moi!... Je ne dis pas cela.

LE COMTE.

Vous ne le dites pas, mais vous le pensez, je le vois bien... Vous pensez que cette inébranlable fidélité céderait à vos moindres prévenances... Assurément ce n'est pas à moi de mettre en doute la puissance de votre séduction; mais enfin je me flatte, pour la gloire de mon sexe, — car mon sexe a aussi sa gloire, madame, — je me flatte qu'ici toute cette puissance échouerait!

LA COMTESSE.

Parions-nous?

LE COMTE.

Sérieusement, comtesse?

LA COMTESSE.

Sans doute. Je ne vois, pour moi, aucun mal à tenter l'épreuve dont vous parlez; si la douleur du marquis est sincère, je perdrai mes peines. Si elle ne l'est pas, il mérite bien un petit châtiment...

LE COMTE.

Oui, mais permettez, comtesse... Je ne sais pas jusqu'à quel point je dois me prêter, moi, à un divertissement si délicat... Vous pourriez, chemin faisant, vous piquer au jeu...

LA COMTESSE.

Oh! soyez donc tranquille, je ne m'acharnerai pas...

Et les choses n'iront que jusqu'où vous voudrez!

LE COMTE.

Eh bien! dans ces termes-là, madame, j'y consens... Gageons que vous n'arracherez point de la bouche du marquis un seul mot dont puisse s'offenser l'ombre de la marquise... Gageons, si vous voulez, le prix de cet attelage que j'ai eu le malheur d'estropier...

LA COMTESSE.

Oh! le prix m'importe peu... Je jouerai pour l'honneur... Seule-

ment j'y mets une condition, c'est que durant le temps de l'épreuve vous passerez pour mon époux...

LE COMTE.

Pour votre époux?... et pourquoi donc, madame?

LA COMTESSE.

D'abord parce qu'il se défiera moins,... et puis j'ai ouï dire que le fruit défendu avait pour vous autres je ne sais quelle saveur particulière...

LE COMTE.

Mais savez-vous, comtesse, que, pour une honnête femme, vous possédez sur la matière des théories bien profondes?

LA COMTESSE, se levant.

Mon Dieu! mon cher comte, soyez sûr qu'en théorie les honnêtes femmes en savent aussi long que les autres. (Regardant au dehors.) Tenez! le voilà qui rôde dans nos environs... Donnez-lui satisfaction, cousin,... laissez-moi seule un instant...

LE COMTE.

Comment! madame, vous prétendez que je vous laisse seule?

LA COMTESSE.

Mais apparemment! — Voyons, allez, mon cher cousin, allez avec Lisettte visiter la galerie... Mon Dieu! vous écouterez aux portes, si vous voulez.

LE COMTE.

Mais c'est que vraiment, madame, à la réflexion...

LA COMTESSE.

Allez donc!

LE COMTE, brusque.

Allons! viens, Lisette.

LISETTE, près de sortir, au comte.

Quel homme affreux vous faites, monseigneur!

LE COMTE.

Je t'assure qu'au fond j'enrage, Lisette... Allons, va! (Il la pousse et sort après elle à gauche.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LA COMTESSE, LE MARQUIS.

LA COMTESSE, toussant légèrement.

Hem! hem!

LE MARQUIS, s'approchant, avec embarras.

Madame!

LA COMTESSE.

Ah! c'est vous, marquis?

LE MARQUIS.

Oui, madame,... je venais vous dire qu'on a trouvé un charron, et qu'il sera ici dans un moment.

LA COMTESSE.

Merci, monsieur,... je vous suis obligée de vos peines...

LE MARQUIS.

Il n'y a point de peines, madame. Je vais recommander à cet homme la plus grande diligence, car je comprends que vous ayez hâte de quitter un lieu... qui vous offre si peu de distraction...

LA COMTESSE.

Mon Dieu, il est naturel qu'on ait hâte de quitter un lieu où l'on se sent importun, car autrement...

LE MARQUIS.

Ah! madame, vous ne sauriez être importune en aucun lieu.

LA COMTESSE.

Je vous sais gré de me le dire du moins.

LE MARQUIS.

Je le pense, madame. (La comtesse s'incline sans répondre, et s'assoit; le marquis fait quelques pas pour s'éloigner; puis, revenant:) Vous habitez ces environs, madame?

LA COMTESSE.

Oui, marquis; nous habitons, le comte et moi, ce petit château qu'on voit au bout du chemin, à trois lieues d'ici, le château de Pons.

LE MARQUIS.

J'ai donc l'honneur de parler à madame la comtesse de Pons? (La comtesse s'incline.) Je n'en suis que plus confus de vous recevoir avec tant de mauvaise grâce, comtesse; vous emporterez de moi, je le crains, une impression peu favorable, et vous joindrez votre voix à ce concert de réprobation qui s'élève en ce monde contre tous ceux dont les sentimens et la conduite s'écartent de l'usage commun.

LA COMTESSE.

Comment! marquis, est-il possible que la calomnie ait osé se prendre à des sentimens aussi exemplaires que les vôtres?

LE MARQUIS.

Mon Dieu, oui, comtesse; j'ai même dû fuir Paris pour échapper aux méchans propos... Le croiriez-vous? ma douleur était qualifiée d'affectation, mon deuil d'hypocrisie.

LA COMTESSE, un peu déconcertée.

Vraiment?

LE MARQUIS.

Au reste, cela se conçoit... Quand on ne connaît pas les gens, on les juge de travers,... on applique à des caractères particuliers des règles générales, et on tire de fausses conclusions... Je ne suis pas, moi, fait comme tout le monde malheureusement;... je suis d'un naturel timide, défiant, froid en apparence,... je m'attache peu;... mais aussi, mon cœur une fois donné, c'est pour la vie! Voilà ce qu'on ne comprend pas.

LA COMTESSE, à part.

Il est singulier! (Haut.) Moi du moins je vous comprends, marquis, croyez-le.

LE MARQUIS, souriant.

Me permettez-vous d'en douter, comtesse?

LA COMTESSE.

Mais...

LE MARQUIS.

C'est qu'en général, — je vous en demande pardon, — ce sont les femmes qui m'ont le moins compris; ce sont elles qui se sont déchaînées contre moi avec le plus de violence. Peut-être l'avais-je mérité!... A peine je venais d'éprouver, comtesse, ce malheur irréparable, — j'étais jeune encore, j'étais riche, — je fus aussitôt en butte à des intrigues, à des entreprises galantes, qui, je vous l'avoue, me révoltèrent... Dans mon indignation, je fermai ma porte à tout votre sexe... Il ne m'a point pardonné!

LA COMTESSE, avec embarras.

Eh bien! je vous réponds d'une femme au moins qui vous pardonne,... qui apprécie vos sentimens,... qui croit à votre sincérité,... qui en est touchée...

LE MARQUIS.

Ah! comtesse,... ce sont de bonnes paroles,... et je vous remercie de tout mon cœur,... quoique vous me fassiez sentir cruellement toute la rigueur de la solitude à laquelle je me suis condamné... Les femmes, quand on est en confiance près d'elles, comme je suis près de vous, je ne sais pourquoi, sont une compagnie bien douce aux malheureux.

LA COMTESSE, émue.

Mais vraiment... votre confiance, marquis, me charme... et... (Le comte entre brusquement à gauche.)

SCÈNE SIXIÈME.

LE MARQUIS, LA COMTESSE, LE COMTE.

LE COMTE.

Comtesse... (Au marquis.) Ah! monsieur, je vous demande pardon!

LE MARQUIS, saluant froidement.

Monsieur!

LE COMTE.

Je venais, comtesse, pour vous engager à faire un tour dans la galerie : vous avez le goût des arts, et il y a vraiment là une collection de chefs-d'œuvre...

LE MARQUIS.

Enchanté, monsieur!... (Entre Frontin.) Eh bien! qu'y a-t-il, Frontin?

SCÈNE SEPTIÈME.

LES MÊMES, FRONTIN.

FRONTIN.

Monsieur le marquis, le charron est arrivé,... mais il dit qu'il y a pour deux ou trois heures de besogne au moins.

LA COMTESSE.

Mon Dieu!

LE COMTE.

Ah! quel contre-temps!

LE MARQUIS.

En ce cas, comtesse, daignerez-vous partager le dîner d'un ermite?

LA COMTESSE.

Mais volontiers... n'est-ce pas, comte?

LE COMTE, maussade.

Comme il vous plaira, madame, comme il vous plaira... Allons-nous visiter cette galerie?

LA COMTESSE.

S'il le faut,... allons! (Ils saluent le marquis, et se dirigent vers la galerie.)

LE COMTE, près de sortir.

Eh bien! madame, vous avez perdu.

LA COMTESSE.

Mais... laissez-moi le temps! (Elle sort; le comte la suit.)

SCÈNE HUITIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN.

LE MARQUIS.

Dis-moi, Frontin,... j'ai été si étranger au monde depuis quelques années,... je me figurais que le comte de Pons était mort?

FRONTIN.

Je ne pourrais pas vous dire, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Mais non, il n'est pas mort... puisqu'il est là!

FRONTIN, qui semble absorbé.

C'est juste,... monsieur le marquis a raison... (A part.) Quelle ravissante créature! Un sylphe!

LE MARQUIS, rêveur.

C'est une femme, celle-là, Frontin, qui véritablement paraît former une exception parmi son sexe. Sans parler des agrémens de sa personne, qui sont extraordinaires...

FRONTIN, avec âme.

Ah! oui, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Je lui crois l'âme belle. Elle semble penser tout ce qu'elle dit. Elle est prévenante sans coquetterie, bonne sans banalité, franche sans affectation...

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis,... et avec cela tant jeunesse, de gaîté,... c'est un oiseau! Elle était là tout à l'heure, près du bassin, faisant des cabrioles...

LE MARQUIS.

Comment! des cabrioles? la comtesse!

FRONTIN.

Mais non, monsieur le marquis, la suivante!

LE MARQUIS.

Eh! que viens-tu me chanter avec ta suivante! Je te parle de la comtesse; je te dis que c'est une femme que le ciel semble avoir douée avec prodigalité... Au reste je crois me souvenir qu'elle passait dans le monde autrefois pour une personne aussi aimable que solide.

FRONTIN, toujours distrait.

Oh! quant à la solidité, monsieur le marquis, j'en répondrais! Quand on lui manque, elle n'est pas longtemps à jouer des mains,... j'en suis sûr! (Il porte la main à sa joue.)

LE MARQUIS.

Comment! jouer des mains? la comtesse!

FRONTIN.

Non, monsieur le marquis, la suivante...

LE MARQUIS.

Au diantre la suivante! Ah çà! Frontin, il me semble que tu t'occupes beaucoup de cette fille.

FRONTIN.

Moi, monsieur le marquis? mais je ne m'en occupe pas;... monsieur le marquis m'en parle,... je lui réponds, voilà tout.

LE MARQUIS.

Mais je ne t'en parle pas justement,... drôle! Au reste laissons cela... Dis-moi, Frontin, puisque le hasard me force d'avoir compagnie à dîner, je crains que ma toilette ne soit, pour la circonstance, un peu négligée, un peu sévère. N'aurais-je pas quelque habit plus... moins...?

FRONTIN.

Moins monotone?

LE MARQUIS.

Oui. Sans sortir des couleurs sombres, qui conviennent à ma situation, il serait bienséant, je crois, de modifier un peu mon costume.

FRONTIN.

Mais... monsieur le marquis a son habit gris de perle.

LE MARQUIS.

Est-ce que c'est deuil, le gris de perle, Frontin?

FRONTIN.

Assurément, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

J'y vais réfléchir,... car cela me répugne beaucoup... Ah! autre chose, Frontin. J'ai remarqué que le comte et la comtesse sont deux connaisseurs en peinture... Si j'avais prévu cela, je t'avoue que j'aurais fait enlever momentanément cette toile-ci; (Il montre un des portraits.) elle est bonne pour nous, qui y attachons un sentiment;... mais pour des yeux étrangers, elle prête véritablement au ridicule.

FRONTIN.

Je vais l'enlever, monsieur le marquis. (Il monte sur une chaise.)

LE MARQUIS.

Nous la remettrons.

FRONTIN.

Oui, oui, certainement.

LE MARQUIS.

Tu vas le déposer dans mes archives.

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis. (A part) Dans le grenier.

LE MARQUIS.

Maintenant viens, Frontin... Allons changer d'habits.

FRONTIN.

Allons! (Il suit le marquis en chantonnant et en battant le tambour sur le portrait qu'il tient sous son bras.)

TROISIÈME TABLEAU.

MÊME DÉCOR.

SCÈNE PREMIÈRE.

LISETTE seule, puis FRONTIN.

LISETTE, faisant un bouquet, et chantant.

Il pleut, il pleut, bergère,
Rentre tes blancs moutons...

FRONTIN, au fond.

La voilà! (Il regarde autour de lui avec inquiétude.) Pstt! pstt!

LISETTE, tressaillant.

Ah! mon Dieu!

FRONTIN, s'avançant avec précaution.

Mademoiselle, ne craignez-vous pas que ces fleurs, en s'approchant si près de votre minois, ne meurent de jalousie?

LISETTE.

Et ne craignez-vous pas, vous, que votre maître, en vous voyant si près de ce même minois, ne vous mette à la porte?... Tenez! justement je l'aperçois!

FRONTIN, reculant effaré.

Ah! ciel!

LISETTE, riant.

Non, non, remettez-vous, vaillant Frontin,... c'était une fausse alerte! Votre maître est encore à table auprès de ma maîtresse, aussi empêtré que vous, je présume, de ses vœux indiscrets.

FRONTIN.

Le croyez-vous, mademoiselle?

LISETTE.

Je ne sais pas trop... Le pauvre homme soupire à la vérité plus fort que jamais,... mais il me semble, à moi, que ses soupirs ont changé d'adresse.

FRONTIN.

Ah! mademoiselle, si j'en étais sûr!

LISETTE.

Savez-vous, monsieur Frontin, que, plus je vais, plus je pense que l'homme est une vilaine espèce d'animal,... tout pétri de fausseté, de trahison et de petitesses... Et, pour ne parler que de vous, qui prétendez honorer mes faibles charmes de vos ardeurs...

FRONTIN.

Oh! oui, je les honore, mademoiselle; je les honore profondément, je vous le jure!

LISETTE.

Oui, mais pas au point de perdre de vue vos petits intérêts mignons, ces bonnes mille livres de rente qu'on vous fait ici pour entretenir votre prétendu désespoir... Ah! monsieur Frontin, si jamais je devais aimer quelqu'un, moi, j'entendrais avant tout que ce quelqu'un-là eût le courage de son opinion...

FRONTIN.

Mais je l'ai, mademoiselle, je l'ai!

LISETTE.

Et, dût la maison crouler sur sa tête, fussions-nous sur la cime d'un volcan en éruption, je voudrais que, tout entier à son amour, il demeurât à deux genoux devant moi...

FRONTIN, tombant aux pieds de Lisette.

Eh bien! m'y voilà, mademoiselle, mort ou vif, m'y voilà! (Le marquis paraît au fond.)

LISETTE.

Le marquis! Cette fois c'est tout de bon! Sauve qui peut! (Elle se sauve dans la galerie.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN.

FRONTIN, en apercevant son maître, feint de chercher quelque chose à terre.

Je ne le trouve pas, mademoiselle,... je ne le trouve pas...!

LE MARQUIS.

Eh bien! que faisiez-vous là dans cette posture?

FRONTIN.

Monsieur le marquis, je cherchais un anneau que mademoiselle Lisette avait laissé tomber par mégarde,... mais je ne le trouve pas.

LE MARQUIS.

Oui,... et vous me croyez votre dupe, monsieur Frontin?

FRONTIN.

Monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Allons! est-ce que je ne vois pas que vous faites la cour à cette fille, que vous manquez honteusement à vos engagemens les plus solennels? Ah! voilà donc ce cœur si dévoué à une infortune,... ces sentimens si complétement identifiés avec les miens! — Eh bien! soit, monsieur Frontin, vous saviez à quelles conditions je vous gardais dans ma maison, vous devez savoir ce qui vous reste à faire! (Il s'assoit à droite.)

FRONTIN.

Je vous jure, monsieur le marquis...

LE MARQUIS.

Épargnez-moi vos sermens,... je n'y crois plus... Assez! (Frontin s'éloigne à pas lents; le marquis, le rappelant:) Frontin!

FRONTIN, revenant.

Monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Frontin, j'ai été un peu vif... D'ailleurs il y a dans tout ceci de ma faute... Peut-être ai-je exigé de toi plus de force que n'en comporte l'humaine nature... et puis enfin je ne suis pas dans mon assiette aujourd'hui,... je ne sais pas ce que j'ai,... je suis contrarié...

FRONTIN.

Oh! je comprends que le séjour prolongé de ces étrangers au château donne de l'humeur à monsieur le marquis... et, s'il le permet, pour lui prouver mon repentir, je vais aller moi-même presser la besogne des ouvriers...

LE MARQUIS, vivement.

Non,... c'est inutile, Frontin. La comtesse ne me gêne point. C'est une femme fort discrète. Elle a même pour ma situation les égards les plus raffinés, il faut lui rendre cette justice. Ainsi, pendant le dîner, je ne sais si tu l'as remarqué,... il n'y a pas d'attentions qu'elle ne m'ait témoignées.

FRONTIN.

Oui, je l'ai parfaitement remarqué.

LE MARQUIS.

N'est-ce pas, Frontin? Il y avait de la compassion dans ses moindres paroles. Elle m'encourageait à manger avec une douceur, une sympathie... Elle ne m'offrait pas d'un plat sans y mettre je ne sais quel assaisonnement de délicatesse, de tendre commisération...

FRONTIN.

Oui, oui, monsieur le marquis... en effet...

LE MARQUIS.

Mon inquiétude, Frontin, est qu'elle n'ait pas tout le bonheur dont elle semble digne. Le comte paraît être un homme... (Il hésite.)

FRONTIN.

Oh! désagréable, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

N'est-ce pas? Il est désagréable,... il est bourru, hargneux; il la maltraite... Pauvre femme!... je la plains! (Il s'est levé.) Je n'ai pu faire autrement, Frontin, que de les engager à passer ici le reste du jour... et cela me rappelle, mon ami, que tu m'as donné là un habit véritablement par trop passé de mode... J'en étais honteux.

FRONTIN.

Mais... il faut le changer, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

En ai-je un autre qui soit mettable?

FRONTIN.

Mais oui; monsieur le marquis a son habit gorge de pigeon.

LE MARQUIS.

Gorge de pigeon, Frontin? Mais est-ce que cette nuance-là est deuil?

FRONTIN.

Dame,... c'est demi-deuil, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Tu crois? Eh bien! on peut toujours le voir... L'as-tu là?

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis. (Il sort un instant à droite.)

LE MARQUIS, seul, rêvant.

Ah! oui... je crains bien... je crains bien qu'elle ne soit pas heureuse!

FRONTIN rentrant, et tenant à la main l'habit gorge de pigeon.

Voilà, monsieur le marquis.

LE MARQUIS, regardant l'habit.

Hem! c'est un peu gai;... au reste ce n'est que pour un jour... (Il passe l'habit.) D'ailleurs, Frontin, le deuil se porte dans le cœur.

FRONTIN.

Parbleu, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Ah! à la bonne heure! celui-ci me va!... (Apercevant le second portrait qui est resté sur un des panneaux du fond.) Dis-moi donc, Frontin, ne trouves-tu pas que ce portrait qui reste là en l'air, et qui n'a plus son pendant, est d'un effet pénible à l'œil?

FRONTIN.

Oh! tout à fait, monsieur le marquis... Cela fait loucher.

LE MARQUIS.

Il est certain que cela choque.

FRONTIN.

Si on l'enlevait, monsieur le marquis?

LE MARQUIS.

Oui... enlève-le. On le replacera en même temps que l'autre.

FRONTIN.

Enlevons! (Il monte sur une chaise et enlève le portrait. — En ce moment la comtesse entre par le fond. Le marquis paraît décontenancé.)

SCÈNE TROISIÈME.

LES PRÉCÉDENS, LA COMTESSE.

LA COMTESSE.

Pardon,... je vous dérange...

LE MARQUIS.

Mais nullement, comtesse.

LA COMTESSE.

Vous faisiez enlever cette toile?

LE MARQUIS, avec embarras.

Oui, comtesse,... elle a besoin d'une petite restauration...

LA COMTESSE.

C'est sans doute le portrait...

LE MARQUIS.

Oui, comtesse... Va, Frontin, va!

LA COMTESSE.

Pardon! (Elle regarde le portrait.) Oui, c'est bien cela,... c'est bien ainsi qu'on l'imagine...

LE MARQUIS.

Comtesse!... Va, Frontin, va! (Frontin sort, emportant le tableau.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE MARQUIS, LA COMTESSE.

LA COMTESSE, insistant malgré l'impatience évidente du marquis.

On ne saurait rêver une physionomie plus attachante.

LE MARQUIS, avec une nuance de dépit.

Madame...

LA COMTESSE.

Et je conçois trop qu'on ne puisse oublier une personne qui à cet extérieur charmant joignait, dit-on, une âme égale.

LE MARQUIS, avec une sorte de colère.

N'est-ce pas? vous le pensez, comtesse? Oublier, trahir un amour qui fut si bien placé, ce serait une indignité, un crime!

LA COMTESSE, faiblement.

Un crime,... sans doute.

LE MARQUIS.

Vous mépriseriez la première l'homme qui s'en rendrait coupable ?

LA COMTESSE, de même.

Oui.

LE MARQUIS.

Et vous auriez raison, comtesse. (Il lui donne un siége.) Cela serait odieux, car... Je vais vous faire, madame, une confidence entière, — ce deuil où je m'obstine n'est pas seulement un culte que j'ai voulu rendre à une chère mémoire, c'est une sorte d'expiation que le remords m'a imposée.

LA COMTESSE, étonnée.

Le remords?

LE MARQUIS.

Hélas! oui... Je ne sais comment j'en viens à vous révéler, madame, à vous que je connais à peine, que je rencontre pour la première fois, les secrets les plus intimes, les plus sacrés, de ma vie et de mon cœur... Mais enfin... je m'y sens entraîné par une pente si douce que je n'y résiste pas... — Eh bien! le croiriez-vous, comtesse, cette femme, cette enfant qui n'est plus, que j'ai pleurée si amèrement,... je la faisais souffrir,... elle n'était pas heureuse!

LA COMTESSE.

Est-il possible!

LE MARQUIS, avec une émotion croissante.

Cela est trop vrai, madame. Comment vous expliquer ces étranges contradictions? J'aimais passionnément la marquise : c'était un cœur adorable, une âme tendre et fière comme celle des anges. Ah! je lui rendais justice; mais j'avais le tort, — comme beaucoup d'hommes, — de tenir en bride vis-à-vis de ma femme, par je ne sais quelle bizarrerie farouche, mes sentimens les meilleurs,

les plus vrais. Elle souffrait de mon apparente indifférence; je le voyais, je voyais couler ses larmes, je voyais saigner son pauvre cœur, et j'avais la barbarie de ne pas tomber à ses pieds! Elle est morte ainsi sans me connaître, je puis le dire, sans savoir combien je l'avais aimée, et moi, par un juste châtiment, je suis resté là seul, seul au monde, le cœur rempli, oppressé de toutes ces tendresses que je lui avais refusées, de ces effusions contenues, de mille choses qu'elle seule pouvait comprendre, qu'elle n'a jamais entendues, que personne n'entendra jamais! (Il s'arrête très ému, puis, remarquant le trouble de la comtesse.) Comtesse, qu'avez-vous?

LA COMTESSE, d'une voix faible.

Rien.

LE MARQUIS.

Une larme! une larme! Ah! madame, cette âme angélique avait donc une sœur?

LA COMTESSE, balbutiant.

Monsieur, je ne sais,... je... (Lisette entre brusquement par le fond.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LES MÊMES, LISETTE.

LISETTE.

Madame...

LA COMTESSE, se levant.

Eh bien! quoi? que voulez-vous? que venez-vous faire? Je ne vous ai pas appelée...

LISETTE.

Pardon, madame... C'est M. le comte qui m'envoyait...

LA COMTESSE, à part.

Ah! l'homme fâcheux!

LISETTE.

Il m'a chargée d'un message pour madame.

LE MARQUIS.

Je me retire, comtesse! (Il salue et sort.)

SCÈNE SIXIÈME.

LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Enfin que veut-il, le comte?

LISETTE.

Madame, la voiture est remise sur ses roues, et comme M. le comte s'ennuie passablement, à ce qu'il dit, il serait fort aise que madame la comtesse voulût bien se remettre en route.

LA COMTESSE.

Comment? qu'est-ce que c'est que ce ton-là? Se croit-il sur sa frégate? Dites-lui que je partirai quand je m'ennuierai à mon tour!

LISETTE, à part.

Oh! le vent change! (Haut.) Dois-je transmettre littéralement à M. le comte la réponse de madame la comtesse?

LA COMTESSE.

Non, Lisette... Mais vraiment je ne comprends pas le comte... Depuis ce matin, il ne dit et ne fait que des sottises... Il devrait réfléchir cependant que nous ne sommes pas encore mariés,... et qu'en s'abandonnant à toute la brutalité de son caractère,... ici en particulier,... dans cette maison,... il s'expose à des comparaisons qui ne lui sont pas avantageuses...

LISETTE.

Il est certain, madame, et très-certain qu'il y a des hommes qui valent mieux que d'autres.

LA COMTESSE.

Ah! à qui le dis-tu, Lisette!

LISETTE, à part.

Oh! que de besogne! Voyons donc! (Haut.) A propos d'humeur, je vais bien étonner madame la comtesse. Le marquis du Lude, que madame voit si triste et si morose aujourd'hui, son valet m'a assuré qu'autrefois c'était un homme extrêmement aimable.

LA COMTESSE, d'un ton plaintif.

Il l'est toujours, Lisette.

LISETTE.

Ah!

LA COMTESSE.

Et j'aurais voulu que le comte eût été là tout à l'heure; il aurait appris une fois en sa vie ce que c'est qu'un cœur vraiment tendre et passionné... C'est pourtant vrai, Lisette, que le marquis, tout en me parlant de sa femme, m'en a plus dit en cinq minutes que le comte... en dix ans.

LISETTE, qui s'est approchée de sa maîtresse.

Eh bien! madame, savez-vous ce qu'il faut faire?

LA COMTESSE.

Quoi donc, Lisette?

LISETTE.

Il faut l'épouser.

LA COMTESSE.

Épouser qui?

LISETTE.

Mais le marquis.

LA COMTESSE.

Deviens-tu folle?

LISETTE.

Puisque vous l'aimez.

LA COMTESSE.

Quelle apparence! Tu rêves... Est-ce qu'on aime si vite, en quelques heures, sans connaître les gens, sans rien approfondir?

LISETTE.

Mais justement, madame, c'est comme cela qu'on aime. Si on approfondissait, on n'aimerait jamais. L'amour, madame, le véritable amour, c'est celui qui vous prend là tout d'un coup, sans qu'on sache pourquoi,... bêtement... Ainsi moi, tenez, madame, je me suis tout de suite senti un faible pour Frontin. Il est laid, il est intéressé, il est poltron; n'importe, je l'aime! j'ai reçu le coup de foudre, et, pour devenir Mme Frontin, j'attends simplement que Mme la comtesse soit devenue Mme la marquise!

LA COMTESSE, se levant.

Allons! cessez cette plaisanterie, elle m'offense. (Elle fait quelques pas, puis se retournant.) Et quand même enfin il y aurait dans vos ridicules suppositions une ombre de vraisemblance, quand j'éprouverais pour le marquis ce sentiment déraisonnable que vous dites,... quand je l'aimerais follement, éperdument, pour mettre les choses au pis, — voyons, mademoiselle, pouvez-vous penser que je ne préférerais pas la mort même à la honte de briser les engagemens de toute ma vie, au chagrin de tromper un galant homme, de le réduire au désespoir?...

LISETTE.

Ah! madame, si ce n'est que le désespoir de M. le comte qui vous gêne, vous pouvez hardiment le supprimer!

LA COMTESSE.

Comment!

LISETTE.

Ma foi, madame, tant pis! mais cela me brûle,... il faut que le mot parte! M. le comte, madame, est marié!

LA COMTESSE.

Que dis-tu, Lisette? marié!... Le comte marié!

LISETTE.

Oui, madame,... marié, archimarié! il me l'a confessé lui-même,... marié sur mer, aux Antilles, sous le beau ciel des tropiques;... les influences de la navigation,... je ne sais tout ce qu'il m'a conté,... mais la vérité est qu'il est marié.

LA COMTESSE, s'appuyant sur un meuble.

Ah! Lisette, quelle nouvelle!

LISETTE, accourant.

Dieu! madame la comtesse se trouve mal!

LA COMTESSE.

Non, Lisette, non,... je me trouve plutôt bien;... mais la sur-

prise... et puis l'indignation,... car c'est une trahison révoltante, Lisette!

LISETTE.

Oh! révoltante, madame... Mais le pauvre homme l'a bien expiée,... surtout aujourd'hui, en travaillant lui-même à se donner un rival dans votre cœur malgré la jalousie qui le dévore,... car, il a beau être infidèle à madame, il n'en est pas moins jaloux de madame! Voilà les hommes!

LA COMTESSE.

Mais quel tissu d'horreurs, Lisette! quelle trame épouvantable!

LISETTE, apercevant le comte.

Chut! le voici, madame!

LA COMTESSE.

Va, va,... laisse-nous, mon enfant,... je tiens ma vengeance! (Lisette sort à gauche au moment où le comte entre par le fond.)

SCÈNE SEPTIÈME.

LA COMTESSE, LE COMTE.

LE COMTE.

Eh bien! madame, il paraît que Lisette n'a pas réussi dans son ambassade, et qu'il faut que je vienne moi-même vous arracher de ce lieu de délices où il semble que votre cœur ait pris racine.

LA COMTESSE.

Mais je croyais, comte, que nous avions fait une gageure tous deux, et il serait loyal, à mon avis, de me laisser tout le loisir nécessaire pour la gagner ou pour la perdre.

LE COMTE.

Eh! madame, vous avez gagné,... c'est une affaire décidée,... et je vous dispense fort de gagner davantage!

LA COMTESSE.

Comment! tout de bon! de la jalousie!... Ah! quelle injustice,... et comme vous allez rougir quand vous saurez la surprise que je vous ménage!

LE COMTE, inquiet.

Une surprise... à moi?

LA COMTESSE.

Oui, comte, une surprise qui ne vous sera pas désagréable, j'espère. (Jouant de l'éventail et minaudant.) Nous ne devions nous marier que dans huit jours : vous aviez la bonté de vous en plaindre; vous craigniez de mourir d'impatience avant l'expiration de ce délai.. Eh bien!...

LE COMTE.

Eh bien?

LA COMTESSE, avec pudeur.

Eh bien! en rentrant au château, vous trouverez tout préparé... Ce soir, vous serez mon époux!

LE COMTE, tombant atterré sur un fauteuil.

Miséricorde!

LA COMTESSE, s'empressant près de lui.

Ah! comte, quelle douceur pour moi dans l'excès du ravissement qui vous transporte!

LE COMTE, balbutiant.

Oui, madame, il est certain que le ravissement, l'émotion, la joie...

LA COMTESSE.

Cher comte! Vous êtes heureux,... bien heureux, n'est-ce pas? (Elle rit.)

LE COMTE, se levant brusquement.

Comtesse! Lisette m'a trahi; avouez-le!

LA COMTESSE.

Je l'avoue.

LE COMTE.

Ah! cousine, où me cacher?

LA COMTESSE.

Mais, cousin, ne vous cachez pas!... Grâce à Dieu, les choses ont tourné au gré de vos désirs, et je me suis prise comme une enfant au piége ingénieux que vous m'aviez tendu.

LE COMTE.

Ah! comtesse, ne me le dites pas, car c'est pour moi un surcroît de désespoir, et je vous atteste... (Le marquis paraît au fond.)

LA COMTESSE.

Silence!... voici votre autre victime qui s'approche. (A part.) Mon Dieu! pourvu que je puisse l'achever!

SCÈNE HUITIÈME.

LES MÊMES, LE MARQUIS, FRONTIN, entrant par le fond, LISETTE entrant par la gauche.

LE MARQUIS.

Eh bien! madame... il est donc vrai?... vous partez!

LA COMTESSE.

Mais sans doute, marquis; nous ne pouvons abuser plus longtemps...

LE MARQUIS.

Il faut donc vous dire adieu?

LA COMTESSE.

Mais pourquoi adieu? Entre voisins comme nous sommes, ne peut-on espérer de se revoir?

LE MARQUIS.

Non, madame, non, il vaut mieux, je le sens, que je ne vous revoie pas!

LA COMTESSE.

Si telle est votre appréciation, je le regrette, car (Montrant le comte.) M. le comte de Nozan, mon ami, part demain, je crois,... et je vais me trouver bien seule...

LE MARQUIS, interdit, regardant le comte.

Le comte de Nozan,... votre ami!...

LISETTE.

Sans doute : monsieur le marquis croyait peut-être que M. le comte était l'époux de Mme la comtesse? Du tout! Mme la comtesse est veuve!

LE MARQUIS, tombant sur un siége.

Ah! Dieu de bonté! (La comtesse appuie une main sur son cœur et regarde le ciel.)

LISETTE, allant vers le comte.

Eh bien! monseigneur,... vous voyez? Cela ne va pas mal là-bas! Allons! jouissez de votre ouvrage, monseigneur!

LE COMTE.

Te tairas-tu, petit serpent!

LE MARQUIS.

Comtesse, daignez m'excuser... Vous ne pouvez savoir ce que j'éprouve!

LA COMTESSE.

Dites-le.

LE MARQUIS, se levant.

Ah! comment l'oserais-je? votre mépris m'attend... Ne me le disiez-vous pas vous-même il n'y a qu'un instant : oublier, trahir mon passé, ce serait un crime impardonnable?

LA COMTESSE.

Oui, je l'ai dit... Mais il y a des crimes impardonnables, marquis, que les femmes pardonnent toujours : ce sont ceux qu'elles font commettre.

LE MARQUIS, tombant aux pieds de la comtesse.

Ah! madame!

FRONTIN, qui les a observés avec anxiété, se précipitant aux pieds de Lisette.

Ah! mademoiselle!

LE COMTE, au milieu du théâtre.

Allons! il ne me reste qu'à les bénir.

OCTAVE FEUILLET.

LES

ÉLECTIONS DE 1868

EN ANGLETERRE

Le parlement élu en 1865 n'a fourni qu'une courte existence de trois années, et pourtant il vivra dans l'histoire : c'est à lui qu'on doit la réforme électorale. Ses destinées ont été plus grandes que ses intentions : issu lui-même d'un suffrage beaucoup trop restreint, il fallut la pression du dehors pour qu'il consentît à résoudre un problème longtemps éludé par la timide sagesse de lord Palmerston. Est-il besoin de rappeler comment, la majorité libérale s'étant dissoute dans la discussion d'un premier *reform bill*, les conservateurs entrèrent au pouvoir? On vit alors un phénomène assez rare dans les annales parlementaires de la Grande-Bretagne, un ministère sans majorité conduisant à travers les obstacles les plus divers et les plus sérieux une entreprise dans laquelle des cabinets entourés du nombre et de la force morale avaient échoué. Certes il fallut à M. Disraeli toute son audace d'homme d'état pour accepter cette situation difficile, et tout son talent pour s'en tirer avec honneur. Le parti conservateur était décidé à vaincre, dût-il s'ensevelir lui-même dans son triomphe. Le succès parut couronner ses efforts: le *reform act*, quoique amendé par le concours de toutes les influences, avait été voté sous un ministère tory. A peine se dissipa la fumée des illusions que tout le monde vit néanmoins très clair dans la lutte des partis : le gouvernement, dominé par l'opposition, ne vivait qu'à la condition de servir les intérêts de ses adversaires.

C'était un pouvoir sans base, flottant un peu au hasard, ne se soutenant au jour le jour que par des concessions. D'éphémères victoires attestaient bien l'habileté du chef, mais sans masquer la faiblesse du corps d'armée. Si telle était dans les chambres la position du ministère, combien elle apparaissait encore plus chancelante en présence de la nation anglaise!

M. Disraeli, tout en arrachant aux siens une mesure populaire, n'avait conquis ni pour son parti ni pour lui-même la popularité. Le *reform act*, quoique très libéral au fond, était bien loin de désarmer la défiance des masses envers une administration de conservateurs. M. Gladstone au contraire, en perdant le pouvoir, avait gagné le pays. Un instant obscurci dans le monde officiel par le nuage dont la défection et l'insuccès couvrent les hommes d'état, il avait d'un autre côté étendu son influence sur les esprits militans. Son nom était devenu un drapeau qu'agitaient dans tous les *meetings* les orateurs de la classe moyenne, et autour duquel les ouvriers se rangeaient avec enthousiasme. Chef de l'opposition et armé de toutes pièces, que fallait-il pour lui redonner la majorité dans l'enceinte même du parlement? Une occasion. C'est ce qui manque le moins aux hommes d'état. Le ministère tory croyait avoir doublé le cap des tempêtes en sortant avec bonheur des difficultés de la réforme électorale, et voilà que tout à coup M. Disraeli rencontre devant lui un autre promontoire sur lequel se dressait une question bien autrement formidable, celle de l'église protestante en Irlande. Toute l'expérience du pilote ne pouvait rien cette fois contre l'obstacle. A force de tact, de ménagemens, il avait naguère obtenu de ses partisans le sacrifice d'antiques préjugés; mais leur demander la séparation de l'église et de l'état, qui pouvait faire un pareil rêve? Le *disestablishment* était un défi en règle jeté au chef du cabinet conservateur, et il l'accepta avec cette assurance qui le caractérise. Du premier coup d'œil, le ministère put néanmoins mesurer l'étendue du danger qui le menaçait. Quelques transfuges du camp libéral qui étaient passés à l'ennemi dans un moment d'irritation ou de faiblesse se trouvaient chaque jour ramenés vers M. Gladstone par la force des choses et la toute-puissance de l'opinion publique. On sait quelle fut l'issue de la lutte, et comment M. Disraeli se vit contraint ou d'abandonner le pouvoir, ou d'en appeler à la nation.

Les élections générales sont toujours un grand événement dans la vie d'un peuple libre. Chez nos voisins, il s'agit de déterminer pour plusieurs années le cours de la législation, la nuance et jusqu'à un certain point le personnel du gouvernement. Combien les circonstances prêtaient encore à cet acte d'autorité populaire un

intérêt tout exceptionnel! Ce n'était pas seulement le parlement de 1865 qui finissait en 1868, c'était un régime électoral. Dans l'intervalle, une révolution pacifique avait étendu le suffrage et en quelque sorte renouvelé les sources du pouvoir. On allait faire l'essai d'un autre système, et Dieu sait si les prophètes de malheur avaient manqué pour lui prédire les plus funestes conséquences. Que sortirait-il de la loi de 1867? Sous quel drapeau allaient se ranger les nouvelles recrues que le *reform act* venait d'enrôler dans l'armée des électeurs? Touchait-on aux catastrophes annoncées il y a deux ans par M. Lowe? Les *trade's unions*, concentrant leurs efforts, allaient-elles se précipiter sur le gouvernement de la Grande-Bretagne?... La réponse à toutes ces questions devait être déposée dans le livre ouvert du scrutin; mais il en est une autre qui préoccupait en même temps les esprits, et de laquelle dépendait le sort du ministère. Tout en restant protestante au fond du cœur, l'Angleterre maintiendrait-elle en Irlande une église imposée par la conquête? Était-ce vers M. Disraeli ou vers M. Gladstone qu'inclinaient les véritables sentimens du pays? On allait le savoir, et ce sont les péripéties de cette lutte électorale que je voudrais raconter. Ayant été mêlé de près aux agitations d'un grand peuple, il me suffira de rassembler mes souvenirs d'hier.

I.

Les tories, étant au pouvoir, n'allaient-ils point avoir sur leurs adversaires l'avantage que donnent les ressources d'une administration servie par de nombreux agens? Cette circonstance, je le déclare, n'a pas un seul instant préoccupé l'esprit des libéraux anglais. Personne ici ne peut se vanter d'avoir, comme on dit, les élections sous la main, et le gouvernement est encore plus étranger que tout autre à la guerre des partis. Le choix des candidatures n'entre pour rien dans les fonctions du ministre de l'intérieur : trop heureux s'il réussit lui-même à reconquérir son siége au parlement. On peut sans doute donner à un pays d'excellentes raisons pour qu'il accepte la dictature de l'état. « Peuple, tu es souverain : contente-toi de l'honneur qu'on te fait en paraissant te consulter. Garde-toi bien de penser, d'examiner et de choisir. Nous savons ce qu'il te faut beaucoup mieux que tu n'es à même de le savoir toi-même. » Je doute pourtant que ce langage fût de nature à convaincre les Anglais. Quel est le parti qui souffrirait chez nos voisins des candidats désignés, patentés par le gouvernement? Les conservateurs seraient les premiers à les désavouer. Un régime représen-

tatif qui ne représente qu'une chose, l'action du pouvoir sur les électeurs, répugnerait aussi bien à la fierté des tories qu'à la bonne foi des classes ouvrières ou agricoles. D'un autre côté, le ministre, quel qu'il soit, se trouve enfermé dans les dispositions très claires de la loi. Ce n'est point en Angleterre qu'un fonctionnaire quelconque de l'état oserait porter la main sur les circonscriptions électorales. Certains cadres ont été remaniés, il est vrai, en 1867, mais par l'autorité des chambres et avec le consentement du pays. Ces changemens s'appuyaient sur les vœux de l'opinion publique et non sur le bon plaisir de l'administration. Les limites géographiques tracées par l'usage ou par la volonté du parlement sont sacrées; elles font partie du système qui assure aux Anglais l'intégrité de la représentation nationale.

Le choix des candidatures est entièrement abandonné à la direction des partis. Les Anglais sont d'ailleurs bien loin d'avoir atteint sous ce rapport la science de leurs frères d'Amérique. Aux États-Unis, les colléges électoraux choisissent leurs candidats; dans la Grande-Bretagne, ce sont au contraire les candidats qui très souvent choisissent leurs électeurs. Qui ne devine que ce dernier système donne lieu dans plus d'un cas à une étrange confusion? A peine le sort du dernier parlement fut-il décidé que les ambitions se précipitèrent comme une nuée de sauterelles sur ce qu'on appelle en Angleterre les *constituencies*. Il existe bien deux centres d'influence qui président de part et d'autre à la distribution des candidatures, — le *Reform club* et le *Carlton club*. Le premier est le quartier-général des libéraux, le second est le cénacle des conservateurs. Les tories, ce n'est un secret pour personne, s'entendent beaucoup mieux que leurs adversaires à organiser les élections. Sous certains rapports, leur tâche est aussi plus facile : ils n'ont point à lutter contre l'affluence des noms. Souvent même les hommes leur manquent, on s'en est bien aperçu dans la dernière campagne, et l'embarras consiste plutôt de leur côté à désigner des successeurs aux siéges vacans qu'à écarter les compétiteurs malencontreux (1). Il n'en est point du tout de même dans l'autre camp. Dès les premiers jours, on s'aperçut que le parti libéral souffrait « d'une pléthore de candidats. » Cette maladie peut indiquer la force et la virilité des partis, elle n'en est pas moins très dangereuse. On comptait dans les trois royaumes, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, 56 colléges où des libéraux luttaient contre des libéraux. Le danger était que plus d'un tory ne se glissât entre ces divisions. Northamp-

(1) Il y avait aux dernières élections 618 candidats libéraux contre 443 candidats conservateurs.

ton, par exemple, est une ville profondément libérale; mais l'élément en majorité suffirait-il à la rude épreuve qu'on lui imposait? 4 candidats appartenant à la même opinion, quoique séparés par des dissidences assez graves, se disputaient le terrain avec acharnement. A Finsbury, un conservateur, voyant 4 autres candidats libéraux assiéger la place, crut le moment favorable pour une surprise, et de son côté s'élança sur la brèche. Aux Tower-Hamlets et à Marylebone, c'était la même rivalité malheureuse entre les champions de la même cause. A Hackney, 5 libéraux cherchaient à monter dans un fiacre qui conduisait bien au parlement, mais dont le principal inconvénient était de ne contenir que deux places. 3 d'entre eux devaient nécessairement rester derrière la voiture (1). De telles concurrences fâcheuses s'expliquent aisément dans un parti qui se compose de plusieurs nuances. Le tory est tout d'une pièce : on peut au contraire être libéral ou radical à des degrés très divers. Les Anglais, habitués à vivre au milieu des sectes religieuses, ne s'effraient guère des divisions du protestantisme politique; *oportet hæreses esse*. Tout le monde comprendra néanmoins qu'il fût urgent de mettre un terme à de pareilles luttes intestines, si l'on tenait à sauver quelques importantes situations menacées par l'ennemi. On essaya de plusieurs moyens de conciliation, et l'un des moins inefficaces fut sans contredit l'intervention d'arbitres choisis par les candidats eux-mêmes.

Deux hommes ont exercé sur la conduite des dernières élections, ou tout au moins sur le choix des candidats, une certaine action morale. MM. John Bright et Stuart Mill avaient l'un et l'autre des droits au respect de la démocratie anglaise, et nul ne s'étonnera qu'ils aient été consultés. Quiconque a suivi de près l'histoire politique de ces derniers temps sait pourtant très bien qu'ils sont en désaccord sur plusieurs points. Des esprits opposés marchant néanmoins sous la même bannière, cela s'est vu plus d'une fois en Angleterre et ailleurs; mais à des contrastes de caractère et de talent très marqués s'ajoutent par malheur dans le cas dont il s'agit de sérieuses causes de désunion. M. Bright est le chef éloquent d'un parti; M. Mill est le héros d'une idée. Avant et depuis son entrée au parlement, le député de Westminster avait donné le rare exemple d'un homme public très fidèle à son mandat, mais encore plus fidèle à lui-même et à sa manière de voir. Retranché derrière sa mâle indépendance et son inexpugnable franchise, on ne le vit jamais courber la tête ni devant le succès, ni devant l'opinion de ses amis,

(1) *Hackney* en anglais veut dire fiacre; de là le jeu de mots dont j'ai cherché à reproduire le sens.

ni devant les exigences tumultueuses de la foule. Dès l'ouverture de la campagne électorale, il ne douta point un instant que la politique de M. Gladstone n'obtînt une immense majorité dans le royaume. Fort de cette conviction, M. Stuart Mill se préoccupait beaucoup moins de la victoire du scrutin que du triomphe d'un principe. Quel était ce principe? Le parlement anglais doit représenter toutes les nuances de l'opinion, toutes les idées qui ont cours dans le pays. A côté des candidatures libérales recommandées par des titres anciens se hasardaient dans quelques colléges des noms nouveaux, ce qu'on a appelé par dérision des candidatures excentriques. C'est vers ces dernières qu'inclinaient les sympathies de M. Mill, non qu'il eût voulu voir un parlement tout entier composé de novices, de rêveurs ou d'utopistes; mais il croyait qu'après un remaniement du suffrage électoral le moment était venu d'infuser un sang plus jeune dans les veines du corps représentatif. La plupart des hommes nouveaux qui cherchaient alors le chemin du succès étaient sans fortune : des comités s'organisèrent pour faire face aux dépenses de l'élection et solliciter l'appui des contributions volontaires. Parmi les candidats excentriques se distinguait M. Charles Bradlaugh, qui avait été choisi par les ouvriers de Northampton (1). Bravant le préjugé qui s'attache en Angleterre à un homme mal famé pour ses opinions religieuses, M. Stuart Mill envoya au comité de M. Bradlaugh le montant de sa souscription (15 livres sterling). Il faudrait être bien naïf ou bien prévenu pour croire qu'en agissant ainsi l'éminent philosophe voulût endosser les opinions de son protégé et décerner une prime d'encouragement à l'athéisme. Tout au plus se disait-il que, dans une assemblée où sont largement représentées toutes les croyances, il pourrait bien y avoir place pour deux ou trois libres penseurs. En Angleterre, Dieu merci, le gouvernement ne poursuit point les souscriptions. Celle-ci fut pourtant dénoncée à l'opinion publique par quelques journaux comme un crime contre la religion du pays et par d'autres comme une faute contre le parti libéral. Ces derniers oubliaient que M. Stuart Mill avait mis lui-même à cet envoi d'argent une condition, c'est que M. Bradlaugh ne poursuivrait point sa candidature dans le cas où il y aurait danger de diviser les votes et d'ouvrir ainsi au loup l'entrée de la bergerie.

Consulté par un des électeurs de Northampton, M. Bright envi-

(1) Ceux qui connaissent personnellement l'*iconoclaste* (c'est le nom que s'est donné lui-même M. Bradlaugh) ont quelque peine à comprendre l'effroi qu'il inspire en Angleterre. Ses idées sur la révélation n'ont après tout rien à voir avec la politique. Armé d'un talent de parole incontestable et d'une rare énergie, il arrivera tôt ou tard au parlement.

sagea les faits à un tout autre point de vue que celui de M. Mill. Parmi les candidats libéraux auxquels M. Bradlaugh faisait concurrence se trouvaient deux anciens membres du parlement, M. Charles Gilpin et lord Henley. Le premier, M. Gilpin, est un quaker dont le caractère honorable et les opinions désintéressées commandent le respect de tous; le second, lord Henley, quoique plus timide, avait aussi donné des gages de fidélité à la cause des whigs. L'électeur indécis, ne sachant où donner de la tête entre tant de candidatures rivales (1), demandait à M. Bright de l'éclairer. Celui-ci, tout en se défendant d'intervenir dans une querelle de famille, répondit qu'il ne voyait aucune raison pour remplacer les deux anciens représentans de Northampton, dignes l'un et l'autre de la confiance de leurs mandataires. Ce conseil déplut naturellement à M. Bradlaugh, qui écrivit au député de Birmingham. Dans une autre lettre, adressée cette fois à M. Bradlaugh lui-même, M. John Bright réclamait en faveur de ses deux collègues la reconnaissance due à des services passés. « Choisir, ajoutait-il, dans tous les cas l'homme le plus avancé uniquement parce qu'il est le plus avancé, ce serait mettre aux enchères la représentation nationale, et le plus offrant serait alors sûr de remporter le prix. » Il était difficile de se dissimuler ce que ce dernier trait avait de personnel. La réponse de M. Bright fut accueillie avec faveur par les journaux anglais, et lui valut autant d'éloges que la conduite de M. Mill avait soulevé de blâme. Au fond, l'un avait agi en homme politique et l'autre en penseur. L'avis du député de Birmingham était à coup sûr très sage; mais le député de Westminster avait-il tout à fait tort? La question de majorité à laquelle M. Bright attachait tant de prix ne suffisait point à l'esprit intrépide et un peu aventureux de M. Stuart Mill. Autour de M. Gladstone, dont le succès comme chef du futur cabinet semblait assuré, il eût voulu voir un petit groupe d'hommes zélés pour le progrès, quelques-uns de ces jeunes soldats « dont en politique comme à la guerre l'ardeur enflamme le chef, et le pousse vers de véritables exploits. »

Une autre difficulté très grave était celle des candidatures ouvrières. Les travailleurs de la Grande-Bretagne avaient pris une part active au mouvement de la réforme électorale. On se souvenait d'avoir vu tout dernièrement défiler dans Londres l'armée et les enseignes des ateliers. Le rêve des artisans anglais était de faire arriver quelques-uns des leurs à la chambre des communes. Ne devait-on pas cette mince récompense aux services très réels qu'ils avaient

(1) Il y en avait une quatrième, celle du docteur Frédéric Lees, un *lecturer* des sociétés de tempérance.

rendus, et qu'aimaient à reconnaître tous les organes de l'opinion libérale? A quoi bon la loi de 1867, si elle ne modifiait en rien le personnel et les vues du parlement? Valait-il bien la peine d'avoir changé les conditions électorales du pays, si c'était pour avoir des députés tous choisis dans la même classe? Beaucoup d'esprits justes et modérés voyaient d'ailleurs un grand avantage à ce que certains délégués du labeur manuel siégeassent dans l'assemblée de la nation. Très souvent le parlement anglais est appelé à décider des questions très importantes, les droits du capital et du travail, les rapports des maîtres et des ouvriers, les grèves, les dangers ou les services des *trade's unions*. Certes il se trouve dans l'enceinte de la chambre assez d'économistes pour aborder ces divers problèmes avec les lumières de la science. Un élément essentiel manque pourtant à la discussion, c'est la voix des ouvriers eux-mêmes. Ceux qui, comme le professeur Fawcett et M. Hughes, ont fait de ces délicates questions une étude spéciale ne tiennent encore leurs renseignemens que de seconde main. Ne serait-il point utile de connaître la pensée intime des ateliers? Autrement ne court-on pas grand risque de répondre à des objections que ne font point les travailleurs et de glisser à côté de vives réclamations qu'ils adressent tous du fond du cœur? Les séances se passent ainsi à combattre des fantômes et à remuer des ombres. Cette représentation du travail rencontrait pourtant plus d'un genre d'obstacles, et d'abord les hommes manquaient. A coup sûr il y a en Angleterre beaucoup d'ouvriers intelligens, quelques-uns d'entre eux ont même le don de l'éloquence; tout dernièrement à Croydon un jardinier, M. Coldwells, dans un *meeting* électoral, surprit et enleva l'auditoire par l'éclat de sa parole; mais jusqu'ici ces orateurs du peuple sont peu connus. A peine ont-ils eu le temps de gagner la confiance de leurs camarades. Les quatre ou cinq candidats ouvriers dans les dernières élections étaient des membres de la *reform league* sur lesquels le mouvement de 1867 avait attiré une attention passagère. Le plus en lumière et le plus sérieux de tous était sans contredit M. George Odger, qui se mit sur les rangs pour le bourg de Chelsea (1). Secrétaire de la ligue, esprit ferme et net, nourri à l'école des faits, il avait étudié les opinions de sa classe, et était capable de les défendre sur les *hustings*. Malheureusement pour eux, ces can-

(1) M. Odger est cordonnier : deux Anglais très remarquables, le révérend Hartwell Horn, auteur d'une *Étude critique des saintes écritures*, et le métaphysicien Samuel Drew, qui publia un livre célèbre sur l'*Immatérialité et l'Immortalité de l'âme*, avaient commencé l'un et l'autre par exercer le même état que le candidat de Lambeth. Cela ne veut point dire que M. Odger leur ressemble pour le talent; mais il connaît très bien les vœux des ouvriers et les exprime avec beaucoup de clarté.

didats populaires venaient un peu tard; ils frappaient à la porte de colléges dont la place d'honneur était déjà occupée par des hommes d'une notoriété incontestable. Pauvres et obligés de recourir à un système de souscriptions volontaires, comment soutiendraient-ils la lutte? M. Odger avait été très applaudi dans quelques *meetings* où affluaient les ouvriers; mais on sait ce que valent ces succès de parole en face des influences et de la richesse. N'y avait-il pas lieu de craindre d'un autre côté que l'échec de sa candidature n'entraînât la défaite du parti libéral dans un des bourgs de Londres les plus importans? Remettre à des arbitres le sort d'une élection dans le cas où il y a plus de postulans que de places à remplir, c'était une innovation étrangère aux mœurs anglaises; mais n'était-ce point aussi le seul moyen de conjurer un danger? Sir Henry Hoare et M. Odger, les deux candidats libéraux, se soumirent à cette épreuve. Une sorte de tribunal, composé de membres très connus du parlement, MM. Stansfeld, Hughes et Taylor, décida que les chances n'étaient point en faveur de M. Odger, et qu'il devait se retirer de la lutte. Ce dernier accepta aussitôt le verdict. En reculant devant un scrupule de conscience, la crainte de diviser la majorité, M. Odger emportait l'estime et la considération des électeurs mêmes qui n'auraient point voté pour lui. Une telle retraite valait une victoire.

Pendant que les ambitions s'agitaient autour des candidatures, que faisaient les électeurs? Beaucoup d'entre eux étaient occupés à établir leurs droits. Le *reform act* de 1867 avait à peu près rattaché le suffrage au domicile, *household suffrage;* il y avait pourtant d'autres conditions, telles que le paiement de la taxe des pauvres, qui devaient donner lieu à plus d'une difficulté judiciaire. Tout le monde s'y attendait, et c'était certainement un des vices de la nouvelle loi. On peut trouver mille défauts au suffrage universel; mais il a du moins l'avantage d'être un mécanisme très simple et fonctionnant avec ensemble. Il n'en est plus du tout de même dès qu'on entre dans un système de restrictions. Où commence et où finit la qualité d'électeur? Qui sera admis, qui sera exclu? Le parlement avait bien déterminé en principe la limite du vote; mais il avait laissé à d'autres le soin de mettre la loi en pratique. Ce fut une opération longue et compliquée. Les percepteurs et administrateurs de la taxe des pauvres (*overseers*) furent chargés de dresser dans chaque paroisse la liste des électeurs. Ces fonctionnaires connaissent chaque contribuable de leur district comme le créancier connaît son débiteur. Ces listes ne sont pourtant encore que provisoires; elles doivent être soumises à l'examen et au contrôle d'un magistrat qu'on nomme le *revising barrister*. Ce der-

nier est naturellement un homme de loi qui reçoit 200 guinées (5,252 francs) pour revoir et corriger au besoin le premier travail des *overseers*. Son devoir est de rayer de la liste les noms qui n'ont point le droit d'y figurer et d'introduire au contraire ceux qui se trouvent appuyés par des titres valables. Ces magistrats ouvrirent leurs séances presque en même temps dans tous les districts électoraux du royaume. Qu'ils aient jugé en conscience, nul ne prétend le contraire; ce sont pour la plupart des hommes indépendans et éclairés. Grâce pourtant à certaines ambiguïtés du *reform act* ou à des manières de voir personnelles, que de points contradictoires dans leurs décisions! La grande difficulté, tout le monde l'avait prévu, était de statuer sur les réclamations des locataires. En principe, tout Anglais ayant atteint l'âge de vingt et un ans et n'étant frappé d'aucune incapacité légale est électeur et a droit d'être inscrit sur le livre des votans, pourvu que douze mois avant l'élection il ait occupé à titre de seul locataire le même logement de 4 shillings par semaine (10 livres sterling ou 250 francs par an) dans la même maison. A première vue, cette condition paraît assez simple; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et que le fait même de la résidence échappe à mille subtilités judiciaires. Un jeune homme demeurant dans une maison perd son droit d'électeur aux yeux de certains *revising barristers* parce qu'il dîne le dimanche à la table de son hôte et pendant la soirée retourne au piano les pages du cahier de musique pour obliger la fille du principal locataire : dans ce cas, il est considéré non plus comme un locataire, mais en quelque sorte comme un membre de la famille. Un autre *lodger* était parfaitement autorisé à donner son avis sur la marche des affaires de l'état, s'il n'eût eu le malheur d'être aimable et de plaire à sa *landlady;* le mariage lui enleva l'exercice de ses droits politiques. Je n'en finirais pas, si je racontais tous les incidens bizarres auxquels donna lieu la révision des *barristers* (1). Une telle enquête et de telles objections mesquines ont beaucoup contribué à déconsidérer la nouvelle loi électorale. Aussi les libéraux, qui avaient prévu et dénoncé d'avance ces inconvéniens, se proposent-ils de demander à la prochaine session un système de suffrage uniquement fondé sur la condition du domicile. La taxe des pauvres et quelques-unes des autres dispositions tracassières disparaîtront tôt ou tard du *reform act* de 1867. Quoi qu'il en soit, avant de con-

(1) La conduite des réclamans prêta d'un autre côté à la plaisanterie. La loi voulait que le locataire « donnât le nom, la description et l'adresse du propriétaire ou toute autre personne à laquelle se paie le loyer. » L'un d'eux, prenant le mot *description* à la lettre, écrivit au *revising barrister* de Chelsea le portrait du *landlord*, sa taille, la couleur de ses cheveux, la longueur et la forme de son nez.

damner les fantasques arrêts des magistrats *reviseurs*, il faut un peu leur tenir compte de l'étendue et des difficultés de leur tâche : ils avaient à reconnaître leur route dans une forêt très épaisse et, comme c'était la première fois que s'appliquait le nouveau régime électoral, dans une forêt vierge. Quelques centaines de noms furent ainsi élagués des listes dans la plupart des grandes localités. Tous ceux au contraire qui résistèrent victorieusement à cette épreuve de la *registration* étaient désormais investis du droit de vote.

Une autre question que celle des *lodgers* donna lieu à de grands embarras et à des jugemens qui se contredisaient les uns les autres. C'est la *female franchise* ou le suffrage des femmes. Le lendemain de la fameuse proposition de M. Stuart Mill, rejetée, on s'en souvient, par le parlement, une lettre avait paru dans le *Times*, déclarant que cette proposition était inutile, et que le point en litige se trouvait déjà résolu par la loi. Que disait le *reform act* de 1867 ? « Toute personne, *every man*, qui acquitte certaines obligations et supporte certaines charges a le droit de voter. » Or ce qu'on appelle en Angleterre le *construction act* décide d'un autre côté que, toutes les fois que les femmes ne sont pas nominalement exceptées, elles se trouvent par cela même comprises dans les dispositions légales et les statuts de l'état qui régissent les hommes. Appuyées sur ces argumens, 5,346 femmes réclamèrent à Manchester le privilége d'être inscrites sur le livre des électeurs. Dans les comtés de Middlesex et d'*East Kent*, dans les bourgs de Westminster et de Marylebone, dans presque toutes les localités importantes, des aspirantes au vote assiégèrent la cour des *revising barristers*. S'il fallait en croire certaines caricatures anglaises, la figure et les manières des postulantes n'auraient point été étrangères au succès ou à la déroute de leurs prétentions. Les jeunes, les jolies, auraient parfois attendri le cœur des magistrats, tandis que les vieilles, les laides, celles qui portaient des lunettes et des bas bleus, auraient été partout accueillies avec une indifférence glaciale. Je ne crois nullement que les graves *barristers* aient obéi à ce genre de considérations. Ce n'est point ici le lieu ni le moment de discuter les raisons en faveur du suffrage des femmes. M. Stuart Mill l'avait fait devant la chambre des communes avec une force de logique et une ampleur de langage qui imposèrent silence à ses adversaires eux-mêmes. Plusieurs se demandent cependant si l'intervention de l'autre sexe dans les affaires du pays avancerait beaucoup les intérêts de la cause libérale. On raconte qu'un candidat conservateur dans un comté de l'Angleterre où jusque-là son élection n'avait aucune chance de succès eut tout à coup l'idée de convoquer un *meeting* de femmes. Comme il était jeune et beau garçon, qu'il se

recommandait d'ailleurs par un titre, de séduisantes manières et une grande fortune, il gagna si bien les bonnes grâces de son auditoire féminin qu'il rétablit ses affaires dans la localité. Ceci pourrait bien être une mauvaise plaisanterie; mais il n'en demeure pas moins très certain que les femmes se laissent aisément éblouir par les apparences, qu'elles mettent de la coquetterie jusque dans leurs opinions, et qu'en général elles subissent l'influence du clergé ou de l'aristocratie. Le grand progrès des sociétés modernes a été de substituer la raison au sentiment, les femmes ont-elles participé à ce progrès dans la même mesure que les hommes? Non assurément, et il serait injuste de le leur demander. Un certain côté de la religion, la royauté, la chevalerie, le prestige de la naissance, exercent sur leur cœur et leur imagination inflammable un empire qui s'est depuis longtemps affaibli dans l'esprit de la population virile. Invoquera-t-on chez nos voisins à l'appui du suffrage des femmes la situation exceptionnelle de la reine? On oublie qu'en réalité la reine ne vote point, qu'elle donne son assentiment à des lois faites sans son concours, quelquefois même contre sa propre volonté. Tout bien considéré, elle n'exerce pas plus de droits politiques, malgré le titre de chef de l'état, que la dernière femme de son royaume. Les avocats ne manquent point dans ce moment en Angleterre à la cause du *female franchise* (affranchissement électoral des femmes), et quelques-uns d'entre eux sont des esprits éminens. Je comprends très bien qu'on admire l'amour platonique du droit; mais d'un autre côté des hommes pratiques, avertis du reste par l'expérience et l'histoire d'autres nations, peuvent à coup sûr y regarder à deux fois avant d'étendre l'exercice du suffrage vers les régions inconnues de la société. La grande majorité des *revising barristers* repoussa la demande des femmes. Le jugement de ces magistrats n'est point sans appel, et les belles plaignantes, déboutées en première instance, s'adressèrent à un autre tribunal, la cour des plaids communs, *court of common pleas*. Malgré l'éloquence d'un défenseur habile, M. Coleridge, la requête ne fut point admise. « Notre décision, concluait l'un des juges avec beaucoup trop d'emphase, exorcisera, j'espère, ce fantôme qui n'aurait jamais dû être évoqué. » En cela du moins, il se trompait. L'agitation continue. Sous l'influence de miss Becker, une société s'est fondée à Manchester pour obtenir le suffrage des femmes (1). C'est désormais sur le parlement que comptent les Anglaises pour casser le jugement de la magistrature; mais avant que leurs vœux soient accueillis par cette assem-

(1) *Manchester national Society for women suffrage.* Cette association tient ses séances dans le *parlour* du maire à l'hôtel de ville.

blée, il faudra qu'elles gagnent leur cause auprès de l'opinion publique.

Dès que le nombre des électeurs fut connu et que leurs droits eurent été en quelque sorte consacrés par l'enregistrement, *registration*, commença partout en Angleterre la grande lutte des partis politiques. Tous les moyens imaginables de publicité sont mis à la disposition de chaque candidat. Un suffrage, fût-il universel, serait considéré par nos voisins comme une moquerie et une déception, s'il ne se trouvait en même temps entouré des vraies et solides garanties que réclame la liberté. On ne connaît point chez eux de réunions *autorisées* ni de réunions *illégales*; un droit autorisé est un abus de mots dont rirait le bon sens de John Bull. Est-ce à dire que les *meetings* politiques soient plus libres durant les élections qu'aux autres temps de l'année? Non, ils sont seulement beaucoup plus fréquens. Les candidats parcourent toute l'étendue de leur circonscription, s'arrêtant dans les villes et même les villages, où leur arrivée et le jour de la réunion sont annoncés par une affiche. Ces *meetings* sont quelquefois orageux; le plus souvent tout s'y passe avec ordre. L'orateur est interrogé après son discours par quelques-uns des commettans dont il sollicite les suffrages. En Angleterre, le mandat est impératif. On ne vote point pour ou contre le gouvernement, on vote pour ou contre certaines questions très bien définies sur lesquelles le candidat est tenu d'engager d'avance sa parole. Un tel examen est même dans certains cas poussé trop loin : c'est ainsi que la candidature de M. Charles Gilpin fut un moment menacée, parce qu'il refusait de se déclarer en faveur du *permissive bill* (1). Les inconvéniens d'une telle conduite sautent aux yeux. Il se peut qu'on éloigne des affaires publiques pour une objection très secondaire des hommes dont les services seraient utiles au pays. Mieux vaut pourtant après tout cette susceptibilité exagérée que l'apathique et aveugle confiance des électeurs se rangeant en silence autour d'un nom. Il faut d'ailleurs ajouter que dans le très grand nombre des colléges (*constituencies*) les candidats avaient à se prononcer sur des questions majeures, l'extinction de l'église d'Irlande, le gouvernement à bon marché, l'éducation gratuite et obligatoire. Ces *meetings* électoraux sont les grandes écoles politiques de l'Angleterre : ils ont pourtant un tort, c'est de n'admettre dans la même salle et à la même heure que les représentans d'une même opinion. Il en est surtout ainsi de la part des tories, qui, effrayés sans doute par le bruit de la contradiction,

(1) Les sociétés de tempérance voudraient que le gouvernement prohibât la vente des liqueurs fortes, et, sous le titre de *permissive bill*, invoquent une loi que beaucoup trouvent contraire à la liberté.

distribuent à leurs amis des cartes d'entrée et tiennent en quelque sorte des séances à huis clos. Frappé des inconvéniens de ces réunions où l'orateur ne prêche guère que des convertis, M. Stuart Mill, avec sa hardiesse ordinaire, avait proposé dans les dernières élections de rencontrer face à face son antagoniste, M. Smith. Le défi ne fut point relevé; on savait trop à quel adversaire armé de logique et de sang-froid aurait affaire le parti conservateur. Il n'en est pas moins à désirer que l'usage de réunions publiques où se fassent entendre les candidats de l'une et l'autre opinion s'introduise dans la Grande-Bretagne. Autrement les succès de *meetings* donnent lieu à d'étranges illusions, et ne modifient que dans une limite assez restreinte les sentimens des électeurs.

Il n'y a pas très longtemps que, pour faire partie de la chambre des communes, il fallait justifier d'un revenu de 300 livres sterling (7,500 francs) par an. Cette disposition a été rayée de la loi; mais le candidat doit être riche, c'est une nécessité maintenue par la force même des choses. Il lui faut d'abord payer les frais de construction des *hustings* et les honoraires des officiers qui président aux élections. Les *hustings*, ces laides maisons de bois, sont une invention moderne; elles remplacent le vieux chêne du *squire*, autour duquel se réunissaient autrefois les Anglais pour exprimer leur volonté en levant la main. Comment il se fait que de tels tréteaux coûtent chacun 100 livres sterling (2,500 francs), c'est ce que je n'ai jamais bien compris : les charpentiers profitent sans doute de la circonstance. Dans quelques grands bourgs et dans les comtés, où il faut un grand nombre de ces baraques pour recevoir les votes, la dépense totale ne s'élève guère à moins de 1,000 livres sterling (25,000 francs). Durant la dernière session, un membre du parlement, M. Fawcett, avait proposé de mettre ces frais à la charge des *constituencies*. Appuyé d'abord d'une assez forte majorité, le projet, deux fois repoussé par le ministère, deux fois voté par la chambre, échoua malheureusement à une troisième lecture. Ces déboursés, connus sous le nom de *returning expenses*, ne sont d'ailleurs qu'un grain de sable, comparés à l'énormité des autres dépenses. Durant les deux ou trois mois qui précèdent les élections, les presses gémissent jour et nuit dans les imprimeries; les facteurs, chargés d'une masse de circulaires et de professions de foi à l'adresse de chaque électeur, parcourent les rues des villes, les cantons, tout le royaume. Ce que gagne alors l'administration des postes est formidable. Les Anglais se consolent en songeant qu'autrefois une candidature était un luxe de grand seigneur bien autrement ruineux. L'une des anciennes élections qui ont coûté le plus cher et qui est restée célèbre dans les annales de la brigue est

celle d'York en 1807. Elle dura quinze jours, fit crever je ne sais plus combien de centaines de chevaux lancés à bride abattue sur les grandes routes, et dévora un demi-million de livres sterling. Les dépenses de Wilberforce, qui passa le premier de la liste, furent couvertes par une souscription publique; mais les domaines de lord Milton restèrent grevés d'une charge annuelle de 425,000 fr., tandis que le troisième candidat subit une perte de fortune tout à fait accablante. On ne voit plus aujourd'hui de ces extravagances : 1,000 livres sterling pour les frais d'impression, la même somme pour les *public houses*, et 2 ou 3,000 livres pour les agens ou courtiers électoraux, tel est à peu près le bilan d'une candidature moderne; 125,000 francs, c'est déjà bien joli, et l'on ne s'étonnera plus que la chambre des communes ait été appelée par nos voisins un club d'hommes riches (1).

Une pratique fort ancienne que l'on voudrait voir s'effacer des mœurs anglaises est la sollicitation des suffrages (*canvassing*). Le *canvasser* est quelquefois le candidat lui-même : il va de maison en maison, flattant la mère de famille, tapant du bout des doigts sur la joue des bambins, et demandant, comme l'a dit Macaulay, des nouvelles de l'enfant qui n'est pas encore né. On comprend à quelles épreuves se trouve soumise en pareil cas la dignité du futur représentant de la nation. Dans les grandes villes et dans les comtés populeux, les mêmes démarches s'exercent par des intermédiaires. Dès les premiers jours s'est formé dans chaque circonscription un comité central qui se ramifie en autant de sous-comités qu'il y a de divisions ou de paroisses. Dans tous ces foyers d'action, on réunit un groupe d'hommes fidèles à la cause, et l'on fait appel à leur zèle, à leur dévoûment. Chacun d'eux choisit le cercle qu'il doit parcourir et s'engage à visiter les électeurs de telle rue ou de tel quartier. Le *canvasser* volontaire est quelquefois le premier venu; le plus souvent néanmoins c'est un habitant de l'endroit exerçant quelque influence sur son voisinage. S'il se présente bien et qu'il ait un peu le don de la parole, son concours n'est naturellement que plus recherché. Comme il lui répugne de s'introduire seul dans les maisons, on lui adjoint d'ordinaire un camarade. Ils s'en vont ainsi deux à deux, de porte en porte, et quêtent des promesses pour le candidat de leur choix. Ne pourrait-on aussi ranger dans la classe des *canvassers* libres et spontanés les *ladies* qui, sous prétexte de distribuer des aumônes ou des petits livres religieux (*tracts*), trouvent moyen d'insinuer un mot de politique et de recommander

(1) Tous les frais de l'élection doivent être payés, d'après le texte de la loi, dans les trente jours qui suivent la promulgation du scrutin.

un vote? Il est très certain que l'électeur se trouve circonvenu de mille côtés, et que plus d'une conscience a été surprise par des obsessions réitérées. Beaucoup qui ont donné leur parole dans un moment de faiblesse ou d'étourderie tiennent ensuite à ne point la retirer. L'Anglais, même quand il se trompe ou quand il n'agit point tout à fait d'après sa manière de voir, y regarde à deux fois avant de rompre un engagement. Jusqu'ici pourtant, ce mode de *canvassing* est relativement honnête en ce sens que les services des solliciteurs de votes sont désintéressés; mais il en existe un autre beaucoup plus injustifiable. Grâce sans doute à une longue expérience, l'art de séduire les électeurs est devenu en Angleterre une science, un métier. La brigue a ses règles, ses agens, ses habitués. « Ouvrez-moi les cordons de votre bourse, et je vous ouvrirai l'entrée du parlement, » dit à un jeune homme riche et ambitieux l'un des courtiers électoraux connus sur la place. Tout le monde désavoue ces pratiques, tout le monde les condamne, et pourtant il y a peu de candidats qui aient le courage de leur échapper entièrement. Pourquoi? C'est que dans une guerre il est difficile de ne point faire ce que fait l'ennemi. « Désarmez, disent les uns, et nous désarmerons. — Après vous, » répondent les autres. Il y a peu d'espoir que l'exemple vienne du côté des tories. On compte sans doute parmi eux des hommes de talent qui rougiraient de devoir leurs succès à d'indignes manœuvres; mais la masse, fidèle à d'anciens usages, compte beaucoup moins sur la publicité, les *meetings*, les discussions à ciel ouvert, que sur l'influence personnelle et les menées occultes. Le seul moyen de couper court aux abus de la brigue serait de proscrire entièrement le *canvassing*. Ce système a d'ailleurs l'inconvénient de préjuger l'issue de la lutte. De part et d'autre, les candidats se vantent avec assurance du nombre de promesses qu'ils ont reçues. N'était l'inconnu qui se glisse plus d'une fois entre la coupe et les lèvres, les élections seraient décidées bien avant le grand jour du scrutin (1).

On avait certes le droit de s'attendre à ce que les dernières élections ne fussent point ternies par de douteuses pratiques. Une loi du 31 juillet 1868 avait aggravé la pénalité contre les agens de corruption. Tout candidat ou tout électeur convaincu de ce que les Anglais appellent *bribe* se trouve, par le fait même, frappé d'incapacité légale. Pendant sept années, il ne peut ni être élu membre

(1) Une méthode toute récente contribue en outre à dévoiler le secret des votes. Les comités des deux opinions militantes adressent aux électeurs une circulaire avec une enveloppe revêtue d'un timbre-poste. Sur cette circulaire, chacun d'eux est prié d'écrire *oui* ou *non*, selon qu'il entend voter ou ne pas voter pour le candidat désigné à son suffrage.

du parlement, ni voter, ni remplir aucune fonction municipale ou judiciaire. Il s'expose en outre à être condamné à l'amende et à la prison. Non contente d'édicter des peines plus sévères que par le passé, la nouvelle loi a beaucoup simplifié la procédure. D'après la plainte et la dénonciation d'un témoin, le cas doit être décidé sur place, c'est-à-dire dans le bourg ou le comté, par un seul magistrat choisi entre les juges *puînés* de la cour du banc de la reine, des plaids communs ou de l'échiquier. Ces mesures comminatoires ont-elles eu tout le succès qu'on pouvait en espérer? La vérité est que la brigue électorale ressemble au Protée antique ; elle n'échappe que trop souvent à la justice par la variété de ses transformations. Où commence-t-elle et où finit-elle? C'est une limite très délicate à déterminer. L'année 1868 a vu se développer en Angleterre une nouvelle coalition contre le parti libéral, c'est celle des cabarets ou des *public houses*. De tout temps, il est vrai, ces établissemens ont joué un rôle dans les élections; mais le plus souvent ils se divisaient entre les candidats. Chacun d'eux avait sa couleur, et cette couleur héréditaire se transmettait volontiers avec le fond. Ce n'était point le cabaretier, c'était la maison qui était whig ou tory. Dans la dernière lutte politique, ces traditions ont été à peu près abandonnées, et la très grande majorité des *public houses* ont arboré le drapeau des conservateurs. Quelle était la cause d'une défection si générale? Les tories avaient établi leurs comités dans beaucoup de ces débits de bière et de liqueurs, tandis que les libéraux, par un scrupule et un sentiment de dignité qui les honorent, avaient évité d'en faire autant. De tels lieux de réunion n'en sont pas moins des foyers très actifs de propagande. Pour bien comprendre leur influence, il faut se dire que chez nos voisins tout est politique, les dîners, les divertissemens, les toasts. La vie du forum se rencontre partout, même dans le tête-à-tête de deux hommes vidant un verre d'*ale* devant un comptoir. Combien cette disposition est encore plus prononcée lorsque circule dans l'air le vent des candidatures! Dans ce temps-là, les liqueurs elles-mêmes ont une opinion : le *sherry* (vin de Xérès) est conservateur, le *whiskey* est libéral, le *gin* est radical. Dans quelle mesure les flatteries, les boissons, les propos insidieux, altèrent-ils le caractère général des élections anglaises? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Tout porte néanmoins à croire que l'argent dépensé dans les *public houses*, et trop souvent à la charge d'un des candidats, serait beaucoup mieux employé à servir la diffusion des idées.

D'autres influences plus sérieuses et beaucoup plus étendues ont pesé, il y a tout lieu de le croire, sur les dernières élections.

Une ancienne loi très sage interdit aux lords d'Angleterre d'intervenir dans la lutte qui doit renouveler le parlement. Jusqu'à quel point cette loi est-elle observée? Tout le monde sait que certains députés à la chambre des communes sont en vérité nommés par des pairs du royaume. A raison même des intérêts religieux qui devaient vaincre ou succomber devant les *hustings*, l'aristocratie britannique prit cette fois une part inaccoutumée dans la bataille, et mit en ligne toutes ses ressources. Dès le commencement, le duc de Portland, et il n'était point le seul, signifia bel et bien à ses fermiers qu'il attendait d'eux un vote en faveur des tories. Lord Russell, le marquis de Bute et d'autres grands propriétaires du sol donnèrent un exemple tout opposé : en achetant le travail et les services d'un homme, ils ne se reconnaissaient point le droit d'acheter sa conscience. Quoi qu'il en soit, la pression de la richesse territoriale se fit très certainement sentir dans les comtés de l'Angleterre. La vérité est qu'en étendant le suffrage, le *reform act* avait par cela même accru la classe des électeurs dépendans. Que serait-ce sous le suffrage universel? A l'heure qu'il est, l'ouvrier anglais vote, le laboureur ne vote point; beaucoup voient dans cet avantage donné aux villes sur les campagnes la condition essentielle qui assure la victoire aux idées du progrès. La terre est chez nos voisins le signe de l'aristocratie, et elle enveloppe ceux qui la cultivent dans des habitudes d'immobilité. Au sein de quelques grands centres manufacturiers, le capital ne se montra pourtant pas moins effrayé que la propriété foncière du pouvoir récemment donné aux masses. Là aussi on eut recours à des moyens d'intimidation pour éloigner ou séduire les nouveaux électeurs. Quelques anciens membres du parlement qui avaient jusqu'ici résisté à la demande du scrutin secret se déclarèrent convertis en présence des manœuvres dont ils étaient les témoins oculaires et les victimes. M. Gladstone lui-même s'avoua ébranlé par l'évidence des faits, et promena la menace du *ballot* comme un fer rouge sur la tête de ses adversaires. Les élections de 1868 ont été disputées par tous les moyens, et je ne crois pas qu'il y ait dans les annales de l'Angleterre aucun exemple d'une aussi formidable croisade d'intérêts matériels abrités sous la bannière de l'église. De toutes les interventions, l'une des plus actives et certainement la plus regrettable a été celle du clergé. Visites aux pauvres familles des cottages, promesses déguisées sous le manteau de la charité, conseils glissés à l'oreille des femmes, refus d'emploi en cas de désobéissance, rien n'a été épargné pour sauver l'ordre de choses établi en Irlande. En se mêlant d'aussi près à la lutte politique, l'église protestante a perdu dans les âmes le terrain qu'elle croyait regagner dans l'état.

Quelques esprits légers ou prévenus se diront peut-être qu'avec tant d'influences pesant sur la société les élections anglaises ne sont pas après tout beaucoup plus libres que les nôtres. Il me serait impossible d'admettre une telle assimilation. Ces abus de pouvoir que nous avons signalés, tout le monde peut les atteindre et exiger qu'ils soient punis. Ces armes prohibées à la guerre, le premier venu est en droit de les saisir et de les briser dans les mains de ses adversaires. Ces obstacles à la sincérité des élections, qui n'a mille fois le moyen de les dénoncer et de les flétrir? Une publicité sans égale en Europe veille sans crainte autour des faibles et des chancelans. La nation tout entière marche au combat couverte par l'impénétrable bouclier de la loi. Nos voisins n'ont point à lutter contre un gouvernement irresponsable de ses actes, contre une administration qui se place elle-même au-dessus de la justice des tribunaux. L'ouvrier et le fermier anglais savent très bien à quoi ils s'exposent en résistant à la volonté de leurs maîtres; ils peuvent être contraints de chercher du travail ailleurs. Parmi les séductions et les menaces, il n'en est aucune après tout que ne puisse défier une conscience virile. Ceux qui succombent sont ceux qui le veulent bien. Certes l'état est tout autrement à craindre de la part de ceux qui l'offensent et ne reconnaissent point assez l'honneur qu'on leur fait en leur permettant de voter pour les favoris du système. Moins ses pouvoirs sont définis, et plus il est redoutable. A ses attributions très réelles et très étendues, il ajoute le fantôme des actes arbitraires et des vengeances qu'il pourrait se permettre. En Angleterre, rien de semblable : ce sont les classes, les opinions, les doctrines, qui, sur le terrain de la liberté, se disputent entre elles la victoire. Cette lutte des influences et des convictions ne rehausse-t-elle point d'ailleurs la vie des peuples qui mettent le courage au nombre des vertus politiques? Le clergé est fort, l'aristocratie est forte; eh bien! la démocratie anglaise ne les craint point. Elle résiste, elle avance, elle triomphe. Ce qui, malgré le pouvoir de l'argent, malgré le prestige des croyances, est sorti cette fois des élections, ce qui en sortira toujours tant que l'Angleterre restera fidèle à la liberté, c'est le vœu sincère du pays.

II.

Le parlement de 1865 fut dissous le 11 novembre 1868. Une proclamation de la reine annonce en pareil cas qu'il sera pourvu dans le plus bref délai à la formation d'une nouvelle chambre des communes. L'intervalle de quelques jours qui s'étend entre les deux

parlemens est en effet un véritable interrègne. Le gouvernement du pays retourne entre les mains des électeurs, dont il était sorti par voie de délégation. Un peuple qui renouvelle au moins tous les sept ans son souverain de fait n'a guère de raisons pour chercher querelle à un autre simulacre de royauté. Aussi beaucoup d'Anglais attribuent-ils aux élections et au pouvoir immense dont elles disposent la stabilité du trône constitutionnel. Cette fois un changement de dynastie, si l'on peut ainsi dire, dans la souveraineté nationale, quelque chose comme l'accession de la branche cadette aux affaires de l'état, répandait un intérêt solennel sur le premier acte des nouveaux mandataires créés par la loi de 1867. Dès le soir de la dissolution, les malles-postes emportèrent vers tous les coins du royaume les *writs* ou lettres adressées à tous les officiers électoraux, *returning officers*. Ces importantes dépêches sont envoyées des bureaux de la couronne à la trésorerie, où un état-major des employés de la poste se tient prêt à les recevoir. La moindre erreur pourrait donner lieu à de graves et fâcheuses conséquences. Aussi le chef du service préside-t-il lui-même au travail du triage et imprime-t-il de sa propre main sur chacun des sacs le sceau de l'état. Ces sacs sont ensuite remis à de sûrs messagers; ils partent, et que Dieu protège la vieille Angleterre!

Le 16, la *nomination* se fit dans plusieurs bourgs. J'étais ce jour-là même à Greenwich. Un intérêt tout particulier s'attachait dans les circonstances présentes à cette localité célèbre pour ses souvenirs historiques. Nul n'ignorait alors en Angleterre que l'élection de M. Gladstone ne fût sérieusement menacée dans le sud-ouest du Lancashire par la coalition des ministres protestans, des maîtres de fabrique et des grands propriétaires du sol. Dans la prévision d'un échec qui pouvait écarter pendant quelque temps de la lutte le chef du parti libéral, il était au moins prudent de lui assurer un second cheval de bataille sur lequel il pût entrer au parlement couleurs déployées. Ces doubles élections ne sont guère dans les habitudes anglaises. Aussi le bourg de Greenwich donna-t-il un rare exemple de sagesse et de dévoûment politique en choisissant un candidat qui frappait à la porte d'un autre collége. Pendant des semaines et des mois, il sembla que le nom seul du vaillant athlète eût suffi pour écarter de la lice les autres concurrens. Encouragés cependant par l'absence de M. Gladstone, lord Mahon et sir H. Parker, deux candidats conservateurs, se présentèrent. L'un d'eux avoua lui-même qu'il n'aurait peut-être point osé attaquer la place, si le chef du parti libéral l'eût défendue en personne; mais, « comme il n'y avait après tout dans la lutte que le chapeau et l'habit du géant, » il se risquait. Vers onze heures, une foule épaisse se serra autour

des *hustings*. La droite des tréteaux était occupée par les deux candidats conservateurs et leurs amis chargés de rubans rouges; à gauche se rangèrent les libéraux, affectant de ne porter aucune couleur. Leur seul candidat présent était M. Salomon, un israélite qui a été maire de la Cité de Londres, et qui depuis plusieurs années représente avec honneur le bourg de Greenwich au parlement. Un premier appel de la part des tories aux sympathies de la multitude ne réussit qu'à soulever pendant quelques minutes une tempête de murmures. Je ne sais en vérité où les Anglais vont chercher les sons inarticulés qu'ils poussent en pareil cas avec une énergie sauvage : on dirait à la fois le hurlement du loup, le miaulement du chat, le grognement du porc et le mugissement du bœuf. L'ensemble est à coup sûr formidable. Le *returning officer* expliqua en peu de mots l'objet de la réunion, l'affaire de la journée, et réclama de la part des auditeurs un silence impartial sur lequel il ne comptait point lui-même. La voix des orateurs était à chaque instant couverte par les huées et les interruptions. Il est curieux d'observer à quel point cette foule saisit tous les détails de la scène et les tourne aussitôt en ridicule. Plusieurs parmi les tories avaient attaché au bout de leur canne de longs rubans rouges qu'ils agitaient du haut des *hustings*. « Pas de fouets, » s'écrièrent plusieurs voix. L'un des candidats, lord Mahon, est un jeune homme aux traits délicats et à la figure féminine; aussi : « Comment vous portez-vous ce matin, mademoiselle? » Toutes ces plaisanteries ne sont pas, je l'avoue, d'un excellent goût, mais elles partent et s'entre-croisent avec une verve intarissable. La vieille institution des *hustings* est fort en baisse dans l'esprit des Anglais; beaucoup de journaux demandent ouvertement qu'on l'abolisse. Il est parfaitement vrai que ces hommes rassemblés au hasard sur la place publique ne représentent guère l'opinion de la majorité, que plusieurs d'entre eux ne sont pas même électeurs, et que la levée des mains est dans tous les cas une épreuve fort douteuse. Un candidat nommé n'est point toujours, il s'en faut de beaucoup, un candidat élu. On ne saurait nier d'un autre côté que de telles assemblées en plein vent n'ajoutent à la vie politique des Anglais quelques traits qui s'accentuent en vigueur sur le caractère national. C'est un spectacle consacré par les mœurs, et je ne vois guère ce que gagnent les peuples à devenir trop raisonnables. Au lendemain, les affaires sérieuses, c'est-à-dire le scrutin! Quoique turbulente et passionnée, la foule de Greenwich ne se livra d'ailleurs à aucun excès. Le *returning officer*, après avoir constaté de ses yeux à droite et à gauche les résultats d'une double épreuve, décida que la levée des mains était en faveur des deux candidats libéraux, MM. Salomon et Gladstone. Un

ouvrier dit alors le mot de la journée. « Électeurs de Greenwich, s'écria-t-il, vous venez de nommer le premier ministre de l'Angleterre. » Cette nomination fut confirmée le lendemain par l'inscription des votes, et le chef du parti libéral avait désormais un port de refuge en cas de naufrage.

Rien n'est plus amusant que de lire dans les journaux anglais le récit des élections, surtout quand on a soi-même assisté à la bataille. S'agit-il d'un candidat tory, les organes de cette opinion déclarent que le champion de la bonne cause a été salué avec enthousiasme par ses dévoués partisans. Quant au représentant du parti libéral, il a été accueilli par les applaudissemens d'un affreux *mob* (1). Il est à citer qu'à part la couleur des rosettes c'est dans les deux cas la même multitude exprimant ses sympathies ou ses aversions par des signes absolument semblables. Dieu me garde de médire du parti conservateur en Angleterre! Beaucoup de nations qui ont fait parler d'elles dans le monde pour leurs nobles élans vers la liberté, quelques-unes même qui auraient mérité de l'atteindre, seraient aujourd'hui trop heureuses d'avoir à la tête de leurs affaires des hommes aussi éclairés que M. Disraeli et aussi exempts de préjugés que lord Stanley. Un très grand nombre de tories se distinguent en outre par leur éducation et leurs manières; mais ce ne sont pas précisément ceux-là qu'on rencontre en majorité autour des *hustings*. Quant aux partisans plus ou moins intéressés qu'ils recrutent en temps d'élections dans les couches inférieures de la société, c'est la lie de la population anglaise. Il y a, pour qu'il en soit ainsi, une raison assez simple. Les vrais ouvriers appartiennent d'instinct et de conviction aux idées libérales. Tous les efforts qu'on a faits depuis quelques années pour les enrôler sous le drapeau des classes influentes ont été couronnés de très peu de succès. Il est plus facile d'attirer à une cause des mercenaires que de lui gagner des alliés. Aussi, dans les grandes villes, l'aristocratie est-elle obligée de descendre très bas, vers les industries parasites et déclassées, pour y trouver des satellites. Vainement les tories se vantaient-ils d'avoir donné au peuple un suffrage plus étendu que ne l'avaient d'abord proposé leurs adversaires; tout ce qu'avait fait M. Disraeli avait tourné en réalité au profit de M. Gladstone. Était-ce justice? Oui et non. Le cabinet avait eu le tort de marchander ses concessions. Les dispositions de la loi qui étaient vraiment en faveur des ouvriers avaient été enlevées de haute lutte par les chefs du parti libéral. Comment s'étonner en ce cas de leur popularité? Il faut avoir suivi les *mee-*

(1) Contraction de *mobile vulgus*.

tings électoraux pour se faire une idée de l'enthousiasme et des acclamations que soulevaient dans l'auditoire les noms de Gladstone et de Bright, tombés au hasard des lèvres d'un orateur (1). A quel point ces signes extérieurs traduisaient l'opinion réelle du pays, on allait le savoir; le grand jour du *poll* (inscription des votes) était venu.

Dès le matin du 17 novembre, une émotion extraordinaire régnait dans un grand nombre de bourgs. Des troupes de musiciens soufflant dans des instrumens de cuivre jouaient *Britons will never be slave* (les Bretons ne seront jamais esclaves), ou tout autre air approprié à la circonstance. Des hommes-affiches, promenant au bout d'une perche le nom ou la couleur du candidat qui les employait, les fiacres, les cochers, les chevaux eux-mêmes revêtus de rubans, quelques maisons pavoisées d'enseignes et de drapeaux, tout annonçait l'ouverture du *poll*. Un jour d'élections est pour les Anglais un jour de fête. Dans beaucoup d'endroits, les boutiques se ferment autour des maisons de bois destinées à recevoir les votes. Toute la population est dans la rue. Chacun porte à la boutonnière de son habit son opinion politique sous la forme d'une rosette. De moment en moment, des messagers aux couleurs de leur parti, à l'accoutrement théâtral, s'élancent à travers la foule, montés sur de légers poneys qui, piqués des deux et peut-être excités par l'enthousiasme général, s'éloignent bientôt comme le vent. Ces estafettes vont porter d'un comité à l'autre les nouvelles du scrutin. Des listes qu'on s'arrache de main en main, qu'on placarde à la porte de certaines maisons et qui circulent sur le dos des hommes-affiches, tiennent ainsi au courant du nombre et de la signification des votes. Nos voisins dépensent en un jour d'élections plus de mouvemens, d'efforts physiques et de courage qu'il n'en faudrait pour renverser un gouvernement. Ce sont, à vrai dire, leurs révolutions, car, en déplaçant les majorités au sein du parlement, ils conquièrent des avantages plus réels qu'ils n'en obtiendraient d'un changement de dynastie. Je voudrais que tous ceux qui n'ont jamais connu la vie politique assistassent à ce grand spectacle : ou je me trompe fort, ou ils reconnaîtraient eux-mêmes de quelle confiance virile des institutions libres arment pour la lutte un peuple maître de ses destinées. Vainement prétendrait-on que les Anglais ne sont point les seuls à jouir de leurs droits électoraux. Dans les états où existe un gouvernement personnel, le caractère et le nombre des

(1) On raconte à ce propos une anecdote qui doit être vraie. Un candidat très honnête, mais fort peu éloquent, se plaignait à un ami du médiocre succès qu'il obtenait dans les réunions et de la froideur de ses commettans. « Parlez-leur de Gladstone, répondit l'autre, et vous serez applaudi. »

suffrages peuvent être à coup sûr une protestation fort utile contre le système et la pensée du règne; mais tout le monde sait très bien qu'ils ne changeront point la balance des pouvoirs. En Angleterre, c'est la direction même des affaires, c'est le gouvernement dans le sens le plus étendu du mot, qui se trouvent au contraire jugés et modifiés en un jour par la volonté nationale.

Vers quatre ou cinq heures du soir furent connus à Londres les résultats de la journée. La victoire était éclatante pour les libéraux, et pourtant beaucoup d'entre eux étaient tristes. Ils l'emportaient sur toute la ligne, et comptaient une majorité de 214 membres parmi les membres élus ce jour-là; mais d'un autre côté ils avaient perdu John Stuart Mill. On rechercha les causes de cet échec; les uns l'attribuaient à ses idées, d'autres à la fermeté de son caractère, qui n'avait plié ni devant les conseils de la prudence ni devant les considérations du succès. Invité par un des électeurs de Westminster à s'expliquer sur ses opinions religieuses, il avait à peu près refusé de satisfaire la curiosité publique à cet égard. En somme, avait-il eu tort? On demande aujourd'hui à un candidat s'il croit en Dieu; on lui demandera demain s'il va au prêche ou à la messe. Chacun peut alléguer beaucoup de raisons pour se rendre compte de cette défaite; mais il n'est point aussi facile de trouver la bonne. La vérité est, je crois, que, se sentant trop faibles dans les villes pour soutenir la grande guerre, les tories firent la guerre de buissons. Embusqués derrière quelque malentendu, leurs partisans visèrent aux chefs. Or, si l'on en excepte peut-être M. Gladstone, nul homme dans le dernier parlement n'inspirait aux tories plus d'antipathie que M. Stuart Mill par l'élévation de son talent, la liberté de ses points de vue et la fierté de sa conduite. Après tout, cette défaite n'en est une que pour la cause du progrès. Quant à lui, il est tombé dans sa force, dans sa conviction, dans son armure, enveloppé par les plis du drapeau qui triomphait aux élections générales. Si par homme d'état on entend un de ces ambitieux vulgaires qui suivent la fortune et manœuvrent avec le courant, ses ennemis ont raison : M. Mill n'est point un homme d'état. Il est quelque chose de plus et de moins, un penseur alliant au sens politique les rares qualités de l'écrivain, un ferme esprit osant soutenir dans la discussion les idées qui ne sont point encore mûres, une conscience austère dédaignant jusqu'aux artifices et aux demi-teintes dont les plus convaincus aiment quelquefois à couvrir la vérité. Les orateurs, les hommes d'affaires, les légistes, ne manqueront jamais au parlement de la Grande-Bretagne; mais la place que s'était faite l'ex-député de Westminster restera aussi longtemps vide qu'il ne reviendra point la reprendre lui-même. Les *hustings* sur lesquels

M. Stuart Mill avait la veille du scrutin défendu sa candidature se dressaient sur Trafalgar Square en face de la statue de Nelson. Cette circonstance donna lieu à un rapprochement qui fut saisi par plus d'un Anglais. La bataille électorale était gagnée; mais celui que cherchaient alors tous les regards manquait à la victoire (1).

Le parti libéral essuya successivement quelques autres pertes, et MM. Osborne, Milner Gibson, Lionel de Rothschild, Gazeley, Austin Bruce, échouèrent, soit devant un tory, soit devant un autre candidat de leur propre couleur. Quant à M. Roebuck, personne ne le prend en Angleterre pour un chef malheureux du parti radical; c'est un transfuge puni. Qu'il ait autrefois rendu de grands services à la cause du progrès, il serait injuste de le contester. Tout le monde lui reconnaît aussi des qualités d'esprit assez brillantes et un vif talent d'orateur, défigurés malheureusement par une certaine aspérité de caractère et une immense vanité. Ce que lui reprochent surtout les ouvriers de Sheffield, ce sont ses changemens d'opinion. M. Roebuck s'était d'abord montré un ardent adversaire du système inauguré en France le 2 décembre. Plus tard, à la suite d'un voyage à Paris, ses impressions parurent singulièrement modifiées. Qu'avait-il observé par ses yeux qui pût ébranler un premier jugement? Était-ce la vue des libertés dont jouissent les Français, le droit de réunion respecté, la presse indépendante, les élections sincères, la vie privée défendue contre les indiscrétions de la police? Personne ne le crut en Angleterre. La conversion était trop soudaine pour inspirer de la confiance, et tout le monde pensa que M. Roebuck avait obéi, sinon à des motifs intéressés, du moins aux caprices d'une nature très personnelle qui se laisse aisément gagner par la flatterie. Les élec-

(1) Je demande à copier un extrait d'une lettre que m'adressait dernièrement M. Stuart Mill, et où il explique à son point de vue les causes de son insuccès. L'auteur des *Principes de l'économie politique* écrit très bien notre langue, et j'espère que les lecteurs de la *Revue* en sauront un jour ou l'autre quelque chose.

« Je crois que les causes de mon insuccès à Westminster se réduisent à trois principales : 1° une grande supériorité d'organisation et d'habileté dans le parti opposé, les opérations dirigées par un homme d'affaires dans son propre intérêt étant ordinairement mieux conduites que celles qui dépendent d'un comité d'amateurs; 2° une très grande abondance d'argent du côté opposé, tandis que du nôtre il y avait à peine le strict nécessaire; 3° l'hostilité de presque tous les *vestrymen* et autres notabilités locales qui sont les chefs ordinaires de l'action politique dans les localités, et à qui j'ai fortement déplu par la proposition que j'ai faite d'une meilleure constitution municipale.

« Plusieurs autres circonstances sont venues se joindre à celles-là; mais je crois avoir signalé les seules réellement importantes, et je pense qu'elles suffisaient pour empêcher ma réélection. Du reste, sauf l'échec porté par ma défaite au parti libéral avancé, qui d'ailleurs a tant souffert dans ces élections-ci, je n'ai rien à regretter. J'espère exercer en faveur de mes opinions une action tout aussi grande et beaucoup plus dans mes goûts comme écrivain que comme député au parlement. »

teurs de Sheffield ne lui ont surtout point pardonné sa conduite durant les affaires d'Amérique. M. Roebuck s'était chaleureusement déclaré pour le sud contre le nord. Une telle volte-face était bien de nature à déconsidérer aux yeux des masses un homme politique dans un moment où les ouvriers d'Angleterre traversaient une crise épouvantable, et repoussaient avec héroïsme toute idée d'intervention par respect pour la liberté des noirs. La guerre opiniâtre qu'il déclara aux *trade's unions*, ses invectives amères contre une certaine organisation du travail, sa conduite envers M. Gladstone, l'appui au moins temporaire qu'il prêta à l'avénement des tories, achevèrent de lui enlever à Sheffield toute popularité. C'était bien un vétéran de la démocratie; mais on crut aussi que le moment était venu de le mettre à la retraite. Par reconnaissance pour ses services passés, les ouvriers de Sheffield lui votèrent des remercîmens, et après son échec se cotisèrent entre eux pour lever une souscription qui monte déjà, assure-t-on, à près de 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.). Il est difficile, on en conviendra, de congédier un homme avec plus de politesse et surtout de générosité. M. Roebuck a été remplacé dans la ville du fer par M. Mundella, un autre candidat libéral, qui a prévenu bien des grèves en établissant entre les maîtres et les ouvriers des tribunaux volontaires de justice pour le travail. Les élections de 1868 ont fait quelques autres exemples. La plupart des *adullamites* (1) ont été ou écartés du scrutin ou vertement blâmés par leurs constituans. L'un d'eux, M. Doulton, n'osa même point aborder la lutte. En somme, à part les noms que nous avons cités, les branches coupées dans la dernière épreuve étaient déjà des branches mortes pour le parti radical.

Le trait le plus remarquable de ces élections est sans contredit la déroute de toutes les candidatures fortement tranchées. De jeunes membres des universités (surtout celle d'Oxford), formant entre eux une nouvelle école politique et distingués par des talens divers, s'étaient élancés sur plusieurs bourgs qu'ils croyaient emporter d'assaut. Leurs efforts ont échoué sur toute la ligne. Presque le même jour, M. Brodrick succombait à Woodstock, sir George Young à Chippenham, M. Roundell à Clitheroe, M. Lushington à Abingdon et le Dr Sandwith à Marylebone. Les ouvriers ou ceux qui

(1) Le mot a été créé par M. Bright. La science biblique du quaker dépassait les connaissances de quelques-uns de ses auditeurs, et il y en eut parmi eux qui crurent à une cave des *Mille et une Nuits*. Il s'agissait de la grotte d'Adullam, dans laquelle se réfugia David avec une poignée de mécontens. Le nom d'*adullamites* est ainsi resté aux membres de la chambre des communes dont la défection amena la chute du ministère Gladstone. Le seul parmi eux qui n'ait point fait amende honorable devant les électeurs est lord Elcho.

se donnaient comme les candidats des travailleurs n'étaient pas plus heureux de leur côté. M. Howell, charpentier, ne recueillait à Aylesbury que 950 votes; M. Cremer était repoussé à Warwick; M. Passmore Edwards se voyait distancé à Truro par deux autres candidats; le colonel Dickson, qui avait joué un rôle dans les manifestations populaires, était battu à Hackney; le chef de la *reform league*, M. Beales, ne réussissait point aux Tower-Hamlets, et M. Bradlaugh, malgré une vigoureuse campagne, n'avait pu ébranler en sa faveur les forces du parti libéral. Où sont donc les vandales qui, d'après les prédictions de quelques esprits alarmés, devaient saper l'édifice de la constitution anglaise? Si le nouveau parlement a un tort, c'est celui de trop ressembler à ses aînés; il présente les mêmes traits de famille. On y voudrait un peu plus de *barbares*, des hommes apportant à la discussion une note et une idée nouvelles. Les masses, c'est le *Times* lui-même qui le dit, se sont montrées trop sages. Les nouvelles recrues n'ont fait jusqu'ici que grossir les rangs et élargir les cadres de l'armée libérale qu'on a déjà vue à l'œuvre. La nouvelle majorité de la prochaine chambre des communes se compose d'hommes choisis dans les mêmes classes de la société que la précédente; elle sera conduite par les mêmes chefs. Avec plus d'autorité sans doute, parce qu'elle sort d'une source plus abondante et plus étendue, elle consacrera les doctrines de gouvernement qui sont connues de tout le monde. Le mot est dur, mais il a été dit avec une certaine vérité, « le nouveau parlement est remarquable par son insignifiance. » Les poètes, les romanciers de talent tels que M. Anthony Trollope, les écrivains militaires tels que M. William Howard Russell, si justement célèbre pour ses excellentes chroniques de la guerre de Crimée, n'ont pu trouver grâce devant la glaciale indifférence des électeurs. En revanche, les hommes d'affaires dominent dans la nouvelle chambre. Faudrait-il pourtant conclure de cette première épreuve que le suffrage électoral en s'étendant gravite vers la médiocrité? Est-il juste de dire que le concours du grand nombre tend à éliminer de la représentation nationale le génie, l'initiative personnelle, l'originalité des opinions? De telles craintes seront, je l'espère, démenties par l'expérience de l'avenir. Aussi n'est-il point inutile de rechercher les causes qui ont donné cette fois à l'Angleterre une majorité très respectable sans doute, mais qu'on voudrait peut-être moins uniforme.

Les extensions du suffrage électoral ne changent nullement le caractère d'un peuple, ni les conditions de la société. Appliquées avec bonne foi comme elles le sont chez nos voisins, elles ne font que mieux accuser la manière de voir et les dispositions du plus

grand nombre. L'Angleterre est libérale; les dernières élections l'ont proclamé assez haut. D'un autre côté, c'est une nation pratique, et elle ne l'a point oublié en cette circonstance. Appuyée sur des institutions dont elle connaît la force tutélaire, elle ne cherche point à arracher aujourd'hui par une surprise ce qu'elle est assurée de conquérir tôt ou tard par l'ordre même des choses. Dans le duel entre M. Disraeli et M. Gladstone, les nouveaux électeurs ont tout de suite vu ce qu'il y avait au fond, la lutte entre deux systèmes politiques. Assurer la déroute du premier et la victoire du second, telle a été leur préoccupation dominante. Aussi tout fidèle adhérent du futur ministre, éprouvé par de longs services, fut-il adopté comme ayant plus de chances de succès que de jeunes et hardis braconniers chassant un peu trop sur les terres du voisin. Le pays avait une dette d'honneur à payer envers les anciens membres de la chambre des communes qui avaient préparé et emporté d'assaut le *reform act*. Qui donc oserait blâmer les nouveaux électeurs d'avoir sacrifié dans plus d'un cas leurs préférences, leurs intérêts ou leurs préjugés au triomphe d'un gouvernement libéral? Ils ont couru, comme on dit, au plus pressé, et plût à Dieu que leur exemple fût suivi dans d'autres pays! Beaucoup parmi ceux qui tournent aujourd'hui en dérision les espérances vaines et prématurées auxquelles donna naissance la nouvelle loi auraient été les premiers à pousser le cri d'alarme, si dès le début les candidatures significatives avaient été couronnées d'un grand succès. « On nous annonçait des ouvriers, où sont-ils? » A ceux qui tiennent ce langage, on peut rappeler certains faits. Il s'en faut de beaucoup que le *reform act* de 1832 ait porté toutes ses conséquences dans les premières élections qui suivirent cette grave mesure. En Angleterre, l'opinion publique est lente à se mouvoir; mais, une fois en marche, elle ne s'arrête plus qu'elle n'ait atteint son objet. Il importe assez peu de savoir pour qui ont voté les ouvriers aux élections de 1868; l'essentiel, c'est qu'ils ont voté. On les a vus rôder par groupes autour du *poll;* beaucoup d'entre eux ont sacrifié toute une journée de travail à colporter les listes d'une maison à une autre; leur enthousiasme éclatait à chaque victoire du parti libéral. Ils ont en outre fait preuve d'une grande discipline et d'une certaine abnégation. A Lambeth, après la retraite de M. Odger, il y avait lieu de craindre que les travailleurs ne s'abstinssent par ressentiment ou par indifférence; ils montrèrent tous au contraire un vrai sens politique en donnant leurs suffrages à un candidat qui n'était point de leur choix. Les quelques efforts tentés pour séparer la classe ouvrière de la classe moyenne ont partout échoué misérablement. Les artisans ont résisté aux avis et aux ironiques doléances que leur prodiguaient les journaux con-

servateurs sur l'élimination de leurs candidats favoris. Les conseils d'un ennemi sont excellens quand on a le bon esprit de ne pas les suivre. On s'abuserait toutefois en croyant que les ouvriers anglais ont renoncé à leurs espérances, et qu'ils se contenteront toujours d'une représentation indirecte. Cette fois ils savaient trop bien où était le danger pour égarer leurs forces; mais viennent des élections plus paisibles, où leur unique préoccupation ne soit point de sauver le drapeau du libéralisme, et ils insisteront très certainement pour faire entrer quelques-uns des leurs au parlement. Ne sont-ils point d'ailleurs encouragés dans leurs prétentions par des membres même de l'aristocratie? Lord John Russell écrivait dernièrement qu'il regrettait beaucoup de ne point voir MM. Odger et Howell sur les bancs de la chambre des communes. La représentation du travail manuel est une de ces idées qui rencontrent des obstacles, mais qui finissent tôt ou tard par forcer la brèche en Angleterre. Qu'on veuille pourtant y prendre garde, bien qu'aimant à consulter toutes les classes sur leurs intérêts respectifs, nos voisins n'entendent nullement ouvrir une arène à d'égoïstes griefs, à un stérile antagonisme entre des professions diverses, et les ouvriers n'arriveront au parlement que couverts de la dignité d'une foi politique.

Il serait cruel d'arracher aux tories la seule consolation qui reste aux partis vaincus, celle de nier ou tout au moins d'atténuer leur défaite. Si l'on se bornait à compter les morts illustres, ils auraient certainement réussi dans quelques escarmouches; mais quand ils parlent de leurs avantages dans les grandes batailles et les grandes villes, chacun se demande où sont ces victoires. Est-ce à Londres, à Birmingham, à Glasgow, à Sheffield? Si l'on en excepte Liverpool, ils ne sont parvenus, dans les cités, à glisser par hasard l'un des leurs que grâce à la division des votes et à ce qu'on appelle *minority clause*, représentation des minorités (1). Si c'est là ce que le conservateurs appellent un succès, on se demande naturellement ce qu'ils entendent par des revers. Dans les comtés de l'Angleterre, il est vrai, leurs prodigieux efforts ont été couronnés par la fortune du jour. Là du moins ils ont trouvé un centre d'action et infligé au parti libéral des pertes incontestables. Ce qui rend encore plus éclatante la défaite de M. Gladstone dans son comté natal, c'est qu'il avait tout fait, du moins tout ce que peut l'éloquence, pour ébranler la coalition des intérêts. Ses harangues étaient plus

(1) Dans plusieurs endroits, il a fallu que les forces du parti libéral surpassassent d'un tiers les forces du parti conservateur pour que les candidats libéraux fussent élus au parlement. Il y a tout lieu de croire que cette *clause des minorités*, si antipathique à M. Bright, sera rapportée dans la prochaine session.

que des discours, c'étaient des programmes de gouvernement. Démosthène parlait, dit-on, contre la mer, le beau miracle! A Liverpool, Gladstone a parlé contre le peuple des *hustings*, et tout cela vainement; les meilleures raisons revêtues du plus beau langage sont venues expirer devant l'impassible et savante organisation des conservateurs. Après tout, y a-t-il lieu de s'étonner dans ce cas de l'issue de la lutte? Il faut laisser à la rhétorique le thème de la vérité toujours victorieuse. Que l'idée puisse être battue par l'argent, c'est un fait trop certain et trop démontré pour qu'on hésite à le reconnaître. Pas plus en Angleterre qu'ailleurs, le zèle et l'enthousiasme n'ont encore trouvé le moyen de lutter toujours avec avantage contre les influences matérielles. On assure que lord Derby a dépensé 20,000 liv. sterl. pour empêcher l'élection de M. Gladstone. Durant la semaine qui précéda l'ouverture du *poll* dans toute la Grande-Bretagne, 25 millions de francs avaient été retirés de la Banque.

Ce qui doit plutôt étonner, c'est que le parti libéral ait trouvé de son côté assez de ressources pour tenir tête à ses adversaires et les vaincre. L'argent est le fléau des élections anglaises; mais on regrette aussi de voir les calomnies, les invectives personnelles, les diatribes lancées contre les candidats les plus éminens. Les mêmes hommes qui à Londres accusaient M. Stuart Mill d'athéisme allaient répandant le bruit dans les campagnes que M. Gladstone était catholique. L'échec des tories peut se réparer; ce qui ne s'effacera point aisément est le souvenir des placards odieux dont ont été salis dans les dernières élections les murs de Westminster et les cabarets du sud-ouest du Lancashire. Ce parti a changé deux fois de nom dans un demi-siècle : de tory, il s'est appelé conservateur, et maintenant il s'intitule lui-même constitutionnel. On peut douter que ces métamorphoses de mots aient beaucoup avancé ses affaires. Tout le monde en Angleterre se rallie au pacte fondamental; seulement aux yeux des anciens tories la constitution est une tour carrée, immuable, dans laquelle ils se retirent pour résister aux attaques du progrès, tandis qu'au point de vue des libéraux la constitution est un corps vivant, qui doit subir la pression des idées, prendre la forme du siècle et marcher avec la société qui marche.

Celui qui a le plus souffert dans les dernières élections est sans contredit le clergé anglais : il a compromis sa dignité sans conquérir aucune influence politique. Ce résultat était facile à prévoir; il avait livré d'avance les positions qui seules pouvaient le défendre contre le projet de M. Gladstone. Si l'église établie eût été l'église d'il y a un demi-siècle, fermement attachée aux idées et aux souvenirs de la réformation, elle eût pu du moins justifier sa résistance

à l'abolition de certains priviléges en Irlande. Aujourd'hui ses élégies ne touchent plus personne. Qu'est-elle? que représente-t-elle dans l'état présent des choses? En vérité, elle n'en sait rien elle-même : tantôt elle se dit protestante, tantôt catholique, souvent presque romaine. Ce qui faisait sa tradition, son caractère, sa raison d'être, elle l'a méconnu ou abandonné. Au lieu d'une croyance fondée sur le droit d'examen, les Anglais n'ont plus vu en elle qu'un groupe d'intérêts temporels étroitement soudés au trône et à l'aristocratie. Ses vrais ennemis sont ceux qui comme le *dean* de Carlisle ont l'imprudence de déclarer qu'un peuple sans église d'état est une nation sans Dieu. L'intervention active, tantôt obséquieuse et tantôt menaçante du clergé dans une dispute où il ne s'agit après tout que d'une question de dîmes et de bénéfices ne l'a certainement point relevé aux yeux des populations éclairées. Sa résistance au sentiment national a été punie par une accablante défaite. Si une religion est sortie victorieuse de la lutte électorale, c'est bien le protestantisme, non le protestantisme bâtard de l'église anglicane, flottant entre le pape et Luther, mais la vraie réformation appuyée sur la liberté de conscience. Ce sont les dissidens qui partout ont assuré le triomphe du parti libéral. Les puritains sont encore là : on les a vus à l'œuvre. N'ayant rien livré, rien abandonné de leurs principes, les sectes religieuses avaient le droit de donner aux autres la liberté qu'elles réclament pour elles-mêmes. Comme tout ce qui est vraiment fort, elles ont le courage d'être justes. C'est en effet au cri de *justice for Ireland* que les descendans de Wesley, de Robert Brown, de George Fox, mêlés aux libéraux, ont marché vers le *poll*. La vieille Écosse s'est levée et a voté comme un seul homme. Un tel spectacle est grand; l'exemple de tolérance donné par ces austères presbytériens qu'on a longtemps considérés comme les apôtres du fanatisme protestant mérite certes bien d'être signalé. Quelques membres non-conformistes bien connus pour leur attachement à l'une des nombreuses sectes qui se divisent l'Angleterre ont figuré comme candidats, et ont emporté les suffrages des électeurs. M. Morley a été nommé à Bristol, M. Charles Reed à Hackney, M. Henry Richard à Merthyr-Tidvil. D'un autre côté, l'aveugle résistance du clergé à une mesure partielle et modérée a suscité de la part de ses adversaires de bien autres prétentions. Ce n'est plus seulement le *disestablishment* de l'église protestante en Irlande, c'est l'église libre dans l'état libre qui a été hautement réclamée dans quelques *meetings*. Cette seconde proposition ne rallie pourtant, je dois le dire, qu'un petit nombre d'esprits aventureux. Nos voisins sont d'avis qu'en fait de réformes politiques à chaque jour suffit sa peine, et ils tiennent à régler les affaires d'Irlande

avant d'aborder un autre problème encore plus chargé de difficultés et de tempêtes. L'un des chefs de la *Liberation society*, M. Miall, n'a pas trouvé grâce devant les électeurs de Bradford, et son nom n'a réuni qu'un nombre insuffisant de votes. L'Angleterre ne peut pas pour le moment aller au-delà du projet de M. Gladstone dans la séparation de l'église et de l'état. Quant à la chambre des lords, on s'est à peine souvenu d'elle durant toute la lutte. C'est pourtant le seul et dernier espoir du clergé anglais, car par tous les moyens il a fait appel au pays, et le pays l'a condamné (1).

Plus sage que ses amis, M. Disraeli a tout de suite reconnu sa défaite, et s'est noblement retiré du pouvoir. Certes le coup a dû lui être pénible. N'a-t-il point été frappé par ce même *reform act* auquel il avait attaché l'honneur de son ministère? Qu'on se figure l'indignation de l'aigle atteint par une flèche garnie d'une de ses plumes! M. Gladstone a été chargé de former un nouveau gouvernement : le cabinet libéral est aujourd'hui constitué, il s'appuie sur des noms qui représentent l'éloquence, Lowe et Bright; mais déjà les augures ne manquent point pour prédire de grands embarras, des divisions, une seconde cave d'Adullam. L'avenir reste sans doute ouvert aux éventualités. Il faut pourtant se dire que les libéraux reviennent au parlement avec une majorité de 110 membres, mais surtout que cette majorité a été en outre épurée, rajeunie, retrempée dans les suffrages des électeurs. On a exigé de chaque candidat élu qu'il s'engageât sur l'honneur à soutenir la politique de M. Gladstone. Les exemples de justice populaire qui dans les dernières élections ont frappé certaines apostasies ne sont pas faits pour encourager de nouvelles défections. Dans tous les cas, les tories ne reviendraient aux affaires qu'à la condition de se montrer plus libéraux que les libéraux eux-mêmes. Où serait alors le danger pour le pays? Quiconque a connu l'Angleterre il y a douze ans a certes lieu de s'étonner de tout le terrain qu'a gagné en si peu de temps la démocratie chez une nation qui passait pour inféodée aux traditions aristocratiques. Sans doute, si l'on s'arrête aux apparences, les institutions demeurent immobiles. Le trône, la chambre des pairs, l'église, n'ont subi aucune modification extérieure. Qui ne sait toutefois que les mêmes formes de gouvernement peuvent masquer de très grands changemens dans les idées, l'esprit et le

(1) Les chiffres ont leur éloquence : 1,208,657 électeurs ont voté en Angleterre pour le parti libéral et pour l'abolition des priviléges de l'église d'Irlande et 799,875 pour les conservateurs; en Écosse, 121,926 contre 22,550 ont résolu la question dans le même sens; en Irlande, 48,743 votes ont condamné les prétentions du clergé anglais, et 14,777 se sont déclarés en faveur du *statu quo*.

caractère d'un peuple? Il serait trop long de signaler tous les progrès accomplis. Le mouvement qui se poursuit à travers des luttes pacifiques peut néanmoins se résumer en peu de mots. Le pouvoir, la vie politique, s'éloignent chaque jour des classes privilégiées pour se porter lentement, mais inéluctablement vers les masses. La chambre des pairs, l'église, ont beaucoup perdu de leur influence : un seul pouvoir a grandi et s'accroît encore tous les jours, c'est celui de la chambre des communes, élue, surveillée par la nation. Cet état de choses impose aux chefs des partis politiques, libéraux et tories, des obligations de plus en plus difficiles à remplir. Il ne leur suffit plus de gouverner, il leur faut prévoir, deviner le sentiment du pays. Les institutions, — qu'on ne songe d'ailleurs point à détruire, — doivent désormais réfléchir les vœux et les idées du temps où nous vivons. « Les hommes d'état existent pour le pays, le pays n'existe pas pour les hommes d'état. » Et qui a dit cela? M. Gladstone, étonné du chemin qu'ont parcouru en quelques années l'Angleterre et lui-même.

Il fut un moment où le libéralisme ne comptait plus guère dans le monde que par ses défaites, et ce moment de l'histoire contemporaine a duré quatorze années. C'est peu pour l'avenir; c'est beaucoup pour ceux qui vivent et qui, de 1852 à 1866, ont traversé cette triste époque. Moins que toute autre nation, l'Angleterre avait connu les défaillances et les assoupissemens de la conscience politique. Le long ministère de lord Palmerston tendait néanmoins à énerver les forces du parti libéral. Aujourd'hui quel changement sur toute la terre! Le triomphe des républicains en Amérique et l'avénement de Grant à la présidence, la révolution en Espagne, les dernières élections en Angleterre, tout témoigne du réveil des peuples. Ce sont au contraire les gouvernemens personnels qui souffrent de cette maladie des vieillards, si admirablement définie par Montesquieu : « une grande impuissance d'être. » Il y a lieu de se réjouir et d'espérer. L'air revient, la lumière se fait, et la liberté agite ses ailes.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

LÉGENDE DU LOUVRE

LOUIS XIII.

I.

Albert, Brantès et Cadenet,
Du royal enfant qu'on oublie,
Cultivent la mélancolie
Dans l'étroit coin d'un jardinet :

Fleur mystérieuse, fleur rare,
Exprès mise là par le ciel
Pour que le trio fraternel
Précieusement l'accapare !

Laissez croître ce blond genêt,
Laissez grandir ce lis de France,
En qui repose l'espérance
D'Albert, Brantès et Cadenet.

A la cour, nul, hormis du Lude,
Ne sait leur nom ni leur état;
D'un village obscur du Comtat
Ils viennent; leur destin prélude.

L'aîné, voyez le doigt de Dieu,
Est fauconnier, et ce roi blême
Au monde ne connaît et n'aime
Que la chasse au vol, son seul jeu.

Providence! lois infinies!
Ordre des choses! qui le sait?
Le destin fait bien ce qu'il fait,
Mais l'histoire a ses ironies.

Pourquoi suis-je ou ne suis-je pas?
Qu'importe qu'on vive ou qu'on meure,
Si c'est au caprice de l'heure
Que tout se mesure ici-bas?

Pensée, action, rien ne compte,
Si l'occasion n'a point lui,
Crime hier, et gloire aujourd'hui :
Par où l'un descend, l'autre monte.

Quelle part de sang, quelle part
Faut-il de cendre expiatoire
Pour faire l'humus où l'histoire
Cueille ses palmes au hasard?

Le crime de l'un sert à l'autre,
Non moins criminel cependant;
Les catastrophes vont s'aidant,
Après ton tour viendra le nôtre.

« Il faut bien faire un fils aîné! »
Se dit de temps en temps l'histoire,
Amoncelant l'or et la gloire
Sur tel ou tel prédestiné.

L'écroulement et les ruines
N'émeuvent jamais qui sait voir;
Jour de haine et de désespoir
Pour Concini, fête pour Luynes!

II.

Sous les ifs et les marronniers
Des bosquets du Louvre, dans l'ombre,
Grandit cet enfant pâle et sombre,
Seul entre ses trois fauconniers.

On tend des piéges, on épie
Et la couvée et son départ,
On lit des traités du grand art,
On s'amuse à voler la pie !

Et le jour se passe, et la nuit,
Après la prière commune,
Sans remords comme sans rancune,
On repose en Dieu, loin du bruit.

Sans remords, j'ai bien dit peut-être,
Mais sans rancune ! Où vais-je, moi ?
Sans rancune, ce fils de roi
Sur qui pèse l'orgueil d'un maître !

Sans rancune, cet oiseleur
Qui se nomme le roi de France !
Cette âme sournoise à l'outrance
Qui couvre tout de sa pâleur !

Non, la chasse, quoi qu'on soutienne,
N'a point de charmes assez forts
Pour empêcher que du dehors
La sourde rumeur ne lui vienne.

A travers ses jeux, ses ébats,
Dans l'isolement qui l'accable,
Une voix profonde, implacable,
Lui parle sans cesse et tout bas;

Voix puissante, sinistre, amère ;
« Suis-je assez lâche, assez honni !
Ces étrangers, ce Concini,
Misérables ! Et cette mère ! »

III.

Après une nuit sans sommeil,
Il s'est levé, livide, étrange.
Albert dresse un piége à mésange,
L'aube scintille au ciel vermeil.

L'enfant-roi, le monarque imberbe,
Par terre assis sur son talon,
Joue avec un émérillon
Qui dévore un moineau dans l'herbe,

Quand soudain, cinq heures sonnant,
Et le coq chantant sa fanfare,
Brantès, que la terreur effare,
Débusque d'un sentier tournant.

Cadenet le suit, non moins blême,
Et non moins éperdu d'effroi.
« Sire, le spectre du feu roi!
Disent les deux frères, — lui-même! »

Louis, que le trouble entreprend :
« Parle, Brantès. — Le ciel se couvre,
Sire, sur les remparts du Louvre,
On l'a vu! — Qui? — Henri le Grand!

— Mon père! illusions funèbres!
Et tu l'as reconnu? Poursuis...
— Les gardes, depuis plusieurs nuits,
Le voyaient fuir dans les ténèbres.

« Hier, l'un d'eux que je connais
M'a dit : — Trouve-toi vers telle heure
A telle place, et que je meure,
Si tu ne vois le Béarnais!

— Mon père, dont le corps repose
A Saint-Denis, dans les tombeaux!
— Ses yeux, ainsi que deux flambeaux,
Brillaient sous sa visière close.

« Il marchait calme, à pas comptés,
Dans son armure de bataille,
Et, blottis contre la muraille,
Nous regardions, épouvantés!

— A-t-il parlé? — Parlé? Non, sire.
— Et c'était bien lui?... le feu roi?
Mon père? — Cadenet et moi,
Nous sommes là pour vous le dire.

— A moi son fils, il parlera.
Du ciel ou de l'enfer qu'il vienne,
N'importe! sa cause est la mienne,
Cette nuit, Albert me suivra. »

IV.

Fatal, silencieux et morne,
Le Louvre étend son noir profil;
Parmi les nuages d'avril,
La lune au ciel montre sa corne.

Le hibou, par l'ombre couvert,
Vient d'endormir ses ritournelles,
Le qui-vive des sentinelles
Retentit au loin et se perd.

Partout nuit et silence! Une heure
Sonne à Saint-Germain l'Auxerrois,
Puis tout se tait : pas une voix
Dans la séculaire demeure...

Cependant le père et le fils,
Sur une terrasse écartée
Dont la lune baigne, argentée,
Les grillages en fleur de lis,

Henri quatre avec Louis treize,
Le linceul et le cordon bleu,
Causent ensemble devant Dieu,
Qui défend que la mort se taise.

Mystères de sang et de deuil,
Secrets de honte et d'épouvante,
Cachés à la clarté vivante
Dans les profondeurs du cercueil,

Énigmes dont l'histoire austère
N'a jamais dévoilé la nuit,
Choses que le crime enfouit,
Et qu'on croit dormir sous la terre,

Non, jusqu'au dernier jugement,
Dieu ne veut pas qu'on vous ignore,
Le sépulcre sourd et sonore
Vous rejette confusément!

Tandis que l'humaine science
Vous nie en citant ses témoins,
Vous tachez l'ombre de vos points,
Vous parlez à la conscience.

Spectres que la nuit lâche ou tient,
Voix du tombeau, de la statue,
Dans l'acte qui venge et qui tue,
Qui sait quelle part vous revient?

V.

Le coq chante, le ciel s'enflamme
Des aurores du jour nouveau,
A Saint-Denis, dans son caveau,
Dort le feu roi : paix à son âme!

Mais Louis a rejoint Albert,
Le grand éleveur d'oiseaux rares;
Merle et pinson de leurs fanfares
Remplissent le bois déjà vert.

Un gerfaut perché sur la manche
Du maître, — tout à son emploi, —
Joue avec le chapeau du roi
Et mordille sa plume blanche.

On les prendrait pour deux élus,
Ce fauconnier et son élève,
L'un à son art, l'autre à son rêve,
Parmi leurs cages et leurs glus!

Tout à coup : — « Exécrable engeance!
S'écrie, ému jusqu'au transport,
L'enfant qui trépigne et se tord.
Ces Florentins! Oh! ma vengeance!

« Ces Italiens de malheurs!
Ce laquais et cette sorcière! »
Et son pied battait la poussière,
Et son œil brillait tout en pleurs!

Puis, après une brève pause,
Pendant laquelle Albert s'est tu :
« Faut-il que je sois sans vertu! —
A-t-il repris, — et que je n'ose!

« Rien au dedans comme au dehors
Ne se fait que par leurs mains viles,
Ils tiennent mes meilleures villes,
Ils sont maîtres de mes trésors!

« Je suis en bas, eux sont au faîte.
L'époux de la Galigaï,
Il entre, ce ruffian haï,
Chez moi son chapeau sur la tête!

« Léonora dans son filet
Tient la reine comme une anguille,
Et ce Concini qui me pille
Me traite comme son valet!

« Dame et marquise, cette mie!
Connétable, ce compagnon!
Et moi, je couche au Louvre! Non,
C'est trop de honte et d'infamie!

« — Souviens-toi, m'a dit le feu roi,
Dont l'ombre hier m'est apparue,
Souviens-toi, mon fils, de la rue
De la Ferronnerie! — Et moi,

« Pauvre enfant, quand la tombe s'ouvre,
Pour me dicter sa volonté,
Dans ce lit tout ensanglanté,
Comme un lâche, je couche au Louvre!

« Cet homme et sa Léonora
M'entourent de leur sortilége,
Et je pleure! Quand régnerai-je?
Qui donc enfin me vengera? »

VI.

Luynes, fauconnier exemplaire
Qu'on ne prend jamais en défaut,
A mis en cage son gerfaut.
Sans humeur comme sans colère,

Silencieux, calme et pensif,
Il écoute gémir son prince,
Et taille un morceau de bois mince
Avec la lame d'un canif.

A quoi songe-t-il à cette heure,
Ce dresseur d'oiseaux comtadin?
Quel rêve l'attire soudain?
Quel mirage inoui, quel leurre?

Éternelles ambitions,
Orgueil humain toujours le même,
Convoitise ardente et suprême,
Mobile de nos actions,

De quels pensers démoniaques
N'enflammez-vous pas ses esprits!
« Je prendrai ce qu'un autre a pris,
J'aurai ses cordons et ses plaques.

« A bas ce favori caduc,
Ce coquin dont la France est lasse!
En le tuant, j'aurai sa place;
Il est marquis, je serai duc!

« A mon tour ses commanderies,
Ses honneurs, son luxe enragé,
Tout cet or dont il s'est gorgé,
Sa vaisselle et ses pierreries!

« Mort au traître, vive le roi!
Aide au peuple dans sa souffrance!
Il n'est que maréchal de France,
Je serai connétable, moi! »

Coups de poignard et d'arquebuse,
Sont là pour corriger le sort.
Pour que l'un entre, l'autre sort;
C'est le jeu : l'histoire s'amuse.

VII.

Les yeux vers l'horizon tournés,
Luyne entend Louis qui tempête.
« Sire, dit-il, qui vous arrête?
Vous êtes le maître, ordonnez!

— Ordonner, moi, sans sou ni maille!
Moi, cet enfant, ce roitelet,
Ordonner! Qui donc, s'il vous plaît,
Va m'obéir? Albert, tu railles.

« Est-ce Brantès, son frère, ou toi,
Mon bel oiseleur qu'on renomme,
Qui me déferez de cet homme?
Car, s'il ne meurt, je ne suis roi!

« Le temps m'est lourd, l'heure me tarde.
Oh! cet Italien maudit,
Qui le tuera? — Sire, j'ai dit.
Parlez, le reste me regarde!

« Du Hallier y jouera son nom.
Vitry, Sarroque et Lachesnaye
Sont aussi d'avis qu'on essaie;
Sire, il faut vouloir, sinon, non! »

VIII.

Vouloir! don terrible et suprême,
Qu'en nous le destin seul a mis,
Loi des forts et des insoumis,
Que nul ne trouve qu'en soi-même.

Savoir trancher le nœud gordien,
Se résoudre et ne point débattre,
Mâle vertu des Henri quatre,
Dont le roi Louis ne sait rien!

Il est un prince à l'air bizarre,
Dont Shakspeare a peint le portrait,
Et que rappelle trait pour trait
Ce roi de France et de Navarre.

En Danemark, sous notre ciel,
Et de quelque nom qu'on le nomme,
Hamlet, Louis, c'est le même homme,
L'idéal vit dans le réel.

Ame d'angoisses poursuivie,
Les spectres hantent son chevet.
A peine en ce monde, il revêt
Le deuil lugubre de sa vie.

Un meurtre dont tous les échos
S'épouvantent, dans les ténèbres,
Au fond des abîmes funèbres,
A poussé son père, un héros!

Entre sa mère incriminée
Et quelque infâme suborneur,
Dans le Louvre ou dans Elseneur,
A commencé sa destinée.

A l'écart, soupçonneux, banni,
La haine emplit sa solitude,
Toujours Claudius et Gertrude,
Partout Marie et Concini!

A son âme obsédée et terne
Des visions parlent la nuit,
L'ombre du feu roi le poursuit
Sur les remparts, sous la poterne.

D'obscurs compagnons de plaisir,
Mais sains d'esprit et la main prompte,
Le gouvernent sans qu'on les compte,
Guettant l'heure pour la saisir.

Et l'action le sollicite!
Sourds et perpétuels combats!
Hier encore il ne voulait pas,
Il veut ce matin... Il hésite!

Mais Luynes, Sarroque et Vitry
Savent bien où le bât lui pèse;
Qu'il règne donc ce Louis treize...
Le maréchal d'Ancre a péri!

IX.

Ce Florentin maître du monde,
Ce précurseur de Mazarin,
Du haut du trône souverain
A roulé dans la fange immonde.

Ils ont déterré, dépouillé,
Traîné son corps troué de balles,
Ils ont mangé, ces cannibales,
Son cœur sur des charbons grillé;

Sa femme, politique habile,
La Galigaï, la Dori,
Sur un bûcher, au pilori,
Vient d'expirer, pauvre sibylle!

Pauvre Léonora, qu'hier
Tous saluaient plus bas que terre!
Qu'il règne ce roi solitaire,
Le champ est libre, le ciel clair.

Qu'il règne donc, qu'il émerveille
Les temps nouveaux ouverts pour lui.
Hélas! l'ennui reste l'ennui,
Au lendemain comme la veille.

La faiblesse a beau s'émouvoir,
Au second rang, quoi qu'elle fasse,
Il faut qu'elle rentre et s'efface,
Et laisse les autres pouvoir.

Velléité morose et sombre,
Appétit des gens maladifs,
Soubresauts cruels et tardifs
D'un roi qui s'en veut d'être une ombre!

Dans son palais, dans son château,
A Saint-Germain et dans le Louvre,
Toujours voir quelqu'un qui vous couvre,
Marcher dans les plis d'un manteau!

Redevenir après l'orage
Ce qu'on avait d'abord été,
Quand tous vous disent : majesté!
Se dire : mon néant! ô rage!

On a mis bas les murs caducs,
A grands frais balayé l'étable,
On a fait Luynes connétable,
Brantès et Cadenet sont ducs.

Mais qu'avez-vous fait pour vous-même,
Sire? Vous êtes-vous fait roi?
Ce sang, ces décombres, pourquoi?
Vous craint-on, si l'on ne vous aime?

A Concini, mort sous vos coups,
A succédé le grand ministre,
Et vous, ô monarque sinistre,
Toujours inquiet et jaloux,

L'œil éteint, les lèvres pâlies,
Vous errez d'ennuis en rigueurs,
Implacable dans vos langueurs,
Perfide en vos mélancolies!

Car il n'est tyran ici-bas
Plus mauvais que l'homme ordinaire,

Et la douleur rend sanguinaire
L'âme qu'elle n'élève pas.

Infortuné Louis de France,
Pourquoi compter ses vilains tours?
Il a tant consumé de jours
A bâiller sa longue souffrance!

Il eut trop souvent pour appui
L'exécuteur des œuvres hautes;
Mais qui ne pardonne ses fautes
A cet impitoyable ennui?

Envers Châlais il fut atroce;
Il laissa, dur comme un arrêt,
Cette mère qui l'implorait
Se confondre au bord d'une fosse.

Mais il avait lui-même, hélas!
L'âme si fort endolorie,
Et sur sa figure amaigrie
Se laissaient voir tant de tracas!

Puis d'un mot on se débarrasse :
« Monsieur le cardinal le veut! »
On condamne parce qu'il pleut.
S'il faisait beau, l'on ferait grâce!

Petite cause, grand effet!
On s'en veut de son infortune,
Et l'inclémence et la rancune
Sont au fond de tout ce qu'on fait.

Ah! vous êtes plus responsable,
Sire, que vous ne le croyez,
De ces destins que vous broyez
Sous vos pas comme grains de sable.

Des exemples! mais combien donc
Vous en faut-il, Louis le Juste?
Vous avez du sang jusqu'au buste,
Et marchez sourd à tout pardon!

Vos meilleurs amis sont infâmes,
Vous les livrez à Richelieu...
A votre aise, c'est votre jeu;
Mais tuez-les sans épigrammes.

Regarder sa montre tout haut
Quand on sait qu'une mère pleure,
Parler de ce mauvais quart d'heure
Qu'on passe sur un échafaud,

C'est horrible, et l'on n'ose y croire,
Car vous aviez le cœur si bon!
Louis quinze, un autre Bourbon,
Terrible dans son humeur noire,

Eut de ces mots qu'un doux ennui
Inspire au cœur de l'homme sage:
« La marquise pour son voyage
Aura mauvais temps aujourd'hui! »

Mais ce maussade des maussades,
Louis quinze, au moins fut clément,
Ce spleenitique eut par moment
De chevaleresques passades;

Il aima la femme en vainqueur,
En sultan peut-être, n'importe;
Il la voulut de toute sorte,
Il eut des yeux, sinon du cœur...

X.

Tandis que ce fils d'Henri quatre,
Les demoiselles, Dieu puissant!
Lui font peur; il va rougissant
Devant une gorge d'albâtre!

Tout déconcerte son effort.
Sa main, pour saisir une lettre,
N'ose plonger et se commettre
Dans le chaste sein d'Hautefort...

Fourrager avec des pincettes
Parmi ces roses et ces lis!...
Lavallière verra le fils
Mettre à profit d'autres recettes.

Entre le héros aviné,
Prompt aux attaques, aux batailles,
Et le Salomon de Versailles,
De sultanes environné,

Quel trait d'union que cet homme,
Sans passion, ni cœur, ni foi!
Hautefort le charme, pourquoi?
Qu'il parle; que veut-il en somme?

Quand chez la reine il vient la voir,
Il s'assied en un coin, morose,
Sans dire un seul mot, sans qu'on ose
Desserrer les dents tout le soir.

Ou, s'il parle à cette adorée,
Si galamment il fait sa cour,
Il l'entretient, au lieu d'amour,
De chiens, d'oiseaux et de curée,

La menace de Richelieu,
Géronte de la comédie!...
Elle, gaie, altière, étourdie,
Prend la menace pour un jeu;

Mais le barbon cardinalesque
A l'œil sur le couple amoureux.
Il n'est démêlés si nombreux,
Intermède si romanesque,

Dont il ne tienne le ressort,
Selon qu'on le flatte ou l'irrite,
Aidant au jeu la favorite,
Ou lui donnant le coup de mort.

Cette fois la dame est discrète,
Impossible de la gagner;
En ce cas, il faut l'éloigner,
Son éminence a la main prête.

De cet amant troublé de peurs,
Confit en peines ridicules,
On fera parler les scrupules,
On exploitera les vapeurs,

Et la jeune et rieuse infante,
Dont on révolte la fierté,
Verra surgir à son côté
Quelque rivale triomphante.

Et La Fayette aura son tour.
La tendre Louise-Angélique

De ce grand roi mélancolique
Un moment connaîtra l'amour.

Elle apprendra ses pénitences,
Ses troubles d'esprit, ses douleurs,
Pour elle il cueillera des fleurs,
Pour elle il rimera des stances.

Elle, à force de l'approcher,
Sentimentale et secourable,
Par cette grandeur misérable
Enfin se laissera toucher.

Puis, quand cette âme affable et douce,
Pleine de candeur et de foi,
Se sera donnée à ce roi
Que tout chagrine et tout repousse,

Le cardinal sortant d'un mur,
Entre la dame et son monarque,
Avec les ciseaux de la parque,
Se dressera sinistre et dur.

Même faiblesse, pauvre sire,
Envers d'Hautefort, la beauté
Qu'il aime avec mysticité,
Et La Fayette, qu'il désire!

Même roman brisé soudain!
C'est pour la blonde et pour la brune,
A choisir entre l'infortune,
La raillerie ou le dédain!

Hautefort, superbe et coquette,
Ironique et de parti prompt,
Prit la rupture sans affront;
La victime fut La Fayette!

XI.

Ses grands beaux yeux pensifs et doux,
Svelte, adorable, enchanteresse,
Avec la reine sa maîtresse,
La voilà causant à genoux.

Tout à l'heure, en chapeau de paille,
Et des fleurs plein son tablier,

Elle a remonté l'escalier,
Et la bouquetière travaille.

Dans ses jolis doigts en fuseau,
L'œillet se marie à la rose;
Elle trie, arrange, dispose,
Avec un gazouillis d'oiseau.

Anne, qui la regarde faire,
Rêve aux beaux jours évanouis,
Lorsque soudain paraît Louis,
Et tout change dans l'atmosphère.

Le rayon de soleil s'éteint
Qui dansait dans la grande chambre,
C'était juin ou mai, c'est décembre :
Dans les bois nus le vent se plaint.

Le cœur se resserre et s'effraie,
La gaîté s'arrête en son vol;
Ce n'est plus ni le rossignol,
Ni l'alouette,... c'est l'orfraie!

C'est la cloche des trépassés,
L'insondable mélancolie.
« Au cloître, au couvent, Ophélie,
Dieu vous réclame, obéissez! »

« L'amour d'Hamlet, éclair qui brille,
Illusion sans lendemain!
Laissez-le suivre son chemin,
Allez au cloître, pauvre fille! »

Et l'on entend gémir un glas,
Et dans cet air frais et sonore,
Tout parfumé naguère encore
D'aubépines et de lilas,

S'exhale, horrible et funéraire,
Pleine de miasme mortel,
Parmi les cierges de l'autel,
L'humidité du sanctuaire.

Aux accens lugubres et sourds,
L'orgue mêle sa voix profonde,
Et l'on entrevoit, — loin du monde,
Loin du printemps et des amours,

Loin du ciel bleu, loin de la vie,
Dans un vague sinistre à l'œil,
Cheminer une vierge en deuil,
D'autres précédée et suivie.

Et le morne *De profundis*
Plonge au sein de la basilique,
Menant sœur Louise-Angélique
Qui fut La Fayette jadis,

Quand sa gloire charmait le Louvre
Au temps des royales amours.
Ainsi s'écoulent les beaux jours,
Ainsi vers la tombe qui s'ouvre,

Tout s'achemine, tout s'en va.
La faveur d'un grand roi, délire
Et vanité! Mais qui peut lire
Dans les desseins de Jéhovah?

Allez, chaste visitandine,
Sœur Angélique, allez en paix;
Cachez sous des voiles épais
Votre jeunesse incarnadine.

Allez gémir, prier sans fin,
Ophélie, en votre oratoire,
Et laissons travailler l'histoire...
La France a besoin d'un dauphin.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1868.

Notre monde va comme il peut à travers des incidens qui ne peuvent arriver à être des événemens, occupé tour à tour des questions intérieures qui s'aigrissent, des morts qui s'en vont, des conflits qui s'apaisent ou se réveillent. Il a certes fort à faire pour garder une impression juste des choses à mesure qu'elles se succèdent. Nous n'avons pas eu heureusement le 3 décembre la grande manifestation à laquelle on avait fini presque par croire, tant on s'était plu à en évoquer le fantôme; mais nous avons eu le plus vaste déploiement de forces militaires, les bataillons attendant l'arme au pied, les brigades de police en campagne, comme à l'heure des conflagrations intérieures, puis tout est rentré dans le calme : en fin de compte, on n'avait rien vu, personne n'avait tenté l'assaut du cimetière Montmartre. Nous n'avons pas non plus heureusement cette campagne d'hiver contre la Prusse, qu'on nous promettait presque. Le Rhin allemand roule ses eaux tranquilles, nous ne l'avons pas remis encore dans notre verre; mais voilà que des nuages se montrent de nouveau vers l'Orient. La politique roumaine vient de passer par une crise qui n'est peut-être pas arrivée à une solution définitive en présence de l'agitation des partis; les mésintelligences de la Turquie et de la Grèce se sont envenimées subitement, et n'ont qu'un pas à faire pour devenir une rupture. Ces nuages ne s'évanouiront-ils pas à leur tour, comme l'insurrection du 3 décembre? Ils viennent du moins jeter une ombre sur cette paix qu'on croyait raffermie, ils ravivent le sentiment d'une situation précaire qu'on étaie sur un point, et qui a toujours l'air de s'effondrer d'un autre côté.

Il est certain que cette éternelle question d'Orient est et sera longtemps encore la source d'une multitude de conflits, de mille embarras qui n'auraient rien de bien menaçant, s'ils pouvaient être réduits à eux-

mêmes, qui ne prennent une signification plus grave que parce qu'ils se rattachent à tout un ensemble de choses, parce qu'ils se combinent avec tous les mouvemens de la politique européenne. C'est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, comme ce sera l'histoire de demain. Il ne faut cependant rien grossir, et, à tout prendre, ces nouveaux incidens de Bucharest et d'Athènes pourraient bien n'être que le retentissement lointain, désormais importun et inutile des complications qui ont failli éclater dans l'Occident. En d'autres termes, tant que l'Europe a été sous la menace d'une guerre prochaine, immédiate, il est bien clair que Roumains, Bulgares, Hellènes, se mettaient en mesure de saisir l'occasion : ils armaient comme tout le monde, ils attendaient avec une fiévreuse impatience le premier coup de canon, toujours prêt à retentir en Occident; ils avaient à coup sûr aussi leurs alliés intéressés à exciter leurs espérances. La situation de l'Europe a paru s'améliorer pour le moment, et ces pays orientaux sont restés en quelque sorte à découvert avec leurs armemens, leurs agitations, leurs embarras et leurs querelles. La politique suivie dans les principautés par le gouvernement du prince Charles s'est trouvée prise au dépourvu, et a été obligée de s'arrêter sur place. La Grèce à son tour voit aujourd'hui la Turquie se retourner vers elle pour lui demander compte des encouragemens qu'elle n'a cessé de donner depuis deux ans à l'insurrection crétoise. Ainsi se produisent avec une apparence d'imprévu ces deux incidens, qui à un point de vue supérieur ont évidemment un intime lien, qui reprennent leur vrai sens à la lumière d'une situation générale, et dont l'un tout au moins garde encore sa gravité.

C'est à Bucharest que s'est passé le premier acte, le moins grave jusqu'ici, de cet imbroglio oriental, et naturellement c'est le ministère de M. Bratiano, principal auteur des embarras de la Roumanie, qui a payé les premiers frais d'une évolution devenue nécessaire. M. Jean Bratiano, le chef du cabinet moldo-valaque depuis plus d'un an, a certes montré une singulière ténacité et même une certaine habileté dans l'art de se maintenir au pouvoir en face d'adversaires acharnés et puissans. Il avait à vaincre bien des difficultés, bien des préventions; il les a surmontées. Malheureusement il a fait tout ce qu'il fallait pour compromettre la politique du jeune état danubien, pour la rendre suspecte dans l'Occident. Par ses procédés d'administration intérieure, par les moyens qu'il a employés pour obtenir des chambres dévouées à sa cause, par les persécutions qu'il a exercées ou qu'il a laissé ses partisans exercer envers les Juifs, il a mis contre lui non-seulement ses adversaires naturels dans les principautés, mais encore jusqu'à un certain point une notable partie de l'opinion occidentale. La manière dont il a conduit particulièrement cette affaire des Juifs a été plus que violente, elle a été malhabile, et, en se faisant un appui équivoque des passions populaires auxquelles il

semblait livrer une proie, il s'est créé une faiblesse qu'on a fort exploitée contre lui; il s'est attiré des remontrances européennes devant lesquelles il n'a pas vraiment joué un beau rôle. Dans la direction des affaires extérieures des principautés, on ne pouvait certes lui faire un crime d'avoir de l'ambition pour son pays, de rêver une indépendance plus complète vis-à-vis de la Porte, de tenir compte aussi des troubles de l'Europe et des occasions qui pouvaient en sortir. Quelles étaient d'ailleurs ses idées et ses vues? On ne le sait au juste. Ce qui est certain, c'est qu'il s'est engagé avec peu de prudence dans une voie fort dangereuse en faisant de la Roumanie un foyer d'agitation contre la Turquie, un arsenal, selon le mot de M. de Beust, en multipliant des armemens hors de toute proportion, et en laissant s'organiser sur le territoire moldo-valaque des bandes toujours prêtes à faire irruption en Bulgarie. Par là il ne se plaçait pas seulement dans la condition la plus irrégulière vis-à-vis de la Turquie, il ajoutait aux embarras des gouvernemens européens auxquels les traités ont réservé un certain droit de tutelle sur les principautés.

M. Bratiano pouvait, il est vrai, avoir des raisons de croire qu'il ne resterait pas sans appui. On ne peut guère douter de ses alliances secrètes avec la Russie et avec la Prusse. Ce n'était pas moins une situation incessamment tendue dont on pouvait tout au plus esquiver les périls tant que l'Europe semblait toujours près de glisser dans la guerre. Le jour où des influences plus pacifiques ont prévalu, le cabinet de Bucharest s'est trouvé à demi abandonné par les uns, plus étroitement surveillé par les autres, notamment par l'Autriche, et réduit à nier ce qui était évident, à se sauver par des subterfuges le jour où il était pris en flagrant délit de transports d'armes clandestins. Le dernier acte qui l'a compromis, à ce qu'il semble, est un procédé assez léger vis-à-vis de la Turquie, une lettre irrégulièrement adressée par le ministre des affaires étrangères, M. Golesco, au grand-vizir. Dans une autre circonstance, ce n'eût été rien peut-être; en ce moment, c'était plus grave. L'Autriche serrait de près le cabinet roumain, la France le tenait en suspicion depuis longtemps; à la dernière heure, la Prusse elle-même l'a abandonné, voulant sans doute donner ainsi un gage de ses intentions pacifiques, et M. Bratiano est tombé; sa chute a coïncidé avec l'ouverture des chambres à Bucharest. M. Bratiano et ses collègues ont été remplacés par M. Démètre Ghika, M. Cogolnitchano et quelques autres. Le prince Charles a eu la prudence de s'arrêter sur une pente périlleuse en appelant au pouvoir un cabinet qui s'est donné pour mission de redresser la politique de la Roumanie en la ramenant à des conditions plus régulières; mais voici où la question se complique. Ce ministre tombé, M. Bratiano, la chambre des députés de Bucharest l'a élu aussitôt pour son président; l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Golesco, a été

choisi comme président du sénat. Il en résulte entre le nouveau ministère et la représentation nationale un antagonisme qui peut assurément conduire à des crises plus graves; quelles que soient cependant les animosités des partis, il y a une situation plus forte qui s'impose aujourd'hui. L'essentiel pour la Roumanie était de sortir d'une voie sans issue.

Que ce dénoûment de la crise roumaine ait causé quelque satisfaction à Constantinople, cela n'est point douteux. La chute de M. Bratiano a été saluée par la Porte comme un succès, et c'est là peut-être malheureusement ce qui a donné de la confiance à la Turquie, ce qui l'a encouragée à soulever une autre question qui reste jusqu'ici infiniment plus grave, qui pourrait même à la rigueur nous ramener à des complications inattendues, si la volonté de l'Europe ne s'était mise entre des ennemis toujours prêts à en venir aux mains. La Grèce, nous en convenons, a donné bien des griefs à la Turquie. La Grèce plus encore que la Roumanie, on le sait bien, a ses ambitions, et, comme elle a été souvent l'enfant gâté de l'Europe, elle se jette volontiers à corps perdu dans toutes les agitations contre un empire qui à ses yeux a le tort suprême d'exister. Elle épie les occasions, qui ne manquent jamais en Orient, elle vient en aide à toutes les tentatives de soulèvement. Depuis deux ans surtout, elle fait ce qu'elle peut pour entretenir l'insurrection crétoise, et c'est encore cette malheureuse insurrection qui est le point de départ immédiat de l'incident actuel. On croyait cependant en avoir fini avec cette affaire de Candie, depuis longtemps abandonnée à elle-même : nullement; elle vient de se réveiller en Grèce, où des milliers de Crétois se sont réfugiés, où l'on fait évidemment tout ce qu'on peut pour rallumer le combat, au risque de pousser la Turquie à bout par toute sorte d'actes d'hostilité qu'on ne dissimule même pas. Récemment encore un chef de bandes, Petropoulakis, enrôlait publiquement des volontaires à Athènes, à quelques pas de la légation ottomane, et on dit même que cette légation a été insultée. Entre la Grèce et la Crète, il y a un service presque régulier de navires transportant hommes et munitions. A la fin, la Turquie s'est lassée, et, une fois délivrée du souci de la Roumanie, elle s'est tournée vers la Grèce. Elle a paru d'abord décidée à recourir immédiatement aux mesures de coercition les plus sévères. Le gouvernement turc s'est ravisé cependant, sans doute sous l'influence des conseils européens, et pour le moment il s'est borné à envoyer un ultimatum demandant au gouvernement grec de désarmer les volontaires et les corsaires, de laisser partir les réfugiés crétois qui voudront rentrer dans leur pays, d'assurer une indemnité à la famille d'un soldat turc tué par des Grecs, et de s'engager enfin à respecter désormais les traités.

L'ultimatum turc, qui ne laisse d'ailleurs que quelques jours pour une décision, a naturellement soulevé toutes les passions en Grèce. L'ardeur belliqueuse a éclaté plus que jamais, et le cabinet d'Athènes se trouve

aujourd'hui dans cette pénible situation de prendre parti en face d'une exaltation populaire croissante. S'il ne devait résulter d'un refus de la Grèce qu'une rupture diplomatique, ce ne serait pas encore bien grave. On a vu plus d'une fois la paix se concilier avec une interruption de rapports diplomatiques entre deux pays; mais ce qui deviendrait plus sérieux, ce serait si la Turquie mettait à exécution la menace qu'elle a faite d'expulser les Hellènes séjournant dans l'empire. Il serait difficile alors que le conflit n'allât pas plus loin, et ce serait peut-être le commencement d'inévitables orages, même quand on parviendrait au premier moment à localiser une guerre de ce genre. Pourrait-on d'ailleurs la localiser? Les cabinets européens n'ont pas tardé certainement à voir ces dangers, et, s'ils sont décidés à maintenir la paix en Occident, ce n'est pas pour la laisser troubler en Orient par des querelles qui n'ont rien de nouveau. Ils paraissent s'être mis d'accord pour agir tout à la fois à Constantinople et à Athènes. La Russie elle-même semble disposée à décourager les ardeurs belliqueuses de la Grèce et à lui conseiller la modération. Une rupture, il est vrai, serait imminente, à ne consulter que le délai rigoureux accordé par l'ultimatum de la Turquie et les dispositions de la Grèce; mais ce délai peut être prolongé, s'il ne l'est déjà, et dans l'intervalle on amènera ces ennemis irréconciliables à se raccommoder jusqu'à ce qu'ils se brouillent de nouveau, car c'est l'éternelle histoire entre Grecs et Turcs. Pour nous, ce que nous voyons en ce moment dans tout cela, c'est l'intérêt de la paix européenne, qui a été assez puissant pour déterminer un changement de politique à Bucharest, et qui ne peut aller misérablement échouer à Athènes.

Quant à nos affaires intérieures, elles se résument plus que jamais dans une situation réellement étrange, que toutes les ardeurs, toutes les polémiques et les entraînemens ne font qu'obscurcir, au lieu de l'éclairer et de la simplifier. Nous en sommes toujours aux procès de presse, qui se multiplient, aux manifestations qu'on veut voir partout et aux victoires de l'ordre public comme celle du 3 décembre. Nous ne voudrions pas insister sur cette bizarre journée du 3 décembre. Nous supposons toujours les meilleures intentions, et nous admettons, si on veut, que le gouvernement, croyant à quelque tentative sérieuse, a mieux aimé prévenir une perturbation passagère qu'a voir à la réprimer. Ne s'est-il pas toutefois bien singulièrement mépris en offrant aux yeux d'une ville demeurée en vérité fort paisible le spectacle de tout un appareil militaire contre un insaisissable fantôme? Est-il bien certain d'avoir gagné ce jour-là une grande victoire? Il a cru sans doute attester sa force; il a prouvé qu'il était inquiet et défiant. Une chose est de nature à frapper en général, c'est ce penchant qu'ont les gouvernemens à se défier et à s'alarmer pour des faits auxquels ils donnent eux-mêmes de la gravité. Ils ne s'aperçoivent pas que le vrai sentiment de la force peut très bien

s'allier à la confiance dans la liberté des opinions, il n'a même toute sa dignité qu'à ce prix.

Nous n'en avons pas fini avec nos morts. C'est le privilége de certains hommes, mêlés par l'esprit ou par l'action à tous les événemens, de ne pouvoir en quelque sorte disparaître d'un seul coup. On dirait que leur dernière heure se prolonge même après qu'ils ne sont plus, tant leurs contemporains ont de la peine à se désaccoutumer de les voir. Il y a quelques jours déjà que M. Berryer est mort; depuis ce moment, son nom a retenti partout, et un de ces jours passés seulement il a été enseveli à vingt lieues de Paris, à Augerville, dans ce petit village où il avait si souvent cherché le repos et l'agrément de sa vie agitée, et qui lui a dû après sa mort d'être pendant quelques heures tout peuplé d'une foule illustre ou ayant le désir de l'être. On l'a bien vu à cette affluence que l'éloignement n'avait pas découragée, M. Berryer était de ceux qui laissent une longue trace dans la mémoire affectueuse des hommes. Il le devait sans doute à tous les dons d'une large et puissante nature; mais il le devait encore à l'originalité de son rôle, à cette indépendance que les événemens lui avaient faite, à ce double caractère d'avocat et d'orateur politique par lequel il s'imposait. M. Berryer avait été heureux parmi les heureux; il n'avait connu jamais l'épreuve du pouvoir. Engagé dans la vie publique à la veille de la révolution de 1830, il n'avait pas eu le temps d'arriver au gouvernement, et depuis cette époque l'heure n'est plus revenue pour lui. Il eût été assurément un brillant garde des sceaux, si la monarchie qu'il aimait eût vécu; il a été mieux que cela : il est demeuré l'avocat de toutes les causes vaincues ou délaissées, le patron de tous ceux qui avaient besoin de sa parole.

La légimité était restée sans doute sa foi politique au milieu de toutes les révolutions, et il l'a confessée avant de mourir dans des termes qui feraient presque sourire, s'ils n'étaient empreints de la religieuse émotion de la dernière heure. Il a voulu redire encore une fois cette suprême parole d'un Blondel éloquent : « ô mon roi! » En réalité, la royauté légitime n'était pour lui qu'une cliente de plus, comme Chateaubriand et Lamennais, comme le maréchal Ney, dont le dernier fils a eu le bon goût d'aller assister à ses funérailles, comme ces ouvriers qu'il avait défendus, et qui se sont fait un honneur de suivre son convoi. Des cliens, il en avait dans tous les camps, sur le trône comme dans l'exil, et lui seul a eu la bonne fortune de défendre tour à tour, quoique d'une façon différente, l'empereur Napoléon III et M. le comte de Chambord, les républicains et les princes d'Orléans. Au fond, il restait lui-même. Ce n'était ni Cicéron ni Démosthènes, comme on l'a dit dans une réminiscence classique; c'était M. Berryer, homme de son siècle par les goûts et par les instincts, tempérament généreux, esprit à la fois solide et passionné, captivant ceux même qu'il ne pouvait convaincre.

C'est ce qui explique cette affluence qui se pressait l'autre jour dans le petit village d'Augerville. Les nuances d'opinions les plus diverses s'étaient donné rendez-vous autour de cette tombe prête à se fermer. Les cliens se confondaient avec les amis; des ouvriers se mêlaient aux hommes d'état d'hier et aux hommes d'état de demain. On comptait des députations des barreaux de province, des barreaux d'Angleterre et de Belgique à côté des représentans du barreau de Paris. Seule, la magistrature française, à ce qu'il paraît, n'a pas cru nécessaire de rendre ce dernier devoir à celui qui avait si souvent illustré ses audiences, ou du moins, il faut être juste, il n'y avait que trois magistrats, un conseiller à la cour de cassation, M. Peyramont, un juge suppléant au tribunal de la Seine, M. Picot, et un honorable juge de paix de Paris, M. Charles Fagniez. Il faut nommer ces courtisans d'un grand mort. Qui pourra expliquer cette absence de la magistrature? Qui pourra dire aussi pourquoi M. de Sacy s'est cru dans la nécessité de faire savoir que sa présence comme directeur de l'Académie était *obligatoire,* ce qui signifie sans doute qu'à défaut de cette obligation il n'aurait pas assisté aux obsèques de M. Berryer? Quand donc en viendrons-nous à honorer simplement nos morts illustres sans nous demander s'ils sont de notre parti, ou s'ils ont mérité d'être sénateurs? Parce que M. Berryer aurait souscrit au monument Baudin ou aurait de sa main défaillante envoyé un dernier témoignage de fidélité à M. le comte de Chambord, en est-il moins M. Berryer, une des lumières et une des forces de son temps?

Après cela, nous le savons bien, ces grandes funérailles ont quelquefois leurs côtés mesquins; elles ne sont pour les vivans que des occasions de se produire. Chacun a tenu à faire son discours sur la pelouse d'Augerville. Il n'y a que M. l'évêque d'Orléans qui, pour une difficulté d'étiquette, à ce qu'il paraît, n'a pu prononcer le sien; mais il l'a fait imprimer. Si l'illustre mort n'a pas eu sa dernière recommandation, les vivans n'y perdent rien. On a le discours par *omission* de M. Dupanloup à côté du discours par *obligation* de M. de Sacy, et en définitive de tout cela ce que nous préférerions encore, ce que le glorieux mort eût préféré peut-être lui-même, c'est ce qu'ont dit avec une émotion simple ces ouvriers qui sont venus rappeler qu'ils avaient eu besoin de M. Berryer, qu'ils l'avaient trouvé cordial et dévoué sans complaisance, et qui portaient à sa tombe l'hommage d'une reconnaissance fidèle. Une pluie d'hiver en a fini de ces funérailles; le mort est entré dans les sphères sereines où l'on ne dispute plus, où l'on ne fait plus de discours, et maintenant, sur cette tombe à peine scellée, voilà la politique qui reprend tous ses droits. Il s'agit de savoir qui remplacera M. Berryer comme député à Marseille. C'est une nouvelle campagne électorale qui est ouverte en attendant la grande lutte dont nous ne sommes plus séparés que par la courte session législative qui va s'ouvrir dans un mois : courte ses-

sion, disons-nous, et qui peut avoir cependant une importance exceptionnelle, si elle est bien conduite, si tous les esprits libéraux savent s'entendre pour préciser le terrain du combat, pour planter un drapeau auquel le pays puisse se rallier au jour de la manifestation décisive. Il n'y a plus d'ici là que six mois à peine, et il est bien facile, à mesure que nous approchons du terme, de voir que ces élections de 1869 sont destinées de toute façon à marquer une phase nouvelle dans la vie de la France. Elles sont d'avance désignées pour être l'épreuve suprême de notre politique intérieure; elles diront si nous entrons dans la voie d'un développement régulier de nos libertés tant disputées, ou si nous en sommes toujours à nous débattre entre ces fantômes de réactions et de révolutions qui nous assiégent alternativement.

L'Angleterre, quant à elle, vient de traverser cette crise électorale, et elle l'a traversée comme elle fait toujours, non sans agitation, mais sans péril, avec cette fermeté confiante des peuples que la liberté n'étonne ni n'embarrasse. Le caractère général de ces élections anglaises, on le connaît, c'est la pleine et décisive victoire du parti libéral. Le résultat pratique et inévitable a éclaté plus tôt qu'on ne le pensait. M. Disraeli, avec sa souplesse habituelle d'évolutions, a fait au public anglais la surprise de quitter le pouvoir sans attendre même la réunion du parlement et la petite session qui vient de s'ouvrir il y a quatre jours. Il a cédé brusquement la place à son triomphant adversaire, M. Gladstone. Il n'avait assurément rien négligé pour éviter une si grande déroute. Il avait fait, comme on dit, flèche de tout bois, et il était allé jusqu'à promettre plus qu'il ne pouvait tenir. Il avait laissé entrevoir aux électeurs anglais la solution définitive des différends anglo-américains, solution due à l'habileté de lord Stanley, et il se trouve qu'il n'en est rien. Le cabinet de Washington repousse les arrangemens négociés par son envoyé, M. Reverdy Johnson; il n'accepte pas l'arbitrage du roi de Prusse, de sorte qu'on en revient au même point, c'est-à-dire qu'on a toujours sur les bras cette difficulté née de la faveur accordée dans les ports anglais aux navires corsaires pendant la guerre de la sécession. M. Disraeli avait fait luire aux yeux émerveillés de l'Angleterre la possibilité d'une médiation supérieure dans les complications du continent, médiation due toujours à l'habileté du cabinet tory, et il se trouve qu'il faisait de la diplomatie d'imagination, qu'il exagérait beaucoup tout au moins. Une médiation réelle n'a jamais existé et n'a jamais été proposée. L'Angleterre ne s'y est pas prise, et au fond M. Disraeli lui-même ne s'inquiète guère de ce qu'il a dit et de ce qu'il a promis il y a un mois, avant les élections. Il s'agissait alors d'avoir la victoire, il aurait promis bien d'autres choses. S'est-il fait illusion pendant le combat? a-t-il cru lui-même au succès de ses paroles pour réchauffer le zèle de ses électeurs? On dit que ses partisans ont espéré jusqu'au bout. Il faut lui rendre cette justice, qu'une fois la

défaite connue et avérée il n'a plus hésité. Le premier ministre s'est évanoui subitement, et le tacticien s'est réveillé en lui. Il a fort habilement compris qu'affronter dans le parlement même une lutte dont le dénoûment était connu d'avance, c'était aggraver sa défaite. A se présenter ainsi, il perdait ses derniers avantages; il était obligé de produire un programme qui pouvait devenir un embarras, il se trouvait réduit à défendre une place démantelée, tandis qu'en s'effaçant, en redevenant le chef de l'opposition sans avoir eu à s'expliquer, il laissait à ses adversaires le fardeau d'une situation difficile; il reprenait le rôle d'agresseur brillant et incommode à la tête du parti conservateur dans le parlement. C'est là sans nul doute la clé de cette crise ministérielle survenant avant l'heure. M. Disraeli a voulu se réserver et se relever à demi par une retraite habile.

Le successeur de M. Disraeli était naturellement désigné. C'est évidemment pour la forme que la reine a d'abord appelé lord John Russell. Déjà avancé en âge, retiré dans la chambre des lords, le comte Russell ne peut plus guère jouer qu'un rôle d'honneur dans un ministère. Le vrai premier ministre porté en quelque sorte au pouvoir par le flot libéral, c'était M. Gladstone, et c'est M. Gladstone en effet qui est resté définitivement chargé de former le nouveau cabinet, où il entre lui-même comme premier lord de la trésorerie. Jamais homme à coup sûr n'est monté plus simplement, plus grandement et par un plus légitime effort au pouvoir. M. William Gladstone a un peu moins de soixante ans aujourd'hui, il est encore dans la force du talent. Il y a trente ans déjà qu'il entrait dans les affaires publiques; à vingt-trois ans, il était élu membre du parlement par l'influence du duc de Newcastle. Vers 1835, sir Robert Peel l'attachait comme sous-secrétaire d'état des colonies à son administration. Depuis cette époque, il a parcouru tous les degrés, et il a exercé notamment avec éclat les fonctions de chancelier de l'échiquier, qu'il occupait encore en 1866, dans le dernier cabinet de lord Russell. M. Gladstone n'a pas été toujours libéral; il a commencé par être tory, et il a écrit autrefois sur *l'état considéré dans ses relations avec l'église* un livre d'un esprit bien différent de celui qui l'anime aujourd'hui. Détaché peu à peu de son ancien parti au risque de se voir abandonné à un certain moment par l'université d'Oxford, dont il était le représentant, il a flotté pendant assez longtemps entre les opinions diverses. Ce n'est que depuis dix ans qu'il est entré définitivement dans la voie libérale, et il s'y est engagé en véritable Anglais qui reconnaît la puissance des choses, sans craindre de désavouer ses opinions d'autrefois. Son talent, la part qu'il a prise aux discussions du bill de réforme, ses récentes propositions sur l'église d'Irlande, tout le désignait désormais au poste de chef d'une administration libérale depuis la mort de lord Palmerston et la retraite de lord John Russell à la chambre des

pairs. Les élections dernières ont fait le reste. A côté de M. Gladstone, c'est lord Clarendon qui reprend la direction des affaires étrangères. Le comte Granville est secrétaire pour les colonies, M. Cardwell est à l'administration de la guerre. M. Bright, entrant pour la première fois au pouvoir, devient président du bureau de commerce. L'homme dont la présence dans le cabinet semble la plus singulière, c'est le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Lowe, qui a été un des plus vifs et des plus passionnés adversaires du bill de réforme, qui a combattu dans cette question M. Gladstone aussi bien que M. Disraeli; mais le bill de réforme est aujourd'hui un fait accompli sur lequel il n'y a plus à revenir, et M. Lowe est un partisan de l'abolition de l'église d'Irlande; cela suffit. Les Anglais ne se piquent pas d'une logique et d'une conséquence absolues dans les combinaisons politiques. Ils s'arrangent aisément dès qu'il y a un progrès pratique à poursuivre. On ne voit pas même que M. Gladstone ait hésité à s'assurer le concours de M. Lowe.

Par quelques-uns des hommes qui le composent, par la situation dans laquelle il se forme, comme par la politique qu'il semble devoir suivre, le ministère Gladstone est assurément une nouveauté en Angleterre. C'est une génération nouvelle qui fait sa trouée. Entre M. Gladstone et M. Disraeli arrivant l'un et l'autre à la tête de leur parti et des affaires publiques, il y a du moins cette analogie, qu'ils ont grandi tous deux par le talent, qu'ils appartiennent tous deux, avec des nuances différentes, aux classes moyennes, assez fortes désormais pour partager l'influence avec l'aristocratie de race, pour n'avoir plus besoin du patronage de quelque vieux lord. Ce n'est pas que l'Angleterre semble fort disposée à rompre avec ses traditions. On l'a bien vu tout récemment, lorsqu'il s'est agi d'ouvrir le parlement. Y aurait-il un discours de la couronne? Le cas semblait embarrassant en présence d'un ministère à peine formé. On est remonté pour trouver un précédent jusqu'à lord North, jusqu'en 1765, où quelque chose d'analogue arriva. La conscience anglaise s'est trouvée parfaitement tranquillisée quand on a découvert qu'on pouvait très bien faire aujourd'hui ce qui s'est fait en 1765, c'est-à-dire éviter pour le moment le vrai discours de la couronne, constituer la chambre des communes par l'élection du *speaker,* lancer les *writs* pour la réélection des membres du cabinet, exposer les causes de la dernière crise ministérielle et ajourner les grands débats à la session du mois de février. Cela s'est fait au mois de décembre 1765, cela se fait encore au mois de décembre 1868; c'est toujours l'Angleterre, seulement c'est une Angleterre qui a grandi, qui a aujourd'hui M. Gladstone pour premier lord de la trésorerie, et qui compte un radical, M. John Bright, parmi les membres du gouvernement. M. Gladstone entre au ministère avec une majorité telle qu'il n'a point à craindre les embarras des pouvoirs précaires, réduits à mendier leur vie dans le parlement. Il ne faut pas

croire cependant que tout soit facile. M. Disraeli, redevenu aujourd'hui chef de l'opposition à la tête d'une phalange compacte de conservateurs, peut harceler singulièrement le cabinet, et il a plus d'une ressource dans son imagination. Il a déclaré la guerre au plan de M. Gladstone pour l'abolition de l'église d'Irlande; mais il ne s'est pas interdit de trouver un autre biais. Dans sa dernière circulaire aux membres du parti conservateur avant sa retraite, il s'est déclaré prêt à « étudier la question avec soin et à favoriser un plan quelconque qui améliorerait la situation de l'église en Irlande, » ce qui veut dire peut-être qu'il se prépare à faire la part du feu pour mettre les libéraux dans l'embarras. Entre M. Disraeli et M. Gladstone, c'est un duel qui commence, et qui peut certes offrir un puissant intérêt.

M. de Bismarck vient de rentrer à Berlin en pleine session parlementaire, et il a retrouvé tout d'abord un peu de cette humeur goguenarde qui doit dénoter chez lui un parfait retour à la santé. Il a commencé par un de ces mots énigmatiques dont on est réduit à chercher le sens. Les appréhensions de guerre, selon lui, n'avaient pas été sans fondement l'été dernier, et elles n'auraient été écartées que par une circonstance inespérée. Voilà, ce nous semble, de quoi faire réfléchir et justifier ces frissons dont l'esprit public s'est trouvé périodiquement saisi depuis quelques mois. Il est vrai que le premier ministre du roi Guillaume ne s'est pas expliqué sur les incidens qui ont pu particulièrement motiver ces appréhensions de guerre, pas plus que sur la circonstance mystérieuse qui a eu la magique influence dont il a parlé. Provoqué à se prononcer sur les relations de la Prusse avec l'Autriche et même sur ses relations personnelles avec M. de Beust, que l'empereur d'Autriche vient de décorer du titre de comte, M. de Bismarck s'est tiré d'affaire par un bon mot au sujet des jeunes libertés autrichiennes. On peut croire toutefois que les deux comtes allemands aujourd'hui en présence ne professent pas l'un pour l'autre une amitié des plus tendres. Le retour de M. de Bismarck à Berlin est-il fait pour donner à la politique prussienne des allures plus vives? C'est fort douteux en ce moment. Le chancelier de la confédération du nord ne paraît pas plus belliqueux que le roi Guillaume. La Prusse d'ailleurs a beaucoup à faire un peu partout, dans le Hanovre, dans la Hesse; elle a même passablement à faire chez elle, car, malgré la bonne humeur avec laquelle M. de Bismarck a parlé récemment de l'âge respectable des libertés prussiennes, ces libertés ne sont pas tellement assurées qu'elles soient à l'abri de toute atteinte, et que les ministres eux-mêmes ne les traitent quelquefois sans façon.

A quoi a-t-il tenu encore ces jours derniers qu'on ait échappé en Prusse à un nouveau conflit constitutionnel comme celui que la guerre de 1866 a tranché par une victoire d'ambition nationale? A bien peu de chose en vérité, quoique le prétexte parût léger. Il s'agissait simplement

d'obtenir de la chambre le vote de quelques milliers de thalers pour le traitement des juges suppléans de la cour suprême; mais c'est de ces juges suppléans que le gouvernement s'est servi l'année dernière dans une tentative contre l'inviolabilité parlementaire, c'est avec ces juges qu'il a fait condamner un député pour un discours qu'il avait prononcé dans la chambre; en d'autres termes, le ministère avait mis de côté pour la circonstance les juges titulaires, attendant plus de complaisance des suppléans, et il ne s'était pas trompé. Un député encore sous le poids de ce souvenir a proposé le rejet de l'allocation demandée pour ces juges de si bonne volonté, et il a été appuyé. C'est alors que le ministre de la justice, M. Leonhardt, un vrai bureaucrate hanovrien recruté par M. de Bismarck, s'est emporté au point de défier la chambre, de déclarer qu'il n'en ferait ni plus ni moins, quel que fût le vote, — qu'il ne recherchait pas un conflit, mais qu'il était prêt à l'accepter, — et il a eu la naïveté d'ajouter qu'il n'avait nulle envie de faire de la coquetterie avec les partis politiques, qu'il n'avait aucune disposition libérale. On s'en serait presque douté. La chambre n'a pas moins voté la suppression du traitement des juges suppléans. De là une agitation extrême en présence de cette menace de conflit. Jusqu'ici cependant il n'en a rien été. M. de Bismarck arrivait heureusement sur ces entrefaites à Berlin. Il aura trouvé sans doute que son collègue, M. Leonhardt, en bon Hanovrien pressé de faire du zèle, marchait trop sur ses traces, et qu'il n'appartenait qu'à lui seul de traiter si lestement les chambres. Lui, c'était un gentilhomme qui en rudoyant les députés méditait l'agrandissement de la Prusse. M. Leonhardt est un annexé qui ne peut se passer de telles fantaisies à l'égard des *vieilles* libertés prussiennes. Ce qui est certain, c'est que tout est apaisé pour le moment par une note semi-officielle qui est une espèce de rétractation du ministre de la justice. En maintenant la paix à Berlin, M. de Bismarck voudra bien peut-être la maintenir en Europe.

Si l'Espagne, comme la Prusse, n'avait que des conflits prompts à s'apaiser sous la main d'un homme que la fortune a gâté, elle serait heureuse. Elle n'en est pas là; chaque jour au contraire elle voit se déployer et s'aggraver les redoutables conséquences d'une révolution que nul n'a su diriger. Ce qui était facile à prévoir arrive aujourd'hui. La lune de miel de la révolution de septembre est passée, c'est l'insurrection qui se montre avec tous ses périls; elle a commencé dans la petite ville de Puerto Santa-Maria, près de Cadix, elle est allée se barricader à Cadix même, où 3,000 insurgés ont résisté pendant quelques jours avant d'être obligés de déposer les armes. Le gouvernement provisoire et ses partisans croient faire illusion en répétant que cette insurrection ne peut être que l'œuvre de la réaction et des agens de la reine Isabelle; elle est tout simplement la suite d'une politique qu'on a suivie depuis

trois mois, qui n'a rien fait et qui a laissé tout faire. La vérité est que l'agitation est un peu partout en Espagne, et qu'elle peut demain dégénérer en conflit sanglant à Malaga ou même à Madrid comme à Cadix. Elle est en grande partie factice, nous le croyons, et le parti républicain, qui ne désavoue pas d'ailleurs son œuvre, n'a qu'une force apparente; mais en définitive à cette agitation croissante qu'a donc à opposer le gouvernement? Il manque par lui-même d'autorité morale, il n'a pas même l'autorité d'un dessein arrêté. Il joue le rôle d'un victorieux de hasard qui ne sait plus que faire de la victoire. Il n'est pas républicain, mais, en avouant ses préférences monarchiques, il ne sait à quel roi se vouer. Il cherche à tous les coins de l'horizon un candidat sur lequel il puisse se mettre d'accord. Les cortès cependant ne doivent se réunir que dans deux mois. Or d'ici là qu'arrivera-t-il? La lutte est évidemmeut engagée aujourd'hui. De deux choses l'une : ou c'est le gouvernement qui restera maître de la position, et alors il sera obligé de se prononcer sans plus de retard, de choisir un candidat au trône, de donner enfin une direction à l'opinion, ou c'est la république qui triomphera, et dans ce cas il n'y aura plus qu'un souhait à faire, c'est que la république ne soit pas le plus court chemin pour revenir à l'absolutisme et à don Carlos, ce qui serait un étrange épilogue d'une révolution libérale.

Chose étrange cependant que l'Espagne en soit là encore une fois après toutes les épreuves qu'elle a déjà traversées, après s'être déchirée elle-même pendant sept ans dans une guerre civile pour élever un trône constitutionnel que le souffle d'une révolution nouvelle vient de renverser! Cette histoire de la dernière guerre de succession, quoiqu'elle date de trente ans, est certes instructive même aujourd'hui, plus que jamais aujourd'hui; elle a été racontée par un des hommes les mieux faits pour la connaître dans des *Mémoires pour servir à l'histoire des sept premières années du règne d'Isabelle II.* L'auteur est le marquis de Miraflorès, qui a été lui-même, comme ministre, comme ambassadeur, comme membre des assemblées, un des acteurs de cette période constitutionnelle. Quand on rapproche cette première époque du dénoûment qu'elle vient d'avoir, on se demande comment tant d'élémens de succès ont pu être perdus, comment cette monarchie a été misérablement ruinée, et par quelle succession d'erreurs a pu être amenée une situation où apparaît, avec des chances que les événemens peuvent diminuer ou accroître, le petit-fils de don Carlos, du prince vaincu en 1839! Et si l'on veut remonter plus haut encore dans l'histoire, voici un livre qui parle de l'Espagne du temps passé : c'est le recueil des *Lettres de Mme de Villars,* de la femme de l'ambassadeur de Louis XIV à la cour de Charles II. Les lettres de Mme de Villars sont d'une observation ingénieuse et vive. Cette cour de Charles II, que la brillante ambassadrice décrit, c'est le vide, la décrépitude même, et l'Espagne porte encore la marque de cette décadence d'où elle a tant de peine à se relever.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

De la Variation des Animaux et des Plantes sous l'action de la Domestication, par Ch. Darwin, traduit par M. J.-J. Tome II, Moulinié. 1 vol. in-8°, Reinwald.

Dans les sciences d'induction, une hypothèse générale qui relie et coordonne un grand nombre d'observations éparses peut rendre d'incontestables services, quand même elle reposerait sur une erreur. C'est comme un drapeau autour duquel viennent se grouper les faits. Une foule de détails qui, isolés, n'auraient point frappé l'attention prennent tout à coup de l'importance par le rapprochement avec d'autres cas semblables, et peu à peu la science dévoile le lien mystérieux qui existe entre des phénomènes en apparence hétérogènes. L'ingénieuse théorie de M. Darwin sur l'origine des espèces pourra ne pas triompher des objections nombreuses qu'elle a soulevées; il restera toujours l'immense quantité de documens de toute sorte qui ont été mis au jour pour la soutenir, et la science fera son profit du mouvement d'idées vraiment extraordinaire dont cette conception a été le point de départ.

Le second volume du nouvel ouvrage de M. Darwin, dont la traduction vient de paraître, est consacré à l'examen des effets de l'hérédité et du croisement au point de vue de la variation des espèces. Cet examen conduit l'auteur à conclure que l'hérédité est la règle, le défaut d'hérédité l'exception; mais, quelle que soit la puissance de cette influence occulte, elle permet l'apparition incessante de caractères nouveaux, qui à leur tour se transmettent de génération en génération. Ces déviations accidentelles, qu'elles soient insignifiantes, comme une nuance de couleur, une mèche de cheveux différente du reste de la chevelure, ou qu'elles constituent de véritables monstruosités, sont fortement héréditaires chez l'homme, les animaux inférieurs et les plantes; elles deviennent la source de variations plus ou moins importantes par suite de la sélection naturelle ou artificielle. Toutefois on constate dans la manifestation de cette loi des allures capricieuses : nous ne citerons à cet égard que les curieux phénomènes du retour, ou *atavisme,* qui fait reparaître dans un animal les caractères depuis longtemps perdus de quelque ancêtre reculé. On sait d'ailleurs que certaines races et même certains individus sont doués d'une puissance de transmission tout à fait prépondérante, et impriment leur marque d'une manière indélébile sur toutes les lignées auxquelles leur sang s'est mêlé. La fameuse race bovine appelée courtes-cornes en est un exemple frappant.

La considération des faits relatifs au croisement conduit M. Darwin à formuler cette loi générale, que le croisement d'animaux et de plantes

qui n'ont pas de relations de parenté trop étroites est avantageux et même nécessaire, tandis que la reproduction consanguine, prolongée pendant un trop grand nombre de générations, peut avoir les effets les plus nuisibles. Il cherche à établir que tous les êtres organisés se croisent occasionnellement. Ainsi beaucoup de plantes, quoique hermaphrodites par la conformation, sont unisexuelles par les fonctions, le pollen d'une fleur n'étant pas apte à féconder son propre stigmate et ne pouvant agir que sur une fleur étrangère. Par les unions consanguines, on peut exagérer certaines particularités des premiers parens, mais on amoindrit peu à peu la vigueur et la fécondité des produits. Au contraire le libre croisement conserve la vitalité des races en même temps qu'il tend à les niveler, à effacer les différences, à imprimer à l'ensemble des individus une certaine uniformité d'aspect. C'est ici que la sélection intervient pour fixer les caractères individuels et pour en faire des caractères de race. Elle est méthodique lorsque les éleveurs cherchent à modifier les produits dans un sens déterminé d'avance; elle est inconsciente lorsqu'ils se bornent à sacrifier les individus inférieurs pour ne conserver que les plus vigoureux ou les mieux conformés; ce procédé seul peut déjà déterminer à la longue des changemens importans. Nous avons enfin la sélection naturelle, qui consiste dans l'influence exercée par les individus les mieux adaptés aux conditions d'existence données; ce sont eux qui survivent, qui se reproduisent avec le plus de facilité. La sélection ne repose pas d'ailleurs uniquement sur les croisemens, elle profite de mille circonstances qui au premier abord pourraient sembler insignifiantes, et parmi lesquelles il faut citer la variabilité que déterminent un changement dans les conditions extérieures de la vie, un excès de nourriture, une modification de climat. La sélection peut devenir difficile ou même impossible, si le milieu n'est point en harmonie avec les qualités que l'éleveur désire obtenir. Pour que la sélection méthodique réussisse, il faut une attention soutenue, une grande sagacité, souvent une patience à toute épreuve; il faut enfin le coup d'œil, qui est un talent naturel et que rien ne remplace.

Parmi les lois de la variation des êtres, la plus curieuse est peut-être celle de la variabilité corrélative des organes. On a pu constater assez fréquemment une connexion étroite entre les modifications qui atteignent deux parties en apparence sans liaison d'un organisme vivant; l'une ne peut varier sans que l'autre ne présente un changement correspondant. C'est ainsi qu'il y a une corrélation manifeste entre le poil et les dents : on a signalé chez l'homme plusieurs cas de calvitie héréditaire qui était accompagnée d'un défaut des dents, d'un autre côté quelques individus qui étaient nés velus offraient une denture incomplète ou anormale. Certaines formes de cécité semblent être associées à une couleur particulière des cheveux. Les chats blancs sont presque

toujours sourds lorsqu'ils ont les yeux bleus. Les porcs, les moutons, les chevaux, lorsqu'ils sont blancs ou seulement tachetés de blanc, se montrent beaucoup plus sensibles à l'action des poisons végétaux que lorsqu'ils sont de couleur noire; on a même observé plusieurs cas où les parties de la peau qui étaient couvertes de poils blancs s'enflammèrent seules chez des chevaux qui avaient mangé des herbes vénéneuses. Des faits de cette nature, et M. Darwin en a recueilli, discuté et coordonné sous des points de vue généraux un nombre vraiment étonnant, montrent assez combien le sujet qu'il a abordé offre de difficultés et de points obscurs.

M. Darwin a fait une tentative pour réunir sous une même loi et pour expliquer par une même synthèse tous les faits relatifs à l'hérédité et au retour miraculeux des caractères individuels. Il propose, à titre « d'hypothèse provisoire, » la doctrine de la pangenèse, d'après laquelle chacun des atomes qui composent l'organisme se reproduit lui-même par une gemmule spéciale. Les ovules, les grains de pollen, la graine fécondée ou l'œuf, les bourgeons, seraient donc des agglomérations d'une multitude innombrable de germes émanant de tous les points de l'organisme. En faveur de cette hypothèse hardie, M. Darwin invoque d'abord l'indépendance fonctionnelle des élémens du corps, que beaucoup de physiologistes admettent aujourd'hui comme un fait démontré. Chaque organe a sa vie propre, son autonomie; les cellules, les fibres, mènent chacune en quelque sorte une existence de parasite relativement au reste du corps. Pourquoi n'émettraient-elles pas des gemmules qui, entraînées dans la circulation, s'y rencontreraient avec d'autres germes libres pour former, en vertu d'affinités latentes, des agrégations susceptibles de devenir des élémens reproducteurs? Si l'on objecte à cette théorie le nombre de cellules qu'il faudrait réunir pour constituer une graine, M. Darwin répond qu'une morue peut produire de six à sept millions d'œufs, un ascaride plus de soixante millions. En développant ces idées, M. Darwin arrive à rendre compte d'une foule de faits mystérieux. Les divers modes de reproduction asexuelle, — régénération, cicatrisation, génération alternante, — ne sont pour lui que des phénomènes d'agrégation des atomes-germes. La fécondation et le développement successif sont des faits du même ordre; l'hérédité n'est qu'une forme de croissance. « Chaque animal, chaque plante, peut être comparé à un terrain rempli de graines dont la plupart germent promptement, quelques-unes demeurent un certain temps à l'état dormant, tandis que d'autres périssent. »

R. RADAU.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1868.

Livraison du 1er Novembre.

L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — VIII. — Deak Ferencz, par M. Émile de LAVELEYE. 5

L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XVI. — Les Préliminaires du concile national, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 41

La Serbie au XIXe siècle. — I. — Les Origines de la guerre de l'indépendance, par M. Saint-Réné TAILLANDIER. 82

Une Rupture, Scène de la vie mondaine. 122

Les Français dans l'Inde. — La Politique coloniale au XVIIIe siècle. — Dupleix, La Bourdonnaye, Lally-Tollendal, d'après une nouvelle publication anglaise, par M. H. BLERZY. 138

Les Derniers marins du règne de Louis XIV. — La Guerre de course et la guerre d'escadre, par M. H. RIVIÈRE. 170

La Région du bas de la Loire. — Les Paludiers des marais salans et les pêcheurs des côtes, par M. A. AUDIGANNE. 199

Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 229

Revue musicale et dramatique, par M. F. de LAGENEVAIS. 241

Essais et Notices. 254

Livraison du 15 Novembre.

Les Épreuves du régime constitutionnel. — M. Guizot et ses Mémoires, par M. Charles de MAZADE. 257

La Nouvelle Genèse. — L'Esprit nouveau dans les sciences de la nature, par M. Edgar QUINET. 294

Un Paquet de Lettres, par M. Gustave DROZ. 317

La Question de l'or. — II. — Le Double étalon monétaire, par M. Victor BONNET. 336
En l'année treize, récit d'un burgher mecklembourgeois pendant l'occupation française en Allemagne, de Fritz Reuter, première partie, par M. E.-D. FORGUES. 360
L'Enquête agricole. — Les Griefs et les vœux de l'Agriculture en France, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 400
Impressions de voyage et d'art. — II. — Souvenirs de Flandre et de Hollande, par M. Émile MONTÉGUT. 428
Les Solanées, Essai de physiologie végétale, par M. E. GRIMARD. 451
La Politique des Campagnes, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 473
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 490
Essais et Notices. 507

Livraison du 1er Décembre.

Études de mœurs romaines sous l'empire. — L'Esclave, par M. Gaston BOISSIER. 513
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XVII. — Négociation avec le pape a Savone, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 543
La Serbie au XIXe siècle. — II. — La guerre de l'indépendance, Kara-George, par M. Saint-René TAILLANDIER. 574
En l'année treize, récit d'un burgher mecklembourgeois pendant l'occupation française en Allemagne, de Fritz Reuter, seconde partie, par M. E.-D. FORGUES. 61
L'Élection présidentielle aux États-Unis. — Le général Grant et les partis en Amérique, par M. Ernest DUVERGIER DE HAURANNE. 654
La Comédie contemporaine, par M. Louis ÉTIENNE. 712
La Sentinelle perdue. — 1796. — Poésie, par M. ERCKMANN-CHATRIAN. . 746
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 751
Revue musicale. — La reprise des *Huguenots,* par M. F. de LAGENEVAIS. . 762
Essais et Notices. 768

Livraison du 15 Décembre.

L'Hotel des Monnaies de Paris et la fabrication des espèces monétaires, par M. Maxime DU CAMP. 769
Les Jardins botaniques de l'Angleterre comparés a ceux de la France, par M. Charles MARTINS. 805
Histoire naturelle générale. — Origines des espèces animales et végétales. — I. — Les précurseurs français de Darwin, par M. A. de QUATREFAGES de l'Académie des Sciences. 832
La Révolution de Genève et les Genevois en 1868, par M. MARC-MONNIER. 861
Impressions de voyage et d'art. — III. — Souvenirs de Flandre et de Hollande. — Jordaens, Quentin Matsys, Jean Van Eyck et Hemling, par M. Émile MONTÉGUT. 896
Les Portraits de la marquise, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie Française. 920
Les Élections de 1868 en Angleterre et la retraite du ministère tory, par M. Alphonse ESQUIROS. 957
La Légende du Louvre. — Louis XIII, par M. Henri BLAZE DE BURY. . . . 990
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1007
Essais et Notices. 1020

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9374